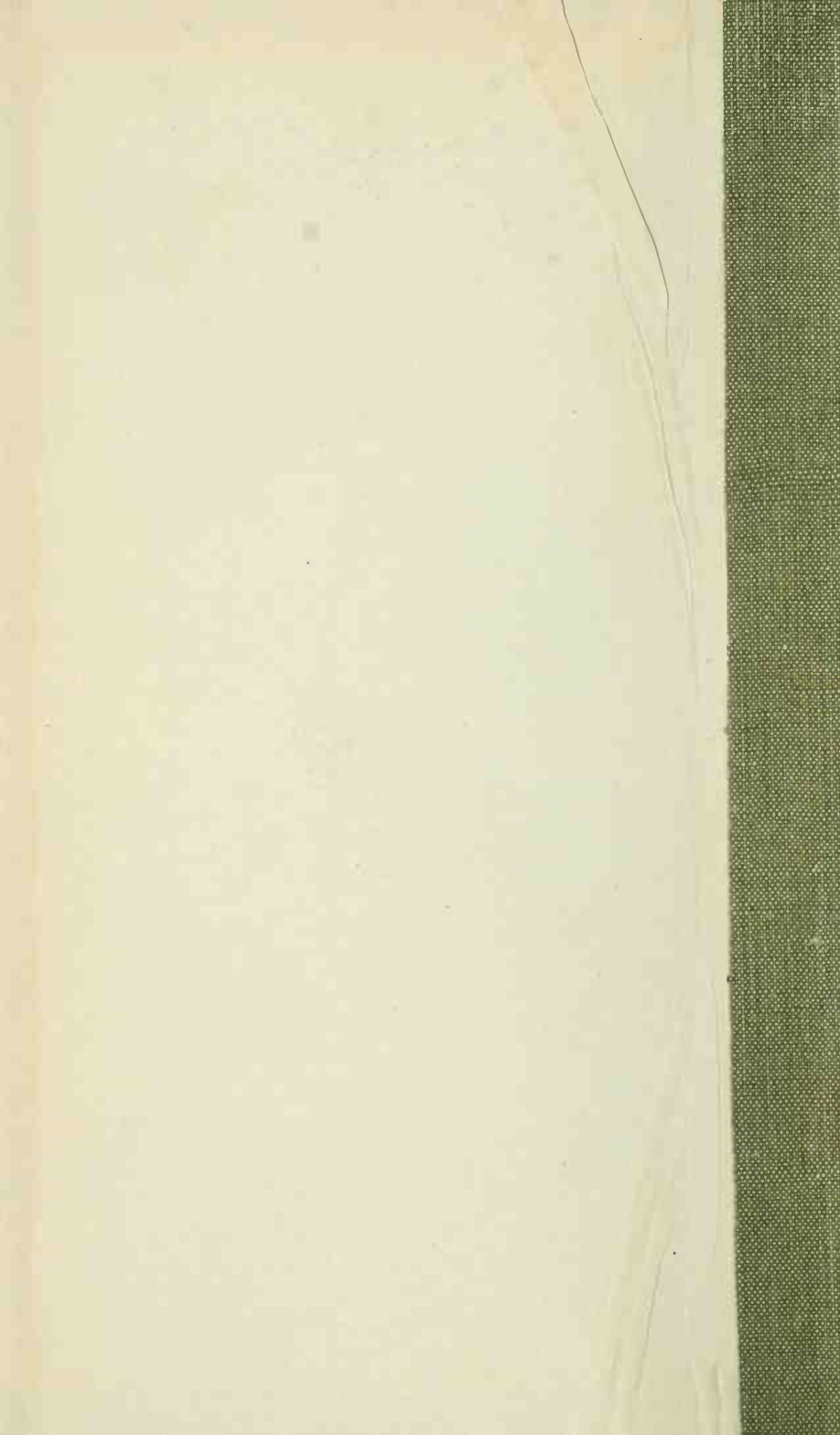



UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY





Digitized by the Internet Archive
in 2010

REVUE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

*

BIBLIOTHÈQUE DE LA REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Littérature

Histoire de la littérature latine (des origines à Plaute), par l'abbé P. LEJAY, membre de l'Institut.	15 fr
Plaute, par l'abbé P. LEJAY, membre de l'Institut.	15 fr
Le théâtre romantique, par ANDRÉ LE BRETON, professeur à la Sorbonne. . .	15 fr
Un grand amour romantique (<i>George Sand et Alfred de Musset</i>), par A. FEUGÈRE, professeur à l'Université de Toulouse.	15 fr
Chronologie du romantisme, par RENÉ BRAY, prof. à l'Univ. de Lausanne. .	15 fr
Verlaine, par P. MARTINO, doyen de la Faculté des Lettres d'Alger.	15 fr
Ronsard (<i>sa vie, son œuvre</i>), par GUSTAVE COHEN, profes. à la Sorbonne. .	15 fr
Sully-Prudhomme (<i>Poète sentimental et poète philosophe</i>), par EDMOND ESTÈVE, professeur à la Sorbonne.	15 fr
Leconte de Lisle, l'homme et l'œuvre, par EDMOND ESTÈVE, professeur à la Sorbonne	15 fr
Un grand poète de la vie moderne : Emile Verhaeren, par EDMOND ESTÈVE, professeur à la Sorbonne.	15 fr
Agrippa d'Aubigne, par JEAN PLATTARD, prof. à l'Université de Poitiers. . .	12 fr
Le Rire et la scène française, par FÉLIX GAIFFE, profes. à la Sorbonne. . .	18 fr
Chronologie du Romantisme (1804-1830), par RENÉ BRAY, professeur à l'Université de Lausanne.	15 fr

Littérature Étrangère

Le mystère shakespearien, par G. CONNES, professeur à la Faculté des lettres de Dijon.	15 fr
Le roman américain d'aujourd'hui (<i>Critique d'une civilisation</i>), par RÉGIS MICHAUD, professeur à l'Université de Californie.	15 fr
Le théâtre américain, par M ^{lre} L. VILLARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.	12 fr
La France et la Provence dans l'œuvre de Dante, par HENRI HAUVETTE, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.	12 fr
Le théâtre de Strindberg par A. JOLIVET, professeur à la Sorbonne.	20 fr
Explication de la littérature allemande, par RENÉ LOTE, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble.	15 fr
La « Morte Vivante », par HENRI HAUVETTE, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.	15 fr

Histoire

Introduction à l'urbanisme. <i>L'évolution des villes : la leçon de l'antiquité</i> , par MARCEL POËTE. Illustré de 32 planches.	35 fr
Au seuil de notre histoire, par CAMILLE JULLIAN, de l'Académie française, Tome I : 20 fr. — Tome II : 20 fr. — Tome III : 18 fr.	

Philosophie

L'exigence idéaliste et le fait de l'évolution, par ÉDOUARD LE ROY, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.	15 fr
Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence, par ÉDOUARD LE ROY, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.	20 fr
La pensée intuitive, par ÉDOUARD LE ROY, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Tome I : <i>Au delà du discours</i>	15 fr
Tome II : <i>Invention et vérification</i>	20 fr
L'esthétique du sentiment, par J. SEGOND, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.	12 fr
La philosophie de Plotin, par Emile BRÉHIER, professeur à la Sorbonne. . .	15 fr
Les théories de l'induction et de l'expérimentation, par A. LALANDE, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.	20 fr
L'habitude, par J. CHEVALIER, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble. .	18 fr
Les rythmes comme introd. physique à l'esthétique, par PIUS SERVIEN.	12 fr
Lyrisme et structure sonore, par PIUS SERVIEN	5 fr
Le rêve et la personnalité, par MARGUERITE COMBES.	20 fr
Les principes de la logique et la critique contemporaine, par ARNOLD REYMOND, professeur à l'Université de Lausanne.	25 fr
Les intuitions atomistiques (<i>Essai de classification</i>), par GASTON BACHELARD, professeur à l'Université de Dijon.	15 fr

Philol
R
TRENTÉ-QUATRIÈME ANNÉE. — PREMIÈRE SÉRIE.

Année scolaire 1932-1933

REVUE DES COURS

ET

CONFÉRENCES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

FORTUNAT STROWSKI

Membre de l'Institut
Professeur à la Sorbonne



295641
17.1.34

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE

BOIVIN & C^{ie}, ÉDITEURS

3 et 5, rue Palatine (VI^e)

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

Tite-Live

par Henri BORNECQUE
Professeur à l'Université de Lille

I

La vie et l'œuvre de Tite-Live.

I. — LA VIE ET LE CARACTÈRE.

Un mot d'explication avant d'entrer en matière.

Dans son étude sur les procédés de rédaction de Tite-Live, parue en 1903, M. Delaruelle note dès l'abord : « Je n'oublie pas que nous avons l'*Essai sur Tite-Live* de Taine. Il est presque superflu de dire que l'ouvrage reste des plus intéressants et des plus suggestifs ; mais enfin le sujet y est vu de haut, et, depuis plus de cinquante ans qu'il a paru, la connaissance de l'histoire et de la littérature romaines a fait beaucoup de progrès. » Je reprendrais volontiers ces paroles à mon compte. J'ajoute que j'ai cru faire œuvre utile en résumant les nombreux ouvrages ou articles consacrés à Tite-Live, depuis trois quarts de siècle que l'*Essai* a vu le jour. D'ailleurs, à partir du moment où j'ai commencé à m'occuper du présent travail, je me suis imposé de ne relire dans l'*Essai* que la Table des matières, et cela pour éviter de reprendre les mêmes exemples ou de donner la traduction des mêmes passages. Les rencontres que l'on pourrait relever

entre le chef-d'œuvre de Taine et cette étude sont donc toutes fortuites ou s'expliqueraient sans doute par des sources communes.

Ceci dit, j'aborde la première question qui doit nous occuper, à savoir la vie de Tite-Live. Pour dire vrai, elle nous est assez peu connue. Lui-même ne nous en a presque rien dit. Quelques dates, quelques renseignements épars chez les grammairiens et les critiques, c'est tout ce qui nous reste sur un écrivain très célèbre de son vivant et après sa mort.

Il naquit à Patavium, aujourd'hui Padoue. On sait qu'Asinius Pollion reproche à notre auteur sa patavinité ; Plutarque, de la façon la plus précise, le donne comme padouan ; Stace le nomme fils du Timave, rivière courte et profonde qui coule non loin de Padoue ; Martial nous dit qu'il illustre Aponum, petite localité voisine de Padoue, célèbre par une source sulfureuse et prophétique ; Symmaque l'appelle *Patavinus scriptor* ; Sidoine Apollinaire désigne ses œuvres par *volumina Patavina* ; Ascinius Pedianus, lui-même de Padoue, l'appelle NOSTER.

Saint Jérôme, dans sa *Chronique*, fixe à 59 avant J.-C. la naissance de Tite-Live : c'est la date généralement admise. Toutefois notons, pour être complets, que saint Jérôme place la même année la naissance de Messala, antérieure de cinq ans. De plus, d'après une traduction arménienne de la *Chronique*, notre historien serait né, non pas en 59, mais en 57. Cette année 59 est celle où se termine le premier triumvirat, celui de César, Pompée et Crassus ; c'est l'année du consulat de César et Bibulus : Virgile a onze ans, Horace cinq, Auguste trois. Cicéron vient d'être consul (63) ; il est à la veille de l'exil (58).

La famille de Tite-Live ne nous est pas connue. Cependant on peut conjecturer qu'elle était distinguée, étant données les préférences aristocratiques de l'écrivain, et, en même temps, riche, car il put vivre sans exercer aucun emploi.

Où fit-il son éducation ? Les compatriotes de Pline le Jeune ne trouvaient pas de maître à Côme. Mais Padoue était une ville plus importante que Côme : elle rivalisait, pour la richesse, avec Gadès (Cadix). On y comptait cinq cents citoyens possédant le cens équestre, et d'après Strabon, elle put avoir jusqu'à 120.000 hommes sous les armes. Aussi Tite-Live dut-il y trouver toutes les ressources nécessaires à son éducation. De douze à seize ans il fréquenta l'école du « grammairien », où il apprit à parler et à écrire correctement en grec et en latin. Puis il passa chez le « rhéteur », qui préparait ses élèves à l'éloquence politique, au moyen des *Suasoriae*, et judiciaire, au moyen des *Controverses*.

Dans les *Suasoriae*, Agamemnon, par exemple, se demande s'il immolera sa fille Iphigénie, après qu'il a appris de Calchas que ce sacrifice est nécessaire pour que la flotte grecque puisse quitter le port. Les Controverses, elles, s'appuient, comme il convient, sur une loi, généralement fictive. Admettons qu'il existe une disposition légale d'après laquelle un prêtre ne doit avoir aucune infirmité physique. Étant donné ce texte, faut-il accorder ou non un sacerdoce au pontife Métellus, devenu aveugle pour avoir enlevé le palladium lors d'un incendie qui avait détruit le temple de Vesta ? D'autre part, l'usage que Tite-Live fait des écrivains grecs, notamment de Polybe, prouve, ainsi que de nombreux passages des *Décades* (1), que la langue et la littérature grecques lui étaient familières, comme d'ailleurs à tout ce qu'il y avait alors de distingué à Rome et dans l'Italie ; quelquefois même un séjour à Athènes était le complément des études. Tite-Live connaissait bien, entre autres, Démosthène, Platon et Xénophon.

Son éducation terminée, il vint à Rome, sans doute parce que c'est là seulement qu'il pouvait trouver les matériaux nécessaires à la rédaction de son ouvrage : mais c'est une simple hypothèse. Comme le remarque Nisard, il put voir Salluste, alors dans la force de l'âge (il est né en 86), mais chagrin et désabusé. Tite-Live se maria, eut deux enfants ; un fils, qui composa un ouvrage de géographie, plusieurs fois cité par Pline l'Ancien, et une fille, qui avait épousé un rhéteur, L. Magius, dont Sénèque le Père nous dit qu'on venait l'entendre à cause de son beau-père.

Il vécut longtemps à Rome : il cite, en effet, nombre d'institutions et de particularités locales, en des termes et avec des précisions tels qu'on ne peut douter qu'il ne les ait connues directement (2). Il est d'ailleurs vraisemblable qu'il a dû parfois quitter Rome, soit pour des séjours dans sa patrie, soit pour des voyages. A Liternum, ville de Campanie sur la côte de la mer Tyrrhénienne, il a vu, nous dit-il, la statue qui avait été érigée sur la tombe de Scipion l'Africain et qu'un ouragan avait renversée. Il semble même avoir séjourné en Campanie, cette région fréquentée par les riches Romains, aimée d'Horace et de Virgile : il loue la fertilité et le charme de la province, surtout de Capoue et de Nole, revient à mainte reprise sur Naples et les environs. Peut-être même a-t-il poussé plus loin, car il a fait de Crotone, ville

(1) Nous employons, comme consacré et plus commode, ce mot, dont nous aurons, plus loin, l'occasion de montrer nous-même qu'il est inexact.

(2) Cf. Kallenbach, *Ueber T. Livius im Verhaellniss zu seinem Werke und zu seiner Zeit*, 1860, Programme du Gymnase de Quedlinburg, p. 28 et suiv.

de la Grande-Grèce, sur la mer Ionienne, une description qui semble bien une vision directe (XXIV, 3).

Avant l'arrivée de Pyrrhus en Italie, Crotone avait une enceinte s'étendant sur douze mille pas. Après les ravages faits dans cette guerre (celle de Pyrrhus), seule la moitié de la superficie était habitée. Le fleuve qui, auparavant, coulait au milieu de cette place forte, coulait désormais en dehors de la portion bâtie, et la citadelle était loin des quartiers habités. A six mille pas de cette ville était un temple célèbre, plus célèbre que la ville même, celui de Junon Lacinienne, pour lequel tous les peuples environnants témoignaient une grande vénération. Là un bois sacré qu'entourait une forêt de très hauts sapins, renfermait de riches pâturages, où paissaient, sans aucun gardien, les troupeaux consacrés à la déesse: tous les soirs, les différents groupes d'animaux retournaient à leurs étables, sans avoir jamais à souffrir des attaques des bêtes sauvages ou de la perfidie des hommes. Ces troupeaux fournissaient de gros revenus, qui avaient servi à élever une colonne d'or massif, consacrée à la déesse, et le temple n'était pas moins célèbre par ses richesses que par sa sainteté. Il est rare que des miracles ne soient pas associés à des lieux aussi célèbres. On raconte que, dans le vestibule du temple, il y a un autel, où les cendres des sacrifices ne sont jamais enlevées par le vent. Mais, pour en revenir à mon sujet, la citadelle de Crotone, d'un côté domine la mer, de l'autre regarde la campagne. Autrefois forte par sa position seule, elle avait, dans la suite, été protégée par un mur du côté où, gravissant des rochers situés à l'opposé des endroits qu'on croyait exposés à une attaque, Donys, tyran de Sicile, avait pris la citadelle par ruse ».

Mais ces conjectures, toutes vraisemblables qu'elles soient, restent, elles aussi, de simples hypothèses.

C'est au cours d'un de ces voyages à Padoue qu'il mourut, nous apprend saint Jérôme, en 17 après J.-C., la quatrième année du règne de Tibère. Peut-être aussi était-il revenu définitivement dans sa patrie, maintenant que, dans la rédaction de l'ouvrage, il était arrivé à la période immédiatement contemporaine, pour laquelle sa bibliothèque personnelle lui suffisait. On a supposé également que son indépendance de caractère (toute relative, on le verra), ne pouvait s'accommoder de la tyrannie de Tibère. L'hypothèse ne pourrait être admise que si Tibère s'était montré, dès son avènement, ce qu'il ne s'est révélé que plus tard.

Sur la ville où il est mort, on a cru, au moyen âge, pouvoir appuyer de preuves irréfutables le témoignage de saint Jérôme. En 1346, on découvrit, dans le voisinage du monastère de Sainte-Justine, à Padoue, une pierre sépulcrale qu'avait fait graver, pour lui et les siens, un affranchi de Livia Quarta, fille d'un certain T. Livius. Puis, en 1413, en creusant le terrain à l'occasion d'une construction nouvelle, on retira une caisse de plomb, qui renfermait des ossements humains. C'étaient, à n'en pas douter, ceux de l'écrivain. La ville fit élever un magnifique mausolée, où l'on déposa ces ossements au milieu de fêtes splendides. Les érudits modernes ont montré que les ossements n'étaient pas ceux

de l'historien et que l'inscription ne se rapportait pas à lui. Par contre, une inscription tombale de l'époque d'Auguste, insérée dans le *Corpus* (1), pourrait bien être celle de Tite-Live.

A Rome, Tite-Live avait connu personnellement Auguste. Il fait mention de renseignements qu'il tenait de la bouche même du prince. Tacite, dans une anecdote célèbre, rapporte que l'empereur, en riant, appelait Tite-Live le Pompéien, parce qu'il avait comblé Pompée, de louanges. Notre historien rest a lié avec la cour impériale, puisque Suétone nous apprend qu'il avait exhorté Claude, alors jeune homme (*adolescens*), à écrire l'histoire. C'est vers 8 ou 10 après J.-C. que ce terme pouvait être appliqué au futur empereur, né en 10 avant J.-C. Comment Tite-Live a-t-il été connu d'Auguste ? Un érudit de la Renaissance, Sabellicus, rapprochant le nom de Livius et celui de Livie, suppose des rapports peut-être de clientèle établis avec la famille des Livius. Mais il est plus vraisemblable que le talent de Tite-Live a suffi à lui faire place parmi les hommes distingués dont Auguste aimait à s'entourer. Aussi bien Auguste, qui avait composé lui-même un ouvrage d'histoire, favorisait-il les historiens, non moins que les poètes.

A ces détails, peu nombreux, mais suffisamment attestés pour être considérés comme sûrs, les auteurs padouans en ajoutent d'autres, sur la foi d'inscriptions douteuses ou même sans ce motif. Ils marient deux fois Tite-Live, et lui donnent deux fils et quatre filles. Ils font courir toute la ville à sa rencontre, le jour où il revint après la mort d'Auguste ; les habitants le comblent d'honneurs et entourent de vénération les jours paisibles et fortunés qu'il passa au milieu d'eux. « Purs embellissements bibliographiques ! » selon l'expression de Daunon.

Sur le caractère de Tite-Live nous ne sommes pas beaucoup mieux renseignés : nous n'avons qu'un témoignage direct, celui de Sénèque le Père : dans une de ses *Suasoriae*, il commence par lui attribuer la bienveillance (*benignus*) à l'égard de tous les grands hommes ; un peu plus loin, il lui rend l'hommage que sa nature le portait à juger les grands génies avec la plus parfaite franchise : *natura candidissimus omnium majorum ingeniorum aestimator*. Encore, pour interpréter ce jugement, faut-il se souvenir que Sénèque le Père, sensiblement contemporain de Tite-Live, provincial comme lui, auditeur assidu, lui aussi, des déclamations, était nourri des mêmes idées et imbu des mêmes préjugés.

(1) CIL.V.2975 (Dessau 2919).

Il est certain, néanmoins, que l'œuvre de Tite-Live nous révèle une âme droite, sincère et noble. Par exemple, lorsque l'oracle de Delphes a ordonné que la pierre qui représente Cybèle, une fois amenée à Rome, fût confiée au plus honnête homme qui pourra se trouver, le Sénat est chargé du choix. « Chaque citoyen, écrit alors Tite-Live, attachait plus de prix à cette victoire qu'aux commandements et aux honneurs donnés soit par les sénateurs, soit par la plèbe. » Ce sont les dispositions morales de Tite-Live qui transparaissent ici et nous ne pouvons que les admirer. Mais à nos yeux modernes, moins frappés de la grandeur romaine, comment concilier cette noble sérénité avec une partialité qui saute aux yeux et sur laquelle nous aurons lieu de revenir ? Compléter le portrait moral de notre historien, en ajoutant certaines touches tirées de l'attitude qu'il semble prendre en présence de certains faits, lui reconnaître le respect de la religion, des tendances conservatrices et la plus fière indépendance de jugement, c'est juger souvent sur des apparences, comme nous espérons le montrer.

Nous sommes un peu mieux fixés sur son activité. Elle semble avoir été exclusivement littéraire : rien ne laisse croire, en effet, qu'il ait recherché « un de ces commandements ou de ces honneurs décernés soit par le Sénat soit par la plèbe », ou même qu'il ait rempli un emploi quelconque. Mais nous savons qu'il ne s'est pas borné aux études historiques.

Il s'était adonné également à la philosophie. Sénèque nous dit que, parmi les auteurs philosophiques, il faut aussi compter Tite-Live. « Il a écrit, en effet, des dialogues, qu'on peut faire entrer dans la philosophie aussi bien que dans la rhétorique, et aussi des ouvrages traitant *ex professo* de philosophie. » Ailleurs (1) il le place à côté d'Epicure ; mais il pense surtout aux dimensions de l'œuvre et aux qualités du style. Ce que furent les ouvrages didactiques, rien ne nous permet de le conjecturer. Au contraire, d'après le passage traduit plus haut, nous savons que les dialogues portaient sur des questions d'histoire de la philosophie ; on les a rapprochés du *de Republica* de Cicéron.

Dans tous les cas, si nous ne possédions plus les textes de Sénèque, rien, dans les *Décades*, ne permettrait de déceler que Tite-Live s'est occupé spécialement de philosophie. Comme le remarque Weissenborn, on ne trouve dans son œuvre aucune considération sur les devoirs de l'homme ou les fondements de la morale. Il lui arrive bien de louer les vertus éminentes ou de blâ-

(1) *Ad Lucil.*, 46, 1.

mer le vice ; mais c'est à de rares occasions et en termes qu'un profane aurait pu employer.

Au contraire, comme nous aurons l'occasion de le voir sans cesse, on sent mieux, on sent même trop l'influence de cette rhétorique, dont il avait fait une étude aussi sérieuse. Quintilien nous parle à plusieurs reprises d'une lettre que Tite-Live avait adressée à son fils, et qui semble avoir été, en plus court, une *Institution oratoire* avant la lettre. Il y recommande, en effet, de lire avant tout Démosthène et Cicéron, et les autres écrivains dans la mesure où ils ressemblent à Démosthène ou à Cicéron. C'est vraisemblablement dans cet opuscule que se trouvaient ses attaques contre Salluste, mentionnées par Sénèque le Père.

De plus, sans que l'on puisse prouver, ni même, je crois, appuyer sur des raisons sérieuses l'opinion qu'il avait enseigné l'art de déclamer, il semble avoir assidûment fréquenté les écoles de rhéteurs. Sénèque le Père nous dit que Tite-Live, parlant des orateurs qui recherchent les mots archaïques et les termes populaires, et prennent, dans le discours, l'obscurité pour la gravité, leur appliquait un mot du rhéteur grec Miltiade. Comme ce personnage ne faisait pas partie de ce que Sénèque appelle « le premier quadrige », ni même, semble-t-il, du second ou du troisième, où Tite-Live aurait-il connu ce mot, sinon dans les écoles de déclamation ? D'ailleurs Sénèque cite notre historien parmi les hommes qui, incontestablement, ont montré pour cet exercice un long et vif intérêt. Ne nous étonnons pas de le rencontrer dans les salles de cours, même célèbre. Il s'y trouvera en bonne compagnie. Asinius Pollion prend une part active à l'enseignement. Tel personnage se met à déclamer après avoir été consul. Tacite déclamera jusqu'à trente ans environ, Juvénal jusqu'à quarante, Pline le Jeune jusqu'à la veille de sa mort.

Tite-Live a donc fréquenté les écoles de rhéteurs en même temps qu'il composait ses *Décades*, entreprises par lui, nous le verrons, vers la trentième année. Quant à ses ouvrages philosophiques, ont-ils été composés avant elles ou après ? Il est impossible de le dire. Pour les placer avant, on a allégué que, dans les *Décades*, il n'y a pas de dialogues. Rien de surprenant : ils auraient détonné dans cette œuvre. On a soutenu aussi que, à partir du moment où Tite-Live s'est livré à ses études historiques, il a dû être pris tout entier par elles. Mais nous avons vu que, à quarante ou quarante-cinq ans, il devait s'occuper encore de rhétorique. De plus, comme l'a fait observer Pais, nous ne savons rien sur l'organisation de son travail, par exemple s'il employait des secrétaires à dépouiller les textes latins et à traduire les textes

grecs, en d'autres termes si la part qu'il se réservait comprenait ou non beaucoup plus que la rédaction. Donc, sur la date de la publication des ouvrages de philosophie, il faut conserver une attitude de doute.

Heureusement, sur la composition de l'œuvre historique, nous avons plus de renseignements.

II. — L'ŒUVRE.

C'est en 27 avant J.-C. que Tite-Live a dû commencer à faire paraître son ouvrage.

En effet, au livre I, il mentionne la première fermeture par Octave du temple de Janus ; elle a eu lieu en 29. Il ne parle pas de la seconde, qui se place en 25. Par contre, le titre d'Auguste, donné ici à l'empereur, prouve que Tite-Live ne publia son œuvre qu'en 27 au plus tôt, année où Octave reçut le surnom d'Auguste. Cette date est confirmée par un passage du Livre IV, où Auguste est honoré du titre de *templorum omnium conditor* ou *restitutor*, honneur qu'il mérita en 28, d'après le Monument d'Ancyre. C'est en cette même année qu'il est revêtu d'une magistrature nouvelle, le *magisterium morum* et qu'il prépare — s'il ne les publie pas, les retirant devant l'opposition soulevée — les lois destinées à remettre le mariage en honneur : Dessau rapporte à ce fait le passage où Tite-Live, dans sa Préface, dit que ses contemporains ne peuvent supporter ni leurs défauts ni les remèdes. L'événement avait assez frappé l'opinion, pour qu'il inspirât à Horace une de ses odes (III, 6).

Le titre de l'ouvrage n'était pas celui que nous sommes habitués à lui donner. Les manuscrits, le palimpseste de Vérone, les *Sommairis*, le témoignage des grammairiens, tout se réunit en faveur du titre *Ab urbe condita libri*. C'est ce titre également que semblent attester les mots, par lesquels commence le livre I : *Si a primordio Urbis res populi Romani perscripserim*, et le livre VI : *quae ab condita urbe Roma ad captam eandem urbem Romam...* Il n'est pas unique dans la littérature latine. Pline l'Ancien avait composé une suite d'Aufidius Bassus, sous le titre de *A fine Aufidii Bassi*. Les *Annales* de Tacite semblent avoir été appelées *ab excessu divi Augusti*. De même en grec, pour Hérodien : τῆς μετὰ Μάρκον βασιλείας ιστοριῶν βιβλοι.

A vrai dire, Tite-Live désigne quelque part son livre par le

mot d'*Annales* ; mais, dans les passages précédents où il emploie ce terme, il s'en sert uniquement pour désigner la classe d'écrits où il rangeait les siens, c'est-à-dire ceux où les faits sont exposés année par année, comme c'était le cas jusque-là pour les ouvrages historiques proprement dits, publiés à Rome. D'autre part, Pline l'Ancien, dans un passage de sa Préface, parle d'un volume des Histoires (*Historiarum*), que Tite-Live, ajoute-t-il, fait partir de l'origine de Rome. Mais l'addition même prouve que *historiarum* signifie ici « ouvrage historique » et ne représente pas le titre du livre. Nous savons, en effet, par Aulu-Gelle (qui propose d'ailleurs une autre explication) et par Servius, que l'on désignait par *Histoires* le récit des événements que nous avons vus ou que nous aurions pu voir, au contraire des *Annales*, où sont racontés des faits antérieurs à nous. Donc, ajoute Servius (1), l'ouvrage de Tite-Live comprend à la fois des *Annales* et des *Histoires*, ce qui revient à dire que ni l'un ni l'autre de ces mots ne lui convient comme titre. Il faut donc renoncer à celui qui est assez généralement employé depuis l'historien italien Sigonius, c'est-à-dire depuis le xvi^e siècle : *Historiarum ab urbe condita libri*.

L'ouvrage commence à l'arrivée d'Enée en Italie. Si Tite-Live a choisi ce point de départ, ce n'est pas, comme on pourrait le supposer, pour être agréable à Auguste, qui faisait remonter au héros troyen l'origine de la famille. Dès le troisième siècle avant J.-C., observe M. Colin, poètes ou prosateurs, patriciens ou plébéiens, philhellènes ou conservateurs, Nævius, Ennius, Fabius Pictor ou le vieux Caton, aussitôt qu'ils abordent les origines de Rome, débutent par le récit des aventures d'Enée. Denys d'Halicarnasse nous en laisse deviner la raison, dans son Introduction à ses *Antiquités romaines*. C'est que, de cette façon, les Romains se rattachent en quelque manière à la Grèce ; les fondateurs de la cité ne sont pas des gens ramassés parmi les plus viles des nations ; ils ont leur place dans l'histoire. Les Romains échappent donc ainsi au reproche d'être des barbares, des étrangers, épithètes que leur appliquaient les Grecs, comme nous le voyons chez Polybe aussi bien que chez Tite-Live.

Partant du xii^e siècle avant J.-C., l'histoire de Tite-Live va jusqu'à la mort de Drusus (9 avant J.-C.). Du moins cet événement est-il le dernier qui y soit rapporté et aucun témoignage assuré ne nous permet d'affirmer que Tite-Live avait dépassé cette date. Mais on peut douter qu'il ait, de parti pris, arrêté son

(1) *Ad Aen.*, I, 373.

récit à cet événement, d'intérêt secondaire. Il est vraisemblable qu'il avait dessein de pousser son ouvrage jusqu'à la mort d'Auguste, que Tacite jugeait assez importante pour y prendre le point de départ de ses *Annales*. Cette hypothèse est confirmée par le nombre des livres entre lesquels est partagé l'ouvrage : il est de 142, chiffre quelconque ; sans doute Tite-Live se proposait-il d'atteindre le nombre rond de 150. La mort aurait empêché l'auteur de terminer son œuvre.

D'ailleurs, à l'appui de ce chiffre, il ne faut pas invoquer la division en décades. A dire vrai, elle se rencontre souvent dans l'antiquité : l'ouvrage d'Ephore comprend deux décades : *les Helléniques* complètent à deux *la Guerre du Péloponèse* ; il y en a quatre chez Polybe. Plus tard on en trouvera deux pour Denys d'Halicarnasse, comme pour Josèphe et pour les *Guerres de Germanie* de Pline l'Ancien, trois pour Tacite (ensemble des *Annales* et *Histoires*), quatre pour Diodore, huit pour Nicolas de Damas, autant pour Dion Cassius. Mais, en ce qui concerne Tite-Live, la division en décades n'apparaît qu'en 496, dans une lettre du pape Gélase, et il semble qu'elle doive s'expliquer par des raisons de commodité, tout extérieure et pratique, dix livres étant réunis en un même manuscrit.

Tite-Live lui-même ne compte que par livres. Les manuscrits les plus anciens et les plus autorisés donnent uniformément à un grand nombre de livres la suscription : *Tili Livii ab urbe condita liber I, II, etc.* C'est aux livres que se réfèrent les grammairiens. Aussi bien, si l'on considère le fond, les grandes divisions, qui sont les suivantes, ne se terminent-elles pas toujours avec un multiple de dix.

I-V. De la fondation de Rome à la prise de la ville par les Gaulois (387 ou 386 av. J.-C.).

VI-XV. Jusqu'à la fin de la conquête de l'Italie (265 av. J.-C.).

XVI-XX. Première guerre punique (jusqu'en 219 av. J.-C.).

XXI-XXX. Deuxième guerre punique (jusqu'en 201 av. J.-C.), avec deux pentades dominées, la première par Hannibal, la deuxième par Scipion.

XXXI-XLV. Jusqu'à la fin de la guerre de Persée (167 av. J.-C.).

XLVI-LXX. Jusqu'au commencement de la guerre sociale (91 av. J. C.). — On notera que le début de la troisième guerre punique est raconté au livre XLIV et la fin au livre LI. De même, le récit des tentatives de Tibérius Gracchus est divisé entre les livres LX et LXI.

LXXI-LXXX. Jusqu'à la mort de Marius (86 av. J.-C.).

LXXXI-XC. Jusqu'à la mort de Sylla (78 av. J.-C.).

XCI-CIII. Jusqu'au triomphe de Pompée sur les enfants de Mithridate et sur Tigrane (62 av. J.-C.). — Ici encore le dernier livre de la décade se rattache très étroitement au premier de la décade suivante ; au livre C, en effet, Pompée reçoit la direction de la guerre contre Mithridate, laquelle est racontée au livre CI.

CIV-CVIII. Jusqu'au commencement de la deuxième guerre civile (49 av. J.-C.).

CIX-CXVI. Jusqu'à la mort de César (44 av. J.-C.).

CXVII-CXXXIII. Jusqu'à la bataille d'Actium (31 av. J.-C.).

CXXXIV-CXLII. Jusqu'à la mort de Drusus (9 av. J.-C.).

Donc, en admettant que Tite-Live ait eu l'intention de diviser son œuvre en décades, ou en pentades, il y a renoncé assez vite. Cette intention supposerait d'ailleurs que l'historien latin n'aurait commencé à écrire son histoire qu'après avoir passé en revue toutes les sources auxquelles il devait puiser, afin d'établir ainsi le nombre de livres que comprendrait son ouvrage et de n'enfermer dans chacun de ces livres ni trop ni trop peu de matières. Polybe n'avait-il pas donné par avance, sur la division et la disposition de son sujet, un plan détaillé, qu'un autre à la rigueur aurait pu développer ? Mais lorsque l'historien grec a commencé son œuvre, il était mûri par l'expérience et avait atteint déjà un âge assez avancé. En outre, son ouvrage ne comprend guère que cent dix-huit ans (de 264 à 146) ; encore Polybe passe-t-il assez brièvement sur les événements qui se sont déroulés depuis 264, date où finissait l'ouvrage de Timée, jusqu'en l'année 221, où s'arrêtaient les *Mémoires* d'Oratos de Sicyone. C'est une période six fois plus longue, en faisant abstraction des Origines, que raconte Tite-Live ; de plus, au moment où il commence à écrire, il n'a guère qu'une trentaine d'années et n'a aucune pratique spéciale des affaires publiques. D'ailleurs, comment concilier cette hypothèse avec l'étonnement qu'il montre, au début du livre XXXI, sur l'importance inattendue de son sujet, ou avec le mot que lui prête Pline l'Ancien, d'après lequel, dans un livre perdu, il déclarait qu'il avait acquis déjà assez de gloire et qu'il pourrait s'arrêter, si son esprit, ennemi du repos, ne trouvait un aliment dans le travail ?

Les mêmes considérations interdisent de penser, avec Nissen, qu'il s'était tracé un plan général numérique correspondant à des périodes d'un certain nombre d'années, d'autant que ces périodes (550, 100, 50 et 34 années) apparaissent comme très artificielles

et ne correspondent pas aux grandes divisions indiquées ci-dessus et sur lesquelles on est généralement d'accord.

Plus ingénieuse et un peu plus autorisée est la division indiquée par Kallenbach. Il s'appuie sur le début du livre XXXI. Tite-Live note que les 487 premières années de l'histoire de Rome occupent dans son œuvre juste la même place que les deux premières guerres puniques et il ajoute : « Mon esprit prévoit que, tel un homme qui, des bas-fonds du rivage entre à pied dans la mer, à mesure que j'avance, je pénètre dans des eaux plus profondes et comme dans un abîme ; je vois presque s'accroître la tâche qui, lorsque j'en terminai les dernières parties, me semblait diminuer. » Les régions voisines de la côte, ce seraient les 487 premières années ; les eaux plus profondes, les première et deuxième guerres puniques ; le gouffre, ce qui se place après 201. Simple hypothèse interprétative, les textes le prouvent.

Tout au plus peut-on admettre, avec la Préface, deux grandes divisions : temps anciens, époque moderne (*haec nova, nostra aetas*), la deuxième commençant au livre CIX, au début de la guerre, civile entre César et Pompée, et offrant plus d'intérêt au lecteur. Aussi, d'une façon générale, se hâte-t-il vers elle. Dans l'ensemble, chaque livre embrasse un peu plus de cinq ans. Mais, si l'on considère les livres isolément, on constate que le premier raconte l'histoire de 245 ans, le deuxième de 41 ans, le troisième de 19, la quatrième de 44, le cinquième de 15, ce qui est la moyenne aussi pour les livres VI-XV. A partir des guerres puniques, l'écrivain développe davantage, et, pour certaines périodes (de 49 à 31, par exemple), ne parle, dans chaque livre, que de huit mois à peu près, sans jamais dépasser trois ans quatre mois. Nous le répétons, il ne s'agit ici que d'une moyenne. Si l'on préfère, les 248 premières années (tiers de la période racontée par Tite-Live) sont exposées en un livre, les deux cent quarante-huit suivantes en quatorze, et le reste en cent vingt-sept.

D'ailleurs ces cent quarante-deux livres n'ont pas été publiés à la fois. Nous en sommes avertis par le reproche de patavinité qu'Asinius Pollion, mort treize ans avant Tite-Live, adressait aux *Décades*, par le fait qu'Auguste, mort lui aussi avant l'historien, eut connaissance de plusieurs livres, par le mot de Pline l'Ancien, cité plus haut, ou par l'anecdote, racontée dans une lettre de Pline le Jeune, de l'habitant de Gadès, que le désir de voir l'auteur d'une œuvre célèbre avait amené à Rome. A défaut de ces témoignages, divers indices nous amèneraient à la même conclusion. Comme nous l'avons vu, les cinq premiers livres ont été publiés avant 25, tandis que la sixième décade n'a pu l'être

qu'après 18, puisque le livre LIX faisait allusion à la loi de *martandis ordinibus*. D'autre part, en dehors du premier livre, les livres II, VI, XVI, XXI et XXXI sont précédés d'une préface (1), ce qui semble indiquer une coupure à cet endroit. Enfin il est établi par divers témoignages que les livres CIX-CXVI étaient désignés par le titre *Belli civilis libri I-VIII*. D'autres parties purent avoir des désignations analogues, comme permet de le supposer un passage du livre X, où Tite-Live s'exprime ainsi : « Restent encore les guerres des Samnites, quoiqu'elles aient déjà rempli quatre livres. »

Dans quelles conditions s'est faite la publication ? Sans doute, selon les divisions indiquées plus haut. Peut-être Tite-Live a-t-il donné d'abord le livre I tout seul : le livre II, en effet, nous l'avons signalé, est précédé d'une préface. D'autre part, ce livre I traite un sujet complet : les Origines et la Royauté. L'historien aurait voulu tâter ainsi le goût du public, puis il aurait réintégré le livre dans la première pentade, car il dit au commencement du livre VI : « J'ai exposé en cinq livres. » Il est certain qu'il a publié toute la troisième décade à la fois, car, au livre XXI, il a pu ajouter l'énumération des troupes d'Hannibal d'après Polybe, auquel il n'a commencé à recourir que vers la fin de la décade. Donc aucun système fixe.

Quant à la date où les différents groupes de livres ont paru, il est presque impossible de la déterminer. En dehors des indices que nous avons donnés plus haut (2), nous savons que le livre IX a été publié avant 20 ; autrement, à la conduite des ennemis des Romains, Tite-Live n'aurait pas manqué d'opposer la restitution par les Parthes des étendards enlevés à Crassus, restitution qui eut lieu cette même année. Il ne fit pas paraître la troisième décade avant 19, car, au chapitre 12 du livre XXVIII, qui fait allusion à la soumission complète de l'Espagne, il semble bien penser à la victoire d'Agrippa sur les Cantabres, qui se place en 19. Enfin, si l'on en croit Tacite, Auguste put lire les livres où il était question de Pompée. Cette assertion est confirmée par une remarque des plus anciens manuscrits des *Periochae* (« Sommaires »), d'après lesquels le livre CXXI, et, par suite, les livres suivants auraient été composés après la mort d'Auguste, qui survint en 14 après J.-C. Le livre I, ou, peut-être, la première pentade, a donc dû être publié en 26 avant J.-C., et les livres CXXI et suivants

(1) Il y en a une aussi au commencement du livre CXXI ; mais elle se rapporte à la publication et non au sujet.

(2) Voir p. 8.

après l'an 14 de l'ère chrétienne. Les autres groupes ont été livrés au public dans l'intervalle, à des dates qu'il est téméraire d'essayer de fixer. Un calcul très simple établit bien que Tite-Live a composé, avant la mort d'Auguste, en moyenne trois livres par an, chiffre porté ensuite à cinq, ce qui est très plausible, les événements, plus rapprochés, étant mieux connus de lui. Mais on ne saurait préciser davantage : car enfin Tite-Live a voyagé, il a pu être malade, sans compter que la longueur des livres varie presque du simple au double (le livre XXXII tient en 37 pages de l'édition Teubner ; il en a fallu 70 pour le livre III). Ce qui est sûr, c'est que les dates obtenues en comptant trois livres par an jusqu'en 13 après J.-C. ne sont pas en contradiction avec les indices que nous avons résumés plus haut. Qui voudra pourra faire aisément le calcul.

De cet immense ouvrage, que l'on possédait encore au VII^e siècle dans son intégrité(1), il ne nous reste que le tiers, trente-cinq livres environ, I à X et XXI-XLV. Les dix premiers livres, nous le rappelons, comprennent les origines et le commencement de l'histoire romaine, jusqu'au cens de 293 av. J.-C. Les livres XXI-XXX contiennent le récit de la seconde guerre punique. Enfin les livres XXXI-XLV, fortement mutilés, racontent les événements qui ont suivi, jusqu'au triomphe de Paul-Émile sur les Macédoniens (167 av. J.-C.) Comment se fait-il que cette œuvre capitale ait disparu dans sa plus grande partie ? La cause en est-elle, comme on l'a soutenu, dans la proscription dont Caligula avait frappé l'œuvre de Tite-Live ? Evidemment non, puisque le VII^e siècle la possédait encore tout entière. L'explication doit sans doute être cherchée dans les dimensions considérables (2) de l'ouvrage, telles, au dire de Martial, qu'une bibliothèque privée ne pouvait le contenir ; elles étaient un obstacle à ce qu'il fût souvent reproduit en entier ; elles constituaient aussi une gêne pour la lecture, étant donnée la contexture matérielle des anciens volumina. Quand les abrégiateurs eurent résumé l'ouvrage — et ils le firent de bonne heure, puisque Martial, à la fin du I^{er} siècle ou au commencement du second, nous signale déjà l'existence d'abrégés — on préféra recourir à ces sommaires, plus faciles à manier, et l'on abandonna l'original même, qui tomba peu à

(1) On ne croit plus, comme Daunon, que Guillaume de Malmesbury, au XII^e siècle, eût encore sous les yeux les dernières *Décades*.

(2) L'ouvrage de Valérius d'Antium ne comprenait que 75 livres, les *Annales Maximi* que 80, celui de Cn. Gellius qu'une centaine, la longueur de ces livres ne devant guère dépasser celle des livres de Tite-Live, étant données les dimensions des *volumina*.

peu dans l'oubli et finit par disparaître presque complètement. Ce qui est sûr, c'est que, pendant le moyen-âge, on ne paraît pas avoir connu d'autres livres que ceux que nous possédons.

Tout au moins ces abrégés, dont un certain nombre sont parvenus jusqu'à nous, nous permettent-ils de combler les lacunes dans une certaine mesure, faible, il faut en convenir. De ces extraits, les uns se bornent à telle ou telle catégorie de faits, ceux de Julius Obsequens (iv^e siècle) aux prodiges, pour les années 249 à 12 av. J.-C., ceux de Cassiodore (vi^e siècle) aux consuls. D'autres sont plus généraux. Il y en avait plusieurs formes ; nous en connaissons trois ou quatre, les unes en phrases faites, les autres en style télégraphique. Originellement, semble-t-il, les rédacteurs se bornaient à un bref résumé : parmi ceux que nous possédons (pour tous les livres, sauf, par un phénomène encore inexpliqué, pour les livres CXXXVI et CXXXVII), certains n'ont que deux lignes (CXXXVIII). Puis on ajouta des passages intéressants, comme les fragments conservés par le papyrus d'Oxyrynchus : hauts faits isolés ; anecdotes volontiers scandaleuses ; jeux ; empoisonnements ; expulsion des Chaldéens de Rome et d'Italie ; prodiges, le tout sans ordre, ou l'entretien, d'ailleurs apocryphe (1), de Scipion l'Africain avec Hannibal (livre XXXV). Aussi les *Periochae* de certains livres (XLVIII et XLIX, entre autres) remplissent-elles plusieurs pages. Naturellement ce n'est pas sans erreurs ou inexactitudes que les auteurs des *Periochae* traduisent ou résument Tite-Live. D'ailleurs toutes les différences entre l'historien et ses abrégiateurs ne s'expliquent pas simplement par négligence : certaines sont voulues et patriotiques, par exemple celle qui consiste à réduire à un les trois boisseaux d'anneaux d'or que le général carthaginois, suivant Tite-Live, envoya dans sa patrie après la bataille de Cannes.

Ajoutons quelques courtes citations chez les écrivains, notamment dans les *Histoires contre les païens*, de Paul Orose, et chez les grammairiens. Tout cela nous donne seulement comme la table des matières de l'œuvre perdue. Peut-on espérer de retrouver l'ouvrage même dans son intégrité, en tout ou en partie ? Souvent on l'a pensé. Paul Jove (2), dans sa description des Hébrides, assurait qu'Iona, une des îles, possédait un Tite-Live complet : il y avait été apporté par un petit roi écossais qui avait saccagé Rome aux côtés d'Alaric. François I^{er} demanda ces livres aux

(1) Nous aurons l'occasion d'en parler ultérieurement.

(2) Historien italien (1483-1552).

Ecossais ; ils les lui promirent et ne lui firent rien parvenir. Plus tard, on disait les *Décades* conservées tout entières, soit en latin, soit dans une version arabe, à l'Escorial, à Fez, à la Goulette. Espérances déçues aussitôt qu'éveillées. On chercha ensuite dans l'Orient. « L'an 1682, écrit Bourdelot (1), je vis à Saint-Germain des Grecs de l'île de Chio, venus pour traiter avec M. Colbert d'un Tite-Live entier, qu'ils disaient avoir dans leur île et qui avait été sauvé de l'incendie de la bibliothèque de Constantinople. On dit que le marché en avait été conclu à 60.000 livres, et qu'on avait envoyé dans l'île pour le copier, de peur que, le vaisseau qui le porterait venant à périr, la perte en fût irréparable. On ne parlait, dans ce temps-là, que du plaisir qu'auraient les gens de lettres de voir un Tite-Live entier, car le roi, disait-on, le faisait imprimer à ses frais et le donnait au public à bon marché. Mais, depuis ce temps, on n'a entendu parler ni des Grecs de Chio, ni du Tite-Live. » En ces dernières années, un Italien prétendait avoir retrouvé le manuscrit complet des *Histoires* : il fut convaincu d'imposture.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que des manuscrits, et, surtout, des palimpsestes ou des papyrus nous livrent quelque jour ce qui nous manque, soit d'ensemble, soit par fragments. En 1772, Bruns et Giovenazzi n'ont-ils pas déchiffré à la Vaticane, sous le texte des livres de Tobie, Judith, Esther et Job, une partie du livre XCI, relative à la guerre de Sertorius ? Qu'on veuille bien songer aussi que les premières éditions de Tite-Live, à la fin du xv^e siècle et au commencement du xvi^e, ne comprenaient que les première, troisième et quatrième *Décades*, encore incomplètes. Depuis, la Bibliothèque de Mayence fournit une partie des livres II et XXX, et ce qui manquait au livre XL. Simon Grynius trouva, en 1531, dans un monastère de Suisse, les livres XLI à XLV. Enfin un jésuite, le P. Hoiron, en parcourant les manuscrits de la bibliothèque de Bamberg, en rencontra un qui contenait plusieurs livres de Tite Live, entre autres la première partie des livres III et XXX, qui manquaient encore.

D'ailleurs, à l'aide des *Periochae* et des nombreux auteurs qui se sont inspirés de Tite-Live, en particulier de Florus, on a essayé de reconstituer en tout ou partie les livres perdus. La première tentative a été faite, au xvii^e siècle, par Jean Freinsheim, plus connu sous son nom latinisé de Freinshemius, et qui, en un latin imité de son auteur, a composé des *Suppléments* pour tout ce que

(1) Note sur la Bibliothèque choisie de Colomez, p. 41, édition de 1731. Nous empruntons cette citation à l'Introduction de la Collection Panckoucter.

nous n'avons plus. Moins ambitieux, d'autres travaux, sans prétendre, d'ailleurs, à reproduire le style de Tite-Live, se sont bornés à une période, telle dissertation de Strasbourg aux guerres civiles jusqu'à Pharsale, telle de Tubingue à la première guerre punique. Ces études sont intéressantes et rendent service, mais il est bien évident qu'elles ne remplacent pas l'historien latin ; d'ailleurs leurs auteurs n'y prétendent pas, sauf peut-être Freinshemius.

Quel est le sujet de cet ample ouvrage ? Tite-Live nous le dit lui-même dans la première phrase de sa *Préface* : « L'histoire de Rome depuis les origines jusqu'à son époque (*si a primordio urbis res populi Romani perscripserim*). Se borner à ce qui concerne le peuple romain est donc bien un dessein voulu et réfléchi, et non la conséquence de la fatigue qu'il semble ressentir à partir du livre XXXI, en considérant l'immensité de la tâche qu'il s'est imposée. Cependant, au début de ce livre et à plusieurs reprises (peut-être pour répondre à des critiques), il croit nécessaire de rappeler les limites qu'il s'est tracées. Au livre XXXIII (chapitre 20), il s'excuse de ne pas raconter dans le détail ce qui se passe en Carie, Mysie, etc., car, dit-il, « à peine pourrai-je suffire à rapporter ce qui constitue proprement l'histoire romaine. » Au commencement de la quatrième décade, toujours à propos des affaires d'Orient, il écrit (XLI, 25) : « Mais il ne rentre pas dans mon plan de donner l'histoire détaillée des guerres que se sont livrées les nations étrangères : celle du peuple romain n'est déjà que trop lourde pour mes forces. »

Ce plan, il s'y tient rigoureusement. Il ne raconte pas, comme Caton, les origines des cités italiennes. En ce qui concerne les nations étrangères, il ne parle d'elles que dans la mesure où leur histoire se lie étroitement à celle de Rome : c'est lui-même qui le proclame (XXXIX, 43, fin). D'ailleurs, en circonscrivant ainsi le sujet, Tite-Live ne fait qu'imiter ses prédécesseurs. Les annalistes nous parlent bien de Troie et nous racontent le voyage d'Enée à travers la Méditerranée ; mais c'est encore l'histoire de Rome qu'ils écrivent, l'histoire avant la lettre, selon l'expression de M. Jules Martha. Salluste ne fournit quelques renseignements sur les Numides, et César sur les Gauois, les Germains ou les habitants de la Grande-Bretagne, que dans la mesure où ces renseignements aident à mieux comprendre l'histoire de Rome. C'est toujours à Rome qu'on en revient. Il faudra arriver à Trogue-Pompée pour trouver une histoire générale.

Encore Tite-Live ne traite-t-il pas toutes les parties de l'histoire de Rome. Il parle rarement — et brièvement — de la constitution, des questions financières et économiques, de la

littérature. Velleius Paterculus sera le premier qui s'intéresse à l'histoire littéraire. C'est que le but de Tite-Live, il nous l'expose encore lui-même dans sa Préface, est d'étudier « la vie et les mœurs à Rome, les hommes (1) et les moyens qui ont contribué, dans la paix comme dans la guerre, à établir et à étendre notre empire ». Ce programme suppose avant tout le récit des guerres, y compris ce qui les prépare et les négociations qui les terminent ; l'histoire intérieure n'intervient guère que dans la mesure où elle exerce une influence sur les opérations. C'est dire que celles-ci forment pour ainsi dire le noyau de l'œuvre, autour duquel se groupe tout le reste, à titre de préliminaire, d'explication ou de conclusion.

Pour présenter ces faits, il a cru devoir adopter la forme annalistique, toujours suivie jusque-là par les annalistes ou historiens, sauf Caton, Sempronius Asellio et Salluste. Il s'y attache très strictement : jamais, comme le fera quelquefois Tacite, resté fidèle, lui aussi, à la division par années, il n'essaiera de grouper les faits de même nature appartenant à plusieurs années. Le récit de chaque année forme chez lui un tout distinct, où il fait entrer successivement les événements de tout genre qui se sont déroulés pendant ces douze mois.

Ce sujet, ainsi délimité et enfermé dans ce cadre, comment Tite-Live l'a-t-il traité ? Comment a-t-il étudié les faits ? Comment les a-t-il interprétés ? Comment les a-t-il exposés ? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre sans connaître les influences qui ont agi sur notre historien. Nous les chercherons en appliquant la méthode de Taine : il est bien naturel de le faire ici, dût-on trouver d'ailleurs notre application incomplète.

(A suivre).

(1) Cf. Cicéron, de *Finibus*, 5, 52, à propos de l'histoire : « Pourquoi voulons-nous connaître les noms de ceux qui ont joué un rôle, leurs parents, leur patron et maints autres détails qui ne servent à rien du tout ? »

Géographie commerciale et industrielle

par Henri HAUSER,

Professeur à la Sorbonne.

(Cours professé au Conservatoire national des Arts et Métiers.)

La situation économique mondiale.

Dans le cycle triennal où s'ordonne le cours dit de Géographie commerciale et industrielle, nous arrivons à la troisième année. Après avoir étudié d'abord la localisation des principales denrées et matières et des grandes industries, nous avons consacré une seconde année par moitié aux phénomènes de circulation, par moitié à la géographie économique de la France et de son empire. Nous en venons maintenant aux principales puissances économiques. Je dis : principales, parce qu'il nous serait impossible, en quarante leçons, de passer en revue tous les Etats, sans risquer de tomber dans de sèches nomenclatures de marchandises et dans des statistiques fastidieuses, parce que nulle explication ne les rendrait vivantes. Nous avons donc dû choisir : d'abord quelques très grandes puissances : Empire britannique, Etats-Unis, Allemagne, Japon, qui forment la section immuable du cours et reviennent forcément tous les trois ans ; puis un autre groupe d'Etats, interchangeables pour ainsi dire. De même qu'au Conseil de la S. D. N. il y a des sièges permanents et des sièges temporaires, certains Etats, comme ceux de la Scandinavie et de l'Amérique du Sud, figureront à ce programme cette année, qui n'y figuraient point il y a trois ans ou il y a six ans. D'autres disparaîtront momentanément.

I

La géographie économique, disons-le tout de suite, est une science très décevante, parce que l'objet s'en modifie sans cesse, qu'il est dans un perpétuel devenir. Les formules sur lesquelles nous avons vécu lorsque nous étions étudiants ont cessé d'être vraies : l'Angleterre, nous enseignait-on, est une île, bloc de fer et de houille ; or la Grande-Bretagne a, pratiquement, à peu près cessé d'être une île ; elle doit importer du fer de Scandinavie,

d'Espagne, d'Algérie ; elle a perdu, pour bien des raisons, la royauté du charbon. La France acheteuse de matières et de produits lourds, vendeuse de produits de luxe, c'est une image qui ne correspond plus à la réalité depuis qu'elle est devenue exportatrice de minerai de fer et de potasse, et de produits métallurgiques. Le temps n'est plus où les Etats-Unis envoyaient à peu près exclusivement à l'Europe des céréales et du saindoux.

Mais ce n'est pas seulement durant une vie d'homme, c'est très vite, c'est sous nos yeux que se modifie la carte économique du monde. Je dirai même que la difficulté que les cartographes éprouvent à dresser des cartes et à confectionner des atlas de géographie économique tient à ce que, nécessairement, ils sont toujours en retard sur la réalité. Qu'ils essaient, par des signes ou des couleurs, de rendre sensibles à l'œil la puissance économique des divers Etats, leurs principales richesses, leurs relations réciproques ; si peu de temps que demandent le dessin, la gravure, le report sur cuivre ou sur zinc, le coloriage, le tirage, l'édition de leurs cartes, elles sont fausses quand elles paraissent.

Ce cours revient tous les trois ans : tous les trois ans il a besoin d'être révisé, et non pas seulement d'être soumis à de simples corrections statistiques. Il y a trois ans, on pouvait seulement apercevoir les premières fêlures dans le splendide édifice de la « prospérité » américaine, et il était permis de pronostiquer que cette crise, comme les crises antérieures qui ont atteint les Etats-Unis, serait de courte durée. Il y a trois ans, l'Angleterre maintenait encore sur le monde sa primauté financière ; elle était encore, tout compte fait, la patrie du libre-échange ; l'Empire britannique était encore, économiquement aussi bien que politiquement, un simple nom, et nul ne savait quelles réalités ce mot pourrait couvrir un jour, quelle serait, dans l'union future qui apparaissait comme possible, la part respective de la vieille Angleterre et des Dominions ; les forces centrifuges semblaient, à cette date récente, moins fortes que l'attraction séculaire exercée par la Cité de Londres sur ce qu'on appelait déjà la communauté des nations britanniques. Il suffit de songer à la conférence d'Ottawa, qui sera la légalité anglaise de demain, pour mesurer l'importance du bouleversement qui s'est accompli. Il y a trois ans la Russie des Soviets s'essayait à peine au plan quinquennal...

Nous ne multiplierons pas ces exemples. Il nous suffira de dire que, pour faire le point, ce n'est plus assez de comparer le monde actuel au monde d'avant-guerre, ni même aux années qui ont suivi le rétablissement de la paix. Il nous faut prendre nos termes de comparaison plus près de nous, très près, pour essayer de saisir

la réalité mouvante. Et c'est alors que nous rencontrons ce fait de la *crise*. Je voudrais, comme géographe, ne pas m'en préoccuper, laisser ce thème aux économistes et aux politiques. Mais tout le système des échanges, les relations commerciales de peuple à peuple, l'étude des débouchés, l'organisation même des industries, bref tous les phénomènes économiques qui peuvent s'inscrire sur la carte sont brutalement modifiés par la crise.

Il est vain, du point de vue géographique, de se demander si cette crise est, en son essence, une crise de surproduction ou de sous-consommation. Assurément, s'il y a trop de chaussures dans les immenses usines du Massachusets ou de la Tchéco-Slovaquie, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas, de par le monde, des millions de pieds nus, et qui ne demanderaient qu'à être chaussés. Quand on brûle au Brésil des tonnes de café, quand les pêcheurs bretons rejettent à la mer des myriades de sardines, quand ailleurs on brûle des meules de blé ou de maïs, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas assez de mangeurs de pain ou de poisson, de buveurs de café. C'est un des paradoxes tragiques de la crise actuelle que cette coexistence des agricultures et des industries qui ne peuvent pas vendre et des masses insuffisamment nourries, insuffisamment vêtues, qui ne peuvent pas acheter. Paradoxe qui a été résumé dans un raccourci saisissant par le Président de la Fédération américaine du travail : « On crève de faim devant des greniers pleins à rompre. »

Mais encore une fois ce sont là des problèmes qui dépassent l'horizon du géographe. Lui ne peut que constater les faits et leur répartition à la surface de la terre. Que la crise tienne à une accélération trop rapide du rendement dans l'outillage industriel ou à une incapacité d'acquisition des masses consommatrices, le résultat brut est le même : il y a trop de charbon sur le carreau de la mine, trop de diamants et de perles dans les ateliers d'Amsterdam et d'Anvers, trop de cotonnades dans les magasins de Manchester et de Mulhouse, trop de lainages à Bradford et à Roubaix. Trop de stocks, et à ces stocks invendus s'ajoutent chaque année des productions nouvelles.

II

Comment le pur géographe peut-il se représenter ces phénomènes ?

Un statisticien américain faisait hier les calculs suivants, qu'il ne faut accepter que sous bénéfice d'inventaire, comme toute statistique qui veut être trop précise. Mais acceptons-la, pour

avoir une idée des ordres de grandeur de ces chiffres, les chances d'erreur devant être sensiblement les mêmes pour diverses époques.

Donc, M. Roorbach (*Foreign Affairs*, octobre 1932) évalue le total du commerce entre les divers Etats du monde il y a cent ans à 2 milliards de dollars, ce qui aurait alors donné, affirme-t-il, 2 dollars 34 par tête d'habitant. En 1900, il fallait dire 20 milliards, soit le décuple, et, la population du globe s'étant accrue, 13 dollars par tête. Le premier chiffre double de 1900 à 1914, où l'on atteint 40 milliards, avec 24,50. Ce mouvement continue à s'accélérer après la guerre, avec 67 milliards au total, et 35 par tête. C'est l'apogée de la prospérité — le moment où seuls quelques observateurs perspicaces et peu écoutés annonçaient la tempête.

Puis le mouvement s'arrête brusquement. Il est fâcheux qu'on ne nous fournisse pas, pour 1931, des chiffres comparables à ceux de 1929. Mais, si nous considérons la principale des puissances exportatrices, à savoir les Etats-Unis, nous constatons que l'exportation de 1931 représente en valeur moins de la moitié de celle de 1929 ; il est vrai qu'il faut tenir compte de la baisse des prix, la chute ayant été moins brutale en ce qui regarde les poids. Si nous poussons jusqu'au premier trimestre de 1932, nous voyons que les Etats-Unis ont exporté 35 % de moins que dans la période correspondante de 1931, 60 % de moins que la moyenne des premiers trimestres dans les cinq dernières années.

« Aucun grand pays commercial, conclut notre auteur, n'a subi une si grande chute de son commerce extérieur. » Mais d'autres ont été cruellement atteints. Dans son beau livre sur *La crise britannique au XX^e siècle*, M. Siegfried nous apprend que si nous représentons par 100 les exportations britanniques en 1913, après être tombées à l'indice 71 en 1920, à 50 en 1921, elles remontent péniblement à 79 en 1927, à 82 en 1929. Ce qui est plus grave encore, et plus symptomatique, la part britannique dans le total de l'exportation mondiale est tombée, de 1913 à 1928, de près de 14 à un peu plus de 11 %.

Mais si nous considérons l'ensemble de l'Europe, cette décroissance relative est encore plus sensible. En 1913, la part de l'Europe dans l'ensemble des exportations mondiales était de près de 51 % (50,9) ; elle était en 1927 de moins de 45 (44,8), en 1928 de 46. Pour les importations, cette part est tombée de 57,9 à 53,5. Voilà pourquoi on peut parler de « déclin de l'Europe ». N'est-ce pas un symptôme grave que de 1913 à 1928 la part de la production agricole européenne ait décliné, en ce qui touche les denrées végétales, de 30,8 % à 26,7 ; si elle est restée à peu près

stationnaire pour les viandes (de 35,1 à 34,3), le fléchissement est notable pour les produits oléagineux (de 18,3 à 15,7). Pour la production des matières, elle paraît ne pas avoir perdu sa place parce qu'aux anciennes matières textiles est venue s'en ajouter une nouvelle : la soie artificielle.

Il y a donc deux phénomènes concomitants : 1^o une baisse absolue, catastrophique, du commerce mondial, par suite de l'agriculture, des industries extractives, des industries de consommation qui fournissent des aliments à ce trafic ; 2^o une baisse relative de la part prise à ce trafic, je ne dirai pas par l'Europe, car cette expression n'a guère de sens pour le géographe, mais par les pays de vieille civilisation industrielle, à savoir l'Europe occidentale, une partie de l'Europe centrale, et les Etats-Unis.

C'est ce dernier phénomène qui relève surtout de la géographie économique.

Autrefois — j'entends avant la fin du siècle dernier, disons entre 1880 et 1890, — on pouvait se représenter ainsi la carte économique du globe :

D'un côté les *vieux pays*, ceux dans lesquels s'était réalisée depuis longtemps la révolution industrielle ; pays de population dense, surtout accumulée dans les villes, pays d'agriculture perfectionnée et d'industrie à haute production ; de l'autre, les *pays neufs*, espaces encore vides, qui semblaient voués à l'agriculture extensive et aux industries extractives, avec quelques industries transformatrices élaborant tout au plus des produits semi-ouverts. En ce temps, décrivant la structure économique de l'Empire britannique, un observateur aussi perspicace que Victor Bérard pouvait opposer l'*usine* anglaise aux *fermes* canadienne, australienne, néo-zélandaise, etc. Et ce qui était vrai de l'Empire, de la mère-patrie et de ses dominions, l'était de l'ensemble des vieux pays européens et de l'ensemble des pays d'outre-mer, usines d'un côté, fermes de l'autre. La révolution industrielle avait créé chez les premiers une demande de denrées alimentaires et de matières brutes très supérieure aux possibilités régionales ; car il y avait longtemps que la laine anglaise, flamande, berrichonne ou saxonne, que les cocons des Cévennes ou de la Lombardie ne suffisaient plus aux métiers anglais, belges, français, suisses, allemands, italiens. D'autre part, la machine produisant suivant un rythme accéléré, il fallait à ces vieux pays des marchés consommateurs plus vastes que le marché local, et constamment en voie d'accroissement. En ce temps, par exemple, on aurait pu, dans un almanach illustré, représenter de la façon suivante le trafic maritime de l'Atlantique : à l'aller (*westbound*,

comme disent les Américains) des machines, agricoles et autres, des étoffes, des vêtements confectionnés, des produits de luxe ou tout au moins d'une haute valeur spécifique ; au retour, des denrées en masses, grains, viandes et graisses, et des matières lourdes, minerais, balles de laine, de coton ou de tabac.

Or qu'est-il arrivé, dès avant la guerre ?

D'abord la diffusion dans les pays neufs des méthodes agricoles et industrielles des vieux pays. Ceux-ci ont perdu leur *monopole technique*. Ce sont, d'abord, des ingénieurs et des machines britanniques qui sont allés remplacer dans l'Inde, au Japon, l'ancienne filature et l'ancien tissage par les procédés mécaniques. Puis les Hindous et les Japonais, à l'école de l'Europe, sont devenus à leur tour des ingénieurs, des directeurs d'usine, des capitaines d'industrie. Nous aurons à conter ce drame en plusieurs actes : comment le Lancashire a, d'abord, utilisé le coton de l'Inde et vendu des cotonnades aux Hindous ; comment ensuite il a cru avantageux de créer des manufactures anglaises de coton dans l'Inde ; comment les Hindous les ont imités, puis comment la cotonnade hindoue a d'abord enlevé aux gens de Manchester le marché indien, puis — cinquième acte — fait concurrence à la cotonnade anglaise sur les marchés où celle-ci était souveraine.

De même, les agronomes de l'Amérique du Nord ont, depuis la guerre, éduqué l'agriculteur argentin et brésilien, se créant ainsi des rivaux. De même le Brésil a cessé d'être un marché pour la chaussure yankee depuis que des fabriques de chaussures vankees sont venues s'installer chez lui.

Les progrès techniques, en rendant plus lâche le lien qui attachait telle industrie à tel sol ou à tel climat, a supprimé, ou à peu près, les *monopoles géographiques*. Les pays gros producteurs de charbon riche et d'antracite, Angleterre, Etats-Unis de l'Est, Allemagne westphalienne, ne tiennent plus dans leur dépendance les pays à industrie moins favorisée, parce que ceux-ci ont appris à utiliser le charbon pauvre ou d'autres sources d'énergie : pétrole (particulièrement dans les moteurs à combustion interne), force hydraulique. La fabrication des colorants synthétiques a fait disparaître le monopole des pays qui possédaient des matières tinctoriales rares, de même que la soie artificielle a ébranlé la fortune des vieilles capitales de la soie. Plus typique est l'histoire des nitrates : avant la guerre, c'est le Chili qui est le maître du marché du salpêtre et son plus gros client est l'Allemagne ; les grands voiliers à cinq mâts portent vers Hambourg la poussière blanche ; aujourd'hui le Chili se débat, dans une crise

dont on ne voit pas l'issue ; quant à l'Allemagne, non seulement elle n'achète plus de salpêtre chilien, mais elle devient le plus gros exportateur de nitrate synthétique. Il y a là un cas très net de renversement d'un monopole géographique.

Il est à peine besoin d'insister sur le rôle de stimulant joué dans ces transformations par la guerre. Les pays en état de blocus ont fait ce qu'avait fait l'Empire napoléonien cent ans plus tôt. Manquant d'un certain nombre de matières ou de produits essentiels, ils ont fait appel aux chimistes, ils ont recherché les succédanés, les *Ersatz*. Mais tous les pays sauf les Etats-Unis, tous, même les neutres, se sont trouvés plus ou moins en état de blocus. L'accroissement de la demande et la hausse des prix n'ont pas seulement favorisé l'essor du tissage japonais, indien, chinois, l'essor du tissage sud-américain, la naissance d'une métallurgie aux Indes et en Australie. Même dans les pays anciennement industrialisés, d'immenses usines sont sorties du sol avec un outillage perfectionné, d'une capacité de rendement considérablement accrue. Ces usines, faites pour la guerre, n'ont pas été détruites à l'heure de la démobilisation ; elles ont continué à travailler pour les œuvres de paix : celles qui faisaient des explosifs ou des gaz ont fait des couleurs, celles qui fabriquaient des tanks ont fait des tracteurs, des moissonneuses, des autos, accroissant démesurément la production.

Notez que lorsque les régions dévastées sont peu à peu revenues à la vie, c'est avec un équipement tout battant neuf, très supérieur à celui d'avant-guerre.

III

Après la paix enfin sont nés de nouveaux Etats. Il y a aujourd'hui 26 Etats en Europe. Mais un Etat, dans l'âge actuel, est aussi une entité économique et les frontières sont aussi des barrières douanières. Or la ligne des frontières, en Europe, s'est accrue de 11.000 kilomètres, plus du quart du tour de la terre. De grands marchés ont été morcelés.

Un parlementaire anglais, il y a deux ou trois ans, promenait à travers le monde une carte sur laquelle les frontières des Etats étaient représentées par des murailles de carton, soi-disant proportionnelles à l'élévation moyenne des tarifs douaniers dans chaque pays. J'aurais bien des réserves à faire tant sur l'exactitude de cette carte que sur les causes qui ont amené, partout, l'élévation des barrières. Je dirai seulement qu'après la paix, tous les Etats, et surtout les Etats jeunes, ont obéi à une véritable obsession : assurer leur indépendance économique, non pas seule-

ment pour les produits indispensables à la défense nationale, mais pour tous les produits, parce que l'indépendance économique est apparue comme la condition de l'indépendance politique. De là non seulement une exaspération du protectionnisme, mais le désir de vivre sur ses propres ressources, de se suffire à soi-même : c'est ce que l'on appelle l'*autarkie* (et non pas autarchie) (1).

On se mit non seulement à chanter l'hymne universel à la production, mais à créer des usines de tout genre, sans considération du pouvoir de consommation du pays lui-même ou du monde dans son ensemble. Les usines complémentaires se dédoublèrent. Les filatures tchèques de coton, qui travaillaient naguère pour les tissages autrichiens, voulurent s'adjoindre des tissages tchèques ; et les tissages autrichiens voulurent acheter leurs fils à des filatures autrichiennes. Trop de fils, trop de pièces de coton qu'il fallut, des deux côtés, protéger par des tarifs de plus en plus élevés, puis par des contingentements ou autres restrictions plus ou moins avouées.

La hausse des tarifs était encore accélérée par les besoins financiers des Etats appauvris et endettés, le désir de se procurer des devises en exportant beaucoup, et de garder leur or en important peu. Le vieux Caton disait que le père de famille doit vendre toujours, acheter jamais. Cette philosophie de propriétaire rural devient celle des Etats grands et petits, jusques et y compris l'Angleterre : « Produire tout, écrit Roorbach, exporter beaucoup, ne rien acheter ». Au reste les dettes rendaient les Etats incapables d'acheter, sauf en recourant à l'emprunt. Mais le flot des emprunts cessa de couler en 1929-1930. Le robinet américain, d'où sortait surtout ce flot, s'était fermé brusquement.

Voilà donc le spectacle que nous avons sous les yeux : un monde où s'est effacée la distinction entre pays neufs et pays vieux, entre pays agricoles et pays industriels, entre terres européennes et terres d'outre-mer ; un monde hérissé de barrières douanières à l'abri desquelles essaient de vivre des industries dont la capacité de production s'est accrue bien au delà, je ne dirai pas des besoins réels, mais de la capacité de consommation actuelle de l'humanité. Il n'est pas étonnant que la carte économique de la planète soit bouleversée de fond en comble.

(1) *Autarkie* = se suffire à soi-même ; *autarchie*, se gouverner soi-même.

Défense et illustration de la littérature ⁽¹⁾

par J. HANKISS.

Professeur à l'Université de Debrecen.

I

I. — INTRODUCTION

Ce n'est pas se piquer d'originalité que de voir, dans ce qu'on appelle l'histoire littéraire, un faisceau de disciplines hétérogènes. La plupart des méthodes qu'elle implique et qui sont souvent diamétralement opposées les unes aux autres, ne s'excluent, pourtant, qu'exceptionnellement. De loin, elles menacent d'entrer en collision ; de près, elles se trouvent engagées dans des voies différentes : elles évitent, sans savoir pourquoi, l'accident qu'elles avaient prévu et qui aurait dû détruire l'une d'elles en faveur de l'autre, définitivement victorieuse. Si l'historisme et le formalisme ne viennent pas à bout de s'exterminer réciproquement ; si la « Geistesgeschichte » et la méthode comparée sortent vivantes d'un combat sans trêve, c'est qu'au fond il y a de la place pour chacune de ces méthodes dans le domaine si vaste de la « science de la littérature ». Il y coexiste des parcelles consacrées exclusivement à l'histoire, des champs où voisinent l'esthétique et la philosophie, mais il n'y a point de frontière rigoureusement gardée du côté du domaine de l'art, et la critique elle-même qui se déguise si souvent d'un costume pseudo-scientifique et tient lieu d'examen moins personnel de la littérature aux yeux des profanes, la critique dis-je, elle-même, est une œuvre d'art plutôt qu'une étude de l'œuvre d'art. Inutile de multiplier les exemples. La science de la littérature est l'alliance plus ou moins naturelle d'un nombre considérable de disciplines qui n'ont de commun que leur objet direct ou indirect : la littérature. Elle ressemble par là, toute proportion gardée, à la « phi-

(1) Leçons professées à la Sorbonne.

lologie classique », réceptacle on ne peut plus hospitalier des disciplines les plus diverses : grammaire, histoire littéraire, archéologie, histoire des cultes et des beaux-arts, etc.

Cette complexité, qui est comme le symbole de celle de la littérature elle-même, empêche les profanes (et même quelquefois certains spécialistes) de saisir d'emblée les buts et les méthodes de l'histoire littéraire et devient par là une des causes du discrédit où elle est tombée dans l'esprit d'un public habitué à la clarté et à la simplicité des tendances et des règles des sciences physiques et naturelles. On a souvent dit que l'homme moyen de nos jours manque de patience et qu'il n'aime que ce qui est court, sommaire, transparent. « Il a tort, il lui faut se débarrasser d'une mauvaise habitude », répliquons-nous, mais il faut reconnaître, quoi que nous en ayons, que la façon dont certains manuels et articles critiques de journaux se mêlent d'exposer l'histoire littéraire n'est pas heureusement choisie pour donner aux sceptiques une bonne opinion du caractère scientifique de la discipline des lettres.

La méfiance et le dédain du caractère scientifique de ces travaux ont d'autres causes encore dont voici la plus significative. L'histoire et la critique littéraires ont occupé l'humanité dès une époque où la plupart des sciences aujourd'hui en vogue n'existaient pas. Depuis Aristote — et il est loin d'être le premier chaînon ! — la littérature fait l'objet de discussions plus ou moins sérieuses, de recherches plus ou moins systématiques, et cela non seulement à huis clos, dans les milieux professionnels, mais aussi sur les places publiques, dans les salons, partout où les hommes subissent l'action de l'atmosphère littéraire qui les enveloppe et les pénètre. On aime l'étude de la littérature, on ne saurait s'en passer. Mais à mesure qu'on se familiarise avec elle et que la critique se *laïcise*, les profanes se croient relevés du respect dû à un culte ou à une science dont le sanctuaire n'est accessible qu'aux seuls initiés.

Une « défense et illustration de l'histoire littéraire » est donc nécessaire. Elle le serait même si le savant enfermé dans sa tour d'ivoire ne reconnaissait pas l'importance du public, de la voix du « peuple ». Nous venons de montrer que le public n'est désorienté que parce que les spécialistes eux-mêmes n'ont pas fini et ne finiront peut-être jamais de planter leurs poteaux et d'établir des voies parallèles ou convergentes au lieu d'un réseau confus de croisements illogiques et troublants. Quand certaines voix les accusent de n'être que les parasites du festin de l'art, ils doivent renouveler leurs lettres patentes et montrer

les liens qui rattachent la *vie humaine* à la littérature et à l'étude de la littérature. L'histoire littéraire ne saurait plus se contenter d'être l'histoire des grands écrivains : elle doit aussi être celle des *lecteurs* moyens.

La jouissance que nous cause une lecture et l'appréciation qu'elle nous inspire ne sont jamais l'œuvre d'un facteur unique, le résultat de l'application d'une norme esthétique ; elles sont dues plutôt à la coopération plus ou moins obscure des facteurs les plus divers qui varient selon l'époque, selon le genre littéraire et, surtout, selon l'individu en question. Nous nous bornerons à en indiquer quelques-uns, à titre d'exemples. Le caractère complexe de la jouissance littéraire entraîne la complexité fondamentale du jugement littéraire.

1° Nous sommes enchantés de retrouver dans l'ouvrage littéraire le tableau plus ou moins fidèle de la vie. C'est une espèce de satisfaction inspirée par la curiosité contentée et par le fait que l'homme peut « créer » à l'instar de la nature. Plus loin, nous soumettrons à un examen un peu plus détaillé l'importance accordée à cette « imitation de la réalité ». Il suffira ici de répéter ce que les penseurs n'ont jamais cessé de constater : que l'homme trouve un puissant aiguillon dans la curiosité éternelle, dépourvue de but visible et pratique, si on n'admet pas l'axiome raisonnable que tout mouvement instinctif se dirige vers quelque but caché, mais important, et que l'existence de la faim et de la soif suppose la possibilité et l'utilité de la nourriture. Toute œuvre littéraire doit payer son tribut à la curiosité ; par conséquent, toute œuvre littéraire est alliée, parente ou voisine de la recherche scientifique. Quant à l'instinct de la *création* littéraire, il se communique au lecteur et détermine sa collaboration à l'œuvre.

2° Notre satisfaction plutôt intellectuelle est appuyée sur les sensations et impressions agréables causées par la beauté des détails, par l'habileté technique, etc., facteurs artistiques inhérents à toute expression.

3° Notre jugement est souvent séduit par l'intervention d'un facteur sentimental, *dynamique* qui nous fait goûter profondément les impressions fortes, intenses : la comédie larmoyante, le roman passionnel ou policier, le Grand-Guignol en profitent. La pratique et, en partie, la doctrine romantique se caractérisent par un véritable culte de l'intensité.

4° L'œuvre littéraire a l'énorme avantage de briser devant notre âme les barrières du temps et de l'espace, que notre corps est obligé de respecter. La littérature exotique nous transporte

en des régions lointaines, inaccessibles à notre existence d'ici-bas ; la littérature historique préfère tromper le temps et nous transporter dans le passé, que nous ne saurions connaître « subjectivement » qu'à l'aide de notre imagination. Le « moi » de l'enfant ou de l'homme primitif sombre souvent dans la lecture qu'ils prennent au sérieux (1). Beaucoup de nos lectures nous attirent par le milieu d'adoption qu'elles nous rendent accessibles, voire même par le milieu « quotidien », trop misérable ou trop médiocre, dont elles savent nous *distraindre*. L'instinct de la création artistique se sert souvent de la promesse de l'immortalité ; et c'est une espèce d'immortalité, de triomphe sur la matière que l'instinct de la jouissance par la lecture.

M. Herbert Cysarz, un des chefs les plus en vue de la « Geistesgeschichte », déclare que, pour lui et les siens, l'art n'est pas une profession ni une façon de vivre et de penser, mais une *fonction primordiale* et une force universelle qui participe à toute activité tant soit peu différenciée de l'âme (2).

L'art est une *délivrance* (3), un *asile* (4), une vengeance qui soulage. Un des protagonistes du *Phénix* de M. Maurice Rostand, l'acteur Spérés s'écrie avec orgueil (5) :

L'art dépasse la vie, puisqu'il nous venge d'elle.

C'est la même velléité, vue d'un angle un peu plus aigu. M. André Berge parle en des termes aussi éloquents que justes du « vaste désir d'évasion qui imprègne toute sensibilité d'aujourd'hui » (6). En déroulant un large tableau de l'homme moderne assoiffé d'un « grand acte libérateur », il a caractérisé l'homme de tous les temps. Désir de puissance, désir d'immortalité, désir

(1) Le mot *intéressant* a, en français, outre sa signification courante (digne d'intérêt, d'attention), un autre sens, moral et sentimental (digne de sympathie). Les héros de roman qui parviennent à nous intéresser par leurs faits et gestes, et avec lesquels nous nous identifions *par intérim*, dirigent à leur gré nos sympathies et antipathies. Nous lisons dans « *Le Pour et le Contre* » (t. XVII, p. 51) : Les aventures qu'on décrit dans la nouvelle « doivent être intriguées et ménagées de telle manière que le Lecteur s'intéresse en faveur de la personne qui en fait le principal sujet, sache mauvais gré à ceux qui lui suscitent des traverses et ait de l'impatience de le voir heureusement sortir d'embarras »...

(2) *Literaturgeschichte als Geisteswissenschaft*.

(3) F. Baldensperger : *La Littérature, moyen de délivrance*. Revue de litt. comparée, 1931.

(4) Rappelons-nous l'attitude de Th. Gautier, confiné dans son atelier de ciseleur comme Goethe dans son « Divan occidental ».

(5) Acte premier, scène 10.

(6) *L'Esprit de la littérature moderne*, Paris, Perrin, 1930.

d'évasion : voilà les facettes d'un même diamant. Le plaisir qu'on prend à *comprendre* des hommes, des âges, des climats, des écrivains, qui remplit de fierté les détenteurs du record de « congénialité », se range sous la même rubrique, en même temps que sous celle de la jouissance intellectuelle. Bourget surtout aime à disséquer les âmes coupables du « grand péché intellectuel », de la « volupté de l'intelligence ». « Des milliers de générations ont souffert, ont pleuré, ont lutté, se sont exterminées pour la joie de ce petit frisson que vous donne votre pensée (1) » Ils sacrifient tout « à ce petit frisson, à ce spasme cérébral que vous procure la compréhension » (2).

Nous nous contenterons pour le moment d'une conclusion plus modeste. Tous ces facteurs prouvent dès maintenant que la littérature n'est pas un « art » bien délimité, réglé par un code précis, mais qu'elle correspond, sous des formes multiples, à un faisceau de velléités essentielles de l'homme qu'il ne dépend pas de lui de supprimer, de reléguer à l'arrière-plan, de traiter de luxe spirituel¹.

*
* *

Quiconque veut mettre la Littérature à l'abri de toute dépréciation de valeur, doit commencer par protester contre l'idée généralement admise d'un art littéraire nettement différent de la « réalité » qu'il imite, qu'il reflète ou qu'il renie selon le bon plaisir de l'artiste qui contemple la vie de dehors ou du haut du Parnasse. Vie et Littérature ne sont pas deux domaines essentiellement différents, deux nations se faisant mutuellement l'honneur d'une visite, mais séparées l'une de l'autre par la muraille de Chine qui distingue le « réel » d'avec le « factice ». On doit se rendre compte de ce que, si la vie vécue ou observée peut devenir un facteur de l'œuvre littéraire, en revanche, il n'y a pas de vie vécue ni d'observation personnelle sans l'intervention de la littérature (3). L'homme vit dans la littérature comme le

(1) *Cosmopolis*, épilogue.

(2) Citons parmi les instincts ou sentiments qui sont à la base de la jouissance littéraire et de l'adhésion du lecteur à la littérature : le désir du changement (du mouvement, de la nouveauté) et son pendant : le charme de l'habitude, le culte de la durée et de la continuité (cf. le chapitre VI de *Bruques-1 -Morte*, de G. Rodenbach), etc.

(3) Rappelons quelques pages du magistral livre de M. Baldensperger : « Ne devrait-on pas observer que la vie courante des civilisés, fussent-ils les plus éloignés de toute littérature, est redevable, à sa manière, de son aisance et de sa souplesse aux *expressions* créées, par des nécessités esthétiques, par

poisson dans l'eau. Le poisson ne sait pas ce qu'il doit à l'eau, puisque l'eau est en lui aussi bien qu'autour de lui. Et si on le sort de l'eau et que l'eau le quitte, il cesse de vivre. Qui sait jusqu'à quel point l'homme vit dans la littérature, son ambiance naturelle ? Lorsque de ce point de vue on en commence l'étude, on s'y installe, on s'y assoit comme dans un bain qui promet du plaisir. Insensiblement l'eau monte et on se trouve submergé comme par l'océan. Bientôt on ne se débat plus, on ne craint plus de se noyer : la littérature c'est bien l'élément vital, et il n'y a pas de laboratoire, il n'y a pas d'analyse qui puisse en séparer l'existence de l'homme (1).

II. — LA CRISE DU RÉALISME.

Les rapports de la Réalité et de la Littérature : voilà des sentiers battus s'il en fut jamais. Quand on se borne aux cinquante dernières années, on assiste aux efforts désespérés et candides à la fois d'un naturalisme s'acharnant à étreindre la réalité pure ; et l'on écoute avec indulgence plutôt qu'avec une vraie conviction l'anathème lancé par les symbolistes contre cette même réalité. C'est au nom de ces rapports vus sous un jour aussi brutal que faux qu'auteurs, lecteurs et critiques naturalistes ont été jusqu'à nier l'autonomie de la littérature et à renoncer à elle pour embrasser le fantôme d'ambitions scientifiques.

Par conséquent, c'est le fameux problème du réalisme qu'il convient de réviser tout d'abord. Rien de moins simple, en effet, que ces rapports entre le « modèle » réel et son « image » littéraire. Cependant quand le romancier décrit une montagne, il ne saurait refouler ses souvenirs littéraires de montagnes *lues*,

des écrivains ? Manzoni affirmait que bien des gens n'auraient pas l'idée d'être amoureux, s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour », etc. Je crois qu'il sera nécessaire d'aller un peu plus loin et de ne point distinguer, à ce point de vue, l'homme primitif de l'homme cultivé : chacun d'eux respire un air littéraire ; il n'y a de différence que dans la capacité des poumons et dans la délicatesse de l'odorat. — L'abbé Prévost, qui s'y connaît, a tracé ces lignes on ne peut plus judicieuses : « Un Sçavant qui seroit renfermé du matin au soir avec ses Livres... n'auroit point le tems d'être malheureux, s'il ne pouvoit l'être que par lui-même. Mais les passions d'autrui sont aussi souvent que les nôtres un obstacle à notre bonheur ; et peut-être n'est-il point de condition dans la vie qui fasse naître plus d'occasions d'exciter les passions d'autrui que celles des Gens de Lettres. » (*Le Pour et le Contre*, t. III, p. 54 et suiv., nombre XXXIII.)

(1) Nous ne disons pas pour cela avec Mallarmé : « La vie n'existe que pour aboutir à un livre. » L'importance vitale de la littérature ne saurait être démontrée dans une atmosphère hostile à la vie.

et il peut arriver que ce soit une de celles-ci qui lui semble, à distance, la plus réelle, la plus vécue. Ce n'est pas d'une « influence littéraire » qu'il s'agit, mais plutôt d'une confusion très réelle et fort naturelle d'impressions livresques et d'impressions vécues, ayant pour conséquence finale l'homogénéité absolue de souvenirs d'origines diverses (1). Jules Renard a tort de se moquer de son Écornifleur qui se prépare à un séjour en mer en lisant un certain nombre de passages célèbres relatifs à la beauté de la mer. Les splendeurs de la nature ne nous seront jamais accessibles *directement* ; force nous est d'utiliser les ponts et chaussées que la littérature de tous les âges a construits pour nous. Les sentiments de bien-être et de délivrance sur lesquels se base, physiquement, le sentiment de la nature, n'auraient jamais suffi, sans les Rousseau, les Lamartine, les Petöfi, pour donner à l'homme la notion des délices de la nature (2).

C'est la littérature qui nous révèle la nature et qui nous fournit une série de moyens plus ou moins ingénieux pour exciter et pour varier notre plaisir. C'est enveloppés et pénétrés de littérature que les objets et les idées se présentent à l'homme même peu cultivé.

Et pourtant l'homme tient à la « vraisemblance » de ses lectures, et ne se rend pas compte que, lorsqu'on se propose d'établir si un fait littéraire est vraisemblable ou non, on se borne à lui chercher un pendant dans l'expérience personnelle (critérium

(1) « Entendez, dit G. Duhamel dans la *Confession de minuit* (chapitre II), que j'ai très peu de souvenirs absolument personnels. A part cela, ma mère m'a raconté quatre ou cinq cents fois certaines histoires de mon père, en sorte que ces histoires font partie intégrante de ma mémoire, et je dois accomplir un réel effort pour distinguer ces souvenirs-là de mes souvenirs à moi. » Et Champfleury, le précurseur des grands réalistes : « Ce que je vois, entre dans ma tête, descend dans ma plume et devient *ce que j'ai vu...* La reproduction de la nature par l'homme ne sera jamais une reproduction, une imitation, ce sera toujours une interprétation. » (Cité par P. Martino, *Le Roman réaliste sous le Second Empire*, Paris, Hachette, 1913, p. 83.)

(2) Ajoutons que c'est la littérature qui, renonçant à son trop facile triomphe, s'ingénie à mettre en lumière les causes physiologiques du « sentiment de la nature ». Et A. Berge dit (ouv. cité, p. 9) : « La littérature a... beaucoup à faire, pour nous aider à prendre une connaissance de plus en plus profonde et étendue d'une réalité dont nous ne distinguons confusément qu'un petit nombre d'aspects. » Gobineau ne goûte point l'Amérique dont il ignore le passé, « où se montre seule la nature physique, où les yeux seuls sont étonnés, éblouis... Qu'est-ce que le plus achevé des paysages anonymes et muets en face d'un spectacle si parlant ? Quand la nature physique n'est pas imprégnée de la nature morale, elle donne peu d'émotions à l'âme et c'est pourquoi les scènes les plus éblouissantes du Nouveau Monde ne sauraient jamais égaler les moindres aspects de l'ancien ». (*Vie de Voyage*, cités par Brion : *Gobineau*, « Cahiers du Sud », Marseille, s. d., p. 56 et suiv.)

subjectif, matière on ne peut plus pauvre) et surtout dans la littérature (critérium objectif, matière surabondante). Notre image de la réalité, comme tout ce qui, dans notre pensée, peut prétendre à être appelé une image, doit à la littérature non seulement sa structure générale, mais aussi la plus grande partie des traits dont elle se compose.

Sans la séparation, naïve et brutale à la fois, de la littérature d'avec la réalité, le problème du réalisme n'aurait jamais pu occuper avec la ténacité qu'on lui connaît, le premier plan de tout examen critique. La tendance à la reproduction fidèle d'une réalité dont l'existence tombe sous les sens, est une des premières conditions de la production artistique, sans que cela justifie l'importance démesurée que certaines époques ont donnée à la réalisation ou à l'échec de cette tendance.

« La forme primordiale du succès, en littérature, dit M. Baldensperger, c'est évidemment l'adhésion du lecteur ou du spectateur, persuadés que « c'est arrivé » (1). D'autres (2) ont montré les différents moyens dont disposent les auteurs acculés devant la nécessité d'en faire accroire aux lecteurs ou auditeurs assoiffés d'*authenticité*. Dans un autre système littéraire, on se contente de la *vraisemblance*, et même on la préfère à l'authenticité crue. On ne demande plus : « Est-ce que c'est arrivé ? », mais plutôt : « Est-ce que cela aurait pu (a pu) arriver ? » Tous les classicismes rationalistes et éclectiques s'ingénient à construire un piédestal à l'apparence *caractéristique* de la réalité. C'est l'idéal de Racine, de Molière, de Goethe ; c'est celui d'Horace, de Boileau, de Jean Arany (3). Ce dernier renouvelle l'anecdote du cochon et de l'acteur qui en contrefait le cri (4). On sait que c'est l'acteur qui remporte le prix de la vraisemblance, tandis que le vrai cochon est sifflé ; comme on sait que, participant incognito à un concours d'imitateurs de Charlot, Chaplin ne fut classé que onzième...

Aujourd'hui même, quand un livre se ferme ou un rideau se

(1) *La Littérature*, p. 209.

(2) Surtout M. Thienemann qui, dans ses *Éléments d'histoire littéraire* (Irodalomtörténeti alapfogalmak, Pécs, Minerva-Könyvtár, 1931) déroule un tableau aussi large qu'ingénieux, des rapports de l'auteur avec le public. Pour les formules de « protestation de véracité », voy. p. 59 et suiv.

(3) Ce grand artiste fut en même temps un critique des plus avisés. Poète épique ayant inauguré la renaissance de l'épopée en plein dix-neuvième siècle, il ne cessait de se préoccuper des conditions du *crédit épique*.

(4) Le même épisode se retrouve dans le *Peer Gynt* d'Ibsen, avec une « application » quelque peu différente.

baisse, la première question qu'on a l'habitude de poser tend à vérifier la solidité du rapport qui relie le livre ou la pièce au principe de la vraisemblance. Cependant, quelle est la mesure de réalité que le lecteur est à même de sortir au besoin de sa poche, de sa mémoire, afin de l'appliquer au cas littéraire qui le préoccupe ? Nous n'aurions pas beaucoup de peine à démontrer l'impossibilité où se trouve tout être humain de connaître à fond un nombre considérable de cas, d'objets et de paysages (1). L'écrivain lui-même doit renoncer à enserrer la vie de ses deux bras, sans avoir recours à la littérature des autres. Combien plus raisonnable est-il de refuser au lecteur moyen, la capacité de comparer la réalité littéraire dont on le régale, à une réalité vécue, observée, pure de toute littérature ! Ses expériences personnelles, ses observations les plus choyées sont irrémédiablement pénétrées de littérature. Et lorsqu'il se met à comparer le cas littéraire à ce qu'il considère comme la réalité, il s'aventure sans méfiance dans un cercle vicieux : il compare le produit de sa rencontre actuelle avec la littérature aux produits de rencontres moins récentes, et que son esprit a fini par s'assimiler. Il pèse la vérité de la littérature sur une balance faussée par cette même littérature.

De plus, il ignore que sa méthode coutumière de formuler l'arrêt suprême en fait de vraisemblance tourne sur le pivot de la mode littéraire à laquelle notre esprit ne cesse d'être soumis. Les procédés dont on se sert pour rendre probable un fait littéraire varient avec le temps. A mesure que, d'un côté, le trésor des données psychologiques s'entasse et nous fait perdre, peu à peu, l'habitude de nous étonner et de nous indigner, de l'autre côté, la manière dont on nous persuade d'y participer, change de style, d'ampleur, de précision et de vigueur. Le lecteur ou spectateur moyen est content dès qu'il peut constater que la manière dont un auteur l'amène à accepter son ouvrage, ne diffère pas sensiblement de la technique de vraisemblance des auteurs qu'il avait déjà honorés de son adhésion. Arrachez à une époque les ouvrages littéraires qu'elle avait considérés comme les expressions les plus fidèles de la réalité : il ne vous sera pas difficile d'y trouver des invraisemblances si étranges que vous ne pourrez pas vous dispenser de mettre en doute la bonne foi des réalistes de l'époque.

Notez qu'il ne suffit pas de mettre la diversité des points de

(1) Cf. le chapitre IV de ce livre.

vue sur le compte du changement du fond même de l'esprit humain. A quelques légères exceptions près, aucune école littéraire n'a renoncé à refléter une réalité la plus vraie possible. « Réalistes » et « idéalistes » ne diffèrent guère quant à leur amour du réalisme ; seulement chacun d'eux l'aime à sa façon. Le romantisme lui-même auquel on a reproché le culte de l'in vraisemblance, s'autorise de la vie pour inventer le mélange du grotesque et du sublime et pour engendrer des « monstres ». Et qui oserait nier l'influence vigoureuse bien que latente, de la doctrine et de la pratique romantiques sur l'éclosion du réalisme officiel ? L'école romantique et l'école réaliste ont encore ceci de commun qu'elles font la guerre au vraisemblable classique, à ce « vrai » dû à un choix, ayant des contours artistiques et des prétentions à l'immortalité. Romantisme et naturalisme s'entendent pour ne pas se contenter du vraisemblable, source possible d'erreurs et d'affaiblissement des couleurs, mais aussi pour chercher le vrai, le premier en ce qu'il a de fort, d'extrême et de surprenant, l'autre en ce qu'il a de palpable, d'humble et d'incontestable.

Quand les critiques classiques relèvent dans un roman ou dans une pièce de théâtre des caractères outrés, trop bons, trop méchants, ou simplement singuliers, c'est qu'ils croient fermement à l'équilibre plus ou moins parfait des qualités et des défauts, des rayons et des ombres. Le dix-septième siècle n'aime pas les héros sans tache, de même qu'il n'aime pas dans les salons les gens qui parlent trop haut. Le romantisme caresse à son tour une image de l'équilibre, mais cette fois l'architecture n'en est pas symétrique : il est toujours en péril entre deux extrêmes qui se combattent avec acharnement. A l'équilibre statique et figé s'oppose l'équilibre mobile et vivant.

Quasimodo, Antony, Ruy Blas, Jean Valjean et leurs aventures semblaient renfermer, aux yeux du lecteur de l'époque, une vérité essentielle, très supérieure en valeur à la vraisemblance. D'autre part, c'est au romantisme que revient le mérite d'avoir élargi les cadres du réalisme même extérieur par l'introduction dans l'opinion publique de la notion de la couleur locale et historique.

Qu'est-ce que la réalité ? — se trouve-t-elle jamais à notre portée ? Elle paraît être entièrement nôtre lorsqu'elle fait partie de notre existence matérielle ou bien qu'il nous est permis de l'étreindre par introspection. Nous nous dispenserons d'approfondir le dernier de ces cas. Le sondage du subconscient et de l'intuition n'est sans doute pas de nature à tenter les esprits

positifs et les réalistes intransigeants parmi les lecteurs. Quant à la réalité expérimentale, elle risque fort de ne pas occuper dans notre opinion, et moins encore dans celle des autres, la place qu'elle semble avoir méritée sur l'échelle des vraisemblances. Pour nous, nos aventures vécues, surtout si elles ont une jolie petite forme littéraire (1), peuvent avoir une grande autorité ; mais souvent, nous en arrivons à y voir des événements particuliers et presque exceptionnels, qui ne sauraient tirer à conséquence. En tout cas, elles n'en imposent pas à nos semblables qui désirent formuler leurs arrêts relatifs à la vraisemblance d'après des expériences communes à beaucoup d'entre eux (2). Et le moyen de savoir si une expérience est commune à un groupe d'hommes ? Les connaissons-nous, ces hommes qui forment un groupe accidentel ? Ce qui les réunit sous le pavillon d'une certaine manière d'envisager la réalité et la vraisemblance, ce n'est, tout au plus, que leur journal ou, plus généralement la littérature qu'ils goûtent et où ils se mirent.

On se refuse la plupart du temps à reconnaître qu'au fond de toute notion de vraisemblance, on trouve un cercle vicieux, et à exprimer tout haut ce que l'on ressent inconsciemment : « cet événement est vraisemblable puisque j'en ai lu de pareils dans plus d'un roman », ou bien « quand mon ami a agi ainsi, il a dû faire telles réflexions ; je connais cet état d'âme par les expériences que m'ont fournies mes lectures ». Cependant pourquoi se cramponner à cette illusion que le fichier de l'argus de la presse ou l'expérience personnelle d'un observateur quelconque pèse plus dans la balance que les impressions et interprétations de l'écrivain, c'est-à-dire d'un spécialiste prédestiné par son talent et préparé par sa routine à transposer la réalité vécue dans le ton de la réalité littéraire ?

Il ne faut pas, toutefois, faire sans mesure la guerre à cette velléité réaliste du lecteur moyen. Elle est naturelle ; par conséquent, justifiable.

1^o Une des tâches les plus importantes de la raison consiste

(1) Une pointe faisant effet dans un récit ; une application toute trouvée qui nous permet de l'arrondir, etc.

(2) De plus, il ne suffit pas qu'une expérience nouvelle trouve, dans le public, de nombreux échos. Il faut que rien n'en entrave le déclenchement immédiat ; que l'expérience à adopter s'autorise, dès son entrée en jeu, d'une ou de plusieurs autres, faisant déjà partie du système réaliste en vogue. Celles-ci en usent avec celle-là comme les membres d'un club avec un candidat à l'admission : elles peuvent l'admettre ou la refuser sans indiquer leurs motifs.

à maintenir l'ordre dans le domaine spirituel, à séparer le rêve, le cauchemar, l'hallucination, le récit d'autrui d'avec l'actuel et le possible, propres à l'existence du corps dans son unité et son isolement. L'enfant qui doit apprendre peu à peu à démêler le rêve d'avec la vie, l'aliéné qui ne sait plus faire la distinction, prouvent l'importance de cette fonction.

Cette fonction, comme toutes les autres, s'accomplit souvent à vide ou en excès. Elle s'applique à faire la part des deux sortes de réalités, là même où cette distinction devient source d'incertitude ou de positivisme naïf : sur le terrain littéraire. Cet inconvénient est racheté par l'avantage du culte de l'authenticité. L'homme de lettres est averti de ne pas s'écarter de la vie et de l'obligation de se retremper de temps à autre à la Fontaine de Jouvence des documents humains. La littérature ne peut pénétrer la vie qu'à la condition de rester en communion avec cette réalité dont l'écrivain possède la mesure. La responsabilité de ce dernier est d'autant plus grande que le lecteur ne saurait recevoir cette mesure que de ses mains.

2^o Si le public attache tant de prix à la vraisemblance de l'œuvre littéraire ; s'il fait précéder toute appréciation de valeur esthétique de cette question stéréotypée : « Est-ce qu'on peut prendre cet ouvrage au sérieux ? » C'est-à-dire : « Ne choque-t-il pas nos habitudes littéraires ? », c'est qu'il ne saurait consentir à ne voir dans la littérature qu'une tentative pour le divertir ou pour lui donner une leçon (1). Par sa préoccupation de la vraisemblance il révèle sa foi dans les relations naturelles entre sa vie et la littérature.

III. — LA VOGUE DE LA DÉCOUVERTE PSYCHOLOGIQUE.

Un genre littéraire, une tendance, une littérature ne sont point des unités susceptibles d'être ramenées à un seul prin-

(1) Même les écoles littéraires qui se leurrent de l'espoir d'échapper à jamais à l'étreinte de la Réalité, telle le symbolisme ou une partie du romantisme allemand, doivent finir par s'avouer l'échec de cette tentative de libération. Elles sont comme les Vigny et les Leconte de Lisle qui ne cessent de lutter contre Dieu qu'ils reconnaissent par leurs révoltes mêmes : elles prêtent la réaction contre le réalisme qui ne cesse de hanter leur imagination. Mais, abstraction faite de ce réalisme négatif, elles sont liées, comme les vrais réalistes, par la loi de l'adaptation, à l'idéal angélique ou surhumain qui les a fait renoncer au réalisme banal, ou bien à leur propre personnalité créatrice, la plus digne à leurs yeux d'être prise sur le vif.

cipe ou à un corps de doctrine où tout se tient. Leur « évolution » (et nous prenons ce mot dans son acception la plus commune) n'a jamais lieu sur toute l'étendue du front à la fois, dans le sens de tous ses facteurs génériques. Un grand génie, une occasion suprême enfoncent les lignes de l'inconnu à un certain point ; c'est alors que la plupart des forces profitent de la brèche et avancent à pas de géant, tandis que le reste, en stagnation manifeste, suit difficilement les bataillons de tête. Portés par l'élan acquis, les auteurs et le public ne sont guère à même d'apprécier la vitesse ou le sens de la marche, et ils n'ont pas le temps de juger du rapport qui persiste entre le facteur en évolution et l'arrière-garde inactive et somnolente.

Depuis bien longtemps, la littérature et, avant tout, la poésie lyrique ne semblent plus viser qu'un seul but : la découverte psychologique. Elles se ruent avec ardeur sur la carte de l'âme humaine afin d'y tracer des lignes, souvent bien humbles, mais propres à diminuer les grandes taches blanches de l'inconnu. La découverte psychologique semble appartenir en propre à la science et surtout aux psychologues professionnels. Cependant nous avons bien eu le loisir de nous habituer aux vellétés scientifiques de la littérature, vellétés qui, de temps en temps, se cristallisent sous forme d'ambitions et de professions de foi. Il y a plus de quatre-vingts ans que le romancier choisit ses modèles parmi les savants, et qu'il cherche à s'autoriser de l'appui de biologistes, de physiologistes, de naturalistes et tout au moins de sociologues.

En dépit de la réaction parnassienne préparée par Théophile Gautier, la poésie lyrique a toujours eu présent à l'esprit l'obligation où elle est tenue d'exprimer des « sentiments personnels, individuels », comme le disent si bien les manuels. Combinée à l'impératif urgent de l'originalité, cette règle poussait les poètes à faire la chasse au frisson inconnu, au fragment de sentiment échappé par bonheur au regard scrutateur de leurs prédécesseurs. Ce qui inspire à Loti ou à Kipling des romans exotiques, envoie les poètes dans la jungle du Moi : ils y cherchent, en explorateurs prêts à tous les sacrifices, « Autre Chose... »

Ont-ils la conscience de leur rôle et de tout ce qu'il comporte d'abnégation, de malaise et de risques ? — L'ignorent-ils ? Peu importe. Et ce n'est qu'une différence quantitative qui nous permet de les classer et de distinguer parmi eux les névrosés prédestinés à la vivisection spirituelle volontaire, les Rousseau, les Baudelaire, les Ady ; les contemplateurs-rêveurs du genre de Gœthe,

de Lamartine, de Petöfi (1) ; enfin, les poètes raisonnables, les épigones et les imitateurs qui ne payent leur tribut à l'exploration de leur moi que pour obéir aux règles et pour ressembler à leurs idoles.

Il devient de plus en plus difficile de tracer une ligne de démarcation nette et durable entre le conscient et le subconscient. C'est que la littérature ne se lasse pas de révéler, de mettre à la portée du lecteur même strictement rationaliste, des états d'âme que jadis il n'aurait jamais osé regarder en face ; qu'il commence par accueillir avec indignation ou avec méfiance, mais qui finissent par s'imposer. C'est toujours l'écrivain qui assume la responsabilité d'« épater le bourgeois » et qui s'attire le blâme d'avoir relâché quelques-unes des bêtes inavouées, enfermées dans les grottes souterraines de l'âme. Pour vivre ensemble, les hommes ont besoin d'une poignée de notions, d'idées, de sentiments communs. Ils vivent dans un calme relatif où ils se comprennent tous, où il est facile de s'entendre à demi-mot. C'est ce calme de la compréhension que vient troubler le poète explorateur : il parle une langue exotique dans une société qui ne la connaît pas et qui en est choquée.

Nous n'essayerons pas d'établir une frontière entre les découvertes utiles et les découvertes franchement destructrices au point de vue de la société. Celle-ci agit conformément à sa nature en se défendant de toute nouveauté qui la bouleverse ; elle ralentit par là la marche de l'exploration, étouffe involontairement le scandale en vulgarisant par ses anathèmes la découverte qui, le plus souvent, finit par forcer l'entrée de l'opinion publique.

Cependant avant d'arriver à cette lutte et à ce triomphe (2), l'explorateur doit affronter un adversaire qui le guette au fond de son âme même. C'est une espèce de pudeur ou de fausse pudeur qui entrave notre plume à la première page de journal intime ou au premier vers où nous osons enfin tutoyer la jeune fille de nos rêves et insister bravement sur ce que M. Lalou appelle

(1) Ceux-ci ne se font pas un mérite quasi exclusif de l'analyse de leurs états d'âme. Tout en reconnaissant la valeur suprême de trouvailles spirituelles toutes fraîches, ils ne parviennent pas, comme les malades de génie atteints de dissociation de la conscience, à rompre les digues de la personnalité jalouse de son unité et de sa discipline. Leurs découvertes sont dues, le plus souvent, aux intermittences « normales » de la conscience (rêve et rêverie), etc...

(2) Il ne s'agit, bien entendu, que de notre premier triomphe. Plus tard, l'attitude égotiste et explorateur sera à notre disposition presque sans réserve.

« le pronom haïssable ». Il n'est pas aisé de nous débarrasser de l'uniforme grisâtre de la modestie que nous avons endossé pour ne point faire d'envieux dans le monde. Aussi ne parvenons-nous à vaincre cette pudeur naturelle que dans un moment d'intensité suprême ou bien sous l'influence d'une vie de société d'un grand raffinement, favorisant l'alliance de l'analyse élégante et mondaine avec l'analyse cruelle et inévitable à laquelle se condamnent certains névrosés. Les auteurs de « confessions », de « confidences » ont presque tous franchi la limite de l'anormal. Ils se racontent, ils se sondent beaucoup plus qu'il n'est strictement nécessaire. Et quand les Parnassiens déclarent la guerre à l'étalage du moi, le caractère désespéré de leur effort, le paroxysme de leur haine vouée à un Lamartine, par exemple, montrent suffisamment l'importance exceptionnelle du monopole dont jouit la tendance littéraire de la découverte psychologique.

*
* *

L'inspiration lyrique est particulièrement favorable aux investigations psychologiques. Le caractère lyrique — musical et pathétique — de l'inspiration contribue à endormir comme par une incantation la vigilance de ce bon sens pratique qui se fait un devoir d'écarter les idées non consacrées par l'usage. Cependant les autres genres littéraires réclament, surtout à partir du xvii^e siècle, leur part importante dans la découverte psychologique. Le roman, cet imposant réceptacle, qui peut se vanter de tout embrasser et de suppléer à tout, n'en a pas moins une prédilection réelle pour cette tâche par excellence de la littérature. Il n'est pas nécessaire de parler ici de la comédie de caractère et de beaucoup d'autres genres : il suffit de lire certaines préfaces où les auteurs dramatiques (les épigones surtout) s'évertuent à expliquer et à analyser leurs personnages, pour se convaincre du fait que ces auteurs se sont chargés de tâches que leurs successeurs d'aujourd'hui partagent avec les psychologues professionnels (1).

(1) Dans son beau livre *Grandeur et servitude judiciaires* (Coll. « Grandeur et Servitude », Paris, Kra, 1931), M. Anatole de Monzie écrit ceci : « Pour autant que notre littérature ait sondé la conscience et l'inconscience infantiles, il n'est point apparu de signes, de symptômes permettant de diagnostiquer une si prosaïque destination » (p. 191).

Descartes se flattait d'avoir fait table rase et d'échapper à l'empreinte de la littérature philosophique de ses prédécesseurs ; la science psychologique de nos jours ferait preuve d'un héroïsme plus vain encore si elle s'appliquait à extirper de l'esprit de ses fidèles l'habitude invétérée de se faire une idée de l'homme d'après la littérature. Du reste, le psychologue lui-même serait incapable de quitter le plan si humain que détermine la littérature. Ce serait un sacrifice monstrueux que de renoncer au trésor de connaissances psychologiques entassé par des artistes et des penseurs de génie dans les ouvrages littéraires.

Le psychiatre orthodoxe devra comprendre, à son tour, la plus-value de la matière littéraire qu'il n'oublie que trop souvent. André Berge rapporte un propos de Georges Dumas qui disait que « le vrai maître du psychiatre, c'est le romancier psychologue », et il ajoute : « Les matériaux à l'état brut que fournit ce dernier risquent infiniment moins d'être déformés que les observations relevées par le médecin lui-même » (1). Remarquons que le roman ne fournit pas que des « matériaux à l'état brut » : c'est encore la littérature qui les cimente et qui sert d'armature « humaine » aux observations informes.

Georges Dumas a raison. Les cas décrits par un Shakespeare ou dans une ballade tragique de Jean Arany ont cent fois plus de valeur et de vérité que les bégaiements d'un malade primitif qui dit trop peu, ou d'un neurasthénique intellectuel qui en dit trop. Les grands écrivains ont amené leur « cas » à un état de cristallisation qui n'exclut point la vie, ce qui rend le diagnostic aussi aisé que significatif. A notre époque où les sciences physiques et naturelles commencent enfin à s'intéresser à leur passé et à se laisser pénétrer d'un esprit d'historisme, il ne sera plus impossible de leur faire comprendre l'importance de la littérature pour toute recherche scientifique concernant l'âme humaine.

*
* *

En revanche, il est probable que la découverte psychologique n'est pas l'unique but de la littérature, et même qu'elle ne sera pas toujours la principale occupation de l'homme de lettres.

(1) *L'Esprit de la littérature moderne*, p. 66.

L'offensive de la littérature dans le sens de la psychologie se ralentit à mesure que les points à conquérir par les moyens actuels d'observation et d'introspection deviennent plus rares. Ajoutons que les progrès de la science psychologique feront, sous plus d'un rapport, double emploi avec la littérature en quête de découverte psychologique. L'explorateur pur sang fuit les lieux où l'ingénieur commence à placer des rails.

(*A suivre.*)

La légende de la " Morte vivante "

ÉTUDE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

par Henri HAUVETTE,

Professeur à l'Université de Paris.

III

Amours d'enfants : Floire et Blanchefleur. — Girolamo et la Salvestra. — Les " Amants de Nancy ". — Ce qui manque à l'histoire des " Amants de Venise ". — Paolo et Doria de Gaspar Visconti. — Ippolito et Leonora.

Le motif de deux enfants, dont l'affection mutuelle se transforme, dès l'âge le plus tendre, en un amour véritable, est assez fréquent dans les littératures française et italienne du Moyen Age — pour ne parler que de celles-ci ; et ce motif a le plus souvent un développement et un dénouement tragiques.

Tel n'est pas cependant le cas dans l'aventure qui forme le sujet du premier roman — en prose — de Boccace, intitulé *Il Filocolo*, directement imité d'un poème français du XIII^e siècle : *Floire et Blanchefleur* ; ce sont les noms des deux héros, scrupuleusement conservés par Boccace : Florio et Biancifiore.

Florio est le fils d'un roi d'Espagne — ceci se passait dans des temps fort anciens —, et Biancifiore est la fille d'une veuve qui se rendait en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle avec son mari ; celui-ci a été assassiné par des brigands, et la pauvre femme, sur le point d'être mère, a été charitablement recueillie par la reine d'Espagne ; sa fille est née quelques semaines après le fils des souverains. Elevés côte à côte, les deux enfants sont unis par une amitié très tendre.

Le vieux poète français avait marqué par des traits sobres et

(1) Voir les n^{os} 15 et 16 des 15 et 30 juillet 1932.

naïfs la lente transformation, au cours des années, de cette amitié enfantine en véritable amour. Le conteur italien a indiqué la même évolution avec une curiosité pénétrante, mais beaucoup moins naïve ; il a finement décrit l'émoi tout nouveau et croissant qu'éveille d'année en année, dans leurs cœurs, le retour du printemps ; ils se contemplent avec une sorte de ravissement, à tel point que leur pédagogue — car ils font leurs études ensemble — est obligé de constater qu'ils ont de perpétuelles distractions, pendant qu'il leur démontre les beautés de la langue latine. Il faut dire aussi que ce pédagogue est bien imprudent ; ne met-il pas entre les mains de ses élèves, comme texte de lecture et d'explication, un poème d'Ovide, célèbre plus qu'aucun autre au Moyen Age, et intitulé « l'Art d'aimer » ? Singulier pédagogue ! A cette lecture, ses jeunes élèves font de rapides progrès ; si rapides même qu'il s'en alarme et se met en devoir d'avertir le roi que Florio, son fils, témoigne à la petite Biancifiore une affection qui lui paraît inquiétante.

Le monarque entre dans une violente colère à la pensée que son fils pourrait s'éprendre sérieusement de cette fillette, qui est presque une enfant trouvée. Il les sépare immédiatement, et la persécution contre les petits amoureux commence. Celle-ci forme le sujet de tout le roman et donne lieu à de longs épisodes, dans le détail desquels il est superflu d'entrer. Qu'il suffise de savoir qu'après des aventures sans nombre, Florio et Biancifiore finissent par triompher de tous les obstacles et peuvent s'unir avec l'agrément des souverains d'Espagne ; car ceux-ci découvrent, que le père de la jeune fille était un Romain de haute naissance, et tout danger de mésalliance se trouve par là même écarté.

*
* *

Une persécution tout à fait analogue de deux petits amoureux a été représentée par le même Boccace, avec plus de sobriété et de réalisme, et dans un milieu social entièrement différent ; il s'agit de la nouvelle, déjà citée, du *Décameron*, celle de Girolamo et de Salvestra. Ce conte est encore étranger au thème de la vivante ensevelie, mais il s'y rattache par quelques détails, et, considéré d'un peu plus haut, il appartient au cycle des histoires d'où il ressort que l'amour est plus fort que la mort, ou

(1) Quatrième journée, nouvelle 8.

plutôt que l'amour persécuté trouve son accomplissement suprême dans la mort.

L'héroïne de Boccace s'appelle donc Salvestra, c'est-à-dire Sylvestre, et est la fille d'un modeste tailleur florentin. Son petit voisin, Girolamo — Jérôme — est le fils d'un riche marchand, qui est mort jeune, laissant le soin du garçon à la mère et à des tuteurs.

Les deux enfants sont inséparables ; et à mesure qu'ils grandissent, la mère prévoyante s'inquiète de leur mutuelle affection. Quand Jérôme atteint quatorze ans, elle va trouver les tuteurs de son fils et leur dit : « Jérôme est en train de s'amouracher d'une petite voisine qui n'a pas le sou ; il faut l'en séparer. Ne pensez-vous pas qu'il serait bon de l'envoyer à Paris, où il pourrait travailler dans la maison de commerce où sont ses intérêts ? — Les tuteurs approuvent, et décident Jérôme, malgré sa résistance, à partir pour Paris, où il doit passer un an. En réalité, on l'y laisse deux ans, et, quand il revient à Florence, il y trouve Sylvestre mariée.

L'aventure prend donc ici une tournure toute différente de celle que présentent les récits examinés jusqu'ici ; mais la suite mérite pourtant d'être brièvement résumée, car elle se termine par une histoire de sépulture.

Non seulement Sylvestre a consenti à se marier, mais elle s'est entièrement détachée de son ami d'enfance : elle a épousé un brave garçon de sa condition, fabricant de bâches, et elle paraît très heureuse. A-t-elle vraiment oublié Jérôme ? On a peine à le croire ; ou bien, est-ce une petite femme peu sentimentale, qui, trouvant dans son mariage toutes les conditions du bonheur un peu terre à terre qui lui suffit, ne veut pas compromettre sa tranquillité et celle de son mari ? Le fait est que son attitude pousse Jérôme au désespoir, et Boccace n'est pas fâché de montrer que la constance est ici toute du côté du jeune homme. Celui-ci décide de mourir ; mais il ne veut pas disparaître sans que Sylvestre sache qu'elle seule est la cause de sa mort ; et, pour l'en convaincre, il provoque une scène émouvante, encore que peu vraisemblable. Jérôme réussit à s'introduire un soir dans la chambre des époux et à s'y cacher en attendant qu'ils y rentrent ; puis quand il entend que tout le monde est endormi, il s'approche du lit, un de ces vastes lits « matrimoniaux » où les conteurs se plaisent souvent à placer trois personnes, qui y jouent à cache-cache. Il réveille doucement Sylvestre et lui dit à voix basse : « Ne crie pas ! Je suis ton Jérôme ! » La jeune femme étouffe un cri de frayeur et le conjure de s'en aller. Elle lui dit en substance :

« Nous ne sommes plus des enfants ; je suis mariée, je ne veux pas faire de peine à mon mari ; ne trouble pas mon bonheur ! » Gêrôme comprend alors que tout est fini : il n'a plus qu'à mourir. Tout habillé, il s'étend sur le bord du lit à côté de la compagne de son enfance, « concentre toute sa pensée sur le long amour qu'il lui a porté, sur la dureté qu'elle lui témoigne aujourd'hui, et renfermant tous ses esprits en lui-même, sans prononcer un mot, il serre les poings et meurt ». C'est le suicide par un effort de volonté, dont l'Hélène de Bandello ne réussit à réaliser que les apparences.

Pendant un long moment, Sylvestre reste immobile, n'osant même pas souffler, mortellement inquiète. Elle finit par s'étonner de ne plus même entendre Gêrôme respirer : elle étend la main vers lui, essaie de le secouer ; il est déjà froid. Que faire ? Après mûre réflexion, elle réveille son mari et lui raconte qu'elle est tourmentée par l'aventure d'une femme dont on lui a parlé, et sous ce fallacieux prétexte elle raconte sa propre aventure : « Que doit faire le mari en pareil cas ? Et, continue-t-elle, si pareille histoire m'arrivait jamais, que ferais-tu ? » — Le mari, Florentin avisé, homme de bon sens, lui répond : « Si la femme n'a rien à se reprocher, pourquoi son mari prendrait-il mal l'affaire ? La seule chose urgente serait de se débarrasser du cadavre, sans provoquer le moindre esclandre, en le déposant dans la rue ». Sylvestre respire enfin et dit : « Eh bien, cette histoire vient de m'arriver », et elle met son mari en présence du corps inanimé de Gêrôme.

Le brave homme est quelque peu interloqué ; mais, fidèle à sa théorie de prudence et de discrétion, il se préoccupe moins de récriminer que de faire disparaître l'intrus au plus tôt : il le prend sur son épaule et va le déposer sans bruit à la porte de la demeure de ses parents. On l'y découvre le matin, et tout le quartier est en émoi ; la mère affolée fait venir un médecin qui, plus intelligent que ceux de Bandello, déclare, après avoir constaté l'absence de toute blessure, que Jérôme est mort de douleur. Puis le soir, à la tombée de la nuit, on doit l'ensevelir ; mais il est d'abord déposé à sa paroisse.

Préoccupé de la réputation de sa femme, et de la sienne propre, le mari de Sylvestre a une idée assez ingénieuse, mais qui tourne à sa confusion ; il dit à sa femme : « Enveloppe-toi bien dans un châle, afin qu'on ne te reconnaisse pas, et glisse-toi dans l'église, parmi les femmes, afin d'entendre ce que disent les commères. De mon côté, j'en ferai autant parmi les hommes. » Mais alors se produit dans le cœur de Sylvestre une révolution subite : une fois dans l'église, elle est attirée par une force irrésistible vers le

corps inanimé de Gérôme, étendu comme sur un lit de parade, au milieu des pleureuses. Son cœur, insensible jusque là, endurci et comme fermé à l'amour de son ami d'enfance, s'ouvre tout à coup, se fond de pitié et de tendresse pour celui qu'elle a repoussé, qu'elle a désespéré : elle s'avance jusqu'à lui, et pousse un cri en tombant sur le corps de celui qui a voulu mourir près d'elle : elle meurt à son tour sur son cœur. L'émoi, les pleurs redoublent ; on reconnaît Sylvestre, toute l'histoire se découvre, et on décide d'enfermer dans une même sépulture les corps des deux inséparables amants.

Ce conte appartient à la catégorie de ceux qui mettent en relief les prodigieux effets, inattendus et foudroyants, d'une passion plus forte que toutes les précautions humaines ; et c'est précisément sur cette nouvelle de Boccace qu'a été modelée la légende espagnole des « Amants de Truel ». déjà mentionnée (1).

*
* *
*

Les récits qui roulent sur ce thème d'un amour enfantin sont si nombreux, dans la littérature italienne, qu'il n'y aurait pas lieu de s'écarter plus longtemps du motif particulier de la vivante ensevelie, si deux nouvelles du xv^e siècle ne nous aidaient encore à préciser certains aspects de ces drames de jeunesse et de mort.

En voici une qui a ceci de particulier que, bien que parvenue jusqu'à nous sous la forme que lui a donnée un conteur napolitain, elle se passe en Lorraine : on peut la désigner sous le titre « Les Amants de Nancy ». Il serait bien intéressant de savoir comment un récit localisé dans ce pays, avec des personnages portant des noms bien français, à une époque sans doute contemporaine de Jeanne d'Arc, a été apporté sous cette forme à la cour de Naples. Il suffira de rappeler que la dynastie d'Aragon, qui s'était emparée du royaume en 1442, en avait chassé la dynastie d'Anjou, issue de Charles d'Anjou, frère de Saint-Louis, et que, sous les Angevins, les relations entre Naples, la Provence et la France avaient été continuelles pendant un siècle et demi au moins. L'auteur qui a enchâssé ce conte dans son « Novellino » (1476) est Masuccio dei Guardati, de Salerne, un des meilleurs émules que Boccace ait eus au xv^e siècle. Son talent de conteur retiendra plus longuement notre attention

(1) Voir Henri Mérimée, *ouvrage cité*, p. 296 et suiv.

dans un des chapitres suivants ; il y a lieu de noter dès ici que la note dominante dans son *Novellino* n'est pas l'enjouement ; elle n'est pas même l'émotion élégiaque ; Masuccio trace volontiers des tableaux sinistres, où se heurtent des passions d'une violence qui va jusque la férocité.

Deux jeunes gens, Loys et Martine, dont l'amour est contrarié par leurs parents, décident de fuir ensemble : un soir, Loys enlève Martine, et au galop de leurs montures ils s'engagent à travers d'épaisses forêts. Mais surpris par une violente tempête, ils s'égarèrent. Epuisés de fatigue, ruisselants, ils finissent par rencontrer une habitation isolée et n'hésitent pas à frapper pour implorer un abri. Or c'est à la porte d'un lazaret de lépreux qu'ils ont heurté, sinistre prison, éloignée de toutes les grandes routes, où les hommes du Moyen Age, terrifiés par la contagion de la lèpre, enfermaient ces malheureux comme des parias, comme des damnés. Masuccio a rendu en quelques traits saisissants la psychologie de ces infortunés dont les membres se déforment, dont la hideuse maladie ronge les muscles et le visage ; du même coup tous leurs sentiments sont dominés par une haine inexorable pour la société des hommes, qui les livre à leur atroce destin sans les secourir.

Les deux amoureux ne se doutent pas de ce que sont les habitants du logis où ils cherchent un asile. On leur ouvre, on les accueille, on met leurs chevaux à l'écurie, et on allume un grand feu devant lequel ils se chauffent. C'est à ce moment que deux des lépreux présents, qui contemplant Martine, si jeune, si fraîche, si belle, sentent s'éveiller en eux une convoitise violente. Pour commencer, ils suppriment son compagnon, en l'attirant dans un guet-apens ; puis revenant à elle, ils lui disent : « Maintenant que ton amant est mort, tu nous appartiens ! » La jeune fille, sans laisser voir aucun trouble, leur dit : « Soit, mais accordez-moi la grâce de revoir une dernière fois le corps de celui que j'aime. » Ne pouvant lui refuser cette suprême faveur, ils mettent Martine en présence du cadavre décapité de Loys : elle se jette sur lui, saisit le poignard qu'il avait à sa ceinture, s'en frappe et expire à côté de lui. Le fait étant venu à la connaissance des habitants de Nancy, une bande, armée de piques et de torches, vient faire le siège de la léproserie, et y met le feu. Les corps des deux amoureux sont ramenés à Nancy et placés dans une même sépulture.

Ces quelques échantillons de nouvelles macabres, qui nous conduisent inévitablement au bord d'une tombe, où sont déposés deux jeunes amoureux, nous font apercevoir nettement ce qui

manque au conte de Bandello, aux « Amants de Venise ». Le charme de ce récit est grand, mais il a le tort, dans toute la première partie, de ne préparer aucunement le drame qui se développe ensuite : rien ne justifie cette histoire de mariage secret, invraisemblable, absurde, inutile, qui est l'origine des épreuves des deux jeunes gens. Ce qu'il fallait imaginer, ce que d'autres conteurs avaient imaginé déjà, c'est que toutes les infortunes de ces deux enfants avaient pour origine une opposition formelle de leurs parents à leur union. L'introduction qui eût convenu à la nouvelle des « Amants de Venise » est une histoire d'amour enfantin contrarié, comme celui de Floire et de Blanchefleur, ou de Girolamo et de la Salvestra. Un poème de peu postérieur, et fort peu connu, mérite encore d'être considéré ici, car il marque un progrès décisif vers l'ingénieux agencement de l'action qui prévaudra dans la célèbre histoire des « Amants de Vérone » : les deux amoureux appartiennent à des familles rivales, irréconciliables.

*
* *

Le poème *Di Paolo e Daria amanti* — on peut l'appeler les « Amants de Milan » — est postérieur d'une vingtaine d'années à la nouvelle de Masuccio ; il a été publié en 1495. Son auteur est fort négligé par les historiens de la littérature italienne et c'est justice, car il est vraiment médiocre ; c'est Rodolfo Renier qui l'a tiré de l'oubli par une étude sur son œuvre, publiée en 1886 (1). Il s'appelait Gaspare Visconti, et appartenait à la célèbre famille milanaise qui domina en Lombardie jusqu'au milieu du xv^e siècle. On a de lui des poésies amoureuses et ce poème, qui est une imitation maladroite du *Filocolo* de Boccace ; par quelques épisodes cependant il se rattache beaucoup plus directement que le *Filocolo* à la légende de la morte vivante.

Le point de départ en est ingénieux. En dirigeant des travaux de restauration dans la basilique de Saint-Ambroise, à Milan, le célèbre architecte Bramante met à découvert un tombeau, où l'on trouve deux corps étroitement enlacés, et près d'eux un manuscrit renfermant toute l'histoire de ces deux amants. C'est ce manuscrit que le poète déclare avoir déchiffré pour en faire connaître le contenu. On voit que la fiction, par laquelle Manzoni prétend, au début de ses *Fiancés*, qu'il se borne à reproduire un

(1) *Archivio Storico-lombardo*, XIII^e année.

manuscrit du XVII^e siècle retrouvé par lui, avait des origines lointaines, à Milan même.

Les deux amoureux, Paolo et Daria, appartiennent tous deux à la famille Visconti ; mais la jeune fille descend d'une branche légitime, tandis que Paolo est issu d'une branche bâtarde, et c'est ce qui creuse entre eux un fossé infranchissable. Pour la précocité amoureuse, ils détiennent le record, sans discussion possible : dès l'âge de trois ans, ils manifestaient déjà l'un pour l'autre une tendresse si vive que leurs parents en furent aussitôt inquiets, au point qu'on les sépara ! Ils supportèrent très diversement cette épreuve : le père de Paolo est un homme dur ; il bat son fils sans pitié, et l'enfant se cabre, il se révolte, il se butte, les mauvais traitements le rendent tout à fait indomptable ; il refuse de travailler et devient un petit sauvage, dont on ne peut rien tirer. Daria au contraire est traitée avec douceur par une mère, qui éprouve une réelle pitié pour elle ; la petite fille devient un ange de douceur et de bonté.

Les années passent. Désespérés de la conduite de leur fils, les parents de Paolo se sont aperçus que le garçon ne s'humanise que lorsqu'on lui parle de Daria. Ceci leur donne l'idée de recourir à la fillette pour qu'elle agisse directement sur son petit ami : ils la prient donc d'écrire à Paolo pour l'engager à changer de conduite. Daria écrit en effet une longue lettre, pleine de cœur et de sages conseils, où elle exhorte Paolo à satisfaire ses parents et ses maîtres et à bien travailler ; s'il ne le fait pas, il prouvera par là même qu'il se soucie peu de l'affection de sa petite amie, car elle ne saurait conserver son amitié à un mauvais sujet. Cette lettre produit sur Paolo un effet profond ; car, d'une part, les objurgations de Daria le touchent, et il tient à se rendre digne d'elle ; mais surtout il éprouve un violent sentiment de honte : non seulement il est incapable de répondre à cette lettre bien tournée, car il ne sait pas écrire ; mais il n'est même pas en mesure de la lire lui-même ! Alors il change radicalement d'attitude, devient laborieux et appliqué. Puis un jour vient où son père juge que le moment est venu, pour le jeune homme, de voyager, de changer d'air, et sous prétexte de pèlerinage à Jérusalem, il envoie Paolo faire une croisière dans les pays du Levant.

Avant de partir, l'amoureux a un suprême entretien avec Daria, grâce à la connivence de la nourrice de celle-ci. C'est la nuit ; au risque de se casser vingt fois les jambes et le cou, Paolo grimpe jusqu'à la fenêtre de la chambre de Daria, et s'accroche à la grille qui la ferme. D'abord la jeune fille tarde à venir au rendez-vous, car elle a dû rester auprès de sa mère, subitement

indisposée. Enfin elle arrive et la nuit se passe tout entière en protestations d'amour et en échanges de serments. Cependant l'aube approche ; il va falloir se séparer. Mais à ce moment, Daria, terrassée par son émotion, tombe à la renverse, évanouie. Incapable, derrière sa grille, de lui porter secours, et obligé de s'éclipser sans retard, car le ciel s'éclaire, Paolo descend de sa position périlleuse, désespéré, car il s'imagine que Daria est morte ; et, aussitôt rentré chez lui, il se pend ! Cependant la jeune fille n'est par morte ; revenue à elle, elle devine la pensée de son ami, et pressentant un malheur elle charge sa nourrice de dépêcher un serviteur auprès de Paolo pour le rassurer. Le serviteur fait diligence, trouve le jeune homme pendu ; mais il n'est pas trop tard : la corde est coupée, et Paolo échappe à la mort.

Puis il part, et le récit de son voyage constitue un long épisode, qui ne présente ici aucun intérêt.

Lorsqu'il rentre à Milan, le premier mot de Paolo est pour demander à voir Daria. Déçu et furieux de cette obstination, le père de l'incorrigible amoureux va trouver la mère de la jeune fille et lui enjoint de mettre sa fille au couvent, ce qu'elle fait, tandis que lui-même jette son fils dans un cachot. Apprenant ensuite que Daria est devenue religieuse, Paolo se fait moine, et son père devient fou !

Cependant Daria meurt de chagrin, Paolo assiste à ses obsèques puis, la nuit suivante, il va ouvrir son tombeau, y descend et tombe sans connaissance auprès d'elle. Au matin le sépulcre est trouvé ouvert ; un médecin est appelé, et constate que Daria n'est pas morte ; il se propose de la rappeler à la vie.....

Malheureusement le poème est resté inachevé en cet endroit, au huitième chant, en sorte qu'il faut renoncer à en connaître jamais la fin ! C'est grand dommage ; car c'est précisément à ce point que l'aventure devenait tout à fait intéressante ; après la série de coups de théâtre par lesquels Gaspare Visconti s'était consciencieusement appliqué à ébranler les nerfs de ses lecteurs, ceux-ci avaient bien gagné le droit de savoir comment finissait l'aventure.

On peut faire au moins deux hypothèses sur le dénouement : si Daria n'est pas morte, Paolo ne l'est peut-être pas davantage ; et alors pourquoi n'obtiendraient-ils pas d'être relevés de leurs vœux, et de pouvoir enfin s'unir ? C'est l'hypothèse optimiste. Mais l'hypothèse pessimiste est de beaucoup la plus vraisemblable : si Daria n'est pas morte, peut-être au contraire Paolo a-t-il succombé pour de bon ; et dans ce cas Daria ne saurait lui

survivre — dénouement assez proche de celui sur lequel s'achève le roman de Girolamo et de la Salvestra, de Loys et de Martine. La position des deux jeunes gens enlacés dans leur sépulture, telle qu'elle est décrite au début du poème, plaide fortement en faveur de cette solution tragique.

*
* *

Dans chacune de ces histoires romanesques apparaissent des éléments, encore épars et fragmentaires, du thème qui trouvera son expression la plus complète et la plus savante dans l'histoire tragique de Roméo et de Juliette. A ce titre une place doit encore être faite à la nouvelle d'Ippolito et Leonora — « les Amants de Florence » —, attribuée à la plume du célèbre humaniste et architecte L. B. Alberti, qui nous ramène donc au milieu du xv^e siècle — simple ébauche de valeur assez mince, où se détachent quelques détails intéressants.

Hippolyte est le fils unique de Buondelmonte dei Buondelmonti, personnage historique, devenu légendaire par la tradition qui fait de lui l'auteur responsable des premières dissensions florentines, au début du xiii^e siècle. De son côté, Léonore est la fille unique d'Amerigo dei Bardi. Entre les deux rivaux la discorde était si violente qu'ils ne se risquaient à circuler qu'accompagnés d'une escorte de trois cents hommes armés — chose difficile à imaginer, quand on songe à ce qu'était alors l'étroitesse des rues et même des places de Florence. Au reste cet essai de localisation de l'aventure est peu étudié, peu convaincant : ce n'est pas avec les Bardi, ces banquiers célèbres au xiv^e siècle par leurs richesses et par une retentissante banqueroute, que Buondelmonte était en lutte, mais avec les Amidei et les Uiberti. D'autre part, on imagine mal ces vieux et prolifiques Florentins réduits à n'avoir qu'un seul enfant.

Léonore a quinze ans, Hippolyte en a dix-huit. Un jour, à l'occasion de la Saint-Jean, fête patronale de Florence, leurs regards se croisent fortuitement à l'église, puis se cherchent avec une irrésistible passion : ils sont saisis, subjugués ; c'est le coup de foudre. Ils ne savent rien l'un de l'autre, mais ne tardent pas à découvrir que leurs parents sont d'irréconciliables ennemis, et cette découverte les plonge l'un et l'autre dans le plus sombre désespoir. S'ils ont réussi à se revoir, ils ne se sont encore jamais parlé, et maintenant tout espoir de se rapprocher est perdu ! Hippolyte dépérit à vue d'œil, au point que, en présence de

l'impuissance des médecins qui le soignent, sa mère le conjure, sous le sceau du plus absolu secret, de lui dire quelle est la cause du mal qui le ronge ; et le jeune homme, après avoir résisté quelque temps, finit par la lui avouer.

La mère aussitôt va trouver une abbesse connue pour son extrême bonté, et qui est la propre sœur de la mère de Léonore, et cette compatissante personne s'empresse d'organiser, au bénéfice des amoureux, un rendez-vous dans sa propre chambre, bien plus, sur son propre lit, sous la seule réserve qu'ils ne feront rien de contraire à l'honneur ! L'entrevue en effet, bien qu'extrêmement tendre, ne dépasse pas les bornes prescrites ; mais Léonore fixe aussitôt à Hippolyte un rendez-vous dans sa propre chambre pour la nuit du vendredi suivant : là le mariage sera consommé. Toutes les dispositions utiles sont prises : la jeune fille fera tomber de sa fenêtre une cordelette, à laquelle son amant attachera une échelle de cordes ; elle la tirera jusqu'à sa fenêtre et l'y accrochera solidement : il n'aura plus qu'à monter. Tout irait bien, si, en se dirigeant vers la demeure de sa belle, Hippolyte ne rencontrait un sergent de la Seigneurie, en train de faire une ronde nocturne : pris de peur, l'amoureux se sauve, laissant tomber son échelle de cordes ; le sergent la ramasse : Hippolyte est arrêté, accusé d'être un voleur. Il confesse hautement en effet l'intention qu'il avait d'escalader le palais Bardi pour y voler.

Après une nuit de déception et d'angoisse, Léonore apprend, au matin, l'arrestation de son amant, car ce scandale s'est répandu dans Florence comme une traînée de poudre. Il est condamné à mort, et va être exécuté le jour même. Mais pour voir une dernière fois les traits de Léonore, le jeune homme demande et obtient une grâce suprême : le cortège de la marche au supplice passera devant le palais des Bardi, sous les fenêtres desquels le condamné désire leur faire amende honorable. Léonore est à sa fenêtre, mais dès qu'elle aperçoit Hippolyte au milieu du cortège, poussée par une force irrésistible, elle descend dans la rue et se jette dans les bras de son amant. Traduite avec celui-ci devant les magistrats, elle déclare qu'il était venu vers elle la nuit non pour voler, mais pour l'épouser — et les parents émerveillés tombent d'accord pour unir les jeunes gens par un bon mariage.

Les faiblesses de ce récit n'ont pas à être énumérées : elles sautent à tous les yeux. Mais il y a dans cette esquisse fruste et sommaire l'indication de certains détails qu'on verra se pré-

ciser par la suite : l'étonnante complaisance de la bonne abbesse frayait la voie à la complicité d'un moine ; quant au rendez-vous nocturne, considéré comme devant réaliser un mariage, c'était une pierre d'attente qui appelait le mariage secret réalisé par Bandello dans l'histoire des amants de Venise, et par d'autres encore. Mais le brusque et heureux dénouement des Amants de Florence écarte l'épisode essentiel de la vivante ensevelie, comme le font d'ailleurs les autres récits examinés dans ce chapitre. C'est sur cet épisode de la mort apparente que l'attention doit maintenant se porter presque exclusivement.

(A suivre.)

L'Église et la Révolution française

par Albert MATHIEZ,

Professeur à la Sorbonne.

IX

Le Programme religieux de la Législative.

Nous avons vu que la Constituante, en se séparant, avait légué à l'Assemblée suivante une politique de *tolérance et de laïcité*.

Le dernier acte de la grande Assemblée, — un acte qui eut un très grand retentissement — avait été une *amnistie générale* pour tous les délits politiques et religieux. Les prêtres réfractaires furent remis en liberté. Les arrêtés persécuteurs des départements furent annulés. Malheureusement, ce tardif hommage au libéralisme ne pouvait plus être à cette date que platonique. Les circonstances étaient déjà telles, le mal si profond, que tout retour en arrière était impossible. Il ne s'agissait plus seulement de schisme religieux. Il s'agissait de l'existence même de la Révolution.

L'anarchie avait fait de tels progrès que l'ordre nouveau paraissait tout près de sa ruine. Tous les témoignages contemporains sont unanimes à nous dépeindre la gravité de la situation. Ce ne sont plus seulement les familles qui sont divisées, les femmes qui se séparent de leurs maris, les enfants qui abandonnent leur père, l'état civil qui cesse d'être constaté officiellement ; ce sont presque toutes les lois nouvelles dont l'application se trouve entravée ou quelquefois même rendue tout à fait impossible.

Dans les pays réfractaires, les municipalités sont destituées ou démissionnent en masse. Il est impossible de les remplacer. Les électeurs font grève ou, quand ils ne font pas grève, réélisent les municipalités destituées ou démissionnaires.

Dans certains départements (Finistère, Doubs) des habitants des villages délibèrent à l'unanimité de rappeler leurs anciens curés ; et ces paroisses réfractaires commencent à se fédérer les unes

avec les autres pour résister aux Gardes nationales des villes qui soutiennent les curés constitutionnels les armes à la main. Dans le Doubs, par exemple, une fédération de ce genre est tentée par le maire de Flangebouche, Godillot (février 92). Godillot fut emprisonné.

Dans le Finistère, un autre projet analogue fut mis à exécution fin 1791. Là, plusieurs paroisses, Plouzané, Ploumergat, Locmaria, s'organisèrent militairement pour protéger les prêtres réfractaires. Si un homme de la ville paraissait dans la paroisse, il était immédiatement entouré, gardé à vue. Tous les dimanches, à 10 heures du matin, 40 hommes armés allaient chercher les prêtres réfractaires, les amenaient à l'église, les gardaient pendant la messe et les reconduisaient ensuite. Le prêtre qui faisait le prône nommait les 40 qui devaient faire le service la semaine suivante.

Lorsqu'il y avait quelqu'un à confesser, 4 fusiliers allaient chercher un prêtre pour le conduire chez le pénitent. Dans beaucoup de maisons, on s'est approvisionné de poudre et de balles. On annonce que les émigrés vont rentrer en France pour donner du secours aux prêtres et que pour la Pentecôte, ils seront à leurs places. Pour réduire ces paroisses organisées militairement il fallut chercher des troupes à Brest. On amena un bataillon de 600 hommes avec du canon.

La résistance ne s'organise pas seulement contre les décrets religieux, mais contre tous les décrets indistinctement. Genonné nous dit, dans son rapport sur la Vendée, que les paysans vendéens ne veulent même plus prendre connaissance des actes de l'Assemblée. Dans certains départements, les impôts cessent d'être payés et les biens nationaux ne se vendent plus, ou se vendent mal. Les aristocrates excitent le peuple contre la Révolution et, pour être mieux compris, ils cessent de donner du travail à ceux qui fréquentent les prêtres constitutionnels. L'indigent n'obtient de secours, l'artisan ne peut être employé, qu'autant qu'ils s'engagent à ne pas aller aux messes du prêtre assermenté.

De sourdes colères grondent dans l'âme des paysans. Beaucoup font plusieurs lieues pour aller entendre la messe d'un curé insermenté qui n'a pas encore été remplacé. Il revient de son prône, profondément irrité contre les prêtres constitutionnels dont le privilège les a forcés à une course fatigante. Ces personnes, rentrées chez elles, prennent en grippe les rares fidèles des prêtres constitutionnels qui, eux, trouvent à leur porte une messe de leur choix.

Comment n'essaieraient-ils pas de se venger de cet état de choses ? La guerre civile fermente à peu près dans tous les villages

réfractaires. Puis le roi et ses ministres continuent de protéger les prêtres réfractaires sous prétexte de tolérance. Ils sont débordés.

Un exemple : une proclamation royale du 18 septembre 1791 cassa un arrêté persécuteur du département des Bouches-du-Rhône. L'arrêté avait enjoint aux prêtres réfractaires de sortir de la ville d'Arles, jusqu'à nouvel ordre et avait fait murer les portes d'un oratoire non conformiste. La proclamation fut distribuée dans toute la France. Quand le juge de paix de Pamiers la reçut, il écrivit au ministre de l'Intérieur, le 3 octobre 1791, pour le prévenir qu'il avait arrêté la publication de cette prétendue proclamation royale, parce qu'elle faisait le jeu et la joie des aristocrates. (Arch. nat. F¹⁹401.)

Le département d'Ille-et-Vilaine allait plus loin. Il refusait nettement d'appliquer l'amnistie aux prêtres réfractaires ; il déclarait au ministre de l'Intérieur, par lettre du 18 octobre 1791, qu'il ne pouvait rapporter les arrêtés par lesquels il avait éloigné les réfractaires de leurs paroisses. « Nous ignorons, disait-il, s'il y a dans l'empire un seul département où on a pu établir les nouveaux curés sans éloigner les anciens ; mais nous savons que chez nous, c'est commandé par les plus impérieuses nécessités. » (Arch. nat., F¹⁹431.)

On pourrait multiplier les exemples. Ceux-là suffisent pour montrer qu'il n'y a plus d'unité politique et administrative en France. Il y a deux camps : une France réfractaire et une France constitutionnelle.

Les lois ne sont plus appliquées, ou très mal dans la France réfractaire. On n'obéit même plus au roi et aux ministres, dans la France révolutionnaire. On leur résiste ouvertement et on les avertit qu'on leur résiste.

Les chefs révolutionnaires tirèrent de cette situation les conclusions pratiques. Il était évident que l'application de la politique de tolérance était devenue impossible, car elle avait contre elle la répugnance invincible des patriotes. Robespierre, qui s'était longtemps refusé à accepter la nécessité de mesures d'exception, de contrainte, contre les prêtres, changea totalement d'attitude, après la Constituante, au retour d'un voyage qu'il fit à Arras. A son retour aux Jacobins, au mois de novembre, il proclama que seule une politique de répression pouvait sauver la Révolution. Il attaqua avec acharnement, dans une adresse qu'il rédigea au nom des Jacobins, et qui fut répandue dans toute la France, la politique de tolérance préconisée par Sieyès, par Talleyrand, par Bailly, par La Fayette.

Il dut s'accuser sans doute au dedans de lui-même d'avoir été leur dupe. Voici le passage le plus important de cette adresse (il s'adresse à Sieyès, à Talleyrand) : « Craignez que votre conduite actuelle ne nous invite à nous souvenir du passé. Craignez qu'on ne se rappelle que ce sont les membres du Directoire de Paris qui les premiers, ont rendu cet arrêté perfide (celui du 11 avril) qui, sous le prétexte d'une fausse philosophie a offert des églises aux prêtres réfractaires, et divisé le peuple des campagnes, entre les anciens et les nouveaux pasteurs. Craignez qu'on ne se rappelle que les membres de ce même Directoire, tantôt parlant à la barre de l'Assemblée comme pétitionnaires, tantôt au Comité de la Constitution et dans l'Assemblée comme législateurs ont fait convertir en loi ce fatal arrêté, ce qui a été la première source des troubles actuels qui ont ensanglanté plusieurs contrées de l'Empire, et fait triompher dans plusieurs la cause du fanatisme et de l'aristocratie. » (Adresse du 9 déc. 1791.) Sieyès aurait pu lui répondre qu'il avait mis du temps à s'apercevoir de leur perfidie. Car la politique de tolérance s'appelle maintenant la politique de « perfidie ».

« Il ne s'agit plus d'une querelle religieuse, dit encore Robespierre, mais de la *cause de la Révolution*, attaquée par une faction ennemie, avec des armes aussi dangereuses que ridicules. »

Autrement dit, les soi-disant tolérants sont des agents des ministres. Ils ne sont pas sincères, ils font le jeu de la cour et des émigrés. La tolérance, la philosophie qu'ils invoquent est un appât trompeur destiné à cacher une manœuvre contre-révolutionnaire très habile. Robespierre ne veut pas permettre à l'Église réfractaire de se constituer pour donner aux aristocrates un point de ralliement, des cadres et des recrues. Robespierre parle maintenant comme Treilhard et l'ancien Comité ecclésiastique.

Ne soyons pas trop surpris de cette évolution. Au moment où nous sommes (novembre 1791), les émigrés se rassemblent en armes à Coblenz et à Trèves. On s'attend à la guerre étrangère. Surtout depuis que le roi de Prusse et l'empereur d'Allemagne se sont réunis à Pilnitz dans une entrevue célèbre, et de là ont lancé, au lendemain de la fuite à Varennes, un manifeste menaçant contre la Révolution.

Comment s'étonner que les évêques et les prêtres réfractaires soient en correspondance avec les émigrés, quand la plupart de ces évêques ont quitté la France, ont passé la frontière, et de là, des pays étrangers, adressent à leur peuple les instructions les plus intransigeantes.

Les Jacobins redoutent l'invasion qui s'annonce. Et ils crai-

gnent que cette invasion ne se complique d'une insurrection intérieure, d'une sorte de Vendée ecclésiastique.

Ils demandent donc, par mesure de précaution, de grandes mesures de salut public. Les modérés, les Feuillants, refusent ces mesures au nom des principes. Alors les Jacobins les qualifient d'hypocrites, d'intrigants, d'endormeurs, d'alliés marqués des réfractaires.

Par conséquent, plus on va, plus la politique de tolérance est devenue impossible. Plus Talleyrand et Sieyès, Bailly et Lafayette sont discrédités pour l'avoir conseillée.

Que la Constituante ait eu de la répugnance à s'engager dans la voie de la laïcisation, la chose s'explique, quand on se souvient que la majorité des Constituants étaient des catholiques, sinon très ardents, du moins respectueux et sincères.

Mais l'Assemblée suivante, celle qui s'appelle la Législative, ne pouvait pas invoquer en sa faveur, ni le même scrupule, ni les mêmes excuses. Car ses membres, en presque totalité, faisaient profession de philosophisme ; c'étaient des anticléricaux convaincus, des adversaires, non seulement de l'Eglise romaine, mais même de toute Eglise quelconque.

Et cependant, le fait est là, cette Assemblée a montré pendant la plus grande partie de sa carrière, plus d'hostilité à la politique de laïcité, plus de répugnance à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que ne l'avait fait l'Assemblée antérieure, la Constituante.

Dès le début, la Législative voulut retirer aux réfractaires le bénéfice du décret du 7 mai, qui les autorisait à avoir des lieux de culte distincts. Elle les frappa de deux décrets terribles ;

Le décret du *29 novembre 91*, qui internait les réfractaires au chef-lieu du département.

Le second décret, mis du *27 mai 92*, qui déportait ces mêmes réfractaires hors de la France.

Il n'est pas douteux que la Législative ne se soit proposé de détruire au besoin par la force l'Eglise réfractaire. Le roi préserva les prêtres autant qu'il le put, autant qu'il fut roi. Il opposa à ces deux décrets que je viens de citer, son veto, comme il l'avait déjà opposé au décret contre les émigrés. Il perdit sa couronne pour avoir eu ce courage et commis cette maladresse. Courage inutile qui ne servit qu'à le compromettre davantage aux yeux des Jacobins et des patriotes. L'Eglise réfractaire succomba avec la monarchie sous le canon du 10 août. Quand il n'y eut plus de roi, le veto fut levé. Les décrets de déportation furent exécutés. Les réfractaires quittèrent la France. Une fois les prêtres romains sortis

de France, la Législative alors put devenir elle-même. Elle *laïcisa l'état civil* dans sa dernière séance du 20 septembre 1792, et dans la même loi autorisa le divorce. Elle ne craignait plus alors les prêtres réfractaires. Elle ne craignait plus qu'ils ne profitassent de la liberté qu'elle donnait aux Français de se marier devant le prêtre de leur choix. Elle enleva l'état civil aux prêtres constitutionnels, juste au moment où il n'y avait plus d'inconvénients politiques à le leur laisser, puisqu'elle venait de débarrasser les prêtres constitutionnels de leurs rivaux.

Ce bref coup d'œil sur l'histoire religieuse de la Législative suffit à montrer que si la Législative a frappé durement le clergé réfractaire, ce ne fut pas par amour pour le clergé constitutionnel, mais bien par pure *nécessité politique*, ou patriotique.

C'est l'impression très nette qu'on recueille, si on lit les débats auxquels donna lieu la question religieuse.

Résumons le premier grand débat de la Législative, capital, parce qu'il a orienté la politique religieuse de l'Assemblée, débat qui a précédé le vote du premier décret, celui du 29 novembre 1791.

La discussion fut très approfondie ; elle dura près d'un mois (à partir du 22 octobre). Feuillants et Jacobins entrechoquèrent leurs arguments : les Feuillants prêchent la tolérance, les Jacobins réclament au contraire une énergique répression. Chose remarquable : aucun des orateurs des deux partis, même parmi les évêques et les prêtres constitutionnels, qui étaient nombreux, *aucun n'osa défendre directement et ouvertement la Constitution civile du clergé.*

Les uns et les autres, Feuillants et Jacobins, paraissent d'accord sur ce point : c'est que la Constituante a commis une faute en votant la Constitution civile du clergé et en l'appliquant. Chez le plus grand nombre, on sent le mépris des prêtres, de tous les prêtres et de la religion même, qui perce en dépit d'eux-mêmes, jusque dans leurs paroles les plus modérées.

Les Jacobins, qui demandent des mesures très rigoureuses contre les réfractaires, ne manquent jamais de proclamer en même temps leur *idéal laïque* ; ils n'en ajournent la réalisation que provisoirement ; mais ils affirment qu'ils ne diffèrent pas sur les principes d'avec les Feuillants ; qu'ils sont aussi philosophes que les Feuillants peuvent l'être. Citons quelques-uns de ces orateurs :

Lejosne, député du Nord, s'écrie le 21 octobre : « Il n'est point question de la liberté des opinions religieuses, mais du salut de l'Etat. »

Un Feuillant, Du Vigneau, pour repousser les mesures de ri-

gueur, évoque le souvenir des guerres religieuses : « Devrons-nous être intolérants comme les Théologiens ? »

Un grand négociant de Nantes, Monneron, veut qu'on frappe durement les prêtres réfractaires perturbateurs, qu'on les condamne même à l'exil. Mais il dit qu'il ne suffit pas aux législateur d'un grand Empire d'arrêter le désordre ; qu'ils doivent en extirper la racine. « C'est l'ignorance des peuples qui sert de fondement aux triomphes de l'imposture sur la vérité. C'est cette ignorance qu'il faut faire disparaître. » Il propose, comme remède, l'organisation d'une *instruction primaire confiée à des laïques* ; les prêtres seront exclus.

Voici un député du nom de Baert, un modéré qui fait valoir un argument d'une grande force, qui tombait, non seulement sur le clergé réfractaire, mais sur tout le clergé quelconque : « Il faut ou laisser la liberté de conscience, ou persécuter ; il faut oublier les prêtres, et ne les regarder que comme de simples citoyens. Ou il faut renouveler la motion de Dom Gerle et déclarer bien vite une religion dominante, c'est-à-dire persécutrice. Gardons-nous de la domination des prêtres. Ne retombons pas dans l'enfance, après être parvenus à la maturité de l'âge et ne prolongeons point leurs scandaleuses querelles en leur donnant une importance qu'elles cesseront d'avoir dès qu'elles seront couvertes du mépris qu'elles méritent. »

Voilà comment parle un protecteur des prêtres. Et personne sur les bancs des évêques constitutionnels, n'ose protester contre ce langage insultant ; aucun n'ose relever le défi. Les évêques constitutionnels gardent le silence, ils gardent encore le même silence, impuissant et résigné, quand un autre député, du nom d'Hilaire, propose de décréter que « toutes charges et emplois civils seront incompatibles avec le sacerdoce ; que l'éducation publique ne sera confiée qu'à des personnes laïques, sauf l'étude de la théologie. »

Donc la laïcité de l'enseignement est réclamée dès le mois d'octobre 1791.

Cet Hilaire dépasse de beaucoup M. Combes. Il veut que les prêtres et religieux ne puissent être aptes à aucune espèce de fonction ; tandis que M. Combes leur interdit seulement la fonction enseignante. Hilaire attaque de front l'institution même du clergé : « Nous savons tous par expérience que le Clergé, quel qu'il soit, s'est toujours immiscé dans les fonctions civiles. L'influence du prêtre est toujours dangereuse et son opinion suspecte. Accoutumé à se croire au-dessus des hommes, il veut les maîtriser, et de cela seul qu'il se croit plus parfait, tout autre avis n'est que le diminutif des inspirations qu'il appelle divines. » Le prêtre se considère en

dehors de la société des laïques. Hilaire le prend au mot et lui dit : « Vous êtes en dehors de la société ; vous planez dans la région intermédiaire entre les hommes et la divinité. Eh bien ! restez-y dans cette situation extra-humaine, soyez des hors-la-loi ! Donc, vous n'avez pas le droit d'avoir aucune espèce de fonction. » La Constituante se serait révoltée contre des paroles aussi impies. La Législative les entendit sans broncher, les couvrit d'applaudissements. Voilà la différence entre les deux Assemblées.

Une toute petite protestation est faite par l'évêque de Périgueux, Pontard, qui fut un des premiers à se marier et à recruter son clergé périgourdin parmi les laïques de son diocèse, particulièrement parmi ceux qui avaient des enfants. Cet évêque croyait aux prophéties. Ainsi il protégeait une de ses paroissiennes, Suzette Labrousse, qui avait des extases. Il voulait se servir de cette prophétesse pour démontrer que le clergé constitutionnel était bien le clergé divin.

Pontard était si sincère qu'il présenta sa prophétesse à ses collègues, les évêques constitutionnels de Paris, qui nommèrent une Commission, et qui décidèrent à la majorité qu'elle serait envoyée à Rome, pour convaincre le Pape qu'il s'était trompé.

Les jours suivants, après ce débat, les mêmes opinions anticléricales, antisacerdotales, comme on disait, furent portées à la tribune par le Jacobin Ducos, de Bordeaux, qui sera plus tard un des Girondins très marquants. Il réclama la laïcité complète de l'Etat : « Séparez ce qui concerne l'Etat de ce qui concerne la religion ; assimilez les manifestations religieuses à toutes les autres manifestations, aux assemblées de citoyens.

« Que toutes les sectes aient la liberté de choisir un évêque ou un iman, un ministre ou un rabbin, comme les sociétés populaires, par exemple, ont le droit d'élire dans leur sein un président et des secrétaires. Que la loi s'adresse toujours aux citoyens et jamais aux sectataires d'une religion quelconque. Enfin que l'existence civique et politique soit absolument indépendante de l'existence religieuse. »

Il est vrai que les conclusions pratiques de Ducos n'allaient pas aussi loin que ses principes. Avant tout, il demandait la sécularisation de l'état civil et que la Constitution civile du clergé cessât d'être appliquée dans toutes les communes où la municipalité le demanderait. On ferait plébisciter le culte par chaque villageois dans chaque commune. Les villageois diraient : « Nous voulons un prêtre constitutionnel. » A côté d'autres diraient : « Nous voulons un prêtre réfractaire. » A côté encore : « Nous ne voulons pas de prêtre du tout. » Cette singulière conception de Ducos sera réalisée

deux ans plus tard par les déchristianisateurs. La déchristianisation a commencé par un décret de la Convention qui a permis à chaque commune de supprimer son culte.

Le 27 octobre, un autre député, du Morbihan cette fois, Lequinio, soutint que tous les cultes au fond se valaient et les renvoya dos à dos. Il rappela que, dans toutes les religions, « la multitude a toujours été victime de son ignorance, et que des flots de sang sont versés, que des millions d'hommes se sont déchirés parce qu'ils ne s'entendaient pas ». Son discours parut si hardi que des murmures l'interrompirent. L'Assemblée ne voulut pas avoir l'air, devant le pays qu'elle savait ignorant et superstitieux, d'approuver une campagne contre l'idée religieuse elle-même. Mais, en dépit de son hypocrisie, sa véritable pensée se fit jour de plus en plus. Ainsi le 29 octobre, un Feuillant du nom de Ramond fit le procès à la Constitution civile du Clergé au nom de la Philosophie et conclut son vigoureux discours en demandant que tous les cultes sans exception fussent payés sur le même pied. Solution qui fut prise plus tard par Napoléon pour le culte protestant en 1807 et qui fut complétée en 1830 pour le culte juif.

A la logique des orateurs et des philosophes, les évêques et les prêtres députés n'osèrent pas répondre de front.

L'abbé *Audrein*, qui avait été au collège Louis-le-Grand, le maître de Robespierre, se borna à demander à l'Assemblée, le 3 novembre, d'écarter la religion de ses débats « et de reconnaître les services rendus à la Révolution par les prêtres assermentés ». Le prêtre plaçait la discussion sur le terrain politique ; et le laïque sur le terrain philosophique et religieux.

Prenant texte de la démission de l'évêque de Rouen, Charrier de La Roche, Audrein fit craindre d'autres démissions. Si ce mouvement se généralisait, que deviendrait la Révolution ? En un mot, il eut l'air de plaider pour la Constitution civile du clergé, les circonstances atténuantes. Il ne prit pas corps à corps l'argumentation de ses adversaires.

Le fougueux Fauchet, évêque du Calvados, qui parut plusieurs fois à la tribune, ne fit pas autre chose ; il lança de véhémentes philippiques contre les réfractaires « qui voudraient nager dans le sang des patriotes ». Il réclama la suppression de leurs pensions. Mais cet évêque intransigeant n'essaya pas du tout de répondre aux partisans de la laïcité de l'Etat.

Les autres évêques constitutionnels qui prirent la parole : Torné, évêque du Cher, Lamourette, évêque du Rhône et Loire, tout en désavouant le langage intolérant de leur collègue. Fauchet, imi-

tèrent son silence sur la question brûlante ; ils estimaient sans doute que la religion n'avait rien à gagner à cette controverse.

Genonne à son tour, le 3 novembre, dénonce la Constitution civile, cette erreur politique qui troublait le royaume et mettait la Révolution en danger. Il proposa de supprimer les dernières corporations religieuses qui existaient encore, de séculariser l'état civil, et, chose plus grave, de nommer une commission de 12 membres pour s'occuper de l'examen et de la révision des lois faites par le Corps constituant sur l'organisation civile du clergé. L'Assemblée en chargea son Comité de législation et le Comité s'exécuta le 14 novembre. Mais le projet fut mal accueilli parce qu'il ne proposait que des mesures insuffisantes, anodines, contre les réfractaires. Le Jacobin Isnard, qui sera bientôt l'un des chefs de la Gironde, riche parfumeur du Var, proposa des mesures nouvelles. Son discours improvisé fut un de ses plus beaux mouvements oratoires et peut-être le plus important de cette discussion, non seulement parce qu'il laissa percer à plusieurs moments l'arrière-pensée de tout le parti jacobin, mais encore parce qu'il a exercé sur les événements une influence certaine.

Pour justifier les mesures d'exception qu'il jugeait indispensables, il posa la question sur un terrain nouveau. Jusque-là, la question avait porté tout entière sur ce dilemme invoqué par les Feuillants : ou le prêtre n'est qu'un fanatique, ou il est perturbateur. S'il n'est que fanatique la loi ne doit pas l'atteindre parce que la liberté des cultes est permise ; s'il est perturbateur, il doit être atteint par la loi commune à tous les citoyens. Pour réfuter ce dilemme, Isnard soutint que, par le caractère même dont il est revêtu, le prêtre est déjà en dehors du droit commun, et ne peut pas être soumis aux lois ordinaires. Il dénonça l'influence du prêtre sur la société : « Le prêtre prend l'homme au berceau et l'accompagne jusqu'au tombeau. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait de si grands moyens de puissance. » Il n'y avait qu'un seul parti à prendre : l'expulsion du royaume : « Je dirai qu'il faut renvoyer ces pestiférés dans les lazarets de Rome et de l'Italie. » A aucun prix, il ne fallait leur permettre de continuer à prêcher, à « messer », à confesser. Comme grisé par les applaudissements, Isnard continua, en exhalant son mépris pour le prêtre : « Le prêtre n'est pas pervers à demi. Lorsqu'il cesse d'être vertueux, il devient le plus criminel des hommes. Que l'Assemblée ne se laisse pas arrêter par de vains scrupules. Qu'on ne parle pas ici de respect des consciences. Les réfractaires ne pleurent sur le sort de la religion que pour recouvrer leurs privilèges. »

Et de nouveau, Isnard se reprenait à dire son mépris du prê-

tre en termes de plus en plus véhéments ; et les applaudissements redoublaient. « Chacun sait qu'en général le prêtre est aussi lâche que vindicatif, qu'il ne connaît d'autre arme que la superstition et qu'accoutumé à combattre dans l'arène mystérieuse de la confession, il est nul sur le champ de bataille. Les foudres de Rome s'éteindront sous le bouclier de la liberté. »

Il laissait entrevoir que la Constitution civile du clergé ne serait pas le dernier mot de la Révolution. Celle-ci, à l'en croire, n'était pas terminée : « Il faut un dénouement à la Révolution française. Je dis que, sans le provoquer, il faut marcher vers lui avec courage. Plus vous tarderez, plus votre triomphe sera pénible et arrosé de sang. »

Quel était ce dénouement ? Isnard ne s'expliquait pas. Mais les catholiques crurent comprendre. Il s'éleva des murmures. Alors Isnard se tourna vers les interrupteurs et sa parole ardente continua à prêcher l'énergie : « Il faut écraser les réfractaires, employer les grands moyens, couper la partie gangrenée, pour sauver le reste du corps, sinon le parti des prêtres assermentés sera indigné de se voir abandonné. Lassés de combattre vos ennemis, ils deviendront les vôtres ». Et, comme il prévoyait que, dans un avenir prochain, cette éventualité se réaliserait et que les prêtres jureurs à leur tour abandonneraient la Révolution et se retourneraient contre elle, Isnard s'écriait pour terminer : « Il faut que le corps législatif soit étayé du reste de la Nation si vous voulez résister aux attaques qui peut-être se préparent, et vous ne pouvez vous attacher la confiance qu'en châtiant avec sévérité les perturbateurs du repos public et tous les factieux. Je dis tous les factieux, car je suis déterminé à les combattre tous, parce que je ne suis d'aucun parti. Mon Dieu est la Loi ; je n'en connais point d'autre. »

Cette violente diatribe contre les prêtres, ces menaces voilées contre le clergé constitutionnel lui-même, qu'Isnard ne défend si chaudement que pour des raisons politiques, et pour terminer, cette profession de foi d'athéisme voilé (1) : tout cela indique qu'à cette date, la rupture entre la Révolution et le catholicisme, même réformé, même épuré par la Constituante, est déjà consommée dans l'esprit de beaucoup de patriotes.

Les évêques constitutionnels parurent cette fois s'émouvoir des applaudissements chaleureux qui avaient accueilli Isnard, de la

(1) Isnard proteste quelques jours après dans le *Moniteur* qu'il n'était pas athée, mais on sait que cette protestation, faite après coup, lui fut dictée par les convenances et la politique (*Moniteur*, t. X, p. 415).

demande d'impression formulée par un grand nombre de membres, Cela leur montra que la situation était grave.

Au milieu des murmures, « Point de prêtre », s'écrièrent plusieurs voix, Le Coz, évêque métropolitain de Rennes, demanda la parole. « Demander l'impression du discours de M. Isnard, dit Le Coz, c'est demander, comme citoyen et comme prêtre, l'impression d'un Code d'athéisme. » Les murmures redoublent. Le Coz dut s'interrompre, tant l'agitation était vive. Sans l'énergie du président, il n'aurait pas pu continuer : « Je soutiens et je prouverai que le discours de M. Isnard tend à détruire toute morale religieuse et sociale. Il est impossible qu'une société existe si elle n'a pas une morale immuable et éternelle. » De nouveaux murmures, des rires, des clameurs s'élevèrent. On demanda que Le Coz fût rappelé à l'ordre ; et il dut descendre de la tribune.

Sans doute l'Assemblée se ressaisit, rejeta après deux épreuves douteuses l'impression du discours d'Isnard. Mais le coup avait porté. L'Assemblée avait montré qu'elle partageait en majorité les opinions de l'orateur. Elle le montrait mieux encore en invitant son Comité de législation à lui présenter un nouveau projet de décret qui ne pouvait que s'en inspirer.

François de Neufchateau, rapporteur de ce Comité, proposa le 15 novembre, un projet qui donnait satisfaction à Isnard et à ses amis ; il demanda que les prêtres réfractaires ne fussent pas frappés comme réfractaires mais comme mauvais citoyens. Ils seraient tous invités à prêter un nouveau serment ; le serment civique pur et simple. Ceux qui le refuseraient se mettraient d'eux-mêmes, *ipso facto*, hors du contrat social, hors la loi. Ils verraient leurs traitements supprimés. Ils seraient mis en surveillance. On pourrait les éloigner de leurs domiciles par un arrêté du Directoire de Département ; en cas d'infraction on les mettrait en prison.

Le projet enlevait au clergé constitutionnel son caractère de Clergé d'Etat. Le titre de « Constitution civile du Clergé » n'exprimant pas la véritable nature de ces lois, et rappelant une corporation qui n'existe plus, sera supprimé et remplacé par celui de « Loi concernant les rapports civils et les règles extérieures du culte catholique en France ». Les évêques, curés, vicaires ne seront plus désignés sous le nom de ministres publics, mais sous celui de ministres du Culte catholique salariés par la Nation ». Il n'y avait pas seulement un changement de mots, mais la voie était ouverte à d'autres réformes plus profondes. L'article xvi organisait une propagande civique contre les prêtres réfractaires. « Pour éclairer le peuple des campagnes sur les pièges qu'on lui tend, l'Assemblée regardera comme un bienfait public les bons ouvrages qui lui se-

ront adressés sur cette matière ; ils seront imprimés, distribués. Elle récompensera leurs auteurs. » Les publicistes qui cherchent des sujets fructueux savent qu'en écrivant contre l'Eglise, leurs écrits seront distribués dans toute la France.

Ainsi l'Etat entreprend l'instruction anticléricale des adultes. L'instruction civique serait forcément l'œuvre des écrivains philosophes. Se montreraient-ils respectueux de l'ancien culte constitutionnel ? — Leurs attaques n'atteindraient-elles pas par ricochet la religion elle-même ? — Le projet de François de Neufchâteau, si gros de conséquences, fut accueilli par des applaudissements presque unanimes et adopté en grande partie, séance tenante. Mais la nuit porte conseil. Le lendemain 17 novembre, les prêtres constitutionnels avaient eu le temps de se remettre et de se concerter. Ils firent au projet une vive opposition. L'évêque Torné prit la défense indirecte des prêtres réfractaires et s'opposa vivement à la suppression de leurs traitements et pensions.

Comprenaient-ils déjà que la cause des prêtres constitutionnels était liée à celle des prêtres réfractaires ; et que les mesures de rigueur prises contre ceux-ci étaient le prélude de mesures contre les autres ? — Quand arriva en discussion l'article concernant la revision de la Constitution civile, il y eut des hésitations dans le côté gauche : « Je crois qu'il ne faut pas mettre les prêtres constitutionnels en butte à leurs ennemis. J'aime la philosophie mais je crois qu'il n'en faut faire qu'un usage prudent et approprié aux circonstances ». L'évêque Lamourette prêcha la cause du clergé constitutionnel. « Je pourrais dire que la proposition qui nous est faite tient à un profond système dont on attend un effet à une époque plus éloignée (1). C'est une erreur que de croire à la destructibilité d'un système religieux qui comprend dans son sein toutes les bases de l'organisation sociale. Prenez garde, si vous placez le peuple entre la religion et la Constitution. Son choix n'est pas douteux. Les prêtres constitutionnels ont toujours enseigné au peuple l'amour de la Constitution. Si vous leur ôtez cette arme bien plus puissante que les baïonnettes vous compromettez la tranquillité publique, vous licenciez la plus grande force qui a garanti la Révolution. » Le discours de Lamourette fit une grande impression. Le jacobin Gohier s'efforça vivement de la détruire. « Je réponds que si quelque chose est dangereux, c'est de faire des lois qui présentent au peuple des idées vagues et des principes arbitraires. Je réponds que, corriger une épreuve, ce n'est pas rétrogra-

(1). Ce système était de l'héroïsme (*Journal des Débats* du 21 novembre).

der, mais avancer à grands pas dans la carrière de la législation. Il n'y a plus de corporation du clergé, il ne doit donc plus y avoir de serment particulier pour les prêtres». Gohier fut applaudi. Mais Cambon ajouta : « Vous allez mettre le feu dans le royaume. La Constitution est perdue. Tout est annulé. » A ce moment s'élève un grand tumulte. « Vous perdez les prêtres assermentés sans espoir de regagner les autres, dit Merlin de Thionville. » « Il n'est pas question de raisonner sur les principes ; et je ne crois pas qu'il s'élève dans la raison d'aucun de nous, aucun nuage à leur égard, ajouta Vergniaud, mais il s'élève une grande question de fait, c'est de savoir si l'application actuelle du principe ne serait pas une occasion donnée au fanatisme de secouer ses torches. »

La Législative se rangea à l'avis de ces gens prudents et politiques. La réforme de la Constitution civile du Clergé fut ajournée indéfiniment.

Pendant, quelques attaques furent encore lancées à la religion les jours suivants. Le 24 novembre, Guadet s'écriait : « La théologie passera et la Raison est éternelle. »

Le décret mettant les réfractaires hors la loi ne fut voté que le 29 novembre ; mais il fut frappé du veto.

Ce grand débat eut une portée considérable :

1^o La Législative avait déclaré une *guerre à mort au clergé réfractaire* et elle avait motivé cette guerre par des raisons politiques et patriotiques, par des raisons de salut public.

2^o Il était apparu très clairement que la Constitution civile du Clergé n'existait plus maintenant qu'à titre provisoire, par opportunité, faute de mieux. La question de la laïcité de l'Etat avait été posée devant le pays avec une ampleur toute nouvelle. Si la Législative ne l'avait pas résolue tout de suite, ce n'était pas qu'elle fût hostile au principe, mais qu'elle tenait seulement son application pour prématurée.

Talleyrand, Sieyès, au mois d'avril et mai 1791, n'avaient invoqué le même principe que pour empêcher la persécution des prêtres réfractaires. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de savoir si le culte dissident pourra vivre. Il est déjà condamné. Il s'agit de savoir si l'Etat continuera à s'identifier avec le culte constitutionnel ou s'il perdra tout contact avec la religion, si l'Etat se suffira à lui-même.

3^o L'Assemblée a manifesté enfin son désir de hâter, de préparer l'heure de la *rupture définitive*, vers laquelle s'achemine la Révolution. Elle a décidé d'organiser autour de l'Etat nouveau une propagande *civique*, dont son Comité d'Instruction publique aura la direction, et dont les clubs naturellement fourniront les agents.

Cette propagande civique tiendra la place de la prédication du clergé constitutionnel qu'on juge impuissante.

Cette propagande civique sera la force morale de la Révolution. Comment ne remplacerait-elle pas un jour l'ancienne Eglise dont elle va tenir le rôle ? Les cultes révolutionnaires y sont déjà contenus en germe.

J'essaierai, dans les prochaines leçons, de rechercher comment la Législative a rempli cette triple tâche :

- 1^o Réduire le clergé réfractaire à l'impuissance ;
- 2^o Séculariser de plus en plus l'Etat sans rompre complètement avec le clergé constitutionnel.
- 3^o Organiser la prédication civique.

(A suivre.)

Les réactions de la vie contemporaine sur la littérature

par Fortunat STROWSKI,

Membre de l'Institut,

Professeur à la Sorbonne.

X

La poésie et la vie moderne.

Nous allons maintenant débattre un problème qui semble superficiel mais qui est en réalité extrêmement important : la crise de la poésie dans le monde moderne et dans la littérature française actuelle est-elle un phénomène naturel ou le signe d'une faiblesse accidentelle et passagère ?

Le rôle de la poésie aux heures, non pas seulement de révolution, mais de construction, ou de reconstruction a été toujours très grand. Il est peut-être le plus grand parmi tous ceux que joue la littérature. La poésie a une puissance d'émotion qui manque aux autres genres de littérature ; elle a aussi une puissance de simplification qui va jusqu'au fond du cœur ; et enfin, c'est elle qui inscrit, sinon la mystique, du moins la foi d'une époque dans une certaine image, dans une certaine idée à laquelle on se vouera.

S'il y avait aujourd'hui quelque grand poète qui pût faire aimer la vie moderne, faire comprendre en quoi on doit avoir confiance en elle, ce serait un grand service rendu au monde. L'inquiétude actuelle, les hésitations, les luttes et les misères qui sont la suite de ces luttes disparaîtraient peut-être. Malheureusement le grand poète semble se faire attendre.

A toutes les époques de révolution et de reconstruction, la poésie dans la vie littéraire ou dans l'imagination des hommes a été considérée comme l'âme même de l'avenir. Les anciens Grecs imaginaient que leur civilisation avait été fondée par des poètes, par Amphion, Orphée et Cadmus.

Plus tard, à Rome, lorsque l'empire s'est fondé, la mystique impériale a été établie par un poète ; c'est Virgile qui est la pierre angulaire de l'empire romain, et sans lui il n'y aurait pas eu dans le monde entier ce respect, cet amour, ni non plus cette belle dignité de Rome vis-à-vis des peuples.

Au Moyen Age, lorsque la chrétienté sort des grandes épreuves de l'An mille et lorsqu'elle s'élançait à la conquête du monde avec des espoirs infinis, espoirs religieux et même espoirs matériels et espoirs physiques, c'est la poésie qui se réveille avec elle. Les Chansons de gestes, les chansons de pèlerins, sont l'accompagnement d'une renaissance de la vie universelle.

A notre Renaissance classique, au xvi^e siècle, un poète comme Ronsard, qui nous paraît la confusion même, qui semble si peu fait pour enthousiasmer une nation, devient beaucoup plus grand que les rois, que les généraux, que les amiraux, que les évêques et les cardinaux. Il devient l'image même du génie français.

Et à la Restauration, après les guerres de la Révolution et de l'Empire, la puissance émotive et persuasive de nos grands poètes, de Victor Hugo, de Lamartine, et de Vigny, et de leurs épigones, est extraordinaire.

Entre 1885 et 1890, période qui a été, non pas au point de vue général, mais pour nous, pour notre conscience de jeunes gens et pour toute la conscience française, une époque révolutionnaire, il s'est passé dans cette conscience française des changements extrêmement profonds et importants.

Dans cet état de mue nous étions comme la chrysalide tremblante et inquiète entre le dogmatisme de la veille et le relativisme du lendemain. Nous lisions des poètes et nos inspirateurs étaient José Maria de Heredia, Verlaine, Mallarmé : on ne croirait pas aujourd'hui que les sonnets d'Heredia aient pu être pour nous une telle force à la fois de beauté, de moralité et de continuité. Et nous suivions les anciens maîtres, nous lisions encore Victor Hugo, nous aimions Musset, Lamartine et Sully-Prudhomme.

En 1912, année où j'ai inauguré ici ces cours de littérature, je commençais par des leçons sur l'histoire de la poésie au xix^e siècle. J'étais soutenu par la poésie contemporaine, et ce qui me donnait le courage de parler des poètes romantiques, c'était la présence autour de moi des noms, des images et des ombres des poètes que j'avais aimés, auxquels le public s'intéressait à cause de la poésie.

Moréas venait à peine de mourir. Le meilleur poète belge Van Lerberghe était tout proche de nous, il était mort trois ans auparavant ; quant aux vivants, c'était notamment Verhaeren qui passait de la poésie individuelle à la grande poésie sociale, Henri

de Régnier, qui, tout jeune, avait été élu à l'Académie française ; il n'était pas encore reçu, il avait son discours à prononcer et celui-ci était attendu avec une vive impatience ; ce devait être un document de premier ordre sur l'élan poétique.

Valery lui se taisait. Il était enfermé dans ce silence prodigieux où il est resté entre ses premières et ses dernières productions, comme Racine entre *Phèdre* et *Athalie*.

Il y avait Raymond La Tailhède ; il y avait M^{me} de Noailles, Paul Fort, Mauriac, Richepin, Rostand ; les maîtres de l'heure, Paul Bourget et Anatole France étaient d'anciens poètes, qui se souvenaient d'avoir été poètes, et qui voulaient le rester. Et nos jeunes aînés, nos frères, c'étaient des hommes de poésie qui nous auraient imposé l'amour de la poésie si nous ne l'avions pas eu : c'était Maurice Barrès et Charles Maurras.

Autour de nous qui étudions et enseignions à la fois, autour des élèves et autour de la vie, il y avait une atmosphère de poésie, et nous cherchions dans la poésie, plus encore que dans l'histoire et la philosophie, la nourriture spirituelle de notre conscience. Quand je dis philosophie, je me trompe. Nous avions un autre poète, c'était Bergson, qui n'était pas seulement un philosophe, mais un poète. Nous l'admirions comme le créateur de symboles splendides qui enchantaient notre cœur.

A ce moment magnifique où la poésie semblait promise à dominer le monde, comme sous la Restauration, comme à la Renaissance, comme au temps de Virgile, la guerre a éclaté. La guerre n'a pas étouffé la poésie. Il n'y a pas eu de grands livres poétiques de guerre, mais l'élément poétique général et diffus n'a pas été détruit par elle ; au contraire, il a été fortifié.

La guerre, qui pour les Français s'est passée chez eux, sur le sol français, éveillait par conséquent les impressions les plus anciennes et les plus permanentes. Cette guerre qui a duré quatre ans, a été une longue méditation pour ceux qui savaient méditer ; elle a été en même temps une longue source d'inspiration et de réflexion poétiques pour ceux qui étaient poètes.

Actuellement encore, j'attribue à cette méditation poétique involontaire la beauté des romans qu'écrivent les écrivains qui ont fait la guerre. Dans un roman de Dorgelès, il pourrait y avoir cent défauts, il y aurait toujours quelque chose qui s'appelle la poésie, et les poètes eux-mêmes ne manquaient pas. André Lamandé écrivait alors des poèmes charmants où il évoquait les beautés du cœur, de la nature et de la paix. Et Henry-Jacques, grand poète qui, malheureusement, n'a pas donné suite à son premier effort, a écrit *Nous de la Guerre*, émouvant chef-d'œuvre !

Après la guerre, lorsqu'est arrivé l'âge de l'homme moderne, tout d'un coup la poésie s'est arrêtée. Certes les grands poètes d'avant, M^{me} de Noailles, Paul Fort, et d'autres étaient toujours là. Leurs poésies répondaient à nos préoccupations de la vie, mais ne nous attiraient pas vers le lendemain. Quand nous avions sur notre route des obstacles, des fantômes, ce n'est pas à leur œuvre que nous demandions d'apporter de la lumière pour dissiper ces ombres, pour nous répondre, Nous regardions, nous écoutions et nous assistions à la froide lutte de la poésie pure. On discutait ce que devait être la poésie, si elle devait être une musique, une idéologie, un mélange de musique et d'idées. Mais au lieu de ces disputes magnifiques, nous aurions bien préféré qu'on nous donnât de la poésie. L'Institut de Coopération intellectuelle demande encore : « Aujourd'hui comment faut-il enseigner la poésie dans les classes à tous les enfants de toutes les nations ? » Une minorité répond qu'il faut enseigner la poésie pour ce qu'elle contient ; et le plus grand nombre qu'il faut l'enseigner pour la musique qu'elle est. Était-ce ainsi que les Athéniens écoutaient Homère, Pindare, Eschyle, Sophocle ?

D'autre part, j'ai assisté en Amérique à des discussions très curieuses sur ce sujet ; c'était à Chicago, la ville des pores salés, des conserves de viandes et des abattoirs. J'avais été invité à une réunion d'un club composé des principaux personnages de la ville, hommes d'affaires et professeurs. On a débattu le problème suivant qui était à l'ordre du jour de toutes les discussions pédagogiques : la poésie doit-elle servir à créer un état d'âme poétique ou à enseigner quelques vérités aux enfants. Et la majorité des pédagogues voulait que la poésie servit uniquement à répandre des idées morales simples, comme *Quatrains* de Pibrac ou les *Fables* de la Fontaine.

Pendant que ces discussions-là occupent la façade du monde, la poésie se tait. Il y a chez nous des poètes, et admirables. Il n'y a plus l'atmosphère poétique, et les jeunes âmes inquiètes n'ont pas, je ne le crois pas du moins, n'ont pas leur poète favori qu'elles ouvriront ou dont elles réciteront les vers lorsqu'elles seront dans un grand embarras intellectuel ou moral. Lorsqu'on a besoin d'un réconfort spirituel, si on ouvre des vers, on le fait en cachette ; il n'est plus admis qu'une jeune fille, même un vieil homme puissent demander à la poésie lumière et force. Le grand rôle de la poésie qui est justement d'illuminer la vie est fini en apparence.

Vous vous rappelez ce que dit Chatterton dans le *Stello* de Vigny. Après avoir comparé l'Angleterre à une île et ses citoyens

aux matelots, il conclut : « Le Poète cherche aux Etoiles quelle route nous montre le doigt du Seigneur ! »

Aujourd'hui on ne demande plus au poète de dire où sont les étoiles, on aurait peur de paraître un homme sans modernité.

Et pourtant, le goût de la poésie, le besoin de poésie, n'est pas détruit en France ; au contraire il est fort. Lorsque, par exemple, dans certains théâtres on joue Racine, on sait lui conserver le ton du poème, le ton de la poésie, et le public l'exige ainsi. Au Théâtre Antoine, on joua naguère *Bérénice*, on en fit un poème et non une pièce de théâtre. Or, le public y va en foule, il applaudit, il est ému, il garde une impression très forte, aussi forte que s'il avait vu la plus moderne des pièces de Le Normand, de Gantillon ou de J.-V. Pellerin. C'est que la poésie agit toujours.

Elle pénètre beaucoup plus loin. On aime à ressusciter les vieilles chansons d'autrefois, les vieilles chansons de café-concert qu'on chantait il y a 30 ou 50 ans. Souvent c'est au théâtre qu'on nous donne ces résurrections pour nous faire oublier la pauvreté du temps actuel. On chante donc de vieilles chansons du temps de la fleur bleue et du temps des cerises, et tout le monde les écoute avec ravissement. Après une musique moderne, pourtant digne d'admiration, on est heureux de retrouver des images simples et des banalités qui touchent le cœur. Un signe du temps, c'est qu'en général, on ne nous donne pas ces chansons avec leur musique telle qu'elle était, on la modifie légèrement dans le sens de la mélancolie. Les mêmes strophes que l'on chantait il y a 30 ou 40 ans, ou des strophes semblables, sont transformées par la mélancolie et par la défiance de la vie, qui est une chose poétique aussi.

Enfin, il y a la résurrection de Baudelaire ; on lui a fait un succès extraordinaire et qui a imposé le poète des *Fleurs du Mal* à l'univers entier. Ce Baudelaire, considéré en ma jeunesse par Brunetière comme un méchant homme, un mauvais écrivain, ce Baudelaire auquel on reprochait des fautes de français et des fautes de pensée, ce Baudelaire est devenu l'égal des plus grands poètes. Il y a donc besoin de poésie.

Quand je regarde autour de moi, hors de France, je vois qu'en effet cette poésie moderne existe. Il faut vivre dans un pays pour en comprendre la poésie. La poésie n'est pas simplement une affaire de mots, une affaire de rythme, elle est aussi une affaire d'atmosphère comme tout le reste. Si on veut bien comprendre la poésie allemande, il faut vivre à Berlin.

J'ai vécu en Amérique, à New-York, là j'ai essayé de comprendre et aimer la poésie américaine nouvelle. Elle est forcée-

ment « moderne ». Dans ce pays-là on ne peut pas parler comme Sully-Prud'homme, Victor Hugo et Lamartine. Il faut s'enrôler dans la vie moderne. Et elle donne des œuvres extraordinaires. Le dernier recueil qui a été considéré là-bas comme un chef-d'œuvre s'appelle *le Pont*, de Hart Crane ; il a été imprimé à Paris dans une édition magnifique. Ce sont des vers extrêmement prenants, qui exercent une action poétique très forte, c'est de la poésie moderne en une langue spéciale, non pas la langue anglaise, mais la langue de Broadway.

Le poète veut rendre le mouvement de la vie de sa ville. Lorsqu'on regarde un pont, comme le pont de Brooklyn, avec la circulation intense et le bruit, ce n'est plus l'aspect d'un pont, qui s'offre, mais une perspective tout à fait anormale, et comme il faut que les mots y correspondent, cela exige un langage à part, c'est ce qu'on appelle là-bas la langue de Broadway, une langue spéciale, et une nouvelle sorte de métaphores : toutes les images de la réalité moderne, depuis les mouettes qui tournent en rasant les flots, jusqu'au bateau qui passe sous le pont, jusqu'au tapage des ascenseurs et des autos. Tout cela finit par produire dans une transposition telle que celle de Hart Crane, une expression particulièrement poétique, particulièrement musicale en même temps que forte. D'ailleurs le poète ne craint pas d'évoquer Christophe Colomb, les Indiens Peaux-Rouges qui campaient là ou s'élèvent les gratte-ciels. Et il aboutit à une synthèse magnifique qui exprime à l'oreille l'étourdissement monstrueux de la ville, l'emprise du bruit, du mouvement et de la puissance.

A côté de lui il y a d'autres poètes qui sont, au contraire, des humoristes, et qui se servent des rimes ou des jeux de mots, comme Franc-Nohain. Les rimes de Franc-Nohain se retrouvent chez ces poètes américains pour traduire tout ce qu'il y a de cocasse, d'artificiel et de bizarre dans la vie moderne, et tout cela c'est de la poésie encore.

Ce qui peut se réaliser sur les bords de l'Hudson, pourquoi ne le ferait-on pas en France, sur les bords de la Seine, du Rhône, de la Loire ou de la Garonne ? Pourquoi Lyon n'aurait-il pas sa poésie et pourquoi nos campagnes elles-mêmes n'auraient-elles pas leur poésie moderne ?

L'erreur, je crois, qui retarde le développement de la poésie, c'est de la considérer comme un art ; c'est de revenir à la conception de Malherbe qui disait qu'un poète ressemble à un joueur de quilles, lequel tient à bien placer la boule, de même le poète veut bien placer les rimes et les syllabes, et rien de plus.

Or, la poésie moderne ne doit pas être un art. Elle est « l'état

de poésie». Il faut en revenir aux conceptions que justement j'ai développées en 1912 qu'il y a un état de poésie, qui est le même pour tous les poètes depuis l'origine de la civilisation et de la poésie. Seulement cet état de poésie s'applique aujourd'hui à des conditions différentes et les conditions modernes doivent être acceptées par l'état de la poésie, même si elles paraissent en contradiction avec l'art de poésie, même s'il est difficile de traduire en rimes la vie actuelle. Il doit être possible de rendre dans l'état de poésie les beautés et l'émotion de la modernité.

En effet, nous avons deux poètes au moins (je les prends uniquement comme exemples), qui conservent toute leur valeur dans les temps modernes, qui ne sont pas des poètes individuels mais qui sont des poètes de l'état moderne ; ils sont en « état de poésie » dans « l'état de modernité ».

L'état de modernité, je vous l'ai dit déjà, suppose la connaissance du réel, la communication directe de l'homme avec tout le réel, une sorte d'ubiquité des choses et de l'homme, une interdépendance universelle exprimée par toutes les découvertes modernes.

Un poète actuel, Paul Claudel, possède et exprime cette connaissance du réel. C'est d'ailleurs sa profession d'être l'homme du réel puisqu'il est ambassadeur de France à Washington. Il est né en 1868, il est, par conséquent, un homme d'avant la guerre. Il avait dans sa jeunesse déjà le goût de la poésie. Je l'ai connu élève au Lycée, quand il avait 16 ans ; il avait déjà la même voix, la même façon de parler, presque le même air qu'aujourd'hui. C'était l'époque du pur idéalisme, de Verlaine, de Mallarmé et du symbolisme. Claudel, lui, détestait ce qui était arbitrairement irréel, ce qui ne touchait pas aux choses. Il voulait fonder la pensée sur le réel. Nous, nous considérons le réel comme méprisable selon l'enseignement de France et de Renan. Pour nous, la réalité, c'était l'intérêt immédiat, la grossièreté de la matière et la servitude du déterminisme ; au contraire, Claudel voulait arriver à ce réel ; il ne se contentait pas des créations de son esprit, il tendait sa main vers les choses qui existent.

Et parmi les poètes qui pouvaient lui fournir cette notion du réel, il en a trouvé un : Rimbaud. Rimbaud était à la fois un imaginaire puissant et un homme aimant la réalité. Il a fini par n'aimer que les réalités, il est devenu explorateur et il est mort en tâchant de commercer avec les Arabes.

Rimbaud séduisait donc Claudel qui devint son disciple et qui essaya de l'imiter dans ses premiers poèmes et dans ses premières pièces.

Du reste, ce sentiment du réel est demeuré à Claudel toute sa vie. Il a toujours aimé le réel, il a toujours cultivé le réel, même lorsqu'il paraissait s'en éloigner.

En 1906, il rencontra Jacques Rivière, un jeune homme inquiet, tourmenté, qui cherchait sa certitude. Les lettres de Claudel à Rivière et de Rivière à Claudel ont été publiées ; on y voit que le fonds de l'enseignement de Claudel, c'est le réel. Lorsque Rivière lui demande pourquoi il faut croire en Dieu et accepter l'Évangile, Claudel n'a qu'une réponse à la bouche : Cherchez le réel. Et lui-même a expliqué dans un morceau magnifique comment il s'est converti. Il s'est converti vers l'âge de 22 ans, toujours parce que l'Église catholique lui paraissait lui donner la notion du réel plus qu'aucune autre Église, plus qu'aucune autre foi.

Tous ses poèmes, toutes ses pièces de théâtre sont fondés sur le même rocher, mais il ne conçoit pas le réel en égoïste ; il ne s'arrête pas à celui que nous saisissons avec nos mains pour nous en nourrir ; celui-là c'est le vêtement, l'argent, la viande, le blé. Ses personnages demandent aux choses non seulement leur solidité, mais encore leur signification morale qui n'est pas moins réelle que leur aspect matériel. Relisez *L'Otage*, par exemple, vous y verrez cette notion. Les personnages de *L'Otage* n'aiment pas la France d'une façon générale et abstraite ; ils en aiment le sol. L'héroïne aime une certaine terre, elle n'aime pas le roi en lui-même, mais la portion du royaume qu'elle a rachetée pièce par pièce pour l'héritière du nom. De même, dans *l'Annonce faite à Marie*, les personnages connaissent exactement chaque partie de la terre qu'ils regardent et qu'ils parcourent, et cependant c'est une terre sacrées qui a signification religieuse.

En même temps que cette poésie s'empare de la réalité, elle s'empare aussi de l'espace. L'espace et le temps, ce sont les deux éléments de deux sortes d'art différents. Le temps, c'est l'histoire, le roman l'évolution ; l'espace, ce sont les arts plastiques, c'est la peinture, la sculpture, le cinéma. En général, les poètes sont dans le temps ; ils racontent, ils exposent les mouvements libres de leur âme, ou bien ils énumèrent les successions de tableaux ou des événements. La musique appartient au temps. Très rares sont les poètes dominateurs de l'espace, qui nous montrent à la fois plusieurs aspects des choses existant ensemble et au même moment.

Parmi les poètes contemporains, je crois que Claudel est le plus grand de ceux qui représentent ainsi l'espace. Il dit, par exemple, dans *le Soulier de satin* :

Je vois Waterloo, et là-bas dans l'océan Indien je vois en même temps un pêcheur de perles dont la tête soudain crève l'Océan.

Le réel, c'est le panorama immense, indéfini de l'espace. Il dit encore ailleurs :

Le but de l'art, c'est la recherche des ensembles.

Vous devinez combien la poésie de Claudel peut être moderne, puisque la modernité est caractérisée par la vitesse, c'est-à-dire par la conquête de l'espace, par le mouvement dans l'espace, par l'espace immense soumis à nos volontés.

Claudel a un autre qualité encore comme poète : il est vivant. Cet espace et ce réel sont en général les ennemis de la vie, le réel parce qu'il est soumis à des lois inflexibles, l'espace parce qu'il est par lui-même immobile.

Claudel malgré le réel et l'espace ajoute cet élément encore très moderne à sa poésie : la vie. Il l'incarne dans des personnages, et ces personnages ce ne sont pas une série d'événements qui se succèdent les uns aux autres, comme ceux de Proust, ce sont des âmes gouvernées par des destinées.

La destinée, c'est encore chez Paul Claudel une forme de la modernité. Jadis, hier encore, l'étude des passions, des sentiments, le déterminisme, l'histoire de chaque individu, semblaient dominer l'art. On revient à l'antique poésie de destin qui sera peut-être celle du monde moderne. Dans ces conditions, vous comprenez quelle est l'action de Claudel, pourquoi il est universellement admiré, pourquoi il a encore malgré la dureté des temps et malgré le dédain général pour la poésie, il a encore une action sur nous. Et ce qu'il fait, lui, d'autres peuvent le faire ; il n'est qu'un exemple. Il est très possible que nous voyions bientôt renaître une grande poésie de la vie moderne.

Et l'autre poète, dont je veux vous parler, est moderne à force de ne pas l'être. Il vit avec sa famille ; ce qui est une manière de solitude. Il ne vit pas même dans une ville, mais dans un bourg au soleil, dans une vieille maison, au pied des montagnes : c'est Francis Jammes.

Pensez à la gloire de Francis Jammes il y a 20 ans et à l'oubli injuste où actuellement les historiens, les critiques laissent ce très grand poète. Mais si on a l'air de l'abandonner dans l'ombre, ce n'est pas parce qu'on l'oublie, c'est parce qu'il est une réserve. Je crois que la vie moderne créera plus tard d'étranges inquiétudes. A force de nous donner le goût de la vitesse, à force de

nous rattacher à la vie universelle, de nous montrer l'action comme but suprême, elle finira par nous inspirer le besoin passionné de la solitude et du repos. Nous finirons par chercher un jour les sensations de l'enfance ou les sensations des cœurs les plus simples. Ce jour-là, nous reviendrons à Francis Jammes. Lorsque nous serons bien saturés par les lignes géométriques et la vitesse, lorsque nous serons fatigués des bâtiments qui montent jusqu'au ciel, des T. S. F. et des cinémas, du théâtre nouveau et de l'éloquence, lorsque nous serons ainsi tout à fait dégoûtés de ces choses excellentes et nécessaires, nous voudrions peut-être un jour simplement avoir le bonheur de nous asseoir au pied d'un arbre, d'écouter des oiseaux et de respirer. C'est exactement ce qu'enseigne d'une façon un peu plus vivante le film dont je vous ai parlé : « A nous la liberté ». Un beau jour, nous aimerons, non pas nous enfuir comme le héros du film « A nous la liberté », non pas aller en trimardeur avec un paquet sur le dos le long des routes sous l'œil des gendarmes ; nous aimerons, au contraire, avoir quelque part un tout petit bien, quelque chose qui ne coûte pas cher, au bord d'une source, et d'y respirer au soleil, tranquilles pendant quelques instants. Alors, la poésie primitive reviendra en nous ; le sentiment tout à fait ancien du bonheur : être dans la nature, comprendre les animaux, les petits oiseaux, les hommes eux-mêmes. Tout cela qui est le bonheur nous reprendra, nous le goûterons à nouveau, et il nous faudra des poètes pour le dire, parce qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des poètes pour chanter des victoires, mais il est nécessaire d'en avoir pour dire ce qui se trouve au fond du cœur de chacun de nous. Il est plus difficile de nous faire sentir les notes du chant des oiseaux que de nous faire entendre une marche triomphale.

Ce jour là, qui n'est peut-être pas très loin, Francis Jammes reprendra la grandeur et la gloire dont il était entouré autrefois. Il écrit encore tous les jours, il envoie de temps en temps un volume, prose ou vers, toujours charmant, délicieux. Quand véritablement on veut prendre ses vacances, et qu'on ne peut pas quitter le coin de sa table, on n'a qu'à ouvrir une œuvre de Francis Jammes.

Inutiles, ces évasions si brutales qu'un poète va chercher dans des poisons terribles, qu'un autre va chercher dans la révolte, dans la vie exotique, dans les Iles du Sud ! Nous l'avons notre évasion, nous la trouvons dans les vers de nos poètes, et entre autres particulièrement dans ceux de Jammes.

C'est cela qui me fait espérer une renaissance de l'état de poé-

sie. Je crois qu'elle est nécessaire, je crois qu'il est impossible de s'en passer ; je crois que nous en avons besoin et que nous en avons trop peu actuellement. Cette poésie aura ce double caractère d'exprimer par moments l'activité de la vie moderne, et pour les heures de fatigue, de dépression ou de langueur, au contraire, toutes les douceurs de la vie ancienne ; entre les deux, les poètes choisiront.

Les uns seront comme Claudel ; les autres comme Jammes, et nous les écouterons tour à tour.

(*A suivre.*)



Problèmes d'art et langage des sciences

par PIUS SERVIEN,

Docteur ès lettres.

IV

Nous avons indiqué précédemment de quelle manière on peut découper, dans des zones philologiques et esthétiques, un domaine purement physique (1).

C'est seulement en abordant les sujets d'ordre esthétique par cette voie, à l'exclusion de toute autre, que les problèmes d'esthétique rencontrés sur le chemin seront scientifiques, autrement que par pure métaphore. Par tout autre chemin on ne rencontrera en esthétique que des fantômes de problèmes scientifiques : en réalité des sortes de poèmes interrogatifs.

La base de la méthode, c'est la considération de ce que nous avons appelé le Langage des sciences. Avant d'aller plus loin, il importe de rendre encore plus familière et plus nette cette analyse fondamentale du langage.

ANALYSE DU LANGAGE.

Les deux pôles du langage. — Un être vivant se prolonge au delà de la surface de son corps, par les signes qu'il émet sans arrêt. De ces signes, une fraction minime est captée par les autres hommes ; une fraction bien plus réduite encore se condense en mots.

Cette dernière partie est d'ordinaire bien pauvre de signification par elle-même. Elle n'acquiert tout son sens qu'en retenant

(1) Voir la *Revue des Cours et Conférences*, 30 avril, 15 mai et 15 juin 1932 ; et notre *Les rythmes comme introduction physique à l'esthétique* (Bibl. de la *Revue des Cours*, Boivin).

sur elle un peu de cette buée de signes qui ne sont pas des paroles. Sauf dans l'ordre des théorèmes, la parole retient nécessairement sur elle ce brouillard de signes silencieux sans lequel elle est vide (1).

Ainsi, on se sert parfois d'un langage animé d'une palpitation continue, comme cette buée même qu'il retient nécessairement sur lui, et qui est d'une certaine façon l'être humain lui-même. Il n'est qu'une partie des signes émis par nous dans l'espace environnant, mais qui tend à les concentrer tous, à apparaître comme le message par excellence, notre corps et notre sang sous l'espèce des mots.

Mais le langage s'étrécit en pointe vers le pôle opposé, celui des notions fixes. Là-bas des mots semblables à des faces humaines ; ici, des mots comme des pièces de monnaie qu'on se passe de main en main.

On voit ainsi les mots se former en prolongeant l'ensemble flou des signes, comme pour tendre vers le précis ; comme si en eux devait naître une forme particulière d'expression, plus isolable, permanente et commune à tous. Au contraire, pour les émotions intenses et particulières, ils perdent leur monopole, l'aspect d'une personne est souvent plus significatif que ses mots.

Le langage a donc un pôle contigu à tout ce que nous ne disons pas en mots. Là il contient presque autant d'individuel que ce courant de signes qui se réfracte en lui : c'est le pôle du langage lyrique. Regardons d'abord le pôle opposé, celui des notions communes à tous : le Langage des sciences.

Le Langage des sciences. — La science n'est qu'une partie restreinte des activités humaines. *Le langage scientifique s'étendrait-il, en droit, à tout le langage humain ?*

Une fois posée cette simple question, la réflexion doit nous découvrir peu à peu que la langue des sciences est une langue appauvrie, restreinte. Elle est telle, non pas provisoirement, mais nécessairement et pour toujours. Elle se détache du langage total, pour se fermer sur elle-même et s'entourer de barrières infranchissables. Cette langue appauvrie a perdu des classes entières de phrases : toutes celles qui commencent par « puissé-je »

(1) Penser à toutes les lettres de soldats qui ont passé, durant la dernière guerre, par tous les bureaux de censure : la presque totalité de ces lettres, si pauvres de signification, si vides en elles-mêmes, indiscernables comme les vêtements même de soldat entassés dans un magasin d'habillement. Et pourtant quelle prodigieuse richesse de signification, pour ceux qui recevaient ces lettres, qui pouvaient retenir sur ces mots pauvres par eux-mêmes une immense buée de signes silencieux.

(utinam) ; toutes les exclamations, etc. Elle a perdu des classes entières de valeurs des mots : mer, étoiles, dans un traité de mécanique céleste, sont des mots particulièrement étrécis. Les valeurs infinies qu'ils peuvent avoir pour nous à de certains moments sont systématiquement absentes de l'Annuaire du Bureau des Longitudes. Non, certes, de l'âme des savants ; parfois en voit-on des lueurs dans leur style. Seulement, tous distinguent nettement les propositions scientifiques qu'ils apportent, dont seules la science s'accroît, — de ces éclairs, de ces phosphorescences de poésie qui sont autre chose ; qui ne sont pas les pierres nécessaires de l'édifice, mais un beau regard qui le caresse un moment.

Langage des sciences et écrits des savants. — Cette dernière remarque fait comprendre qu'il ne suffit pas de prendre une phrase au hasard dans un ouvrage de sciences, pour posséder un échantillon de ce langage restreint dont nous venons d'entrevoir l'existence.

Un savant est nécessairement un poète et un homme, et comme tel il a droit à toutes nos phrases, et s'en sert quelquefois. La science seule est chose inhumaine, à un certain point de vue, et rejette définitivement certaines de nos phrases qui nous touchent le plus.

Il est essentiel de bien faire cette distinction, pour pouvoir suivre le chemin que nous allons prendre. Le mot science a un sens vaste, et un sens étroit. Par exemple, il y a cette proposition : la terre tourne autour du soleil, comme les autres planètes. Mais il y a aussi la passion de Galilée pour cette proposition, son ardeur à lutter pour que cette vérité s'impose, le « e pur si muove » qu'il aurait dit devant l'Inquisition. Au sens étroit, l'Inquisition n'a pas puni et enfermé un homme de science (cela ne se peut), mais un apôtre. Au sens vaste, cependant, la science comprend tout cela : l'inquiétude spécifique de la recherche, l'illumination de la découverte, la contemplation des nuits étoilées, — tout ce qui fait que les êtres de passion que nous sommes s'occupent de savoir si la terre tourne autour du soleil, ou si c'est le contraire. Divers accidents pathétiques peuvent en naître, qui ne changent rien au mouvement relatif de ces astres, ni aux équations qui l'expriment.

La science, au sens étroit, se borne à énoncer que la terre tourne autour du soleil, et explique cette proposition au moyen d'un ensemble de phrases du même type.

Par définition, c'est uniquement au langage utilisé par celle

dernière que nous donnons le nom de Langage des sciences. Il s'agit du langage nécessaire et suffisant à la science (au sens étroit), et dont elle ne sort jamais. C'est le Langage des sciences ainsi défini qui, nous allons le voir, est un langage définitivement restreint et entouré d'une cloison étanche.

Puisque, même dans les ouvrages des savants, on n'est pas assuré de se trouver toujours en présence de ce langage, il faut trouver un caractère à la fois rigoureux et aisément reconnaissable, qui permette de distinguer le « Langage des sciences » de tout autre. Il faut doubler la définition intuitive que nous venons d'en donner, d'une autre plus rigoureuse et plus maniable.

L'accord commun. — Dans ce but, regardons bien le contenu de la définition donnée d'abord. Considérons une de ces phrases nécessaires et suffisantes à la science (désormais, sauf indication contraire, nous entendrons toujours ce mot au sens restreint). Par exemple : « le soleil tourne autour de la terre ».

On sait maintenant que c'est une erreur. Erreur ou non, ceux qui employaient cette phrase parlaient déjà la langue des sciences. Cette langue est telle, qu'elle permet à ceux qui la parlent, de s'entendre sans ambiguïté sur ce dont ils parlent. Ils peuvent dire des choses vraies ou fausses, précises comme des nombres ou très grossières : ils sont en mesure de s'entendre complètement.

Dès qu'une phrase est telle que cette entente complète soit possible, ou si elle est présentée de façon à n'y envisager qu'un côté permettant une entente complète : la phrase, ainsi utilisée, fait partie du Langage des sciences. Il se peut que la science ait à en user.

Dans la phrase précédente, si on demande ce que signifie « le soleil » : cette chose que vous voyez là, que nous voyons tous là-haut. Que signifie « il tourne » ? eh bien, il fait ce mouvement que voici, que je vous montre du doigt. Or, cette entente effectuée, il n'en faut pas plus, la science est amorcée et possible.

Les mots ainsi employés sont d'ailleurs vidés de tout ce qu'on ne peut pas montrer du doigt, — pour employer ce symbole très grossier de leur caractère. Voici, par exemple, le mot « mer ». En sciences, on ne l'emploie que vidé, réduit à un sens permettant que l'accord complet se fasse. Plusieurs notions semblables, chacune d'accord commun, pourront figurer sous le même signet : « mer » ; mais de ces notions-ci uniquement. En théorie des marées, ce sera la couche mince et très fluide posée superficiellement sur notre globe, et gonflée périodiquement par l'attraction newto-

nienne. Ailleurs, cela signifiera l'étendue liquide bordant la Provence, la Ligurie, et conférant au climat de ces régions côtières des caractères particuliers. Ailleurs, cela signifiera un système de poussées sur la coque d'un navire. Cela peut signifier un certain nombre de notions, mais telles qu'on puisse indiquer celle dont on s'occupe, se fixer à celle-là, ne plus parler que de celle-là ; sans que l'esprit de nos interlocuteurs puisse occuper, en ce point, une position qui ne soit pas exactement la nôtre.

Or, cette mer est très différente de celle qui miroite à la fin d'un vers de Théocrite, simple indication de lieu pour les uns ; mais pour d'autres trouée sur le passé ; pour d'autres la mer pâle, à travers le frémissement gris et doux d'un olivier (1).

Ici il n'y a plus guère moyen de guider sûrement vers l'une ou l'autre de ces mers, de choisir infailliblement celle-là, de la prendre toute, de la passer d'un homme à un autre sans qu'elle devienne légèrement autre. Et ici, cet autre compte, la mer en est toute formée. Mais, en sciences, c'est comme si ces sens n'existaient pas. Il n'est jamais fait allusion à eux ; ils ne sont jamais d'usage, le mot en est appauvri pour jamais. Avec le même mot, on a renoncé définitivement à transporter ces miroitements ; on transporte une ou plusieurs notions bien distinctes, telles que chacune, pendant le transport d'un esprit à un autre, reste inchangée.

Voici donc une seconde définition du Langage des sciences : *c'est l'ensemble de toutes les phrases telles qu'il soit possible de s'accorder complètement sur leur sens*. On peut les transporter d'un esprit à un autre, les manipuler tant qu'on veut, le sens reste fixe.

Cette définition, équivalente par conséquent à la définition donnée plus haut, est déjà plus maniable que celle-là. Pour reconnaître si une phrase appartient au Langage des sciences, le critère était l'idée de science, au sens restreint ; le critère est maintenant plus familier, plus immédiat : c'est cette idée d'accord commun.

Cependant, on doit trouver mieux encore, ne nous arrêtons

(1) ἄλλ' ὑπὸ τᾶ πέτρᾳ τῆδ' ἄσομαι ἀγκὰς ἔχων τυ
 σύννομα μᾶλ' ἑσορῶν τὰν Σικελᾶν ἐς ἄλλα (*Idylles*, VIII, 55-6),
 combien cette mer est constamment différente d'elle-même ; et aussi, malgré l'identité de la mer géographique, différente de :

Ἡνίδε σιγῆ μὲν πόντος, σιγῶντι δ' ἄῆται·
 ἃ δ' ἔμα οὐ σιγῆ στέρνων ἔντοσθεν ἀνία (*Idylles*, II, 38-9).

pas avant d'être en possession d'un outil tout à fait pratique et rigoureux.

Possibilité des substitutions. — Nous allons, dans ce but, nous attacher à un autre caractère fondamental du Langage des sciences.

A quelle condition l'accord commun peut-il se réaliser ? A cette condition que, s'il se réalise, il soit possible de le vérifier. Nous allons voir que, en Langage des sciences, une telle vérification est possible.

Voici d'abord une opération qui, en Langage des sciences, peut se faire : Nous pouvons décider que, dans tous les textes où se trouvent les mots « fonctions synectiques », nous leur substituons les mots « fonctions holomorphes » (1).

Cette possibilité caractérise le Langage des sciences, *et il est essentiel de remarquer que ce n'est pas une propriété du langage humain en général.*

Considérons en effet les mots « Est » et « Orient ». Décidons qu'ils signifient exactement la même chose ; et dans tous les textes français où se trouve le mot « orient », remplaçons-le par le mot « est ».

Cela ne change rien aux textes en Langage des sciences. « A l'orient de la France on rencontre la chaîne des Vosges » devient : « A l'est de la France on rencontre la chaîne des Vosges ». A la place de : « A l'orient de la constellation de l'Aigle, on voit le Capricorne », il y aura : « A l'est de la constellation de l'Aigle... »

Une telle substitution laisse inchangés tous les textes en Langage des sciences. Cela prouve que, lorsqu'il s'agit de ce langage, il est parfaitement possible de décider que deux mots comme « es » et « orient » signifient exactement la même chose.

On se tromperait fort en croyant qu'une telle décision est toujours possible, même hors du Langage des sciences. Même si on convenait que « est » et « orient » signifient désormais exactement la même chose, le décret vaut immédiatement pour tout texte en Langage des sciences, il reste absolument sans effet pour des textes tels que les suivants :

(1) Bien entendu « synectique » rappelle plus immédiatement que « holomorphe » — tout au moins, à un mathématicien qui se soucierait des étymologies — cette certaine solidarité particulière à cette classe de fonctions (cf. Hadamard et Mandelbrojt, *La série de Taylor et son prolongement analytique*, p. 12 et p. 16, n° 2). Mais cela n'empêche pas que ce que l'on trouve dans le *Cours d'analyse* de C. Jordan sous le premier de ces deux noms, est absolument la même chose que ce qu'on trouve sous l'autre nom dans le *Cours d'Analyse* de E. Goursat. C'est à cette identité de substance, sinon de reflet, que nous nous attachons.

De muets éclairs ouvraient encore les cieux dans l'orient, et sur les nuages du couchant, trois soleils brillaient ensemble (1).

Dans l'orient désert quel devint mon ennui (2)

Quand tout le monde en France s'accorderait pour que le mot « orient » disparût, et fût remplacé partout par le mot « est » (comme les hommes de science se sont accordés tacitement pour remplacer « fonctions synectiques » par d'autres mots tels que « fonctions holomorphes »), la décision ne vaudrait rien pour les phrases précédentes. Si le mot orient mourait dans la langue française, les phrases telles que les précédentes deviendraient elles aussi une langue morte, mais ne réussiraient pas à détacher leur vie de celle de ce mot.

Cette hypothèse, qu'on pourrait se mettre tacitement d'accord pour bannir un mot comme « orient », correspond d'ailleurs à une réalité. Au cours des siècles, les Français peuvent se mettre d'accord pour supprimer le mot « puy » au sens de « montagne ». Le Langage des sciences accepte absolument la décision ; s'il disait jadis au voyageur : « en allant de France en Espagne, vous rencontrerez des puy », il dira exactement la même chose avec le mot montagnes. Mais la décision unanime ne vaut rien pour des textes tels que :

Haït sunt li pui e li val tenebrus,
Les roches bises... (3).

Nous avons choisi à dessein des mots qui peuvent appartenir au Langage des sciences, comme orient, montagnes ; pour montrer que même ces mots-là, une fois vivants dans un texte lyrique, ne peuvent en être arrachés d'aucune façon sans que tout meure. Ils y deviennent un peu ce que devient une substance minérale, ailleurs bonne à former des rochers sans vie, une fois qu'un être vivant se l'est assimilée. *A fortiori*, les autres mots, ceux qui sont lyriques par nature.

Bref, nous nous bornerons pour le moment à remarquer ceci : *Celle propriété des phrases, qu'on y puisse remplacer un mot par un autre équival ni ou décrété tel, sans que la phrase en soit changée, caractérise le Langage des sciences. Celle propriété ne se retrouve pas dans d'autres zones du langage humain. On s'est fait beau-*

(1) Chateaubriand, *Atala* ; et l'analyse de ceci dans notre *Lyrisme et structures sonores*, 111 (Bibl. de la *Revue des Cours*, Boivin).

(2) Racine, *Bérénice*, I. IV.

(3) *La Chanson de Roland*, 814-5.

coup d'illusions à ce sujet, et par exemple toute la philosophie est à revoir de ce point de vue.

Il s'ensuit qu'il y a, dans le Langage des Sciences et dans ce langage seulement, des phrases telles qu'on peut toujours leur substituer une autre phrase, sans rien changer au sens. Par exemple : « le ciel se déplace d'orient en occident » équivaut exactement à : « le ciel se déplace de l'est vers l'ouest ». Ou encore : « La terre décrit une ellipse autour du soleil » signifie la même chose que : « l'orbite suivant laquelle la terre se meut autour du soleil, est la projection d'une circonférence sur un plan ».

C'est d'équivalences en équivalences qu'on arrive à construire deux phrases équivalentes (qu'on peut substituer l'une à l'autre) telles que les deux suivantes : « une fonction développable en série de Taylor » et « une fonction bien déterminée, continue, qui a une dérivée déterminée en chaque point ».

Un théorème n'est que la constatation que deux phrases sont équivalentes. Par exemple c'est énoncer un théorème que constater l'équivalence entre les deux phrases précédentes : « fonction qui a une dérivée » et « fonction développable.. ».

Ainsi, en Langage des sciences, une phrase peut toujours être remplacée par une certaine autre. Cela n'est possible que parce que toutes restent fixes. Et c'est cela aussi, précisément, qui permet à l'accord commun de se réaliser.

Considérons en effet une certaine phrase, que plusieurs hommes entendent exactement de la même façon. Formons une des phrases qu'on peut lui substituer. Pour chaque homme, elle est exactement équivalente à la première. Donc tous ces hommes se retrouvent d'accord sur le sens de cette deuxième phrase. Et ainsi de suite. Ainsi, à travers toutes ces substituées, l'accord commun se maintient toujours. C'est là une vérification du fait qu'il existait par rapport à la première phrase elle-même. C'est le moyen qu'on emploie toujours, en sciences, pour savoir si l'on s'entend réellement. Et comment concevoir un accord commun possible et vérifiable, sans cette seconde propriété fondamentale du Langage des sciences, de fournir de chacune de ses phrases d'autres équivalentes ?

Cette propriété nous procure le critère pratique et rigoureux dont nous avons besoin :

Pour s'assurer qu'une phrase est en Langage des sciences, il suffit de constater qu'il existe une autre phrase qui lui soit exactement équivalente. *Dès qu'une phrase est telle, qu'on puisse la remplacer par une autre, sans que rien soit changé au sens du texte, c'est que la phrase en question appartient au Langage des sciences.*

Le langage total. — Après avoir ainsi reconnu l'existence du Langage des sciences, et précisé ses caractères fondamentaux, on reconnaît aisément *qu'il y a autre chose que lui* dans le langage des hommes, et que ces caractères ne sont pas ceux du langage en général.

C'est que les mots des sciences ne sont que des squelettes, comparés aux mots en chair et en os dont nous nous servons tous les jours. Mots, pour la plupart, lyriques *par nature* ; et non *par position*, comme « orient » dans une phrase de Racine.

Avec ces mots vivants, il n'est jamais possible de savoir au juste dans quelle mesure nous nous entendons les uns les autres. Ce sont d'ailleurs justement les mots qui nous tiennent le plus à cœur (1).

Leur flottement, leur miroitement est sans fin. Il s'enfonce dans les siècles, il reçoit son perpétuel mouvement de l'émotion de tous les hommes.

Chaque mot a une infinité de sens, groupés d'ailleurs autour de deux ou trois sens plus marqués : comme une pierre opalescente a des reflets infinis, quoiqu'elle ne jette en première analyse qu'une lueur verte et une lueur marron.

On le voit aisément sur les premiers exemples venus, pourvu qu'on les choisisse au pôle du langage opposé à celui où se trouvent les mots cercle, triangle.

Un mot du langage lyrique. — Ouvrons un dictionnaire étymologique (2). Choisissons un mot dont la science ne se sert jamais (3).

Libel se traduit naturellement par « plaire ».

Seulement, à l'arrière-plan, à une certaine distance qui peut diminuer soudain, le latin sent la présence de :

(1) Cf. Servien, *Introduction à une manière d'être*, 9 sq. (Boivin).

(2) Bréal et Bailly, *Dictionnaire étymologique*, 161.

(3) On trouve bien, quelquefois, des mots de cette catégorie dans les textes scientifiques. Mais, s'ils y figurent dans des phrases qui sont réellement en Langage des sciences, on reconnaîtra qu'ils y ont perdu tout leur sens propre, qu'ils n'y existent que dans de certaines locutions parfaitement remplaçables par d'autres phrases en Langage des sciences.

Par exemple : « *On pourrait craindre* qu'une intégrale eût, sur une branche de la courbe précédente, une infinité de points dans le voisinage de l'origine pour lesquels la tangente à l'intégrale passerait à l'origine » (E. Picard, *Traité d'Analyse*, t. III, p. 220).

Evidemment une telle hypothèse ne cause aucune « crainte » au mathématicien. Le mot ne figure ici que comme pièce d'une locution, équivalente au « il pourrait se faire » qu'on trouve dans la même note, trois lignes plus haut. C'est par un scrupule hérité de la littérature qu'on en a voulu éviter la répétition.

Libido : passion, caprice.

Libidinosus : licencieux.

Libidinose : 1° suivant son caprice, tyranniquement ; 2° avec licence.

groupe violent, passionné, sombre, qui n'a pas de contact avec le groupe « plaisir », sinon très légèrement, par le côté « caprice » ; ou, très légèrement encore, par « homme de plaisir ». Et pourtant quel rapport entre « Bouillon, ambassadeur de France, homme de plaisir » (1) et *libidinosus* ? Les écrivains religieux, nourris de latin, et malgré tous leurs efforts pour dramatiser et assombrir le mot « plaisir », ne réussissent pas à diminuer beaucoup la distance infinie qui le sépare de « libido ».

Le contact se rétablit dans une certaine mesure seulement par les allusions de *libet* à

Libens : qui agit volontiers.

Libenter : volontiers (« avec plaisir »).

Libentia : joie, plaisir.

Il s'ensuit, d'abord, que *libet* est intraduisible en français. On peut l'y esquisser dans une certaine mesure, si l'on sait le contexte. Ce n'est toujours qu'une approximation. Il y a autant de différence entre *libet* et « cela me plaît », qu'entre Marc-Antoine et Anatole France.

Mais l'on voit surtout quel abîme qu'un mot de cette sorte. « Plaire », c'est une notion aussi profonde qu'un homme, qu'une race. Deux hommes peuvent essayer de s'entendre au moyen de ce mot, et ne pas s'entendre.

Des mots comme : decet, decorum, cant, causerie, esprit, sont comme des médailles de Pisanello, ou des esquisses de Watteau. Ils représentent tout un peuple, ou toute une société de ce peuple. Mais il faut beaucoup d'attention, d'étude, de sens historique, de ce regard court dans l'espace qui franchit les distances du temps, pour voir toute la médaille. En regardant le même mot, deux hommes voient deux médailles toutes différentes : pour l'un elle est brouillée, apathique, à l'exergue illisible, — pour l'autre elle est infiniment attirante, comme un hublot ouvert sur un siècle passé.

Ce qui précède doit faire sentir la différence entre un tel langage et le Langage des sciences.

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

Mais, bien entendu, il ne s'agit pas de seborner à remarquer que le style des livres de science diffère de celui des poèmes.

Il s'agit de remarquer qu'il existe, au sein du langage total, un langage définitivement restreint, que nous avons appelé le Langage des sciences. Il est fermé sur lui-même, des barrières très nettes le distinguent du reste du langage. Il n'y a pas d'échanges à travers ces barrières : toute phrase qui n'appartient pas au Langage des sciences est à jamais irréductible à ce langage. C'est cette irréductibilité que nous devons regarder maintenant.

(A suivre.)

M. Emile Bourgeois parle de la Pologne

M. Jacques Langlade, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des lettres, professeur à l'Université de Poznan, a soutenu récemment en Sorbonne, ses thèses pour le doctorat ès lettres. La première est une traduction des Chants de Jean Kochanowski, le plus grand poète de la Pologne au temps de la Renaissance. La seconde raconte la vie du célèbre écrivain qui nous intéresse particulièrement, nous Français, par son voyage en France et son amitié avec Ronsard.

La soutenance a été très brillante et M. Jacques Langlade a obtenu le grade de docteur ès lettres avec la mention très honorable.

Le jury, composé de MM. Grappin, Legras, Mazon, Strowski, était présidé avec autorité par M. le P^r Emile Bourgeois, membre de l'Institut. En cette circonstance, M. Emile Bourgeois a montré une fois de plus cette largeur d'esprit et cette chaleur de sympathie qui lui ont attiré tant de dévouements et d'admiraions. Nous sommes heureux de donner ici les paroles qu'il a adressées au candidat.

F. STR.

J'ai lu, mon cher Langlade, vos deux thèses ; j'y ai trouvé intérêt et plaisir, mais je me demandais, en conscience, si ma compétence en littérature du xvi^e siècle, en littérature polonaise surtout, pouvait m'autoriser, comme MM. Mazon et Grappin, à juger de leur valeur. Je me suis rassuré à la pensée qu'il n'y a après tout qu'une méthode, la même, qu'il s'agisse d'histoire et de littérature, pour atteindre la vérité, la défiance de toute idée préconçue, l'examen consciencieux des documents datés avec scrupule, étudiés pour leur seul contenu, scrutés avec goût et précision. Telle m'a paru être votre méthode dans l'étude que vous avez faite de la vie et des œuvres de Kochanowski ; et je me crois en droit d'apprécier l'intérêt de vos recherches et de vos commentaires, votre effort pour fournir à un public français les moyens de discerner comment en Pologne, au temps de

Ronsard et de la Pléiade, Kochanowski formé en Italie et en France à l'École des Latins dont il traduisit d'abord et souvent encore les élégies, les odes, les satires, se résolut et réussit à constituer une poésie lyrique qui n'est pas, même en simple prose, sans charme.

En prenant plaisir à vous lire tous deux, poète et traducteur, je me nourrissais aussi du profit qu'il y a pour l'historien à chercher, même dans les vers et les tableaux d'un grand poète comme dans les monuments d'art d'une belle époque, l'image d'une société. La Pologne, au xvi^e siècle, sans cesser d'être elle-même, a su nouer aux confins de la barbarie moscovite, par l'intermédiaire des Italiens et des Polonais familiers de l'Italie, avec l'Europe occidentale des liens indissolubles. Représentant de la petite noblesse polonaise de son temps, le poète n'en a pas dissimulé les défauts. Quelle lumière projetée sur ce passé par un simple vers de sa méditation sur la concorde : « O Pologne, de ta légendaire discorde ». Légendaire au xvi^e siècle ! Et quelles prédications éloquentes, virulentes contre le péché d'ivrognerie mêlées pourtant à des chants bachiques ! Quels reproches à cette noblesse portée au luxe, plus que ne le comportaient ses ressources, à l'amollissement par la jouissance et de la jouissance, par une pente dangereuse, à la mauvaise foi et à l'injustice dont le poète faillit tout le premier être victime dans sa propre famille ! Kochanowski blâme encore dans son pays l'excès du goût pour les aventures de guerre « de ce *Sarmate belliqueux* » qu'il voulait civiliser et former, à l'égal des Italiens, aux arts de la paix. Soit par don d'observation et de jugement, soit qu'absent de son pays durant ses années errantes de 1550 à 1560, il ait appris ce que la distance, la vue d'autres horizons et d'autres mœurs ont dû lui enseigner, Jean Kochanowski a été un des grands témoins, grand de toutes manières, de la Pologne du xvi^e siècle. Il a dit ses défauts, mais il a exalté aussi ses forces et ses vertus.

S'il n'avait été qu'un auteur raffiné d'odes, d'élégies imitées et parfois transcrites, d'Horace, de Tibulle et de Catulle, s'isolant dans un groupe restreint de lettrés, d'hommes d'Etat, prélats et gens de cour, il n'eût certes pas aidé notre temps à comprendre cette société polonaise du xvi^e siècle qui a tant contribué à la réputation et à l'éclat de sa nation.

Chez ce propriétaire paysan de Czarnolas, revenant aux horizons et à la vie des ancêtres, après les voyages de curiosité et d'études, les tentatives manquées d'emplois laïques ou ecclésiastiques, nous trouvons les accents et l'image de ce peuple profondément attaché à sa terre, qui l'aime et sait pourquoi, par une dévotion

raisonnée que l'on retrouve à travers les siècles depuis le *Chant à Hanna*, jusqu'à la mort du vieillard dans les *Paysans* de Raymunt. C'est de cette terre comprise et aimée que se sont nourries dans les joies et les épreuves de la vie de famille, l'âme lyrique de Kochanowski, et ce patriotisme ardent qui inspire toute son œuvre : son ode à Zamoïski sur le ferme service de la République, son cantique célèbre : « Dieu, sois favorable à la vaste terre de Pologne ! » menacée par ces brigands détestables « qui ne bâtissent ni villes, ni même villages ! » Pour la défense contre eux du domaine polonais, frontière de la civilisation ouverte sur d'immenses plaines, Kochanowski anime sans relâche les courages de ses concitoyens, noblesse bataillieuse qui ne le sera jamais assez au service du patrimoine national, qui lui doit son argent et sa vie sans compter.

C'est par cette même conscience du devoir patriotique que le poète a été lui-même conduit à réaliser son dessein formé dans l'admiration de Ronsard, « *Ronsardum vidi* », de doter la Pologne d'une poésie nationale, pour « orner la Sarmatie d'une poésie à elle, si toutefois quelque gloire peut sortir de mes chants. Y a-t-il plus bel accent que cet appel du poète dans la *Pieśń* 19 au peuple de Pologne qui, malgré les incertitudes de son histoire tragique, ne l'oubliera point :

Prenons enfin des pensées dignes de nous-mêmes,
Des pensées graves sur la terre, des pensées graves dans le ciel.
Soyons au service d'une gloire honnête...
... pour la liberté chérie
Il est beau de lutter, fût-ce jusqu'au dernier souffle !

Voilà, mon cher Langlade, ce que vos études peuvent apprendre très utilement à des Français de notre temps, encore peu renseignés sur le passé de la Pologne et qui, grâce à vous, peuvent l'être désormais par Kochanowski, l'un des plus grands écrivains. Lui et vous, son interprète et commentateur, avez bien travaillé à restituer ce passé d'un grand pays dont l'éclat au xvi^e siècle a rayonné sur la vie française jusqu'au xvii^e siècle, au temps de Colbert et de Sobieski, pour s'obscurcir, hélas ! aux siècles suivants, sans que jamais pourtant une lumière d'amitié fidèle et reconfortante ait cessé d'éclairer les deux nations.

Mais je m'en voudrais de conclure par ce seul éloge de votre œuvre que nous avons aujourd'hui à juger. Car elle ne contient pas tout ce que depuis dix ans vous avez consacré d'activité

utile à des efforts d'enseignement et d'études dont les amis de la France en Pologne et de la Pologne en France vous savent infiniment gré. Je puis porter ici témoignage des services que vous avez rendus à la connaissance de notre langue et de notre littérature dans cette université de Poznan si hospitalière pour vous comme pour tous les Français. dans cette grande cité de Poznan que j'appellerais « le Strasbourg polonais ». Aujourd'hui vous donnez la preuve à nos amis de là-bas qui vous ont soutenu dans votre propagande française, et éclairé de leurs conseils au cours de votre double tâche, du succès de vos efforts pour vous familiariser avec leur langue et leur littérature. Ils se réjouiront de les voir, l'une et l'autre avec vous en Sorbonne à l'honneur qu'elles méritent si largement, comme ils y fêtaient il y a six mois, dans la grande salle de l'Université à Poznan le succès dans leur pays des cours de langue française dont vous avez été l'animateur.

EMILE BOURGEOIS,

Membre de l'Institut.

N. D. L. R. — Voir l'important Avis à nos abonnés inséré à la page 2 de la couverture de ce numéro.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

Membre de l'Institut,

Professeur à la Sorbonne.

L'Évolution économique
de l'Empire Britannique au XVIII^e siècle

par Henri HAUSER,

Professeur à la Sorbonne.

Cours fermé professé à la Faculté des lettres de Paris.

I

Entre 1713 et 1783 — de la paix d'Utrecht à la paix de Versailles — s'édifie l'Empire Britannique, du moins ce que les historiens anglais d'aujourd'hui appellent « l'ancien Empire », le nouveau n'ayant commencé qu'après la séparation des colonies britanniques de l'Amérique du Nord. Trois étapes dans cette histoire : 1713, c'est l'Empire sauvé et accru, c'est aussi le domaine commercial anglais étendu au delà des limites de cet empire, avec des promesses d'extension future ; 1748, paix d'Aix-la-Chapelle, c'est le progrès assuré ; 1763, paix de Paris, c'est la prépondérance du commerce britannique désormais achevée, triomphe final de deux hommes qui, bien différents l'un de l'autre, ont cependant travaillé à la même œuvre, Robert Walpole et William Pitt.

I

De 1713 à 1783 — et c'est ce qui fait pour nous l'intérêt de cette histoire — toutes les activités se subordonnent, en Angleterre, à l'activité commerciale. L'Empire sera considéré surtout comme un immense domaine que les marchands anglais, surtout ceux de la Cité de Londres, ont pour rôle d'exploiter au mieux de leurs intérêts et que le gouvernement britannique a pour objet de défendre et, si possible, d'étendre. Les grandes dates de l'histoire britannique seront des dates de victoires commerciales contre la concurrence étrangère. C'est pendant cette période que s'établira la prépondérance de la marine de guerre britannique — le *Rule, Britannia, the waves* — considérée comme la condition de la prépondérance de la marine marchande. L'ouverture des mers au commerce anglais en tout temps, en paix ou en guerre, le contrôle des routes de la mer, la prise de possession sur ces routes des points essentiels : postes stratégiques, ports de relâche de la navigation à voiles, stations d'eau douce et de nourritures fraîches pour lutter contre le scorbut, entrepôts d'où le commerce britannique peut pénétrer sur les marchés pour y acheter des matières premières ou y trouver des débouchés pour les produits anglais, tels sont désormais les axiomes de la politique britannique, surtout du parti whig qui est arrivé au pouvoir avec la Révolution de 1689 et s'y maintient longtemps avec les Hanovre ; parti où les commerçants et industriels, les gens qui ont de l'argent, *moneyed men*, veulent utiliser leur victoire sur le *landed interest*, sur l'aristocratie foncière. La classe des grands propriétaires des *landlords*, appartient naturellement au parti tory. Elle espère jusqu'en 1745 le retour du Prétendant et, lorsqu'on porte le toast au roi, passe son verre derrière la carafe — « au roi de l'autre côté de l'eau », en attendant le moment où son attachement de principe à la prérogative royale la rapprochera des Hanovre ; attachée à la Haute-Eglise, cette *nobility* reste anglicane. Au contraire la petite gentilhommerie des campagnes anglaises, la *gentry*, qui veut vendre son blé à la population des villes et qui en fait même un produit d'exportation, qui veut arrondir ses prés pour les transformer en usines à viande, celle-là lie son sort à celui des marchands, des fabricants de drap, plus tard aussi de coton, dissidents en matière religieuse, sévères et jaloux défenseurs des pouvoirs du Parlement, fidèles à la dynastie de Hanovre tant qu'elle est étrangère et impuissante, prêts à se détacher d'elle le jour où, naturalisée anglaise, elle aura pour elle les tories. Ils

ne la soutiendront que tant qu'elle restera impopulaire, donc impuissante. Tel est l'arrière-plan politique et social de la vie économique de la Grande-Bretagne.

II

A cette évolution correspond une transformation de la campagne anglaise. La procédure légale des *enclosures* n'amène pas seulement la disparition progressive et rapide de la petite propriété et des petites tenures, des lots des *yeomen* et des *freemen* enclavés dans les terres des propriétaires ; elle amène la mort du vieux régime agraire de l'*openfield* qui, après la récolte, permettait au plus pauvre de faire paître sa vache sur les terres moissonnées du seigneur, régime qui ouvrait la forêt à ses porcs, pour la glandée, et à lui-même pour le ramassage du bois avec lequel il se chauffait. La conséquence agricole, c'est une propriété mieux arrondie et, comme nous dirions, «remembrée»; c'est une agromonie plus savante, qui recourt aux amendements et aux expériences ; une culture plus intensive, qui échappe à la routine des jachères et de l'assolement triennal ; c'est la transformation de l'élevage qui, par la sélection des reproducteurs et les méthodes d'engraissement, crée en réalité de nouvelles espèces animales qui n'ont de commun avec l'ancien bœuf ou l'ancien mouton que le nom, mais qui en diffèrent en poids, en quantité et qualité de laine, de graisse, de viande de boucherie. Le bœuf de l'époque des Tudors et le durham de la dernière moitié du XVIII^e siècle ne sont plus la même bête.

La conséquence sociale, c'est l'éviction du paysan, petit propriétaire ou tenancier, qui n'a que le choix entre deux solutions : devenir fermier du landlord ou partir. Quand il s'en va, c'est vers la ville, vers le port où se dressent comme une forêt les mâts de navires, vers le gros bourg où la force hydraulique fait tourner une roue de moulin, moulin à farine, à papier, à forge, les *mills*, plus tard les moulins à laine ou à coton. Une partie de l'Angleterre se dépeuple, et les poètes peuvent nous peindre le village abandonné, *deserted village* ; une autre partie, l'Angleterre urbaine, connaît la congestion. Nous verrons pourquoi cette évolution démographique se traduira par une révolution géographique, opposant à la vieille Angleterre, à la basse Angleterre du Sud-Est une Angleterre nouvelle, la haute Angleterre du Nord et de l'Ouest. Cette naissance et cette croissance de villes neuves — décrites en termes saisissants par M. Paul Mantoux dans son beau livre, réé-

dité récemment en anglais, sur *la Révolution industrielle au XVIII^e siècle* — ont pour effet d'accumuler dans ces centres une population qui a besoin de demander au commerce d'importation une part de plus en plus considérable de son alimentation et des matières nécessaires à ce travail, et qui a besoin du commerce d'exportation pour vendre au dehors, sur des marchés de plus en plus lointains, les produits de ce travail.

Le commerce extérieur devient ainsi, pour l'Angleterre, une nécessité. Dès 1711, la presse — le journal *The Spectator* — mettait en lumière ce cosmopolitisme commercial, caractéristique de la vie quotidienne de l'Anglais : « les fruits du Portugal (le traité Methuen est de 1708) sont amendés par les produits des Barbades, l'infusion d'une plante de Chine (c'est la royauté du thé qui s'annonce) est adoucie avec le suc d'un roseau indien... Le simple costume d'une femme de qualité est souvent le produit de cent climats (c'est la fameuse question des toiles peintes ou teintées de l'Inde, qui déchaîna, en Angleterre comme en France, une véritable guerre de doctrines)... Nous soignons notre corps avec les drogues d'Amérique et nous reposons sous des baldaquins venus de l'Inde. Le commerce, sans agrandir les territoires britanniques, nous a donné une sorte d'empire complémentaire. » On voit que les Anglais distinguent l'empire proprement dit et cette zone marginale, plus étendue encore, où s'exerce leur influence. Et les moralistes de blâmer cette invasion de marchandises exotiques, non indispensables à la vie, contraires à l'antique simplicité.

Déjà aussi, en 1708, Chamberlain avait enseigné que, par sa situation insulaire, sa liberté politique (du moins si on la compare aux Etats du Continent), son organisation administrative, l'Angleterre était mieux préparée que nulle autre nation au grand commerce. Déjà encore Daniel Defoe, le futur auteur de *Robinson*, qui fut un observateur attentif des problèmes économiques, notait que chez lui l'activité commerciale et industrielle ne portait nulle atteinte à la position sociale du gentleman, bien au contraire. Et Voltaire, en ses *Lettres anglaises*, opposera, comme l'avait déjà fait d'ailleurs Jacques Savary en 1675, le riche Français qui n'a d'autre ambition pour son fils que de lui acheter une charge destinée à l'anoblir et le riche Anglais qui envoie le sien à Surate.

Swift a montré, non sans mauvaise humeur, comment l'influence et le pouvoir passent de la terre à l'argent. Cette puissance de l'argent a pour conséquence l'essor et la spéculation. La création en 1694 de la Banque d'Angleterre, les nouvelles possibilités de crédit, la création des *Joint stock companies* qui permettent aux particuliers de prendre part aux affaires, que l'on croit

toujours de bonnes affaires, sans s'occuper d'affaires, tout cela déchaîne le démon du jeu. Cette « infâme pratique », comme disent les censeurs, a pour effet le bouleversement perpétuel des fortunes.

Nous parlons toujours en France de la crise du *système*, comme s'il s'agissait d'un phénomène unique, exceptionnel. C'est oublier que le *Système*, d'ailleurs importé en France par un banquier écossais, a eu pour contemporain les *bubbles*, les bulles de savon. En cette année 1720, une même fièvre de spéculation, suivie des mêmes désastres, agita l'Angleterre et la France. Seulement tandis qu'en France l'échec du *Système* eut pour effet de retarder, d'arrêter presque l'évolution bancaire, en Angleterre le découragement fut de courte durée. La mentalité commerçante fut la plus forte, et c'est ainsi que Voltaire, pour le citer encore, écrira que la postérité sera sans doute surprise d'apprendre qu'une île dont les seuls produits sont un peu de plomb, d'étain, de terre à foulon et de laine grossière, a pu devenir assez puissante par son commerce pour envoyer trois flottes en même temps dans trois parties différentes du globe.

III

Rien de tout cela, reconnaissons-le, n'était absolument nouveau. Si l'Angleterre avait mis longtemps à s'apercevoir des avantages que lui conférait sa position insulaire au nord-ouest de l'Europe, c'est que cette position était stérile tant que cette île s'ouvrait sur un océan vide. Mais dès que la découverte des routes de l'Occident et la connaissance d'un monde nouveau avaient révélé à la Grande-Bretagne la valeur de sa position géographique, dès les premiers Tudors, elle avait aspiré au rôle d'abord de dominatrice incontestée des mers étroites qui entourent l'archipel britannique, puis de reine de la mer. *Oceana* est de bonne heure le nom qu'elle ambitionne. Et dès le temps d'Elisabeth et du grand William Cecil, lord Burghley, elle est une puissance navale, devant laquelle vient se briser l'effort de l'Espagne. Voilà pourquoi la reine Bess reste une figure populaire de l'histoire anglaise.

Tous les gouvernements qui suivent sont plus ou moins forcés par l'opinion anglaise, par les marchands anglais, d'être en cela les successeurs de la grande reine. Cromwell aussi est un successeur d'Elisabeth. Par sa lutte contre la Hanse, elle a commencé l'émancipation de la laine anglaise et du drap anglais, qui sera

complète sous les Stuarts. Le Parlement, c'est-à-dire les Communes, interprètes de la classe marchande, ont, par leurs Actes de Navigation, non seulement assuré l'avenir de la marine marchande britannique, mais porté un coup terrible à la marine hollandaise. Puis l'Angleterre avait tourné ses forces contre la France, d'accord cette fois avec les Provinces-Unies, devenues, suivant le mot fameux, une simple barque dans le sillage du vaisseau britannique. La guerre que nous appelons, en terriens que nous sommes, la guerre de la Ligue d'Augsbourg, a pour vrai nom, comme l'écrivit un historien anglais : « la guerre anglo-hollandaise contre le commerce français ».

Mais cela est encore plus vrai de la guerre de succession d'Espagne. Pour les gens de Londres, l'affaire est de savoir qui importera des nègres dans les colonies espagnoles, et si les gens de Saint-Malo seront seuls à y vendre leurs toiles. Si bien que lorsque fut signée la Paix d'Utrecht, la reine Anne put dire — ou plutôt ses ministres purent lui faire dire au Parlement — en juin 1713 : « Le principal motif pour lequel on a commencé cette guerre a été l'appréhension que l'Espagne et les Indes occidentales ne fussent unies à la France. » — Le principal résultat de la paix fut de livrer à l'Angleterre le commerce de ces Indes occidentales. Au discours de la reine on peut ajouter ce mot de l'historien lord Acton : « A Utrecht nous acquîmes le commerce du monde. »

Comment l'Angleterre tira parti de ce traité, comment s'engagea la lutte pour la domination commerciale du monde, comment cette lutte amena une telle transformation de l'Angleterre qu'on a pu parler de révolution industrielle anglaise, comment Londres, enfin, remplaça Amsterdam comme principal marché des métaux précieux et des capitaux du monde, tels sont quelques-uns des multiples problèmes que pose cette histoire.

Préhistoire littéraire de la France

par M. Gustave COHEN,

Professeur à la Sorbonne.

Cours professé à la Faculté des Lettres de Paris en 1930-1931

I

Je ne saurais oublier et surtout je ne voudrais pas laisser oublier que le sujet proposé ici a fait d'abord l'objet d'un cours professé, il y a près de cent ans, pendant les années 1836 et 1837, au Collège de France, par J.-J. Ampère et publié par lui en 1839 sous le titre de *Histoire littéraire de la France avant le XII^e siècle* (1). Le dessein, indiqué par la leçon inaugurale, est bien le même : « présenter un tableau de l'état intellectuel et littéraire de la France avant le XII^e siècle », mais le contenu sera naturellement assez différent, car nous ne sommes plus à l'époque romantique, nous avons moins d'imagination et plus de docilité à nous soumettre aux faits dûment constatés. Le temps dont nous disposons fera aussi de ce tableau plutôt une esquisse, où les grandes lignes seules apparaîtront. A une époque où les traits du génie national ne sont point encore fixés, il importera, et J.-J. Ampère l'a senti également, d'insister sur les éléments extérieurs qui ont contribué à le former.

L'aspect dominant de la période que nous allons étudier et qui porte sur quelque huit siècles, du IV^e au XII^e, période aussi longue que celle qui s'est déroulée depuis, mais combien plus indigente, est celui d'une rénovation totale. Non que celle-ci ait jamais eu le caractère d'une brusque révolution, d'un cataclysme intérieur. L'hypothétique Ashavérus qui aurait vécu cette évolution ne l'aurait sans doute pas aperçue et elle n'est sensible qu'à distance en opérant mentalement deux synthèses séparées par les invasions barbares et autres bouleversements extérieurs,

(1) Paris, Didier, 3^e éd., 1870, trois vol. in-12.

dont chacun laisse sa trace profonde dans la mentalité et dans les mœurs.

Sans doute la continuité est un des dogmes fondamentaux de l'histoire. Comme il y a succession ininterrompue des générations, il y a hérédité de transmission des doctrines et des états d'âme, mais chaque fois, ainsi que dans la transmission du langage de parents à enfants, de maîtres à élèves, avec des altérations légères, qui vont croissant dans le sens de l'épanouissement complet ou de la disparition totale.

Il faut poser d'abord, en ce qui concerne l'Europe occidentale, centre de notre vie matérielle et spirituelle, que jamais la civilisation de Rome et sa langue, qui en est le truchement, ne disparurent complètement dans toute l'étendue de l'Empire romain d'occident, même en ses marches frontières, qui connurent une infiltration plus dense et un établissement plus stable des éléments germaniques, comme dans la Grande-Bretagne, dans la Gaule belge, aux bords du Rhin et en Moesie. Le prestige de l'Empire romain continua à hanter les lettrés religieux et légistes surtout, dont le latin reste la langue presque unique à travers tout le moyen âge pour la liturgie, la théologie, la philosophie — qui se confond avec elle —, la science ou ce qui en tient lieu ; et parfois l'histoire, l'éloquence, et la poésie. Dire, comme je l'ai fait (1), que la Renaissance au xvi^e siècle est le renouveau de la latinité classique, peut être partiellement vrai en ce qui touche la compréhension de la mentalité payenne, ce ne l'est certainement pas en ce qui concerne la connaissance matérielle de la langue. Aussi quand on étudie la civilisation intellectuelle du Moyen Age et même sa littérature en langue vulgaire, il faut considérer que celle-ci se double d'une littérature en langue latine qui en est la source ou l'accompagnement, il faut songer que c'est dans les lettres latines qu'on puise tout savoir, que le latin est le seul instrument de la pédagogie et le seul idiome reconnu de l'école, il faut avoir les yeux tournés vers Rome, encore et toujours, et voir dans le latin le fondement de l'internationalisme occidental au Moyen Age, du moins dans l'ordre de la pensée. Quant à la Grèce, elle n'est pas connue par prise directe car, sauf de rares exceptions comme un Jean de Salisbury, on peut étendre à tout le monde occidental cette mention écrite en marge d'un manuscrit : *graecum est non legitur*, c'est du grec

(1) *Ronsard, sa Vie et son Œuvre*, Paris, Boivin, nouvelle édition 1932, chap. 1, ou *Chrétien de Troyes et son Œuvre*, Paris, Boivin, 1931, un vol. in-8°, chap. 1.

cela ne s'entend pas. Mais comme Rome a absorbé Athènes et que la science arabe en est imbue aussi, la Grèce n'est pas moins puissante en Occident que celle qui la conquit politiquement et qu'elle domina moralement. Les progrès de la philosophie médiévale correspondent presque toujours à un contact de plus en plus étroit avec Aristote, maître de tout savoir.

Une fois cette persistance bien présente à l'esprit, on ne peut s'empêcher de constater des différences. La première, et elle est d'importance, est que l'agent le plus actif et le plus impérieux de la diffusion de la civilisation romaine est l'Église qui n'en est pas élément originel. C'est en somme, la modification la plus grave que celle-là est appelée à subir et qui altère jusqu'à la conception que l'on se fera d'un poète comme Virgile, transformé en prophète du Christ. Toute la pensée occidentale médiévale, même là où elle apparaît le plus profane, comme dans la conception de l'amour, est dominée par la pensée du Christ, c'est-à-dire, en dernière analyse, par une croyance orientale, sur laquelle l'hellénisme a imprimé son sceau, et que Rome s'est bornée à transmettre. A côté de cet élément, qui devient l'essence suprême de la pensée occidentale, tous les autres éléments celtiques, germaniques, slaves, arabes, ce dernier opérant surtout comme agent de transmission de la pensée grecque, sont pratiquement négligeables. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait çà et là, à certaines époques, des sursauts, des révoltes, des dissidences, mais ce ne sont que les ressacs d'une mer, chrétienne en sa masse. Il reste quelque chose de l'unité romaine dans cette unité de l'Église, qui en a adopté les cadres, et en garde un modèle plus parfait que celui auquel tendirent Charlemagne et les Hohenstaufen.

Mais ce qui contredit cette unité, spirituelle, laquelle, fondée sur la foi et ayant une visée supraterrestre, semble près de la perfection, c'est un individualisme qui est d'abord et surtout d'ordre politique, provenant de la substitution du lien d'homme à homme (vassal à suzerain, serf à seigneur) à la soumission du citoyen à l'État, mais qui est susceptible de se transporter dans l'ordre de l'esprit, apportant ainsi un élément de trouble et d'indépendance dans la splendide unité de la foi. Manifesté par exemple dans la contemplation directe de Dieu, sans intermédiaire d'aucune sorte, cet individualisme, devenu mysticisme, aboutira au xvi^e siècle à la Réforme.

Ce qui contrecarre encore cette unité, c'est non seulement la constitution de diverses nations, séparées et souvent hostiles, mais la rupture de l'unité linguistique, soit que la langue de Rome, parlée par les peuples qu'elle avait conquis, avec des accents

bien différents, se diversifie sur toute l'étendue de la *Romania*, au point que ces enfants perdus ne se reconnaissent plus comme sœurs issues d'une mère commune, soit que des langues barbares comme le germanique, le slave, l'arabe, parlés jusqu'alors dans les plaines et les forêts, les steppes et les déserts par des peuples incultes, parviennent à la dignité de langues littéraires.

La constitution de nouvelles langues littéraires parlées, écrites et vivantes, dont aucune n'a encore disparu, apparaît comme un des faits décisifs de la civilisation moderne et dont le rôle ne saurait être exagéré, car le retentissement de la langue sur la pensée est immense (1). On ne saurait penser tout à fait de même en deux langues de structure, c'est-à-dire de phonétique (système des sons), de morphologie (formes nominales et verbales) et de syntaxe (assemblage des mots et des phrases) radicalement différentes. Ceux-là même qui, artificiellement, dans leurs écoles, s'exercent à ne s'exprimer, oralement et par écrit, qu'en latin, ont dans leur cerveau, un substrat linguistique différent, dont ils usent avec leurs proches et qui ne saurait laisser indifférents leurs modes de penser (2). Voilà pourquoi, sans parler même de la différence des temps et d'ambiances, la divergence des langues maternelles entraîne, même chez ceux qui ne la traduisent qu'en une langue morte, une différence de pensée.

Ainsi donc, continuité d'une part dans une certaine mesure, divergences de l'autre dans une mesure plus large encore. C'est sur celles-ci que nous insisterons, ainsi qu'il convient.

DÉCADENCE DE LA CIVILISATION ROMAINE ET GRECQUE.

(v^e au viii^e siècle.)

Il est toujours dangereux, en histoire comme en linguistique, de parler de décadence ; car souvent ce que nous prenons pour un processus de décomposition (3) n'est qu'une dissociation d'éléments, préparatoire à une recombinaison souvent plus active, plus féconde et plus vigoureuse, autrement dit à une rénovation ; mais il semble bien que, dans l'ordre de la pensée et de la production littéraire, nous assistions, depuis le iii^e siècle déjà, à un

(1) Je renvoie à F. Brunot, *La Pensée et la Langue*, 1922 ; à H. Delacroix, *Le Langage et la Pensée*, 1922 ; à Vendryes, *Le Langage*, 1921.

(2) C'est le mérite du grand linguiste et historien allemand, Karl Vossler, de l'avoir souligné.

(3) C'est à cette décomposition qu'un J. K. Huysmans était surtout sensible (Cf. F. Lefèvre, *Entretiens avec Huysmans*, Paris, Flammarion, nouv. édit. 1932).

ralentissement progressif qui se prolongera jusqu'au VIII^e siècle, accru par le désordre d'un empire qui s'écroule et d'une foi qui change. Sans doute cette évolution n'est pas continue, des rétablissements se produisent, favorisés par des restaurations politiques et des accalmies provisoires, mais qui ne font que retarder un instant la course à l'abîme.

Le fait décisif, nous l'avons dit déjà, est la christianisation, due à Constantin, au début du IV^e siècle. L'apparition de la croix dans le ciel, au couchant, avec les mots « ἐν τούτῳ νίκα » (« vaincs par ceci ») à la bataille du 28 octobre 312, au Pont Milvius, vision, hallucination, fiction de ce politique qui ne se fera baptiser qu'à l'article de la mort, le 22 mai 337, par un évêque arien, il n'importe (1). Le pouvoir public et l'Église ont conclu une alliance, qu'interrompra à peine l'apostasie de Julien et qui ne finira que de notre temps. Le christianisme, devenu religion d'État, gagnera l'aristocratie de fonction, l'aristocratie terrienne et l'aristocratie intellectuelle, et par elles, faisant tache d'huile, le même peuple entier des cités et des *pagi*, les plus difficiles à conquérir, attachés à leurs croyances comme à leur sol et qui ont laissé le nom de *pagani* aux derniers *payens*.

Sans doute cette extension à tant d'hommes et de femmes, divers de races, de langue, de culture ne va pas sans de graves pertes morales. La quantité détériore la qualité. Le vieil esprit chrétien égalitaire, hostile à la richesse et à la puissance, mépris des honneurs, du service civil et militaire, entièrement tendu vers la poursuite d'un idéal métaphysique et moral et crispé pour la souffrance contre la persécution, s'altère peu à peu. La conséquence est que, dès le III^e siècle en Orient, dès le VI^e en Occident (Saint Benoît meurt à l'abbaye du Mont Cassin qu'il a fondée, 21 mars 543) la pure vie chrétienne entre en *religion*, c'est-à-dire se réfugie dans les monastères, loin des villes pervertissantes. Voici donc un élément nouveau de la vie intellectuelle qui paraît et dont on ne saurait exagérer le rôle, car les couvents abritèrent les écoles, les manuscrits de la littérature antique qui y étaient copiés et ont été le refuge de tous ceux qui voulaient s'adonner aux études, le havre de l'esprit dans la tempête. Péril pour celui-ci, car ce qu'il gagne en sécurité, il le perdra en indépendance. C'en est fini de la recherche laïque et désintéressée, indifférente au salut de l'âme et soucieuse seulement de la poursuite de la vérité et de la culture du moi. Le dogme chrétien appa-

(1) Voir le *Constantin* de Piganiol, Paris, Rieder, 1932, in-12.

rait comme la condition fondamentale du fonctionnement spirituel, ce qui n'était point le cas de la faible dogmatique païenne pour les philosophes grecs ou latins, si prompts à le négliger dans leur spéculation, après lui avoir payé un modeste tribut de rites ou de respects. *Credo ut intelligam*, dira saint Anselme un peu plus tard (1), « je crois pour comprendre », c'est la pensée fondamentale et essentielle du moyen âge. La véritable différence des temps modernes, si on les commence par le xvi^e siècle, aux temps anciens, est un retour à la séparation du dogme et de la pensée ou, si l'on veut, à une laïcisation de l'esprit. C'en est déjà une, mais toute relative, quand, au xiii^e siècle, timidement réapparaît Platon chez un Jean de Salisbury ; c'en est une, mais faible encore et vite détournée des effets possibles, que l'étude d'Aristote au xiii^e siècle ; mais c'en est une, plus nette, cette fois, que le retour au texte original du même Aristote chez un Lefèvre d'Étamples ou un Érasme. En ce xvi^e siècle, que nous voyons trop par Rabelais et par Montaigne, qui y sont des exceptions admirables, mais encore des exceptions, la pensée religieuse domine toujours la pensée philosophique. Il n'en est plus ainsi chez Bacon (2) (encore celui-ci se défend-il du reproche d'impiété et est-il strictement déiste) mais les survivances de la mentalité scolastique sont innombrables et profondes (Gilson l'a démontré) chez un Descartes, cet autre fondateur de la philosophie moderne. La vraie libération ne commence donc qu'avec Bayle à la fin du xvii^e siècle, précurseur des Encyclopédistes au xviii^e siècle. Elle n'est acquise définitivement qu'au xix^e, et il se pourrait qu'elle fût en recul au début du xx^e par suite du retour offensif et souvent victorieux du néo-thomisme et de la néo-scholastique.

Ainsi, pour des siècles, à partir du iv^e, et chez les rationalistes et les empiristes eux-mêmes, on ne pensera que par Dieu et pour Dieu, par le Christ et la sainte Trinité. L'École ne fonctionnera que sous ce signe. La littérature, pour une large part, et là où on l'attend le moins, sera christianisée. Rarement l'esprit a connu une révolution plus profonde, rarement il aura été plus transformé dans son essence.

Il est vrai que dans le nord de l'Afrique et, pénétrant par l'Espagne jusqu'en France, le monde arabe développera une autre religion et une autre doctrine, mais elles n'ont pas un carac-

(1) Cf. Ét. Gilson, *La Philosophie au Moyen Age*, Paris, Payot, 1922, in-12, t. I, p. 42.

(2) Je renvoie à la belle thèse de G. Ascoli, *La Grande Bretagne dans l'Opinion française au XVII^e siècle*, Paris, Gamber, t. II, 1930, p. 87-93.

tère original, elles sont issues aussi du vieux tronc inépuisable du judaïsme et elles agissent sur la civilisation occidentale, par l'intermédiaire des docteurs juifs de la péninsule comme agents de transmission de la philosophie aristotélicienne.

Quant aux mondes germaniques et celtiques, ils abandonnent, au profit de la croyance nouvelle qu'ils adoptent en se mêlant au monde romain, ou que lui imposent des missionnaires, leur antique fonds mythologique et littéraire, de telle sorte qu'ils n'apparaissent, dès le ix^e ou x^e siècle, pas moins christianisés que l'ancienne Romania, et l'Irlande convertie elle-même est, dans ses monastères fondés au v^e siècle, un des conservatoires les plus précieux de la vieille civilisation romaine.

Pour le monde slave, converti par l'Orient, il perpétue davantage l'esprit de Byzance, mais il est à peu près sans action sur la civilisation de l'Occident.

Comme une langue s'altère différemment étant adoptée par des peuples divers, il semble que la religion et le dogme chrétiens aient dû subir chez ces nations, étrangères au monde romain, les altérations les plus graves. Il n'en est rien, ou du moins, parmi celles-ci, la diffusion du culte des saints et des images est commune à toutes régions. La foi garde son intégrité peut-être grâce à la langue latine qui en reste le truchement, de telle sorte que l'unité politique rompue par la chute de l'Empire se reconstitue en une unité religieuse qui est, au sens étymologique du mot grec *καθολικός* (universel), une catholicité, une universalité. Ce que la Romania christianisée perdra en Afrique, elle le regagnera dans l'Allemagne des Barbares, dans la Pannonie des Huns, dans la Scandinavie des anciens Goths, chez les Anglo-Saxons et dans la Brittonie des Celtes. Les vraies conquêtes et les plus durables sont celles de l'esprit. Là même où nous nous croyons délivrés des liens de l'ancienne foi, elle s'impose à notre spéculation, dont elle forme l'arrière-plan traditionnel. Inversement le laïcisme s'impose souvent aujourd'hui, après quatre siècles d'existence, à ceux qui partent de la pensée religieuse, les contraignant à séparer souvent l'objet de leur croyance de l'objet de leur étude, leur foi de leur pensée, et l'idée de tolérance qu'impose la diversité des doctrines, et l'incertitude sur l'absolu de la vérité gagne les esprits les plus dogmatiques, dans le cadre d'une société qui a complètement rejeté toute théocratie. Au reste, même au moyen âge, la société civile, engageant la lutte contre les empiétements de l'Église, a précédé la société des esprits dans la voie de la laïcisation.

Faut-il rendre le Christianisme responsable de la décadence des

lettres ? L'affirmer ce serait attribuer aux dieux païens une influence inspiratrice sur la littérature. Or celle-ci a pu se produire aux origines, par exemple dans le cas de la tragédie, mais elle est exceptionnelle et, par la suite, la mythologie fournit aux poètes plus d'ornements que d'inspirations proprement dites. Il semble plutôt que, dès le II^e siècle, l'activité des esprits est plus tendue, dans le monde romain, vers les problèmes de l'au-delà (1), envisagés d'un point de vue plus religieux que métaphysique, c'est-à-dire vers la recherche du salut éternel plutôt que vers la science, la philosophie, la littérature. On peut en accuser en grande partie l'esprit pratique des Latins (2). Il subsiste cependant des préoccupations de forme, qui même souvent l'emporteront sur l'idée. La rhétorique reste en effet maîtresse, maîtresse d'école, et les docteurs chrétiens eux-mêmes ne la rejettent point, parce qu'elle sert à persuader et à convertir, les plus lettrés surtout, qui en ont contracté l'habitude et le goût. C'est la rhétorique qui fait encore la valeur du chantre de la Gaule, le Bordelais Ausone (310-395), précepteur de l'empereur Gratien, auteur de l'*Ephoemeris*, le poème gracieux et inspiré de *La Moselle* et à qui l'on attribue sans raison suffisante le poème des *Roses*, que lira encore un Ronsard et dont il s'inspirera (3). Ses émules, Rutilius et Paulin de Nole (+ 431) sont, comme lui, Gaulois d'Aquitaine, (au siècle suivant Sidoine Apollinaire naîtra à Lyon), de telle sorte que, surtout si l'on songe à l'activité latine des Espagnols et des Africains (4), on constate que l'axe littéraire a tendance à s'écarter de Rome, aussi bien que l'axe de la puissance politique : *urbs, orbs*. L'historien Ammien Marcellin (330-400 ?) est Syrien, Claudien est un Grec d'Alexandrie, Tertullien (150-230 env.), le célèbre polémiste chrétien est né à Carthage, dont cet autre écrivain saint Cyprien (200-255) sera évêque. Lactance, qualifié par saint Jérôme de Cicéron chrétien, est un Africain encore, ainsi que saint Augustin; mort en 430.

La simple juxtaposition de ces noms fait apparaître combien

(1) Cf. Couchoud (D^r L.), *L'Apocalypse*, Paris, Rieder, 1930, in-12.

(2) Cf. A Grenier, *Le Génie romain*, Paris, Ren. du Livre, 1925, p. 1021.

(3) P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*. Le tome VII a paru en 1923.

(4) Rapprochez du « Cueillez dès aujourd'hui les Roses de la vie » de Ronsard, dans le *Sonnet à Hélène*, ces vers de ladite *Idylle des Roses* :

*Collige, virgo, rosas, dum flos novus et nova pubes,
Et memor isto aevum sic properare tuum,*

« Jeune fille, cueille des roses, tandis que la fleur est nouvelle et nouvelle ta jeunesse et souviens-toi que ta vie est fugitive comme leur durée. » Ainsi traduit gracieusement Ampère.

dès le III^e siècle la littérature chrétienne à tendance apologétique l'emporte, en nombre comme en valeur littéraire et esthétique, sur la littérature profane, souvent faite de centons de Virgile, de Stace ou de Lucain. La grâce de la forme descend en langues de feu sur les cénacles où l'attise l'esprit chrétien. Les grandes réformes du style, celles qui en littérature sont les plus décisives, se manifestent aussi chez les écrivains chrétiens. Vers le milieu du III^e siècle un Commodien (de Gaza en Palestine) tenant compte de la substitution qui s'est opérée de l'accent d'intensité à l'accent de hauteur (1) et de la qualité des voyelles à la quantité, transformation à laquelle nous devons les langues romanes, s'essaie en Afrique à une poésie fondée sur l'accent tonique, ne respectant plus dans les hexamètres que les deux derniers pieds. Aurelius Prudentius Clemens, que nous appelons Prudence, d'origine espagnole, mort après 405, le plus grand lyrique chrétien (2) compose des hymnes pour les diverses heures du jour (le *Calthemeron*) et sur les martyrs (le *Peristephanon*) et surtout sa *Psychomachie*, qui jouit d'une si singulière fortune au moyen âge et où l'on voit l'âme de l'homme aux prises avec les vertus et les vices personnifiés. Il est, avec Martianus Capella, l'un des auteurs responsables de l'allégorisme qui domine toute la pensée littéraire médiévale, et des traces de son influence se lisent aux portails de nos cathédrales romanes et gothiques.

Mais le grand écrivain de la deuxième moitié du III^e siècle et du début du IV^e, c'est encore l'Afrique du Nord qui le donne au monde romain avec saint Augustin, l'immortel auteur des *Confessions* et de la *Cité de Dieu* (3), dont l'action sur la littérature occidentale n'a pas encore cessé de s'exercer. Il était né à Thagaste, le 13 novembre 354, d'un père païen, mais indifférent, et d'une mère chrétienne, Monique, une future sainte. Chacun sait comment son adolescence se partagea entre l'étude de la philosophie et de la rhétorique et les plaisirs. Ce n'est qu'en juillet 386, après la fameuse scène du jardin, qu'il a racontée en

(1) Cf. Nicolaù (Mathieu G.), *L'origine du «Cursus» rythmique et les débuts de l'accent d'intensité en latin*, Paris, Les Belles-Lettres, 1930, in-8°.

(2) Cf. A. Puech, *Prudence*, 1888, et de Labriolle, *Hist. de la littér. lat. chrétienne*, Paris, Belles-Lettres, 1920, p. 598-622. Voir notamment aux p. 616-618, une bonne analyse de la *Psychomachie*, dont l'influence sur l'art a été étudiée par Emile Mâle, dans son *Art religieux au XIII^e siècle*, Paris, Colin, 1902, p. 124-132.

(3) P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. VII (1923); É. Gilson, *Saint Augustin*, Paris, Vrin, 1929. Cet auteur a connu ces temps-ci un regain de faveur, témoin encore les livres littéraires de L. Bertrand et de Papini, *Saint Augustin*, et C. I. Balmus, *Études sur le style de saint Augustin*, Paris, Belles-Lettres, 1931.

termes si émouvants, que la foi triompha de ses passions et de ses hésitations. Vers la fin de 391 il fut élu prêtre par surprise à Hippone, dont il devint évêque en 396. Il y mourut des fièvres, le 28 août 430, pendant le siège de la ville par les Vandales. C'est en 397 ou 398 que cet écrivain de race, d'une rare imagination et doué de tous les dons de l'éloquence et du style, décrivit les étapes de sa conversion dans ses *Confessions*, le premier livre où un auteur qui est aussi un homme, nous parle de lui, ne craignant pas d'étaler les faiblesses et les hésitations de celui qui cherche sa voie. Ses *Rétractations* sont moins des regrets que des auto-critiques ou, comme les appelle P. Monceaux, des Confessions littéraires. Sa *Cité de Dieu*, aussi célèbre, mais beaucoup moins lue, du moins aujourd'hui, est, en même temps qu'une apologie du christianisme, une tentative de philosophie chrétienne de l'histoire où celle-ci est représentée comme la lutte séculaire de la Cité de Dieu contre la Cité du Diable. Dans sa polémique contre les Manichéens, dont il fut, un temps, le disciple, contre les Donatistes africains, contre les Ariens, il eut à fortifier et à préciser sa doctrine. Contre les Pélagiens il précisa ses idées sur la grâce et la prédestination, que reprendront en les exagérant l'évêque Jansénius et ceux qui le suivirent au xvii^e siècle (1). On ne lui doit pas moins d'un millier de sermons, d'une rare et prenante éloquence.

Après lui commence une période d'anarchie politique qui atteint aussi la littérature. Cette rare fleur n'éclôt point dans la tempête. Cependant, même dans l'orage, il y a encore des oiseaux qui chantent les malheurs de la tourmente, le souvenir des bonheurs passés ou l'espoir d'un apaisement.

Byzance, mieux défendue des Barbares par sa situation géographique et la présence presque continue des empereurs, voit se développer une littérature qui, pour être le prolongement de celle des Grecs, n'en a pas moins une grande richesse et un certain charme dans l'épopée et dans le roman surtout (2). Là aussi l'inspiration chrétienne est la plus décisive. Malgré la restauration toute provisoire de Julien (361-363) (3) et son talent personnel, la

(1) Pour son influence sur les Jansénistes, voir les savants travaux de mon collègue J. Laporte.

(2) Krumbacher, *Geschichte der Byzantinischen Literatur*, Munich, 1897, in-8°. Schlumberger, *L'Épopée byzantine*, Ch. Diehl, *Histoire de l'Empire byzantin*, Paris, 1919, et ses diverses *Études*. Rohde (Ewin), *Der griechische Roman*, 3^e éd., 1914, in-8°.

Pour le théâtre, voir la thèse récente de Vénétia Çottas, *Le Théâtre à Byzance*, Paris, Geuthner, 1931, in-8°.

(3) Cf. Is. Lévy, *La Légende de Pythagore*, Paris, Champion, 1927.

sophistique, dernière manifestation de la philosophie grecque, s'étiolo. Elle se manifeste encore par des répertoires comme le *Lexique étymologique* d'Orion, perdu, mais qui paraît la source des diverses *Elymologiae*, comme celles d'Isidore de Séville. Jamblique, rêveur et thaumaturge, perpétue, au milieu d'un monde déjà chrétien, un pythagorisme, qui n'est pas sans influence d'ailleurs, non plus que le néoplatonisme de Plotin et de Porphyre, sur le christianisme.

Nonnos, l'auteur des *Dionysiaques* (début du v^e siècle), immense épopée mythologique en 48 chants, devenu chrétien, compose une paraphrase en vers de l'Évangile selon saint Jean. Avec son successeur et émule Musée, auteur du délicieux poème de *Héro et Léandre*, s'ouvre l'histoire du roman byzantin, appelé à un si riche développement et qui ne fut sans doute pas sans influence sur le développement du roman occidental. C'est alors aussi qu'on rassemble les poèmes dits *Anacréontiques*, qu'un Henri Estienne et un Ronsard, qui les imite, attribue au vieux Téien Anacréon. Ils célèbrent le vin et l'amour. Mais qu'est-ce que cette poésie légère à côté de celle qui s'inspire du christianisme et que l'on trouve surtout dans l'éloquence chez un Athanase d'Alexandrie, mort en 373, et chez les Cappadociens, Basile le Grand († 379) (1) et son tendre ami Grégoire de Nazianze (2) (mort en 390), poète délicat et orateur vibrant, et davantage encore chez Jean, dit plus tard Chrysostome (bouche d'or), né à Antioche en 345, mort prisonnier et en exil en 407, épuisé de fatigues et de souffrances. Nul ne l'égala comme orateur, en puissance, en franchise, en évocation de la réalité vivante, en flagellation des mœurs, ce qui lui valut l'animadversion du haut clergé et de la Cour. Il est par excellence, comme dit Villemain, le Grec devenu chrétien.

C'est de Byzance et du christianisme oriental que partira dans la période suivante l'évangélisation des Slaves par les traductions des Évangiles des apôtres Cyrille et Méthode et par conséquent les premiers monuments écrits de la littérature slave.

Il faut ramener nos regards vers Rome d'où dérive plus directement le développement de la culture occidentale. L'invasion des Barbares au v^e et au vi^e siècle ne correspond pas à un recul de la *Romania*. On peut même risquer ce paradoxe, qu'elle aboutit à son extension en profondeur, en étendue, en durée, non comme

(1) Croiset (A. et M.), *Manuel d'histoire de la Littérature grecque*, p. 810-813. F. Boulenger.

(2) A. Puech, *Histoire de la Littérature grecque chrétienne*.

puissance politique, mais comme puissance intellectuelle. A mesure que les Barbares dépassent les frontières de l'empire, soit pacifiquement en tant que colons pourvus de terres, soit comme envahisseurs brutaux, ils semblent s'amollir et fondre au creuset brûlant de l'Église. Fussent-ils même ariens ils deviennent latins, ils s'assimilent la langue en même temps que la foi qu'elle enseigne, au point d'abandonner souvent leur propre idiome, ce qui est le cas surtout pour leurs clercs et leurs élites. Mais là même où ils ne l'abandonnent point, la langue de haute culture disciplinée par ses grammairiens leur sert de modèle pour discipliner et pour écrire la leur, qu'ils assouplissent au patron du grec des Évangiles ou de la Vulgate de saint Jérôme. C'est le cas d'Ulfila pour le gothique. Le caractère même qu'il adopte est l'onciale qui deviendra la *gothique* du moyen âge, comme l'alphabet grec deviendra le *cyrillique* d'une part pour les Slaves, les *runes* de l'autre pour les Scandinaves et les Anglo-Saxons.

En sorte que évangélisation veut dire presque partout, surtout en ce qui touche les clercs : latinisation, et que la Romania sort agrandie de l'épreuve. Là où elle n'avait pu s'enraciner comme en Grande-Bretagne, en Irlande, aux Pays-Bas, aux bords du Rhin et du Danube, elle s'implante dans les écoles épiscopales et dans les monastères, qui sont et resteront, pendant tout le moyen âge et même au delà, des centres importants de culture latine. On peut en dire autant même de pays que les Romains n'ont pas atteints, l'Allemagne entière, telle que la dessinera le Saint Empire romain de la nation germanique, la Scandinavie avec l'Islande, la Lithuanie, l'immense Pologne, la Hongrie, qu'ont fondée les Huns de Tartarie. S'il y a des gains il y a aussi une perte à enregistrer, c'est celle de l'Afrique du Nord, mais qui ne se produira, que tardivement par suite de l'invasion arabe au *vi*^e siècle.

(A suivre.)

(1) Témoin les récentes publications de l'abbé David.

Tite-Live

par Henri BORNECQUE

Professeur à l'Université de Lille

II

Application de la théorie des milieux.

I. — LA RACE ET LE MILIEU

Trois influences, d'après Taine, sont susceptibles de s'exercer sur un écrivain et de varier son œuvre : la race à laquelle il appartient, le milieu dans lequel il a vécu, le moment où il a écrit. Examinons successivement ces trois points à propos de Tite-Live.

La race ? Padoue était la principale ville de la Gaule Cisalpine. Donc « Tite-Live, dit justement M. Pichon, est presque un compatriote pour nous. C'est un Gaulois d'outre-monts, et, sans vouloir raffiner sur ces analogies toujours obscures et discutables, on peut dire qu'on voit chez lui presque toutes les qualités tinctives de l'esprit français. »

Ne pas oublier, d'autre part, que la Vénétie est le pays des grands coloristes ; ce qui ne veut pas dire que Tite-Live soit un disautre Titien.

Le milieu ? Nous ne pouvons parler de sa famille, puisque nous ne la connaissons pas. Mais c'est un provincial et un Padouan.

La province, en général, et la Gaule Cisalpine, en particulier, avait mieux gardé que Rome le dépôt des vieilles mœurs, simples, frugales, honnêtes. Pline le Jeune, recommandant un jeune homme, originaire précisément de la Gaule Cisalpine, écrit : « Il est de Brixia (Brescia), c'est-à-dire de ce pays qui conserve encore beaucoup de restes de la retenue, de la frugalité ou même de la rusticité d'autrefois ».

Dans cette province sévère, Padoue, malgré sa richesse, était particulièrement sévère. Pline, en effet, dans la même lettre, dit de son protégé : « Il a comme aïeule maternelle Serrana Procula, du municipe de Padoue. Tu connais la moralité de cette ville ; cependant Serrana est un exemple de sévérité de mœurs même pour les Padouans ». Même jugement dans Martial. Cette circonstance dut exercer une grande influence sur les dispositions morales de Tite-Live et lui faire voir sous un jour plus vif encore cette décadence des mœurs de la capitale, qui lui inspire, dans sa Préface, des réflexions si pessimistes. Etant donnée cette sévérité antique, il est vraisemblable que la cité était demeurée profondément attachée à la religion : dans tous les cas, il existait dans le voisinage un oracle de Géryon, que l'on interrogeait encore à l'époque de Tite-Live. Suétone ne nous dit-il pas que « Tibère, gagnant l'Illyrique, consulta près de Padoue l'oracle de Géryon, qui lui dit de jeter des dés d'or dans la fontaine d'Aponum (1) pour apprendre ce qu'il voulait savoir. Il obéit et amena le nombre le plus élevé : on voit encore aujourd'hui ces dés au fond de l'eau. » Dans ces conditions, est-il surprenant que Tite-Live donne tant de place à la religion, à la superstition romaine, et qu'il arrive aisément à se faire une âme antique, pour emprunter ses propres expressions ? Dans tous les cas, en politique, nous savons par Cicéron que les Padouans, pour la plupart, étaient attachés au parti de Pompée. Aussi bien ce caractère conservateur se montre-t-il également dans la langue, qui avait sa marque propre, cette « patavinité » qui a fait verser tant d'encre, et sur laquelle nous reviendrons.

Il n'empêchait pas la cité d'être profondément attachée à Rome. Cicéron ne partageait-il pas son affection entre Arpinum et Rome ? Tite-Live, Padouan, avait des raisons plus particulières d'aimer la Ville. Padoue faisait remonter son origine au Troyen Antenor, dont Tite-Live nous parle dès les premières lignes de son histoire, et dont le souvenir était encore, sous les empereurs, célébré par des jeux. Elle se glorifiait donc d'être unie étroitement aux origines de Rome. Quelques siècles plus tard, si les Gaulois furent obligés d'abandonner Rome, qu'ils venaient de prendre, c'est, à en croire Polybe, que les Venètes, dont la capitale était Padoue, avaient fait irruption sur leur territoire. Pendant la guerre contre Hannibal, Padoue était restée fidèle aux Romains. Un demi-siècle après, elle fit appel à Rome pour re-

(1) Voir p. 2.

pousser les Gaulois, et aussi, en 174, pour mettre un terme aux discordes civiles.

Ce qu'il pouvait y avoir d'étroit dans ces mœurs, ces opinions, ces façons de voir devait être atténué par le fait que la ville était un lieu de passage pour les marchandises qui allaient de l'Italie méridionale vers la Haute Italie ou plus au nord. Elle-même expédiait un peu partout les produits de ses importantes manufactures de laine. Un souffle d'air différent, si j'ose ainsi m'exprimer, plus vif, et, sous certains rapports, plus riche, ne pouvait manquer d'y circuler.

A Rome, Tite-Live va fréquenter assidûment les écoles de rhéteurs. Quelles idées va-t-il y entendre développer ? Quelles habitudes d'esprit va-t-il y contracter ? Nous pouvons répondre d'une façon précise grâce à l'ouvrage de Sénèque le Père, auquel nous avons déjà fait quelques allusions. Il a pour titre : *Oratorum et rhelorum sententiæ* (« traits et développements brillants »), *divisiones* (plans), *colores* (arguments habilement spécieux). C'est que, pour un sujet donné, les élèves et le professeur même traitent séparément chacune des parties distinguées par Sénèque ; donc, nous pouvons l'affirmer dès l'abord, ce n'est pas l'art de composer que l'on apprendra chez les rhéteurs. Les sujets mêmes manquent de précision, et Sénèque ne le dissimule pas. Soit, par exemple, le thème suivant (1) : « Un homme avait deux enfants ; après la mort de sa première femme, il se remaria. Sur l'accusation de la belle-mère, il condamna pour parricide, au tribunal domestique, un des deux jeunes gens et confia à l'autre le soin d'exécuter la sentence. Celui-ci l'embarqua sur une barque sans agrès. Le jeune homme, porté par les flots chez des pirates, en devint le chef. Dans la suite, le père, parti en voyage, fut fait prisonnier par le fils et renvoyé par lui dans sa patrie. Il chassa son autre fils. » Mais le fils traduit au tribunal domestique était-il innocent ? était-il coupable ? C'est là, semble-t-il, un point important pour juger la conduite du frère chassé. Or, rien, dans la matière, ne nous indique ce qui en est. « Les deux hypothèses sont possibles », dit en propres termes un déclamateur. Pas plus que l'art de la composition, l'école des rhéteurs n'enseigne la précision.

Aussi, dans les sujets empruntés à l'histoire — et ils sont nombreux, même pour les Controverses — ne faut-il pas s'attendre à une exactitude parfaite, ni pour les faits, ni pour les usages, ni pour les idées. Pour les faits, les déclamations transforment les données

(1) Contr. VII, 1.

fournies par l'histoire, afin d'arriver au résultat cherché, un problème difficile à résoudre. En effet, dans les *Suasariae*, les rhéteurs grecs ont remplacé les trois cents Grecs qui accompagnaient les trois cents Spartiates par un certain nombre de bataillons de trois cents hommes qu'avaient envoyés les différentes cités grecques. Dans les *Controverses*, ils ont supposé que les Eléens avaient coupé les mains à Phidias, comme sacrilège, assertion démentie par tous les témoignages de l'antiquité. Ils nous disent que Miltiade, condamné pour péculat, étant mort en prison, son fils Cimon vint y prendre sa place afin qu'on pût donner la sépulture à son père, ensuite que Callias, riche citoyen, le tira de prison en payant l'amende à laquelle Miltiade avait été condamné et fit épouser sa fille à Cimon. Or Miltiade avait été condamné non pour péculat, mais pour trahison, et dès lors, du moment qu'il était débiteur de l'État, son fils, qu'il le voulût ou non, se substituait à lui pour tous les effets du procès. En second lieu, Cimon n'épousa pas le moins du monde la fille de Callias ; c'est lui qui maria à Callias sa sœur Elpiniké. Même inexactitude dans les sujets purements latins. Les déclamateurs supposent que Popillius, qui tua Cicéron sur l'ordre d'Antoine, avait été auparavant accusé de parricide, défendu par le grand orateur, et acquitté grâce à lui. Sénèque le Père nous avoue lui-même que peu d'historiens attribuent à Popillius l'assassinat de Cicéron, et que celui-ci avait plaidé pour son prétendu assassin dans une simple cause privée. Il est constant que Flamininus, proconsul, tua un Gaulois au milieu d'un festin ; mais, au lieu d'admettre la vérité, qu'il frappa de son épée, pour complaire à son mignon Philippe, un noble boïen, venu l'implorer, les déclamateurs adoptent une version due à l'imagination de Valérius d'Autrium : le mignon y est remplacé par une courtisane et le noble boïen par un condamné à mort qu'on tire de la prison pour l'exécuter. « Scipion l'Africain, nous dit M. Carcopino, possédait à son lit de mort, outre l'héritage transmis à ses fils, assez d'argent pour remettre à ses deux filles une dot de cinquante talents, soit à peu près trois millions de notre monnaie, ce qui n'empêche pas Sénèque le Père de supposer que la dot de Cornélie, à cause de la pauvreté des siens, avait été fournie par le Sénat ». D'après Lactance, Verrès est mort après Cicéron ; certains déclamateurs le font périr avant lui. Cicéron n'accorde-t-il pas aux orateurs la permission de mentir en histoire (*ementiri in historiis*) ? Ils doivent ainsi être plus piquants (*ut aliquid dicere possint argulius*).

Les usages ? Il suffira de signaler que les déclamateurs parlent d'*imagines* à Athènes.

Les caractères des personnages de l'histoire leur étaient aussi mal connus, si l'on s'en rapporte au jugement porté par certains déclamateurs sur la valeur des arguments invoqués en faveur de telle ou telle thèse. C'est Asinius Pollion, entendant les développements d'Arellius Fuscus pour engager Léonidas à rester aux Thermopyles et s'écriant : « Ce n'est pas là donner un conseil, mais s'amuser. » Dans la *Suasoria* où Cicéron délibère s'il doit demander la vie à Antoine, Cassius Séverus disait que tout le monde avait parlé en déclamateur ; seul Varius Géminus avait donné un conseil

Notons que, dans les sujets qui se rapportent à la période des guerres civiles — et l'on en trouve un assez grand nombre — l'école se montre ardemment républicaine, soit par manque de contact avec la réalité, soit par habitude de rechercher l'occasion de belles attitudes et de tirades grandioses. Ce qui est sûr, c'est qu'on y parle, à plusieurs reprises, de Caton ou de Pompée, jamais de César. Mais ces farouches républicains n'en sont pas moins des Romains, très fiers de l'être, ayant des vertus romaines une idée très haute. Qu'on en juge, par ce passage, entre autres (1). Cornélius Sévérus, dans un poème, mettait en scène des soldats romains dînant à la veille d'une bataille et s'exprimait ainsi : « Etendus sur l'herbe : « Voici, s'écrièrent-ils, mon dernier jour ». Sénèque le Père le critique : « Sans doute il a rendu très élégamment les sentiments qui animent ces âmes tenues en suspens par l'attente d'un sort inconnu, mais il n'a pas sauvegardé la grandeur d'une âme romaine ; ils dînent, en effet, comme s'ils désespéraient du lendemain. »

Tous ces traits, on le verra, se retrouvent fortement marqués dans l'œuvre de Tite-Live, de même que nous aurons l'occasion de relever chez lui, pour l'expression et le tour, tous les caractères de la langue et du style nouveau, que l'École avait introduits, et qui, dès Sénèque le philosophe, allaient se substituer à la forme cicéronienne.

Reste le *moment*, moment politique et moment littéraire.

II. — LE MOMENT POLITIQUE.

Comme nous l'avons dit, la naissance de Tite-Live se place l'année du premier consulat de César. Pendant dix ans, la province à laquelle appartient Padoue eut César comme gouver-

(1) *Suasoriae*, 2, 12.

neur, et Tite-Live, enfant, doit avoir vu à plusieurs reprises le proconsul, notamment dans l'hiver 55-54, lorsqu'il vint châtier les pirateries des Pirustes, peuple barbare voisin de l'Illyrie. C'est avec l'intelligence d'un enfant de dix ans qu'il suivit la marche de César en Italie et qu'il apprit la défaite de Pompée à Pharsale. L'âme impressionnable de l'enfant dut être vivement frappée, quand un ami de sa famille, C. Cornélius, qui, le jour de la bataille de Pharsale, observait le vol des oiseaux, s'écria, soudainement inspiré : « Tu triomphes, César ! » et, tandis que tous les assistants restaient dans une stupéfaction profonde, il déposa sa couronne, en jurant de ne la reprendre que le jour où sa prédiction serait confirmée, et Plutarque ajoute : « Tite-Live atteste la véracité du fait. » Quelques années plus tard, quand César et Cicéron furent tués, il était sur le point de revêtir la toge virile ; il allait donc être majeur au point de vue politique. C'est dire avec quel intérêt il put suivre la lutte entre le premier triumvirat et les meurtriers de César, ses péripéties et l'anéantissement, à Philippes, des troupes de Brutus et de Cassius, parmi lesquelles Horace commandait une légion.

La même année, grand événement pour Padoue et la province : les Cisalpins, qui avaient reçu de César le droit de cité, furent mis tout à fait sur le même rang que les autres Italiens. Pendant de longues années, le parti aristocratique leur avait obstinément refusé cette faveur, et Tite-Live avait dû entendre raconter l'histoire de ce décurion de Côme que Marcellus avait fait un jour battre de verges, pour bien lui prouver qu'il n'était pas un citoyen. Cette faveur dut être accueillie avec d'autant plus de joie qu'elle avait été plus longtemps attendue. Sans aucun doute, l'amour des Padouans pour Rome, si actif depuis deux siècles, comme nous l'avons montré, en fut accru. Ils avaient été patriotes avant d'être citoyens ; il est peu vraisemblable qu'ils aient cessé de l'être après en avoir reçu tous les droits.

Puis c'est la suite de luttes qui, onze ans plus tard, se termine à Actium. Pour comprendre l'impression produite en Italie par la victoire d'Auguste, il suffit de dire que Virgile a conçu l'idée de l'*Enéide* au lendemain de cet événement. Comme l'écrivait Gaston Boissier : « Ce moment a laissé sur elle son empreinte. Quelque opinion qu'on ait d'Auguste, il faut bien reconnaître qu'il était alors adoré de l'Italie, qu'il n'avait pas seulement rassuré les intérêts, mais que, par son habile conduite, il avait encore gagné les cœurs. Aussi la nouvelle de sa victoire fut-elle saluée par une explosion de joie et de patriotisme. C'est la première fois que l'empire était réuni sous un seul maître. Mieux

centralisé, il parut plus grand... L'orgueil romain s'exalta de ce spectacle, bien fait pour l'éblouir. Ce n'était pas seulement à Rome qu'on en était fier. En communiquant à tous les Italiens le droit de porter son nom, Rome leur avait fait part de sa gloire, et, comme il y avait moins longtemps qu'ils en jouissaient, ils y étaient peut-être plus sensibles qu'elle. C'est dans cet élan de bonheur et de fierté dont tressaillit l'Italie que Virgile trouva son inspiration. » Que, dans cette page, l'on remplace Virgile par Tite-Live, elle reste aussi vraie. C'est en 29 que Virgile commença l'*Enéide*, vers la même date que Tite-Live entreprit son grand ouvrage, puisque le premier livre paraît vers 27.

III. — LE MOMENT LITTÉRAIRE : IDÉES ROMAINES SUR LE GENRE HISTORIQUE

Reste à étudier le moment littéraire. Tite-Live est un historien. Les genres étant, chez les anciens, très strictement délimités, il importe de savoir ce que les Romains (1) ont pensé du genre historique et les qualités qu'ils ont réclamées de qui le cultive.

On trouve la théorie chez Cicéron, qui avait beaucoup réfléchi sur ce point (2), car, il y revient dans plusieurs ouvrages. Ses préceptes ont dû être connus de Tite-Live, dont on sait l'admiration pour le grand orateur (3). Nous montrerons d'ailleurs que les idées de Cicéron ont été reprises par tous ceux qui, à Rome, ont exprimé leurs sentiments sur la question.

Le premier devoir de l'historien est la recherche de la vérité. « Qui ne sait, dit Cicéron au livre II du *de Oratore*, qui ne sait que la première loi du genre est de ne rien dire de faux ? la seconde d'oser dire tout ce qui est vrai ? d'éviter, en écrivant, le moindre soupçon de faveur et de haine ? » C'est déjà le *sinistra et studio* de Tacite. Dans un passage des *Lettres à Atticus*, *παρὰ τὴν ἱστορίαν* signifie « contraire à la vérité ». Enfin, Cicéron critique Hérodote et Théopompe, dont les œuvres renferment beaucoup de fables, et il s'élève contre les éloges funèbres qui ont faussé l'histoire romaine.. La véracité sera également une des qualités louées par Tacite chez les écrivains de l'époque

(1) Pour les Grecs, on pourra se reporter à Paul Scheller, *De hellenistica historiae conscribendae arte*, 1911, Leipzig, Diss.

(2) Cf. Henze, *Quomodo Cicero de historia ejusque auctoribus judicaverit quaeritur*, 1899, Iena, Diss.

(3) Voir p. 18.

républicaine, et son contemporain Pline le Jeune nous dit que l'histoire est une œuvre « non d'ostentation, mais bien d'exactitude et de sincérité ». Comment d'ailleurs atteindre cette vérité, qu'il faut avant tout exposer, Cicéron n'en dit rien, « ce qui semble bien prouver, remarque M. Gaston Boissier, qu'elle ne leur (aux anciens) paraissait pas aussi importante et aussi utile qu'à nous ». Nous aurons plus loin l'occasion d'en donner la raison.

Quelles sont les limites de l'œuvre historique ainsi conçue ? Il faut, dit Cicéron, « pour le fond, suivre l'ordre exact des temps, décrire les lieux ; comme le lecteur veut, quand les faits sont importants et dignes de mémoire, en connaître la préparation, puis l'exécution, ensuite les résultats, l'historien doit indiquer ce qu'il pense, à propos des événements, montrer clairement non seulement ce qui s'est fait ou dit, mais aussi de quelle façon, et quand il parle des résultats, en dérouler toutes les causes dues au hasard, à la sagesse, à la témérité ; des personnages mêmes, il rapportera non seulement les actions, mais aussi la vie et le caractère, si leur nom jouit d'une brillante réputation ».

Mais voici qui est plus important aux yeux de Cicéron. « De nos jours, écrit M. Jules Martha dans une conférence sur Tite-Live et Tacite, ce qu'on pourrait appeler l'histoire rébarbative n'est pas sans avoir quelques partisans. Sous prétexte d'érudition, de documentation solide, de rigueur scientifique, on réduirait volontiers l'histoire à une sèche énumération de noms et de dates, à des catalogues de faits bien établis, à des recueils de pièces authentiques, à des classements méthodiques, à des contrôles précis et minutieux, bref à une sorte d'atelier d'emballage avec des paquets de faits amoncelés sur des paquets de documents. »

Les Romains étaient loin d'une pareille conception. Cicéron ne dirait pas, comme Pline le Jeune : « L'histoire, de quelque façon qu'elle soit écrite, plaît toujours. » Il critique les annalistes, parce qu'ils ne soignent pas la forme, que le seul ornement de leur style est la brièveté et qu'ils se bornent à rapporter les faits sans essayer de les parer. Le seul qui trouve grâce à ses yeux est Célius Antipater, le maître et l'ami de l'orateur Crassus, le premier qui ait donné à l'histoire un agrément littéraire, mais dans une faible mesure. Cicéron, en effet, ne se fait-il pas dire par Atticus que l'histoire ne figure pas encore dans la littérature romaine ? C'est que ce genre exige des narrations brillantes, des descriptions, des récits de bataille, des discours du genre délibératif, des harangues adressées par les généraux à leurs troupes

avant la bataille. Pour engager Luceius à prendre comme sujet d'un ouvrage la Conjuration de Catilina, Cicéron lui écrit : « En suivant un homme célèbre dans les aventures et les dangers de sa vie, on ressent de l'admiration, de l'attente, de la joie, de la tristesse, de l'espérance, de la crainte ; si la catastrophe est frappante, l'esprit est satisfait ; rien ne manque à l'agrément du récit. » Donc, tout comme dans le discours, il faut plaire et émouvoir, agir sur l'imagination et le sentiment.

Dès lors, personne, sans doute, n'est plus désigné que l'orateur pour écrire l'histoire. C'est bien l'avis de Cicéron. Dans le passage auquel nous faisons allusion plus haut, Atticus invite Cicéron à écrire l'histoire pour combler la fâcheuse lacune de la littérature latine : c'est lui qui peut le mieux y réussir car, de tous les genres littéraires, l'histoire est celui qui est le plus oratoire (*opus unum hoc oratorium maxime*).

Nous avons traduit en mot-à-mot, car une discussion s'est élevée sur le sens de *oratorium*. Faut-il entendre par là « œuvre digne d'un orateur », ou, avec M. Boissier, interpréter *opus oratorum* au sens plus large d'œuvre littéraire, d'œuvre d'art ? La question est ici d'importance.

Ceux qui admettent le premier sens rapprochent différents passages de Cicéron. Dans le *de Oratore*, il explique l'infériorité du genre historique à Rome par le fait que les Romains « n'étudient l'éloquence que pour briller dans les tribunaux et sur le Forum. Tout au contraire, chez les Grecs, les hommes les plus éloquents, se tenant éloignés des procès du Forum, s'appliquaient soit à d'autres travaux capables de les illustrer, soit surtout à écrire l'histoire ». Ailleurs, au cours du même ouvrage, il réclame, pour écrire l'histoire, non pas un orateur quelconque, mais un orateur de premier ordre. Un peu plus loin, il se demande même si l'histoire n'est pas le plus digne emploi de l'orateur. Il se ferait donc volontiers l'historien de son pays si, comme il l'explique à Atticus, il avait la liberté d'esprit et le temps nécessaire. Quintilien, de son côté (1), fait de l'histoire une province de l'art oratoire (*historiae, quod ipsum genus in parte oratoria merito possimus*).

Pour soutenir la seconde interprétation, on fait valoir que, reprochant aux Annalistes de n'avoir donné à leurs ouvrages aucune valeur littéraire, Cicéron attribue le fait non pas à ce qu'ils n'étaient pas historiens, mais à ce qu'ils ne se sont pas

(1) *Insl. Or.*, 2, 18,5.

occupés d'orner (*exornatores*) le sujet. De même, s'il regarde les *Commentaires* de César, non comme une œuvre d'histoire, mais comme « des matériaux préparés pour ceux qui voudront écrire l'histoire », c'est que le style est dépouillé de tout ornement (*omni ornatu orationis*). Plus caractéristique est un passage de Cornélius Nepos, tiré de la partie de son ouvrage où il parlait des historiens romains : « Mieux que personne, Cicéron aurait pu, il aurait même dû prêter à l'histoire une voix digne d'elle, lui qui avait revêtu d'une forme parfaite l'éloquence grossière que lui avaient transmise les anciens, et qui avait donné la forme parfaite de son style à la philosophie, jusqu'à lui sans art (*incomptam*). »

Reste un texte de Tacite, que l'on peut invoquer indifféremment à l'appui des deux thèses. Dans l'*Agricola*, voulant rectifier l'erreur de ses devanciers relative à la forme de la Grande-Bretagne, il ne dit pas : « Tous les historiens se sont trompés, même les mieux informés », mais : « Nos deux historiens les plus éloquents, Tite-Live parmi les anciens, Fabius Rusticus parmi les modernes ». Il semble donc poser l'égalité : très éloquent égale bon historien. Seulement, à l'époque de Tacite et chez Tacite lui-même, *eloquentia* signifie parfois littérature, de sorte que « les plus éloquents » signifie peut-être, pour Tacite, « les meilleurs écrivains ».

Si l'on remarque le mot *ornare*, employé deux fois par Cicéron, si l'on se rappelle que ce terme résume toutes les qualités du style oratoire proprement dit, en particulier l'art de faire valoir les pensées et les mots par l'ampleur, la cadence et le nombre de la phrase, ainsi que par l'emploi des figures, on conclura sans doute, par une thèse intermédiaire, que, pour le grand orateur, le genre historique convient surtout aux orateurs, parce que, mieux que les autres écrivains, ils doivent connaître et pratiquer ce style que l'histoire demande, comme les discours.

C'est ce que pensaient encore Tacite et Pline le Jeune, lorsqu'ils ont décidé d'écrire l'histoire ou en ont formé le dessein, l'un parce que la vie publique lui avait donné tout ce qu'il pouvait en attendre, l'autre parce qu'il se proposait comme modèle Tacite, qui lui semblait, de son propre aveu, « particulièrement digne d'être imité et facile à imiter » (nous aimons à penser qu'il songe au *Dialogue des Orateurs*), à moins que son ami Capiton ne l'eût poussé dans cette voie. Tous deux sont de grands orateurs ; tous deux, sous ce rapport, jouissent d'une égale réputation aux yeux des contemporains. A priori, il ne faut rien de plus pour écrire l'histoire.

Dans ces conditions il n'est pas besoins, semble-t-il, de connaissances particulières et de préparation spéciale. Il est vrai que Cicéron, selon son habitude, pense vraisemblablement à lui et aux hommes comme lui, élevés, par leur éloquence, aux premières charges de l'Etat et ayant acquis la pratique des affaires politiques. Mais la recherche du document sous toutes ses formes : sources antérieures, textes officiels, monnaies, inscriptions, monuments, puis, les documents une fois réunis, leur examen critique, indispensable afin de déterminer le crédit à leur accorder, suffit-il, pour y réussir, d'avoir été consul ou prêteur averti ? Evidemment non, mais c'est un point qui, nous le verrons, ne semble pas avoir une importance primordiale pour les historiens romains.

Disons à leur décharge que l'art de la critique des textes, s'il n'est pas ignoré de Cicéron et de Varron, par exemple, ne semble guère se constituer un peu scientifiquement qu'avec Asconius Pedianus, lequel est postérieur à Tite-Live. Il est vrai qu'alors il s'impose rapidement, puisque nous le trouvons même dans les écoles, où Quintilien conseille, entre autres, d'examiner s'il est vraisemblable que, sur la tête de Valérius, se soit posé un corbeau qui frappa du bec et des ongles le visage et les yeux du Gaulois contre lequel luttait le Romain. « On peut, dit-il, se poser des questions analogues sur... la louve de Romulus, ou sur Egérie, la conseillère de Numa. »

Ainsi, d'après Cicéron, l'histoire doit être une œuvre d'art, comme le discours. De cette façon, elle est plus sûre d'attirer et de retenir le lecteur, ce qui est indispensable, parce qu'aux yeux des Romains elle doit faire œuvre moralisatrice. Cicéron la nomme le guide de la vie (*magistra vitae*). Salluste ne craint pas de soutenir que, s'il abandonne les affaires publiques pour écrire l'histoire, son loisir, ainsi employé, profitera plus à l'Etat que les actions d'autrui. Même langage dans la Préface de Tite-Live : « L'histoire a ceci de salutaire et de fructueux qu'elle présente à nos yeux, en pleine lumière, des exemples instructifs, et nous montre dans les choses, privées et publiques, ce qu'il faut imiter, ce qu'il convient de fuir. » Tacite également verra dans l'histoire une forme d'enseignement : « Les faits en apparence les plus indifférents ne doivent pas être négligés, parce qu'on en peut souvent tirer de grandes leçons. » « Les hommes, dit-il ailleurs, discernent mal d'eux-mêmes ce qui est bien et ce qui ne l'est pas, ce qui est utile et ce qui est nuisible : ils ne le comprennent bien que par l'exemple d'autrui... » Enfin il écrit : « Le principal objet de l'histoire est de préserver les vertus de l'oubli et d'attacher aux paroles et aux actions honteuses la crainte de l'infamie dans la

postérité ». Au premier abord, le mot de Quintilien sur l'histoire : « Elle se propose de raconter, non de prouver » (*scribitur ad narrandum, non ad probandum*) semble aller contre cette théorie. Mais, si l'on se reporte au contexte, on voit que le grand critique compare l'histoire au discours, celui-ci ayant pour fin essentielle de prouver quelque chose, l'autre voulant, avant tout, raconter, et, accessoirement, prouver.

Cet enseignement, à ce qu'il semble, devait être, non seulement moral, mais politique. On est en droit de supposer, avec le chanoine de Douvres, que l'histoire devait conserver, en l'expliquant, l'esprit d'une constitution qui n'est pas issue d'une conception métaphysique, mais s'est formée lentement, œuvre des événements et des circonstances plus que des hommes. Écoutez sur ce point Cicéron encore dans la *République*.

« Caton avait coutume de dire que, si le gouvernement de notre cité l'emportait sur toutes les autres cités, c'est que, dans chacune des autres, il n'y avait guère eu qu'un homme, fixant la constitution de sa patrie par ses lois et ses règles...; au contraire, la nôtre était l'œuvre du génie, non pas d'un seul homme, mais de beaucoup; elle a été établie non pas durant la vie d'un homme, mais durant plusieurs générations et plusieurs siècles...

Alors Lælius : « Tout justifie davantage le mot de Caton, que la constitution de notre Etat ne fut l'œuvre ni d'une génération ni d'un homme... »

« Je me souvenais que tu avais coutume, très souvent, de discuter avec Panétius devant Polybe, deux Grecs connaissant à merveille la politique intérieure, et que tu établissais, par beaucoup de rapprochements et de raisonnements, la supériorité marquée de la constitution que nos ancêtres nous avaient transmise. »

Ainsi l'histoire, aux yeux des Romains, c'est l'expérience des siècles, rendue sensible à jamais (le *κρήμα ἐς αἰὶ* de Thucydide) par des exemples, d'autant plus instructifs qu'ils sont plus éclatants. Elle est aussi, selon l'expression de M. Jules Martha, « comme la conscience collective du genre humain qui donne à la vertu sa consécration définitive et au crime sa sanction ». Donc souci moral très différent des nobles préoccupations que M. Jullian veut voir présentes à l'esprit des historiens : ils doivent, d'après lui, chercher à faire honneur à leur patrie et à l'humanité par leur énergie et leur intelligence. L'historien romain, lui, cherche à être utile à sa patrie et à l'humanité par les exemples qu'il fournit et les tableaux qu'il trace.

Cette conception utilitaire de l'histoire s'ajoutant à la possibilité d'aborder le genre sans préparation technique, a dû, chez un peuple pratique comme les Romains, déterminer des vocations ; de même les lecteurs furent attirés par la perspective d'y trouver des conseils politiques non moins que des récits intéressants. « Quel charme, dit Cicéron, auquel il faut toujours en revenir, ne

trouvons-nous pas à l'histoire, dont nous poursuivons d'ordinaire la connaissance jusqu'au dernier détail, revenant à ce que nous avons omis, revenant à ce qui n'a été qu'esquissé ? *Je n'ignore pas, certes, qu'on trouve dans l'histoire de l'utilité et non pas seulement du plaisir.* Mais les fictions des fables, d'où l'on ne peut rien tirer d'utile, pourquoi les lisons-nous avec plaisir ?... Pourquoi des gens de situation plus que modeste, *qui n'ont aucun espoir de prendre part aux affaires publiques*, des ouvriers, par exemple, prennent-ils plaisir à l'histoire ? Surtout nous pouvons voir des entretiens ou des lectures sur l'histoire politique recherchés par des personnes que leur grand âge *éloigne de la politique.* »

Pour nous résumer, selon le mot de Prévost-Paradol, l'histoire antique, telle que se la représente l'opinion romaine, « est un art bien plus qu'une science, un récit plutôt qu'une explication, une leçon plus encore qu'un récit ». N'empêche qu'elle exige, de ceux qui la cultivent, l'impartialité d'une âme sincère, libre de passions et de préjugés, un grand talent de style et un réel souci de noblesse, idéal auquel se reporte Tacite, lorsqu'il décerne des éloges aux historiens anciens ou adresse des reproches aux modernes. Ce sont également les qualités que Cicéron résume dans sa phrase justement célèbre sur l'histoire : *testis temporum, lux veritalis, vita memoriae, vitae magistra, veritalis interpres*, « témoin des temps, flambeau de la vérité, vie du souvenir, école de la vie, interprète du passé. »

Pourquoi faut-il que la pratique, à Rome, ne réponde pas exactement à la théorie ?

(A suivre.)

Défense et illustration de la littérature

par J. HANKISS,
Professeur à l'Université de Debrecen.

II

IV. — LA LITTÉRATURE, PRINCIPAL MOYEN DE LA « CONNAISSANCE DE L'HOMME ».

Le navire quitte le port. D'abord, les jetées et les brise-lames le protègent. Il avance avec assurance comme s'il glissait sur un système de rails. Mais bientôt ce sont les dernières îles rocheuses qui se jettent héroïquement devant l'attaque de la mer. Les voilà dépassées ; l'océan s'empare du navire. Les passagers commencent à comprendre l'avantage de la terre ferme, des rues à l'horizon net, de l'ornière traditionnelle de leur existence.

Il en serait fait de nous si nous n'étions armés de la cuirasse sociale qui s'appelle « connaissance des hommes » et si nos semblables n'étaient tenus de se manifester devant nous suivant certaines règles que nous connaissons. La fameuse philosophie pratique implique, d'une part, la participation du *sujet* connaisseur au précieux et antique trésor de la connaissance des hommes ; d'autre part, l'autorité de certaines traditions sur l'*objet* à connaître auquel il est permis de feindre, de ruser, mais cela uniquement dans les limites prescrites par les règles de ce jeu dangereux.

Ce n'est pas qu'il soit impossible à tel « sujet » doué d'une faculté exceptionnelle d'observation, de faire la conquête de sommets vierges de la connaissance des hommes, ou à tel tartufe de génie, d'inventer des méthodes originales et secrètes de déguisement, et d'en tirer un profit illégitime. Cependant les exceptions deviennent de plus en plus rares grâce à la décadence rapide de l'instinct. Sherlock Holmes, recordman de l'Observation, a pour ainsi dire renoncé à percer le secret des masques humains. « La femme la plus sympathique que j'aie jamais con-

nue, fut pendue à Newgate », dit-il et il avoue par là son profond mépris pour les physionomistes, pour les sensibilités fines qu'un sentiment obscur et infallible avertit de la présence du masque et du danger. Il accepte le jeu loyalement, dans l'arrière-pensée d'abuser des avantages que lui assure sa perspicacité exceptionnelle. Il accepte les hommes tels qu'ils veulent paraître : avec leurs masques, avec leur cuirasse de civilisés. Il préfère observer des détails matériels, les troubles causés par les hommes dans le domaine des objets inanimés, pour dévoiler le criminel ouvertement, selon le code du jeu. C'est pourquoi il n'y a pas de différence entre des cas où il démasque un homme ou une bête ou même un objet « coupables ». Il relève d'une époque qui croit aveuglément dans le témoignage de l'analyse chimique et qui croirait déroger en appréciant celui de l'analyse psychologique.

Le rapport de l'homme à la « connaissance des hommes » semble presque avoir été réglé par la Société des Nations ou par la Conférence du désarmement. La lutte pour la vie n'avait cessé de fournir d'armes offensives et défensives l'arsenal de la psychologie pratique. Jadis comme aujourd'hui, vie et mort pouvaient dépendre de ce que, de deux diplomates, de deux rivaux, de deux ambitieux, l'un réussissait à pénétrer le secret de l'autre avant qu'on l'eût forcé à livrer le sien. Tartufe risque sa liberté, Lorenzino, sa tête, si on lève leur masque avant l'heure. Le hérisson est voué à la mort au moment où sa boule fermée, garnie de piquants se détend et que l'ennemi peut s'emparer des parties molles de son corps. « Se cacher » par méfiance dut être un des premiers résultats de l'expérience humaine. La fable voit sans aucune illusion l'avantage du Renard qu'elle nous montre plus dangereux, plus cruel que le Lion. La grande leçon de la fable, ce n'est pas : « Gare aux puissants ! », mais « gare à ceux qui ont la vue perçante ! ». Dans l'histoire des guerres, l'invention d'un moyen d'attaque est suivie de l'invention d'un moyen de défense qui cherche à en paralyser l'effet. Même procédé dans la guerre psychologique. Le Renard observe, invente quelque chose de nouveau ; ce qui oblige le Corbeau à découvrir cette trouvaille, à l'inventorier, à l'apprendre par cœur, — sinon il doit prendre congé de tous les fromages du monde ! Par là, la vie devient le théâtre d'un travail pénible et hâtif, d'une agitation sans relâche. Au milieu de la société, l'homme ressemble à une bête traquée. Il ignore où est son talon d'Achille, sa tâche de Siegfried qui peuvent à tout moment être causes de sa perte.

Heureusement, le désir d'un accord, d'une convention « psychologique » se faisait jour peu à peu. La société où les corbeaux

constituent une majorité écrasante (1), ne tardait pas à garantir par des barrières artificielles son domaine relativement calme contre les incursions de la nouveauté psychologique. Les conventions et convenances qui dominent notre vie et nos idées, forment un système de fortifications aussi commode que compliqué. Les penseurs originaux n'ignorent pas tout ce qu'il y a de subtilité, de mensonge, de simplification outrée dans ce système ; mais la plupart d'entre eux jugent préférable de ne pas y toucher, car ils craignent, comme à la veille d'une guerre, les conséquences imprévisibles d'un premier pas. Ils essaient de s'expliquer les convenances, de les justifier à leurs propres yeux plutôt que de les battre en brèche et de déchaîner une lutte à outrance. Le code d'honneur ne supprime pas les duels, mais il les fait entrer dans un cadre plus étroit ; les habitudes traditionnelles de la « connaissance des hommes » n'empêchent pas les parfaits bretteurs de provoquer des faibles, mais elles les entravent et les menacent de boycottage.

Selon le témoignage de la littérature, la société de nos jours se félicite d'avoir réduit à un cercle étroit de cas exceptionnels l'ancienne lutte ouverte de la « connaissance des hommes ». L'homme blanc aurait toutes les peines du monde à vouloir appliquer à un autre homme blanc, faisant partie du même groupe de civilisation la méthode que Cortez ne craignait pas d'appliquer à ses « ingénus ». Cependant, dans la société des blancs, un maître d'armes, un professionnel ne doit pas provoquer un « amateur » ; contre un détective, un lecteur de la pensée, un Svengali ou un graphologue, les membres de la société se montrent solidaires et se protègent mutuellement. Buster Keaton débutant a joué le rôle d'un jeune homme tombé sans le savoir entre les mains d'une famille hostile, altérée de son sang. Mais il est protégé par la loi de l'hospitalité tant qu'il est dans la maison même. Il ne court de risques que lorsqu'il s'en éloigne, ne fût-ce que d'un pas.

L'esprit du christianisme a gagné, par un travail rude et pénible, de plus en plus d'âmes au sacrifice qui consiste à ne pas tirer d'avantage de leur supériorité intellectuelle et de se contenter d'armes défensives (2).

(1) Hâtons-nous de remarquer que les Renards eux-mêmes sont susceptibles de jouer parfois, sans le vouloir, le rôle du Corbeau.

(2) Après les religions, c'est aux convenances que revient le mérite de protéger les faibles, les pauvres de la psychologie. Il n'est pas plus nécessaire de rappeler ici le caractère littéraire de l'Écriture et l'importance du facteur

*
* *

La plupart des hommes n'hésitent pas à croire qu'ils ont appris à connaître leurs semblables à force de les observer et d'être trompés par eux. Ils croient devoir la moitié de ce qu'ils possèdent de philosophie pratique à leurs parents, l'autre moitié à leur expérience.

Lorsqu'on commence à écrire, tout d'abord on fait vœu de n'emprunter de personnages qu'à la réalité toute chaude. A mesure que le travail avance, l'illusion d'une telle possibilité apparaît, et l'on sème le chemin de la création de compromis, de transactions avec la tradition littéraire. Quand on touche au terme du labeur, on doit se contenter d'avoir pu ajouter quelques traits d'observations personnelles aux portraits consacrés par l'usage.

Notre connaissance de la vie et des hommes dont nous croyons n'être redevables qu'à notre éducation et à notre routine, nous vient de la littérature. La plupart des éducations n'offrent rien d'original et l'homme médiocre tire du raisin des événements un vin bien faible et bien aigre pour ses vieux jours ! Le don de l'observation personnelle, affaibli par la civilisation, menace de disparaître. La vie moderne, endiablée et rationalisée à la fois, ne nous laisse plus le temps qu'il faut pour observer, et il n'y a que l'écrivain qui puisse se permettre de contempler, de ramasser des données psychologiques, de donner une interprétation des documents humains.

L'homme cultivé de nos jours n'a plus l'habitude d'envisager avec un véritable intérêt les gens qu'il rencontre. Chacun de ses semblables n'intéresse son esprit analytique qu'au seul point de vue de son rapport avec lui : le receveur de l'autobus, au point de vue du billet et des transports ; ses correspondants, au point de vue d'affaires, etc. Le voyageur qui aime à entamer une petite conversation prend, aux yeux du voyageur moderne, une légère teinte de ridicule. Dans un poème de Ladislav Méc, *l'Enfant voulut jouer*, le contrôleur ne sait pas refléter le sou-

esthétique dans le sentiment religieux, que de faire allusion aux rapports qui existent entre les règles conventionnelles des salons du xvii^e siècle et les romans de M^{lle} de Scudéry. Il serait bien difficile d'établir l'ordre chronologique des deux phénomènes littéraire et social. Du reste, une partie des convenances ne sont pas seulement des règles de jeu ou de guerre, mais aussi les silhouettes déformées de l'idéal. Comme telles, elles entrent encore dans le domaine de l'art.

rire de l'enfant. « Il n'a pu le refléter. *Il avait à faire.* » *Time is money* : et ce temps, devenu de l'argent, a cessé en effet d'être du vrai temps, indivisible, incommensurable : il s'est matérialisé, il a perdu son caractère vivant et changeant. Il ne faut pas s'étonner de ce qu'il n'« arrive » rien dans ce faux temps...

La plupart des professions sont de véritables cornes d'abondance débordantes d'occasions d'observation de la vie. Cependant on n'en profite pas. Le fleuve de la réalité coule parmi les doigts d'innombrables juges, prêtres, médecins, burpaucrates, sans qu'ils sentent le besoin d'y boire plus qu'il ne leur en faut pour leurs libations rituelles. Le meunier n'y voit qu'une force motrice ; l'ingénieur, un drain à établir ; le navigateur, une route. Alors même qu'un génie de l'observation serait placé au bord du fleuve, il serait empêché de conserver de ses découvertes autre chose que ce qui a rapport à sa profession. La vocation du magistrat ou du médecin serait une mine inépuisable d'expérience humaine, si un jour le médecin remplaçait le magistrat et réciproquement...

Dans la rue et dans le tramway, dans son cabinet de travail et en voyage, l'écrivain peut et doit quitter le chemin le plus court, faire des digressions dont certaines peuvent le conduire au temple de la Gloire. Il ne tient pas à jouer des coudes pour arriver le plus vite possible au but toujours le même ; il représente, en plein vingtième siècle, le type archaïque du *flâneur*, du *badaud* qui s'arrête pour assister aux petits événements de la rue, pour la bonne raison qu'il ignore le but qui lui est destiné.

Le psychologue, le détective sont beaucoup moins libres que l'écrivain. Ils visent des résultats concrets, pratiques. Le premier a embrassé une vocation qui est trop récente pour pouvoir prêter aux chercheurs de sagesse pratique un appui bien efficace ; le second se contente, le plus souvent, d'appliquer des formules psychologiques traditionnelles comme une collection de dactylogrammes, à des variantes nouvelles de cas connus (1).

Même si l'on parvient à enrichir de quelques observations personnelles le fonds de l'expérience plusieurs fois millénaire, on ne devra pas oublier que cette expérience elle-même est

(1) Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'influence de la littérature criminologique sur les criminels qui aiment à s'épargner les casse-tête et à procéder à la reprise plus ou moins exacte de crimes historiques. D'autre part, l'influence plus fraîche de romans policiers et de films judiciaires prouve le fait que, dans la grande majorité des cas, la littérature doit intervenir pour vulgariser les secrets des annales de la justice.

littérisée et, d'autre part, que les observations personnelles ne pourront s'intégrer à nos idées et profiter à notre expérience sans l'intervention de la littérature. Les petits os curieux que nous avons découverts n'auront de sens que complétés par l'imagination et confrontés avec l'ensemble du squelette dont ils ont fait partie. Dans le vaste muséum des Molière, des Shakespeare, des Balzac il nous sera facile de trouver ce que nous cherchons, les types que nos observations complètent et éclairent. Et toutes les fois que notre instinct nous manque, ce sont nos lectures qui nous indiquent la solution de notre problème pratique et suppléent au compas défaillant de la sympathie et de l'antipathie.

L'atmosphère littéraire qui nous est propre enrichit l'héritage psychologique de nos ancêtres autant que l'apport des parents, des amis qui nous ont raconté leurs expériences. Les types littéraires que nous avons rencontrés dans nos lectures ou au théâtre ne font bientôt qu'un avec ceux, beaucoup moins nombreux et beaucoup moins complets, que nous avons connus personnellement. Nos fantômes et nos amis deviennent dans nos souvenirs aussi parfaitement homogènes qu'ils le sont dans nos rêves.

Le trésor psychologique des grands écrivains se répand vite et il parvient à ceux mêmes qui n'ont jamais lu leurs ouvrages. Le trésor se transforme en menue monnaie, le roman littéraire en lecture vulgaire. Cette monnaie courante pénètre partout. La sagesse populaire la transforme quelquefois en médaille léguée de mère en fille, de père en fils. « L'argent n'a point d'odeur. » Il finit par perdre tout son parfum d'œuvre d'art, ce qui ne l'empêche pas de conserver une certaine valeur. Et plus la richesse est grande, plus on a d'assurance dans la vie...

V. — QUELQUES PROBLÈMES DE LA PEINTURE DES CARACTÈRES.

La littérature ne se contente pas de ramasser des matériaux psychologiques : elle en forme des unités individuelles, arrondies et comme fermées. Elle groupe un certain nombre d'observations autour d'une conscience susceptible d'en être la source et elle en fait ce que, depuis bien des siècles, on est convenu d'appeler un *caractère*. Les explorateurs de l'âme ont travaillé pendant longtemps sans se rendre compte de la relativité de l'importance qu'ils avaient attribuée dans leurs travaux à la découverte psychologique ; depuis un temps immémorial, les peintres de caractère ont eu pleine conscience de leur tâche dirigée et surveillée, d'ailleurs, par une doctrine esthétique alors en vigueur et par

une critique très active. C'est que la première de ces tendances, scientifique au fond, n'arrive à la pleine lumière que parallèlement avec l'avènement de la science moderne, tandis que la seconde profite dès l'antiquité grecque de l'intérêt que ne cessaient d'inspirer les problèmes d'esthétique. Hâtons-nous d'ajouter que la notion esthétique du « caractère » est soutenue, dès le début, par la nécessité pratique de construire des « substrata » porteurs de qualités, de détails qui sont seuls accessibles à l'observation.

Une certaine esthétique positiviste a pu entendre par « peinture de caractères » un rapport simple entre le modèle (caractère observé) et l'image (caractère littéraire) ou, tout au plus, entre plusieurs modèles du même genre et une image unique, « idéale ». Cependant il est évident que personne n'est parvenu à observer, dans la réalité subjective ou objective, un « caractère » et que ce qui, dans les ouvrages littéraires, porte ce nom ne ressemble guère à cette série d'observations qu'il nous est permis de collectionner sur nous-même ou sur un de nos semblables. De plus, le caractère, tel que nous le connaissons dans la littérature, n'est pas un résumé systématique, un raccourci proportionné au modèle. C'est moins le squelette d'un organisme vivant que l'armature d'un ouvrage mécanique qui permet de construire, suivant les règles de l'art et de la nécessité pratique, sociale ou morale, un simulacre de vie plus vivant, aux yeux des hommes, que les êtres de chair et de sang, puisqu'il est conforme aux habitudes de la pensée, de l'imagination, de l'expression. Il a cette unité, cette perfection, cette stabilité que la réalité matérielle ne saurait jamais avoir. Il a d'autant plus de chances d'être agréé qu'il est toujours l'œuvre commune de plusieurs personnes (l'auteur, le critique, le lecteur, etc. ; d'un groupe d'hommes, d'une génération, d'une tradition). Le lecteur, surtout, doit y mettre la dernière main et le parachever (1).

Un caractère n'est vivant que si les traits dont il est composé permettent au lecteur de combler, en y mettant du sien, les lacunes que l'imagination, le sens de l'analogie peuvent seuls faire disparaître. L'auteur ne fait que fixer un certain nombre de points de la surface irrégulière qui s'appelle « caractère littéraire », points suffisants pour la déterminer ou, du moins, pour lui donner un minima de rigidité suffisante (2).

(1) Cf. notre chapitre intitulé *La part du Lecteur*.

(2) Cette réserve est nécessaire. Au fait, le lecteur ne reconstruit jamais le caractère exactement comme se l'est figuré l'auteur.

Tandis que le lecteur observe consciencieusement (1) les règles en usage pour déchiffrer l'énigme que, sous forme d'un « caractère », lui propose l'auteur (2), celui-ci oublie souvent sa responsabilité vis-à-vis de son public. La force majeure de la règle de l'originalité, l'intérêt d'une thèse, le cri de son tempérament propre, et bien d'autres facteurs peuvent menacer et troubler l'harmonie des « traits de caractère ». Souvent aussi un auteur plein de bonnes intentions échoue sur l'écueil d'une construction hétérogène assemblée à la hâte, et qui finit par lasser l'auteur et la routine du lecteur « bienveillant ».

Ce travail de construction, de choix, de compromis ne semble artificiel que tant qu'on ne se rend pas compte de la nécessité absolue, pour le lecteur autant que pour l'auteur, de transposer dans le plan de l'expression et de la compréhension l'homme vivant éparpillé dans le plan de l'action. Force nous est donc de recueillir les manifestations éparses, dans le temps et dans l'espace, de son existence, d'en écarter par une retouche habile tout ce qui menace l'unité du système, tout ce que, pour le moment, nous ne pouvons pas expliquer ni accorder avec les traits principaux choisis d'avance (3).

Le caractère ne saurait avoir d'intérêt pour nous s'il ne passait pour être la clef de nos actions. C'est ce qui garantit la nature essentiellement morale de toute peinture de caractère. On peut à la rigueur caractériser autre chose qu'un « caractère » humain : un milieu, des objets, des états d'âme, etc. ; mais dès qu'on parle de caractère, on pense à une âme humaine considérée surtout comme raison d'être d'une volonté. Là même où, dans un roman soi-disant psychologique, la peinture de certains caractères empiète sur les événements, c'est par l'action *absente* que le lecteur mesure le caractère « passif » (4).

(1) Ajoutons-y : dans son propre intérêt.

(2) Il y a une différence sous ce rapport entre la tâche du lecteur et celle du spectateur. Cette dernière est sensiblement allégée par l'intervention d'une tierce personne : l'acteur. Grâce à lui, la part du spectateur dans le travail de déchiffrement et de complètement est sensiblement identique à celle qui lui revient dans la vie courante, envers ses semblables.

(3) Toute peinture de caractère (ou, pour rester fidèle à notre première conception : *construction de caractère*) est une vraie œuvre d'art dont le sort peut dépendre du premier coup d'œil de l'artiste. Ainsi les « traits principaux » coïncident bien souvent avec les premiers traits sur lesquels nous trouvons utile d'insister.

(4) Il va sans dire qu'en parlant d'*actions*, nous n'entendons pas par ce terme des aventures compliquées, des exploits et des catastrophes retentissantes, et nous n'avons pas en vue le culte de la volonté violente tel qu'il est professé par Stendhal. Sans « agir » dans le sens usuel du terme, Werther nage, au milieu du courant le plus impétueux de la vie, et son suicide peut être considéré comme la somme de faits et gestes auxquels il supplée.

Une clef d'invention récente et ingénieuse ne fonctionne pas nécessairement entre les mains de tout le monde. Il n'est pas indispensable que tout « philistin » honore de son adhésion la « logique » d'un poète lyrique ou d'un romancier pour que l'ouvrage en question justifie la thèse du « caractère clef d'actions ». Barrès nous déconseille de voir dans les romans du « Culte du Moi » une motivation logique, base de lois générales : « N'y cherchez pas de psychologie, dit-il, du moins ce ne sera pas celle de MM. Taine ou Bourget. Ceux-ci procèdent selon la méthode des botanistes qui nous font voir comment la feuille est nourrie par la plante, par ses racines, par le sol où elle se développe, par l'air qui l'entoure. Ces véritables psychologues (1) prétendent remonter la série des causes de tout frisson humain ; en outre, des cas particuliers et des anecdotes qu'ils narrent, ils tirent des lois générales. Tout à l'encontre, ces ouvrages-ci ont été écrits par quelqu'un qui trouve l'*Imitation de Jésus-Christ* et la *Vita Nuova* de Dante infiniment satisfaisantes, et dont la préoccupation d'analyse s'arrête à donner une description minutieuse, émouvante et contagieuse des états d'âme qu'ils s'est proposés » (2).

Autrefois la critique se croyait fondée d'exiger de toute œuvre littéraire cette fameuse « harmonie du caractère et des événements qui s'y rapportent ». Dans la vie, une telle exigence n'aurait pas de raison d'être. Ce sont les actions — et les propos — des hommes qui nous permettent de « peindre leur caractère », et quand nous voulons nous juger nous-même, nous en faisons autant. Il est vrai qu'une fois jugé, notre caractère prend une forme un peu moins vague et que nous tenons assez à cette première image que nous nous sommes faite de nous-même, afin d'assurer la continuité intérieure de notre personnalité. Dans la réalité, le Caractère ne précède pas nécessairement les Actions ; par contre, en littérature, on le construit d'avance, on l'« expose » dès la première scène ou le premier chapitre ; c'est dans les romans et au théâtre qu'un caractère préexistant jouit de sa belle autonomie esthétique.

Dans la vie quotidienne, on n'a pas besoin de faire des réflexions sur l'autonomie et la préexistence du caractère. La forte majorité des hommes sont convaincus que tout ce qui est arrivé devait arriver, et le caractère, formule plus ou moins stable au

(1) Barrès entend par là : écrivains qui assujettissent à la psychologie l'explication des actions humaines ; quant à lui, il la cultive pour elle-même, pour constater, pour décrire, pour connaître.

(2) *Sous l'œil des Barbares*, Examen.

milieu des états d'âme variables n'est lui-même qu'un chaînon nécessaire dans la longue série d'actions et de caractères. La vie porte en elle sa propre justification ; mais quand une partie de la vie pénètre dans la littérature, elle perd cette belle assurance ; elle éprouve le besoin de régulariser sa situation, de l'affermir par les piliers de la forme parfaite et de la logique serrée.

L'auteur jette, à cet effet, une série de ponts entre le Caractère et les Actes. Et si, parfois, il laisse courir sa plume, et que l'intrigue rompe ses liens, le lecteur docile, si peu soupçonneux tant qu'il est sous le charme, fait comme l'acteur qui ne cherche jamais à passer par une rue peinte sur toile quand il a à droite et à gauche des rues praticables : le lecteur traverse les quelques ponts réels et se contente de contempler avec bienveillance les simulacres de ponts qui ne mènent nulle part.

L'auteur ne peut éviter ce petit travail de combinaison et de complètement. Il ne lui est jamais possible d'observer de près un individu pendant toute son existence, quand même il se proposerait de suivre pas à pas la biographie d'un personnage historique et qu'il se contenterait d'une vie « romancée ». Les historiens eux-mêmes qu'il consulte ne sont-ils pas acculés à la nécessité de « romancer » les lacunes de leurs prédécesseurs qui, à leur tour, avaient dû ajouter de leur crû aux documents authentiques, hélas ! sommaires et équivoques ?

L'instinct formateur du grand artiste, du grand écrivain vise le tout, l'ensemble vivant, quasi organique : la perfection de l'œuvre d'art, c'est avant tout l'effet de quelque chose d'achevé où rien ne manque et où rien n'est de trop. C'est un sentiment tout pareil à celui que nous inspire la réalité qui se justifie elle-même. La notion de la totalité devient, en littérature, une notion indépendante de toute comparaison et de toute réflexion. Comme on ne doit pas juger de la vérité d'un portrait de génie en le comparant à l'original ou à une photographie, on ne doit pas non plus peser un « caractère » littéraire à la balance de la ressemblance. Nous avons le sentiment qu'un caractère est « ressemblant », « vrai », « vivant » quand il est « achevé » en lui-même, c'est-à-dire quand, dans le sentiment du lecteur, les traits qui le composent, forment une harmonie psychologique et esthétique (1).

La manière dont il peint un caractère caractérise le peintre lui-

(1) Combien de fois n'a-t-on pas entendu des paysans s'écrier devant une vitrine remplie de photographies dont ils ne connaissaient point les modèles : « Ce vieux monsieur, avec la canne, comme il est ressemblant ! »

même. Le critique, l'historien de la littérature ne doivent pas se contenter d'étudier le rapport du « caractère » avec son soi-disant modèle dans la réalité, ni compter les traits originaux dont il se compose; ils ne doivent pas insister outre mesure sur la vraisemblance du caractère ni se pâmer d'admiration devant la nouveauté d'un personnage littéraire. Il s'agit aussi de poser des questions plus nouvelles, moins banales. Les soins que l'auteur a prodigués à la peinture des caractères sont-ils proportionnés au caractère général de l'ouvrage qui peut, à la rigueur, ne pas en demander autant ? Quelle est la nuance, quel est le *style* de la caractéristique dans l'ouvrage et jusqu'à quel point représentent-ils l'auteur ? Quel est le genre de caractères qui l'attire ? Et si, sous la dictée d'une mode littéraire ou d'autres circonstances, il fait choix de caractères moins conformes à son tempérament, à son talent, quelles sont les conséquences de cette discordance qui ne va pas sans lutte, sans tension de l'esprit, sans déploiement de forces latentes ? — et ainsi de suite.

Si nous ne faisons pas d'objection à ce que Roland et Olivier nous soient présentés en deux ou trois traits par trop sommaires, et si nous ne refusons pas notre adhésion comme lecteurs, à des portraits infiniment plus détaillés, qu'un romancier a pu peindre de ces mêmes personnages, c'est que nous avons pris l'habitude depuis un temps immémorial, de distinguer plusieurs façons de caractérisation selon les genres littéraires, c'est-à-dire selon une norme purement esthétique qui n'a rien à voir avec la vraisemblance objective de nos personnages. Il est vrai que, à l'intérieur du même genre littéraire, des héros tels que Roland et Olivier, taillés d'une pièce, se prêtent moins à une analyse détaillée que d'autres personnages ou symboles, moins puissants mais plus susceptibles de ramifications curieuses. Si dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Arany a pu approfondir et humaniser la figure d'Attila, victime grandiose d'une mission trop lourde pour lui, ou d'un Toldi, vieux chevalier souffrant de l'antagonisme des générations et brûlant de venger son rêve méprisé par la jeunesse, c'est que le poète de 1860 fut autorisé, par la mode littéraire de son époque, par la lecture de Shakespeare et des tragiques grecs, à faire bénéficier ses héros des nouvelles acquisitions de la théorie du « tragique » et de la philosophie moderne.

On a tort de condamner sans l'entendre le pauvre lecteur qui brûle les étapes, feuillette négligemment un livre encombré de portraits et d'analyses interminables. Partout où le tissu délicat de la caractéristique fait partie intégrante de l'ouvrage, le lec-

teur cultivé est forcé de lire attentivement. Il ne perd patience que lorsqu'il sent que les excursions dans le domaine de la psychologie le détournent de la grand'route et ne constituent qu'un hors-d'œuvre à la mode, sans rapport étroit avec la tendance principale de l'œuvre.

La critique positiviste de la fin du XIX^e siècle a souvent reproché à Jókai d'avoir mis sur pied des personnages débordant d'énergie, de bonne ou de mauvaises passions, au lieu de peindre des hommes moyens, caractérisés par l'équilibre savant des qualités et des défauts. Quel dommage, dit-elle, que ce génie charmant n'ait pu joindre à ses multiples talents celui de la caractéristique régulière ! On ne se rend pas compte que le génie littéraire forme un tout homogène et que les qualités de Jókai excluent la possibilité de l'adjonction d'une qualité opposée.

Du reste, qui sait si les victoires que Proust a remportées sur le temps, sur l'âme vivante et fuyante, ouvriront à ses successeurs une porte plus large, ou bien plutôt si elles ne les décourageront pas de pousser plus loin que lui ? Maints signes semblent prédire le ralentissement, pour un certain temps, de la découverte psychologique, de l'analyse habituelle (1). Il en est des tendances littéraires comme du sablier automatique : le compartiment inférieur une fois plein, il change de place et commence à perdre son sable. L'analyse psychologique et la peinture de caractères individuels et typiques semble céder, peu à peu, du terrain à d'autres tendances littéraires. Est-ce qu'on doit s'attendre à une renaissance du récit, de l'aventure, de la fantaisie (2) ? Ou plutôt, assistera-t-on à l'avènement d'une caractéristique collective et énergétique où la découverte psychologique d'ordre scientifique (3) sera subordonnée à l'intérêt de la collectivité ayant besoin d'encouragement, d'enthousiasme, du rétablissement de ses forces morales et de sa volonté entamée ?

Loin de nous l'intention d'attiser ici le feu de l'éternel débat autour de la moralité de la littérature. Il nous suffira de constater

(1) Menacée déjà par l'avènement de la psychanalyse qui la pousse à outrance. La plupart des romans psychanalytiques diffèrent du gros des romans psychologiques traditionnels par le fait assez curieux que la psychanalyse, non contente de fournir la méthode, l'instrument, se manifeste jusque dans le choix du sujet. C'est une exhibition du tracteur où le tracteur nous fait oublier le champ, le blé, l'agriculture.

(2) Cf. J. Hankiss. *Littérature populaire et roman policier*. « Revue de litt. comparée », année 1928.

(3) Parce qu'inspirée par le désir de connaître, par la curiosité.

qu'aux côtés de l'analyse psychologique qui poursuit le double but de la révélation et de la caractéristique (1), il existe une littérature à tendance *psycho-thérapeutique*, qui se propose de pourvoir son public, plus ou moins homogène, de la charge d'électricité dont il a besoin pour être heureux, actif et solidaire. La théorie qui domine la tragédie grecque et qui, bien souvent, lui sert de point de mire, prétend ne nous présenter des destinées humaines qu'afin de balayer notre âme par la tempête des grandes passions nobles, l'horreur et la pitié, d'en arriver à l'état de *katharsis*. Les héros de Corneille, à leur tour, ont emmagasiné une quantité énorme d'héroïsme et d'enthousiasme, de sorte qu'il leur est impossible d'échouer, d'avoir tort, de se reconnaître vaincus (2). Ce sont de véritables accumulateurs d'énergies, de foudres et d'auréoles. Entrer en contact avec quelques-uns d'eux, surtout quand on est bon conducteur, signifie : se remplir de force, de confiance, d'amour-propre et de majesté humaine. Des successeurs lointains remplaceront les plaidoyers de l'avocat Corneille par des suggestions en bonne et due forme (3). Les uns comme les autres servent la cause des désirs obscurs mais puissants de délivrance, d'élargissement de la vie matérielle, d'intensité vitale. C'est une tendance comme une autre. Elle n'exclut pas la bonne analyse psychologique, mais elle favorise plutôt la caractéristique forte, stylisée, synthétique. Nous ne croyons pas qu'il y ait de preuves concluantes pour mépriser cette tendance psychothérapeutique en faveur de la psychanalyse (4).

La critique a traité cette question sous l'influence du positivisme et du réalisme classique. Combien de fois s'est-elle efforcée de prouver la *vraisemblance* de caractères plutôt héroïques ! — et réciproquement : combien de fois a-t-elle découvert dans l'existence isolée et sombre (5) de réalistes et de psychologues découragés une *grandeur humaine à effet moral* ! (Dans ces cas-

(1) C'est-à-dire : formation selon les règles littéraires.

(2) Dans une de ses *Histoires mystérieuses*, Conan Doyle nous raconte une exécution capitale échouée à cause de l'excès du zèle des autorités qui font traverser le fauteuil électrique d'un courant particulièrement fort. Loin d'être tué, le condamné redouble de forces : la charge électrique lui permettra de résister à la mort pendant bien longtemps. Les héros cornéliens ne parviennent pas à commettre une « faute tragique », à s'humilier, à s'écrouler : leur trop-plein d'énergies les en empêche.

(3) Cf. notre article sur Rostand : *L'auteur de Chantecler, poète de la suggestion*. « Chantecler », 1931.

(4) N'oublions pas que la psychanalyse fut d'abord l'œuvre d'un médecin, — une méthode thérapeutique plutôt qu'une méthode destinée à nous expliquer l'âme et à nous fournir des sujets de romans.

(5) Celles de Vigny, de Leconte de Lisle, de Zola, etc.

là, les œuvres nous refusent tout espoir, et c'est à la biographie des auteurs que nous demandons ce surcroît de forces dont nous ne pouvons guère nous passer...)

Chaque époque littéraire a non seulement son genre préféré de caractères, mais aussi sa conception spéciale du caractère comme construction artistique (1). Ce sont les traits communs aux types humains de toutes les époques que l'homme du xvii^e siècle cherche dans la littérature gréco-latine et dans la sienne propre ; mais cette tendance implique, dans la peinture des caractères, un « style » favorisant les contours nets, symboles du choix raisonnable et circonspect ; la sûreté de l'observation qu'on contrôle après coup, à l'état refroidi, fournit une matière commode, maniable, qui ne s'évapore pas avec le caprice d'un moment et qui ne nous brûle pas les doigts. Au xviii^e siècle, l'homme — simple à outrance, dépourvu de toute profondeur psychologique (2) — est le naufragé de l'océan des passions ; c'est la compassion sinon la compréhension qu'il nous demande ; le caractère littéraire d'un héros sans caractère surnage avec peine sur les flots des émotions (3) et ne sert, tout au plus, que de planche de salut, de circonstance atténuante. Il a d'autant moins d'importance que l'époque acquitte toujours l'homme « bon au fond », ballotté par les événements. L'analyse, de plus en plus développée, avance en des tubes capillaires de plus en plus fins ; mais la capillarité a ses règles spéciales, on dirait exceptionnelles : adieu la physique de l'âme telle qu'on l'avait professée au grand siècle, physique faite d'un petit nombre de principes solides et sûrs... La conception romantique des caractères est dominée par des vellétés dynamiques (4) et pathétiques. L'homme se débat dans le réseau des lignes énergétiques de tout

(1) L'un dépend de l'autre. On fait choix d'un certain genre de caractères et ce choix détermine le style de la peinture. En revanche la mode intervient pour pousser les auteurs dans le sens qui favorise ses attitudes et ses tempéraments.

(2) Du moins dans sa conception de l'homme « bon au fond », — ce qui l'empêche de s'imaginer des caractères grands et forts.

(3) L'abbé Prévost, historien (*Préface de la Vie de Marguerite d'Anjou*) ne verrait pas d'inconvénient à exiler de l'histoire, de la « vie romancée » toute peinture un peu plus détaillée des sentiments et des passions. Il considère que c'est une tâche appartenant en propre au roman qui s'en sert pour émouvoir les lecteurs.

(4) On a souvent fait provenir de l'individualisme de l'époque romantique sa prédilection pour les excès effrénés. Il nous semble que c'est plutôt la vellété prédominante du tempérament romantique : le dynamisme aux formes multiples (amour du changement et du mouvement, soif de « délivrance », culte de la brutalité et de la surprise qui « frappe », etc.) qui trace le chemin inévitable vers le Surhomme.

un système cosmique dont il est la victime et le maître en même temps. Il a besoin d'efforts surhumains pour concentrer son Moi démesuré; c'est pourquoi il ne forme pas de caractère sans y faire entrer, plus ou moins malgré lui, un peu de ciel, d'univers, de métaphysique, ce qui ne manque pas de laisser une impression fâcheuse de boursoufflé et d'inadéquat.

La littérature du XVIII^e siècle se propose de faire verser de douces larmes à l'homme faible et généreux; celle du romantisme, de causer une émotion brusque et profonde à l'homme-mystère. C'est pourquoi la première aime la caractéristique descriptive, minutieuse et délicate; la seconde, l'effet brutal, l'antithèse, la surprise. Le XVII^e siècle confie au marbre ce qu'il veut dire de l'homme; le XVIII^e, au papier à lettres; le XIX^e, au rocher, au vent, au lac, à Dieu.

*
* *

La poétique classique établit la différence entre caractéristique *réaliste* et *idéaliste*. Celle-ci ne se distingue de celle-là que par un certain choix des « traits », et peut-être aussi par le soin qu'elle met à rétrécir la part du lecteur, à indiquer ce que l'auteur lui-même pense de ses personnages et de la manière la plus sûre dont il est permis au lecteur de le comprendre. Le réaliste n'insiste pas sur ce que, dans un portrait, il trouve important: il est tout près d'identifier la réalité avec le hasard et c'est au lecteur d'y trouver un sens et de souligner certains points (1).

*
* *

Notre époque aime à parler de *synthèse*. Analyse psychologique et construction synthétique de caractères sont deux tâches qui, évidemment, se complètent mutuellement, l'une impliquant

(1) Quand la critique parle de la manière dont l'écrivain caractérise ses personnages, elle se contente, pour la plupart, de quelques épithètes banales, mais inévitables tant qu'on n'inaugurera pas une méthode nouvelle pour se rapprocher du style même de la construction des caractères. Le professeur dont Giraudoux évoque le souvenir dans la *Prière sur la tour Eiffel*, serait au désespoir s'il voyait ceux même qui doivent faire la guerre à l'adjectif, se servir d'adjectifs vagues et vides de sens. Un moyen non moins hypocrite de « caractériser la caractéristique » consiste à éviter tout classement sérieux en aveuglant le lecteur par un feu d'artifice d'images et de comparaisons.

l'autre. Néanmoins il sera possible de distinguer de l'analyse se piquant de découverte psychologique originale, le caractère relativement synthétique où les traits tant soit peu connus sont choisis pour composer un portrait saisissant de force et de beauté (1), ou bien des personnages humbles et intéressants qui cherchent un asile sain et sûr sous l'étendard de certains programmes collectifs ou dans le bonheur extra-individuel de groupes unanimes (2).

(A suivre.)

(1) Il va sans dire que de tels personnages ne sont point exclus de figurer avec honneur dans un roman « analytique » et d'y être disséqués à cœur joie.

(2) Ces quelques lignes n'ont point la prétention de servir de modèle aux futures études de « style » dans le domaine de la construction de caractères. Elles sont moins encore qu'une esquisse : elles ne font tout au plus que pré-luder à de tels essais.

L'Église et la Révolution française

par **Albert MATHIEZ,**

Professeur à la Sorbonne.

X

La naissance de la religion révolutionnaire

Le programme religieux de la Législative avait un double caractère ; un caractère négatif : la lutte contre le culte réfractaire, et un caractère positif : la substitution à la prédication du clergé constitutionnel défaillant, d'une propagande civique qui serait de nature à regagner à la Révolution les villageois égarés.

Le roi retarda par son veto la chute du clergé réfractaire. Mais la Législative n'en fut que plus ardente à exécuter la partie positive de son programme. Son Comité d'Instruction Publique s'efforça de diriger et de centraliser l'œuvre de propagande civique qui lui paraissait de plus en plus indispensable au salut de la Révolution.

Remarquons que l'entreprise n'était pas nouvelle. Les patriotes n'avaient pas attendu d'y être invités officiellement pour prendre l'initiative de cette œuvre d'éducation. Dans toute la France, commençaient déjà à se répandre, par les soins des Jacobins, des écrits civiques. A Strasbourg par exemple, un libraire : Salzmann, tous les dimanches, donne des conférences à l'usage du peuple. Des Jacobins essayent aussi d'enthousiasmer les foules dans des cérémonies et des fêtes imitées des fêtes de la religion ancienne.

Ce patriotisme, que les Jacobins portent en eux-mêmes, qu'ils veulent faire partager à leurs concitoyens, n'est pas une pure doctrine politique. C'est une foi qui a tous les caractères de la foi religieuse. Toute croyance, quand elle est sincère, cherche à faire des prosélytes. Comme ce patriotisme sera l'âme de la propagande qui s'organise et qui prendra peu à peu une forme culturelle, essayons de le définir. Il ne faut pas se laisser abuser par le mot. Le patriotisme du temps de la Révolution française embrasse tout un monde de sentiments, de pensées qui ne se rencontrent plus dans le patriotisme d'aujourd'hui. Le mot est le même : la chose est toute différente. Aujourd'hui, le patriotisme c'est l'amour

exalté du sol natal ; c'est le paroxysme de la défense contre l'ennemi.

En ce temps là, le patriotisme était autre chose et plus. C'était avant tout l'amour exalté de l'institution politique nouvelle. Cette institution politique était considérée comme une source de bonheur, de bonheur moral autant que de bonheur matériel. Ce patriotisme, c'est la croyance profonde que la Constitution et les lois, la souveraineté du peuple, la liberté, l'égalité, sont autant de biens inestimables, dont la possession va conduire sûrement, non seulement les Français, mais tous les hommes à la régénération.

Ce mot « régénération » est un mot religieux puisé dans l'histoire sainte. Il signifie une sorte de baptême social. Le peuple français est un peuple nouveau depuis qu'il a fait sa Révolution. Il est « régénéré ». Le patriotisme, loin d'être fait de la haine ou de la défiance de l'étranger, est plein au contraire de tendresse universelle. La Patrie pour laquelle ces Français régénérés vont se dévouer jusqu'à la mort, ce n'est pas spécialement leur pays. Non. C'est la cité future, la cité idéale, juste, humaine, fraternelle, qu'ils croient réaliser chez eux par une bonne Constitution et des lois justes.

Dans le *Dictionnaire de la Constitution* qui parut en 1791, l'an III^e de la liberté, le mot patriotisme est ainsi défini : « Le patriotisme n'est plus la haine des hommes qui ne sont point nés nos compatriotes, nous leur avons juré la paix. Ce n'est plus un amour exclusif pour le coin de la terre qui nous a vu naître. C'est l'attachement à un pays où règnent les lois de la Justice et de l'Humanité, où il est permis d'aimer et d'admirer tous les hommes qui méritent de l'être, quels que soient leur pays, leurs usages, leur religion. La France cesserait d'être notre patrie si ses lois cessaient d'être appuyées sur les principes de l'humanité et de l'équité ». Ainsi le jour où les lois ne seraient plus justes, où les lois ne seraient plus humaines, les Français révolutionnaires ne voudraient plus être Français, d'après ce dictionnaire : « Le patriotisme est l'amour général de l'humanité. »

Il me semble que le patriotisme ainsi entendu, ainsi senti, est l'équivalent d'une foi religieuse. Il est universel. Il est humain comme les véritables foies religieuses. Il suscite l'espérance exaltée d'un paradis terrestre, d'un paradis que procurent les bons législateurs, les faiseurs de bonne Constitution. Les philosophes ont enseigné aux hommes qu'ils portaient en eux-mêmes leur salut, que le progrès était en leur puissance, puisqu'il ne dépendait que de leur volonté servie par leur raison.

Les révolutionnaires ont pris au mot les philosophes. Comme

eux, ils croient que l'homme peut améliorer indéfiniment sa condition. Il lui suffit de modifier l'organisme social. L'organisme social est une statue qu'on peut modeler quand on est un Pygmalion. L'organisme social peut et doit être un instrument de bonheur. D'instrument de bonheur à objet de vénération, de culte, il n'y avait qu'un pas qu'ils franchirent assez vite.

Ainsi, confiance mystique en la toute puissance de la raison législative, croyance mystique au progrès indéfini, attente impatiente de la régénération, tel me paraît dans ses éléments essentiels le patriotisme des révolutionnaires, patriotisme très différent du nôtre.

La foi nouvelle s'exprime immédiatement dans un credo, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

C'est une espèce de formulaire que ses auteurs définissent eux-mêmes comme une chose sacrée, une chose adorable, aussi sacrée que les anciens commandements de Dieu ou de l'Eglise. Je me souviens avoir vu des gravures qui représentaient les tables de la Loi avec deux anges aux quatre coins de cette table. D'un côté étaient les commandements de Dieu ; de l'autre la Déclaration des Droits de l'Homme.

Rabaud de Saint-Étienne souhaitait, au moment de la discussion, que cette Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen devint l'alphabet des enfants. On la leur faisait apprendre par cœur. Barnave voulait qu'elle tînt lieu de catéchisme national, et un autre député obscur du nom de Grandin, disait que c'était un traité morale. Elle fut tout cela.

On l'imprimait comme le Décalogue sur un petit livret, quelquefois de couverture aux trois couleurs. On la gravait sur des tables de bronze ou de pierre, qu'on exposait sur les places publiques, sur l'autel de la Patrie, ou encore dans les tribunaux ou les écoles.

La Constitution, qui n'était que la Déclaration appliquée, participait de la même vénération. Les simples lois également.

Aussi le ministre des Affaires étrangères, Delessart, n'exagérait rien quand il écrivait dans sa note au cabinet de Vienne à la veille de la Déclaration de guerre : « Ce serait vainement qu'on entreprendrait de changer, par la force des armes, notre nouvelle Constitution. Elle est devenue, pour la grande majorité de la nation, une espèce de religion qu'elle a embrassée avec un enthousiasme et qu'elle défendrait avec l'énergie qui appartient aux sentiments les plus exaltés ».

Les lois ordinaires elles-mêmes réclamaient le respect, parce

qu'elles se donnaient comme le moyen de réaliser le souverain bien, le bonheur promis par la Constitution.

« L'Évangile fonda la religion des consciences : la loi est la religion de l'État qui doit avoir aussi ses ministres, ses apôtres, ses autels, et ses écoles », a écrit Gilbert Romme dans la *Feuille villageoise* du 21 juillet 1791. « Non seulement le peuple doit observer la Loi, écrit la *Feuille villageoise*, mais il doit l'adorer. Le patriotisme n'est en effet qu'un sacrifice perpétuel à la loi. En un mot tant que le nom de la Loi sera pas aussi sacré que celui des autels et aussi puissant que celui des armées, notre salut est incertain et notre liberté chancelante » (prospectus de la 2^e année). « La loi est mon Dieu, je n'en connais point d'autre. » (Isnard.) — « Le premier des cultes, c'est la loi. » (Manuel) (Proclamation aux Parisiens après le 10 août.)

Ce n'étaient pas là de simples phrases ; mais des définitions exactes qu'il faut prendre à la lettre. Un homme aussi éloigné en apparence de tout mysticisme que Condorcet, croit qu'il est nécessaire que tous les États aient les mêmes lois criminelles, les mêmes lois civiles, les mêmes lois de commerce. « Une bonne loi, disait-il, doit être bonne pour tous les hommes, comme une proposition vraie est vraie pour tous. » La législation devient pour Condorcet une sorte de géométrie sociale, aussi infaillible que l'autre, contre laquelle il est, par conséquent, insensé et sacrilège de se révolter.

En l'honneur du maire d'Etampes, un certain Simonneau tué dans une émeute populaire pour les subsistances, la Législative organisa dans toute la France la fête de la Loi, où l'on exhiba le Drapeau de la Loi, le Génie de la Loi, le Livre de la Loi et l'Autel de la Loi.

Ceux qui font la loi sont les législateurs, comme ils s'appellent eux-mêmes, par analogie avec les législateurs de l'Antiquité, Solon, Minos, Lycurgue, Moïse. Ils pensent même si bien imiter ces législateurs que l'un d'eux demande à la Bibliothèque Nationale les Lois de Minos ! Ces législateurs sont des prêtres du bonheur social qui prennent leur rôle au sérieux. Ils porteront des costumes antiques, dessinés par David.

« Représentants du peuple, s'écriera Manuel à la première séance de la Convention, la mission dont vous êtes chargés exigerait la puissance et la sagesse des dieux. Lorsque Cinéas entra dans le Sénat de Rome, il crut voir une assemblée de rois. Une pareille comparaison serait pour vous une injure. Il faut voir ici une assemblée de philosophes occupés à préparer le bonheur du monde. » Sou-

venez-vous du mot de Jean-Jacques chargé de faire la Constitution de Pologne : « Cette tâche exigerait la sagesse divine ».

Le lieu où ces députés-prêtres exercent leur sacerdoce est un temple ; le temple de la Constitution.

A la première séance de l'Assemblée législative, douze vieillards allèrent chercher le livre de la Constitution. Ils revinrent ayant à leur tête l'archiviste Camus qui portait à pas lents, en le soutenant de ses deux mains et l'appuyant sur sa poitrine, les yeux baissés, le Livre de la Constitution, le nouveau Saint-Sacrement des Français. Tous les députés se levèrent à cet aspect, et se découvrirent. Camus gardait les yeux baissés, l'air recueilli.

Les prêtres du bonheur social sont honorés à l'égal des prêtres du bonheur céleste. Les premiers actes des Constituants, leur résistance aux projets des aristocrates, le Serment du Jeu de Paume, la nuit du 4 août, avaient justifié et accru la confiance que les Français avaient mise dans leurs représentants.

Des honneurs funèbres étaient rendus, après leur mort, aux plus humbles d'entre eux. Par exemple on décerna au député Blanc, de Besançon, une sorte d'apothéose. Mirabeau entra dans l'église Sainte-Geneviève, transformée pour lui en Panthéon. Après lui, le Peletier et Marat allèrent le rejoindre au Panthéon, comme les empereurs romains.

Les conventionnels en mission seront l'objet d'une vénération naïve. Le conventionnel Duroy écrit au Comité de salut public le 25 février 1794 : « J'ai vu là un fanatisme d'un autre genre, mais qui ne m'a pas déplu. Des femmes se précipitaient auprès de moi, touchaient mes habits, et se retiraient contentes ».

Le peuple ne marchandé pas sa reconnaissance aux législateurs ; mais en revanche, il exige beaucoup d'eux et sait les rappeler à leurs devoirs et à leur mission providentielle, qui consiste à rendre les hommes heureux. « Citoyens législateurs, ce n'est pas assez d'avoir déclaré que nous sommes républicains français. Il faut encore que le peuple soit heureux. Il faut encore qu'il ait du pain. Car là où il n'y a pas de pain, il n'y a plus de lois, plus de liberté, plus de République (12 février 1793). »

Saint-Just avait dit qu'une bonne loi sur les subsistances était impossible, les pétitionnaires lui répliquent : « Cela revient à dire qu'il est impossible de régir les Etats quand le tyran est abattu ».

Ces pétitionnaires ne veulent pas admettre que les phénomènes économiques puissent échapper à la règle de la volonté et de l'intelligence humaine, et que les législateurs soient impuissants à les faire plier au bonheur de l'humanité.

Le patriotisme ainsi entendu et pratiqué, c'est donc bien une foi

religieuse, une foi mystique. Mais ici, au lieu de s'appliquer, comme dans les religions ordinaires, à des puissances surnaturelles insaisissables pour nos sens, la foi nouvelle s'applique à l'institution politique elle-même et à ses instruments, à la Constitution, aux lois, aux juges, aux législateurs.

Pour remplir leur mission providentielle, pour faire le bonheur de leurs compatriotes et celui de l'humanité, il fallait nécessairement que les législateurs ne fussent gênés par aucun obstacle, par aucune limitation de leur pouvoir souverain, en politique, morale, religion ; car tout se tient dans la société. Les mœurs dépendent des lois, et les lois dépendent des mœurs, dira Barnave. Et les unes et les autres dépendent des conditions économiques et sociales. Si bien qu'une telle conception aboutissait à faire de la patrie, de l'Etat idéal, une sorte de théocratie civique. Une théocratie, car l'Etat nouveau ayant pour mission de faire le bien des âmes comme le bien des corps, absorbera ou tirera à soi toute la pensée comme toute la force productive de la société.

Le patriotisme des révolutionnaires tourne en définitive à l'adoration de l'Etat, à l'adoration de la Révolution, car la Révolution a exigé pour elle-même la même vénération qui entourait autrefois la royauté et l'Eglise. La Constitution de 1791 stipule formellement que pour être citoyen actif il est nécessaire de prêter le serment civique, c'est-à-dire adhérer de la manière la plus solennelle, à l'institution politique nouvelle, à la Constitution dont la Déclaration des droits est la partie dogmatique. Ceux qui refusent de jurer le Credo politique seront privés de leurs droits politiques et de leurs droits électoraux. Ils sont retranchés de la Communauté. Ils sont frappés de cette punition que les Grecs appelaient *atimia* (l'excommunication civique).

En revanche, des étrangers peuvent être admis au culte de la religion nouvelle, ils n'ont qu'à prêter le serment civique. La Législative décernera comme une récompense le titre de citoyen français à tous les grands penseurs de l'époque, à David Williams, Pestalozzi, Schiller, Thomas Paine, etc. Ayant travaillé pour l'humanité, ces penseurs étrangers se trouvaient ainsi être Français.

Si les prêtres réfractaires furent frappés de peines terribles, c'est qu'ayant refusé le serment civique, ils s'étaient mis en dehors de la Communauté française, hors la loi, ils avaient renoncé au bénéfice de la Déclaration des Droits. L'archevêque d'Ille et Vilaine, Le Coz, formula la théorie révolutionnaire sous cette forme rigoureuse : « Celui qui refuse le serment civique, nous annonce qu'il n'admet point notre régime social. Nous pouvons ajouter : dans les circonstances actuelles ce refus nous annonce un ennemi de notre

société. Nous pouvons donc ne point permettre au refusant, je ne dis pas d'exercer son culte, mais même d'exister dans cette société. C'est un corps étranger qui ne peut que nuire au corps social. » (*Bibl. nat. Ld.⁴ 3775*). « La Constitution ne peut s'appliquer qu'à ceux qui admettent ses principes. Ceux qui refusent d'admettre ses principes ne sont plus Français. S'ils restent tranquilles, on les tolère. S'ils bougent, qu'on les expulse. » La loi de déportation des prêtres réfractaires du 24 août 1792 trouve là sa justification politique et morale.

Quand on voit un évêque subordonner la reconnaissance de la liberté religieuse à l'obéissance au credo politique, on comprend le terme de théocratie dont nous nous sommes servis. Expliquer par de simples raisons politiques les actes des révolutionnaires, ce n'est pas donner une explication suffisante de leurs actes et de leurs pensées. Ce n'est pas rendre compte de toute leur politique. Les révolutionnaires français furent des âmes religieuses, des mystiques. Ils mirent à vaincre les obstacles qui leur étaient opposés une fureur vraiment sacrée. Les luttes qu'ils soutinrent, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, furent des luttes religieuses. Ils s'appelaient eux-mêmes : les croisés de la liberté.

Les contemporains, qui savaient réfléchir et observer, ne s'y sont pas trompés. Ils ont bien vu que la Révolution était à sa manière une religion. « Lors des premiers jours de la Révolution, dit François de Nantes, des hommes à peine échappés aux dangers qui les menaçaient, des hommes qui, en passant tout à coup de l'état de sujets à l'état de citoyens, sentaient toutes leurs facultés élevées et ennoblies, qui, pour la première fois, éprouvaient le sentiment du lien commun qui les unissait, s'assemblèrent, pour délibérer sur une situation aussi extraordinaire. Qu'on se figure des êtres qui sortent du tombeau et qui sont appelés à jouir d'une vie nouvelle, telle fut l'image de la résurrection des Français en 1789 ».

Alors, se développa, au fond de tous les cœurs, une passion différente de toutes les autres, puisque loin de s'user, elle s'accroît par la jouissance et qui devient tellement impérieuse, que celui qui l'éprouve ne sent plus que le besoin de vivre heureux par elle ou de mourir satisfait pour elle ; une passion dont toutes les pages de l'histoire nous attestent la puissance et le prestige, et, dont l'existence ne sera niée que par celui que la bassesse de son être condamne à ramper honteusement dans la fange des affections personnelles. « Cette passion, qu'ai-je besoin de la nommer, quand je suis dans son Temple au milieu de ses défenseurs ? »

Ce discours de François de Nantes, du 28 avril 1792, est une sorte d'élévation mystique. Dans ce langage, il n'y a aucune exa-

génération d'ailleurs. Le patriotisme révolutionnaire prend l'homme tout entier, et, porté au paroxysme, lui fait oublier les plus chers devoirs de la famille et de l'amitié, car il est exclusif de tout autre sentiment. « Quand il s'agit de la patrie, dit Maribon-Montaut aux Jacobins, il n'est ni sœur ni frère, ni père ni mère ; les Jacobins immolent tout à leur pays. » Et nombreux, en effet, furent les patriotes qui immolèrent tout à leur pays, leur vie même (9 brumaire an II). Leurs exemples d'héroïsme rempliraient tout un recueil. Ce n'était pas une fanfaronnade que le serment que faisait le Montagnard Baudot avant son départ pour l'armée du Rhin. « J'avertis la société qu'en changeant de climat je ne changerai pas d'ardeur révolutionnaire ; je ferai dans le nord ce que j'ai fait dans le midi. Je les rendrai patriotes ou je mourrai ou ils mourront (3 novembre 1793). » En distribuant des cocardes aux jeunes citoyennes de Versailles les deux conventionnels Delacroix et Musset, leur firent jurer de n'épouser que des républicains.

Les étrangers ont bien vu le caractère religieux de la guerre de la Révolution contre les rois. « Depuis l'apparition du christianisme, il ne s'est rien vu de pareil », dit un Allemand de Mayence, Georges Forster. Le poète allemand Wieland écrivait, au moment de l'entrée des Français en Allemagne : « Les fondateurs et protagonistes de cette religion nouvelle ne reconnaissent d'autre divinité que la liberté et l'égalité et, quoiqu'ils ne propagent pas leur foi à la manière de Mahomet et d'Omar avec la flamme et le glaive, mais qu'au contraire, comme les premiers annonciateurs du royaume de Dieu, ils appellent avec des douces et amicales paroles au royaume de la liberté, ils ont cependant en commun avec Mahomet de ne souffrir à côté d'eux aucune autre foi. Quiconque n'est pas avec eux est contre eux. » Forster et Wieland avaient raison. La Révolution française, comme la Réforme, comme le christianisme lui-même à ses débuts, fut une grande crise à la fois sociale et religieuse.

Quand, à la fin de l'an II, la Révolution rompra définitivement avec le clergé constitutionnel, elle deviendra iconoclaste. La guerre aux emblèmes du catholicisme succède à la guerre aux emblèmes de la féodalité. Les mitres, les bréviaires, les crosses, les missels iront rejoindre dans le commun brasier, les couronnes ducaltes et les armoiries. Le calendrier républicain remplacera le calendrier romain, les prénoms romains chasseront les noms chrétiens.

Legendre de la Nièvre demandera au Comité de Salut Public de faire décréter par la Convention que dans tout le territoire de la République, les croix seront supprimées et seront remplacées par le bonnet de la liberté au haut des clochers.

Une foi se manifeste extérieurement par des cérémonies. La première grande manifestation extérieure, ce fut la Fédération ou plutôt les Fédérations, car il y en eut toute une série. C'est dans cette grande fête d'union, de fraternité, que les Français ont pris conscience de la force de la Révolution et qu'ils ont exhalé leur espoir enthousiaste.

C'est pour réprimer les troubles de la Grande Peur que se formèrent les premières fédérations, sortes de ligues armées au service de la représentation nationale. Le sentiment qu'elles tinrent à exprimer bientôt, ce fut la confiance dans le dogme politique nouveau. Elles ne doutent pas que les intrigues des méchants, les conspirations des aristocrates, ne soient le seul obstacle qui retarde l'heure prochaine de la félicité générale ; et c'est pour déjouer leurs intrigues que leurs concitoyens ont pris les armes.

Ils protestent de leur soumission à la Constitution, de leur ardent amour de la Patrie. Et par le mot patrie, ils n'entendent pas une entité morte, une abstraction incolore ; ils entendent une fraternité durable ; le sacrifice volontaire de l'intérêt privé à l'intérêt général, l'abandon de tous les privilèges provinciaux, locaux, personnels. Très souvent sur les autels de la Patrie, on lit des inscriptions qui avertissent les citoyens que les meilleures institutions politiques sont sans efficacité si elles ne sont pas doublées d'institutions morales correspondantes. C'est là une chose très curieuse que le credo politique soit lié au credo moral. A Rennes, on lit sur une pyramide cette phrase de Rousseau : « La patrie ne peut subsister sans la liberté, la liberté sans la vertu ». A Lyon, sur les portiques du temple de la Concorde : « Point d'Etat sans mœurs ; point de citoyen sans vertu ; point de vertu sans liberté. » Plus d'une fois ce sont les vieillards qui président la fête, comme s'ils étaient revêtus d'une sorte de magistrature morale. A la grande fédération de Rouen, on alla chercher jusqu'aux Andelys un vieillard âgé de 85 ans. A Saint-Andéol, en Vivarais, deux vieillards de 93 et 94 ans, l'un noble, commandant de la Garde nationale, et l'autre un simple cultivateur, prêtèrent les premiers le serment civique.

D'autres fédérations exprimèrent leur admiration pour les découvertes de la science. A Dôle, en Franche-Comté, une jeune fille au début de la fête, vint « avec un verre d'optique, extraire du soleil le feu sacré, et allumer dans un vase grec placé sur l'autel, un feu qui donna subitement une flamme tricolore ».

Les prêtres des différents cultes, curés, pasteurs, rabbins venaient s'embrasser sur l'autel de la patrie, abjurer leurs vieilles erreurs, regretter les luttes passées et se promettre sincèrement l'amitié

pour l'avenir. Le baiser fraternel était très en honneur à toutes ces cérémonies du temps de la Révolution. A Montélimar, le curé et le pasteur se jettent dans les bras l'un de l'autre. Les catholiques conduisirent les protestants à l'église. Inversement, les protestants conduisirent les curés dans leurs temples. Dans le Lot-et-Garonne, à Clairac, pasteurs et curés ouvrirent eux-mêmes le bal patriotique.

Dans la très grande majorité des cas, c'est le clergé qui préside ces cérémonies. Des messes sont célébrées sur l'autel de la patrie. Dans la grande fédération du Champ de Mars, c'est Talleyrand qui dit la messe, entouré d'enfants de chœur en aubes tricolores.

A la fédération de Strasbourg, le 13 juin 1790, eut lieu pour la première fois la cérémonie du *baptême civique* ; baptême qui, débarrassé bientôt de tout caractère confessionnel, deviendra en l'an II, un des sacrements du culte de la Raison.

Les baptêmes civiques eurent un grand succès dès l'année 1790 ; mais ils avaient lieu après le baptême religieux. Après celui-ci le nouveau-né passe sous un drapeau que tiennent parrain et marraine, drapeau aux couleurs nationales. *L'ami du Roi* nous raconte la chose et dit plaisamment (17 juin) : « C'est en effet le meilleur moyen d'inoculer, pour ainsi dire, la Constitution, et de la faire passer dans le tempérament des enfants ».

On célébra même des mariages civiques sur l'autel de la Patrie, par exemple à la fédération de Dôle le 14 Juillet 1790. Il n'est pas indifférent de noter que c'est aux fédérations que prendra naissance l'usage de donner aux enfants des prénoms choisis en dehors du calendrier religieux. C'est aussi le premier exemple du repos civique qui deviendra obligatoire en l'an II. A Gray, le jour de la fédération, les citoyens chôment du matin au soir comme les jours de fêtes religieuses.

C'est aux grandes fêtes mystiques des fédérations, que s'est esquissé le cérémonial et le symbolisme dont s'est revêtue peu à peu la foi patriotique, symbolisme et cérémonial que les Jacobins perfectionneront et systématiseront peu à peu jusqu'à en faire un culte.

Ce qui est le plus original dans une religion qui se forme, c'est toujours la doctrine et la foi. Le culte généralement se constitue toujours par analogie avec ce qui existait précédemment dans les cultes antérieurs. Ainsi dans les cérémonies du christianisme il est passé beaucoup d'usages du paganisme.

On démêle de même dans le cérémonial des fédérations et des fêtes civiques qui suivirent, des emprunts faits au catholicisme ou à l'antiquité, d'autres encore à la franc-maçonnerie, d'autres au protestantisme, d'autres à nos vieux usages nationaux. Au catho-

licisme, les emprunts sont particulièrement importants, si importants qu'il semble que les fêtes révolutionnaires ne soient qu'une transposition des cérémonies catholiques. Les cortèges civiques se déroulent dans les rues comme les anciennes processions, bannières, statues des grands hommes et martyrs de la liberté, remplaçant les statues des saints ; jeunes filles habillées de blanc jetant des fleurs à pleines mains comme à la Fête-Dieu ; soldats en armes faisant la haie. Le cortège des fédérations s'arrête sur les places publiques comme à des reposoirs. On expose les tables de la loi ou la Constitution sur les autels de la Patrie comme on exposait le Saint-Sacrement sur les reposoirs. On écoute de la musique, des sermons, on entonne des chants, on récite des prières patriotiques, des invocations, des salutations à la Patrie, à la Liberté ; l'encens fume. On fait réciter aux enfants le catéchisme des Droits de l'Homme, les commandements de la Raison. Les orateurs de ces fêtes patriotiques se comparent eux-mêmes modestement aux apôtres. Les jacobins de Besançon désignent douze d'entre eux en l'an II, pour aller prêcher dans les communes du département l'évangile nouveau, comme les douze apôtres avaient prêché l'Évangile du Christ.

L'analogie, la symétrie entre les vieux cultes catholiques et les jeunes cultes révolutionnaires, pourrait se poursuivre jusque dans les moindres détails. M. Julien Tiersot a pu faire remarquer que les hymnes révolutionnaires sont sur la même musique que celles que l'on composait antérieurement sur les paroles de la liturgie catholique (*Les fêtes et les chants de la Révolution*, p. 94).

L'imitation de l'antique n'est pas moins visible.

La bourgeoisie qui fit la Révolution a été élevée et comme baignée dans la culture classique. Les souvenirs de la Grèce et de Rome lui étaient presque aussi familiers que ceux de l'histoire sainte. A la Grèce et à Rome elle emprunte le bonnet de la liberté, signe d'affranchissement des esclaves. On l'arbore surtout après la déclaration de guerre.

Les autels de la patrie, dont le premier fut sans doute élevé par le chimiste franc-maçon Cadet de Vaux, à Franconville-la-Garenne, est une imitation des autels grecs ; même forme et même décoration. De l'antiquité aussi viennent les faisceaux, les temples, les portiques, les urnes lacrymales, les mausolées, les pyramides, les ifs et les cyprès funèbres, les couronnes civiques, le Panthéon des Grands Hommes qui rappelle le Panthéon d'Agrippa à Rome.

Souvenirs antiques aussi, les exercices militaires, les jeux, les danses, qui sont les danses sacrées que l'on dansait devant l'arche. Les honneurs rendus aux vieillards, les allégories morales, la

décoration à laquelle David et ses élèves ne dédaignent pas de prêter la main, sont des pastiches grecs et romains.

Beaucoup de patriotes avaient fait en quelque sorte leur apprentissage politique dans les loges maçonniques si répandues avant 1789. Il est naturel qu'on retrouve dans le cérémonial civique des emprunts maçonniques. Ainsi viennent des loges, les « attributs de la Liberté ; le niveau qui symbolise l'égalité, l'équerre, les mains entrelacées, l'œil qui apparaît au milieu d'un soleil encadré d'un triangle. Les Jacobins s'appellent entre eux « frères et amis ». Les premiers baptêmes civiques s'accompagnent de la voûte d'acier symbolique.

Le protestantisme amène des devises, des sentences morales qu'on inscrira sur les murs des temples ou sur les autels de la patrie.

Il est entré enfin dans le cérémonial révolutionnaire quelques éléments originaux, tirés des vieilles coutumes nationales. L'arbre de la liberté par exemple était le mai traditionnel que nos paysans plantaient de temps immémorial pour fêter le retour du printemps. D'après l'abbé Grégoire qui a écrit une *Histoire patriotique des arbres de la liberté*, le premier qui ait été planté en France, l'a été par un curé de Saint-Gaudens, près Civray en Poitou le jour où on nommait la municipalité. Il y en eut de plantés en Périgord dès le mois de janvier 1790. De tous les symboles révolutionnaires, l'arbre de la liberté fut le plus vivace dans l'âme populaire. Il a reparu en 1848.

Le symbolisme et le cérémonial civiques n'attendirent pas pour naître l'intervention des hommes politiques. L'organisation des fêtes révolutionnaires et de la propagande politique fut d'abord l'œuvre des initiatives privées.

Au lendemain même de la Fédération, un curé patriote, partisan de l'abolition du célibat ecclésiastique, et aussi avancé en politique qu'en religion, concevait le projet d'organiser des fêtes patriotiques pour fêter la Révolution. « Le meilleur traité de morale d'un peuple libre serait peut-être le recueil des fêtes de la liberté. C'est par des jeux et des spectacles qu'on peut inspirer aux hommes l'amour des mœurs et le courage de la vertu. Le langage sévère des lois, s'il se fait entendre au cœur humain, n'en persuade pas aisément l'observation parce qu'elles n'imposent que des sacrifices et que l'enthousiasme, l'émulation de la gloire, peuvent seuls, commander des sacrifices. » Les conseils de ce curé patriote avaient été suivis et même précédés de réalisations.

Pour immortaliser le Serment du Jeu de Paume et la conjuration qui sauva la France à ce moment, Gilbert Romme fonda au début de 1791 la Société du jeu de paume, et trois ans de

suite, la Société du jeu de paume célébra par une fête civique l'anniversaire fameux. La première fut très brillante. Les membres de la Société allèrent en cortège sceller sur le mur du jeu de paume une table d'airain sur laquelle était gravé l'immortel serment. Le soir eut lieu au bois de Boulogne un banquet de 300 couverts. Romme l'ouvrit en lisant pour *benedicite* les deux premiers articles de la Déclaration des Droits. Les convives, parmi lesquels figuraient Robespierre, Danton, Menou, les deux Lameth, d'Aiguillon, Barnave, David, répétèrent : *ainsi-soit-il*. On jeta parmi les convives des maximes de J.-J. Rousseau et de Raynal.

Il y eut une fête organisée à Septmoncel dans le Jura pour fêter l'abolition du servage.

Il y eut des fêtes commémoratives des grands événements de la Révolution, par exemple de la suppression de la dîme.

Le jésuite Cerutti, directeur de la *Feuille villageoise*, fut l'objet après sa mort de nombreuses cérémonies funèbres organisées par ses partisans.

Ce qu'il faut aussi noter, c'est que les vertus morales étaient récompensées comme les vertus civiques. Ainsi les Suisses de Châteaueux furent considérés comme des martyrs de la liberté.

Le 4 février 1790, la municipalité parisienne décernait à un grenadier, un sabre d'honneur, pour avoir sauvé une jeune fille sur le point d'être lapidée par la foule qui la prenait pour la fille du gouverneur de la Bastille.

Les fédérations et les fêtes civiques qui suivirent, montrèrent aux gouvernants la puissance des spectacles et des formules sur l'âme des foules. Elles leur avaient révélé tout ce qu'ils pouvaient espérer de la foi patriotique, s'ils savaient la tenir en haleine, la canaliser au profit de leurs œuvres.

Faire de ces fêtes nées spontanément une école pour le peuple, s'en servir pour faire connaître et aimer la Révolution, pour dissiper les prestiges de ses ennemis, les prêtres réfractaires, implanter la Constitution dans les âmes et dans les cœurs, jusque dans le tempérament des enfants, l'idée leur en vint très vite. Plus les périls extérieurs et intérieurs grandissaient, plus la réalisation de cette idée devenait pressée et urgente. Il était aisé de prévoir que la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui avait été posée en principe ne serait pas une séparation purement négative, mais une séparation positive qui essaierait de remplacer ce qu'elle abolirait, une séparation qui laisserait à l'Etat le caractère religieux.

C'est ce que nous verrons mieux encore par la suite.

(A suivre.)

La légende de la " Morte vivante "

ÉTUDE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

par Henri HAUVETTE,

Professeur à l'Université de Paris.

IV

Premier groupe de contes sur la " morte vivante " : la mort apparente est accidentelle et inattendue. — Catalina et Gentile, de Boccace. — Une légende florentine : Ginevra degli Almieri : sa popularité. — Romances populaires en Espagne : Juan et Angela. — Versions orientales.

Les contes, dans lesquels la péripétie essentielle du drame est constituée par la mort apparente d'une femme, peuvent se classer en deux groupes nettement distincts, d'après une circonstance très caractéristique : d'une part cette mort apparente résulte d'un accident inattendu — tel est le cas de M^{me} de Sézanne — ou, si elle est l'effet de la volonté formelle de l'héroïne, cette dernière envisage une mort réelle et non pas une simple apparence de mort — et c'est le cas de l'Hélène de Bandello ; d'autre part un nombre important de récits présente la mort apparente comme recherchée, simulée par la ruse, provoquée par des moyens artificiels, dans la pensée que la tombe ne sera qu'un lieu de passage, d'où l'héroïne entend bien se libérer, pour commencer une nouvelle vie. Ce sont là deux situations absolument différentes, entre lesquelles existe un seul point de contact : la sortie du tombeau de celle qu'on y croyait ensevelie à tout jamais. Avant de remonter aux formes les plus lointaines et primitives de cette tradition romanesque, il n'est pas inutile d'envisager diverses nouvelles où la mort apparente est naturelle et non simulée.

Voici d'abord un conte sur lequel Boccace est revenu deux fois, dans un épisode de son roman de jeunesse, le *Filocolo* déjà cité, puis dans l'œuvre de sa maturité, le *Décameron* ; de ces deux

rédactions, la plus étudiée, la plus adroite est la seconde. Elle appartient à la dixième et dernière journée du recueil, réservée aux belles histoires de courtoisie chevaleresque et de générosité presque surhumaine, que couronnent des dénouements heureux. C'est sur cette série de contes apaisants que Boccace a voulu prendre congé de ses lecteurs, après avoir fait défiler devant eux tant de scènes d'une bouffonnerie caricaturale, ou au contraire, d'une émotion tour à tour élégiaque ou tragique.

Dès l'abord, l'action s'engage dans des conditions très différentes de celles qui viennent d'être examinées : pas d'amour enfantin contrarié, pas de mariage imposé. Boccace nous met en présence d'un galant qui voudrait troubler la paix d'un ménage ; son amour est violent et n'a rien d'honnête. Comme la femme qu'il poursuit est parfaitement chaste, elle adopte à l'égard de son persécuteur une attitude qui ne laisse à celui-ci aucun espoir.

La scène est à Bologne ; le galant se nomme Gentile dei Garisendi ; la dame, Catalina, est mariée à Nicoluccio Caccianimici. Ces noms sont réels : il y avait à Bologne une famille Caccianimici, dont le souvenir est conservé dans un chant (xviii) de *l'Enfer* de Dante ; quant aux Garisendi, leur nom est familier à quiconque a visité Bologne, car une des deux tours penchées de cette ville, la plus courte et la plus inclinée, s'appelle encore, comme au temps de Dante, la Garisenda. C'est un des menus artifices par lesquels Boccace ne manque jamais de donner à ses contes un accent de réalité.

Autre détail emprunté aux institutions des vieilles communes italiennes : Gentile, désespéré de se voir repoussé, demande et obtient d'être investi des fonctions de « podestat » hors de Bologne, pour ne plus voir voir Catalina, et il est envoyé à Modène. Le podestat était un magistrat spécialement chargé de rendre la justice ; or, dans les communes des xiii^e et xiv^e siècles, déchirées par les discordes intestines, l'usage s'était établi de faire venir comme podestat un citoyen d'une ville voisine : ainsi placé au-dessus des querelles de partis et en dehors des questions de personnes, il présentait de sérieuses garanties d'impartialité.

Tandis que messer Gentile est podestat à Modène, le mari de Catalina, de son côté est obligé de s'éloigner de Bologne, et pendant son absence Catalina se fixe à la campagne, à une faible distance de la ville ; comme elle est enceinte, le calme de ce séjour lui est particulièrement recommandé. Et c'est là que brusquement elle est prise d'un malaise au cours duquel elle perd connaissance. On s'empresse autour d'elle, on la soigne ; un médecin

aussitôt appelé l'examine et déclare qu'elle est morte. Le soir même elle est ensevelie.

Le hasard veut qu'un Bolognais, qui se rend à Modène ce jour-là même, annonce la triste nouvelle à Gentile, et celui-ci, en dépit de la sévérité que lui a toujours manifestée la dame, en éprouve une profonde douleur, sur laquelle se greffe un désir mauvais : il voudrait au moins donner un baiser et tenir un moment dans ses bras cette morte qui, vivante, l'avait toujours repoussé. Il est superflu d'insister sur ce qu'il y a de choquant, d'indiscret, d'indélicat, pour ne pas dire plus, dans le motif qui pousse Gentile dei Garisendi à profaner ainsi la sépulture d'une femme qui ne lui est rien. A cet égard, l'acte de M. de Sézanne, qui n'est pas sans analogie, est plus acceptable, étant mieux justifié : il avait été aimé de M^{lle} d'Olmond, sa fiancée.

Accompagné d'un serviteur fidèle, Messer Gentile a le temps de se rendre à cheval de Modène à la sépulture de Catalina — une trentaine de kilomètres ; il y arrive au milieu de la nuit.

La suite est déjà connue : la sépulture est ouverte, et c'est en prenant la prétendue morte dans ses bras, que Gentile s'aperçoit qu'elle vit ; il la dépose aussitôt en travers de sa selle et l'emporte, non à Modène, mais à Bologne ; et c'est à sa mère, bonne et respectable dame, que le sauveur de Catalina confie la ressuscitée. Lorsque celle-ci, à force de soins affectueux, reprend ses sens, elle demande avec stupéfaction où elle est, et Gentile lui raconte toute l'aventure. Très confuse, Catalina supplie son sauveur de la ramener sans aucun retard à son mari et à sa famille. Mais Gentile l'arrête : « Pas si vite ! Puisque j'ai eu le bonheur de vous arracher à la mort, vous voudrez bien, en échange de ce service, me faire la grâce de rester paisiblement auprès de ma mère, sans révéler à personne votre présence ici, jusqu'à ce que je revienne de Modène, où je retourne, mais plus pour bien longtemps. » Comment Catalina pourrait-elle résister à ce discours ? Cependant son terme arrive, et elle met au monde un fils.

Au bout de trois mois, Messer Gentile ayant accompli jusqu'au bout sa mission de podestat à Modène, rentre à Bologne ; et là un de ses premiers soins, sous prétexte de fêter son retour, est d'inviter à un grand festin les plus notables citoyens de Bologne, au premier rang desquels figure le mari de Catalina, Nicoluccio dei Caccianimici.

Avant la fin du repas, Gentile prend la parole pour annoncer à ses hôtes qu'il va leur présenter ce qu'il possède de plus précieux au monde. Mais auparavant il veut leur poser une question. « Un homme, dit-il, avait un serviteur malade ou infirme, qui ne

pouvait plus travailler, et il le mit à la porte. Un passant eut pitié de lui, le recueillit, le soigna et le guérit. Est-ce que son premier maître a le droit de réclamer ce serviteur ? Et s'il le réclame, est-ce que le nouveau maître doit le restituer ? Je désirerais connaître votre avis sur ce point. »

Les convives se concertent un moment et se trouvent d'accord pour inviter Nicoluccio, le mari de Catalina, à répondre le premier. Celui-ci déclare sans ambages qu'assurément le premier maître, qui a été inhumain, n'a plus aucun droit sur le serviteur qu'il a jeté à la rue. Celui qui l'a sauvé peut disposer de lui en toute liberté. Tous les autres invités se rangent à cet avis. Alors Gentile reprend la parole pour les remercier, puis il ajoute : « C'est maintenant que je vais vous montrer ce que j'ai de plus précieux au monde » ; et il fait introduire Madonna Catalina, somptueusement vêtue, portant son fils dans ses bras. Curiosité, surprise générale, surtout — est-il besoin de le dire ? — de la part de Nicoluccio ! Catalina a pour consigne de ne pas dire un mot, de ne faire aucun geste, de n'échanger aucun regard d'intelligence avec qui que ce soit, et elle l'observe scrupuleusement.

Après s'être un moment amusé de l'étonnement de ses invités et de leurs mines intriguées, Messer Gentile leur conte comment les choses se sont passées ; puis se tournant vers le mari de Catalina, il lui dit : « Je ne te rends pas ta femme, je te la donne, puisque tu as reconnu qu'elle m'appartient, et en outre je te remets cet enfant, qui t'appartient aussi. Mais j'entends être son parrain et lui donner le nom de Gentile, qui est le mien ». La fête se termine dans la joie générale, et la courtoisie de ce parfait chevalier est portée aux nues.

Ce dénouement déplace quelque peu ce qu'on pourrait appeler l'axe du récit ; la question de savoir à qui appartient la femme est posée, et le conteur y donne, sans pourtant insister, une réponse favorable à l'amoureux qui l'a tirée du tombeau. Mais ce débat, qui a été visiblement le noyau de la légende d'où dérivent toutes les nouvelles de cette famille, n'intéresse que très accessoirement Boccace : son but, en insérant ce récit dans sa dixième journée, toute pleine d'actions généreuses, est d'exalter la merveilleuse magnanimité d'un amoureux qui cède à un mari le droit, légitimement acquis, de garder pour lui celle qu'il a sauvée.

Que la légende renouvelée ici par Boccace ait gravité autour de la question juridique, cela ressort aussi de la rédaction antérieure qu'il en avait donnée dans le *Filocolo*, où on voit qu'il s'agit de répondre à cette question : « Qu'y a-t-il de plus grand, de la loyauté du chevalier, ou de la joie du mari qui se trouve

avoir récupéré sa femme et son fils, qu'il croyait morts ? » — question parfaitement absurde, car il n'y a aucune commune mesure entre la loyauté de l'un et la joie de l'autre ! Mais cette persistance d'un problème à résoudre, d'un doute à éclaircir, est par elle-même révélatrice...

Boccace est un grand artiste ; c'est même un virtuose de l'art de conter. Qu'on relise le texte de la nouvelle de Catalina ; on ne peut qu'admirer le talent, le tact avec lesquels il a su tirer un récit vif, piquant, touchant même, d'une aventure assez peu agréable par son point de départ. Cette donnée initiale n'est assurément pas de son invention ; il n'a rien inventé quant au fond de l'histoire ; il s'est approprié, ici comme ailleurs, un thème traditionnel qui circulait de son temps — oralement ou par écrit ? nous l'ignorons. Mais ce qui est bien de lui c'est l'arrangement des détails ; or cet arrangement, dans la dernière partie du conte, est tout à fait spirituel et même malicieux, sans pourtant exclure une pointe d'émotion.

*
* *

Sur les scènes populaires de Florence, on représentait encore, il y a quelque quarante ans, un drame — à dire vrai, un peu poussé à la parodie — qui retraçait la légende de Ginevra degli Almieri. La forme la plus ancienne que nous en connaissions est un poème en 82 strophes de huit vers, d'un rimeur tout à fait obscur, Antonio Velletti qui vécut, semble-t-il, à la fin du xv^e siècle ; destinée à la récitation publique, cette naïve rhapsodie est manifestement l'œuvre d'un de ces poètes de carrefours qui, montés sur des tréteaux, contaient de belles histoires aux bonnes gens de Florence, après leur journée de travail. Son style, comme le détail de son récit, est émaillé de naïvetés et de platitudes qui n'excluent pourtant pas, çà et là, une certaine fraîcheur d'expression, parfois même de sentiment. D'ailleurs l'aventure a du côté presque fantastique, comme une histoire de revenants, bien propre à captiver l'imagination comme elle est capable d'exciter la pitié.

Le récit de Velletti nous conduit à Florence en l'an de grâce 1396. Un marchand, qui tient boutique au Marché-Vieux, Bernardo degli Almieri, a une fille très belle, Ginevra, recherchée par un jeune homme de sa condition, Antonio Rondinelli. Par vanité, le père repousse dédaigneusement ce prétendant et marie Ginevra à un noble sans fortune, Francesco Agolanti. Le mariage est célébré, et Rondinelli en demeure inconsolable.

A quelque temps de là, Ginevra tombe malade. Or à ce moment même on parle d'une terrible épidémie de peste, qui, après avoir sévi en Orient, commence à se manifester en Italie, où elle provoque une panique justifiée ; car on n'avait pas perdu le souvenir de plusieurs épidémies encore peu éloignées, notamment celle de 1348, que Boccace a décrite dans l'introduction du *Décameron* ; et il est exact qu'une nouvelle grande épidémie se répandit en Italie au cours de l'année 1400. Mais pourquoi Velletti parle-t-il de 1396 ? Ceci d'ailleurs importe peu. Le fait est que la maladie de Ginevra paraît suspecte : la jeune femme ayant perdu connaissance, on la tient pour morte, et on l'enterre au plus vite.

La sépulture n'est pas un de ces grands sarcophages, comme en mentionnent l'histoire d'Hélène et celle de plusieurs autres « mortes vivantes » ; c'est un simple caveau, un souterrain peu profond, situé à l'extérieur du dôme, du côté sud, près du Campanile, un des points les plus fréquentés de Florence, que ne troublait pas alors le grincement des tramways électriques qui contournent la cathédrale — : on soulève une dalle, on descend quelques degrés ; c'est là que Ginevra est déposée, simplement enveloppée d'un linceul, et chacun s'en va.

Mais elle n'est pas morte : quelques heures plus tard, en pleine nuit, elle se réveille de son long évanouissement, et frissonne dans cette cave humide. Où est-elle ? Force lui est de reconnaître qu'elle a été ensevelie vivante, et elle implore la sainte Vierge. Est-ce un secours céleste ? Elle distingue, par une fissure de la dalle, un fin rayon de lune ! Et la voilà qui, gravissant les marches, réunit toutes ses forces pour ébranler cette dalle. Heureusement celle-ci n'a pas été scellée ; elle n'est pas très lourde, et Ginevra réussit à la faire basculer. Elle se trouve donc sur la place du Dôme, libre, mais exténuée et grelottante : on est à la fin d'octobre, et les nuits sont fraîches. Sa première pensée est de se rendre chez son mari — chez elle. Pour éviter d'attirer l'attention des passants attardés, elle suit les ruelles les plus désertes, les plus sombres. Voici la porte ; elle frappe, et son mari se met à la fenêtre : « Qui est là ? » — « C'est moi, Ginevra », répond une voix faible. Et le mari, voyant ce fantôme blanc à sa porte, s'écrie « Va, va, pauvre âme ! repose en paix ! Je prierai pour toi ! » Et il s'empresse de fermer la fenêtre.

Indignée, effrayée, parce qu'elle sent que ses forces diminuent, Ginevra va chez ses parents. C'est sa mère qui paraît à la fenêtre : « Oui, oui, ma pauvre Ginevra ! Je ferai dire des messes pour le

repos de ton âme ! » — Nouvelle tentative au domicile d'un de ses oncles, et même accueil.

Alors, près de défaillir, elle pense à Antonio Rondinelli ; celui-là n'aura pas l'inhumanité de la repousser. Elle réussit encore à se traîner jusqu'à sa porte et tombe évanouie en murmurant son nom. Mais Antonio l'a entendue, il l'a comprise, il se précipite, la prend dans ses bras et la dépose sur un lit où il la confie aux soins de sa mère et d'une servante : on la réchauffe, on la nourrit, elle revient à elle ; et sa présence d'esprit est admirable : un de ses premiers soins est de recommander à Antonio d'aller remettre en place la dalle de sa sépulture, afin que personne ne puisse soupçonner qu'elle en est sortie ! Au bout de quatre jours elle est entièrement rétablie.

Ici ce n'est pas l'amant ou le fiancé éconduit qui réclame comme son bien celle qu'il a sauvée : Antonio demande bien sagement à Ginevra si elle veut retourner chez son mari ; mais elle proteste vivement, et c'est elle qui développe cette thèse : « La mort a brisé tout lien entre Francesco et moi ; c'est à toi que j'appartiens ! » Antonio, d'ailleurs, ne se le fait pas dire deux fois. Elle l'envoie chercher un notaire, et se prépare à affronter les autorités civiles et religieuses pour obtenir l'annulation de son mariage. Elle fait plus — car elle pense décidément à tout — ; elle dit à Antonio : « Va trouver mon ci-devant mari ; raconte-lui que tu vas te marier, et que tu viens lui acheter toute ma garde-robe ; et surtout ne lésine pas ; mets-y bien le prix : il te la vendra ! » Et en effet Francesco accepte aussitôt le marché.

Cette Ginevra est une petite femme très décidée, qui veille à tout, et qui a sur le cœur la façon dont son mari l'a reçue, quand elle a voulu rentrer chez lui ; elle ne manque pas de le lui dire en face, à la première occasion ; et elle provoque cette occasion : le jour même où elle a décidé, avec Antonio, de faire célébrer leur mariage, ils se rendent en grande toilette (c'est un dimanche), à l'église de l'Annunziata, et Ginevra y est naturellement reconnue, par sa mère d'abord, puis par son mari, qui lui demande : « Qui t'a retirée du tombeau ? » Elle répond — il faut ici rendre le ton et l'accent du texte : « Pas toi, pour sûr ! Tu t'es contenté de m'y mettre vivante (1) ! »

Le mari décide de porter l'affaire devant l'évêque, et l'audience commence sur-le-champ. Ginevra n'hésite pas à déclarer que Francesco ne l'a jamais aimée : d'Antonio, au contraire, elle fait

(1) « Non già tue ! Ma ben tu viva mi ci avevi messa ! » (St. 68.)

le plus bel éloge, et conclut : « S'il n'était pas là pour me recueillir, j'étais morte, et grâce à lui, je suis vivante ! » — Le mari ne trouvant rien à dire pour sa défense, pas même qu'il était légitimement marié, le jugement lui reconnaît tous les torts. L'aimable évêque qui prononce cette sentence est d'une charmante familiarité, il dit à Ginevra.

Or va, figliuola,
Vanne col tuo Anton, datti conforto (1) !

Ce qu'on peut traduire très fidèlement : « Va, ma fille, et donne-toi du bon temps ! » Puis se tournant vers le mari : « Et toi, retire-toi sans bruit ; mais prends note de ma sentence ; tu perds du même coup et la femme et la dot ! »

La confusion de Francesco est à son comble ; quant aux heureux amants, « leur vie fut longue, joyeuse et glorieuse ! »

L'accent franchement populaire, que Velletti a donné à son petit poème, est assurément très savoureux ; mais il a l'inconvénient de tourner l'aventure au comique, alors qu'elle contenait une situation pathétique par elle-même, qui aurait pu être traitée tout différemment. Il est assez curieux qu'aucun poète, aucun romancier italien, épris de sentiments délicats et émouvants, ne s'en soit emparé — du moins à notre connaissance.

On nous parle bien d'une tragédie du xvi^e siècle qui aurait été tirée de cette légende — mais nous n'en possédons pas un seul vers. Quant au mélodrame qu'on représentait sur les scènes populaires de Florence vers la fin du xix^e siècle, avec le personnage traditionnel de Stenterello « serviteur fidèle » de qui les balourdises et les lazzi bouchaient les trous d'une action languissante, il versait dans la pure farce. En 1838, un opéra intitulé *Guido et Ginevra*, musique d'Halévy sur les paroles de Scribe, fut représenté à Paris : le livret, assez habilement découpé, selon la formule alors à la mode, est dans son ensemble profondément ridicule, et ce serait temps perdu de relever les bourdes dont il est émaillé (2).

C'est encore un poète français moderne qui a traité le sujet

(1) St. 81.

(2) L'action se déroule à Florence en 1552, au temps de Cosme de Médicis, dont Ginevra est la propre fille. Ce Cosme ne peut être que le premier duc de Florence, plus tard grand duc de Toscane ; et cela est tellement vrai qu'au cinquième tableau on voit sa statue équestre (déjà ? elle date de 1594 !) devant son palais ! Mais par ailleurs Cosme est appelé, « le vieux », le « Père de la Patrie » ; il méprise les combats et n'aime que les arts : manifestement il y a confusion avec Cosme l'Ancien, qui vivait un siècle plus tôt ! Donc Ginevra, fille de Cosme (on ne sait plus duquel), est aimée de Guido, sculpteur

avec le plus de respect et d'émotion, en un poème d'ailleurs fort court. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1908, Jean Aicard a publié sous le titre d' « Amours florentines », trois ou quatre brèves poésies, dont une intitulée *Ginevra* : très ingénieusement, le poète a conservé à l'aventure son caractère de légende naïve, presque de complainte, exprimée en distiques dont les vers de huit syllabes riment deux à deux :

C'est l'histoire de Ginevra
Que comme morte on enterra....

Jean Aicard débarrasse l'action de toutes les circonstances trop prosaïques : il omet d'indiquer comment Ginevra a pu passer pour morte ; satisfait de nous la montrer sous la fenêtre de sa mère, puis de son mari, il la conduit à la porte de cet ami qu'elle a désespéré et qui l'accueille aussitôt :

Je t'aime pour l'éternité !

C'est sur ce vers que s'achève le court poème. Toute la contestation entre le mari et l'amant est supprimée, et par là s'affirme l'intention bien nette qu'a eue J. Aicard de ne voir dans cette légende qu'un beau cri de passion.

Pour revenir au poème de Velletti, les critiques ont cru longtemps qu'il retraçait une aventure réelle ; et le célèbre professeur Alessandro d'Ancona, qui en a réimprimé le texte en 1863, était convaincu que l'aventure de Ginevra était historique d'un bout à l'autre — comme d'ailleurs celle de Gentile dei Garisendi et de Catalina dans le *Décameron*. Il est vraiment stupéfiant qu'on ait pu prendre au sérieux un seul instant la charmante sentence, contraire à toutes les règles canoniques, par laquelle un brave homme d'évêque, l'indulgence en personne, délie une femme de ses engagements matrimoniaux parce qu'elle affirme que son mari ne l'a jamais aimée (où irait-on ?), et parce qu'elle a perdu connaissance pendant quelques heures ! L'esprit qui anime ce prélat est celui-là même qui inspira toujours aux conteurs, moralistes

d'origine populaire, et la jeune fille essaie d'intéresser à lui son père. Mais celui-ci la donne au duc de Ferrare, qui s'appelle Manfred (?) ; il est vrai que Cosme conseille à sa fille de prendre Guido pour cavalier servant (il se croit déjà au temps des sigisbées!) Et voici la peste : elle fait moins de ravages qu'une bande de « condottieri », qui sont de simples malfaiteurs ; c'est eux qui ouvrent la tombe de Ginevra pour lui voler ses bijoux (comme dans la nouvelle d'Andreuccio, de Boccace !). Son mari, l'ineffable Manfred, qui habite à Florence, ne se borne pas à la chasser quand elle reparaît : il la blesse d'un coup d'arquebuse !... — Ah ! « Monsieur Scribe ! »

faciles, une très vive sympathie pour les amoureux et une aversion décidée pour les maris gênants — précisément le contraire du point de vue qui inspire le jugement du Parlement parisien dans l'affaire de M^{me} de Sézanne. En exprimant sans aucune réserve cette tendance antimatrimoniale, Velletti montre bien qu'il interprète simplement une tradition d'origine populaire.

Ce qu'il est permis de supposer avec une certaine vraisemblance c'est que la donnée initiale de l'aventure — un ensevelissement prématuré au moment d'une épidémie, chose étrangère aux contes étudiés jusqu'ici — est empruntée à quelque fait divers réel, ou considéré comme tel. Il suffit qu'on ait eu une fois la preuve — et pourquoi ne l'aurait-on pas eue ? — qu'un vivant avait été enseveli, pour que l'imagination populaire se soit emparée du fait, et pour qu'elle ait travaillé longuement sur cette donnée sinistre : ces morts qui se réveillaient dans la tombe, qui pouvaient, fût-ce par exception, en sortir, devaient fatalement être pris pour des revenants !

Si la première partie de la légende de Ginevra est née de quelque épisode réel colporté de bouche en bouche, il est facile de comprendre comment elle a pu s'amalgamer avec la tradition, toute différente, de la femme revendiquée par deux hommes, et du débat judiciaire qui en résulte : il suffisait pour cela de supposer que la ressuscitée avait été mariée contre son gré et que son fidèle amoureux la rappelaît à la vie.

*
* *

Nous devons à une femme distinguée une précieuse enquête sur les versions populaires de la même légende, « la défunte mise en litige », qui ont été aussi fort répandues en Espagne. Grâce à Madame Maria Goyri de Menéndez Pidal, femme du célèbre philologue espagnol, nous avons la surprise de rencontrer dans la péninsule ibérique des versions populaires de cette histoire, qui ont d'étranges rapports avec les œuvres littéraires que l'Italie nous a présentées, par la plume de Boccace notamment et de Bandello (1). C'est justement le caractère populaire de ces « romances » (au sens de « poème », comme quand on parle des « romances du Cid ») qui est fort attachant ici, car l'Italie ne

(1) *La difunta pleiteada*. Estudio de literatura comparativa, por María Goyri de Menéndez Pidal ; Madrid, 1919, in-8°, 70 pages. Bien entendu l'auteur considère cette légende comme historique.

nous présente à ce sujet rien d'aussi naïf ; M^{me} Menéndez Pidal en analyse d'assez nombreuses versions. Qu'y voit-on ?

Voici l'histoire, très sommairement esquissée, de deux enfants qui s'aiment, Juan et Angela ; les parents s'opposent à leur union « parce que le garçon est pauvre » — nous avons lu cette histoire chez Boccace. — Juan part pour les Indes, où il reste sept ans sans oublier sa petite amie. Pendant son absence, celle-ci est mariée à un riche marchand. Mais elle se consume de mélancolie ; pour la distraire on la promène, mais « au milieu du chemin elle tombe morte ». Quand Juan revient, sa première pensée est de se rendre à la demeure d'Angela : il y trouve, à la fenêtre, une femme en deuil qu'il interroge : elle répond qu'Angela est morte et enterrée. Dès le soir, Juan se rend au tombeau, l'ouvre, et trouve la morte fraîche et rose : elle est vivante ! Il y a procès, et c'est « Juan qui l'obtient, pour l'amour qu'il lui portait ».

Dans d'autres versions, la scène du tombeau est plus développée : Angela paraît morte ; ce que voyant, Juan veut se tuer à côté d'elle. Mais quelqu'un l'arrête, c'est la Vierge Marie, qui lui dit : « Je te la donne pour sept ans, pour sept ans et un jour ; au bout de sept ans elle sera de nouveau à moi ». Avec plus de précision, une version recueillie à Burgos dit que la « Vierge du Rosaire la demande à son Fils précieux ; elle le prie et le supplie de laisser vivre les deux amants, puisqu'ils s'aiment tant » ; et les docteurs rendent une sentence conforme : « C'est à son don Juan qu'est due la jeune femme, puisque don Juan l'a tant aimée. » Il est très intéressant de relever que la grande indulgence manifestée par l'évêque de Florence à l'égard de Ginevra et d'Antonio Rondinelli est ici mise au compte de la Vierge du Rosaire en personne ; mais le mari n'est l'objet d'aucun sarcasme.

Dans les versions analysées par M^{me} Menéndez Pidal il ne paraît pas que Angela soit morte seulement en apparence ; elle l'est réellement, et sa résurrection est un miracle, lequel justifie la sentence favorable aux amoureux. Ainsi s'affirme le coloris très particulier que lui ont donné l'imagination et la ferveur mystiques du peuple espagnol. Plus réalistes, les Italiens n'ont envisagé qu'une mort apparente.

*
* *

L'idée de la résurrection d'une morte se retrouve dans certains contes orientaux étroitement apparentés avec les légendes étudiées ici. C'est à propos du conte de Boccace que Pio Rajna a cité

d'intéressantes versions orientales destinées à répondre à la question : « à qui la femme ? (1) ».

Une fable hindoue pose la devinette que voici. Un brahmane avait une fille d'une grande beauté, en âge d'être mariée, et celle-ci était recherchée par trois jeunes gens que recommandaient des mérites égaux. Le père était fort embarrassé pour faire un choix, lorsque subitement la jeune fille mourut. Suivant l'usage, son corps fut incinéré. Un des trois prétendants recueillit ses cendres et se construisit dans le cimetière une cabane où il élut domicile ; un second recueillit les ossements et les emporta : le troisième se fit moine et mena une existence errante, au cours de laquelle il apprit une formule magique, capable de rappeler la morte à la vie.

Pour mettre en pratique cette formule, la coopération des trois prétendants est nécessaire : le porteur de la formule revient au cimetière, où il trouve le détenteur des cendres, et où arrive de son côté celui qui ne se séparait jamais des ossements : la jeune fille est rappelée à la vie, et chacun des trois prétendants fait valoir ses droits : lequel l'a le mieux méritée ?

Assurément ceci est fort loin de l'aventure de Gérard et d'Hélène, ou même de celle de Ginevra degli Almiri. Mais attendons seulement que le même récit apparaisse dans un pays où, au lieu de l'incinération, soit en usage l'inhumation. Que voyons-nous alors ?

Dans un conte persan, dont il existe aussi des rédactions turques, la légende se modifie comme suit, à partir du moment où la jeune fille meurt. Le soir même de l'ensevelissement, les trois prétendants se rendent au tombeau ; l'un d'eux est alors saisi du vif désir de voir au moins, une fois inanimé, ce visage dont la vue lui a été interdite lorsque la vie était en lui : il ouvre la sépulture et en tire le corps de la jeune fille qu'il contemple avec une passion désespérée ; un de ses rivaux, qui est médecin, remarque à certains signes que la prétendue morte est encore vivante ; il en fait part à ses compagnons et il leur indique le moyen de lui faire reprendre ses sens : il faut la saigner — singulier traitement ! —, mais l'opération ne sera possible que lorsque le corps aura repris sa chaleur, et il ne se réchauffera que si on le frappe énergiquement. Mais qui donc aurait assez peu de cœur pour battre ces membres délicats ? Alors le troisième compéti-

(1) Pio Rajna, *Le questioni d'amore nel Filocolo del Boccaccio* (Romania, t. XXXI, 1901, p. 58 à 60).

teur se déclare prêt à frapper la fausse morte avec toute la vigueur nécessaire : puisque c'est une question de vie ou de mort, pourquoi s'arrêter à des vains scrupules ? Et il se met à la besogne avec une énergie telle que le corps se réchauffe, la saignée a lieu, et la jeune fille revient à la vie. Lequel des trois prétendants la mérite le mieux ?

En bonne logique ce doit être celui qui lui a témoigné le plus efficacement son amour, donc celui qui n'a pas hésité à la battre comme plâtre ! — Mais cette conclusion ne peut évidemment être admise que dans les pays d'Orient.

Cette fois les ressemblances avec les versions occidentales sautent à tous les yeux, car elles portent sur quelques points essentiels : mort apparente — ouverture du tombeau — rappel à la vie — débat final et sentence. Il n'y a de variante notable que sur le fait d'un mariage conclu avant la mort apparente de la jeune fille, et sur les droits respectifs que confèrent à l'un les liens du mariage, à l'autre les droits de l'amour. Mais c'est là un problème que n'admettaient pas les mœurs et les institutions des peuples d'Orient ; il n'a pu se poser qu'en Occident.

De tout ceci on pourrait être tenté de conclure que notre légende a dû se répandre, de proche en proche, d'Orient en Occident, en s'adaptant sans grand effort aux croyances, aux rites, aux coutumes de chaque pays ; et cette conclusion serait conforme à la théorie, jadis soutenue avec beaucoup de conviction par Gaston Paris, touchant l'origine orientale des contes qui ont charmé le Moyen Age latin. Mieux vaut cependant ne pas céder à cette tentation décevante. Qu'un nombre important de légendes nous soit venu d'Orient, cela est hors de discussion, l'Inde ayant produit un nombre exceptionnel de recueils de contes ; l'erreur, justement dénoncée par M. Joseph Bédier, dans son beau livre sur les *Fabliaux*, est d'admettre *a priori* que toutes nos légendes, ou du moins le plus grand nombre de celles-ci, viennent nécessairement de l'Inde. En réalité, les thèmes primitifs, très simples, d'où dérivent les contes les plus répandus, appartiennent au fonds commun de préoccupations naturelles, spontanées, qui obsèdent l'humanité sous tous les climats, dès qu'elle arrive à un certain stade de son développement intellectuel. Qu'à certaines époques, sous l'influence de circonstances déterminées, se soient produites des migrations massives de légendes dans une direction donnée, cela se peut ; mais ces échanges ont été beaucoup plus compliqués, plus entrecroisés qu'il ne paraît au premier abord, parce que des légendes similaires, et pourtant différentes, ont surgi, indépendamment les unes des

autres, dans les régions les plus éloignées de notre globe, après quoi il leur est arrivé de se rejoindre et de se combiner.

Sans sortir du champ de l'enquête particulière entreprise ici, sur le thème de la « morte vivante », il est facile de citer un exemple frappant de ces similitudes, sous lesquelles se discernent cependant des mentalités profondément différentes, ou pour mieux dire opposées.

On vient de voir que le conflit qui met aux prises les droits du mariage et ceux de l'amour ne se présente pas dans les contes orientaux. Il n'a pu être imaginé que dans les pays d'occident, plus favorables à l'affirmation des libertés individuelles, particulièrement d'ordre sentimental. Or aucune littérature occidentale peut-être n'a poussé plus loin la hardiesse sur ce chapitre que les littératures qui ont fleuri en France au Moyen Age — « les littératures » car il faut tenir compte de la littérature provençale, dont on a depuis longtemps relevé le caractère antimatrimonial, en ce sens que le troubadour chante régulièrement son amour, non pour une jeune fille, mais pour une « dame ». Et dans la littérature en langue française même, il ne faut pas perdre de vue le courant d'inspiration qui dérive de la poésie celtique, des légendes bretonnes, lesquelles tiennent une grande place dans notre littérature des XII^e et XIII^e siècles.

Et c'est précisément sur une légende celtique qu'il y a lieu de s'arrêter maintenant.

(A suivre.)

Problèmes d'art et Langage des sciences

par Pius SERVIEN,

Docteur ès lettres.

V

Le Langage lyrique irréductible au Langage des sciences.

De la voie pour arriver à l'étude du langage lyrique. — Nous avons distingué, dans le langage total, deux pôles : le Langage des sciences et le Langage lyrique (langages S et L, pour abréger).

Cette esquisse d'une analyse demande à être approfondie avec la rigueur qu'elle comporte.

Mais à quelle rigueur pouvons-nous espérer atteindre, et par quelle voie aller chercher cette rigueur ?

Il est évident qu'*il serait vain d'aller d'abord droit au Langage lyrique*. Les innombrables recherches qui ont pris cette voie, naturellement ne pouvaient pas aboutir ; elles n'étaient que lyrisme pâle au sujet de lyrisme intense, et se défaisaient comme des nuages. Parfois de très beaux nuages.

Voici en effet comment se présente la question. Considérons une phrase S, par exemple celle-ci : « Un litre de mercure est plus lourd qu'un litre d'eau. » On peut aborder directement l'étude du sens de cette phrase. On peut par exemple l'expliquer, au moyen d'autres phrases qui lui sont équivalentes. Bref, on peut aborder directement le sens de cette phrase, pour en faire ce qu'on voudra, sans avoir pour cela à sortir du domaine des phrases scientifiques.

Mais considérons maintenant une phrase L, par exemple :

Ainsi le bon temps regretons
Entre nous, pauvres vielles sottes,
Assises bas, à croppetons,
Tout en ung tas comme pelottes,
A petit feu de chenevottes,
Tost allumées, tost estainctes (1).

(1). Villon, *Les regrets de la belle heaulmière*.

Admettons pour le moment que l'on possède en outre les deux renseignements suivants :

1° La phrase en question est bien une phrase lyrique.

2° Le Langage lyrique est irréductible au Langage des sciences.

On sera bien embarrassé. Comment tirer, de la phrase précédente, des conclusions en termes de science ? — ce qui doit être le but d'une étude qui sait où elle va.

On peut faire une première remarque qui nous tirera provisoirement d'affaire :

« Une syllabe est un son ; et un signe, ou un élément de signe (1). »

Voilà déjà une première porte ouverte :

« Découpons une syllabe dans une phrase française : c'est une unité sonore douée d'intensité, de durée, de timbre et de hauteur... Nous devons donc, théoriquement, séparer quatre rythmiques composantes : une rythmique arithmétique, etc. (2). »

Autrement dit, dans l'hypothèse que nous étudions des phrases lyriques, on voit que du côté sonore il est possible d'en mener l'étude de telle façon, qu'elle aboutisse à des propositions en termes de science. C'est ce que nous avons appelé science des rythmes (pour bien distinguer cela de toute étude du même sujet qui tendrait à être un code, ou des pages lyriques poussées comme le gui sur les poèmes proposés à notre étude).

Mais comment aborder l'étude d'une phrase lyrique, côté sens (3) ? Par exemple, de la phrase de Villon que nous avons devant les yeux.

Si la démonstration est acquise, de cette proposition : Le Langage lyrique est irréductible au Langage des sciences ; alors il est bien clair que diriger notre étude d'emblée sur le Langage lyrique, n'aboutira qu'à des résultats absolument négligeables, du moins du point de vue scientifique.

Ou bien on voudra dire des phrases S, et elles seront absolument en dehors du sujet véritable.

Ou bien on voudra en dire des phrases L, et alors elles pourront avoir prise sur le sujet véritable ; mais ce ne seront jamais que des phrases L : du lyrisme poussé sur du lyrisme (4).

(1) Servien, *Les rythmes comme introduction physique à l'esthétique*, 85 (Bibl. de la Rev. des Cours, Boivin).

(2) Notre *Essai sur les rythmes toniques du français*, 18 (Presses universitaires, 1925).

(3) Cf. Jean Cassou, *Le langage poétique*, dans *Les nouvelles littéraires* du 12 novembre 1932.

(4) C'est, par exemple, le point de vue adopté très franchement, et si heureusement, par Anatole France, dans *La vie littéraire*. « Tout y'est senti », dit-il, dans la *Préface* du tome IV.

Ainsi, qui veut étudier le langage lyrique ne peut y aller directement. C'est par l'autre pôle du langage total, que passe la voie qui y mène.

C'est la considération du Langage des sciences qui seule permet d'arriver à la rigueur : ce langage dont nous venons de découvrir le caractère de domaine bien délimité, au sein du langage total. C'est en suivant de pierre en pierre ce langage, qu'on peut franchir les gués du langage lyrique. Ce n'est pas la considération directe du continu lyrique qui nous permettra d'en amorcer l'étude ; mais bien la considération de cette sorte de système de référence dénombrable, le Langage des sciences.

De là, l'ordre que nous avons suivi dans nos recherches. D'abord, côté sonore : il fallait faire la science des rythmes.

Ensuite, côté sens. Comme on vient de voir, il était nécessaire d'examiner d'abord le Langage des sciences en lui-même. De tous les chapitres de la linguistique, ce chapitre primordial, la « linguistique des sciences », est en un sens le plus facile, puisqu'il est par nature immédiatement ouvert à la recherche scientifique. C'est cependant le seul qu'on n'abordait pas, tant semble une loi de la nature la distinction entre ce qui est réservé à jamais au philologue et ce qui est réservé à jamais au savant.

Le Langage des sciences une fois aperçu et déterminé dans ses caractères essentiels (1), c'est donc seulement ensuite qu'il est possible d'étudier, par rapport à ce langage, l'insaisissable Langage lyrique.

Les considérations précédentes dépendent, on l'a vu, de la proposition : *Il existe une partie du langage total, qui est irréductible à cette autre partie bien définie, que nous avons appelée le Langage des sciences.*

Ainsi, ce que nous devons étudier maintenant, c'est une série d'oppositions qui permettront désormais de tenir pour démontrée l'irréductibilité du Langage L au Langage S. Cela va déblayer l'esthétique et autres études connexes, de toutes tentatives implicitement basées sur le postulat d'une libre promenade à travers le langage total. Il importe de nous assurer une fois pour toutes qu'il existe une partie du langage total qui est transcendante à l'autre. Une phrase L est irréductible à une ou autant de phrases S qu'on voudra.

Langage indifférent au rythme et Langage-rythme. — Mettons, à

(1) C'est l'objet de notre *Le Langage des sciences* (Coll. scientifique, A. Blanchard, éd.).

la manière des philosophes ioniens ou de Lucrèce, des théories physiques en hexamètres. Il est toujours possible d'adopter un moule rythmique a priori, par exemple des hexamètres ou des alexandrins, et d'y couler une théorie en Langage des sciences. Par exemple Lucrèce a adopté le moule hexamètre, et d'ailleurs les sons de la langue latine, pour y dire ceci :

« La lune, soit qu'elle éclaire d'une lumière empruntée, soit qu'elle émette de la lumière de sa propre substance ; quoi qu'il en soit, sa grandeur ne dépasse en rien la grandeur apparente que nous lui voyons. »

Il y a là deux hypothèses au choix, l'une vraie, l'autre fausse ; et une affirmation, fausse d'ailleurs. N'importe, cela est en Langage des sciences. Cela prend par exemple la forme suivante, au moyen des conditions sonores qu'on s'est données a priori :

Lunaque sive notho fertur loca lumine lustrans,
sive suam proprio jactat de corpore lucem,
quidquid id est, nilo fertur maiore figura
quam, nostris oculis qua cernimus, esse videtur (1).

propositions scientifiques identiques aux précédentes, quoique exprimées en se servant d'un autre système de sons. Notamment, il n'y aurait rien de changé au sens de ces propositions, envisagées comme phrases S, si l'on se donnait un autre moule rythmique a priori : par exemple, des distiques élégiaques latins, ou l'alexandrin des traducteurs français. On retrouverait partout exactement les mêmes propositions concernant la grandeur de la lune ; et tout ce que Lucrèce voulait nous apprendre d'astronomie, nous serait communiqué sans aucun changement.

Prenons un autre exemple. Soit la proposition : « Lorsque la pression double, le volume de ce gaz est diminué de moitié. » Même sans changer les mots, on peut changer la structure sonore de cette proposition en déplaçant les mots. « Le volume de ce gaz, lorsque la pression double, est diminué de moitié », ou d'autres propositions obtenues par le même procédé, reviennent exactement à la proposition initiale.

Le Langage des sciences apparaît ainsi indifférent au rythme, ou plus généralement aux sons qui le portent.

Il est clair, par conséquent, que s'il existe une zone du langage total, où le sens des phrases soit au contraire intimement lié à leur rythme, et n'en puisse pas être rendu indépendant, des phrases

(1) *De rerum natura*, V, 575 sq.

de cette classe ne pourront jamais être réduites à une ou plusieurs phrases du Langage des sciences.

Or, c'est un fait d'expérience qu'une telle zone existe.

Parmi les notions transmises par le langage, il en est dont le rythme est partie intégrante. Autrement dit, il existe des phrases telles que, si leur rythme était altéré tant soit peu, le sens des notions qu'elles transportent serait altéré aussi. Présentez, en altérant tant soit peu le rythme, une phrase comme :

Les nuages couraient sur la lune enflammée (1)

ou comme :

La lune brillait d'un azur sans tache et sa lumière gris de perle descendait sur la cime indéterminée des forêts (2).

vous constaterez, et c'est un fait d'expérience, l'effet suivant :

Celui qui a émis une telle phrase, en pensant y enfermer une certaine notion, ne reconnaît plus cette notion, si l'on altère le rythme. Plus d'un lecteur, consulté, atteste le changement.

Quand on est en cette zone du langage, il ne sert de rien de croire exprimer en « prose » les notions qu'un observateur distraît jugerait les plus exprimables en Langage des sciences ; on n'y retrouvera pas l'indifférence au rythme caractéristique de ce langage S. Soit par exemple la phrase :

Le soir du même jour, comme il m'accompagnait au chemin de fer, l'innombrable ciel de juillet enfermant toutes choses dans un groupe étincelant d'autres mondes, et que nous marchions, fumeurs obscurs, au milieu du Serpent, du Cygne, de l'Aigle, de la Lyre (3)...

Rêvons un peu à l'extraordinaire chance de ces mots (d'ailleurs quelconques et même antipathiques à plus d'un), « fumeurs obscurs », de se trouver là où ils sont.

Ceci fait, changeons la distribution des sons. Déplaçons un peu le seul mot « fumeurs » ; cela ne change rien à ce qui, de la phrase précédente, serait exprimable en Langage des sciences. Si l'on se ferme à une partie du sens de cette phrase, si l'on ne comprend la phrase que dans le plan de ce Langage S, il revient au même d'écrire : « ... et que, fumeurs, nous marchions, obscurs. »

(1) Vigny, *Les destinées*, La mort du loup.

(2) Chateaubriand, *Atala* ; cf. notre *Lyrisme et structures sonores*, 65 sq. (Bibl. de la *Revue des Cours*).

(3) Valéry, *Variété II*, Le coup de dés, 197.

Evidemment la date de la promenade, son tracé, les constellations auxquels on le rapporte, etc., n'ont changé en rien. Une faute d'impression de cet ordre, dans un texte en Langage des sciences, ne vaudrait pas la peine d'un erratum. Mais, dans la zone du langage total où cette phrase se situe réellement, serait-il possible à celui qui lui avait communiqué un sens indicible autrement, d'y reconnaître maintenant sa pensée et sa main ? Plus d'un lecteur, qui aime la première phrase, souffrira-t-il la petite marche militaire qui vient de naître dans la seconde, et qui abîme le contenu du texte ?

Au contraire, les physiciens Boyle et Mariotte ne peuvent pas se plaindre qu'on altère le sens de leur proposition sur le volume et la pression d'un gaz, si l'on y déplace les mots comme nous avons fait (ou même simplement si on les lit avec une accentuation ridicule).

Voilà donc, sur un premier point, se dessiner l'opposition très nette des deux pôles du langage : *un de ces pôles est indifférent aux rythmes ; de l'autre pôle, les rythmes sont partie intégrante.*

On pourrait même employer cette distinction pour les opposer et les nommer : le langage L serait dit langage-rythme.

Ce nom conviendrait d'autant mieux que, ainsi que le démontrent nos analyses précédentes : toute proposition fortement lyrique se trouve toujours naître rythmée (1). (La réciproque n'étant bien entendu pas vraie, puisqu'on peut rythmer n'importe quoi.)

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, retenons simplement le fait d'expérience signalé plus haut : il y a, dans notre langage, une partie transportant certaines choses telles, que si le rythme qui les transporte se trouvait changé, elles changeraient ; il y a, dans notre langage, une autre partie toute différente, dont les phrases transportent des choses insensibles aux altérations du rythme.

Indifférence aux rythmes et possibilité des phrases équivalentes.

— Des deux pôles du langage que la notion de rythme oppose, on voit aussitôt que l'un n'admettra pas de phrases équivalentes (c'est-à-dire qui puissent être remplacées l'une par l'autre sans que le sens soit changé) :

(1) V. p. ex. notre *Essai sur les rythmes toniques du français*, chap. « Sincérité et rythmestoniques » (Presses Universitaires de France, 1925). (On y verra Rousseau, qui fit la théorie du français langue sans accent ; qui émaille sa prose de vers arithmétiques quand il veut être poète ; — parler, quand il est poète, en magnifiques rythmes ignorés ; tissu de ces accents dont Rousseau méconnaît l'existence jusqu'à la nier.)

Un domaine du langage, tel que le rythme des phrases y soit partie intégrante de leur sens, ne contient pas de phrases équivalentes ; on s'en aperçoit sans peine. Considérons en effet une phrase donnée. Même si l'on en borne l'analyse rythmique à ce qui peut être saisi au moyen du « nombre représentatif », il faudrait que la phrase donnée et la phrase équivalente eussent même nombre représentatif (1).

Or, pour illustrer la quasi-impossibilité de satisfaire à une telle condition, prenons comme phrase donnée, non pas même une phrase L, mais une phrase S. Une telle phrase admet des équivalentes. Mais si, de ces équivalentes, on s'oblige en outre à éliminer toutes celles qui n'ont pas le même nombre représentatif que la proposée, il ne nous en restera guère entre les mains qui satisfasse à la double condition, côté sens et côté son. (Exemple : prenons comme phrase donnée celle-ci, « dix-sept », de nombre représentatif 2. Elle a une infinité d'équivalentes, par exemple « le huitième nombre premier », ou « le nombre entier qui vient après 16 ». Elle n'en a cependant aucune de même nombre représentatif 2.)

Qu'arrivera-t-il si l'on considère cette question du point de vue d'une analyse rythmique toujours plus poussée ? Ceci : deux phrases, telles que leur rythme soit partie intégrante de leur sens, ne pourront être équivalentes que si elles sont identiques.

Bref, à ce pôle du langage, l'exigence du rythme empêche qu'il puisse y avoir des phrases équivalentes.

A l'autre pôle, l'indifférence aux rythmes conditionne la possibilité des phrases équivalentes. C'en est une condition nécessaire, mais non suffisante.

Ainsi, *l'étude des rythmes suffit à révéler l'opposition entre ces deux pôles du langage, et à poser le problème du Langage des sciences.* De quelque façon qu'on aborde méthodiquement l'étude de la poésie, fût-ce sans idée nette sur le Langage des sciences et en se bornant à suivre les préceptes de Galilée, cette étude rejette vers celle du Langage des sciences.

Pour éviter certaines allérations de la notion de Langage des sciences, quand on l'utilise pour aborder le problème de la poésie.

(1) Rappelons que le nombre représentatif d'une phrase lyrique s'obtient en comptant combien de syllabes il y a jusqu'à la première accentuée inclusivement ; puis de là jusqu'à la seconde syllabe accentuée inclusivement, etc. Par exemple, le nombre représentatif de la phrase de Chateaubriand que nous venons de citer : « La lune brillait d'un azur sans tache, etc. » est 2332 444 353.

Les propositions contraires. — Dans ce qui précède, nous avons choisi à dessein, comme premier exemple en Langage des sciences, des propositions fausses, et obligées de battre le rythme de l'hexamètre :

Lunaque sive notho fertur loca lumine lustrans, etc.

A dessein, afin que l'esprit se reporte toujours à la définition que nous avons donnée du Langage des sciences, et se déshabitue de considérer des accidents tels que les précédents, comme incompatibles avec cette définition.

Langage des sciences signifie ici uniquement ce que nous avons indiqué : ce domaine restreint, délimité au sein du langage total, et qui se caractérise par la propriété que chacune de ses phrases admet des équivalentes. (Il peut être très utile, quand on veut se débarrasser des vieux sens adventices, d'employer l'abréviation : langage S).

Soit une telle phrase S. Parmi ses équivalentes on peut en trouver de telles, que leur structure rythmique (si l'on s'amuse à la considérer : préoccupation extérieure à la compréhension d'une phrase S) satisfasse aux règles de l'alexandrin. Mais, d'avoir choisi cette équivalente qui se trouve être un alexandrin, je ne suis pas sorti pour cela du domaine S.

Le fait d'être un vers n'empêche donc pas d'être une phrase de sciences. Examinons maintenant ce point : le fait d'être en bonnes ou en mauvaises relations avec la notion de Vérité, n'est pas ce qui décide si une phrase est ou non en Langage des sciences.

Il est évident, en effet, d'après notre définition de ce langage, que si une proposition en fait partie, la négation de cette proposition en fait partie aussi. En effet, si la première admet des équivalentes, il en sera de même de la seconde.

Ainsi remarquons (cette fois, en passant) l'existence, dans le Langage des sciences, de phrases contraires : La négative de toute proposition S existe, et est aussi une proposition S. « La lune a une lumière empruntée » a pour contraire : « La lune n'a pas une lumière empruntée », phrases, l'une et l'autre, en langage S. (Ce qui démontre d'ailleurs qu'il y a, en Langage des sciences, au moins autant de propositions fausses que de vraies.)

Cette propriété du Langage des sciences ne se retrouve pas en Langage lyrique (1). Qu'est-ce que le contraire de :

(1) Servien, *Introduction à une manière d'être* (Boivin, éd.), p. 9.

La lune s'attristait (1).

Plus généralement, « je t'aime » et « je ne t'aime pas » ne sont pas des phrases contraires (et ne le seraient que le jour où elles devraient signifier, par exemple, le refus ou l'acceptation d'une demande en mariage ; et en ce sens ce seraient alors des phrases S).

Phrase scientifique, sera dit par nous uniquement pour : phrase du Langage des sciences, c'est-à-dire de ce domaine du langage total, où toute phrase a des équivalentes. Il ne faut exiger rien d'autre de ce que nous avons appelé une phrase S : ni de représenter la Raison ni d'être la Vérité, ni même d'être riche d'esprit scientifique. Il nous suffit qu'elle satisfasse à l'exigence la plus élémentaire de cet esprit : qu'on puisse l'expliquer au moyen de phrases équivalentes ; qu'on puisse au besoin la nier. Tant mieux si elle satisfait à d'autres exigences aussi, tant mieux si elle est vraie : ce n'est pas nécessaire.

Ces précautions, cette insistance pour conserver au nouvel outil, la notion de Langage des sciences, la pureté de composition qui seule lui donne une solidité à toute épreuve, se comprend sans peine. Nous sommes en effet dans une zone encombrée de débris d'outils, vieilles armes auxquelles on est plus habitué, vers lesquelles la main retourne naturellement, et qui datent pour la plupart d'Aristote au moins.

Il s'agit, notamment, d'arracher le problème de la poésie au champ de bataille très célèbre où Edgar Poe l'avait engagé ; champ de bataille où il est cependant impossible de trouver la décision.

Que la poésie soit quelque chose et s'oppose à autre chose, les myriades d'hommes qui ont fait et utilisé le mot poésie le sentaient confusément, comme E. Poe. Mais le problème était sans doute mieux posé, et réservé, par ce simple sentiment confus, que par des oppositions comme : « He must be blind indeed who does not perceive the radical and chasmal differences between the truthful and the poetical modes of inculcation (2). » « Puissé-je aimer ! » peut représenter une vérité ; « deux et deux font cinq » est une phrase S.

(1) Mallarmé, *Apparition*.

La lune s'attristait. Des séraphins en pleurs
Rêvant, l'archet au doigt, dans le calme des fleurs
Vaporeuses, tiraient de mourantes violes
De blancs sanglots glissant sur l'azur des corolles.

(2) Edgar Poe, *The poetic principle*.

Ces anticipations étaient nécessaires pour bien maintenir son caractère à l'outil nouveau, la notion de Langage des sciences ; pour ne pas le laisser se rouiller aussitôt au contact du millénaire nuage où se dissimule, à l'instar d'autres divinités, le problème de la poésie.

(A suivre.)

Romanciers allemands contemporains

par R. GUIGNARD,

Chargé de cours à l'Université d'Alger.

VIII

La formation intellectuelle de Wassermann et ses théories littéraires.

L'œuvre de Wassermann est d'un abord assez difficile, tant par son ampleur que par l'importance des problèmes qu'elle traite. C'est une œuvre très personnelle dans son fond, très variée dans sa forme, et dont l'interprétation resterait parfois assez incertaine, si Wassermann n'était pas, comme Th. Mann, un penseur en même temps qu'un artiste. Au point de vue biographique, le récit que le poète nous fait de sa formation intellectuelle dans un ouvrage intitulé *Ma carrière d'Allemand et de Juif* abonde en renseignements précis, que nous utiliserons dans les pages qui vont suivre, laissant de côté le fragment d'autobiographie romancée *Engelhart Ralgeber*, écrit en 1905, et dont Bing donne une analyse et des extraits dans les premiers chapitres de sa biographie de Wassermann (1).

A quelques kilomètres de Nuremberg, la ville de Fürth dresse ses cheminées au milieu d'une plaine de sable. On n'y entend que le bruit des moteurs et des machines ; les maisons sont noircies par les fumées industrielles. C'est là que naquit Jacob Wassermann, le 10 mars 1873.

Ses ancêtres lointains étaient Juifs, la population de Fürth comptait d'ailleurs un douzième de Juifs, proportion considérable. La colonie de Fürth était très ancienne, elle avait été formée dès le ix^e siècle par des réfugiés venus d'Espagne. Mais, vers 1870, l'émancipation des Juifs était déjà commencée depuis longtemps, et les haines populaires n'étaient pas très vivaces dans la ville où grandit Wassermann.

Les ancêtres immédiats de Wassermann étaient de petites gens, cordiers et tisserands. Son père, un industriel malheureux, continuait les traditions du libéralisme d'avant 1848, aimait Schiller, le poète de la liberté, et appréciait fort Gutzkov, en partie sans doute parce qu'il avait un jour déjeuné avec lui à la table d'hôte,

(1) S. Bing, *Jakob Wassermann*, Nürnberg, 1929, p. 3 sq.

par hasard. Ses entreprises promettaient toujours de prendre une immense extension ; il était prompt à concevoir des plans grandioses qui devaient lui assurer en peu de temps une fortune considérable, mais tout se brisait entre ses mains ; vers 1885, il devait fonder une petite usine, mais il fit faillite après quelques années ; il devint ensuite agent d'assurances (un peu comme M. Jordan dans *le Bonhomme aux oies*). Sans cesse en mouvement, toujours à l'affût de nouvelles occasions de gain, il avait le sentiment que sa vie était brisée, parce que toutes ses espérances avaient été vaines. Wassermann le caractérise comme un romantique tardé, dont le romantisme aurait pris une forme intellectuelle.

Sa mère, au contraire, aurait représenté le côté sentimental du romantisme : il nous la montre belle, blonde, douce, peu bavarde, entourée de la sympathie universelle, qui se manifesta d'une façon touchante lors de sa mort.

Le futur romancier n'avait alors que neuf ans, et pendant les années de réelle formation qui allaient venir, il devait faire de rudes expériences. Son père s'était remarié, et la gêne qui régnait dans le ménage exerçait une influence néfaste sur son caractère, ainsi que sur celui de sa nouvelle femme. Elle se plaignait sans cesse des enfants qui n'étaient pas les siens, les traitait durement, faisait des marques sur le pain, pour se rendre compte de ce qui en était clandestinement retranché. Sans doute les enfants des mendiants étaient-ils mieux traités, nous dit Wassermann lui-même. Un oncle, habitant Vienne, et qui jouissait d'une large aisance, déposa une certaine somme chez une personne de confiance, à Fürth ; et toutes les semaines, le futur romancier, en sa qualité d'aîné de la famille, recevait un mark pour acheter quelques provisions. Il cachait soigneusement cet argent pour le dépenser peu à peu ; mais son frère, de cinq ans plus jeune, cherchait à découvrir la cachette, soupçonnant que les finances n'étaient pas administrées convenablement : effectivement, une partie des cent pfennig hebdomadaires était consacrée à l'achat de livres bon marché.

Telles furent, au point de vue de la vie matérielle, les premières expériences de Jacob Wassermann. Rien d'étonnant donc, si dans son œuvre se manifeste une grande sympathie pour les pauvres, et si ses descriptions de la misère frappent par leur caractère direct et sincère : livré à lui-même, Wassermann devait d'ailleurs, comme nous le verrons, endurer des privations encore plus dures que celles de la maison paternelle.

Juif et Allemand Wassermann se rend compte de sa double nature dès les années de son enfance. Précisons-le tout de suite : il n'est aucunement un Juif militant. Il se considère comme un

Allemand d'origine juive, plutôt que comme un Juif allemand. Il s'élève contre l'ostracisme qui frappe les Juifs au nom de la notion de race ; il estime que plusieurs siècles de vie dans le milieu allemand devraient constituer une garantie suffisante de la mentalité des Juifs comme lui. Depuis qu'il a commencé à écrire, Wassermann a toujours demandé à être jugé sur son œuvre, et non rejeté par principe à cause de ses origines, que son extérieur ne trahit d'ailleurs nullement.

A Fürth, les Juifs se divisaient en deux classes : les Juifs à mentalité progressiste, parmi lesquels se rencontraient beaucoup d'indifférents, et qui avaient fait construire une synagogue sentant le parvenu ; et les Juifs strictement attachés à la foi de leurs ancêtres, survivants de siècles passés, qui semblaient vivre en dehors du temps, et qui se réunissaient dans de petits cénacles.

Wassermann allait à l'école avec des enfants chrétiens, dans les familles desquels il était admis ; à cette époque il ne sentait pas la haine et l'exclusivisme dont il devait souffrir plus tard. L'enseignement religieux qu'il recevait, purement mécanique, ayant pour but unique d'inculquer des formules, n'était pas fait pour raviver chez lui la foi des ancêtres ; il n'excitait même pas son imagination. Après la mort de sa mère, il lui fallut pendant un an aller réciter des prières matin et soir, parfois même l'après-midi, devant au moins dix personnes âgées de plus de treize ans, qui se trouvaient être toutes des vieillards dont la compagnie ne lui agréait pas fort. Il y avait là une contrainte détestée qui contribua à l'éloigner des pratiques religieuses. Le nouveau mariage de son père lui permit de se développer librement dans le sens de l'indifférence, car la famille ne gardait plus du judaïsme que certains rites purement extérieurs.

Cette absence d'une foi religieuse qui l'aurait peut-être soutenu dans ses misères lui rendit plus pénible encore l'isolement moral qui était désormais son destin. Cet isolement eut pour résultat un développement excessif de l'imagination. Wassermann avait peur de tout : des fantômes, des hommes et même des mots ; un jour, voyant sur les rayons d'une bibliothèque, chez des amis, les œuvres de Spinoza, il demanda la permission d'en prendre un volume, mais on lui répondit que quiconque lisait de tels livres devenait fou : il n'en fallut pas plus pour faire du nom du philosophe quelque chose de mystérieux et d'inquiétant pour sa jeune sensibilité. Peut-être le romancier s'est-il souvenu des états anormaux de son enfance, lorsqu'il nous a montré l'importance des troubles psychiques dans la vie sociale, de ceux surtout dont le germe a été mis dans l'âme dès l'enfance.

A côté de tant de souffrances, il y avait la révélation périodique d'un autre milieu et d'une autre atmosphère : échappant aux fumées de Fürth, Wassermann allait parfois à Nuremberg, lieu où se déroule l'action de son *Bonhomme aux oies*. Nous le croyons volontiers lorsqu'il affirme que Nuremberg, dans son œuvre, n'est pas un simple cadre choisi pour suivre la tradition romantique : la ville d'Albert Dürer fait partie intégrante de ses souvenirs d'enfance ; il y habita d'ailleurs plus tard. Les rues tortueuses et les tours puissantes exerçaient sur son âme le même charme que jadis sur celles de Tieck et de Novalis, mais il ignorait alors l'existence de ces poètes ; après eux il découvrait ce qu'ils avaient découvert longtemps auparavant, mais l'essentiel, c'était précisément qu'il le découvrait, qu'il l'assimilait spontanément à sa substance, si bien qu'avant ses derniers romans Wassermann a pu passer auprès d'une certaine partie du public pour un écrivain spécifiquement franconien.

De plus, Wassermann allait pendant les vacances à Gunzenhausen, près d'Ansbach, chez une tante. Il se trouvait alors en relations directes avec la nature non industrialisée, et il entrait en rapports libres avec les êtres et les choses, sans être exposé à des réprimandes continuelles.

A lire ses confessions, on se demande ce qu'il serait devenu sans ces périodes de repos spirituel, contraste bienfaisant avec l'exaltation morbide de la maison familiale.

Au milieu de Fürth et de Gunzenhausen s'ajoutait, selon l'écrivain lui-même, le « paysage intérieur », sur lequel il ne nous donne que des renseignements généraux, estimant que toute précision serait de la « littérature ». Ce « paysage intérieur » détermine selon lui l'essence et la nuance du rêve, et la direction que suivra l'esprit ; il disparaît d'ailleurs à la fin de l'adolescence, et il semble refléter des influences ataviques. Entre 10 et 20 ans, Wassermann vécut dans une sorte de rêve ; des images fugitives et insaisissables passaient dans son esprit, son âme était toute tendue, il ne savait pas vers quoi. Il se rendait compte que des choses se passaient en lui, mais à supposer que quelqu'un eût été susceptible de l'écouter, il eût été incapable de les formuler. Il était comme un Moïse revenant du mont Sinaï sans se rappeler ce qu'il y a vu et ce que Dieu lui a dit (1).

Ces troubles d'une adolescence déjà portée vers une analyse psychologique inquiète nous annoncent l'écrivain penché sans cesse sur les abîmes de l'âme, l'analyste tourmenté qu'est devenu

(1) Une carrière d'Allemand et de Juif, p. 22.

Wassermann. Et il n'est pas étonnant que, dès cette époque, se révèle son désir d'écrire et de raconter.

Il commence par raconter le soir à son jeune frère des histoires interminables. Puis l'idée lui vient de mettre par écrit ces premiers produits de son imagination. Mais il faut ruser, car Jacob Wassermann, comme tant d'autres écrivains, est destiné au commerce : l'oncle de Vienne n'a pas d'enfants, et un des rêves de M. Wassermann père, c'est de voir son fils recueillir la succession ; la marâtre veille de son côté : les rédactions clandestines ont lieu le soir, malgré les interdictions et les autodafés. A quinze ans, Wassermann écrivit un roman qu'il porta lui-même à la rédaction d'un journal local, et dont le début fut en effet publié. Mais ayant négligé d'avoir recours à la précaution de l'anonymat, le jeune auteur fit naître chez son père un sentiment d'orgueil fugitif, vivement remplacé par le désolément et l'indignation. Déception d'autant plus pénible pour Wassermann qu'un de ses amis, plus âgé que lui, étudiant à Munich, ne manquait pas une occasion de se moquer de ses premiers essais.

En octobre 1889, Wassermann partit pour Vienne, où il devait apprendre le commerce dans la maison de son oncle. Cet oncle était bon, mais faible ; il n'avait point le sens de la poésie, il se laissait influencer par son entourage qui se rendait bien compte que le jeune commis n'apportait à l'accomplissement de sa tâche qu'un minimum de zèle, et se souciait beaucoup plus des manuscrits auxquels il travaillait la nuit, que de ses occupations diurnes, auxquelles il vaquait en somnambule.

Wassermann reconnaît que ses essais ne valaient pas grand'chose, sinon comme témoignages de l'intensité de sa vie spirituelle. Il les montra à un médecin, ami du jeune étudiant munichoïse, qui se moqua de lui avec une bonhomie bienveillante, mais lui conseilla de se mettre à étudier, plutôt que de continuer à languir dans des occupations pour lesquelles il n'avait aucun goût, lui promettant d'ailleurs d'intervenir auprès de son oncle. A une première lettre, l'ami de Munich répondit qu'il était enthousiasmé de la perspective d'une féconde communauté de travail : et, obéissant à une impulsion d'autant plus forte qu'elle avait trouvé plus de résistance depuis des années, le commis viennois s'enfuit avec sa malle et les quelques sous qu'il possédait. Il fit le trajet de nuit, et par ses plaisanteries entretint la bonne humeur de ses compagnons de route ; mais il devenait triste au fur et à mesure qu'ils s'égayaient : car il recherchait et fuyait à la fois les hommes, et cela faisait naître en lui un extraordinaire sentiment de solitude. Cette confession à propos d'un simple détail de son existence aven-

tureuse, met en lumière les deux aspects de la vie du psychologue : il faut qu'il vive avec les hommes, sans quoi son œuvre sera vide, mais il faut aussi qu'il reste isolé, sans quoi son autonomie intérieure sera en danger.

Les premiers jours passés à Munich montrèrent à Wassermann, dès ses débuts dans la vie indépendante, que l'on est souvent encore plus seul qu'on ne le croit, à cause de la « paresse du cœur », dont il a souffert avant de l'inscrire comme sous-titre de *Gaspard Hauser*. Son ami fut très fâché de le voir arriver sans l'autorisation de sa famille, et presque sans le sou. Il consentit cependant à reprendre les négociations interrompues par le départ inopiné de Wassermann, auquel furent finalement accordés de modestes subsides, insuffisants d'ailleurs à assurer son entretien.

Il fut bientôt à la charge de son ami, qui écrivit à l'oncle que Wassermann ne faisait rien. L'envoi de subsides cessa, et Wassermann se réfugia chez son père qui habitait alors Wurzburg. Il lui était fort désagréable de jouer le rôle de fils prodigue. De plus en plus, errant sans but dans les rues de Wurzburg, il se sentait exclu de toutes les communautés; à bout de résistance, il consentit à écrire une lettre d'excuses à son oncle dont la patience n'était pas encore lassée de tant d'aventures, et qui accepta de s'occuper de lui une fois de plus, le logeant chez un de ses employés, et lui trouvant une place dans une maison d'exportation. Malheureusement le directeur de cette maison était un homme peu recommandable; Wassermann se laissa exploiter pendant dix mois, puis il s'en alla, à la suite d'une campagne de calomnies ridicules menée contre lui par les autres employés.

En désespoir de cause, on lui fit faire alors son service militaire, dont son œuvre garde aussi peu le reflet que celle de Th. Mann. Un fait qu'il cite nous donne une idée du point auquel il était étranger au monde ; il termina son *curriculum vitae* par une poésie sur la vanité des efforts humains. Une telle manifestation de la part d'une recrue était fort déplacée, et l'œuvre reçut une publicité que son auteur n'avait pas souhaitée : elle fut lue au rapport, avec accompagnement de rires et de commentaires peu flatteurs. Après ce premier incident désagréable, Wassermann fit des expériences douloureuses ; en particulier, il se rendit réellement compte de la vigueur de l'antisémitisme lorsqu'un de ses amis l'abandonna après avoir appris qu'il était Juif.

L'année de volontariat terminée, Wassermann ne resta pas à Wurzburg ; il alla à Nuremberg, où il travailla comme employé de bureau ; il fréquenta des bouges où il rencontrait des prolétaires constituant une société peu recommandable sur laquelle il ne

donne pas de précisions, mais dont nous pouvons nous faire une idée en lisant le récit des années que Daniel Nothafft (1) passe à Nuremberg avant son mariage. Le romancier fut sauvé à cette époque par un ami plus âgé que lui, dont l'influence fut très heureuse, mais qui alla bientôt se fixer à Zurich.

Entre temps, Wassermann avait atteint sa majorité ; il toucha l'argent provenant de l'héritage de sa mère (une partie avait déjà été employée à l'équiper en vue du service militaire), soit 5 à 600 marks. Fier de cette petite fortune, il alla passer à Munich quelques semaines d'insouciance ; puis, dépourvu d'argent, il tenta de se procurer une place par des annonces. Un agent d'affaires de Fribourg-en-Brisgau le prit à son service : il était le seul employé et travaillait dix heures par jour sans arrêt. Son zèle lui fut d'ailleurs fatal : un dimanche matin, il était allé achever une besogne urgente et son patron survenant lui fit remarquer qu'il ferait mieux d'aller à la messe ; ayant appris à cette occasion quelle était la religion du jeune homme, il se mit à le poursuivre de sa haine, et bientôt il trouva une raison pour le mettre à la porte.

Pendant les semaines qui suivirent, Wassermann mena une vie errante ; les paysans de la Forêt Noire dont il accompagnait les enfants qui se rendaient à l'école lui donnaient du lait et du pain qui lui permettaient de vivre. Las de cette existence de paria, il vendit enfin sa montre, pour aller rejoindre à Zurich l'ami qui l'avait soutenu de ses conseils pendant les mois de bohème passés à Nuremberg.

Ce rôle de l'amitié dans la jeunesse de Wassermann est un trait des plus importants, qui nous explique en particulier pourquoi dans ses derniers romans il nous montre souvent l'action de l'homme sur l'homme au moins autant que l'action de l'homme sur la femme, et inversement.

Ses amitiés de jeunesse étaient « un embrasement de l'être tout entier » (2). Mais, livré à lui-même depuis sa seizième année il ne savait pas distinguer entre les affirmations de style et les déclarations qui exprimaient un sentiment profond ; et malgré une certaine retenue, il se laissait entraîner sans cesse à de nouvelles manifestations de sympathie, sans être découragé par des déceptions répétées.

Le séjour à Zurich devait encore voir l'effondrement d'une amitié. Wassermann était allé rejoindre quelqu'un dont la détresse,

(1). Dans *Le Bonhomme aux oies*.

(2) *Neue Rundschau*, décembre 1931, p. 787 « Selbstbetrachtungen ».

à cette époque, était presque aussi grande que la sienne propre. Les deux amis dormaient pendant la journée ; le soir ils allaient dans un café où on leur faisait crédit, et ils se régalaient de café au lait et de petits pains ; ils rentraient chez eux tard dans la nuit, et bavardaient encore avant de s'endormir. Et un des sujets de conversation était particulièrement pénible à Wassermann : c'était l'antisémitisme ; son ami voulait à toute force lui faire déclarer s'il était Allemand ou Juif, alors qu'il avait le sentiment d'être bien Allemand, sans renier pour cela ses origines.

Comme plusieurs années auparavant à Munich, Wassermann se vit bientôt abandonné. Un « conseil de guerre » décida qu'il devait chercher à se faire journaliste, et on lui prêta un chapeau, pour qu'il pût déceimment se présenter dans les bureaux de rédaction. Mais il n'avait aucun goût pour le métier que des amis plus ou moins intéressés à son sort voulaient ainsi lui imposer : et ses démarches restèrent sans résultat. On le mit alors dans le train avec un billet pour Lindau, et la somme suffisante, produite par une collecte, pour prendre un billet de Lindau à Munich, où habitaient alors ses parents. Mais à Lindau, il dépensa une partie de l'argent pour se restaurer, et n'arriva à destination que grâce à la bienveillance d'un employé, qui lui avança l'argent nécessaire. Ce fut une scène très violente, lorsque Wassermann demanda à sa belle-mère l'argent nécessaire pour rembourser l'employé. Il dut avoir recours aux menaces, et on lui donna un bracelet qui avait appartenu à sa mère. De nouveau il essaya de l'indépendance, vécut seul et misérable, se fit scribe (comme Lenore Jordan) et gagna quelques pfennig en jouant aux échecs dans les cafés. Le manque d'une nourriture suffisante se fit bientôt sentir physiquement par une grave maladie d'estomac dont une cure de riz eut raison, et psychiquement par des états d'angoisse alternant avec des extases et des hallucinations : il lui arriva de courir dans les rues sous la pluie, de minuit à trois heures du matin, parce qu'il se croyait poursuivi.

Jacob Wassermann, on le voit, a été élevé à une rude école. Ses 22 premières années sont un roman aussi poignant que ceux qu'il a écrits depuis ; il a connu tous les sentiments qui peuvent remuer l'âme des deshérités, des persécutés, des abandonnés ; il a connu leurs misères physiques.

A partir de 1895, quoiqu'il mène la vie de bohème pendant quelques années encore il est enfin soutenu par Ernest de Wolzogen, dont il devient le secrétaire, et par Maurice Heimann, qui veille avec une affection paternelle sur ses débuts d'écrivain. En 1897, il publie *Les Juifs de Zindorf*, en 1898 il émigre à Vienne, où il

se lie d'amitié avec Schnitzler. Il épouse en 1901 Julie Spyer, fille d'un commerçant : il est désormais plus Autrichien qu'Allemand ; le caractère de sa nation d'adoption lui paraissant d'ailleurs plus souple et plus sympathique que celui de la nation dont les représentants l'ont si souvent repoussé, parce qu'il était Juif. La publication de l'histoire de *la Jeune Renate Fuchs* en 1900 avait confirmé son renom. D'autres romans suivirent, des recueils de nouvelles, jusqu'au dernier roman *Elzel Andergast*, dont le succès montre que Wassermann est un des rares écrivains qui aient su conserver la faveur du public depuis déjà trente ans.

Selon Wassermann, les Juifs se divisent en deux catégories : les Juifs européens et cosmopolites et les Juifs orientaux. Les premiers vivent en dehors de toute tradition, sont individualistes, mais improductifs. Les autres, au contraire, ont le sens social et sont des créateurs. C'est dans cette dernière catégorie que veut se ranger Wassermann.

En 1928, Wassermann a réuni en un volume, sous le titre de *Lebensdienst*, ses écrits théoriques, et il a donné dans la *Neue Rundschau* (déc. 1931 : *Selbstbeurteilungen*) des indications très précieuses sur sa conception du roman et sur sa méthode de travail. Nous n'en sommes donc pas réduits à aller au hasard dans l'interprétation de l'œuvre du romancier, et ses écrits théoriques nous montrent encore plus nettement que le petit livre d'allure autobiographique *Ma carrière d'Allemand et de Juif* à quel point Wassermann tout entier se retrouve dans son œuvre.

Le point de départ de Wassermann, c'est la distinction entre le « Littérateur » et le « Créateur », distinction exposée dès 1910 (dans la préface de *Lebensdienst*, Wassermann dit par erreur : 1911 ; l'édition originale porte la date de 1910) dans une brochure intitulée *Le Littérateur, ou Mythe et personnalité*. Nous laisserons de côté la partie satirique du livre, son contenu négatif, pour en retenir la partie constructive, qui explique en grande partie l'œuvre antérieure de Wassermann et qui permet de mieux comprendre les œuvres postérieures.

C'est depuis l'apparition du christianisme que les hommes se sont de plus en plus individualisés. Selon Wassermann, le christianisme est aux antipodes de toute pensée sociale : l'homme se trouve seul devant Dieu. D'autre part, le christianisme nie le corps et juge condamnable la contemplation de la beauté de toute forme. Cette religion est donc opposée à l'art. Wassermann concède cependant que les arts plastiques et la musique, aux sources essentiellement sentimentales, ont pu subsister, et même atteindre un certain développement, depuis le début de l'ère chrétienne ; mais

le drame, l'épopée et la poésie lyrique se sont étiolés. Les rares grands poètes du moyen âge ont vécu isolés, on les a supportés, mais ils n'ont jamais compté parmi les guides de l'humanité.

Avant le christianisme, le poète, le poète épique en particulier, trouvait la source essentielle de son inspiration dans le mythe à la fois religieux et national. Ce mythe n'est plus ; mais, c'est un des postulats littéraires de Wassermann, il n'en reste pas moins nécessaire. Le poète en est donc réduit à tirer de lui-même le mythe, auquel il donnera une forme. S'il ne crée pas de mythe, s'il s'en tient par exemple à l'analyse psychologique, il retombe au niveau d'un simple littérateur.

Tel est le point de départ idéologique. Mais dans la brochure sur le littérateur, aucun exemple ne vient préciser la notion de « mythe ».

En 1924, dans un discours sur la « Forme » (1), Wassermann donne enfin plus de précisions ; il est facile de se rendre compte qu'il appelle « Figure » (2) ce qu'il appelait autrefois « Mythe ». Selon lui, l'époque à laquelle nous vivons se détourne de plus en plus de la « figure ». Les œuvres actuelles se proposent d'apporter des arguments en faveur de telle ou telle thèse ; elles sont l'expression de tendances, si bien qu'au point de vue artistique elles restent floues, sans contours définis, elles ne survivront pas aux courants d'idées qui les portent et leur assurent un succès momentané. Les œuvres au contraire dans lesquelles paraît une « figure » sont pleines parfois de contradictions, mais elles ont des contours bien définis, elles ont la structure d'êtres vivants.

Avant de nous dire ce qu'est cette « figure », objet de son discours, Wassermann la définit négativement. Une personne que nous connaissons, qui fait partie de notre entourage, et que nous pourrions faire revivre avec tous les détails de son existence, n'est pas une « figure », car elle nous touche de trop près. Un chef contemporain de l'humanité, un grand homme politique, un roi, n'est pas non plus une « figure » ; le fait qu'il vit encore entrave le travail de l'imagination.

Viennent ensuite quatre exemples de « Figures » : le portrait de Jules II par Raphaël, le Médicis de Michel-Ange (3), le Balzac de Rodin, et Hjalmar Ekdal, personnage du *Canard sauvage* d'Ibsen. Car le Pape de Raphaël, par exemple, ce n'est pas un pape tel que l'a vu un jour quelconque l'œil d'un grand peintre, c'est à la fois le prince de l'Eglise et le condottière, réunis et représentés par une

(1) *Lebensdienst*, p. 347-382.

(2) *Cristall*.

(3) Wassermann ne précise pas s'il entend parler de la statue de Laurent ou de celle de Julien de Médicis.

intuition géniale. De même les œuvres mentionnées de Michel-Ange et de Rodin dépassent les objets qu'elles représentent ; elles nous mettent sous les yeux des fragments de l'histoire universelle. La « figure » est donc le personnage historique, en tant que sa représentation prend une valeur symbolique.

Mais le terme de « personnage historique » ne doit pas être pris dans un sens trop étroit. D'une part il peut s'agir d'un grand criminel tout aussi bien que d'un grand homme politique ; d'autre part, et c'est ici que nous retrouvons l'idée du Mythe, l'éloignement et le temps font un travail analogue à celui du poète, et dans le Mythe se réunissent les personnages historiques et les créations de l'esprit dont la vie factice en apparence est aussi réelle, à y regarder de près, que celle des grands morts d'autrefois, ou des dieux détrônés.

Ces « figures » jouent dans notre vie de tous les jours un rôle indiscutable, quoique ce soit souvent à notre insu, et quoique beaucoup d'entre nous ne veuillent pas croire à une telle influence. Wassermann nous donne quantité d'exemples, parmi lesquels l'Empereur Barberousse, le Juif errant, Richard Cœur de Lion, les Saints de l'Eglise catholique, les démons et les demi-dieux, fruits de l'imagination populaire, le Preneur de Rats de Hameln, Robinson Crusoe, Gargantua, Michel Kohlhaas, David Copperfield... Il estime que sans eux il serait à la rigueur possible de vivre, mais au prix d'un retour à la barbarie. Ces « Figures » sont nos véritables éducateurs, et l'étude approfondie d'une œuvre d'art, quelle qu'elle soit, devrait nous suggérer une règle de vie, si nous savions lire.

Il est regrettable que la mécanisation de la vie pratique et l'intrusion de la politique dans l'existence de tous les jours voient de plus en plus les « figures » qui devraient nous guider. Wassermann montre sur ce point la profondeur de son intellectualisme : le sentiment se suffit à lui-même, il engendre donc l'anarchie. Or, pour son salut, l'homme doit obéir aux grandes « figures ».

La nature et le rôle de la « figure » ainsi définis, passons aux détails techniques. Comment le poète fera-t-il agir la « figure » ? En créant chez le lecteur un état d'étonnement qui tiendra l'imagination sans cesse en éveil. Wassermann développe particulièrement ce point dans un article intitulé : *Kolportage und Entfabelung* (1). Actuellement, dit-il, on laisse à la littérature de second ordre toutes les constructions qui font tendre vers un même but toutes les parties d'un roman : c'est un grave tort ; sans doute, il est mauvais que le lecteur se rende compte que ses moindres réactions ont été calculées à l'avance, mais il faut que la « fable » suive une marche bien nette.

(1) *Le bensedienst*, p. 231-239.

Pour que l'imagination joue et transforme l'homme, il faut du reste chez le lecteur une certaine disposition naïve à l'abandon, sans quoi le scepticisme reprend ses droits, et l'œuvre reste sans action.

Le poète doit accorder beaucoup de soin à la représentation du détail : certains traits en apparence inutiles prennent un relief extraordinaire lorsqu'ils sont bien éclairés. Parmi ces détails empruntés à la vie privée et qui rapprochent de nous les grands personnages, Wassermann cite la béquille de Frédéric II, l'encrier de Luther, la pipe de Bismarck.

Wassermann s'est inspiré de ces principes en écrivant *Alexandre à Babylone*, *Gaspard Hauser*, *Christophe Colomb*.

Mais il a aussi créé lui-même certains de ses personnages en ayant soin de faire de chacun d'eux le symbole d'une époque. Ce qui nous mène à voir comment, selon lui, naît dans l'esprit du romancier une « figure ».

Wassermann est un grand travailleur. Le début de « *Faber* » a été recommencé 14 fois, et plusieurs des esquisses rejetées avaient 20 à 30 pages ; la nouvelle *Adam Urbas* a été écrite 19 fois, les 50 premières pages du *Cas Maurizius* « ont été refaites 22 fois (1).

Avant d'écrire un roman, il est nécessaire que les données de la vie réelle (car il faut une longue expérience humaine pour devenir un bon romancier) se soient transformées en « vision ». La « vision » n'est pas une vague image, plus pressentie que contemplée : c'est une représentation très précise et très concentrée, mais antérieure à la naissance de la « figure » dont la richesse et la valeur plastique dépendront de l'intensité de la vision.

Ensuite commence ce travail patient dont nous venons de donner une idée : le plan général fixé, les premiers essais ont pour but de creuser de plus en plus profondément, pour voir si la vision conservera sa force primitive. Et à force de tâtonner, il vient un moment où apparaît la solidité du sujet, par une sorte d'écho vivant venant des figures, une sécurité commençant à l'instant où les personnages semblent s'animer d'une vie indépendante. Dans la suite du travail, il ne faut pas perdre de vue cette vision : on se dirige constamment vers elle, tandis qu'elle semble s'éloigner.

Cette théorie, empreinte d'une haute idée de la valeur de l'œuvre du romancier, est un singulier mélange d'intellectualisme et de mysticisme, comme les romans de Wassermann eux-mêmes.

(A suivre.)

(1) *Letensdienst*, p. 331.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

Membre de l'Institut,

Professeur à la Sorbonne.

Malherbe et son fils

par Raymond LEBÈGUE,

Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes.

I

A Aix, pendant l'hiver, le cours Mirabeau est un lieu singulièrement propice à l'évocation du passé. La bise souffle, les citadins s'abstiennent de faire leur promenade rituelle; seul le murmure des fontaines accompagne votre rêverie. Des hôtels à cariatides vous croyez voir sortir de grandes ombres : celui-ci, dont le balcon est soutenu par des athlètes aux muscles noueux, fait penser au grand tribun révolutionnaire; tel autre, dont la porte et les fenêtres sont d'une élégance discrète, évoque Vaue-nargues.

Ces deux Provençaux n'ont pas péri tout entiers : on lit encore les réflexions de l'un, on se passionne encore pour l'autre; des historiens diligents ont reconstitué leur vie et publié leurs moindres écrits. Mais, à deux pas de ce cours, qui fut tracé en 1649, au n° 5 de la rue Courteissade, a vécu un jeune Aixois dont il ne reste aucune lettre, aucun écrit, aucun portrait, et dont l'obscurité contraste avec la gloire éclatante de son père. Il s'appelait Marc-Antoine de Malherbe. Comme un pieux hommage à ses mânes, je voudrais dire ce qu'a été sa courte existence.

Enfant prodige, jeune homme brillant et indocile, meurtrier à

vingt-trois ans, condamné à mort, il est tué à vingt-six ans, et ses parents, abîmés dans le chagrin, consumeront leurs dernières forces à le venger. Loin de prêter du romanesque à une vie jusqu'à présent peu connue, je me contenterai de laisser parler des textes authentiques : lettres jaunies et liasses d'archives.

I. — LES PREMIERS ENFANTS.

En 1581, François de Malherbe, petit gentilhomme normand, âgé de vingt-six ans, qui vivait en Provence au service du grand prieur Henri d'Angoulême, épousa une veuve de famille parlementaire, Madeleine de Cariollis ou Coriolis (1).

Dans sa dernière ode il s'est vanté d'avoir été dès son enfance le favori des Muses. C'est un lieu commun, et tous les grands poètes du *xvi^e* siècle avaient dit la même chose. Mais, de sa part, c'est une gasconnade. En réalité, son talent poétique s'est développé lentement ; on a retrouvé naguère une longue pièce de vers qu'il avait composée en 1575 : elle est détestable ! Au moment de son mariage il avait fort peu d'écus, et à cette époque troublée, la faveur d'un grand était chose précieuse. Il semble avoir fait un mariage d'argent ; selon Pierre Saurin, né à Aix en 1641, la veuve était déjà « un peu surannée » (2), et comme on plaisantait Malherbe sur cette union, il aurait répondu : « C'est une licence poétique. » Cette boutade est bien de son style, mais rien ne prouve son authenticité.

Elle lui apportait des meubles et quelques rentes. En effet, en février 1573, elle avait épousé le capitaine Jean Bourdon, sieur de Bouc, et son père avait donné à son mari 500 écus et à elle-même 800 écus et la part qui lui revenait de la fortune de sa mère défunte. Un fils était né de cette union, qui fut de courte durée ; car en avril 1577 elle se mariait avec Balthazar Catin de Saint-Savornin, lieutenant du sénéchal de Marseille. Son second époux lui donnait 2 000 livres, des bijoux et des robes, et son père 4.500 livres. Catin ne tarda pas à mourir, et elle convola en troisièmes noces avec Malherbe pour une union qui devait durer quarante-sept années.

Malgré ces mariages successifs, le nouveau ménage eut des

(1) Sur les actes notariés elle signait dans sa jeunesse Carriollo, féminin provençal de Cariollis.

(2) Entendez par là qu'elle approchait de la trentaine. Elle ne l'avait pas dépassée, car sa mère, dont elle était la troisième fille, s'était mariée en 1548 ; en outre, son dernier enfant devait naître au bout de dix-huit ans de mariage.

difficultés financières. Les 3.800 écus de la dot de M^{me} de Malherbe furent prêtés à de mauvais payeurs, à qui il fallut intenter des procès. Le père de Malherbe ne lui donnait aucun subside. Jusqu'au moment où notre poète conquiert les faveurs d'Henri IV, ses ressources pécuniaires furent très restreintes, et les deux époux furent parfois réduits à emprunter de l'argent.

Aussi Malherbe trouvait-il trop dispendieux l'entretien d'une nombreuse famille. Son contemporain Plantin, dans un sonnet fameux, souhaitait à l'homme heureux « peu d'enfants » ; mais lui, qui était l'aîné de neuf enfants, et dont la belle-famille était nombreuse, se contentait de moins encore que l'imprimeur anversois. Prêcher le « malthusianisme » était une de ses manies. C'est ainsi qu'il écrivait en 1620 à son cousin François du Bouillon, qui était en instance de remariage : « Le mal que j'y appréhende le plus, c'est, comme je vous ai dit, le nombre des enfants : les autres incommodités ont leurs remèdes, celle-ci n'en a du tout point. » Du Bouillon ne suivit point ce conseil : il eut sept enfants ! C'est probablement lui qui aux objurgations de Malherbe répondait simplement : « qu'il ne pouvoit avoir trop d'enfants pourvu qu'ils fussent gens de bien » ; et Malherbe de répliquer fort sèchement : « J'aime mieux manger un chapon avec un voleur qu'avec trente capucins ! »

D'autre part, Madeleine de Cariollis était parfois malade (1), et elle craignait que ses couches ne lui coûtassent la vie. Cependant ils eurent quatre enfants : Henri, qui naquit le 21 juillet 1585 et qui vécut deux ans et trois mois ; François dont nous savons seulement qu'il mourut au plus tard en 1599, Jourdain qui naquit le 22 septembre 1591 et mourut le 23 juin 1599, et Marc-Antoine. A vrai dire, Malherbe paraît avoir observé la règle de l'enfant unique : Jourdain naît quatre ans après la mort d'Henri, Marc-Antoine dix-huit mois après celle de Jourdain ; je pense que pour se conformer à la règle, François dut venir au monde après la mort de l'aîné et mourir avant la naissance de sa sœur.

Dans la chapelle de l'église Saint-Etienne de Caen où étaient enterrés ses aïeux, Malherbe fit dresser pour Henri et Jourdain deux épitaphes dont on a conservé la copie. Suivant son habitude il y vante l'ancienneté de sa famille, et il y dit de lui-même : « Il est au rang de ceux qui sont connus en ce siècle. » Puis il fait l'éloge des qualités physiques, morales et intellectuelles de sa

(1) Par exemple, en novembre 1606, en août 1613, et surtout en mai 1615. Cela ne l'empêchera pas de vivre jusqu'à soixante-quinze ans au moins.

filie, et décrit sa mort avec précision : tandis que sa mère était retournée en Provence pour des affaires d'argent, elle était restée à Caen chez son grand-père ; en 1599 il y eut une épidémie de peste, et elle en fut atteinte. Malgré les conseils de ses amis, Malherbe resta auprès de la malheureuse, que son entourage avait fuie. Il lui donnait la nourriture et les remèdes, et quand elle le désirait il la promenait dans ses bras. En dépit de ses efforts, Jourdain mourut après trois jours de maladie.

On blâme justement le ton emphatique de ces épitaphes : Malherbe eût pu éviter les figures de rhétorique et laisser à d'autres le soin de nous apprendre la « témérité » dont il fit preuve au chevet de sa fille (1). On s'étonne aussi de ne trouver dans la 2^e épitaphe aucune réflexion chrétienne : celle que son compatriote Montchrestien composait à la même époque pour une morte, l'emporte par la piété et par la simplicité. Ces reproches sont fondés ; mais nous devons tenir compte à Malherbe de son courage. Certainement il n'a pas abandonné sa fille : il ne pouvait mentir sur ce point, car il était un des principaux personnages de la ville ; s'il avait fui, tous ses compatriotes l'auraient su, et il n'eût pas osé parler de sa « témérité ». Songeons combien ces épidémies étaient meurtrières, rappelons-nous que Montaigne pendant l'une d'elles s'abstint de reparaitre dans la ville dont il était maire. De nos jours on a coutume de tenir pour fabuleux les exploits militaires que Malherbe s'attribue et de lui dénier toute affection pour sa famille. Cette attitude dénigrante est injuste, et la conduite qu'il tint du 20 au 23 juin 1599 prouve à la fois son courage et sa tendresse paternelle.

On a conservé une copie partielle de la lettre qu'en cette occasion il adressa à sa femme. On y sent une vive affection pour cette charmante enfant, et son émotion l'a empêché de débiter ces lieux communs, ces phrases solennelles qui s'évalent dans ses *Consolations* en vers et en prose :

J'ai bien de la peine à vous écrire cette lettre, mon cher cœur, et je m'assure que vous n'en aurez pas moins à la lire. Imaginez vous, mon âme, la plus triste et la plus pitoyable nouvelle que je saurois vous mander : vous l'entendrez par cette lettre. Ma chère fille et la vôtre, notre belle Jordaine, n'est plus au monde. Je fonds en larmes en vous écrivant ces paroles ; mais il faut que je les écrive, et faut, mon cœur, que vous ayez l'amertume de les lire. Je possédois cette fille avec une perpétuelle crainte, et m'étoit avis, si j'étois une heure sans la voir, qu'il y avait un siècle que je ne l'avois vue... Je ne puis si peu me ressouvenir que je n'ai plus ma très chère fille, que je ne

(1) Il dut en parler plus d'une fois au cours de sa longue existence ; car son disciple Racan, dans les mémoires qu'il a composés sur lui, nous informe « qu'il assista sa fille jusqu'à sa mort ».

perde toutes les considérations qui me devoient donner quelque patience, et ne haïsse tout ce qui me peut diminuer ma douleur... A la nouveauté de cet accident, un de mes plus profonds ennuis et qui donnoit à mon âme des atteintes plus vives et plus sensibles, c'étoit que vous n'étiez avec moi pour m'aider à pleurer à mon aise, sachant bien que vous seule, qui m'égaliez en intérêt, me pouviez égaler en affliction... Mon cœur, ma chère âme, je prie Dieu qu'il vous veuille consoler...

M^{me} de Malherbe n'a pas dû recevoir cette lettre ; car, trois mois après le décès de sa fille, le 19 septembre 1599, elle testa en faveur de ses enfants Jean de Bourdon et Jourdain de Malherbe (1).

Sur le moment Malherbe souffrit beaucoup, mais plus tard la venue au monde de son quatrième enfant dut peu à peu effacer le souvenir de Jourdain (2).

Six mois après le funèbre événement il partit pour Aix, et quelque temps après Madeleine de Coriolis fut encore une fois enceinte. Ses maladies passées lui faisaient redouter un accouchement fatal ; aussi rédigea-t-elle un nouveau testament le 9 décembre 1600. Cinq jours après, elle mit heureusement au monde un garçon. Le 15, il fut baptisé en l'église Sainte-Madeleine et reçut de son oncle et parrain Laurent de Coriolis les prénoms de Laurent-Marc-Antoine. Un oncle de sa mère s'appelait Marc-Antoine. Sa marraine était une de ses tantes maternelles. Sa naissance suivait de près un deuil cruel, et après dix-huit ans de mariage il était le seul rejeton vivant ; on devine si sa mère dut se réjouir et le choyer !

II. — L'ENFANT PRODIGE.

La petite enfance de Marc-Antoine dut être pareille à celle des autres enfants de sa condition ; mais il était encore en robe quand son père prit une décision qui devait entraîner pour lui de fâcheuses conséquences : en 1605, Malherbe le quitta, et son absence dura onze années. Il est certain que si l'enfant était resté sous l'autorité paternelle, au lieu d'être élevé par une mère âgée, valétudinaire, et trop faible, son caractère eût eu moins d'insolence et d'emportement.

Malherbe avait toujours cherché l'appui d'un prince, et deux

(1) Plusieurs des actes notariés que j'ai utilisés ont été copiés par Numa Coste et m'ont été communiqués par le savant conservateur du musée Arbaud, M. Raimbault.

(2) Malherbe n'a pas composé de poème sur la mort de sa fille, mais son compatriote et ami Vauquelin de la Fresnaye a écrit sur ce sujet une pièce de vers.

fois il avait échoué : premier secrétaire du grand prieur, sa carrière avait été brisée par la mort sanglante de celui-ci survenue en 1586 ; l'année suivante il avait adressé ses *Larmes de saint Pierre* à Henri III, mais celui-ci avait bientôt disparu dans la tourmente. Enfin il espéra attacher sa fortune à celle d'Henri IV : après la reprise de Marseille en 1596, il dédia une ode au nouveau roi, et en 1600 il fut présenté à Marie de Médicis et lui adressa un épithalame qui eut beaucoup de succès. Du Perron exaltait son génie poétique devant Henri IV, et Des Yveteaux avait plusieurs fois engagé celui-ci à le faire venir à Paris. En 1605, Malherbe envoya des vers à la cour pour une fête, puis il partit pour la capitale en compagnie d'un jeune conseiller d'Aix, le savant Peiresc, et du premier président au Parlement de Provence, l'illustre Guillaume du Vair.

Avant son départ il rédigea une instruction très minutieuse, afin que, dans le cas où il mourrait, son fils ne fût pas frustré de la fortune paternelle par les Coriolis et par son frère Eléazar, qu'il n'aimait guère. Mais, après avoir pris cette précaution où se manifeste son esprit pratique (1), Malherbe paraît s'être facilement passé de sa femme et de son fils. Jamais il ne fera venir à Paris Madeleine de Coriolis ; il se contentera de lui écrire et de lui envoyer de l'argent de temps en temps. Avant la séparation il lui avait déjà été infidèle ; car deux poèmes aux titres significatifs, — *Dessein de quitter une dame qui ne le contentoit que de promesses* et *Victoire de la constance*, — et qui furent publiés en 1597 et en 1603, paraissent bien s'appliquer à des faits personnels. A Paris, il justifia par des aventures nombreuses et vulgaires le surnom de Père Luxure, qui lui fut décerné par les familiers du duc de Bellegarde.

Les lettres, que Malherbe écrivait de Paris à sa femme et à son fils, ont toutes disparu, sauf une. Mais, quand Peiresc fut retourné en Provence, les deux amis entretenirent une correspondance fréquente et copieuse, qui a été conservée. Nous possédons les minutes des lettres que le savant provençal adressait au poète ; elles font connaître au naturel le jeune Marc-Antoine, car Peiresc, qui admirait beaucoup le talent de Malherbe, avait voué à son fils une affection quasi paternelle, et il relatait très souvent

(1) L'instruction nous apprend qu'en juin 1605 il fit faire un portrait de Marc-Antoine par un peintre normand, qui se trouvait alors à Aix et que les Malherbe avaient connu jadis à Caen. Il se proposait de porter ce tableau à son père, non pour faire plaisir au vieillard, mais pour prouver à sa famille l'existence de ce tardif rejeton, qu'elle n'avait pas vu et qu'elle connaîtra seulement en 1624. Quelle confiance dans ses proches parents !

dans ses lettres les faits et gestes du petit. Que de fois, pendant l'enfance de Marc-Antoine, on retrouve sous sa plume cette phrase touchante : « Votre petit Marc-Antoine devient toujours plus gentil ! »

L'enfant avait l'esprit vif et beaucoup d'amour-propre. Il n'a pas encore six ans que Peiresc écrit de lui, le 17 octobre 1606 : « Le petit Marc-Antoine est plus grand que vous ne l'avez laissé d'un bon demy pan... Je ne vis jamais enfant de son âge si gentil ne si esveillé que luy ; au reste, il ne parle jamais que de vous aller voir. Vous ne sçauriez croire comme il se plaît à bien apprendre ses leçons, pour le grand plaisir qu'il a d'ouïr dire qu'il fait mieux que ses compagnons. » Mais Peiresc songea que son correspondant serait fort embarrassé d'un enfant si jeune, et dans la lettre qui fut expédiée à Paris il passa sous silence le vœu exprimé par le bambin.

Celui-ci était si précoce qu'on le traitait comme une grande personne : un mois plus tard, comme le jeune Scipion du Périer passait son doctorat en droit, son père, le destinataire de la *Consolation*, offrit un magnifique déjeuner à ses amis du Parlement ; Marc-Antoine y était, et « il entretint merveilleusement toute ceste compagnie et avec les discours pertinents que si c'eust esté un homme bien consumé (*sic*) »,

A l'âge de six ans il est reçu à la table de Du Vair, et celui-ci s'amuse de son babillage :

Il s'en va fort souvent tenir vostre place en la table de M. le premier Président pour l'entretenir de ses amours. C'est la plus merveilleuse chose du monde, et néanmoins très véritable, qu'il s'estoit rendu amoureux d'une tres-belle et très-gallante damoiselle fille d'une générale du Languedoc (1), laquelle playdoit en ceste ville et estoit elle-mesme devenue si amoureuse du serviteur de sa fille que le mariage eut esté bien aisé à faire, si les aages se feussent trouvés pareils.

Ce vieux célibataire porte, comme Peiresc, une grande affection à cet enfant si éveillé, et voici une scène charmante qu'on pourrait appeler la Leçon de récitation :

M. le premier Président, écrit Peirese en juillet 1608, le void fort souvent chez luy, et si volontiers que dernièrement, luy faisant reciter par cœur vostre beau sonnet de M. d'Anjou (2), il prenoit la peyne de lui monstrier la vraye prononciation françoise, silabe par silabe, ce que vostre petit retenoit si bien que dans les deux coups il le prononça aussi naïvement (3) que Monsieur mesme, dont il demcura du tout ravy, et moy encor plus. Je prie à Dieu qu'il le bénisse toujours de plus en plus.

(1) Femme du trésorier général du Languedoc.

(2) Mon Roy, s'il est ainsi que des choses futures..

(3) Naturellement.

Mais bientôt il s'émancipe : « il commence d'avoir la clef des champs, car, Dieu mercy la parguete (*le fouet*) ne fait plus aucun effect ». Il travaille avec fougue et veut être le premier. Le bon Peiresc admire ses qualités précoces, sa ressemblance avec son père : « Il me resjouit tant, quand j'y recognois vostre semblance sy parfaitement ». Mais il s'inquiète de son orgueil. Le 12 mai 1609, il se décide à avertir Malherbe :

.. Il est toujours plus gentil, toujours plus brave, toujours plus courageux. C'est un miracle en l'aage où il est, je le vous dis sans flatterie. M. le premier Président est du tout ravy de ses reparties à tout bout de champs. Je l'ay veu disputer en latin une heure entière et marquer les fautes de grammaire que faisoient les autres aussy assurément qu'un homme qui y auroit bien estudié, et vous respons qu'il s'y acharnoit de telle façon qu'on ne l'en eust seu retirer, respondant toujours qu'il n'en partiroit jamais aux despens de son honneur, et qu'il n'estoit point résolu de s'y laisser engagé en façon quelconque. *Il a un désir extrême de vous veoir et d'estre près de vous*, et je vous jure qu'il me fait d'aulcunes fois penser qu'il y a des enfans au collège qui ont quatre ou cinq ans plus que luy, lesquels n'ont pas tant de discernement, de capacité et d'assurance que luy, et qui n'ont pas tant besoin de conduite et de bride. Car il est impossible qu'un esprit sy bouillant et sy esveillé ne se recognoisse et ne se roidisse à des petites opinions qui méritent souvent d'estre réprimées par personne redoubtée plus que ne peut estre *une mère indulgente* ou un simple pédagogue qui ne doit point user entièrement de son pouvoir. La compagnie et l'émulation y font aultant et plus que tout autre artifice mesmes en des esprits sy sublimes. En somme, vous serez tant esbaÿ qu'il vous y faudra venir et en prendre le soing plusieurs années plustost que vous n'eussiez pensé selon les règles ordinaires. Quand à moy, je l'ayme sy uniquement que je ne puis me commander en ce discours, et vous supplie très humblement de pardonner à ma passion sur ce sujet...

Cette lettre fait le plus grand honneur à Peiresc : loin d'être aveuglé par son affection, il discerne à merveille les qualités et les défauts de Marc-Antoine, et avec une grande délicatesse il indique à son ami la nécessité de tenir en bride cet enfant intelligent et trop gâté.

De qui Marc-Antoine tenait-il ce caractère fier et impétueux qui causera sa fin tragique ? De son père, qui, se considérant comme le plus grand de tous les poètes, traitait despotiquement ses disciples et qui, malgré sa prudence normande, se répandait souvent en saillies blessantes. Et peut-être aussi des Coriolis : son oncle et parrain soutint le conseiller Chateaufort dans ses misérables intrigues contre Du Vair ; en 1629 il prit part à une révolte, fut exécuté en effigie, et quelques années plus tard il mourut en prison.

Que répondit Malherbe à ce prophétique avertissement ? Rien. Peut-être donnait-il par lettre des conseils à sa femme et à son fils ; mais, quoique l'enfant soit souvent nommé dans ses lettres à Peiresc, jamais il n'entretint celui-ci de son caractère et de son éducation : en général, il le remerciait chaleureusement de

son affection pour Marc-Antoine, il le prévenait que le petit lui apporterait tel poème ou tel document, et c'était tout.

Je crois que Malherbe s'est intéressé à son fils seulement quand celui-ci approcha de l'âge de raison et qu'il s'occupa de son instruction et de sa carrière plutôt que de son éducation. S'il n'a pas tenu compte de l'avertissement de Peiresc, il est en partie responsable des fautes graves que Marc-Antoine commit plus tard.

L'enfant continuait à faire des progrès en tout ce qu'il entreprenait. Peiresc écrit le 25 juillet 1609 :

Votre petit Marc-Antoine est sy gentil maintenant qu'il a le hault-de chausse qu'il ne se daigne point d'aller aveque des enfans ; ses discours sont sy bien sensés que d'homme de trente ans que je cognoisse. Il n'aspire à rien qui ne soit grand, et il ne veult point de passetemps qui ne soyent honorables. Il a tant importuné sa mère de luy faire monstrier de sonner du lut quelle a esté contrainte de le luy accorder. A quoy il a sy bien avancé que M. Roque (?) assure qu'il a plus aprins dans trois jours qu'aucun autre n'avoit fait en quinze. Madame y faisoit quelque difficulté, craignant que cela ne vous fut pas bien agréable Mais je luy dis bien que je croyois que vous le trouveriez bon, car cela sert toujours aux personnes de toute qualité.

L'année suivante, Peiresc s'émerveille d'une composition latine que le petit avait faite tout seul ; tout le monde l'aime « pour la vivacité de son esprit et la solidité de son jugement ».

Peiresc passe six mois à Paris en 1612. Revenu à Aix, il écrit le 20 juillet 1613 que Marc-Antoine joue, sur le luth, des airs de Cour « avec une cadence et une grâce incomparables (1) » ; il a remis à son grand ami un beau poème en vers latins, et « il parle déjà de se mettre à la philosophie ». Il n'avait que douze ans.

A cette époque, Malherbe commence à s'occuper de ses lectures. Tandis que M^{me} de Malherbe achète pour Marc-Antoine le traité des *Civilités puériles*, traduit d'Erasmus, il fait expédier à Aix par le libraire Cramoisy trois gros volumes : un dictionnaire gréco-latin, les *Adagia* d'Erasmus, et une *Polyanthea*. La *Polyanthea* était une de ces énormes compilations de sentences, d'exemples, de citations grecques et latines qui étaient si répandues ; c'était le vade-mecum des orateurs et des poètes. Marc-Antoine s'en servit pour ses vers et ses discours latins, et je suis persuadé que son père en possédait un exemplaire où il faisait provision de lieux communs, d'images et d'exemples mythologiques (2).

(1) Aussi son père lui envoie-t-il un air récent, la sarabande des Topinamboux, pour qu'il le joue devant Peiresc.

(2) En outre, Malherbe puisait des images dans les *Hieroglyphica* de Valerianus Bolzanus (Lyon, 1579). Sur les *Polyanthea*, cf. Du Vair, *De l'éloquence française*, éd. Radouant, p. 180-181.

En la même année 1613, Marc-Antoine fut chargé d'écrire une harangue qu'il devait réciter au collège le 25 novembre, jour de la Sainte-Catherine ; mais, en regardant jouer au ballon, il reçut par derrière un coup de *brassal*, qui le fit tomber et saigner abondamment du nez. La récitation fut reportée à la Saint-Nicolas, et, sur la demande de l'enfant, Peiresc alla y assister.

En février 1614, Malherbe envoie cent francs à sa femme afin qu'elle achète des livres pour leur fils. En mars et en mai il fait des envois de livres. Mais, le 27 septembre, Peiresc l'invite à revoir sa famille après neuf ans d'absence :

... Votre petit Marc Antoine est bien avant en la Logique. Il y a bien des discours si judicieux que j'en suis quelquefois ravy. Il nous tarde bien que vous le puissiez voir.

Malherbe fit la sourde oreille. L'année suivante, il ne vint même pas assister à la soutenance du doctorat de son fils. Celui-ci eut un succès éclatant, et la cérémonie fut rehaussée par la présence du Du Vair et de nombreux membres du parlement de Provence :

M. de Malherbe vostre fils, écrit Peiresc, le 18 novembre 1615, soubstint ses thezes en philosophie ces jours passez, où M le premier President voulut assister, sans que celuy à qui elles estoient desdiees, l'eut invité. La plus grande partie de nostre Compagnie y fut aussy. Mais, sans cajolerie, je ne vis jamais mieux faire, ny refutter les argumentz, ny parler sy elegamment, ny avec tant d'assurance, de promptitude, ny avec un sy beau langage et avec une sy grande cognoissance de ceste science là Tout le monde en estoit ravy. Le cathédrant (1) n'estoit rien au prix du respondant. M le premier President dict au sortir de là que c'estoit le plus grand miracle qu'il estoit possible d'imaginer. Jugez si c'est à bon tiltre que nous vous en devons feliciter. Vous avez bien l'occasion d'en louer Dieu. Je n'y eusse désiré que vostre presence, mais d'ailleurs j'eusse quasi eu de l'apprehensiou qu'un sy grand excez de resjouissance, qu'il vous eut fallu ressentir de necessité, n'eust apporté du préjudice à vostre santé. Je prie Dieu qu'il le benisse, et qu'il le fasse prosperer tousjours de bien en mieulx, et qu'il le vous face voir aux charges qu'il merite de plus relevées à l'esgal de l'excellance de son esprit.

III. — LA TOGE OU L'ÉPÉE.

Malherbe revint enfin en Provence, il passa à Aix les premiers mois de l'année 1616. C'était le mauvais état de santé de sa femme qui l'avait décidé à faire ce voyage. Là-bas, il consacra une partie de son temps à des affaires d'argent : l'année précédente il avait demandé au Roi un grand terrain sur le port de Toulon ; mais les trésoriers généraux de Provence tardaient à

(1) Le président de la soutenance.

donner leur avis. A Aix, il fit activer la procédure et chargea plusieurs amis de défendre ses intérêts en son absence. L'opposition des consuls de Toulon devait, quelques années plus tard, faire avorter cette belle opération financière (1).

Nous ne savons rien des rapports qu'il eut avec son fils pendant les années 1616 et 1617. Il le fit venir à Paris en 1618. Marc-Antoine avait dix-sept ans ; c'était le moment de choisir pour lui une carrière. M^{me} de Malherbe, fille, sœur et belle-sœur de magistrats, désirait qu'il suivit leur exemple et prit place au parlement de Provence. Mais son mari, entiché de la haute noblesse des Malherbe de Saint-Aignan, méprisait les offices de robe. Cette année-là, comme son cousin François du Bouillon voulait entrer dans la magistrature, il lui adressa une mercuriale d'un ton inouï (2), comparant la vocation de juge au goût pour l'odeur des « excréments » ! D'autre part, ceux de ses parents avec qui il avait de bonnes relations, désiraient que Marc-Antoine fit son chemin à la Cour et non dans un Parlement lointain : ils songeaient que le poète était vieux, qu'il disparaîtrait bientôt. En 1623, Du Bouillon exprimera leur désir à Peiresc avec une franchise cynique : « Il nous importe grandement que la réputation et le crédit qu'il a acquis en Cour ne meure pas... (A la Cour, Marc-Antoine) amendera sa fortune, et peut, avec le temps, tirer la main à ses parents et à ses amis ! » Malherbe, lui, hésitait pour son fils entre la carrière militaire et les services du gouvernement, de préférence chez le garde des sceaux du Vair.

Depuis 1616 Peiresc était à Paris, et par des lettres pressantes M^{me} de Malherbe le suppliait de rallier son mari à ses projets. Toujours serviable, il la rassurait, donnait des conseils à Malherbe et faisait intervenir Du Vair. Une lettre bien curieuse qu'il écrivit, le 29 octobre 1618, à la mère épilorée, apporte la lumière sur ces intrigues :

Madame, Suivant voz lettres je n'ay point failly à toutes les occasions qui se sont presentées de remonstrer à M. de Malerbe ce qui estoit de vos apprehensions, et vous assure que je n'ay pas eu de la peine à persuader M^r le garde des sceaux de le faire aussi de son costé. Car il l'avoit desja prevenu par diverse fois sur ce qu'il avoit veu à M. vostre fils des habillemens de couleür. Enfin, M. de Malerbe l'a assuré que son intention estoit de luy faire continuer les lettres, mais que de premier abord qu'il l'avoit cu icy, il ne l'avoit peu présenter à ces gens en autre habillement qui luy fut plus honorable que celuy de l'espée.

Je vous diray bien davantaige que M. vostre filz n'a nulle inclination d'espée, ains (3) luy mesme a horreur de ceste profession.

(1) J'ai raconté cette affaire dans la *Revue bleue* du 6 septembre 1930.

(2) Je l'ai publiée en 1923 dans la *Revue d'histoire littéraire*.

(3) Mais.

M. son pere le faict estudier tous les jours quatre ou cinq bonnes heures, la plus part du temps en sa presence, de quoy j'ay esté tesmoing diverse fois, et se resout de le vous ramener bientost luy mesme là-bas (1), estimant qu'il y puisse bien mieux faire ses affaires qu'icy. Croyez, les places sont de si grande requeste (2) chez les secretares d'estat qu'on y void jusque à un fils aîné d'un tresorier de l'espargue, d'autres enfans des plus anciens conseillers d'estat, et elles sont accaparées trois ou quatre ans à l'advance. Mgr. le garde des sceaux est reduict à un train que difficilement le pourroit il augmenter. Enfin, je ne sçais s'il (3) pourra mieux exercer la profession de la robe qu'en Provence, et, après s'est e un peu exercé au barreau, lors il pourra faire quel-que meilleur desseing (4).

Je voudrois qu'il eust autant de bien que de prosperité comme il merite. Il n'en auroit jamais tant comme je luy en souhaite.

On voit que Malherbe s'occupait consciencieusement de l'instruction de son fils. Pour sa carrière, il finit par se rendre aux arguments de Du Vair et de Peiresc : selon Tallement des Réaux, on lui cita le cas de M. de Foix, qui, bien qu'il fût apparenté aux maisons souveraines de l'Europe, avait acheté une charge de conseiller au Parlement de Paris. Il fallut cet exemple pour convaincre l'orgueilleux gentilhomme qu'un Malherbe de Saint-Aignan pouvait, sans déchoir, devenir robin (5).

En 1619 sa conversion était complète ; car, cette année-là, il acheta des livres de droit et les donna à son fils après avoir mis sur la page de titre sa signature, sa devise, tirée du psaume xxxvi : *Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui*, et la dédicace suivante : *Fr. Malherbe pour son fils Marc Antoine* ou bien *Emit filio suo Marco Antonio Fr. Malherbe*.

Ils ont passé, après la mort de M^{me} de Malherbe, à son cousin Jean Baptiste de Boyer ; puis ils firent partie de la bibliothèque des marquis de Boyer d'Eguilles, qui fut dispersée à la Révolution Nous en avons conservé quelques-uns (6) ; ce sont de massifs in-4^o et in-8^o, généralement écrits en latin. Le droit

(1) En Provence.

(2) Sont si recherchées...

(3) Marc-Antoine.

(4) Par exemple, devenir conseiller au Parlement de Provence.

(5) Il est piquant de comparer à la mercuriale de 1618 la palinodie que Malherbe chanta en 1626 dans sa lettre à M. de Mentin.

(6) Par contre, il ne reste presque rien de la bibliothèque personnelle du poète, dont la moitié fut léguée à François d'Arbaud de Porchères : le Desportes annoté de la Bibliothèque nationale, les *Memoires de la Ligue* (1597-1602) et un Ausone édité par Vinet en 1590 (Musée Arbaud, un Martial commenté par le jésuite Raderus et publié à Ingolstadt en 1611, que Firmin-Didot et Sardou ont possédé, les *Hieroglyphica* de Bolzanus, un opuscule de Jean Cochlaeus *contra quosdam rebellos* (1550, chez un libraire d'Aix en 1840). Un volume, dont j'ignore le titre, a été vendu par Claudin à M. de Toustain, bibliophile normand Pour cette bibliothèque on consultera l'ouvrage d'Albert Counson sur *Malherbe et ses sources* et la brochure d'Hector Lefuel sur *Malherbe bibliophile*.

romain y est représenté par le commentaire de Petrus Faber, président au parlement de Toulouse, sur le 50^e livre des Pandectes (Paris, 1585) (1) et par l'ouvrage du padouan Laurent Pignorius sur l'esclavage dans l'antiquité (Augsbourg, 1613) (2). Pour le droit canon, Marc-Antoine usait du répertoire alphabétique des « Règles du droit civil et du droit pontifical » (Lyon, 1587) (3) et des *Traictez des droictz et libertez de l'église gallicane* (Paris, 1609) (4). Pour le droit français, il lisait, outre les « Règles du droit civil », les arrêts du Parlement de Paris classés par Jean du Luc (*Placitorum summæ*, Paris, 1556) (5) et le livre de Jean Tronçon sur la *Coustume de la ville, prevosté et vicomté de Paris* (Paris, 1598) (6).

En plus de ces ouvrages de droit, Malherbe acheta en 1619 pour son fils le *De Asse* où Budé a versé sa connaissance de l'antiquité (Paris, 1524) (7), un livre intitulé *Mastix fallitorum sive cæsarum, regum, etc...* « Le fouet des parjures », (Leyde, 1619) (8) et le recueil des historiens de la Normandie publié en 1619 par le savant André du Chesne (9). Dans cet énorme in-folio, le jeune homme pouvait apprendre le passé d'une province où sa famille avait tenu jadis, si l'on en croyait son père, un rôle glorieux ; nul doute que le poète ne lui ait montré à la page 1126 le nom de « Malherb », porté par un noble normand qui vint en Angleterre avec Guillaume le Conquérant.

Deux autres livres publiés à la même époque ont peut-être été donnés à Marc-Antoine, mais ils ne portent pas de dédicace : *La milice des Grecs et des Romains, traduite en françois du grec d'Ælian et de Polybe* (Paris, 1616) (10), et l'édition d'Alain Chartier procurée en 1617 par André du Chesne (11).

Nous ignorons si pendant son séjour à Paris Marc-Antoine fut admis à quelques-unes des réunions qui se tenaient chez son père et où celui-ci endoctrinait ses disciples et épluchait leurs vers. En tout cas, il paraît avoir lui aussi courtoisé les Muses : le P. Goujet tenait du P. Bougerel, qui était bien renseigné sur les Du Périer et autres Aixois, que Marc-Antoine « avait du talent

(1) Aix, Musée Arbaud.

(2) Vente Rouard.

(3) Collection Lefuel Cf. *Malherbe bibliophile*.

(4) Chez le marquis de Sinéty à Aix en 1840.

(5) Catalogue Lemallier, avril 1923, n° 345.

(6) Aix, Méjanes, livre annoté.

(7) Aix, Méjanes.

(8) Catalogue Lardanchet, n° 22.

(9) Bibliothèque de Carpentras.

(10) Catalogue Lardanchet, n° 22.

(11) Vente Rouard.

pour la poésie », et qu'il laissa « quelques vers, où il y a plus de feu, mais moins de correction que dans ceux de son père ». Aucun d'eux ne semble avoir été conservé.

IV. — LA PREMIÈRE QUERELLE.

En 1619 ou 1620, Marc-Antoine revint à Aix. Il était avocat, mais nous ne savons s'il eut l'occasion de plaider. La notoriété lui vint autrement que ses parents ne l'avaient espéré : il ne tarda pas à se signaler par des écarts de conduite. Nous lui connaissons trois querelles, dont les deux dernières se termineront par la mort d'un homme. Voici la première.

Après six ans d'absence, Malherbe était revenu à Aix en mai 1622, pour régler quelques affaires d'argent et probablement aussi pour préparer les voies à son fils en ce Parlement de Provence où il comptait beaucoup d'alliés et d'amis. Malheureusement Marc-Antoine se querella deux jours après l'arrivée de son père avec un « fripon d'officier ». Comme Fortia de Piles, qui tuera Marc-Antoine en 1627, cet officier passait pour être de race juive (1) ; aussi a-t-on conjecturé qu'en 1622 l'adversaire du jeune avocat était déjà Fortia et que la troisième querelle fut l'épilogue de la première.

Selon Malherbe, son fils n'avait aucun tort en cette affaire. Mais ce n'était pas l'avis des deux principaux membres du Parlement, le premier avocat général de Thomassin et le premier président d'Oppède : le 26 mai, ils le firent décréter de prise de corps. Au début de juillet, il gardait encore la chambre, tandis que son père multipliait les efforts pour parer les attaques de la partie adverse. Malherbe finit par obtenir que le Grand Conseil défendit au Parlement de Provence de juger l'affaire et la renvoyât à un autre Parlement. Certainement, il profita du passage de Louis XIII, pour l'entrée duquel il rima des inscriptions, pour solliciter son intervention ou celle de quelque haut fonctionnaire. L'affaire ne se prolongea pas davantage, mais elle avait coûté à Malherbe de la peine et de l'argent, et elle fit grand tort à Marc-Antoine dans l'esprit des parlementaires provençaux.

Vers le 30 novembre, le poète repartit pour Paris. Après l'esclandre commis par son fils, il résolut de lui faire quitter la car-

(1) Ce fait a inspiré à Malherbe dès 1622 l'idée par laquelle il terminera cinq ans plus tard son sonnet sur la mort de Marc-Antoine : « Je ne dois pas trouver étrange que mon fils soit persécuté par ceux mêmes qui ont crucifié le fils de Dieu. » (Lettre à Colomby.)

rière judiciaire et de le faire venir à la Cour. A Caen, son cousin Du Bouillon se réjouit fort de ce revirement, pour le motif intéressé que nous avons indiqué plus haut ; mais Peiresc et M^{me} de Malherbe durent encore intervenir auprès de lui, et il laissa le jeune homme continuer à Aix son métier d'avocat.

A la fin de 1623 Peiresc revint en Provence après un séjour de sept années à Paris. Peu après son retour, il s'informa auprès de M^{me} de Malherbe de la situation de son fils, et le 6 décembre il écrivit à son vieil ami une lettre où se manifestent à la fois son affection, sa clairvoyance et sa haute conscience :

M^{me} de Malherbe m'a communiqué certaines affaires concernant l'employ de M. vostre fils, à quoy je voudrois bien pouvoir contribuer quelque chose pour son contentement et le vostre. ayant un extrême regret de voir qu'un si bel esprit qui feroit des merveilles dans le monde, *perde une si bonne partie de son temps* au grand desplaisir de tous vos amis et serviteurs. Et spécialement de ceux que vous avez dans nostre Compagnie, qui seroient bien aises de luy tendre la main et se dispenser, je m'asseure, de tout ce qu'ils pourroient pour l'amour de vous et de luy. Pensez-y, je vous supplie, tandis que vostre séjour de par delà luy peult faire espérer plus de faveur auprès du Roy et de son Conseil, et avant que *la chaleur de la jeunesse le porte à quelque résolution qui servisse* (sic), *par après d'obstacle aux bonnes intentions de vos amis*. Je crains bien que vous ne blasmiez ma trop grande liberté. Mais vous considérerez, s'il vous plaist, le bon zèle que j'ay à vostre service qui m'a extorqué ce discours, plus-tost que le manquement de ma discrétion s'il y en a...

(A suivre.)

Étude littéraire de quelques dialogues de Platon

par Aimé PUECH,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne,

I

**Biographie de Platon — Aperçu général de son œuvre. —
Caractères généraux du dialogue platonicien.**

Je m'écarte de nouveau cette année, — comme je l'ai déjà fait deux ou trois fois, — de mon programme officiel, la poésie grecque, pour vous parler d'un prosateur. Mais c'est à peine si je fais infidélité à la poésie. Car ce prosateur est Platon, c'est-à-dire un grand philosophe dont on peut dire qu'il est en même temps un grand poète. Poète, il l'est même à un double titre : il l'est parce qu'il a le don de la vie, parce qu'il excelle à créer des situations et des personnages ; parce que ses portraits de sophistes sont inimitables ; parce que ses dialogues sont, autant que des chefs-d'œuvre de dialectique, d'admirables drames ou de non moins admirables comédies ; il l'est en outre parce qu'il a le don du style imagé et harmonieux, le don de tous les styles ; car il sait prendre tous les tons et passer de l'un à l'autre avec une souplesse merveilleuse. Il y a de l'Homère chez Platon, chez Platon qui a banni Homère de la *République*, mais en protestant toujours que, s'il condamne, au point de vue de la morale, l'influence que sa poésie peut avoir sur les jeunes gens, il admire plus que personne, au point de vue littéraire, son incomparable génie. Ce n'est donc pas faire injure au penseur que d'étudier seulement en lui l'écrivain et l'artiste. Je laisse à d'autres, à mes collègues MM. Robin ou Bréhier, le soin de vous faire connaître le philosophe ; je ne pourrai du moins vous le montrer ici que dans la mesure où l'étude du fond est inséparable de celle de la

forme. Notre matière à elle seule sera d'ailleurs assez riche ; si riche même que je ne saurais entreprendre, en trois ou quatre mois, de passer en revue l'œuvre entière. Je choisirai quelques dialogues, pris aux différentes étapes de la longue carrière de Platon ; ils me permettront de marquer ces étapes et de suivre avec vous le développement de son génie littéraire, qui, en gardant d'un bout à l'autre quelques grands traits caractéristiques, a cependant évolué, comme sa pensée.

Je ne puis entrer dans mon sujet sans quelques préliminaires ; je les ferai aussi brefs que possible. Je connais assez, depuis bien des années, le public lettré qui me fait l'amitié de suivre ce cours, pour ne pas douter que je puisse me dispenser, quand il s'agit de Platon, d'une introduction trop minutieuse. Je rappellerai succinctement les principaux événements de sa vie et leurs dates. Je donnerai un aperçu général, très succinct aussi, de son œuvre, et, après avoir indiqué le peu que nous savons des origines du dialogue philosophique, je montrerai quelle variété de formes a pris avec lui ce genre, où beaucoup d'autres l'ont suivi, chez les anciens et même chez les modernes, mais où il demeure le maître incontesté, le maître unique.

Platon est né en 427, et mort en 347. Belle et longue vie de 80 ans, continuée, jusqu'à son terme, dans l'exercice d'une pensée toujours vigoureuse et la pratique d'un enseignement qui attirait de tous les points de la Grèce les esprits d'élite. Vous savez qu'il appartenait, par son ascendance paternelle et maternelle, à deux des familles les plus anciennes et les plus nobles d'Athènes, et que si lui-même — nous verrons pourquoi — n'a pas voulu prendre part aux affaires publiques dans sa ville natale, deux de ses parents, Charmide et Critias, ont été parmi les chefs du parti aristocratique. Ils ont fait partie du gouvernement tyrannique des Trente ; ils ont péri avec lui. Les événements de la vie de Platon sont les épisodes successifs de sa carrière philosophique, sa liaison avec Socrate d'abord, ensuite ses voyages, la fondation de l'Académie, ses tentatives de réforme politique ou sociale.

Si grand que soit le génie propre de Platon et si mal que nous connaissions la vie et l'activité de Socrate, nous pouvons affirmer en toute assurance que l'influence de Socrate sur Platon a été décisive, à l'heure des débuts, et qu'elle est toujours restée profonde. Il en a subi d'autres, par exemple celle d'Héraclite et celle des Eléates, qui représentaient pour lui les deux tendances opposées entre lesquelles il a ouvert sa voie ; plus tard celle des pythagoriciens. Mais son véritable maître, le maître de son esprit et de son âme, a été Socrate. Depuis 407, date où Platon a eu vingt

ans (et c'est l'époque la plus tardive où il ait dû prendre rang dans le groupe des disciples attachés à Socrate), jusqu'à 399, — date du procès et de la mort de celui-ci, — il y a un intervalle de huit ans. On discute — plus d'ailleurs qu'il ne convient — sur la durée du temps pendant lequel Xénophon a fréquenté Socrate, et sur le crédit qu'il mérite, quand il nous présente de lui une image assez différente de celle que nous offrent les dialogues de Platon. Nous sommes sûrs que Platon a vécu dans l'intimité de son maître d'assez longues années pour s'être imprégné de sa pensée.

Après la mort de Socrate, Platon, attristé et déçu, quitte Athènes et voyage. Il ne s'éloigne pas beaucoup d'abord de la ville criminelle et aveugle qui vient de condamner celui qui valait mieux que ses hommes politiques les plus réputés. Il s'établit quelque temps à Mégare, auprès d'Euclide, un autre socratique qui fut surtout un logicien, un dialecticien ; il y fait un séjour qui se prolongea certainement assez longtemps, mais dont nous ignorons la durée exacte.

Nous sommes très mal renseignés sur les grands voyages qui suivirent : voyage à Cyrène, voyage en Egypte. A Cyrène, Platon pouvait être attiré par la présence d'un mathématicien de premier ordre, Théodore. L'Égypte était depuis longtemps, pour les Grecs, le pays mystérieux des traditions les plus antiques, le pays de la sagesse et de la religion. Comme Hérodote, quoique dans un autre esprit, Platon ne pouvait manquer d'être curieux de la visiter ; elle devait lui offrir, soit dans ses sanctuaires entretenus par un clergé auquel on attribuait, à tort ou à raison, une science profonde, soit dans l'ensemble du pays, si différent de la Grèce par sa constitution sociale et ses mœurs, la matière la plus riche d'observations et de réflexions.

Il paraît assez vraisemblable que Platon revint à Athènes après trois ou quatre ans d'absence, vers 395, et qu'il y demeura jusque vers 388, époque où il entreprit son premier voyage en Occident, où il se rendit dans la Grande Grèce, c'est-à-dire dans l'Italie méridionale, et en Sicile. En Grande Grèce, il pouvait trouver des pythagoriciens illustres, par exemple, à Tarente, Archytas, homme politique aussi bien que philosophe, qui gouvernait alors la ville. En Sicile, le tyran Denys, qui affichait d'assez étranges prétentions à la philosophie, l'invitait à venir auprès de lui. Mais Denys et Platon étaient aussi peu que possible faits pour s'entendre. Après une lune de miel assez brève, la brouille survint ; Denys fit arrêter Platon, le fit embarquer de force sur un vaisseau lacédémonien, dont le capitaine, un certain Pollis, une fois arrivé à l'île d'Égine, vendit le philosophe

comme esclave ; Athènes était alors en guerre avec Sparte. Mais un Cyrénéen, Annicéris, le racheta sans tarder et lui rendit la liberté. Il put rentrer à Athènes, en rapportant, en somme, de Sicile des impressions assez fâcheuses. Cependant il y avait fait la connaissance de Dion, un parent de Denys. Dion, lui, à l'inverse du tyran, était vraiment une âme élevée et noble, qui s'éprit d'enthousiasme pour l'idéal platonicien. Les espérances que Platon fonda dès lors sur lui devaient le ramener deux fois en Sicile, hélas ! pour de nouveaux échecs. Pour le moment, il dut renoncer à toute ambition de réformer Syracuse, et d'y donner un exemple du bien que pouvaient produire ses théories mises en pratique. Mieux inspiré, il ouvrit à Athènes, en 387, l'école qui était appelée à devenir si fameuse, et pour la résidence de laquelle il choisit, dans un faubourg voisin de la ville, le jardin d'Académos. Cette école fut la première qui reçut une organisation régulière. Elle se perpétua, après la mort de Platon, sous la forme d'une association de caractère religieux, dont les membres étaient unis par le culte des Muses et par celui du fondateur, et où l'enseignement du maître se transmet, en se modifiant du reste, comme on peut s'y attendre, de génération en génération. C'est sous cette forme que les écoles philosophiques ont joué, jusqu'à l'époque impériale, en quelque sorte le rôle que jouent aujourd'hui les corps savants qui doivent leur nom à l'Académie.

C'est en 367, vingt ans et plus après sa première tentative, que Platon repartit pour la Sicile. Le prince auprès duquel il avait échoué, Denys l'Ancien, était mort, et son fils semblait accessible à l'influence de Dion : Dion, la seule mais précieuse conquête que le philosophe eût faite à Syracuse. Le jeune Denys avait rappelé Dion, qui n'avait pu s'entendre avec son père et vivait en exil. Il eut des velléités, plus ou moins sincères, de réformes, et recourut à Platon, à l'exemple de son père. L'histoire qui datait de vingt ans devait se répéter. Denys le Jeune, à son tour, fut bien vite lassé d'un conseiller indiscret. Platon fut mis aux arrêts, et il eut grand'peine à obtenir l'autorisation de quitter la Sicile, une seconde fois. Cette nouvelle déception lui fut certainement très amère ; pourtant elle ne le découragea pas encore. Une troisième fois, en 361, il refit le voyage de Syracuse. Cette suprême expérience lui semblait s'imposer comme un devoir. Denys, en le rappelant avec instance, lui promettait, s'il se montrait traitable, de se réconcilier avec Dion, que lui aussi avait banni. C'est dans l'espoir de cette réconciliation que Platon lui adressa une réponse favorable, et Denys lui fit, à son arrivée, l'accueil le plus flatteur. Mais il n'en révéla pas moins tout de suite une

répugnance à tenir sa promesse au sujet de Dion ; il joua double jeu, se dérochant chaque fois que Platon la lui rappelait. Platon fut de nouveau soumis à une surveillance étroite ; il semble même qu'il courut cette fois un danger sérieux ; il réussit à faire intervenir l'ami puissant qu'il s'était acquis dès son premier voyage en Occident, le tyran philosophe de Tarente, le pythagoricien Archytas. Archytas envoya un navire à Syracuse avec mission de le ramener. Tous ces événements — je veux dire l'histoire des relations entre Platon, Denys l'Ancien, Denys le Jeune et Dion — nous sont connus avec force détails par la VII^e lettre platonicienne, dont on tend aujourd'hui un peu partout à admettre l'authenticité, jadis fort contestée ; du reste, ne fût-elle pas de Platon lui-même, il n'est pas contestable que l'auteur était bien informé. A son témoignage, il faut ajouter celui de Plutarque dans sa biographie de Dion.

Platon ne quitta plus Athènes pendant les treize dernières années de sa vie ; il mourut, comme nous l'avons dit, en 347.

Platon n'a jamais cru — nous le verrons — qu'à l'efficacité d'une seule méthode d'enseignement : l'enseignement oral. En cela tout d'abord on voit à quel point il est resté fidèle à la pensée de son maître Socrate. L'enseignement philosophique était pour lui prédication autant que démonstration. C'était d'homme à homme seulement qu'il pouvait, selon lui, se transmettre, si l'on voulait qu'il eût un résultat fécond et durable. Dans un de ses plus beaux dialogues, le *Phèdre*, Platon a sacrifié presque sans réserve le livre à la dialectique orale, et, plus tard dans la septième *Lettre*, si elle est bien de lui, il déclarait, — ce qui n'est pas sans nous étonner de prime abord, — qu'il n'avait jamais rien écrit qu'on pût considérer comme l'expression de sa pensée la plus intime. Mais ce mépris du livre, c'était la théorie, c'était l'idéal, comme l'état dont la *République* nous décrit la réglementation n'est lui aussi que le plus haut idéal politique qu'on puisse, selon Platon, proposer aux hommes, sans qu'il soit question d'envisager les chances qu'il présente d'être réalisé actuellement, ou même dans l'avenir, sur cette terre. En fait, Platon savait bien qu'il ne pouvait étendre son influence et la perpétuer que par le moyen du livre ; en fait, il a écrit et beaucoup écrit. Il ne nous est pas parvenu, sous son nom, moins de 42 *dialogues*, et 12 *Lettres*, sans compter un petit recueil de *définitions*. Un certain nombre de ces écrits, qui sont d'ailleurs d'intérêt secondaire, avaient été déjà reconnus comme apocryphes dans l'antiquité. Il n'en reste pas moins un bagage fort considérable, après qu'on

a éliminé ceux qui n'ont certainement aucun titre à l'authenticité, et ceux même qui sont seulement suspects.

Classer ces écrits dans l'ordre chronologique où ils ont été composés est, on le comprend sans peine, de première importance. C'est aussi une tâche très difficile, dans laquelle la critique a pendant très longtemps à peu près complètement échoué, parce que les points de repère que nous fournit la tradition sont très peu nombreux. En cette absence presque totale de témoignages intrinsèques, comment procéder ? La critique a échoué tant qu'elle s'en est tenue à l'examen comparatif des divers éléments du système de Platon. Outre que c'est déjà une question de savoir jusqu'à quel point Platon a voulu construire un système parfaitement clos et cohérent, tant que l'on suit cette méthode, on ordonne les dialogues selon l'idée préconçue que l'on s'est formée de l'évolution de sa doctrine, et l'on ne peut guère que tourner ainsi dans un cercle vicieux. On a commencé à obtenir des résultats plus satisfaisants, quand, à la suite de Campbell, en Angleterre, de Dittenberger et de beaucoup d'autres en Allemagne, de Lutolawski en Pologne, on a demandé des termes de comparaison à la langue et au style. Ce n'est pas que cette autre méthode échappe aussi à tout arbitraire ; ce n'est pas qu'elle puisse conduire toujours à de véritables certitudes. Elle opère cependant sur un terrain un peu plus solide. On a eu de tout temps une donnée assurée : on sait que le dernier ouvrage de Platon a été les *Lois*, et qu'il l'a même laissé inachevé. Or, les *Lois*, si on les considère au point de vue de la forme et de l'expression, ont des caractères très significatifs, qui les distinguent avec la plus grande netteté de la plupart des autres dialogues. Parmi ceux-ci cependant, il en est quelques-uns qui ont une certaine affinité avec cette dernière manière de Platon que les *Lois* nous font connaître et qui paraissent y conduire. Il a donc été assez facile de constituer un groupe avec le *Timée* et le *Crilius*, ce dernier également inachevé, qui, chronologiquement, doit s'apparenter aux *Lois*. Il a été assez facile aussi d'en déterminer un autre, où se rangent quelques dialogues remarquables, au même point de vue de la forme, par leur abstraction et leur austérité : *Parménide*, *Sophiste*, *Politique*, *Philèbe* ; ce groupe a, sans doute, précédé immédiatement le dernier et en fait déjà prévoir en quelque mesure le caractère. D'autre part, tout à l'opposé, il est un certain nombre de dialogues qui sont pour la plupart beaucoup moins étendus que ceux dont nous venons de parler, qui ont moins de substance philosophique, qui aboutissent généralement à des conclusions négatives, à des impasses, et ne semblent guère

être autre chose que des exercices de méthode. Ils rappellent la *maïeutique* de Socrate, telle que non seulement Platon, mais aussi Xénophon, nous la font connaître. N'est-il pas de toute probabilité, même si l'on se borne à en considérer ainsi le contenu, qu'ils se placent au début de la carrière de Platon ? Or il se trouve que l'étude de la langue et du style confirme généralement cette présomption. Entre ces deux groupes opposés, à l'époque de la pleine maturité de Platon, viendront dès lors se placer tout naturellement (et ici encore le style confirme l'hypothèse) les grands et beaux dialogues tels que le *Phèdre*, le *Banquet*, le *Phédon*, et avec eux ce vaste ouvrage de la *République*, trop vaste d'ailleurs pour avoir été achevé d'un trait et qui a vraisemblablement exigé plusieurs années. Ce sont là des cadres généraux assez solides. Sans doute, les difficultés commencent, et deviennent assez graves, dès qu'on prétend sortir de ces généralités, pour passer au détail, aux précisions minutieuses. Toutefois la conception que nous venons d'exposer de l'ordre suivant lequel il convient de ranger les diverses parties de la collection platonicienne, est acceptée couramment aujourd'hui, et personnellement je n'estime pas qu'elle prête à des objections sérieuses.

Nous la précisons au cours de notre étude. Nous pourrions nous en contenter provisoirement. Il nous reste à nous demander ce qui constitue ce genre du dialogue philosophique que Platon a illustré. Il nous importe assez peu de savoir si Platon, comme il est possible, et même probable, — car un genre ne s'élève pas du premier coup à sa perfection, — a eu des prédécesseurs. L'essentiel, c'est de bien comprendre comment et pourquoi le dialogue était destiné à devenir en Grèce la forme la plus naturelle, — sinon la forme nécessaire, — de la recherche et de l'enseignement philosophiques. C'est de comprendre ensuite quel usage Platon en a fait — et comment il a réussi à y associer tant de substance, tant de pensée, à une forme si élégante et si pittoresque.

Diogène Laërce nous cite bien — d'après des auteurs antérieurs — car Diogène Laërce n'est qu'un compilateur — deux ou trois noms d'écrivains qu'il donne pour des devanciers de Platon. Ce ne sont pour nous que des noms, qui ne nous apprennent rien du profit que leurs ouvrages ont pu fournir à Platon. Plus intéressante est la tradition selon laquelle un des bénéfiques que Platon aurait tirés de ses voyages en Sicile fut d'avoir fait connaissance avec Sophron et ses *mimes*. Cette tradition est assez bien appuyée et assez vraisemblable par elle-même. Sophron le Syracusain avait composé, en une sorte de prose rythmée, ce que nous appellerions aujourd'hui de courtes scénettes, dialogues

entre gens du menu peuple ou de la classe moyenne, tableaux réalistes de leur vie et de leurs mœurs. Nous pouvons nous en faire quelque idée moins par les fragments — qui sont bien courts et bien insignifiants — que par l'imitation que Théocrite a faite de certaines de ces pièces dans ses propres mimes, qui sont en vers, qui portent par mille traits l'empreinte de son génie personnel, mais qui, par leur aspect le plus réaliste, sont bien, selon toute vraisemblance, dérivés de la tradition de Sophron. Diogène Laërce dont j'ai parlé tout à l'heure, nous raconte aussi, pour nous rendre sensible la richesse des dons que la nature avait accordés à Platon, d'une part qu'il pratiqua avec ardeur, dans sa jeunesse, les exercices gymnastiques et même qu'il remporta une fois un prix à la lutte ; de l'autre qu'il avait composé des tragédies et des comédies qu'il eut la sagesse de brûler. Nous ignorons si cette dernière tradition était bien attestée, ou si elle est une invention ingénieuse, comme les Grecs en ont tant introduit dans leurs biographies des grands hommes, en vue de dater leur vocation de leurs premières années. Fût-on assuré qu'elle est authentique, elle ne nous apprendrait pas grand'chose. Mais que Platon ait pu trouver, pour donner du naturel et du mouvement aux entretiens qu'il imaginait, un exemple chez Sophron, si différent que fût le genre que Sophron avait cultivé, cela n'est pas sans être instructif, et peut paraître assez vraisemblable.

Quoi qu'il en soit des devanciers que Platon a pu connaître, il suffit de songer à ce qu'était l'Athènes du ve et du iv^e siècle, cette Athènes, où une philosophie nouvelle a pris son essor lorsque la physique ionienne est parvenue au terme de son développement, pour voir comment les penseurs qui ont conduit ce mouvement d'idées ont été amenés à adopter la forme du dialogue. Cette philosophie est issue de Socrate, de ce Socrate qui, dans une ville où tout était mené par la parole, dans une petite ville où tout le monde se coudoyait et se connaissait, n'a point ouvert une école, n'a pas enseigné dogmatiquement dans une chaire, mais a rempli sa mission, la mission que le Dieu de Delphes, disait-il, lui avait assignée, au hasard des rencontres dans l'agora, dans quelque rue, dans la maison d'un ami, ou dans quelque palestre et quelque gymnase, partout, en un mot, où il avait chance de rencontrer de beaux jeunes gens à l'esprit ouvert et curieux. Les libres conversations où la redoutable dialectique de Socrate, où sa maïeutique savante, son art d'accoucher les esprits, faisait merveille, ont été la source et sont restées le modèle de l'enseignement philosophique. Plus tard des écoles se sont formées ; Platon, le premier ou l'un des premiers a ouvert la sienne ; et dans ces

écoles, il y a eu certainement des jours où le maître a véritablement professé ; où il a fait entendre doctoralement des leçons suivies. Mais le plus souvent nous devons imaginer qu'il faisait intervenir un ou plusieurs disciples, qu'il procédait par interrogatoire, par tâtonnements réels ou fictifs, en s'inspirant de la méthode socratique. Les belles pages du *Phèdre* où Platon a défini d'une manière si expressive les avantages par lesquels cette dialectique vivante l'emporte sur l'exposition suivie, qui s'adresse à des auditeurs muets, nous en sont la plus sûre garantie. Xénophon, dans ses *Mémorables* et dans d'autres écrits de même inspiration, avec lui d'autres Socratiques encore, comme Eschine de Sphette, ont procédé de la même manière. Il y avait là une habitude d'esprit, une forme née de la vie elle-même, de la réalité environnante, qui n'est pas particulière à Platon, et qui s'explique, comme vous le voyez, par l'influence du milieu.

Mais ce qui distingue Platon, c'est qu'il a fait de ses dialogues d'admirables œuvres d'art, aussi belles à leur façon qu'un beau poème dramatique, parce que tout y est vivant, parce que les personnages y ont tous un caractère avec des traits individuels ; parce qu'il place les personnages dans un cadre qui leur convient, dans un décor qui les fait valoir. C'est en cela qu'il a pu s'inspirer du modèle que lui fournissait Sophron. Il ne faut pas s'étonner que l'artiste qu'était si foncièrement Platon, ce contempteur de l'art, ait goûté cet art si proche de la vie, et il se peut fort bien que le réalisme du mimographe syracusain ait contribué, comme on nous l'assure, à orienter son génie littéraire. Mais de même que Théocrite a transfiguré ce réalisme par sa délicate poésie, Platon l'a transformé, non seulement en le faisant servir à l'expression de sa profonde pensée, mais en élargissant et en ennoblissant la peinture des caractères aussi bien que celle du décor.

Voyons rapidement pour terminer comment il a su varier cette forme du dialogue, qu'il a adoptée dans tous ses écrits, sauf l'*Apologie* et les *Lettres*. Doué d'un remarquable sentiment dramatique, Platon, tout nourri d'Homère, n'excellait pas moins dans la description et la narration. Il admirait chez Homère cette réunion des deux genres, dramatique et narratif (il l'a souvent redit), et il ne l'a pas moins heureusement réalisée lui-même. Quelques-uns de ses dialogues manquent, il est vrai, d'introduction et d'intermèdes narratifs : ils débutent et finissent brusquement par un échange de paroles. Mais le plus souvent il y a cette combinaison du récit et du drame qui permet à Platon d'user de tous les moyens dont dispose son talent, et cette combinaison même prend des formes très diverses. Le plus souvent le narrateur

a pris part à l'entretien qu'il rapporte, ou tout au moins il l'a entendu. C'est ainsi que Phédon raconte à Echécrate, avec les derniers moments de Socrate, la discussion sur l'immortalité de l'âme qui les a précédés. Mais ailleurs le témoignage est indirect, comme dans le *Banquet*. Il arrive même que l'affabulation soit assez compliquée. Dans le *Théétète*, vu la difficulté des matières traitées, qui rendrait assez peu vraisemblable un récit fait de mémoire, c'est un texte écrit que les auditeurs entendent lire par un esclave. Dans le *Parménide*, Pythodore est le témoin, Antiphon le premier narrateur, Céphale, le second ; le témoignage est à trois degrés. Nous constaterons avec plus de précision ces différences au cours de notre étude. L'essentiel, en principe, était pour Platon la forme dramatique ; mais la forme narrative avait parfois aussi de grands avantages, et nous lui devons quelques-unes de ses pages les plus brillantes. Il est vrai qu'elle avait par contre un inconvénient ; elle l'obligeait, quand il l'a adoptée, à multiplier ces redites assez fatigantes : *il dit*, — *il répondit*, — *il reprit*, etc. A un moment de sa vie, Platon a été choqué spontanément de ces répétitions, ou s'est aperçu qu'elles déplaçaient. C'est à ce moment qu'il a composé le *Théétète*, dans l'introduction duquel il pose le problème et paraît prêt à renoncer au récit. Rien ne nous contraint cependant à croire, comme certains l'ont soutenu, que cet ouvrage marque une limite infranchissable entre deux manières distinctes, et il serait très imprudent de procéder à une classification rigoureuse des dialogues en partant de cette donnée. Elle n'en est pas moins une de celles qu'il est le plus intéressant de relever.

Nous nous en tiendrons aujourd'hui à ces remarques générales. Nous examinerons d'abord, dans nos leçons prochaines, quelques dialogues appartenant au groupe de ceux que l'on appelle habituellement *socratiques*, c'est-à-dire de ceux qui appartiennent à la première période de la carrière de Platon, qui n'ont qu'un intérêt secondaire pour le philosophe, mais qui se placent au contraire au premier rang quand on les envisage sous leur aspect d'œuvres d'art.

(A suivre.)

La vie économique européenne du milieu du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle

par Henri HAUSER,
Professeur à la Sorbonne.

I

Les transformations économiques de l'Europe de la crise de 1557-59 à 1660.

Je dois d'abord à mes auditeurs quelques explications sur les dates initiale et terminale que j'ai choisies pour ce cours.

Notre langue historique est mal faite. Lorsque nous voulons pour la commodité de notre intelligence des choses, découper en tranches chronologiques la masse énorme des faits, nous employons d'ordinaire l'expression *siècle*, comme si, chaque fois que change le millésime, changeait aussi la face du monde. Cent ans, deux, cinq, huit, douze, quinze cents après la date, d'ailleurs hypothétique, de la naissance du Christ, on entrerait dans une ère nouvelle qui durerait de l'an 1 à l'an 100, de 1501 à 1600, et ainsi de suite.

« Ce siècle avait deux ans... » disait le poète. Outre que le poète se trompait, car la première année de l'ère chrétienne ayant été l'an *un* et non l'an *zéro*, le XIX^e siècle né en 1801, n'était vieux que d'une année en 1802, — cette expression, le XIX^e siècle, « grand XIX^e siècle », pour les uns, « stupide XIX^e siècle » pour les autres, n'a positivement aucun sens. Mais la tyrannie des mots pèse sur nous. Et ne devrions-nous pas nous-même nous excuser d'avoir un jour risqué un petit livre intitulé *De la modernité du seizième siècle*, comme s'il avait existé un siècle seizième ou, comme disent nos voisins italiens, un *cinquecento*?

En réalité, il n'y a pas de seizième siècle. Ce que l'on peut distinguer — et encore dans la mesure où les faits historiques se laissent séparer de ce qui les précède et de ce qui les suit, — c'est une période qui commence à peu près avec la fin des guerres anglo-françaises et avec les grandes découvertes que nous appelons du XV^e siècle. Cette période se caractérise essentiellement par trois grands faits généraux : un fait d'ordre intellectuel, l'expansion du mouvement de la Renaissance ; un fait d'ordre moral et religieux, la Réforme ; un fait d'ordre économique, l'essor du crédit et la formation définitive du capitalisme moderne.

Cette période ne dure pas cent ans. Elle peut être considérée comme close aux environs de 1560. Sur le terrain politique et religieux, la paix de Cateau-Cambrésis et la mort de Henri II, qui sont de 1559, ouvrent une série de crises très graves : les guerres civiles de France, le commencement de la désagrégation de la monarchie espagnole par la révolte des Pays-Bas, la décomposition du Saint-Empire, et, par compensation, l'ascension dans le ciel européen de l'Angleterre et la naissance d'une nouvelle puissance, les Provinces-Unies. Mais cette crise n'a pas moins d'importance dans le domaine économique, et cela se conçoit d'autant mieux qu'elle fut, largement, économique dans ses causes.

En effet, les premiers temps de ce que nous sommes bien forcés d'appeler le xvi^e siècle avaient été les témoins d'un extraordinaire mouvement des capitaux, sans aucune commune mesure avec ce qui se passait aux âges antérieurs. Le subit élargissement de la Terre, c'est-à-dire du domaine géographique connu par les Européens, l'extension et l'accélération des relations commerciales entre les peuples, les besoins nouveaux de moyens monétaires et de crédit, parallèlement l'augmentation du stock métallique mis à la disposition des acheteurs et des vendeurs, le perfectionnement et l'amélioration des moyens de transfert, des instruments de paiement, la volatilisisation, j'oserais presque dire la spiritualisation de l'argent, l'habitude croissante d'ajouter aux ressources actuellement réalisables l'anticipation des richesses futures, par suite la spéculation, tout cela permet, sans exagération, de parler alors de révolution économique. C'est de cette révolution que Jean Calvin tirait la conclusion sociologique et morale lorsqu'il rappelait que le prêt à intérêt, interdit aux temps du *Deutéronome*, devait être permis aux commerçants de son époque parce que, disait-il, « notre conjonction n'a point de similitude ».

Trois places surtout concentrent et symbolisent ce commerce des valeurs mobilières qui, après n'avoir été que l'auxiliaire du commerce des marchandises, n'a pas tardé à s'en détacher pour vivre d'une vie indépendante : Anvers, où l'évolution de la foire vers la bourse aboutit à la création d'un vaste édifice ouvert, dit l'inscription qui le décore, « aux négociants de toute langue et de toute nation » ; Lyon, où les banquiers, italiens surtout, suisses et allemands, ont fait de la foire trimestrielle une véritable chambre de compensation des dettes et des créances, un *clearing house* européen ; Gênes, dont la position au centre des parties dispersées de l'Empire espagnol a fait comme le trésor central et régulateur de la monarchie de Charles-Quint et de Philippe II.

Tout cet édifice s'effondre vers 1557, par suite de la banque-

route à peu près simultanée des deux grands Etats qui avaient absorbé, pour leurs besoins de guerre et de diplomatie, la plus grosse masse de capitaux circulants. S'ils font la paix en 1559, c'est faute de trouver de l'argent pour continuer à faire la guerre. La paix du Cateau est, des deux côtés, une paix de banqueroute. Mais la paix n'arrête pas la banqueroute. Et comme tous les banquiers sont plus ou moins directement engagés dans les emprunts d'Etat, la double faillite des monarchies détermine une cascade de faillites à Anvers, à Lyon, à Gênes, sur les places espagnoles de Médina del Campo et Medina del Rio Seco et dans les grandes cités financières de l'Allemagne du Sud.

De cet ébranlement l'Europe fut longue à se remettre, d'autant plus que les circonstances politiques n'étaient pas favorables à la reprise des affaires. Lyon est, à plusieurs reprises, occupé et dévasté par les deux partis durant les guerres de religion. Anvers pillé par le duc d'Albe, victime de l'horrible sac de 1576, sera définitivement ruiné lorsque la constitution des Provinces-Unies aboutira à la fermeture de l'Escaut. Les guerres de France, la lutte gigantesque entre l'Espagne et l'Angleterre, la désolation de l'Allemagne pendant la guerre dite de Trente ans, les invasions subies par la France aboutissent à une énorme consommation de capitaux, à un arrêt du travail, à un universel chômage.

Il fallut longtemps pour opérer la restauration du crédit et triompher des haines populaires qui rendaient les manieurs d'argent, les banquiers, responsables des malheurs du monde. Déjà vers 1551 on les accusait d'être « maîtres de l'argent de tous pays ». On leur en voulait d'autant plus que la révolution économique se manifestait maintenant aux yeux de la façon la plus visible, et aussi la plus douloureuse, la hausse universelle des prix. Ce phénomène de la cherté, dont tout le monde s'aperçoit, parce que, dit un observateur du temps, « chacun le sent à sa bourse », nous aurons à voir comment il avait d'abord apparu en Espagne, comment il atteint son point culminant en France entre 1566 et 1577, comment il se répand en Angleterre et ailleurs. C'est le fait frappant de la fin du xvi^e siècle.

Il entraîne des conséquences sociales redoutables : un énorme déplacement des fortunes et, par suite, le déplacement des rapports entre les classes. La dépossession de la noblesse rurale, la paupérisation des classes ouvrières en sont, en tous pays, les conséquences les plus caractéristiques. Dans ce dernier ordre d'idées, c'est la rupture de l'ancien édifice industriel, la grève à l'état endémique, les compagnonnages ouvriers contre les confréries de maîtres.

Il fallut du temps pour reconstituer le crédit. Il fallut surtout,

qu'en Angleterre sous Elisabeth, en France sous Henri IV, des hommes eussent le sentiment que, pour restaurer le pays, il fallait y créer des industries, y perfectionner les techniques, y faciliter la reprise de l'expansion commerciale. La théorie que les économistes modernes appellent le mercantilisme, théorie dont une histoire un peu simplifiée fait à Colbert un titre d'honneur ou, à l'opposé, un titre de blâme, elle est née dès 1560 au sein de la bourgeoisie commerçante, elle a été appliquée en grand par le célèbre ministre de la reine d'Angleterre, le premier des Cecil, lord Borghley, elle a été préconisée en France, contre les entêtements de Sully, par un modeste serviteur de Henri IV, un des bons artisans de la reconstruction du royaume, Barthélémy de Laffémas, avant d'être magnifiquement pensée par le génial ministre à qui il ne manqua, pour opérer une réforme économique complète, que deux choses : le temps et l'argent, à savoir le cardinal de Richelieu.

Une part essentielle de cette politique, c'était l'expansion au dehors, et surtout l'expansion d'outre-mer. Dès avant l'avènement d'Elisabeth, l'Angleterre des Tudors avait commencé à prendre conscience de sa valeur de position sur les nouvelles routes de l'Océan et de la vocation maritime qui en était la conséquence. Dès 1553 ses marins, cherchant la route de l'Inde et du Catay par le Nord-Est après l'avoir cherchée vers le Nord-Ouest, s'arrêtaient à Arkhangel et, prenant la Moscovie en diagonale, pénétraient jusqu'en Perse. Puis ils engageaient la grande lutte pour briser le monopole hispano-portugais. Le voyage de Drake autour du monde, le premier après celui de Magellan, de 1577 à 1580, est l'acte de naissance d'une nouvelle puissance navale. Une autre naît aux bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin avec les Gueux de Mer qui vont mettre au pillage les richesses de l'Empire de Philippe II, devenu hispano-portugais. Ces pêcheurs, saleurs et fumeurs de harengs, vont entasser dans leurs maisons étroites, aux bords de leurs canaux embrumés, les splendides étoffes et les épices ; ils vont s'en aller jusqu'aux rivages hyperboréens du Spitzberg, chasser la baleine et en fondre la graisse pour en faire de l'huile. Ils vont ruiner, jusqu'au fond de la Baltique, la domination de la Hanse. C'est à eux surtout, et d'abord, que va profiter la chute d'Anvers. Amsterdam en héritera : elle deviendra très vite le grand centre des métaux précieux et, grâce à sa merveilleuse organisation du crédit, le centre universel des capitaux. Depuis la création de la Compagnie hollandaise des Indes orientales (1602) et de la Banque d'Amsterdam (1609), la vraie capitale économique du monde est le grand port de l'Ams-

tel. Encore bien avant dans le XVII^e siècle, au temps de la splendeur du Roi Soleil, il est des pays lointains où nul ne pourra négocier sans être porteur de traites ou, comme nous dirions aujourd'hui, de devises néerlandaises.

La France, avec Henri IV et Richelieu, la France de Champlain essaie de rivaliser avec les nouveaux maîtres de la mer. Elle aussi, comme l'Angleterre et les Provinces-Unies, elle veut avoir ses Compagnies de commerce et de colonisation. Ce dernier mot nous révèle qu'à la révolution géographique qui a fait passer le commandement des routes océaniques de Lisbonne et de Séville aux ports de l'Europe du Nord-Ouest, Londres et Bristol, Amsterdam et Dordrecht, Honfleur, Saint-Malo, la Rochelle, s'ajoute un changement dans les conceptions mêmes. On ne se contente plus d'aller chercher outre-mer des métaux précieux ou des épices vendues au poids de l'or. Si les Hollandais se réjouissent de résultats purement commerciaux, Anglais et Français veulent autre chose. Le fait est qu'ils sont entrés en lice pour le partage du monde à une époque où les terres à épices étaient déjà à peu près prises, et aussi les terres que l'on croyait alors les seules productrices d'or et d'argent. Il leur restait, en dehors des tropiques, des terres dont l'aspect, le climat, la végétation rappelaient les paysages auxquels les Européens du Nord-Ouest étaient habitués. Dans ces Normandies ou ces Saintonges d'outre-mer, dans ces Nouvelles Frances, ces Nouvelles York et ces nouvelles Anglesterres, un Européen du Nord-Ouest pouvait vivre, travailler, fonder un foyer. Ainsi naquit, d'abord dans l'esprit d'un conseiller d'Elisabeth, sir Humphrey Gilbert, cette idée qu'on pouvait remédier au chômage et au vagabondage en transportant au delà des mers les indésirables. Le nom que l'on donna officiellement à ces premières colonies anglaises de peuplement est très significatif : *plantations*, de cultures et aussi d'hommes. Ce furent aussi des plantations que notre Canada et notre Acadie. Ainsi commença, entre la fin du XVI^e siècle et le milieu du XVII^e siècle, ce fait énorme, le plus considérable de l'histoire moderne : l'euro-péanisation de la Terre.

En 1660, lorsque la paix des Pyrénées marque décidément la décadence de l'Espagne, lorsque la Baltique est affranchie des antiques navigations, lorsque l'héritage d'Elisabeth, maintenu et agrandi par Cromwell, passe aux mains des Stuarts, ou peut dire qu'une grande période de l'histoire économique est close. Les ruines accumulées cent ans plus tôt sont réparées, et c'est un monde nouveau que la France de Louis XIV va disputer à ses rivaux.

(A. suivre.)

Jean-Jacques Rousseau

par Anatole FEUGÈRE,

Professeur à l'Université de Toulouse.

I

Les années d'enfance et d'apprentissage à Genève (1712-1728).

Depuis plus de cent cinquante ans qu'il est mort, on n'est pas encore près de s'entendre sur la valeur morale de J.-J. Rousseau, sur le sens et la portée de son œuvre ; et c'est tout naturel. Cette œuvre est assez riche en effet pour que chacun y trouve de quoi l'interpréter à sa guise, et cette physionomie morale est assez complexe pour que chacun, en l'accommodant au gré de ses préventions hostiles ou favorables, puisse alléguer, à l'appui de sa thèse, une foule d'arguments péremptoirs.

— C'est un fou, prononcent les uns, fou très authentique au sens strict du terme. Si la folie caractérisée n'apparaît que dans son âge mûr, on discerne les symptômes de ce mal longtemps auparavant. A quoi bon dès lors chercher un sens raisonnable à ses écrits ? Prenons-les donc pour ce qu'ils sont : pour l'œuvre d'un fou, très intéressante aux yeux du psychiatre, d'une beauté d'expression admirable au point de vue littéraire, mais n'allons pas chercher dans l'œuvre d'un fou des règles de vie ou des maximes de sagesse politique.

— C'est un sage, répliquent d'autres juges. La preuve assurée de son parfait bon sens, c'est que lorsqu'il faut, pour leur bien, avertir les lecteurs de Rousseau, dénoncer ses sophismes, les mettre en garde contre les dangereuses chimères qui fourmillent dans les deux *Discours sur les Sciences et les arts* et sur l'*Origine de l'inégalité*, la *Lettre sur les spectacles*, la *Nouvelle Héloïse*, l'*Emile*, le *Contrat social*, nul ne s'est acquitté de cette tâche délicate avec plus de tact et d'éloquence persuasive que Jean-Jacques.

— Ne voyez-vous pas, observent les censeurs rigoureux, que cet homme, loin d'être un fou, mais plus éloigné encore d'être un sage, ne fut qu'un sophiste prestigieux, un charlatan de génie ? Il a su attraper le succès qu'il convoitait : admiré, adulé,

adoré de ses belles lectrices qui lui envoyaient, faute de mieux, des lettres toutes vibrantes d'enthousiasme délirant, il savoure en même temps le plaisir superbe de se voir détesté par ses rivaux envieux : Voltaire, Diderot, Grimm et tous ceux de la « faction holbachique ». Il a sur eux l'avantage d'être persécuté juste assez pour gagner l'auréole du martyr, en bravant, comme il convient, sans peur et sans péril, les foudres impuissants de tous ses ennemis déchaînés : catholiques, protestants, philosophes, coalisés contre ce nouveau Messie venu pour régénérer le monde corrompu. Qu'il se contente donc d'avoir bien joué jusqu'au bout son rôle grandiose d'Homme-Dieu sans usurper une gloire réservée aux vrais grands hommes, qui n'ont pas besoin, pour nous inspirer confiance, d'arborer comme lui des devises tapageuses et d'annoncer solennellement au monde que leur vie est dévouée au vrai : *Vilam impendere vero*.

Ni fou, ni sage, ni charlatan, Rousseau, disent les esprits doux et conciliants, Rousseau fut un homme au sens plein du mot, un homme à qui rien d'humain n'était étranger : misère, d'une part, excès passionnels, maladie, voire même folie ; grandeur d'autre part, bonté naturelle, inquiétude religieuse, aspiration au bien moral, sens de la justice sociale.

Il semble ici qu'une lueur de raison éclaire la dispute. Mais ce n'est qu'une lueur. Puisque le héros légendaire, le Fou, le Sage ou l'Imposteur est réduit aux humbles proportions de l'humanité, il est naturel que les hommes s'en emparent, que les divers partis se l'annexent et brandissent les uns contre les autres l'arme accablante de son autorité. On fabrique ainsi un Rousseau genevois, qui serait sans défauts s'il n'avait été gâté par la dépravation française ; un Rousseau français, qui a contracté à Genève ses mauvaises manières et ses fâcheux préjugés ; un Rousseau impie et voltairien ; un Rousseau calviniste ; un Rousseau, sinon catholique, du moins précurseur de la renaissance catholique et du *Génie du Christianisme* ; puis, sur le plan politique, on oppose le révolutionnaire terroriste et communiste à l'individualiste aristocrate et réactionnaire, pour les réconcilier dans une suprême synthèse par un prodige de souplesse dialectique. Pour étayer tant de qualifications si divergentes, les textes variés et décisifs ne manquent pas, dont s'escriment les commentateurs véhéments.

Or ces textes, si l'on tient à les bien entendre, il faut, non pas les extraire et les isoler pour les considérer sous l'aspect de l'universel, comme on le fait d'ordinaire mais les replacer à leur date, dans les circonstances particulières qui les ont fait naître. Rous-

seau en effet, malgré ses prétentions, est incapable de sortir de lui-même ; la plupart de ses maximes les plus générales recouvrent une allusion à des faits qui l'intéressent personnellement. Il faut avec lui savoir lire entre les lignes, découvrir sous le sens apparent, le sens réel, et saisir les retours qu'il fait sur lui-même, alors qu'il semble et croit n'exprimer qu'une opinion « objective » valable pour tous les temps et pour tous les pays. Lui-même nous livre plus d'une fois la clef qui nous permet de pénétrer sa pensée de derrière la tête. Les *Confessions* sont ainsi le meilleur commentaire de ses ouvrages. Il faut les contrôler toujours par sa correspondance dont nous connaissons bien maintenant une grande partie, grâce à l'excellente édition critique de M. P.-P. Plan, qui est en cours de publication. Cette correspondance confirme d'ordinaire les *Confessions*, et prouve que malgré l'in vraisemblance de certains récits, qu'on croirait inventés à plaisir, Rousseau n'a guère menti. L'erreur ou même le mensonge se glisse dans l'interprétation des faits, mais les faits eux-mêmes ne sont pas imaginaires, et si parfois on l'accuse de fausseté ou de légèreté, c'est pour n'avoir pas su lire entre les lignes. Il écrit par exemple, en ses *Confessions*, à propos de la *Lettre à d'Alembert* : « Sans m'en apercevoir, j'y décrisis ma situation actuelle, j'y peignis Grimm, M^{me} d'Épinay, M^{me} d'Houdetot, Saint-Lambert, moi-même ». Saint-Marc Girardin chausse alors ses lunettes, et s'étonne de n'apercevoir dans la *Lettre* aucun de ces personnages. On les y sent pourtant sans cesse, invisibles et présents. Rousseau est comme obsédé par leur image, quand il critique si âprement les préjugés de la morale mondaine préconisée par Molière dans le *Misanthrope*. Et s'il traite si durement le pauvre Philinte, s'il voit en lui un fourbe, égoïste et fat, au lieu de l'ami tout dévoué qui passe son temps à réparer les fautes d'Alceste, à atténuer les fâcheuses conséquences de sa brusquerie hautaine et de son mauvais caractère, si en revanche Alceste, avec ses défauts, malgré eux ou plutôt à cause d'eux, apparaît à Rousseau comme l'incarnation de la Vertu, on n'a pas de peine à en comprendre la raison quand on connaît les orages qui ont fait éclater la *Lettre à d'Alembert*, cette œuvre de rancune. C'est Grimm, sa « bête noire » qu'il ne peut s'empêcher de voir sous les traits de Philinte, et, de même, si l'Alceste de Molière, beaucoup plus tourmentant qu'il n'est tourmenté, devient à ses yeux la victime héroïque persécutée par de sombres conspirateurs jaloux de sa supériorité intellectuelle et de sa grandeur morale, c'est parce que Rousseau, brouillé avec M^{me} d'Épinay, avec Grimm et

Diderot, a trouvé bon de déclarer la guerre, comme le Misanthrope, à tout le genre humain. Il faut donc, pour comprendre l'œuvre de Rousseau, suivre très attentivement sa biographie, la prendre à ses débuts, chercher ce qu'il doit à son hérédité, ainsi qu'au milieu où il a passé ses premières années.

Né à Genève, le 28 juin 1712, il y est resté jusqu'à l'âge de dix ans, et après un séjour de deux ans, à Bossey, village voisin, il revient dans sa ville natale, pour y apprendre un métier. Mis en apprentissage chez le graveur Ducommun, et maltraité par ce rustre, il s'enfuit un beau jour pour courir l'aventure (14 mars 1728). Il avait alors près de seize ans. Cette première période, si importante à bien connaître puisque c'est alors que se forme le caractère, nous en avons, grâce aux *Confessions* contrôlées par divers témoignages, une image précise et vivante.

Le grand écrivain qui devait si bien illustrer notre langue était, comme beaucoup de Genevois, d'origine française. Il descendait de ces réfugiés qui durent abandonner la France au xvi^e siècle, durant les guerres de religion, pour pouvoir pratiquer librement le culte réformé. Le plus ancien de ses ancêtres qui nous soit connu est un Didier Rousseau, originaire de l'Île-de-France, qui fut reçu bourgeois de Genève en 1555. Sur trente-deux quartiers de son arbre généalogique, treize attestent une semblable origine : race française et classe bourgeoise. Ces nouveaux venus, ces « avenaires », comme on les appelait, arrivés de tous les coins de la France, émigrés par force, avaient quelque peine à s'acclimater et à se fondre dans la population autochtone. Ainsi, dit Eugène Ritter, biographe genevois de Rousseau, « l'auteur du *Contrat social* qui a dressé le plan d'une société sans racines, était l'arrière-petit-fils d'hommes déracinés ».

Au contact de cette population, au caractère froid et revêché, que le Français Calvin, la trouvant peu maniable, qualifie de « perverse et méchante », les proscrits de France, aigris déjà par le malheur, contractaient une humeur morose, qui finit par devenir le trait dominant du type genevois. En 1603, un demi-siècle après la mort de Calvin, la compagnie des pasteurs compare ce peuple à une « bête farouche et dangereuse », toujours prête à se cabrer sous le joug, joug à la vérité fort rude, puisque le gouvernement s'ingère dans la vie privée, traite de rebelles et met hors la loi ceux qui ne pratiquent pas le culte officiel ou n'observent pas l'austère morale de la religion calviniste. Même attitude rébarbative au xviii^e siècle. Voltaire trouve que Genève est une « ville triste où tout le monde est de mauvaise

humeur » (4 février 1766 à Moulto). Rousseau, qui a, dans son enfance, respiré la tristesse de sa ville natale, en gardera toujours une âcreté dont il sera fier, puisque c'est le trait saillant du caractère national ; en bon Genevois, il ne cherchera guère à dissiper ou à dissimuler cette méchante humeur ; il rabrouera volontiers tout son monde, voire même le monde entier ; il mettra de la coquetterie à le heurter, car le citoyen de Genève appartient à une race élue, prédestinée à morigéner l'univers, à rappeler les gentils égarés à la pratique de la vertu, à leur prôner le noble orgueil qu'éprouve l'homme libre qui se soumet volontairement aux injonctions de sa conscience autonome, infaillible et bonne.

Depuis Villon, le pauvre hère, ribaud de profession et voleur à l'occasion, Rousseau est le premier, parmi nos grands écrivains, qui soit du peuple et non de la noblesse, ou tout au moins de la haute bourgeoisie, de cette classe déjà bien posée, bien rentée, dont les membres sont assez riches pour prétendre au titre d' « honorable homme ». Les humbles origines de ce plébéien authentique expliqueraient donc ses allures de tribun tenant tête aux privilégiés de la naissance ou de la fortune et revendiquant les droits méconnus du pauvre peuple. — Rousseau assurément s'est plu à prendre cette attitude, le fait est vrai, mais c'est l'explication de ce fait qui ne l'est pas. Ce républicain a beau affecter le ton du plébéien, au fond c'est un bourgeois, fier d'appartenir à une classe sociale assez haut placée dans la hiérarchie, très fortement accusée à Genève au XVIII^e siècle (1), classe pleine du mépris envers la foule des prolétaires, simples habitants et natifs qui n'ont pas l'honneur insigne d'être « membres du souverain », c'est-à-dire qui n'ont aucune part directe ou indirecte au gouvernement de la cité.

Au moment où naquit Jean-Jacques, les Rousseau étaient horlogers de père en fils depuis trois générations. Son bisaïeul Jean, fils d'un tanneur, avait laissé en mourant 78.000 florins, ce qui était beaucoup mieux, nous dit-on sans préciser assez à mon gré, que le « bien fort médiocre » dont il est parlé dans les *Confessions*. Ce bien considérable fut, il est vrai, bien réduit, puisque dix enfants durent se le partager. Jean Rousseau en

(1) Au sommet de l'échelle régnait alors une élite formée par les 25 membres du petit Conseil, membres élus, il est vrai, mais élus régulièrement dans les mêmes familles, et constituant donc une véritable aristocratie. Ensuite vient la bourgeoisie subdivisée en 9 catégories : bourgeoisie : haute — riche — aisée — lettrée — bonne — moyenne — pauvre — petite — basse.

avait eu dix-neuf. Sa femme, Lydie Mussard, était apparentée à de bonnes familles. C'est l'époque la plus prospère dans l'histoire de la famille Rousseau. Ensuite la fortune commence à décliner.

David, grand-père de Jean-Jacques, mourut presque centenaire en 1738. Il paraît s'être peu intéressé à ses petits-enfants. Son fils Isaac tenait de lui le goût de la musique, qu'il transmitt à notre Jean-Jacques, ainsi que son humeur nomade, inquiète et versatile. Comme Jean-Jacques, Isaac Rousseau était prompt à se fâcher et à s'attendrir sans trop savoir pourquoi. Horloger, semble-t-il, par nécessité, il aurait sans doute préféré une profession moins sédentaire. Il fut quelque temps maître de danse. En 1704, il épouse Suzanne Bernard, qui lui donne un fils, François, l'année suivante. Bientôt après, il part seul pour Constantinople, où il passa cinq à six ans comme horloger du Sérail. Avait-il dû, comme bon nombre de ses compatriotes, s'expatrier pour gagner sa vie, ou cédait-il à ce goût de l'aventure que tenaient de lui ses deux fils, François, qui disparut un beau jour on ne sait où, et Jean-Jacques, que nous allons voir s'enfuir de Genève, à quinze ans, pour vagabonder à travers le monde, sans pouvoir jamais se fixer, s'enraciner nulle part ? Eugène Ritter a noté que M^{me} Bernard, sa belle-mère, étant morte en 1710, Isaac retourne dès l'année suivante auprès de sa femme, et cette coïncidence lui paraît un argument décisif en faveur du jeune père de famille coupable d'avoir déserté son foyer : s'il s'est tant hâté de l'abandonner, c'est, conjecture le savant critique, parce que la présence de sa belle-mère le lui rendait intenable ; ayant, comme on dit, la tête près du bonnet, et peut-être aussi la main leste, voulant donc éviter des scènes pénibles et qui auraient pu mal tourner, il s'est enfui soudain jusqu'à Constantinople, comme un brave homme dont la fuite fut généreuse et l'exil héroïque ! On voit jusqu'où la crainte d'offenser sa belle-mère peut mener un gendre vertueux ! — L'hypothèse est piquante, mais rien n'est moins prouvé. Alors à quoi bon noircir une fois de plus une mémoire de belle-mère, dont on ne sait d'ailleurs rien, sinon qu'elle meurt en 1710, et la rendre responsable du départ de son gendre, qui s'explique non moins bien par d'autres motifs très plausibles : gagner sa vie ou voir du pays ?

Donc Isaac Rousseau rentre au bercail en 1711, et, l'année suivante, naissait Jean-Jacques (28 juin 1712). Sa vie coûta le jour à sa mère. Elle mourut le 7 juillet 1712, âgée de trente-neuf ans. Est-ce plutôt d'elle ou de son grand-père maternel Jacques Bernard, que Jean-Jacques tenait sa complexion amou-

reuse ? On sait que Jacques Bernard fut cité à quatre reprises devant le Consistoire pour « paillardise ». Suzanne Bernard, avant son mariage, avait elle-même dû comparaître devant ce rogne aréopage, parce qu'on l'accusait de se laisser faire la cour par un certain veuf, Vincent Sarazin et parce qu'un jour, déguisée en paysanne, elle était allée voir je ne sais quelle représentation foraine. On sait d'autre part qu'elle aimait à lire des romans. Et voilà tout ce qu'on sait de la pauvre femme, qu'il est d'usage, sur d'aussi faibles indices, de blâmer ou de louer, sans plus de mesure que de raison.

Jean-Jacques naquit « infirme et malade », c'est lui qui l'assure dans ses *Confessions*. Or, en écrivant cet ouvrage, il a un parti pris de pessimisme romantique, qui doit nous mettre en défiance. On a souvent peine à concilier l'existence de certaines infirmités qu'il se complait à décrire, avec son appétit robuste de marcheur infatigable, son sommeil assez régulier, sa puissance extraordinaire de labeur intellectuel. La vraie maladie de Rousseau est plutôt dans son imagination fougueuse et déréglée. C'est chez lui le système nerveux qui, profondément altéré, exagère inconsciemment divers troubles organiques, réels sans doute, mais moins graves qu'il ne se les représente. Il est d'ailleurs fier de son mal et se considère avec satisfaction comme une victime d'élite, prédestinée au malheur : « Ma naissance, dit-il, fut le premier de mes malheurs », et en parlant de ses parents : « De tous les dons que le ciel leur avait départis, un cœur sensible est le seul qu'ils me laissèrent, mais il avait fait leur bonheur et fit tous les malheurs de ma vie. » Malgré sa frêle santé, il fut sauvé grâce au dévouement de sa tante Suzon ; malgré sa gratitude, il a peine à lui pardonner ce bienfait : « Chère tante, je vous pardonne de m'avoir fait vivre. » Nous saluons ici l'ancêtre des romantiques. De même Chateaubriand se plaindra de sa mère qui lui « infligea la vie », tandis que Lamennais s'écriera non sans un retour sur sa propre destinée : « Il y en a qui naissent avec une plaie au cœur. »

La pente à la mélancolie, ce goût excessif des larmes, qui sont comme un baume répandu sur l'amertume du chagrin âpre et révolté, Isaac s'y laissait aller sans scrupule devant son fils dont il fomentait imprudemment les penchants affectifs, qui risquent, si l'on ne réagit pas, de diluer bien vite toute l'énergie nécessaire pour soutenir l'épreuve accablante ou séduisante, que nous réservent tour à tour les tristesses et les joies de la vie. Ils s'entraînaient l'un l'autre à ces épanchements.

« Quand il me disait : Jean-Jacques, parlons de ta mère, je

lui disais : « Hé bien, mon père, nous allons donc pleurer, » et ce mot lui tirait déjà des larmes. « Ah ! disait-il en gémissant, rends-la-moi, console-moi d'elle, remplis le vide qu'elle a laissé dans mon âme. »

Nous sommes loin, ici, de l'idéal du xvii^e siècle, qui tend à refouler les larmes, dans une contenance ferme et virile, si belle quand on la sent acquise au prix d'un effort douloureux, si profondément humaine quand elle est l'œuvre de l'homme qui se maîtrise, mais si froidement inhumaine, quand on vient proposer en guise de consolation à ceux qui souffrent, de s'endurcir le cœur et de tout oublier, comme Malherbe se vantait d'avoir su le faire, lorsqu'il écrivait à Du Perrier, pleurant la mort de sa pauvre Rosette :

De moi déjà deux fois, d'une pareille foudre
 Je me suis vu perclus,
 Et deux fois ma raison m'a si bien fait résoudre
 Qu'il ne m'en souvient plus.

Certes, nous préférons l'attendrissement d'Isaac Rousseau, dont le chagrin est si naturel, à la morne insensibilité du consolateur guindé, gonflé de rhétorique stoïcienne, aride comme un théorème, solide et froide comme un caillou. Mais prenons-y garde, ces âmes sensibles et toutes débordantes de tendresse, qui vivent, comme dit Michelet, le mouchoir à la main, risquent de faire illusion et de donner le change, sinon sur la sincérité de leurs sentiments, du moins sur leur profondeur et leur fidélité. « On fait beaucoup de bruit et puis on se console », murmurait La Fontaine narquois, en songeant à ces veuves gémissantes, qui se disent inconsolables : « On le dit, mais il n'en est rien ». N'est-ce pas le cas de notre veuf ? Non, dit Jean-Jacques, il s'est remarié, mais il ne s'est pas consolé : « Quarante ans après l'avoir perdue, il est mort dans les bras d'une seconde femme, mais le nom de la première à la bouche et son image au fond du cœur. » Qu'Isaac se soit remarié, personne ne songe à lui en faire un crime, mais trouver là un prodige de constance, c'est une manière de voir qui n'appartient qu'à des yeux baignés de larmes au point d'en être aveuglés. Voilà ce qu'il faut signaler, car les larmes seront chez Rousseau le prisme magique, qui va déformer le réel au gré de sa fantaisie. Les pires actions, quand elles provoqueront des accès de larmes et les tendres effusions de son cœur navré, prendront à ses yeux une apparence de vertu purificatrice et de grâce sanctifiante. On péchera avec délices, pour savourer l'amertume des beaux repen-

tirs, attestant la bonté de ce cœur qui pleure. Tel est le danger moral de la sensiblerie. Nous tenons ici le sophisme de justification qui paralysera trop souvent la bonne volonté de Rousseau dans sa lente ascension vers le bien qu'il aime, mais auquel il croit, en sa naïveté, qu'il suffit de prétendre pour y atteindre en effet.

De même qu'il laissait aller sans la gouverner la sensibilité de l'enfant, Isaac favorisait trop son imagination romanesque. Pour l'exercer à la lecture il ne trouva rien de mieux que de lire avec lui des romans : « Ma mère avait laissé des romans ; nous nous mîmes à les lire après souper, mon père et moi. L'intérêt devint si vif que nous lisions tour à tour sans relâche et passions les nuits à cette occupation. Nous ne pouvions jamais quitter qu'à la fin du volume. Quelquefois mon père, entendant le matin les hirondelles, disait tout honteux : Allons nous coucher, je suis plus enfant que toi. »

« Dangereuse méthode », avoue Jean-Jacques. Les émotions produites par ces lectures, me donnèrent des notions bizarres et romanesques, dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guérir. » Il avait alors six ou sept ans. Quand la bibliothèque maternelle fut épuisée, ce fut le tour des auteurs sérieux, historiens et moralistes. Plutarque surtout l'enchantait. *Les vies des hommes illustres* lui inspirèrent le culte des cités antiques, dont il opposera la vertu républicaine à la folle corruption des états monarchiques, si éloignés de la nature primitive.

Dans la maison paternelle, il était choyé à l'envi par son père, sa tante Suzon, sa mie Jacqueline, « encore vivante, saine et robuste, dit-il au moment où il écrit ses *Confessions*. Les mains qui m'ouvrirent les yeux à ma naissance pourront me les fermer à ma mort. » Sa tante lui inspira la passion de la musique par les chansons qu'« elle chantait avec un filet de voix fort douce », d'un charme attendrissant. « Dirait-on que moi, vieux radoteur, je me surpris quelquefois à pleurer comme un enfant en marmottant ces petits airs d'une voix déjà cassée et tremblante ? » Ces lignes exquises n'ont-elles pas inspiré à Sully-Prudhomme un de ses purs chefs-d'œuvre : *l'Agonie* ?

Vous qui m'aidez dans mon agonie,
Ne me dites rien.
Pour allègement un peu d'harmonie
Me fera grand bien.

Vous irez chercher ma vieille nourrice
Qui mène un troupeau,
Et vous lui direz que c'est un caprice
Au bord du tombeau,

D'entendre chanter tout bas de sa bouche
 Un air d'autrefois,
 Simple et monotone, un doux air qui touche
 Avec peu de voix.

Vous la trouverez, les gens des chaumières
 Vivent très longtemps.
 Et je suis d'un monde où l'on ne vit guère
 Plusieurs fois vingt ans.

Vous nous laisserez tous les deux ensemble,
 Nos cœurs s'uniront.
 Elle chantera d'une voix qui tremble,
 Sa main sur mon front.

Lors elle sera peut-être la seule
 Qui m'aime toujours.
 Et je m'en irai dans son chant d'aïeule
 Vers mes premiers jours,

Pour ne pas sentir à ma dernière heure
 Que mon cœur se fend,
 Pour ne pas pleurer, pour que l'homme meure
 Comme est né l'enfant.

Comme, autour de lui, on faisait tout ce qu'il voulait, il ne voulait que du bien à son tendre entourage. Il se sentait heureux et bon, ayant au reste les défauts de son âge : « babillard, gourmand, quelquefois menteur », mais sans l'ombre d'un caprice : « Jamais on n'eut à réprimer en moi ni à satisfaire aucune de ces fantasques humeurs qu'on impute à la nature et qui naissent de la seule éducation. » Car c'est l'éducation, qui, en dénaturant l'enfant, le rend mauvais. On voit qu'un des principes directeurs de la pédagogie de l'*Emile*, s'explique, comme la plupart des idées de Rousseau, par son expérience personnelle.

Après avoir évoqué sa mie Jacqueline et sa tante Suzon, les deux bonnes vieilles qui prirent soin de son enfance, « Telles furent, dit-il, les premières affections de mon entrée à la vie ; ainsi commençait à se former ou à se montrer en moi ce cœur à la fois si fier et si tendre, ce caractère efféminé mais pourtant indomptable, qui, flottant toujours entre la faiblesse et le courage, entre la mollesse et la vertu, m'a, jusqu'au bout, mis en contradiction avec moi-même, et a fait que l'abstinence et la jouissance, le plaisir et la sagesse, m'ont également échappé. »

Cette existence était trop douce pour durer. Isaac Rousseau, s'étant pris de querelle avec un certain Gautier, crut devoir quitter Genève définitivement. Pourquoi n'emmena-t-il pas son fils ? On l'ignore. Jean-Jacques fut mis en pension à Bossey, près de Genève, avec son cousin Bernard, chez le pasteur Lam-

bercier, dont la sœur tenait le ménage. Là encore il fut très heureux : « J'étais doux, mon cousin l'était ; ceux qui nous gouvernaient l'étaient eux-mêmes... tout nourrissait dans mon cœur les penchants qu'il reçut de la nature. »

Quand les deux petits n'étaient pas sages, M^{me} Lambercier les grondait ou les fouettait. Jean-Jacques, au lieu de se révolter comme le fera Chateaubriand, qui se serait fait tuer plutôt que de subir un châtement si dégradant, y prit un plaisir trop vif, dont il garda longtemps le goût nostalgique. Ce fut pour lui la révélation de ce qu'il nomme lui-même « un labyrinthe obscur et fangeux », sur lequel il insiste sans ménagement. Une autre révélation ne l'a pas moins bouleversé : celle de l'injustice, quand il fut puni pour une faute qu'il n'avait pas commise ; on l'accusait d'aboier brisé le peigne de M^{lle} Lambercier et de nier ce forfait, alors que toutes les apparences étaient contre lui : « Là, dit-il, fut le terme de la sérénité de ma vie enfantine. » Dès lors le pasteur et sa sœur perdirent leur prestige et l'harmonie cessa de régner dans la maison. « La campagne même perdit à nos yeux cet attrait de douceur et de simplicité qui va au cœur ; elle nous semblait déserte et sombre ; elle s'était comme couverte d'un voile qui en cachait les beautés... Nous nous dégoûtâmes de cette vie, on se dégoûta de nous ; mon oncle nous retira. »

Jean-Jacques avait alors douze ans. Il avait passé deux ans à Bossey. Revenu à Genève il passa quelques mois et non deux ans, comme il le dit, chez son oncle Bernard. Comme c'était un « homme de plaisir » et que sa tante était « une dévote un peu piétiste qui aimait mieux chanter les psaumes que veiller à notre éducation », on laissait faire aux deux enfants ce qu'ils voulaient. Ils erraient donc dans les rues de Genève, l'un, le cousin, très grand, l'autre tout petit : « Cela faisait un couple assez plaisamment assorti. » Les gamins se moquaient d'eux, surtout du grand, s'il faut en croire les *Confessions* du petit, qui se battait comme un lion pour le venger. « Me voilà déjà, dit-il, redresseur des torts. Pour être un paladin dans les formes, il ne me manquait que d'avoir une dame, j'en eus deux. » M^{lle} de Vulson, jeune fille de vingt-deux ans, avait choisi par jeu, comme chevalier servant, ce bambin, qui prit la chose au sérieux, et ne cachait à personne son grand amour, tandis qu'il avait en secret avec une petite fille de son âge assez délurée, M^{lle} Goton, « des tête-à-tête assez courts, mais assez vifs, dans lesquels elle daignait faire la maîtresse d'école ».

On voit que Rousseau était déjà, en matière amoureuse, le « trinitaire » qu'il restera toujours : tantôt il nous apparaît entre

deux femmes qu'il aime d'un amour égal, mais différent : après M^{lle} Goton et M^{lle} de Vulson, ce sera M^{lle} de Graffenried et M^{lle} Galley, et dans la suite M^{me} de Warens et M^{me} de Larnage ; tantôt il aime une femme qu'aime également un autre homme, dont il devient le rival plus ou moins heureux, mais toujours cordial et fraternel ; c'est d'abord M^{me} de Warens et Claude Anet, c'est ensuite M^{me} d'Houdelot et Saint-Lambert. A la vérité, il y a parfois plus qu'un trio ; avec Thérèse Levasseur en effet, c'est bien un quatuor. A ce titre il faudrait même aller jusqu'à la quintette, pour être équitable envers le très authentique marquis d'Houdetot. Mais un mari officiel et une compagne comme Thérèse qui ne vaut guère mieux qu'une épouse légitime et quotidienne, ne comptent pas dans le roman romanesque vécu par Rousseau. Il n'y a donc en somme que des trios. Cependant, ces trios se détachent sur un fond de symphonie ardente où se perçoivent les voix de toutes les sirènes qui émurent Jean-Jacques et dont ce cœur fidèle évoque sans se lasser les troublantes images. Elles y sont bien toutes : les douces, les timides, les effrontées, les mystérieuses, frôlées au détour d'une rue, aperçues un beau jour dans l'onde transparente, entrevues sur le rebord de quelque fenêtre lointaine, — ou simplement rêvées derrière les sombres murailles d'un château solitaire.

Après avoir erré à sa guise sur le pavé de Genève, l'enfant fut placé « chez M. Masseron, greffier de la ville, pour apprendre... l'utile métier de grapignan (d'avoué) ». Il fut bientôt congédié à cause de son « ineptie ». Alors, on le mit en apprentissage chez le graveur Ducommun, « jeune homme rustre et violent », qui le maltraitait fort. Le contraste avec la vie douce qu'il avait menée jusqu'alors lui rendit d'autant plus rude cette nouvelle existence. Dès lors, dit-il, « je fus un enfant perdu ». Il se mit à fréquenter des polissons dont il contracta les mauvaises habitudes ; il s'amusait à « moissonner » des asperges, des pommes, ou même les outils de son maître, pour le plaisir de lui jouer de méchants tours et non par intérêt, car il ne fit jamais main basse sur des choses précieuses. Lassé bientôt de ses escapades, il reprit goût à la lecture. Il louait des livres à une marchande nommée la Tribu. C'étaient sans doute des romans, mais non pas des plus licencieux, car la manière même dont cette femme lui offrait les livres de ce genre lui en inspirait un dégoût qui fait honneur à sa délicatesse morale. Mais peut-on parler de délicatesse chez le « vaurien » qu'il assure être alors devenu ? Il ne fut peut-être pas aussi réservé qu'il se plaît à le dire sur le

choix de ses lectures. Pourtant, il avoue dans ses *Confessions* tant de choses humiliantes que s'il s'était livré aux mauvaises lectures, il nous l'aurait carrément révélé. Ces lectures du moins eurent un heureux résultat : depuis qu'il passait son temps à lire, il ne songeait plus à voler. Si Voltaire avait connu ce détail, il n'aurait pas manqué de l'utiliser dans la jolie lettre, où remerciant Rousseau de l'envoi de son *Discours sur l'origine de l'Inégalité*, il réfute si finement le brillant paradoxe.

Après avoir épuisé la « mince boutique » de la Tribu, Jean-Jacques donnait libre cours à son imagination. Il revivait en songe les romans qu'il venait de lire. Absorbé dans son rêve intérieur, il s'isolait toujours davantage, il prenait en grippe la réalité. Cette horreur du réel le rendit, comme il dit très bien, « paresseux à faire par trop d'ardeur à désirer ». Gauche par timidité, sentimental, sensuel et rêveur, le pauvre apprenti fait piètre figure dans ses habits râpés ; il a l'air penaud et sournois d'un chien battu, il est morne et taciturne comme une porte de prison, mécontent des autres et de lui-même, « pleurant sans sujet de larmes, soupirant sans savoir de quoi ». Mais quand il se réveille et s'anime, ses yeux brillent soudain, sa langue se délie, il parle avec feu, il dit des choses intéressantes en elles-mêmes ou qui le deviennent grâce à l'intérêt passionné qu'il prend à les exprimer. Par malheur, ces qualités naturelles, qui avaient frappé son père, ses tantes, et les Lambercier, parce que dans cette affectueuse ambiance elles s'épanouissaient spontanément, elles s'étaient comme étiolées sous la fêrule du vulgaire Ducommun, incapable de les goûter.

Enfermé dans cette maison hostile, on comprend l'impatience avec laquelle l'enfant attendait la sortie du dimanche. Il avait hâte de quitter ces lieux moroses pour parcourir librement la campagne riante et magnifique, qui environne l'austère cité. Il s'en donnait à cœur joie, oubliant l'heure ; et, quand, le soir venu, il fallait rentrer, les portes de la ville étaient déjà fermées. Deux fois il fut obligé de coucher ainsi à la belle étoile. Et cela n'aurait pas manqué de charme sans la perspective de la raclée qui l'attendait le lendemain matin chez le vigoureux Ducommun. La troisième fois, il ne peut supporter l'idée de ce supplice et jura que jamais plus on ne l'y reprendrait.

Voilà comment, sous la poussée des circonstances, par la force des choses qui l'entraînent, le petit Genevois fuit Genève, comme avait fait son père, sans esprit de retour. Il s'en allait n'emportant que les menus présents offerts par son cousin Ber-

nard, qu'il avait trouvé le moyen de revoir une dernière fois. Entre autres présents, il reçut de lui une petite épée qui le charmait et le flattait comme une marque de noblesse. Il s'en allait, la bourse vide, mais riche de ressources plus précieuses que l'argent : sa jeunesse, sa tournure agréable, sa physionomie intéressante, — et son génie, qui lui avait fait la grâce, en s'incarnant dans sa gentille personne, de n'en pas bouleverser les proportions normales et la naturelle symétrie. Faveur insigne, accordée aux grands écrivains moins rarement qu'on aime à le dire, moins constamment aussi qu'on aimerait à le voir, quand on considère les portraits trop ressemblants de quelques-uns des plus illustres : silhouette tortueuse, masque simiesque d'un Voltaire, taille courtaude, traits mal dégrossis d'un Balzac, ventres imposants, mentons étagés d'un Renan ou d'un Sainte-Beuve !

« Sans être, dit-il avec satisfaction, sans être ce qu'on appelle un beau garçon, j'étais bien pris dans ma petite taille ; j'avais un joli pied, la jambe fine, l'air dégagé, la physionomie animée, la bouche mignonne avec de vilaines dents, les sourcils et les cheveux noirs, les yeux petits et même enfoncés, mais qui lançaient avec force le feu dont mon sang était embrasé. »

Jean-Jacques, en s'en allant, n'avait pas l'ambition lucide et froide d'un Julien Sorel ou d'un Rastignac, décidés à conquérir, coûte que coûte, la fortune et le pouvoir. Il s'en va, lui, en chantant, le cœur léger, à la rencontre de la belle aventure qui ne peut manquer de l'attendre, d'abord à Conflignon, à la table hospitalière d'un curé de campagne, qu'il connaît peut-être déjà, M. de Pontverre, grand convertisseur d'hérétiques, ensuite à Annecy, où lui est réservé l'accueil maternel de M^{me} de Warens, si doux au cœur du pauvre orphelin. Elle n'aura qu'à paraître, la jolie dévote, et sa grâce, plus efficace que les sermons et la bonne table de M. de Pontverre, aura bientôt mis à néant les derniers scrupules du petit calviniste aux abois.

(A suivre.)

La légende de la " Morte vivante "

ÉTUDE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

par Henri HAUVETTE,

Professeur à l'Université de Paris.

V

La poésie d'origine bretonne en France. Le « lai d'Eliduc », sa parenté avec le thème de la morte vivante. — Un roman anglo-normand : « Amadas et Idoine » ; apparition d'un sortilège dans le phénomène de la mort apparente.

Ce qu'était, dans sa forme originale, cette poésie celtique, avant que d'importants fragments en soient passés dans notre langue, nous l'ignorons absolument. Nous distinguons mal ce qui devait en constituer l'intérêt national et mythologique, parce que ce qui en a survécu a été mal compris et déformé par une longue série d'intermédiaires : c'est là que nous entendons parler du fameux roi Arthur de Bretagne et de ses chevaliers invincibles, qu'il réunissait autour d'une célèbre Table Ronde.

Mais ce qui a le plus séduit les poètes français et leurs lecteurs, dans cette « matière de Bretagne », ce sont des histoires d'amour, où la passion se déploie avec une extraordinaire violence, où toutes les règles de la morale sont foulées aux pieds, où ceux qui sont possédés de cet amour ne veulent connaître aucun frein. C'est de là que nous est venu le célèbre roman de Tristan de Léonois et d'Iseut la Blonde, épouse du roi Mark, sans oublier Lancelot et la reine Guenièvre, propre femme du roi Arthur, dont les aventures charmaient Françoise de Rimini, et la firent succomber à une passion plus forte que sa volonté.

A partir du XI^e siècle, des chanteurs bretons, venus des pays de Galles et de Cornouailles, se répandirent en Angleterre et en France, y colportant des chants qu'ils accompagnaient d'un sorte de harpe — la rote — et qui obtinrent grand succès sous le nom de « lais ». Composés d'abord en langue celtique, ils furent néces-

sairement adaptés en langue anglo-saxonne et en français, pour conquérir un public plus vaste. Le fait est que maints poètes français, dont le plus grand est Chrétien de Troyes, assurèrent une fortune durable à certaines légendes bretonnes. Nous devons en particulier une série de douze lais bretons à une femme, qui écrivait dans la seconde moitié du XII^e siècle, et dont la personnalité est enveloppée d'un profond mystère. Tout ce que nous savons d'elle est contenu dans un de ses vers :

Ai nom Marie, si suis de France

Cette fille de l'Ile-de-France (tel est le sens du mot à cette époque) habitait d'ailleurs probablement en Angleterre, où elle devait avoir acquis une assez grande familiarité avec la littérature de ce pays. Or l'un des plus beaux lais de Marie de France, son chef-d'œuvre peut-être, le « Lai d'Eliduc », renferme, au milieu d'aventures fort compliquées, un épisode où nous voyons une morte qui ressuscite. Mais les circonstances dans lesquelles a lieu cette résurrection, nous transportent dans une atmosphère morale, si l'on peut ainsi parler, toute différente de celle que présentent les légendes continentales — et surtout les fables orientales déjà passées en revue. Et là précisément est tout l'intérêt d'un rapprochement qui s'impose à l'esprit : l'aventure d'Eliduc nous transporte dans un monde qui est positivement aux antipodes de l'Inde ou de la Perse.

*
* *

Eliduc est un chevalier breton, au service d'un roi de « Bretagne la Mineure », c'est-à-dire sur le continent, en Armorique. Type parfait de vaillance et de loyauté, il a triomphé de tous les ennemis de son souverain ; aussi jouit-il à la cour de celui-ci d'une faveur illimitée. Mais des courtisans jaloux travaillent à sa disgrâce et parviennent à surprendre la bonne foi du prince, qui un beau jour le chasse, sans vouloir même entendre ses justifications. Obligé de quitter la Bretagne, Eliduc est profondément affligé, non seulement d'avoir perdu la confiance de son roi, mais surtout de devoir s'éloigner de sa femme qu'il confie à la garde de ses amis et de ses vassaux, et avec laquelle il échange les serments de fidélité les plus solennels.

Puis il passe la mer, c'est-à-dire la Manche : il aborde au petit port de Totenois (aujourd'hui Totnes), au fond d'un estuaire profond et étroit, assez exactement au nord de Tréguier. Là, il trouve le pays de Cornouailles ravagé par les rivalités de nombreux seigneurs qui s'en partagent le gouvernement. Il entre au service du vieux roi d'Exestre (Exeter), que ses ennemis serrent de près dans sa capitale. Par sa tactique, et par sa vaillance irrésistible, Eliduc les met en déroute et libère son nouveau maître de toute menace, si bien que le vieux roi ne jure plus que par son sauveur.

Or ce roi possède une fille, qui répond au nom, peu harmonieux pour nos oreilles, de Guilladon : au fond de ses appartements, celle-ci tombe éperdument amoureuse du chevalier triomphant, sans l'avoir encore aperçu. De même Eliduc ne la connaît pas ; mais il ne se soucie aucunement de la connaître, car son cœur n'est pas plus libre que sa main. Lorsque Guilladon le fait prier de venir la voir, Eliduc ne répond même pas. A force d'insistance, elle obtient pourtant qu'il lui rende visite, et son amour instantanément se transforme en une passion dévorante : elle se dit qu'elle doit être à cet homme, ou bien qu'elle mourra. De son côté le chevalier breton est charmé, troublé même, par la grande beauté de la jeune princesse, et par la flamme qui brûle dans son regard ; mais il pense à sa femme, à son serment, et il se retire après avoir échangé des propos peu compromettants.

Alors Guilladon perd toute mesure : elle envoie à Eliduc messages sur messages, cadeaux, déclarations brûlantes. Le tort d'Eliduc est de ne pas couper court à cette aventure en déclarant tout net qu'il est marié. En réalité, s'il ne le fait pas c'est qu'il s'est épris de Guilladon, sans bien s'en être aperçu d'abord, sans oser se l'avouer ensuite ; mais il persiste à se tenir sur une réserve sévère, et ne prend aucun engagement. Guilladon attend avec anxiété qu'il se prononce, qu'il demande sa main, qu'il l'enlève... Il ne bouge pas !

Cependant un messenger arrive de Bretagne, informant Eliduc que son roi, repentant de la disgrâce injuste qu'il lui a naguère infligée, le rappelle auprès de lui. La vérité est que ce piteux monarque a besoin de bras de son fidèle chevalier, pour repousser des ennemis devenus menaçants, en l'absence du champion qu'ils redoutent plus que tout autre. Eliduc obtient assez aisément du roi d'Exestre la permission de se rendre à l'appel de son suzerain, mais il lui est beaucoup plus difficile de se séparer de Guilladon, car il a fini par s'attacher à elle aussi fortement qu'elle à lui : il a eu beau jusqu'à ce moment ne manquer en rien, à stricte-

ment parler, aux serments qu'il a faits à sa femme, son cœur est pris ; et pour que Guilladon le laisse partir, il lui promet de revenir la chercher dans un délai qu'ils fixent d'un commun accord, et il part. Ainsi Eliduc a pris un engagement formel, et il le tiendra.

Rentré en Bretagne, le chevalier y retrouve sa femme, au nom plus bizarre encore : Guildeluec ; elle témoigne une grande joie de le revoir, tandis qu'il reste mélancolique, obstinément fermé : la soupçonnerait-il d'infidélité ? Elle veut écarter de lui ce soupçon ; mais il la rassure et ne songe qu'à délivrer au plus vite son roi de la menace que ses ennemis font peser sur lui. Aussitôt que ce but est atteint, il repart, accompagné d'un petit nombre de compagnons absolument sûrs, qu'il met au courant de sa passion, et qui lui jurent le secret. L'un de ceux-ci, sous un déguisement, réussit à pénétrer jusqu'à Guilladon, l'avertit qu'Eliduc est de retour et que, à la nuit, il l'attendra à la lisière de la forêt la plus proche et l'emmènera aussitôt. Guilladon le rejoint en effet, et gagne avec lui le port de Totenois où un navire les attend. Mais leur traversée est difficile : déjà en vue de la côte bretonne, ils sont surpris par une violente tempête : perdant sa direction le bateau est entraîné loin du rivage. Dans un moment d'effolement, un des compagnons d'Eliduc s'écrie : « Si nous mourons, ce sera la faute de cette femme que tu as enlevée contre les lois divines et humaines, alors que tu es marié ! »

C'est ainsi que Guilladon a la révélation brutale du secret qu'Eliduc lui avait toujours caché ; elle en éprouve un tel saisissement qu'elle s'évanouit : on s'empresse auprès d'elle, et tous jugent qu'elle est morte. Dans sa douleur, Eliduc saisit une rame et d'un seul coup assomme l'imprudent qui a causé la mort de Guilladon ; après avoir jeté son corps à la mer il prend lui-même le gouvernail en main et réussit à conduire le bateau jusqu'à la côte.

Que faire de la jeune fille inanimée ? Le projet d'Eliduc est de la porter jusqu'à un ermitage situé dans la forêt, non loin du lieu où il habite lui-même ; là vivait un vieil ermite qu'il avait rencontré souvent, et qui consentirait sûrement à donner à Guilladon une sépulture dans ce sanctuaire. Mais arrivé à l'ermitage, Eliduc le trouve désert : la cellule est fermée ; l'ermite est mort depuis peu de jours. Alors Eliduc dépose dans la petite chapelle, devant l'autel, le corps de Guilladon enveloppé de ses voiles ; puis il rentre chez lui, plus sombre, plus impénétrable que jamais. Chaque matin, il va prier et pleurer près du corps de Guilladon qui, par un prodige, conserve intactes sa fraîcheur et sa beauté.

Très intriguée par l'humeur sombre d'Eliduc et par ses absences matinales, sa femme le fait suivre et épier par un de ses pages. Celui-ci a dû rester à une certaine distance pour n'être pas vu, et il ne peut dire qu'une chose, c'est qu'Eliduc va pleurer sur une tombe dans la chapelle de l'ermitage. Guildeluec a peine à croire que cette grande douleur soit causée simplement par la mort du vieil ermite, et elle décide d'aller elle-même éclaircir ce mystère ; profitant d'une absence de son mari, et accompagnée du page, elle se rend donc dans la chapelle objet de ce pèlerinage quotidien ; et là, au pied de l'autel, elle trouve le corps inanimé de Guilladon, toujours aussi fraîche et aussi belle. Alors, dans un magnifique élan de pitié, elle comprend tout : devant cette belle princesse, elle n'éprouve qu'admiration, et elle pleure à son tour.

Sur ces entrefaites, une belette, débouchant d'un trou, passe sur le corps de Guilladon et traverse la chapelle ; d'un coup de son gourdin, le page l'assomme aussitôt. Puis, un instant après, survient une seconde belette — apparemment la femelle de l'animal tué par le page : elle tourne autour du petit cadavre en poussant des cris aigus, essaie vainement de le relever, et n'y réussissant pas, s'élanche brusquement dans la forêt, comme poussée par une idée subite ; elle revient bientôt portant dans sa bouche une belle fleur écarlate, qu'elle approche des naseaux de son compagnon pour qu'il la respire ; voici que le mort se relève et les deux belettes s'éloignent tranquillement.

Guildeluec qui a suivi toute cette scène avec une extrême attention, ordonne aussitôt au page de poursuivre le couple qui s'éloigne et de lui arracher à tout prix la fleur merveilleuse. La poursuite ne dure par longtemps : effrayées les belettes fuient et laissent tomber la fleur, que le page s'empresse de ramasser et de remettre à sa maîtresse. Celle-ci aussitôt fait respirer la fleur à la belle princesse, qui reprend immédiatement ses sens.

Le premier soin de Guildeluec est d'annoncer cette heureuse nouvelle à Eliduc, auquel elle demande la permission de se retirer dans un monastère, afin de le laisser entièrement libre d'épouser la belle Guilladon ; elle le prie seulement de lui abandonner un terrain pour y édifier un couvent. Eliduc s'empresse d'accorder le terrain demandé, et fait construire le couvent, après quoi il savoure auprès de Guilladon le bonheur le plus parfait. Puis l'âge vient, et ils pensent à leur salut. Alors Eliduc fait édifier auprès du couvent des femmes une belle église, dont le service est assuré par des religieux ; lui-même revêt parmi eux l'habit de moine, tandis que Guilladon, prenant le voile à son tour, va rejoindre Guildeluec parmi les nonnes. Tous trois se préparent

ainsi à comparaître devant le souverain Juge, s'assurant par des messages fréquents qu'ils attendent la mort avec confiance et sérénité.

*
* *

Le charme de ce lai d'Eliduc réside moins dans les incidents qui y sont contés — encore qu'il y en ait de fort attachants — que dans l'accent de passion uni à une note de douceur et de pitié, qui caractérise l'atmosphère exceptionnellement poétique où se déroule cette histoire d'amour irrésistible et de sacrifice sur-humain. Comme on se sent loin, ici, des froides discussions juridiques chères aux raisonneurs orientaux ! Le roman d'Eliduc nous met en présence des réalités à la fois brutales et enivrantes de la vie : cette passion, qui détruit le mariage, intéresse seule le poète ; et il en tire les conséquences qu'il juge les plus naturelles, sans la moindre préoccupation morale : aucun conflit n'apparaît dans l'âme d'Eliduc, aucun dans le cœur de Guildeluec, qui, d'emblée, est vaincue par la beauté souveraine de sa rivale !

Au reste, il n'est plus question ici d'une femme entre deux hommes, mais bien d'un homme entre deux femmes ; et par là le lai de Marie de France se rattache à un autre thème souvent traité aussi. En dépit de cette différence, et de quelques autres, il est intéressant de constater que, dans des atmosphères aussi disparates, qui excluent tout soupçon d'imitation, se retrouve, comme chez Boccace et chez Bandello, l'épisode d'une mort — apparente ou réelle — suivie d'un retour à la vie. Une seule conclusion est possible, c'est que cet épisode appartient aux préoccupations fondamentales, aux croyances spontanées, aux traditions les plus répandues de l'imagination populaire, chez les peuples les plus divers.

On peut remarquer d'ailleurs qu'il y a dans le lai d'Eliduc un point mal défini, où il est permis de soupçonner un élément d'ordre surnaturel, encore qu'il ne soit pas positivement formulé. Comment, après des jours et des jours qu'on la croit morte, Guilladon conserve-t-elle toute la fraîcheur de son teint et la plénitude de sa beauté ? De deux choses l'une : ou bien elle est réellement morte, et alors son retour à la vie est un miracle, comme dans les « romances » espagnoles d'Angela ; ou bien elle est simplement tombée en léthargie, mais alors on s'apercevrait bien qu'elle vit, comme dans les contes italiens. Cette dernière hypothèse a l'avantage d'être plus naturelle ; mais à la vérité, le texte de

Marie de France parle toujours de la jeune fille comme réellement morte.

Au même point de vue, il y a lieu d'insister sur un autre détail du récit, détail inattendu, plein de charme et de poésie ; c'est l'intervention des belettes. La première semble bien avoir été tuée ; mais la seconde connaît une fleur qui a la vertu de rappeler sa compagne à la vie ; et instruite par cet exemple, Guildeluec se sert de la même fleur pour ranimer Guilladon. Ceci n'est certes pas un miracle ; mais c'est quelque chose qui ressemble fort à la magie, à ces philtres dont la poésie d'origine celtique faisait un si grand usage et qui étaient fabriqués à l'aide de simples, dont les initiés seuls connaissaient les vertus. Ici ce sont des animaux, plus étroitement mêlés à la vie de la forêt, qui trouvent à point nommé la belle fleur dont ils ont besoin et qui la procurent à l'homme. Sur tout cela plane un certain mystère, qui n'est pas sans ajouter quelque attrait à toute cette histoire.

Mais l'élément le plus merveilleux du poème réside sans aucun doute dans les conditions psychologiques qui accompagnent et provoquent le réveil de Guilladon, c'est-à-dire dans le désintéressement surhumain de la femme délaissée, dans l'empressement qu'elle met à ranimer sa belle rivale, dans le sacrifice par lequel, spontanément, sans hésitation, elle s'immole, fascinée, semble-t-il, par l'irrésistible amour qui unit Eliduc à Guilladon. Nous sommes un peu moins touchés par la décision que prennent sur le tard les deux amoureux, lorsqu'ils entrent à leur tour en religion, pour assurer le salut de leur âme — moins touchés, parce qu'ils ont pris tout le temps de savourer leur amour. On pense involontairement au dicton du diable qui se fait ermite, lorsqu'il sent venir la vieillesse.

Cependant il y a quelque chose d'émouvant encore dans le retour de la femme aimée auprès de l'épouse sacrifiée, compagnes désormais inséparables dans la paix du cloître — et aussi dans le commerce spirituel qui s'établit entre elles et cet autre pénitent qui, non loin de là, sous le froc du moine, se prépare à comparaître devant le Juge suprême, sûrs tous les trois de se rejoindre dans un monde meilleur.

Mais comment ne pas soupçonner que cette conclusion, tout empreinte de résignation chrétienne, est pour une large part l'œuvre personnelle de la charmante et pieuse poétesse qui s'appelait Marie de France ? La légende d'Eliduc qu'elle nous a si gracieusement contée n'a, dans son fond primitif, rien de chrétien. Le dénouement, dans sa sérénité recueillie, s'applique-t-il bien au rôle et au caractère des deux protagonistes ?

*
* *

Du lai breton d'Eliduc au roman d'*Amadas et Idoine* la transition est aisée ; car il s'agit d'une œuvre anglo-normande, comme l'a montré Gaston Paris (1), et dont la rédaction remonte au XII^e siècle. En outre, l'épisode d'une vivante ensevelie, qui y occupe une place importante, comporte une intervention magique, bien caractérisée cette fois. C'est un élément qui manquait aux récits occidentaux étudiés précédemment, et qu'on commence à peine à distinguer dans le réveil de Guilladon. Il constitue une sorte d'acheminement vers une autre forme de la légende, où la mort apparente est volontairement provoquée, et où le réveil est escompté d'avance.

Fille d'un duc de Bourgogne, la belle Idoine est aimée par un chevalier parfait, mais d'extraction moins noble, Amadas ; désespéré par la disproportion de leurs naissances, Amadas languit et se meurt d'amour. D'abord indifférente, Idoine finit pourtant par le prendre en pitié, et lui promet solennellement d'être sa « dame ». Elle lui tient si bien parole que le jour où elle est obligée d'accepter un mari de la main de son père, elle réussit à se soustraire à ce mari sous divers prétextes : elle se réserve pour le jour où elle espère bien pouvoir s'unir à Amadas, son unique seigneur. Tel est le sujet du roman, qui comporte des aventures fort extravagantes.

Le subterfuge auquel Idoine recourt d'abord est de se feindre malade, et la maladie devient réelle à mesure qu'elle reste sans nouvelles d'Amadas qui a disparu ; dévorée d'inquiétude, elle envoie un de ses serviteurs à la recherche de son « Seigneur », et le serviteur finit par découvrir Amadas, qui est devenu fou, et qui sert d'amusement aux badauds de Lucques. Alors Idoine prétexte un pèlerinage à Rome et part pour l'Italie ; elle y retrouve Amadas, qui tout heureux l'accompagne fidèlement à Rome. Mais en route, elle est enlevée par un chevalier félon, qui cependant, vigoureusement poursuivi par le loyal chevalier de la belle, est obligé de lâcher sa proie. Arrivée à Rome, voici qu'Idoine tombe à nouveau subitement malade ; convaincue qu'elle va mourir, et décidée à empêcher Amadas de se donner

(1) G. Paris, *Amadas et Idoine*, dans ses *Mélanges de littérature française du Moyen Âge* (1912), p. 328-336. Sur le contenu du roman, voir l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII (1852), p. 758 et suiv.

la mort, elle invente une histoire effroyable, destinée à la faire haïr de son adorateur : créature déshonorée, indigne de lui, elle a eu plusieurs enfants, qu'elle a fait périr ! Mais elle adjure son chevalier de faire dire des messes pour le repos de son âme. Résolu à s'acquitter de ce pieux devoir, Amadas vivra. Elle meurt, on l'ensevelit, et Amadas veille sur sa tombe.

Mais voici le chevalier félon qui reparait dans l'intention d'ouvrir le sépulcre ; pour y réussir il lui faut d'abord se débarrasser de ce veilleur importun ; il l'insulte, il raille cet amoureux qui se pâme d'amour sur la tombe d'une femme qui lui fut infidèle — et il lui présente une bague qu'il dit avoir reçue de la belle ; or, cette bague était un cadeau d'Amadas à Idoine ! Alors un duel terrible s'engage entre eux. Après avoir failli un instant succomber, Amadas reprend l'avantage et abat son adversaire. Vaincu, celui-ci avoue alors qu'il a menti. Cette bague il l'a dérobée à Idoine, et il révèle qu'Idoine n'est pas morte : elle est seulement endormie ; c'est lui qui, le jour précédent, lui avait passé au doigt un anneau magique — un « anel faé », dit le vieux texte français, si proche de l'italien : *un anello fatale*. Pour la réveiller, il suffit de le lui retirer, ce qu'Amadas fait sans retard, et Idoine est rendue à la vie.

Rentrée en Bourgogne, la jeune fille signifie à son fiancé, le comte de Nevers, que si le mariage s'accomplit, elle en mourra. Découragé sans doute par les médiocres débuts de cette union, le comte n'insiste pas : les promesses échangées sont rompues, et Idoine épouse Amadas.

Cette intervention d'un anneau magique est tout à fait exceptionnelle dans les rédactions des légendes qui mettent en scène une vivante tirée du tombeau. On en trouvera un écho, beaucoup plus tard, dans un épisode fameux du roman d'Honoré d'Urfé, l'*Astrée*, où l'aventure de Sylvanire repose sur l'emploi d'un miroir magique.

(A suivre.)

L'Église et la Révolution française

par Albert MATHIEZ,
Professeur à la Sorbonne.

XI

Le développement de la religion révolutionnaire jusqu'au 10 août 1792.

Pendant la période qui va nous occuper, nous verrons la propagande révolutionnaire, d'organisation privée qu'elle était, devenir de plus en plus une organisation officielle et presque gouvernementale.

La première fête civique où les autorités aient été représentées officiellement a été la fête de l'officier Des Isles, mort victime de son dévouement patriotique, au cours de la malheureuse affaire de Nancy, au mois d'août 1790. Cette fête inaugure le culte des saints nouveaux, des martyrs du patriotisme.

La garnison de Nancy, formée de régiments suisses, s'était mutinée, parce qu'on refusait de lui faire le décompte de ses *masses*. (Les masses étaient une somme qui était à la disposition des soldats et elle était formée par la retenue sur la solde.) Les Suisses réclamaient les décomptes, les officiers les refusaient. Ils se mutinèrent. Et alors le marquis de Bouillé qui commandait à Metz marcha sur Nancy avec 4 régiments et la Garde nationale. Au moment où les troupes de Bouillé arrivaient à la porte de Nancy et où les premiers coups de feu éclataient, le jeune Des Isles se porta entre les deux armées pour essayer d'arrêter le combat et il fut tué à la bouche d'un canon. On considéra qu'il était martyr de la loi, une victime du patriotisme, et on organisa en son honneur des fêtes funèbres dans toute la France.

La première et la plus belle fut célébrée à Paris au Champ de la Fédération, le 20 septembre 1790, en grand appareil. L'Assemblée s'y fit représenter officiellement. C'est à cette occasion que Gossec a composé sa principale Marche funèbre restée célèbre.

Quelque temps après, le 29 janvier 1791, l'Assemblée reçut solennellement le buste et le tableau qui représentait le martyr de Des Isles et, à cette occasion, le marquis de Gouy d'Arisy, député de Saint-Domingue, exprima pour la première fois, du haut de la tribune, l'idée qu'il fallait organiser par un décret le culte des héros de la Liberté. « Jusqu'ici, disait-il, cette espèce de culte, cette apothéose déferée par la reconnaissance et l'admiration avait été réservée pour une autre classe de héros. C'était aux officiers consacrés par la fureur des conquêtes que se décernait cette pompe, que s'adressaient ces acclamations. Il serait digne de l'Humanité et de la Liberté d'y associer enfin les martyrs du patriotisme, de faire aujourd'hui de ces cérémonies rémunératrices le prix des sacrifices civiques dont les monuments viendraient ici vivifier le Temple de la Constitution. Une suite d'images comme celle qui reçoit aujourd'hui le tribut de nos larmes et de nos respects en seraient les gardiens les plus dignes et, s'il était possible que cette Constitution régénératrice trouvât des ennemis, l'espoir d'occuper une place au nombre de ces demi-dieux dont vous auriez ici canonisé le premier, suffirait pour lui donner des imitateurs. »

Autrement dit, ce député proposait sans ambages de transformer les fêtes civiques en un instrument politique au service de la Révolution et des institutions nouvelles. Il proposait tout simplement de doter la France révolutionnaire de saints nouveaux, de saints qui seraient adoptés officiellement et l'objet d'un culte. Ce culte ne sera pas complètement désintéressé. Ce sera un culte politique. Il sera destiné à faire naître de nouveaux dévouements, de nouveaux martyrs au profit de la Révolution.

Gouy d'Arcy était encore resté dans un certain vague. Sa pensée ne va pas tarder à se préciser ; et la Constituante marchera de plus en plus dans la voie qu'il avait indiquée.

Le 4 avril 1791, à l'occasion de la mort de Mirabeau, l'Assemblée transforma l'église Sainte-Geneviève en un Panthéon des Grands Hommes. Elle s'érigea elle-même en tribunal de canonisation. Elle décidera seule, c'est-à-dire sans le Roi, à quels hommes cet honneur sera décerné. (Article 2 du décret.) Il ne s'agissait donc pas seulement de Mirabeau, il s'agissait de tous ceux qui plus tard viendraient à mourir après avoir rendu de grands services à la Révolution. Lors de la cérémonie funèbre de Mirabeau, qui fut grandiose et se prolongea à la lueur des torches, on joua, sur le parcours, la même Marche funèbre qu'on avait déjà entendue à l'occasion de la fête de Des Isles.

Désormais la Révolution a son temple : le Panthéon. Elle ne

tardera pas à le garnir de dieux. Après Mirabeau, elle y fit entrer Voltaire, le 11 juillet 1791, trois mois après. Un peu plus tard, le 27 août 1791, elle décrète qu'on décernera aussi les honneurs du Panthéon à J.-J. Rousseau. Mais, chose curieuse, le décret ne reçut pas tout de suite exécution. Il ne sera exécuté qu'après la mort de Robespierre en fructidor an II. On ne sait pourquoi.

Pour en arriver au Triomphe de Voltaire, c'est ainsi qu'on a appelé cette cérémonie, elle marque une phase nouvelle dans le développement de la religion révolutionnaire. Jusque-là, toutes les fêtes civiques avaient été en même temps des fêtes religieuses. Les prêtres s'étaient associés aux hommages rendus à Des Isles, à Mirabeau, etc... Cette fois, il s'agit de canoniser celui que la grande majorité du clergé même constitutionnel regarde avec horreur comme le chef des impies, comme le patron des philosophes. Et le clergé est absent du Triomphe de Voltaire. Il ne se borne pas à être absent. Il émet des critiques, des plaintes véhémentes, des protestations qui sont affichées sur les murs et adressées à la Constituante. « Une masse de citoyens éclairés représentent, avec le serrement de la douleur, que les auteurs de cette fête offrent aux prêtres non assermentés un véritable triomphe et aux prêtres assermentés un déplaisir amer, que ses auteurs laissent manier à nos adversaires cet argument calomnieux dont ils ont tant abusé, en disant : « Les amis de la Constitution ne le sont pas de la Religion. »

La fête de Voltaire fit courir une foule immense. David dessina les motifs de la décoration. Gossec fit la musique d'un cœur de circonstance, dont les paroles étaient empruntées à l'opéra de Samson. (M. Phelps Kellog dans la *Révolution française*, 1899, t. II, p. 274.)

Cette fête diminua le crédit du clergé constitutionnel. C'est en effet à son occasion que se manifesteront pour la première fois, d'une façon publique, les profondes divisions qui déjà minaient l'Eglise officielle, un an seulement après sa naissance.

Le clergé constitutionnel ne fut pas unanime, tant s'en faut, à repousser l'hommage rendu à Voltaire. Le vicaire de Saint-Sulpice se réjouit de la fête; il écrit au président de la Constituante son enthousiasme. « Si Voltaire, si Rousseau vivaient encore, ils verraient la France à genoux devant eux. » Et il s'y mettait à genoux, au moins avec sa plume.

Des curés de campagne dirent des messes pour le repos de l'âme de Voltaire. On put constater que, dans le clergé constitutionnel, il y avait deux partis : l'un encore plus nombreux, resté fidèle aux dogmes anciens; l'autre, qui prenait déjà de la force

et de l'audace et se proclamait philosophe en même temps que chrétien.

Les prêtres novateurs trouvent que la Constitution civile du clergé est une réforme insuffisante du catholicisme. Ils demandent qu'elle soit complétée. Chez ces curés libres penseurs, la religion n'était déjà plus qu'une enveloppe extérieure. Le dedans est occupé par la foi patriotique et philosophique.

L'un d'eux, en décembre 1790, paraît aux Jacobins en costume civil et en « queue » (avec ses cheveux noués derrière le dos). Il prononce un discours qui est vivement applaudi, dans lequel il supprime toutes distinctions entre le prêtre et les autres hommes. Il a jeté déjà sa soutane aux orties, ce qui ne l'empêche pas de continuer ses fonctions ecclésiastiques dans l'Eglise et de toucher toujours son traitement. En montant à la tribune des Jacobins, il s'enorgueillissait d'avoir fondé un club patriotique et disait aux Jacobins : « Je fais à mes ouailles un double catéchisme ; dans l'un j'explique les devoirs d'une religion sainte qui prêche la soumission et l'humilité, et dans l'autre j'interprète les décrets, j'inspire à mes paroissiens, mes frères, mes amis, mes enfants, le respect qui est dû aux volontés d'une Nation, unie de cœur et d'esprit à son Roi adoré. »

Il n'est pas le seul. Beaucoup d'autres, la plupart des curés de cette espèce, réclament déjà le rétablissement du mariage des prêtres qui avait été en usage dans la primitive Eglise. Puisqu'ils ne se distinguent plus des autres hommes, par le costume, pourquoi s'en distingueraient-ils par les mœurs ? L'un de ces curés qui veut se marier, bien qu'il soit déjà âgé de 50 ans, envoie une adresse à l'Assemblée nationale en novembre 1790, pour faire valoir que le mariage des prêtres a été autorisé dans la primitive Eglise, jusqu'au XI^e siècle, jusqu'au temps de Grégoire VII ; et qu'il n'y a aucune raison pour ne pas le rétablir. Déjà plusieurs de ces prêtres passent aux actes. Le curé Vichon, d'Arcis-sur-Aube, compatriote de Danton, se marie dès le 11 mai 1790. Il doit le faire par-devant notaire, car si le mariage est encore légalement un contrat religieux, il ne trouva aucun prêtre pour lui prêter son concours.

Plus heureux, le vicaire parisien Aubert, de Sainte-Marguerite, faisait bénir son union à la fin de 1791, avec la fille d'un ébéniste du faubourg Saint-Antoine, par un de ses confrères, le prêtre sacristain Bernard. Plusieurs prêtres cette fois assistèrent à la cérémonie et notamment un des vicaires épiscopaux de l'archevêque Gobel. Et quelques jours après, Bernard, qui avait marié Aubert, se mariait à son tour, par les soins d'Aubert. Signe plus

grave du changement opéré dans les idées : Bernard et Aubert restèrent en fonctions. L'évêque Gobel fut saisi de nombreuses protestations des membres de son clergé qui lui demandaient d'interdire les deux prêtres mariés. Il n'osa pas le faire et les deux prêtres continuèrent non seulement de rester en fonctions, mais en relations avec leur évêque. Ce n'étaient pas là des cas isolés. Le rapport du ministre de l'Intérieur du 18 février 1792 signale le cas de trois curés mariés qui veulent rester en fonctions.

Pourquoi n'ose-t-on pas les frapper et jeter sur eux l'interdit ? C'est que ces prêtres novateurs ne sont déjà plus isolés. Ils constituent maintenant un parti de plus en plus fort et qu'on respecte. Ce parti possède un journal attitré : *La Feuille villageoise*, dont le premier numéro a paru le 30 septembre 1790.

C'est un journal populaire hebdomadaire, destiné à être lu chaque dimanche, à la sortie de la messe, par le curé ou par le maître d'école.

Le journal se donne pour mission l'éducation patriotique et philosophique du peuple des campagnes. Il entreprend un an auparavant, l'œuvre de propagande dont la Législative prendra la direction, le 29 novembre 1791. Habilement dirigé par le pasteur protestant Rabaut-Saint-Etienne ; par un civil, Grouvelle, et par un ex-jésuite, l'abbé Cérutti, cette *Feuille villageoise* ne démasque que peu à peu son programme.

Au début, elle prend simplement la défense de la Constitution civile du clergé ; mais insensiblement, sous prétexte de combattre les réfractaires et les papistes, elle insère des attaques de plus en plus fréquentes contre le catholicisme lui-même. Ainsi le n° 20, du 10 février 1791, contient sous le titre : *Recette contre une ancienne maladie que les historiens appellent fanatisme*, des attaques contre le catholicisme. Les numéros suivants font l'éloge de la religion naturelle et bientôt apparaissent les théories que développera plus tard l'historien des religions qui s'appelait Dupuis et qui siégea à la Convention. Le livre de ce Dupuis, *L'origine de tous les cultes*, eut un succès énorme ; il fut traduit en toutes langues. D'après sa théorie, le catholicisme était une religion comme les autres religions de l'antiquité, toute remplie de symboles naturalistes. « La résurrection du Christ, disait-il (n° 28, avril 1791) à Pâques, se combine saintement avec la résurrection des campagnes que le printemps fait renaître et refluer. » Il comparait aussi les fêtes de Pâques avec celles d'Adonis.

Pierre Manuel, qui deviendra procureur syndic de la Commune de Paris et qui était un des rédacteurs attitrés de la *Feuille villageoise*, s'indignait qu'on eût fait dire des messes pour l'âme de

Mirabeau. Il citait avec éloge la patriotique conduite d'une petite commune du Loiret où le maire, qui était en même temps curé, avait remplacé les messes pour Mirabeau par des distributions de pain aux pauvres, parce que « les bénédictions des pauvres étaient les prières les plus agréables aux yeux de l'Éternel. »

La rédaction du journal était très curieuse. Elle comptait à peu près autant de prêtres que de laïques. Gerusez, curé de Sacy, près de Reims, qui se défroquera en l'an II, deviendra professeur de belles-lettres à la Sorbonne. Il y coudoyait dans ce journal Gilbert Romme, Lanthenas, l'ami de M^{me} Roland, Mahias, curé d'Achères, etc... Le premier prêtre abdicataire de l'an II, Parent, curé de Boississe-la-Bertrand, qui finira dans la Théophilanthropie, écrira à côté de François de Neufchâteau et de M^{me} de Sillery, autrement dit M^{me} de Genlis, gouverneur des enfants du duc d'Orléans.

Au moment même où cette comtesse de Genlis écrivait des articles assez incroyables dans la *Feuille villageoise*, le meilleur de ses élèves, le duc de Chartres, le futur Louis-Philippe, ne manquait pas une séance de la Société des Jacobins et était nommé secrétaire du club. Ces séances le passionnaient. En revenant chez lui, il écrivait régulièrement tous les soirs ce qu'il avait entendu au club. (Il avait alors 19 ans.) Les campagnes philosophiques et incroyables ne sortaient donc pas du peuple. Ce sont des princes du sang d'Orléans, des marquis, la comtesse de Sillery, femme d'un député girondin, etc., au xviii^e siècle, qui en prenaient l'initiative : l'impiété descendait d'en haut. La *Feuille villageoise* eut un succès très rapide : 15.000 abonnés pour la 1^{re} année ; peut-être le plus gros chiffre de l'époque et ce succès était de nature à encourager les curés réformateurs.

Quand la prédication civique s'organisa, à part de la prédication religieuse, les curés de *La Feuille villageoise* n'hésiteront pas à lui conserver leur concours. La religion révolutionnaire aura pour premiers prédicateurs les curés qui rédigeaient *La Feuille villageoise*, c'est-à-dire que la religion révolutionnaire a emprunté ses prêtres à l'ancien clergé.

Les projets de fêtes civiles qui s'élaborent dans les derniers temps de la Constituante marquent une désaffection de plus en plus grande à l'égard de la Constitution civile du clergé.

Le projet de Mirabeau sur l'éducation publique, projet posthume, a été mis à jour en juillet 1791 par son ami et légataire universel Cabanis. « Les fêtes nationales, disait Mirabeau, doivent redevenir en France ce qu'elles étaient autrefois dans l'ancienne Grèce et à Rome, une école de patriotisme et de morale. Il y

aura chaque année quatre fêtes civiles qui se célébreront aux solstices et équinoxes jusque dans les plus petites communes.

1° La fête de la Constitution, en mai, pour célébrer le jour où les communes de France se sont constituées en Assemblée nationale (20 juin 1789) ;

2° La fête de la Réunion où a eu lieu l'abolition des ordres (le 4 août) ;

3° La fête de la Déclaration des Droits ;

4° La fête de l'armement et de la prise d'armes en souvenir de la formation des Gardes nationales et de la Fédération.

Ces quatre fêtes civiles étaient complétées par quatre fêtes militaires :

1° La fête de la Révolution ;

2° La fête de la Coalition, en mémoire de l'alliance des troupes de ligne avec les gardes nationales ;

3° La fête de la Régénération ;

4° La fête du serment militaire « dont le but était de faire sentir à l'armée ses rapports particuliers avec la chose publique ».

Une neuvième et dernière fête enfin, une fête à la fois civique et militaire, réunira tous les Français, le jour anniversaire du 14 juillet, ce sera la fête de la Fédération.

Dans les unes et les autres, on prononcera l'éloge funèbre des hommes qui auront rendu des services à la Patrie ou qui l'auront honorée par leurs talents. On y distribuera les prix des académies et des collèges ; on y représentera des pièces de théâtre ; on y exposera les nouveaux chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture et de la mécanique. Ce sera en quelque sorte un salon officiel en même temps qu'une Exposition des Arts décoratifs. François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur sous le Directoire, puisera ici l'idée des premières expositions.

Ces fêtes enfin, c'est leur caractère le plus important, seront purement laïques. « Leur objet doit être seulement, dit Mirabeau, le culte de la liberté, le culte de la loi. Aussi n'y mêlera-t-on aucun appareil religieux. »

Ce projet, le premier en date qui fût systématique et purement laïque, obtint un grand succès. Il a transformé des idées jusque-là encore vagues et peu précises, en un tout cohérent, en un ensemble politique. Les nombreux projets de fêtes civiques qui vont se succéder s'en inspireront tous. Le projet de Mirabeau est le premier essai d'organisation culturelle de la religion patriotique et laïque, le premier essai pour la dresser, sinon encore en face, du moins à côté du catholicisme.

Il est probable que Talleyrand s'en est inspiré dans son pre-

mier rapport sur l'Instruction publique, rapport qu'il présenta à la fin de la Constituante. Il y considère que les fêtes civiques sont une branche, peut-être la plus importante, de l'éducation nationale car elle est l'école des hommes faits. Sans aller aussi loin que Mirabeau, Talleyrand maintient la collaboration de la religion dans les fêtes de la douleur, mais il l'écarte dans les fêtes de l'allégresse.

La Constituante n'eut pas le temps matériel de discuter le rapport de Talleyrand, mais elle le recommanda à l'Assemblée suivante, quelques instants avant de se séparer ; elle a consacré, par un vote de principe, l'institution des fêtes nationales. Le vote fut unanime. Sur la proposition de Thomas ce texte fut adopté : « Il sera établi des fêtes nationales pour conserver le souvenir de la Révolution française, entretenir la fraternité entre les citoyens, les attacher à la Patrie et aux lois. » (Constitution de 1791, titre I^{er}.) En même temps, elle fit du 14 juillet une fête légale en décrétant que le serment fédératif serait renouvelé ce jour-là chaque année au chef-lieu de district. Décret du 29 septembre 1791.)

La Constituante, qui était une Assemblée chrétienne, se garda bien de se prononcer sur le caractère laïque ou religieux que devaient avoir ces fêtes nationales. Il est à noter cependant que, dans ses dernières séances, elle sembla être atteinte elle aussi par la vague philosophique qui montait.

C'est ainsi que, le 10 septembre 1791, elle rapporta deux de ses décrets antérieurs et décida que les chanoinesses qui se mariaient conserveraient leur traitement. C'est une prime indirecte au mariage et une atteinte à la discipline catholique.

Quand la Constitution fut sur le point de se séparer, on célébra dans toute la France la fête de la Constitution en l'honneur de l'œuvre de l'Assemblée. « A Strasbourg, la cérémonie, dit M. Tiersot, eut un caractère essentiellement musical. Un chant nouveau, un hymne à la Liberté fut exécuté sur la Place d'armes. Pour la première fois dans les fêtes de la Révolution, le peuple fut associé à l'exécution de la fête. Toute la foule reprit en chœur le refrain de l'hymne à la liberté, qui commençait ainsi : « Liberté sainte... ». L'auteur de l'hymne était Rouget de l'Isle qui n'avait pas encore composé la « Marseillaise ». Le compositeur qui l'avait mise en musique était l'Allemand Pleyel.

L'éducation patriotique des foules se fit généralement dans cette première période de la Constituante par des fêtes. Elle ne tarda pas à prendre également une autre forme, celle des confé-

rences édifiantes, qu'on appelait, selon le langage du temps, des *instructions fraternelles*.

Au début, les clubs avaient été composés uniquement de gens riches. Vers le milieu de l'année 1790, à Paris, apparaissent pour la première fois, les *Sociétés fraternelles* qui étaient composées de petites gens, de sans-culottes, et où les deux sexes étaient représentés. La première de ces Sociétés fraternelles fut l'œuvre d'un pauvre maître de pension, Claude Dansard qui, le soir venu, groupait quelques dizaines d'artisans du quartier et leur lisait les décrets les plus importants de la journée ou de la semaine, en les leur commentant. Marat trouva qu'il y avait chez cet homme une idée géniale ; il recommanda, dans son journal, la multiplication des Sociétés fraternelles.

Il y en eut bientôt une dans chaque quartier de Paris. Leurs organisateurs furent des gens comme Tallien, comme Concedieu, comme l'abbé Danjou, comme le graveur Sergent, qui tous, joueront un rôle de premier plan dans les futures journées révolutionnaires et qui formeront le noyau du parti Montagnard. Sans eux, sans ces Sociétés qui étaient en contact direct avec les pauvres gens et avec les illettrés, la Révolution aurait peut-être pris un autre cours. Le peuple illettré ne s'intéressait pas à la politique, n'y comprenait rien. Les nobles et les prêtres auraient pu agiter le peuple comme au temps de la Fronde. C'est la création de ces Sociétés fraternelles, au début de 1791, qui a associé le vrai peuple à l'œuvre politique des Jacobins, à l'œuvre politique de la bourgeoisie et qui a permis à la bourgeoisie de remporter la victoire. Il fallait catéchiser ce peuple par toutes ces instructions fraternelles, que les Jacobins recommandèrent par une circulaire, à la veille du massacre du Champ de Mars, et de la scission des Feuillants. « L'instruction et la publicité de tout ce qui importe à la chose publique, disaient-ils, sont les vrais moyens de faire arriver l'organisme social à sa perfection ». C'était aussi le vrai moyen de faire de bonnes élections à la Législative.

Nous possédons une sorte de collection de discours prononcés à Sèvres par le jeune Goujon, qui sera bientôt député à la Convention, et périra avec les derniers Montagnards après l'insurrection de Prairial an III. C'est, sous forme de conférences, un cours de politique et de morale très clair, très net et très éloquent qui se termine à la manière des homélies par des sortes de cantiques en prose.

Goujon n'hésitait nullement à citer et à pasticher l'Écriture : « Cessez de faire le mal. Apprenez à faire le bien. Attachez-vous à la Justice. Prenez la défense de l'orphelin et de la veuve.

Déchargez de leur fardeau ceux qui en sont accablés. Renvoyez libres ceux qui sont opprimés par la servitude ; brisez le joug dont ils sont chargés. Faites part de votre pain à celui qui a faim ; recevez dans votre maison les pauvres et ceux qui ne savent où se retirer. Lorsque vous verrez un homme nu, revêtez-le et ne méprisez point ceux qui sont vos frères. Alors vous invoquerez le Seigneur et il vous exaucera. Vous prierez vers lui et il vous dira : « Me voici. » (C'est un futur Montagnard qui parle ! On dirait un prêche de M. Mac Donald !)

La foule qui venait écouter ces sermons laïques ne devait pas se trouver dépaysée. Elle devait encore se croire à la messe. Elle ne se trompait pas : c'était la messe civique ! Goujon lui parlait comme lui eussent parlé ses curés et exactement dans le même style.

Écoutez encore le cantique qui termine la 6^e Instruction fraternelle de Goujon : « O Liberté sainte, nous ne voulons plus vivre que pour toi ! — Nous savons que tu n'existes que par la Loi. Eh bien ! nous lui obéirons et nous ne souffrirons pas qu'un autre nous domine. Nous savons que la loi prend pour règle la Justice. Eh bien ! nous ne ferons que ce qui est juste, nous ne désirons rien qui ne soit selon l'équité et nous ne souffrirons rien qui la blesse. Nous savons que la bienfaisance est le plus bel attribut de la liberté ; nous savons que tout ce qui attende à la Loi renverse notre appui, que tout ce qui nuit à un autre citoyen nous blesse. Eh bien ! dès ce moment nous nous portons les défenseurs de la loi dans quelque lieu qu'elle soit attaquée ; nous nous portons les dénonciateurs de tous ceux qui s'élèveront contre elle, quels que soient leur titre et leur puissance. Dès ce moment nous écartons toute espèce d'intérêt particulier pour nous confondre avec nos frères. Là où nous verrons un citoyen opprimé, nous dirons : C'est nous que l'on opprime ; là où nous verrons un citoyen attaqué, nous dirons : C'est nous que l'on attaque, et nous nous rangerons près de lui et nous parlerons pour la justice, et le faible sera soutenu et le méchant sera puni. Puissé-je, frères et amis, vous avoir inspiré ces nobles sentiments ; mon cœur serait bien satisfait, car son vœu le plus ardent est de vous voir heureux et il sait qu'on ne peut l'être qu'en pratiquant l'humanité, qu'en agissant selon la justice. »

De pareils sermons, pénétrés d'une sincérité évidente et d'un enthousiasme intime, produisaient chez les auditeurs une émotion profonde, d'une nature religieuse.

Avec la Législative, la propagande révolutionnaire et patriotique reçut un élan nouveau.

Le Comité d'Instruction publique de l'Assemblée décerne des récompenses pour les bons ouvrages et le désigne aux Sociétés patriotiques. C'est ainsi que les Jacobins, après concours, couronneront le fameux *Almanach du Père Gérard*, sorte de catéchisme politique qui fit la réputation de Collot d'Herbois.

Un esprit hardi, prêtre de son état, Alexandre De Moy, curé de Saint-Laurent de Paris, député suppléant à la Législative, fit paraître dans les premiers jours de 1792, un petit livre qui était intitulé : *Accord de la religion et des cultes chez une Nation libre*. Il avait pour objet de préparer la séparation immédiate de l'Eglise et de l'Etat et d'organiser en même temps, d'une façon officielle, le culte de la Patrie. C'est cette brochure qui est à l'origine de la déchristianisation et du culte de la Raison qui sera réalisé en brumaire an II. Il s'attachait d'abord lui, prêtre constitutionnel, à montrer la nécessité de supprimer la Constitution civile du clergé, « cette tache qui souille la Constitution de l'Empire, cette monstruosité dans le corps sublime de nos lois », cette erreur politique qui était capable d'ébranler la Révolution, si on n'y prenait pas garde. Comme les Feuillants, il préconisait la laïcité de l'Etat, mais il n'entendait pas se borner à cette solution négative. Il ne voulait pas que l'Etat, au lendemain de cette séparation, fût désarmé devant les religions. Il lui réservait le droit de contrôle et de censure sur tous les cultes et au-dessus des religions particulières, il dressait la Religion nationale. « La Nation, disait-il, avait le droit de proscrire des différents cultes ce qui est contraire aux bonnes mœurs. Elle peut donc en proscrire le célibat, qui est contraire à la nature et aux mœurs. » La Nation surveille de même les rites, les cérémonies, les livres des religions, afin d'en expurger toutes les maximes qui seraient contraires aux lois de l'Etat, par exemple les excommunications, les anathèmes qu'on lance aux acheteurs de biens d'église.

Les cultes ne pourront plus envahir la voie publique qui doit toujours être libre à tous et pour tous. Par conséquent, suppression des processions. Les costumes des ministres des cultes seront supprimés, eux aussi, « car il ne doit y avoir d'autres distinctions dans la société, que celles que la loi elle-même y aura introduites ».

L'Etat réglemetaera jusqu'aux sonneries de cloches. Les funérailles cesseront d'être l'apanage des religions particulières. Tous les citoyens seront enterrés de la même manière afin que le mourant n'ait pas l'air de s'isoler et de faire schisme d'avec la grande société. On décorera les cimetières de symboles naturalistes : « Peignez-nous le sommeil ! Mourir c'est s'endormir pour la der-

nière fois, s'endormir sans espoir de réveil, sans espoir de retour à cette longue veille qu'on appelle la vie. » Ceci aussi sera exécuté deux ans plus tard, à la lettre, par Fouché qui, dans sa fameuse mission de la Nièvre, prit un arrêté ordonnant de peindre le sommeil sur les portes des cimetières et de mettre au-dessous du sommeil l'inscription : « La mort est un sommeil éternel. » Fouché a eu des imitateurs dans un pays d'Orient.

Ce n'est pas tout de réunir les Français dans la même cérémonie funèbre. Il faut que, dès cette vie, ils se sentent citoyens et frères et communient dans le culte commun de la Patrie. Et De Moy traçait à grands traits le plan d'une religion laïque, si je puis dire ; les cérémonies civiques ne seront plus alliées aux cérémonies religieuses. On ne verrait plus monter sur l'Autel de la Patrie, des prêtres pour y « messer ». On y verrait des vieillards et des magistrats. La jeunesse chantera le respect dû à la famille et à la cité. Des orateurs liront au peuple l'histoire des événements mémorables qui ont fondé la liberté. Le culte national ainsi constitué remplacera peu à peu tous les autres ; et voici une dernière phrase : « Les fakirs et les bonzes, ces nuées d'individus stériles et hypocrites, avarés et malfaisants, disparaîtront enfin devant la philosophie et la Raison : et la Régénération sera accomplie ! »

Ce livre eut une portée considérable ; il eut deux éditions en quelques semaines. Jamais on n'avait encore formulé avec cette rigueur le projet de détruire le catholicisme en le remplaçant. *La Feuille villageoise* applaudit. Les *Révolutions de Paris* félicitèrent l'auteur et ajoutèrent en matière de conclusion : « Seulement trois curés de cette trempe dans chaque département et le vœu de Mirabeau ne tardera pas à être accompli. La France sera bientôt décaholicisée. » Un autre lecteur rectifia : « Déchristianisée. »

Le journal disait encore : « Ce que nous ne concevons pas bien, c'est de voir M. De Moy après la profession de foi qu'il vient de publier, affublé encore d'une étole, d'une chasuble, chantant *Oremus* au lutrin, et de le voir encore *messer* devant l'autel. » De Moy se rendit à cette observation. Il cessa de *messer* ; il abdiqua. Il sera sous l'Empire censeur des études au lycée de Besançon.

Toute une partie des Jacobins applaudit De Moy, tous ceux qui formeront plus tard le parti Girondin et le parti Hébertiste. Quand Roland, le mari de M^{me} Roland devint ministre de l'Intérieur, il fera réimprimer le livre de De Moy, et le fera distribuer officiellement dans toute la France. Un ami de Roland, Lanthenas, reprit les idées de De Moy dans sa brochure intitulée *Des sociétés*

populaires considérées comme une branche essentielle de l'éducation publique, datée du 28 février 1792. Il traça à son tour le plan d'un culte de la Raison et de la loi. On instruirait dans chaque canton une société populaire qui évangéliserait les habitants par des fêtes et des conférences, les sociétés populaires se fédéreraient dans toute la France pour former une église universelle.

Condorcet, au nom du Comité d'Instruction publique, dans son célèbre rapport du 20 avril 1792, demandait qu'on écartât de l'école tout enseignement religieux, qu'on organisât des fêtes civiques laïques ; et que les instituteurs fussent tenus d'expliquer, tous les dimanches, la Constitution et les Lois.

Les mêmes idées furent exprimées aux Jacobins par Pierre Manuel, devenu le 2 décembre 1791 procureur de la commune de Paris. Mais ici, les déchristianisateurs trouvèrent en face d'eux un adversaire résolu. Cet adversaire fut Robespierre qui se fit le défenseur habile et convaincu du clergé constitutionnel. Robespierre pourtant n'avait rien d'un chrétien. Quand il était élève au collège Louis-le-Grand, il refusait de se confesser et de communier. Il scandalisait ses maîtres, les Pères Jésuites, par son impiété. Mais Robespierre croyait en Dieu, en un Dieu d'une espèce assez imprécise qu'il confondait avec la nature. Il croyait en Dieu, non pas par raisonnement ni par mysticisme, mais par besoin social. Il aurait été pragmatiste s'il avait connu M. Bergson. Dieu lui semblait le garant de la morale, le protecteur et le consolateur des humbles. Il se montrait moins intransigeant que son maître Rousseau. Il comprenait et tolérait l'athéisme, il ne l'aurait pas banni de la République ; mais il croyait qu'en son temps l'athéisme ne pouvait être que le lot d'une élite aristocratique. Il considérait la prédication de l'athéisme comme très dangereuse, parce qu'elle rejeterait à la contre-révolution la masse du peuple. Par prudence, il voulait continuer à soutenir la cause du clergé constitutionnel qui lui semblait un appui indispensable à la Révolution. Il voulait bien organiser la propagande patriotique, mais refusait d'en faire une arme anticléricale et antichrétienne. Il combattit donc la politique religieuse des Girondins comme une politique aristocratique et il la combattit avec le même courage qu'il montrait aussi à combattre leur politique belliqueuse dans le même moment et il prédisait que la guerre conduirait au césarisme.

A la fin de 1791 et au début de 1792, il a soutenu aux Jacobins deux grandes luttes oratoires sur la question religieuse, l'une contre Pallissot, l'autre contre Guadet.

Pallissot était voltairien, ennemi de J.-J. Rousseau. Il vint lire

à la tribune du club, le 29 novembre 1791, un pamphlet anticléric où il invitait la Législative à opposer aux erreurs des prêtres dans leur catéchisme une morale saine et épurée et à leurs fêtes superstitieuses des fêtes civiques. L'Église romaine, disait-il, est incompatible avec un Etat fondé sur la liberté et sur l'égalité; ses dogmes sont intolérants, immoraux; ses prêtres placés hors de la nature par l'obligation du célibat doivent être surveillés d'autant plus que leur puissance reposant sur la confession est plus redoutable. La Législative devait supprimer la confession, « institution monstrueuse qui choque la pudeur et fait les Jacques Clément et les Ravallac ».

Il ne put achever sa lecture. Le Législateur incorruptible lui coupa la parole : « Nous ne devons pas sortir de la ligne de démarcation que nous a prescrite l'Assemblée constituante. La Société ne peut entendre sans danger cet ouvrage. Il ne faut pas heurter de front les préjugés religieux que le peuple adore. Il faut que le temps mûrisse le peuple et le mette insensiblement au-dessus des préjugés. Je demande que la Société passe à l'ordre du jour et s'occupe des objets que les circonstances rendent plus pressantes ».

En vain Manuel vint au secours de Pallissot, demanda que son ami fût entendu jusqu'au bout, car le temps était arrivé où on pouvait parler des prêtres et des rois. La majorité du club se prononça pour Robespierre et passa à l'ordre du jour. Tel fut le premier incident.

Quelques semaines plus tard, Robespierre fit de même décider contre Manuel que les Jacobins n'enverraient pas de délégation aux obsèques de l'ex-jésuite Cerutti, directeur de *La Feuille villageoise* (février 1792). Mais c'est surtout le duel oratoire entre Robespierre et Guadec qui est resté célèbre (26 mars 1792). Robespierre, ce jour-là, venait de donner lecture d'un projet d'adresse aux sociétés jacobines des départements, dans le but de stimuler leur propagande patriotique. Dans ce projet il parlait à plusieurs reprises de la Providence qui avait protégé la Révolution contre ses ennemis, et la ferait triompher encore des nouveaux dangers de la guerre menaçante. « Mais craignons, disait-il, de laisser la bonté céleste qui jusqu'ici s'est obstinée à nous sauver malgré nous ! » A ce moment s'élevèrent des murmures dans la salle. Les anticléricaux du club firent du tumulte. L'évêque Godel qui présidait fut obligé de se couvrir. Puis Guadet, montant à la tribune, répondit à Robespierre et fit le procès de la Providence : « J'ai entendu souvent dans cette adresse répéter le mot Providence. Je crois même qu'il est dit que la Providence

nous a sauvés malgré nous. J'avoue que ne voyant aucun sens à cette idée, je n'aurais jamais cru qu'un homme qui a travaillé avec tant de courage pendant trois ans à libérer le peuple du despotisme pût concourir à le remettre ensuite sous l'esclavage de la superstition. » A ce moment, nouveau brouhaha. Guadet descend de la tribune. Robespierre y remonte. Il commence par couvrir de fleurs son critique, « législateur distingué par ses talents ». Puis il s'efforce de lui prouver qu'il s'était trompé sur sa véritable pensée : « Je ne viens pas combattre les principes communs de Guadet et de moi ; car je soutiens que tous les patriotes ont mes principes, on ne peut pas combattre les principes éternels que j'ai énoncés. » Robespierre protesta qu'il abhorrait autant que personne « toutes ces sectes impies qui sont répandues dans l'univers pour favoriser l'ambition, le fanatisme, toutes les passions en se couvrant du pouvoir secret qui a créé la Nature et l'Humanité ». D'accord en principe avec les anticléricaux, Robespierre expliquait qu'il ne pouvait pas confondre la cause de la Divinité avec celle de ces imbéciles dont le despotisme s'était armé, qu'il croyait à la Providence, que cette croyance lui était nécessaire, et était nécessaire au peuple.

M. Jaurès l'a très bien dit : « On sent, dit-il, dans le déisme de Robespierre, une sorte de tendre respect pour l'âme du peuple, pour l'humble conscience du pauvre. A l'inverse des autres révolutionnaires, qui tolèrent de haut les préjugés du peuple et ses erreurs, Robespierre s'accorde à elles et semble se mettre à leur niveau. »

Quand Robespierre eut fini, le tumulte recommença. Il n'y eut pas de vote. Gobel leva la séance. Quelques jours plus tard, la *Chronique de Paris* de Condorcet cribla Robespierre d'épigrammes et de railleries.

Tout ce que put faire Robespierre, ce fut d'essayer de retarder l'application du programme de De Moy et des déchristianisateurs. Mais ce programme, au lieu d'être mis en vigueur d'un seul coup, s'exécutera peu à peu, avec des retours en arrière et des soubresauts. La Législative encouragea le mariage des prêtres ; dès le 22 janvier 1792, elle accorde les honneurs de la séance au prêtre Brunet qui se présenta à la barre avec sa femme, une Anglaise, « portant dans ses bras le fruit de leur amour ».

Même honneur encore dès le 12 mai 1792, au vicaire de Sainte-Marguerite, Aubert, qui prononce un véritable réquisitoire contre le célibat. Le 14 mai 1792, un curé du Havre vient encore présenter sa femme à l'Assemblée.

On fait plus. On supprime le costume ecclésiastique dès le

6 avril 1792, sur la proposition de l'évêque Torné du Cher. La soutane est interdite en dehors des fonctions. Le 26 avril 1792, François de Nantes propose de nouvelles mesures contre les prêtres réfractaires. Il demande qu'on leur interdise l'usage du confessionnal ; qu'on les internât au chef-lieu du département comme déjà 42 départements l'avaient fait (au dire de Roland, le 3 juin 1792). Seuls, les prêtres constitutionnels seraient en droit dorénavant d'enseigner le peuple dans la chaire publique et dans la chaire secrète. Les prêtres constitutionnels devraient réformer leur Eglise d'après François de Nantes ; il espère qu'ils adhéreront peu à peu à la religion naturelle. C'est sa conclusion. Ils cesseront d'être chrétiens pour devenir déistes.

Ce rapport revint en discussion le 15 mai. Le curé De Moy, qui était entré à l'Assemblée par suite d'une vacance, demanda cette fois l'abrogation pure et simple de la Constitution civile du clergé ; il proposa pour la remplacer une loi sur la Police des Cultes, qui laisserait aux citoyens le choix et la rétribution de leurs prêtres. Il fut très applaudi. L'Assemblée ordonna l'impression de son discours. Si elle avait voté ses conclusions, c'était la séparation des Eglises et de l'Etat effectuée dès cette date du 15 mai 1792, un mois après la déclaration de guerre.

Les évêques constitutionnels s'agitèrent. Les Robespierriistes de l'Assemblée montrèrent que la séparation ne profiterait qu'aux réfractaires, qu'elle éloignerait le Peuple de la Révolution. Encore une fois la Constitution civile, condamnée en principe, fut maintenue par des considérations d'opportunité. L'Assemblée se borna, par le décret du 27 mai, à ordonner la déportation des prêtres réfractaires. Mais le décret fut frappé du veto royal.

Tous les jours, cependant, le clergé constitutionnel perdait de son crédit et le projet de lui substituer une sorte de clergé laïque se précisait.

Les idées de De Moy, faisaient leur chemin. Delacroix proposait aux Jacobins, le 8 juin, la suppression du salaire des prêtres. Manuel, qui était devenu procureur syndic de la Commune de Paris, essayait de frapper un grand coup pour le jour de la Fête-Dieu. Sur son réquisitoire, la municipalité parisienne, le 1^{er} juin 1792, essayait d'enlever à l'Eglise constitutionnelle le prestige officiel dont elle était encore revêtue. Jusque-là, les autorités et la Garde nationale avaient figuré au premier rang des cortèges religieux. Désormais, les autorités s'abstiendraient d'y paraître. Les citoyens ne seraient plus obligés de tendre des draps et de tapisser l'extérieur de leurs maisons. La circulation cesserait d'être interrompue sur le parcours des processions. Et Manuel

exprimait l'espoir que le temps ne serait plus éloigné, où chaque secte religieuse se renfermant dans les églises et les temples, n'obstruerait plus, à certaines époques de l'année, par des cérémonies extérieures, la voie publique qui appartient à tous.

L'Assemblée législative elle-même sembla entrer dans ces vues. Jusque-là, elle avait assisté en corps derrière le clergé de Saint-Germain-l'Auxerrois à toutes les processions. Elle décida de ne pas siéger ce jour-là afin de permettre à ses membres de se rendre à cette cérémonie, mais à titre individuel et privé. Les Jacobins approuvèrent l'initiative de Manuel et le nommèrent leur président.

Mais l'événement vint donner raison à Robespierre en montrant que ses craintes n'étaient pas exagérées. Les processions eurent lieu comme d'habitude et escortées par des gardes nationaux venus à titre individuel. Le curé de Saint-Séverin, dans une lettre insolente, avertit Manuel que sa procession serait précédée de cinquante grenadiers et l'invite à venir la disperser, avec son écharpe. Des anticléricaux qui n'avaient pas pavoisé, ou qui refusaient de se découvrir devant le Saint Sacrement, furent injuriés et molestés. Le fameux boucher Legendre, ami de Danton, voulut traverser le cortège avec sa carriole, il fut écharpé. Pierre Manuel dut convenir de sa déception. « Les magistrats du peuple ont été méprisés pour obéir à des prêtres. »

Les Robespierristes ne manquèrent pas de tirer la leçon de l'événement. Camille Desmoulins, dans son journal *La Tribune des Patriotes*, écrit au lendemain de la fête : « Je crains bien que le Jacobin Manuel n'ait fait une grande faute en provoquant les mesures contre la procession de la Fête-Dieu. Mon cher Manuel, les rois sont mûrs, mais le Bon Dieu ne l'est pas encore ! Si j'avais été membre du Conseil municipal, j'aurais combattu cette mesure avec autant de chaleur qu'eût pu le faire un marguillier. » A Paris même, comme dans les départements, le réquisitoire du patriote Manuel a le grand inconvénient de soulever contre la Constitution les prêtres constitutionnels qui ont rendu de si grands services et qui ne peuvent voir dans un pareil arrêté que le plus sinistre présage pour leur marmite, et c'est toujours par le renversement des marmites que s'opèrent les Révolutions et les contre-Révolutions (n° du 9 juin 1792). Camille Desmoulins avait dit la vérité en riant.

Quelle était donc la situation à la veille du 10 août ?

L'Eglise réfractaire est persécutée, traitée en complice de l'ennemi, dans au moins la moitié de la France. Dans l'autre

moitié, où elle domine, elle persécute à son tour et terrorise les prêtres constitutionnels.

L'Eglise constitutionnelle, déjà discréditée aux yeux de la population attachée à Rome, commence à l'être aussi aux yeux des plus avancés des révolutionnaires. Cette Eglise est divisée. Une partie de ses membres sont indignés de l'ingratitude des révolutionnaires à leur égard ; ils ressentent vivement l'humiliation qu'on leur a fait subir en leur supprimant leur costume, en honorant des brebis galeuses, qui se marient, en bafouant leurs principes religieux. Dès ce moment, cette partie du clergé se détache peu à peu de la Révolution ou rentre sous la tente. Certains démissionnent déjà, l'évêque métropolitain de Rouen, Charlier de Laroche, par exemple ; certains négocient secrètement leur retour dans l'Eglise romaine ; ainsi Gobel, d'ailleurs sans succès. Le Coz se répand en réflexions amères dans ses lettres intimes (publiés par le P. Roussel).

Inversement, la minorité des prêtres philosophes groupés autour des Girondins, rompent de plus en plus ouvertement avec la discipline catholique. Ils se marient ; ils se laïcisent et espèrent qu'on fera une réforme religieuse plus profonde que celle dont les Constituants ont été les auteurs timides. Cette réforme religieuse nouvelle se prépare. Elle consistera à opposer la religion du patriotisme au catholicisme.

Les essais de Mirabeau, de De Moy, de Talleyrand, ont tracé le plan qui s'exécute peu à peu et se perfectionne. Le 19 juin 1792, lors de la discussion, toujours reprise et toujours ajournée, sur la laïcisation de l'état civil, le député Gohier propose d'entourer d'un cérémonial civique le baptême, le mariage et le décès. Huit jours plus tard, le 26 juin 1792, l'Assemblée adopte une des dispositions les plus importantes de ce projet de Gohier. Elle décrète que, dans toutes les communes, il y aurait un autel de la Patrie, sur lequel serait gravée la Déclaration des droits avec cette inscription : « Le citoyen naît, vit et meurt pour sa patrie. »

Ainsi se posait une des principales pierres d'attente, sur lesquelles s'édifiera le culte patriotique.

Le canon du 10 août, qui mûrira les rois, hâtera aussi la maturation des prêtres. Il fera faire de nouveaux progrès à l'anticléricisme.

(A suivre.)

Tite-Live

par Henri BORNECQUE

Professeur à l'Université de Lille.

III

Le moment littéraire (Suite).

IV. — L'HISTOIRE A ROME AVANT TITE-LIVE.

Cette pratique, on peut arriver à la connaître par les citations des premiers historiens que l'on trouve chez les écrivains anciens, à commencer par Tite-Live, ou par les allusions à leurs œuvres.

L'histoire commença par être écrite en vers, parce qu'il n'y avait pas alors à Rome de public capable de s'intéresser à une œuvre de longue haleine en prose : comme on le verra, elle a toujours conservé quelque chose de ses origines. Névius, vers 220 avant J.-C., compose une épopée sur la première guerre punique, à laquelle il avait pris part : d'ailleurs son récit est précédé d'un morceau sur les origines de Rome. Peu de temps après Ennius (239-169), dans ses *Annales*, raconte toute l'histoire de Rome jusqu'à son époque.

C'est alors que l'ampleur des événements, l'orgueil de la conquête donnent naissance à l'histoire proprement dite. Abstraction faite des auteurs de *Mémoires*, parmi lesquels César, et d'autobiographies, les historiens romains antérieurs à Tite-Live se rangent presque tous en quatre groupes, nettement distincts.

Le premier, qui se rencontre au commencement du II^e siècle avant J.-C., comprend essentiellement : Fabius Pictor, L. Cincius Alimentus, qui, prisonnier d'Annibal, eut l'occasion de le bien connaître, C. Acilius, qu'on doit sans doute identifier avec C. Acilius Glabrio, enfin A. Postumius Albinus. Le premier et le dernier sont des patriciens ; les deux autres appartiennent à des

familles plébéiennes, mais à des familles qui s'étaient de bonne heure élevées en quelque sorte jusqu'aux confins de l'aristocratie. Ce sont donc tous de hauts personnages et l'on voit immédiatement que l'histoire, à la différence des autres genres littéraires, n'est pas considérée comme indigne d'un homme bien né, et bonne pour les scribes, les affranchis et les esclaves : nous en avons donné la raison. De même position sociale, ils se ressemblent encore par le sujet qu'ils traitent : ils parlent des origines de Rome, puis sautent à leur époque. Même méthode également. « Malgré les remarquables modèles que leur offraient Timée et les autres historiens de Sicile, dit Pais, ils s'en tinrent timidement à la forme archaïque de la littérature grecque et la mirent en rapport avec le type schématique des *Annales Maximi*. Leurs écrits donnaient, en un ordre strictement chronologique, les indications de nouveaux magistrats, de prodiges, de triomphes, de lois. » Enfin, tous écrivirent en grec (1), soit pour se distinguer des littérateurs du commun, soit pour réagir contre l'appellation de « barbares » que tout le monde grec appliquait aux Romains, soit pour assurer à leurs œuvres une plus large diffusion, le grec étant alors, d'une façon générale, plus employé que le latin, soit, tout simplement, parce que le genre historique est, comme les autres, emprunté aux Grecs. Aussi bien, dès le ve siècle, l'historiographie grecque occidentale, italienne ou sicilienne, où puiseront les historiens et géographes de la Grèce propre, avait-elle consacré à la Sicile et à l'Italie, à l'Italie du Sud surtout, comme il est naturel, le plus clair de ses recherches : c'est à Antiochos de Syracuse (après 424), que nous devons la plus ancienne mention de Rome qui soit parvenue jusqu'à nous. Quand Rome intervient dans l'Italie du Sud, la nouvelle venue occupe une place de plus en plus large dans les travaux des historiographes siciliens, Callias de Syracuse, Doris, tyran et historien de Samos, Hicronymos de Cardia, Aristoxène de Tarente, surtout Timée de Tauroménium, qui a vécu à la fin du quatrième siècle et au commencement du troisième.

Avec Caton l'Ancien (235-149), tout va changer : le sujet, la méthode, l'esprit, la langue. Il fait entrer dans ses *Origines* les différents peuples d'Italie ; il tente même des excursions au dehors, en Espagne, en Afrique. Ces événements, pour les exposer, il ne suit pas la méthode annalistique de ses prédécesseurs :

(1) Plus tard, d'ailleurs, les ouvrages de ces premiers annalistes romains furent mis en latin.

il la déclare sèche et ennuyeuse, et il a raison. Mais, pour ne pas l'employer, il a la meilleure des raisons : comme il n'admet dans son livre aucun nom propre, il ne peut marquer la suite des années par la succession des consuls. Celui qui écrit n'a pas d'aïeux ; c'est un *homo novus*, le premier de sa famille qui ait exercé une magistrature curule. Enfin il se sert, non plus du grec, mais du latin, non par ignorance, à ce qu'il semble, mais par orgueil de vainqueur.

Après lui, d'ailleurs, l'annalistique moyenne (fin du II^e siècle et premier quart du premier), les L. Cassius Hemina, L. Calpurnius Piso, Gellius, Fannius, Q. Sempronius Tuditanus, reviennent aux sujets, à la méthode et au style de l'ancienne annalistique. Mais ils se servent du latin ; de plus ils comblent les lacunes de la tradition par de libres inventions de leur imagination. Chez certains, on trouve en outre une explication rationnelle des légendes. L. Caelius Antipater seul fait exception. C'est lui qui, se bornant à la seconde guerre punique, a créé à Rome la monographie historique, où devait briller Salluste. Par la manière dont il avait traité le sujet, il avait mérité les suffrages de Cicéron, et sans doute aussi du public lettré contemporain.

La tendance à intéresser va se développer de plus en plus, — peut-être trop, comme nous aurons l'occasion de le dire — en partie sous l'influence grecque, chaque jour plus sensible à Rome, dans le domaine de l'art oratoire surtout, mais aussi de l'histoire ; car, emboitant le pas aux historiographes occidentaux, ceux de la Grèce propre, de Pergame, d'Alexandrie n'ont pas été longs à porter leur attention sur l'astre nouveau. Donc, dans les soixante ou soixante-dix années du I^{er} siècle et sur la même matière : histoire de Rome depuis l'origine, très brève pour les premiers temps, plus développée par la suite, Q. Claudius Quadrigarius, Valerius d'Antium, C. Licinius Macer, Q. Aelius Tubero versent à l'envi les ornements de la rhétorique.

A côté d'eux, et, semble-t-il, avec moins de succès qu'eux, sur les traces de Caelius Antipater marche Sempronius Asellio : prenant volontairement le contre-pied des annalistes (« c'est, dit-il, raconter des fables aux enfants, et non écrire l'histoire »), il s'efforce de dégager les causes des événements. De plus, son ouvrage portait sur une période restreinte et déterminée, depuis la guerre de Numance, à laquelle il avait pris part comme tribun militaire, jusqu'à la Guerre sociale. Il fut continué par L. Cornélius Sisenna, qui va jusqu'à la mort de Sylla (78), puis par Salluste, dont les *Histoires* nous conduisent en 67.

Enfin, dans le dernier tiers du premier siècle, on trouve un

groupe d'historiens érudits, dont le plus grand est Varron, mais le plus connu Cornélius Népos, à cause de sa place sur les programmes de l'enseignement secondaire.

Dans quelle mesure trouve-t-on, chez ces annalistes ou ces historiens, l'exactitude impartiale, la tendance moralisatrice, le soin de la forme, réclamés par les théoriciens du genre comme des qualités indispensables à un historien ?

Pour la préoccupation morale, nulle divergence, autant du moins que nous permettent d'en juger, avant Salluste, les fragments conservés. Il semble bien que, dans la Préface de ses *Origines*, Caton montrait comment l'histoire pouvait être utile à l'éducation des Romains. Maint détail prouve que Calpurnius Pison se préoccupait de faire servir son œuvre à l'édification de ses contemporains ; il voulait les engager à conserver la simplicité antique, dont lui-même pouvait passer pour un modèle. Quant à Sempronius Asellio, s'il estime qu'il faut rechercher les causes et non se borner à exposer les faits, c'est que, d'après lui, l'histoire doit être autre chose qu'un amusement, qu'une distraction. « Ce n'est pas, dit-il, par des *Annales* qu'on peut faire œuvre morale, qu'on peut développer l'amour du public et l'aversion pour le mal. » Enfin l'on connaît la Préface de *Jugurtha* : « Parmi les occupations de l'intelligence, la plus utile de beaucoup est la composition de l'histoire. » Répondant à ceux qui pourraient lui reprocher d'abandonner la politique, il soutient que l'Etat « tirera de son loisir plus de profit que des occupations des autres. Souvent, en effet, j'ai entendu raconter que Q. Maximus, P. Scipion et d'autres hommes illustres de notre cité disaient volontiers que la vue des images de leurs ancêtres les excitait merveilleusement à la vertu. Evidemment ce n'était pas la vue ou la manière dont elle était façonnée qui produisait sur eux un tel effet ; c'était le souvenir de leurs exploits qui allumait dans l'âme de ces hommes supérieurs cette ardeur qui n'était pas satisfaite avant que leur propre mérite eût égalé la renommée et la gloire de leurs aïeux. » On a même soutenu par de bons arguments que le *Calilina* tout entier a pour but de montrer la conjuration comme la manifestation la plus éclatante et la plus redoutable de cette décadence morale qui apparaît déjà dans la *Guerre de Jugurtha*.

Même accord, tout au moins à partir du ⁱⁱe siècle, sur le caractère littéraire que doit comporter l'œuvre. Caton essaye de donner à l'histoire de la variété et de la vie : il ne néglige pas le détail pittoresque, il s'efforce de présenter le fait d'une façon dramatique, en le mettant sous nos yeux ; c'est ainsi qu'il insère dans

son œuvre le discours qu'il avait prononcé contre Gabba à propos des affaires d'Espagne. Peu à peu, sous l'influence de la Grèce, on voit naître une forme d'histoire plus soignée, plus soucieuse du style, plus littéraire. Fannius, suivant l'exemple de Caton et l'étendant, insère dans son œuvre de nombreux discours. Mais le mérite de l'innovation revient surtout à Caelius Antipater. Sans doute, il est encore loin du style cicéronien, élégant, harmonieux, abondant, et Cicéron le lui fait reprocher par Catulus dans le *De oratore*. Mais il a eu l'ambition de réaliser un progrès et d'apporter dans l'histoire plus d'art, et aussi plus de mouvement et de vie. Il met dans son œuvre des discours, mais il les compose lui-même. Ce n'est sans doute pas un progrès au point de vue historique ; du moins, l'unité du style n'est-elle pas rompue. Les fragments de lui que nous possédons trahissent aussi la recherche du romanesque, voire du merveilleux ; autant de moyens de piquer la curiosité du lecteur. Quant aux autres historiens de sa génération, moins heureux que lui, ce n'est pas le désir d'être éloquents qui leur a manqué, c'est le talent et le savoir-faire. « Ce n'est pas avec le ciseau qu'ils ont sculpté leurs ouvrages, c'est avec la hache », le mot est de Cicéron.

Enfin, comme nous l'avons indiqué, dans la dernière période de l'annalistique, le souci littéraire passe au premier plan, exception faite pour Licinius Macer. Sur le style de Valérius d'Antium, faute de fragments assez étendus, nous ne pouvons porter un jugement assuré ; mais ils sont suffisamment longs pour attester qu'il mêlait le roman à l'histoire. Claudius Quadrigarius, lui, nous dit Soltau, pour la peinture romanesque des batailles, a atteint la limite permise à l'homme. Enfin nous savons que Sisenna avait imité l'écrivain grec Clitarque, dont *la Vie d'Alexandre* représenterait assez bien ce que nous appelons aujourd'hui une « vie romancée », et que, dans son œuvre, il avait mis le plus possible de ces fables scandaleuses, appelées miliennes, où le merveilleux et le romanesque s'unissaient au réalisme le plus grossier : aussi bien en avait-il traduit le recueil, composé au ⁱⁱe siècle par Aristide de Milet. Ce mélange de contes licencieux et d'éléments historiques semble d'ailleurs ne pas lui avoir été reproché, si l'on en croit Tite-Live : *sed hoc non obfuit illi*. Enfin, si l'on ose rapprocher de ces ébauches les chefs-d'œuvre de Salluste, composés sensiblement à la même époque, Salluste n'a-t-il pas conçu en artiste ces ouvrages, pour lesquels, au dire d'Asinius Pollion, Ateius Praextatus lui avait composé un cahier d'expressions archaïques et de figures ?

Allons-nous, pour l'exactitude, trouver la même application :

exacte de la théorie ? D'abord comment se sont-ils renseignés sur les faits qu'ils se proposaient de raconter ? Notons, à ce propos, que la plupart d'entre eux sont les premiers à exposer l'histoire de telle ou telle période. Or, au point de vue de la documentation, les Romains semblent établir une différence entre l'historien qui applique son esprit à un sujet encore vierge et celui qui peut s'appuyer sur un récit antérieurement publié.

En effet, lorsque Pline le Jeune annonce à son ami Capiton son dessein d'écrire l'histoire, mais lui fait part de ses hésitations devant les difficultés qu'il prévoit, il écrit : « Si c'est une époque ancienne, déjà racontée par d'autres, mes matériaux seront prêts. » En d'autres termes, il suppose que le dépouillement des sources a été fait par ceux qui ont raconté avant lui la période qu'il se propose d'exposer ; ce serait en quelque sorte leur faire injure que de les vérifier. La méthode qu'il indique, avec la tranquille assurance d'un homme qui n'en connaît pas d'autre, suivant la remarque de M. Fabia, semble avoir été généralement admise jusqu'à Tacite. Lui, au contraire, ne se contentera pas de consulter ses devanciers, Aufidius Bassus, Servilius Nonianus, Cluvius Rufus, Fabius Rusticus, Pline l'Ancien. Il se renseigne auprès des contemporains, consulte avec soin les procès-verbaux des séances du Sénat, qu'on ne publiait plus depuis Auguste, mais dont il a eu connaissance ; il semble également avoir eu entre les mains les archives du palais, bien qu'elles ne fussent communiquées que très difficilement, et s'être reporté, le cas échéant, au Journal de Rome (*Acta diurna populi Romani*). Mais il est certain que, jusqu'à lui (1) un historien romain se dispensait de consulter les documents relatifs à une époque déjà racontée avant lui.

Encore faut-il que les premiers les aient vus. Or en sommes-nous assurés pour les annalistes ? Nous lisons dans Cicéron qu'ils avaient consulté les archives des familles. Tite-Live nous dit que Licinius Macer et Tubero avaient consulté les *libri lintei*, rouleaux de lin conservés dans le temple de Juno Moneta et sur lesquels étaient inscrits les noms des magistrats. C'est tout ce que nous savons de certain. Il est d'ailleurs extrêmement vraisemblable que tous ont eu sous les yeux les *Annales Maximi* et

(1) Même, d'après M. Fabia, Tacite ne dépouille les archives et ne consulte les documents originaux que pour la période où personnellement les avait vus avant lui, c'est-à-dire à partir du moment où s'arrête l'ouvrage de Pline l'Ancien. Mais cette théorie est démentie par un certain nombre de passages des *Annales* et n'est généralement plus admise.

que les Annalistes de la grande époque ont consulté les archives du Sénat ; mais c'est une simple hypothèse.

D'ailleurs les historiens grecs n'ont pas tous montré plus de scrupule. Polybe, lui, a vu de nombreuses archives et cite quelquefois des documents *in extenso*, par exemple le traité entre Rome et Carthage, au temps du consul Junius Brutus ; il note même les difficultés auxquelles il s'est heurté pour comprendre le latin archaïque. Thucydide aussi a reproduit la teneur exacte et officielle de certains traités, mais il ne suit pas toujours cette méthode, ce qui a même conduit M. von Willamowitz-Moellendorf (mais non les frères Croiset) à soutenir que ces documents avaient été introduits dans le texte postérieurement.

Ont-ils eu du moins le scrupule de visiter le théâtre des événements qu'ils racontaient ? C'est ce qu'a fait Polybe, qu'imitera plus tard Diodore de Sicile : à maintes reprises il a parcouru la plus grande partie de la Grèce et de l'Italie, l'Égypte et la Sicile. Il s'est même risqué, non sans dangers, en des régions nouvellement ou peu connues, la Libye, l'Ibérie, la Gaule jusqu'à l'Océan ; il a gravi les Alpes, afin de mieux comprendre la marche d'Hannibal, Mais Polybe est une exception. Thucydide, lui, n'a vu que les pays où sa carrière l'a conduit. Les autres historiens grecs sont comme Timée, qui écrivit une histoire de la Sicile sans quitter Athènes. Il est vraisemblable qu'il en était de même pour les annalistes latins (sauf peut-être Caton, que l'on peut, à ce point de vue, rapprocher de Thucydide). D'ailleurs, d'une manière générale, le souci de la géographie et de la topographie est indifférent au Romain, et encore plus à l'historien, car c'est avant tout un écrivain, qui doit donner au récit des faits une forme attrayante. Le souci du détail exact appartient au *grammaticus*, à peu près l'équivalent du moderne philologue.

Quelle que soit la façon dont les annalistes ont connu les faits, pouvons-nous supposer qu'ils les aient présentés avec une suffisante exactitude ?

Lorsque Cicéron parle de l'histoire dans le *De oratore*, il fait dire par Antoine à Catulus : « Ne crois-tu pas que, pour écrire l'histoire, il faut être orateur et d'un mérite singulier ? » A quoi Catulus répond : « Oui, orateur de premier ordre, s'il s'agit de l'écrire comme l'ont fait les Grecs ; mais, comme l'ont fait les Romains, il n'est pas besoin d'être orateur ; il suffit de n'être pas menteur. » Ce qui, d'ailleurs, à bien y regarder, ne signifie nullement qu'ils ne le soient pas. Un siècle et demi plus tard, Tacite écrit, des mêmes historiens, qu'on trouve chez eux « autant d'éloquence que de sincérité ». Si l'on rapproche ce jugement de

celui que porte Cicéron, la phrase peut sembler ironique : car, après le grand orateur, bon juge en la matière, l'éloquence, chez les historiens de l'époque républicaine, était faible ; donc leur sincérité ne serait pas très grande non plus. Mais prenons le jugement de Tacite en lui-même, sans nous étonner de cette appréciation, sans chercher si elle ne s'explique pas par le désir de critiquer indirectement les contemporains.

Nous voyons d'abord que Tite-Live n'exalte pas outre mesure la franchise de Valerius d'Antium ni Salluste celle de Sisenna. Il est vrai que le même Salluste loue chez Fannius son amour de la vérité, que l'exactitude de Pison nous est attestée par divers témoignages, et que, pour arriver à établir les faits plus exactement, Caelius Antipater n'avait pas hésité à se servir de l'ouvrage où le Grec Silénos de Kaléaktê, compagnon d'Hannibal, avait raconté l'histoire du général carthaginois. Néanmoins notre foi dans le jugement de Tacite est ébranlée. Elle l'est plus encore, lorsque nous lisons la lettre écrite par Cicéron à Lucceius, pour le prier de raconter l'histoire de la Conjuraison de Catilina : « Je te demande encore, à cette occasion..., de négliger les lois de l'histoire... et d'accorder à notre amitié un peu plus même que ne le demandera la vérité. » Voilà, comment, dans la pratique, parle celui qui s'est exprimé en termes si nobles sur les devoirs de l'historien.

Dès lors, comment nous étonner que, sans scrupule, les annalistes aient mis leurs ouvrages au service de leurs idées politiques ? Les premiers, qui, l'on s'en souvient, étaient ordinairement de grands personnages, des représentants de familles aristocratiques, trouvaient dans l'histoire les moyens d'illustrer la gloire de leur maison. Caton, lui, conçoit son œuvre dans un esprit démocratique. Ne pouvant citer le nom de tous les soldats et réprochant l'exaltation systématique des généraux, il a banni tous les noms propres, sauf celui de l'éléphant Surus, qui s'était bien comporté dans la guerre contre Pyrrhus. Plus tard, Licinius Macer s'est acquis le double mérite de s'être soustrait à l'imitation servile des Grecs et d'avoir consulté les documents originaux ; « mais, suivant les tendances politiques que l'historiographie romaine maintient jusqu'à l'âge de Sylla, ce chaud défenseur de la démocratie projeta dans le passé les luttes sociales du temps des Gracques, par une inconsciente falsification de l'histoire politique et constitutionnelle... Son contemporain, Valerius d'Antium... présentait, semble-t-il, les mêmes caractères (Pais). Au contraire, Tubero penchait du côté de l'aristocratie. On peut même étendre à l'époque après Sylla le jugement de M. Pais, s'il

est vrai que les sentiments politiques de Salluste apparaissent dans tous ses ouvrages, bien qu'il affirme, dans son *Calilina*, aussi bien que dans ses *Histoires*, «qu'il a l'esprit libre de crainte et d'espérance, et dégagé de toute passion politique».

Autre forme de partialité : le patriotisme. Fabius Pictor, le premier annaliste, ne veut pas montrer seulement comment Rome a été sauvée par son illustre parent ; il se propose également de répondre à l'histoire de Siléno, trop flatteuse pour Hannibal et les Carthaginois. D'une façon générale, les annalistes, comme le montre M. Thiaucourt, n'avaient pas voulu laisser à Hannibal l'honneur de prendre Sagonte dans un assaut loyal. C'est pendant une trêve, profitant de la chute d'une tour, qu'il avait emporté d'assaut la ville, dont les remparts étaient dégarnis de défenseurs. Ici, comme ailleurs, ils s'efforcent de donner le beau rôle à leurs compatriotes, même au prix d'inexactitudes et d'invéraisemblances. Sur Varron même, l'historien érudit, le dernier en date avant Tite-Live, voici le jugement porté par l'homme qui l'a le mieux étudié, Gaston Boissier. «Qu'il enseigne aux Romains la critique, la grammaire, l'histoire ou l'agriculture, c'est toujours d'eux qu'il les entretient, de la beauté de leurs lois, de l'excellence de leurs usages, des gloires de leur passé, et il veut les rendre plus attachés à leur pays, en le leur faisant mieux connaître. Ainsi sa science, quoi qu'elle entreprenne, veut défendre une cause, et se met au service d'une opinion ; le maintien des mœurs romaines, le salut de l'ancienne république.»

D'ailleurs où ces annalistes et ces historiens auraient-ils trouvé des modèles d'impartialité ? Chez Thucydide, sans doute. Mais Salluste semble être le premier à l'avoir pratiqué ; encore ne l'a-t-il pas imité sous ce rapport.

(A suivre.)

Défense et illustration de la littérature

par J. HANKISS,

Professeur à l'Université de Debrecen.

III

VI. — LA PART DU LECTEUR.

Entrons en matière par deux faits significatifs.

Tu te décides à relire ce qui fut, il y a des années, ton livre de chevet. Tu le trouveras certainement changé, très différent de ce qu'il était pour toi. Et pourtant les mêmes caractères t'attendent imprimés sur le même papier.

Tu prêtes à ton meilleur ami le livre qui te plaît le plus. Il te tarde de le voir terminer sa lecture et s'associer à ton enthousiasme. Tu surveilles ses traits pendant qu'il lit ; tu guettes sur ses joues la rougeur qui, un jour, avait coloré les tiennes. Tu éprouves une véritable douleur s'il se montre incapable d'adopter ton engouement. Tu t'accuses, peut-être, d'avoir surexcité sa curiosité. Et il t'arrive de douter de la justesse de ta première impression, de relire le livre avec une méfiance qui contribue à modifier ton opinion (1).

Le livre n'est jamais terminé quand il tombe entre les mains du lecteur. C'est à celui-ci d'achever l'ouvrage pour son propre compte et de devenir le collaborateur anonyme de l'auteur.

Le même costume, endossé successivement par des acteurs différents, subit une série de transformations. Souvent, lorsque le caprice de l'acteur s'en mêle, il ne reste presque rien de la création originale du tailleur du théâtre.

(1) Il n'y a que les chefs-d'œuvre à cent facettes qui puissent, à une seconde ou troisième lecture, nous dédommager par de grandes beautés toujours nouvelles de ce qui nous semble « manquer » des beautés découvertes à la première lecture. Même dans ce cas, la déception subjective est inévitable.

*
* *

Nul doute que le lecteur ne s'absorbe, plus ou moins complètement, dans la lecture. Cela veut dire, entre autres, que le milieu dans lequel est placé le lecteur au moment de la lecture, peut se confondre avec le milieu décrit par le livre. Si tu lis la nuit, ton livre profitera de la poésie du silence et de l'obscurité qui assiège le cône lumineux de ta lampe, et de la douce agitation qui s'empare de ton système nerveux. Ne t'étonne donc pas de trouver ton livre « changé » dès que tu le reliras le jour, à la froide lumière qui gèle tout frisson. Les circonstances de la lecture peuvent empiéter sur ton impression d'un livre à proportion qu'elles se trouvent être plus rares. Les livres que tu lis en voyage se gravent dans ta mémoire avec une force et une netteté extraordinaires. Lorsque, dans le wagon-lit, tu te plonges dans la lecture d'un roman, une secousse, un arrêt dans une station peuvent te rappeler un moment à la réalité. Tu n'as pas le temps de fermer sur l'agitation qui te domine la porte de contrôle qui, ordinairement, sépare la réalité vécue de la réalité spirituelle, littéraire. Par la brèche de la porte entr'ouverte, le nom, l'aspect fugitif de cette station, le souvenir d'un chapelet de réverbères glissent dans ta lecture comme s'ils en faisaient partie. Il se peut que ton roman n'ait rien à voir avec un voyage, il n'importe : à mesure que tu en oublieras les détails, tu seras vaguement convaincu qu'une station lumineuse dans la nuit y joue un rôle. Cette station, tu la chercheras en vain lors de la seconde lecture, ce qui te causera une déception de plus. Une analogie, une association d'idées, une rêverie qui t'a détourné du texte authentique du livre, l'ont enrichi d'ornements qu'une seconde lecture supprimera inévitablement (1).

La collaboration du lecteur à l'œuvre est un fait que beaucoup de lecteurs ont remarqué et que quelques-uns des auteurs les plus perspicaces ont décrit. Dès le milieu du xviii^e siècle, l'abbé Prévost, lecteur enthousiaste, insère dans le numéro XCIV du *Pour et Contre* la réflexion que voici : « On ne sauroit douter... que chacun ne fasse dans ses lectures quantité de remarques,

(1) Une expérience que chacun peut faire : Essayons de résumer des ouvrages lus il y a longtemps, et de noter surtout ce qui y a frappé notre imagination. Il se trouvera que notre mémoire aura emmagasiné, comme des souvenirs précieux, des détails sans conséquence, susceptibles de déformer la conception essentielle de l'ouvrage tel qu'il est sorti des mains de son auteur.

dont il n'est redevable qu'au tour particulier de son génie, et qui lui appartiennent si proprement, que fort souvent l'auteur n'y a pas la moindre part. Et delà viennent les jugemens différens et quelquefois opposez qu'on porte d'un ouvrage. De là viennent de même les différens degrés de sentiment qu'il excite. L'un pleure ; l'autre ne paroît pas ému. Celui-ci ne voit que ce que l'auteur lui présente, ou ne le voit pas même dans toute l'étendue qui est présentée : l'autre découvre beaucoup au-delà. *Il tire de lui-même* de quoi étendre ce qu'il lit. C'est ce qu'il ajoute ainsi qui l'émeut, et qui le passionne ; il pleure moins de l'ouvrage d'autrui que du sien, et la seule obligation qu'il ait à l'auteur est de lui avoir comme donné occasion de développer mille sentimens qui étoient au fond de son cœur (1). »

Il n'y a pas que le diplomate qui doive savoir lire entre les lignes ; il n'y a pas que la mère qui soit obligée de jeter, chaque jour, des centaines de petits ponts sur les lacunes des actes et des paroles de son enfant. Les mots, ces poteaux indicateurs de la rationalisation, vus de loin, forment une file ininterrompue. Si l'on se rapproche, on les voit séparés et distants, et l'on s'aperçoit qu'il faut marcher beaucoup soi-même pour passer de l'un à l'autre. Alors même que l'état d'âme exprimable par des moyens littéraires nous fait l'effet de l'intégralité, nous sentons qu'il n'est que la projection sur le plan rationnel d'un état d'âme plus riche. Seules les extrémités d'ombres allongées par une source de lumière éloignée et cachée se dessinent sur le plan, et le grand écrivain est celui qui, non content de reproduire sur la feuille passive les ombres projetées, allume en lui une lumière intérieure. La nuance sentimentale que les Allemands appellent « *stimmung* » est toujours placée hors du domaine de l'expression.

La langue est à cette nuance ce que la pantomime est au drame ; elle en marque les effets, les reflets susceptibles d'inspirer au public des états d'âme tant soit peu analogues à ceux que l'auteur s'est proposé de faire soupçonner. Si l'on voulait multiplier les comparaisons, on pourrait évoquer la retransformation en paroles, par le microphone, de l'électricité provenant de paroles prononcées devant un autre microphone : le profane accepte cette transformation sans la comprendre... Mais à quoi bon ? Impossible de comprendre et de faire comprendre la transmission de la vie intuitive dans la littérature sinon par l'expérience ou, tout au plus, par des analogies.

(1.) Tome VII, p. 92 à 94.

La sémantique moderne a montré que chaque mot n'est clairement compréhensible que dans le milieu propre à celui qui le prononce. Le mot *opération* signifie, entre officiers, une opération militaire, entre ventres dorés, une opération financière, à l'hôpital, une opération chirurgicale. Quand on cherche à s'expliquer les restes d'une civilisation disparue, représentée par une langue, le plus difficile n'est pas de déchiffrer l'écriture, les abréviations, les mots inconnus, mais d'établir la tendance et le sens exact de phrases composées de mots connus, sans le secours du milieu, refroidi, à jamais inaccessible.

La psychologie positiviste était encline à traiter la nuance sentimentale, la tonalité individuelle, comme un accessoire. Aujourd'hui on sent bien qu'elle est l'émanation essentielle, par le mérite de l'artiste, de l'état d'âme proprement inexprimable. Dans l'imagination de bien des lecteurs, c'est l'« action », le « sujet » qui fait le squelette de l'œuvre littéraire. Le poète ne fait qu'y accrocher des muscles, des veines, des nerfs, et c'est dans cet apport secondaire que la « Stimmung » prend place. Ils ne se disent pas que le squelette ne peut précéder la genèse du corps vivant ; il n'en est qu'un reste solide après décomposition. La tonalité (1) dont nous parlons (tout en déplorant le défaut d'un terme moins équivoque et plus général) peut présider à la genèse même de l'ouvrage, en garantir les rapports étroits avec la vie de l'écrivain, diriger les manœuvres de la formation et de l'expression. Elle exclut, en même temps, la possibilité d'une interprétation unique de l'œuvre littéraire. Réduit à des indices et à des analogies, le lecteur ne saurait saisir le chef-d'œuvre exactement tel que l'avait conçu l'auteur (2).

(1) Notons bien que la tonalité individuelle, particulière d'un ouvrage, n'est pas toujours d'ordre sentimental, affectif ou pathétique. La sensibilité spéciale d'un intellectuel peut, à son tour, nous causer des émotions impossibles à exprimer, à rationaliser.

(2) La littérature, en tant qu'art de l'expression parlée, serait-elle incapable de franchir la limite du monde obscur où pénètrent, par moments, les éclairs du rêve, de l'ivresse, de la folie, et les lueurs des torches de téméraires explorateurs ? Les douaniers cruels postés à la frontière du monde de l'intuition confisquent les marchandises de contrebande dont nous avions chargés le rêve ou les « paradis artificiels ». Cependant ces contrebandiers ne cessent de renouveler leurs tentatives et d'engager la lutte avec leurs adversaires. Et si, au sortir du rêve, ils doivent abandonner leurs fruits inconnus, ils réussissent souvent à en conserver le parfum sur les mains et à reconstruire à partir d'une odeur la forme et le goût de la pomme dorée elle-même. Le vers dont la musique nous berce et endort le fameux « contrôle » freudien, la belle forme qui nous fait oublier les mornes jours de semaine, contribuent puissamment à nous faire pénétrer sous le manteau de la rêverie, dans le monde de l'intuition.

Qu'il se rassure : l'auteur lui-même est incapable d'êtreindre, de sentir son chef-d'œuvre deux fois de la même façon. Heureusement, il ne le relit que rarement, quand il a besoin de justifier une volte-face apparente dans ses idées ou dans sa manière de considérer sa propre activité (1).

« Si duo faciunt idem, non est idem ». Ajoutons-y : si vous faites deux fois la même chose, ce n'est plus la même chose. Vous devez avoir changé vous-même, votre entourage a certainement changé, vous ne respirez plus le même air qu'autrefois. Les correcteurs savent bien que le lecteur moyen ne lit pas de lettres, mais des fragments de phrases. Tout le monde connaît l'expérience psychologique qui consiste à projeter sur un écran, pour quelques secondes, des mots où manquent des lettres importantes. Interrogés, après la disparition des mots, sur les lettres qu'ils avaient lues avec certitude, les spectateurs affirment avoir vu celles qui, en réalité, n'ont pas été projetées. Presque toujours fatigué, le lecteur moderne a l'habitude de lire avec distraction ; il est souvent obligé de revenir sur ses pas et de relire ce qu'il avait parcouru sans l'avoir compris (2). Il arrive à la fin du roman dont il avait suivi tant bien que mal les principales péripéties. Cependant le souvenir qu'il en conserve est plein de « terres inconnues ». S'il lit un livre une deuxième fois, les terres inconnues changeront de place, ce qui modifiera l'aspect du roman entier dans l'esprit du lecteur. Cette faiblesse humaine qui a contribué à la dissolution en prose des chansons de geste, à la réduction de l'étendue du roman moyen, à la vogue des « morceaux choisis », est commune à toutes les époques très actives.

La réaction à cette manière de lire se manifeste au beau milieu même des époques assoiffées de mouvement. Le romantisme a rendu possible Jean-Paul, l'après-guerre fait la vogue de Giraudoux et de Joyce. On défie le lecteur superficiel d'être distrait sans se perdre dans l'embroussaillement de leurs romans. Autrefois, il était facile de supprimer, dans un opéra régulier, les récitatifs et s'en tenir aux airs importants. L'opéra moderne est moins propice aux gens pressés : il leur donne bien du travail s'ils s'obstinent à en tirer des morceaux choisis. Le lecteur épuisé

(1) C'est notamment le cas de Maurice Barrès à l'époque de la transition du Culte du Moi vers l'Énergie nationale.

(2) Certaines personnes très fatiguées prient le soir en prononçant consciencieusement toutes les syllabes de la prière, et forment, sans s'en rendre compte, des phrases qu'elles pensent parallèlement à celles de la prière. Combien de fois se surprend-on à tourner les feuilles d'un livre, à en lire toutes les phrases, l'esprit occupé de tout autre chose ?

de fatigue prend l'habitude de ne lire que les dialogues ; un jour viendra où les parties importantes d'un livre destiné au grand public seront marquées par une typographie différente...



La critique et l'histoire littéraire ne sont guère préoccupées de ce qui se trouve *entre les lignes*. Cependant un faisceau de tâches variées les y attendent, dont voici quelques-unes : 1^o examen et analyse minutieux de tout ce qu'on a appelé l'inspiration, et du sol affectif qui la nourrit ; — 2^o mesure de la différence d'intensité entre l'inspiration originale et son effet sur le lecteur ; — 3^o en général, recherche des réactions du lecteur(1) envers l'œuvre. Il ne suffit plus de se borner dans l'étude de l'action du livre sur le public aux cas évidents et pittoresques du genre de la querelle du *Cid* ou des suicides suscités par *Werther*.

C'est une autre question que celle qui concerne l'influence du public comme lecteur (spectateur) collectif sur la destinée et sur l'interprétation de l'ouvrage littéraire. MM. Baldensperger et Thienemann nous semblent avoir résolu tous les problèmes importants relatifs à la destinée du livre et à ses rapports avec le public. Quant à l'interprétation et à l'appréciation du livre, elles dépendent surtout de l'opinion d'un groupe respecté de lecteurs et de critiques. La plupart des lecteurs individuels en subissent l'influence. Souvent un jugement concis, surtout quand il a revêtu une forme artistique (antithèse, paradoxe, mot d'esprit) prévaut pendant des siècles ; tel manuel plus ou moins précieux entrave, pendant bien longtemps, la formation de jugements moins traditionnels (2). Supposons que les auteurs de manuels d'histoire littéraire aient raison de relever, dans l'œuvre d'un auteur tragique, les trois ou quatre tragédies qui, par cela même, deviendront classiques. Passe encore pour ces tragédies élues : mises en avant, elles peuvent être lues et interprétées par des

(1) En ce faisant, il faudra distinguer entre les lecteurs moyens et les lecteurs éminents, ceux dont certains en arrivent à écrire *En marge des bons vieux livres*.

(2) Le mot célèbre de La Bruyère sur les héros de Corneille et les héroïnes de Racine ; — les jugements du *Lycée* de La Harpe ; — à propos d'un genre : la définition de la ballade anglo-hongroise par A. Greguss selon lequel elle serait « une tragédie racontée en vers lyriques » (par conséquent, les trois grands groupes de genres : épique, lyrique, dramatique y sont représentés).

milliers de lecteurs, dont quelques-uns ayant la vue juste et indépendante. Mais celles reléguées au second plan et qui ne tenteront plus que les seuls spécialistes sont de véritables victimes, privées, ou peu s'en faut, du droit d'appel ; elles seront mises sous le boisseau tant que durera l'autorité des manuels, par les quelques phrases qui les y représentent.

La critique littéraire et l'explication classique des textes diminuent encore considérablement l'importance des oscillations de l'opinion dues à la collaboration du lecteur. Plus d'un spécialiste nous conseillent de lire peu, mais de relire les chefs-d'œuvre un certain nombre de fois. Il y a du vrai dans ce conseil traditionnel ; cependant tout le monde a pu constater que les lectures classiques qu'on doit lire peuvent devenir triviales et perdre pour nous leur fraîcheur, leur signification intégrale. Le professeur de génie se permet de présenter les chefs-d'œuvre rebattus, d'un point de vue qui est le sien afin d'enhardir ses élèves à faire comme lui et à ne jamais renoncer à leur droit de collaboration au chef-d'œuvre.

La limitation de la part subjective du lecteur à l'œuvre ne réussira que tant que celle-ci le laissera indifférent. Plus il y prend intérêt, plus on peut le comparer aux Tziganes de Ros-tand (1) :

Car d'abord le chef seul avoit improvisé.
Chaque musicien suivait, comme un élève,
Accompagnant le chant... Mais voilà que grisé,
Chacun étoit parti maintenant dans son rêve !

Dans son rêve, les yeux fermés, chacun marchait.
Ce n'étaient plus du tout de simples airs de danses,
Car le cœur de chacun saignait sous son archet,
Et tous ces violons chantaient des confidences !

L'« Odi profanum vulgus » de tant de poètes dits aristocratiques n'est, par conséquent, qu'une des attitudes majestueuses et belles qu'adopte tout homme obligé de poser devant un public, de s'exhiber (2). L'écrivain peut être sincèrement convaincu que

(1) *Les Tziganes*, dans les *Musardises*.

(2) Ce qui ne porte point atteinte à l'importance de cette attitude. Les rapports de l'écrivain avec le public déterminent la manière dont telle époque ou telle école conçoit la nature de l'activité littéraire. Outre les rapports officiels et publics qui existent entre les deux, on peut parler de rapports plus intimes caractérisés par la pose qu'occupe l'auteur plus ou moins gêné ou excité par la présence du public. Tantôt il s'offre en cicerone au lecteur « benévole » qu'il ne se lassera pas de conduire dans le dédale des faits et des opi-

les valeurs qui circulent dans son œuvre atteignent leur but définitif au moment où il dépose la plume. L'auteur qui soutient une lutte acharnée contre le directeur, le régisseur, les acteurs pour chacune des lignes de sa pièce, et qui appose avec une juste fierté son « Ne varietur » à la fin de son poème, peut repousser comme un sacrilège l'idée de la collaboration du lecteur à son ouvrage. Paul Vence, le romancier du *Lys rouge*, d'Anatole France, en est au désespoir : « Qu'est-ce qu'il en fait, le lecteur, de ma page d'écriture ? Une suite de faux sens, de contre-sens et de non-sens. Lire, entendre, c'est traduire. Il y a de belles traductions, peut-être. Il n'y en a pas de fidèles. Qu'est-ce que ça me fait qu'ils admirent mes livres, puisque c'est ce qu'ils ont mis dedans qu'ils admirent ? Chaque lecteur substitue ses visions aux nôtres. Nous lui fournissons de quoi frotter son imagination. Il est horrible de donner matière à de pareils exercices. C'est une profession infâme (1). »

Et il ne faut pas en vouloir à l'écrivain de protester contre cet état de choses. Son indignation n'est pas sans utilité. La collaboration du lecteur, c'est un travail d'adaptation sans relâche et le plus souvent sans durée ; le droit de propriété et la suprématie de l'auteur n'ont rien à craindre de son action. Et plus l'écrivain est jaloux de son autonomie, plus il sera capable de s'élever un jour à des hauteurs inaccessibles à l'homme moyen.

Les pas du lecteur se croisent souvent sur les vestiges authentiques du poète sans jamais les effacer : ceux-ci semblent gravés dans du marbre. Les écarts du critique et du lecteur partent toujours d'un point fixe : le manuscrit ou le livre imprimé ; et ils ne sauraient s'en éloigner plus loin qu'une chèvre attachée par une longue corde à un piquet.

Loin de gâter l'ouvrage, le lecteur se l'assimile pour en faire une partie de sa vie. L'auteur « charitable » n'a pas l'intention d'imposer au public un texte à apprendre par cœur, mais de l'enrichir de germes de possibilités que lui-même n'embrasse pas tous du regard. L'écrivain « orgueilleux », de son côté, trouve assez de satisfactions dans la création : il peut très bien ignorer la « profanation » de son œuvre.

nions ; tantôt il se drape dans sa dignité de savant impassible qui regarde plus haut que le public curieux de ses expériences ; tantôt il fait de son prochain son confident prédestiné à recevoir et à apprécier ses épanchements ; ou il lui tourne le dos et attend avec impatience que sa génération lui touche l'épaule pour le supplier de cesser de la boudier ; ou encore il se sent une vocation divine qui l'oblige à faire fonction de mage, de prophète de son époque.

(1) Chapitre v.

Quant au génie profond et lucide à la fois, il bénéficie de cet enchevêtrement de l'art, de l'artiste et du consommateur de l'art. L'Eupalinos de Paul Valéry élabore « les émotions et les vibrations de l'âme du futur contemplateur de son œuvre », et il est d'avis que l'art crée non seulement son propre contemplateur, mais encore l'artiste lui-même (1).

VII. — LES BEAUX-ARTS ET LA LITTÉRATURE.

1° *Ut pictura poesis.*

Les historiens du romantisme français, les reporters de la bataille d'Hernani ont vanté la solidarité exemplaire des poètes et des peintres vers 1830. Dans les pauses d'une leçon de peinture, les rapins dévorent les vers les plus récents de Victor Hugo, et les jeunes écrivains groupés autour du maître trouvent naturel de demander des flammes, des couleurs nouvelles aux grands maîtres de la peinture romantique. Poussés par le désir effréné d'une activité et d'une originalité surhumaines, cette génération n'eut pas le temps de constituer des groupes distincts. Dans les moments de cataclysme, le loup et l'agneau, le tigre et la gazelle s'élancent l'un à côté de l'autre. Ce furent les rapins qui décidèrent la bataille d'Hernani et c'est le gilet rouge (ou rose ?) d'un élève en peinture qui a servi d'étendard aux vainqueurs.

Le propriétaire du légendaire gilet finit par quitter le pinceau pour la plume, mais il n'a jamais tourné le dos à la peinture. Il est resté « l'homme pour qui le monde extérieur existe ».

La théorie de « l'art pour l'art » par laquelle Théophile Gautier a poussé jusqu'à ses dernières conséquences une tendance vieille comme le monde, n'est pas uniquement un manifeste d'indépendance artistique. Le pilier central de ce temple de la beauté, c'est la doctrine de l'homogénéité de tous les arts, y compris la poésie, — homogénéité cimentée par l'importance donnée à la « forme », au « métier ».

Vers la fin du XVIII^e siècle, la dialectique tenace de Lessing parvient à frapper un coup qui semble décisif : il remporte une grande victoire sur le principe représenté par l'*Ut pictura poe-*

(1) « A force de construire, je crois bien que je me suis construit moi-même. » R. Lalou : *Histoire de la littérature française contemporaine* (1923), p. 490 et 504.

sis (1). Son *Laocoon* marque une ère nouvelle : celle des frontières plus ou moins naturelles destinées à séparer chacun des arts en vertu d'un principe unique. Lessing détache la littérature de la peinture ; Diderot et Herder vont jusqu'à séparer la sculpture de sa sœur la peinture en assignant les statues à la compétence des aveugles, spécialistes du toucher... Ce qu'il y a de nouveau dans ces tentatives, c'est moins le fait de la séparation en lui-même que le principe auquel on le ramène. Tandis que ses prédécesseurs se contentaient d'établir un parallèle entre poésie et beaux-arts, ou entre poésie et musique, en essayant de mettre en relief certains de leurs traits caractéristiques, Lessing explique la différence de la poésie et de la peinture par la différence de la parole qui exprime une succession dans le temps, d'avec la vue qui suppose une simultanéité dans l'espace. Diderot montre l'intérêt qu'on a d'être aveugle si l'on veut comprendre la beauté essentielle d'une statue par le toucher. Selon lui, la peinture existe dans le plan, la sculpture dans l'espace à trois dimensions. Ce qu'il y a de moins clair, c'est le rapport de la littérature et de la musique, quoique les historiens de l'opéra et de la musique « à programme » (2) aient mis à la disposition des théoriciens de riches matériaux susceptibles de préparer une « séparation » de plus. Tous ces travaux témoignent de la recherche ardente d'une loi de la nature justifiant la construction d'un système de murailles de Chine.

Théophile Gautier n'a cessé de battre en brèche cette muraille de Chine. La brèche qu'il y avait pratiquée suffisait pour le laisser passer, lui et les petits chefs-d'œuvre de sa façon. Il se leurrait de l'espoir que, par là, il avait frayé passage à tout le monde et que la muraille ne tarderait pas à s'écrouler de honte et de dépit. Les poètes descriptifs du dix-huitième siècle que le sévère auteur de « *Laocoon* » a rappelés au devoir et au métier, n'avaient pas d'autre tort que de décrire des paysages, des saisons ; par contre, Gautier exige du poète de mélanger les effets des arts les plus divers et de composer des « Symphonies en blanc majeur ». S'il proscriit les idées, les sentiments clairs, les rêveries prolongées, les considérations morales, c'est qu'il s'efforce de délivrer de toute concurrence l'effet qu'il veut obtenir dans une pureté tyrannique : inspiré par un camée, un émail, un

(1) Nous employons cette pensée d'Horace dans le sens que lui avaient attribué certains interprètes (« la poésie est sœur de la peinture ») et que finit par consacrer en l'attaquant, le *Laocoon* de Lessing.

(2) *Programmatisch*, musique descriptive, imitative.

chef-d'œuvre dû à l'habileté de l'artiste et à l'application de l'artisan. L'ancien peintre ne pense guère à la peinture, trop imbue, à son gré, de littérature ; mais aux arts mineurs, appliqués, décoratifs. Jamais la littérature ne fut plus près d'être trahie, d'essuyer une captivité babylonienne que dans les rêves du porte-étendard de la jeune littérature romantique le jour de la bataille d'Hernani.

C'est ce qui rehausse l'importance de l'échec de ce beau rêve obstiné. En vain le maître a-t-il choisi un champ de bataille exceptionnellement favorable aux beaux-arts : ses *Emaux et Camées* eux-mêmes désertent les positions qu'il leur assigne, et confirment la victoire de la littérature invincible et inévitable. Impossible de cacher, de nier la sève littéraire qui seule fait vivre jusqu'à ces plantes de serres chaudes. En vain prodigue-t-on mille détails fins et exquis à la description du Vase chinois, si, à la fin, on consent à nous émouvoir par l'idée du Vase brisé : conclusion que pourrait adopter un Sully-Prudhomme, pourtant infiniment éloigné de la théorie de l'art pour l'art et de l'atelier de Théophile Gautier. L'artiste d'*Eludes de mains* nierait en vain spéculer sur un frisson tout « littéraire », puisque les mains qu'il étudie se trouvent être celles d'une courtisane et celle d'un assassin... C'est la poésie macabre traditionnelle et éternelle qui fait valoir les nombreux détails si curieux de *Coquetterie posthume*.

Mais c'est surtout le caractère spontané, pur de tout problème, que nous chercherions en vain dans ces poésies où tout parle de l'ingéniosité, des calculs tout littéraires ou, du moins, tout intellectuels, du poète. Rien de plus raffiné que la *Symphonie en blanc majeur*, et s'il n'était pas impossible de la peindre, on ferait de ce sujet le tableau le moins pictural possible (1).

La démarcation de Lessing semble, au premier abord, mutiler le territoire de la littérature en le renfermant en des limites plus étroites et plus nettes. Cependant cette perte est rachetée par la clarté plus vive qui éclairera désormais sa vision de sa nature vraie.

(1) Les petites pièces comprises dans les *Emaux et Camées* sont, d'ailleurs, impropres à prouver la possibilité de la poésie « sans idées ». La préoccupation idéologique ne cherche pas, en général, les formes en raccourci. D'autre part, les romans de Gautier imitent, le plus souvent, d'anciens genres littéraires : *Le Capitaine Fracasse*, le « Roman comique » de Scarron, *M^{lle} de Maupin*, la comédie shakespearienne... L'ambition de l'artiste vise la reconstruction parfaite pour échapper de penser avec sa tête, d'exprimer ses propres sentiments. De peur de chanter un chant personnel, il évite l'ivresse du plein air.

La littérature perd peu de choses à renoncer aux eaux stagnantes du genre descriptif si, comme un beau fleuve, elle se creuse un lit magnifique : le Temps, le Langage. Le langage outil littéraire, par excellence, qui prescrit en même temps limites et directions. Lessing s'est arrêté aux conséquences négatives de sa trouvaille. Combien plus importantes en sont les conséquences positives ! Le langage dont il fait dépendre le caractère essentiel de la littérature est, en même temps, la forme de la pensée rationnelle (1), de la vie de l'âme. La littérature ne doit pas regretter la nature morte qu'elle ne pourra jamais décrire que par un détour susceptible d'être transposé dans le temps : les fruits, par le détour de la vendange. Elle en est dédommée par le riche festin de la pensée qui lui appartient sans réserve. Elle s'insinue à sa guise dans le secret de la vie privée et publique, spirituelle et intellectuelle de l'homme. Sous ce rapport, la littérature est « aérienne », capable de prendre la forme de tout volume, et elle a un avantage immense sur la musique « liquide » et sur les beaux-arts, corps solides, pierres précieuses. On a dit de l'architecture, que c'était de la musique gelée ; on trouverait difficilement une comparaison plastique pour la littérature, trop souple pour être classée parmi les organismes ankylosés.

Ce n'est pas Lessing qui aurait voulu parler ainsi. Sa qualité de rationaliste, son penchant à la simplification, son amour des contours nets et des conceptions plastiques le rendirent plus propre à expliquer le groupe de Laocoon que l'Iliade.

Les historiens de la migration des barbares caressent la notion de peuples-réceptacles, servant de cadres à des peuplades très différentes auxquelles ils donnent un caractère national, une unité organique. Lessing n'a pas encore aperçu que la littérature ressemble à un tel peuple fort. S'il a séparé la poésie de la peinture, il a fait sortir celle-ci de celle-là ou plutôt il a séparé de la littérature *pure*, du noyau de la littérature ce qui n'est littéraire que parce que rien ne peut échapper à son influence.

2^o *Ul poesis pictura.*

Après l'échec de la contre-attaque dirigée par Théophile Gautier contre les séparatistes de l'esthétique, on pouvait prévoir l'enfoncement des lignes de l'art pour l'art par les partisans de

(1) Voy. Fritz Mauthner : *Kritik des Sprache.*

la littérature, et le remplacement de l'ancienne devise « Ut pictura poesis », par celle d'« Ut poesis pictura ».

Le grand public souvent si hostile aux tendances nouvelles de la peinture croit défendre la beauté classique contre l'affectation de l'originalité et la bizarrerie. Il n'a pas plus raison que ceux qui, prêts à trouver partout des « *laudatores temporis acti* » se refusent à prendre au sérieux la réaction du public contre les réformes qu'il est censé ne pas comprendre encore. Aucune des deux catégories n'est à même de reconnaître que dans la polémique autant que dans la pratique des écoles d'avant-garde c'est un programme intellectuel, et, plus souvent encore, franchement littéraire, qui se reflète et qui empiète sur le domaine de la peinture, de l'œil nu.

Eh bien oui, dira-t-on, mais les programmes, même s'ils sont signés par des peintres et par des sculpteurs, c'est encore de la littérature, et ils ne tirent pas plus à conséquence que les tableaux qu'on voit au musée Victor Hugo ou dans l'héritage de quantité de champions de la plume n'ayant jamais cessé de coqueter avec le pinceau. Cependant il n'arrive que trop souvent que des artistes de talent en viennent à mépriser leur métier ; qu'ils ne daignent pas apprendre à dessiner, enrichir leur palette, regarder sans parti pris, — et tout cela pour réaliser un rêve littéraire, un programme dicté généralement par le désir de faire « autre chose ». La recherche de l'originalité, lorsqu'elle devient la raison d'être d'un programme, voilà une soif qui, d'ores et déjà, trahit des préoccupations littéraires (1). Mais il y a mieux. Le cubisme s'impose le culte de formes géométriques : c'est une « stylisation » comme celle pratiquée par le classicisme ou par le symbolisme : le programme, une idée, une trouvaille ingénieuse relègue au second plan ou transforme le résultat pur et simple de la vue. Le jardin de la peinture moderne aurait besoin du sarcloir sévère d'un Théophile Gautier nouveau ; cependant si celui-ci faisait une besogne consciencieuse, et qu'il arrachât toutes les herbes littéraires, comme le jardin serait pauvre et dénudé !

Un tel nettoyage est-il possible ? est-il nécessaire ? Ne vau-

(1) La peinture impressionniste dont le grand mérite fut de remettre en contact direct le peintre et la nature matérielle représentée, à nos yeux, l'ambition la plus naturelle, la plus « éternelle » des beaux-arts qui ont moins besoin de se renouveler et de changer que de rester le plus près possible de la réalité visible, palpable. C'est la littérature, portée par la parole, se formant dans le temps, qui est vouée au changement, à la chasse incessante aux « réformes ».

drait-il pas mieux reconnaître que la critique d'art s'épuise dans un effort surhumain et idéal lorsqu'elle se prescrit de n'appliquer à l'œuvre d'art qu'un principe *purement* pictural, sculptural, architectural ?

Auteur des premiers *Salons*, Diderot s'enthousiasmait pour Greuze dont les œuvres concentraient et représentaient les éléments les plus importants d'une histoire touchante et rangeaient les personnages en un tableau à effet, tel qu'il les aimait aussi au théâtre. Le grand critique ne savait pas encore séparer le « sujet » et l'effet moral du tableau d'avec le style, la manière dont il était peint. Lorsque le paysage, plus ou moins fantastique, se développe, furtivement, à l'arrière-plan de l'image d'un saint, et que le portrait profane, la nature morte, l'intérieur y font leur apparition plus ou moins discrète, c'est encore un signe de la lutte profonde et secrète de la vision picturale avec le sujet tout imprégné de littérature. Cette lutte ne finira peut-être jamais. En attendant le public continue de préférer au tableau purement pittoresque le tableau à sujet historique, allégorique, fabulaire, qui lui apporte comme plus-value, la promesse de contenter, en même temps que ses yeux, son imagination, ses besoins littéraires. Il aime mieux une vue du canal de Venise, qu'une autre à Amsterdam, et il préfère cette dernière à celle de la rue inondée d'une ville inconnue. C'est que le nom de Venise évoque en lui des souvenirs littéraires plus nombreux que celui d'Amsterdam qui, de son côté, lui dit beaucoup plus que la ville inconnue. Les snobs exceptés, chacun préfère couvrir les murs de son appartement de paysages où il voudrait vivre.

Ajoutons que ce furent les écrivains, les poètes qui ont découvert, exalté et rendu accessibles les beautés de la nature. Il n'y a pas de peintre, fût-il de génie, auquel il est permis de regarder un lac, une montagne dénués de *loute* littérature. Et c'est la littérature qui fait présent au peintre de tout ce qui est susceptible d'augmenter, de multiplier l'effet de son tableau aux yeux du public (1).

Voici, pour finir, quelques lignes de Jules Romains sur Rodin :

(1) La vue pittoresque est un don plus rare qu'on ne le croit. Beaucoup de peintres de talent doivent avoir recours à la littérature chargée d'expliquer, de détailler, de suggérer aux peintres comme aux amateurs de peinture les problèmes de leur art propre, la mode actuellement régnante, la nature d'une vocation qu'ils seraient incapables de bien comprendre sans l'intervention de la littérature. On pourrait ajouter des pages entières sur la terminologie de la critique d'art, sur les épithètes qui montrent à nu sa dépendance de la littérature.

«... reconnaissons que Rodin pratique parfois une composition visionnaire de peintre ou *mieux encore de poète* (Le mur des siècles m'apparut). La substance de l'œuvre y participe moins qu'elle n'y est soumise » ... « Rodin *parlait* plutôt de Dante ou de Wagner. Il travaillait volontiers par personne interposée. S'il eût vécu encore un peu, il eût tout à fait cessé de se salir les doigts » (1).

Je me rappelle avoir vu dans une exposition de peinture un tableau représentant, sous un ciel menaçant, couvert en partie de nuages rouges, un paysage nu et vide. La route nationale, dessinée avec la vigueur naïve des primitifs, arrivait, élargie, au premier plan où s'élevait, telle un donjon féodal, une porcherie haute et ouverte, habitée par un cochon qui semblait pousser des cris désespérés. Ce qu'il y avait d'émouvant à ce tableau plutôt ridicule, ce ne fut sans doute pas la manière assez médiocre dont il était exécuté. Mais il exhalait un parfum littéraire : une odeur de Grand-Guignol et de grotesque romantique, une « *stimmung* » rappelant Baudelaire, Hugo et Ady à la fois...

3° *La musique « à programme » ou musique descriptive.*

Le programme de la musique « à programme », c'est une sorte de centrifugation musicale — pourvu qu'on veuille placer au centre de toute musique la musique dite « absolue » ou « pure ». Elle se charge d'exprimer, par des moyens musicaux, une image ou un événement susceptibles d'être divisés en éléments compréhensibles, accessibles à la réflexion. C'est sur des analogies d'effets qu'elle fonde une frêle épopée musicale, un semblant de poème descriptif, un fragment de la manière de concevoir la vie et les hommes.

Au premier coup d'œil, on dirait que cette fois, c'est la musique qui force l'entrée de la littérature et lui apporte un cadeau. Mais l'examen un peu moins superficiel prouve que dans la musique descriptive, c'est la musique qui demande à la littérature un appui, une base solide, un tremplin. Il est vrai qu'on pourrait, à la rigueur, supprimer le « programme » et se délecter de la musique sans se soucier des analogies, des parallèles savants qu'elle comporte. Cependant les éléments intellec-

(1) *Les Problèmes de la sculpture chez Rodin et chez Maillol* (1930 ; et : « Problèmes d'aujourd'hui », dans la collection *Regards*, Paris, Kra, 1931)

tuels (1) et affectifs de la jouissance musicale doivent énormément à nos souvenirs littéraires. Beaucoup d'habitues des concerts se font un plaisir de croire que, lorsque la musique n'est pas assez compliquée pour leur interdire toute rêverie, ils peuvent ouvrir une fenêtre donnant sur le sens intime, sur la « philosophie » même de la musique. Ils s'accourent, pleins de pensées poétiques et incontrôlables, à cette fenêtre divine, tandis que leur corps reste pour ainsi dire dans la musique.

La popularité de l'opéra est due avant tout à ce qu'il a une *action* qui le rattache à la littérature. La synthèse des arts qui caractérise l'opéra moderne n'expliquerait qu'en partie la vogue de ce genre si curieux. (Le plus magnifique des décors ne parviendrait pas à rehausser l'intérêt extra-musical d'une musique de chambre.)

Le poème symphonique et de nombreuses ouvertures qui n'« ouvrent » rien, n'appartenant à aucun opéra réel, font boire leur public à une source littéraire célèbre avant d'oser paraître devant lui. Des titres tels que « La Damnation de Faust », « Le Tasse », « Sainte Elisabeth », « Till Eulenspiegel », prodiguent de riches émanations littéraires et préparent par là l'esprit de l'auditoire à l'œuvre qui en profite.

L'alliance de la littérature et de la musique réalise un parfait équilibre dans les cas tels que le « Gesamtkunstwerk » de Wagner ou la collaboration de Debussy et de Maeterlinck. La littérature ne se contente pas d'inspirer le musicien : elle le guide et elle l'incite à la réforme, à l'originalité. C'est par elle que la pensée, toujours renouvelée, brise la résistance du métier conservateur.

(1) Si la musique est difficile et compliquée, nous avons notre plaisir à la déchiffrer. La joie intellectuelle rehausse notre jouissance primitive comme la satisfaction que nous avons de comprendre une langue étrangère, rend plus harmonieuse la sonorité de la langue et prête une signification délicate et délicate à tous les mots dont elle se compose.

(A suivre.)

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

Membre de l'Institut,

Professeur à la Sorbonne.

Alexis de Tocqueville, témoin et juge
de la civilisation américaine

par Charles CESTRE,

Professeur de littérature et civilisation américaines à la Sorbonne.

(Cours public 1932-33.)

I

Vie de Tocqueville et vue d'ensemble sur son œuvre.

Il y a cent ans, en avril 1832, Alexis de Tocqueville, âgé de 27 ans, revenait d'un séjour d'une année aux Etats-Unis, rapportant dans son bagage les matériaux d'un livre destiné à faire époque. Le temps était passé où on s'enthousiasmait pour l'Amérique, comme les idéalistes du XVIII^e siècle, parce que c'était le pays du « bon sauvage », ou, comme les hommes de 89, parce qu'elle avait (croyaient-ils) réalisé l'évangile de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, ou, comme Chateaubriand, parce qu'on pouvait en faire matière littéraire et y placer des élégies romantiques dans des paysages de fantaisie. Le moment était venu de prendre un contact plus réaliste avec le pays. On avait été averti, en quelque mesure, par les Français qui avaient servi dans la Guerre d'Indépendance ou qui avaient fait outre-Atlantique un tour d'émigration, que l'Amérique était un pays posé, pratique,

adonné aux affaires, et on avait appris par les événements qu'elle savait mettre la raison et l'intérêt au-dessus du sentiment (1). On avait quelque notion, sans précisions, du caractère démocratique du gouvernement américain, et de la prospérité dont jouissait le pays sous la sauvegarde de ses institutions. Quelles étaient ces institutions, comment elles étaient soutenues par les mœurs, quels étaient les résultats de l'état politique et social sur l'esprit du peuple et son activité productive : on n'en avait aucune idée nette. Il était réservé à un jeune Français, qui n'était connu ni par l'éclat d'un grand nom ni par des succès qu'on pût interpréter comme une promesse d'avenir, de le révéler à la France, à un moment où celle-ci avait particulièrement besoin, pour se comprendre elle-même, d'être renseignée sur la démocratie américaine, par un livre qui, dès les premiers jours, devint fameux et assura d'un coup à son auteur une haute notoriété, que les lecteurs des temps postérieurs et de l'étranger ont confirmée.

Nous savons peu de choses sur la formation de Tocqueville. Son ami, Gustave de Beaumont, qui se fit son biographe, après sa mort, ne semble pas avoir prévu que la postérité se demanderait comment, si jeune, pour son coup d'essai, il a pu produire une œuvre de maître dans un genre où la littérature française n'offrait que peu de modèles. Les inédits (notes ou correspondance, publiés par le même ami, d'ailleurs avec une timidité et une réserve regrettables) ne nous apprennent rien non plus sur les premières années de l'écrivain. Nous en sommes réduits à des conjectures tirées de l'œuvre elle-même. Quelques-unes peuvent être hasardées sans trop de risques d'erreur.

Au sortir du lycée de Metz, où Tocqueville fit ses humanités (après que son père y eut été nommé préfet par Louis XVIII), le jeune bachelier, sans plus se préoccuper d'études régulières, prend en main sa propre éducation. Elle dut comporter de nombreuses lectures. Nous en aurons bientôt la preuve quand il commencera à écrire. Entre temps, il voyage. Il passe l'année 1826 en Italie, où, nous dit son biographe, il s'intéresse à l'art antique, puis à l'histoire commémorée par les monuments et les ruines. Il couvre des rames de papier de notes et de fragments, manifestant par l'abondance de ces griffonnages qu'il a de la facilité à écrire et qu'il y trouve du plaisir. Parmi ces brouillons,

(1) Rapprochement avec l'Angleterre par le traité de Paris (1783) et le traité de Jay (1795), attitude ferme à l'égard de la Convention et du Directoire (1793, 1798), achat de la Louisiane (1803), situation tendue avec Napoléon.

Beaumont en a retrouvé un d'une certaine importance, dont il nous donne le résumé. L'imagination s'y combine au savoir. L'auteur feint que, se reposant étendu sur les flancs gazonnés de la colline du Capitole, face au Forum, il s'endort et voit passer en rêve devant ses yeux les grands tableaux de l'histoire de Rome. Survient une procession de moines, qui le réveille... Il médite sur la fragilité des empires et les vicissitudes de la vie des nations...

Cette composition juvénile ne mérite de nous retenir que par le jour qu'elle jette sur les connaissances de celui qui l'a conçue. La donnée en est très semblable à celle des *Ruines* de Volney. Le contenu a tout l'air d'être inspiré par les *Considérations* de Montesquieu sur la grandeur et la décadence des Romains. La conclusion n'est pas sans analogie avec certains passages du *Childe Harold* de Byron. Si nous ne nous trompons : 1° Tocqueville savait déjà l'anglais ; 2° il avait été attiré, pour ses lectures, par les écrivains du XVIII^e siècle ; 3° parmi eux, il avait surtout étudié celui qui pour la première fois a fait entrer le rationalisme dans l'histoire des institutions et des mœurs.

La figure de Montesquieu, depuis 1748, dominait la spéculation politique et morale par l'ampleur et la portée de ses vues. La France du XVIII^e siècle l'avait porté aux nues, l'Amérique en gestation d'indépendance en avait fait une de ses autorités, la Révolution l'avait tiré à elle, la charte de 1814 avait retenu quelques-unes de ses leçons, les libéraux de la Restauration voulaient faire passer sa doctrine constitutionnelle au premier plan. Comment Tocqueville, attiré de plus en plus par les problèmes politiques et sociaux, n'en aurait-il pas fait son livre de chevet ? La *Démocratie en Amérique* ne pourrait se comprendre, si elle n'avait été précédée par l'*Esprit des Lois*. Tout semble indiquer que Tocqueville s'est fait l'émule de Montesquieu. Certes, l'un et l'autre sont de *formal* différent. Le maître a étendu son observation à tous les gouvernements et à toutes les sociétés, qu'il analyse et explique avec une large impartialité. Le disciple s'est restreint à un pays et à une constitution — en faisant, il est vrai, de constants retours à la France. Cela n'élargit pas son champ d'observation, mais le limite plutôt et le conditionne. Car il prend parti pour la forme du gouvernement qui lui semble le mieux convenir à sa patrie (la démocratie tempérée), et cela ne laisse pas d'influer non seulement sur ses jugements, mais sur son observation même. Il n'a pas la sereine liberté d'esprit de Montesquieu. Il défend une thèse — ce qui, en matière de discussion politique, n'est pas le meilleur moyen d'atteindre toujours et en toutes circonstances l'entière vérité. De plus Montesquieu

est un écrivain hors de pair, dont le style, à la fois solide et animé, pertinent et imagé, nerveux dans l'exposé abstrait et piquant dans l'anecdote, dépasse de beaucoup la manière distinguée et agréable, mais plus lente et plus floue de Tocqueville.

Le disciple a l'avantage d'écrire après un demi-siècle d'histoire — et quelle histoire — qui a fait jaillir au jour les courants d'idées restés latents jusque-là, qui a suscité et abattu plusieurs régimes, et qui, dans le domaine de la spéculation et des échanges intellectuels, a rapproché les nations du monde. Observateur et généralisateur comme le maître, il n'observe ni ne généralise tout à fait comme lui. L'étude des livres ne lui suffit pas ; il veut connaître le peuple qu'il étudie, voir sur place le fonctionnement de ses institutions, scruter dans leurs manifestations quotidiennes ses modes de conduite et son tour d'esprit. Des faits il remonte aux causes ; mais sans se proposer d'atteindre des formules dépouillées, nues comme des abstractions, à la manière des principes premiers de Montesquieu (comme, « le ressort de la république est la vertu »). Il cherche à rester proche de la complexité des choses. Son goût des idées générales le rattache à la tradition cartésienne, mais le cède quand il faut au sens réaliste. La précision des propositions, s'adaptant aux principaux aspects de la législation et de la vie sociale, empêche que le contenu n'en devienne inconsistant. Inutile d'ajouter que, se défiant des généralisations trop poussées, il se sent encore moins attiré par la spéculation géométrique, arbitraire, d'un J.-J. Rousseau. Ce qu'il retient du *Contract social*, c'est la légitimité d'un pacte entre gouvernants et gouvernés, incorporant dans une constitution le respect de l'humanité en l'homme et (avec des réserves et des nuances qui lui sont propres) l'amour du genre humain. Il n'accepte pas non plus intégralement la foi au progrès de Condorcet : il s'incline devant l'avènement du peuple, mais s'arrête aux confins de l'utopie.

Que s'était-il passé, entre la fin du XVIII^e siècle et le commencement du XIX^e, qui explique ce changement d'attitude et de point de vue ? Trois grands événements s'étaient accomplis : la Révolution, l'Empire, la Restauration. Les faits de l'histoire ne permettaient plus la spéculation purement théorique, selon la méthode des « philosophes » et des « idéologues ». Il s'agissait maintenant pour un esprit contemplatif et une âme généreuse, d'améliorer l'état politique de la France en conciliant la tradition et l'innovation, d'humaniser le droit constitutionnel par l'élan du libéralisme, sans sacrifier les dispositions qui lui assurent la stabilité. L'Amérique pouvait y servir : on l'étudierait.

Alexis de Tocqueville n'était pas le fils d'un de ces émigrés,

« revenus en France dans les fourgons de l'étranger, sans avoir rien oublié ni rien appris ». Son père, resté dans l'ombre pendant l'Empire, s'était rallié à la Charte et exerçait sans étroitesse les fonctions de haut agent du pouvoir exécutif. Il était préfet de Versailles, au moment où son fils, en 1827, à 22 ans, fut nommé juge auditeur dans la même ville. Le jeune homme s'initia, dans la famille, aux problèmes administratifs, tandis qu'il s'instruisait, par sa profession, des problèmes judiciaires. Son esprit, ardent à poursuivre les vérités larges, ne se laissait pas enliser dans les difficultés de détail ; il était conduit, par son penchant naturel, à partir des cas particuliers pour s'élever au delà. Bonne école pour un penseur qui voulait unir l'observation directe à la spéculation prudente.

Son éducation chrétienne l'avait marqué d'une empreinte profonde. Catholique, il n'était pourtant pas de ceux qui, voulant rétablir la puissance politique de l'Église et poussant Charles X dans leur voie, allaient consommer la ruine de la monarchie héréditaire. Tocqueville mettait au premier plan de sa doctrine religieuse l'affirmation de la dignité de l'être humain, par où la parole de Jésus s'accordait avec la conquête essentielle de la démocratie, et il voulait surtout retenir de la foi traditionnelle la ferveur morale, seule force capable à ses yeux de mettre un frein aux passions déchainées par l'individualisme. Sa croyance apportait une sorte de consécration divine à son idéalisme humanitaire tandis qu'elle aidait à le maintenir dans la modération.

Il n'était pas le seul, en ces années 1830, à éprouver une noble élévation de sentiments et à mettre un haut espoir pour la France en le catholicisme libéral et le conservatisme éclairé. Toute une jeunesse ardente partageait ses opinions et sa foi. Leur dessein d'assurer à leur pays un avenir paisible et prospère, en harmonisant le gouvernement du roi avec le gouvernement du peuple, se heurta, pour le malheur de la France, à l'aveuglement des *ultras*.

La révolution de 1830 produisit en Tocqueville un retentissement douloureux. Il savait que le mouvement de rénovation de la société française, inauguré brutalement en 1789, endigué, mais non étouffé, par Napoléon, continuait dans les profondeurs. Mais il avait espéré qu'un nouveau sentiment du devoir politique et social chez les classes dirigeantes, inclinant les actes de la monarchie vers la liberté, éviterait une convulsion violente. Déçu, mais non découragé, il se rallia au gouvernement de Juillet, mettant son espoir dans la force des idées généreuses qu'il partageait avec quelques-uns et résolu à s'employer plus activement pour

la défense de ces idées. Son enthousiasme intellectuel, soutenu par la passion du bien public, le poussait à vaincre sa timidité et son goût du travail de cabinet pour entrer dans l'arène politique et y rendre les services dont il se faisait une obligation de conscience. Mais ne fallait-il pas, auparavant, clarifier sa pensée, déjà familière avec les enseignements de l'histoire, en l'étayant de l'exemple concret de la vie des peuples libres ? L'Angleterre s'offrait à son examen. Il se réservait d'y faire un voyage (qu'il accomplit effectivement quelques années plus tard). Mais on n'ignorait pas en France les rouages du gouvernement anglais. Montesquieu les avait décrits. Un parti, celui des « doctrinaires », la prenait pour modèle. Aussi bien, Tocqueville savait quelle résistance les traditions et les institutions aristocratiques opposaient, en Grande-Bretagne, à l'esprit du XIX^e siècle. Pour lui, la Révolution française, malgré sa faillite immédiate et bien qu'elle eût entraîné le fléau du despotisme, était l'aboutissement d'une longue préparation sourde, non seulement en France mais chez tous les peuples civilisés, à laquelle son intelligence se soumettait comme à une loi de l'univers et où sa croyance voyait le signe d'un dessein de Dieu. L'Angleterre avait, dès le XVII^e siècle, donné le branle ; mais c'est la France qui, en 1789, avait fait le grand pas. Les hommes d'Etat britanniques, figés dans la conception oligarchique où whigs et tories s'étaient rejoints en présence des débordements de la Terreur, n'avaient plus pensé qu'à serrer les freins. Tocqueville, admirateur du système parlementaire anglais, considérait cependant que les Pitt, les Canning, les Peel, par la répugnance qu'ils montraient pour toute participation du peuple au gouvernement, mettaient obstacle au dynamisme de l'histoire. L'Angleterre, momentanément, lui semblait d'intérêt secondaire.

Ce qui, à ce tournant des destinées de l'Europe, devait attirer ses regards en tant que philosophe de la politique, c'était le fait américain. En outre-Mer la démocratie avait triomphé. Elle s'était établie sous la protection d'institutions prudentes ; le peuple pouvait faire entendre sa voix, sans que l'instabilité ou la violence de ses passions entraînaient des catastrophes. La société américaine était ouverte aux changements, non sous la forme de crises, mais par le moyen de réformes progressives. N'y avait-il pas là un exemple qui, avec des adaptations appropriées, pouvait être utile à la France, en lui permettant de discipliner le ferment de révolution, désormais irrépressible, dont elle était agitée ? L'Amérique avait été à l'ordre du jour en France, à la veille et au lendemain de 89, au moment où La Fayette s'était élancé au secours des

colonies révoltées, puis, à la Constituante, s'était inspiré de la Déclaration d'Indépendance pour suggérer la Déclaration des Droits de l'Homme ; où Franklin, Jefferson, Thomas Paine, Barlow faisaient entendre à Paris la voix de l'Amérique ; où Brissot et Volney allaient chercher par delà l'Atlantique la confirmation de leurs espoirs en l'avenir de l'humanité. Mais ces temps étaient oubliés. Il fallait remettre l'Amérique en honneur, non plus pour lui demander de stimuler l'esprit de révolution (qu'elle n'avait jamais eu, malgré les apparences, au même titre ou sous la même forme que la France), mais pour prendre d'elle des leçons de libéralisme sage, ou, tenant compte de ses erreurs, éviter de butter sur les mêmes obstacles. C'est ce que se propose Tocqueville et ce qu'il cherche le plus tôt possible, à réaliser.

On s'occupait en France de réformer le régime des prisons : l'Amérique nous avait devancés dans cette voie. Il y avait là un objet d'étude concrète auquel on pourrait intéresser le ministère. Tocqueville réussit à se faire donner une mission d'un an à titre d'enquêteur sur le système pénitentiaire aux Etats-Unis, et à faire nommer avec lui G. de Beaumont, son collègue au tribunal de Versailles et son ami. Les deux jeunes gens partirent en avril 1831, et, après trente-cinq jours de traversée, débarquèrent à New-York le 10 mai. Ils s'acquittèrent consciencieusement de leur tâche précise à Sing Sing, à la maison centrale de Philadelphie et dans les établissements de détention de la côte de l'Atlantique. Puis après avoir recueilli des notes suffisantes pour rédiger leur rapport, ils se préoccupèrent de ce qu'ils s'étaient donné secrètement pour but : connaître le pays, les habitants, les mœurs, les institutions et l'esprit dans lequel elles étaient appliquées, en cherchant à juger impartialement les avantages et les défauts de la civilisation du Nouveau Monde. Beaumont, curieux surtout d'émotions devait être frappé de la condition tragique des nègres dans le Sud : il réunit les matériaux d'un roman, *Marie, ou de l'esclavage aux Etats-Unis* (devançant ainsi Mrs. Beecher Stowe, auteur de la *Case de l'Oncle Tom*). Tocqueville, lui aussi, douloureusement ému du sort des nègres et non moins de celui des Indiens, s'appliqua cependant avant tout à mûrir le plan d'un ouvrage de philosophie politique, dès ce moment conçu dans son esprit : *De la Démocratie en Amérique*.

Il fit un séjour de plusieurs mois en Nouvelle-Angleterre et à Boston, sachant que c'était dans cette région, berceau des colonies américaines du Nord, que les souvenirs des institutions originelles s'étaient le mieux conservés, et dans cette ville, alors la capitale intellectuelle des Etats-Unis, que se trouvaient

les meilleures bibliothèques, les plus riches collections de documents, et les gens instruits le plus à même de répondre à ses questions sur les points délicats. Son compagnon de voyage, dans la notice biographique qu'il écrivit plus tard, ne nous renseigne pas sur la méthode d'enquête de Tocqueville. Il rapporte seulement l'admiration qu'il éprouva en présence de l'activité intellectuelle incessante et toujours tendue de son ami, son étonnement à le voir se dépenser sans un moment de repos au point de compromettre sa santé, qui n'était rien moins que robuste, sa surprise à constater dans leurs conversations journalières un flot d'idées originales jaillissant de ce cerveau, pertinentes, aiguës, liées entre elles et se rattachant logiquement à des principes généraux. Le parti que Tocqueville sut tirer d'entretiens avec des personnalités éminentes, nous en avons une idée grâce à quelques fragments de ses carnets de notes d'Amérique, publiés (trop parcimonieusement) par Beaumont dans un volume de *Mélanges* (1). De M. Gallatin, ancien ministre des Finances de Jefferson, ancien ministre des Etats-Unis en France, il apprend le grand rôle que jouent les avocats dans la vie civile, la vie judiciaire et la vie politique. Par M. John Spencer, membre de la législature de l'Etat de New-York, il se fait expliquer le rôle du Sénat et l'influence de la presse. Avec Channing, le fondateur de la secte unitarienne, il parle de la permanence du sentiment religieux sous les variations de doctrine. Il confirme avec M. Gray, sénateur du Massachusetts, son opinion que l'indépendance des communes est pour les citoyens la meilleure école de la liberté, celle où ils apprennent à agir avec circonspection, sans soudaines illuminations ni passions irréflechies. Ayant pu s'entretenir avec M. John Quincy Adams, ancien président de la République, il aborde avec lui le sujet des partis et de leurs « conventions » (ou congrès), et pose la question délicate des relations entre le Nord et le Sud.

S'il peut aller à coup sûr, dans ces conversations habilement dirigées par lui-même, aux points vitaux, c'est qu'il s'est longuement et laborieusement instruit des problèmes dans les livres. Pour se rendre compte du travail de recherche accompli par lui, grâce à des ouvrages et des documents qu'il ne pouvait trouver que sur place, il suffit de passer en revue les notes mises au bas des pages de la *Démocratie en Amérique*. Il a lu les recueils de lois et

(1) *Mélanges et fragments historiques*, par A. de Tocqueville, Paris, 1875, Lévy frères.

les manuels de jurisprudence, les traités de droit administratif et de finances, les commentaires des grands juristes sur la constitution fédérale et les constitutions des États. Il a compulsé les Publications de la Société historique du Massachusetts, les Mémoires de la Société philosophique de Philadelphie, les articles de l'Encyclopédie américaine se rapportant à son sujet. Il a exploré le passé dans des livres d'histoire, mémoires anciens ou annales modernes (1). Il s'est reporté aux collections de journaux pour les statistiques des budgets, des impôts, ou des élections. Il semble que la lecture des ouvrages d'un Jefferson — à la fois grand homme d'État et écrivain distingué, — eût dû l'orienter aussi vers la littérature ; mais il reste en deçà de ce champ d'étude. Nous le regrettons, surtout lorsque nous nous rendons compte que, dans le 3^e volume de son ouvrage (dû à un dessein tardif, qui ne prit corps que plusieurs années après la publication des deux premiers tomes), il aborde la discussion des mœurs, de la tournure d'esprit et des modes de pensée des Américains — sujet où la connaissance des productions littéraires lui eût été précieuse.

On pourrait croire, d'après la place prépondérante que les sciences politiques ont prise dans la formation et les préoccupations de Tocqueville, que c'était un homme froid, plus capable d'efforts cérébraux que d'élan de la sensibilité. Il n'en est rien. Si nous n'avions le témoignage de son biographe, nous pourrions rétablir la vérité d'après le spectacle de sa vie. Il fallut une grande chaleur de sentiments — dirigée en vue de recueillir les joies de la conscience — à celui qui s'imposa, comme écrivain, un intense labeur afin d'entraîner la France de son temps dans la voie qui pût le mieux lui éviter les épreuves, et se proposa ensuite la même tâche, comme homme politique, dans le domaine de l'action, tant que les événements le lui permirent. Nous pourrions tirer la même conclusion de son style, à la fois fortement charpenté et traversé d'émotion, revêtu par intervalles d'élégances cherchées.

Nous en avons encore la preuve dans un incident de son voyage que, par bonheur, il a relaté. C'est une course de quelques semaines, dans l'été de 1831, par le nord de l'État de New-York et les grands lacs, jusqu'à ce qui était alors le dernier cercle de la pénétration des blancs dans l'inconnu, le point de jonction des lacs Huron, Michigan et Supérieur, à la passe de Michillimachina c.

(1) Cependant, il a fait une étude trop rapide de l'histoire et n'a pas réalisé l'importance qu'elle avait pour l'intelligence du présent — comme nous le montrerons plus loin.

L'entreprise n'était pas sans danger. La chaleur, accablante et lourde d'humidité, faisait pulluler les moustiques, qui, nés des marécages, portaient les germes de la malaria. A partir de Détroit, il fallait parcourir, à pied ou à cheval, en suivant des forêts denses des pistes de chasseurs ou d'Indiens à peine marquées par des entailles aux troncs des arbres. Les Indiens, pacifiques d'habitude, pouvaient, un soir de libations, se servir de leur carabine d'un geste meurtrier. Prévenu de ces difficultés, Tocqueville, dont la volonté galvanisait le corps frêle, résolut de tenter l'aventure coûte que coûte... C'était, à n'en pas douter, un coup de tête romantique. Il dit plus tard qu'une des raisons qui l'avaient poussé, c'est « qu'il avait la tête remplie des souvenirs de M. de Chateaubriand et de Cooper ». Revenu sain et sauf de ce raid, il lui donna une forme littéraire en une narration d'une centaine de pages, intitulée : *Quinze jours au désert* (1). On découvre dans cet opuscule l'imagination, la sensibilité, le sens du pittoresque, le ton dramatique du récit, qui n'apparaissent pas ailleurs et qui révèlent chez Tocqueville une âme vibrante, généralement dissimulée sous l'appareil du raisonnement. Sans doute, il observe et généralise ; il reconnaît, sous le décor à demi sauvage de la vie des pionniers, la civilisation américaine avec ses traits de monotone uniformité. Réaliste par profession et par devoir, il est obligé d'enlever aux Indiens le halo épique ou lyrique, dont les avait dotés Chateaubriand. Mais il conserve toute liberté de célébrer la grandeur, le plus souvent sombre de la nature. Bien que dans la phrase on sente parfois les molles cadences et la prose d'*Atala*, la vision est personnelle et sincère. Qu'on en juge d'après cette description de la forêt vierge, si vraie par la justesse de l'impression ressentie, si différente du « décor » factice de Chateaubriand, et cependant si émue :

A mesure que nous avançons, les dernières traces de l'homme s'effaçaient... Au milieu d'un taillis peu épais, s'élevait d'un seul jet une haute futaie de pins et de chênes. Chacun de ces arbres monte rapidement pour chercher l'air et la lumière. Entrelaçant leurs rameaux, ils forment comme un dais immense. Au-dessous de cette voûte l'aspect change et prend un caractère nouveau.

Un ordre majestueux règne au-dessus de votre tête. Près du sol, au contraire, tout offre l'image de la confusion et du chaos : des troncs incapables de supporter plus longtemps leurs branches se sont fendus dans la moitié de leur hauteur et ne présentent plus à l'œil qu'un sommet aigu et déchiré. D'autres, longtemps ébranlés par le vent, ont été précipités d'une seule pièce sur la terre. Arrachées du sol, leurs racines forment comme autant

(1) Restée inconnue jusqu'à ce que Beaumont la publiât dans *Œuvres et Correspondance inédites d'A. de T.*, 2 vol. Paris, 1861, Lévy frères.

de remparts naturels derrière lesquels plusieurs hommes pourraient facilement se mettre à couvert. Des arbres immenses, retenus par les branches qui les environnent, restent suspendus dans les airs et tombent en poussière sans toucher le sol.

La mort frappe ici sans cesse, mais personne n'enlève les débris qu'elle a faits : chaque jour ajoute à leur nombre. Là se trouvent couchées côte à côte plusieurs générations de morts... Pressés les uns contre les autres, entrelacés dans leurs rameaux, les arbres de la forêt ne semblent former qu'un seul tout, un édifice immense et indestructible, sous les voûtes duquel règne une obscurité éternelle. De quelque côté qu'on porte ses regards, on n'aperçoit qu'une scène de violence et de destruction, des arbres rompus, des troncs déchirés. Tout annonce que les éléments se font ici perpétuellement la guerre : mais la lutte est interrompue. On dirait que sur l'ordre d'un pouvoir surnaturel, le mouvement s'est subitement arrêté. Des branches à demi brisées semblent tenir encore par quelques liens secrets au tronc qui ne leur offre plus d'appui ; des arbres déjà déracinés n'ont pas eu le temps d'arriver jusqu'à terre et sont restés suspendus dans les airs...

Nous avons retrouvé plus fort et plus poignant peut-être, dans les solitudes du Nouveau Monde, le sentiment d'isolement et d'abandon qui nous avait semblé si pesant au milieu de l'Atlantique. Sur la mer, du moins, le voyageur contemple un vaste horizon vers lequel il dirige toujours sa vue avec espérance. Il voit devant lui jusqu'où son œil peut atteindre, et il aperçoit le ciel. Mais dans cet océan de feuillage, qui peut indiquer le chemin ? Vers quels objets tourner ses regards ? Inutilement gravit-on les collines, partout la forêt semble marcher avec vous, et cette même forêt s'étend devant vos pas jusqu'au pôle arctique et jusqu'à l'océan Pacifique. Vous pouvez parcourir des milliers de lieues sous son ombrage, et vous avancez toujours sans paraître changer de place...

Revenus à Pittsburg, les deux voyageurs s'embarquèrent en plein hiver sur l'Ohio, se proposant de descendre la rivière jusqu'au Mississipi et de continuer, sur le « père des eaux », à destination de la Nouvelle-Orléans. Des glaçons heurtaient le steamer et le faisaient dévier de sa course. Avant d'arriver à Cincinnati, le navire s'échoua sur un rocher. L'eau montait dans la cale ; les deux cents passagers étaient en danger de mort. On eut le temps de les transborder sur un autre bateau qui passait. Mais, le froid augmentant, la rivière ne fut plus bientôt qu'un bloc compact. Tocqueville, inébranlable dans l'exécution de son projet, résolut de voyager par terre vers le Sud. Dans un char-à-bancs découvert, par 15° au-dessous de zéro, son compagnon et lui traversent par étapes le Tennessee. Tocqueville prend froid et grelotte de fièvre. Le seul refuge est une hutte de troncs d'arbres (*log-house*), où la bise souffle à travers les interstices. Pas de médecin. Les poumons du malade, qui devaient céder plus tard aux atteintes de la phthisie, cette fois résistent. Le voyage reprend, plus facile à mesure qu'on s'avance vers le Sud. Le 1^{er} janvier 1832, la Louisiane en marque temporairement le terme.

Les deux amis rentrèrent en France un an après l'avoir quittée.

Tocqueville ne reprit pas pour longtemps ses fonctions de juge-auditeur à Versailles. G. de Beaumont, à titre de substitut au

même tribunal, ayant été appelé à porter la parole dans une affaire où il ne lui sembla pas compatible avec son honneur d'obéir au gouvernement, fut révoqué. Son ami se solidarisa avec lui et donna sa démission. Il devenait libre de consacrer tout son temps et tous ses efforts à la préparation du livre, que lui avait suggéré son séjour en Amérique et par lequel il voulait favoriser la formation d'une opinion libérale en France, sans réaction ni révolution. Les ressources de sa famille étaient suffisantes pour lui assurer une indépendance frugale. Pendant deux ans, menant une vie quasi claustrale, il s'enferma avec les gros tomes de Blackstone et de Delolme — les autorités sur le régime parlementaire anglais, qui, malgré leur aridité, devaient lui fournir des points de départ ou de comparaison — et surtout avec ses notes d'Amérique, résumés d'ouvrages ou memorandums personnels, et avec ses souvenirs, aussi précis à son esprit qu'au premier jour. Il appliqua sa raison claire, son jugement pénétrant, sa faculté de réduire en propositions vitales la multiplicité des faits, son don de prévoir les développements de l'avenir d'après la connaissance du présent, la vigueur d'une méthode comparative toute personnelle, et son enthousiasme ardent pour la démocratie tempérée, à l'élucidation d'un sujet que les Européens avaient négligé et dont les Américains eux-mêmes n'avaient pas encore réussi à dégager les principes directeurs. A la fin de 1834, les deux volumes de la *Démocratie en Amérique* étaient achevés : ils parurent en janvier 1835.

Les institutions américaines, dans leurs principes et leur fonctionnement, leur esprit et leurs applications, leurs avantages et leurs inconvénients, y prenaient un tel relief ; les pratiques politiques, dans leur liaison avec les articles organiques de la constitution, leurs rapports avec les traditions nationales et les forces latentes de renouvellement, leur robustesse et leur crudité, y étaient si heureusement présentées ; le style exact et animé, orné parfois de figures ou martelé de formules, y était si peu aride, que les connaisseurs saluèrent sans réserves l'épanouissement soudain de ce beau talent. On reconnut à l'ouvrage la solidité de pensée et l'élégance d'expression. On était assez peu préparé, l'Amérique étant mal connue, à relever les lacunes ou les erreurs que pouvait contenir cette première et magistrale interprétation de l'organisation politique et civile de la grande république d'outre-Mer ; on la jugea surtout d'après sa brillante intellectualité, sa cohésion interne, sa puissance d'évocation, et la suggestion hardie qu'elle présentait d'une démocratie sage, mise en garde contre le nivellement égalitaire, respectueuse de

la liberté, accueillante à la religion, conciliable avec la monarchie constitutionnelle. Les ennemis mêmes de la doctrine, tout en bataillant contre elle, durent s'incliner devant la richesse d'information et la vigueur de pensée de son défenseur ; ils cherchèrent à le tirer à eux en relevant ce qu'il disait de favorable à l'aristocratie. Les meilleurs esprits du temps virent dans l'ouvrage une contribution importante à la spéculation libérale. Royer-Collard déclara : « Depuis Montesquieu, il n'a rien paru de pareil. » Sainte-Beuve en fit l'éloge dans le *Temps* ; Salvandy dans les *Débats* ; Louis Blanc dans la *Revue Républicaine*. A l'étranger, il fut loué par Lockhart dans la *Quarterly Review* et par John Stuart Mill dans la *London Review*. L'opinion favorable de ce dernier fut particulièrement sensible à Tocqueville, parce qu'il connaissait bien l'Amérique et que ses publications sur l'économie politique avaient été fort remarquées. Une correspondance amicale s'ensuivit (1) et Mill demanda à l'écrivain français, pour sa revue, un article sur l'*Etat social et politique de la France*, qui parut en avril 1836. En Amérique, on salua en Tocqueville le penseur étranger qui était le mieux informé sur le pays et qui en avait le mieux compris l'esprit.

En 1833, Tocqueville avait fait un voyage en Angleterre, qu'il renouvela en 1835. Il en rapporta des vues profondes et prophétiques sur les menaces d'instabilité sociale qui pesaient sur le pays en raison de l'accaparement de la terre par les nobles. On les trouve consignées dans une longue lettre à M. de Molé, son parent, futur premier ministre de Louis-Philippe (2). Pendant son premier séjour en outre-Manche, il avait rencontré et aimé une jeune Anglaise, Mary Mottley, avec laquelle il s'était fiancé. Il l'avait choisie pour ses qualités personnelles, sans s'arrêter aux représentations de sa famille qui aurait voulu lui faire épouser un titre et une fortune. Ses ressources étaient médiocres : il savait ce qu'il sacrifiait des biens de ce monde pour répondre aux appels de son cœur et de sa conscience. Cet amour lointain fut son soutien pendant les deux rudes années de labeur. Le mariage eut lieu en 1835. La correspondance de Tocqueville avec ses amis porte la preuve du bonheur qu'il trouva jusqu'au bout dans cette union.

Le succès de son premier livre lui suggéra d'en composer une suite pour décrire cette fois les mœurs de l'Amérique, la tournure d'esprit du peuple, ses sentiments dominants, les ressorts de ses

(1) *Œuvres et Correspondances inédites*, II, p. 52-58 (1835-36).

(2) *Id.*, II, p. 35-43 (1835).

actes, ses modes de pensée. Il ne manquait pas de matériaux, dans ses notes et dans ses souvenirs, pour traiter ce sujet. Mais il en avait déjà indiqué l'essentiel dans les deux volumes déjà parus. Il y ajoute mainte observation juste, piquante ou pittoresque, mainte réflexion judicieuse ou profonde. On le voit cependant se préoccuper beaucoup plus que précédemment de tracer le tableau contrasté de l'aristocratie et de la démocratie, en empruntant autant à l'histoire et aux mœurs de l'Europe qu'à l'état de choses qu'il avait constaté en outre-Mer. Le livre est, en maint passage, construit sur des considérations générales parfois arbitraires, plutôt que tiré directement du réel. Le flair et la puissance de raisonnement sont d'ailleurs souvent remarquables. La publication eut lieu en 1840, sous la forme d'un troisième volume de la *Démocratie en Amérique*.

En 1838, Tocqueville avait été élu membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. En 1841, l'Académie française l'appela dans son sein. Ces hauts témoignages d'estime, au seuil de la maturité, apportèrent à l'écrivain la consécration de la gloire. Il en fut touché, mais ne s'en enorgueillit point. Le but de sa vie était maintenant de se dépenser, de toutes ses forces et de toute son âme, dans les conseils de son pays, pour faire passer dans la politique et dans l'action la doctrine à la fois généreuse et prudente, que le fait américain lui avait suggérée et que sa raison, instruite des différences entre l'Ancien Monde et le Nouveau, savait pouvoir adapter aux besoins de la France, conditionnés par le passé, ouverts vers l'avenir.

(A suivre.)

Étude littéraire de quelques dialogues de Platon

par Aimé PUECH,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

II

Le Charmide.

L'*Ion*, par lequel nous avons commencé notre étude, — sans d'ailleurs préjuger aucunement qu'il fût le premier dialogue composé par Platon — est déjà un exemple excellent de l'art que celui-ci apporte à caractériser les personnages et de son talent d'écrivain. C'est d'abord, d'un bout à l'autre, une amusante comédie ; d'autre part, les pages centrales où est exposée l'idée essentielle sont empreintes de tout l'éclat de l'imagination platonicienne, de tout le charme d'un style dont la souplesse égale le pittoresque. Mais l'*Ion*, nous l'avons vu, est d'une affabulation extrêmement simple ; deux personnages seulement, Socrate et Ion ; aucun cadre ; aucun décor ; tous deux se rencontrent, conversent et se séparent sans que nous sachions ni où ni comment. Le talent de Platon à peindre le milieu où les personnages évoluent n'apparaît qu'accessoirement — quoique très brillamment déjà — dans la description des séances publiques où se font applaudir les rhapsodes, et dans celle de leur costume. Le *Charmide*, que je me propose d'étudier aujourd'hui, est d'une composition plus riche, et, s'il est postérieur, — ce que nous ignorons, il faut l'avouer, — il atteste un incontestable progrès.

Par sa signification philosophique, le *Charmide* ne dépasse pas cependant le niveau des dialogues que nous avons qualifiés de *socratiques*. Il ne traite qu'un sujet limité ; il a pour objet la définition d'une des quatre vertus traditionnelles, la *σωφροσύνη* (sagesse ou tempérance).

Une première définition est essayée, selon laquelle la *σωφροσύνη* consiste à faire toutes choses *κοσμίως*, avec ordre, avec dignité.

Socrate la trouve facile à rétuter ; ordre, dignité, cela implique, dit-il, lenteur, et la lenteur n'a pas par elle-même d'avantage sur la rapidité ; c'est une question d'opportunité ; il faut donc chercher une autre explication. Celle-ci sera cherchée dans le sentiment de la honte, αἰδῶς (honte ou pudeur). Par un raisonnement analogue, en faisant appel à la fameuse distinction que le vieil Hésiode a faite entre la bonne et la mauvaise αἰδῶς, Socrate en montre l'insuffisance. Mais Socrate ne se décourage jamais, et il continue son enquête. Troisième définition — que Platon a plus tard appliquée à la justice, — la sagesse consiste à faire chacun ce qui le concerne, πράττειν τὰ ἑαυτοῦ, sans empiéter sur le prochain. Cette définition paraît obscure à Socrate, qui prend un malin plaisir à embrouiller son interlocuteur, en sorte que celui-ci en est réduit, pour sortir de l'impasse, à proposer une quatrième opinion : la sagesse est la connaissance de soi-même. Mais, objecte Socrate, la sagesse est-elle une science ? N'y a-t-il pas une différence fondamentale entre elle et toute science ? Une science a toujours un objet défini, tandis que la sagesse « a pour objet propre à la fois les autres sciences et elle-même », qu'elle est par conséquent science de toutes les connaissances, et inversement de l'ignorance en toutes matières. Une telle science est-elle du reste possible, et, si elle l'est, sera-t-elle utile ? Ne fera-t-elle pas double emploi avec chacune des sciences spéciales, et n'est-il pas vrai que, pour notre bonheur, une seule science est utile, celle du bien et du mal ? Finalement, Socrate en arrive à un aveu d'impuissance ; malgré toute la dialectique savante et subtile qu'il vient de déployer, il se déclare incapable de comprendre quelle signification le législateur du langage a voulu donner à un mot en apparence si simple que tout le monde s'en sert en ayant l'air de le comprendre sans peine. Comme dans la plupart des dialogues *socratiques*, nous avons reçu une leçon de méthode ; la conclusion se dérobe, et le résultat de l'entretien est négatif.

Il serait cependant faux de croire que le *Charmide* nous laissât uniquement sur une impression de vide et de scepticisme. Négligeons des interprétations fantaisistes comme celle d'Horneffer, dans son *Platon contre Socrate (Plato gegen Sokrates)*, selon laquelle le *Charmide* marquerait la rupture entre Platon et son maître, le moment où Platon proclamerait son indépendance. Pourquoi ? C'est, dit Horneffer, que Platon y rejette cette maxime du Γνωθὶ σαυτόν, *Connais-toi toi-même*, qui est par excellence la maxime socratique. En fait, le morceau où cette maxime est soumise à l'examen n'est qu'un exercice dialectique,

où l'on ne doit pas chercher la pensée définitive de Platon. Platon du reste n'a jamais rompu avec Socrate, pas plus qu'il n'a jamais été exclusivement son interprète. Pour comprendre tout le sens du *Charmide*, son sens explicite et son sens implicite, il ne faut pas s'en tenir à cette dialectique serrée et subtile où Socrate est passé maître. Il ne faut pas que notre intelligence seule suive ces jeux agiles et parfois déconcertants de la pensée. Il faut, en ouvrant bien nos yeux, regarder comme un épisode de la vie réelle, l'entretien qui se déroule devant nous ; le replacer dans son cadre ; sentir tout ce qu'il y a de vérité dans les personnages qui le conduisent ou simplement y participent. Le philosophe qui est resté fidèle à la méthode socratique de la *maïeutique*, de l'accouchement des esprits, le futur auteur du *Phèdre* qui devait y contester radicalement la valeur du *livre* et n'accorder d'efficacité qu'à l'enseignement oral, avec sa part d'imprévu, avec les réactions qu'il provoque chez le disciple, avec ce renouvellement perpétuel qui naît ainsi des apports de l'un et de l'autre, avec cette marche en apparence incertaine et lente qui conduit plus sûrement au but que le dogmatisme initial, Platon, dis-je, n'a jamais donné meilleur exemple de cette méthode que dans le récit de cette conversation qui a pour théâtre la palestine de Tauréas, et où, plus l'on voit se dérober la définition de la *σωφροσύνη*, plus cette vertu nous apparaît en sa réalité concrète, incarnée dans ce jeune Charmide qui est le type le plus exquis du *σώφρων*.

Dans le *Charmide*, la forme narrative et la forme dramatique sont associées. J'ai défini dans ma première leçon les avantages de cette combinaison pour laquelle Platon a eu un goût manifeste. Socrate fait le récit, et ce récit nous transporte en plein dans le monde où Platon a vécu, dans l'entourage de son maître et au milieu de sa propre famille. Les personnages sont au nombre de quatre : Socrate, le narrateur, qui peut ainsi nous révéler tout à son aise, tantôt en les soulignant fortement, tantôt en les laissant adroitement deviner, tous les aspects de sa propre nature ; Chéréphon, un peu fou, nous est-il dit, que les poètes comiques ont souvent raillé, que domine cet enthousiasme pour Socrate qui l'a poussé, comme nous l'apprend l'*Apologie*, à aller obtenir de l'oracle de Delphes la consécration de sa mission, et qui n'apparaît ici que dans le prologue ; enfin les deux cousins, le plus âgé, Critias, futur chef des Trente, tuteur de Charmide, et Charmide lui-même, beau comme une statue, mais modeste, et, en véritable Athénien, curieux de tous les exercices de l'es-

prit, philosophe, poète même à ses heures, lié, comme Critias, à Platon par une étroite parenté.

Telle est du moins la peinture que Platon nous fait de Charmide. Qu'était-il authentiquement, ce jeune homme qui nous est présenté comme le type parfait du *σώφρων* ? Ou plutôt qu'est-il devenu au cours de son existence ? Certes c'était un gentilhomme et on peut supposer qu'il garda toujours du *σώφρων* l'apparence. Fils de Glaucon l'ancien, il était frère de P rictioné, qui fut la mère de Platon ; il était l'oncle du philosophe. Ayant lui-même le goût de la philosophie, on le trouve non seulement dans le cortège de Socrate, mais aussi parmi les admirateurs de Protagoras (*Protagoras*, 325 a). Voué par sa naissance à la politique, il en fit en effet, et avec passion. Il fut un des plus ardents parmi les chefs du parti oligarchique, un de ceux qui en inspirèrent les actes dans les années troublées qui marquèrent la fin de la guerre du Péloponèse ; sous le gouvernement des Trente, il fut l'un des Dix, qui résidèrent au Pirée. Xénophon le qualifie d'homme remarquable, et beaucoup plus capable que ceux qui conduisaient alors les affaires (*Mémoires*, III, 7, 1) ; et a conté dans les *Helléniques* (II, 4, 19) comment il fut tué en prenant part à un combat qui eut lieu dans la région du Céphise, aux abords d'Eleusis. Critias y périt avec lui. Tel fut le véritable Charmide. N'oublions pas que, quand il nous apparaît ici, il est encore dans la prime fleur de l'adolescence. Le dialogue d'autre part, quelle qu'en soit la date, est en tout cas postérieur aux événements que je viens de rappeler. Platon les connaissait ; mais, quel que soit le jugement qu'il ait pu porter sur l'activité politique de Charmide (et il n'est pas sûr qu'il l'ait sévèrement condamnée), il a pris plaisir à se reporter à une époque lointaine, où il retrouvait ses souvenirs d'enfance, où il admirait sans restriction son oncle maternel et entendait vanter de toutes parts autour de lui les qualités dont on augurait tant de bien.

Suivons en détail les étapes d'un récit où l'intérêt ne languit jamais. Nous sommes au lendemain de la bataille de Potidée, et Socrate, qui s'y était distingué, vient à peine de rentrer à Athènes (1). « J'étais revenu, dit-il, la veille au soir du camp devant Potidée, et ma longue absence me donna le désir de revoir les endroits où j'avais l'habitude de fréquenter. Je me rendis donc à la palestre de Tauréas, en face du sanctuaire de Basilé. La compagnie était nombreuse. Il y avait là des inconnus, et aussi des

(1) Je me sers de la traduction d'Alfred Croiset (Collection des *Universités de France*).

amis, qui ne m'attendaient pas. Du plus loin qu'ils m'aperçurent, ils m'adressèrent des saluts ; mais Chéréphon, toujours un peu fou, bondit hors du groupe et courant vers moi, me prit la main : « Socrate, comment t'es-tu tiré de la bataille ? » Une bataille en effet s'était livrée à Potidée peu avant mon départ, et l'on n'en avait encore ici que les premières nouvelles. « Mais, comme tu le vois », lui dis-je. — « On raconte à Athènes que le combat a été dur, et que beaucoup de nos amis y sont restés. — Ces bruits ne sont pas inexacts », lui répondis-je. — « Tu t'y trouvais ? — Je m'y trouvais. — Assieds-toi et raconte-nous cela, car nous ignorons encore les détails. » Impossible d'entrer en matière avec plus de naturel. Le charme s'y ajoute quand Socrate que Chéréphon a entraîné pour le faire asseoir à côté de Critias, et qui, avec sa curiosité insatiable, a demandé à son tour des nouvelles d'Athènes : « Que devient la philosophie ? Quels sont les beaux jeunes gens dont on parle le plus ? » apprend que le plus fameux de tous est aujourd'hui Charmide, et quand Charmide, dont l'arrivée a été merveilleusement préparée par les paroles de Critias, fait son entrée. « Tous les enfants qui sont là, jusqu'aux plus petits », — nous sommes dans une palestres, — « avaient les yeux attachés sur lui, et le regardaient comme on contemple une statue. » Ayant appris qu'il est épris de philosophie autant qu'il est beau, Socrate ne peut se retenir de le faire appeler : « Ainsi fut fait, et ce fut l'occasion d'une scène fort plaisante. Car chacun de ceux qui étaient assis se mit à s'écartier et à refouler son voisin de toutes ses forces pour faire place à côté de lui au nouvel arrivant, si bien que, des deux derniers, à chaque extrémité du banc, l'un fut forcé de déguerpir et l'autre culbuté de côté. Charmide prit place entre Critias et moi. »

La scène est plaisante, nous a dit Socrate. Comme elle est vivante, diront nous à notre tour, dans le récit qu'il en fait ! Grâce à elle, nous connaissons mieux encore que par les peintures de vases ou les autres monuments figurés, la vie d'une palestres et l'empressement de tous auprès des beaux adolescents. Socrate, favorisé par le choix qu'a fait Charmide, en est bouleversé, surtout quand il aperçoit, par une ouverture du manteau, l'épaule du jeune homme ; il en perdrait la tête, si Socrate pouvait cesser jamais d'être maître de lui. Mais Charmide a la migraine, et ce malaise servira de prétexte à Socrate pour engager la conversation. Il vient de connaître un remède, tiré d'une plante, et aussi un autre remède, une incantation, un charme que lui a enseigné, pendant qu'il était en Chersonèse, un médecin thrace. Mais,

ajoute-t-il subtilement, m'est avis que l'on ne peut soigner aucune partie du corps sans tenir compte de la santé générale, et même qu'on ne peut soigner le corps sans commencer par soigner l'âme. Il n'en faut pas plus à Socrate pour oublier la migraine de Charmide et substituer au thème de la santé celui de la sagesse. Critias, qui est le tuteur de Charmide et semble tirer vanité de l'admiration qu'inspire son pupille, comme si toutes les qualités qu'on loue en lui étaient dues à son influence, avertit Socrate que Charmide n'est pas seulement le plus beau de tous les jeunes gens, mais aussi le plus sage. Socrate ne s'en étonne point, quand il se rappelle la race à laquelle appartient le jeune homme. Moyen ingénieux pour Platon de louer sa propre famille, de nous dire qu'elle était déjà fameuse au temps de Solon, qui l'a célébrée en ses vers.

Rien de plus aimable que l'attitude de Charmide en présence de ce badinage. Il justifie par elle les flatteries qui lui sont prodiguées ; il rougit « et n'en paraît que plus charmant ; car cette timidité convient à son âge ». — Charmide, tel qu'il nous est présenté ici, est encore presque un enfant. — Cependant l'entretien s'engage, et à la première question posée par Socrate, Charmide, fidèle à son caractère, hésite d'abord à répondre. Il n'hésite qu'un instant ; il triomphe de son embarras, et il risque une réponse, tout à fait conforme à l'impression que nous a laissée l'attitude observée par lui depuis que nous l'avons vu paraître : la sagesse, dit-il, semble se résumer en une certaine absence de précipitation.

Négligeons l'argumentation, que j'ai déjà suffisamment indiquée. Socrate fait sentir à Charmide le défaut de sa définition. Notons seulement les réactions de Charmide, pour montrer qu'elles révèlent toujours le même caractère, et notons aussi avec quel soin Platon les a marquées. Quand Socrate réclame un nouvel examen de la question, il paraît craindre que le jeune homme ne soit rebuté par son échec, et il l'encourage. Charmide se montre digne du crédit qui lui est ainsi fait, et tente une seconde définition « après un moment de silence et de réflexion vraiment virile ». Quand de nouveau Socrate, en quelques mots, lui a ouvert les yeux sur ce qu'elle a de superficiel, alors, changeant de tactique et adroit à éviter la répétition du péril qu'il vient de subir par deux fois, il n'attend pas une question nouvelle, et avance spontanément une opinion, tout en prenant la précaution de la donner comme empruntée : « J'ai entendu dire récemment à quelqu'un. » Aucun des mouvements secrets de son âme n'échappe à Socrate, qui perce facilement son jeu : « Scélérat », lui dit-il, « c'est de Critias que tu la tiens, ou de quelque habile homme. »

Quelque habile homme n'est là que par ironie. Socrate a deviné, quoique Critias se dérobe pour le moment. Son intervention, si adroitement préparée, se produira dès que la troisième définition aura été écartée. Elle est, comme l'entrée de Charmide, un des épisodes les plus agréables du dialogue. « Peut-être l'auteur ne savait-il pas très bien lui-même ce qu'il voulait », vient de dire Charmide embarrassé. « Tout en parlant, il souriait et lançait son regard vers Critias. Critias, qui donnait depuis quelque temps des signes d'agitation, et qui, tout en prenant des airs avantageux devant Charmide et les autres, avait peine à se dominer, ne put y tenir plus longtemps. Il me paraît en effet de toute évidence que c'était lui, comme j'en avais eu le soupçon, qui avait fourni à Charmide sa définition. Charmide, désireux d'amener Critias à prendre sa place et à défendre lui-même son œuvre, le provoquait à dessein en donnant la partie comme perdue. Critias, piqué au vif, lui fit une querelle assez semblable à celle d'un poète contre un acteur qui a trahi son œuvre. Le regardant en face, il lui dit : « Crois-tu donc, Charmide, parce que tu ne comprends pas ces mots, *faire ses propres affaires*, que l'auteur de cette définition ne les comprenne pas non plus ? » — « Mon cher Critias », lui dis-je, « il n'est pas étonnant qu'un très jeune homme ne voie pas le sens de ces mots. Il est naturel aussi que ton âge et les études te permettent de les entendre. Si tu admets que la sagesse soit ce qu'il dit et si tu consens à prendre sa place dans la discussion, il me sera beaucoup plus agréable d'examiner avec toi si cette définition est juste ou non. » — « J'admets la définition », dit Critias, « et je prends la place de Charmide. »

Platon a toujours admirablement réussi, dans ses dialogues, à varier l'intérêt et à graduer la discussion par le changement d'interlocuteur. Nous verrons dans le *Gorgias* la triple succession de Gorgias, Pôlos et Calliclès. Il n'a jamais mis plus de subtile adresse et un naturel plus plaisant à ce jeu que dans la scène où Critias relève son cousin.

Critias apporte naturellement dans le débat plus de fermeté que Charmide. La discussion sur la maxime : *Connais-toi toi-même*, prend un accent plus vif, et Socrate est obligé de modifier sa propre attitude. Il le fait en reprenant son rôle accoutumé de chercheur intrépide qui cherche précisément parce qu'il ne sait rien, qui ne se refuse rien tant que de parler dogmatiquement : « Mon cher Critias, ton attitude envers moi semble m'attribuer la prétention de connaître les choses sur lesquelles je pose des questions, et tu parais croire qu'il dépend de moi de t'accorder ce que

tu demandes ; il n'en est rien ; j'examine avec toi chaque problème à mesure qu'il se présente parce que je n'en possède pas la solution ; après examen, je te dirai volontiers si je suis, oui ou non, d'accord avec toi, mais attends que j'aie terminé mon enquête.» Mais Critias ne l'admet pas aisément, quoiqu'il consente. Il a peur de se laisser duper par l'ironie de Socrate, qu'il connaît bien. Il insiste, l'escarmouche est assez vive ; il a affaire à forte partie. Socrate reprend vite l'avantage, et finalement c'est sur Critias qu'il laisse retomber la charge de faire la preuve. Il feint encore de ne pouvoir aller plus avant : « Critias, en entendant mes paroles et en voyant mon embarras, me sembla ressentir un effet analogue à celui qu'on éprouve quand on voit bâiller quelqu'un : mon embarras sembla le gagner à son tour. Mais désireux de soutenir sa réputation, il ne voulait pas rougir devant l'assistance et s'avouer incapable de résoudre la difficulté que je lui proposais. Il parla donc sans rien dire de clair, mais pour dissimuler sa gêne. »

Nous retrouverons d'autres exemples de la même situation. Nous avons ici un des cas où Platon a le mieux su rendre sensibles les manœuvres de Socrate et leur succès ; la gêne où il réduit ses adversaires ; la blessure d'amour-propre qu'il risque de leur infliger ; tout ce qui explique, comme le dit l'*Apologie*, l'origine des préjugés de la foule contre lui : *θεῖν ἢ διαβολὴ γέγονε*.

L'entretien, nous le savons déjà, ne doit nous conduire à aucune conclusion positive. Il nous laisse seulement entrevoir la véritable pensée de Socrate, et, puisque la définition théorique de la *σωφροσύνη* ne s'est pas laissé saisir, il faut qu'il nous ramène, en fin de compte, à Charmide lui-même, à ce modèle de *σωφροσύνη* qui nous tiendra lieu de définition, et nous attestera, si difficile que soit l'analyse de la vertu qu'il incarne, que cette vertu est bien réelle. Le mouvement tournant est opéré avec une sûreté remarquable. Voici d'abord comment Socrate qualifie lui-même la marche incertaine de la discussion dans son étape finale. « Tu vois donc, Critias, combien ma crainte était justifiée, lorsque je m'accusais moi-même de n'avoir su conduire mon enquête sur la sagesse à aucun résultat... Maintenant nous voici battus sur toute la ligne et hors d'état de découvrir à quelle réalité le législateur du langage a donné le nom de Sagesse. » Et voici comment il revient à Charmide : « En ce qui me concerne personnellement, j'en prendrais plus volontiers mon parti ; mais c'est pour toi, Charmide, que je m'indigne, quand je te vois si beau et si sage, et quand je me dis que cette sagesse te sera inutile, que tu ne gagneras rien dans la vie à la

posséder. Mais ce qui m'irrite encore plus, c'est l'idée que cette incantation, que j'ai apprise du Thrace et que j'ai eu tant de peine à loger dans ma mémoire, n'est d'aucune valeur pratique. A vrai dire, je ne puis croire qu'il en soit ainsi et j'aime mieux m'accuser moi-même d'être un mauvais enquêteur. Je reste persuadé que la sagesse est un grand bien, et que, si tu la possèdes, tu es favorisé des Dieux. Vois donc si tu ne la possèdes pas déjà sans avoir besoin de l'incantation. Dans ce cas, voici le conseil que je te donne, c'est de me considérer comme un sot, incapable de rien trouver par le raisonnement, et de t'estimer toi-même d'autant plus heureux que tu es plus sage. »

Voici enfin comment Charmide réplique, et comment se termine le dialogue : « Par Zeus, je ne sais, Socrate, si je suis sage ou non. Comment saurais-je si je possède ce que vous êtes incapable de définir, à t'en croire ? Cependant tu ne me persuades pas entièrement et je suis bien sûr d'avoir besoin de l'incantation : je suis prêt, pour ma part, à l'entendre tous les jours de ta bouche jusqu'à ce que tu trouves toi-même la mesure suffisante ». — « Fort bien, Charmide », reprit Critias ; « à mes yeux, la preuve de la sagesse sera de te livrer à l'incantation de Socrate et de ne le quitter ni peu ni prou. » — « Sois sûr, dit-il, que je le suivrai obstinément ; tu es mon tuteur, et ce serait bien mal à moi de ne pas obéir à ses ordres. » — « Je te l'ordonne », dit Critias. — « J'obéis, donc, et je commence dès aujourd'hui. » — « Dites-moi », repris-je, « que méditez-vous donc tous les deux ? » — « C'est tout médité », dit Charmide. — « Veux-tu, par hasard, dis-je, user de contrainte sans me laisser le temps de la réflexion ? » — « Oui, de contrainte, dit-il ; Critias l'ordonne ; vois maintenant ce qui te reste à faire. » — « Je vois bien, repris-je, que mes réflexions seraient inutiles ; si tu veux une chose à toute force, aucun homme n'est capable de te résister. » — « Alors », dit-il, « ne me résiste pas, toi non plus. » — « Aussi, repris-je, n'ai-je pas l'intention de te résister. »

Y a-t-il rien de plus habile et plus significatif que ce retour au thème du début ? La composition du dialogue est aussi parfaite qu'y est achevé l'art de peindre le décor et de faire vivre les acteurs. Le *Charmide* ne nous livre pas la définition de la sagesse ; mais il nous atteste à merveille le souple génie et l'art raffiné de Platon.

(A suivre.)

Malherbe et son fils

par Raymond LEBÈGUE,

Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes.

II

V. — LA MORT D'AUDIBERT.

Les lettres que Malherbe écrivit à son ami entre 1623 et la fin de 1626 ont été perdues, aussi ignorons-nous s'il tint compte de cet avertissement. En tout cas, Marc-Antoine n'écouta pas les avis que Peiresc lui adressa directement ou par l'intermédiaire de sa mère : tandis que plusieurs personnes, entre autres Peiresc et un certain M. de Mentin, s'entremettaient pour lui procurer l'office de conseiller, en juin 1624, il tuait en duel Raymond Audibert ou Audibert, bourgeois d'Aix.

Nous ne connaissons pas les circonstances de ce drame, mais il ne semble pas que Marc-Antoine se soit comporté en adversaire déloyal. Le 27, Peiresc offrait ses services à François de Malherbe « comme si c'était son propre frère », et tout en apaisant les craintes du père il renouvelait ses conseils :

... Bien suis-je contraint de me condouloir grandement avec vous du malheur arrivé à M. votre fils, qui a esté universellement plaint par toute cette ville. Mais, parce que c'est chose faicte qui ne peut pas ne l'avoir été, je me persuade que ce mal pourroit estre cause de quelque bien, si M. votre fils se vouloit un peu résoudre à l'avenir de contenter ses parents, amys et serviteurs. La condition des personnes auxquelles il a affaire, est telle qu'il les réduira à tout ce qu'il voudra, et la qualité du faict est réduite, Dieu mercy, en termes qu'il n'y aura rien que vous n'obteniez aisément comme la rémission de par delà.

Conformément à l'usage, la veuve d'Audibert, « demoiselle » Honorade de Blain, porta plainte pour « meurtre et assassinat », en son nom et au nom de ses deux enfants mineurs, auprès du procureur du Roi à la sénéchaussée d'Aix. Richelieu venait de remettre en vigueur l'édit de 1609 contre les duels. Il fut appliqué dans toute sa sévérité au délinquant. Le 10 octobre, le lieutenant d'Aix condamna Marc-Antoine à être livré à l'exécuteur des hautes œu-

vres, qui le mènerait à travers toute la ville jusqu'à l'échafaud de la place des Jacobins. Il y serait décapité, et son corps serait porté au gibet. Outre les frais, sa famille paierait trois cents livres d'amende au roi, cinq cents livres à la veuve, mille livres à chacun des orphelins, et deux cents livres pour les prières qui seraient dites en la paroisse d'Audibert pour le repos de son âme.

Ne craignons rien pour la vie de Marc-Antoine ; en effet, les sentences de mort rendues contre les duellistes étaient rarement exécutées. Le meurtrier se tenait coi pendant quelque temps dans un château ou se rendait dans une province voisine. ses mandataires débattaient avec les parents de la victime le chiffre d'une indemnité, le roi accordait des lettres de rémission, et l'affaire n'avait pas d'autres suites. C'est seulement à partir de 1626 que les duellistes, tout au moins ceux de Paris, seront impitoyablement châtiés, et la décapitation de Bouteville, ordonnée par Richelieu, leur apprendra que les temps sont changés.

Malherbe fut certainement plus fâché par la réparation pécuniaire qui lui était imposée que par la condamnation à mort. Il avait pris soin de faire venir son fils à Paris, et la sentence avait été rendue par défaut : Marc-Antoine fut exécuté en effigie, ce qui dut humilier sa mère et les parlementaires de sa famille ; ses biens avaient été mis sous séquestre, mais ils étaient peu importants.

Marc-Antoine se réfugia ensuite en Normandie, car son père craignait que la partie adverse ne lui tendît un piège. A Caen, le jeune homme fit enfin la connaissance de la famille de Malherbe ; il fut bien reçu, et comme Du Bouillon et quelques autres parents avaient des offices judiciaires, ils durent lui donner des conseils appropriés à sa situation.

Malherbe était sûr que le mariage de la princesse Henriette avec Charles d'Angleterre serait suivi d'une amnistie pour tous les duels. Il ne se trompait pas, mais les pourparlers traînaient en longueur, et les noces n'eurent lieu que le 11 mai 1625. Pour gagner du temps, il fallait interjeter appel. C'est ce que fit Malherbe et, négligeant la poésie, il se consacra à l'affaire de son fils.

L'appel était fondé sur un motif dont on aimerait attribuer le mérite à son astuce normande, mais qui fut peut-être imaginé par les Aixois Mentin et Astruc : Malherbe s'inclinait devant la condamnation prononcée contre son fils, mais il demandait que « la rigueur des édits concernant les duels » fût exercée contre le corps et la mémoire de feu Audibert dont la culpabilité était égale à celle de son adversaire. C'était un moyen ingénieux de revenir sur le jugement.

Le 5 décembre, la chancellerie d'Aix lui délivra des « lettres

de relief d'appel » ; et le 31 il obtenait à Paris des lettres patentes qui, au nom du roi, enlevaient l'affaire au Parlement de Provence et l'attribuaient à celui de Bourgogne : deux ans plus tôt il avait déjà employé le même procédé.

Marie de Médicis avait alors quelque pouvoir, et, plus que tout autre personnage royal, elle avait goûté l'esprit, les flatteries et les boutades de Malherbe. Sur sa demande, elle écrivit, le 22 avril 1625, une lettre aux conseillers, au procureur et aux avocats généraux du Parlement de Bourgogne : elle indiquait le motif de l'appel et leur recommandait la cause de cette « personne que son esprit a toujours fait estimer en ceste cour homme de mérite » ; ils ne devraient pas violer la justice en sa faveur, mais — charmant euphémisme ! — la reine mère leur saurait gré de tenir compte de sa recommandation. Cette formule sert encore de nos jours...

Transportons-nous dans le magnifique palais de justice de Dijon, où résidait autrefois le Parlement de Bourgogne. Traversons la salle des Pas-Perdus, dont la voûte en bois s'élève à quarante pieds au-dessus du sol, et allons à la salle des avocats, dont le plafond a conservé ses poutres ornées ; à côté se trouvait la chambre de la question, assez retirée pour que les cris des prévenus ne fussent pas entendus dans le reste du palais. C'est dans cette salle des avocats que siégeait autrefois la Tournelle, ou chambre criminelle. Là fut condamnée à mort, en mai 1625, la pauvre Hélène Gillet, qui avait supprimé son enfant et qui survécut aux atroces blessures faites par le bourreau. Là, pendant deux ans, du 15 février 1625 au 3 février 1627, se déroula l'affaire Malherbe-Audibert. Les deux parties noircirent des rames de papier, et il serait fastidieux d'énumérer tous les appointements, requêtes, plaid et arrêts. Nous nous contenterons de résumer les principaux épisodes.

Dès que la Tournelle eut retenu l'affaire, la veuve de la victime demanda que le meurtrier se constituât prisonnier à la conciergerie, en vertu d'une ordonnance que, trois ans plus tard, Malherbe à son tour voudra faire appliquer au meurtrier de son fils. Mais la partie adverse répliqua qu'il ne s'agissait pas de réformer le jugement prononcé contre Marc-Antoine, mais de poursuivre la mémoire d'Audibert ; donc le jeune homme n'avait pas à comparaître. Le 18 avril, le tribunal lui donna raison.

Deux mois plus tard la cour décida de nommer un « curateur » à feu Audibert pour répondre en son lieu et place au commissaire chargé de l'enquête, c'est-à-dire au juge d'instruction. Ce curateur, nommé François Baudot, assistait aux confrontations des

témoins que Malherbe faisait venir d'Aix. En octobre, l'enquête se poursuivit dans cette ville, où M^{me} Audibert eut à désigner un second curateur : ce fut Honoré Fabre, bourgeois d'Aix. Il yeut une descente de justice à l'endroit du duel, puis des confrontations des témoins avec Fabre. Le 8 du même mois, celui-ci fit une grave déclaration : il reconnut qu'il ne pouvait fournir la preuve des faits justificatifs qu'il citait à la défense de feu Audibert. Ainsi Malherbe avait réussi à transformer la victime en coupable : le tour était bien joué.

Les parties devaient déposer au greffe avant le 8 novembre toutes pièces que bon leur semblerait, afin que le procureur général préparât ses conclusions et que le procès fût jugé. Mais elles ne semblent pas s'être hâtées de les fournir : la veuve n'espérait plus pouvoir justifier la conduite de son mari, et, comme Henriette de France avait épousé Charles I le 11 mai, Malherbe prévoyait que l'amnistie ne tarderait guère.

En attendant, Marc-Antoine avait reparu dans sa ville natale ; le 3 octobre 1625, Peiresc adresse à Malherbe ce billet :

Je vous diray par ce mot à la hâte que M. de Malherbe, votre fils, est arrivé en fort bonne santé, que son commissaire s'est arrêté icy deux ou trois jours pour faire son information. qu'il a eu *pareatis* (1), qu'il va librement par la ville, dont j'en (*sic*) suis bien aise...

Mais Malherbe craignait que son fils ne commît encore un éclat ; aussi, après avoir reçu ce billet, il invita M. d'Astruc à lui prescrire une sage conduite.

En février 1626, le roi promulgua l'édit d'amnistie, et en juin Marc-Antoine obtint des lettres patentes de rémission. Il se passa encore huit mois, avant qu'elles fussent entérinées, mais Malherbe n'avait plus de sujet de crainte. Selon l'usage, son fils présenta à la Tournelle de Dijon les lettres patentes, et elle le fit écrouer et interroger. Sur sa demande, au bout de neuf jours, il sortit de prison et il garda tranquillement les arrêts dans la maison de l'huissier.

Enfin, après divers actes de procédure, le procureur général délivra ses conclusions, et, le 3 février 1627, la Cour entérina les lettres patentes et rendit son arrêt définitif. Pour le meurtre d'Audibert elle condamnait Marc-Antoine aux dépens, à quinze cents livres envers la veuve et à mille livres envers les orphelins. Elle annulait l'appel intenté par son père, et attribuait par moitié

(1) Par ce *pareatis* le roi ordonnait au Parlement de Provence d'exécuter un arrêt du Parlement de Bourgogne.

à chacune des deux parties les frais de la procédure d'appel. Marc-Antoine devait séjourner en prison jusqu'au paiement des dépens et indemnités ; il est probable que ses parents les acquittèrent bientôt. La somme devait être assez élevée ; car pour l'arrêt du 12 juin 1625 les épices montaient à trente écus, et pour l'arrêt du 3 février 1627 à cent quarante-cinq écus.

Ainsi, trente mois après le duel fatal, Marc-Antoine n'encourait aucune peine infamante, il échappait à la mort et à la prison, et moyennant une somme d'argent, un *Wehrgeld*, il était quitte avec la famille de sa victime. Agé de vingt-six ans, il comprit que pour prendre place un jour au Parlement d'Aix, il devait éviter de violer les édits qu'il serait chargé d'appliquer. Il réforma sa conduite et se remit au travail. Déjà, avant d'aller à Dijon présenter ses lettres de grâce, il avait pris part à une soutenance de doctorat en droit :

M. de Malherbe votre fils, écrit Peiresc le 25 septembre 1626, se donna la peine, ces jours passés, d'aller en l'Université à un doctorat où il argumenta et se fit admirer à toute la compagnie ; si j'en eusse esté adverti à l'advance, j'y serois allé exprès très volontiers.

A la même époque, Malherbe s'efforça encore une fois de lui faire avoir un office de conseiller, tout en briguant pour lui-même le poste de quatrième président à la cour des comptes de Provence. Mais la Némésis veillait sur le jeune avocat, ou plutôt sa nature querelleuse reprit le dessus ; cinq mois et dix jours après la fin du procès Audibert, il périt en duel.

VI. — CELUI QUI A TUÉ AVEC L'ÉPÉE PÉRIRA PAR L'ÉPÉE.

Nous possédons deux versions de l'événement qui enleva à Malherbe son dernier enfant. La plus courte est de Tallemant, qui, grâce à Racan et à M^{me} de Rambouillet, connaissait bien la vie du poète :

Deux hommes d'Aix ayant querelle, prirent la campagne ; leurs amis coururent après ; les deux partis se rencontrèrent en une hôtellerie. Chacun parla à l'avantage de son ami. Le fils de Malherbe étoit insolent ; les autres ne le purent souffrir ; ils se jetèrent dessus et le tuèrent. Celui qu'on en accusoit s'appeloit Piles. Il n'étoit pas seul sur Malherbe : les autres l'aidèrent à le dépêcher.

L'autre est de Peiresc ; je l'ai découverte dans une lettre inédite qu'il adressa à de Loménie le 19 juillet :

... Il y eust cez jours passez un appel en duel entre Bormes, fils puisné du conseiller de Cauvet, avec le chevalier de Villages pour son second, d'une

part, — et le baron de Villeneuve, fils du baron de Cereste, neveu du marquis de Villars, avec le sieur de Bray, son second, d'autre ; contre lesquels, sur la notoriété de l'appel MM. du Parlement ont décrété prinse de corps suivant les edictz des duels, et continue-on le procez. Mais parmy cela il est arrivé un grand malheur à M de Pilles, beau-frère dudit Bormes, et au fils unique de M. de Malherbe, lesquels, comme plusieurs autres, y estoient accourus pour empescher qu'on ne se battit. Ce qu'ils avoient fait assez hureusement, lors que, remontant à cheval pour s'en revenir, lesdits sieurs de Pilles et de Malerbe s'estant trouvez les derniers emmy la rue devant l'hos-tellerie de Cadanet où ils avoient la pluspart fait collation ensemblement, ils viendient en quelque parole tandi- qu'on leur tiroit leurs chevaux ; et, ayant mis soudainement main à l'espée, ceux qui estoient jà à cheval mirent pied à terre et coururent pour les separer, come ils firent. Cependant le pauvre Malerbe se trouva blessé à mort de trois coups d'espée, dont il y en eust deux mortelz. C'estoit le mardi treize de ce mois sur les cinq heures du soir, et il rendit l'âme quatre heures après, sur les neuf heures, *au grand regret de M. de Pilles mesmes et de toute cette ville*, laquelle a grandement regretté ce jeune gentilhomme *qui s'estoit mis dans une très bonne vie et dans l'exercice de vertu digne de le rendre grandement recommandable*

Le mal est que, Bormes y ayant accouru en foule comme les autres, aucuns presuposent qu'il y ayt contribué quelques coups, ce que je ne sçay pas asseurement et dont je plaindrois bien M de Pilles si cela estoit. Tant est que de ce combat, comme de chose separée du duel (1), l'on en a laissé faire les pour-combat judiciaires par devant les juges subalternes, à la requeste de M^{me} de Malerbe, laquelle fait grande pitié en sa desolation. Je ne doute pas que le pauvre pere n'en ressente sa bonne part, et ay grande compassion de leur perte.

Quelle dérision ! Marc-Antoine qui était parti pour empêcher un duel, mit l'épée à la main ! Mais quelques détails, dans cette lettre, attirent notre attention. La scène s'est passée à Cadenet, à quatre lieues d'Aix. Ce hameau était voisin de Trets, qui était une des terres du conseiller de Cauvet, dont Fortia de Piles avait épousé la fille, le 5 juin. Si Fortia est bien l'auteur de la querelle de 1622, Marc-Antoine et lui, en chevauchant de compagnie, sentirent peut-être se ranimer de vieilles rancunes,

D'autre part, Peiresc, qui, selon son habitude, s'exprime avec prudence et avec précision, nous renseigne sur la nature de ce duel. Selon des témoignages tardifs, que Malherbe a rapportés, Fortia aurait transpercé Marc-Antoine, avant que celui-ci eût mis la main à l'épée ; mais d'autres personnes affirmèrent, tardivement, elles aussi, qu'avant de mourir le fils de Malherbe avait affirmé la loyauté de son adversaire. Fortia s'est peut-être comporté honnêtement, mais son beau-frère Bormes a dû dégainer et charger le malheureux. Car, quelle que fût l'ardeur de Fortia, est-il croyable qu'à lui seul il ait donné à son adversaire *trois coups d'épée dont deux mortels* ? Tallemant a raison : ce fut bien moins un duel qu'une rixe de jeunes gens que la chaleur avait probablement fait boire plus que de raison.

(1) Le duel Bormes-Villeneuve.

Le 15 juillet, Peiresc écrivait à son vieil ami une « consolation » d'une émouvante simplicité, dans laquelle il faisait appel à la religion, et non à la philosophie stoïcienne :

Je viens de me condouloir et de pleurer tout mon soul avec la pauvre dé-solée mèr^e, M^{me} de Malerbe, et voudrois bien m'estre trouvé près de vous, ou que la distance des lieux et ma foible santé ne m'eussent pas empesché. comme elles font, de vous aller voir, ainsi que je le désirerois en cette funeste rencontre, pour joindre mes larmes aux vôtres et recevoir avec la condoléance et compassion convenable toutes les plaintes qu'une si juste douleur vous pourroit faire verser dans le sein de l'un de vos plus fidèles serviteurs... J'ay tant de part en votre perte que je suis encore moy-mesmes hors des termes de recevoir aucune consolation. Tant s'en fault que je puisse estre en estat d'entreprendre de vous en donner, sçachant, comme je faic's, combien vous seroit inutile tout ce qui pourroit venir d'une si chétive main que la mienne et sçachant aussi de quelle façon feu M. de Malerbe votre fils avoit gaigné le cœur de tant d'amis que vous avez en ces pays, et des siens propres, voire de tout ce qu'il y a de galants hommes et de gens de bien, lesquels ne pouvoient assez admirer *la bonne vie qu'il avoit reprinsé et l'assiduité qu'il mettoit à l'estude depuis peu*. Ce qui faisoit qu'un cbacun avoit généralement conceu très grande espérance de sa vertu et de sa magnanimité, et qu'on s'en promettoit tout ce qui se pouvoit attendre de l'un des plus beaux esprits de son siècle, et qui avoit les plus belles et recomandables parties d'un gentilhomme de son aage... Dieu l'a prins à soy dans une conjoncture si avantageuse pour le bien et salut de son ame qu'il semble qu'il ayt voulu laisser ce subject de consolation à tous les siens. Car ç'a esté lors qu'il estoit parvenu à un *grand amendement de vie et de mœurs*. et qu'il s'estoit entièrement dévoué à son service *en une religion fort austère*, auparavant qu'il eust le loisir ou le besoing de changer d'avis... M^{me} de Malerbe dans les plus violentes secousses de sa douleur reprenoit ses forces pour en venir à ces termes en se résignant à son Dieu et implorant son secours et sa juste vengeance. Je crois bien que votre constance ne vous manquera à vous non plus en cette occasion...

Ces deux lettres nous apprennent que Marc-Antoine avait su reconquérir l'estime des Aixois. Du reste, elle se manifesta le jour des obsèques : sur la demande de Marc-Antoine, son corps fut transporté à l'église des Minimes, et

... le peuple ne sut pas sitôt que le corps étoit arrivé qu'il y courut en telle abondance, qu'il ne demeura au logis que les malades. Comme il fut question de le mettre en terre, ils dirent tous que résolument ils le vouloient voir encore une fois. Les religieux en firent quelque difficulté, mais il fallut qu'ils cédassent. La bière fut ouverte, le drap décousu, et le peuple satisfait de ce qu'il avoit désiré. Quelles bénédictions furent alors données au pauvre défunt, et quelles imprécations faites contre les meurtriers... (1).

Cette église n'existe plus, mais il est facile de refaire le pieux pèlerinage que M^{me} de Malherbe dût accomplir bien souvent. Du cours Mirabeau vous prenez la route de Salon ; vous traversez un paisible faubourg, où se cache le délicieux pavillon Vendôme et qui, en 1627, devait être rempli de jardins et de bastides.

(1) Lettre de Malherbe au roi, 1628. Selon le mot d'une femme qui était venue de Provence à Paris, là-bas « tout le pleurait jusqu'aux pierres ».

Après les dernières maisons vous arrivez à un enclos ombragé, où les Dames du Saint-Sacrement soignent les vieillards et entretiennent une église riche en ex-voto et placée sous le vocable de Notre-Dame de la Seds. Cette église moderne, où l'on se rend en pèlerinage, occupe l'emplacement de celle des Minimes. C'est en cet endroit de paix et de recueillement que Marc Antoine de Malherbe fut enterré (1).

VII. — LE VŒU DE LA VENGEANCE EST UN VŒU LÉGITIME.

Quand un homme subit inopinément un cruel malheur, les paroles apprises et les attitudes conventionnelles sont oubliées. le masque tombe et le caractère véritable apparaît. Le meurtre de Marc-Antoine va nous révéler les sentiments de Malherbe beaucoup mieux que ne le faisaient ses Consolations en vers et en prose, lentement élaborées dans son cabinet. En bonne logique, il eût dû s'adresser le conseil qu'il donnait jadis à François du Périer :

Ne te lasse donc plus d'inutiles plaintes,

.....

... En un accident qui n'a point de remède

Il n'en faut point chercher.

Eh bien non, au lieu de faire figure de stoïcien impassible, il pleure à chaudes larmes son « pauvre fils », ce « pauvre enfant qu'il aimait si fort, la personne qu'il avoit la plus chère au monde » (2). Les courtisans remarquent que « son visage a bien changé ». Six mois plus tard, il ne pourra écrire à Scipion du Périer sur ce sujet sans verser de nouvelles larmes.

Son amour paternel lui inspire une haine implacable à l'égard des meurtriers. Lui qui était si avide d'argent, il refusera, malgré le conseil de Balzac et d'autres amis, les dix mille écus que la partie adverse lui proposait (3) ; au besoin, il « mangera » tout son argent en procédure pourvu que Bormes et Fortia aient la tête tranchée,

Tous ses efforts et ceux de sa femme tendront vers ce but. Il

(1) Dans la chapelle où son corps reposa jusqu'à la Révolution, Frédéric II fit élever un mausolée au marquis d'Argens, de la famille des Boyer.

(2). Citons une fois pour toutes nos références : *Œuvres* de Malherbe, éd. Lalanne, I, p. xxxvii-xliv, L-LVII, xci, 276, 286, 349-358 ; III, 577-581 ; IV, 113-120, 130-133-244.

(3) Balzac affirme que, peu avant le mois de juillet 1628, Malherbe fut sur le point d'accepter les dix mille écus et de les consacrer à l'érection d'un « mausolée » pour son fils. Si c'est exact, le voyage de la Rochelle prouve que cette défaillance fut de courte durée.

donne à celle-ci, que tout le clan des Coriolis soutient, sa procuration pour intenter un procès. Lui, il reste à Paris pour agir sur le Grand Conseil, les ministres, Richelieu, les Grands et Louis XIII, et pour déjouer les manœuvres de ses adversaires. Dans les nombreuses lettres qu'il écrit au sujet du procès, on voit au naturel sa douleur, et aussi son habileté normande et cet orgueil nobiliaire qui lui fait mépriser les Cauvet, enrichis par le commerce des épices. Si ses préjugés de caste donnent à sourire, on ne peut qu'admirer la ténacité, l'énergie et la lucidité de ce vieillard de soixante-douze ans.

Le procès fut mené rondement. Après que M^{me} de Malherbe eut porté plainte pour assassinat contre Paul de Fortia de Piles, Jean-Baptiste de Cauvet, baron de Bormes. et Louis de Villages. une information fut ouverte. Selon Malherbe, on interrogea plus de quarante témoins. Naturellement les trois accusés firent défaut ; en outre, le conseiller de Cauvet, père et beau-père des deux principaux accusés, essaya d'obtenir du gouvernement que l'affaire fût enlevée à la juridiction du parlement de Provence. Mais il échoua et les explications que son émissaire à Paris avait fournies sur le duel, furent contredites par de nombreuses lettres venues d'Aix. Le gouverneur de Provence, Charles de Guise, qui avait d'abord ajouté foi à la version de Cauvet, vint chez Malherbe lui offrir ses services, et il déclara à Louis XIII qu'il avait perdu « le plus franc courage et la meilleure épée » de son royaume.

Un mois seulement après la mort de Marc Antoine, le sénéchal d'Aix condamnait Fortia et Bormes, pour meurtre « douleusement (1) » commis, à faire amende honorable, à payer chacun quinze cents livres pour des prières à l'église des Minimes, trois mille livres au roi, mille livres au vicomte de Cadenet, et vingt mille livres à M^{me} de Malherbe, et à être décapités sur la place des Jacobins. Cette condamnation ne différait de celle dont Marc-Antoine avait été l'objet en 1624 que par l'amende honorable, la flétrissure du mot *douleusement*, et le montant extrêmement élevé des amendes et indemnités. En comparant ces deux arrêts et en relisant la lettre de Peiresc du 27 juin 1624, on a l'impression qu'il était beaucoup plus coûteux de tuer un noble qu'un bourgeois.

Comme la condamnation de 1624, celle-ci sera suivie de longues procédures et restera sans effet. Les rôles sont changés :

(1) *Traitrousement*.

Malherbe devient demandeur. Trois ans plus tôt, il était sûr que son fils serait gracié ; à présent, il est persuadé qu'à force de démarches il empêchera Fortia et Bormes de l'être. Mais son adversaire était beaucoup plus puissant que la veuve d'Audibert. Le conseiller de Cauvet possédait une grosse fortune ; il était allié à de notables familles provençales, et exerçait les fonctions de garde des sceaux au parlement d'Aix. Il intéressa à sa cause l'archevêque d'Aix, qui était frère de Richelieu, et, comme Malherbe en 1624-1625, il usa de moyens dilatoires : il comptait sur la lassitude et sur la mort du vieillard. Le jour même où la sentence de mort fut prononcée et où Fortia et Bormes furent exécutés en effigie, Cauvet fit appel.

On discuta sur le choix du Parlement devant lequel l'affaire serait évoquée. Ni Cauvet ni Malherbe ne voulaient de celui de Grenoble. Cauvet désirait porter l'affaire devant le parlement de Paris, mais Malherbe craignait qu'il n'y trouvât de l'appui. Finalement c'est celui de Toulouse qui eut à en connaître. Nous ignorons le détail de la procédure ; mais, selon Malherbe, « il ne se passait guère de semaine que sur des vétilles ses adversaires ne l'assignassent au Conseil ».

Il déployait la plus grande activité. Dès le 3 août il avait écrit au garde des sceaux Michel de Marillac (1). L'archevêque d'Aix avait défendu à son grand vicaire de donner la lettre monitoire (2) demandée par Malherbe, et avait prié le vice-légat d'Avignon de lui faire le même refus ; Malherbe s'en plaignit à Richelieu, qui promit d'écrire à son frère, et, sachant ce que valent les promesses des gens au pouvoir, il veilla à l'exécution de celle-ci. L'archevêque finit par accorder le monitoire ; aussi Malherbe lui envoya-t-il, le 2 janvier 1628, une lettre de remerciement, qui se terminait par un plaidoyer.

Il avait l'habitude de flatter en vers ou en prose le favori du souverain ou le premier ministre, afin d'obtenir de lui ou par son intermédiaire des gratifications et des pensions. Après la mort de son fils, il redoubla ses soins auprès de Richelieu. Il alla le trouver à Chanteloup, il lui écrivit. Le ministre attachait une grande importance à l'opinion publique. Or, comme la *Gazette* de Renaudot n'existait pas encore, les provinciaux apprenaient les événements par les lettres qu'ils recevaient de

(1) Sa lettre a été publiée par Lalanne au tome IV, p. 244, sans indication de date et de destinataire.

(2) La lettre monitoire enjoignait aux fidèles, sous peine d'excommunication, de révéler au juge tout ce qu'ils savaient sur une affaire.

Paris. Malherbe fit valoir à Richelieu qu'il vantait son génie dans toutes les lettres qu'il envoyait en province ; sans doute il lui en montra deux qu'il venait de publier et qui étaient des panégyriques du cardinal (1). Il déclara son intention de lui consacrer un poème. Au cours de l'audience, il mêla sûrement aux promesses et aux éloges des plaintes sur son malheur et des récriminations sur ses adversaires.

Avant le départ du roi pour le camp de la Rochelle, il alla le trouver au château d'Ollainville, près d'Arpajon. Là ou ailleurs, il lui « dépeignit l'horreur de l'assassinat et la basse condition des drôles », et Louis XIII lui répondit : « Travaillez à les faire prendre et ne vous souciez pas du demeurant (2) » ; il promit. « devant toute la Cour », de ne jamais leur accorder de lettres de grâce. Dans les lettres que Malherbe écrira par la suite aux Aixoïses et au roi, il ne se lassera pas de rappeler cette promesse. Mais vingt années passées à la Cour lui avaient appris que les rois ne se soucient pas plus de tenir leur parole que de prouver leur reconnaissance (3). Très habilement, il profita du siège de La Rochelle pour frapper l'opinion et pour inviter le roi à tenir sa promesse.

Depuis longtemps il était le premier des poètes officiels. Il avait pour principale tâche de célébrer en vers les grands événements du règne. De même qu'en 1605 il avait salué par de belles stances le départ d'Henri IV pour les Grands Jours de Limousin, de même il exhorta Louis XIII à aller reprendre l'île de Ré et à punir les Rochelois. Son ode ne fut terminée qu'en janvier ou en février 1628, longtemps après la reprise de l'île et l'arrivée du roi au camp de la Rochelle. Tout le temps que lui laissait le procès, il l'employa à en polir les strophes.

C'est le plus parfait de ses poèmes : pas d'expressions faibles ou embarrassées, pas de truismes, peu d'emphase, un mouvement qui ne se ralentit pas au cours de quarante strophes. Aucune œuvre de Malherbe ne laisse une pareille impression de vigueur et de facilité ; facilité tout apparente, car ce scrupuleux ouvrier,

(1) Ce sont les lettres écrites à Racan (10 septembre 1625) et à Mentin (14 octobre 1626).

(2) Ou : *et assurez-vous que vous aurez justice.*

(3) Cf. sa lettre à Racan : « Ils ne se soucient de personne » (1^{er} novembre 1625), la Paraphrase du Psaume CXLV, et l'ode à La Garde :

L'ingratitude et peu de soin
Que montrent les grands au besoin,
De douleur accablent ma vie.

peu doué par la nature, a certainement refait plusieurs fois chaque strophe (1). On ne trouve pas excessif l'orgueil qui lui a dicté les vers fameux :

Mon esprit seulement exempt de sa rigueur, etc...

Et quel fier et mélancolique aveu dans ce vers que Boileau, dit-on, redisait en mourant :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Quand Malherbe avait terminé un poème important, il le faisait imprimer en feuille volante ou en plaquette. Il publia celui-là sous forme de plaquette in-4^o, et il distribua les trois cent cinquante exemplaires qu'il fit tirer. Balzac en reçut plusieurs ; les amis d'Aix furent abondamment servis, entre autres le premier Président. Peiresc, qui eut le sien le 12 mars, en réclama une demi-douzaine pour les lettrés d'Italie ; comme l'édition était épuisée, Malherbe lui adressa une douzaine d'exemplaires d'une édition in-8^o qui avait été faite à son insu. Il offrit son ode au roi qui était récemment revenu de la Rochelle, et Louis XIII lui dit qu'il n'avait jamais lu de poème aussi beau ; flatté, l'auteur répondit qu'il ferait pour la prise de la Rochelle des vers encore meilleurs. Le 15 mars, Richelieu, dont quatre strophes de l'ode chantaient la gloire, exprima par écrit son admiration, il émettait le vœu que le poète pût donner encore pendant trente ans « de semblables témoignages de la verdeur de son esprit » !

Or cette plaquette, qui eut une si grande diffusion, était en réalité une machine de guerre : son principal but était de faire savoir *urbi et orbi* que le fils de l'auteur avait été la victime d'un crime crapuleux. En effet, l'ode était suivie d'une lettre au roi et d'un très beau sonnet dans lequel Malherbe s'adressait pour sa cause, non plus aux ministres et aux princes, mais à Jésus-Christ :

Que mon fils ait perdu sa despouille mortelle,
Ce fils qui fut si brave, et que j'aimay si fort,
Je ne l'impute point à l'injure du sort.
Puis que finir à l'homme est chose naturelle.

Mais que de deux maraux la surprise infidelle,
Ait terminé ses jours d'une tragique mort,
En cela ma douleur n'a point de reconfort,
Et tous mes sentiments sont d'accord avec elle.

(1) Si l'on veut connaître combien la première ébauche de ses poèmes était médiocre, on lira l'ode à M. de La Garde, qui date de la même année et qu'il n'a pas eu le temps de travailler.

O mon Dieu, mon Sauveur, puis que par la raison
Le trouble de mon âme estant sans guerison,
Le veu de la vengeance est un veu legitime,

Fais que de ton appuy je sois fortifié :
Ta justice t'en prie, et les autheurs du crime
Sont fils de ces bourreaux qui t'ont crucifié.

Malherbe a rédigé avec le plus grand soin sa longue épître (1). Il commence par rappeler les promesses de Louis XIII, puis il crible de sarcasmes le père et l'oncle du conseiller de Cauvet, « petits marchandots venus à Marseille avec des balles de cannelle, poivre, gingembre, raisins » (2). Fortia de Piles est à peine sorti « des ordures d'une honteuse condition ». A ces nobles de fraîche date Malherbe oppose l'antiquité de sa famille. Ensuite il dévoile les projets et les menées de Cauvet, et demande que conformément aux ordonnances, les accusés se constituent prisonniers (3) avant que le procès soit jugé en appel. Louis XIII est trop juste et trop pieux pour pardonner à un crime aussi noir. La lettre se termine par l'éloge du roi, de Richelieu et des reines et par une dernière exhortation.

Il était habile de joindre à l'ode ce plaidoyer clair et bien composé, tantôt satirique, tantôt émouvant et religieux, et de placer côte à côte la « scélérateuse » des Rochelois et celle des deux meurtriers.

La diffusion de cette brochure à Paris et à Aix dut irriter Cauvet ; mais il gagnait du temps en multipliant les actes de procédure. Pour l'empêcher d'obtenir des lettres de rémission, Malherbe fit une démarche héroïque. A l'âge de soixante-treize ans il partit pour le camp de la Rochelle, où le roi était revenu à la fin d'avril ; il y arriva au mois de juillet. Là il vit le garde des sceaux et il implora de nouveau le roi. Celui-ci reçut froidement sa requête : que lui importait cette histoire de duel ou d'assassinat ? C'était à cette époque un événement tellement banal ! Les plaintes réitérées d'un vieillard ne pouvaient émouvoir l'homme que la mort de ses favoris successifs laissa indifférent.

En désespoir de cause, Malherbe forma l'absurde projet de provoquer en duel Fortia de Piles. En écoutant parler ce duelliste

(1) Dès le 2 janvier il songeait à l'écrire (cf. la lettre à Scipion du Périer que j'ai publiée en 1923 dans la *Revue d'histoire littéraire*).

(2) La lettre à Scipion du Périer contient les mêmes railleries.

(3) Ils se gardaient d'autant plus de le faire que la parole de Louis XIII — *Travaillez à les faire prendre* — leur était venue aux oreilles.

tout chenu, les capitaines des gardes du roi sourirent, et Racan, qui faisait partie de l'armée royale lui déclara qu'il était ridicule, à soixante-treize ans, de se battre avec un homme de vingt-cinq ans ; il répondit par cette boutade : « C'est pour cela que je le fais : je hasarde un sol contre une pistole » (1). Mais il s'abs tint d'exécuter son projet.

A peine revenu à Paris, il décida de passer une partie de l'hiver à Toulouse pour empêcher l'entérinement des lettres de grâce que la partie adverse se vantait d'avoir obtenues. Mais il était usé par les soucis et les fatigues : il mourut le 6 octobre La Rochelle, dont en homme prévoyant il avait commencé sept mois plus tôt à chanter en vers la reddition (2), devait capituler seulement le 28.

A-t-il repris pendant l'agonie une expression incorrecte de son hôtesse ? C'est peut-être une légende. Croyez plutôt que jusqu'au dernier soupir l'idée de la vengeance obséda son esprit. Dans son testament il ne laissait rien aux enfants de ses sœurs et de son frère Eléazar ; il léguaît trois mille livres à M. d'Astruc et choisissait pour légataire universel Vincent de Boyer, petit-neveu de sa femme (3).

VIII. — LE DÉNOUEMENT.

Après la mort de Malherbe, sa veuve et sa belle-famille poursuivirent l'œuvre de vengeance avec la même âpreté. La procédure se ramifiait à l'infini ; par exemple, le conseiller Cauvet avait prêté dix-huit cents livres au denier seize, c'est-à-dire à 6 %, à la commune de Cassis, et il avait cédé cette créance à Fortia de Piles, le jour du mariage de celui-ci. M^{me} de Malherbe fit saisir la somme ; M^{me} de Fortia, représentant son mari, se pourvut en appel ; mais, malgré la sommation de son père, le conseil municipal de Cassis consigna entre les mains du greffier

(1) Au 37^e des *Entretiens* de Balzac, cette anecdote est racontée à peu près dans les mêmes termes ; mais selon Balzac, la scène s'est passée à Paris avant le voyage de la Rochelle, et les objections furent faites par lui et par d'Arbaud de Porchères. Il se peut que les deux récits soient vrais et que Malherbe ait plusieurs fois proclamé son dessein et fait cette boutade.

(2) Malherbe comptait assurer à cette ode triomphale, dont il reste seulement la première strophe, la plus large publicité : dès le mois d'avril il avait décidé de la faire tirer à douze ou quinze cents exemplaires. J'imagine que, si la mort lui avait laissé le temps de la terminer et de la publier, il l'eût accompagnée d'une belle lettre à Richelieu, dans laquelle Cauvet, son fils et son gendre n'eussent pas été épargnés.

(3) Les trois querelles de son fils avaient dû écorner sa fortune ; cela justifie les démarches qu'il fit entre 1625 et 1628 pour obtenir tel ou tel office.

du lieutenant général d'Aix le capital de dix-huit cents livres et deux cents livres d'intérêts échus.

Mais les forces de M^{me} de Malherbe étaient épuisées. Avant même la mort de son mari, elle avait fait son testament : le 20 septembre 1627 elle enjoignait par écrit à ses neveux, l'avocat Paul de Joannis, François de Joannis, Jean-Baptiste de Boyer, conseiller à la cour, et Claude de Margaillet, conseiller à la Cour des comptes, à son petit-fils l'avocat Louis de Bonipari, et à Astruc de poursuivre l'instance intentée par elle contre ceux qui avaient « traîtreusement assassiné Marc Antoine ». Elle les conjurait « par le droit du sang qui les unissait et les unirait inséparablement à elle, d'avoir cette instance en perpétuelle recommandation ». Elle légua à Astruc six mille livres en raison de l'amitié qu'il avait portée à son fils et de la « constance continue qu'il lui avait donnée en son extrême affliction et en la juste poursuite du malheureux assassinat ».

Dans son dernier testament, le 1^{er} août 1629, elle légua ses biens par moitié à Jean de Bourdon et à Astruc (1) et renouvela ses instances à ses neveux ; Paul de Joannis était chargé de continuer le procès dans le cas où Astruc mourrait. Elle mourut un an plus tard.

Le dénouement de cette affaire survint seulement en 1633 ; les parents de Marc-Antoine durent en frémir dans leur tombe : le 10 juin, le parlement de Toulouse, n'infligeant aux accusés aucune peine infamante, condamna Fortia à payer huit cents livres, au lieu de quinze cents, pour des prières à l'église des Minimes. Il devait verser aux héritiers de M^{me} de Malherbe une indemnité de 8.114 livres, à savoir à Laurent de Bourdon 3.713 livres, et à Jean-Baptiste de Boyer, représentant son fils Vincent, 4.401. Il eut quelque difficulté à payer cette somme, et les deux héritiers saisirent ses rentes. Il finit en 1635 par conclure un accord avec eux, et dans le courant de l'année il s'acquitta de sa dette.

L'écuyer Vincent de Guibert, qui avait pris en mains les intérêts de Paul de Fortia, reçut de son beau-père en 1637 la somme de 6.233 livres, que Fortia lui avait promise le 30 septembre 1627.

C'est ainsi que finit la longue querelle du clan Cauvet Fortia et du clan Malherbe-Coriolis. Quelques années plus tard les deux familles, — Capulet et Montaigu, — se rapprochèrent par

(1) Selon Roux-Alphéran, Jean de Bourdon fit un procès pour empêcher Astruc d'avoir part à l'héritage.

un mariage : en 1643, Vincent de Boyer, héritier des biens et de la vengeance de Malherbe, se maria avec la sœur d'une bru du conseiller.

En somme, de cette vilaine affaire les Cauvet et les Fortia se tirèrent à bon compte. Mais l'alarme avait été grande, et ils avaient sous-estimé la ténacité et l'activité des deux septuagénaires qu'ils avaient plongés dans le deuil. Comme tous les parvenus, le conseiller de Cauvet devait être fier de sa richesse et de sa noblesse : les sarcasmes lancés par le poète sur les origines plébéiennes de sa famille et les épithètes de *marauds* et de *maroufles* qu'il prodiguait aux meurtriers lui furent cuisants ; l'accusation d'assassinat ruinait son honneur. Il en tint rigueur à son fils plus encore, semble-t-il, qu'à son gendre : non seulement les généalogies de sa famille passent sous silence Jean-Baptiste (1) de Cauvet, baron de Bormes, mais les papiers des Mirabeau (2) contiennent un testament dans lequel le conseiller, en raison du coût du procès, réduit au minimum la part de son fils, qu'il tient au surplus pour fou.

Les Cauvet et les Fortia veillèrent à ce que les éditions posthumes de Malherbe ne continssent aucune imputation déshonorante à leur égard. On n'a pas remarqué ce détail : dans l'édition de 1630, si copieuse, où furent insérés même des fragments de poèmes, vous cherchez vainement l'admirable sonnet sur le meurtre de Marc-Antoine (3), et la longue lettre au roi (4) a été remplacée par une lettre courte et anodine. Parmi les trois pièces qui composaient la plaquette de 1628, seule l'ode sur les Rochelois a été conservée. En outre, de la correspondance du poète on excluait les lettres qu'il avait adressées en 1627 et 1628 au garde des sceaux, à l'archevêque d'Aix, à Scipion du Périer, etc.

Il ne reste que très peu d'exemplaires de la plaquette de 1628 : Cauvet dut les faire rechercher et en détruire le plus possible. D'autre part, Malherbe a publié à la fin de 1627 un factum sur les circonstances du meurtre (5) ; on ne peut en attribuer la disparition totale qu'aux efforts de Cauvet.

Deux siècles plus tard, dans l'édition Blaise de la correspondance de Malherbe, une note démentait l'origine israélite des Fortia et leur attribuait des liens de parenté avec les anciens

(1) Lalanne donne à tort au meurtrier le prénom de Gaspard.

(2) Le fameux orateur avait épousé une Cauvet-Marignane, dernière descendante de la famille, et avec laquelle il fit un détestable ménage.

(3) Ménage, le premier, le réunit aux œuvres de Malherbe.

(4) Elle ne sera pas réimprimée avant 1764.

(5) Cf. l'édition Lalanne, I, p. lvi et xci.

rois d'Espagne ; je suppose qu'elle a été inspirée par le marquis de Fortia d'Urban.

X. — CONCLUSION.

Les faits que nous avons relatés et les lettres précises et nuancées de Peiresc nous ont servi à ranimer un instant ce personnage qui n'a pas eu le temps de donner sa mesure et que la nature avait doué d'une brillante intelligence et d'un orgueil irréfréné. Il est inutile de revenir sur ses qualités et ses défauts, mais il est juste de plaider en sa faveur les circonstances atténuantes. Il fut élevé en fils unique de veuve ; sa vanité juvénile fut développée par les éloges de Du Vair, de Peiresc, et d'autres parlementaires, et en 1616, lorsque ces deux hommes d'une moralité si élevée partirent pour Paris, rien ne remplaça leur discrète surveillance. Quand Peiresc revint en 1623, les défauts du jeune homme étaient trop enracinés pour que ses représentations fussent bien efficaces. Enfin, son père, qui lui donna raison en 1622, ne lui fit peut-être pas d'assez fortes remontrances après la mort d'Audibert.

Attachons-nous à définir le rôle que Malherbe a tenu et les sentiments qu'il avait à l'égard de ses enfants. Il n'était pas un altruiste ; d'ailleurs il déclarait franchement qu'il n'aimait pas « se donner de la peine aux choses dont il n'espérait ni plaisir ni profit ». Mais, contrairement à une légende qui trouve crédit encore aujourd'hui, il était capable d'affection. Il fut un ami fidèle, désintéressé et bienfaisant pour deux hommes plus jeunes que lui : son disciple Racan, dont il fut le guide intellectuel et moral, le mentor affectueux et bourru (1), et Peiresc, dont il appréciait le caractère et le savoir et dont il lui eût été « douloureux de perdre l'amitié ». Il chérit au moins deux de ses enfants, Jourdain et Marc-Antoine ; je ne parle pas d'Henri et de François, car la mort des enfants en bas âge était chose indifférente : songez à Montaigne, qui ne se rappelle plus combien de ses filles sont mortes au berceau.

Une strophe de la *Consolation à Du Périer* sert d'argument, de *tarte à la crème* aux détracteurs de Malherbe :

De moi, déjà deux fois d'une pareille foudre
 Je me suis vu perclus,
 Et deux fois la raison m'a si bien fait résoudre
 Qu'il ne m'en souvient plus.

(1) Cf. Raymond Lebègue, Les relations de Malherbe et de Racan (*Revue de cours et conférences* du 15 avril 1925).

D'abord, ces vers qui se rapportent à la mort de très jeunes enfants, font partie d'une argumentation destinée à consoler Du Périer. Pourquoi y verrait-on un aveu sincère plutôt qu'une concession aux lois du genre ? D'autre part, on ne cite jamais des déclarations très différentes et qui rendent un son plus personnel. C'est en 1628 l'aveu fait à Fouque de La Garde de son affliction et de sa sensibilité : « l'apathie des Stoïciens n'est point en moi ». C'est, huit ans après la mort de Jourdain, cette lettre de consolation écrite à M^{me} de Montlaur :

... J'ai perdu assez de choses qui peut-être ne m'ont été ôtées que pour me châtier d'une fâcheuse inclination que j'ai d'aimer avec trop de violence ; mais, toutes les remontrances qu'on m'a su faire ne m'ayant jamais de rien servi, je serois injuste d'exiger de vous une résolution que je n'ai pu obtenir de moi-même. Le temps, qui termine toutes choses, a été mon remède...

Ainsi, la raison fut impuissante, et seul le temps a pu adoucir le chagrin causé par la perte de sa fille.

Malherbe a aimé Marc-Antoine à la manière d'un homme de son temps, et non comme un père du xx^e siècle. Il n'a pas écouté et répété ses balbutiements, il n'a pas contemplé avec attendrissement ses premiers pas. Mais il a pensé au principal : en se mettant au service du roi, il s'est procuré les moyens de lui assurer une éducation de gentilhomme et une profession honorable, et il s'est demandé ce que deviendrait son fils s'il mourait ; aussi a-t-il rédigé ce monument juridique qu'est l'Instruction de 1605.

Plus tard, malgré les avertissements de Peiresc, il n'a pas compris que l'enfant élevé loin de lui deviendrait tyrannique : par là il a gravement manqué au devoir paternel. Mais il s'est occupé de la formation de son esprit. Cet homme si économe n'a lésiné ni pour lui payer des leçons, ni pour acheter des livres, ni pour le tirer d'affaire, ni pour le venger. Il lui a permis de faire ses études de droit, et même il les a facilitées. Son dévouement s'est manifesté pendant les trois années qui ont suivi la mort d'Audibert. Enfin la mort de Marc-Antoine le plongea dans une douleur qui, tout en ruinant sa robuste santé, décupla son énergie et éleva son talent jusqu'au sublime ; les derniers mois de son existence nous font éprouver deux sentiments que sa conduite antérieure n'inspirait guère : la pitié et l'admiration.

Son amour paternel manqua de clairvoyance ; mais pendant dix ans, de 1618 à 1628, Malherbe ne le céda à personne en affection et en dévouement.

X. — LES ARRIÈRE-NEVEUX DE MALHERBE.

Les Malherbe, qui existent actuellement en assez grand nombre, n'ont, pour la plupart, aucun lien de parenté avec la famille du poète. Mais, s'il n'a laissé aucun descendant direct, il avait des cousins et des neveux qui portaient son nom et dont quelques-uns se sont fait connaître à des titres divers. Nous dirons quelques mots sur eux, et l'on verra que ce *Post-Scriptum* se termine aussi tristement que la vie de Marc-Antoine.

Il y avait à Quimper en 1644 un drapier qui s'appelait Etienne de Malherbe. Fréron, dont il fut l'aïeul, affirmait qu'il appartenait à une branche cadette des Malherbe normands (1). Nous ne savons pas si cette prétention était fondée.

Un arrière-neveu ou arrière-cousin de Malherbe émigra sous le règne de Louis XIV, afin de pratiquer librement la religion calviniste, à laquelle avaient appartenu plusieurs parents du poète. Ce jeune homme, nommé Gédéon Malherbe (2), quitta la France pour la Hollande, et, en 1688, il fut transporté au Cap avec d'autres réfugiés français. En souvenir du sol natal, il donna le nom de *Normandie* à la maison qui lui fut concédée en 1713 et qui existe encore dans le French Hoek (3).

La mort de Marc-Antoine est assez connue pour qu'on s'étonne de voir Chateaubriand attribuer à Malherbe un arrière-petit-fils : parmi les soldats français qui étaient établis en 1727 sur le territoire des Natchez il nomme un certain Malherbe. Dans le combat le farouche Adario lui lance une pierre énorme et il s'écroule. L'auteur des *Natchez* prononce cette courte et pompeuse oraison funèbre : « O Malherbe..., ton nom vivra comme ceux des Français auxquels ton illustre aïeul donna l'immortalité ! » D'où peut provenir cette singulière invention ? Chateaubriand aurait-il connu à l'armée de Condé un arrière-neveu du poète, qui périt non sous les coups du sachein Adario, mais sous le couteau de la guillotine ? Ce n'est pas impossible.

Ce Malherbe dont il nous reste à parler, avait servi dans l'infanterie comme officier. En février 1793, il fut arrêté à Paris pour avoir émigré en janvier 1792. De retour à Paris après douze mois

(1) Cf. l'*Année littéraire* de 1757 et de 1773, citée par Cornou, *Fréron*, 1922, p. 12 et le dictionnaire Moréri, 1759, article *Malherbe*.

(2) Deux frères de Malherbe portaient les prénoms bien protestants d'Éléazar et de Josias.

(3) Cf. l'*Illustration* du 12 avril 1930, p. 474, et le *Bulletin de la société du protestantisme français*, 1931, p. 222.

d'absence, il s'était fait faire une carte de citoyen et un certificat de résidence moyennant six cents livres comptant et douze mille livres payables après la mort de son père. Il eut beau déclarer que les médecins de Caen, sa ville natale lui avaient conseillé d'aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle et qu'il était revenu en janvier 1793, sa saison finie, sur le conseil du général Dampierre ; cette explication ne convainquit personne : il n'avait pas été seulement à Aix, mais aussi à Bruxelles et à Coblenz.

Au début de mars il fut envoyé comme tant d'autres, à la prison de l'Abbaye. Il y passa près de trois mois sans qu'on s'occupât de lui. Un jour, il fut interrogé, puis on dressa l'acte d'accusation et il comparut devant le Tribunal révolutionnaire. Gailard Laferrrière, qui le défendait, le présenta comme l'arrière-petit-fils du grand poète et le dernier du nom ; mais ses juges étaient trop peu lettrés pour qu'un tel argument les impressionnât. Le 20 juillet, Louis-Charles Malherbe, ci-devant noble, fut condamné à mort. Le lendemain, avant de mettre la tête sur le billot, il poussa à plusieurs reprises « ces croassements impys (1) » : *Vive Louis XVII, je meurs pour Louis XVII*. Il avait vingt ans. Aux Archives nationales, son dossier est à côté de celui de sa compatriote, la « fille Corday », condamnée le 17 juillet et qui était l'authentique petite-fille d'un autre poète normand, Pierre Corneille.

(1) Cf. Du Lac, *Le glaive vengeur de la république française*, Paris, an II, p. 98, et *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, 1^{re} partie, n^o 74.

La vie économique européenne du milieu du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle

par Henri HAUSER,
Professeur à la Sorbonne.

II

Transformations économiques et sociales à la fin du XVI^e siècle.

Les crises financières qui ont secoué les monarchies de France et d'Espagne au moment de la paix du Cateau, la ruine de la place d'Anvers et la décadence de celle de Lyon durant les guerres religieuses donnent à tous la révélation d'un grand fait : le merveilleux essor du crédit, qui avait caractérisé ce qu'on peut appeler la « Renaissance économique » du début du XVI^e siècle, est presque subitement arrêté. S'il a jamais pu être question d'une crise de confiance, c'est au moment où la crise des prix devient un phénomène général et produit toutes ses conséquences sociales, où se posent les problèmes monétaires les plus redoutables, où se déplacent, pour la seconde fois en moins d'un siècle, les grands courants commerciaux, où apparaissent des organisations commerciales nouvelles. Il faudra un demi-siècle pour aboutir à une nouvelle période de relative stabilité.

I. LE PROBLÈME DE LA CHERTÉ.

Avec la découverte des mines de Zacatecas et surtout du Potosi (1545) et l'application à l'argent du procédé de l'amalgame (vers 1554) a commencé l'invasion de l'Europe par les métaux américains, spécialement par le métal blanc. Tandis que l'importation moyenne annuelle en Espagne (réserve

faite de la fraude) peut, entre 1546 et 1550, être évaluée à un peu moins de 500 millions de maravédis, ce chiffre dépasse déjà un milliard durant la période quinquennale 1561-1565, pour atteindre plus de 3 milliards entre 1591 et la fin du siècle, après quoi il commence à décliner. Et tandis que l'argent dans les arrivages ne représentait encore, au milieu du siècle, que six fois le poids de l'or, cette proportion monte à 187 en 1591-1600.

Comme ces arrivages s'opéraient surtout par Séville, la hausse des prix s'était d'abord produite en Andalousie, d'où elle s'était étendue à toute l'Espagne. Tandis que la *fanega* de haricots valait en moyenne 272 maravédis en 1555, et que la banqueroute de 1557 avait momentanément porté ce prix à 578, il reste à 442 en 1567, atteint 612 en 1579, pour revenir à ce chiffre, à la suite de nombreuses fluctuations, entre 1589 et 1591, et retrouver niveau en 1605. Le prix légal de la *fanega* de grains, de 310 en 1558, monte à 374 en 1571, à 476 en 1582, à 612 en 1615, souvent dépassé par le prix réel du marché : Il est d'ailleurs probable que cette hausse des prix espagnols, principalement attribuable à l'augmentation massive du stock métallique, a été accélérée par d'autres causes ; la dépopulation de l'Espagne, et spécialement l'exode des éléments les plus actifs de la population — émigrants à destination du nouveau monde, soldats envoyés sur tous les champs de bataille de l'Europe, Maures, « Morisques » et Juifs — le déclin de l'agriculture et probablement aussi de l'industrie qui fut la conséquence de cet appauvrissement démographique, en qualité comme aussi en quantité ; exportation intensive, allant jusqu'à « la perte de substance », pour des colonies qui ne pouvaient avoir de production autonome.

Mais ce régime de hautes pressions établi dans le sud-ouest de l'Europe devait nécessairement, malgré les frontières, se propager de proche en proche, d'abord dans les pays dépendant de la couronne d'Espagne : Comté, Pays-Bas et une grande part de l'Italie. La France, bien que la hausse ait commencé d'y faire sentir ses effets dès 1524, conserve longtemps un niveau des prix inférieur à celui des pays qui l'entourent. Mais, pendant les périodes de paix entre la France et l'Espagne — et surtout après la paix durable de 1559 — la France ravitaillait sa voisine d'outre-Pyrénées en céréales, grâce au système des traites foraines, et probablement aussi en bétail. Elle lui vendait des toiles. Par suite, les pays de l'Ouest, dont les ports (la Rochelle, Brouage, Bordeaux, Bayonne) étaient en relations avec l'Espagne, regorgeaient de monnaies espagnoles, d'or surtout, qui figurent de plus en plus dans les paiements, même entre Français. Un phé-

nomène analogue se produisait en Bourgogne, par suite de l'écart des prix avec ceux de la Comté. Cette surabondance monétaire était encore accrue par l'émigration temporaire des populations du Massif Central, que les hauts salaires attiraient dans les royaumes d'outre-Pyrénées. Ils y gagnaient, comme vigneron, laboureur, charpentier, charron, etc. « le triple de ce qu'ils font en France ». Ils y vendaient merceries et quincailleries et, grâce à leur sobriété, rapportaient au pays le plus clair de leurs économies. Enfin, une autre source de richesses espagnoles se mit à couler sur la France lorsque Philippe II, pour défendre le catholicisme, subventionna les partisans de sa politique. Ainsi ce pays dont la production en métaux précieux était insignifiante vit son stock s'accroître considérablement.

Ajoutez qu'au lendemain de la paix du Cateau s'ouvre pour la France une période de luttes intérieures, de dévastations, d'arrêt du travail agricole et industriel. La production se ralentit à l'heure même où les moyens de paiement viennent d'être largement augmentés. Alors se produit la grande hausse, catastrophique, celle que « chacun, tant grand que petit, sentait à sa bourse », celle que Bodin, en 1568, résume en une formule à peine teintée d'exagération : « L'abondance d'or et d'argent a fait enchérir toutes choses dix fois plus qu'elles n'étaient il y a cent ans. » Le rythme de la hausse, qui n'était pas le même dans toutes les provinces, était d'ailleurs précipité par un phénomène d'inflation, où certains voulaient voir toute l'explication de la crise, à savoir la dépréciation à peu près continue de la monnaie de compte, la livre tournois.

Il était à prévoir que cette crise de cherté irait en s'aggravant à mesure que se succédaient les guerres civiles. En 1584, Noël du Fail, comparant le temps présent au temps passé, c'est-à-dire à celui de François I^{er}, disait : « ce qui coûtait cent sols, vaut ce jour dix livres », et vers 1600 un gentilhomme bourguignon écrivait qu'il faut multiplier par six les anciens prix du vin et de la journée d'ouvrier.

La position insulaire de l'Angleterre, son absence totale de production indigène d'or et d'argent, ses fréquentes ruptures avec l'Espagne, sa politique douanière très protectionniste y retardèrent la propagation de la vague de hausse. Mais l'essor même de l'industrie anglaise, qui substituait la vente des draps à celle des laines, puis les expéditions hardies qui emmenaient à Londres une part des galions d'Amérique, provoquèrent aussi un renchérissement, moins sensible que dans les parties de l'Allemagne où se trouvaient des mines. Même en Pologne la hausse

d'abord très lente s'aggrave de 1560 à 1600, avec un paroxysme entre 1581 et 1590.

Ainsi les trésors du Nouveau Monde ne font que traverser la péninsule ibérique. Et, comme, pour parler avec un de nos vieux financiers (1578), les « écus, pistolets et réales d'Espagne affluent par toute l'Europe », les prix des grains, des autres produits agricoles, des laines, des épices, des produits fabriqués continuent à s'élever par tout le continent, et l'on peut se dire dès 1581 : « Si les choses ne sont amendées et ravalées, il est à craindre qu'il ne faille, dans peu de temps, aussi gros d'or et d'argent pour la nourriture d'un homme qu'il est pesant ».

II. TENTATIVES DE RÉFORME MONÉTAIRE

Pour lutter contre la hausse des prix, les Etats essaient de s'attaquer à l'une au moins de ses causes, la dépréciation monétaire.

Il est remarquable que Philippe II, malgré ses banqueroutes successives, à fait tous ses efforts pour maintenir une monnaie saine. En 1566, il a dû tenir compte de la hausse de valeur de l'écu d'or exprimé en argent ; il a porté cette valeur de 350 à 400 maravédis, et essayé de relever le titre des monnaies d'appoint ou *vellon* ; mais ces nouvelles monnaies disparurent vite par fuite ou thésaurisation. Cependant il résista courageusement à toutes les supplications inflationnistes qui lui venaient des Cortès et c'est seulement avec son successeur que, dans l'espoir de liquider une situation financière terriblement obérée, l'Espagne précipita la chute de sa monnaie.

En France, les controverses, les consultations d'assemblées de bourgeois et d'officiers de finances qui se multiplient de plus en plus à partir de 1565-68, les délibérations des Etats de 1576, aboutissent à un véritable plan de stabilisation. A la valeur fictive et décroissante de la monnaie de compte l'édit de septembre 1577 substitue la valeur réelle, à peu près invariable, de la principale des espèces à circulation, l'écu, dont on essaie de fixer le prix à trois livres. Mais ce taux légal ne put, au milieu de la guerre civile, s'accorder avec le taux commercial réel. Comme dans toutes les époques d'inflation, les espèces métalliques solides se vendaient de plus en plus cher, et l'écu d'or, dans certaines transactions, monta jusqu'à huit livres. Même après le rétablissement de la situation économique sous Henri IV il fallut bien renoncer à cette tentative prématurée de monométallisme, revenir au compte par

livres, sols et deniers, et enregistrer le nouvel équilibre en fixant le prix de l'écu à 3 livres 5 sols.

Un seul pays réussit pleinement l'œuvre de stabilisation monétaire. Dès 1558, sur les conseils de Gresham, son « marchand » à Anvers, Elisabeth a commencé à recueillir la monnaie faible et a traité avec un affineur anversois pour une nouvelle frappe. En 1560 elle lance une proclamation pour expliquer l'immense opération d'assainissement, qui n'alla pas sans des mesures de transition — l'estampillage des vieilles pièces d'argent reprises pour leur nouvelle valeur, soit à 4 d. 1/2 au lieu de leur valeur ancienne de 6 — ni sans des souffrances temporaires, notamment le manque de petite monnaie. N'importe : en un an la reine pouvait se glorifier d'avoir « achevé la victoire et conquête de ce hideux monstre de la basse monnaie ». Il est vrai que la chute escomptée des prix ne se produisit pas, mais l'Angleterre était pourvue d'une monnaie d'argent absolument saine, et dès lors va commencer la royauté de la livre sterling. Il était plus difficile de régler la question des monnaies d'or, surtout étrangères, et dont il fallut abaisser la valeur en shillings. Encore en 1600, la reine devait renouveler les vieilles interdictions d'exportation de l'or, interdictions que rendait inexécutables l'essor du commerce extérieur. Une véritable organisation d'Etat des changes, surtout à partir de 1575 sous le contrôle de Burleigh, essaya de résoudre cette difficulté.

Partout le problème des prêts se compliquait de celui de l'intérêt. Les prohibitions canoniques contre l'usure, définitivement ébranlées par la doctrine de Calvin, devenaient caduques même dans les pays catholiques et luthériens. Autant que nous puissions le savoir, les crises de 1557-1563, les banqueroutes espagnoles ultérieures, la ruine des deux grandes places prêteuses de capitaux, les guerres civiles de France ont inauguré une ère de l'argent cher. Même le taux lyonnais de 4 % par foire, qui ressortait à plus de 16 % par an, ne permet plus de subvenir aux besoins urgents du commerce ou à ceux de l'agriculture. En France, le paysan endetté devient la proie du prêteur de village ; le paysan, et le gentilhomme avec lui. En juillet 1594, le roi essaie de dégager les plus obérés en disant que sur les rentes contractées au denier 12 (8 3/4 %) ou au denier 10, les cinq derniers arrérages seront réduits d'un tiers, et défend de constituer de nouvelles rentes au-dessus du denier 16 (6,25), mais nous savons que le taux de 8,33 % resta le plus usité. Quant à Elisabeth, elle essaya timidement de revenir en 1571 à la loi de 1545 qui autorisait un taux de 10 % et qui avait été abolie lors de la réaction pié-

tiste de 1551. En réalité, cette loi, qui fit couler l'encre des polémiques, se bornait à rappeler que tout intérêt supérieur à 10 % était punissable, ce qui aboutissait, implicitement, à déclarer licite ce taux, mais sans garantir le créancier contre un refus de son débiteur. C'est la jurisprudence qui, surtout pour les contrats relatifs aux expéditions maritimes, finit par établir qu'un taux modéré, et convenu de bonne foi, n'était pas usuraire. Il faudra tout de même attendre 1609, et la création de la banque d'Amsterdam, pour que l'intérêt devienne vraiment une institution régulière.

(A suivre.)

La légende de la " Morte vivante "

ÉTUDE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

par Henri HAUVETTE,

Professeur à l'Université de Paris.

VI

Deuxième groupe de contes sur le thème de la vivante ensevelie : la mort apparente y est simulée ou provoquée. — « La femme de Salomon » ; le drame de Luni, « Cligès ». — Le narcotique : « Habrocomès et Antheia » ; sépultures ouvertes par des voleurs : « Andrenccio ».

La caractéristique essentielle de la seconde série de récits, qui vont être abordés maintenant, consiste en ceci : l'héroïne n'y sera plus inopinément saisie d'un mal mystérieux, qui la fait passer pour morte, et dont la conséquence sera son ensevelissement prématuré : c'est elle au contraire qui prendra l'initiative d'une ruse, d'une machination, grâce à laquelle elle sera mise au tombeau vivante, sûre que, délivrée à temps, elle échappera à une union qu'elle déteste et pourra rejoindre le compagnon de son choix. L'intérêt psychologique de l'aventure se trouve par là si profondément modifié, qu'on est assez tenté de voir, dans ce nouveau groupe de contes, non pas une variante du premier thème, mais bien un motif entièrement distinct, par son origine et par ses caractères ; et ce motif a beau avoir inspiré un nombre élevé de romans et de drames, variés et célèbres, en réalité la substance en est plus pauvre, parce que moins profondément humaine.

Du moment que la mort apparente n'est plus l'effet naturel d'une passion violemment contrariée, d'une souffrance morale intolérable ; du moment surtout que le réveil de la prétendue morte n'est une surprise ni pour elle ni pour celui qui la tire de la tombe, c'en est fait des grandes émotions que provoque une situation presque merveilleuse : on est en présence d'un simple

artifice, d'une pure complication d'intrigue, capable de produire les effets les plus variés, tour à tour burlesques ou tragiques, suivant l'usage qu'on en veut faire : tragiques, si la combinaison échoue, si, par défaut d'entente ou l'effet d'un simple hasard, les amoureux ne réussissent pas à se rejoindre, et meurent misérablement à l'instant où ils pensaient atteindre le bonheur ; burlesques, si le conteur reste fidèle à une attitude bien connue de la littérature du Moyen Age, en ce qui concerne la satire des femmes : la ruse dont il s'agira, l'artifice imaginé pour rompre une union et en contracter une autre, sera un exemple de la rouerie, de la force de caractère aussi, dont une femme est capable pour satisfaire sa passion ; dans certains cas, cette passion sera noble et légitime, mais en d'autres, le courage et la volonté déployés par l'héroïne témoigneront simplement d'une résolution diabolique.

Tandis que la poésie courtoise et chevaleresque, celle des troubadours provençaux et de leurs imitateurs français et italiens, célébrait à l'envi le charme tout-puissant de la femme, les moralistes chagrins, les prédicateurs, les ascètes ne voulaient voir dans ce charme qu'un piège de Satan : ils répétaient sans se lasser qu'Eve avait prêté l'oreille aux suggestions du Malin, invité Adam à pécher, et par suite entraîné l'humanité entière dans sa chute. Or les filles d'Eve étaient toujours prêtes à poursuivre leur œuvre corruptrice, d'autant plus que la fragilité de leur tempérament et la frivolité de leur intelligence les rendaient incapables de maîtriser leurs passions. Voilà ce qu'enseignait la sagesse traditionnelle du Moyen Age ; et les conteurs bourgeois ou populaires y faisaient écho, dénonçant avec une insistance fort déplaisante les trahisons, les tromperies, les audacieuses mystifications auxquelles se livraient les femmes aux dépens des naïfs qui se fiaient à elles.

C'est à ce courant d'idées qu'appartient une légende fort ancienne, qui représente pour nous la forme primitive de la mort simulée ; de cette légende, souvent citée dans notre littérature, nous ne possédons pas de rédaction complète dans les langues latines ; sans doute est-elle d'origine byzantine, et on en connaît des rédactions slaves et allemandes. Il s'agit de la « femme de Salomon » (1).

(1) Sur ce point, je me reporte à l'article que Gaston Paris a consacré au *Roman de Cligès* par Chrétien de Troyes, article reproduit dans ses *Mélanges de Littérature française du Moyen Age*, publiés par Mario Roques, Paris 1912, particulièrement p. 308 et suiv.

*
* *

Le fils de David, le roi d'Israël, le constructeur du temple de Jérusalem, célébré dans la Bible pour sa justice, sa sagesse et sa magnificence, n'a donc pas été à l'abri des misères conjugales les plus vulgaires. Le choix d'un pareil personnage, pour faire de lui un mari trompé, a par lui-même une signification satirique assez claire : nul ne saurait se vanter d'être à l'abri de certaines mésaventures. Sa femme donc, décidée à le quitter, mais en douceur, sans provoquer de scandale, ne trouve rien de mieux que de faire la morte. Cependant Salomon se méfie : est-elle vraiment passée de vie à trépas ? Pour s'en assurer, le roi et ses médecins se livrent sur elle à des expériences abominables ; notamment on lui verse du plomb fondu — quelques-uns disent de l'or fondu — dans la main ; et la reine possède assez d'empire sur elle-même pour ne laisser paraître aucun signe de douleur ! En présence de cette insensibilité parfaite, les médecins concluent qu'elle est réellement morte, et on l'ensevelit. Mais la nuit suivante, son amant la tire du tombeau et l'enlève.

Au XIV^e siècle, en Italie, on racontait une aventure très semblable, qui aurait donné lieu à la destruction totale de la ville étrusque de Luni, située près de l'embouchure de la Magra, aux confins de la Toscane et de la Ligurie. Le seigneur de cette ville était jeune et séduisant ; or un empereur vint à séjourner dans ces parages avec sa femme, qui s'éprit du charmant souverain ; au cours de plusieurs entrevues, les deux jeunes gens convinrent d'un moyen propre à satisfaire leur passion : la femme fit semblant d'être morte et on l'ensevelit ; le jeune prince la tira du tombeau et l'emmena chez lui. Mais l'empereur, découvrant la trahison, en éprouva une telle fureur qu'il fit tuer les amants et raser la ville (1). Dante cite Luni comme exemple d'une ville entièrement détruite (*Paradis*, XVI, v. 73), sans mentionner cette légende ; mais il pouvait la connaître, car son compatriote et contemporain Giov. Villani y fait une allusion rapide (2). Un peu plus tard, Fazio degli Uberti, dans son poème *Il Dittamondo*, en rappelle les traits essentiels.

En France, la même fable est racontée, au XIII^e siècle, dans un

(1) Leandro Alberti, *Descrizione di tutta Italia* (1550), cité par Gius. Chiarini, *Studi Shakespeariani* (1897), p. 233.

(2) G. Villani, *Cronaca*, I, 50.

roman à tiroirs composé sur le modèle du *Roman des Sept Sages*, et intitulé *Marques de Rome* ; on y lit ceci : « Il y eut un empereur de Constantinople qui eut un neveu nommé Cligès. L'empereur prit femme belle et gente et avenante, si bien que Cligès aima la femme de son oncle et elle lui ; et n'écoutant ni raison ni lignage ils firent leur volonté l'un de l'autre. Encore ne leur fut-il pas avis que ce fût assez, s'ils n'étaient ensemble jour et nuit ; et ils combinèrent une grande merveille, que la femme feignit d'être morte. Comme on soupçonnait que ce fût simulation, l'empereur fit fondre du plomb qu'on lui versa dans les paumes des mains ; mais la dame ne laissa rien paraître de cela, pas plus que si elle eût été morte. Alors on l'emporta pour l'enterrer. Or Cligès lui avait fait préparer un cercueil tel qu'elle y pouvait respirer librement et que la terre ne pouvait pas l'étouffer ; ainsi la dame resta jusqu'à la nuit. Alors Cligès confia son plan à un de ses amis, en qui il avait grande confiance, et celui-ci avait une belle maison hors de Constantinople, avec un grand verger autour et bien clos. Quand la nuit fut noire, Cligès et son ami vinrent à la fosse où la dame était enfouie ; ils la déterrèrent et l'emmenèrent à cette maison hors de Constantinople. Là la dame habita fort longtemps chez l'ami de Cligès, et Cligès y allait et venait librement (1). »

Un caractère remarquable de ce récit, qui a tout l'air d'un simple résumé, est qu'il en place la scène à Constantinople, à la cour d'un empereur nouvellement marié, lequel possède un neveu répondant au nom de Cligès, exactement comme dans le roman, composé au XII^e siècle, par le grand poète champenois Chrétien de Troyes. Comme ce résumé ne saurait avoir été la source utilisée par Chrétien, et que d'autre part il ne peut dériver du « Roman de Cligès », dans lequel le poète a donné une grande ampleur au motif de la morte vivante, mais en y introduisant des modifications profondes, comme on va le voir, il ne reste qu'une hypothèse : le résumé de *Marques de Rome* nous donne un reflet assez exact du récit que Chrétien déclare avoir lu dans un livre appartenant à la bibliothèque de l'église Saint-Pierre à Beauvais. En sorte que nous possédons ainsi une variante de l'histoire de la femme de Salomon parvenue de Constantinople en France à une époque fort ancienne, pendant que l'Italie en possédait une version très analogue, mais localisée à Luni.

(1) Le texte original se lit dans G. Paris, *op. cit.*, p. 311. Sur le Cligès, voir maintenant l'important volume de Gustave Cohen : *Chrétien de Troyes et son œuvre* (Paris, Boivin, 1931), chap. vi.

Or, dans ces versions primitives, il s'agit d'une mort simplement simulée, ce qui comporte une invraisemblance intolérable, pour ne pas dire une impossibilité absolue : comment admettre qu'une femme même possédée de la plus ardente passion, puisse endurer sans un cri, sans un tressaillement, le supplice du plomb fondu dans la main ? Pour ce motif, une importante variante fut de bonne heure introduite dans le récit, tel qu'il a été conservé dans les versions serbes et allemandes : à la simulation volontaire est substitué soit un breuvage, soit une herbe, qui donne à la femme toute l'apparence de la mort et entraîne une complète insensibilité.

C'est une modification que Chrétien a bien fait d'accueillir dans son roman ; mais il en a introduit bien d'autres dans la trame et dans la conception même de son œuvre, à laquelle il a visiblement tenu à donner un accent personnel. En outre, il a voulu l'adapter au goût de son temps, pour obtenir les applaudissements du public, en particulier du public féminin, qu'il avait certainement en vue. Il s'en faut de beaucoup que ses arrangements soient tous heureux et vraisemblables ; mais tel qu'il est, l'épisode central de son poème mérite ici une analyse sommaire.

La préoccupation principale de Chrétien, lorsqu'il eut pris connaissance du récit contenu dans le livre de Beauvais, a été de donner un pendant au célèbre roman de Tristan et d'Iseut, un pendant, ne disons pas plus moral, mais plus propre à sauvegarder certaines délicatesses, que heurtait la situation d'Iseut la Blonde, partagée entre le roi Marc son époux, et son amant Tristan, propre neveu du roi. L'héroïne de Chrétien de Troyes ne veut de partage d'aucune sorte : son corps, dit-elle, ne sera qu'à celui auquel elle aura donné son cœur ; elle le répète avec insistance, et ce qui la préoccupe surtout, ce n'est pas la répugnance pour l'adultère, mais bien plutôt la crainte de s'exposer à la mauvaise réputation que n'a pas su éviter Iseut : à aucun prix elle ne veut qu'on la croie capable d'avoir eu à la fois un mari et un amant. Comment s'y prend-elle pour résoudre ce difficile problème ?

Alis (Alexis) est empereur de Constantinople ; il l'est dans des conditions assez particulières, après avoir promis de ne pas se marier et de partager le pouvoir avec son neveu Cligès. Cependant il se marie, et, sur le moment, Cligès n'élève aucune protestation ; bien plus : il accompagne son oncle à Cologne, à la cour de l'empereur d'Allemagne, dont Alis va épouser la fille, Fénice ; ce nom seul exprime l'incomparable perfection de la jeune fille,

comme, de son côté, Cligès surpasse tous les hommes par sa beauté autant que par sa valeur. Ici commence le tourment de Fénice qui, s'étant violemment éprise du neveu, songe avec effroi qu'elle doit être la femme de l'oncle ; elle en perd le sommeil, sa fraîcheur et sa gaieté. Sa confidente Thessala lui arrache l'aveu de son amour, et comme elle est fort versée dans le maniement des philtres, telle la Brangaine qui assiste Iseut, elle entre dans les vues de Fénice et promet de la tirer d'embarras. Elle prépare donc d'abord pour Alis, un « boivre » (brevage) grâce auquel l'empereur s'endormira chaque soir auprès de sa femme, rêvera qu'il la possède, sans jamais la posséder réellement — les sortilèges de ce genre ne sont pas rares dans l'épopée française, notamment dans *les Enfances Guillaume* (1). De cette façon, Fénice a pleine satisfaction et Alis ne peut articuler aucun grief. Après d'assez longs épisodes qui mettent en relief la vaillance de Cligès, celui-ci regagne Constantinople, et il a enfin, avec Fénice, un entretien décisif, où se déclare le grand amour dont ils brûlent l'un pour l'autre ; alors Fénice prie Cligès de trouver un moyen de l'enlever dans des conditions telles qu'Alis ne puisse jamais la retrouver : « Pensez-y cette nuit ; j'y penserai de mon côté ; nous verrons demain quel plan sera le meilleur à exécuter. »

Dans un tournoi de ce genre, Cligès est incapable de se mesurer avec Fénice ; il propose de l'emmener en Bretagne : « On nous y recevra avec plus de joie qu'on ne reçut Elaine à Troie. » Mais Fénice repousse d'emblée cette idée : On parlerait d'eux comme de Tristan et d'Iseut ; car personne ne croirait jamais qu'elle n'a pas appartenu à son mari ! Elle a trouvé quelque chose de beaucoup plus hardi : « Je me ferai morte et commencerai par feindre une maladie. Préparez-moi un cercueil où je puisse respirer et pourvoyez-vous d'un asile où, quand vous m'aurez, la nuit, retirée du tombeau, je puisse vivre sans que personne, excepté vous, en ait le soupçon. Nul ne pourra dire du mal de moi, puisqu'on me croira en terre. Pour l'exécution, je m'en remets à Thessala, qui est très sage, et en qui j'ai toute confiance. » Cligès adopte aussitôt ce projet et charge un serf Jean, un homme de ressource, de fabriquer le cercueil demandé. Jean fait plus : il met à la disposition des amoureux un domaine situé hors de la ville, où Fénice pourra vivre en sécurité loin de tout regard indiscret.

En même temps, Fénice a recours à Thessala ; celle-ci lui procurera un autre « boivre », qui la rendra en tout semblable à une

(1) Pour tout ceci je renvoie à G. Paris, *op. cit.*, p. 293-94.

morte : l'effet de ce breuvage durera un jour et une nuit, pendant lesquels elle sera parfaitement insensible. Aussitôt Fénice se déclare malade, et le bruit s'en étant répandu dans la ville comme une traînée de poudre, partout retentissent des lamentations. Un peu avant trois heures de l'après-midi, Thessala lui administre la « poison » (potion) qu'elle a préparée ; aussitôt Fénice perd la vue, le mouvement et la sensibilité, tout en conservant la conscience et l'ouïe.

Sur ces entrefaites, arrivent à Constantinople trois médecins qui avaient longuement étudié à Salerne ; ils s'informent de la cause du désespoir public, et apprenant que l'impératrice avait refusé de recevoir aucun médecin, ils éprouvent de la méfiance et se rappellent l'histoire de la femme de Salomon. Ils demandent à voir la défunte, qui est exposée dans sa bière : aussitôt le « maître » des trois reconnaît qu'elle est vivante, et demande à l'empereur qu'on les laisse seuls avec elle promettant de lui rendre Fénice bien vivante. Les traitements qu'ils infligent à la malheureuse femme sont déjà connus : ils la battent avec violence, lui mettent du plomb fondu dans les mains et se préparent à la faire rôtir. Informées de ces horribles traitements, les femmes de la ville envahissent la chambre où opèrent ces singuliers médecins, et les jettent par les fenêtres du palais : « Jamais femmes, déclare le poète, ne firent meilleure action. » Thessala relève sa maîtresse, panse ses plaies et la replace dans sa bière, tandis que Cligès se désespère à la pensée que ces véritables bourreaux ont probablement tué Fénice. L'enterrement a lieu le lendemain, et, dans la nuit, Cligès et Jean enlèvent le corps, qu'ils transportent dans le logis secret préparé pour la recevoir. Grâce aux soins diligents de Thessala, Fénice reprend ses sens et se rétablit complètement en moins de quinze jours.

Alors commence pour les deux amants la vie de parfait bonheur qu'ils avaient escomptée, et qui dure une quinzaine de mois. Au bout de ce temps, un indiscret réussit à pénétrer dans le verger où les amoureux se croyaient en toute sécurité, les reconnaît, et, échappant à la poursuite de Cligès, parvient jusqu'à l'empereur, auquel il fait part de sa découverte. Sous la protection de Thessala les deux amants s'enfuient aussitôt et se dirigent vers la Bretagne où Cligès se plaint, en présence d'Arthur, de la déloyauté d'Alis — qui avait promis de ne pas se marier. — Les chevaliers d'Arthur préparent alors une expédition en règle contre l'empereur de Constantinople, quand arrive la nouvelle qu'Alis est mort « forsené », de la rage qu'il a éprouvée de ne pouvoir s'emparer des fugitifs. Rien ne s'oppose plus à ce que Cligès rentre à Constanti-

nople, épouse Fénice et soit couronné avec elle ; tous deux ensuite vécurent longtemps, sans cesser de s'aimer.

Le *Roman de Cligès*, loin d'éclipser celui de Tristan et d'Iseut est, malgré des pages ingénieuses, une œuvre maladroite, dont les invraisemblances, souvent d'une extraordinaire naïveté, ont été justement soulignées par Gaston Paris. Dans la série des romans qui reposent sur la donnée fondamentale de l'ensevelie vivante, elle constitue le type le plus complet du roman d'amour heureux, dont le ressort indispensable est le passage de l'héroïne par une sépulture, d'où elle est tirée par son complice, lorsque le narcotique qu'elle a absorbé cesse de la tenir endormie. Ces nouvelles heureuses, joyeuses, bouffonnes parfois, sont en fort petit nombre ; mais elles précèdent les nouvelles tragiques, à la préparation desquelles, apparemment, elles ne sont pas demeurées entièrement étrangères.

*
* *

Il faut remonter aux premiers siècles de notre ère pour trouver, dans les courts romans grecs qui furent alors à la mode, et qui ont exercé une influence durable sur la littérature européenne — qu'on songe seulement à la vogue prolongée de l'idylle érotique de « Daphnis et Chloé » — un exemple caractéristique de l'emploi d'un narcotique.

Le roman de Xénophon d'Ephèse, intitulé *Les Ephésiaques* ou *Aventures d'Habrocomès et d'Antheia*, contient en germe une situation qui devait être reprise dans plusieurs contes particulièrement célèbres. Il s'agit, comme toujours, de deux amoureux — ici deux jeunes époux — séparés par une destinée ennemie, et qui ont toutes les peines du monde à se rejoindre. A un certain moment, la belle Antheia, qui a fait naufrage, est emmenée en qualité d'esclave à la cour d'un certain Périlas, qui tombe amoureux d'elle et prétend l'épouser. Elle résiste, elle demande des délais, espérant toujours qu'Habrocomès va survenir ; mais les jours, les semaines passent et Habrocomès ne paraît pas, en sorte qu'elle se voit avec effroi réduite à subir un mariage qui lui fait horreur. En désespoir de cause, elle s'adresse à un vieux médecin qui vit à la cour de Périlas, et elle le supplie comme d'une grâce suprême, de lui donner un poison qui la fasse mourir : elle le met au courant de sa détresse et lui explique qu'elle mourra joyeuse si elle peut ainsi éviter le sort qui l'attend. Emu de pitié, le médecin lui remet le poison demandé, mais sans lui dire que ce poison est en réalité un simple narcotique. Elle l'absorbe au

moment même où le mariage va être célébré : instantanément, elle tombe inanimée. On s'empresse autour d'elle et on constate qu'elle est morte. Périlas en éprouve une profonde douleur, et lui témoigne une dernière fois son amour en lui faisant de splendides funérailles.

Au cours de la nuit suivante, Antheia s'éveille au fond de sa tombe, et elle se rend parfaitement compte qu'elle est ensevelie vivante — ce qui n'est pas pour l'épouvanter, puisque sa volonté est de mourir. Cependant elle croit entendre des pas et des voix ; on s'approche de sa sépulture ; il semble qu'on essaie de l'ouvrir... on l'ouvre. Ce sont des voleurs qui, informés qu'avec la dépouille mortelle d'Antheia étaient enfermés des bijoux de grande valeur, sont venus pour la dévaliser. Un peu surpris de la trouver vivante, ils l'enlèvent et l'embarquent pour Alexandrie, où ils comptent la vendre et en tirer un bon prix.

La situation désespérée d'Antheia est exactement celle de l'Hélène des « Amants de Venise », qui appelle de tous ses vœux la mort, pour la délivrer d'un mariage imposé. Mais l'utilisation d'un narcotique auquel, dans un cas tout pareil, recourra la Juliette des « Amants de Vérone » est ici très incomplète encore. Le romancier grec ne paraît pas s'être avisé que l'avantage exceptionnel du narcotique est de laisser prévoir, s'il est convenablement dosé, la durée de son efficacité ; le médecin compatissant qui donne à Antheia son « pharmakon » — tel le « boivre » ou la « poison » de Thessala, vigilante servante de Fénice, — peut bien lui laisser croire qu'elle va mourir ; mais il lui appartenait de veiller sur ce qu'elle allait devenir à l'heure du réveil : qu'attendait-il ? Par un bonheur inattendu, les voleurs sont arrivés ! Il y a là une maladresse analogue à celle qu'a commise Chrétien de Troyes, pour le réveil de Fénice : autour de la tombe où celle-ci repose, l'empereur avait posté trente chevaliers pour la veiller ; mais au moment où Cligès se présente, accompagné de Jean pour ouvrir le sépulcre, tous ces veilleurs s'étaient endormis ! « C'est là une circonstance heureuse, observe Gaston Paris ; mais qu'il était difficile de prévoir ! »

Par ailleurs, ces voleurs qui délivrent Antheia nous intéressent ; car ils constituent un motif qui se retrouve dans une des plus célèbres nouvelles de Boccace, et une des plus plaisantes — les aventures d'Andreuccio de Pérouse dans les bas-fonds de Naples (*Décam.*, II, 5) ; cette joyeuse fantaisie mérite d'être rappelée à ce propos. C'est le dernier épisode d'une nuit fort mouvementée, au cours de laquelle le naïf pérugin, ce maquignon convaincu qu'il allait éblouir les Napolitains et conclure avec eux des

affaires d'or, a été dépouillé de tout ce qu'il possédait ; il erre, à peine vêtu, à travers les rues de Naples pleines d'ombre, et voilà qu'il retrouve deux gaillards qui, précédemment, l'avaient abandonné au fond d'un puits et qui viennent l'en tirer, quand il en est déjà sorti ; ceux-ci se proposent d'aller ouvrir le tombeau dans lequel, ce jour-là, on avait enseveli l'archevêque Filippo Minutolo avec tous ses ornements épiscopaux, et notamment avec un anneau orné d'une pierre d'une valeur inestimable. Ils avaient déjà engagé Andreuccio à participer à leur glorieuse expédition, sous la promesse de partager leur butin avec lui, et l'imprudent, se voyant sans le sou, avait accepté leur proposition comme une aubaine. Les voici dans la cathédrale : armés des outils nécessaires, les deux compagnons soulèvent d'un côté le lourd couvercle du sépulcre, l'étaient, puis, se tournant vers Andreuccio, l'invitent à s'y glisser, comme étant le plus jeune et le plus fluet — en réalité, ils jugent que le jeune niais sera facile à duper, et sans doute aussi aiment-ils mieux ne pas se trouver eux-mêmes en tête à tête avec le cadavre de l'archevêque. Andreuccio se résigne à jouer le rôle qu'on lui a destiné, et le voilà tâtonnant dans le grand sarcophage ; mais ses mésaventures de la nuit l'ont rendu avisé et il a été si magistralement berné par tout le monde qu'il va maintenant se rattraper ; et pour commencer il dépouille l'archevêque de son anneau, qu'il passe à son doigt ; puis il remet à ses complices quantité d'autres objets, mitre, chasuble, crosse, gants. « L'anneau, lui crient les autres, passe-nous l'anneau ! » — « L'anneau ? répond le pèrugin, mais je ne le trouve pas, il n'y est pas ! » Comprenant enfin que leur auxiliaire se moque d'eux, les deux malandrins retirent l'étau qui soutient le couvercle et celui-ci retombe, enfermant Andreuccio ! Bien entendu, tous les efforts que le jeune homme peut faire pour soulever cet énorme poids demeurent sans effet ; alors il pleure et se désespère : il se voit déjà mort à côté de l'archevêque ; et il pense que si quelqu'un venait à ouvrir le tombeau, ce serait pour le livrer à la justice et le faire pendre !

Or voici qu'il perçoit un bruit de pas ; des voix s'approchent : il comprend que c'est une autre bande de voleurs, qui vient renouveler l'opération à laquelle il s'est lui-même déjà livré, et il n'est pas plus rassuré pour cela. Cependant il y a un moment d'hésitation chez les nouveaux venus : personne ne paraît disposé à pénétrer dans le sarcophage. Après une longue discussion, un prêtre, qui est de la bande, les fait tous rougir de leur couardise : « De quoi donc avez-vous peur ? Croyez-vous qu'il va vous manger ? Les morts ne mangent pas les vivants ! » Puis joignant l'acte

aux paroles, il applique sa poitrine sur le rebord et, pivotant sur lui-même, fait passer ses jambes à l'intérieur du tombeau. A ce moment, Andreuccio lui saisit les deux pieds et les tire de toutes ses forces ; le prêtre pousse un hurlement de terreur, qui met tous ses compagnons en fuite, et lui-même, se jetant hors du grand coffre de marbre, détale de toute la vitesse de ses jambes. A la suite de ce sauve-qui-peut général, Andreuccio sort tranquillement de la tombe et de l'église, portant au doigt de quoi compenser tous ses déboires passés.

Cette farce macabre nous a conduit bien loin de la morte vivante et du narcotique ? — Peut-être. Cependant elle nous a beaucoup rapprochés d'un autre conte italien, qui va mettre en scène, sur le mode burlesque, tous les éléments essentiels de la légende de la vivante ensevelie.

(A suivre.)

Tite-Live

par Henri BORNECQUE

Professeur à l'Université de Lille

IV

Le sens de la vérité.

En résumé, lorsque Tite-Live aborde l'histoire, s'il en consulte la théorie et en considère la pratique, il les trouve d'accord sur deux points : nécessité de faire œuvre littéraire et œuvre d'enseignement moral, en contradiction sur un troisième, l'exactitude impartiale, prônée comme indispensable, mais, dans les œuvres publiées, sacrifiée à d'autres considérations. Quelle va être l'attitude de Tite-Live, notamment en ce qui concerne l'exactitude, à nos yeux le premier devoir de l'historien ?

Pour bien le comprendre, il faut avant tout jeter les yeux sur la Préface qui sert d'introduction à son œuvre et qui en est le meilleur commentaire. Elle ne fournit pas une réponse précise à toutes les questions que nous serons amenés à nous poser ; du moins, elle pourra nous aider à connaître les intentions de notre auteur.

Serai-je payé de ma peine, en racontant toute l'histoire du peuple romain, et cela depuis l'origine de Rome, je ne le sais trop, et, si je le savais, je n'oserais le dire ; je vois bien en effet qu'il s'agit de faits qui vont loin de nous, de faits bien connus, car toujours de nouveaux historiens croient qu'ils pourront présenter les faits avec plus de certitude, ou, par le mérite du style, surpasser l'exposé sans art des anciens historiens. Quoiqu'il en soit, je me trouverai heureux d'avoir, moi aussi, selon mes forces, travaillé à perpétuer la gloire du peuple qui domine le monde, et si, parmi tant d'écrivains, mon nom devait rester obscur, la célébrité et la grandeur de ceux qui m'éclipsent suffiraient à me consoler. C'est d'ailleurs une entreprise d'un travail immense, puisque l'Etat romain remonte à plus de sept cents ans, et que, d'une humble origine, son développement le fait aujourd'hui souffrir de sa propre grandeur. En outre, la plupart des lecteurs, je n'en doute pas, trouveront moins de plaisir au récit des origines et des temps voisins des origines, impatients d'arriver à l'époque contemporaine, où les forces d'un peuple depuis longtemps souverain se détruisent elles-mêmes. A moi, au contraire, ce travail offrira un deuxième avantage, celui de m'arracher au spectacle

des maux que notre siècle a vus si longtemps ; du moins les oublierai-je, tout le temps où je me reporte à ces époques éloignées, libre d'ailleurs de ces préoccupations, qui, sans éloigner de la vérité l'esprit d'un historien, peuvent cependant le troubler.

Les faits qui se sont passés avant que l'on fondât la ville ou que l'on songeât à la fonder, ont, dans la tradition, l'éclat des légendes poétiques, plus que l'authenticité des monuments historiques incontestés. Je ne veux ni les affirmer ni les improuver. L'antiquité a ce privilège de mêler le divin à l'humain pour rendre plus auguste la naissance des villes, et, si un peuple a le droit de diviniser ses origines et de les faire remonter aux dieux, telle est la gloire militaire du peuple romain que, s'il lui plaît de choisir Mars comme son père et celui de son fondateur et de s'en glorifier, les nations de l'univers doivent l'admettre, comme elles admettent sa domination. Au reste, cette légende et d'autres analogues, qu'on les considère et qu'on les juge d'une façon ou d'une autre, je n'y attacherai vraiment pas grande importance. Ce qui, selon moi, doit occuper surtout l'attention de chacun, ce sont les hommes et les moyens qui, dans la paix comme dans la guerre, ont fondé et étendu notre empire, puis la discipline se relâchant peu à peu, on suivrait par la pensée les mœurs, d'abord dans ce que j'appellerai leur relâchement, puis dans leur décadence de plus en plus marquée, ensuite dans leur chute rapide, jusqu'au moment présent, où nous ne pouvons souffrir ni nos vices ni leurs remèdes. S'il y a, dans la connaissance des faits, un avantage vraiment salutaire et fructueux, c'est d'y contempler en pleine lumière des exemples de toute sorte qui servent d'enseignements ; on pourrait y trouver, pour soi et pour sa patrie, des modèles à imiter, d'autres à éviter, honteux dans leur entreprise, honteux dans leur issue.

Du reste, ou l'amour de mon sujet m'abuse ou il n'y eut jamais un Etat plus grand, plus vertueux, plus riche en bons exemples, un Etat où l'avarice et le luxe aient pénétré si tard, où la pauvreté et la frugalité aient été en honneur à un tel point et si longtemps, tant il est vrai que, moins l'on possédait et moins l'on désirait. C'est assez récemment que les richesses ont apporté l'avidité et l'excès des plaisirs le goût de se perdre et de tout perdre dans le luxe et la débauche.

Mais ces plaintes, faites pour déplaire alors qu'elles seront peut-être même nécessaires, doivent être écartées, du moins au début d'un tel ouvrage. C'est par d'heureux présages, ainsi que par des vœux et des supplications aux dieux et aux déesses, si les historiens en avaient la coutume, comme les poètes, que j'aimerais mieux commencer, pour qu'ils couronnent d'un heureux succès cette vaste entreprise à laquelle je m'attaque.

Tite-Live touche ici tous les points qui nous intéressent. Il sait qu'il lui faut soigner la forme, au contraire des annalistes (premier alinéa). Il estime que l'historien doit étudier les raisons de la grandeur et de la décadence de l'Etat, ensuite, dans le récit des faits passés, chercher des leçons sur ce qu'il faut imiter et éviter (deuxième alinéa). Enfin, en ce qui touche l'exactitude, il n'ignore pas que le devoir de l'historien est de dire la vérité et il affirme que lui-même est en état de le faire (fin du premier alinéa) ; il reconnaît le caractère légendaire de la première histoire et proteste qu'il exposera cette période sans prendre parti (deuxième alinéa), mais en affirmant que les peuples soumis doivent croire tout ce qu'il lui plaira de raconter (deuxième alinéa) et en déclarant ensuite avec la même assurance, que, avant les guerres civiles, il n'y a pas eu de peuple plus parfait (troisième alinéa). Il

retire donc d'une main, pour ainsi dire, ce qu'il donne de l'autre, et nous trouvons dans cette Préface en quelque sorte le symbole des contradictions que nous allons relever chez Tite-Live en ce qui touche la véracité.

Il proclame ici (et il revient ailleurs sur la question) que l'histoire a été embellie, mais faussée par la poésie. En conséquence, sur les temps qui se sont placés immédiatement avant la fondation de Rome, ou qui, plus lointains, ont préparé cette fondation, tels que l'arrivée d'Enée en Italie, la fondation d'Albe, la postérité d'Ascagne, etc., Tite-Live a été incontestablement plus bref et plus vraisemblable que tous ses prédécesseurs. Pison donne des renseignements précis sur le règne de Saturne. Caton sait que le roi Latinus avait octroyé à Enée près de Laurente deux mille sept cents arpents de terre, ni plus ni moins. Pour Valérius d'Antium, les dispositions testamentaires d'Acca Larentia n'ont pas plus de secrets que les entretiens de Numa avec Jupiter. Varron lui-même connaît les moindres détails et les raconte avec intrépidité. « Rien de plus étrange par exemple, dit M. Boissier, que le récit qu'il nous fait de la fuite d'Enée. Il nous montre, pendant cette nuit terrible, que Virgile a si admirablement décrite, Enée s'emparant de la citadelle de Troie et la défendant avec tant de courage que les Grecs surpris et charmés lui permettent, ainsi qu'à ses compagnons, d'emporter ce qu'ils ont de plus précieux. Tandis que les autres courent à leur argent, il charge son père sur ses épaules. Plus touchés que jamais, les Grecs l'autorisent de nouveau à prendre ce qu'il voudra. Cette fois il choisit ses pénates. A cette vue, l'admiration ne connaît plus de bornes et on lui restitue tous ses biens. » De même, Denys d'Halicarnasse n'a pas laissé de côté les plus ridicules légendes.

Mais, comme l'on regrette que Tite-Live n'ait pas poussé cette clairvoyance plus loin, et que, avec sa forte culture littéraire, il n'ait pas reconnu, au moins sur l'histoire des trois premiers siècles et demi de Rome, l'influence de cette poésie, qui avait d'abord prêté sa forme au genre historique. Lorsqu'Ennius peint Camille, il pense évidemment à l'Achille d'Homère : de fait, il y a, entre les deux héros, de nombreux points de ressemblance : tous deux sont les plus braves de leur peuple ; tous deux reçoivent de leurs concitoyens une cruelle offense ; tous deux, irrités, se retirent, l'un sous sa tente, l'autre à l'étranger ; tous deux sauvent leurs compatriotes. Ce Camille est passé dans l'histoire ; il y a longtemps qu'on a montré tout ce qu'il y a d'invraisemblable dans le détail des aventures qu'on lui prête. De même, Schwegler et Mommsen ont déjà vu que le siège de Véies voulait

rappeler le siège de Troie ; car au IV^e siècle av. J.-C., avec les moyens d'attaque et de défense, un siège de dix ans ne se peut concevoir. Ici encore, il est probable que le rapprochement remonte à Ennius (1).

D'autre part, dans cette même Préface, Tite-Live reconnaît sur ces événements reculés ne pouvoir discerner le vrai du faux. Donc, écrit M. Pais, « il pose l'un des principes mêmes de la saine critique, l'impossibilité d'une histoire exacte quand font défaut documents contemporains et textes ». Dans ces conditions, lorsque lui font défaut ces documents et ces textes, il devrait procéder comme par exemple au livre XXIX (chap. 14). Le Sénat devait désigner l'homme le plus vertueux de la ville pour lui confier la garde de la pierre qui était censée représenter la mère des dieux. Son choix se porta sur un P. Scipion, encore tout jeune, puisqu'il n'avait même pas été questeur. Tite-Live se doute que son lecteur se demandera par quelles vertus le jeune homme s'était attiré les suffrages de la haute assemblée. Il se refuse à toute conjecture, nous dit-il, les historiens antérieurs ne fournissant sur ce point aucun détail. Rien, il faut l'avouer, qui soit plus à l'honneur de Tite-Live. Mais cette attitude, a-t-il su la conserver ?

N'y a-t-il pas une quasi-réfutation, ou, si l'on préfère, une forte apparence de scepticisme, dans la manière dont il accueille la légende qui faisait de Mars le père de Remus et de Romulus ? « La Vestale, ayant été violée, accoucha de deux jumeaux ; à cette postérité d'origine incertaine, elle donne Mars comme père, soit qu'elle en fût convaincue, soit qu'il fût plus honorable pour elle de rejeter sa faute sur un Dieu. » Quelques lignes plus loin, après avoir raconté l'histoire de la louve allaitant les deux enfants, de Faustus les recueillant et les portant à sa femme Larentia, il ajoute : « Certains ont pensé que Larentia était une prostituée, que les pasteurs appelaient la louve, et c'est là l'explication de la légende et du prodige ».

Ailleurs il manifeste ses doutes par une réflexion ironique. A

(1) Faut-il, avec Soltau, admettre sur l'histoire l'influence des *praetoriae* ? Nous n'oserions le soutenir, mais la thèse est séduisante. D'après lui, la légende de Romulus remonte au *Uyros* de Sophocle, par l'intermédiaire de l'*Alimonia Remi et Romuli* de Naevius. La légende des Sabines, qui n'a aucun fondement historique et ne sert qu'à expliquer les rites du mariage romain, vient des *Sabinae* d'Ennius, inspirées elles-mêmes de drames grecs, surtout euripidéens. Il n'est pas jusqu'à la chute des rois, qui ne vienne de la poésie grecque, par le *Brutus* d'Accius. Ces conclusions, il faut l'avouer, ne sont pas absolument assurées.

propos d'Egérie : « Comme Numa n'aurait pu faire pénétrer la religion dans les esprits sans supposer du merveilleux, il feint d'avoir avec la déesse Egérie des entretiens nocturnes » (I, 19). A propos d'Horatius Coclès : « La postérité, dit-il en une phrase célèbre, parlera de cet exploit plus qu'elle n'y croira » (*rem... plus famae habituram ad posteros quam fidei* ; II 10).

Parfois c'est dans la manière dont les faits sont présentés qu'apparaît son opinion. Lorsqu'il attribue la mort de Rémus à une rixe entre ses partisans et ceux de Romulus et qu'il ajoute la version « plus connue, suivant laquelle Romulus frappa son frère qui avait, par dérision, franchi d'un saut les nouveaux remparts », on voit bien que Tite-Live se range à la première tradition et repousse l'autre. De même pour la mort de Romulus.

Donc, sur les événements qui ne sont attestés ni par des témoignages contemporains ni par des textes écrits, Tite-Live en accepte certains et en rejette d'autres, après avoir annoncé qu'il ne pouvait réussir à faire la discrimination nécessaire. Par contre, cette attitude d'ataraxie historique, si j'ose ainsi m'exprimer, valable, louable même dans certains cas, où Tite-Live ne la pratique pas, il la conserve pour les périodes, pour les événements où elle n'est plus de mise.

Cette même formule : « Je n'ai pas l'intention d'affirmer ni de nier » (*nec affirmare refellere in animo est*), on la retrouve appliquée à plusieurs reprises, elle ou d'autres analogues : « il ne vaut pas la peine de » (*non operae prelium est*), « j'hésite à » (*piget*). Après avoir exprimé son étonnement que de petits peuples comme les Volsques aient pu trouver des soldats pour suffire à des luttes prolongées sans intervalle durant plusieurs générations, il ajoute (VI 12, 4-5) : « Il est vraisemblable, ou que, dans les intervalles des guerres, comme aujourd'hui à Rome pour les levées, se préparaient sans cesse de nouvelles générations de jeunes gens pour recommencer la guerre, ou que les armées n'étaient pas toujours recrutées chez les mêmes peuples, bien que ce fût toujours la même nation qui fit la guerre, ou qu'il y avait une multitude innombrable d'hommes libres dans les lieux où l'on aurait peine à trouver aujourd'hui quelques soldats, et qui, sans nos esclaves, ne seraient qu'un désert. » Quelle est la vraie raison ? Tite-Live n'a pas pris la peine de s'en inquiéter.

Dans tous les livres, nous pourrions relever des exemples semblables. Nous nous bornerons à deux ou trois, particulièrement caractéristiques, pris dans des parties très différentes de l'œuvre.

Livre II, 54. « Les consuls L. Aemilius et Opiter Verginius entrent en fonctions. Au lieu de Verginius, dans certaines « Annales », je

trouve Julius Vopiscus. Cette année-là, *quels que fussent les consuls...* »

Livre X, 17: « Quelques *Annales* donnent à Maximus la meilleure part de ces prises de villes ; ils rapportent que Murgontia fut assiégée par Décius, Ferentinum à Romulea par Fabius. D'autres attribuent cette gloire aux nouveaux consuls ; certains non pas aux deux, mais à un seul : Volumnius, puisque le Sannium lui était échu comme province ». Et c'est tout. Le chapitre est fini. Tite-Live passe à un autre sujet.

Même attitude surprenante en ce qui concerne les phénomènes annonçant l'avenir. En effet, en s'appuyant sur les *Annales Maximi*, il mentionne soigneusement tous les prodiges, tous les présages qui avaient épouvanté les Romains des siècles antérieurs. Pour nous borner à la troisième décade, il en rapporte deux fois pour 218 (XXI,43 ; 62-63), une fois pour 217 (XXII,1), une fois pour 216 (XXII,36), une fois pour 215 (XXIII,31), une fois pour 214 (XXIV,10), une fois pour 213 (XXIV,44), deux fois pour 212 (XXV,7,26), une fois pour 211 (XXVI,23), une fois pour 210 (XXVII,4), une fois pour 209 (XXVII,11), une fois pour 208 (XXVII,23), une fois pour 207 (XXVII,37), une fois pour 206 (XXVIII,11), une fois pour 204 (XXIX,14), une fois pour 203 (XXX,2), une fois pour 212 (XXX,38). S'il le fait, c'est d'abord, de son propre aveu, par respect pour la tradition, respect infiniment louable, puisque, nous dit-il dans un passage célèbre et souvent cité (XLIII,13), la génération contemporaine ne croit généralement plus que les dieux annoncent l'avenir, si bien que l'on ne publie plus les présages et que l'on ne les consigne plus dans les *Annales*. Ailleurs il oppose l'indifférence de ses contemporains à la piété des anciens âges (III, 20). Même il ne tarit pas de colère contre « cette science qui méprise les dieux » (X,40). Cette indifférence, il ne la partage pas ; cette science, il n'en adopte pas les conclusions ; car, dans son récit de la bataille de l'Alia, il s'indigne que les Romains aient repoussé, parce qu'elle venait d'un plébéien, M. Caedicius, l'annonce que, au milieu du silence de la nuit, une voix plus éclatante qu'une voix humaine avait ordonné à Caedicius de dire aux magistrats que les Gaulois arrivaient.

Dès lors, semble-t-il, le souci de l'exactitude et ses propres convictions devraient, ici encore, le conduire à donner, purement et simplement, sans commentaire d'aucune sorte, l'indication des prodiges. Et voici que, presque dès le début de l'ouvrage, il ne cache pas que les esprits supérieurs, pour agir sur la foule,

représentent comme merveilleuses les apparitions singulières (1). Au livre IV, il juge à propos de distinguer de la foi simple et réelle la rage superstitieuse du merveilleux. Ailleurs il arrange, il hésite, il atténue, ou même il supprime. « Il veut bien admettre qu'un bœuf ait parlé, écrit M. Boissier, mais quand on vient lui dire que des souris ont dévoré une statue d'or, il se met en colère, il voit dans ses exagérations l'effet d'une superstition coupable (*prava superslitio*), il déclare qu'on veut se moquer de nous. » On rencontre souvent des réflexions analogues. « Dans les temps de superstition, dit-il au livre XXI (61,1), les prodiges se multiplient et sont crus avec légèreté. » Observations du même ordre au livre XXIV (10,6). Un peu plus loin (44,8), il écrit : « D'autres illusions des yeux et des oreilles furent crues comme des vérités. » Au livre XXVII (23,2) : « Tellement, dans les moindres faits, la religion mal comprise fait intervenir les dieux ». Au livre XXXI (9,5), il note que c'est surtout au commencement des guerres importantes que la cité prête attention aux prodiges.

Et l'on est en droit de se dire : si c'est par respect de la tradition historique, en d'autres termes par souci de l'exactitude que Tite-Live rapporte ces prodiges, pourquoi ces commentaires, ces interprétations, ce scepticisme ? S'il partage, en matière religieuse, les opinions de ses contemporains, si sa foi est factice et de commande, pourquoi ces attaques contre l'incrédulité de son temps ?

Telles sont les réflexions auxquelles donne lieu, au point de vue de la véracité, la comparaison entre les théories qui ressortent de la Préface de Tite-Live et le reste de l'ouvrage. Mais les contradictions ne s'arrêtent pas là.

La question qu'il s'était posé — sans y répondre — à propos des Eyques et des Volsques était une preuve de réflexion critique. Il y en a beaucoup d'autres. Ce n'est pas la seule fois qu'il s'étonne devant les faits tels qu'ils nous sont transmis.

Souvent il indique son opinion en introduisant le récit par des mots comme « on dit » (*dicitur, dicunt*), « on rapporte » (*rumor est, fertur, ferunt, traditur, traduntur, tradunt, traditum, proditum est memoriae*), « on raconte » (*memorare, fama est*) « je vois » (*accipio, invenio*), « la légende veut que » (*fabula*). Dans la première décade, où les faits sont moins sûrement établis, on relève 133 de ces verbes, contre 40 dans la troisième décade, 50 dans la quatrième, 19 dans ce qui nous reste de la cinquième. On a essayé, avec

(1) I, 19, 5. Comparer VIII, 6, 3 ; XXVI, 19, 4 et 45,9.

une patience merveilleuse, d'établir une distinction entre le sens de ces différents termes. L'examen impartial des exemples prouve que l'entreprise est assez vaine, sauf pour *fabula*, qui indique un événement imaginé de tout point, sans aucun rapport avec la tradition orale ni surtout avec les documents. Exemple : au siège de Véies, les Romains creusent une mine sous les remparts pour pénétrer dans la ville. Les Véiens, ne soupçonnant pas la ruse, mais étonnés qu'on ne donne pas l'assaut, courent à leurs murailles comme brusquement frappés de folie. On ajoute ici, dit Tite-Live, une circonstance fabuleuse (*fabula*) : comme le roi de Véies offrait un sacrifice, l'haruspice annonça que la victoire serait à celui qui examinerait les entrailles de la victime ; ces paroles parvinrent jusqu'au souterrain et déterminèrent les soldats romains à le percer, à s'emparer des entrailles et à les porter au dictateur. « De tels récits, ajoute l'historien, sont plus dignes de figurer sur la scène ambitieuse de fictions et amie du merveilleux que dans une histoire authentique. » Après la prise de Véies, lorsqu'on emporte à Rome les dieux de la ville conquise, l'un des soldats « par une inspiration divine, ou par une plaisanterie de jeune homme, demande à Junon si elle veut bien venir à Rome; tous ses camarades s'écrient qu'elle a incliné la tête pour exprimer son consentement. Tite-Live a soin de dire : « à cette légende (*fabulae*) on a ajouté qu'on avait entendu la déesse prononcer le mot : « Je veux bien ».

Ailleurs un mot laisse deviner ses doutes. Les Romains ayant pris Lucéric avec sa garnison de sept mille Samnites qu'ils firent passer sous le joug, revanche des Fourches Caudines, Tite-Live ajoute : « Il n'y eut peut-être jamais de victoire du peuple romain marquée par une révolution plus subite et plus entière, *surtout s'il est vrai*, comme je le vois dans plusieurs « Annales », que Pontius, le général des Samnites, fils d'Hérennius, pour expier la honte infligée aux consuls, passa sous le joug avec tous ses soldats ». Parlant d'Alexandre, il écrit : « Quelle que soit l'idée que l'on se forme de la grandeur d'Alexandre, ce ne sera jamais que la grandeur d'un seul être humain (*unius hominis*) ». C'est marquer nettement qu'il ne croit pas aux ancêtres divins du roi de Macédoine. On le voit même discuter certaines des opinions qu'il trouve dans ses sources : il montre que Numa ne peut avoir eu Pythagore pour maître (I, 18,3) ou que les Gaulois n'ont pas été amenés pour la première fois en Italie par un habitant de Clusium, l'année où cette ville demanda contre les Gaulois le secours des Romains, ce qui, par un concours de circonstances, devait conduire les envahisseurs jusqu'à Rome (V, 33). Il fait

voir de même que certaines dates indiquées pour les événements d'Espagne ne sauraient être exactes (XXI, 15, 3 et suiv.). A propos du titre de dictateur que presque tous les annalistes donnent en 217 à Fabius, il écrit : « Célius ajoute même que ce fut le premier dictateur nommé par le peuple. Mais Célius et les autres oublient apparemment que seul le consul Cn. Servilius, alors en Gaule, avait le pouvoir de faire un dictateur, et comme, dans l'effroi de la défaite, la cité ne pouvait supporter un tel retard, on recourut à l'expédient d'un prodictateur nommé par le peuple. Depuis, les hauts faits de Fabius, sa gloire insigne, et les descendants amplifiant les titres placés sous les images, ont fait sans peine appeler dictateur celui qui n'était que prodictateur ». Il y a même tout un chapitre où Tite-Live essaye de déterminer exactement l'année où est mort Annibal (XXXIX, 52).

Contraste ! Cet esprit critique qu'il exerce sur les autres, il ne l'exerce pas sur lui-même. En voici une preuve frappante. Lorsqu'il a présenté un fait d'une certaine façon et qu'il s'aperçoit après coup qu'il s'est trompé en le présentant de cette manière, il ne le rectifie pas. Comme M. Delaruelle l'a relevé le premier, « il lui arrive de raconter une bataille ou le siège d'une place, comme s'il n'y avait aucun doute sur la matérialité des faits, puis, le récit terminé, il avouera que la bataille pourrait bien n'avoir pas eu lieu ou que le siège s'est peut-être déroulé d'une façon toute différente. Alors c'est toute sa narration qui s'écroule ; mais il est visible qu'il n'en a cure ». Nouveau Vertot, son siège est fait. Par exemple, au livre IV, chapitres 17, 18, 19, il fait le récit du combat où A. Cornelius Cossus remporta les secondes dépouilles opimes. Il nous le présente comme tribun militaire. « Et voici maintenant, son récit une fois terminé, qu'il examine longuement (20,5-11) la question de savoir si Cossus n'était pas consul lorsqu'il remporta les secondes dépouilles opimes. Il fait mieux ; il conclut à croire, tout bien examiné, qu'il était, à ce moment, consul et non tribun militaire. Mais alors, se dit-on, tout le rôle de Cossus dans la bataille a chance d'avoir été différent, et, du même coup, le récit précédent devient suspect dans toutes ses parties. Tite-Live ne semble pas s'en douter, — ou s'en soucier (Delaruelle). »

Ce même esprit critique, à éclipse, si j'ose ainsi m'exprimer, l'a conduit à penser que, dans l'histoire romaine, très nombreux sont les doublets, c'est-à-dire les mêmes faits, répétés deux fois ou plusieurs, et dont l'un a été imaginé d'après l'autre. Exemple : le sacrifice d'un Mettius Curtius, se dévouant aux dieux infernaux pour sauver l'armée, se répète trois fois dans la même

famille. Sans doute, en cette matière, ne faut-il pas aller trop loin, comme l'ont fait certains critiques, exploitant la mine que Niebuhr a, non pas découverte, mais ouverte à nouveau chez les modernes et déblayée. Car enfin, il y a eu deux Pitt, deux vic-toires des Français à Montebello ou à la Marne, deux défaites des Italiens à Custoza. Henri III a été assassiné par Jacques Clément et Henri IV par Ravaillac : cela n'empêche pas ces deux rois d'avoir existé. Néanmoins, dit M. Gustave Bloch, auquel nous devons ces remarques, il est constant, si l'on veut y regarder de près que « la substance de l'histoire primitive se ramène à un petit nombre d'épisodes et de personnages, toujours les mêmes, revenant à plusieurs reprises, sous des déguisements plus ou moins transparents, Romulus et Tullus Hostilius, Ancus et Numa, Numa et Titus Tatius, Tarquin l'Ancien et Tarquin le Superbe, la chute de la royauté et la chute des décemvirs, la première et la deuxième sécession, Lucrece et Virginie, Spurius Cassius et Spurius Maelius. De même, moins fréquemment, dans la période semi-historique des guerres du Samnium, Manlius devant le Gaulois reparait quatre fois, en 367, en 361, en 358, en 340. La bataille de Vadimon, en 310, reproduit celle du même nom, en 283 ».

Les familles nobles, de leur côté, modèlent les ancêtres à l'image des descendants, prêtent aux premiers les sentiments qui ont caractérisé les seconds, les exploits et les honneurs qui ont illustré ceux-ci. Déjà Mommsen avait fait ressortir avec beaucoup de force les ressemblances entre Appius Claudius, le décemvir, et Appius Claudius, le censeur. Fabius Rullianus, le vainqueur de Sentinum, semble bien avoir été dessiné sur le modèle de Fabius Cunctator. Les dissentiments entre Manlius Vulso, le vainqueur des Galates, et son légat Furius Purpures, donnent naissance à la rivalité de Manlius Capitolinus et de Camille. Le tribun Apuleius accusant Camille est un ancêtre imaginaire du fameux Apuleius Saturninus. Le légat Postumius est massacré par ses soldats pendant la guerre sociale : les annalistes contemporains de Sylla inventent un attentat du même genre, dont est victime le tribun consulaire Postumius, en 414. Etudiant les lois agraires, au nombre de vingt-deux, votées, si l'on en croit Tite-Live, entre 486 et 367, M. Carcopino arrive à la conclusion suivante : « Les distributions « viritanes » d'*ager publicus* que le peuple aurait agitées ou votées avant 232, date de la *lex Flaminia*, ne relèvent que de la fantaisie, avec laquelle une annalistique tardive a comblé ses lacunes en colorant les périodes primitives, qui échappaient à sa prise, de teintes anachroniques

empruntées à sa propre expérience ». Enfin, bien avant M. Pais, on avait décelé, dans les péripéties de la lutte entre praticiens et plébéiens, le contre-coup des discordes civiles au temps des Gracques et après.

Or Tite-Live a relevé l'existence de ces doublets, à deux périodes différentes de l'histoire, en 431 et en 204, ce qui ne l'empêche pas de tomber très souvent dans cette faute qu'il connaît et devrait éviter. Rien que dans la première décade, il y en a treize, absolument incontestables (1).

De même encore, il sait bien, après Cicéron, que les archives de famille où ses prédécesseurs ont puisé, ont, par leur exagération, faussé l'histoire. Or la part qu'il réserve à certaines *gentes* ne peut recevoir qu'une explication : l'imitation d'écrivains antérieurs ayant puisé dans les archives de ces *gentes*. Tite-Live, averti pourtant, ne s'est pas méfié.

Qu'on en juge (2) !

2, 64, 5-65, 7. Prise d'Antium par T. Quinctius.

3, 4, 7-5, 12. Victoire de T. Quinctius sur les Eques.

3, 11, 3-13, 10. Le procès de Caeso Quinctius.

3, 19-21. L'activité de L. Quinctius Cincinnatus.

3, 25-29. La dictature de L. Quinctius Cincinnatus (au début, le questeur T. Quinctius Capitolinus)

3, 65, 5-70, 14. Victoire de T. Quinctius Capitolinus sur les Eques.

4, 12-16. Sixième consulat de T. Quinctius Capitolinus.

4, 17-20. L. Quinctius Cincinnatus, magister equitum de Cossus.

4, 26 (cf. 4, 31-34). Quinctius Pennus consul.

4, 40-41. Acquittement de T. Quinctius.

De même, les Fabius occupent une grande partie des chapitres 9 à 22 du livre V.

Les Decii, les Fulvii, les Furi, les Licinii, les Servilii, les Valerii, les Voluminii tiennent aussi, à différents endroits, une place que l'on pourrait trouver démesurée, si l'on ne songeait que ces *gentes* comptaient, parmi les annalistes, des représentants : Fabius Pictor, Licinius Macer, Valerius d'Antium, etc.

D'ailleurs, d'une façon générale, à la fin du livre VIII, Tite-Live nous dit qu'il n'y a pas un historien antérieur à lui auquel on puisse se fier : cela ne l'empêche pas généralement de se fier

(1) Seemüller, *die Doubletten in der I Dekade des Livius*. Wiss. Beilage des K. b. Gymnasiums Neuburg, a. D. 1904.

(2) Cf. Soltau, *Livius Geschichtswerk*, surtout p. 95 et suiv.

à eux. Si, dans le passage auquel nous avons fait allusion, il a donné Cossus comme un tribun militaire, c'est, dit-il, en suivant l'autorité de tous les historiens antérieurs (*omnes ante me auctores secutus*). Il voit lui-même ce que cette tradition a de défectueux ; cela ne l'empêche pas de lui emprunter la matière de ses narrations.

Faut-il aller plus loin, et, comme il a déclaré lui-même que l'incendie de Rome par les Gaulois avait détruit presque tous les documents qui existaient alors, lui reprocher de ne pas s'être demandé sur quoi reposait, dans le détail, la tradition admise ? Sans doute, il aurait vu, comme ont fait les modernes, qu'elle remonte à trois sources : la poésie, la vanité des grandes familles, dont nous avons parlé, enfin, ce que Cicéron avait deviné, ce qu'ont indiqué Niebuhr et Mommsen, ce que Zarncke surtout et Pais ont mis en lumière : les similitudes avec l'histoire grecque, trop nombreuses et trop précises pour ne pas être artificielles, similitudes imputables aux historiens grecs de Rome, qui ont voulu flatter, tantôt Rome, en lui donnant une histoire aussi ancienne que celle des cités grecques et le plus semblable possible, tantôt leur propre patrie, quand Rome fut devenue puissante. Romulus et Thésée, Tarquin et Périandre, Solon et Servius Tullius, Cincinnatus et Abdalonyme, Clélia et la femme d'Intaphernès, les trois cent-six Fabius périssant presque jusqu'au dernier aux bords de la Crémère, comme les trois cents Spartiates aux Thermopyles, l'exode des Athéniens devant les Perses et la fuite des Romains devant les Gaulois, l'incendie d'Athènes et celui de Rome, autant de rapprochements dus à l'imagination intéressée et féconde des Grecs. Pais a montré que les dates coïncident aussi bien que les faits : par exemple, la même année qui a vu l'exil des Pisistratides voit s'écrouler la dynastie des Tarquins.

Peut-être Tite-Live a-t-il eu le sentiment de ces emprunts à l'histoire grecque, lui qui a compris tout ce que l'orgueil des familles et les anticipations ont apporté d'inexact dans l'histoire de Rome. Mais, il faut en convenir, rien ne l'indique. Les contemporains auraient-ils admis qu'il effaçât des anecdotes si flatteuses pour le peuple romain, racontées si souvent et tenues pour article de foi ? Lui non plus, précisément pour cette raison, ne l'aurait pas voulu, d'autant qu'elles étaient propres à intéresser, comme le demandaient, à Rome, la théorie et la pratique de l'histoire. Ajoutons qu'en ce qui touche l'antiquité (*antiqua, velera*), c'est-à-dire, si l'on en juge par les références, les événements antérieurs à 300 av. J.-C., il estime qu'on ne saurait par-

venir à la vérité : on doit se contenter de la tradition (*fama*) ou de la vraisemblance. Pour les temps plus modernes, conformément à la théorie de Pline le Jeune, il semble persuadé qu'il ne peut aller au delà de ce que ses sources ont exposé. C'est ainsi que, les ouvrages antérieurs donnant le nom d'un prince gaulois qui avait envoyé des ambassadeurs à Rome, mais n'indiquant pas la nation sur laquelle il régnait, il n'a pas eu la curiosité de le chercher (XLIV, 14,1).

Toutes ces constatations amènent à la même conclusion : Tite-Live a eu peut-être le goût de la vérité ; certainement il en eu le sens, et sous ce rapport, se justifie le jugement de Cremutius Cordus, qui, dans les *Annales* de Tacite, vante sa véracité (*fidei praeclarus in primis*), mais il n'en a pas eu la passion, au point de tout lui sacrifier. C'est ce que va montrer encore la manière dont il essaye d'arriver à ce qu'il regarde comme la vérité.

(A suivre.)

Défense et illustration de la littérature

par J. HANKISS,

Professeur à l'Université de Debrecen.

IV

VIII. — LA LITTÉRATURE ET LA SCIENCE. — LA SCIENCE DE LA LITTÉRATURE.

La littérature moderne, de Balzac aux Parnassiens et aux naturalistes, se cramponne à la science. Les romanciers ne cessent de se poser en savants, de s'engouer de Geoffroy Saint-Hilaire ou de Claude Bernard. Ils parlent d'écrire l'« histoire naturelle » de la société et ils prétendent contrôler l'observation par l'expérimentation. Sully-Prudhomme quitte le théâtre de ses succès comme poète sentimental pour se faire philosophe aussi peu poétique que possible ; Leconte de Lisle, Hérédia, Anatole France s'adonnent à des études plus ou moins suivies d'archéologie, d'histoire de la civilisation, des religions et des beaux-arts. Inutile de répéter ce que nous avons exposé en parlant de Théophile Gautier : la pratique de ces écrivains réfute, heureusement, leur doctrine dépoétisée, — ce qui ne diminue nullement l'importance du fait qu'ils tentent l'impossible pour devenir des *savants*, pour être pris au sérieux par eux-mêmes et par leur public, rompu, depuis un certain temps, au culte idolâtre de la Science. Au moyen âge, l'auditoire du trouvère ou du jongleur exigeait des preuves d'authenticité ; vers 1860, les lecteurs de romans et de poèmes demandaient à l'auteur l'assurance qu'ils ne perdront pas leur temps et qu'ils participeront, au contraire, à la grande œuvre du progrès des connaissances qui seule semblait digne de les intéresser.

Notez pourtant que l'invasion scientifique dans la littérature ne menace jamais un seul moment de devenir désastreuse, de porter atteinte au caractère artistique du domaine littéraire. Envisagée de notre point de vue, elle prouve l'osmose facile éta-

blie entre la littérature et la science qui semblent n'être séparées l'une de l'autre que par une cloison mince, à peine visible.

D'autre part, l'apparent empiètement de la science sur la littérature est compensé par le règne secret de la littérature sur les sciences historiques et philosophiques, règne qu'elle avait ménagé pendant des siècles avec l'habileté diplomatique des premiers maires du palais. A cet égard, il ne suffira plus de citer l'exemple classique de l'histoire moderne inspirée par le roman historique : la science moderne a la mission de mettre en lumière l'action des formes et des catégories littéraires dans l'histoire et dans la philosophie. Il ne serait pas prudent de chercher à prévoir ici ce que des recherches exactes et nombreuses pourront seules réaliser de cette mission. Nous nous contenterons donc d'attirer l'attention sur quelques indices du caractère littéraire de certaines manifestations de l'activité scientifique.

Les sciences historiques se préoccupent, de plus en plus, du problème de l'expression, de la composition, du style. Ce n'est pas un ornement superflu que les savants prétendent ajouter au fond essentiel de leur étude. La conviction s'impose de plus en plus fortement qu'il est vain de distinguer dans une œuvre quelconque un fond et une forme. Tout travail un peu important recèle une partie artistique qui préside à la conception même de certaines des études nécessaires, à la manière dont on pose le problème et dont on cherche à l'éclaircir. La plupart des savants ont une ou deux *structures* inhérentes à leur imagination, qui déterminent non seulement la direction de leur attention, mais aussi la façon dont ils appréhendent et s'assimilent l'objet. C'est tantôt une forme géométrique qu'ils appliquent, sans le savoir, au chaos des germes d'idées ; tantôt une ramification, une armature, une tripartition ; tantôt une vision plus compliquée et plus profondément individuelle. D'ailleurs, il n'y a pas deux espèces d'imagination : c'est la même qui contribue à la conception et à la formation d'un poème épique et à celle d'une théorie scientifique. Une explication du monde est toujours une construction de la pensée et de la fantaisie, et souvent il est bien difficile d'indiquer la limite où finit le résultat de recherches exactes et où commence le système tout artistique qui le complète et le fait valoir. La nature lyrique de l'inspiration peut être aussi nécessaire au savant qu'au poète. Qu'on passe en revue les tentatives d'interprétation des phénomènes de la nature, et l'on verra qu'à partir des fables primitives, des légendes, en passant par le pauvre docteur Akakia anéanti par Voltaire, la statue animée de ce Pygmalion moderne qui s'appelle Condillac et

par l'homme-machine de La Mettrie, jusqu'à Jules Verne, à Freud, et même à Einstein, il y a une réelle fusion de poètes et d'imaginatifs scientifiques.

A plus forte raison faut-il relever le rôle très souvent créateur de la « structure » artistique et littéraire dans l'histoire moderne. La « Geistesgeschichte » ne tarit pas sur l'éloge de la *morphologie* et, en cherchant des structures elle entreprend des constructions souvent bien jolies et parfois assez solides. Elle dispose librement, en artiste, des matériaux entassés par ses prédécesseurs positivistes, et elle choisit une forme caractéristique, un type général qui lui paraît avoir le plus de ressemblance avec le héros qu'il doit nous présenter sous une lumière nouvelle. Elle choisit tantôt le type du despote « éclairé », tantôt celui du courtisan parfait, tantôt celui du partisan des sociétés secrètes... L'architecte trouve ainsi le style de la construction. Désormais, il groupera les matériaux, les documents de façon à faire ressortir les grandes lignes du style choisi. En dépit de sa science, il est le frère de lait du romancier historique ou de l'auteur de « vies romancées ».

*
* *

Celui-ci n'a pas la veine scientifique. Le vrai poète, le romancier-né ne sont pas plus savants que toute autre personne qui aime son métier (1). Et quand ils se mêlent de faire œuvre scientifique, ils doivent obéir aux principes de l'activité artistique. L'allure lente et prévoyante de la science, les résultats de détail les ennui, les doutes les embarrassent. Ils brûlent les étapes, ils ne renoncent pas à intéresser à leur problème l'humanité entière. Le docteur Freud doit être étonné de tout ce que les romanciers ont « déduit » de sa doctrine, pourtant essentiellement littérisée. Jules Romains est obligé de donner des interprétations, des commentaires de sa théorie de l'« unanimité », déformée ou offusquée par une certaine littérature. Les trois « facteurs » de Taine servent de squelette, sous une forme simplifiée à outrance, à d'innombrables romans et biographies romancées.

Naturalisées dans la république des lettres, les théories scientifiques s'installent dans la proximité du grand public et de l'application pratique. C'est Jules Verne, vulgarisateur de génie et poète puissant, qui a préparé, plus que les savants eux-mêmes, la grande génération des explorateurs et des inventeurs.

(1) Les exceptions telles que Goethe ou Jules Romains confirment la règle.

En pénétrant dans le domaine littéraire, les résultats de la science se dépouillent de leur caractère problématique et s'abritent contre le doute, contre le relativisme. Le romancier, le poète ont la foi : ils entonnent l'hymne à la science, qui couvre de son bruit la voix de la prudence et de la sagesse. Le Résultat Scientifique, cette légende du monde de la science, n'entre dans la littérature que pour y partager le sort de l'homme littérisé : il se transforme en *héros*, en aimant qui attire les sympathies, en source d'énergies. De même que, du bronze en fusion de l'histoire, la légende coule la statue d'un personnage unique et bien délimité, la littérature tire un beau poème scientifique du creuset du travail des savants.

*
* *

Autre question importante et beaucoup plus débattue : Est-ce que les *idées* peuvent être considérées comme étrangères à la vocation de la littérature ? Nous croyons avoir répondu à cette question au cours de cette étude quand nous avons rapproché l'outil de la littérature : le langage, de la pensée rationnelle. Depuis la courte maxime, l'épigramme, le quatrain, jusqu'aux poèmes philosophiques d'un Goethe, d'un Ibsen ou d'un Madách, toute une échelle de chefs-d'œuvre et de genres littéraires viables témoignent de la possibilité, de l'existence d'une littérature idéologique. Il n'y a que les poètes perdant de vue l'harmonie de la composition artistique, qui font prendre en grippe la littérature d'idées. En surchargeant une frêle construction littéraire d'un tas de pensées graves et difficiles, ils brisent le vase fait pour contenir de l'eau et non du vif-argent.

Ceux qui voudraient bannir de la littérature les idées et les idéologies, se verraient forcés de renoncer à la richesse d'un Bossuet, d'un Pascal, d'un Descartes, d'un côté, et à celle de Racine, de La Fontaine, de Molière, de l'autre. Ils appliqueraient aux premiers une méthode simpliste, gauche et timide, vouée à l'échec au contact des idéologues, sans avoir toujours fait ses preuves dans l'étude des autres. Qui ne sent que, chez les premiers, la forme littéraire n'est pas seulement un facteur accessoire du succès, mais aussi un facteur déterminant la manière de concevoir ce succès et de le préparer ? Sans le talent, la vocation littéraire, un prêtre, un avocat, un professeur auraient d'autres voies pour arriver à leur but idéologique et pratique. S'ils sont entraînés vers la chaire ou vers la tribune, c'est qu'ils tra-

vailent *autrement* à la même œuvre que leurs collègues « taciturnes ».

De temps en temps, l'idée de la « littérature absolue », de la « littérature pure » émerge pour proscrire tout ce qui, dans l'œuvre d'art, ne vise pas à un but esthétique. C'est une exagération, mais nécessaire toutes les fois qu'il s'agit de résister à l'invasion dans la littérature d'idéologies difformes et indiscreètes, de chasser du temple des marchands de colombes qui ont, certes, droit au temple, mais uniquement en tant qu'hommes, après s'être débarrassés de toute pensée commerciale. Ce qui n'empêche que la littérature absolue ne sera jamais autre chose qu'une fiction utile, un épouvantail (1).

*
* *

Le rapport entre auteur et critique est le rapport de deux artistes (2) dont l'un a choisi l'autre comme modèle, ou comme source d'inspiration. C'est ce qui explique, sans toutefois le justifier, le mépris de l'écrivain pour celui qui l'étudie. (On connaît la pose majestueuse de certains modèles issus du peuple qui daignent se laisser peindre sans cesser pour cela de considérer le peintre comme un fainéant, un bohème sans grande utilité au bien commun.) Et l'on crie au sacrilège dès qu'un véritable génie, un artiste consacré par la véhémence du « furor vaticus », a maille à partir avec un simple critique. Censé connaître la littérature de *dedans* (comme si l'on pouvait se faire une idée nette de la Bavaria, à Munich, en en faisant l'ascension par l'intérieur!), le poète inspiré doit toujours avoir raison contre le critique qui passe pour un travailleur à froid et ne saurait prétendre aux privilèges du culte superstitieux qu'on accorde souvent aux manifestations d'énergies violentes. L'écrivain et le critique ne reconnaissent guère que dans le combat burlesque du bohème et du philistin, c'est avec des sabres de carton que se battent les adversaires, et que, plus souvent encore, ils en

(1) Une époque à tendance artistique est suivie, à l'ordinaire, d'une époque à tendance idéologique. Tous les *ismes* ne sont pas de même nature : le symbolisme, l'expressionnisme, l'impressionnisme, sont des systèmes basés avant tout sur la matière et la manière de l'expression, tandis que l'unanimité, le vitalisme, l'intégralisme, etc., insistent (comme termes) sur la forme de la conception de la vie et du monde. Dans le premier groupe de mots, c'est la préoccupation artistique qui domine, dans le second, c'est l'idéologie.

(2) Voir notre *Introduction*.

frappent l'air, car ils ne se voient guère et ils s'ignorent profondément.

En revanche, la vogue de la science a affermi la position du spécialiste de la littérature vis-à-vis de l'artiste *pur*. Et cela d'autant plus que, de nos jours, les deux ne font souvent qu'une personne unique. La crise de certains genres littéraires a ébranlé le piédestal où l'on a placé l'œuvre originale qu'on ne préfère plus sans réserve à l'œuvre de la réflexion, surtout quand celle-ci a des ambitions littéraires, et qu'elle dégage, à l'instar du sculpteur qui voit dans le bloc la forme qu'il recèle, une « structure » intéressante du chaos de la vie littéraire.

D'autre part, la littérature « populaire » et de bas étage, consommée par un public aussi nombreux que varié, ne saurait revendiquer le droit de préséance et le remporter sur les ouvrages qui en traitent (1) ; elle nous accoutume à douter de la suprématie absolue des belles-lettres (2) sur tout ouvrage dit de critique et même d'érudition. Dans ce cas-là, l'auteur doit céder au spécialiste, pétri, cette fois, d'une masse plus précieuse et plus noble. Ajoutons que le lecteur d'aujourd'hui a peu de loisirs et que le temps qu'il peut consacrer à la « grande littérature » diminue en proportion. Un roman, un poème de grande envergure exigent du lecteur un véritable effort, le temps et l'envie d'approfondir, de pénétrer ; les ouvrages d'érudition et surtout de vulgarisation lui viennent en aide en analysant, en « rationalisant » à son usage les phénomènes si complexes, si énigmatiques de la vie. Un roman est souvent d'une lecture plus difficile que l'étude qui s'en occupe et qui nous suggère des interprétations, des points de vue « tout faits ». Le « néo-primitivisme » qui est en train d'envahir l'homme abruti par la machine, a excité la soif de l'authenticité qu'on avait cru disparue à jamais. C'est ce qui a facilité le triom-

(1) C'est le cas notamment des soi-disant « genres secondaires » qu'on commence à soumettre à une analyse plus sérieuse et qui promet des résultats curieux, applicables aussi aux genres reconnus.

(2) La terminologie française attribuée au terme « littérature », une sphère plus étroite, et l'identifie à peu près avec « belles-lettres ». D'autre part, elle en exclut très souvent le théâtre. Il en est de même du mot « art » et de ses dérivés (artiste, artistique), que nous sommes forcés d'employer ici dans son sens le plus large. Cependant si, selon la terminologie française, tout homme de lettres n'est pas « artiste », c'est que la langue tient compte de ce que la littérature est beaucoup moins liée et limitée à l'élément artistique et technique que les « autres arts ». La littérature est une personne à tout faire : elle peut produire de très belles choses, mais cette occupation artistique ne la relève pas de l'obligation qu'elle avait contractée à vie, de faire le ménage des idées exprimables par des paroles, sa spécialité et son « unité » (je veux dire : unité comme le mètre est l'unité de la longueur).

phe des « vies romancées » d'un Maurois ou d'un E. Ludwig — non point sur l'histoire qui ne cesse de faire de grands progrès dans l'esprit des foules, mais sur le roman qu'elles prétendent remplacer.

Dans son chapitre consacré aux « Forces antigraphiques et antilittéraires », M. Thienemann prophétise ou constate le « refroidissement lent de l'idée de la littérature absolue » (1). Il aperçoit que l'« histoire littéraire contemporaine commence à chercher des points de vue extra-littéraires, et qu'elle devient l'histoire de la vie intellectuelle et spirituelle ». De son côté, M. Cysarz est d'avis que « ce qui a fait de Goëthe le plus grand moteur du monde germanique, c'est la *forme de sa vie* ; il continue d'agir plutôt comme éducateur de vie qu'en tant que créateur d'ouvrages, circonstance, d'ailleurs, qui a marqué d'un trait autobiographique si fatal presque toute la littérature du XIX^e siècle » (2).

L'histoire littéraire inonde peu à peu la littérature. La biographie de Petöfi adhère depuis longtemps à son œuvre. A l'étranger surtout, on connaît beaucoup mieux sa carrière de « Tyrtée et de comète », que ses chefs-d'œuvre séparés de sa vie. M. Baldensperger a montré que beaucoup d'auteurs ne doivent la place qu'ils occupent dans notre mémoire et dans les manuels qu'à leur nom, à un ou deux de leurs vers arrivés à l'immortalité des proverbes ; à leur légende pittoresque et suggestive. Ceux mêmes qui lisent beaucoup et avec un choix prémédité, sont forcés de ne conserver de la richesse d'une lecture que certains traits, certaines nuances, des saveurs vagues, ce qui ressemble dangereusement à ce qui reste dans un manuel. Le conte de fées et une bonne biographie du conteur ne sont pas essentiellement différents l'un de l'autre.

Dans certains salons du XVII^e siècle, tous les habitués, y compris les hommes médiocres et les femmes sans esprit, étaient tenus de faire au besoin le portrait des autres habitués. Le portraitiste de l'histoire littéraire doit tâcher, lui aussi, de produire une œuvre d'art, sinon quant à la valeur de son ouvrage, au moins quant à l'intention, et quant au genre qu'il cultive. Le spécia-

(1) Ouvr. cité, III^e partie, résumé du paragraphe 12. Cf. encore : même ouvrage, p. 29. Il rappelle que Hegel a prévu la prédominance de plus en plus forte de l'abstraction, ce qui caractérisera le progrès du penser humain. Thienemann ajoute : « Voilà ce qui explique le paradoxe que la conscience prosaïque, *das prosaische Bewusstsein*, occupe un degré plus élevé de spiritualisation que la poésie ».

(2) Ouvr. cité, p. 7.

liste de la littérature est toujours un peu écrivain ; le lecteur, de son côté, ne lit jamais rien sans commentaire. La lecture la plus vulgaire, destinée à amuser des lecteurs, ne saurait se passer du secours de certains renseignements, de certaines connaissances préparatoires. Toute lecture profite des lectures antérieures.

Les semences littéraires ne doivent jamais tomber sur un sol tout à fait stérile ; l'histoire littéraire ne doit jamais se perdre dans les nuages du dogme esthétique. Les surfaces de la vie vécue et de la connaissance se coupent à plusieurs reprises, à des points très différents.

*
* * *

Passez en revue parmi les habitants des parcs métropolitains ceux qui ne quittent jamais leurs postes. Vous trouverez que surtout jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'immortalité en bronze ou en marbre fut réservée presque exclusivement aux poètes, aux artistes. Hommes d'Etat, généraux et savants ont souvent protesté contre cet état de choses ; ils ignoraient que, en revanche, le Chatterton de Vigny s'indignait sans relâche de ce que le poète n'occupait pas, à bord du navire de l'humanité, la place qui lui revient en sa qualité de déchiffreur de constellations... C'est son propre rêve que l'homme apprécie et vénère dans la littérature plutôt que dans le poète dont l'existence a si souvent justifié le désespoir de Chatterton. Il est reconnaissant à la littérature de cette synthèse si large et pourtant si solide de la vie. Politique, socialisme, recherche scientifique, patriotisme, tous les systèmes idéologiques et pratiques peuvent se rafraîchir au bain miraculeux de la littérature ; aucun d'eux n'est à même de lui rendre la pareille. Chacun d'eux peut devenir l'objet d'un culte, mais la littérature seule peut les embrasser tous, lorsqu'elle essaie de mettre l'homme intégral en présence de la vie intégrale.

Romanciers allemands contemporains

par R. GUIGNARD,

Chargé de cours à l'Université d'Alger.

IX

Wassermann (II).

Pour bien saisir l'importance de *L'Histoire de la jeune Renée Fuchs*, il faut se reporter à la date à laquelle parut le roman : 1900, et se rappeler qu'à l'aurore de notre siècle le problème de l'émancipation de la femme n'était pas posé aussi fréquemment qu'aujourd'hui, ni traité avec la même sincérité. Ce roman de Wassermann prélude aux grandes études, *le cas Maurizius* étant la plus importante dans lesquelles il examinera sous tous ses aspects le problème du mariage. *L'Histoire de la jeune Renée Fuchs* est une sorte de livre-programme, et Wassermann s'y montre sous son aspect de romancier social.

Le début du roman se passe à Munich, en partie dans la haute société, en partie dans ces milieux d'artistes ou de demi-artistes que Wassermann connaissait bien par une dure expérience. Une riche jeune fille, Renée Fuchs, est sur le point d'épouser, pour obéir à ses parents flattés par la perspective d'une alliance aristocratique, le duc Rodolphe. Ceux qui la connaissent estiment qu'elle ne sera pas heureuse avec son mari. Les deux époux n'arriveront pas à se rencontrer, « chacun se fatiguera de sa solitude, gèlera, mourra intérieurement, sera malheureux et abandonné (1) ». La femme doit suivre la voie que lui a tracée la nature ; alors elle produit du bonheur. Mais si elle ne fait que se soumettre à une coutume, elle sera malheureuse et rendra ses proches malheureux.

A ce moment décisif pour son avenir, Renée fait la connaissance d'un riche viennois, au nom symbolique de Wanderer. Elle lui avoue qu'elle cherche un homme auquel elle puisse se confier : c'est dire qu'elle l'a déjà trouvé. Et la première confidence qu'elle lui fait, après qu'il lui a dit qu'il consacrerait volontiers son existence à acquérir sa confiance ou à s'en montrer digne, c'est de lui raconter l'histoire d'Elwine Simon, une jeune fille douce et fière qu'elle a perdue de vue pendant trois ans, et qu'elle a retrouvée par hasard au plus bas degré de la déchéance. Et elle se

(1) *Die Geschichte der jungen Renate Fuchs*, p. 33.

demande s'il est vraiment impossible de sauver celles qui en sont arrivées là.

Un autre jour, Wanderer lui expose ses idées sur l'amour. Et, sur sa demande, il lui dit qu'il n'a jamais aimé. Comme elle, il cherche.

Renée a toujours été très active, par une disposition naturelle ; désormais, elle passe son temps en visites pour éviter de rester seule avec elle-même. Les réflexions que lui suggèrent ses entretiens avec Wanderer se précisent lorsqu'elle va voir une de ses amies, Hélène Brosam, épouse d'un médecin : la jeune femme laisse entendre qu'elle n'est pas heureuse, elle souffre du sans-gêne de son mari, et elle ne lui pose pas de questions sur son existence antérieure, car le monde est bien laid, et il ne faut pas le regarder de trop près. Au cours de cette visite arrive un écrivain célèbre, Stéphane Gudstikker, qui parle de son dernier livre, intitulé : *La fin de Véronique*. Renée lui pose en d'autres termes la question qu'elle a déjà posée à Wanderer : Est-il nécessaire que des femmes tombent, pour que les autres restent honnêtes ? Et Gudstikker répond en racontant l'histoire d'Agathon Geyer, un jeune israélite, nature faustienne et messianique, passionné pour la rédemption du monde, qui pour son malheur a épousé une fille qu'il voulait relever, et qui est disparu. Renée ne pressent pas que cet Agathon Geyer sera plus tard son rédempteur, mais elle prononce ces paroles qui prophétisent à son insu son destin : « Je crois que l'on ne peut trouver la paix qu'après avoir vu toute cette comédie désordonnée... sans quoi on vit sans yeux et sans oreilles. Plutôt que de vivre toujours avec l'angoisse de tomber dans un abîme profond, j'aime mieux ne pas vivre. Selon moi, quand on ne voit pas la laideur on ne peut rien savoir de la beauté. » Mais Gudstikker, pour toute réponse, déclare qu'une telle curiosité est un indice de décadence.

Après un essai pour voir si le duc est capable de la comprendre, Renée décide de ne pas l'épouser. Ce qu'elle veut, ce n'est ni une couronne, ni la richesse, ni même le bonheur. Elle veut être libre, échapper à la monotonie qui finit par tuer l'âme, et dont l'idée, pour elle, est inséparable de celle de mariage. Elle va s'enfuir avec Wanderer, pour vivre librement avec lui, non pour se lier à tout jamais, — car ce ne serait qu'une forme non officielle de mariage — mais pour prendre conscience d'elle-même auprès d'un homme auquel elle se confie. Elle répète qu'elle veut savoir ce que sont, ce que font les femmes honnies par la société ; tant qu'elle ne sera pas renseignée, il lui sera impossible de vivre dans un château. Wanderer lui fait remarquer que son attitude est purement négative.

tive : elle fuit pour ne pas avoir à combattre. Regrettera-t-elle un jour son acte ? Elle est persuadée que non, et après sa fuite elle vit cachée avec Wanderer dans une propriété qu'il possède près de Lindau.

Renée est reconnaissante envers elle-même d'avoir osé se mettre en dehors de la société ; mais son bonheur sera de courte durée. Au départ du bateau, à Lindau, elle est inquiétée par la vue d'un personnage au visage froid et décidé, qui la regarde avec insistance, et descend à la même station qu'elle et son compagnon. Arrivée à la maison de campagne, elle a l'air distrait, et Wanderer cherche en vain à lui faire avouer ses soucis ; c'est le commencement de la désillusion : elle avait cru pouvoir se confier à son ami, et elle ne le fait pas ; de son côté, Wanderer refuse de terminer une phrase commencée, et c'est le commencement de l'isolement mutuel, au lieu de l'harmonie dont ils avaient rêvé. Au bout de quelque temps, le calme relatif de Renée est troublé par ce qu'elle lit dans les journaux au sujet de sa propre disparition.

Un jour que Wanderer est absent, elle est abordée au cours d'une promenade par l'inconnu qu'elle a remarqué le jour de son arrivée, Pierre Graumann ; il affirme que toute son existence n'a eu d'autre but que de la chercher, et qu'elle ne lui échappera pas : et si elle lui échappe, elle sera perdue, comme tant d'autres. Le soir même, son père, qui a fini par apprendre son adresse, fait une tentative pour la ramener dans le monde bourgeois, mais elle se refuse de renoncer à la liberté : elle ne veut pas de la mort intérieure que signifierait cette soumission, et son père la maudit. Pour mettre le comble à son inquiétude, Graumann, invité par Wanderer, lui prédit en termes voilés qu'elle finira par perdre ses illusions parce qu'elle n'est pas assez forte pour mener la vie qu'elle a choisie.

La ruine de Wanderer, causée par la faillite d'une entreprise dans laquelle avait été placée toute sa fortune, lui apporte la déception définitive. Il faut désormais vivre à Munich dans une demi-misère : Wanderer a cru que c'était dans cette ville qu'il trouverait le plus facilement une occupation, et Renée se rappelle que c'est là qu'elle a été riche autrefois. L'espoir de gagner de l'argent s'évanouit bien vite, et Wanderer a recours à des expédients peu avouables pour assurer la subsistance du ménage. Renée vit très retirée, mais son éducation ne lui a pas appris la valeur de l'argent, et un jour qu'elle demande à son ami de lui acheter une étoffe dont elle a envie, tous les deux s'aperçoivent qu'ils ne se comprennent plus. Renée suppose que Wanderer a gaspillé son cœur dans de basses amourettes avant de la connaître : de là son manque de délicatesse, maintenant que la lutte pour l'existence

l'énerve, et que les racontars sur son union libre le mettent de mauvaise humeur. Les relations de Renée avec Gudstikker excitent sa jalousie, il ouvre de force son secrétaire : et Renée, blessée dans son désir d'indépendance aux côtés de l'homme qu'elle aime, refuse de jamais lui pardonner ; elle le quitte : son seul compagnon est désormais un chien.

Le livre de Gudstikker, intitulé *La fin de Véronique*, raconte l'histoire d'une jeune fille de bonne famille qui ayant perdu l'homme qu'elle avait suivi par amour, en prend un second, puis un troisième, et finalement ne se donne même plus la peine de choisir. Ce livre prophétise dans une certaine mesure le destin futur de Renée. Elle se réfugie d'abord chez une amie, Anne Xylander, et gagne sa vie en peignant des éventails ; puis, par l'entremise de Gudstikker, elle va occuper le logement d'une amie de ce dernier, Irène Puntschuh, et Gudstikker lui donne l'argent dont elle a besoin. Tous les jours, il vient la rejoindre dans le courant de l'après-midi, et ils vont se promener, ou bien ils passent quelques heures dans un café. Mais le soir, il part de plus en plus tard, et Renée finit pas s'apercevoir que l'amitié qu'il lui voue n'est pas désintéressée : elle le repousse. Elle devient ensuite dame de compagnie dans une riche famille de Bruck. Là encore, le malheur s'attache à elle : sa liberté d'allures déplaît, et le père des jeunes filles confiées à sa surveillance, M. Samassa, cherche à la séduire en lui offrant une broche de brillants ; la broche disparaît et on soupçonne Renée : son innocence est vite reconnue mais elle ne veut pas rester dans une maison où elle s'est sentie méprisée. Partir, ce n'est pas reprendre son entière liberté : elle part en compagnie de Pierre Graumann, qui l'avait suivie, et qui depuis quelque temps lui demandait à nouveau d'accepter de vivre avec lui. Il lui démontre qu'elle gaspille son capital, en ne profitant pas de son charme physique pour régner sur le grand monde. Il se défend de vouloir l'attirer à lui : tout au plus veut-il lui servir de guide dans sa nouvelle carrière de dominatrice. Il divise les femmes en quatre catégories : les reines, les gouvernantes, les cuisinières et les filles. Renée est une reine, et elle doit agir en conséquence. Effectivement, après un séjour à Zurich, Graumann la fait paraître à Vienne sur une scène dont il est le directeur. Sous le nom de Renée Lusignan elle devient rapidement célèbre, mais elle ne se sent pas heureuse, et elle abandonne son impresario pour recommencer à mener la vie de misère dont elle a fait l'apprentissage pendant les derniers mois de sa vie avec Wanderer. Elle lit un nouveau livre de Gudstikker, un livre qui ressemble, une fois de plus, à une prophétie la concernant. Ce livre est intitulé *Résurrection*. C'est l'histoire d'une

jeune fille qui voulant être libre quitte sa famille : mais elle ne fait que déchoir, et elle meurt le jour où elle rencontre une femme plus forte et plus courageuse qu'elle-même, symbolisant sa propre résurrection. Renée se rend compte que Gudstikker a voulu faire son portrait et pour la première fois elle éprouve du remords.

Désormais, elle travaille le jour dans une usine, et elle joue le soir dans l'orchestre d'une brasserie. Mais sa délivrance approche : une jeune enfant, Miriam, lui a parlé de son frère, Agathon Geyer dont elle connaissait déjà le nom par Gudstikker, et comme il vient de tomber malade, toutes deux vont le soigner. Agathon est un personnage messianique ; en le voyant, Renée à l'impression que toutes ses erreurs et ses douleurs ne sont plus qu'un souvenir fugitif. Il est l'apôtre de la libération de la femme qui doit cesser d'être l'esclave de l'homme. Il lui semble qu'elle n'a vécu jusqu'à cette heure que pour le rencontrer, et que l'amour qui vient de s'emparer d'elle est le premier. Agathon meurt le lendemain, mais de leur rencontre naîtra un fils, Beatus. Désormais elle vit dans le souvenir de celui qui lui a apporté la rédemption ; elle se sent en communion avec la nature, elle ne se pose plus de questions angoissées, elle se réconcilie avec son père dès avant la naissance de l'enfant, et elle pressent la venue d'une nouvelle génération qui sera forte par l'amour.

Dans *Les Juifs de Zirndorf*, Wassermann avait montré certains aspects de la vie du peuple dont faisaient partie ses ancêtres ; dans *l'histoire de la jeune Renée Fuchs*, le personnage dont la brève apparition donnait le sens profond de l'œuvre était encore un Juif. En écrivant *Gaspard Hauser* (paru en 1908), Wassermann voulut faire une œuvre spécifiquement allemande et montrer qu'un juif pouvait être un esprit créateur. Dans *Ma carrière d'Allemand et de Juif*, il nous dit comment ce sujet s'était imposé de bonne heure à son imagination : son grand-père paternel avait vu Gaspard Hauser à Nuremberg et Wassermann lui-même avait connu de bonne heure les endroits où avait vécu son héros : le château de Nuremberg, la maison des Tucher ; à Ansbach, la maison de l'instituteur Mayer (qui porte dans le roman le nom de Quandt), et, dans le parc, l'inscription rappelant à la mémoire des hommes la carrière douloureuse et tragique de l'*aenigma sui temporis*. Dès ses débuts de romancier il fut tenté par la figure de Gaspard Hauser, mais il hésita longtemps avant de s'y attaquer, parce qu'elle avait à ses yeux un caractère sacré, et qu'il ne voulait pas la profaner, jusqu'au jour où il se rendit compte que l'enfant trouvé de Nuremberg était précisément une figure, intéressante non pas seulement au point de vue de l'étrangeté d'un

destin mystérieux, mais aussi par sa valeur symbolique : le destin de Gaspard Hauser, c'était celui de tous les hommes doués d'un cœur ; et il trouva la formule qui devait être son point de départ : « le cœur humain contre le monde » — formule que traduit à un autre point de vue le sous-titre du roman : « la paresse du cœur. »

La personnalité historique de Gaspard Hauser a en elle-même de quoi tenter le romancier : ce jeune homme qui apparaît un jour mystérieusement à Nuremberg, et dont le rudimentaire développement intellectuel contraste avec le développement physique, aux progrès duquel s'intéressent le peuple et les savants, voire même de nobles personnages ; qui après avoir passé de maison en maison est enfin employé comme scribe à Ansbach, et meurt assassiné mystérieusement à l'âge de 21 ans, est une figure comme il y en a peu dans l'histoire. Il se souvenait vaguement des premières années passées dans un palais, après lesquelles il avait été enfermé dans un cachot obscur, et privé de toute compagnie humaine : ce qui expliquait son ignorance lorsqu'il avait été trouvé. La rapidité de son développement intellectuel semblait montrer que c'était bien en effet une cause extérieure qui s'y était opposée jusqu'alors, et non le manque de dispositions naturelles. Une polémique s'engagea : les uns voyaient en Gaspard la victime d'une intrigue de cour, un enfant qu'on aurait voulu faire disparaître, mais conserver cependant, avec l'intention de s'en servir un jour ; les autres prétendaient que le jeune homme en savait long sur ses propres origines, et qu'elles étaient beaucoup plus humbles qu'il ne voulait le faire croire en évoquant des souvenirs prétendus de sa première enfance.

Wassermann, pour sa part, s'appuyant sur une étude approfondie de la question au point de vue historique, et sur des documents inédits, est fermement convaincu de l'origine princière de Gaspard. Mais son roman n'est pas à proprement parler un roman historique ; il a un double objet. D'abord de montrer comment le monde se révèle progressivement à une âme qui habite un corps ayant déjà atteint un certain développement ; ensuite et surtout de montrer comment un être naïf, pur et sincère, est méconnu par le monde soupçonneux et incapable de le comprendre, parce qu'il semble venir d'une autre sphère : c'est le thème de la « paresse du cœur » ; tous les hommes avec lesquels Gaspard entre en contact cherchent à déceler en lui des intentions secrètes, ils veulent l'amener à avouer qu'il commet des fautes, ils veulent le dresser, ou bien ils veulent s'appuyer sur son existence pour faire triompher leurs propres principes.

Lorsqu'on le trouve à Nuremberg, il est fatigué comme après une longue marche ; il tient à la main un billet ironique adressé à un officier de la ville. Cet officier ne sait que faire du jeune homme et on le loge provisoirement dans une geôle : en partie parce que le gardien de la prison, Hill, a le premier émis l'hypothèse que Gaspard pourrait bien être non pas un jeune paysan arriéré, mais un jeune noble, en raison deses mains blanches et de sa peau douce. Par un trou de la porte, Hill l'observe fréquemment, et constate qu'il a l'air tantôt craintif, tantôt effrayé, mais que jamais il ne paraît être un simulateur.

Les constatations de Hill ne peuvent rien contre la méfiance des autorités de Nuremberg : le bourgmestre Binder, le conseiller Behold, le baron de Tucher. Le professeur Daumer, au contraire, se sent attiré par la douceur du jeune inconnu, et sa sympathie nous semblerait de bon aloi, si nous ne nous rappelions pas les paroles du romancier. Sans doute, Daumer ne veut retirer aucun profit matériel des soins dont il se propose d'entourer Gaspard, afin de faire de lui un homme dans toute l'acception du terme : mais son but essentiel, c'est de montrer ensuite à l'humanité un être remarquable, par sa pureté, après en avoir développé l'âme. Il veut ainsi donner une preuve de l'existence de l'âme. Et comme les intentions de Daumer, selon le romancier, ne sont pas parfaitement pures, il échoue. Après une intervention du criminaliste Feuerbach, venu d'Ansbach, Gaspard quitte la prison pour aller habiter chez Daumer qui s'occupe de lui avec un grand dévouement, et se réjouit du « printemps humain » qui fleurit sous ses yeux. Gaspard se distingue par une délicatesse extrême de certains sens : habitué à vivre dans l'obscurité, il distingue les objets en pleine nuit ; n'ayant mangé que du pain et bu que de l'eau pendant sa longue détention, il donne les signes d'une légère ivresse lorsqu'on approche de lui un verre de vin à son insu ; de même il trouve les métaux cachés dans une pièce, « comme un chien trouve un morceau de viande » (1). Daumer commet la faute de considérer Gaspard comme un sujet à expériences, il convie des étrangers à venir constater sa sensibilité extraordinaire, et il tente d'augmenter son influence sur lui par des passes magnétiques, ou bien il essaie sur lui des remèdes dont il attend des effets surprenants : en un mot, il s'occupe du « phénomène » Hauser plus que de l'« homme » Hauser.

Les difficultés s'accroissent et rendent de plus en plus difficile

(1) *Gaspar Hauser*, p. 54.

la tâche éducatrice de Daumer : protestants et catholiques se demandent si Gaspard est vraiment baptisé, et deux prêtres viennent discuter religion avec le jeune homme, qui leur pose des questions embarrassantes, auxquelles ils répondent d'une façon évasive. Daumer lui-même commence, il l'avoue, à lui donner parfois des explications dont il reconnaît l'inanité.

Le bruit se répand que Gaspard serait d'origine princière : nouveau sujet d'inquiétude pour Daumer qui voit avec regret naître ces polémiques autour du passé de son protégé ; il reste sceptique, et une visite de Feuerbach n'arrive pas à le convaincre. De même lorsque, le jour même du départ de Feuerbach, un inconnu cherche à enlever Gaspard, Daumer se demande s'il doit croire à la possibilité d'une telle aventure, et il l'oblige, malgré son trouble, à aller passer la soirée chez M^{me} Behold : et là se trouve un étranger mystérieux qui paraît fort au courant de tout ce qui a trait à Gaspard, et qui met le doute dans l'esprit de Daumer : « Je vous le conseille, fuyez la vue et la compagnie de celui qui n'a plus rien à vous offrir que des déceptions. »

Cette prophétie se réalise : Gaspard refuse d'abord obstinément de montrer un cahier que Daumer lui a donné pour qu'il y note ses réflexions ; puis il est à plusieurs reprises convaincu de mensonge ; enfin il est attaqué par un homme masqué qui le blesse : le mystère qui entoure cet attentat, et l'enquête qui le suit, donnent le dernier coup à Daumer. Il n'a plus confiance dans son protégé, il ne le comprend pas, et il accepte de le confier au conseiller Behold : il se représente bien les dangers qui le menacent, mais ce n'est pas lui désormais qui cherchera à les écarter de sa tête.

M^{me} Behold est une personne insignifiante, qui n'a reçu Gaspard chez elle que par curiosité, et pour attirer de nombreux hôtes à ses réceptions. Elle a une fille qu'elle maltraite. Gaspard l'apprenant par hasard pose à M^{me} Behold des questions naïves qui lui font croire qu'il est amoureux de sa fille, et elle cherche à le séduire pour son propre compte. Gaspard, qui est resté parfaitement innocent, ne comprend absolument rien à ce qui se passe, et pour éviter que l'aventure ne s'ébruite, elle l'envoie se coucher, en donnant pour explication qu'il est ivre. Après cette scène, l'équilibre moral de M^{me} Behold devient de jour en jour plus instable, et la nécessité apparaît de changer la résidence de Gaspard.

Après avoir été confié à un homme qui avait d'abord cru en lui, mais qui s'était vite découragé, puis à une demi-folle qui ne lui avait porté que peu d'intérêt réel, Gaspard arrive dans la maison d'un homme qui est un excellent citoyen, qui a le sens de la jus-

lice, mais qui est intimement persuadé que le jeune homme est un imposteur, et qui veut être absolument maître de son éducation : M. de Tucher.

Désormais, Gaspard est cloîtré : il ne va plus au lycée comme pendant son séjour chez M^{me} Behold, il reçoit des leçons d'un précepteur, il ne prend plus de leçons d'équitation, car c'est un exercice aristocratique ; M. de Tucher est un homme à principes : c'est sous cette forme que se manifeste chez lui la « paresse du cœur ». Il met de la distance entre Gaspard et lui, il le traite avec sévérité. Cela réussit, les principes triomphent, et M. Tucher est fort satisfait lorsque le jeune homme lui demande un soir à quelle profession il le destine. M. de Tucher décide de l'envoyer dans quelque temps en apprentissage chez un relieur.

Ce dressage, qui ne rappelle en rien les hautes ambitions éducatrices de Daumer, arriverait peut-être à étouffer le cœur de Gaspard, si une imprudence de son précepteur ne lui mettait pas sous les yeux un journal dans lequel il est question de son origine princière. A son tour, M. de Tucher reçoit un avertissement mystérieux : une lettre et un anneau destiné à Gaspard.

Depuis longtemps, Gaspard a le pressentiment qu'on viendra le chercher un jour pour le conduire devant sa mère : et quelques jours plus tard, lorsque l'expéditeur de la lettre et de l'anneau arrive en personne et demande à voir Gaspard, il n'y a plus de doute dans son esprit. Ce personnage dont il a d'ailleurs été déjà fugitivement question est un aventurier, Lord Stanhope, héritier d'un des plus grands noms d'Angleterre, mais ruiné et vivant des subsides qui lui sont accordées pour des missions diplomatiques serètes. Il est plein d'attentions pour Gaspard qui a d'ailleurs dès le début une entière confiance en lui, et qui commence à se défaire de l'emprise de M. de Tucher, se sentant désormais soutenu par l'affection de cet homme qui le traite en frère. Au bout de quelque temps, Lord Stanhope demande que Gaspard lui soit confié, mais les bourgeois de Nuremberg, méfiants, refusent poliment de prendre cette demande en considération, puis au moment où ils sont sur le point de céder, le veto de Feuerbach anéantit tout espoir. Stanhope envoie alors un courrier mystérieux : en réalité il n'agit pas pour son propre compte, il est chargé, non de protéger Gaspard, mais de l'emmener avec lui pour le faire disparaître de la scène du monde, sur laquelle il a déjà fait naître tant de bruits désagréables à certaines cours. En présence de celui auquel il doit nuire, il éprouve cependant un sentiment étrange : pour la première fois il se sent réellement aimé, et tout n'est pas hypocrisie dans l'affection qu'il montre vis-à-vis de Gaspard :

dans les moments où il se laisse entraîner par son sentiment, il donne au jeune homme l'espoir qu'il sera un jour puissant et riche ; mais Stanhope est vendu, il lui est impossible de retourner en arrière, il lui faudrait un véritable héroïsme pour échapper à la « paresse du cœur ».

Stanhope, décidé, donc, à ne pas écouter son cœur, va trouver Feuerbach. Ses nouvelles instructions portent qu'il doit être en tout du même avis que le juriste, et surtout s'emparer d'un document dangereux que détient ce dernier (effectivement, un cambriolage dont on ne retrouvera jamais les auteurs aura lieu dans la maison de Feuerbach).

La bienveillance de Feuerbach va redoubler les tourments de Gaspard. Il est décidé qu'il vivra désormais à Ansbach ; et il trouvera là deux persécuteurs : l'instituteur Quandt, chez lequel il sera mis en pension, et le lieutenant de police Hickel, personnage équivoque et brutal. Tous les deux croient que Gaspard est un imposteur (peut-être Hickel feint-il seulement de le croire) et le traitent en conséquence (1). Le jeune homme est sans cesse surveillé, Quandt cherche partout dans sa chambre le cahier que lui a donné Feuerbach, et Gaspard finit par le brûler devant lui, pour ne pas voir profaner les secrets de son âme ; de même Quandt voudrait lui faire avouer qu'il a eu des aventures amoureuses, mais Gaspard ne raconte que des histoires bien innocentes... et pour cause.

Feuerbach, auteur involontaire de tous ces tourments, ne va pas tarder à payer de sa vie son ardent souci de la vérité ; mais pas plus que Daumer, il n'a toute la sympathie de l'auteur, car il souffre lui aussi de la « paresse du cœur » : lorsque Stanhope lui expose les dangers qui menacent Gaspard et lui demande de le mettre en sécurité, le juriste répond que l'essentiel c'est d'établir la vérité, quelles que puissent être les conséquences. Il veut demander au destin si vraiment toute son existence de travail et de dévouement n'ont eu d'autre fruit que l'indifférence et l'impuissance. Gaspard est son arme vivante, son témoin vivant : il ne le laissera pas s'éloigner. Il met la justice au-dessus de la charité. Du reste, finalement, ni la justice ni la charité ne recevront satisfaction : après avoir reçu un avertissement mystérieux, Feuerbach entreprend un voyage au cours duquel il meurt empoisonné.

Dans les derniers mois de son existence, Gaspard n'est soutenu

(1) Quandt est une première esquisse de Carovius (dans le *Bonhomme aux oies*).

que par deux personnes : M^{me} de Kannawurf, en compagnie de laquelle il passe de longues heures, car il la trouve belle et sympathique ; et Schildknecht, l'ordonnance de Hickel, qui a lu le livre de Feuerbach sur Gaspard Hauser, et accepte de porter une lettre à celle qui est désignée comme sa mère : voyage dont il ne reviendra pas.

La mort de Gaspard met bien en évidence, une dernière fois, la paresse de cœur de tous ceux qui l'environnent : un inconnu l'entraîne dans le parc d'Ansbach sous le prétexte de le mener à sa mère, et lui porte un coup de poignard. Quandt croit que Gaspard joue la comédie, et s'est blessé lui-même pour attirer l'attention sur lui ; et les derniers mots qu'entend Hauser mourant sortent de la bouche de Quandt : « N'avez-vous plus rien à m'avouer ? »

C'est encore « la paresse du cœur » que met en évidence le roman paru en 1915 *Le Bonhomme aux oies*. Mais cette fois le héros n'est pas comme Gaspard Hauser victime de la paresse du cœur d'autrui : il manque d'être victime de sa propre paresse de cœur.

Dans ce roman, Wassermann, selon ses propres déclarations, a d'abord voulu donner un tableau de la vie allemande aux environs de 1900 (de même que plus tard dans *le Tropicque* il voulut esquisser une fresque de l'Allemagne entre 1870 et 1929). A notre avis, ce dessein n'apparaît pas très clairement : l'action du roman commence vers 1849, un seul personnage évoque différentes phases de l'histoire de l'Allemagne, c'est Jason Philippe Schimmelweis, oncle du héros principal, Daniel Nothafft. Il soutient en paroles les premiers mouvements d'émancipation sociale, il est membre de la social-démocratie, il tient des discours très violents à l'adresse de Bismarck, quelques années avant sa chute, mais d'autre part, il ruine les ouvriers en leur vendant à crédit des ouvrages coûteux, et lorsqu'ils ne peuvent pas payer les mensualités, il garde les ouvrages, et ne rend pas l'argent qu'il a déjà touché. Un jour, dans une réunion, il s'entend reprocher ses manœuvres intéressées, et il va tout droit offrir ses services au baron Siegmund d'Auffenberg, et il est très flatté de traiter avec lui d'égal à égal. Quelques années plus tard, au cours d'une manifestation social-démocrate, la boutique de Schimmelweis est pillée, et le libraire se lamente de l'« ingratitude » du peuple (1). Puis, comme ses affaires vont mal, on le voit de plus en plus dans les cabarets, il critique aussi bien l'opposition que le gouvernement, en prenant des airs importants. Sa joie ne connaît plus de bornes lorsque Bismarck cesse d'être chancelier : c'est, dit-il, le jour le plus heureux de son existence, et il paie à boire. Il se promet, si jamais il se trouve face à

face avec le chancelier déchu, de lui dire des vérités que jamais personne ne lui a fait entendre ; plusieurs mois après, l'occasion se présente effectivement : Bismarck passe par Nuremberg. Schimmelweis va à la gare pour regarder son ennemi bien en face, mais il se sent subjugué, et il finit lui aussi par agiter son chapeau en criant : Hurrah !

La politique, donc, ne joue dans le roman qu'un rôle très secondaire ; mais l'intérêt de la description du milieu social est considérable. Ce milieu social c'est le Nuremberg des rues étroites et tortueuses, avec ses vieilles maisons et ses cours pleines de mystère, entre 1880 et 1900. C'est, nous le savons, un milieu familier à Wassermann, aussi est-il en mesure de nous dépeindre la place Saint-Egidius, et, sur la place située derrière l'église Notre-Dame, le paysan tenant sous ses bras deux oies dont les becs déversent l'eau d'une fontaine : figure populaire du vieux Nuremberg (remontant sans doute à la seconde moitié du *vix*^e siècle) qui a donné au roman son titre. L'existence des petites gens est décrite avec beaucoup de détails, ainsi que la vie dans les cabarets où se réunissent les prolétaires et les artistes : le « Petit Paradis » avec les « Frères de la Vallée de larmes » qui traînent les dieux dans la poussière et réforment le monde dans la fumée des pipes. Et le « Crocodile » où se réunissent les bourgeois. Dans ce milieu Wassermann fait vivre des figures très variées. La plus remarquable est celle de M. Carovius, qui n'est pas une figure dont tous les traits aient une portée symbolique généralement humaine, mais qui personnifie ce qu'il y a de grotesque et d'inquiétant dans les recoins de la vieille cité. Le chapitre dans lequel est tracé son portrait est intitulé « Le Néron de notre temps ». Carovius vit de ses rentes dans une maison située tout près de l'église St-Sebald, une maison des plus anciennes et des plus sombres de la ville ; dans la cour intérieure se trouve une fontaine, et des galeries règnent le long de tous les étages. Lorsqu'il est avec des amis, la conversation roule toujours sur les malheurs qui sont arrivés dans la ville ; chez lui, il lit chaque jour trois journaux, de façon à se tenir au courant de tous les vols, de tous les crimes, de toutes les catastrophes : rien d'autre ne l'intéresse, et il tient registre des mauvaises nouvelles. On le voit à tous les incendies et à tous les enterrements ; la détresse d'autrui renforce la haute opinion qu'il a de lui-même et de sa propre sécurité. Sa cruauté foncière s'allie d'ailleurs à une véritable passion pour la musique.

(1) *Das Gänsemännchen*, p. 191.

Dans le cours de l'action nous le voyons occupé à ruiner un jeune noble, le baron Siegmund d'Auffenberg, auquel ses parents ne donnent pas tout l'argent qu'il désirerait : c'est qu'il a une grande admiration pour les familles nobles, sans toutefois perdre de vue ses intérêts. Il se sent très flatté de fréquenter Siegmund, mais il agit à son égard en véritable usurier, il aura d'ailleurs toutes les peines du monde à récupérer son propre argent et celui qu'il a emprunté pour prolonger ses relations avec Siegmund. Il déteste Daniel Nothafft et cherche à lui nuire de toutes les façons, et quelle n'est pas sa douleur lorsqu'il lui enlève Dorothee Dordtlein que le vieux Carovius aurait voulu épouser, malgré la grande différence d'âge ! Et il mourra quelque temps après en s'écriant : « Ma flûte, donnez-moi ma flûte ! »

A côté de ce démon masculin, il y a dans le roman un démon femelle : Philippine Schimmelweis, la cousine de Daniel. Autrefois, le père de Daniel a confié à Schimmelweis, à l'insu de sa femme, toutes ses économies, qui doivent être remises à Daniel à sa majorité. Mais Schimmelweis, avec cet argent, achète une librairie (auparavant il était relieur). Un soir, il dit à sa femme que lorsque Daniel réclamera son argent, il lui donnera Philippine en mariage. L'enfant entend ces paroles, et désormais elle n'a qu'une idée en tête : devenir la femme de Daniel. Elle est d'ailleurs maltraitée dans la maison familiale, car elle a crevé un œil à son frère en jouant : elle devient dissimulée, et cherche à se venger par la ruse de ceux qui abusent contre elle de leurs forces. C'est elle qui révèle à Daniel la malhonnêteté de Schimmelweis, et bientôt, elle vient vivre chez lui comme servante, sans jamais lui avouer son désir ; elle s'emploie seulement à amener la perte des épouses successives de celui qu'elle aime, essaie une première fois de mettre le feu à sa maison, puis réussit enfin à détruire dans les flammes toute l'œuvre de Daniel et disparaît : « Le démon sort en flammes de la maison. »

Des figures comme celles de Carovius et de Philippine donnent au roman beaucoup de pittoresque ; mais elles entourent le centre du roman, qui est un roman d'artiste. Ce qui nous est raconté, c'est essentiellement la carrière d'un enfant pauvre qui a le génie de la musique, et qui cherche à réaliser l'œuvre qu'il porte en lui. Il se heurte partout à l'incompréhension : il lui faut d'abord vaincre les résistances de sa famille ; puis il trouve des maîtres qui ne l'encouragent pas, des dilettantes sans véritable enthousiasme, des entrepreneurs qui n'ont pas le sens de l'art. Il est pauvre, et il ne veut pas se condamner à une activité réglée, pas plus qu'à une vie sédentaire : le lieu qui lui plaît le mieux, c'est Nuremberg,

mais combien de voyages à travers l'Europe ! Tout cela n'a rien qui soit caractéristique de Wassermann. Ce qui nous intéresse, c'est beaucoup plus la vie sentimentale du héros que sa lutte pour réaliser une œuvre.

Dans la maison de l'inspecteur d'assurances Jordan, il fait connaissance des deux filles de ce dernier, Gertrude et Léonore. Il épouse d'abord Gertrude qui l'aime avec une muette passion ; mais il se détourne d'elle peu à peu, car il se sent attiré par Léonore, inconsciemment d'abord, puis consciemment lorsqu'il a reçu une lettre de son ami Benda, lui disant qu'il ne doit pas passer à côté d'elle... Benda ignore que Daniel a déjà épousé l'autre. Gertrude se rend vite compte que son muet dévouement n'est pas apprécié, elle constate que Daniel ne semble heureux que lorsqu'il est avec Léonore et elle favorise leurs entrevues. Un jour enfin, elle a une intuition : si Daniel ne l'aime plus comme autrefois, c'est qu'elle est coupable, elle a désiré ce mariage, mais sans avoir le cœur assez fort pour retenir son mari par la magie d'un grand amour. C'est elle qui est infidèle : et quelques jours après cette révélation intérieure, elle se suicide. Daniel et Léonore restent seuls, avec l'enfant de Gertrude dont s'occupe Philippine, et ils ne tardent pas à s'épouser. Léonore est une jeune fille très délicate, qui a été très recherchée mais qui a toujours eu peur du mariage, d'abord parce qu'elle craignait de perdre sa liberté, et aussi parce qu'une prophétie d'une vieille femme lui fait craindre de mourir si elle a un enfant. Elle s'emploie à rendre Daniel heureux, mais ce bonheur est de courte durée : comme cela lui avait été prédit, elle meurt en couches. Daniel erre pendant des mois, et lorsqu'il revient à Nuremberg, il se marie une troisième fois, avec une jeune fille dont le talent de violoniste l'a frappé : Dorothee Döderlein. Mais c'est beaucoup plus une coquette qu'une artiste, elle donne de bruyantes réceptions qui empêchent son mari de travailler, et bientôt il découvre qu'elle le trompe : c'en est fait de leur union. Le jour où Daniel surprend Dorothee avec un Américain est également le jour où brûle sa maison et avec elle toute son œuvre. Rien ne subsiste plus de sa vie antérieure que des tombes et d'amers souvenirs.

C'est alors quelques pages avant la fin du roman que, par un revirement imprévu, analogue à la rencontre d'Agathon Geyer et de Renée Fuchs, Daniel échappe au désespoir, comprend la raison de ses insuccès, et se voue à une existence nouvelle. Ce revirement est présenté sous une forme allégorique : le bonhomme aux oies vient faire des reproches à Daniel, et le met à sa place pour lui ouvrir les yeux sur le monde. Quelles sont donc ces révélations

que Daniel reçoit alors qu'il a dépassé sa quarantième année ? Il a eu autrefois pour compagne d'un soir une pauvre chanteuse de café-concert, la Zingarella, qui lui a raconté toutes ses misères ; elle s'est jetée à l'eau quelques jours après cette rencontre, et il a gardé le masque mortuaire de la malheureuse femme comme son trésor le plus précieux, jusqu'au jour où Dorothee l'a profané et brisé. C'est un symbole : il a eu les yeux fixés sur ce visage qui ne devait plus revivre, et il n'a pas regardé avec assez d'attention les visages vivants et pleins d'amour qui l'entouraient. Il a vécu dans un rêve, il a perdu son temps, et il est passé à côté du bonheur : « Détourne ton regard du fantôme et commence par devenir un homme : après tu pourras être un créateur. Et si tu es homme, véritablement homme, peut-être l'œuvre n'est-elle nullement nécessaire, peut-être la force et la splendeur rayonneront-elles de ta personne. Toutes les œuvres ne sont-elles pas des détours de l'homme, de simples tentatives imparfaites pour se révéler ? Si l'œuvre absorbe tout l'amour, que devient l'homme » (1) ? Et monté un instant sur le piédestal de la vieille statue, il cesse d'avoir le sentiment d'une solitude irrémédiable, il comprend les hommes qui ont tous les mêmes yeux, la même solitude, la même angoisse, le même destin : mais qui ont tous aussi quelque chose de divin. L'élève a dépassé son premier maître : Benda qui après avoir vu sa carrière brisée en Allemagne parce qu'il était Juif, et, après avoir vécu longtemps en Afrique, est revenu à Nuremberg, comprend difficilement comment Daniel va pouvoir commencer une nouvelle existence. Et pourtant, retiré à Eschenbach, il vit heureux avec Agnès (une enfant qu'il a eue avant d'épouser Gertrude) et Gottfried, l'enfant qu'il a eu de Gertrude, mais qui a les yeux de Léonore. Ses élèves l'aiment beaucoup, et des étrangers même viennent lui demander conseil dans les circonstances difficiles de la vie : car il exhale ce magnétisme qui est aux yeux de Wassermann le signe distinctif de l'homme supérieur.

(A suivre.)

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.*

Préhistoire littéraire de la France

par Gustave COHEN,
Professeur à la Sorbonne.

Cours professé à la Faculté des Lettres de Paris en 1930-1931.

II

Du V^e au VI^e siècle. — Du latin au roman.

Durant tout le v^e et le vi^e siècle, et malgré les malheurs des temps, la littérature latine continue à se développer, les lettrés flattant parfois les vainqueurs pour les amadouer ou se consolant de leurs malheurs par leurs chants. Les centres restent les mêmes qu'aux siècles précédents : Gaule, Espagne, Afrique, Italie.

En Gaule, la production est particulièrement abondante, concomitante à la fondation des grands monastères. Dans l'éloquence brille Césaire d'Arles, en poésie, Sidoine Apollinaire. Né à Lyon, vers 431, de parents chrétiens, il apprit chez les Rhéteurs, la poésie, la rhétorique et la philosophie ; gendre d'un empereur, il devint préfet de Rome, puis de 472 à 484, évêque de *Purbs arverna* (Clermont-Ferrand) (1). Imitateur de Virgile

(1) Sandys (J. E.), *A History of classical Scholarship*, Cambridge, Univ. Press, t. 1, 3^e éd., 1921, p. 244-246. Le grand historien de la Gaule, Camille Jullian, prépare un livre sur Sidoine Apollinaire dont parle aussi J.-J. Ampère au t. II de son *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*, 3^e éd., 1871, p. 216-255.

et d'Horace, de Stace et de Claudien, il fut lui-même imité des poètes érudits du Moyen Age bien que Pétrarque même le tint pour un auteur difficile. C'est de lui qu'ils héritent sans doute l'usage du distique élégiaque (hexamètre suivi de pentamètre).

Ses lettres rappellent celles de Pline par leur couleur et leur variété. Elles sont pleines de détails sur sa vie, celle de ses amis et leur culture, qui est bien aussi grecque que latine, tout en constatant avec regret que peu d'hommes cultivent encore l'étude en cette époque incertaine et troublée. Il déplore l'invasion du barbarisme (au sens grammatical du mot) dans le latin classique, il méprise le celtique et le germanique. « Comment, se demande-t-il dans une de ses odes (la 12^e), pourrai-je écrire des vers de six pieds, environné de barbares qui en ont sept ? » Il a été certainement un des plus brillants conservateurs et transmetteurs de la culture classique. Ses portraits de femme sont restés le « canon » de la description dans les Écoles, et c'est par là encore qu'il appartient à ce que j'appelle la préhistoire littéraire de la France.

Son successeur au début du siècle suivant, bien que né en Italie, a été Fortunat (1) (de 535 à 600 environ), ami de Grégoire de Tours et devenu, vers la fin de sa vie, évêque de Poitiers. Il fut l'ami de Radegonde, veuve du roi Clotaire I^{er}, « Vie, lumière, et délice de son âme », qui flatte, en tout bien tout honneur, son épicurisme horatien (2). Imitateur lui aussi de Virgile, d'Ovide et de Claudien, il servit de modèle à Alcuin et aux poètes latins de l'époque suivante. Il s'essaie à rivaliser avec le vieil Ausone dans l'éloge de la Moselle, et avec Virgile ou Lucain dans l'éloge épique de saint Martin, mais la décadence du latin, qui est de moins en moins langue parlée et vivante, se marque dans de nombreuses fautes de quantité. Sa description du printemps pour Félix, évêque de Nantes, « lumière de l'Armorique », a pu servir de modèle à nos troubadours et nos trouvères. Il a, comme Sidoine Apollinaire, et malgré un certain maniérisme, dont la tradition, hélas ! ne se perdra point, cette abondance, cette richesse verbale, cet éclat que saint Jérôme attribuait aux écrivains de Gaule, et qu'on retrouve par exemple chez un orateur comme Césaire d'Arles.

Ceci tient vraisemblablement à la survivance des Écoles en

(1) Cf. la thèse récente de l'abbé Tardi, *Fortunat*, Paris, Boivin, 1929, in-8.

(2) Voir les jolies pages, un peu fantaisistes peut-être, d'Augustin Thierry reproduites par Ampère, *op. cit.*, p. 303-308.

Gaule (1). Tacite déjà dans ses *Annales* (III, p. 43) mentionne la célèbre école d'Autun, en décadence vers 270, détruite par les barbares bagaudes, mais restaurée à la fin du III^e siècle. Le rhéteur Euménius, dans son 4^e discours, nous l'a montrée, installée au milieu de la ville, dans de splendides bâtiments, divisés en classes, pour l'enseignement de la grammaire, de la rhétorique, de la philosophie, avec des galeries à colonnades, illustrées de scènes historiques et géographiques, des bains, des gymnases, une palestres pour les exercices du corps. Nous pouvons reconstituer par la pensée, sur ce modèle, celles de Lyon, de Toulouse, de Nîmes, Vienne, Narbonne, Marseille, florissantes depuis le 1^{er} siècle, dans ces pays de vieille culture gréco-romaine et, à partir du III^e siècle, à Bordeaux, Poitiers, Besançon, et Trèves. Devenues chrétiennes, elles oscillent entre la vénération des classiques et leur détestation, l'admiration que leur inspirent la beauté poétique des païens et le danger pour les élèves de ce contact avec les Gentils. Mais ce qui l'emporte partout, c'est l'imitation, car, ne pouvant trouver des modèles dans la conversation des cours barbares, il ne leur reste qu'à modeler leur style, tant bien que mal, sur celui des Anciens. Sulpice-Sévère († 425) qui, dans sa *Chronique*, suit Salluste et Tacite, affecte, dans sa *Vie de saint Martin de Tours* (2), de mépriser les classiques qu'il pille. Ainsi faisaient les Barbares. Ainsi procède Claudius Marius Victor (3) (mort vers 450 ?). Celui-ci attribue le désastre de son temps à l'éducation rhétorique qu'il a lui-même reçue et pratiquée, et qui a le tort grave de préférer la sagesse de Paul et de Salomon à celle de Térence, Virgile, Horace et Ovide. Saint Cyprien, évêque de Toulon (475-550 environ), auteur d'une traduction en vers latins du Pentateuque, affirme qu'il empruntera à ses modèles romains, leur langage, leurs goûts et leurs exemples d'antique vertu, mais que, d'autre part, il s'efforcera de tirer son inspiration et ses exemples de la tradition chrétienne et juive. Perpétuelle contradiction, éternel conflit auquel n'a échappé aucun écrivain ou pédagogue chrétien jusqu'à nos jours, et qui tient à cette alliance du christianisme et de la latinité, à cette parenté primitive qu'il ne saurait renier sans ingratitude ni sans diminution, non plus que son ascendance hébraïque et hellénique. Au Moyen Age, on se tirera d'affaire en christianisant

(1) Sandys, *op. cit.*, t. I, p. 247.

(2) Il en existe une traduction récente par P. Monceaux.

(3) Sandys, *op. cit.*, p. 248.

Virgile, en travestissant Ovide et en convertissant Platon. En attendant, sans cesse on les commente, aussi bien en Gaule qu'en Espagne, en Italie et en Afrique, car tous ces vastes territoires continuent à payer leur tribut d'œuvres à la latinité immortelle. Là où périt la force politique, ne périt pas celle de la langue.

En Afrique, ni l'occupation vandale avec Genséric, qui s'empare de Carthage en 439, ni la domination byzantine qui lui succède en 533, ne met fin à l'activité littéraire de cette terre abondante en blé comme en œuvres, véritable grenier spirituel de l'Europe, qui fournit la latinité comme la grécité. C'est à Césarée en Mauritanie que naquit Priscien dont les *Institutiones grammaticae* dominèrent tout l'enseignement grammatical du Moyen Age et d'une partie des temps modernes (1) et garde toute sa valeur aujourd'hui. Elles s'inspirent en partie des Grecs, Apollonios (Dyscolus) et Hérodien, en partie de ses prédécesseurs latins, Flavius Caper, Servius, Donat et Probus. Il est riche de citation de ces écrivains anciens qui sont déjà devenus des *classiques* (c'est-à-dire étudiés dans les classes) latins et grecs. La mention, qui est faite par Alcuin, de Priscien, dans son catalogue de la bibliothèque d'York, comme « l'honneur de l'éloquence latine » (il vaudrait mieux dire la *loquenz*: *Latinae eloquentiae decus*) donne la mesure de l'estime où il est tenu au Moyen Age. Aussi fut-il largement imité par l'élève d'Alcuin Rabanus Maurus et par le disciple de ce dernier Servatus Lupus († 862). Plus de mille manuscrits, selon Sandys (2), en ont été préservés. C'est à ce titre qu'il représente la grammaire parmi les 7 sciences terrestres dans les fresques de la chapelle espagnole à Santa Maria Novella, à Florence.

Mais c'est en Italie qu'il faut chercher une des plus rares et des plus nobles fleurs d'un sol bientôt épuisé ou dévasté par les lourds pas des barbares : Boèce, dont le nom garde encore pour nous toute sa valeur et l'œuvre tout son charme de mélancolie expirante, image d'un monde qui finit en beauté, en jetant comme adieu à la lumière, un suprême éclat. Anicius Manlius Severinus Boethius était né à Rome, vers 480. Il appartenait à la célèbre famille des Anicius et était de pure race romaine; héritier de la tradition de son milieu, sa culture n'est pas moins

(1) Geoffroy Tory les lisait et les pillait encore, dans son *Champfleury* (1529), éd. G. Cohen, Paris, Bosse, 1930. Priscien a été édité par M. Hertz, dans les *Grammatici latini* de Keil, t. I et II.

(2) *Op. cit.*, t. I, p. 274.

hellénique que latine, mais son *cognomen*, de Severinus, qui est emprunté à un ermite de la Norique, révèle aussi qu'il ne participe pas moins de la tradition chrétienne. Un de ses correspondants, Eunode, évêque de Pavie, assurait que, dans les mains du jeune homme, « le flambeau de l'ancien savoir brillait d'une flamme ravivée » (1), tant cette notion de décadence du patrimoine gréco-romain hante alors tous les esprits. Cassiodore, dont nous reparlerons, écrivant vers 507, alors qu'il était secrétaire du roi des Ostrogoths d'Italie, Théodoric, vantait les mérites de Boèce comme interprète de la science et de la philosophie des Grecs : « Par lui Pythagore le musicien (?), Ptolémée l'astronome, Nicomaque l'arithméticien, Euclide le géomètre, Platon le théologien, Aristote le logicien, Archimède le mécanicien, ont appris à parler latin. » Si variés étaient ses dons et ses facultés qu'il fut chargé par Théodoric de construire un cadran solaire et une clepsydre (ou horloge à eau) pour le roi des Burgondes, de choisir le meilleur harpeur pour Clovis le roi des Francs et de découvrir une fraude dans la circulation monétaire. Consul en 510, il passa cette charge en 522 aux deux fils qu'il avait eus de son épouse, fille du sénateur Symmaque, et c'est alors qu'il prononça, à l'apogée de sa gloire et de sa puissance, devant le Sénat romain, le panégyrique du barbare Théodoric. Mais jamais la roche Tarpéienne ne s'avéra plus près du Capitole. Peu après, en effet, son beau-père et lui furent accusés d'avoir voulu délivrer Rome du joug des Barbares et il fut condamné par un Sénat servile, sans même avoir été entendu. Il dut quitter sa chère *librairie*, ornée d'ivoire et éclairée par des vitres, pour l'obscurité d'une prison entre Pavie et Milan, où cet homme éminent fut étranglé en 524. Symmachus, l'année suivante, subit le même sort. Deux ans après, en 526, on dit que Théodoric mourant était poursuivi par la vision des deux justes qu'il avait condamnés. La postérité en fit un martyr et un saint, le Moyen Age un demi-dieu du savoir antique.

Il fut en effet un des derniers Romains qui se mût à l'aise dans la pensée et dans la littérature grecque, le premier qui interpréta en latin, pour les siècles suivants, la logique aristotélicienne en ses *Catégoriques* (510) et ses *Topiques*. Là apparaissent ces formes de syllogisme, dans lesquelles les scolastiques se plairont à inscrire leurs raisonnements. On lui doit aussi une *arithmétique*,

(1) Lettres III, 13, cité par Sandys, *op. cit.*, p. 251.

une *géométrie*, une *musique* ; trois arts libéraux du deuxième cycle.

La fameuse querelle des *nominalistes* et des *réalistes*, dont nous reparlerons pour le XI^e siècle, prend son point de départ chez lui. Porphyre, dans son *Introduction aux Catégories*, qu'avait commentée Boèce, avait posé trois questions :

1^o Les *genres* et les *espèces* existent-ils réellement ou sont-ils de simples concepts du sujet pensant ?

2^o S'ils ont une existence réelle, celle-ci est-elle matérielle ou immatérielle ?

3^o Dans l'un ou l'autre cas, sont-ils séparés des objets sensibles ou coexistant avec ceux-ci ?

Assidet Boethius, stupens de hac lite,
Audiens quid hic et hic asserau perite

Et quid cui faveat non discernit rite,

Nec praesumit solvere litem definite.

Il s'efforce Boèce, confondu du débat,
Écoutant ce que l'un et l'autre habilement

Ne voyant pas exactement lequel il pour-
rait approuver,
Il n'ose résoudre définitivement le pro-
blème.

A ces questions que Porphyre s'était refusé à résoudre, Boèce dans son commentaire répondait en affirmant l'existence *réelle* des *genres* et des *espèces*, mais, vers la fin du premier livre du second commentaire de Porphyre qu'il donna, il opposait à l'opinion de Platon, conforme à cette doctrine, celle d'Aristote qui conçoit ces *universaux* comme n'ayant pas d'existence réelle en dehors du monde sensible, et il penche plutôt pour cette dernière opinion, tout en n'osant, pas plus que Porphyre, se prononcer entre ces deux génies. Godefroy de Saint-Victor, au XII^e siècle, a bien décrit cette indécision.

Cette position expectante et trop prudente ne satisfait ni Rabanus Maurus, au VIII^e siècle, qui résolument prit parti pour Aristote, ni, au IX^e siècle, Jean Scot, qui se fit le champion de Platon et du réalisme.

Les traités théologiques de Boèce jouirent de plus de faveur encore que ses écrits philosophiques et furent familiers aussi bien à Alcuin au VIII^e siècle, qu'à Hincmar de Reims et Remi d'Auxerre au IX^e.

Mais pour nous, modernes, ce qui constitue le principal mérite et le charme toujours permanent de Boèce, qui en fait un des auteurs éternels et humains, c'est sa *Philosophiae Consolatio*, sa « Consolation de la philosophie », composée en sa prison peu de temps avant sa mort. C'est un dialogue, comprenant 39 courts poèmes en 13 mètres différents, mêlés de prose, comme

chez Varron, Sénèque, Pétrone ou Martianus Capella. La philosophie descend dans la geôle du misérable, en éloigne les muses et vient lui offrir de meilleurs offices qu'elles. Toutes les études qu'il a faites lui remontent à la pensée en ces heures suprêmes, Horace et Virgile, Sénèque et Cicéron, Platon et Aristote. Chose étrange chez ce chrétien d'éducation et de préoccupation, le christianisme a peu de parti dans la *consolation* où il n'est guère qu'implicite. On peut cependant identifier au Dieu bon et tout-puissant le *rerum bonus rector*, le bon gouverneur des choses ou le *dominus regum*, le roi des Rois au Paradis, la *patria* céleste. Mais, comme le dit Sandys, cette attitude est plus celle d'un déiste que d'un chrétien. Il semble qu'une dernière fois la philosophie antique ait voulu, dans ce second Socrate mourant, témoigner de sa puissance consolatrice et virile, à l'heure angoissante de la mort. Par ce petit traité put se transmettre à travers tout le Moyen Age et jusqu'à la Renaissance par les traducteurs anglais (le roi Alfred ?), français, allemands, italiens, byzantins, qu'une vertu de sagesse et un parfum de douceur pouvait encore se dégager pour nous de la philosophie païenne, étrangère au dogme chrétien... La phrase douloureuse : *In omni adversitate fortunae infelicissimum est genus infortunii fuisse felicem* : « Dans toute fortune adverse, la plus cruelle infortune est d'avoir connu le bonheur », a été magnifiquement rendue par Dante (*Enfer*, V, 121-123).

*Nessun maggior dolore
Chericordarsi del tempo felice
Nella miseria.*

« Pas de douleur plus grande que le souvenir du bonheur au temps de la misère. » Le poème de « la tour de Pavie » consola Thomas More dans la Tour de Londres : il n'a pas encore perdu toute efficacité.

Il faut dire maintenant un mot de son émule Cassiodore, plus heureux et plus habile, partant moins sympathique que lui. Fils d'un sénateur (1), il était né dans l'Italie du Sud entre 480 et 490 de notre ère. Assesseur à la Cour, un brillant discours en l'honneur du roi Théodoric, lui valut la charge de questeur, équivalente à celle de chancelier, qu'il exerça de 507 à 511. Gouverneur de la Lucanie et du Brutium, consul en 514, il publia sa chronique en 519 et à la mort de Théodoric (526) il fut comme

(1) Sandys, *op. cit.*, t. I, p. 258-270. MANITIUS, *Geschichte der lateinischen Literatur*, t. I, p. 36-52 (1911).

le premier ministre de la fille de celui-ci, Amalasonte, régent de son fils Athalric. C'est alors qu'il écrivit son *Histoire des Goths*. Sous les successeurs de Théodoric, il devint préfet du Prétoire, mais l'invasion de Bélisaire en 540 ne le trouve déjà plus en charge. Retiré dans ses terres des Abruzzes, il se consacre entièrement à l'histoire ecclésiastique et à ses *Institutions divines et humaines*, commencées en 545. Il écrivit à la demande de ses moines, à 93 ans, un *De orthographia* compilé d'après douze grammairiens, de Donat à Priscien. Il survécut à la chute du royaume ostrogoth en 553 et même à l'invasion de l'Italie du Nord par les Lombards d'Alboin en 568 et mourut entre 575 et 585, au témoignage de Trithemius, dans la 96^e année de son âge.

Sa *Chronique* n'est qu'une copie peu soignée de celle d'Eu-sèbe. Elle est, comme son *Histoire des Goths*, fort partielle à l'égard de ses maîtres barbares. Son *Commentaire des Psaumes* et son *Histoire tripartite* ont été lus au Moyen Age. Ses *Variae* ou recueil de ses lettres administratives et familières, mais toutes assez grandiloquentes, sont une mine de renseignements les plus variés sur la vie antique finissante, sur l'architecture, sur les animaux, l'ambre et le papier, les envahisseurs barbares auxquels il oppose la culture et la sagesse des Ostrogoths, qui protègent les grammairiens, conservateurs des arts libéraux. A l'intention des moines des deux monastères qu'il fonda, il écrivit son *De Institutione divinarum litterarum*, où il résume l'Ancien et le Nouveau Testament et où il mentionne le moine Dionysius (Exiguus) comme ayant le premier en 562 fait usage de l'ère chrétienne. Il y exhorte ses religieux à cultiver la science et les lettres classiques, non pour elles-mêmes, mais pour parvenir à une meilleure connaissance de l'Écriture. Lui-même rassemble, à grands frais, des manuscrits et les fait copier par ses moines, réunis dans le *scriptorium* près des *armaria* contenant les *codices*, et dirigés par l'*anliquarius*. Le *De orthographia* de Cassiodore les guidera dans la transcription. Le but est une fois encore le salut de l'âme. « Tout mot de Notre-Seigneur écrit par un copiste est une blessure infligée à Satan (1). » Les *Institutions* de Cassiodore ont servi de guide à Rabanus Maurus pour la rédaction de son *De Institutione Clericorum*.

Dans la seconde partie, qui constitue un manuel, *De Artibus ac Disciplinis Liberalium Litterarum*, il est traité brièvement

(1) Cf. *Institutiones*, I, 30.

des sept arts libéraux d'après Martianus Capella, la moitié étant d'ailleurs consacrée à la dialectique d'après l'*Organon* d'Aristote.

Si l'on fait souvent honneur aux moines, et avec raison, de la conservation du savoir antique et de la littérature classique, il faut, dans une large mesure, en faire remonter le mérite au ministre de Théodoric, Cassiodore, qui aiguilla vers la copie des manuscrits l'activité monacale. Moins imbu du passé que Boèce, il le préserve pour l'avenir et il n'est sans doute pas fortuit qu'il ait si souvent, (lui premier,) employé le mot de *moderne*.

Ce même rôle de conservation de la culture antique a été dévolu, encore, sans parler de Byzance, aux moines irlandais, aux savants espagnols et au monde arabe. Saint Colomban (né à Leinster vers 543, mort en 615 à Bobbio-sur-Trébie) prescrit aussi dans sa règle, la copie des manuscrits et l'enseignement dans les écoles. Un de ses compagnons irlandais, Gallus, fonda en 614, au sud du lac de Constance, le monastère de Saint-Gall, autre centre de haute culture. La bibliothèque possède encore quelques pages d'un manuscrit de Virgile, du iv^e ou v^e siècle. Mais celui qui se rapproche le plus de Cassiodore et dont l'action a été la plus durable est l'évêque espagnol, Isidore de Séville (env. 570-636) (1), auteur des *Origines* en vingt livres, nommées *Etymologies* par l'ami pour lequel il les avait composées et qui est un véritable répertoire de la science antique, duquel se nourrit le Moyen Age érudit. C'est une compilation de Pline, Boèce, Vitruve, etc., encyclopédie utile en tant que telle, mais qui, malheureusement remplaça trop souvent le recours aux sources elle-mêmes. D'ailleurs il les interdit à ses religieux, invoquant le psaume LXXI, un peu altéré : « parce que j'ai ignoré la littérature j'entrerai parmi les puissances de Dieu » (2). Saint Césaire d'Arles, ayant eu un songe où il avait vu son bras appuyé sur un livre païen et rongé par un dragon, avait renoncé à l'étude des belles-lettres.

Cette méfiance, qui n'anime point un Cassiodore, est certainement pour beaucoup dans l'effrayante décadence qui marque le vi^e et le vii^e siècle, surtout en Gaule, ou plutôt maintenant en France, sauf à Byzance, qui ne coïncide pas avec les grandes invasions, puisqu'elles sont antérieures et que la situation des nouveaux royaumes barbares est à peu près stabilisée. Grégoire, évêque de Tours (env. 538-594), semble s'en rendre compte,

(1) Sandys, t. I, p. 456-458.

(2) Quia non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini. Sententiarum Liber, III, 13, cité p. Sandys, p. 458.

puisqu'il en parle dans la préface de son *Historia Francorum* (1) : « La culture des belles-lettres dépérit, ou plutôt disparaît, dans les villes de la Gaule. Au milieu des bonnes et des mauvaises actions et la fureur des rois, alors que l'Église est attaquée par les hérétiques, défendue par les fidèles, et que la foi chrétienne, brûlant en bien des cœurs, languit en d'autres, alors que les établissements religieux dotés par les gens pieux, sont dépouillés par les pervers, il ne s'est rencontré aucun grammairien habile en dialectique pour retracer ces événements soit en prose, soit en vers. Aussi beaucoup gémissent, disant : « Malheur à notre temps, parce que l'étude des lettres périt parmi nous et que nul n'est capable de consigner par écrit les faits du présent. » Même en faisant la part de la lamentation du prophète et du désir de faire valoir sa marchandise et de rehausser la valeur de son dessein, il reste assez de vérité dans cette plainte, qui n'est que trop justifiée, et sera reprise au milieu du siècle suivant par Frédégaire le Scolastique. Elle se justifie d'ailleurs par l'exemple de l'auteur dont la latinité bâtarde est bien défectueuse. Il s'excuse lui-même, d'ailleurs, de son ignorance de la grammaire. Après *haec*, ou *quae*, ne suit pas toujours le pluriel. Il écrit *anledictus* pour *anledictos*, et *percollibantur* pour *percellebantur* (2) ; l'accusatif absolu remplace chez lui l'ablatif. On sent que la langue parlée autour de lui dans les milieux cultivés est déjà bien éloignée du latin classique, qu'*i* s'y confond avec *ē*, et *ū* avec *ō*, que *c* devant *e*, *i*, est devenu une affriquée (*ts*). Sa syntaxe est plus défectueuse encore (3). Il s'excuse d'avance de toutes ces fautes, et dans la préface de son *Livre des Confesseurs*, va au devant des injures qu'il attend de la critique : « Je crains, au moment de me mettre à écrire, et parce que je suis étranger à la rhétorique et à la grammaire, que les lettrés ne me crient : « O barbare imbécile, qui ne sais distinguer les substantifs, qui trop souvent changes les masculins en féminins, qui le plus souvent ne sais placer où il faut les propositions », mais cependant je leur répondrai que (4) : « Je fais votre besogne et je fais valoir votre sagesse par ma rudesse » (5).

Cette insuffisance de la langue, dont il ne vient à la pensée à

(1) Citée par F. Lot, *La Fin du Monde antique et le Début du Moyen Age*, Paris, Renaissance du Livre, 1927, p. 429.

(2) Sandys, t. I, p. 447.

(3) Bonnet (Mar.), *Le latin de Grégoire de Tours*, 1890.

(4) Je rends à dessein ce *quia* intempêtif avant le discours direct.

(5) Texte dans Sandys, p. 446, n. 8.

aucun écrivain digne de ce nom et conscient de son rôle de s'excuser, parce qu'il n'en a pas besoin, est l'indice d'une décadence évidente, d'une décomposition voisine de la mort, autrement dit le latin est, au VI^e siècle, en voie de passer de l'état de langue vivante, parlée, sentie, à l'état de langue artificielle, uniquement écrite, en un mot morte. Elle ne vole plus dans l'air sur les lèvres des hommes, elle coule de leur plume sur le papier. Ce vieux vin peut être bon encore, il n'est plus la sève du cep et le sang de la vigne.

A quoi ceci tient-il ? Ce genre de mort n'est pas brusque comme celle de l'homme dont le souffle s'arrête. Il s'agit d'un lent processus qui, pour chaque génération, est imperceptible.

Des différences appréciables existaient déjà à Rome à l'époque classique entre la parole élaborée du forum et de la plaidoirie ou celle des discussions de l'École et le sermo *familiaris* ou *cotidianus*. Elle est constatée déjà par Cicéron dans une phrase souvent citée : « Que te semble-t-il de mes lettres ? Est-ce que je ne parais pas user à ton égard du parler populaire » [*plebeio sermone*] (*Ep. ad fam.*, 9, 21, 1). Vers la fin du I^{er} siècle de l'ère chrétienne, Quintilien apporte un témoignage analogue : « Certains pensent qu'il n'est d'éloquence naturelle que celle qui ressemble au parler quotidien, dont nous usons avec nos amis, nos femmes, nos enfants, nos serviteurs... » (1).

De fait, Cicéron ne parle pas à Atticus comme aux juges et le ton de la comédie de Plaute n'est pas le sien. Là où Cicéron dit *pulcher*, le peuple dit *bellus* (*bellissima* est d'ailleurs dans une lettre à Atticus, 6, 4) et son emploi des cas, des temps et des modes n'est pas celui que commande la grammaire. De telles divergences se constatent dans notre propre langage d'aujourd'hui, bien différent dans la familiarité amicale ou familiale et au prétoire ou à l'école, plus différent encore du parler à l'écrit, mais cela ne va pas jusqu'au divorce ou à l'incompréhension. Le peuple, à condition que ce soit strictement dans la France de langue d'oïl, nous entend assez bien et nous le comprenons, quand il n'use pas de son argot ou de termes techniques. Mais supposez que, dans la ruine de toute culture scolaire, on en vienne à tenter d'écrire et de fixer ce langage populaire, avec ses tournures particulières et dialectales, ses réductions de groupes de consonnes,

(1) Textes dans E. Bourciez, *Éléments de Linguistique romane*, Paris, Klincksieck, 1910, in-12, p. 32.

ses omissions d'*e* muet, ses lourdes locutions avec « qui c'est qui », « c'est-y », etc., ou même à noter phonétiquement, et vous obtiendrez un aspect singulièrement différent du français livresque.

Au III^e siècle s'était produite dans le langage parlé une transformation décisive : progressivement en effet à l'accent musical de hauteur qui portait la voyelle accentuée une quinte plus haut environ que celle qui ne l'était point, se substitua un accent d'intensité (1), la syllabe accentuée étant désormais articulée avec plus de force que celle qui ne l'était point (ainsi par exemple, que l'accent tonique en allemand). Ce phénomène est l'origine essentielle de la transformation du latin vulgaire en langues romanes. La syllabe, contenant la voyelle porteuse de l'accent, subsiste, et continue à le porter dans toutes les langues romanes : *civilátem* > fr. *cité*, ital *cillà*, esp. *ciudad*. Les autres voyelles sont au contraire sujettes à des altérations diverses : écrasement, surtout pour les protoniques non initiales et les posttoniques non finales (ex. *civítalem* > cité, *stábile* > stable) ; amuissements pour les voyelles finales surtout, sauf le *a* maintenu en français sous la forme de *e* dit muet ; les mieux conservées sont les initiales, pourvues en latin d'un accent secondaire (*civítalem* > *cité*).

Mais les voyelles accentuées elle-mêmes subissent, elles aussi, de graves altérations ; la principale est qu'au lieu d'être distinguées par leur longueur ou leur brièveté, comme en témoigne la prosodie latine, elles vont l'être, à partir du même III^e siècle, par leur timbre ouvert ou fermé, autrement dit à une différence quantitative va se substituer une différence qualitative. De telle sorte que la série des voyelles : *ǎ, ā, ě, ē, ĭ, ī, ō, ō, ů, ū* va être remplacée par une série *a* (ouvert), *a* (fermé) fondus en un *a* moyen *ɛ* (ouvert), *ɛ* (fermé), *i* (ouvert) confondu avec le précédent, *o* (ouvert), *o* (fermé), *ü* (ouvert) confondu avec le précédent, *ū* (fermé). Dès lors les règles de l'ancienne prosodie deviendront peu à peu inapplicables, les quantités n'étant plus sensibles aux oreilles des auditeurs et à l'audition intérieure du poète. Il faudra chercher d'autres éléments rythmiques, successions régulières d'accents forts et rimes, c'est ce que feront les Africains d'abord, Commodien par exemple, dans son *Carmen apologeticum* (vers 312 ap. J.-C.) (2), saint Augustin, puis saint Am-

(1) Le meilleur ouvrage à ce sujet est celui de Nicolau, *L'origine du «Cursus» rythmique et les débuts de l'accent d'intensité en latin*, Paris, les Belles-Lettres, 1930.

(2) Cf. Monceaux (P.), *la Littérature latine chrétienne*, p. 74-75.

broise (*Hymnes*) et Virgile le grammairien (1). Ce n'est qu'artificiellement que l'Italien Fortunat tentera, au VI^e siècle, sans succès d'ailleurs, de pratiquer les vieilles règles destinées à devenir un jeu d'école, qui a d'ailleurs eu ses maîtres jusqu'à notre temps, par exemple en Pascoli.

Ce nouveau système vocalique lui-même n'est point sujet à demeurer stable et inaltéré. Lorsque la voyelle ouverte ou fermée porte l'accent tonique et qu'elle n'est pas devant un groupe de consonnes autres que muettes et liquides et dont la première la protège, elle se divise en deux éléments d'abord semblables, mais qui ne tardent pas à différencier, à se dissimiler, car le langage tend à écarter ce qui ressemble à une répétition bégayante. Dans ce domaine, ce sont les Gaulois du Nord qui ont poussé le plus loin l'altération, le *a* chez eux devenant (après avoir passé sans doute par *aa*, *ae*) > *e* (ex. *mare* > mer), le *ĕ* (après avoir passé par *ĕĕ*), > *ie* (*perem* > *ppied*), *ē* (*ēē*) > *ei* (Ex. *me* > *mei*, plus tard : moi) ; *ō* (*ōō* > *uo*) > *ue* ; (*opera* : uevre ; plus tard *eu* ; *ō* (*ōō*) > *ou*, plus tard *eu*) (*florem* > *flour* > *fleur*). Le *ĩ* est traité comme le *ē*, le *ũ*, comme le *ō*, étant tout voisins dans l'échelle des sons vibratoires de l'émission vocalique. Le *ĩ* fermé est inaltéré (*filum* > fil) et le *ū* (prononcé par les latins *ou*) subit une brusque transformation, qui semble le fait des Gaulois cisalpins ou transalpins (car elle se constate aussi bien dans les dialectes lombards que français) et devient *ü* (*murum* : mur).

La diphtongaison dont nous parlons n'est pas propre au français, elle est générale (quoique avec des aspects et des résultats un peu différents) dans toutes les langues romanes issues du latin vulgaire et dans leurs dialectes : italien, sarde, provençal, catalan, espagnol, portugais, français, romanche ou ladin (dans les Grisons), aromounien (dans les Balkans) et roumain. Qu'il suffise de rapprocher fr. *bien* et esp. *bien* ; de fr. dial. *buen*, esp. *bueno*, ital. *buono*. C'est le Sarde d'abord, l'Italien ensuite qui semble avoir le moins altéré le système vocalique du latin vulgaire. Partout c'est l'influence de substrat local (langue parlée antérieurement par le peuple adoptant la langue des vainqueurs), Ibères, Celtes, Daces, qui semble avoir précipité l'altération, et lui avoir donné son aspect particulier, qui diffère non seulement de pays à pays, mais de région à région, parfois de village à village. Celui qui irait de la Sicile au Havre en parcourant l'Italie et la France entière s'assimilant chaque fois le parler de la localité la plus

(1) Voir la thèse de l'abbé Tardi, 1927 (Boivin), in-8°.

proche ne changerait qu'insensiblement sa langue et ainsi de celui qui irait dans l'autre sens de Lisbonne à Liège, mais il faut tenir compte des villes, noyaux de culture, qui ont propagé au loin leur idiome. C'est donc le latin qui est encore parlé dans toute l'étendue de la *Romania* (accrue au *xvi^e* siècle de toute l'Amérique centrale et méridionale et d'une partie de l'Amérique du Nord), avec des aspects divers, qui laissent facilement apercevoir à l'observateur, même peu averti, l'identité d'origine. Les différences sont attribuables aux adoptants du nouveau langage, mais les germes de l'altération sont cependant à chercher dans le parler des conquérants eux-mêmes. Il n'est point de langue immobile, même quand elle est relativement stabilisée par la culture, la littérature, l'écriture. Il n'est que de voir combien le français d'aujourd'hui (surtout le français parlé) est différent de celui des contemporains de *la Chanson de Roland* (1).

Ces altérations et ces transferts de langue, pour les bien comprendre, il faut les voir dans la réalité d'aujourd'hui, dans le cas par exemple de l'Alsace depuis 1914 où la population reste fidèle à ses dialectes germaniques, mais où la langue administrative (celle des lois, des règlements, des tribunaux, de l'armée) est le français, qui se répand aussi par les fonctionnaires, les officiers et les marchands. L'École, qui est presque exclusivement française, fait que la jeunesse ne sait plus guère écrire et lire que notre langue, dont la prononciation est d'ailleurs extrêmement altérée chez ces écoliers par les habitudes phonétiques et syntactiques alémaniques (déplacement d'accents ; confusion des sonores et sourdes, $b > p$, $d > t$, etc.), les maîtres étant souvent indigènes. Les enfants écrivent aux parents des lettres en français que ceux-ci doivent souvent se faire traduire.

Il faut se figurer les choses de même dans l'antiquité, en attribuant cependant moins de valeur et d'efficacité à l'école, l'enseignement systématique, surtout l'enseignement primaire n'étant pas régulièrement organisé.

Voici un peuple soumis et définitivement conquis. L'afflux pacifique des marchands suit le flot des soldats qui s'installent, trouvent garnison, achètent des denrées et cultivent les terres qu'ils prennent ou reçoivent, frayent avec l'habitant et plus encore avec l'habitante (il ne faut point négliger cet élément essentiel). Ces soldats et marchands sont loin d'être tous des Romains.

(1) Je renvoie à l'admirable *Histoire de la Langue française*, de Brunot, au t. I, dont une nouvelle édition paraît cette année, 1933.

Il y a parmi eux des Italiotes (Ombriens ou Osques), des Grecs, des Gaulois cisalpins, de récente conquête, des Ligures, des Ibères, des Africains numides. Tous savent le latin (en quel autre langage pourraient-ils s'entretenir entre eux et avec les populations vaincues), même s'ils l'estropient dans sa prononciation et l'altèrent dans ses formes grammaticales et son vocabulaire, en grande partie technique et argotique (où le *caput* est qualifié tesson de poterie, *testa*, d'où tête, le noble *equus* de canasson ou, *caballus*, d'où cheval). Qu'on songe à ce que nos zouaves enseignent aux Arabes et aux nègres !

Quoi qu'il en soit, ils sont les messagers d'une culture supérieure, ils sont les porte-parole et les exécuteurs des hautes œuvres du vainqueur. Il faut leur obéir, il faut les comprendre, il faut les écouter. Au reste l'orgueil national ne se manifeste pas encore dans l'amour du parler natal, il n'en est pas moins difficile et long à déraciner. On commence par baragouiner le parler étranger dans les foires et marchés, pour les plus simples trocs et le compte des monnaies ; l'échange des idées, religieuses surtout, viendra plus tard. Un enseignement, pratiqué surtout dans les classes supérieures, — prêtres, bourgeois, lettrés — créera de futurs fonctionnaires et professeurs qui répandront le parler du vainqueur chez leurs compatriotes. Mais le peuple, enseignant et enseigné, vainqueur et vaincu, ne se soucie point de l'élégance cicéronienne. Seul lui importe le *sermo vulgaris* ou *rusticus* qu'il entend et qui suffit à son ignorance pratique. Les petits enfants jouant avec les soldats, l'acquièrent plus vite que les vieux, à la cervelle plus dure et plus rebelle, ceux des villes, où les garnisons sont plus nombreuses, plus vite que ceux des champs, les *pagani*, les payens, qui sont les derniers à changer de langue et de religion. Pourtant ils veulent vendre leurs blés et leurs fourrages, leur lait et leur fromage ; on ne traitera qu'en latin et peu à peu, c'est-à-dire au bout de trois à quatre siècles, c'est-à-dire de neuf à douze générations, on ne parlera plus le gaulois en Gaule (on ne l'a jamais écrit), l'ibère en Espagne, le grec dans l'Italie méridionale.

Quant aux Barbares germains, leur invasion, ou plutôt leur infiltration est si lente qu'ils ont le temps, couche par couche, de s'assimiler la culture, reconnue supérieure (notamment en ce qu'elle possède l'utile merveille d'une écriture), de ceux dont ils ne sont pas encore les vainqueurs. Sans doute ils déversent sur la *Romania* bien des mots, noms d'objets, armes, ou d'actions, mais, pour les faire admettre, leur donnent un vêtement phoné-

tique ou morphologique latin, terminaisons adjectives ou verbales, ou bien ce sont les Romains et romanisés qui les leur prennent pour en enrichir leur langue en les transfigurant de la même façon : *werra* : guerre, et dans leur bouche *allus* devient *haut*.

Mais il faut y insister, cette intrusion de l'élément germanique, partie importante du vocabulaire (1) français (et ce nom lui-même ainsi que celui de France en fait partie) n'était pas nécessaire et essentielle, pour donner au roman évolué à travers les temps dans les diverses provinces de la *Romania* un aspect particulier. Il suffisait qu'au départ, cette *κοινή* romaine, répandue par les marchands et soldats de différentes races, et adoptée par des peuples de différentes races aussi, présentât une phonétique, une morphologie, un vocabulaire, une syntaxe fort différents de la langue classique. J'ai déjà caractérisé la tendance de cette phonétique à remplacer la distinction quantitative des voyelles par une différence qualitative ou de timbre. La morphologie est plus analytique et moins synthétique. Elle tend à la simplification de la déclinaison, réduite le plus souvent à deux cas, sujet et régime (celui-ci à forme unique) au lieu de six et qui se maintiendra en ancien français jusqu'au xiv^e siècle. Les formes verbales, au lieu d'être synthétiques, deviennent analytiques en ce sens que se répandent, par exemple pour exprimer la notion de futur ou la condition, des combinaisons assez lâches d'auxiliaires et d'infinitif : *amare habeo* (pour *amabo*), *amare habebam*, destinées à devenir notre futur et notre conditionnel. De même le passif est remplacé par le verbe *être* suivi du participe passé. La syntaxe aussi tend à devenir plus analytique, et le *dico quod* (je dis que), à se substituer à la proposition infinitive. La tendance s'observe déjà d'ailleurs dans le dialogue familier des comédies de Plaute et l'emploi de la préposition à la flexion casuelle : *liber de Petro*, au lieu de *liber Petri*, le livre de Pierre.

« La langue littéraire », se demande F. Lot (2), romaniste autant qu'historien, « la langue de la bonne société existe-t-elle encore à l'état vivant de langue parlée au vi^e, même au v^e siècle ? »

(1) Au reste c'est la morphologie (formes nominales, pronominales, verbales) qui caractérise une langue plus que le vocabulaire, qui peut être en grande partie emprunté ; l'abondance prodigieuse de l'élément français dans l'anglais ne l'empêche pas d'être une langue germanique (cf. Huchon, *Histoire de la Langue anglaise*, Paris, Colin, 2 vol. parus 192-1930), non plus que l'élément bulgare dans le roumain (qu'on a évalué à 75 %) ne l'empêche d'être une langue romane.

(2) *La fin du Monde antique, etc.*, p. 436. Voir aussi son essai : *Quand a-t-on cessé de parler le latin en Gaule ?* 1932.

Cette question comporte des réponses bien différentes suivant les pays, suivant leur degré de culture et surtout suivant les classes. Il est certain que l'Italie plus près du centre et des sources l'a gardée plus longtemps pure, que, d'autre part, les écoles de rhéteur de la Gaule l'y ont maintenue longtemps florissante, que les hautes classes en Afrique, en Italie, en Espagne, en France, parlent mieux que les basses classes, qui ne cherchent pas à enrayer l'évolution qui les entraîne vers un latin si complètement renouvelé qu'il sera bientôt un parler nouveau. Toujours est-il qu'un Grégoire de Tours au VI^e siècle, apparenté aux meilleures maisons de la Gaule et instruit par les rhéteurs, n'ose plus écrire en vers et « a raison de parler de la rusticité de son style en prose ». Fortunat lui-même, quoique italien, fait des fautes de quantité, et au VII^e siècle, la ruine est complète. « Le chroniqueur Frédégaire fait des efforts désespérés pour écrire en latin. Sa langue, celle des diplômes et des chartes, des formulaires, des vies de saints (quand elles n'ont pas été réécrites à l'époque carolingienne) sont d'une barbarie comique » (1).

La rupture est alors accomplie entre la langue écrite et la langue parlée. Celle-là n'est plus comme la concrétisation de celle-ci. Elle tend à satisfaire non aux exigences naturelles de l'expression de la pensée mais à des règles théoriques et arbitraires, tenues pour une fantaisie et un ornement plus que pour un besoin du sujet parlant. Ce dernier a d'autres moyens de traduire ses nécessités, ses visions, ses sensations, ses volitions, ses idées, et ces moyens, qui ne sont pas encore assez constitués en corps de doctrine pour s'écrire, le sont assez pour fournir un système complet de sons, de formes et de mots, qui ne sont plus du latin, qui ne sont pas encore, selon les lieux, de l'italien, de l'espagnol, du provençal, du français, mais qui sont déjà des parlers romans, bien différents de leur commune origine. Ils ne s'écrivent pas, mais ils affleurent, dans des *Appendix Probi* qui sont comme nos recueils de locutions vicieuses : *Ne diles pas, diles*, dans les gloses comme celles conservées dans les manuscrits de Reichenau et de Cassel (2), dans les monnaies mérovingiennes, parfois dans les chartes. La perte de la conscience linguistique latine a précédé l'acquisition d'une conscience linguistique romane.

(1) *Loc. cit.*, p. 437. Cf. Viellard, *Le latin de l'époque mérovingienne*.

(2) Foerster et Koschwitz, *Allfranzösisches Übungsbuch*, 3^e éd.

Chose curieuse, ce n'est guère qu'après « la Renaissance carolingienne », lorsqu'on aura, dans les milieux lettrés, restauré un peu la pureté classique, qu'on s'avisera mieux de la différence, désormais évidente, du langage parlé et du langage écrit, qu'on s'avisera qu'une nouvelle langue est née peu à peu, si différente du latin dont elle dérive, qu'il peut y avoir utilité à l'écrire, pour transmettre une donnée politique ou religieuse. Pour la première fois au IX^e siècle dans les Serments de Strasbourg de 842, dont nous aurons à reparler, une langue vulgaire romane apparaîtra dans quelques lignes continues ; en même temps un texte continu en langue allemande nous sera donné, l'ère des langues modernes va commencer.

Quand on juge le Moyen Age et qu'on accuse, sans indulgence, l'indigence de sa pensée, on oublie trop que c'est lui qui a constitué et créé de toutes pièces en tant que littéraires et écrites nos langues occidentales. Or, c'est là un long travail séculaire, qui intéresse profondément la pensée. Comment celle-ci peut-elle se constituer, se développer, s'intégrer avec des moyens linguistiques — vocabulaire, morphologie, syntaxe — à peine constitués. Qu'un Descartes essaie donc d'écrire un *Discours de la Méthode* en l'un quelconque des patois de France. Il a dû avoir déjà assez de peine, éduqué en latin et pensant en cette langue, à l'écrire en français. Notre histoire intellectuelle est celle d'une longue lutte entre la langue latine et sa fille la langue française. Celle-ci, ayant pour elle la jeunesse et la force a triomphé. C'était dans l'ordre. Or, pareille lutte eut lieu partout.

Aussi, de ce chaos, des ténèbres de cette nuit gothique, comme écrivait au XVI^e siècle un Rabelais, devait sortir l'éclatante lumière de nos langues, messagères de notre pensée, elle aussi renouvelée. Ce triomphe relatif, car il concerne les lettres et non les sciences, le laïque et non le religieux), des parlars vulgaires ne se produisit pas partout : Byzance y échappa. Sans doute, là aussi se forme une langue vulgaire, dont la phonétique (le iotacisme qui mue en *i* l' η , l' υ et toute diptongue renfermant un *i*), mais elle ne parvient pas à la dignité de langue littéraire, on peut dire qu'elle n'y est pas parvenue encore. C'est donc en occident, et pour le latin seulement, que nous assistons à cette magnifique éruption des langues romanes, œuvre du peuple qui parle, mais plus encore des lettrés qui écrivent, et dont l'action d'un Mistral au XIX^e siècle, d'un Dante au XIII^e, créant génialement ou plutôt organisant leurs moyens d'expression littéraire peut nous donner une idée. Les écoles littéraires, les groupes, si pareils entre eux

dans de lointain des âges, nous masquent trop souvent l'action décisive de l'individu.

La création des langues littéraires modernes reste pour moi le mérite éclatant du Moyen Age occidental. Le latin bénéficia pour sa résistance du prestige de Rome et ne céda ni à l'invasion arabe en Espagne, ni à l'invasion germanique sauf en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas (du moins au nord de la Forêt charbonnière), aux bords du Rhin et au nord-est de l'Helvétie.

Mais la disparition du latin en tant que langue parlée des lettrés et l'accession des langues romanes nouvelles à la dignité littéraire semble avoir profité aux autres langues de l'Europe occidentale. Charlemagne ordonne de transcrire, « pour que le souvenir s'en conservât, les très antiques poèmes barbares où étaient chantés les exploits et les guerres des vieux rois ». Rien n'en a survécu, mais le témoignage est suffisant pour attester l'existence lointaine, mais d'abord orale, des *Eddas* scandinaves et des *Niebelungen* allemands que nous n'avons plus que sous une forme récente. Nous avons une épopée anglo-saxonne : le *Beowulf*, dont la forme est du VIII^e siècle, le fond, peut-être antérieur. Dans un manuscrit du même siècle aussi est conservé un combat d'*Hildebrand* et *Hadubrand*, fragment d'une épopée gothique dont Théodoric l'Ostrogoth est le héros central.

(A suivre.)

Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine

par Charles CESTRE,

Professeur de littérature et civilisation américaines à la Sorbonne.

(Cours public 1932-33.)

II

Vie de Tocqueville et vue d'ensemble sur son œuvre.

(Suite)

Après son mariage, Tocqueville alla résider au château familial, en Normandie, dans la presqu'île du Contentin. Il y trouve non seulement la tranquillité qui favorise le travail intellectuel, et l'air sain dont sa santé délicate s'accommodait mieux que de l'atmosphère des grandes villes, mais aussi l'occasion de se faire connaître personnellement dans la région. Car, son œuvre de penseur lui ayant acquis un grand crédit moral, il se donnait maintenant comme second devoir de passer du domaine de la spéculation dans celui de l'action et de travailler à faire pénétrer ses idées dans la pratique. Il se proposait d'entrer dans la politique. Ce n'était pas un désir d'ambition vulgaire : il s'agissait pour lui de se consacrer par l'activité législative à la défense des principes dont il croyait que dépendait l'avenir de la France.

Il y avait en lui un curieux dualisme, qui se manifestait par des alternatives de repliement sur lui-même et d'exubérance d'action. Parfois la disparité entre son idéal de société ordonnée et juste et la réalité des faits éclatait à ses yeux d'une façon si flagrante, qu'il se laissait envahir par des réflexions sombres. « Il est déraisonnable, je l'avoue, de désirer autre chose que la destinée humaine. Mais telle est l'impulsion involontaire et toute-puissante de mon âme. Il y a certains côtés de l'humanité qui me paraissent si petits que je sens la froideur pour le tout qui me gagne, malgré que j'en aie. C'est là une impression très fâcheuse, si elle se renouvelait souvent, et qui paralyserait au

lieu d'activer, si elle devenait permanente (1). » A ces moments il se réfugiait dans la contemplation de sa propre pensée, non sans mélancolie. « (Il y a en moi) un instinct que j'ai souvent éprouvé sans jamais le définir, qui me porte à me renfermer en moi, alors même que je dois y rencontrer une pensée triste. Il pourrait bien y avoir de l'orgueil au fond de cela. Je suis humilié de me plaindre d'un mal irrémédiable (2). »

Plus ordinairement, l'ardeur de sa nature prenait le dessus. La rapidité avec laquelle il avait composé les deux gros tomes de la *Démocratie en Amérique* dénote non seulement un effort soutenu, mais une force d'élan exceptionnelle. Cette intensité d'âme qu'il avait mise dans l'accomplissement de sa tâche intellectuelle, il allait l'apporter à la vie politique. Il y était poussé par le double aiguillon de sa conscience et de son tempérament. « Le mal que tu veux guérir (chez moi), écrit-il à son frère, est peu guérissable, parce qu'il tient, en grande partie du moins, à l'organisation de l'individu. C'est cette organisation qu'il faut modifier, mais qu'on ne peut espérer détruire. Elle fait ma force dans certains cas et ma faiblesse dans d'autres. C'est cette inquiétude d'esprit, cette impatience dévorante, ce besoin de sensation, vives et répétées, qui me donnent un grand élan dans certains moments. Mais je sens très bien que cette disposition pourrait me causer un grand préjudice dans l'action (3). » Il prévoyait qu'il n'aurait pas toujours le sang-froid nécessaire à l'homme d'Etat dans la discussion, à l'orateur dans l'exercice de la parole. Mais comment résister à un appel, qu'il sentait impérieux ? « Dans le cours des habitudes quotidiennes, l'uniformité de l'existence me tue ; je me sens saisi par une inexplicable inquiétude de cœur. Il me faut de l'agitation morale ou physique. Je suis sans cesse pour moi un problème insoluble. J'ai la tête froide et l'esprit raisonneur ; et, à côté de cela, se trouvent des passions ardentes qui m'entraînent sans me convaincre, domptant ma volonté en laissant libre ma raison (4). » Nous voici revenus au dualisme. Cela explique que Tocqueville se soit lancé dans la politique sans y être entièrement apte, et que, tout en y jouant un rôle honorable, il n'y ait pas occupé la place éminente à laquelle sa haute intelligence et ses nobles aspirations semblaient le désigner.

(1) *Œuvres et Corresp. inédites*, I, 354.

(2) *Op. cit.*, I, 303.

(3) *Op. cit.*, II, 106.

(4) *Op. cit.*, I, 422.

Il entra à la Chambre en 1839, comme représentant de l'arrondissement de Valognes. Sa réputation de spécialiste des sciences politiques lui ouvrit dès le début les grandes commissions et le fit nommer rapporteur de projets importants. C'est ainsi qu'il prit la tête du mouvement de réforme des prisons et contribua plus que tout autre à faire décréter l'abolition de l'esclavage. On le chargea des études qui devaient servir à déterminer le régime définitif de l'Algérie. Il fit plusieurs voyages en Afrique du Nord, et, avec une grande sûreté de jugement, se rendit compte que les Arabes, aussi peu mûrs pour le *self government* que pour l'activité économique devaient être mis en tutelle, tout en ayant la faculté de faire entendre leurs doléances ou leurs vœux... C'étaient là des tâches délicates, dont Tocqueville s'acquitta à son honneur et à l'avantage du pays, mais qui ne pouvaient faire de lui une grande figure parlementaire. Pour jouer le rôle de leader libéral, il lui aurait fallu des qualités physiques et morales qu'il n'avait pas. Sa constitution frêle (déjà atteinte du mal qui devait l'emporter prématurément) ne lui permettait pas de dominer l'Assemblée par la prestance et l'éclat de la voix. Il hésitait à s'engager dans une action prolongée pour la défense d'une idée ou d'une mesure, qu'approuvaient sa raison et son cœur, de peur soit de s'arrêter en route dans une phase de scrupule, soit de se laisser emporter par son émotion au point de donner prise à ses adversaires. Sa doctrine, trop générale, se prêtait mal aux applications journalières ; du moins, il aurait fallu plus d'expérience politique qu'il n'avait pu en acquérir pour introduire dans la pratique le souci des contrepois et des compensations, dont il était préoccupé dans l'ordre de la théorie. Surtout, la politique n'est pas qu'une question de doctrine ou de convictions, pas même uniquement de vues claires et justes sur les réalisations de détail. Elle exige la connaissance des hommes, le don de sociabilité, l'habileté manœuvrière. Tocqueville, qui sut faire naître dans son cercle et parmi les penseurs des amitiés dévouées et de toute la vie (comme en témoigne sa correspondance), ne se sentait pas à l'aise dans les relations avec la classe moyenne et les esprits moyens qui composent le gros du personnel politique. Il fit effort pour s'adapter. « On aura beau faire, on n'empêchera pas que les hommes n'aient un corps aussi bien qu'une âme, que l'ange ne soit renfermé dans la bête... Je ne suis pas choqué ou re mesure du matérialisme honnête. Lorsque je l'envisage pratiquement je me demande si quelque chose de semblable, du moins d'analogue, n'est pas encore le mieux qu'il soit

permis de demander à notre pauvre espèce en général (1). » L'adaptation resta fort relative ; car, après quelques années d'expérience parlementaire, Tocqueville, au lieu de s'accommoder des défauts du milieu, y devint plus sensible. « J'ai dans la Chambre toute la considération que je puis désirer. Mais c'est en vérité un triste côté de l'humanité que celui que découvre la politique. On peut dire sans exception que rien n'y est ni parfaitement pur ni parfaitement désintéressé ; que rien n'y est véritablement généreux, que rien n'y sent l'élan libre du cœur (2). » Si l'on en juge d'après les *Souvenirs*, notés au jour le jour (et publiés après sa mort), il finit par être écœuré, non seulement des compromissions, mais de la pauvreté intellectuelle inhérente au milieu, et devant laquelle les chefs eux-mêmes étaient obligés de capituler. Comment aurait-il pu gagner l'influence sans laquelle il est impossible de devenir chef de parti, lui qui, par orgueil d'intellectuel plus encore que d'aristocrate, ne voulait avoir rien à faire avec les médiocres ? Il note : « Quant à pratiquer les hommes je ne saurais le faire d'une manière habituelle et générale parce que je n'en connais jamais qu'un très petit nombre. Toutes les fois qu'une personne ne me frappe point par quelque chose de rare dans l'esprit ou les sentiments, je ne la vois pour ainsi dire pas. »

Rien d'étonnant que, mises à part les affaires précises sur lesquelles on lui avait demandé d'enquêter, il n'ait attaché son nom à aucune grande discussion. Le seul discours de lui dont les annales parlementaires aient fait cas, est celui qu'il prononça à la fin de janvier 1848, et dans lequel il parut — après coup — qu'il avait prévu, avec une remarquable lucidité, les événements de février. Tocqueville avait déjà montré, dans ses livres, que, par la précision d'observation et la finesse psychologique, il était capable de lier ce que les faits contiennent de probable, logique, et la nature humaine de prévisible et ainsi de figurer l'avenir. Nombre de ses prédictions se sont réalisées. C'est ce qu'on a appelé son « don de prophétie ». En politique, le génie des Cassandre est souvent méconnu. Sainte-Beuve, jugeant la seconde partie de sa carrière, lui a attribué, non sans ironie, les « qualités du lendemain ».

On ne peut nier l'unité de sa pensée et la cohésion de sa conduite. A cette solidité de ses dispositions naturelles et acquises

(1) *Op. cit.*, I, 326 (1836).

(2) *Op. cit.*, I, 442 (1840).

nous devons une remarquable philosophie de l'histoire, dont certains principes méritent, aujourd'hui comme de son temps, d'être médités. Elle était formée dans son esprit quand il commença à écrire la *Démocratie en Amérique*, et elle resta maîtresse de son cerveau et de son cœur jusqu'à la fin. Il entreprit de composer son ouvrage pour inculquer à ses compatriotes une doctrine de gouvernement à la fois généreuse et prudente, encore plus que pour dégager de l'examen des institutions américaines leurs principes constitutifs. Il traça, dans l'*Introduction*, le programme de ce qu'il considérait comme l'idéal politique nécessaire à la France si elle voulait discipliner et consolider les innovations de sa propre histoire, et éviter à la fois les convulsions de la révolte et les humiliations de la servitude. Il y a une partie caduque dans cette doctrine : c'est l'importance que, sous l'influence de la renaissance catholique après le reflux momentané du rationalisme, il attribuait à la religion. Son mysticisme a vieilli. Mais sa foi proclamait le caractère inévitable de l'évolution politique et sociale, et l'exaltait avec une ferveur que le scepticisme contemporain ne connaît plus.

L'avènement de la démocratie était pour lui l'effet de la volonté divine. « Partout on a vu les divers incidents de la vie des peuples tourner au profit de la démocratie. Tous sont travaillés en commun, les uns malgré eux, les autres à leur insu, aveugles instruments dans les mains de Dieu... Le développement graduel de l'égalité des conditions est donc un fait providentiel... Le livre entier qu'on va lire a été écrit sous l'impression d'une sorte de terreur religieuse produite dans l'âme de l'auteur par la vue de cette révolution irrésistible qui marche depuis tant de siècles à travers tous les obstacles et qu'on voit encore aujourd'hui s'avancer au milieu des ruines qu'elle a faites... Vouloir arrêter la démocratie paraîtrait lutter contre Dieu même (1)... »

Le régime démocratique, établi en Amérique grâce aux circonstances heureuses de son histoire qui ont favorisé le dessein général du Créateur, était loin d'être ce qu'il aurait dû être. Tocqueville en fait dans le livre la critique aussi souvent que l'éloge. Tel quel, il pouvait donner d'utiles indications à ceux qui en France cherchaient à diriger les démarches de la raison dans les voies de Dieu. Le malheur était que les classes dirigeantes, chez nous, malgré deux révolutions et en dépit des leçons de l'histoire, dressaient encore des obstacles contre le raz de marée

(1) *Introduction à la Démocratie en Amérique*, p. 7 et 8.

en pleine ascension. S'ils persistaient, ils seraient submergés ; et la démocratie, ne connaissant plus de frein, repoussant la religion, se ruant à l'égalité aux dépens de la liberté, serait entraînée, comme Rome à l'époque des Césars et la France à l'époque de Napoléon, à se livrer pieds et poings liés au despotisme. Il était temps encore pour l'aristocratie française modernisée, éclairée, pénétrée d'un nouveau sens du devoir, d'entreprendre de modérer la démocratie en l'acceptant. « Indiquer, s'il se peut, aux hommes ce qu'il faut faire pour échapper à la tyrannie et à l'abâtardissement en devenant *démocratiques*, telle est, je pense, l'idée générale dans laquelle peut se résumer mon livre. Travailler dans ce sens, c'est à mes yeux une occupation *sainte*, et pour laquelle il ne faut épargner ni son argent, ni son temps, ni sa vie (1). »

Se laissant emporter par son cœur, illuminé par la foi, Tocqueville trace la figure idéale du gouvernement de l'avenir. C'est moins une construction de la raison, comme les esquisses schématiques de Montesquieu, qu'un débordement des sentiments. Il faut lire ce passage de l'*Introduction* pour comprendre la ferveur avec laquelle Tocqueville a tenu à certaines idées — qui ne sont pas toutes justes — et a laissé parfois le parti pris gauchir même l'observation concrète.

« Je conçois alors une société où tous, regardant la loi comme leur ouvrage, l'aimeraient et s'y soumettraient sans peine... Chacun ayant ses droits, et étant assuré de conserver ses droits, il s'établirait entre toutes les classes une mâle confiance, et une sorte de condescendance réciproque, aussi éloignée de l'orgueil que de la bassesse... La société ne sera pas immobile ; mais les mouvements du corps social pourront y être réglés et progressifs. Chaque homme étant également faible sentira un égal besoin de ses semblables ; et, connaissant qu'il ne peut obtenir leur appui qu'à la condition de leur prêter son concours, il découvrira sans peine que pour lui l'intérêt particulier se confond avec l'intérêt général (2). »

Sans doute ce n'est là qu'une de ces exaltations de la sensibilité auxquelles Tocqueville pouvait s'abandonner, lorsqu'il caressait le rêve de faire de la France un pays d'hommes *libres*, aux droits égaux, aux devoirs équivalents, où le pauvre n'aurait pas de colère, le riche pas de morgue, et où la morale religieuse conduirait les uns et les autres à la modération des désirs, au respect

(1) *Œuvres et Correspondances inédites*, I, 341 (les italiques sont de T.)

(2) *Introduction*, p. 12 et 13.

de l'ordre et à l'amour du prochain. Il n'avait pas l'illusion que l'Amérique se conformât à cet idéal, bien qu'il eût constaté qu'elle s'en rapprochait sur certains points plus que les autres nations. Malgré les espoirs qu'il mettait en la monarchie constitutionnelle de France, il ne pouvait se flatter de voir le gouvernement de Louis-Philippe réaliser cette perfection. C'est presque le contraire qu'il fut obligé d'avouer, après avoir pris contact avec la politique : « (A la Chambre) quelque chose de froid, de prémédité et d'égoïste se découvre au travers des mouvements les plus passionnés des esprits. Comment à cette vue ne se replierait-on pas sur soi-même, et ne chercherait-on pas ailleurs un peu d'air libre où l'âme puisse respirer (1) ? » Néanmoins, le fait qu'il ait écrit la profession de foi qu'on a lue plus haut prouve la profondeur de ses convictions. Tant qu'il eut la possibilité de contribuer, en quelque mesure, à l'œuvre de progrès, il conserva l'âme haute malgré les déceptions. « A mesure que j'avance dans la vie, je l'aperçois de plus en plus sous le point de vue que je croyais tenir à l'enthousiasme de la première jeunesse : une chose de médiocre valeur, qui ne vaut qu'autant qu'on l'emploie à faire son devoir, à servir les hommes et prendre son rang parmi eux. Au milieu des plus grands troubles, je trouve dans ces pensées le ressort qui relève mon âme (2). »

Bien qu'il se soit tenu, sous la monarchie de Juillet, à égale distance entre les légitimistes et les jacobins, il se rallia par devoir à la république de 1848. Elu membre de la Constituante, il y fit ce qu'il put obscurément sans prendre aucun ascendant sur l'assemblée. Il ne craignait pas le suffrage universel, mais il aurait voulu des élections à deux degrés, qui eussent assuré un choix meilleur. L'exemple des Etats-Unis lui suggérait que deux Chambres eussent mieux valu qu'une seule. Enfin, il prévoyait que c'était une faute grave d'opposer le Président à l'Assemblée, en leur donnant la même origine (l'élection populaire) et en les rendant absolument indépendants l'un de l'autre, sans que rien pût les départager en cas de conflit. Il ne réussit pas à opposer clairement ses préférences; ou, s'il le fit, il n'eut pas l'autorité qui aurait pu les faire prévaloir. Sans qu'il y pût rien, on fit une constitution bâclée, grosse de dangers pour l'avenir.

Après l'élection du prince Louis-Napoléon comme Président, il redouta les conséquences possibles de la vague bonapartiste

(1) *Corresp.*, I, 442.

(2) *Ibid.*, I, 323.

qui l'avait porté au pouvoir. Il accepta d'entrer comme ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Odilon Barrot, moins pour servir le Prince-Président que pour le surveiller. Le cabinet ne dura que cinq mois (2 juin-31 octobre 1849).

La santé de Tocqueville devenait précaire. On lui prescrivit de passer l'hiver en Italie. Sentant que la situation s'aggravait à la veille de la seconde élection présidentielle, il revint occuper son siège de député en novembre 1851. Le 2 décembre il fut des deux cents qui se réunirent à la mairie du X^e arrondissement pour essayer de défendre la République. Après cinq jours d'incarcération au château de Vincennes, on le relâcha.

Tocqueville ne pouvait se rallier à l'Empire, qu'il considérait comme le régime de la servitude devant conduire à « l'abâtardissement » de la nation. Il se retira dans la vie privée, où il avait heureusement comme refuge le travail. Dès l'hiver qu'il avait passé à Sorrente, en 1850, il avait conçu le plan d'une histoire de la Révolution et de l'Empire, construite comme son premier livre sur l'idée de la croissance séculaire, irrésistible de la démocratie, et qui, en montrant les fautes commises, lui permettrait d'appuyer une fois de plus sur le moyen de corriger la tendance exclusive à l'égalité et de sauvegarder la liberté. Héritier à la fois du XVIII^e siècle raisonneur et du XIX^e siècle scientifique, Tocqueville allait partir d'une idée *a priori* et chercher à la justifier par des documents historiques. C'est, avec moins de vigueur et de système, la méthode que reprendra Taine. Chemin faisant, il établit un grand nombre de faits justes. Ses recherches sont précises et étendues ; sa dialectique, toujours intéressante. Ses propositions générales restent contestables. D'ailleurs, il n'eut le temps d'achever que le premier volume : *L'Ancien Régime et la Révolution*, dans lequel il étudie l'état de la France sous la monarchie jusqu'en 1789 et fait ressortir des liens, non remarqués jusqu'à lui, entre l'ancienne France et la nouvelle. L'étude de la Révolution elle-même — surtout de la déchéance que représente le passage de la Constituante et de la Législative à la Convention et au Directoire — puis l'histoire de l'Empire, seconde déchéance, devaient suivre. Nous ne savons où auraient abouti ces volumes ultérieurs. Ce que nous avons nous montre un Tocqueville semblable à lui-même, soucieux des faits, faisant un choix entre les faits en vue de quelques généralisations frappantes, préoccupé surtout d'assurer l'unité de sa pensée et de sa doctrine.

La Révolution, soutient-il, ne fut pas la rupture qu'on a cru avec le passé. Révolution non pas religieuse, comme on l'a prétendu, mais politique et sociale. Elle a renversé un régime qui

n'avait pas su s'adapter à temps à un état de fait en grande partie créé par lui. Le pouvoir absolu et la centralisation avaient développé l'égalité : des réformes opportunes auraient pu la consacrer par un certain degré de liberté. La résistance de la monarchie exaspéra les esprits, qui, n'ayant pas de problème concret, réalisable, où se prendre, dérivèrent vers l'abstraction. La Révolution versa dans l'illuminisme : d'où sa force de choc à l'intérieur et sa force de propagande à l'extérieur. La ferveur iconoclaste résulta de circonstances secondaires. Au fond, la Révolution fut l'affleurement soudain et violent d'aspirations sociales qui grandissaient depuis des siècles. La démocratie était en marche. Certaines classes s'étaient élevées : le progrès économique avait enrichi la bourgeoisie, les légistes étaient devenus puissants, le peuple avait accès à la propriété. Par contre, la classe dominante au moyen âge, la noblesse, avait été abaissée, dépouillée de ses fonctions, réduite à un éclat de parade. Là avait été la grande erreur de la monarchie. Pour dominer plus sûrement, elle avait rené aux seigneurs tout ce qui faisait leur utilité politique et sociale. Il n'y avait plus d'intermédiaires entre le maître, exalté, et les sujets, prostrés. Le peuple avait perdu ses protecteurs et ses guides. La centralisation, après avoir rongé les libertés locales, permettait à la volonté d'un seul de contraindre les gouvernés, à une époque où ceux-ci avaient pris conscience de leur dignité d'hommes. Ils ne se rendaient pas compte que le mal venait du trône. Ils accusaient les nobles, qui, ne rendant plus aucun service, continuaient à percevoir le prix de services fictifs, sous la forme des droits féodaux. La monarchie, en privant les nobles de leur rôle bienfaisant, tandis qu'elle leur laissait leurs privilèges malfaisants, les avait rendus odieux. Ils furent les premières victimes ; puis, comme il fallait s'y attendre, la révolution atteignit la monarchie elle-même.

On s'étonne de voir Tocqueville se méprendre aussi candide-ment sur le caractère essentiel de la Révolution. Il a eu le mérite de montrer par l'étude attentive des archives de l'ancien régime et des cahiers de 1789 (poussée plus loin qu'on ne l'avait fait jusque là), que l'état social de la France annonçait les temps nouveaux. Mais le désir profond, implanté en lui à son insu par son origine, son éducation et ses croyances, de maintenir le catholicisme comme force morale et l'aristocratie comme force politique, l'incline à négliger le saut audacieux que fit la Révolution, par-dessus les barrières de la tradition et de la religion, dans un champ intellectuel et spirituel encore inexploré. Acceptant le fait « providentiel » de l'égalisation croissante des conditions, gagné aux

idées de liberté dans la mesure où elles sont conciliables avec le gouvernement de l'élite, il ne pouvait admettre que les fondements mêmes de la pensée aient été bouleversés. Ni son œuvre ni sa correspondance ne donnent d'indication qu'il ait saisi la portée du mouvement rationaliste et individualiste. Soucieux de maintenir au milieu des changements inévitables les éléments stabilisateurs du passé, il détourne inconsciemment les yeux de la grande scission entre les siècles de foi, d'acceptance, de soumission, et le siècle de la raison, de l'indépendance agressive, des revendications impatientes. Les excès et les erreurs de la Révolution ont pour causes, à son sens, la soudaineté et la violence de la révolte en l'absence de réformes progressives, alors que le problème est précisément de déterminer si des réformes progressives étaient possibles dans l'état d'antagonisme entre l'obstination des idées anciennes et la véhémence des aspirations nouvelles. Du moins ne fallait-il pas laisser dans l'ombre la nature véritable de ces aspirations.

Il attribue les mauvais effets de la Révolution — à côté d'avantages indéniables — à l'appropriation par la Convention, puis par l'Empire, du vice capital de l'ancien régime : la centralisation. Pour assurer le développement harmonieux de la liberté, il aurait fallu rétablir les corps intermédiaires — non pas le clergé, qui ne peut que perdre à mêler la politique à la religion — mais l'aristocratie en tant que pépinière d'hommes d'Etat, et le personnel judiciaire en tant que gardien des franchises constitutionnelles. Surtout, il aurait fallu donner l'indépendance à l'administration municipale. C'est là l'élément essentiel du libéralisme, selon Tocqueville. Les citoyens ne sont vraiment libres que lorsqu'ils sont maîtres de la gestion des affaires quotidiennes qui entrent à tout moment dans la trame de leur vie. De plus, les assemblées locales sont la véritable école du civisme. Les individus, dissociés par l'égalité, y réapprennent la liaison des efforts, la responsabilité, la tolérance, l'initiative sans pétulance, la discussion sans acrimonie. Il croyait avoir constaté en Amérique l'excellence de la décentralisation administrative par l'autonomie des communes, et cet aspect des institutions démocratiques était devenu l'article fondamental de son credo. Il n'ignorait pas la nécessité, dans un pays comme la France, obligé de veiller à sa sécurité dans une Europe divisée et de coordonner ses activités économiques pour lutter contre la concurrence, d'avoir un pouvoir central fort (1). C'était une question de proportion et

(1) Il écrit à un ami (*Corresp.*, I, 436-437, 1836) : « Ce que je veux, c'est

de limites. Peut-être aurait-il abordé ce problème s'il avait pu achever son livre.

L'Ancien Régime et la Révolution est, si l'on peut dire, une histoire à thèse. Si les conclusions n'emportent pas toujours l'assentiment, le fruit de recherches laborieusement et intelligemment menées, l'accumulation de faits précis concernant l'état administratif et social de la France à la veille du bouleversement, conservent toute leur valeur. Tocqueville s'y révèle ce qu'il avait été vingt ans plus tôt, un observateur curieux, méthodique, avisé, doublé d'un raisonneur un peu trop attaché à des idées préconçues, mais sachant aussi, par des généralisations opportunes, et justifiées, jeter une vive lumière sur des ensembles de faits. Il pensait non seulement avec son cerveau, mais avec son imagination et son cœur. Son originalité lui donne, dans les sujets qu'il traite, un rôle de précurseur. Ses créations sont parfois hasardeuses ; elles ne manquent jamais de force.

L'Ancien Régime et la Révolution parut en 1856. Le succès en fut grand en France et à l'étranger. Un incident des plus honorables pour l'auteur montra quelle réputation il avait acquise en Angleterre. Ayant fait, en 1857, un voyage dans ce pays pour y consulter des documents historiques sur la Révolution française, il fut reçu par les notabilités littéraires et politiques les plus en vue. Le premier lord de l'amirauté donna l'ordre de ne pas le laisser partir comme un voyageur ordinaire : un aviso de la marine de guerre fut mis à sa disposition pour son retour en France. Il arriva à Cherbourg sous les plis de l'Union Jack.

Son travail était de plus en plus entravé par l'état de sa santé. La médecine d'alors, embarrassée de déterminer la nature du mal dont il souffrait depuis plus de vingt ans, ne lui était pas de grand secours. En juin 1858, un symptôme grave éclata : le premier crachement de sang. On lui ordonna de quitter tout de suite son château de Normandie et de s'installer à Cannes. Il y arriva si fatigué que c'est à peine s'il pouvait faire chaque jour une courte promenade au bras d'une sœur de charité. Sa femme, qui avait toujours été pour lui la dispensatrice du bonheur, le soutint de son affection et de son dévouement dans l'épreuve.

un gouvernement central énergique dans la sphère de son action. L'énergie du pouvoir central est bien plus nécessaire chez un peuple démocratique, où la force sociale est disséminée, que dans une aristocratie. D'ailleurs notre situation en Europe nous fait une loi impérieuse de ce qui devrait être une chose de choix. Mais je veux que ce pouvoir central ait une action nettement tracée... Je crois que le pouvoir central peut être revêtu de très grandes prérogatives, être énergique et puissant dans la limite de ses attributions ; et en même temps, les libertés provinciales être très développées ».

Elle tomba malade à son tour, de douleur et d'épuisement. Elle ne se remit que pour le voir mourir au printemps de 1859.

Tocqueville fut emporté trop tôt, au moment où il allait achever l'œuvre de sa maturité, qui aurait mis le couronnement à sa production. Nous y perdons un livre d'histoire, qui aurait sans doute contenu, comme celui qu'il avait publié, des faits patiemment découverts et des vues personnelles larges sur les événements et les institutions. On peut conjecturer que sa philosophie de la politique et de la société n'aurait pas changé. Ce qui domine toute sa carrière, c'est la constance de ses idées. Dès l'âge de vingt-cinq ans il avait effectué en lui le mariage de l'enthousiasme et de la sagesse : déjà il était dévoué à la démocratie, par ralliement mystique à l'évolution inévitable de l'humanité et par sentiment de justice à l'égard du peuple ; déjà il voulait la démocratie ordonnée et pondérée, par crainte des égarements ou des passions des classes populaires, et par peur soit de l'anarchie soit du despotisme. Cet élan et cette prudence sont restés jusqu'au bout les deux éléments mutuellement compensateurs de sa complexion intellectuelle. Ils étaient si bien dosés que ceux à qui l'esprit de parti rendait difficile cet équilibre harmonieux croyaient voir en lui, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, l'un des leurs. C'est ainsi que la *Démocratie en Amérique* avait été interprétée par les républicains comme une apologie du régime populaire, par les légitimistes comme une défense du gouvernement aristocratique. Il se défendit de ce manque de compréhension. « On me donne des passions et je n'ai que des opinions ; ou plutôt, je n'ai qu'une passion, l'amour de la liberté et de la dignité humaine. On me prête alternativement des préjugés démocratiques ou aristocratiques. J'aurais peut-être un de ceux-ci ou de ceux-là, si j'étais né dans un autre siècle, ou dans un autre pays. Mais l'aristocratie était déjà morte, en France, quand j'ai commencé à vivre, et la démocratie n'existait pas encore. J'étais si bien en équilibre entre le passé et l'avenir que je ne me sentais naturellement et instinctivement porté ni vers l'un ni vers l'autre, et je n'ai pas eu besoin de grands efforts pour jeter des regards tranquilles des deux côtés (1). »

S'il y avait en lui une impulsion forte, montée du centre de l'âme, c'était le sentiment religieux. L'ardeur qu'il lui inspirait, il l'étendait à la morale et à la liberté ; car la morale, c'était les devoirs limitant les droits, et la liberté, c'était la discipline con-

(1) *Corresp.*, II, 70-71, 1837.

sentie limitant la fougue égalitaire. Il sut mettre dans cet idéal tempéré la flamme d'une conviction forte, ne désespérant pas de gagner à sa ferveur de raison constructive ceux qui s'échauffaient à une lutte de partisans. Il s'attristait « de voir rangés d'un côté les hommes qui prisait la moralité, la religion, l'ordre ; et de l'autre ceux qui aimaient la liberté, l'égalité devant la loi. Toutes ces choses que nous séparons ainsi sont, j'en suis certain, unies indissolublement aux yeux de Dieu. Ce sont toutes des choses *saintes*, si je puis m'exprimer ainsi, parce que la grandeur et le bonheur de l'homme dans ce monde ne peuvent résulter que de la réunion de toutes ces choses à la fois... Je tiens à la liberté avec la même tenacité qu'à la moralité, et je suis prêt à perdre quelque chose de ma tranquillité pour l'obtenir » (1).

Cette doctrine à la fois si généreuse et si sage n'est malheureusement pas de celles qui réussissent dans les assemblées, ni qui persuadent le grand nombre aux époques de fermentation passionnée. Tocqueville, entré dans la politique par dévouement à ses idées et à son pays, était destiné à n'y briller que d'un pâle éclat. S'il n'y conquiert pas la grande notoriété, la force de ses convictions, triomphant de difficultés qui venaient de lui-même, est un nouveau titre d'estime aux yeux de la postérité. Ses motifs étaient des plus nobles, bien qu'il eût continuellement à lutter contre une répugnance de sa nature, — délicatesse aristocratique ou esprit critique trop clairvoyant. « Il y a des gens qui travaillent à faire le bien des hommes en les méprisant et d'autres en les aimant. Je voudrais bien être des seconds ; mais souvent je ne puis. J'aime l'homme en général, mais je rencontre sans cesse tant d'individus qui me repoussent par la bassesse de leur âme ! Mes efforts journaliers tendent à me garantir d'un mépris universel pour mes semblables... Je crois qu'il est presque impossible de leur être réellement utile en les jugeant tels qu'on est tenté de le faire au premier abord ; et j'aimerais mieux descendre un peu dans ma propre estime, que de les laisser tomber trop bas (2). » A tout prendre, il était arrivé à un moyen terme touchant l'opinion qu'il devait former de ses contemporains de même qu'il s'était arrêté à un compromis touchant la forme de gouvernement qui convenait aux temps modernes. L'admirable, c'est qu'il soutenait ces vues raisonnables de l'ardeur d'une véritable foi.

(1) *Corresp.*, I, 432-433, 1836.

(2) *Op. cit.*, I, 320-321, 1833.

Il ne se départit jamais de cette généreuse modération. Quatre ans avant sa mort, exclu sans retour de la politique, assombri par l'acquiescement de la France à l'Empire, il passe en revue, dans une lettre à Beaumont, les années laborieuses de sa vie : il ne les trouve ni vaines ni dénuées de signification pour l'avenir. « Si j'avais à recommencer ce quart de siècle, je ne voudrais pas, à tout prendre, faire bien différemment que je n'ai fait. Je constate combien j'ai peu changé mes points de vue sur les hommes en général pendant ce long espace de temps. On parle beaucoup des illusions de la jeunesse et du désillusionnement de l'âge mûr. Je n'ai point remarqué cela dans mon expérience personnelle. Les vices et les faiblesses des hommes m'ont sauté aux yeux dès l'abord ; et quant aux bonnes qualités que je leur trouvais alors, je ne puis dire que je ne les ai pas rencontrées à peu près les mêmes depuis (1)... » « Je regarde, ainsi que je l'ai toujours fait, la liberté comme le premier des biens ; je vois toujours en elle l'une des sources les plus fécondes des vertus mâles et des actions grandes (2). »

Ces idées sur la liberté, l'égalité, la religion, Tocqueville les professait déjà lorsqu'il partit pour l'Amérique pour y étudier les institutions et les mœurs du pays. Il les observa en elles-mêmes et dans la mesure où elles répondaient à l'idéal qu'il se faisait du gouvernement des nations modernes. Il essaya souvent, en généralisant sur l'esprit du gouvernement et du peuple américains, de supputer la durée probable de certaines dispositions législatives ou de certaines pratiques d'administration, et d'en apprécier l'efficacité dans l'avenir. C'est cette description, cette appréciation et, à l'occasion, ces prophéties, que nous nous proposons maintenant d'examiner et de juger, en tenant compte de l'état de l'Amérique en 1832 et des développements concordants ou discordants qui se sont produits depuis.

(A suivre.)

(1) *Corresp.*, II, 288, 1855.

(2) *Id.*, II, 307, 1856.

La vie économique européenne du milieu du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle

par Henri HAUSER,

Professeur à la Sorbonne.

III

Le renversement des valeurs sociales.

L'auteur, ou plutôt l'interpolateur de 1581 du *Discourse of the Commonweal*, résumait en ce raccourci les effets sociaux de la révolution des prix :

Dans les temps dont nous avons mémoire, on a compté comme un homme riche et puissant, et bien capable de tenir maison parmi ses voisins, celui qui (toutes charges réglées) valait net 30 ou 40 livres sterling ; mais de nos jours l'homme de cette estimation est si loin (dans l'opinion commune) d'être un bon ménager ou un homme de richesse, qu'il est considéré comme tout proche d'un mendiant.

Or, quelles étaient les classes qui, touchant toujours la même somme nominale de revenus, se trouvaient en réalité dépossédées d'une part croissante de leurs ressources par le jeu combiné de la dépréciation des monnaies de compte et de la baisse réelle du pouvoir d'achat de l'argent ? Notre texte répond : les travailleurs salariés — *common labourers*, — les serviteurs, mais aussi les nobles, dont les terres ont été affermées à rentes par leurs ancêtres et qui, ne pouvant hausser cette rente, paient cependant tout plus cher. La hausse des produits agricoles, qui eût profité au seigneur du sol si les redevances féodales avaient été payées en nature, ne faisait au contraire que l'appauvrir, puisque, depuis le XII^e siècle, une tendance constante avait trans-

formé ces redevances en cens invariables, stipulés en monnaie. En 1573, un conseiller des comptes faisait en France ce calcul : l'écu sol ayant, en un quart de siècle, monté de 45 à 50 sols, « nous avons perdu plus d'un sixième de nos rentes, gages et autres revenus consistants en deniers », car cent livres de revenus, qui faisaient 45 écus et 20 sols, n'obligent plus le censitaire à verser que 37 écus et 2 sols. Et comme l'écu lui-même ne peut plus acheter la même quantité de marchandises, comme « aujourd'hui (texte de 1574) on ne fait pas plus pour 6.000 écus qu'on faisait lors pour 1.000 », la petite noblesse rurale est ruinée, particulièrement en France, presque autant qu'en Espagne. L'un de ces gentilshommes campagnards, François de la Noue, ne fait qu'exprimer un fait incontestable, lorsque, vers 1587, il les montre « déchus de cette ancienne richesse dont leurs maisons étaient ornées sous les règnes de nos bons rois Louis douzième et François premier, vu que c'est une chose que peu ignorent ». Il précise que, sur dix familles nobles, on en trouverait huit « incommodées par les aliénations de quelque portion de leurs biens, engagements ou autres dettes..... », situation aggravée encore par les habitudes somptuaires de ceux qui suivent la cour ou vont aux armées, suivent les caprices de la mode, s'entourent de nombreux serviteurs, reconstruisent leurs châteaux dans le style de la Renaissance : « Il faut toujours avoir la main à la bourse, ou la terre en gage ». Déjà en 1569, un ambassadeur vénitien disait que la noblesse était « criblée de dettes ». Dans les Etats provinciaux, les nobles se plaignent de « ne pouvoir trouver qui laboure et fasse valoir leurs héritages, ne pouvant être payés de leurs rentes et fermages. »

Ils subissent les impôts indirects, dont l'incidence annule « obliquement » leurs privilèges fiscaux.

Assurément, à côté de son seigneur de Faeneste, amoureux du paraître, d'Aubigné posera le portrait d'Enay, le bon ménager qui vit aux champs et met « son étable près de la maison pour empêcher tant qu'on peut les insolences des valets ». Celui-là sans doute, a lu la *Recette véritable* où Palissy, en 1563, enseignait « à tous les hommes de France » à « multiplier et augmenter leurs trésors ». Il a, s'il est venu à Paris en 1575, écouté les conférences faites par le potier saintongeais au faubourg Saint-Germain et publiées en 1580 dans son *Discours admirable*. Il a lu Charles Estienne (1564) et en 1569 le *Discours économique* où Prudent le Choyselat enseigne « comme de 500 livres on peut lirer par an 4.500 »... en élevant des poules. 500 livres, c'est le revenu moyen de ces petits hobereaux que de Serres nous montre vivant dans leurs terres en semi-paysans, veillant à la cuisine, plantant leurs mûriers et

élevant leurs vers à soie, de ces gens « sans fraise ni panache » dont le costume de bure et les gros souliers font que Faeneste les prendra pour des vilains. C'est pour sauver cette classe que Henri IV essaiera de ramener à 8,33 % le taux des dettes hypothécaires, qui montait parfois à 30 %, puis qu'il lui permettra d'emprunter à 6,25 % pour rembourser ses anciennes obligations. Mais trop souvent ils durent se libérer en vendant leurs terres elles-mêmes et gardant tout juste le manoir. Sans croire avec François Miron, en 1605, que la moitié des terres de France a été vendue au Châtelet, il est sûr qu'on assiste à une lente dépossession territoriale de la noblesse rurale. Lorsqu'en 1579, François du Plessis, le père de Richelieu, avait été nommé grand prévôt et avait acheté un hôtel à Paris pour 9.500 livres, soit 3.166 écus $\frac{2}{3}$, il n'avait pu verser comptant que 200 écus, promettant de payer 1.566 $\frac{2}{3}$ dans une année, le solde — 1000 écus — devant servir au rachat de 250 livres constituées à divers par son vendeur Jean de Losse. Et le nouvel acquéreur signe immédiatement un nouvel acte d'emprunt constitutif de rentes, gagé par son nouvel hôtel et ses terres de Richelieu... Ces contrats en disent long sur la gêne de cette classe.

Il est des exceptions : ceux qui ont su profiter de la guerre et faire du service de cour une carrière, « bénéficiés du roi et des princes », mignons ou titulaires de charges lucratives ou de pensions et, d'aventure, par surcroît enrichis par la corruption étrangère.

Mais c'est une minorité. Dans l'ensemble, la révolution économique a provoqué un déplacement des fortunes en ruinant les anciens créanciers et soulageant les débiteurs. En 1620, Scipion de Gramont, dans le *Denier royal*, résumera cette ancienne évolution : « Ainsi le débiteur gagne ce que le créancier a perdu ». Quels débiteurs ? D'abord les paysans, puisque déjà en 1568 on admet que « le meilleur blé en pur achat coûte de prix ordinaire autant qu'il coûtait de rente il y a vingt ans », ce qui aurait permis à la classe rurale d'acheter les terres vendues par les nobles si les guerres en France, la législation sur les enclosures en Angleterre ne l'avaient empêché de profiter pleinement de la hausse des denrées agricoles. Mais d'autres étaient là que Brantôme nous montre tout prêts à saisir le bien engagé par le noble qui est à la guerre : riches marchands, usuriers, banquiers et autres manieurs d'argent, même, dit-il, les prêtres qui ont des écus en leurs coffres : car les bénéficiés, vendant leur production sur le marché, sont parmi les heureux du jour. Cette action des spéculateurs est générale : en Comté on voit la bourgeoisie prêter au

paysan à des taux usuraires, et garder le gage de l'insolvable. En Bretagne, en Languedoc, partout où pullulent les petites familles nobles, les bourgeois acquièrent des propriétés domaniales, groupent des parcelles paysannes. Même des paysans enrichis se mêlent à eux et, grâce à des mariages, font souche de nobles.

Dans l'ensemble commence une évolution que nous verrons s'achever, du moins en France, au début du xvi^e siècle et qui fait passer une grosse partie de la propriété noble entre les mains de la bourgeoisie, devenue noble à son tour et qui, de ses hôtels de la ville comme de ses châteaux des champs, domine le plat pays. Cette bourgeoisie s'enrichit, par ailleurs. Il y avait longtemps qu'elle poussait ses fils à conquérir des grades universitaires pour accéder aux offices d'Etat. Les marchands drapiers, les maîtres des métiers font souche de licenciés de Salamanque, de basochiens de Toulouse, de Poitiers ou de Paris, de gradués d'Oxford et de Cambridge, et qui ne limitent plus leur horizon aux seuls emplois d'Eglise. Or les monarchies européennes sont devenues des bureaucraties. Nous savons que le type le plus parfait de cette métamorphose paperassière a été réalisée par la monarchie de Philippe II, avec ses multiples « Conseils », ses « audiences », organisations compliquées qu'elle transporte au delà des mers, en Europe et hors d'Europe. En France, c'est surtout la fiscalité qui, pour la perception et l'administration de ressources plus régulières que les anciens revenus féodaux, crée toute une armée d'agents qui s'ajoutent, et en fait se substituent, non seulement aux anciens dignitaires de la hiérarchie féodale, mais aux juges royaux des bailliages et sénéchaussées. Les « bureaux des finances » et aussi les charges de judicature sont envahis par les fils de bourgeois, exceptionnellement par des fils de paysans riches. Conquête d'autant plus facile que ces offices qui sont générateurs de profits deviennent, en quelque sorte, des valeurs mobilières, négociables sur le marché. D'abord le titulaire a pu les « résigner » en faveur d'un candidat pourvu des grades nécessaires ; puis le roi lui-même est intervenu dans l'opération pour prélever sa part, qui alimente la caisse des « parties casuelles ». En vain, des ordonnances royales interdisent périodiquement la vénalité, puisque la royauté, plus fréquemment, cède à la tentation naturelle de parer aux embarras du Trésor en multipliant les offices nouveaux, lesquels trouvent toujours preneurs : car, dira cyniquement l'un des manieurs des affaires du roi, « il y a plus de fols que d'états ».

Vénalité, qui, non moins fatalement, tourne à l'hérédité, car

on désire conserver dans sa famille des charges qui rapportent entre 10 et 20 % du capital engagé, en dehors des avantages sociaux (privilèges, exemptions d'impôts, anoblissements) qu'elles procurent, et qui montent de prix grâce à la concurrence. Avant la fin du règne de Henri IV, précisément en 1604, cette tendance à l'hérédité sera sanctionnée par une déclaration qui, en imposant aux officiers le paiement d'un droit annuel, les dispensera de l'obligation de résigner au moins quarante jours avant leur mort, et diminuera du quart au huitième denier la taxe qui pesait sur le résignataire. Ainsi se constitue une vraie caste, noblesse de robe, que ses acquisitions foncières rapprochent de la noblesse d'épée. Parlementaires et officiers de finances éclipsent même, par leur richesse, les gens de cour, et tout le monde en 1594, était « aux fenêtres » lorsque tel « trésorier de l'Épargne passait par la vieille rue du Temple avec un train de quarante-cinq chevaux, pour s'en aller en une sienne maison des champs », car on pensait « que ce fût quelque prince qui passât ».

De là un vrai marché pour ces valeurs, un office de Président au Parlement de Paris montant à 60.000 écus, au Grand Conseil à 100.000. Jusqu'à un office de porteurs de charbons trouvait acquéreur à 7 ou 800 écus. On vendait de même les lettres de maîtrise de métiers émises pour une entrée du roi, un mariage, une naissance. Incessant mouvement de capitaux, d'autant plus que, pour acheter les charges, les fils de famille contractaient des prêts usuraires par lettres de change et rechange. Ainsi la bourgeoisie commerçante, au lieu de rester dans ses négoes, génération après génération, se vidait de ses forces actives, précipitant ses enfants vers les charges dès qu'ils étaient frottés de latin. Gros contraste avec les Hollandais, chez qui le fils grossit la maison du père, met son argent dans les compagnies ; avec les Anglais, où même les familles nobles envoient leurs cadets courir les mers et faire des « plantations ». Les théoriciens verront là un effet du calvinisme puritain, qui pousse chaque homme à chercher son salut dans l'exercice — et le succès — de la profession où Dieu l'a placé. Et pourtant les Italiens restent aussi fidèles à la vie active.

Ces gens de justice et de bureau, faméliques et vêtus d'habits râpés en Espagne, d'une aisance cossue en France quand ils ne vont pas jusqu'au luxe imposant, représentent au moins un élément de stabilité, et généralement de probité. Mais à côté se multiplient les financiers d'aventure, faiseurs de projets, inventeurs, puis collecteurs de ressources inédites, qui travaillent dans les « affaires du roi », c'est-à-dire qui prennent à ferme les revenus

et les taxes, qui se chargent de placer les offices de nouvelle création. Parfois ce sont de misérables hères qui empruntent eux-mêmes pour faire au Trésor des avances qu'ils récupéreront au décuple. Tel ce « fils d'un serrurier de Blois », dont l'Estoile nous dit qu'il est « venu en une nuit », qui dès 1576 revendait 60.000 livres au roi une terre chartraine par lui payée 30.000 à un mignon dans l'embaras, et qui s'attirait, en présence du roi, cette verte semonce où un chevalier le traitait « d'assassin de la France », d'homme qui sous couleur d'acquitter cinq millions de dettes du roi, en avait prélevé huit sur « le pauvre peuple ». Mais le roi — c'était Henri III aux abois —, ayant besoin de son prêteur, rouait de coups l'indiscret chevalier. Parfois ce sont des sociétés ou *parlis* qui se forment pour soumissionner une affaire, des *partisans*, parmi lesquels nous retrouvons les banquiers lyonnais, français, italiens, allemands, les Gondi, les Sardini, les Zamet, qui feront souche d'honnêtes gens, d'« officiers », pourvus de charges, de magistrats, au besoin d'hommes d'Eglise et d'évêques.

Rien ne serait donc plus faux que de considérer la société de cette fin du XVI^e siècle comme un équilibre statique, sans mouvements d'ascension sociale. Mais de cette dynamique ce n'est plus la noblesse qui profite, ni celle dont le déracinement a fait une noblesse de cour, ni les gentilshommes ruraux « qui ne bougent du pays » et « se grattent la tête, voyant la pauvreté venir en poste chez eux », c'est la bourgeoisie, urbaine ou, disait-on, « la marchandise ». Comme le proclamera bientôt Loyseau, les marchands ont « qualité d'honneur, étant qualifiés honorables hommes, honnêtes personnes, et bourgeois des villes ; qualités qui ne sont attribuées ni aux laboureurs ni aux sergent ni aux artisans, et moins encore aux gens de bras qui sont tous réputés viles personnes ». Aussi dans les villes de commune, supprime-t-on le suffrage quasi-universel d'autrefois, parce que, dit un texte de 1603, il introduit dans les assemblées « la plus vile populace ». Etre bourgeois, et si possible « vivre noblement », voir en rêve inscrit sur sa tombe, en l'église même dont on est paroissien, le titre de « noble homme », tel est l'idéal de cette classe qui devient la classe dominante, celle sans qui la royauté ne peut rien et qu'elle ne saurait combattre sans se briser, du moins en France et en Angleterre, celle qui règne aux Provinces-Unies, gros marchands de Londres ou de Plymouth, de Paris ou de Rouen, d'Amsterdam ou de Haarlem.

L'avènement du mercantilisme.

La crise que nous avons décrite accélère le mouvement qui, depuis la fin du xv^e siècle, entraînait la transformation des Etats européens en puissantes unités économiques dont l'idéal était non pas absolument de se suffire à soi-même, mais, suivant le principe du vieux Caton, d'être vendeur et non acheteur.

Cette politique — à laquelle on donne rétrospectivement le nom de mercantilisme — ne s'explique pas uniquement par le désir d'accroître, dans chaque Etat, le stock des métaux monétaires. Assurément, cette préoccupation n'est jamais absente, car on s'est aperçu que l'exode de l'or a pour effet la hausse des changes étrangers, par suite la difficulté de se procurer soit des matières ou marchandises nécessaires, soit du crédit. C'est ce que Gresham expose à Elisabeth dès 1558. On s'est aperçu que l'or anglais passait aux Pays-Bas, « parce que le change y a haussé, et que l'or y a atteint des prix plus élevés qu'ici ». C'est la raison essentielle de la réforme monétaire et des tentatives faites par Burghley, nommé *Royal exchanger* en 1575, pour stabiliser et contrôler les changes. C'est aussi l'idée que l'on retrouve dans les tentatives de législation monétaire de Henri II, de Charles IX, de Henri III, notamment en 1577. C'est surtout en Espagne, en raison du rôle qu'y jouent l'apport et aussi la fuite des métaux précieux, que la tendance se manifeste.

Mais il y a autre chose qu'une volonté générale de déterminer un flux de métaux précieux par des mesures favorisant l'exportation et restreignant les importations, la balance devant être payée dans la monnaie internationale, qui est l'or, ou la lettre de change valant de l'or sur les places de foire. Il y a, très consciente, la volonté de nationaliser les industries nécessaires à la vie d'un peuple, à la fois pour obéir à une sorte d'idéal d'indépendance en temps de paix comme en temps de guerre, et pour fournir du travail aux sujets. La lutte contre le vagabondage, qui compte parmi les motifs du *Statute of Artificers*, qui est une des préoccupations de la monarchie et des villes françaises depuis le début du siècle, est un des objectifs essentiels du mercantilisme, surtout en Angleterre et en France. Bannir l'oisiveté « cela vaut mieux que tout l'or du Pérou et de toutes les Indes occidentales », écrit un mémoire anglais qui semble une satire de la *hidalguia* castillane. Les nombreuses doléances du Tiers aux Etats généraux de France en 1560, 1576, 1588, sont là-dessus d'une clarté

non dépourvue d'éloquence. Plus la crise de cherté développe la misère dans les classes ouvrières, plus la bourgeoisie insiste sur ce devoir de la royauté : réserver aux régnicoles la plus grande part dans la transformation des produits. Le fameux système aux quatre points, dont on fait d'ordinaire honneur à Colbert : restriction ou même prohibition de la sortie des matières premières indispensables ; libre entrée des matières étrangères ; restriction ou même prohibition de l'entrée des produits fabriqués ou, comme disent les textes, des « manufactures » étrangères ; libre sortie, au besoin sortie favorisée des « manufactures » nationales — ce système est déjà tout entier exprimé, avec une parfaite cohérence, dans les cahiers de la classe commerçante, ou « marchandise ». « Donner à vivre à une infinité de peuple et retenir dans le royaume des millions d'or » qui en sortent, tels sont les deux aspects de la théorie.

Chez nul homme d'Etat elle n'est aussi claire, aussi maîtresse d'elle-même, que chez Burghley. Il est presque, en cet ordre, un inventeur. Nous connaissons déjà son rôle dans les « choses d'amirauté », et dans toutes celles qui, directement ou non, servent à la marine : pêche maritime, industrie du bois, culture du chanvre, armements, salpêtre, soufre, métaux nécessaires aux vaisseaux, fer et cuivre. Mais c'est toute l'activité nationale qu'il prétend, surtout lorsqu'en 1572 il devient lord trésorier, soumettre au contrôle du Conseil privé, représentant de l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers, voire contre ceux-ci, et qui doit exciter les autorités locales. A travers tous ses soucis politiques, il multiplie les mémoires intitulés « choses à accomplir, *things to be performed* ». Ces choses à accomplir, c'est rattraper le retard de l'Angleterre par rapport au continent, y fixer les industries nouvelles, au besoin en concédant des monopoles à des particuliers, y importer des artisans étrangers, des Allemands à Woolwich, des tisserands flamands et wallons, victimes des persécutions religieuses, à Norwich ou ailleurs. Il porte lui-même le titre de Gouverneur des mines royales, *Governor of the Royal Mines*. Il a d'abord signé des contrats avec les spécialistes allemands, les Fugger, les Hôchstetter, créé avec eux, en 1564, une Société des mines royales pour la protection des comtés du Centre et de l'Ouest, du Devon, de la Cornouailles, du pays de Galles. Plus tard il est intéressé lui-même aux affaires minières et métallurgiques de William Humphrey. Il favorise les entreprises sidérurgiques des Sidney. On oublie trop que Robert, le comte de Leicester, le grand favori de la reine, était aussi un grand maître de forges qui, dès 1580, tirait une rente annuelle

de 1.600 livres sterling de ses *iron works*. La sidérurgie anglaise, grâce à la sécularisation des abbayes riches en forêts, entre dans l'histoire.

Aux créations s'ajoutent les prohibitions, celle de la coutellerie et de la quincaillerie étrangères, de l'amidon, du savon, etc. Elisabeth veut qu'on ne porte plus que des chapeaux anglais. Elle entre dans les détails, suivie en cela par le Parlement. Elle n'accorde de patentes, c'est-à-dire de monopoles plus ou moins temporaires, qu'aux privilégiés qui s'engagent à faire venir ou à éduquer des ouvriers. Lorsque Burleigh fait rédiger, vers 1582, des « instructions par un facteur anglais en Turquie », il ordonne d'envoyer à Londres, au *Dyers Hall*, des échantillons de teintures orientales, à la fois pour rabattre l'outrecuidance des teinturiers anglais, et les pousser, « par honte », à accroître leurs connaissances « pour l'honneur de leur pays d'Angleterre et pour l'universel profit du royaume ». On amènera de Turquie un jeune artisan expert en cet art, ou plutôt deux, un pour la laine, un pour la soie ; on recherchera les matières tinctoriales dont on se sert en Turquie : si ce sont des plantes, les envoyer en Angleterre, avec instructions sur la culture, etc. L'idéal, c'est que notre drap absorbe « la plus grande quantité possible du travail de notre peuple ». Déjà l'on dit que c'est grande folie de vendre la laine anglaise non tissée, et qu'il vaut mieux exporter le drap teint que le drap écru. Déjà se dessine, pour deux siècles à peu près, la courbe de l'histoire industrielle et commerciale de l'Angleterre.

Un gros effort est fait dans le même sens en France après le triomphe de Henri IV. Mais au lieu d'un homme d'Etat de la taille de Burghley, le mercantilisme de l'Assemblée de Rouen ne trouve comme porte-parole que l'autodidacte déjà présenté par nous, Barthélémy de Laffemas. Rien n'est plus révélateur, à cet égard, que la controverse qui le mit aux prises avec Lyon, ou plutôt qui mit aux prises, sous sa direction, l'industrie tourangelles de la soierie avec le commerce lyonnais d'importation des soies. Le mercantilisme aboutit ici à un accès de xénophobie économique. Il se heurte d'ailleurs à bien des obstacles, les vues agrariennes de Sully, les raisons politiques et financières qui obligent Henri IV à ménager Lyon, les résistances acharnées des Lyonnais qui font même échouer en partie la tentative, faite surtout dans un intérêt fiscal en 1597, pour renouveler l'édit avorté de 1581 sur la généralisation des maîtrises de métiers. Mais il reste de l'œuvre de Laffemas une tradition qui sera reprise par Richelieu et Colbert ; il reste tout le travail du Bureau du Commerce où, à partir de 1598, on s'ingénie, comme

l'avait fait Cecil, à implanter des industries nouvelles, à secouer des routines corporatives, à éveiller l'esprit de recherches, si bien que ce bureau ressembla par instants à un bureau des inventions.

La tendance mercantiliste conduit tout naturellement à l'expansion, ne serait-ce que pour trouver des débouchés aux industries nouvelles ou renouvelées. Là encore, c'est l'Angleterre qui commence, notamment lorsque la rupture avec l'Espagne lui ferme une partie des ports du continent. Dès 1587, une lettre de Burghley à Christophe Hatton signale la mévente des produits anglais et non pas seulement des draps. Secouer le monopole hispano-portugais et le monopole de la Hanse, c'est une des explications de la politique anglaise. En 1597, le *Stahlhof* est définitivement fermé. Déjà s'esquisse le système des actes de navigation, du monopole d'importation des produits exotiques (en ce temps surtout les raisins et les huiles) réservé aux navires anglais, de même que l'exportation des draps. Mais déjà, comme suite aux grands raids océaniques, a débuté l'exploitation commerciale du monde ibérique. Dès 1591, l'un des vainqueurs de Gravelines, Lancaster, a pris le chemin du Cap et des Indes, et s'il a perdu par scorbut ou autrement les sept huitièmes de son effectif, il ramène, au bout de trois ans, des richesses qui excitent les marchands de Londres à financer une nouvelle expédition vers le Brésil.

Mais déjà l'Angleterre n'est plus seule en cause. Nous verrons plus tard comment s'est constitué, à côté du mercantilisme anglais et français, celui des Provinces Unies. Lancaster, pour ramener ses prises de Pernambouc, a dû affréter des navires hollandais. Mais ceux-ci travaillent pour leur propre compte. Dès 1596, ils commencent à s'installer dans l'ancien empire portugais, et en 1599 ils relèvent le prix du poivre de 3 shillings 6 à 6 sh. et même 8 sh. la livre. La crainte de ce nouveau monopole décide les Anglais à constituer, pour le commerce en droiture, une « Société des marchands de Londres trafiquant avec les Indes orientales » au capital de plus de 80.000 livres. Le dernier jour de l'an 1600, la reine accorde à cette *East India Company*, c'est-à-dire au Comte de Cumberland et associés, un privilège pour quinze ans, avec pouvoirs souverains sur ses conquêtes, exemptions douanières pour ses retours, permission d'exporter annuellement 30.400 livres de métaux précieux. La première flotte — quatre vaisseaux — part aussitôt : elle reviendra, en 1603, après la mort de la grande reine, au milieu de l'universel enthousiasme.

Cependant l'Angleterre commence à concevoir la conquête des pays tempérés où l'on n'espère trouver ni or ni épices, comme un moyen de dégorger une population que la transformation des terres en *enclosures* et la multiplication des vagabonds fait trouver surabondante. C'est en application des idées émises par sir Humphrey Gilbert en 1577, que sir Walter Raleigh a tenté en 1587 la « plantation » de la Virginie, ainsi nommée en l'honneur de la reine. Si l'entreprise échoue, si quatre ans après on ne trouve presque plus trace des malheureux colons, une voie nouvelle est ouverte, où la France de Henri IV va s'engager après l'Angleterre. C'est l'ère coloniale, déjà inaugurée dans l'Amérique espagnole, qui va succéder à l'ère de la découverte et de l'exploitation des richesses.

(A suivre.)

Jean-Jacques Rousseau

par Anatole FEUGÈRE,

Professeur à l'Université de Toulouse.

II

La première conversion. Annecy et Turin (1728-1729).

Rousseau, d'abord consterné à la vue du pont-levis qui se dressait inexorable, malgré ses appels désespérés, fut bientôt tout à la joie de sa liberté reconquise : « Autant, dit-il, le moment où l'effroi me suggéra le projet de fuir m'avait paru triste, autant celui où je l'exécutai me parut charmant. L'indépendance que je croyais avoir acquise était le seul sentiment qui m'affectait. Libre et maître de moi-même, je croyais pouvoir tout faire, atteindre à tout ; je n'avais qu'à m'élancer et planer dans les airs. » Il n'aspirait pas encore à la conquête du monde : « Un seul château bornait mon ambition. Favori du seigneur et de la dame, amant de la demoiselle, ami du frère et protecteur des voisins, j'étais content, il ne m'en fallait pas davantage. » En attendant, il se fait héberger par quelques paysans de sa connaissance, puis il s'en va frapper à la porte du presbytère de Confignon, village situé à deux lieues de Genève, en Savoie. M. de Pontverre le régale d'un bon diner et entreprend sa conversion. Rousseau, contant cet épisode en 1765, dans ses *Confessions*, se montre embarrassé, car à ce moment-là il est devenu calviniste et voudrait nous persuader qu'au fond il n'a jamais cessé de l'être et qu'il n'est pas responsable de son apostasie apparente. Ce qui ressort de son récit, c'est que les circonstances ont tout fait ; il s'est laissé prendre par son bon cœur dans un engrenage qui l'a entraîné malgré lui à se convertir au catholicisme, et les convertisseurs sont les seuls coupables en cette affaire. Quant à lui, on ne peut le taxer que d'imprudente coquetterie : « Touché de reconnaissance pour le bon prêtre » qui l'a si bien reçu, quand il se voit entrepris sur la ques-

tion religieuse, il ne peut, sans impolitesse, montrer à son hôte que ses arguments ne tiennent pas debout, il laisse dire, il écoute sans broncher, il a l'air d'acquiescer. Est-ce là de l'hypocrisie ou de la lâcheté ? Pas le moins du monde, mais bien de la politesse élémentaire. Une attitude militante eût été d'un malotru : « Je sentais ma supériorité : je ne voulais pas l'en accabler pour prix de son hospitalité. Il n'y avait point à cela de motif hypocrite : je ne songeais point à changer de religion ; et bien loin de me familiariser avec cette idée, je ne l'envisageais qu'avec une horreur qui devait l'écarter de moi pour longtemps ; je voulais seulement ne point fâcher ceux qui me caressaient dans cette vue ; je voulais cultiver leur bienveillance et leur laisser l'espoir du succès en paraissant moins armé que je ne l'étais en effet. Ma faute en cela ressemblait à la coquetterie des honnêtes femmes, qui, quelquefois, pour parvenir à leurs fins, savent, sans rien permettre ni promettre, faire espérer plus qu'elles ne veulent tenir. » J'avais donc tort de le taxer d'imprudente coquetterie ; ce que nous devons admirer en lui, c'est l'« innocente », la « vertueuse » coquetterie d'Andromaque.

Après cette astucieuse défensive, qui écarte tout soupçon d'hypocrisie, Rousseau passe à l'offensive : M. de Pontverre, en le voulant convertir, a fait son métier ; il a manqué à son devoir. Le prêtre, en lui, a vaincu l'honnête homme : « Le raison, la pitié, l'amour de l'ordre, exigeaient assurément que, loin de se prêter à ma folie, on m'éloignât de ma perte où je courais, en me renvoyant dans ma famille. C'est là ce qu'aurait fait ou tâché de faire tout homme vraiment vertueux. Mais quoique M. de Pontverre fût un bon homme, ce n'était assurément pas un homme vertueux. Au contraire, c'était un dévot qui ne connaissait d'autre vertu que d'adorer les images et de dire le rosaire, une espèce de missionnaire qui n'imaginait rien de mieux pour le bien de la foi, que de faire des libelles contre les ministres de Genève. Loin de penser à me renvoyer chez moi, il profita du désir que j'avais de m'en éloigner, pour me mettre hors d'état d'y retourner, quand même j'en aurais envie. » Notons ces derniers mots. M. de Pontverre savait bien que de retourner dans sa famille était précisément ce que Rousseau craignait le plus au monde. — Mais, répliquerait Rousseau, il aurait dû combattre de toutes ses forces mon projet de m'exiler, au lieu d'y prêter la main. — Mais s'il n'avait pu le convaincre, que faire ? Le laisser partir, irrité et hostile, sans plus se soucier de ce qu'il deviendrait ? Au lieu de le laisser vagabonder à sa guise et courir les pires aventures, M. de Pontverre est-il si coupable de l'avoir dirigé sur Annecy, où, sur sa

recommandation, l'enfant trouvera bon accueil ? D'ailleurs, si Rousseau s'était adressé à ce curé plutôt qu'à quelque pasteur du voisinage, si, franchissant la frontière, il a cherché refuge en terre catholique, il a pour cela ses motifs : il n'ignore pas à quelles conditions il y sera protégé. Et si, par hasard, lui, qui se donne comme doué d'une maturité d'esprit rare dans le domaine de la théologie, n'a pourtant pas su prévoir les conséquences de sa visite au presbytère de Confignon, M. de Pontverre était bien excusable de s'y tromper. Et qui, de bonne foi, n'aurait pris ce fugitif pour un transfuge, encore calviniste de nom, mais déjà catholique de cœur et de désir ? Or c'est bien ce qu'était le Rousseau de 1728, quoi qu'il en dise en 1765. En quittant Genève, lui-même l'avoue, il est déjà fort détaché du calvinisme. Sa terreur religieuse s'était peu à peu affaiblie, depuis son séjour à Bossey, chez le pasteur Lambercier : « Sa sœur et lui cultivèrent par des instructions douces et judicieuses les principes de piété qu'ils trouvèrent dans mon cœur. Ces dignes gens employèrent pour cela des moyens si vrais, si discrets, si raisonnables, que, loin de m'ennuyer au sermon, je n'en sortais jamais sans être intérieurement touché et sans faire des résolutions de bien vivre auxquelles je manquais rarement en y pensant. Chez ma tante Bernard, la dévotion m'ennuyait davantage, parce qu'elle en faisait un métier. Chez mon maître, je n'y pensais plus guère, sans pourtant penser différemment. Je ne trouvais point de jeunes gens qui me pervertissent ; je devins polisson, mais non libertin (incrédule). » Il se détache peu à peu de sa religion qui se discrédite à ses yeux dans la mesure où ceux qui l'entourent ont perdu leur prestige. Il parle encore des Lambercier avec quelque estime, mais un précédent passage nous a montré qu'il ne leur reconnaissait plus, en les quittant, la même autorité qu'au début de son séjour à Bossey. Quant à ses proches parents, ils l'ont abandonné par simple égoïsme. Étrange contraste entre les maximes austères que professent, en qualité de chrétiens, son père et son oncle, et la conduite inconsidérée de ces « hommes de plaisir » qui se désintéressent à l'envi du fils, du neveu encombrant ! Singulière piété que celle de sa tante Bernard qui pour ne rien déranger à ses pratiques dévotes, ne s'occupe pas plus de son neveu ni même de son propre fils ! Leur insouciance l'a « livré » en proie à un butor auprès duquel il ne pouvait que se pervertir.

Ainsi, tandis que ses parents, son maître, ses compatriotes, la ville même, où il se sent enfermé comme dans une gôle, n'éveillent en son esprit que des idées de froideur, de contrainte, de rudesse, ne lui inspirent que l'ennui et ne lui font sentir que sa

solitude morale, il perd d'autre part « cette aversion particulière alors » à Genève pour le catholicisme. Ce clergé qu'on lui peignait « sous les plus noires couleurs » lui cause bien moins d'effroi depuis qu'il lui apparaît sous la forme concrète des bons curés du voisinage, si accueillants et dont le souvenir s'associe aux fraîches visions de la campagne, où l'on aspire à pleins poumons l'air pur et la liberté, durant les journées de congé trop courtes, mais d'autant plus radieuses qu'elles sont rares et brèves. Si la sonnette du viatique continuait à lui faire peur, en revanche « la cloche de la messe ou des vêpres » lui « rappelait un déjeuner, un goûter, du beurre frais, des fruits, du laitage ». Ces impressions douces firent sans doute plus pour éloigner Rousseau de la cité calviniste, que les « cornes terribles » de ce pont-levis qui l'empêcha d'y rentrer.

Rousseau donc, réconforté par le bon repas et l'affectueux accueil du curé de Confignon, part pour Annecy, où il doit trouver une bonne dame bien charitable, spécialement appointée par le duc de Savoie pour travailler à la conversion des protestants. Il est ravi, espérant toujours atteindre le château de ses rêves : « Je ne voyais pas un château à droite ou à gauche sans aller chercher l'aventure que j'étais sûr qui m'y attendait. Je n'osais entrer dans le château, ni heurter, car j'étais fort timide ; mais je chantais sous la fenêtre qui avait le plus d'apparence, fort surpris, après m'être longtemps époumonné, de ne voir paraître ni dame ni demoiselle qu'attirât la beauté de ma voix ou le sel de mes chansons, vu que j'en savais d'admirables que mes camarades m'avaient apprises et que je chantais admirablement. » Mais il allait trouver mieux, pour une fois, que ce qu'il rêvait, ce dimanche 21 avril 1728 qu'il devait évoquer avec tant d'émotion nostalgique, cinquante ans plus tard, deux mois avant de mourir. En apercevant M^{me} de Warens, il éprouva une surprise charmante : « Je m'étais figuré une vieille dévote bien rechignée ; la bonne dame de M. de Pontverre ne pouvait être autre chose à mon avis. Je vois un visage pétri de grâces, de beaux yeux bleus pleins de douceur, un teint éblouissant, le contour d'une gorge enchanteresse. Rien n'échappa au rapide coup d'œil du jeune prosélyte : car je devins à l'instant le sien, sûr qu'une religion prêchée par de tels missionnaires ne pouvait manquer de mener en paradis... Elle avait un air caressant et tendre, un regard très doux, un sourire angélique, une bouche à la mesure de la mienne, des cheveux cendrés d'une beauté peu commune et auxquels elle donnait un air négligé qui la rendait très piquante. » Ensuite, il

nous laisse entendre qu'elle est trop petite et un peu « boulotte », selon la traduction libre de Jules Lemaitre.

Plus humaine que M. de Pontverre, M^{me} de Warens est touchée du chagrin que doit éprouver le père de Jean-Jacques. Peu s'en faut qu'elle n'exhorte l'enfant à le rejoindre ; mais plus elle se montre compatissante, plus il est résolu à ne pas mettre entre elle et lui une barrière insurmontable ; il est donc tout disposé à se laisser convertir à l'hospice des catéchumènes de Turin, où elle l'envoie. Il la quitte sans trop de peine, ayant le ferme espoir de la retrouver dans la suite. En effet, dit-il, « je me regardais comme l'ouvrage, l'élève, l'ami, presque l'amant de M^{me} de Warens. » Il emporte son image gravée au fond de son cœur, et c'est pour lui une grande jouissance ; car il a besoin de laisser une certaine distance entre lui et l'objet de son amour. Il sait mieux aimer de loin que de près. Il parcourt ainsi dans l'enchantement la route magnifique qui mène d'Annecy à Turin : « Les jeunes désirs, l'espoir enchanteur, les brillants projets remplissaient mon âme. Tous les objets que je voyais me semblaient les garants de ma prochaine félicité : dans les maisons j'imaginai des festins rustiques ; dans les prés, de folâtres jeux ; le long des eaux, les bains, les promenades, la pêche ; sur les arbres, des fruits délicieux ; sous leur ombre, de voluptueux tête-à-tête ; sur les montagnes, des cuves de lait et de crème, une oisiveté charmante, la paix, la simplicité, le plaisir d'aller sans savoir où. »

Pendant qu'il marchait avec allégresse, dans son rêve étoilé, son père, sans se presser, venait le réclamer à M^{me} de Warens. Ce bon père déplora, comme il convenait, l'équipée de son fils, puis s'en retourna comme il était venu : « La même chose était arrivée à mon oncle Bernard. Il était venu à Confignon, et de là, sachant que j'étais à Annecy, il s'en retourna à Genève. » Et là-dessus, Rousseau morigène filialement son cher père, qui n'a pas fait tout son devoir ; car si, vertueusement, il s'est lancé à la poursuite de l'enfant, il se souciait peu de le retrouver, encore moins de le ramener, parce que, vivant à Nyon où il s'était remarié, l'absence de ses fils l'autorisait à jouir en toute sérénité, des biens qui leur revenaient du chef de leur mère. Et Rousseau tire de l'aventure une haute leçon morale : pour n'être jamais tenté d'agir aussi légèrement que son père, il se jure « d'éviter les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts ». On voit par ce passage que les *Confessions* ne sont pas celles du seul Jean-Jacques ; son propre père n'y est pas confessé avec moins de clairvoyance que lui-même.

Tout en marchant « sans savoir où », Jean-Jacques était arrivé

à Turin. Brusquement tiré de son rêve, il se retrouve enfermé dans l'hospice des catéchumènes, parmi des coquins hypocrites et infâmes. Il s'aperçoit trop tard qu'on veut lui faire abjurer la religion de ses pères. En proie à une terrible crise de conscience, il résiste héroïquement aux catéchistes qui l'endoctrinent et rétorque sans embarras leurs arguments. Après plus de deux mois passés en controverses ardentes, il cède enfin à la nécessité. Tel est du moins le récit des *Confessions*. En réalité, il entre à l'hospice le 12 avril et dès le 21 il abjure. C'était juste le temps nécessaire pour accomplir les formalités requises. « C'est en vain, écrit P.-M. Masson (1), qu'avec tout son art, il essaie de transformer cette abjuration automatique en un poignant drame de conscience, où les remords de l'apostasie ont prolongé la lutte jusqu'à la limite de l'héroïsme : l'aventure fut médiocre et courte. »

Rousseau a beau s'en défendre, il n'est pas resté protestant de cœur après l'abjuration de Turin. Pendant douze ou quinze ans, il observera sans hypocrisie ni répugnance les pratiques de la religion catholique. Lui-même le reconnaît fort nettement dans plusieurs passages des *Confessions*, confirmés par sa correspondance. Mais en contant cet épisode, il a cédé, comme souvent, au besoin de dramatiser les choses, et de mettre après coup dans ses idées morales et religieuses la cohésion qui leur manque.

On fit en faveur du nouveau converti une quête qui rapporta vingt francs ; on les lui remit avec force recommandations protocolaires et souhaits platoniques d'heureuse fortune. La porte de l'hospice s'ouvrit et tout disparut. Comme toujours, il fut ravi de se sentir libre et de pouvoir errer au hasard, se livrant « au plaisir de l'indépendance et de la curiosité ». Comme il lui fallait gagner de quoi vivre, il allait de boutique en boutique offrir ses services de graveur. On connaît le charmant récit qu'il a fait de sa brève idylle avec M^{me} Basile, accorte marchande aussi modeste que lui-même était timide. Il entra bientôt, en qualité de laquais, chez la comtesse de Vercellis, « âme élevée et forte », à laquelle il reproche seulement de lui avoir témoigné trop peu d'intérêt. Or elle l'interrogeait quelquefois sur sa vie passée, elle aimait qu'il lui montrât les lettres qu'il écrivait à M^{me} de Warens et lui rendit compte de ses sentiments. Tout cela pourtant ne lui suffisait pas. Mais que voulait-il de plus ? Qu'elle lui montrât les siens, tout simplement ; confidences pour confidences. En fait d'amitié, Rousseau se montrera toujours plein d'exigences ; il revendiquera

(1) *La Religion de J.-J. Rousseau*, Paris, Hachette, 1916, 3 vol. in-12. T. I, *La Formation religieuse de Rousseau*, p. 50.

âprement le droit du pauvre à l'ingratitude envers son bienfaiteur, auquel il enjoint de se tenir pour l'obligé du pauvre qui lui fait l'honneur insigne d'accepter son affection. Léon Bloy, le « Mendiant ingrat », devait reprendre et soutenir avec fracas cette idée, profondément évangélique en elle-même, mais qui cesse de l'être, quand un protégé mécontent de son protecteur, la lui jette à la face en guise de remerciement.

M^{me} de Vercellis mourut au bout de trois mois. « Je puis dire, écrit Rousseau, qu'elle me rendit la religion catholique aimable par la sérénité d'âme avec laquelle elle en remplit les devoirs. » Profitant de la confusion qui régnait alors dans la maison, il déroba un « ruban couleur de rose et argent », qui fut trouvé dans ses hardes. « On voulut savoir où je l'avais pris ; je me trouble, je balbutie et enfin je dis en rougissant que c'est Marion, une jeune servante, qui me l'a donné. » On les confronte. « Je la charge effrontément ; elle reste interdite, se tait, me jette un regard qui aurait désarmé les démons et auquel mon barbare cœur résiste. » Le menteur est cru. Sa victime est chassée. Qu'est-elle devenue ? Plus de trente ans après, il se le demande encore avec effroi. C'est le grand remords qui, depuis, le torture nuit et jour et dont il se libère enfin quand il écrit ses *Confessions*. Tout cela serait très bien, si après l'aveu si pénible du crime qu'il condamne, il avait pu s'empêcher de formuler les considérants qui l'excusent. Ce n'est pas en effet par méchanceté qu'il a chargé la pauvre Marion ; s'il lui a fait tant de mal, c'est à force de lui vouloir du bien : « Jamais la méchanceté ne fut plus loin de moi que dans ce cruel moment ; et quand je chargeai cette malheureuse fille, il est bizarre, mais il est vrai que mon amitié pour elle en fut la cause. Elle était présente à ma pensée ; je m'excusai sur le premier objet qui s'offrit. Je l'accusai d'avoir fait ce que je voulais faire, et de m'avoir donné le ruban, parce que mon intention était de le lui donner. Quand je la vis paraître, mon cœur fut déchiré, mais la présence de tant de monde fut plus forte que mon repentir. » Une fois enfoncé dans le mensonge, il a honte de se dédire en public. Ah ! si M. de la Roque, l'héritier de M^{me} de Vercellis, avait eu plus de tact, s'il avait su le prendre ! S'il « m'eût pris à part, qu'il m'eût dit : Ne perdez pas cette pauvre fille, si vous êtes coupable, avouez-le-moi ; je me serais jeté à ses pieds dans l'instant, j'en suis parfaitement sûr. Mais on ne fit que m'intimider, quand il fallait me donner du courage. » Rousseau donc a péché, mais à qui la faute ? Si Marion eût été moins jolie, si le comte de la Roque eût été plus fin, jamais le bon Rousseau n'eût commis ce noir forfait.

Emile Faguet note ici que c'est la seule faute que Rousseau avoue de son plein gré, car toutes ses autres fautes étaient déjà connues de ses anciens amis par les confidences qu'il leur avait faites, longtemps avant d'écrire les *Confessions*. Ce n'est pas mon avis. Rousseau dévoile, dans ce livre, beaucoup de choses honteuses, humiliantes, des tares morales et physiologiques, masochisme, exhibitionnisme, cleptomanie et autres « manies » non moins répugnantes, dont il n'est guère probable qu'il ait fait l'aveu à ses amis. S'il le fait, dans ses *Confessions*, dira-t-on qu'il n'y a encore aucun mérite, éprouvant alors cette espèce de délectation (*dele latio morosa*) bien connue qui porte les pénitents à confesser certaines fautes pour en renouveler la jouissance par le souvenir ? Mais il est pourtant plus facile de garder pour soi les images délectables, sans s'infliger la honte de l'aveu. Dira-t-on qu'il aime mieux comme tant d'autres, dire du mal de lui-même que de n'en rien dire ? Mais il est plus facile et combien tentant ! de taire, sinon tout le mal, car il faut bien garder la vraisemblance, au moins tout ce qui est laid, bas et vil, pour s'étendre complaisamment sur le reste. Rousseau a le mérite de n'avoir pas trop cédé à cette tentation. Bien des aveux ont dû réellement coûter à son amour-propre, et lui seul nous a fourni délibérément les armes dont il nous plaît de l'accabler. On l'oublie trop souvent. Si, par exemple, il avait caché sa liaison avec M^{me} de Warens, il aurait agi en galant homme sans doute ; mais son amour-propre y aurait trouvé son compte ; comme c'est lui qui, en l'occurrence, a joué le plus vilain rôle, il avait intérêt à peindre ses relations avec elle comme parfaitement innocentes. Personne ne serait venu le démentir. Il ne faut donc pas l'accuser d'avoir révélé, sauf le vol du ruban, les seules fautes qu'il savait pouvoir être dénoncées par autrui.

Là n'est pas son stratagème, il est dans le titre même des *Confessions*, choisi pour donner le change aux lecteurs, sur ses dispositions morales, toutes différentes de celles que l'on attend d'un homme qui se confesse : humilité, repentir, esprit de pénitence, telles sont les conditions nécessaires à la renaissance de l'âme pécheresse. L'apaisement est le résultat, le couronnement suprême des efforts méritoires imposés par le besoin de se rénover, de « dépouiller le vieil homme ». Or Rousseau ne se confesse que pour s'absoudre, il rejette volontiers ses fautes sur les autres, qu'il va même parfois jusqu'à rendre comptables du mal qu'il leur a fait. Telle est la constante équivoque des *Confessions*. Il n'admet pas le besoin de se rénover, puisqu'il se sent foncièrement bon, puisque, tout en faisant le mal, il veut toujours le bien, puisque

ses intentions sont toujours pures ; et c'est à ses yeux ce qui seul importe. Que vient-on lui parler de repentir et de pénitence ? Mais des confessions dictées par l'orgueil, qui ne daigne jamais se trouver en faute, ne peuvent satisfaire les exigences de la conscience morale. Au remords du mal accompli, s'ajoute bientôt celui de la justification mensongère. Dès lors, au lieu de se rassérer et de s'épanouir à la suite de l'aveu libérateur, l'âme bourrelée de ce double remords s'aigrit et s'envenime. Et ce malaise, provoqué par l'orgueil, qui ne veut pas se reconnaître responsable des actions mauvaises, sous prétexte que les intentions étaient bonnes, ce malaise, où il n'entre que du dépit, se donne faussement pour le sincère repentir des fautes, qu'on cherche moins à expier qu'à excuser. Ainsi, dans ces étranges confessions, l'humble aveu n'est qu'une apparence. L'apologie reste le but secret. Le pénitent s'invective copieusement, mais il bat sa coulpe à grands coups d'encensoir.

Il fallait faire cette grave réserve, pour se mettre en garde contre la rousseaulâtrie, qui guette les lecteurs candides de l'adroit plaidoyer. Mais cela dit, on doit faire valoir les circonstances atténuantes : d'abord, en écrivant ses *Confessions*, il était en proie au délire de la persécution, il se croyait l'objet d'un complot organisé pour le diffamer à jamais ; ensuite, si Rousseau eut le tort d'appeler *Confessions* un mémoire justificatif, combien d'autres, sans avoir la même excuse, ne se confessent pas mieux que lui et manient aussi habilement, sans s'exprimer aussi bien, le sophisme de justification !

A Turin, Rousseau fit la connaissance de l'abbé Gaime, qui est « en grande partie l'original du vicaire savoyard ». « Il me donna, dit-il, les premières idées de l'honnête, que mon génie ampoulé n'avait goûté que dans ses excès. Il me fit sentir que l'enthousiasme des vertus sublimes était peu d'usage dans la société, qu'en s'élançant trop haut on était sujet aux chutes, que la continuité des petits devoirs toujours bien remplis ne demandait pas moins de force que les actions héroïques. » Rousseau se souviendra des leçons de l'abbé Gaime, lorsqu'il écrira plus tard d'admirables lettres de direction, pour mettre des disciples trop enthousiastes en garde contre les écarts de sa propre imagination, et s'efforcera de tempérer à leur usage les excès de son esprit systématique.

Sur la recommandation du comte de la Roque, il entra chez le comte de Gouvon, en qualité de laquais. Cette situation l'humiliait d'autant plus, que parmi les petits-enfants de son maître, se trouvait une jeune fille, M^{lle} de Breil, « bien faite, assez belle,

très blanche, avec des cheveux très noirs, portant sur son visage cet air de douceur des blondes auquel mon cœur n'a jamais résisté. » Règle générale : il tombe amoureux de toutes les belles personnes qu'il approche ; il préfère les blondes, plus opulentes, mais si par hasard elles sont brunes, il s'en arrange aisément, et sait fort bien leur prêter, comme à M^{lle} de Breil, le charme des blondes. « Ver de terre amoureux d'une étoile », notre Ruy-Blas a beau faire, l'étoile ne daigne prendre garde à lui. Un jour vint pourtant où il montra qu'un laquais pouvait en remonter, pour le savoir, à de brillants gentilshommes : « On donnait, ce jour-là, un grand dîner... par hasard on vint à parler de la devise de la maison de Solar... *Tel fieri qui ne tue pas*. Comme les Piémontais ne sont pas, pour l'ordinaire, consommés dans la langue française, quelqu'un trouva dans cette devise une faute d'orthographe, et dit qu'au mot *fieri* il ne fallait pas de *l*. Le vieux comte de Gouvon allait répondre ; mais ayant jeté les yeux sur moi, il vit que je souriais sans oser rien dire : il m'ordonna de parler. Alors je dis que je ne croyais pas que le *l* fût de trop ; que *fieri* était un vieux mot français qui ne venait pas du nom *ferus*, fier, menaçant, mais du verbe *ferit*, il frappe, il blesse, qu'ainsi la devise ne me paraissait pas dire *tel menace*, mais *tel frappe, qui ne tue pas*. Tout le monde me regardait et se regardait sans rien dire ; on ne vit de la vie un pareil étonnement. Mais ce qui me flatte davantage fut de voir clairement sur le visage de M^{lle} de Breil un air de satisfaction : cette personne si dédaigneuse daigna me jeter un second regard qui valait tout au moins le premier ; puis tournant les yeux vers son grand-papa, elle semblait attendre avec une sorte d'impatience la louange qu'il me devait, et qu'il me donna en effet si pleine et entière et d'un air content, que toute la table s'empressa de faire chorus. Ce moment fut court, mais délicieux à tous égards ; ce fut un de ces moments trop rares qui replacent les choses dans leur ordre naturel et vengent le mérite avili des outrages de la fortune. Quelques minutes après, M^{lle} de Breil, levant derechef les yeux sur moi, me pria d'un ton de voix aussi timide qu'affable de lui donner à boire. On juge que je ne la fis pas attendre ; mais en approchant, je fus saisi d'un tel tremblement, qu'ayant trop rempli le verre, je répandis une partie de l'eau sur l'assiette et même sur elle. Son frère me demanda étourdiment pourquoi je tremblais si fort. Cette question ne servit pas à me rassurer, et M^{lle} de Breil rougit jusqu'au blanc des yeux. »

Depuis ce jour fatal, M^{lle} de Breil affectait de ne plus regarder Rousseau. Un jour pourtant elle avait laissé tomber son gant.

Le malheureux fut si troublé qu'il le laissa ramasser « par un gros butor de valet ». Ainsi fera le « fort en thème » de Sully-Prudhomme.

Le devoir me poussait la main
 Mais mon trouble demandait grâce
 Au défi de ce gant perdu.
 Et c'est le dernier de la classe,
 Madame, qui vous l'a rendu.

Cependant la maladresse du laquais incapable de servir proprement à boire, et, chose plus grave, l'émotion qui l'avait causée ne lui firent aucun tort dans l'esprit de M. de Gouvon. Un de ses fils, l'abbé de Gouvon, attendant beaucoup de son intelligence, lui donna des leçons de latin et d'italien. Il espérait trouver en lui un bon secrétaire et lui ouvrir la carrière diplomatique. Son avenir paraissait donc assuré. Mais au bout de quelque temps, l'élève se montra distrait et peu assidu. Son maître avait trouvé un rival inattendu et redoutable en la personne du jeune Bâcle, ancien camarade d'apprentissage, qui errait alors à Turin, « garçon très amusant, très gai, plein de saillies bouffonnes ». Rousseau s'engoue de ce garçon, et ne le quitte plus. Comme Bâcle voulait regagner Genève, il revit soudain le « bienheureux trajet » qui le séparait d'Annecy : « Les monts, les prés, les bois, les ruisseaux, les villages se succédaient sans fin et sans cesse avec de nouveaux charmes. » A cet appel de la route il ne pouvait résister. Il parvint à se faire chasser, non sans peine, tant était longue la patience de MM. de Gouvon, qui eurent beau le conjurer de bien réfléchir avant de courir encore l'aventure, rien n'y fit. Le voilà de nouveau par les chemins, emportant pour tout trésor une fontaine de héron dont il attendait merveille, c'était un moyen sûr de payer son écot dans les auberges. « Adieu la capitale, adieu la cour, l'ambition, la vanité, l'amour, les belles et toutes les grandes aventures, dont l'espoir m'avait amené l'année précédente. Je pars avec ma fontaine et mon ami Bâcle, la bourse légèrement garnie, mais le cœur saturé de joie et ne songeant qu'à jouir de cette ambulante félicité à laquelle j'avais tout à coup borné mes brillants projets. »

Dans le courant de l'année 1729, il a regagné Annecy. M^{me} de Warens veut bien le garder chez elle et pourvoir à son avenir. Il ne devait pas trouver le soutien moral dont il avait besoin dans cette aventurière, bonne, affectueuse, charitable, d'humeur charmante et primesautière, mais frivole, aimant le mouvement et l'intrigue, sans esprit de suite, prompte à former de grands projets, hardie à lancer des entreprises industrielles brillantes et

désastreuses. Elle avait alors trente ans. Née à Vevey, en 1699, Françoise-Louise de La Tour, orpheline à dix ans, fit, quatre ans plus tard, un beau mariage, mais elle ne tarda pas à compromettre la fortune de son mari par ses spéculations qui devaient la doubler. Après avoir ruiné et trahi plus ou moins M. de Warens, elle eut l'attention de le quitter un beau jour, le 14 juin 1726, sans oublier, dit-on, le linge, la vaisselle et l'argenterie. Elle lui rendait en le quittant un fier service. On voudrait savoir si M. de Warens prit la chose avec la résignation philosophique qu'aurait professée, en telle occurrence, M. de Volmar, l'imperturbable époux de la nouvelle Héloïse, ce type de mari pour femmes romanesques, sensibles et vibrantes, mari parfait, dont la discrétion rend la présence aussi tolérable que son absence est délicieuse. Ce qui est certain, c'est que M^{me} de Warens, accompagnée de son très dévoué serviteur, Claude Anet, se réfugia en Savoie, à Evian, puis à Annecy, où elle abjura le protestantisme (1726). Elle obtint alors du duc de Savoie une pension pour le concours qu'elle prête aux œuvres de propagande catholique, et aussi parce qu'elle était au nombre des agents secrets de sa diplomatie. Après sa conversion, elle connut de grands troubles de conscience, se demandant si elle avait cédé à des motifs légitimes. Pendant deux ans, chaque soir, en y songeant, elle avait « la peau de poule ». Si comme, on peut le croire, sa conversion fut sincère, elle subissait l'influence de son tuteur, Magny, piétiste notoire. Or le piétisme, dégagé de tout sectarisme haineux, tendait au rapprochement des deux églises, catholique et protestante. Après l'avoir vue à Annecy, Magny fut content de ses dispositions religieuses. De son côté, l'évêque d'Annecy, Mgr de Rossillon de Bernex, « digne successeur de saint François de Sales », lui marquait une grande bienveillance. Ces témoignages ont un grand poids et constituent de fortes présomptions en faveur de M^{me} de Warens ; mais par une étrange inconséquence, elle transgressait en toute quiétude la règle des mœurs, persuadée que les actions n'ont aucune valeur en elles-mêmes. « Je fais les choses, écrit-elle un jour à Magny, avec une indifférence qui me surprend quelquefois. » Une telle indifférence devait la mener loin. Ce quiétisme à la façon de Molinos surprit Rousseau lui-même, qui n'était que trop disposé à en ressentir la pernicieuse influence. Ainsi un mysticisme de mauvais aloi couvre chez elle un dérèglement moral, qui jure avec les effusions et les aspirations d'une âme vraiment religieuse. Cet écart continu et systématique entre la conduite et les pratiques de la dévotion laisse planer un doute sur la sincérité de ces âmes doubles. Dans le désarroi des sentiments et des idées, on peut sup-

poser que la bonne foi subsiste encore, à force d'inconscience morbide et de détraquement cérébral. On ne vit pas si paisiblement dans le faux sans avoir l'esprit entièrement faussé, à moins que le cœur ne soit irrémédiablement perverti. Or M^{me} de Warens n'était pas, croyons-nous, une vile intrigante, uniquement soucieuse de « vivre sa vie », sous les dehors trompeurs d'une dévotion savamment affectée. C'était plutôt une détraquée. Vis-à-vis de Rousseau, elle fut généreuse ; sans arrière-pensée, elle voulait son bien et s'imposa, pour l'aider à vivre ; les plus lourds sacrifices, nous le savons par lui-même, il lui en a toujours témoigné sa reconnaissance, et il a tâché de lui venir en aide dans la faible mesure où le permettait sa modique fortune. Son influence lui fut néfaste, au point de vue moral, c'est évident, mais elle avait commencé par le sauver. Sans elle, que serait-il devenu ? Un vagabond, un chevalier d'industrie, un de ces coureurs de tavernes, qui y vivent et qui en vivent. C'est elle qui l'a arraché à l'enchantement de la vie aventureuse ; c'est elle qui, en lui assurant dix années de loisir fécond, à Annecy, à Chambéry, aux Charmettes, lui a permis de se cultiver, d'acquérir par un labeur acharné les connaissances philosophiques, artistiques et littéraires, dont il n'avait encore qu'une vague et légère teinture. Mais Rousseau ne devait pas trouver en elle, pas plus qu'en Thérèse Levasseur, la compagne idéale, rêvée par un poète pour les « songeurs crédules » :

Il leur faut une amie à s'attendrir facile,
Souple à leurs vains soupirs comme au vent le roseau,
Dont le cœur leur soit un asile
Et les bras un berceau,

Douce, infiniment douce, indulgente aux chimères,
Inépuisable en soins calmants ou réchauffants,
Soins muets comme en ont les mères,
Car ce sont des enfants.

Il leur faut pour témoin dans les heures d'étude
Une âme qu'autour d'eux ils sentent se poser.
Il leur faut une solitude,
Où voltige un baiser (1).

Le baiser de M^{me} de Warens aurait dû demeurer toujours purement maternel, ou ne l'avoir jamais été, car ce mélange équivoque de deux instincts, qui s'excluent, quand ils portent sur le même être, l'affection maternelle ou filiale et l'amour, ce mélange impur savouré pour son impureté même, en ce qu'il a de dénaturé, dégage un relent d'inceste d'autant plus nauséabond

(1) Sully-Prudhomme : *Conseil* (*Les vaines Tendresses*).

qu'il se corse du honteux partage avec l'intendant Claude Anet. Et voilà ce qu'on est convenu d'appeler l'idylle des Charmettes (1). Elle plonge, cette prosaïque idylle, dans le domaine fangeux de la pathologie. A ce titre, elle offre assurément un grave objet d'étude aux savants très austères, et en même temps un de ces ragoûts malsains dont se montrent friands les amateurs très jeunes ou très vieux de choses faisandées. Mais, en dépit du génie prestigieux de Rousseau et malgré la magie de son style, cette liaison malpropre, espèce de défi porté à la nature par celui qui en a professé le culte, n'a aucun rapport avec la pure et divine poésie, dont elle n'est qu'un vilain simulacre. Jamais les transports lyriques, les grands mots et les jolies phrases qu'elle inspire ne laissent passer le rayon.

(A suivre.)

(1) « Qui de nous, dit George Sand, n'a vécu en imagination aux Charmettes les plus beaux jours de sa jeunesse ? »

La légende de la " Morte vivante "

ÉTUDE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

par Henri HAUVETTE,

Professeur à l'Université de Paris.

VII

Gentile Sermini et l'histoire des « Amants de Pérouse ». — Masuccio de Salerne et « les Amants de Sienne ».

Gentile Sermini est un des moindres émules de Boccace en l'art de conter, et il n'a que peu retenu l'attention des historiens de la littérature. Une dizaine de ses nouvelles avaient été publiées dès la fin du XVIII^e siècle, choisies parmi les moins indécentes. En 1875, un savant autrichien, Marcus Landau, déclarait ignorer où se trouvaient les manuscrits signalés au siècle précédent, et mettait en doute certaines affirmations d'Apostolo Zeno (1). Cependant les quarante nouvelles que nous possédons de G. Sermini venaient d'être publiées alors intégralement à Livourne, par l'éditeur Fr. Vigo, en 1874. Il est vrai que ce beau volume, tiré à 234 exemplaires seulement, constitue une rareté bibliographique (2) ; aujourd'hui, il en a été publié une édition facilement accessible (3). Ce zèle nouveau à répandre l'œuvre de Sermini ne s'explique guère que par le langage savoureux, emprunté aux villageois et aux paysans de la province de Sienne, dans lequel ce conteur aimait à s'exprimer. Très familier avec les campagnards, dont il méprisait la grossièreté, l'ignorance, la rouerie, il a fait d'eux une satire impitoyable, en reproduisant, non sans

(1) Dans ses notes à la *Biblioteca dell'eloquenza italiana* de Fontanini, p. 394. Voir Marcus Landau, *Beiträge zur Geschichte der italienischen Novelle*, Vienne, 1875, p. 57-58.

(2) Un exemplaire en existe à la bibliothèque de l'Université de Paris (Sorbonne).

(3) Dans la collection « *Scrittori Nostri* », Lanciano, Carabba, éditeur, 3 volumes, 1911.

malice, le langage rustique qui leur était familier. Sans doute vécut-il dans la province de Pérouse, car lorsqu'il met en scène des Pérugins, il s'applique à reproduire certaines particularités de leur parler ; et toutes ces notations prises sur le vif ont une saveur de réalisme qui charme encore l'amateur de langage populaire.

Par ailleurs, Sermini est un conteur médiocre, entièrement dépourvu d'art, et souvent il s'abandonne à une impardonnable grossièreté. Bien qu'il connût fort bien le *Décameron*, il ne doit rien à ce grand modèle pour l'art de rendre spirituelles, ou simplement piquantes, des aventures fort banales, et surtout pour l'art de faire passer à force de tact et de bonne humeur des situations choquantes : il tombe alors dans la platitude la plus vulgaire. La dédicace de son recueil à un ami, qu'il appelle son « cher et bien-aimé frère », est assez instructive. Cet ami ayant demandé à recevoir la collection des historiettes, que Sermini racontait volontiers çà et là, celui-ci a fouillé dans ses tiroirs, pour faire un choix parmi les esquisses qu'il y conservait : pareil à un homme qui désire envoyer à son ami une petite salade de chez lui, il a pris un petit panier, un petit couteau et a cherché dans tout son petit jardin : à mesure qu'il y trouvait des herbes savoureuses, il les a mises dans sa petite corbeille, sans ordre, pêle-mêle. Aussi ne doit-on pas appeler son recueil un livre, mais bien un petit panier à salade : « Je n'y ai rien mis qui soit à autrui : tout a été cueilli dans mon propre jardin. »

Ce langage métaphorique n'est pas sans charme ; il a de la bonhomie, de la malice, de la modestie, tout en affirmant, avec quelque fierté, qu'il ne doit rien à personne. C'est le langage d'un bourgeois simple, un peu rude, auquel il peut arriver, faute de discernement, de ramasser quelques ordures avec ses petites feuilles de salade, mais qui ne manque pas d'une certaine verve.

De sa vie nous ne savons rien, sauf que — d'après sa douzième nouvelle — il était vivant en 1424 ; mais comme le conte a été rédigé sûrement après cette date, il a donc dû écrire dans le second quart du xv^e siècle, disons plus largement vers le milieu du siècle.

Ce qui est plus important, c'est que deux ou trois de ses récits sont assez intéressants par leur contenu — c'est peu sur quarante ; encore est-ce quelque chose ! La plus attrayante de ses nouvelles est précisément celle qui se rattache au thème de la vivante ensevelie ; c'est la première du recueil : *Vannino da Perugia e la Montanina*, récit assez développé — 27 pages de

l'édition de Livourne —, divisé en deux parties, dont voici le sujet brièvement résumé.

*
* * *

L'aventure se déroule à Pérouse, où l'on voit le jeune Vannino passionnément épris de la belle Montanina, de qui la vertu est aussi irréprochable que la beauté ; il est vrai que sa vertu est rigoureusement surveillée par son mari, un terrible jaloux, qui, par son humeur seule, pourrait bien la pousser à le tromper. Ce mari s'appelle Andreoccio.

Andreoccio ? Le personnage serait-il parent de cet Andreuccio de Pérouse, dont Boccace a raconté les sensationnelles aventures ? Il n'y a pas à en douter ; c'est lui-même. Boccace nous l'a montré jeune et inexpérimenté ; Sermini nous le présente marié, mais toujours aussi vaniteux, vantard, imprudent et berné. On ne va pas tarder à le reconnaître (1).

Tout de suite, Vannino, qui a réussi à faire porter un message à Montanina, se rend compte que la seule manière d'arriver à s'entretenir librement avec sa belle est d'éloigner de Pérouse le gênant Andreoccio. Cela lui est facile, car il est lié d'une étroite amitié avec un des membres influents de la Seigneurie, pour lequel il n'a pas de secret. Celui-ci promet aussitôt d'éloigner pour trois jours le mari jaloux, en lui confiant une mission de confiance — mission pour rire, dont l'objet était tel que, au dire du conteur, « le cuisinier de la maison eût été très qualifié pour s'en acquitter » — ; mais l'affaire est présentée à Andreoccio sous l'aspect le plus flatteur : « Ecoute, lui dit l'ami de Vannino, tu n'as encore été appelé à remplir aucune fonction publique, et cela n'est pas juste. Je veux te fournir l'occasion de montrer de quoi tu es capable pour le service de la Commune. Sur ma proposition, tu es chargé d'une ambassade à telle localité ; tu en auras pour trois jours. Reviens ici demain ; je te donnerai toutes les instructions nécessaires, et tu te tiendras prêt à partir à la tombée de la nuit, avec un seul serviteur ; il faut que personne ne te voie, et que tu gardes le secret le plus absolu. »

Pénétré de son importance, Andreoccio prend la chose très au sérieux : il sort du Palais public la figure en feu, la respiration

(1) On peut se demander pourquoi le suffixe *uccio* est devenu *occio*. C'est une substitution que Sermini fait souvent, par ex. *Giognere* (*giungere*), *robata la cassa* (*rubata*), etc...

haletante d'émotion ; il se redresse de toute sa taille, et à tous ceux qu'il rencontre, il confie, sous le sceau du secret, qu'il va être chargé d'une ambassade. Le lendemain il reçoit ses instructions, dont il expose aussitôt le contenu à qui veut l'entendre, et après le coucher du soleil il se met en route ; mais au lieu de suivre un chemin détourné, pour ne pas attirer l'attention, comme on le lui avait recommandé, il prend toutes les rues qui traversent la ville par le milieu, afin que tout le monde voie caracolier Andreoccio sur sa monture, et qu'on sache bien qu'il va s'acquitter d'une mission de confiance.

Ce développement du personnage de Boccace, ce jaloux oubliant sa jalousie par vanité, voilà des détails assez heureusement trouvés.

Aussitôt la nuit tombée, les deux amoureux ont leur premier rendez-vous. Montanina, qui se pique d'être prudente, a accepté de s'entretenir par une fenêtre avec Vannino resté en bas, dans un jardin ; mais elle n'a pas compté avec l'audace du jeune homme : celui-ci s'est muni d'une échelle, et quand Montanina, à l'heure convenue, ouvre la fenêtre, elle se trouve face à face avec le galant, qui s'élançe dans la maison, saute au cou de sa belle, et trouve d'excellentes raisons pour lui démontrer qu'ils causeront ainsi beaucoup plus à leur aise. On est obligé de constater que Montanina prend très facilement son parti de l'aventure : elle offre au jeune homme de souper avec elle, ce qu'il accepte volontiers, en attendant des joies plus intimes.

Pendant Andreoccio n'est pas allé bien loin : il a plu à torrents, et, à une faible distance de Pérouse, il a rencontré un ruisseau démesurément grossi : au moment où il le traversait à gué, son cheval a glissé et est tombé dans l'eau ; le cavalier n'a échappé à la noyade que grâce au dévouement de son valet. Ce début l'encourage peu ; il se dit : « En voilà assez ! Je reprendrai ce chemin une autre fois, en plein jour ! » Et il rentre à Pérouse trempé, boueux, l'oreille basse. C'est l'épisode classique du retour imprévu : il peut donner lieu à des scènes piquantes, et même hautement comiques, par l'improvisation soudaine d'une mystification ingénieuse, clairement exposée, ne disons pas vraisemblable, mais au moins plausible, grâce à laquelle le mari ne verra rien, le galant ne sera pas inquiété, et l'épouse infidèle pourra reprendre en toute sécurité ses aventures extra-conjugales. Cela demande de l'esprit, de la légèreté, du brio, quelque chose comme un tour de prestidigitation.

Or il faut bien avouer que la mystification imaginée par Gentile Sermini, pour duper Andreoccio, est longue, compliquée, mal

préparée, invraisemblable jusqu'à l'absurdité, et, par elle-même, peu divertissante ; car c'est précisément le thème de la vivante ensevelie ! Il aurait fallu mettre en scène une improvisation brillante ; et nous sommes en présence d'une combinaison laborieuse que rien ne fait prévoir, dont aucun élément n'est fourni par la situation antérieure. Qu'on en juge. Malgré les maladresses du conteur, c'est sur cet épisode que s'arrête nécessairement notre attention.

Montanina laisse Andreoccio frapper et appeler à la porte de la rue ; elle n'a pas du tout l'air d'être pressée — on est obligé de supposer qu'aucun serviteur n'est dans la maison, et aussi que l'échelle, par laquelle Vannino est monté du jardin, a été retirée ; car il n'aurait qu'à se sauver par là ; mais ce serait trop simple. — La « vaillante » Montanina, avant toute chose, avale un « médicament » qu'elle tenait caché « en vue de l'employer, non pour elle-même, mais pour autrui ». Pour qui ? Mystère. Et pourquoi cette hâte ? Elle sait donc que cette drogue — un narcotique — est à retardement ? Car elle a encore beaucoup à penser, à faire, à dire, avant de s'endormir ! Son second soin est de montrer à Vannino le grand coffre placé au pied du lit, le « cassone » dans lequel toute nouvelle mariée apportait son trousseau et rangeait ses beaux vêtements ; elle lui dit : « Toi, entre là dedans ! » Et comme elle prévoit qu'il y restera assez longtemps, elle y dépose avec lui quelques provisions de bouche (il ne s'agit pas de le laisser mourir de faim !) et elle l'y enferme à clé. Sans demander d'explications, Vannino obéit.

Alors enfin elle se décide à descendre et à ouvrir la porte. Pour prévenir les reproches et les injures de son mari, elle prend une attitude défaillante et une figure décomposée ; Andreoccio en est tout bouleversé : « Qu'est-ce que tu as ? Tu es malade ? » Elle raconte qu'elle avait tant de tourment pour son mari, qu'elle s'était évanouie ; elle a eu toutes les peines du monde à reprendre ses sens et à descendre pour lui ouvrir. Cependant le narcotique commence à opérer : Montanina déclare qu'elle se sent mourir ; vite un notaire pour lui dicter son testament, et deux dominicains pour entendre sa confession (un seul ne suffirait pas !).

En pleine nuit, le docile Andreoccio va quérir le notaire et les deux moines. Au premier, la mourante dicte ses dernières volontés ; elle lègue à son mari tout ce qu'elle possède, excepté le contenu de son grand coffre : celui-ci est placé sous la garde des deux moines, qui devront l'ensevelir avec elle ; si Andreoccio accepte cette condition, il sera son légataire universel ; si non,

tous ses biens reviendront au couvent de San Domenico. Ces clauses étant acceptées, elle demande à rester seule avec les moines pour se confesser, et leur dit : « Vous direz cinquante messes pour le repos de mon âme ; promettez-le-moi, et je veux qu'en échange tout ce que renferme ce coffre vous appartienne ; il y en a bien pour deux cents ducats ; si vous n'acceptez pas, dites-le-moi : j'y pourvoirai autrement ». Bien entendu, ils acceptent. Alors elle ajoute : « Jurez-moi que cette nuit, quand tous vos frères seront endormis, vous vous armerez tous les deux, seuls, d'une barre de fer pour soulever la pierre, et de tenailles, marteau, ciseau pour briser la serrure du coffre (pourquoi ne leur en donne-t-elle pas la clé ?) ; vous en tirerez tous les objets qui s'y trouvent et vous vous les partagerez. Si non, après cette nuit ils deviendront la propriété du couvent. Je vous le mets sur la conscience. » Les moines le lui promettent solennellement, et lui donnent l'absolution ; sur quoi elle expire — c'est-à-dire qu'elle présente tous les signes apparents de la mort.

La suite se déroule selon le rythme connu. Sermini pourtant y a introduit un intermède burlesque, où les qualités de son style populaire, qui reproduit au naturel les quolibets de la foule, font un assez plaisant effet : cet épisode est constitué par le défilé du cortège funèbre, qui se déroule dans les rues de Pérouse, jusqu'à la belle église de San Domenico, dont la grande verrière gothique de l'abside, le « finestrone » est un des sujets d'orgueil des Pérugins. Le peuple assiste avec émotion au transport de la dépouille mortelle de la belle Montanina, découverte selon l'usage. Mais derrière elle apparaît un autre cortège complètement inattendu, auquel on ne comprend rien : c'est le coffre porté par quatre moines. La foule en est très intriguée, amusée, excitée ; les femmes se mettent aux fenêtres, les quolibets pleuvent dru comme grêle : « A-t-on jamais vu une chose pareille ? C'est donc un mariage, que la jeune épousée porte son trousseau chez son mari ? — Andreuccio enterre son mobilier avec sa femme ? Veut-il donc déménager lui-même dans l'année ? » L'hilarité devient générale ; on s'en prend aux moines porteurs ; ceux-ci déclarent qu'ils sont à bout de forces. Les gamins se mettent à leur jeter des pierres et de la boue pour leur faire abandonner leur fardeau ; des bousculades ont lieu, et un des quatre porteurs lâche prise : le coffre bascule, et de l'intérieur Vannino s'écrie : « Que diable faites-vous ! » Alors les trois autres se sauvent à toutes jambes, et les gamins les poursuivent à coups de pierre jusqu'à leur église. Le coffre serait resté à terre, si les deux moines intéressés à le sauver ne l'avaient ramassé, puis porté jusqu'à l'église, derrière le cer-

cueil, et finalement enfermé dans le sarcophage avec le corps de Montanina. La scène a du mouvement, et rappelle quelques joyeuses descriptions de foule chez Sacchetti ; c'est la page la plus personnelle, la plus réussie de Sermini.

Au milieu de la nuit, les amoureux sont délivrés, car les deux moines ne manquent pas au rendez-vous : ils ouvrent la sépulture, forcent la serrure du coffre et voient avec terreur Vannino surgir devant eux, l'épée à la main. Ils se sauvent, en proie à une épouvante telle que l'un d'eux en devient fou et l'autre en meurt dans la même nuit. Mais sans s'inquiéter de cet incident, le bon peuple de Pérouse reste en joie pendant un mois, à la suite de cette exhalante aventure.

Toute la bonne humeur de Sermini n'arrive pas à masquer l'in vraisemblance de ces combinaisons. Il faut noter encore ces quelques détails : Montanina s'est réveillée avant l'arrivée des moines ; elle appelle Vannino, qui l'entend du fond de son coffre : elle lui explique (enfin !) quel a été son plan, parfaitement sûr qu'il s'accomplirait jusqu'au bout ; Vannino lui raconte alors les événements qui ont marqué le défilé du cortège, et tous deux « y prennent grand plaisir », bien que cruellement privés de ne pas se voir et de ne pouvoir se toucher !

Après l'intervention ponctuelle des moines mis en fuite, ils sortent fort tranquillement de la sépulture et de l'église, sans oublier les quelques objets précieux que renfermait le coffre de Vannino. C'est au logis de ce dernier qu'ils se rendent d'abord et là ils achèvent la nuit de façon à dissiper toutes leurs émotions. Ils s'y attardent même dix jours, au bout desquels ils décident de se rendre en Lombardie, Vannino alléguant, auprès de ses parents et amis, qu'il ne peut plus vivre à Pérouse, depuis la mort de sa dame ; et ils vont s'établir à Milan. Là, ils passent deux ans ; puis, l'exil commençant à leur peser, ils décident de rentrer à Pérouse. Pendant ces deux ans, Montanina a si parfaitement appris le milanais, que nul ne peut la croire pérugine : comment à Pérouse ne la prendrait-on pas pour une Milanaise authentique ? Pour préparer ce retour, Vannino écrit à ses parents ; il leur annonce qu'il a épousé une Milanaise si parfaitement semblable à Montanina qu'on jurerait que c'est elle-même.

Cette lettre excite parmi les Pérugins une curiosité telle que lorsque le couple arrive dans la ville — Montanina a pris le nom de Pellegrina —, il y est accueilli triomphalement. Chacun s'ex-tasie sur la ressemblance merveilleuse de la vivante et de la morte ; mais comme elle fait mine de ne pas comprendre le langage de Pérouse et ne parle que milanais, aucun soupçon n'effleure

les esprits. Seule la mère de la jeune femme est mise dans le secret ; mais Andreuccio n'y voit pas malice, et, toujours affligé de la mort de Montanina, il assiste sans l'ombre d'un soupçon au bonheur inaltérable du couple amoureux. Ce dénouement est dur pour le mari berné, et il s'éloigne encore beaucoup de la vraisemblance ; car on imagine mal que, en présence d'une aussi parfaite ressemblance, il ne soit pas assez troublé pour faire ouvrir la sépulture !

Malgré des faiblesses évidentes, le conte de Sermini présente cependant un réel intérêt, moins par la verve un peu grosse de l'auteur, que par la combinaison d'éléments, empruntés à droite et à gauche, qu'il a réalisée. Cette histoire, assurément, n'a pas été recueillie telle quelle de la tradition orale ; elle n'est pas d'origine populaire : c'est un récit assez laborieusement combiné par une imagination mal disciplinée, qui a cru faire ainsi œuvre originale. Au reste, c'est bien là le mérite auquel il prétend, quand il dit que, pour composer sa petite salade il n'a rien pris qui fût à autrui : ce sont des herbes et des feuilles qu'il a cueillies dans son seul jardin. Mais ces feuilles et ces herbes ne sont que des rejets de plantes bien connues, et ces réminiscences — pour quitter le langage métaphorique — se laissent aisément identifier.

A la base, il y a l'histoire de la femme de Salomon, qu'il a pu connaître à travers la version, répandue en Toscane au XIII^e siècle, qui localisait l'aventure autour des ruines de Luni (voir § V). Sermini y a mêlé l'emploi d'un narcotique, comme dans le roman de Cligès ; mais il n'a eu besoin pour cela de lire ni « Cligès » ni les aventures d'Habrocomès et d'Antheia. Boccace nous montre en action l'usage d'un narcotique — *oppio*, comme il l'appelle, c'est-à-dire « opium », et Sermini emploie le même mot — ; qu'on lise seulement la dixième nouvelle de la quatrième journée du *Décameron*. On y voit un galant qui, ayant rendez-vous un soir avec la femme d'un médecin, s'avise d'avalier, pour se rafraîchir, un anesthésique préparé par le médecin, en vue d'une opération qu'il devait faire. Il tombe endormi ; la dame et sa servante le croient mort ; et, pour s'en débarrasser, les deux femmes vont, pendant la nuit, déposer le corps dans un grand coffre qu'elles ont remarqué à la porte d'un menuisier voisin, ce qui provoquera quand le galant se réveillera, des aventures tout à fait étrangères au thème de la vivante ensevelie. Peut-être est-ce le souvenir de cet épisode qui a fait écrire à Sermini cette phrase énigmatique « Elle (Montanina) avala une drogue qu'elle tenait cachée, en vue de l'employer, non pour elle, mais pour autrui. »

D'autre part, la terreur qu'inspire aux deux moines, forceurs

de sépulture, en présence de Vannino qui se dresse l'épée à la main, est un emprunt évident à l'épisode des aventures d'Andreuccio, où celui-ci empoigne par les jambes un prêtre qui ne craint pas de dépouiller le cadavre de l'évêque, d'où résulte un sauve-qui-peut général. Au reste, le personnage même d'Andreuccio ne vient-il pas en droite ligne de Boccace ?

Le mérite de Sermini, artiste médiocre, est donc d'avoir rapproché ces éléments épars pour en composer une trame romanesque qui, entre des mains plus expertes, allait être appelée à un retentissement considérable. On peut négliger le fait peu significatif de l'échelle dressée jusqu'à la fenêtre de la belle ; mais voici un détail très caractéristique : pour le succès de la manœuvre envisagée, l'intervention de moines d'une moralité plus que douteuse est indispensable. C'est là une circonstance qui va se représenter dans les formes définitives auxquelles devait aboutir cette longue tradition romanesque.

* *

Le nom de Masuccio de Salerne, conteur napolitain de peu postérieur à Gentile Sermini, a déjà été cité, et on a vu que ses récits ont une tonalité sombre, violente même, qui forme le plus saisissant contraste avec la bonne humeur et la jovialité populaire du Siennois. Masuccio vécut à la cour de Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, et son *Novellino*, qui renferme cinquante nouvelles, fut publié pour la première fois en 1476 ; il a eu, avant la fin du xvi^e siècle, une dizaine de réimpressions. Il s'agit donc d'une œuvre beaucoup plus connue et plus souvent étudiée par la critique moderne que les contes de Sermini. Or, la trentetroisième nouvelle, qu'on peut appeler « les Amants de Sienne », a été désignée depuis longtemps comme constituant la première ébauche du roman de Juliette et de Roméo, que devait raconter un peu plus tard Luigi da Porto ; et d'autre part, certains indices permettent de supposer que Masuccio a recueilli quelque écho de la fantaisie, assez lourdement élaborée, quelques années plus tôt, par le Siennois.

Tout d'abord la nouvelle du Napolitain se déroule à Sienne ; les héros portent des noms réels, connus dans cette ville ; l'héroïne, en particulier, appartient à la famille Saracini, qui n'est pas encore éteinte, et dont le palais ogival, en briques rouges, dresse toujours sa masse imposante dans la partie la plus haute de la ville, le long de la « via di Città » ; en outre, le couvent et l'église

de S. Agostino, où se déroule la phase importante de l'action, sont bien situés à proximité de ce quartier, à la porte même de ce qui était l'antique enceinte de Sienne. Celui qui a placé le récit dans ce cadre en avait une connaissance fort précise ; c'est ainsi que la source, qui a révélé à Masuccio l'aventure des « Amants de Nancy », devait venir de Lorraine (ch. III).

Cette localisation ne prouve aucunement que la nouvelle ait eu pour origine un fait historique, mais seulement qu'elle est parvenue à notre Napolitain déjà située, celle-ci à Nancy, cette autre à Sienne. Cette première hypothèse est pleinement confirmée par le fait que la nouvelle XXXIII du *Novellino* de Masuccio est dédiée à un duc d'Amalfi, qui était le gendre du roi Ferdinand d'Aragon, et qui obtint en 1461 le titre de « grand justicier du royaume ». Or ce duc d'Amalfi était siennois ; il s'appelait Antonio Piccolomini, et était neveu du pape Pie II. En outre, dans cette dédicace, Masuccio dit ceci :

Ces jours passés, un de tes Siennois, dont l'autorité est grande, a raconté, dans un cercle de gracieuses dames, comment il y a bien longtemps, vécu à Sienne un jeune homme de bonne famille, qui s'appelait Mariotto Mignanelli. Il s'était épris d'un ardent amour pour une charmante jeune fille du nom de Giannoza, fille d'un notable citoyen, très estimé, qui appartenait à la famille Saracini.....

Voilà qui est clair : la nouvelle était de provenance siennoise. — Est-ce à dire que la nouvelle racontée par ce Siennois devant un cercle de belles Napolitaines fût exactement celle de Sermini ? Cela est peu probable. Est-ce à dire aussi que Masuccio a reproduit purement et simplement le récit du Siennois ? C'est également fort douteux, car ces transmissions ne sont jamais sans entraîner d'assez profondes modifications. Si l'intermédiaire, que nous supposons inspiré par Sermini, prit vis-à-vis de ce dernier, et si Masuccio prit vis-à-vis de cet intermédiaire des libertés pareilles à celles que Sermini avait prises à l'égard de l'histoire de la femme de Salomon ou à l'égard des contes du *Décameron*, dont il s'est inspiré, il ne faut pas s'étonner que la nouvelle siennoise, agrémentée d'épisodes burlesques par l'un, soit devenue tragique sous la plume d'un autre ; et nous ne saurons jamais à qui revient le mérite de cette heureuse transformation. Il n'en reste pas moins que certaines circonstances essentielles présentent, d'un récit à l'autre, une série d'analogies frappantes, qui ressortiront d'une simple analyse du conte de Masuccio. Ce point mérite quelque attention ; car les critiques, qui se sont occupés de la nouvelle napolitaine, n'en ont signalé aucune source possible, aucune analogie avec des essais antérieurs.

Voici donc, brièvement résumée, la trente-troisième nouvelle de Masuccio.

L'origine des amours de Mariotto Mignanelli et de Giannoza Saracini n'est aucunement rappelée : de leur famille, de leur entourage, pas un mot ; par la suite, on apprendra que Giannoza a son père, dont elle est la fille unique ; pas une fois il n'est question de sa mère ; sans doute l'a-t-elle perdue.

Heureuse du grand amour qu'elle éprouve et qu'elle inspire, Giannoza, qui est une fille sérieuse — *non era meno prudente che bella* — se propose d'épouser Mariotto ; mais ce sera un mariage secret. Pour quelles raisons ? Masuccio n'en laisse apercevoir aucune qui puisse justifier cette précaution. L'art du conteur est donc encore un peu fruste et sommaire, et le début de sa nouvelle laisse à plusieurs reprises le lecteur perplexé. Par la suite, la psychologie de ses deux héros, celle surtout de l'héroïne est mieux indiquée : Giannoza, en effet, comme plusieurs de ses devancières, mène toute l'action, avec autant de courage que de décision.

Le mariage n'est pas célébré, comme dans les *Amanls de Venise*, de Bandello, par une nourrice, mais par un moine du couvent de Saint-Augustin, qui se fait d'abord un peu prier, mais qui se décide assez vite, du moment qu'on y met le prix : ce n'est qu'une question de gros sous : « corrotto pèr danari ». La parenté de cet augustin de Sienne avec les dominicains de Pérouse est assez frappante ; ces derniers, il est vrai, ne savent pas au juste quel service on leur demande.

Voilà donc le couple uni clandestinement. Où et comment réussissent-ils à se rencontrer ? C'est encore un détail que Masuccio laisse dans l'ombre. Celui-ci passe immédiatement à un grave incident, qui interrompt de façon brutale le bonheur des jeunes époux : un jour Mariotto s'est pris de querelle, en pleine rue, avec un citoyen de famille noble ; des injures on en est venu aux coups, et Mariotto a fait à son adversaire une blessure à la tête, dont le malheureux ne tarde pas à succomber. Mariotto réussit à se cacher, pour échapper aux poursuites : il est condamné par défaut et banni comme rebelle. Il ne lui reste plus qu'à quitter Sienne, car il ne saurait longtemps déjouer les recherches de la police. Et puisqu'il doit s'exiler, il ira très loin, jusqu'en Egypte, à Alexandrie, où un de ses oncles, Ser Niccollò Mignanelli, dirige une importante maison de commerce. Avant de partir, il a un dernier entretien avec Giannoza, la séparation est tragique, car les deux époux ne savent pas s'ils se reverront jamais. Du moins prennent-ils toutes les précautions possibles

pour correspondre : Mariotto profitera de tous les bateaux qui feront voile d'Alexandrie vers l'Italie ; Giannoza ne manquera pas une des occasions qui se présenteront pour faire parvenir ses messages à Pise, où ils seront confiés au premier bateau en partance pour le Levant. De son côté, Mariotto laisse un frère à Sienne, et le charge de l'avertir de tout ce qui pourrait concerner Giannoza. On peut comprendre que la jeune femme n'entreprenne pas ce long voyage avec son mari ; encore aimerait-on savoir du conteur pourquoi ils n'envisagent même pas cette possibilité. Toujours est-il que Mariotto part seul.

Bien accueilli par son oncle d'Alexandrie, le jeune homme se met au courant des affaires dont il est aussitôt chargé. Mais ce travail ne réussit pas à le distraire de son chagrin ; sa seule consolation est de recevoir assez régulièrement, chaque mois, des nouvelles de Giannoza et aussi de son frère.

Mais ce qui devait arriver arrive à la Giannoza de Masuccio, comme à l'Hélène de Bandello. Son père veut la marier. Elle résiste et d'abord réussit à retarder l'exécution de la volonté paternelle ; mais enfin, elle est obligée de céder, car elle n'ose pas, elle ne peut pas avouer la vérité. Cette passivité, déjà notée à propos de l'aventure d'Hélène, ce silence obstiné, devant son père, est assez étrange de la part d'une jeune fille qui visiblement est douée d'un caractère très résolu. Il faut reconnaître d'ailleurs que cette attitude est beaucoup mieux justifiée chez Masuccio que chez Bandello, car le mari clandestin de Giannoza s'est rendu coupable de violences qui l'ont fait condamner pour homicide, tandis que rien de pareil ne pouvait être reproché à Gérard.

Giannoza cède donc, mais en même temps elle conçoit un projet compliqué et hardi : projet étrange, dit le conteur napolitain ; bien plus, projet dangereux et cruel, que peut-être on n'a jamais entendu raconter. — Ici, Masuccio se faisait des illusions ; car, après tous les chapitres qui précèdent, le lecteur pensera plutôt que le projet avait d'assez nombreux précédents dans la littérature. Mais le conteur veut dire simplement, sans doute, que, avant d'avoir écouté le récit du Siennois, il n'avait lui-même jamais entendu parler de la mort simulée.

C'est donc par ce moyen que Giannoza entend se soustraire au mariage, que son père lui impose, et rejoindre Mariotto en Egypte. Elle expose tout au long son plan à Mariotto dans une lettre, qu'elle confie à un messenger spécial ; celui-ci a ordre de s'embarquer sur le premier bateau en partance, et de remettre la lettre à Mariotto en personne. Puis, sans perdre de temps, elle s'occupe de mettre son projet à exécution. L'auxiliaire sur lequel

elle compte est le moine qui a déjà célébré le mariage secret ; elle lui demande de lui procurer un narcotique qui la fasse passer pour morte pendant un temps déterminé. D'abord le moine s'y refuse. Ne s'agit-il que d'y mettre le prix ? Elle y met le prix ; car l'essentiel est de ne pas perdre de temps en vaines paroles ! Alors, selon le mot de Masuccio, qui affiche le plus hautain mépris pour les moines, Giannoza le convertit « par la vertu et le charme de Saint-Jean-Bouche-d'Or ». Aussi compose-t-il un savant mélange, dont l'effet doit durer trois jours. Elle l'absorbe, tombe inanimée, et on la juge morte ; le lendemain, on l'ensevelit au couvent de Saint-Augustin, et quelque temps après son père meurt de chagrin.

A l'heure prévue, le moine ouvre le sarcophage avec l'aide d'un compagnon, en tire Giannoza, et la rappelle, non sans peine, à la vie. Après quelques jours passés au couvent, déguisée en novice, elle part sous ce déguisement, accompagnée par le moine ; à Pise, ils s'embarquent sur une galère d'Aigues-Mortes, qui se rend à Alexandrie.

Malheureusement une irréparable maladresse a été commise. Faute d'un accord, qui eût été si facile, entre Giannoza et le frère de Mariotto, ce frère, apprenant la mort de Giannoza, s'est empressé d'en envoyer la triste nouvelle à Alexandrie, en fournissant tous les détails relatifs à la date de l'ensevelissement et à la place exacte de la sépulture. Il a confié sa lettre à un marchand, qui a la chance de faire une traversée rapide. Au contraire, le courrier de Giannoza a eu tous les malheurs : son bateau a été pris par des corsaires ; lui-même est mis à mort. D'autre part, la jeune femme et son compagnon font un voyage très lent, avec de nombreuses et longues escales.

Le résultat de tous ces contre-temps est que Mariotto reçoit la lettre de son frère et qu'aucun démenti ne suit la tragique nouvelle. Sa résolution, immédiatement prise, est de mourir ; mais il veut d'abord rentrer à Sienne sous un déguisement, et se donner la mort sur la tombe de sa femme. Pour échapper aux instances de son oncle, qui essaie de le retenir et de lui rendre le goût de la vie, il part sans dire adieu.

Déguisé en pèlerin, et d'ailleurs si changé que personne ne peut le reconnaître, il se rend à S. Agostino, et la nuit suivante, ayant pu se procurer des leviers de fer, il se met en devoir de soulever le couvercle du sarcophage. Mais au bruit qu'il fait, un sacristain accourt, et donne l'alarme. Pris d'abord pour un dévaliseur de sépultures, il est assez vite identifié ; et, comme il est sous le coup d'une condamnation, il est immédiatement mis à mort, au grand

chagrin des dames siennoises qui éprouvent pour lui une profonde pitié.

Pendant ce temps, l'infortunée Giannozza débarque à Alexandrie, se fait connaître de l'oncle de son mari, et apprend de lui comment Mariotto est parti. Elle-même repart immédiatement, accompagnée cette fois de l'oncle Mignanelli. Débarquement à Piombino et arrivée à Sienne, trois jours après que Mariotto avait été décapité ! Désespérée, Giannozza réussit, avec l'aide de l'oncle, à se faire admettre dans un couvent, sans révéler son identité ; peu de temps après, elle y meurt de chagrin.

*
* *

Cette nouvelle tragique possède deux points de contact avec celle de Sermini, pas davantage ; mais ils sont d'importance : emploi d'un narcotique, permettant d'escompter le réveil au bout d'un temps déterminé, et complicité d'un ou de plusieurs moines, dont l'intervention n'est pas désintéressée. Les autres éléments fondamentaux du récit — mariage secret, éloignement du jeune époux, nouveau mariage imposé par les parents de la jeune femme — se retrouvent dans des nouvelles postérieures, comme les *Amants de Venise* et les *Amants de Vérone* ; il n'est pas improbable qu'ils fussent déjà ébauchés, dans bien des contes qui circulaient au xv^e siècle. Le détail le plus original du récit recueilli et reproduit par Masuccio, est le faux renseignement parvenu au jeune époux, d'où la méprise qui entraîne la catastrophe : c'est ici, pour la première fois, qu'apparaît ce motif hautement dramatique, sans qu'il soit possible de dire à qui revient l'honneur de l'avoir inventé ; et c'est par là surtout que la nouvelle du Napolitain ouvre la voie à Luigi da Porto, en son roman de Juliette et de Roméo.

En dehors de ces points essentiels, il est piquant de relever, dans le récit de Masuccio, comme un lointain écho de traditions très anciennes, et avec lesquelles l'aventure de Giannozza n'a plus aucun rapport. Celle-ci en effet a perdu ce caractère juridique — « à qui la femme ? » — qui était si frappant dans les formes primitives de la légende. Et cependant Masuccio, dans sa dédicace au duc d'Amalfi, propose aussi à ses lecteurs un doute à éclaircir : lequel des deux amants, demande-t-il, a manifesté par sa conduite l'amour le plus fort ? — Et pour sa part il conclut ainsi : les femmes jugeront sans doute que Giannozza témoigne du plus grand courage, en se faisant mettre au tombeau d'abord,

puis en entreprenant un si long voyage. Mais ceux qui pénétreront plus à fond dans la réalité s'apercevront que l'amour de Mariotto fut plus grand ; car Giannozza s'expose à de graves dangers, soutenue par l'espoir de retrouver vivant celui qu'elle aime ; tandis que Mariotto quitte Alexandrie convaincu que Giannozza est morte, et sans rien désirer de plus que de mourir lui-même à ses côtés. A la vérité, cette question est tout à fait étrangère à l'émotion que la nouvelle est destinée à provoquer, commel'était la question soulevée par Boccace, dans son *Filocolo*, à propos d'une autre vivante ensevelie (voir § IV) ; mais n'est-il pas étrange que, à travers les modifications successives apportées à la légende, persiste un obscur besoin d'y trouver un thème à discussion sur un de ces problèmes subtils que l'on peut agiter à perte de vue, sans espoir de les résoudre jamais ?

Une dernière remarque. Il y a une légère contradiction entre le dénouement réel du conte et celui qu'annonce le sommaire placé en tête du récit, où il est dit : « La jeune femme revient à Sienne, y trouve son amant décapité, et, de douleur, elle expire sur son corps. » Faut-il voir dans cette variante la trace d'une hésitation qu'aurait eue l'auteur sur la façon de faire mourir son héroïne ? Ou bien est-ce tout simplement que le sommaire a été rédigé non par Masuccio en personne, mais par un éditeur peu attentif ? Nous l'ignorons. Un seul fait est certain, c'est que le dénouement plus rapide et plus dramatique — celui du sommaire — est un écho de la mort de la Salvestra sur le corps de son fidèle Girolamo, dans le *Décameron* ; et il annonce la mort de Juliette sur le corps de Roméo — dénouement qui, d'ailleurs, donnera lieu à de curieuses variantes.

(A suivre.)

Tite-Live

par Henri BORNECQUE,

Professeur à l'Université de Lille.

V

Les sources de Tite-Live : souvenirs et documents.

Pour composer son histoire, Tite-Live pouvait puiser dans ses souvenirs personnels, puisqu'il avait été le contemporain de toute une partie des événements qu'il racontait, consulter les documents, recourir à ses devanciers.

Les livres qui traitaient de la période postérieure à 167 étant perdus, nous ne savons dans quelle mesure il invoquait le témoignage de ses yeux et de ses oreilles. Mais, nous l'avons vu à propos de Cossus, il cite les paroles d'Auguste ; il rappelle que celui-ci a fermé le temple de Janu et relevé les temples. C'est peu évidemment.

D'autre part, ce qui, dans les *Décades*, concerne l'histoire de Padoue ne se trouve pas ailleurs : sans doute n'est-ce pas trop s'avancer que d'y voir l'écho de ce que Tite-Live avait entendu dans sa ville natale. Telle la légende d'Anténor, conservée à Padoue, comme celle d'Enée à Lavinium. C'étaient les deux seuls chefs troyens que les Grecs avaient épargnés. Enée aborda dans le Latium, Anténor au fond de l'Adriatique, avec des Troyens et des Enètes, ces derniers chassés de Paphlagonie par une sédition. L'endroit où débarqua Anténor n'a-t-il pas gardé le nom de Troie, tandis que les habitants de la région se sont appelés les Vénètes ? Telle encore la résistance victorieuse opposée en 301 par les Padouans à Cléonyme, roi de Sparte. « Les éperons des navires et les dépouilles enlevées aux Lacédémoniens, ajoute Tite-Live, furent fixés dans le vieux temple de Junon, où ils ont été vus par beaucoup de Padouans qui vivent encore. Tous les ans, à

l'anniversaire précis de ce combat naval, ont lieu des régates sur le fleuve au milieu de la ville. » Enfin, comment notre historien aurait-il connu l'existence des troubles civils, qui, après les guerres puniques, déchirèrent Padoue en 174, sinon par la tradition orale (ou, peut-être, par des documents conservés à Padoue) ?

Comme Tite-Live nous dit que le voisinage des Gaulois tenait sans cesse les Padouans en haleine, il est permis de supposer que ses souvenirs personnels lui ont fourni beaucoup des nombreux détails qu'il donne sur eux à mainte reprise.

C'est également sur place, semble-t-il, qu'il a noté les particularités sur le temple de Junon, à Locres.

Il n'en reste pas moins que, dans la partie de son ouvrage qui nous a été conservée, presque tout a dû être tiré, soit des documents, soit des ouvrages antérieurs.

« La première base du travail historique est la lecture du document ». Il faut lire les documents de l'époque dont on s'occupe, « et les lire tous » et sinon ne lire qu'eux, « du moins n'accorder qu'à eux une entière confiance. » — Et par documents il ne faut pas entendre seulement les textes imprimés des écrivains, mais les chartes, les pièces inédites, où se trouve souvent « le meilleur » de l'histoire, les inscriptions, les monnaies, les monuments de l'art. Il importe enfin de connaître et d'avoir visité le pays dont on refait l'histoire...

« L'étude du document est le commencement et la fin de la vraie science. Il est utile de lire les ouvrages écrits par les modernes ; il est nécessaire de leur rendre hommage quand ils ont trouvé, avant nous, la vérité. Les consulter est un devoir d'historien ; les citer quand on les utilise est un devoir d'honnête homme. Mais la conviction ne doit pas se former par leur lecture, mais par celle des documents. »

Tels sont les conseils que donne M. Jullian, dans la Préface qu'il a mise à ses *Extraits des historiens français du XIX^e siècle*, les mots entre guillemets, à l'intérieur de la citation, étant de Fustel et de Michelet. Prenons-les pour guides — *mulalis mulandis* — à propos de Tite-Live. Mais, disons-le tout de suite, on verra qu'il marche exactement sur les traces de ses devanciers latins.

Pour les documents proprement dits, quels sont ceux qu'il pouvait consulter et quelle était leur valeur ?

A peu près rien sur les trois premiers siècles et demi, l'incendie de Rome par les Gaulois ayant anéanti presque toutes les archives, publiques ou privées : *pleraque interiore*, « la plupart ont disparu »,

dit expressément Tite-Live. Plus loin, il précise ce qui restait : des traités, la loi des XII Tables, quelques lois de l'époque royale et des textes religieux. Ajoutons, d'après d'autres passages de Tite-Live, des inscriptions triomphales, ces dernières plus ou moins authentiques (1). Donc l'incendie avait consumé les procès-verbaux des séances du Sénat, les rapports et lettres officiels, les archives privées, pour nous borner aux textes que Tite-Live a l'occasion de mentionner à propos de la période antérieure à l'incendie. La perte est-elle aussi importante que le laisse entendre l'historien ? L'incendie de Rome est de 390. Or M. Meillet nous dit : « Du v^e ou même du iv^e siècle av. J.-C., presque aucun monument écrit n'a subsisté, et l'on n'a même pas de raison de croire qu'il y ait eu une quantité notable de textes écrits à cette époque. » On ne s'en était pas moins efforcé de rétablir, dans la plus large mesure possible, les documents présumés anéantis, mais on a le droit de rester sceptique sur la valeur des pièces reconstituées, lorsque Plutarque nous parle d'une *Chronologie*, qui partait, non des origines de la ville, mais de la prise de Rome par les Gaulois, l'auteur justifiant ainsi cette innovation : « Pendant le sac de Rome par les Gaulois, les anciens registres ont disparu, et les actes que l'on montre aujourd'hui sont des pièces fausses. »

Tite-Live, pour cette période, n'avait donc rien à sa disposition, du moins rien de sûr, sauf les monuments proprement dits, que l'incendie avait respectés. Encore, pour interpréter les renseignements qu'ils pouvaient fournir, lui aurait-il fallu des connaissances archéologiques qu'il ne possédait pas. Il aurait pu savoir ainsi que ni la Cloaca Maxima ni l'appareil du mur de Servius ne peuvent remonter à l'époque royale ; d'ailleurs, pour l'enceinte, abstraction faite de toute considération technique, comment s'expliquer, si elle avait existé, qu'elle n'eût pas arrêté les Gaulois ? Parmi les temples, qui sont censés décorer la Rome primitive, il n'en est aucun qui n'ait été réédifié après l'invasion gauloise. Le temple de Jupiter Stator, voué par Romulus, est consacré par Atilius Regulus en 294. Au surplus, en cette matière, il convient d'être fort réservé. Malgré les moyens d'investigation et de critique à notre disposition, les conjectures modernes, les mieux fondées en apparence, risquent d'être démenties par de nouvelles découvertes. M. Pais, par les raisons les plus fortes, avait démontré que l'aménagement du Capitole et la construction des temples devaient être postérieurs à l'invasion gauloise ; c'est

(1). V. p. 463.

la résistance alors opposée par le mont Tarpéien qui avait mis en lumière la valeur stratégique de la colline, ainsi que la toute-puissance des êtres surnaturels qui l'habitent ; jusque-là, le réduit central était formé par le Palatin. Or, s'il est vrai que le temple dont les restaurations postérieures conservèrent l'image ne devait dater que du IV^e siècle, il est non moins certain qu'un ensemble de faits archéologiques mis au jour par des fouilles récentes sont venus confirmer les indications relatives à l'existence ou même à la décoration d'un temple du VI^e siècle.

Au surplus, la méthode générale n'est pas alors de vérifier les faits par les monuments ; ce sont les monuments qui suggèrent les faits. Tite-Live procède ainsi. Il y a des tombeaux qu'on appelle tombeaux des Curiaces et des Horaces et qui se trouvent à l'endroit où chacun des combattants est tombé : donc les Horaces et les Curiaces ont existé. Il apporte d'autres preuves du même genre : un pilier situé au Forum et existant encore (*Pila Horatia*), où les Horaces suspendirent les armes des Curiaces vaincus ; un monument, près de l'endroit où s'éleva le Colisée, nommé *Sororium Tigillum* («le soliveau de la sœur»), continuellement réparé aux frais de l'État, et perpétuant le souvenir du joug fictif, sous lequel avait dû passer le jeune Horace, meurtrier de sa sœur ; enfin le tombeau même de la jeune Horatia, érigé, en pierres de taille (*lapide quadrato*), au point précis où elle était tombée sous les coups de son frère. Comment douter que, sur le Comitium, à gauche de la curie, Attius Navius ait coupé avec un rasoir une pierre à aiguiser, puisque l'on y avait élevé une statue du devin, la tête voilée, et que, près de là, un puteal entourait le sol dans lequel on avait enfoui la pierre et le rasoir. C'est même, pour le dire en passant, avec les doublets, les emprunts à la poésie, les imaginations des familles, les rapprochements avec l'histoire grecque, un des procédés qui a servi à refaire dans le détail l'histoire des siècles qui ont précédé l'incendie de Rome.

En résumé, presque rien sur les trois cent cinquante premières années. Au contraire, pour les siècles suivants, abondance et variété de documents.

D'abord les Grandes Annales (*Annales Maximi*), que nous avons eu l'occasion de mentionner. Elles se présentaient sous une double rédaction, que décèle l'ouvrage même de Tite-Live. L'une se borne à donner, en style télégraphique, la liste des consuls, des triomphes et des sacerdoes, l'indication des jours fastes et néfastes et les prodiges ; l'autre fournit les mêmes renseignements, avec plus de détail et en style suivi ; en outre, elle rapporte les faits les plus importants, séances du Sénat, rapports de fonction-

naires ou d'ambassadeurs, quelquefois événements militaires. Or, dit M. Pais, leur rédaction trahit une critique chronologique, qui leur enlève beaucoup de valeur, car elle semble impliquer l'imitation d'œuvres grecques littéraires, c'est-à-dire romancées, et de mémoires privés, dont la véracité, nous le verrons, est sujette à caution.

Egalement douteuse, l'authenticité des *libri linlei*, rouleaux de lin conservés dans le temple de Juno Moneta et sur lesquels étaient inscrits les noms des magistrats.

Les archives du Sénat étaient extrêmement bien fournies, conservées avec soin, et, qui plus est, chronologiquement classées. Mais elles ne contenaient que les sénatus-consultes eux-mêmes ; pas de procès-verbal de la séance : Cicéron, absent, pour être renseigné sur ce qui se passe dans la haute assemblée, s'adresse à Célius. Dans le *pro Sulla*, il doit se défendre d'avoir fabriqué le compte rendu de l'audition des Allobroges, qui avaient dénoncé au Sénat les complices de Catilina. En outre, avant César, ces archives ne sont ouvertes qu'aux sénateurs.

Le texte de lois ? Pas d'archives d'Etat, encore à l'époque de Cicéron. « On confiait les lois, écrit M. Pais, à l'honneur des particuliers, de familles, intéressés à les divulguer ou à les cacher : comment eussent-elles échappé aux adultérations, à supposer que la simple négligence ne suffit pas à en fausser l'interprétation ? »

Les traités ? S'ils n'étaient pas gravés sur pierre, il ne faut pas, sans examen préalable, croire à leur authenticité ou se fier à leur texte. Ne voit-on pas, sous Tibère, dans une contestation survenue entre les villes de la province d'Asie, les habitants de Sardes invoquer un traité avec les Etrusques, traité dont le texte est fourni par le récit d'Hérodote sur l'émigration fabuleuse des Lydiens ?

Passons aux archives privées. D'abord l'accès en est restreint et difficile. Puis la falsification y est de règle, si l'on en croit Cicéron et Tite-Live. Celui-ci ne parle pas des *familiarum commentarii*, dont Denys et Plutarque se sont servis, mais les portraits de famille, ces masques en cire qui, pour les funérailles d'un des membres, étaient appliqués sur la figure d'un acteur, d'un historion ou d'un esclave loué pour la cérémonie, si bien que toute la suite des aïeux semblait accompagner le mort jusqu'au bûcher, ces *imagines* ne présentaient aucun caractère d'authenticité. Les Romains se fabriquaient des aïeux en cire : il y avait une sorte de vanité et d'émulation à allonger le défilé des ancêtres lors des funérailles. Ils se composaient aussi des généalogies, où ils multipliaient le nombre des magistratures, des consultats et des

tiomphes de leur famille. « Les Grecs, écrit M. Jules Martha, ayant imaginé l'histoire du héros troyen Enée, qui serait arrivé en Italie après de longs voyages, et dont le fils, Ascagne, aurait établi ses descendants dans la ville dont devait sortir Rome, il s'agit de descendre d'Enée ou tout au moins d'un de ses compagnons d'armes, et l'on forgera des étymologies fantaisistes : Caecilius devait venir de Caïcus, Cluentius de Cloanthus, etc. Les plus malins se rattachèrent directement à Ascagne, par lui à Enée, par conséquent à Vénus, et enfin tout naturellement à Jupiter. Telle était, par exemple, la généalogie primitive des Julii ; César, dans l'éloge de sa tante, ne se gêne pas pour rappeler la noblesse de ses origines. » On sait que ces éloges étaient conservés dans les archives de famille. Pour les plébéiens tard venus aux honneurs, « et d'autant plus empressés à dorer respectivement leurs blasons », selon l'expression de M. Homo, il y avait les fausses généalogies, et les rattachements fictifs à des familles patriciennes homonymes, dont on supposait qu'un membre était devenu plébéien.

Les monnaies risquent également d'induire en erreur. C'est ainsi que, la gens Calpurnia faisant remonter son origine à un certain Calpas, fils du roi Numa, quand les membres de la gens furent magistrats monétaires, ils prirent pour emblème et firent reproduire sur les monnaies les traits de Numa Pompilius. Aussi, dans son *Art poétique*, parlant des Pisons, branche de la gens Calpurnia, Horace les appelle-t-il : « sang de Pompilius » (*Pompilius sanguis*).

On fait servir les statues mêmes à la gloire des familles. Tite-Live nous raconte que, en 380, le dictateur T. Quinctius Cincinnatus fit la guerre aux Prénestins, leur infligea une grave défaite sur les bords de l'Alia, leur prit en neuf jours neuf villes sujettes et les obligea eux-mêmes à se rendre, après quoi il dédia, dans le temple de Jupiter Capitolin, une statue de Jupiter Imperator, enlevée à Préneste, avec une inscription ainsi conçue : « Jupiter et tous les dieux ont permis que le dictateur T. Quinctius s'emparât de neuf villes. » Or, après avoir prouvé que le fait ne peut être authentique, M. Bloch montre qu'il s'agit d'une statue rapportée, non pas de Préneste, en 380, par le dictateur T. Quinctius Cincinnatus, mais de Macédoine, après 197. C'est cette statue qui a servi de document justificatif pour reporter deux siècles en arrière la gloire de Quinctius. Quant à l'inscription, il faut croire qu'elle a été gravée réellement, après coup, ou plutôt qu'elle a été imaginée par un annaliste ami de la famille, et cela

d'autant plus aisément que le monument avait dû disparaître dans l'incendie du Capitole, en 83.

La même difficulté ne se présentait pas pour les discours politiques publiés. Sans parler des *Catilinaires*, par exemple, on possédait encore, à l'époque de Cicéron, le discours prononcé au Sénat, en 280, par Appius Claudius Caecus, à l'occasion de l'ambassade de Cinéas. Le même Cicéron avait lu cent cinquante discours de Caton. Mais un historien se serait fait scrupule de les reproduire, à la fois pour des raisons littéraires, sur lesquelles nous reviendrons, et parce qu'il s'agissait d'ouvrages auxquels tout lecteur pouvait aisément se reporter. Il y a à ce sujet, dans Tite-Live, un passage infiniment caractéristique ; au livre XLV (chap. xxv), après avoir donné le discours des envoyés rhodiens au Sénat, il déclare qu'il n'y a pas lieu de reproduire la réponse de Caton, parce qu'elle se trouve au livre V des *Origines*. De même, au chapitre LXI du livre XV des *Annales*, Tacite mentionne le discours assez long que Sénèque, juste avant de mourir, dicte à ses secrétaires. « Comme on l'a publié tel qu'il sortit de sa bouche, je ne juge pas à propos de le reproduire à ma façon (*invertere*). » Il ne lui vient pas à l'idée de citer purement et simplement les paroles de Sénèque.

Bref, tous ces documents sont assez peu dignes de foi, sauf les discours publiés, auxquels on s'interdit d'avoir recours, et les archives du Sénat, difficiles à consulter. Tite-Live ne l'ignore pas et le déclare de la façon la plus précise à la fin du livre VIII. C'est sans doute pour cela qu'il y attache si peu d'importance, mais peut-être aussi pour se conformer à la règle suivie par les historiens latins, qui, nous l'avons vu, consiste à ne pas se reporter aux sources, lorsqu'on suppose qu'elles ont été vues par un historien antérieur. De fait, pour nous en tenir aux documents dont nous sommes assurés, par des témoignages contemporains, qu'ils existaient encore à cette époque : *libri lintei*, conservés dans le temple de Diane, loi Icilia, traité avec Ardée ou Gabies, inscription par laquelle Cossus dédiait les dépouilles opimes et qui avait été mise au jour pendant les travaux de restauration des temples auxquels présidait Auguste, de tout cela Tite-Live n'a rien vu. Ce n'est pas qu'il ignore la valeur des documents originaux : il mentionne *pour l'avoir examinée* (VII, 3, 5), la loi, « en caractères et en termes archaïques », prescrivant au consul, tous les ans, aux Ides de septembre, de fixer un clou au côté droit du temple de Jupiter Optimus Maximus, « du côté où se trouve le temple de Minerve ». Il cite également les formules employées par les féciaux pour une déclaration de guerre et pour la conclusion

d'un traité, les termes de la dévotion aux dieux infernaux et de la prière de Scipion. D'autre part, nous possédons le texte du Sénatus-Consulte des Bacchanales : il est impossible que Tite-Live ne l'ait pas eu sous les yeux en écrivant le livre XXXIX. Pourquoi n'a-t-il pas toujours agi de même ? Pourquoi ce choix ? Il y a des cas où nous pouvons nous l'expliquer : par exemple, l'inscription attribuant à Cossus le titre de consul lui semble en contradiction avec tous les témoignages et avec les faits, et peut-être a-t-il raison, si Auguste, dont Tite-Live cite les paroles, s'était trompé dans la lecture, comme Hirschfeld, après Kallenbach, a essayé de le montrer. Mais cette explication ne vaut que pour le cas particulier, de sorte que, selon toute vraisemblance, Tite-Live ne déroge à la règle, générale jusqu'à lui, suivie par l'historiographie romaine, que pour mettre en lumière la parfaite droiture du peuple romain (féciaux,) pour attester l'exactitude du fait (Décus, Bacchanales), pour mieux faire connaître le caractère religieux de Scipion, son héros de prédilection. Cela revient à dire que, à de rares exceptions près, il ne connaît les documents que de deuxième ou troisième main, par ses prédécesseurs.

De même, sauf exception, il n'a pas vu les localités qu'il décrit, même lorsqu'elles se trouvent en Italie, même à peu de distance de Rome. Moins curieux que Virgile, qui, malgré sa santé délicate, entreprit de visiter la Grèce et l'Asie, pour donner plus d'exactitude aux descriptions de l'*Enéide*, Tite-Live n'a certainement pas vu le champ de bataille de Trasimène : sa description serait moins vague. S'il avait poussé jusqu'à Caudium, à 50 ou 60 kilomètres de Rome, pour se rendre compte de la configuration du défilé où les armées romaines furent envoyées sous le joug, il n'aurait pas écrit que les légions, trouvant barrée par les Samnites la sortie du défilé, retournent en arrière et s'aperçoivent que l'issue, tout à l'heure libre, est désormais interceptée. En effet, l'armée romaine, avec ses quatre légions, les alliés et les bagages, devait occuper presque toute la route qui va de l'un des défilés à l'autre ; par suite, lorsque l'avant-garde était à la sortie, l'arrière-garde n'était pas loin de l'entrée ; elle aurait dû s'apercevoir du mouvement des Samnites et l'empêcher, ou, tout au moins, avertir le général. Si Tite-Live n'a pas eu la curiosité de faire ce voyage, court et facile, même à cette époque, comment s'étonner qu'il ignore les données essentielles sur la topographie de Syracuse, ou, comme on l'a montré à l'aide des *Mémoires* du Maréchal Suchet, sur celle de Sagonte ? Il a bien

vu les Alpes, mais c'est qu'il est né à Padoue ; Liternum, la Campanie et Locres, mais sans doute au cours d'un voyage ; de même Salluste a vu la Numidie et Tacite peut-être les bords du Rhin, parce que les hasards de leur carrière les y ont conduits : encore cela n'empêche-t-il pas Tacite de se représenter les côtes de la mer du Nord comme semblables au littoral de l'Italie.

D'ailleurs, d'une manière générale, la géographie est tout aussi indifférente à Tite-Live qu'à ses devanciers, parmi lesquels on doit avouer qu'il faut compter Thucydide. Pendant la deuxième guerre samnite, l'armée romaine, rassemblée devant Sora, veut marcher à l'ennemi qui est à l'est. Or la bataille se livre à Lautulae, c'est-à-dire au sud. La reconnaissance de Fabius et de son esclave (IX, 36) que l'on a pu comparer à celle de Nisus et d'Euryale, se dirige vers les Ombriens Camertes, très à l'est de la base d'opération des armées romaines, ce qui a conduit certains modernes à accepter l'existence, sur la rive droite du Tibre, d'une ville d'ailleurs inconnue.

En résumé, du moins pour la période correspondant aux livres de Tite-Live que nous possédons, autant dire pas de documentation directe, par suite une documentation presque exclusivement livresque.

(A suivre.)

Romanciers allemands contemporains

par R. GUIGNARD,

Chargé de cours à l'Université d'Alger.

X

Wassermann : Les romans d'Etzel Andergast.

Une brève analyse du *Cas Maurizius* (1928) pourrait faire croire que cet ouvrage est purement et simplement un roman policier : un jeune professeur du nom de Maurizius est accusé d'avoir assassiné sa femme, et condamné sur un réquisitoire très serré de l'avocat général, M. d'Andergast. Près de vingt ans plus tard, le fils de cet avocat général, Etzel, âgé de seize ans, fait la connaissance du père du condamné, qui s'est sans cesse employé à faire réhabiliter son fils, et qui prétend que le témoin principal a fait une déposition mensongère. Etzel, sur les indications du père du prisonnier, se met à la recherche de ce témoin, qui vit à Berlin, sous le nom de Warschauer et il arrive à lui faire avouer la vérité. Mais entre temps, M. d'Andergast a été pris de remords, il a rendu visite à Maurizius dans sa prison ; il a vu à quel supplice il l'avait fait condamner, et il a des inquiétudes. Si par hasard ses brillantes constructions menaçaient de s'écrouler ? Et il fait gracier le condamné au moment où Etzel retourne triomphant, pour préparer la révision du procès. Déception : car la grâce, ce n'est pas la justice. Maurizius libéré voit son père mourir d'émotion, il est repoussé par celle pour le salut de laquelle il a supporté sans rien dire de longues années d'emprisonnement, et il se suicide. M. d'Andergast lui-même devient fou.

Mais nous savons que Wassermann, si préoccupé qu'il soit d'analyse psychologique, ne méprise nullement une « fable » qui tienne le lecteur en haleine ; chez lui, les coups de théâtre ne surgissent pas aux dépens de la vérité humaine : et il estime que c'est l'essentiel, que cela vaut beaucoup mieux que de réduire au strict minimum les événements extérieurs.

Le problème qui se pose dans le roman n'est pas non plus, comme on pourrait le croire à la lecture de notre schéma, celui des erreurs de la justice humaine, erreurs qui, lorsqu'elles sont réparées, ne le sont que partiellement, et trop tard. Sans doute, cette idée n'est nullement étrangère à l'auteur, qui place dans la bou-

che de Waremme une virulente satire de l'humanité, des sophismes dont elle vit : « L'ensemble de l'humanité se moque bien de la justice. Elle n'a pas d'organe pour cela, l'humanité (1). » M. d'Andergast lui-même se demande si la justice n'est pas en quelque mesure fonction du temps. Mais ce n'est aucunement l'essentiel du livre. D'abord, il serait inexact de rendre la justice humaine responsable de toutes les souffrances de Maurizius : car les juges ont été trompés par la déposition de Waremme, et ils ne pouvaient guère deviner la raison du silence de l'accusé : on peut simplement leur reprocher de n'avoir pas été omniscients. En second lieu, il nous semble que le centre du livre, c'est le problème Etzel, comme l'indique bien la dernière phrase, annonçant une continuation de son histoire. Et les rapports entre Etzel et Waremme, c'est-à-dire entre un être auquel sa jeunesse et sa pureté confèrent un magnétisme bienfaisant, et un être au magnétisme démoniaque finalement vaincu, sont très caractéristiques de la manière de Wassermann, et font songer par exemple à Christian Wahnschaffe en face de l'assassin de Ruth (2). Et le problème Etzel a une autre face encore, qui le met au centre du roman : dès la première page, et ce n'est certainement pas un hasard, car nous savons avec quel soin Wassermann travaille, nous apprenons que M. d'Andergast vit séparé de sa femme à laquelle il a imposé cruellement de ne plus voir son fils. C'est le problème du mariage mal assorti, du divorce et de ses conséquences ; et il se trouve qu'à l'origine du drame qui a été fatal à Maurizius il y a essentiellement une question de mariage mal assorti. La personne d'Etzel réunit donc les deux principaux thèmes caractéristiques de Wassermann.

La structure même du roman ne laisse pas d'embarrasser le lecteur, lors même qu'il a saisi le sens intime de l'œuvre. Wassermann (3) nous dit lui-même qu'il a essayé dans ce roman une nouvelle technique. La différence de structure est en effet évidente si l'on compare le *Bonhomme aux oies* et le *cas Maurizius*. Dans le premier de ces romans, malgré l'abondance des figures et des événements, le récit suit à très peu de chose près l'ordre chronologique. Dans le second, au contraire, l'action commence au moment où Etzel va se mettre en campagne ; nous n'apprenons que peu à peu les événements qui se sont déroulés depuis vingt ans et plus (genèse du drame, procès, vie de Maurizius dans la prison, et de

(1) *Der Fall Maurizius*, p. 520.

(2) Dans le roman *Christian Wahnschaffe*.

(3) *Lebensdienst*, p. 336-338.

Waremmé dans différents pays) ; ces événements nous seront racontés fragmentairement, de façon qu'un doute subsiste dans l'esprit jusqu'à la confession définitive arrachée par Etzel à Waremmé ; de plus les mêmes faits seront réfléchis par l'esprit du père de Maurizius, de Maurizius lui-même, de M. d'Andergast, de son fils et de Waremmé ; par l'artifice du romancier nous verrons donc la question sous différents angles et sous des éclaircissements différents. Ce que Wassermann exprime d'une façon un peu sibylline en disant que les éléments de sa « fable » ne sont rangés ni à côté les uns des autres, ni les uns sur les autres, ni les uns derrière les autres, mais les uns sous les autres, en allant de plus en plus profondément.

Encore la paresse du cœur, on pourrait presque dire l'absence de cœur : après le succès remporté dans le procès Maurizius, M. d'Andergast a épousé une femme délicate qu'il a été incapable de rendre heureuse. Elle l'a trompé ; il l'a su, et par des machinations d'allure juridique, il a obligé son amant à se suicider. Il a fait signer à sa femme l'aveu de sa défaillance, et il lui a imposé de renoncer à voir son fils. Tout sentiment est éteint en lui. Il a une maîtresse, mais il l'a choisie insignifiante, car il ne croit plus pouvoir être aimé, et sans doute a-t-il raison. Il lui suffit d'inspirer la crainte.

La disparition de son fils est cependant pour lui un rude choc. Etzel lui a laissé une lettre lui disant pourquoi il quitte la maison paternelle, et le priant seulement de ne pas entreprendre de recherches. M. d'Andergast est surtout vexé de voir que son fils lui échappe moralement, il découvre que le jeune homme avait lui aussi une âme, dont il ne s'était pas soucié jusque-là, et à l'existence de laquelle il attache encore maintenant peu d'importance, comme il le dit à un des professeurs d'Etzel : « Je n'ai aucun talent de confesseur..., je n'ai pas une grande estime pour les secrets du cœur (1). » Il sent cependant en lui-même une impulsion qu'en temps ordinaire il aurait prise pour une ruse d'avocat, il se remet à étudier les documents du procès Maurizius. Dans ce travail, le sentiment reste au second plan : M. d'Andergast cherche surtout à se persuader que le procès est une construction merveilleuse, dans laquelle tout se tient, sauf que l'accusé n'a jamais voulu avouer.

Au cours de ses entretiens avec Maurizius également, il reste froid, il raisonne, il cherche des preuves. Bien entendu, Maurizius

(1) *Der Fall Maurizius*, p. 144.

ne lui dit pas tout ce qu'il sait, et ces entretiens ne donnent pas à M. d'Andergast la certitude qu'il désire. Il prend la décision de demander la grâce de Maurizius, après que ce dernier lui a raconté l'histoire du gardien Klakusch. Ce gardien est persuadé que si les juges se trompent si souvent, c'est parce que l'homme n'a pas le droit de juger son semblable, et que tout châtement est une hypocrisie. Il sait combien de prisonniers sont innocents. Un jour, Maurizius lui demande s'il le croit coupable. Klakusch lui promet sa réponse pour le lendemain, et cette réponse, c'est son suicide : car il ne voit pas d'autre solution en face du malheur de ceux dont la vie se consume dans une punition aussi atroce qu'injuste. Si M. d'Andergast demande la grâce de Maurizius, c'est peut-être parce qu'il est touché par le fait qu'un gardien de prison a été persuadé à ce point de son innocence ; mais c'est également, en tout cas, parce qu'il s'est représenté vivement ce que Maurizius a pu souffrir pendant ses dix-neuf ans de captivité : pour un instant la paresse du cœur a cessé, alors que la vue de sa femme venue lui demander ce qu'était devenu Etzel n'avait pu le toucher. Lorsque son fils revient, son émotion se manifeste par un accès de colère, mais il est ému. Pas pour longtemps ! il reprend son calme dans sa discussion avec Etzel au sujet de Maurizius, et lui démontre que l'aveu de Waremmé, n'étant pas écrit, risque de ne servir à rien, et que d'ailleurs il est inutile. Faire réviser le procès ? non, il faut beaucoup de prudence en pareilles matières. Le représentant du droit ne met pas en doute les affirmations de son fils : il proclame la faillite de la justice. *Gerechtigkeit* et *Justiz* ne sont pas la même chose. M. d'Andergast succombe sans avoir été régénéré par une subite conversion.

Léonhard Maurizius est un héros de l'espèce des faibles et des rêveurs : il ne semble pas avoir la sympathie de l'auteur. Romantique attardé, il a connu de bonne heure toutes les joies, il en a été de bonne heure dégoûté, mais il n'a pas trouvé le salut dans le renoncement. Il a épousé à 24 ans une veuve de 15 ans plus âgée que lui, Elli Hensolt — sur la fortune de laquelle il se faisait d'ailleurs des illusions. Le mariage, après quelques brouilles, a été définitivement désuni par l'apparition de la sœur d'Elli, Anna Jahn, plus jeune de 20 ans. La différence d'âge entre les deux sœurs fait qu'elles ne peuvent guère se comprendre, mais le plus grave, c'est que Maurizius devient amoureux d'Elli, qui l'aime de son côté, mais sans qu'il s'en rende compte ; elle est sous l'emprise de Waremmé. N'ayant pas les mêmes raisons que l'auteur pour laisser subsister le mystère, nous dirons tout de suite que le drame qui amène la condamnation de Maurizius se déroule

de la façon suivante : Anna, poursuivie par la jalousie de sa sœur, torturée par Waremme, tue Elli. Les machinations de Waremme font passer Maurizius pour le coupable : Anna ne dit rien, et Maurizius qui l'aime ne veut pas la faire condamner, et ne dit rien non plus. L'illusion a évidemment une grande emprise sur Maurizius : aussitôt sorti de prison, il obtient une entrevue d'Anna, qui est mariée ; il comprend enfin qu'il a devant lui une femme comme toutes les autres, et c'en est fait de lui.

Quelle que soit la lâcheté d'Anna, le vrai, le grand coupable, c'est Waremme, qui est un héros tout à fait typique de la manière de Wassermann. Il représente une force élémentaire au delà du bien et du mal : Wassermann ne cherche pas à excuser sa conduite, mais il lui prête souvent des réflexions qui traduisent sa propre pensée. C'est un juif originaire de Thorn, qui a souffert de bonne heure des persécutions que subissaient ses coreligionnaires : mais la persécution a fait de lui une sorte de renégat ; il s'est mis à détester sa race et il a voulu à tout prix se faire passer pour un chrétien. Il a d'abord prétendu, après la mort de sa mère, qu'elle était chrétienne. Puis il affirme que son père est en réalité un noble silésien, lorsque son vrai père est mort. Enfin, il est adopté par un écrivain catholique, et porte désormais le nom de Waremme. Il se fait baptiser, il appartient aux sociétés les plus fermées. Ses aptitudes sont très variées : il est poète, savant, homme politique, on le voit avec plaisir dans les salons, et les femmes ne lui résistent guère. Son génie naturel est soutenu par un grand talent de comédien, et surtout par son magnétisme naturel. C'est grâce à ce magnétisme qu'il retient Anna, après l'avoir prise de force. Le jour de l'assassinat, il agit sur elle par la pensée, pendant l'instruction et à l'audience, il reste à proximité d'elle, pour l'empêcher d'avouer la vérité : c'est une action démoniaque.

Après l'affaire Maurizius, il tourne délibérément le dos à l'Europe, pour commencer une nouvelle vie, et pour porter l'esprit de l'Europe dans le nouveau monde. Mais il est vite déçu. Seules les petites gens qui gardent encore des lambeaux d'Europe éveillent en lui quelque sympathie, il se souvient avec émotion de son ami, le nègre Joshua Cooper, lynché par la populace (quoiqu'il estime que les martyrs soient inutiles) et surtout de La Due, un simple commerçant, sans puritanisme, qui lui a montré ce qu'était l'humanité. De retour à Berlin, il vit retiré dans une petite pension, où il se fait appeler « le Professeur » ; il semble être devenu un sage. Mais le passé va le rejoindre, en la personne du jeune Etzel lui demandant compte de son attitude envers Maurizius. Deux êtres

doués de pouvoirs magnétiques sont en présence. Le magnétisme démoniaque succombe. Etzel fait d'abord avouer à Warschauer qu'il s'appelle Waremmé, c'est vrai en un sens : le Warschauer de la pension Bobike est bien la même personne que le Waremmé du procès Maurizius (et c'est l'essentiel), mais Waremmé n'était que le nom chrétien de Warschauer. Puis, peu à peu, il lui fait tout dire, grâce à une savante maïeutique, et aussi en se servant de sa séduction physique.

Etzel est le héros qui a toutes les sympathies de l'auteur. Il est à l'âge où l'on ne se résigne pas à supporter les injustices. Son attention est d'abord attirée par un homme âgé qui cherche obstinément à être reçu par son père ; et sa grand-mère lui raconte les grands traits du procès Maurizius, en lui disant que la condamnation de l'accusé est essentiellement l'œuvre de M. d'Andergast. Puis Etzel découvre dans le bureau de son père le papier que le vieil homme voulait à tout prix lui remettre : c'est une lettre qui demande la grâce de Léonhard Maurizius, en affirmant qu'il serait utile de vérifier les déclarations d'un témoin du nom de Waremmé. M. d'Andergast a déjà écrit que cette demande ne peut pas être prise en considération. Etzel veut en avoir le cœur net, et il va voir Maurizius père, qui lui expose ses raisons de croire à l'innocence de son fils, et lui confie des journaux donnant des détails sur le procès, après lui avoir confié un secret : l'adresse de Waremmé.

Le jeune homme ne veut pas se mettre en campagne avant d'avoir pris conseil, non pas de son père, mais d'un de ses maîtres qui a sa confiance. Après un début embarrassé, il lui expose abstraitement le cas, et lui demande s'il y a oui ou non un autre devoir que de chercher à établir l'innocence du condamné. La réponse est enveloppée de « peut-être » : Etzel comprend qu'il ne faut pas chercher de secours auprès des grandes personnes qui ont toujours peur de prendre des responsabilités, et il tente l'aventure.

Son séjour à Berlin montre qu'à l'esprit de décision il joint la ruse : il réussit à entrer dans les bonnes grâces de Waremmé sans éveiller ses soupçons, ce qui est essentiel pour la réussite de sa mission. Un jeune homme de seize ans arrive à un résultat que personne avant lui n'avait pu obtenir : par la figure d'Etzel, Wassermann exprime sa confiance dans la jeunesse qui seule peut régénérer le monde.

Cette jeunesse est décidée sans doute, mais elle n'est pas totalement dépourvue de sentiment. Dès le début, Etzel est préoccupé par l'idée de sa mère, dont il n'a gardé aucun souvenir précis ; et après l'accès de fureur qui le prend lorsqu'il apprend que Mau-

rizius a été gracié, il dit simplement : « Que l'on envoie chercher ma mère. »

Dans *Etzel Andergast*, le second des romans consacrés au jeune héros du *Cas Maurizius*; on n'arrive au personnage principal qu'après un assez long détour.

Le début de cette œuvre nous présente d'abord un de ces personnages sortant à tous points de vue de l'ordinaire, et que Wassermann dépeint avec tant de complaisance qu'on lui a reproché parfois de présenter une humanité purement fictive. Reproche qui vient d'une vue superficielle : car les héros, si extrahumains et surhumains soient-ils, sont toujours l'occasion de méditations d'une portée générale et largement humaine. Dès les premières lignes de son ouvrage, Wassermann nous prévient d'ailleurs que ses personnages et les événements auxquels ils seront mêlés n'ont pas d'importance en eux-mêmes pour l'histoire du monde, mais qu'ils représentent une partie importante de l'histoire intérieure de l'humanité. Les aventures surprenantes ne se succèdent pas (et, en effet, les scènes véritablement tragiques sont racontées assez brièvement), mais ce qui importe, c'est de creuser — il arrive que le travail de mine d'une colonie de souris amène l'écroulement d'une montagne(1) —, si bien que ces destins particuliers, tout en reflétant les aspirations et les luttes d'une époque, ont peut-être en même temps sur elle une action occulte.

En août 1913, retourne en Europe un personnage assez mystérieux, Irlen. Ancien officier, il est entré après quelques années de voyages et d'études, au service de l'industriel Kapeller, qui l'a nommé au bout de quelques mois chef de ses services commerciaux ; il a quitté cette situation après avoir tué dans un duel aux causes mystérieuses le fils de son patron. Il a ensuite passé plusieurs années dans le centre de l'Afrique. Quelque temps après son retour, il se sent malade, il consulte un premier docteur qui le rassure, il en consulte ensuite un autre, mais il n'a pas le courage d'apprendre quel est le résultat de l'analyse de son sang, et il va vivre auprès de sa mère. Dans la même maison habite sa nièce Marie Bergmann, avec son mari et son enfant.

De nouveau, Irlen se sent malade, et sur les instances de sa mère, il accepte de se laisser soigner par un docteur de la ville, dont le nom est inconnu des savants, mais qui passe pour faire des cures merveilleuses. Ce docteur s'appelle Joseph Kerkhoven : ce sera le personnage central du roman, au moins autant que Etzel Andergast.

Presque tout de suite, Irlen et Kerkhoven se sentent pris de

(1) *Etzel Andergast*, p. 9.

sympathie l'un pour l'autre. Comme cela arrive fréquemment chez les héros de Wassermann, tous deux possèdent un magnétisme impossible à définir scientifiquement, mais dont l'existence et l'action sont indéniables.

Irlen n'est pas en effet un ambitieux vulgaire ; il a occupé un poste important dans les affaires, non pour être puissant ou pour amasser une fortune, mais pour connaître les ressorts essentiels du monde autrement que par oui-dire ; pour *savoir*. Et sa science n'est pas uniquement une science discursive : en face de Kerkhoven il l'a intuition d'une force qui ne sait pas encore s'exprimer, mais à laquelle il croit, parce qu'il en éprouve déjà l'influence bienfaisante.

Kerkhoven reste souvent muet là où il faudrait parler, se tient dans l'ombre lorsqu'il faudrait s'avancer au grand jour, parce que sa mère l'a aimé trop tendrement. Elle a toujours vu en lui un personnage extraordinaire et il a été paralysé par la crainte de ne pas se montrer digne de ses grandes espérances ; d'autres événements de sa jeunesse ont contribué à lui donner un caractère renfermé, si bien qu'il s'est résigné à devenir un simple médecin de petite ville ; il vit tranquillement avec une jeune Italienne, Nina, qui l'adore avec la même ferveur que sa mère (qui a d'ailleurs fini ses jours dans une maison de santé).

Toutes ces confidences, Irlen les arrache bribe par bribe à son nouvel ami : car il veut l'amener à prendre conscience de lui-même, de son talent, et faire du médecin de petite ville le grand savant et le grand guérisseur qu'il devrait être déjà, si sa timidité ne l'en empêchait pas.

Pendant que Kerkhoven soigne Irlen, à deux reprises il manifeste son magnétisme. Un jour une femme qui souffre de la poitrine vient le voir, il lui demande de se déshabiller, mais il ne l'ausculte même pas. Elle lui dit que s'il ne le fait pas, c'est sans doute que cela n'en vaut plus la peine. Il proteste que non. Mais la pauvre femme a compris ; elle le regarde avec une confiance absolue, et ce changement dans son état d'esprit a pour conséquence que sa fièvre tombe. Un autre jour il passe devant une maison dans laquelle un homme a tellement brutalisé sa femme sans raison qu'elle agonise. L'homme s'est réfugié dans une baraque et menace d'un fusil les agents qui veulent l'arrêter. Kerkhoven, indigné, trouve juste que l'on tue cette brute si elle refuse de se rendre, mais soudain l'idée lui vient de tenter une expérience. Sans quitter l'homme des yeux, il s'approche de lui, il lui semble qu'il porte dans les bras la femme assassinée, et l'homme se rend docilement à lui, subjugué soit par son

regard, soit par sa voix, soit parce qu'il a eu la même vision que Kerkhoven. Cette confiance de Kerkhoven en ses propres forces est déjà un résultat de l'influence d'Irlen, car le médecin se dit : « Autrefois, je ne me serais certainement pas cru capable de cela ; il est évident que l'homme a plus de forces qu'il ne sait en avoir : voilà une leçon, une leçon à retenir (1). »

Mais tandis que, grâce aux efforts d'Irlen, le mage Kerkhoven prend peu à peu conscience de lui-même, sa femme commence à souffrir en silence. Kerkhoven ne s'occupe plus d'elle, il passe son temps à lire des ouvrages scientifiques, il néglige sa clientèle, il ne s'occupe pas de faire rentrer l'argent en retard, et elle a beaucoup de peine à payer les fournisseurs.

Une autre révélation va bientôt détourner encore plus Kerkhoven de sa femme : Marie Bergmann éprouve une vive sympathie pour le docteur qui commence de son côté à soigner sa personne plus qu'auparavant. L'amour ne tardera pas à prendre la place de la sympathie.

L'incident qui contribue le plus à les rapprocher est en même temps une occasion pour Kerkhoven de s'apercevoir, enfin, que sa femme est malheureuse : un jour elle lit par hasard une dépêche que son mari vient de recevoir, et par laquelle Marie Bergmann lui donne rendez-vous dans un hôtel d'une petite ville voisine, où elle est malade. Nina est prise d'un accès de jalousie désespérée, elle voudrait mourir : il a toutes les peines du monde à la reconforter, mais la sérénité recouvrée n'est que passagère. Kerkhoven la laisse seule et va rejoindre Marie : ce n'est d'ailleurs nullement un rendez-vous d'amour, la jeune femme est vraiment malade, mais c'est son âme qui est malade. Elle avoue au médecin qu'elle est sous l'emprise d'un amant, malgré son désir de rester fidèle à son mari qu'elle aime.

Kerkhoven comprend la situation, et une fois de plus se manifeste son magnétisme : la jeune femme reprend courage et suit servilement ses indications, si bien que rien ne transparaît de son secret. Et lorsqu'il parle de cesser de la soigner, elle consent enfin à écrire à son amant que tout est rompu. Après sa guérison, elle a l'idée d'aller rendre visite à Nina. Kerkhoven ne sait trop que penser de ce projet ; sans doute a-t-il le pressentiment de ce qui va se passer : en présence de celle qu'elle considère comme sa rivale, Nina a un accès de folie furieuse, elle voudrait la tuer, et il faut l'enfermer dans un asile. Mais Kerkhoven ne restera pas seul : Marie devient bientôt sa maîtresse, en toute simplicité

(1) *Étzel Andergast*, p. 68-69.

d'âme, « à peu près comme un oiseau qui ouvre ses ailes pour se confier aux airs » (1), tandis que Kerkhoven a des remords, non pas tant à cause de la situation sociale, mais parce que cet amour est trop réel, et qu'il s'y mêle une sensualité qui l'attire et le repousse à la fois. Il porte le poids de sa jeunesse malheureuse, il n'a plus d'élan, et son amante le sent bien.

Kerkhoven dit à Irlen qu'il aime Marie, et le même jour Marie déclare à son mari que tout en gardant pour lui une profonde amitié, elle ne veut plus vivre avec lui. La séparation a lieu : Maria et Kerkhoven vivent ensemble, et peu de temps après ces événements, Irlen, pour hâter une mort inévitable, mais trop lente à venir, se suicide à l'aide d'un poison que Kerkhoven, après une émouvante discussion, a consenti à lui procurer.

Ce prologue occupe plus du tiers du roman : nous avons cherché à en donner une idée précise non seulement à cause de sa longueur, mais aussi parce que les conceptions psychologiques sur lesquelles il repose se retrouvent dans toute la suite.

Nous revoyons Kerkhoven vers 1927 ; entre temps, grâce à l'expérience acquise pendant la guerre, et surtout grâce à son habileté à traiter les maladies mentales, et malgré tous ceux qui l'accusent de n'être pas un savant, et le traitent de charlatan, il est devenu célèbre, et dirige une clinique. Sa méthode curative est basée sur l'observation de l'individu, mais sa théorie voit plus loin : à ses yeux (et c'est là sans aucun doute une idée de Wassermann lui-même), il y a des épidémies spirituelles qui prédisposent le corps à toutes les maladies, sans compter bien entendu qu'elles détraquent les esprits, et rendent possibles les crimes les plus affreux. Le principe, qu'il met en valeur dès 1920, après l'épidémie de grippe, c'est que le corps a la nostalgie de la maladie, lorsque l'impératif de l'âme épuisée disparaît (2). Il va même jusqu'à redouter toute discussion publique sur les dangers qui menacent l'âme humaine : car révéler le danger, c'est le rendre plus redoutable.

C'est le renom de Kerkhoven comme psychologue qui amène à lui Etzel Andergast, sur les conseils d'une amie, Eléonore Marschall. Il s'agit d'une âme en détresse qu'il faut sauver de la perte totale. Il y a cinq jours, son ami Roderich Lüttgens, fils d'un député socialiste, s'est suicidé. A cette nouvelle, une jeune fille nommée Jessie Tinius a tenté de se suicider elle aussi, les sœurs de Roderich l'ont recueillie secrètement chez elles, car elles savent

(1) *Etzel Andergast*, p. 203.

(2) *Ibid.*, p. 260.

qu'elle était l'amie de leur frère. Mais elle a été sauvée contre son gré ; elle se refuse à vivre, il y a là quelque chose de profond que les consolations banales ne feront pas disparaître. Etzel, dont nous connaissons déjà le magnétisme, cherche à la faire revivre, non par pitié sentimentale, car il est très froid, mais pour exercer sa force mystérieuse : et Jesse qui en a l'intuition ne se laisse pas calmer.

Kerkhoven accepte d'aller chercher Jessie : il reste trois quarts d'heure avec elle, et elle accepte de le suivre. Mais elle n'est pas la seule personne subjuguée par le mage : Etzel veut attirer sur lui l'attention du maître, il espère qu'il lui fera voir ce que ne voient jamais ceux qui habitent « dans la zone funeste du succès » (1), ceux qui sont gras et tranquilles, les actionnaires, les gardiens de la loi. Nous retrouvons bien Etzel comme nous l'avons quitté : épris avant tout de connaissance et de justice. Kerkhoven, sur sa demande, lui permet de visiter Jesse dans la clinique, et il ajoute spontanément (ne sait-il pas lire dans les âmes ?) qu'il sera là tous les jours et le recevra volontiers.

Aux yeux de Kerkhoven, comme dans l'esprit de Wassermann, Etzel, dans un monde qui souffre de l'instabilité mentale, est un être remarquable par sa santé, sa netteté de vues, son esprit de décision, qualités qu'il possédait déjà à l'époque de ses efforts en faveur de Maurizius. Mais en même temps qu'il grandissait, son horizon s'est élargi. Nous l'avions vu possédé tout entier par le désir de sauver un innocent. Maintenant c'est le monde entier qu'il cherche à embrasser sans aucun dilettantisme, mais pour savoir, pour agir. Les intrigues amoureuses de ceux qui l'entourent sont des éléments du monde réel, mais rien de plus, il ne se sent pas porté vers l'amour, quoiqu'il ne soit pas ignorant : le jour même de la mort de son père, la maîtresse de celui-ci a pris sur elle de l'initier. Avant sa rencontre avec Kerkhoven, et pendant les premiers temps de son commerce avec le maître, l'essentiel de sa vie spirituelle, c'est son amitié pour Lorriner, un personnage qui par beaucoup de côtés ressemble à Waremme, un Waremme qui serait plus jeune, et qui s'occuperait surtout de politique. Lorriner est d'ailleurs mêlé à l'affaire Jessie-Lüttgens, et fait la connaissance de Kerkhoven dans des circonstances dramatiques.

Après l'affaire Maurizius, Etzel a travaillé quelque temps avec son ancien professeur, Camille Raff, mais il est parti se réfugier dans la montagne le jour où il s'est aperçu de l'intimité qui s'était établie entre son professeur et sa mère ; il se rapproche d'elle

(1) *Etzel Andergast*, p. 302.

en apprenant par ses soins que M. d'Andergast est sur le point de mourir ; il lui demande de l'accompagner à son chevet. Elle refuse, mais elle se sépare de Raff. Désormais Etzel a perdu, au moins momentanément, l'appui qu'il avait si éperdument désiré autrefois. Après son baccalauréat, il se refuse à occuper une place dans l'organisation sociale qui lui répugne. Il ne veut pas se soumettre. Mais il ne veut pas non plus rester inactif : malheureusement, tout est devenu mécanique et les livres ne le satisfont pas. Attendre une inspiration, la rencontre d'un homme ? La vie est bien courte pour un tel gaspillage. Alors il se met à étudier la société dans ses représentants les plus obscurs et les plus mystérieux, et une de ses amies l'appelle l'espion de Dieu (1). Sa virtuosité à inspirer la confiance lui permet d'entrer en relations avec tous ceux qui vivent en marge de la société, misérables ou criminels, bien souvent les deux à la fois. Tout cela lui apporte une grande masse de connaissances, mais aussi une profonde déception : il ne voit pas comment venir en aide à cette foule. Il fréquente alors des jeunes gens de son âge, participe à un Congrès mondial de la jeunesse, mais sans se laisser enrégimenter. Heureusement, dit-il (2), que son cœur est froid, sans quoi il serait désespéré, en apprenant à connaître le monde.

C'est en allant voir une de ses amies à l'hôpital qu'Etzel a appris que Lorriner dont il connaissait déjà le nom était soigné dans le même établissement. Il va le voir. Lorriner est fils d'un journaliste qui s'est toujours fait remarquer par son tempérament porté aux extrêmes : et il ressemble à son père (notons que par sa grand-mère maternelle il a du sang juif dans les veines). Il est très beau, et à cause de cela, fut très recherché pendant son adolescence : mais c'est par ses facultés qu'il voudrait se faire remarquer, et ne pouvant y arriver, il devient méfiant et difficilement abordable. Son ambition trouve un aliment dans les agitations politiques de l'Allemagne d'après guerre : on le voit partout où il y a des coups à donner ou à recevoir : sur les bords du Rhin ou de la Baltique, à Berlin ou à Munich, puis il court le monde entier, reste trois ans sans donner de ses nouvelles, reparaît enfin en qualité d'émissaire des Soviets, et travaille à la préparation de la révolution prolétarienne. Il disparaît de nouveau à la suite d'une histoire de documents dans laquelle une femme joue un rôle. En réalité il est en traitement dans un hôpital, pour « faiblesse nerveuse ». Et tout de suite, le magnétisme qui rayonne d'Etzel lui donne la force de

(1) *Etzel Andergast*, p. 366.

(2) *Ibid.*, p. 374.

quitter l'hôpital où il a été soigné pendant sept mois, et Etzel se fait son disciple, car il n'a pas encore rencontré Kerkhoven. La déception arrive rapidement : Lorriner n'est pas un penseur original, son enthousiasme n'est pas de bon aloi, il n'est aucunement désireux de payer de sa personne. Le chef-d'œuvre d'Etzel — sur lequel nous n'insisterons pas, car c'est le pendant de l'aveu arraché à Waremmé — consiste à faire dire à Lorriner, malgré sa farouche résistance et ses réticences, la vérité au sujet du vol de documents. Pour cela, il entre en relation avec la femme qui était mêlée à l'histoire, Emma Sperling : car elle aussi ne peut pas résister à sa force mystérieuse. Finalement, Lorriner a une crise de folie furieuse, que seul Kerkhoven peut calmer. Il est heureux que dans ce roman il y ait deux magnétiseurs expérimentés, car le nombre des cas de folie plus ou moins caractérisée est vraiment considérable. Le récit de la façon dont Etzel oblige Lorriner et Emma à lui dire la vérité est lui-même arraché bribe par bribe par Kerkhoven à Etzel, malgré sa résistance : c'est la lutte entre deux mages inspirés par le désir du bien, qui nous rappelle Irlen cherchant à provoquer les confidences de Kerkhoven.

Après que tout le passé a été dévoilé et éclairé, une nouvelle phase de l'existence d'Etzel Andergast va commencer : et ce sera la lutte du disciple contre le maître — lutte dont le prélude est une trahison.

Kerkhoven a déjà rendu sa première femme malheureuse, parce qu'il a cessé de s'occuper d'elle, et qu'elle a senti qu'il allait en aimer une autre. Le même drame manque de se reproduire à propos de Marie. Se rendant compte qu'Etzel menait une vie peu favorable à son développement normal, le médecin l'a recueilli chez lui, sur les conseils de sa femme. Marie ne l'aime pas, elle trouve qu'il manque de « manières intérieures », c'est-à-dire qu'il n'admet pas la contradiction, qu'il ne veut jamais se laisser convaincre. Cependant son mari est pris de plus en plus par ses études et ses malades, et Etzel se met à la fréquenter assidûment, il lui apporte des fleurs, il fait des courses pour elle — et tout cela avec beaucoup de dévouement sincère : il sait que Kerkhoven n'a pas le temps d'entourer sa femme de soins, et il le remplace, sans se rendre compte de ce que sa conduite a d'équivoque aux yeux du monde, et de dangereux. De fait, Marie apprécie de plus en plus le caractère du jeune homme, et Kerkhoven ne cache pas sa satisfaction lorsqu'il les trouve ensemble : il voit surtout Etzel devenir chaque jour plus aimable et plus sociable.

C'est Marie qui, se rendant compte du danger, voudrait fuir : elle va rejoindre sa mère et ses enfants dans une propriété, Lindow,

située à quelque distance de Berlin, et elle écrit à Kerkhoven une lettre dans laquelle elle lui reproche de la négliger. Le grand médecin manque alors de sens psychologique : il lui envoie Etzel pour la consoler : et comme elle avait trahi Bergmann, elle trahit Kerkhoven. Etzel voudrait la forcer à quitter Kerkhoven, car il aime trop la sincérité pour ne pas souffrir de la dissimulation que lui imposerait la continuation de la vie en commun avec son maître. Alors seulement, Marie se rappelle qu'elle a quatorze ans de plus que lui : elle estime qu'un mariage est impossible ; mais après chacun de ses départs elle attend avec impatience son retour. Désormais, Etzel fait la navette entre Lindow et Berlin. Marie ne vit plus que pour lui, car il lui apporte un air nouveau, une jeunesse qui ne ressemble pas à celle qu'elle a vécue autrefois. Mais la jalousie physique trouble dans l'esprit d'Etzel l'image du maître : il revient à la charge, il faut qu'elle soit sa femme. C'est ce désir de ne pas déchoir vis-à-vis d'eux-mêmes qui cause leur perte. Marie, jalouse de voir Etzel en compagnie d'Aléide (sa fille du premier mariage) et de l'amie de celle-ci, Lotte Vanloo, se décide enfin à dire à Etzel qu'elle fera tout ce qu'il lui demandera : mais il ne veut plus d'elle, il veut mettre un terme à cette aventure insensée. Au même moment, Kerkhoven a l'intuition de ce qui se passe, et le lendemain matin il arrive plein de remords à Lindow. Il trouve sa femme malade, et une réponse d'Etzel ne lui laisse aucun doute sur la vérité. En présence de l'effondrement physique de son maître, Andergast est dégoûté de lui-même, il fuit, il veut se cacher.

Ce deuxième chapitre de son existence se termine lui aussi par une désillusion douloureuse. Etzel recherchait la justice, il voulait combattre les forces du mal, il voulait éveiller les consciences d'autrui : et voilà qu'il a été injuste, qu'il a mal agi, qu'il a fait taire un instant sa conscience. Pendant deux mois il fuit les hommes, tellement il se sent indigne. Et, comme après l'affaire Maurizius, il va retrouver le calme auprès de sa mère, qui habite désormais dans la Haute-Engadine, et il se repose dans le silence.

Mais ce n'est ni une fin ni une conclusion : nous pressentons qu'il reprend des forces pour repartir un jour à la conquête de la vie, même si Wassermann ne nous le raconte pas. Il n'a pas encore été illuminé définitivement, comme avant lui Renée Fuchs et Daniel Nothafft.

(A suivre.)

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE

DES

COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : **M. FORTUNAT STROWSKI,**

Membre de l'Institut,

Professeur à la Sorbonne.

Les origines littéraires de la France contemporaine

par **Pierre MOREAU,**

Professeur à l'Université de Fribourg.

I

L'ordre moral.

Le 3 septembre 1870, la nouvelle de Sedan vint frapper Paris d'une stupeur brusque, suivie aussitôt d'angoisse, d'effervescence. Le spectre du 2 décembre, dit M^{me} Adam dans ses mémoires, se dressait tout à coup au-dessus des têtes, se mêlait à l'hécatombe d'aujourd'hui. Un mot passait sur la foule, simple et irrésistible, ce mot d'ordre des révolutions, qui avait été jadis : *Vive la Charle!* ou *Vive la Réforme!* et qui était maintenant : *Déchéance!* Le lendemain, devant la statue de Strasbourg, on chantait la *Marseillaise*. Hymne guerrier, ou hymne religieux ? La foule pleurait. « Chacun de nous, avoue M^{me} Adam, éprouve comme un vertige. » De grandes illusions éblouissaient le pays frappé au cœur. Un témoin de ce temps nous rapportera les mots qui couraient parmi les blessés ou les malades des hôpitaux : « Enfoncé, Badingue ! C'est pas trop tôt ! Voilà la guerre qui est

finie (1) ! ». Ces cris fusaient dans le tumulte : « A bas Badinguet et vive Rochefort (2) ! » De Sainte-Pélagie où ses amis étaient allés le délivrer, Henri Rochefort était en marche vers l'Hôtel de Ville où l'attendait Gambetta. Seuls, quelques mécontents aigris se refusaient au triomphe de cette heure. L'un d'eux, qui voulait entrer aussi à l'Hôtel de Ville, murmurait : « Alors, nous sommes en République ? Tiens ! tiens ! Pourtant... on m'a écrasé les pieds à coups de crosse (3). » Mais les autres croyaient respirer un air nouveau, assister à la formation douloureuse et inéluctable d'un monde.

C'est cette formation que nous voudrions essayer de suivre et de définir, à travers la vie littéraire de cette époque.

I. — LES TRACES DE LA GUERRE.

On y distingue d'abord une vision brève et décevante d'enthousiasme, mêlée de lourdes vapeurs, de mirages. Un écrivain qui avait vingt-deux ans en 1870 nous la transmet : « C'était un pêle-mêle de militaires et de bourgeois, des mères pleuraient, des pères plus calmes suaient le vin » ; et des enfants qui « braillaient de leur voix aiguë » les chants des soldats ; des ouvriers en sarrau, des ouvrières en haillons, scandant la *Marseillaise*, « qu'ils s'époumonnaient à chanter faux » (4). Puis, une lourde oppression, « l'odeur de l'invasion », ce « quelque chose de subtil et d'inconnu » qui compose « une atmosphère étrangère intolérable », — le témoin qui parle ainsi avait vingt ans alors (5). Et un autre, un jeune homme de dix-neuf ans, nous a conservé l'image de la Ville assiégée : vue de Versailles, c'était comme un espace mort ; sans gaz, « gisant dans le pli du vallon », Paris avait « les refroidissements sinistres d'un astre à jamais éteint » ; à l'intérieur, dans le brouillard, sous les crêpes mous d'un ciel en deuil, sous les cris des marchands de journaux qui passaient, annonçant de nouvelles rencontres, — encore une escarmouche, encore une défaite... « Demandez la prise du Bourget par les Prussiens, cinq centimes, un sou », — c'étaient de lamentables files de femmes aux portes des boucheries, des gardes nationaux qui rentraient des remparts, courbaturés, crachant noir (6). Sombres lithographies, qu'il faut

(1) Huysmans, *Sac au dos*.

(2) *Ibid.*

(3) J. Vallès, *L'Insurgé*, p. 190.

(4) Huysmans, *Sac au dos*.

(5) Guy de Maupassant, *Boule de Suif*.

(6) H. Cèard, *La Saignée*.

nuancer de la gaieté invincible de Paris, qui veille encore. Hugo se rappelait avoir vu à une devanture cette annonce : « Saucisson chevaleresque » ; et lui-même notait, dans les feuilles de *Choses vues*, après son maigre repas : « C'est peut-être du chien, c'est peut-être du rat ?... Nous mangeons de l'inconnu. » Il y avait des heures charmantes de vaillante allégresse. Surtout le matin, quand la diane éveillait Paris, quand passaient dans le silence, de minute en minute, ce roulement de tambour, cette sonnerie de clairon, qui, peu à peu, s'éloignaient, « mélodie exquise, ailée et guerrière », suivie de ce cri : *Aux armes !* « C'est le soleil qui se lève et Paris qui s'éveille (1). » Tout un thème littéraire naît dans l'épreuve : les *Tableaux du Siège* de Théophile Gautier, *l'Invasion* de Ludovic Halévy, *L'Année terrible* ...

Car la littérature et l'art ne se sont pas tenus au-dessus de la mêlée ; ils ont souffert de la souffrance de la nation, respiré à son rythme. C'est une foule qui suit, à Saint-Augustin, le 27 janvier 1871, Henri Regnault tombé pour la France ; c'est tout Paris qui défile, près du bastion où le 19^e monte sa garde, devant cette statue de neige que le « bataillon des artistes » a sculptée, que Théophile Gautier a décrite, et qu'on a surnommée : *La Résistance*. Le gouvernement de la Défense veille sur les arts ; un de ses premiers actes, en novembre 1870, a été de nommer directeur des Beaux-Arts Charles Blanc, l'auteur de *l'Histoire des Peintres*. Et les lettres aussi vivent en union étroite avec Paris, avec la France. Les écrivains sont alors les témoins qui enregistrent, les amis qui encouragent ; ils font écho à l'indignation et à la douleur publiques. En plein siège de Paris, Louis Blanc commence une histoire du siège, et se renseigne auprès d'Edmond Adam ; il écrit des lettres prophétiques, annonce les temps futurs, prêche l'espérance ; Vuillot prévoit les lendemains qui se préparent, invite à la vigilance aux vraies réformes (2). George Sand écrit à Juliette Adam des paroles ardentes de patriotisme. D'autres lancent des appels aux Allemands : Dumas dans une *Lettre de Junius*, en décembre 1870, Renan dans une *Lettre à Strauss*, Fustel dans une adresse à MM. les Ministres du culte évangélique du Roi de Prusse, dans sa réponse à Mommsen, Taine dans les proclamations aux soldats allemands qu'il rédige sur la demande du ministre des Affaires étrangères (3). Rentré d'exil, Victor Hugo

(1) V. Hugo, *Choses vues*.

(2) *Œuvres complètes*, t. XIII, *Paris pendant les deux sièges*.

(3) Cf. André Bellessort, *Les Intellectuels et l'avènement de la III^e république*, Grasset.

apparaît comme le patriarche qui vient apporter à la patrie le salut dont l'Europe n'a pas voulu. Il y a quelques mois, il présidait le Congrès de la Paix à Lausanne ; il a, le 15 juillet, planté à Guernesey le chêne des Etats-Unis d'Europe ; cet arbre — ironie suprême — est sorti de terre le 5 septembre, jour de la rentrée du poète à Paris. Il vient s'exalter de tout ce qui a toujours ébloui son imagination, du grandiose, des contrastes. Il en trouvera à chaque pas : le grandiose de Paris traversé par des canonniers à « l'air terrible », déchiré d'obus — l'un d'eux est tombé sur ses chères Feuillantines — et où passent d'énormes convois de vingt-six chevaux qui tirent d'énormes canons ; les contrastes entre le Victor Hugo d'hier et le Victor Hugo d'aujourd'hui : hier il ouvrait le congrès de la Paix, aujourd'hui il écrit l'*Appel aux Français* pour la guerre à outrance ; hier il jetait des anathèmes à Napoléon, aujourd'hui il dit dans une lettre éloquente : « Qui se souvient d'avoir été exilé ? — Ce n'est pas moi. — Y a-t-il eu des proscrits ? — Je n'en sais rien ! » Et ces autres contrastes encore ! la Grosse Joséphine — le canon voisin — gronde formidablement, comme si elle causait avec Olympio, petite Jeanne babille et appelle son grand-père ; un jour l'*Estloc*, la canonnière, passe, gigantesque, sur la Seine ; le lendemain, on fait la lanterne magique à petit Georges et à petite Jeanne. L'épopée et les jeux enfantins, *L'Année terrible* frôlant *L'Art d'être grand-père* : vrai symbole de cette heure tragique et héroïque où sur les ruines et la mort, persiste et s'acharne l'amour de la vie.

Les lettres exaltent cet amour ; elles se font populaires, cherchent même la popularité. Hugo se complaît dans cette confiance idolâtre que la foule fait au génie. Plus d'une fois, les Louis Blanc, les Quinet, les Floquet, les Edmond Adam l'ont invité à se placer à leur tête, à mettre le gouvernement en demeure d'agir, à s'emparer lui-même du pouvoir. Des téméraires lui ont même montré l'insurrection grandissante, dont il pourrait être le chef. Il s'est refusé à ces folies. Il a répondu que la guerre civile ferait les affaires de l'ennemi. Mais il note avec attention ces signes de sa gloire ; il n'oublie, au moment où meurt son fils Charles, ni les paroles de Quinet devant le cercueil : « Je te dis adieu, grand esprit, grand talent, grande âme, beau par le visage, plus beau par la pensée, fils de Victor Hugo » ; ni le serrement de main de Courbet ; ni l'empressement du peuple : « On a jeté des fleurs sur le tombeau. La foule m'entourait ; on me prenait les mains. Comme ce peuple m'aime, et comme je l'aime ! » Un jour un menuisier rencontre le grand homme : « Je voudrais bien toucher votre main », lui dit-il avec émotion. « J'ai pressé ses deux mains dans les

miennes. » Il n'est pas jusqu'au coq de son jardin, qui ne chante, à l'en croire et à en croire Louis Blanc : *Victor Hugo*. On édite *Les Châtiments* : l'édition est enlevée en deux jours. On en fait des récitations publiques à la porte Saint-Martin ; et Berton fait frissonner la salle entière en disant *L'Expiation*, Coquelin la secoue d'un rire vengeur avec *Le Perturbateur et Le Conservateur*. Quelques jours après, *Les Châtiments* triomphent encore sur la scène de l'Opéra. Triomphe pathétique et grave : Louis Blanc regrette, devant la dignité émouvante de ce public, son peuple de 1848, débraillé mais enthousiaste ; et M^{me} Adam, lui montrant les visages attentifs et marqués d'une pâleur étrange, défend 1870 contre 1848 : « Avez-vous rien entendu de plus puissant ? » lui dit-elle, quand éclate à la fin de chaque poème un long roulement de bravos, comme discipliné et militaire. « Regardez, ajoute-t-elle, cette fraternité de mouvements !... Les femmes, les hommes sont entassés comme dans une ruche : les voilà tous accrochés les uns aux autres. Que de bras passés dans des bras, que de mains posées sur des épaules !... » Ces grandes semaines d'épreuves sont des semaines fraternelles ; et c'est la grandeur des lettres, que de s'être mêlées à cette fraternité.

Mais comment durerait-elle toujours ? Les manifestations sublimes peuvent enivrer une heure ; elles irritent, peu à peu, à mesure que la guerre et le siège se prolongent. Hier, quand M^{me} Gueymard chantait *Patria*, au théâtre, le public, debout, l'acclamait ; à présent, quand on chante *La Marseillaise* sur la scène, M^{me} Adam avoue : « Je la déteste maintenant... » Elle veut bien garder « sa sublime folie comme un bouclier », cette femme forte et stoïque, pareille à ces femmes de Plutarque, que les révolutions ou les guerres ont toujours révélées au pays de M^{me} Roland ; elle admire les manifestes qui viennent de Tours. Mais autour d'elle, leurs belles phrases irritent ses amis ; elle a beau leur répéter que « les grands événements portent aux grands mots » : « l'admiration de l'Europe » agace Vacherot, et Neffzer est devenu alarmiste. Les cœurs généreux veulent se bercer d'illusions, croire à des sympathies vigilantes, à des douleurs lointaines qui font écho à la douleur de leur pays. Mais, à certaines heures, ils retombent dans un sentiment poignant de solitude et d'abandon. L'étranger, — il l'avoue trop souvent, — n'a pas pardonné à la France l'éclat du Second Empire ; il lui fait grief de cette prospérité étincelante et légère dont elle l'a ébloui ; il prononce, avec une commisération froide, les mots d'« ignorance », d'« outrecuidance » ; il attribue en propre aux envahisseurs « l'instruction, l'organisation, la science » ; et vainement M^{me} Adam proteste : « Nous sommes encore les

soldats de l'Idée, monsieur (1) ... » Ces soldats de l'Idée retirent de leurs luttes une immense amertume, qui va cruellement marquer la période d'histoire française qui commence.

Le pessimisme avait assombri, sans doute, plus d'une œuvre du Second Empire. Il se traduisait dans sa littérature brutale, dans ses poèmes parnassiens, dans sa philosophie positiviste ; mais il n'était souvent alors qu'une idée d'analystes, parfois qu'un jeu d'artistes. Ceux qui ont traversé 1870 connaîtront un pessimisme vécu, et toute cette génération le portera en elle comme une plaie inguérissable (2). C'est, a dit l'un d'eux, que « nous griffonnions nos premiers vers ou notre première page de prose au bruit du canon qui grondait sur Paris » (3). Comme dans une famille en deuil, le sentiment de la parenté oubliée se réveillait, avivé, attendri. Suly-Prudhomme, dans ses sonnets sur la France, tentera de formuler la leçon des jours vécus ensemble, dans la même attente ; il cherchera les remèdes, désavouera son détachement de naguère :

J'oubliais que j'ai tout reçu,
Mon foyer et tout ce que j'aime,
Mon pain, et mon idéal même,
Du peuple dont je suis issu.

Le sentiment d'une dignité nouvelle naît peu à peu, le sentiment de « la victoire des vaincus ».

Mais aussi un sentiment de lassitude et de dégoût. Que de nuances complexes dans les tableaux de cette époque ! Comme dans les toiles d'Alphonse de Neuville, un éclair de gloires s'y mêle à une tristesse désolée. C'est *La Débâcle* que peindra Zola ; c'est *Le Désastre*, ce sont *Les Tronçons du Glaive* qu'évoqueront les romanciers d'*Une Époque*. Sans doute, du fond de cet écroulement, certains aspirent à une sorte de réhabilitation nationale, veulent, comme Fustel de Coulanges, relever l'honneur assombri ; mais d'autres craignent les souvenirs irréparables, rêvent d'apaisement. Dès 1872, dans son livre *Allemands et Français*, où il consigne ses souvenirs d'engagé volontaire, Gabriel Monod tente de rouvrir les chemins d'un peuple à l'autre ; Victor Hugo notant, le 11 décembre 1870, l'amitié d'un soldat français et d'un prisonnier allemand, concluait : « Otez donc les rois de la question ». Un

(1) *Mes illusions et nos souffrances*, p. 220.

(2) Cf. Paul Bourget, *Essais de psychologie contemporaine*.

(3) P. Bourget, préface du *Disciple*.

thème apparaît, que les écrivains naturalistes ne tarderont pas à s'approprier, celui des souffrances semblables qui devraient rapprocher les ennemis dans la guerre, de la commune misère de ceux qui croient se haïr. « Je suis bien sûr, dira un personnage de *Boule de Suif*, qu'on pleure bien aussi là-bas après les hommes ; et ça fournira une fameuse misère chez eux comme chez nous. » De même, dans *L'Attaque du Moulin*, on verra la Française s'arrêter un moment, songeuse, devant le cadavre d'un ennemi : « Elle pensait que ce mort avait peut-être laissé là-bas, en Allemagne, quelque amoureuse qui allait pleurer. » Les uns songent à des lendemains vengeurs ; les autres, par haine de la haine ou par goût du dilettantisme, en repoussent de toutes leurs forces la pensée. Le 6 décembre 1870, au dîner Magny, Paul de Saint-Victor s'écrie : « N'esthétisons pas, ne byzantinons plus !... Il n'y a rien au-dessus de la patrie » ; mais Renan se lève, agité, frémissant, cite la Bible, adjure ses amis de consentir à l'oubli (1). Bientôt toute une partie de la jeunesse prétendra se tenir au-dessus des frontières, pareille à ce Robert Greslou du *Disciple* qui proclamera son « dégoût des camarades imbéciles qu'il voyait s'exalter dans un patriotisme ignorant ». Une commère de revue disait déjà, en décembre 1871, au Château-d'Eau :

Pourquoi noircir tout ce papier
 Pour nous parler d'un tas de choses
 Que chacun voudrait oublier ?
 La blessure est encore trop vive.....

De la nausée de 1870, ce n'est pas seulement l'idée de la guerre qui sort souillée et odieuse. D'autres idées en ont été comme abaissées. Que l'on se rappelle le manifeste même du naturalisme *Les soirées de Médan*, qui, dix ans plus tard, auront toutes pour centre l'année terrible. Zola voudra y peindre l'officier inhumain, vaniteux ; Maupassant, y dénoncer, avec l'égoïsme bourgeois, la brutalité militaire « le Sabre » ; Huysmans, la guerre réduite à l'hôpital, à l'entérite, aux stupides « boucheries d'armées » ; Céard, *La Saignée* acceptée par Trochu ; Léon Hennique, Paul Alexis, l'armée oisive entraînée à un massacre stupide, le souvenir du mort glorieux cédant bientôt aux tentations de la chair, à quelques pas du champ de bataille, sur le cercueil même. Il n'est pas jusqu'au deuil des provinces mutilées, qui ne semble fléchir dans cet abaissement des volontés. Deux écrivains d'Alsace auraient

(1) Cf. Strauss, *La politique de Renan*.

pu représenter la persistance du souvenir ; mais on les accusait l'un et l'autre, Erckmann et Chatrian, d'avoir, par leurs « romans nationaux », affaibli en France l'esprit militaire et les forces guerrières ; et bientôt ils s'accuseront l'un l'autre, leur collaboration finira mal, dans la brouille, dans la calomnie. Il semble qu'un ressort soit brisé. Détachement d'esthètes ? Obscur désespoir qui s'ignore ? Plus d'un grand talent se désintéresse de ce qui touche au vif de la patrie. Quand le *Mercur de France* ouvrira une enquête sur l'Alsace-Lorraine, un Jules Renard parlera d'oubli, protestera contre l'importance historique qu'on accorde encore à la guerre de 1870. Ne dirait-on pas que la guerre a laissé, dans la terre qu'elle a ravagée, une sorte de longue et sourde courbature des âmes, un véritable écrasement moral ?

Elle y a laissé, par son dernier épisode, le plus douloureux peut-être, une obsédante panique sociale. A côté de la guerre étrangère le spectre de la guerre civile s'est dressé un jour. Un flot de lie est remonté à la surface, comme aux plus mauvais jours de 1848. Revanche passagère des bohèmes, des faméliques, de ceux mêmes qui avaient été écrasés en 1848, que Jules Vallès avait recherchés sous l'Empire, pour être leur historiographe, de tous les « Monts Aventins de Paris », comme disait Lamartine. Nul n'a jeté sur eux une lumière plus franche que ce *Jacques Vingtras*, en qui s'est incarné Jules Vallès. Nul n'a mieux connu ces *Bacheliers* à qui il dédie le second livre de sa trilogie : « A tous ceux qui, nourris de grec et de latin, sont morts de faim. » Il était avec eux quand les premiers grondements de l'insurrection étonnaient Victor Hugo, qui se rassurait aussitôt : « Mouvements fiévreux de Paris. Rien d'inquiétant d'ailleurs » ; quand, bientôt après déferlaient ces premières vagues menaçantes que décrira Henry Céard, « de tous les coins de Paris angoissé, de Montmartre impatient à Montrouge exaspéré, de Bercy qui gronde aux Ternes qui s'encolèrent... » Dans la rue, Juliette Adam écoute : on murmure déjà : « Il nous faut la Commune ! » Flourens passe à cheval acclamé du peuple. Juliette Adam anime les défenseurs de l'ordre ; elle leur adresse des billets impérieux ; contre Flourens, contre Blanqui, elle est l'âme de la résistance. Mais un jour le feu éclate. Le général Clément Thomas, qu'un ancien de juin 1848 a reconnu dans la foule, vient d'être abattu ; les amis de Vallès frappent à la chambre où il se cache ; et le fier rebelle se jette à leur rencontre : « La voilà donc, la minute espérée et attendue depuis la première cruauté du père, depuis la première gifle du cuistre, depuis le premier jour passé sans pain, depuis la première nuit passée sans logis... » 18 mars 1871, grand tumulte destructeur confus,

sur lequel se détachent vigoureusement quelques figures d'artistes et d'écrivains, Courbet, Félix Pyat, Jules Vallès. Félix Pyat, cet homme aux traits fins, à la parole sensée, qui semble, dès qu'il écrit, hors de lui-même, l'auteur des *Chiffonniers*, « pièce interdite », où les thèmes du réalisme se confondaient avec ceux de l'anarchie ; Vallès, âme énergique et drue, de ces « victimes du livre » dont il parle lui-même, qui ont fait leur premier rêve au sortir de la *Comédie humaine*, et qui ont voulu le vivre. Balzac lui a montré l'envers de la société, lui a appris que « la patrie tient entre les mains de quelques farceurs... qui allument des volcans avec le feu de leurs cigares ». Il sera, lui, de ceux qui allument des incendies. Cet écorché vif nous explique plus d'un trait de cette époque ; ce petit-fils de paysan, d'ouvrier, au rire large, à la gaité plébéienne que n'a pu étouffer la gravité bourgeoise de ses parents (1), a exhalé en vers son âpre révolte au lendemain du coup d'Etat :

Adieu, des rêves fiers l'inféconde grandeur !.....
Les esclaves sont nés et les hommes sont morts (2).....

Mais il a gardé cette gaité bruyante, que son amie Séverine aimait dans « le Vallès vivant et tapageur, énergique et bruyant, dont la voix emplissait les salles, dont le rire ébranlait les vitres... » (3), le familier de ce quartier Latin du second Empire, où se rencontraient dans les brasseries, dans le café Genin, les chefs du futur régime. Cinglant contre la société d'argent de son temps, dédiant au financier Mirès sa satire de *L'Argent*, il réunissait dans son journal, *La Rue*, les Goncourt, Zola, Paul Arène, Pouvillon, Cladel... Ame d'aventure, la Commune sera la grande aventure de sa vie. Sa chute sera sa suprême désillusion. Le jour où, présidant sa dernière séance, il recevra ce message : « Les Versailles viennent de forcer l'entrée », il sentira « comme une nappe de silence » s'étendre sur lui, tout son sang refluer « vers la terre » : ses yeux devenir « plus clairs et plus grands dans sa face pâlie ». Puis la fuite de l'homme traqué,

Noir de crasse et de poudre et saoulé de fureur (4),

(1) Cf. sur son enfance, outre *L'Enfant* de Jacques Vingtras, ses *Souvenirs d'un Eludian pauvre*, notes de jeunesse, rédigées en 1883, pub. par B. Lecahe, *Nouvelle Revue française*, 1930.

(2) *Des mots*....., 1920.

(3) *Fages rouges*, 1886.

(4) *Des mots*.....

la vision des derniers holocaustes du 28 mai 1871 :

L'incendie étendait l'or rouge de ses ailes.

Puis l'exil, Bruxelles, Lausanne, Londres, avec un dernier orgueil, une dernière fidélité : « Je ne suis plus inquiet pour ma mémoire, enfumée et encaillotée de sang, dira-t-il dans *L'Insurgé*... J'ai eu mon jour. » Il dédiera ce livre « aux morts de 1871, à ceux qui formèrent sous le drapeau de la Commune la grande fédération des douleurs ». Et toute une lignée de disciples recueillera sa parole, Séverine, cette George Sand sans *Indiana*, Jules Renard dont le *Poil de Carolle* est le frère de *L'Enfant rebelle* et incompris, dressé contre la famille, le Lucien Descaves de *La Colonne*, évocateur de la Commune, le Huysmans même des âpres et tristes peintures de Paris, le Barrès de *L'Ennemi des Lois*. S'il n'avait pas dominé cette éruption printanière qui souleva Paris de mars à mai 1871, s'il n'avait pas été le chef de la Commune, il en avait été le génie.

Génie tragique : un effroi indélébile restera, de ces jours-là, dans les imaginations de ce temps. Les vieux démocrates romantiques en demeureront effarés ; Victor Hugo, incertain s'il doit admirer ou maudire ; Michelet, écrasé d'horreur. Tout ce que l'on avait imaginé des menaces sociales, des éléments déchaînés, se trouvait dépassé ; les anciens tableaux de l'ambition cynique des aventuriers, des démagogues, paraissaient mesquins et pâles. Au *Mariage de Figaro*, en octobre 1871, Sarcey se demande : « Qu'est-ce que Figaro auprès de ce que nous avons vu ? » Taine, ressaisissant ses idées que la guerre civile a bouleversées, en commence la révision, examine les fondements de la France contemporaine, les éléments qui la composent, les garanties d'une civilisation toujours menacée ; Paul Bourget, dans les *Sensations d'Italie*, parlera du « claquement des fusillades qu'il entendait sur Paris, du fond de son collège au mois de mai 1871 ». « Ah ! jamais je ne l'oublierai (1). » « De l'horrible guerre civile, déclare-t-il dans une préface, au jeune lecteur du *Disciple*, tu ne connais guère que la ruine pittoresque de la Cour des Comptes. » Mais cette ruine suffit à prolonger un souvenir affreux.

Tant d'épouvante et tant de menaces permettent de comprendre ces autres épisodes cruels qui vont venir, la répression à la-

(1) Cf. aussi dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 30 octobre 1910, une lettre de M. Paul Bourget, du 27 mai 1871.

quelle un nom, celui du général de Gallifet, demeure attaché, comme celui de Cavaignac à la répression de 1848. Les figures hier populaires deviennent odieuses. Ceux qui agitaient naguère la foule et qui survivent à sa défaite, les émeutiers assagis qui prétendent restaurer l'ordre, entrent dans l'immortalité de la satire et de la chanson. Drumont marquera de sa prose violente, ces « courtisans » du peuple qui en sont devenus les juges, ces flatteurs qui versent maintenant le sang de leur maître (1). Sur les tréteaux des cabarets, on persifle ceux que Jules Jouy appelle « les Trop Connus » :

Comme un corbeau sur un cadavre,
Révolte, ils fouillent dans ton flanc.....
Lorsque les pauvres sans culottes
Pour eux tombent, sanglants et nus,
Ils planent dans leurs redingotes,
Les Trop Connus.

Cette « redingote » qui vient s'étendre, digne et solennelle, sur tant de haillons encore sanglants, c'est celle de l' « Ordre moral ».

(A suivre.)

(1) *La fin d'un monde*, 1889, p. 139.

Étude littéraire de quelques dialogues de Platon

par Aimé PUECH,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

III

Le Protagoras.

L'intention et la méthode sont, dans le *Protagoras*, à peu près les mêmes que dans les petits dialogues dont nous avons jusqu'à présent fait l'étude. La question posée — c'est ici de savoir si la vertu peut ou non être enseignée — est examinée sous toutes ses faces, sans qu'une solution positive soit obtenue, et de telle façon cependant qu'on aperçoit assez clairement dans quel sens elle pourrait être trouvée. En somme, l'horizon est toujours celui de la *maïeutique* socratique, que nous n'avons vu jusqu'ici dépassé nulle part, sauf peut-être dans le *Lysis*. Mais le *Protagoras* d'autre part est d'une ampleur considérable ; le nombre des personnages qui nous y sont présentés est grandement accru ; la discussion prend des proportions plus étendues ; elle est coupée par des épisodes plus nombreux et plus développés. Voici Platon entièrement maître de son art, passant de la composition de bluettes exquises à celle de longs ouvrages plus substantiels. Non que nous ayons déjà à faire à un des dialogues où sa pensée se révèle avec toute sa force et sa nouveauté, mais elle traite un sujet plus vaste avec une méthode plus originale, et son talent mûri nous apporte un de ses chefs-d'œuvre littéraires les plus accomplis.

Nous savons que, pour éclaircir un dialogue platonicien, il nous faut examiner à la fois à quelle date est censée se passer la scène que Platon imagine, et à quelle date le dialogue a été composé. Ni l'une ni l'autre, en ce qui concerne le *Protagoras*, ne sauraient être déterminées avec précision. Platon, soucieux seulement d'une vraisemblance générale et dédaigneux d'une exactitude minutieuse, ne se gêne pas pour commettre des anachronismes, et nous nous trouvons assez souvent en présence de données qui semblent

contradictoires. Nous avons bien ici à peu près partout l'impression qu'il a voulu placer l'entretien de Socrate et du sophiste vers le début de la guerre du Péloponnèse. Protagoras est assez âgé, et Socrate, au contraire, encore jeune. Les fils de Périclès et Périclès lui-même sont vivants ; or ils moururent de la peste en 429. Agathon, dont le *Banquet* fêtera la victoire dramatique remportée en 416, est jeune, lui aussi. Cependant il est fait allusion à une comédie de Phérécratès, les *Sauvages*, qui ne fut représentée qu'en 420, et Callias apparaît comme maître de maison, ce qui n'a pu arriver qu'après la mort de son père Hipponicos, qui fut tué en 425. Contentons-nous donc d'une approximation qui reste assez large. Nous n'avons aucune information sur l'époque où le dialogue a été composé. Les probabilités sont qu'il est postérieur, — sans être trop éloigné d'eux, — aux petits dialogues dont nous avons étudié quelques échantillons. Il est naturel que Platon se soit d'abord essayé dans des écrits assez courts, — bien qu'il ait parfaitement pu revenir à cette manière après en avoir composé de plus étendus. Il est naturel qu'à mesure qu'il avançait il ait choisi des théories d'un intérêt plus général. Le problème discuté dans le *Protagoras* ne sort pas encore sans doute du domaine de ceux qui constituent une introduction à la philosophie plutôt que la philosophie elle-même. Il a pourtant plus de généralité que les thèmes du *Lysis* ou du *Charmide*. On est donc tenté de placer le *Protagoras*, et aussi, — nous le verrons bientôt, — le *Gorgias* à la fin de cette première période de la carrière de Platon, qui comprend les dialogues que nous avons appelés *socratiques*.

Le *Protagoras* est le principal épisode de la longue et vigoureuse lutte que Platon a soutenue contre les sophistes. Vous savez que sous cette dénomination de *sophistes* nous désignons, un peu conventionnellement, un groupe de personnages qui ont apparu au début du v^e siècle et qui ont assurément certains traits communs, bien qu'accompagnés de différences individuelles. Le mot σοφιστης, dérivé du grec σοφία, n'avait à l'origine aucune nuance péjorative. Nous traduisons habituellement σοφία par sagesse ; l'expression, comme celle de λόγος, comme celle d'ἀετιη, est très complexe et nous ne devons jamais l'oublier. Elle associe à l'idée morale de sagesse celle d'habileté, de talent, de science, et c'est même là sa valeur la plus ancienne. Par son extension même, elle convient à merveille à ceux que nous appelons les *sophistes*. Ils ne furent pas des *spécialistes* ; au contraire, ils ont prétendu représenter et propager une culture universelle, bien que les questions morales ou politiques, les questions pratiques en un mot, les aient plus intéressés que la théorie et la recherche scien-

tifique. De ce premier caractère, qui est essentiel, il en devait résulter un second, à peu près inévitable même à une époque où les sciences et les techniques particulières n'étaient pas encore très avancées : c'est qu'ils sont superficiels ; ils n'approfondissent rien ; ils s'en tiennent aisément aux apparences. Un troisième caractère est qu'ils enseignent pour de l'argent ; ils s'adressent au grand public, tel qu'il pouvait exister en leur temps, et font profession de lui apporter la nourriture intellectuelle qu'il réclame. Ils sont des vulgarisateurs, et des vulgarisateurs très applaudis ; car ils répondent vraiment à un besoin d'une époque avide de culture. Leur action et leur influence ont été dès l'origine et sont aujourd'hui encore très diversement appréciées. Ils sont en tout cas en opposition absolue avec Socrate qui affirme ne rien savoir, et par conséquent ne rien enseigner. Platon devait donc nécessairement les critiquer à son tour, et il l'a fait avec une ironie tantôt fort plaisante, tantôt très acerbe. Assurément tout ne nous paraît pas juste dans les reproches dont ils ont été l'objet. Nous sommes obligés de reconnaître qu'ils ont joué parfois un rôle de précurseurs assez utile. Enseigner en se faisant payer, rien ne nous paraît aujourd'hui plus naturel. C'était cependant, au temps de Socrate, chose qui, eu égard à certains préjugés, risquait de faire scandale. Vulgariser la science, c'était tâche nécessaire, et dont les rhéteurs, dont certains philosophes même, se sont chargés plus tard. Ce qui demeure sûr, c'est que la plupart des sophistes sont restés le plus souvent démunis de méthode rigoureuse et de principes fermes, aussi bien en matière de morale qu'en matière de science. On ne saurait exagérer l'importance de la réforme accomplie par Socrate, qui apprit le premier aux hommes à quelle discipline stricte il faut soumettre son esprit et sa volonté, si l'on veut entreprendre la recherche du vrai et se former à la vertu.

Parmi les sophistes, Protagoras a tenu le premier rang, et, si sévère que Platon soit pour lui, on peut dire qu'il a prêté à Socrate certains ménagements à l'égard d'un homme si célèbre. Ce sont seulement ménagements dans la forme, et la défaite de Protagoras n'en est que plus décisive et plus cruelle. Ce prince de la sophistique était né à Abdère, colonie fondée par les gens de Téos sur la côte de Thrace. Sa longue vie remplit à peu près tout le ^v^e siècle. Il a été l'un des premiers à mener l'existence de conférencier itinérant, parcourant la Grèce de région en région, de ville en ville, partout bien accueilli et largement rétribué. Il est allé plus d'une fois à Athènes, où toute grande réputation venait se faire consacrer dès lors. Il y est venu d'abord sous le gouver-

nement de Périclès, quand celui-ci préparait la fondation de Thurii (444-3), à laquelle il s'est associé, comme Hérodote, comme beaucoup d'autres hommes distingués, sans d'ailleurs se fixer définitivement en grande Grèce. Il y est revenu dans les premières années de la guerre du Péloponnèse, et Périclès lui a confié l'éducation de ses fils. Mais il n'a pas échappé à la suspicion que les esprits libres n'ont pas évitée, dans cette Athènes du v^e siècle, si curieuse de toutes les nouveautés intellectuelles et cependant si attachée à la religion des ancêtres. Un représentant de cet esprit conservateur, Pythodoros, l'accusa d'impiété en 411, et il dut, comme avant lui Anaxagore, échapper au péril en partant pour la Sicile ; il périt dans un naufrage, en s'y rendant.

Protagoras se préoccupe peu de la théorie pure. Sa prétention est d'enseigner, pratiquement, la vertu et la science politique. A cet effet, il donnait partout où il passait des leçons ou des conférences ; il avait aussi composé un assez grand nombre d'ouvrages, dont les plus importants étaient son *Ἀλήθεια* (*Vérité*), où il proclamait le fameux principe que *l'homme est la mesure de toute chose* ; principe qui a été si diversement interprété, et dont la signification philosophique apparaît moins bien dans les premiers écrits de Platon que dans tel de ses dialogues postérieurs, par exemple le *Théétète* ; — ses *Ἀντιλογίαι*, sans doute exercices de dialectique qui apprenaient à plaider le pour et le contre ; — son *περὶ τῆς ἐν ἀρχῇ καταστάσεως* (sur l'état primitif), dont Platon semble s'être inspiré dans une partie du *Protagoras* ; — son *περὶ θεῶν*, où il proclamait cet agnosticisme qui le fit accuser d'impiété ; — bien d'autres encore, non seulement sur des sujets de morale ou de philosophie générale, mais sur la grammaire aussi, où il a été un précurseur. Quelque succès qu'aient eu ses ouvrages, c'est cependant par son enseignement oral, soit dans les leçons particulières, soit dans les grandes séances *épidictiques*, que s'est répandue son influence.

Platon a voulu que le dialogue auquel il a donné le nom de ce maître si réputé fût un tableau aussi complet que possible de ce mouvement sophistique qui lui est dû pour une si grande part, mais qu'il ne fut pas seul à susciter. Il en a fait le personnage principal, mais en lui associant deux autres sophistes, ses rivaux, Hippias et Prodicos. Hippias d'Elée était le type même de l'encyclopédiste ; aux tendances pratiques de la génération nouvelle, il associait l'héritage de la génération précédente, des écoles ioniennes : physique, astronomie, mathématique. Prodicos de Céos, celui des sophistes que Socrate et les socratiques ont le plus ménagé, Prodicos, le valétudinaire, qui dans ses *Ἔραι* (*Sai-*

sons) a mis en œuvre, le premier chez les Grecs, le thème aussi vieux que le monde des *deux Voies*, sous la forme de cet apologue d'*Hercule entre le vice et la vertu*, — que Xénophon lui a emprunté pour le rendre à jamais populaire, — Prodicos émit aussi des vues assez hardies sur l'origine de la religion, et, curieux de grammaire comme Protagoras, il s'attacha en particulier à l'étude des synonymes, en s'appliquant à les distinguer par des nuances subtiles.

Autour de ces trois personnages fameux, Platon, avec un art infini, en a fait évoluer un grand nombre d'autres. Aucun autre de ses dialogues n'a plus de vie et de mouvement, et ne nous donne une idée plus précise de la vie intellectuelle à Athènes au v^e siècle. Pour cadre, il a choisi la maison du riche Callias, fils d'Hipponicos, l'une des figures les plus connues de la ville à cette époque ; grand seigneur un peu *snob*, qui mettait son orgueil, pour une bonne part, à patronner les gens de lettres, en leur ouvrant libéralement son foyer. Un poète comique, Eupolis, le plus remarquable des rivaux d'Aristophane, fit représenter, sous le titre de *Κόλακες* (les *Flatteurs* ou les *Parasites*), une comédie avec laquelle, au concours de 421, il battit Aristophane, qui avait donné la *Paix* ; elle avait pour scène, comme le dialogue de Platon, la demeure de Callias. Eupolis, lui aussi, y montrait Protagoras hébergé, et prêtait un certain rôle à Socrate. Les fragments qui nous restent d'Eupolis confirment qu'il avait un grand talent. Mais si amusante qu'ait pu être sa comédie, elle n'a certainement pas pu dépasser en finesse et en esprit l'œuvre de Platon.

Callias avait pour père Hipponicos, qui non seulement possédait une grande fortune, mais qui avait un renom militaire ; il commanda l'armée qui, en 426, battit les Béotiens à Tanagra, et, deux ans après, il périt vaillamment à la bataille de Déliion, qui fut un échec. La famille dont il était le chef avait le privilège de fournir aux mystères d'Eleusis les *héralds* et les *porteurs de torches* (*Kérykes* et *Dadouques*). Sa mère était parente de Périclès, qui l'épousa en secondes noces. Callias lui-même fut stratège en 390, dans la guerre de Corinthe, et, dans un âge plus avancé, il fut l'un des ambassadeurs qui négocièrent, en 372-1, la paix entre Sparte et Athènes. La littérature contemporaine s'est beaucoup occupée de lui. Outre Eupolis et Platon, un autre socratique, Eschine, en avait fait le héros d'un dialogue où il semble l'avoir traité avec peu de bienveillance.

Notre dialogue est un récit précédé d'une courte introduction dramatique. Socrate rencontre un ami qui, après quelques plai-

santeries, apprend de lui la présence de Protagoras à Athènes. Comme Socrate raconte avoir eu avec le sophiste un long entretien, l'ami, et quelques autres personnes qui l'accompagnent, expriment le désir d'en connaître le sens. Le début du récit que Socrate fait alors, sur leur demande, est justement célèbre. Il faut ajouter Hippocrate à ce groupe charmant de jeunes gens auquel appartiennent Charmide, Lysis et leurs amis. Je ne puis m'empêcher de citer cette page, quoiqu'elle soit fort connue (1) :

« La nuit dernière, de grand matin, Hippocrate, fils d'Apollodore et frère de Phason, donnait dans ma porte des coups violents de son bâton ; quand on lui eut ouvert, il se précipita à l'intérieur en criant de toutes ses forces : « Es-tu réveillé, Socrate, ou dors-tu ? » — Je reconnus sa voix et je lui dis : « C'est toi, Hippocrate ? Quelle mauvaise nouvelle m'apportes-tu ? » — « Rien de fâcheux, dit-il, rien que d'excellent. » — « Ta nouvelle sera donc la bienvenue. Mais de quoi s'agit-il et pourquoi cette visite si matinale ? » — « Protagoras est ici », me dit-il en s'arrêtant près de moi. — « Depuis avant-hier, repris-je ; viens-tu seulement de l'apprendre ? » — « Par tous les Dieux, dit-il, je ne le sais que d'hier soir. » En même temps, il tâonnait dans l'obscurité et s'assit à mes pieds sur mon grabat. Puis il reprit : « Oui, hier soir très tard, à mon retour d'Énoé. Mon esclave Satyros s'était enfui, et je voulais t'avertir que j'allais partir à sa recherche, mais il arriva je ne sais quelle circonstance qui me le fit oublier. Une fois rentré, le souper fini, nous allions nous coucher quand mon frère m'annonça la venue de Protagoras. Je me mis d'abord en devoir de venir le trouver sur-le-champ, puis il me parut que la nuit était trop avancée ; mais aussitôt réveillé du sommeil où la fatigue m'avait jeté, je me suis levé de table, et me voici. » — Je reconnus bien là son ardeur et ses élans de passion. »

Dans les pages qui suivent, le personnage de Protagoras nous est présenté indirectement, de manière que nous soyons préparés à le comprendre, à le reconnaître comme le représentant par excellence de cette sophistique dont le procès va être jugé. Par les questions que Socrate pose à Hippocrate, nous sentons l'antagonisme profond qui sépare celui-ci des sophistes, la haute idée qu'il se fait de sa mission, la frivolité de leur enseignement. Comment Hippocrate et Socrate se dirigent vers la demeure de Callias ; comment ils frappent à la porte, comment le portier, excédé des visites dont Callias est accablé depuis qu'il héberge

(1) Traduction d'Alfred Croiset.

le grand homme, les reçoit de façon fort revêche ; comment, à peine entrés, nos deux visiteurs rencontrent le sophiste dans le vestibule, où il se promène escorté par le maître de la maison, par les deux fils de Périclès, Paralos et Xanthippe, par Charmide, par Philippidès, et par un certain Antimoiros de Mendé, qui, tandis que les autres sont des hommes du monde, se prépare lui-même à devenir un sophiste de profession ; comment d'autres encore suivent, avides d'entendre l'entretien ; avec quelle discipline respectueuse, chaque fois que le groupe revient sur ses pas, s'opère la conversion, afin que le grand homme demeure au centre, tout cela est trop connu pour que j'y insiste. Et l'on sait aussi, qu'en face, sous le portique, Hippias siège sur une sorte de trône, entouré d'autres Athéniens ou étrangers, parmi lesquels se trouve Phèdre, et auxquels il fait un cours d'astronomie ; tandis que Prodicos, tout frileux et tout enveloppé de fourrures, se fait applaudir dans une pièce voisine, qui servait autrefois de magasin à Hipponicos, et que son fils a dû transformer en une chambre, si nombreux sont les sophistes auxquels il offre l'hospitalité.

Protagoras se peint lui-même, avec une vanité naïve, lorsqu'à la vue de Socrate et de son ami, il leur demande s'ils veulent lui parler en particulier ou devant tous les assistants ; et quand il se lance immédiatement dans un éloge de la sophistique, en ayant bien soin de s'opposer à ceux qui l'ont précédé, à ceux qui, par prudence, dissimulaient leur profession, tandis que lui-même se présente ouvertement comme éducateur de la jeunesse. Le choix qu'il vient d'offrir n'était qu'une feinte ; car il s'arrange le plus adroitement du monde non seulement pour que l'entretien ait lieu en présence de ceux qui l'entourent, mais pour que viennent se joindre à eux ceux qui sont groupés autour d'Hippias et de Prodicos. Je ne suivrai pas en détail la discussion qui s'engage sur le thème que les déclarations de Protagoras ont naturellement évoqué : la vertu peut-elle s'enseigner ? Je rappellerai seulement, qu'après bien des détours, elle nous conduit à un savant renversement des rôles : Socrate, qui doutait au début qu'on pût enseigner la vertu, se trouve à la fin disposé à soutenir l'affirmative, tandis que Protagoras, parti d'une affirmation catégorique, est contraint par l'argumentation de son adversaire à prendre la position opposée. Je me borne, comme d'ordinaire, à marquer par quels moyens Platon a rendu le débat animé, intéressant, digne de tous points de la charmante introduction qui le précède.

Rien de plus varié que les formes que prend tour à tour ce dé-

bat. Protagoras se flatte d'avoir tous les talents ; et il veut en faire étalage. Il excelle dans les longs discours comme dans la dialectique ; dans le conte comme dans l'exposé didactique. Il commencera par présenter sa thèse sous l'aspect d'un mythe, celui d'Epiméthée, chargé par les Dieux, après la création des hommes, de répartir entre eux les qualités et les talents. Comment a-t-il réparti la vertu politique, la tendance à s'associer, à se grouper en se conformant à la justice ? Sentiment social et justice ne sont pas le privilège de quelques-uns, comme les sciences et les techniques. Tous y ont également part, et n'ont besoin que de les utiliser. Cette fable est très agréablement narrée, avec une simplicité voulue, dont le ton rappelle celui de la prose ionienne, de la prose d'Hérodote. Il n'est guère douteux que Platon se soit inspiré d'un des ouvrages de Protagoras que j'ai cités plus haut, et il doit y avoir là déjà un exemple de ces pastiches, de ces *à la manière de*, auxquels il a excellé. Nous avons perdu le modèle, et nous ne pouvons ici apprécier tout le sel du pastiche. Mais nous en sentons très nettement l'intention, et nous sommes sans doute autorisés à nous faire quelque idée d'un morceau réputé de Protagoras par cette imitation qu'en a faite Platon.

Le mythe n'est qu'une entrée en matière, qui vaut d'ailleurs à Protagoras de grands applaudissements. Socrate s'est prêté galamment à satisfaire la vanité du sophiste ; mais il a hâte de recourir à sa méthode habituelle, au jeu subtil des questions et des réponses. A ce jeu, où il est maître, il ne tarde pas à embarrasser son adversaire. Rien de plus curieux que les signes de gêne qui échappent à celui-ci : « Il fait d'abord quelques façons », puis se résigne à continuer la discussion. Bientôt après, nous dit Socrate : « il me parut qu'il commençait à se rebiffer, qu'il souffrait et que mes questions le mettaient au supplice. » Cependant, il se remet en selle, et caracole de nouveau vaillamment. Si bien que, quand il a fini, de nouveau les applaudissements éclatent : Socrate alors se prépare à l'attaquer plus vivement. Il veut lui enlever le recours aux digressions éblouissantes, et le réduire uniquement à la dialectique. Il feint donc de rompre l'entretien, et de se retirer.

Il fait le mouvement de se lever pour partir ; mais les assistants ne sont pas disposés — et Socrate s'en doute — à se voir ainsi privés d'un régal dont ils sont si friands. Le maître de la maison, Callias, intervient en personne ; il prend d'une main le bras de Socrate, et de l'autre il le tire par son manteau. « Nous ne te lâcherons pas », lui dit-il, « car, sans toi, une pareille conversation

n'est plus possible. Je te prie donc de rester ; sache que rien ne peut m'être plus agréable à entendre qu'une conversation entre toi et Protagoras. Fais-nous à tous ce plaisir. »

Socrate consentira à rester, mais seulement après que ses conditions auront été acceptées, et que Protagoras ne sera plus maître de faire dévier la discussion. Aux instances de Callias, qui ne sont que politesse un peu frivole, se joignent celles d'Alcibiade et celle de Critias, qui prennent nettement parti pour Socrate. Prodicos, de son côté, et Hippias interviennent en pacificateurs, et, dans la tirade qu'il prête à l'un et à l'autre, Platon a réuni, avec l'art le plus fin, deux autres exemples inoubliables de pastiches, plus faciles à reconnaître que celui qu'il a selon toute vraisemblance essayé aussi de Protagoras, dans le mythe. Le pédantisme de Prodicos, dans l'emploi nuancé des synonymes, la grandiloquence d'Hippias, qui s'exprime en périodes amples et sonores et développe savamment ses métaphores, sont raillés avec une ironie aussi fine que mordante. Hippias propose de prendre un arbitre qui tranchera le différend entre Socrate et Protagoras sur la méthode à suivre. Mais Socrate garde, sous une forme courtoise, une fermeté intraitable et il finit par imposer sa loi. Pour dorer la pilule au sophiste, qui se voit contraint de renoncer aux grands discours et de se plier à la dialectique, il lui abandonne le rôle d'interrogateur, le beau rôle. Il feint d'abord d'être lui-même inférieur. Mais il regagne vite tout le terrain perdu.

Le thème de la dernière partie du dialogue est le commentaire d'un morceau de Simonide, qui nous a été ainsi heureusement conservé. C'était un procédé familier aux sophistes que ces développements sur un texte célèbre, qu'ils interprétaient avec l'arbitraire le plus audacieux. Il faut reconnaître qu'ici Socrate lui-même propose une explication absolument insoutenable. Mais son objet semble être moins d'expliquer exactement le morceau que de montrer la vanité de ces sortes d'exercices ; de discréditer la pratique par laquelle on substitue à l'examen direct d'une question l'appel à des témoignages et à des autorités. Protagoras, lui, essaie de se dérober ; Alcibiade et Critias l'en empêchent, et le débat en continuant aboutit à ce renversement des rôles que j'ai déjà signalé. Chacun des deux interlocuteurs a changé de position. La question posée n'est pas résolue ; mais la victoire est manifestement pour Socrate, qui s'était gardé d'avancer aucune thèse positive, et qui n'a procédé qu'en critique. Protagoras reconnaît du reste sa défaite, et comme il n'est point méchant homme, — comme Platon, je l'ai dit, a voulu garder vis-à-vis de lui certains ménagements, il le fait avec bonne grâce ; il y

a quelque mérite, après que Socrate s'est montré lui-même si intransigeant. Non seulement il ne se fâche point, mais il loue son adversaire, son jeune adversaire, dont il nous fait entrevoir l'avenir : « Je ne serais pas surpris, si tu prenais rang parmi les plus illustres entre les habiles. »

Est-il possible d'imaginer, du point de vue littéraire, une œuvre plus riche, plus savante et plus belle ? Quelle vie dans cette peinture de la maison de Callias, de ce *Foyer* des sophistes ! Comme les personnages, même secondaires, Callias ou son portier, Alcibiade ou Critias, sont décrits avec vérité ! Comme les deux figures, plus importantes déjà, mais encore accessoires de Prodicos et d'Hippias sont dessinées en quelques traits ! Et avec quel art sont opposés l'un à l'autre les deux protagonistes, Protagoras, chargé d'ans et de gloire, obligé de s'incliner devant ce jeune Socrate qui, sans vanité, sinon sans malice, dans son attachement inflexible à la vérité, tout en ménageant dans la forme son adversaire, l'accule si impitoyablement à l'aveu de son insuffisance.

(A suivre.)

Rhétorique latine et Classicisme français

par M. Jean COUSIN,

Chargé de Cours à l'Université de Poitiers.

I

Introduction.

Malgré les études précises où l'on tenta d'analyser la genèse de la doctrine classique en France, d'excellents esprits, par indifférence aux travaux modernes ou par respect pour leurs idoles, croient encore à la toute-puissance du génie : à les entendre, Racine aurait fait avec rien ses admirables tragédies, La Fontaine produit des fables comme un rosier des roses, Bossuet prononce des sermons sous l'inspiration de sa nature ardente. Proclamant leur mépris des sources et leur amour de l'art, ils vont hardiment au commentaire verbeux, sans contact avec le texte, un texte écrit à l'occasion d'un événement déterminé, dans un milieu connu, sous l'influence d'idées précises. Bien plus, uniquement épris d'art, ils ont peur des idées et leur frayeur les entraîne à rejeter comme « philosophique », c'est-à-dire abstraite, obscure, insensée, une exégèse qui s'attache à l'étude de la pensée. Pédantisme, lourdeur, béotisme, telles sont les qualités qu'ils attribuent à ceux qui tentent de découvrir l'idée et ne se contentent pas de dire de jolies choses.

Cette méthode de critique — ou plutôt, cette absence de critique — pourrait faire sourire ; à dire vrai, elle a de graves conséquences : elle paralyse fréquemment tout effort critique novateur ; c'est n'avoir « aucun goût » que de chercher les sources des vers de Racine, n'avoir « aucun bon sens » que de prêter attention aux pensées philosophiques de Victor Hugo, être « dépourvu d'esprit de finesse » que de vouloir découvrir une rhétorique dans Pascal qui n'en a point. C'est ainsi que certaines idées sur le moyen âge, la Renaissance, l'humanisme, le classicisme, le ro-

mantisme ont pénétré les esprits et s'y sont logées à perpétuité : ne se refuse-t-on pas à voir dans l'humanisme autre chose qu'un mouvement littéraire ? Ne regarde-t-on pas comme irréductibles l'une à l'autre la psychologie classique et la psychologie romantique ? Ne croit-on pas encore à l'influence cartésienne sur la littérature du xvii^e siècle (1) ? Le classicisme, qui fait l'objet du présent ouvrage de critique, est souvent mal compris pour cette dernière raison : regardé comme une réalisation intégrale de l'ordre raisonnable, ignorant l'individuel, l'instable, l'accidentel, l'anormal, il est suffisamment expliqué, pense-t-on, par l'honneur où l'on tenait alors la raison. Illusion ! Le mouvement littéraire classique se présente extérieurement comme un effort vers la clarté rationnelle ; à son origine, cet effort a l'enseignement de la grammaire et de la rhétorique latines. M. Daniel Mornet, dans son *Histoire de la Clarté française* (2), a très justement marqué la place de cette rhétorique et il n'était pas dans son dessein de pousser plus loin son étude : revenant sur le chemin qu'il a parcouru pour le parcourir à notre tour, nous espérons montrer que cette rhétorique latine, issue de systèmes philosophiques déterminés, a gardé les caractères de ses aïeux ; qu'elle a imposé à ceux qui suivaient ses conseils une façon de voir, de sentir, de penser uniforme ; qu'elle a, par suite, délimité la nature et l'orientation de la pensée classique française.

Rhétorique et naissance du classicisme.

Tout le monde sait l'enthousiasme de la Renaissance en présence des chefs-d'œuvre antiques, l'ardeur studieuse des hommes de ce temps-là, la confusion de leurs connaissances : qui réalisera jamais la découverte totale et définitive des sources de Ronsard, de Rabelais, de Montaigne ? Les travaux de P. Laumonier, A. Lefranc, J. Plattard, L. Sainéan, H. Clouzot, H. Delaunay, P. Villey, malgré leur impeccable érudition, laissent encore des problèmes sans solution et il en est de même pour les études d'H. Chamard, d'Augé-Chiquet et de bien d'autres. Rabelais, critiquant les méthodes des précepteurs sophistes, les remplace

(1) Il y a pourtant un important article de G. Lanson sur la question (*Rev. de Métaph. et de Mor.*, 1896).

(2) D. Mornet, *Histoire de la Clarté française*. Paris, Payot, 1929. Je dois dire, une fois pour toutes, que j'emprunte beaucoup de références de détail à cet ouvrage et à la thèse de R. Bray.

par des méthodes aussi déconcertantes et propose à son géant un programme à sa taille : Pline, Athénée, Julius Pollux, Galien, Porphyre, Oppien, Polybe, Héliodore, Aristote, Elie, Plutarque, Platon, Pausanias, Athénée, Cicéron, Salluste, Quintilien et bien d'autres, répudiés d'un côté, reparaissent de l'autre. Montaigne, qui hait les pédants, a la tête pleine de citations dont il parseme ses *Essais*, et Ronsard, qui demande aux grands écrivains grecs et latins une bonne part de son inspiration lyrique, recourt à des auteurs moins connus comme Apollonios, Valerius Flaccus ou Denys le Périégète pour écrire ses *Hymnes*. Ajoutez à cela l'absence de choix : Apollonios est mis en balance avec Virgile, Asclépiade de Myrléa avec Cicéron ou Quintilien, Julius Pollux avec Aristote ; tous les témoignages sont dignes d'être invoqués, pourvu qu'ils soient demandés aux anciens et telle *Rhétorique* (1), celle de Nunnes, en usage chez les Jésuites à la fin du xvi^e siècle, allègue sans discrimination l'opinion d'Alexander Aphrodisiensis, Ammonius, Apollodore de Pergame, les deux Apsine, Aquila Romanus, Hermogène de Tarse, Julius Rufinianus, Théophraste, Théon et cent autres : on mélange les doctrines, on bouleverse les époques, on confond les nations ; peu importe, l'essentiel, c'est le nombre des témoignages : « l'esprit, au xvi^e siècle, dit avec justesse au xviii^e siècle, Sénac de Meilhan, consistait dans l'érudition. » Cette érudition est entretenue par l'amour des anecdotes rares, des curiosités, des « singularités » et « cas estranges » : qu'on ouvre les *Illustrations des Gaules et singularités de Troie* de Jean Lemaire de Belges (3 livres publiés de 1509 à 1513) ou les savantes *Recherches de la France* d'Étienne Pasquier, ou encore *Les Antiquités gauloises et françaises jusqu'à Clovis* de Claude Fauchet ; qu'on parcoure les 122 contes qui forment les *Nouvelles récréations et joyeux devis* de Bonaventure des Périers, les *Discours d'aucuns propos rustiques, facétieux et de singulière récréation de maître Léon Ladulfi*, les *Baliverneries ou contes nouveaux d'Eutrapel*, les *Contes et discours d'Eutrapel par le feu seigneur de la Herissaye* (Noël du Fail), les ouvrages de Nicolas de Troyes, de Jacques Tahureau, de Nicolas de Cholières, de Guillaume Bouchet, de Béroalde de Verville (si le *Moyen de parvenir* est de lui) ; qu'on recoure aux traités des moralistes, à Charron, à Du Vair ; qu'on feuillette les œuvres de polémique politique ou les traités théoriques, de la *Satyre Ménippée* aux

(1) *Pel. Johann. Nunnesii Valentini Institutionum rhetoricarum libri quinque*, 3^e éd., 1592.

Six livres de la République, on verra les monceaux d'anecdotes qui sont entassées pêle-mêle pour renforcer une argumentation ou pour étaler la science de l'auteur : notre Montaigne, lui-même, est au premier rang des collectionneurs et il faut avouer qu'il a trouvé de bien jolies histoires et de bien drôles aventures. Laissons de côté les savants : Sénèque, dans ses *Questions naturelles* et Pline dans son *Histoire naturelle* leur avaient tracé la voie ; toutes les fantaisies des anciens sur les météores ou les mœurs des animaux, les lois des corps célestes et les principes de la génération ont trouvé un refuge dans leurs ouvrages pour l'édification de leurs contemporains et l'esbaudissement des lecteurs modernes. Montaigne, que nous raillions plus haut, a fort bien vu, vers la fin de sa vie, le défaut de cette fureur de savoir : « Combien, écrit-il, y (dans les *Essais*) ai-je épandu d'histoires qui ne disent mot » et se gaussant avec sa bonne verve de gascon des érudits conscients et consciencieux, il dit ailleurs (1) : « J'en connais, à qui, quand je demande ce qu'il sait, il me demande un livre pour me le montrer ; et n'oserait me dire qu'il a le derrière galeux, s'il ne va sur-le-champ étudier en son lexicon que c'est que galeux et que c'est que derrière »

Hélas ! la confusion du xvi^e siècle ne se borne pas là : beaucoup d'œuvres de cette époque sont désordonnées ou mal composées. Rabelais, oubliant la suite annoncée dans le dernier chapitre de son *Pantagruel*, les voyages et les aventures merveilleuses, la descente aux enfers et l'ascension vers la lune, compose l'histoire de Gargantua, le père du premier, sans se soucier d'un ordre chronologique qui s'imposait vraiment ; quant à la disposition des chapitres dans l'ouvrage, à l'organisation de chacun de ces chapitres ou à la liaison des diverses parties, mieux vaut ne pas les examiner de trop près ; peut-être, du reste, le charme de l'ensemble tient-il à cette fantaisiste composition. Tracer le plan des *Essais* de Montaigne est sans doute un exercice scolaire intéressant, mais décevant : pourquoi le chapitre sur *le jeune Calon* suit-il celui sur *l'usage de se vêlir* ? *l'histoire de trois bonnes femmes* les *observations sur les moyens de faire la guerre de Julius Caesar* ? Comment les *coches* peuvent-ils avoir un rapport avec les *vers de Virgile* ? A l'intérieur même des chapitres, on constate une semblable indifférence à la composition régulière : parlant des cannibales, Montaigne ne se contente pas de critiquer la civilisation : il fait des digressions sur l'Atlantide, sur les descriptions de

(1) Montaigne, *Essais*, t. I, ch. xxv, p. 176 (éd. P. Villey, Alcan, 1922).

voyage et la divination ; dissertant avec une délicieuse finesse de l'art de conférer, il s'abandonne aux confidences d'une expérience avisée, revient en arrière, repart, dévie, omet la remarque attendue, qu'il présente ailleurs. On connaît les coq-à-l'âne de Marot et les digressions de ses épîtres, les enthousiasmes de Ronsard et ses déviations du chemin prévu, les écarts loin de la ligne la plus courte de Mathurin Régnier et d'Agrippa d'Aubigné.

Enfin, l'expression des idées au xvi^e siècle ajoute encore à cette impression de confusion par son obscurité, son galimatias, le déséquilibre des phrases et des périodes, la maladresse du rythme et l'ignorance du nombre : obscurité héritée des rhétoriciens, qui multiplient les énigmes et les rébus, les termes savants ou les vocables rares, moins grave en fait que l'obscurité due à une inaptitude à s'exprimer ou à une sottise prétention à la majesté ; galimatias qui procède simplement du désir d'être original ou galant ou imposant ou véhément :

« Un jour, dit Fr. Habert, dans sa *Contemplation poétique* (1), après longue fatigue d'entendement obnubilé de la continuelle assuétude aux Muses, voulant icelui par intermission solacier, délibérant de commigrer en quelque beau et illustre lieu rural, pour ainsennuis et vie contristée et mélancolique donner prompt allefement, j'estimai (que)... etc. »

et les *Complaintes et épilaphes du Roi de la Basoche*(2) commencent ainsi :

Au point perfis que spondille et muscule,
Sens vernacule, cartilage, auricule
D'Isis accule Dyana crépuscule
Et l'heure accule pour son lustre assoupir,
Aurora vient, qui la cicatricule
Du ditucule, diamètre obstacule,
Emmatricule et la neige macule...

L'écolier limousin avait des condisciples ! Et Ronsard parfois grossit leurs rangs ! Mellin de Saint-Gelais donne un admirable exemple de phrase déséquilibrée dans le début de son *Épître à la Reine* : cette épître commence par une phrase de douze vers suivie d'une phrase de vingt-sept, soit, en tout, une période de trente-neuf décasyllabes où les reprises maladroites (par qui... une de qui... à qui... celle sans autre à qui...) accusent l'absence de souffle et la faiblesse de l'écrivain. Ronsard même, dans l'*Ode à Michel de l'Hospital*, mû sans doute par le désir d'imiter Pin-

(1) Cité par D. Mornet, *op. cit.*, p. 263.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 262.

dare (ce qui est une circonstance atténuante), a composé trente-quatre vers avec une seule phrase : la première triade, en effet, présente ce tour de force, qui ne suscite point notre admiration, car la strophe I contenant déjà deux propositions relatives et deux finales, l'antistrophe repart sur une reprise de mot (*Mémoire*) avec deux relatives dépendant l'une de l'autre ; il y a une pause au vers 16, c'est-à-dire à peu près à la moitié de la triade, puis la phrase reprend avec une temporelle et une finale, passe à l'épode avec une relative, suivie d'une nouvelle relative à laquelle s'accroche la finale de la conclusion ; sans doute, la période a un sommet, mais la phrase a-t-elle du mouvement, du charme, de la poésie ? Non. Et quand, par surcroît, les auteurs du xvi^e siècle abordent les sujets philosophiques, l'analyse des idées abstraites ou la discussion des théories métaphysiques, la phrase devient pénible, entortillée, inintelligible à la première lecture dans la plupart de leurs ouvrages ; mais il y a parfois d'admirables mouvements rythmiques et de lumineuses tirades.

Au xvii^e siècle, l'ordre et la clarté auront triomphé du désordre et des ténèbres qui ne seront plus, à leur tour, que des imperfections rares et isolées.

Une opinion solidement établie est que Malherbe et les théoriciens italiens sont les artisans de cette soudaine clarté. Dans sa thèse sur la *Formation de la doctrine classique en France*, M. René Bray s'est fait le défenseur de cette opinion et a même contribué à la confirmer. Nous ne saurions contester la justesse de ce point de vue ; mais nous pensons qu'il y a lieu d'ajouter quelques remarques importantes. Nous ne croyons pas que la rupture avec le xvi^e siècle fut aussi brusque et aussi décisive. Quand M^{lle} de Gournay, dans son traité *Sur la version des poètes antiques* (1), écrit : « La perfection de la poésie des nouveaux ouvriers consiste, non pas aux généreux efforts de l'invention, ordre et pertinence, ou de l'esprit et du jugement, ains à la polissure simple et plus taillée à leur mode » ; quand elle continue (2) : « Est-il rien de plus monstrueux que d'attacher la gloire et le triomphe de la poésie, je dis pas encore à l'élocution, qui est certes de grand poids en un poème..., mais de l'attacher en la rime, en la polissure et en la syntaxe toute simple, vulgaire et crue de leur langage natal ? », il me paraît discutable de dire que c'est la lutte entre « deux conceptions de la poésie », entre « deux tendances de l'esprit humain,

(1) *L'ombre de la dem. de Gournay*, p. 426.

(2) *Ibid.*, p. 438.

le goût de l'ordre et la passion de la liberté (1) : en réalité, ces deux tendances qui ne sont pas contradictoires au regard de certains philosophes, voisinaient en parfait accord dans les traités d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien et Malherbe ne les a point mises en champ clos.

En fait, la chose est plus complexe : il y a deux tendances qui se combattent : l'une, littéraire, marquée par le mouvement cicéronien, l'autre, mi-littéraire, mi-philosophique, guidée à la fois par des idées aristotéliennes et des idées stoïciennes : à tout cela vient s'ajouter l'influence du sentiment national qui pousse nos auteurs à rejeter tout esclavage littéraire étranger.

On connaît trop le mouvement cicéronien (2) pour qu'il soit utile d'insister : tout d'abord littéraire, le débat mené par les érudits et les raffinés d'Italie avait pour objectif d'instaurer le culte de Cicéron, de n'employer que des expressions consacrées par Cicéron et de ne reconnaître comme vrais cicéroniens que les maîtres italiens. Erasme et Budé seraient donc des barbares ? Erasme se lança dans la bataille et l'on sait aussi comment Ramus, dans son *Ciceronianus* se rangea à ses côtés ; l'acquisition d'une virtuosité digne de Tullus n'était point le but de leurs efforts : s'asservir ainsi, c'était avouer sa croyance à la perfection du modèle, annihiler par suite toute tentative novatrice, c'était surtout méconnaître les exigences de la civilisation qui ne peut plus exprimer toutes les idées modernes et leurs nuances et leurs aspects dans une langue adéquate à une autre civilisation, c'était traiter comme nulle et non avenue la production proprement française en littérature. Le *Dialogue du Cicéronien*, trop peu lu, est une excellente comédie : la dévotion à Cicéron y est représentée par le célibataire Nosoponus qui cherche sa dame, la Muse cicéronienne, insaisissable Dulcinée ; il perd l'appétit, le sommeil, le bonheur ; sa maison n'est pas égayée de portraits et d'œuvres du dieu : elle en est empestée et quand, dans ses rares instants de repos, le rêve le visite, il murmure encore *Cicerone, Cicerone*. L'écho ne lui renvoie que la dernière partie du mot et le vocatif grec *one, one* est bien l'appellation qui con-

(1) R. Bray, *op. cit.*, p. 10.

(2) Cf. notamment D. Erasmi *Ciceronianus*, Lugduni Batavorum, 1649 ; — P. Rami, *Brulinae quaestiones in Oratorem Ciceronis*, Parisiis, 1547 ; — *Ciceronianus*, Parisiis, 1557 ; — *Scholae in liberales artes*, 1557, et, parmi les ouvrages modernes, C. Lenient, *De Ciceroniano bello apud recentiores*, Paris, 1855 et R. Sabbadini, *Storia del Ciceronianismo e di altre questioni letterarie nell'et à della Rinascenza*, Turin, 1885.

vient à cet imbécile. La guerre reprit de plus belle et Scaliger, qui avait nom Jules-César, aussi intrépide que son homonyme en face des troupes d'Arioviste, attaqua le Batave : pamphlets, répliques, libelles ornés d'injures retentissantes marquent les étapes de cette lutte, ridicule et savante, où paraissent Dolet (1), Périon (2), Govéa (3), Estienne qui viennent défendre leurs idées ; Colletet pouvait rappeler au grand Cardinal dans son discours de réception à l'Académie française les amusantes péripéties de l'affaire : « C'était un plaisir de voir ces visages pâles et mélancoliques se priver de tous les plaisirs de la vie, fuir la compagnie des vivants, comme s'ils eussent été des morts, s'ensevelir dans leur étude comme dans un cercueil et s'abstenir de la lecture de toutes sortes de livres, hormis de Cicéron, avec autant de soin que Pythagore s'abstenait de l'usage des viandes... Et quand leurs longues veilles les avaient atténués de maladies, ils mouraient contents, puisqu'ils augmentaient le nombre des martyrs de Cicéron »

Quoi qu'il en soit, ces luttes eurent pour résultat de conserver la pureté du latin en le dérochant aux influences du vulgaire et du néologisme, de restaurer le culte de la forme, de hâter l'organisation de la langue française destinée désormais à être la langue unique, de poser le problème de l'imitation des anciens en termes non équivoques. Problème de rhétorique, puisqu'il s'agissait, en reprenant le principe de Cicéron et de Quintilien, *apte dicere*, c'est-à-dire parler avec convenance — avec convenance au sujet et à la grammaire — de régénérer la langue française ; problème de poétique, insoluble sans la solution du premier, puisque l'imitation des anciens revenait à la question de l'étude des genres et que la question du fond était absolument liée à celle de la forme.

Mais qui faut-il imiter ? Si la lutte peut aboutir à un traité en ce qui concerne la langue, ne menace-t-elle point de continuer sur cette dernière question ? Le conflit éclate en effet ; adversaires et partisans d'Homère s'affrontent en un débat dont on n'a peut-être pas vu tout le sens : Hugues Salel (4), Paquelin (5), Thevet (6), célèbrent la grandeur d'Homère, mais le bouillant

(1) Dolet, *Orationes duae in Tholosam*, s. l. n. d., p. 33 à 36 surtout.

(2) J. Perionii, *Pro Aristotele in P. Ramum orationes* II, Parisiis, 1543.

(3) A. Goveani, *Pro Aristotele responsio adversus P. Rami calumnias*, Paris, 1543.

(4) H. Salel, *Les 10 premiers livres de l'Iliade*, Paris, 1545.

(5) G. Paquelin, *Apologème pour le grand Homère contre les répréhensions du divin Platon*, Lyon, 1557.

(6) A. Thevet, *Pourtraits et vie des hommes illustres*, p. 41.

Jules-César Scaliger (1) leur réplique : « puérilité, ineptie, invraisemblance que tout cela ! Des dieux haineux, incestueux, adultères, blessés par des mortels ; le Soleil propriétaire de bœufs qui sont dévorés par les Grecs ; les héros qui font des discours interminables au milieu des combats ; les chevaux d'Achille qui suivent leur exemple ; son vaisseau est changé en rocher ; Vulcain fabrique des trépieds qui marchent ; les oiseaux de Junon boivent de l'ambroisie... ! Invraisemblance, ineptie, puérilité ». Et les erreurs de géographie ! Et les épithètes mal placées et cent autres choses ! Virgile au contraire, ah ! Monsieur ! Virgile ! Il est « auguste », il est « divin », il a corrigé Homère : « Virgile a moins imité Homère que montré comment Homère aurait dû écrire son œuvre. Bref, rien n'a été omis par l'homme divin. Et il n'y a que les sots pour y vouloir ajouter, que les insolents pour prétendre y rien changer. Sentences, nombres, figures, simplicité, candeur, ornements, nature, art, érudition, tout y est incomparable, et pour tout dire... virgilien (2). »

Importante déclaration : il y est fait bon marché de l'invention et des droits du génie ; les mérites d'une œuvre sont dus à la perfection de la forme ; le vrai poète est celui qui perfectionne, non celui qui crée. N'est-ce pas le fond des premières déclarations de la *Rhétorique* d'Aristote ? Dans l'*Ethique à Nicomaque* (3), le Stagirite définissait la *techné* en ces termes : « Puisqu'il existe un art architectural, que c'est la même chose qu'une qualité rationnellement créatrice, qu'il n'est point de *techné* qui ne soit une qualité rationnellement créatrice ni une telle qualité qui ne soit une *techné*, celle-ci est la même chose qu'une qualité créatrice raisonnant selon la vérité. Toute *techné* est relative à la production ; instituer une *techné*, c'est chercher spéculativement les moyens de produire une des choses qui peuvent indifféremment être ou n'être pas et dont l'origine est dans l'agent créateur, non dans l'objet créé ; en effet, il n'y a pas de *techné* des choses qui existent ou sont produites naturellement ; celles-ci ont leur principe en elles-mêmes. Ainsi donc, la *techné*, poétique, théorétique et pratique, ne se confond pas avec la nature, mais comme le montre la *Physique* (II, 8, 199 a 15), elle imite la nature en créant comme elle crée ou

(1) J. C. Scaligeri. *Poeticæ libri septem*, s. 1., 1594. — Cf. E. Lintilhac. De J. C. Scaligeri *Poetica*, Parisii, 1887.

(2) Cf. Scaliger, *op. cit.*, p. 541.

(3) *Ethique à Nic.*, vi, 4, 1140 à 6. Trad. de M. Dufour (dans l'introd. à l'édition de la *Rhétorique*, p. 30, Coll. Budé. t. I).

en achevant ce que la nature a laissé incomplet. Et c'est ainsi que l'aristotélisme de la rhétorique pénètre de façon cachée, s'infiltré subrepticement dans nos théories littéraires.

Par quel sorcier ce prodige fut-il accompli ? Ce n'est point un prodige et il est inutile d'évoquer la sorcellerie. L'artisan principal de cette transformation, ce fut l'enseignement de la rhétorique.

Le moyen âge avait surtout insisté sur la philosophie ; sans bannir les grands écrivains antiques des exercices scolaires, on les subordonnait aux maîtres de l'éristique et l'élève était confié au professeur de grammaire avec l'espoir qu'il pourrait à douze ans aborder avec succès l'étude de la science suprême : la dialectique ; Donat, Priscien, Alexandre de Villedieu, Evrard de Béthune préparaient, sans le savoir, des logiciens intrépides, qui savaient distinguer la cause efficiente des causes matérielle, finale, formelle, intrinsèque, extrinsèque, éloignée, plus éloignée, très éloignée. Je ne dis pas que les deux Estienne, Budé, Scaliger, Casaubon, Turnèbe, Danès, Dorat, Lambin, tous les grands professeurs de la Renaissance furent exempts de sophistique ; mais, ces « grammairiens » conquièrent leur place à côté des « artiens », répudièrent l'argumentation faite par plaisir et sans profit, convièrent les élèves à la lecture des textes et à l'étude de la composition : sur les dix heures de travail auxquelles on astreignait les disciples des nouveaux maîtres, sept étaient réservées à ces deux exercices qu'on pratiquait dans les collèges. Malgré la résistance de certains établissements, sottement traditionalistes, comme le collège de Montaigu, la scolastique perdait du terrain et sous l'attaque de Cordier, de Strébée, de Buchanan, de Gélida, de Fernel, elle rendait au nouveau vainqueur la place fortifiée du collège Sainte-Barbe (1) : la révolution est enfin consacrée par les statuts de 1598.

Les rédacteurs de ces statuts s'inspirent des usages de Turnèbe, Lambin et leurs émules : ils font une part très grande à l'explication des auteurs. Les élèves divisés en classes apprennent les règles de la correction grammaticale et entendent expliquer tout d'abord des comédies de Térence, des lettres de Cicéron,

(1) Cf. M.-J. Gaufres, *Cl. Baduel et la réforme des études au XVI^e siècle*. Paris, 1880. — A. Sicard, *Les études classiques avant la Révolution*. Paris, 1887. Il y a quelques indications sur les études dans E. Langlois, *Recueil d'arts de seconde rhétorique*. Paris, 1902. — On trouvera aussi une liste des ouvrages en usage dans les *Mém. et doc. publiés par le Musée pédagogique*, 1886 (fasc. 3) : *Répertoire des ouvrages pédag. du XVI^e siècle*.

les *Bucoliques* de Virgile ; puis ils abordent César, Salluste, le *De officiis* et les discours faciles de Cicéron, Virgile et Ovide ; enfin, dans les classes supérieures, les poètes, Virgile encore une fois, Catulle, Tibulle, Propertius, Perse, Juvénal, les traités philosophiques de Cicéron et ses traités de rhétorique, le *De oratore*, l'*Orator*, le *Brutus*, les *Partitions oratoires*, les *Topiques*, Quintilien enfin et son *Institution oratoire*. Les exercices écrits portaient à la fois des essais de traduction et des imitations ; les élèves des classes supérieures écrivaient des narrations, des harangues, des amplifications, des chries ; on relevait les formules élégantes en usage chez les auteurs latins et l'on constituait des *diaria* ou *caplaria* ou cahiers d'expressions. Au début du xvi^e siècle, Grangier, Ruault, Pradet entretiennent et développent cet amour de la belle latinité et leur enseignement s'attache à fournir aux élèves les moyens d'égaliser les Latins dans la science et l'art du langage.

Les Jésuites, qui ne s'en cachent pas, ont emprunté aux Réformateurs leurs principes de pédagogie : « Ce que les Jésuites, dit M. Compayré, mettaient à la place (de l'argumentation syllogistique), c'était la forme littéraire, l'élégante rhétorique qui n'a pas d'opinion et dont les tours ingénieux, les périodes brillantes, les figures aimables, s'approprient et se plient à toutes les doctrines. Il est donc évident que les Jésuites cherchaient dans la lecture des anciens, non un instrument d'éducation morale et intellectuelle, mais simplement une école de beau langage. » Jugement à demi exact, car les Jésuites ont substitué à la vertu des humanistes la piété chrétienne et aux principes de la sagesse antique les « vérités » de la foi. Si leurs élèves se sont parfois détachés des idées religieuses ou du moins se sont éloignés d'une orthodoxie impeccable, peut-être, comme nous le montrerons plus loin, les études anciennes y sont-elles pour quelque chose, car, malgré ce qu'il pouvait y avoir de formel dans l'enseignement des lettres anciennes, l'idée passait avec les mots et faisait son chemin. A côté d'eux, au xvii^e siècle, les Oratoriens et les maîtres de Port-Royal dispensent également un enseignement humaniste et forment aux bonnes lettres nos futurs grands hommes.

Voilà, d'après nous, l'une des causes principales du mouvement classique : la rhétorique a eu une très grande influence sur ce mouvement.

Qu'on y prenne garde : fréquenter les auteurs latins avec une assiduité sans défaillance, s'attacher à découvrir leur méthode de composition et leurs habitudes de langage pour les imiter ensuite,

ce n'est pas un vain exercice. Entretenus dans la pensée que l'idéal était là, les élèves ont fini par soumettre leur esprit à l'emprise des Latins : ils ont réellement pensé en latin, c'est-à-dire qu'ils ont adopté inconsciemment la tournure d'esprit de leurs modèles en voulant consciemment adopter leurs tournures de phrases. Avec les étroites dépendances des parties variables du discours, l'enchaînement rigoureux des propositions, l'exacte détermination des liaisons logiques, le souci de la démonstration, de l'argumentation, de l'exposition, l'art de la composition, les Latins ont conduit les Français à déterminer, choisir, ordonner leurs ouvrages pour être clairs. Avec leurs théories de rhétorique fondées sur une psychologie de source aristotélicienne, leurs principes de dialectique empruntés aux stoïciens ils leur ont donné des habitudes rationalistes ; ils ont formé des rhéteurs et des dialecticiens, qui, parvenus à l'âge d'homme et guidés par leurs tendances natives, ont créé la littérature classique et ses œuvres si diverses, sans jamais se détacher de leur rhétorique. Ajoutez à cela l'influence des méthodes pédagogiques auxquelles ils sont pliés : la soumission à la règle et le respect de l'autorité et l'on s'explique alors le conflit des génies, irréguliers, et des doctes, obéissants ; on comprend aussi la persistance d'une érudition que l'enthousiasme confus du xvi^e siècle justifiait pleinement, le recours à l'autorité et à l'inspiration antique dont nous observons le maintien pendant tout le xvii^e siècle, le dédain de la nature et des dons naturels dont on ne parle au début des *Rhétoriques* que pour n'en plus parler ensuite : ce dédain de la nature est confirmé par l'usage excessif que l'on fait des lieux communs, sans tenir compte des âges ni des aptitudes ; à vouloir donner à un élève l'âme de Démosthène ou de Tite Live, d'un tribun ou d'un général, d'un prophète ou d'un patriarche, on mutile ou stérilise la nature originale et l'on prépare la naissance de sentiments d'emprunt et d'une littérature régulière, reflet d'un archétype. Au reste, les arts poétiques, les traités particuliers sur les genres, les dissertations grammaticales ou littéraires sont multipliés pendant tout le siècle : Vauquelin de la Fresnaye, Pierre de Deimier, la Mesnardière, Boileau, Chapelain, d'Aubignac, le P. Bossu, sans compter M^{lle} de Gournay, Vaugelas, La Mothe Le Vayer, Dupleix, Ménage, le P. Bouhours, le P. Rapin et vingt autres régèrent et administrent.

On n'oublie pas la question du langage : le vocabulaire du xvi^e siècle n'est plus admis dans son intégrité au xvii^e ; la généreuse tentative des théoriciens de 1549-1550 n'a pas réussi,

parce qu'on n'a pu convertir le public, anonyme et inerte, à parler le langage des doctes ; mais les préoccupations des puristes ne se font point jour uniquement à partir du règne de Henri IV : Desportes, Du Perron, Bertaut étaient déjà soucieux de clarté et de sagesse et répudiaient le galimatias de l'écolier limousin, des alchimistes, des théologiens, des latiniseurs et italianiseurs. On sait le travail de Malherbe (1), son souci de la clarté, sa volonté d'attribuer aux éléments de notre langue une valeur et un rôle définis, de classer les formes et les tours grammaticaux, les nuances sémantiques et les valeurs d'aspect, d'organiser les phrases, de construire les périodes ; on sait qu'il triompha de ses adversaires, Régnier, Berthelot, Garnier, Théophile, Hardy, M^{lle} de Gournay ; qu'il forma une école, Racan, Maynard, Yvrande, Deimier, Du Moustier, Colomby, d'Urfé, d'Avity, de Lingendes, Touvant ; que Gombauld, Balzac, Vaugelas se réclament de son autorité et que finalement l'usage de la Cour l'emporta ; on sait également la lutte menée contre les pédants et le pédantisme : bientôt, Bary, dans sa *Rhétorique française* (2), distinguera trois sortes de langages : le langage des pédants, celui du vulgaire, celui des puristes, des gens « qui paraissent au Cercle, chez les Ministres, dans les Académies, à la Cour ». M. Brunot dit avec raison qu'on perçoit seulement les causes négatives de cette transformation et de ce triomphe : les études modernes ne sont pas assez avancées pour mettre en leur jour les causes positives, mais l'une de ces causes me paraît être encore la rhétorique. Sans doute y avait-il peu d'écoles où l'on enseignât méthodiquement la grammaire française, mais on y enseignait la grammaire latine, on y avait une théorie du bon usage latin et l'on formait les esprits au choix des mots : que prône Cicéron, que recommande plus tard Quintilien sinon la correction et la pureté ? La langue de César et de Cicéron est celle des Romains distingués, exempte de provincialismes et d'archaïsmes, libre de toute influence rurale ou dialectale. L'*urbanitas* de César et de Cicéron n'est-elle pas l'équivalent de fait du

(1) Voir sur la question, évidemment, les travaux de M. Brunot *La doctrine de Malherbe* et l'*Histoire de la langue française*, tomes II et III.

(2) *La Rhétorique française où l'on trouve de nouveaux exemples sur les Passions et sur les Figures, où l'on traite à fonds de la matière des genres oratoires. Et où le sentiment des Puristes est rapporté sur les usages de notre Langue*, par René Bary, Paris, 1653. — Dans l'édition de 1665, que j'ai sous les yeux et qui est une édition corrigée, il y a un *Discours sur la Rhétorique française*, de M. Le Grand, conseiller du Roy, qui est une charge à fond contre les pédants et les « anciens ».

bon usage de la Cour ? Il n'y avait qu'un pas pour aller de l'une à l'autre, pour rédiger une grammaire dogmatique française à l'image de la latine et une stylistique française à l'exemple de la latine : ce pas fut franchi comme on sait par Vaugelas ; Despautère et Vossius lui avaient tendu la main. Quant à la stylistique, Balzac lui facilita la venue que les deux grammairiens avaient préparée par leurs ouvrages : chez l'un, soit dans l'édition de 1529, soit dans l'édition de 1622, que j'ai l'une et l'autre sous les yeux, il y a de longs développements sur les figures, leurs qualités et leurs défauts et l'on passe en revue l'*obscurum*, l'*inordinatum*, le *barbarum* (*dicendi genus*), l'*acyrologia*, le *pleonasmus*, la *perissologia*, l'*amphibologia*, la *tautologia*, l'*eclipsis cum aposiopesi*, l'*aenigma*, la *macrologia*, etc. ; parmi les métaplasmes, on étudie le *pathos*, l'*epenthesis*, l'*anadiplosis*, la *proparalepsis*, l'*apheresis*, la *syncope*, l'*apocope* ; parmi les *schemata*, la *prolepse*, le *zeugma*, l'*hypozeugma*, la *syllepse* ; parmi les *tropes*, l'interminable série des *métaphore*, *calachrèse*, *metalepse*, *métonymie*, *antonomase*, *apposition*, *synecdoche*, *périphrase*, *hyperbate*, etc. Le *De Rhetoricae natura et constitutione liber* de Vossius fait l'histoire de la rhétorique et les *Oratoriarum institutionum libri sex* du même exposent les règles de la composition et du style avec force références à Quintilien, qui éclipse totalement Cicéron, à peine cité comparativement ; et, quand on sait la rigueur avec laquelle le rhéteur impérial avait codifié les usages, on devine ce que peut être ce traité de rhétorique, aux allures de catéchisme. Balzac reprend ces idées, mais en français et c'est lui qui rend abordable cette étude rebutante, recommande une imitation sans servitude, une subordination des phrases sans rigueur, une ordonnance harmonieuse et une disposition équilibrée : prêchant d'exemple, il devient « l'auteur de notre langue ».

Ainsi se réalisent lentement, progressivement, dans un curieux et subtil mélange de conscience et d'inconscience, cette formation du bon goût et cette conquête de la clarté, dont nous avons fait, à tort, semble-t-il, l'un des privilèges de notre nation et l'une des vertus natives de notre race. A vrai dire, la rhétorique a une part en la conquête et dans la formation de la pensée et de l'esthétique classiques.

Cette pensée et cette esthétique sont communément représentées comme assujetties au culte de la raison : le classicisme, « c'est peut-être avant tout le culte de la « souveraine raison ». Pourquoi et comment ?

M. Lanson a justement réfuté (1) la thèse de Krantz (2) qui attribuait à Descartes la paternité de ce rationalisme et montré qu'il y avait parallélisme entre les deux mouvements, philosophique et littéraire, sans qu'on pût sérieusement parler de l'influence de l'un sur l'autre. Depuis son article, déjà ancien, des travaux divers ont permis de mesurer l'importance de ce mouvement rationaliste dans la critique littéraire ; on a suivi de Vida (3) à Vettori, Varchi, Jason de Norres, cet effort que l'on a cru, peut-être imprudemment, dirigé contre l'autorité et, passant de ce côté-ci des Alpes, on l'a retrouvé chez Deimier (4) et plus tard, chez Chapelain (5), La Mesnardière (6), Sarrasin (7), Colletet (8), Cyrano de Bergerac (9), Costar (10), Pellisson (11), d'Aubignac (12), les deux Corneille (13), le P. Le Moyne (14), de Marolles (15), Molière (16), La Fontaine (17), Racine (18), Boileau (19), Cotin (20), Desmarests (21), Pradon (22), les Jésuites (23), Saint-Evremond (24) et bien d'autres. M. Bray a essayé de montrer (25) que l'accord entre la raison et l'autorité n'avait été que provisoire, que la raison avait prévalu tout d'abord et qu'on s'en est servi pour légitimer les règles établies, que l'autorité avait été vaincue la première, le goût individuel ensuite, que cette raison enfin avait tout do-

(1) G. Lanson, *L'influence de Descartes dans la littérature française* (*Rev. de métaph. et de morale*, 1896).

(2) E. Krantz, *L'esthétique de Descartes*, 1882.

(3) *Poét.*, ch. II, p. 63.

(4) *Acad. de l'Art poétique*, p. 448.

(5) *Sentiments de l'Acad.*, p. 370, 414, 459. — Cf. aussi les *Lettres*, t. I, p. 215, 433 ; t. II, p. 204.

(6) *Poét.*, p. 109, 112, 220.

(7) *Disc. de la trag.*, *Œuvres*, t. II, p. 104.

(8) *L'École des Muses*, ch. XI.

(9) *Lettre contre les sorciers*.

(10) *Défense de Voilure*, p. 144.

(11) *Œuvres de Sarrasin*, t. I, p. 33.

(12) *Pratique du théâtre*, p. 21.

(13) *Examen de Mélite*, épître du *Charme de la Voix*.

(14) *Dissert. du poème homér.*, p. x-xi.

(15) *Traité du poème épique*, ép. et p. 49.

(16) *Critique de l'Ec. des Femmes*, sc. 3.

(17) *Préface des Contes*.

(18) 1^{re} préf. de *Britannicus*.

(19) *Art. poét.*, ch. I, v. 37.

(20) *Critique désintéressée*, p. 21.

(21) *Discours pour prouver...* ; *Défense du poème héroïque*, p. 4.

(22) *Triomphe*, p. 54.

(23) Cf. P. Bouhours, *Entretien sur la langue française*, p. 65 ; — *Entretien sur le bel esprit*, p. 193 ; — P. Rapin, *Avert. à la Comparaison de Thucydide et de Tite-Live. Comparaisons*, p. 176.

(24) *De la poésie*, *Œuvres*, t. III, p. 45.

(25) *Op. cit.*, p. 122.

miné, création et critique et, par là, préparé la naissance de la notion de bon goût. Est-il interdit à l'historien de rechercher les causes ? Et, premièrement, n'aurait-il pas fallu se demander ce qu'était cette raison ?

Il est hors de doute qu'Aristote est l'initiateur de ce culte de la raison : les premiers théoriciens du rationalisme en littérature, se réclament de lui et fondent leurs théories sur l'aristotélisme. Que pense Aristote ? Sans image, il n'y a pas de notion ; mais pour devenir élément de la pensée, l'image doit représenter quelque chose d'universel : ainsi le géomètre fait abstraction des formes sensibles d'une figure et n'en retient que les formes intelligibles. Voilà un principe de la poétique classique. L'entendement passif, sorte de feuille blanche sur quoi rien n'est écrit, représente la matière de la pensée, dont l'entendement actif est la forme ; et cet entendement passif n'aboutit à l'acte que par l'expérience, l'expérience naissant du souvenir renouvelé du même objet et l'induction dégageant l'universel du particulier ; cette induction est « une condensation de l'expérience, condensation réfléchie et savante, comme écrit M. Robin (1), qui énonce explicitement, à la fois, et les observations qui ont servi à la former, et les caractéristiques de fait qui, se vérifiant dans les cas observés, peuvent être pour cette raison supposées inhérentes à toute la classe ». Voilà de nouveau un principe de la doctrine classique littéraire : universalité des formes intelligibles ; implication de l'universel dans la sensation, inexistence d'une science du singulier ; nature prise comme un art rationnel, toutes conceptions aristotéliennes dont le classicisme a repris l'esprit, sinon la lettre.

Et à mon sens, il y a un fait important que l'on n'a point noté jusqu'ici et qui explique certains caractères du mouvement classique : les théoriciens littéraires du xvi^e siècle sont pour la plupart des philosophes rationalistes.

Scaliger était averroïste : « J'ai suivi le système d'Averroès, parce que j'ai été forcé de jurer par les paroles de cet homme par mes professeurs : Buccaferrea, Pierre Pomponazzi, Zimara, Tiberio, Nipho, qui, je l'avouerai simplement, renvoyaient plus souvent Aristote à Averroès que celui-ci à celui-là (2). » Budé étudie le traité de l'Âme d'Aristote, les commentaires de Bessa-

(1) L. Robin, *La pensée grecque*, p. 307.

(2) Cité par H. Busson, *Les sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance*, p. 120.

tion sur la *Métaphysique* et la notion d'entéléchie : il se place, à vrai dire, en face de ces problèmes plutôt en philologue qu'en philosophe. Govéan est accusé de lucianisme par Calvin qui lui reproche de ne point croire à l'immortalité. Etienne Dolet est un pur rationaliste padouan, qui a été formé par des études de Lucrèce, de Pline, de Lucien et qui ne dit mot qui ne soit étayé de l'autorité de Cicéron ; dans Cicéron, en dehors d'un maître de rhétorique, il ne voit qu'un maître d'incrédulité et il ne puise dans son œuvre que ce qui est traduisible en termes de raison.

En somme, le rationalisme est l'aboutissement nécessaire de l'humanisme et la doctrine esthétique du classicisme sort tout entière de l'humanisme aussi : rhétorique, poétique, philosophie, tout se tient étroitement et c'est pour ne l'avoir point vu que l'on n'a peut-être pas donné au classicisme son vrai visage. Mais, le rationalisme et l'humanisme du xvii^e siècle n'ont point le même aspect, ni la même teneur que l'humanisme et le rationalisme du xvi^e siècle : c'est ce que nous allons maintenant préciser.

(A suivre.)

Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine

par Charles CESTRE,

Professeur de littérature et civilisation américaines à la Sorbonne.

(Cours public 1932-33.)

III

De quelques défauts d'esprit et de méthode.

C'est par occasion que Tocqueville est devenu exégète du droit civil et public des Etats-Unis et interprète de la psychologie et des mœurs du peuple américain. De nature, et par la direction qu'il avait donnée à sa pensée, il était moraliste chrétien et philosophe de la politique. Par certaines tendances de son esprit, on dirait un Bossuet revu par Rousseau ; par d'autres, il ressemble à un Montesquieu revu par Condorcet. De là, tel passage qu'on pourrait croire tiré de l'*Histoire universelle*. « Penserai-je que le Créateur a fait l'homme pour le laisser se débattre sans fin au milieu des misères intellectuelles qui nous entourent ? Je ne saurais le croire : Dieu prépare aux sociétés européennes un avenir plus fixe et plus calme ; j'ignore ses desseins, mais je ne cesserai pas d'y croire parce que je ne puis les pénétrer, et j'aimerais mieux douter de mes lumières que de sa justice (1). » D'autres passages introduisent des idées générales, à peine en rapport avec le sujet, qui, inspirées par les préoccupations nationales du moment, se revêtent d'un faux air de vérités éternelles. En quoi, par exemple, la description des Indiens d'Amérique appelait-elle un développement sur les hommes du peuple dans les pays policés ? Tandis que les Indiens ignorants, mais fiers et nobles, nous dit Tocqueville, mettent de la beauté jusque dans les actes de sauvagerie, les basses classes des pays européens, non

(1) « Introduction » à la *Démocratie en Amérique*, p. 19.

seulement grossières mais dégradées, descendent « au-dessous de la dignité humaine » par la haine et l'envie (1). L'observation est contestable. On y sent comme un désir de l'auteur de placer une note de carnet sur « l'homme de la nature », en opposition à l'homme brutalisé par l'injustice sociale, à laquelle il s'est efforcé de donner le ton péremptoire d'une vérité première.

Il n'y a là peut-être qu'inexpérience de jeune moraliste encore peu sûr de ses idées et des liaisons d'idées. Peut-être y a-t-il aussi chez lui un soupçon d'emphase. En plus d'un endroit, Tocqueville laisse voir qu'il n'est pas exempt de coquetterie littéraire. Il met en bonne place tantôt un morceau de bravoure, tantôt une tirade oratoire. Ainsi, pour ménager une antithèse à la description du paysage sévère des forêts sombres du Nord-Est des Etats-Unis, il dépeint à grand éclat les splendeurs des tropiques. « ... Ça et là se montraient de petites îles parfumées qui semblaient flotter comme des corbeilles de fleurs sur la surface de l'Océan... Dans une forêt de citronniers odorants, une multitude d'oiseaux inconnus à l'Europe faisaient étinceler leurs ailes de pourpre et d'azur, et mêlaient le concert de leurs voix aux harmonies d'une nature pleine de mouvement et de vie (2). » Quand il présente, en contraste, l'aspect austère des forêts du Nord-Est, pour ne pas rester trop en arrière sans doute, il y met des buffles (qui n'ont jamais existé que dans les « prairies » de l'Ouest) (3). Le grand mouvement de colonisation sur les rives du Mississipi, au commencement du XIX^e siècle, lui inspire une comparaison, assez inattendue, avec les invasions des barbares, peut-être surtout pour placer l'antithèse finale : « Alors, chaque nouveau venu traînait à sa suite la destruction et la mort ; aujourd'hui, chacun d'eux apporte avec soi un germe de prospérité et de vie (4). »

Est-ce le goût de l'éloquence qui l'entraîne parfois à forcer une idée au point de la fausser ? Ainsi, lorsqu'il croit voir aux Etats-Unis l'abus de la domination de la majorité, il s'écrie : « Lorsqu'un homme ou un parti souffre d'une injustice, à qui voulez-vous qu'il s'adresse ? A l'opinion publique ? C'est elle qui forme la majorité. Au corps législatif ? Il représente la majorité et lui obéit aveuglément. Au pouvoir exécutif ? Il est nommé par la majorité et lui sert d'instrument passif. A la force publique ? La force publique n'est autre chose que la majorité sous les armes.

(1) *Démocratie en Amérique*, I, 1, p. 35.

(2) *Ibid.*, I, 1, p. 31.

(3) *Ibid.*, p. 33.

(4) *Ibid.*, II, IX, p. 196.

Au jury ? Le jury c'est la majorité revêtue du droit de prononcer des arrêts : les juges eux-mêmes, dans certains Etats, sont élus par la majorité... (1). » La période s'avance, sur un rythme de vague, avec une impétuosité dramatique : mais elle ne traduit pas la réalité.

Parfois, donc, Tocqueville s'est laissé entraîner à des effets de littérateur, comme parfois ses tendances moralisantes lui ont suggéré des généralisations inopportunes, inconsistantes ou hasardeuses. Il a manqué aussi, dans plusieurs circonstances, du goût d'approfondir les choses, auquel se reconnaît l'historien. Son livre est un « essai », appuyé sur des observations actuelles, soutenu par un jugement alerte, souvent juste, et illuminé d'éclairs prophétiques. Mais il n'a pas cherché à *expliquer* la psychologie et l'état politique de l'Amérique par les causes précises qui les ont déterminés. Quand il dépasse le fait immédiat pour remonter aux antécédents, c'est par généralisations qu'il procède, avec une telle ampleur de vision qu'ils s'agit bien plutôt des annales de l'humanité que de celles de l'Amérique. Il ne s'est pas préoccupé de la genèse de l'esprit américain, des variations des conditions de vie, de l'évolution des institutions — toutes choses qui, non seulement auraient éclairé le lecteur sur ce qu'il y a d'unique dans ce pays, mais qui lui auraient permis à lui-même de mieux comprendre et d'éviter ainsi des inexactitudes d'interprétation.

Tocqueville a mis, au début de son livre, deux chapitres préliminaires, l'un sur la géographie, l'autre sur l'histoire. Ils font l'un et l'autre toucher du doigt combien une curiosité plus éveillée, une documentation plus complète sur les conditions physiques, morales et sociales du développement de l'Amérique, depuis la fondation des colonies jusqu'en 1830, lui auraient permis de préciser certaines propositions qu'il avance en termes vagues, d'éclairer certaines questions qu'il ne pose qu'imparfaitement, ou même de voir certains problèmes qui lui ont échappé.

Disons d'abord qu'il n'a pas su rassembler sous une forme coordonnée et unifiée les informations partielles, qu'il a données parcimonieusement, sur la configuration et la nature du pays. On les trouve dispersées au chapitre 1 du premier volume (préface géographique succincte), au chapitre IX du deuxième volume (résumé et conclusion du livre), et dans un épilogue (ch. X, du deuxième volume) sur « l'état actuel et l'avenir des trois races

(1) *Démocratie en Amérique*, II, VII, p. 145.

aux Etats-Unis ». Quelques points sont touchés, sans cohésion ni vigueur, sans qu'en soient tirées les conséquences qu'ils comportent.

Quant à l'histoire, elle n'est traitée que dans le court chapitre II du premier volume, qui esquisse brièvement les origines, au début du XVII^e siècle, négligeant le développement des institutions provinciales jusqu'en 1770, l'élan spéculatif à l'époque de la Révolution, l'élaboration de la Constitution, et la croissance des idées et des pratiques démocratiques, de 1800 à 1830. Du point de vue même où se plaçait Tocqueville — celui de la discussion juridique, de la philosophie politique, et de la description de l'esprit et des mœurs de la nation américaine — c'étaient de graves omissions.

Lorsqu'il trace à grandes lignes l'aspect du continent américain, Tocqueville, hanté par le souvenir de la brillante palette de Chateaubriand, va droit à la vallée du Mississipi (de son temps encore en partie couverte par la « prairie »), qui se prêtait aux beaux effets descriptifs. Il néglige la région côtière de l'Atlantique qui, cependant, appelait une étude. Le climat rude, le sol peu fertile ont accentué chez les Puritains, qui colonisèrent la région du Nord, l'énergie, l'effort volontaire, l'endurance, l'acharnement au travail. L'insuffisance des récoltes poussa ces mêmes hommes à chercher des profits dans l'industrie. Ils exploitèrent les forêts pour fournir à l'Angleterre les matériaux dont elle avait besoin pour la construction des navires, et bientôt pour construire leurs propres bricks, cotres et goélettes. Dès qu'ils purent planter du chanvre, ils tissèrent des voiles et fabriquèrent des cordages. Les maigres mines de fer, rendues utilisables à force de labeur, fournirent le métal des chaînes et des armatures. Les Alleghanys, aux flancs abrupts, tout proches des côtes, offraient de nombreuses chutes d'eau, qui furent aménagées pour des scieries, des filatures et des moulins. Ainsi, cette région, dès les origines, devint industrielle. Elle le resta, acquérant les qualités d'initiative, d'entreprise, d'activité ardente, presque fébrile, que Tocqueville remarqua plus tard. L'industrie appelle le commerce. Trafiquants nés, puisqu'ils étaient anglais, les colons du Massachusetts eurent bientôt des entrepôts et tirèrent parti des dentelures de la côte pour y ouvrir des ports. Ils se firent marins caboteurs, pour ravitailler la Virginie, navigateurs au long cours, pour établir des échanges commerciaux avec l'Angleterre et l'Europe, pêcheurs pour aller capturer la morue sur les bancs de Terre-Neuve et chasser la baleine jusque dans la mer arctique. Tocqueville consacre une page dans son livre à la puissance de la marine marchande américaine en 1830, due surtout, dit-il, à

l'énergie et à l'audace de ses équipages. Ce n'était là que le développement des qualités de toujours, dérivant de la remarquable activité qui emportait de son élan toute la population de la région du Nord.

Si Tocqueville s'était soucié d'histoire, il n'aurait pas écrit à propos des premiers Puritains : « Leur réunion sur le sol américain présenta, dès l'origine, le singulier phénomène d'une société où il ne se trouvait ni grands seigneurs ni peuple, et, pour ainsi dire, ni pauvres ni riches » (II, 1, p. 49). Il est vrai qu'il n'y avait pas de nobles parmi les colons de la Baie et que les distinctions de naissance et de sang furent toujours bannies. Mais, dès l'exode de 1630, toutes les classes bourgeoises, y compris les plus hautes, étaient représentées. Au premier partage des terres, ceux qui étaient arrivés avec des domestiques, du bétail, du matériel, des capitaux, reçurent une plus ample portion. Bientôt, d'ailleurs, les entreprises commerciales établirent des différences plus marquées. Vingt ans après le premier débarquement, l'âpreté au gain du négociant Robert Keyne, coupable de faire monter le prix de la vie, provoqua l'intervention des autorités. Il fut « admonesté », qu'il ait beaucoup changé ses agissements, cela n'apparut pas à l'user, car à sa mort, après avoir pourvu ses enfants, il légua une ronde somme pour fonder la bibliothèque de Boston — premier exemple de cette alliance chez les Américains de l'avidité sans scrupules et des « retours de conscience », monnayables en fondations somptueuses.

A défaut de cas particuliers, Tocqueville aurait pu noter le trafic étendu, auquel les armateurs de Boston ne tardèrent pas à se livrer, et qui jette une vive lumière sur la souplesse que l'appât du gain introduisait dans la pratique de la religion. Nous voulons parler de l'industrie du « bois d'ébène ». La demande d'esclaves se faisant de plus en plus importante en Virginie, les Bostoniens se mirent à distiller les mélasses des Antilles et à transporter en Afrique des fûts de rhum qu'ils échangeaient contre les noirs livrés par leurs roitelets. La traite, avec sa cruauté et ses horreurs, devint une des industries les plus profitables de la colonie de la Baie. Il est vrai qu'on apaisait les scrupules religieux par la pensée que les nègres idolâtres étaient convertis au christianisme, et que, si leurs corps souffraient, leurs âmes étaient sauvées. En prenant connaissance de ces faits, Tocqueville aurait été amené à réfléchir sur l'antiquité de l'union, qui l'étonne et le trouble, du matérialisme commercial et du spiritualisme chrétien, couramment répandue en Amérique. Il l'attribue à la démocratie (III, XI, p. 215). Il serait plus juste de la considérer comme

un caractère ethnique, dû à la race autant qu'à la civilisation. Un peuple, chez qui domine la volonté, incline vers une religion dure, dont la morale stricte est l'hygiène de l'âme, mais accueille en même temps comme légitime et « sainte » la large rémunération du travail. La volonté, engagée dans l'ordre matériel, n'est pas moins dans les desseins de Dieu que la volonté s'efforçant par la sanctification dominicale à gagner la « grâce » et le salut. Ainsi se fait, à ce qu'il nous semble, la conciliation d'une apparente antinomie, que la démocratie ne peut suffire à expliquer. Ne voit-on pas la démocratie française, par exemple, conserver, bien qu'elle soit atteinte elle aussi par le règne de l'intérêt, un certain détachement des biens matériels, un souci de l'intellectualité et des tendances esthétiques ?

L'absence du point de vue historique conduit Tocqueville à des vues sommaires et simplistes sur le caractère « républicain » de la religion puritaine et sur le caractère « démocratique » du gouvernement des Pères Pèlerins. « Le puritanisme n'était pas seulement une doctrine religieuse ; il se confondait encore en plusieurs points avec les théories démocratiques et républicaines les plus absolues » (I, II, p. 50). « La démocratie, telle que n'avait point osé la rêver l'antiquité s'échappait toute grande et tout armée du milieu de la vieille société féodale » (I, II, p. 55). Combien cela est loin des faits ! Les Pères Pèlerins n'admettaient pas plus l'égalité des âmes que l'égalité des conditions. Les « saints » recevaient directement la lumière rayonnée par le trône de Dieu et se donnaient mission de la répandre parmi ceux qui étaient dans les ténèbres. La « sainteté », privilège des pasteurs et des notables, investissait ceux-ci de pouvoirs à la fois religieux et civils, qui devinrent les bases d'un gouvernement oligarchique et théocratique. Tocqueville sait que la loi réglementait les mœurs, jusque dans le costume et le port des cheveux ; mais il ignore qu'elle n'accordait le suffrage qu'aux membres de la « communauté » puritaine, c'est-à-dire environ à un quart de la population masculine. Pour devenir citoyen, il fallait être admis à la « conversion » et à la profession de la foi publique, ce qui n'était accordé qu'avec difficulté aux hommes libres et refusé aux « domestiques sous contrat » (*indentured servants*), dont la condition ne s'élevait guère au-dessus de celle des esclaves noirs. Le gouverneur et la « cour générale », soumis à l'autorité des pasteurs, pratiquaient une farouche intolérance religieuse : les anglicans étaient rembarqués *manu militari*, les quakers et quakeresses fouettés demi-nus, et, s'ils osaient revenir, pendus. Tocqueville mentionne que le code criminel avait été rédigé d'après la *Bible* ;

mais il ignore que la sévérité n'en était pas égale pour tous. A la même session de la cour, un domestique et une fille de ferme furent condamnés à mort pour adultère, tandis que le capitaine Underwood, notable qui avait séduit la femme d'un cordonnier sous couvert de conversations pieuses (unissant donc à la concupiscence l'hypocrisie), était seulement exilé pour trois ans. L'autoritarisme tyrannique des dirigeants est une des causes qui poussèrent bientôt des colons pauvres à courir les périls de la forêt et des Indiens pour aller fonder des communautés libres en d'autres points de la côte ou de l'intérieur. Ainsi naquirent Providence (Rhode Island), où Roger Williams proclama la tolérance, et Hartford (Connecticut) où Thomas Hooker rédigea une constitution vraiment républicaine. Le Connecticut fut une exception. Le régime oligarchique demeura dans les colonies du Nord-Est, à l'avantage des bourgeois et des propriétaires. Lorsque la Révolution eut balayé la domination anglaise, la Constitution fédérale, organisant le *self-government*, entrava la démocratie par des freins et des contrepoids d'un caractère conservateur ; le président était une sorte de monarque élu ; dans aucun des Etats, le petit peuple n'avait le droit de vote. Tocqueville, négligeant le processus historique, n'a pas vu qu'il y avait un abîme entre la conception tout « anglaise » de la république en 1790, et celle qui allait prévaloir plus tard. C'est graduellement, sous l'influence de causes que Tocqueville n'a pas recherchées, que la démocratie s'est développée en Amérique. Elle était en puissance dans l'esprit puritain ; mais il a fallu deux siècles, la Révolution, puis l'agitation « agraire » dans les nouveaux *settlements* de l'Ouest pour la faire passer à l'acte. Tocqueville écrit : « (Les Puritains) ont légué à leurs descendants les habitudes, les idées et les mœurs les plus propres à faire fleurir la république. Quand je pense à ce qu'a produit ce fait originel, il me semble voir toute la destinée de l'Amérique renfermée dans le premier puritain qui aborda sur ses rivages, comme toute la race humaine dans le premier homme » (II, IX, p. 192). Avec des affirmations aussi générales, on peut faire sortir la baleine du protozoaire. Elles ne prouvent ni n'apprennent rien.

Il est plus juste de soutenir, comme l'a fait Tocqueville, que le rigorisme moral des Puritains a coloré longtemps les mœurs du pays. « (Les législateurs des premiers temps) pénétraient sans cesse dans le domaine de la conscience, et il n'était presque pas de péchés qu'ils ne parvinssent à soumettre à la censure du magistrat... C'est là surtout que se trouve le mot de la grande énigme sociale que les Etats-Unis présentent au monde

de nos jours » (I, II, 58, 59). Tocqueville est parti de l'idée que la démocratie ne peut être pondérée et sage que si le peuple qui la pratique est moral et religieux. Aussi veut-il établir que si la démocratie américaine, tout imparfaite qu'elle soit, ne s'est pas trop égarée hors de la droite voie, c'est grâce aux croyances chrétiennes et à la santé morale qu'elles favorisent. Il reconnaît d'ailleurs que la morale américaine, de son temps, ne se préoccupe plus guère du salut, mais s'arrête plutôt à une manière de vertu pratique, qui ne bannit ni l'ambition de faire fortune, ni le goût du luxe, pourvu que ces désirs restent modérés et ne lésent pas autrui. C'est une morale « de l'intérêt bien entendu », plus conforme au bon sens qu'inspirée par la foi (III, IX, p. 206). Il reconnaît aussi que chez les hommes politiques, la morale est souvent assez lâche (II, V, 88) ; le peuple ne semble pas s'en soucier.

L'opinion publique, par contre, réproouve sévèrement les infractions à la fidélité conjugale. C'était plus vrai en 1830 que de nos jours, où les fantaisies amoureuses se cachent derrière le divorce, dont on a appris à jouer avec virtuosité. Il faut voir dans la sévérité ancienne — plus attentive peut-être à la forme qu'au fond — de l'idée puritaine et bourgeoise du xvii^e siècle, qui rassemblait en quelque sorte dans le péché de la chair toute la laideur humaine et, par haine du cynisme élégant et de la désinvolture morale de la Cour, appelait sur la perversité des grands les foudres du Seigneur. Dans les sociétés primitives (comme celle dont la Bible nous retrace les traits) et dans les sociétés simples (comme l'était l'Amérique bourgeoise et utilitaire), la fidélité dans le mariage se rattache autant à l'idée de propriété qu'aux principes moraux et religieux. Comment les pionniers, qui pendaient les voleurs de chevaux, eussent-ils été indulgents pour les voleurs de femmes ? Jusqu'au xx^e siècle, la civilisation américaine a été dominée par la mentalité du pionnier. En dehors du mariage — à condition de sauver les apparences — la rigueur de l'exclusive n'était plus aussi stricte. Les vieux textes nous renseignent sur la coutume puritaine du *bundling*. Les « promis » se retiraient ensemble dans un des lits encastrés dans le mur et fermés par des volets ; c'est là que, soir après soir, se passait la *courtship*. Les deux jeunes gens « conservaient leurs vêtements » — et bien impure eût été l'imagination qui eût mis en doute leur chasteté. Cette pratique se conserva dans les campagnes jusqu'au xix^e siècle. Dans l'entretien que Tocqueville eut avec Gallatin, celui-ci lui dit : « La fidélité conjugale est admirablement gardée. Il n'en est pas toujours ainsi de la vertu avant le mariage.

Il arrive fort souvent dans nos campagnes (non dans les villes) que l'extrême liberté dont jouissent les jeunes gens des deux sexes a des inconvénients » (*Mélanges*, p. 231). Tocqueville ne fit usage dans son livre ni de cette information, ni d'une autre qu'il recueillit à la Nouvelle-Orléans, concernant le rôle des jeunes quarteronnes, qui forment une classe de « concubines professionnelles » pour les jeunes gens blancs, puis, après avoir gagné une petite fortune en passant de l'un à l'autre, se marient avec un homme de leur race (*Mélanges*, p. 285). Si Tocqueville avait poursuivi son enquête, il aurait découvert que les débuts du régime industriel, entraînant la concentration d'une population nombreuse dans les villes et créant chez les ouvrières des goûts de luxe que les salaires insuffisants ne pouvaient satisfaire, avaient été marqués par un relâchement des mœurs. En 1825, par exemple, il y eut des raids de défenseurs des bonnes mœurs contre des maisons de passe à Portland (Maine) et à Boston (1). Si ces mouvements d'indignation prouvent qu'il y avait un parti de la vertu, ils indiquent aussi que la licence était allée loin. Y eût-il information insuffisante ou timidité réticente de la part de Tocqueville ? De toutes façons, sa thèse sur l'importance de la religion et des vertus chrétiennes pour étayer la démocratie s'en trouve affaiblie.

L'Amérique commençait en 1831 à entrer dans une grande fermentation d'idées, dont la religion traditionnelle d'abord allait souffrir, et qui préparait, à longue échéance, la défaite du dogme et du rigorisme puritains. Tocqueville, qui eut l'occasion d'interroger Channing, comme en font foi ses carnets de notes (*Mél.*, p. 280), et qui mit la conversation sur le sujet de la religion unitarienne dans sa visite à John Quincy Adams (*Mél.*, p. 279), ne mentionne pas dans son livre cette déviation si importante de la pensée religieuse aux États-Unis. Il consacre plusieurs pages au catholicisme, qu'il se réjouit de voir gagner du terrain, grâce à l'immigration irlandaise, mais il passe sous silence les progrès rapides de cette religion des intellectuels, qu'était l'Unitarisme. Ce n'est pas tant la négation de la Trinité, qui importe, quand on étudie cette secte, que l'affirmation de la bonté native et essentielle de l'homme. Rousseau triomphe de Calvin ; le péché originel est effacé ; la voie est ouverte toute grande à l'espoir du mieux-être que l'homme associe à la confiance nouvelle en la raison et en ses efforts pour atteindre la vérité et le bonheur. L'Unitarisme

(1) V. Mc Master, *Hist. of the U. S.*, vol. V, p. 122.

accueille les réformes politiques et les œuvres sociales, aussi bien que les innovations en philosophie et les découvertes dans le domaine de la science. Tocqueville ne pouvait prévoir certes qu'il contenait en germe le transcendantalisme d'Emerson, le pragmatisme de William James, la *Christian Science* de Mrs. Eddy et tant d'autres audaces spéculatives ou mystiques du XIX^e et du XX^e siècles ; mais on s'étonne, qu'en traitant du sujet de la religion, il n'ait voulu voir que les forces du passé — encore vivaces, sans aucun doute — et n'ait pas tenu compte d'un fait religieux gros de conséquences pour l'avenir. Il a négligé la méthode historique, cédant à sa tendance à généraliser, et à son désir d'aider à la restauration de la religion traditionnelle en France en mettant en avant l'exemple des Etats-Unis.

Tocqueville, qui devait donner tous ses soins à présenter, à la fin du second volume, le conflit, déjà grave en 1831, entre le Nord et le Sud, aurait trouvé grand avantage à exposer, au début du premier, les causes historiques lointaines de ce conflit. Non seulement il ne l'a pas fait, mais les points qu'il touche concernant la fondation de la Virginie sont incomplètement présentés. Il écrit : « La Virginie reçut la première colonie anglaise, en 1607. L'Europe, à cette époque, était encore singulièrement préoccupée de l'idée que les mines d'or et d'argent font la richesse des peuples... Ce fut donc des chercheurs d'or que l'on envoya en Virginie, gens sans ressources et sans conduite, dont l'esprit inquiet et turbulent troubla l'enfance de la colonie et en rendit les progrès incertains. Ensuite arrivèrent les industriels et les cultivateurs, race plus morale et plus tranquille, mais qui ne s'élevait presque en aucun point au-dessus du niveau des classes inférieures d'Angleterre... ». Tocqueville rejette dans une note l'indication : « Ce n'est que plus tard qu'un certain nombre de riches propriétaires anglais vinrent se fixer dans la colonie » (I, II, p. 46-7). Il y a là plusieurs détails inexacts ; surtout, aucune précision sur la physionomie de la colonie, dès ses débuts, en opposition avec les colonies puritaines.

Il est vrai que Jacques I^{er}, en concédant sa charte à la Compagnie de Virginie, était hanté par l'idée que les Anglais, comme les Espagnols, découvriraient de l'or en Amérique. Mais la centaine de colons qui partirent avec John Smith (capitaine de fortune, plus tard premier annaliste de la colonisation anglaise dans le Nouveau Monde) n'était pas composée de gens sans aveu. Il y avait parmi eux nombre de *gentlemen*, trop peut-être, car ceux-ci ne pensaient qu'aux aventures de l'exploration ou aux plaisirs de la grande chasse dans les forêts, alors qu'il aurait fallu

des laboureurs. Ce premier groupe avait déjà, dans une certaine mesure, un caractère aristocratique. La colonie naissante connut de cruelles vicissitudes, en partie dues à son imprévoyance, en partie à l'hostilité d'une tribu belliqueuse d'Indiens. Les immigrants qui vinrent renforcer ses effectifs étaient souvent des bourgeois assez bien munis d'argent pour acheter des terres et se procurer des esclaves. L'arrivée du premier navire négrier date de 1619. La compagnie étant devenue possession de la Couronne en 1624, le roi Jacques lui octroya une « assemblée ». Ces élus des propriétaires, loin de confirmer la description défavorable de Tocqueville, se conduisirent comme un véritable parlement, sachant remplir leurs devoirs, et, quand ils croyaient en avoir le droit, résister au gouverneur et aux volontés abusives du roi. Malgré ces manifestations d'indépendance, ils se montraient sympathiques au parti qui se groupait autour de Charles I^{er} pour résister aux Têtes-Rondes, en Angleterre. Ils étaient « anglicans » ; quelques-uns de sang noble — en contraste marqué avec les puritains de la Nouvelle-Angleterre. Quand la Révolution d'Angleterre eut tourné mal pour la cause royale, nombre de « cavaliers », seigneurs authentiques, émigrèrent en Virginie. Ils y consolidèrent le régime des grandes « plantations » à esclaves et y transportèrent l'esprit et les mœurs de l'aristocratie.

Tocqueville, revenant à la question des Etats du Sud dans la conclusion du Livre II, attribue les caractères propres des gens du Sud (dont il voit et décrit quelques-uns avec justesse et relief) uniquement aux conséquences de l'esclavage. Il y a plus que cela : il y avait des différences d'esprit aussi anciennes que la fondation même des colonies, et, à l'égard du Nord, un antagonisme moral comme entre classes qui se comprennent mal. Sans doute l'esclavage, libérant les maîtres de la peine du travail et leur donnant des habitudes de commandement absolu, compte pour beaucoup. Mais il y avait aussi, chez les planteurs, une passion des sports, une fougue militaire, un goût du plaisir, un sens de l'élégance, un désir de culture, un raffinement de manières, qui rappellent les qualités ou les défauts proprement nobiliaires. C'est ce qui devait, plus tard, creuser un abîme entre eux et les roturiers hommes d'affaires du Nord. Tocqueville voit l'abîme ; il n'en mesure pas toute la profondeur. Ces traits moraux entraînaient une attitude intellectuelle, que Tocqueville ne relève pas. En opposition aux tendances démocratiques, c'est-à-dire individualistes et égalitaires, qui grandissaient dans le Nord depuis la Révolution, les planteurs du Sud tenaient pour la suprématie de l'élite, la subordination du peuple, le triomphe du principe

d'autorité. Comment ces deux philosophies de la vie auraient-elles pu s'accorder ? Enfin Tocqueville, entraîné par son goût de spéculation abstraite et son dédain relatif de l'histoire — de l'histoire actuelle, cette fois — avance la proposition surprenante, que ce qui divisait le Sud du Nord, c'étaient moins les intérêts que les mœurs. Nous reviendrons plus à loisir sur ce problème. Qu'il nous suffise de dire ici que cette affirmation suppose l'ignorance de faits déjà aveuglants d'évidence en 1831-32 pour qui se serait soucié de s'informer, même hâtivement, de l'histoire des vingt années qui venaient de s'écouler.

Il y a là un défaut de méthode dont Tocqueville n'a pas su se garder. Nous y voyons deux causes. D'une part, la pente de son esprit le fait glisser vers des généralisations fragiles, insuffisamment fondées sur l'observation, parfois même déduites d'idées toutes formées, que lui suggèrent ses préférences, ses préjugés, ou une anticipation rapide se substituant à l'induction méthodique. Il y a d'ailleurs dans cette tendance une part d'intuition qui lui donnera, en d'autres circonstances, le don de pénétration et un flair merveilleux ; ce sera la qualité de son défaut.

D'autre part, il ne s'est pas exclusivement et nettement consacré à l'intelligence et à l'interprétation des choses d'Amérique, pour elles-mêmes. Il écrit pour éclairer la France sur ses propres difficultés, au moment où elle devrait s'occuper avec application d'organiser chez elle la démocratie. « J'avoue que, dans l'Amérique, j'ai vu plus que l'Amérique, j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même, de ses penchants, de son caractère, de ses préjugés, de ses passions ; j'ai voulu la connaître, ne fût-ce que pour savoir du moins ce que nous devons espérer ou craindre d'elle... Ceux qui voudront y regarder de près retrouveront, je pense, dans l'ouvrage entier une pensée mère qui enchaîne, pour ainsi dire, toutes ses parties (1). »

Cette « pensée mère », qui donne de la cohésion à l'ensemble, a aussi entraîné des omissions et quelques jugements aventureux.

(A suivre.)

(1) « Introduction » à la *Démocratie en Amérique*, p. 20 et 23.

La vie économique européenne du milieu du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle

par **Henri HAUSER,**

Professeur à la Sorbonne.

IV

Les débuts de l'empire anglais.

Celui qui commande la mer commande le commerce ; celui qui commande le commerce du monde commande la richesse du monde, et par conséquent le monde lui-même.

Ce mot de sir Walter Raleigh résume le long effort qui fera de l'Angleterre d'Elisabeth la reine des mers. Elle a longtemps résisté à l'appel du destin. Le Conseil privé, en 1572, fermait encore les ports anglais aux Gueux de mer, considérés comme des pirates et des rebelles, et c'est même cette impossibilité de s'assurer une base anglaise qui les amena à saisir Brielle. Nous savons combien la reine était hésitante, entre Burleigh, qui était hostile à toute piraterie et qui redoutait plus la domination des Français que celle des Espagnols aux Pays-Bas, et Walsingham, ami des huguenots et de la maison de Nassau. Cependant le Conseil se demandait si, « attendu les mauvais déportemens du duc d'Alva contre ce royaume », il ne conviendrait pas d'aider les nouveaux maîtres de Flessingue, « vu que c'est une ville très commode pour y établir le commerce, beaucoup plus que n'est Hambourg ». Une nouvelle « étape » des draps anglais : cela vaut qu'on ferme les yeux sur les sujets de Sa Majesté qui servent dans des vaisseaux hollandais.

L'effort de Lépante a momentanément affaibli la supériorité navale de l'Espagne, au moment même où les habiles négociations des Hawkins avec l'ambassadeur d'Espagne ont révélé la vraie nature des projets de l'Escorial.

Au temps de la Saint-Barthélemy, Francis Drake venait de

manquer un coup hardi contre Nombre de Dios lorsqu'il rencontra un corsaire français, Guillaume le Testu, et tous deux capturèrent les convois de mules qui apportaient de Panama l'or et l'argent du Pérou. Dès lors, on peut dire que la piraterie anglaise est déchainée, à la fois pour la conquête des trésors d'El Dorado et comme une croisade maritime contre « les papistes ».

Tandis que les premiers corsaires, les Hawkins et Drake lui-même, avaient mené la lutte encore plus contre le monopole portugais, surtout en Guinée, que contre le monopole espagnol, la fermeture des ports flamands et la cessation de la contrebande huguenote vont orienter les gens de Plymouth contre l'Empire espagnol lui-même : des hauteurs de l'isthme, Drake n'a-t-il pas tout justement contemplé les immensités de la Mer du Sud ?

Et alors vont apparaître les effets d'une révolution technique dans l'architecture nautique : la galère, avec ses chiourmes de rameurs faites surtout d'esclaves musulmans, était adaptée aux conditions de la Méditerranée ; mais l'Atlantique va devenir le domaine du navire à voiles, du solide navire marchand qui, depuis Henri VIII, a pris l'habitude de naviguer semi-armé et de se transformer rapidement en navire de guerre.

Curieux dédoublement de la personnalité royale : tandis que la reine d'Angleterre et son ministre Cecil refusent de rompre avec l'Espagne, Elisabeth Tudor permet à Walsingham de lui amener Drake et impose au pirate, sous peine de mort, de ne révéler son secret à personne, surtout à « mylord Trésorier ». Comme un simple marchand de Londres, en capitaliste avisée et hardie, elle prend une part de l'aventure, 1000 écus de sa cassette, dans l'espoir qu'on se paiera sur les galions du Nouveau Monde.

En novembre 1577, quatre navires partent de Plymouth, sur les traces de Magellan. Drake fait, en Patagonie, le rude métier de justicier. La « Mer du Sud » s'ouvre à lui, et, où les vieux marins cherchaient la Terre Australe, il donne aux archipels le nom d'Elizabethides. A travers les tempêtes, il se lance vers le Nord, certain que, sur cette côte toujours inviolée, l'Espagne vit dans une absolue sécurité. Il pilla en passant Lima, Callao, poussa jusqu'à la Californie et songeait à revenir par la Chine, tandis que d'autres Anglais cherchaient au nord de l'Amérique le passage du Nord-Ouest. Après avoir donné à des terres déjà boréales le nom prometteur de Nouvelle-Albion, il se lance à travers l'Océan pour aller aux Iles des Epices : à Ternate, un sultan révolté contre les Portugais accepte le protectorat de la reine lointaine, et ainsi naît la première en date des colonies anglaises.

Après avoir « pris mesure de la Terre », — *encompassed the world* — en doublant le Cap, Drake ramène ses prises. C'est un grand jour que ce 4 avril 1581 où, à Deptford, l'orgueilleuse fille de Henri VIII arma chevalier, à bord de sa *Biche d'or* (*Golden Hind*), le « chien de mer » qui avait fait trembler l'Espagne.

Pendant les trois ans d'absence de Drake, d'autres n'étaient pas restés inactifs. A leur tête se trouvait un penseur, un gentilhomme élevé à Eton et à Oxford, sir Humphrey Gilbert, qui avait combattu en Irlande et en Flandre, et qui avait publié un *Discours de la découverte d'un nouveau passage pour le Calay*. Ce passage, celui du Nord-Ouest, fut tenté en 1576 par un marin à l'âme violente et intrépide, Martin Frobisher. L'année suivante, il planta le premier pavillon anglais dans la terre glacée des Eskimos (avant l'annexion de Ternate), et il rapporta de cette « Angleterre occidentale » des pierres que l'on prit d'abord pour du minerai aurifère. Mais Gilbert proposait à la reine autre chose que des détroits inconnus, des trésors d'Espagne ou même des mines précieuses. Avec un sens très curieux des possibilités démographiques, nés de l'accroissement de la population depuis la fin des guerres civiles, des transformations de l'agriculture et du régime des enclosures, du vagabondage même, inspiré sans doute aussi par les tentatives avortées des Français, il conçut un programme assez différent de celui des *conquistadores* castillans, le programme de colonies de peuplement blanc dans des « pays païens et barbares non réellement possédés par aucun prince ou peuple chrétien », ce qui semblait fait pour ne pas irriter l'Espagne. Il devra, dans les six ans, y former un établissement avec des émigrants d'Angleterre et d'Irlande, sur lesquels il exercera les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, mais en conformité avec la loi anglaise. En 1583, à travers les vents d'Ouest, il atterrit à Terre-Neuve au milieu des pêcheurs de morues de plusieurs nations, et proclama hardiment l'annexion d'un carré de 200 *miles* de côté : la reine y serait souveraine, la religion y serait celle de l'Eglise d'Angleterre, et Gilbert y concéderait des terres pour le séchage du poisson. Il fut noyé dans les terribles tempêtes du retour, et ses « plantations » n'eurent guère de succès. Mais il avait posé la doctrine : la nécessité pour l'Angleterre de recourir aux pays d'outre-mer pour son alimentation, le rôle de l'émigration qui débarrassera l'Angleterre de ses oisifs, l'impulsion donnée au travail national à la fois par la vente aux « sauvages » et aux immigrants des produits manufacturés, et aussi par l'élaboration des matières ; enfin la conversion des païens. Ce programme

sera repris par le demi-frère de Gilbert, le brillant courtisan, l'aventurier poète Walter Raleigh.

La preuve de l'intérêt que les gens de Londres et de Plymouth commencent à prendre à ces navigations transmarines, c'est la curiosité avec laquelle on publie et traduit les récits de voyage, comme ceux de Jacques Cartier. Un étudiant d'Oxford, dont la famille a été mêlée à l'histoire de toutes les compagnies de commerce depuis 1553, qui correspond ou s'entretient avec les géographes Ortelius et Mercator, Richard Hakluyt publie en 1582 ses *Divers Voyages, touchant la découverte de l'Amérique... faits en premier lieu par nos Anglais et ensuite par les Français et Bretons...* Après quoi, en 1583, il accompagne l'ambassadeur en France et y reste cinq ans, parce qu'il a jugé qu'en ce pays il serait mieux renseigné qu'ailleurs sur les voyages des Espagnols et de leurs rivaux. Avec la protection de la reine, il multiplie les publications et prépare sa grande œuvre, qui exercera une influence décisive sur la future expansion anglaise.

Cette expansion ne se bornait pas à l'Atlantique. Les mêmes personnages marchands de Londres surtout et quelques grands seigneurs se retrouvent d'ailleurs dans les compagnies qui s'occupent des pays les plus variés : groupes de capitalistes qui souscrivent entre eux les parts des fonds nécessaires, et les divisent ensuite entre leurs amis. Ils forment le « directoire » de la Compagnie nouvelle comme des anciennes, ils comptent d'ordinaire parmi leurs associés la reine et obtiennent comme vaisseau-amiral un navire de la marine royale. A l'ancienne compagnie de Moscovie, qui continue à dominer par Arkangel les relations extérieures de la Russie d'Ivan le Terrible, s'est ajoutée une compagnie orientale, *Easland Company*, qui va poursuivre dans la Baltique la lutte contre les Hanséates. En 1581, c'est dans la Méditerranée orientale que se risque la *Levant Company* : l'entreprise, où la reine a engagé personnellement 40.000 livres sterling du métal capturé sur les Espagnols, a pour objet essentiel le commerce des raisins de Grèce ; mais elle profite de la décadence vénitienne (en 1587 la dernière galère vénitienne abordera à Southampton) pour acheter dans les Echelles les épices et les produits d'Orient, en attendant qu'elle aille y concurrencer les draps du Languedoc. La reine profite de son protestantisme pour se présenter au sultan comme « défenderesse invincible et toute-puissante de la vraie foi contre les idolâtres qui se réclament faussement du nom du Christ ».

Par toutes ces voies l'Angleterre s'émancipe des anciennes tutelles. L'étape des draps a été dès 1567 transférée de Flandre à

Hambourg, qui devient la place de négociation des emprunts anglais. Puis, en 1576, les hostilités éclatent entre les *Merchant adventurers* établis dans cette ville et la Hanse, mais la riposte fut la fermeture à Londres de l'entrepôt du « marchand allemand », le *Steelyard*, et dès lors c'est directement par Emden et Stade que les draps anglais essaient, non sans difficulté d'ailleurs, de pénétrer sur le continent.

Grâce à cet ensemble de faits, Elisabeth, reine discutée de la moitié d'une île, souveraine d'une poignée de quatre millions d'hommes, s'enhardissait à envisager comme possible la lutte contre la toute-puissante monarchie d'Espagne. Les succès obtenus, les bénéfices encaissés (Drake a rapporté à la reine 47 fois sa mise) poussent à un développement rapide des constructions navales, navires maniables, adaptés aux mers tempétueuses, et pourvues d'une redoutable artillerie. Cependant, depuis 1580, la puissance navale de Philippe II s'était accrue de toute la flotte portugaise.

(A suivre.)

La légende de la " Morte vivante "

ÉTUDE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

par Henri HAUVETTE,

Professeur à l'Université de Paris.

VIII

Luigi da Porto : « *Giulietta e Romeo* ». La question des sources ; en quoi consiste le mérite propre du romancier. — Analyse du roman : l'action, les caractères, le dénouement.

C'est à Luigi da Porto que revient l'honneur d'avoir donné sa forme la plus illustre au thème de la vivante ensevelie ; de là dérivèrent ensuite de nombreuses imitations, parmi lesquelles il faut compter la tragédie de Shakespeare. Il n'était pas un lettré de profession, mais bien un homme de guerre. Auteur de poésies amoureuses — moins de soixante-dix pièces — et de *Lellere storiche* sur les événements militaires qui se déroulèrent dans l'Italie du nord, de 1509 à 1513, et auxquels il prit part, il s'est acquis une enviable renommée grâce à une nouvelle romanesque et tragique qui, dans la première édition (1530), est intitulée : *Isloria novellamente ritrovata di due nobili amanti, con la loro pietosa morte, intervenula già nella città di Verona nel tempo del Signor Barlolommeo della Scala* ; plus simplement, dans les éditions suivantes (1535, 1539, etc...), le titre est : *Giuliella e Romeo*.

Issu d'une famille noble de la Vénétie, notre conteur était né à Vicence en 1485 ; adolescent, il vécut à la cour d'Urbin, puis il guerroya longuement en Vénétie et dans le Frioul. Grièvement blessé dans un combat, à vingt-six ans, il faillit mourir ; il se rétablit cependant, mais sa santé resta chancelante. Retiré dans sa ville natale, il y mourut en 1529.

C'était un esprit délicat, distingué, qui entretint des relations d'amitié avec le célèbre Pietro Bembo. Ses quelques poésies, inspirées du style de Pétrarque, nous parlent d'un amour qui semble avoir été sincère et qui occupa longtemps son cœur, sans lui donner les joies qu'il en espérait. Cet ami des bonnes lettres fut un

sentimental, porté à la mélancolie, et un esprit judicieux, plutôt qu'un tempérament d'artiste créateur. Considérée en elle-même, indépendamment de la postérité qu'elle a eue, sa nouvelle ne mérite pas le nom de chef-d'œuvre ; c'est un récit fort agréable et habile, dont l'ingénieux agencement et les qualités d'émotion compensent largement certaines faiblesses. Elle a obtenu un très grand succès auprès des lecteurs du xvi^e siècle, parce qu'elle répondait excellemment à leurs goûts littéraires et à leur sensibilité. Si les vers de Luigi da Porto étaient imités de Pétrarque, sa prose narrative dérive en droite ligne de Boccace ; mais c'est un disciple intelligent, réfléchi, bien doué. Il s'est, en particulier, très bien assimilé l'art, si remarquable chez Boccace, de donner à son récit, grâce à une quantité de menus détails précis, historiques, topographiques, et tirés de l'observation de la vie quotidienne, un accent de vérité, de réalisme, qui a charmé ses lecteurs — charmé jusqu'à les tromper !

Car on en est venu de bonne heure à regarder l'histoire des infortunés amants comme une des pages les plus authentiques de l'histoire de Vérone au xvi^e siècle.

L'historien de cette ville, Girolamo Dalla Corte, au milieu du xvii^e siècle, fit entrer tout le récit de Luigi da Porto dans son exposé des vicissitudes politiques de Vérone. Au xix^e siècle, en 1831, un érudit véronais, Alessandro Torri, soutenait encore avec ardeur que l'aventure était parfaitement historique ; et on continue à montrer aux touristes, dans un quartier un peu désert de Vérone, la tombe de Juliette. Qui pourra jamais dire le nombre des visiteurs, italiens ou étrangers, spécialement anglo-saxons, et surtout des jeunes couples en voyage de noces, qui se sont penchés avec émotion sur ce prétendu sarcophage de marbre rouge, et y ont déposé leur carte de visite ? Leur trouble les a empêchés de remarquer qu'il ne porte aucune trace d'inscription, aucune date ; qu'il est assez grossièrement façonné, que le mauvais état dans lequel il se trouve atteste qu'il n'a pas échappé au contact perpétuel des hommes — ou des animaux — et qu'il est percé, dans la partie inférieure d'une de ses parois, d'un trou destiné sans doute à être bouché pour retenir un liquide, et ouvert pour le faire écouler. Ceci permet de supposer que ce coffre, peut-être antique, a longtemps servi de vasque ou d'abreuvoir.

Si la nouvelle de Luigi da Porto était une page d'histoire, un

(1) Voir Giuseppe Chiarini, *Studi Shakespeariani* (Livourne, 1891), p. 225 et suivantes.

important problème se trouverait par là même écarté ; c'est celui des sources auxquelles le Vicentin a puisé. Mais la question reste entière. Ce n'est pas une tradition populaire que le conteur a recueillie : aucune chronique ancienne de Vérone ne mentionne ce drame. Incontestablement Luigi da Porto a lu la nouvelle de Masuccio ; il a reconnu, en véritable artiste, le grand parti qu'il était possible d'en tirer ; il en a vu les défauts ; il en a fait la critique, et s'est efforcé de combler certaines lacunes, de réparer certaines maladroites ; mais surtout il s'est appliqué à donner l'illusion de la vérité dans un récit qui n'est qu'une très adroite élaboration littéraire ; et il s'est si parfaitement acquitté de sa tâche que c'est la tradition populaire qui a fait sienne l'œuvre de sa pensée bien disciplinée et réfléchie.

Dans une introduction, Luigi da Porto rappelle où et quand il avait entendu raconter l'histoire des malheureux amants : ce fut, dit-il, pendant une longue chevauchée, entre Gradisca, sur l'Isonzo, et Udine. Suivant sa coutume, il était plongé dans ses pensées d'amour, pensées mélancoliques, puisque sa dame n'agréait pas son affection. Alors, pour le distraire, un de ses compagnons, un Véronais d'une cinquantaine d'années, qu'il appelle Pellegrino, et qui excellait dans l'art de débiter des histoires, lui proposa de lui raconter la touchante aventure dont Vérone avait été le théâtre, deux siècles plus tôt et davantage. Luigi da Porto avait écouté le récit de Pellegrino avec un vif intérêt et une profonde émotion ; si bien qu'il avait résolu de mettre toute l'histoire par écrit et de la dédier à l'une de ses cousines, Madonna Lucina Savorgnana.

D'après ce que nous connaissons de la vie militaire du conteur, ce voyage de Gradisca à Udine dut avoir lieu en 1511. Nous savons aussi que Luigi da Porto soumit sa nouvelle au jugement de Bembo en 1524. On peut s'étonner qu'il ait attendu une douzaine d'années pour la mettre par écrit ; il n'est pas moins surprenant que ce récit, long et touffu, ait été fait tout en chevauchant, au bruit du trot des montures, qui pouvaient difficilement rester constamment côte à côte. Mais il n'y a lieu d'accorder aucune importance à ces détails ; ils ne sont là que pour l'ornement. Le conteur y trouvait l'avantage de prêter à son récit l'apparence d'une légende locale, et de la rattacher à un moment de sa vie militaire et de sa vie amoureuse ; c'est le premier des artifices auxquels il recourt pour donner à l'histoire des deux amants un fondement réel. En voici d'autres plus importants.

La scène du roman se déroule à Vérone, la grande ville des Etats vénitiens de terre ferme, la célèbre place forte de la vallée

de l'Adige à son débouché dans la plaine ; Vérone a joué un rôle de premier ordre dans toutes les guerres dont cette région a été le théâtre, et Luigi da Porto la connaissait bien.

Comprenant la nécessité de dresser un obstacle très fort entre les deux amoureux — Masuccio ne s'en était pas avisé, mais Gaspare Visconti n'y avait pas manqué, dans son poème de Paolo et Daria, — de façon à justifier l'expédient du mariage secret, incompréhensible sans cela, il les fait naître de deux familles ennemies ; et cette fiction est on ne peut plus naturelle, quand on se reporte à l'époque où l'Italie était déchirée par les factions politiques, par les rivalités de famille à famille et par les guerres civiles qui s'y perpétuèrent si longtemps. Mais pour donner des noms à ses héros, ce n'est pas aux vieilles chroniques que s'adressa Luigi da Porto ; c'est à Dante, et ceci fut peut-être son coup de maître : il relut la célèbre invective que le poète lance contre les discordes italiennes, au chant VI du Purgatoire, et il y trouva, aux vers 82 et suivants, ces paroles qui s'adressent à l'Italie : « Aujourd'hui, tous ceux qui vivent chez toi sont en proie à la guerre, et ils se déchirent les uns les autres, les citoyens qu'enferme une même muraille, un même fossé ! »

Un peu plus loin, c'est à l'empereur que s'en prend le grand poète, à cet empereur négligent qui ne fait rien pour pacifier l'Italie ; il lui dit : « Viens voir ce peuple, quel amour l'inspire ! » — Et entre ces deux passages, Dante avait inséré une série de noms propres :

Vieni a veder Montecchi e Cappelletti,
Monaldi e Filippeschi, uom senza cura,
Color già tristi e questi con sospetti.

« Viens voir les Montecchi et les Cappelletti, les Monaldi et les Filippeschi, homme sans cœur, les uns déjà abattus, les autres menacés. »

Luigi da Porto a cueilli les deux premiers de ces noms, pour faire de son héros un Montecchi, et de son héroïne une Cappelletti.

Les partisans du caractère historique du récit tirent argument de ce texte ; ils disent : Dante, qui vécut à Vérone dès le début de son exil, a fait ici une claire allusion à la rivalité fameuse de ces deux familles. En réalité, l'intention du poète, quand il écrivit ces vers, reste fort obscure ; parmi les anciens chroniqueurs et commentateurs du poème, les uns considèrent les Montecchi et les Cappelletti comme alliés, appartenant les uns et les autres au parti gibelin de Vérone ; d'autres (tel Piero, fils de Dante) voient dans les Cappelletti les chefs du parti guelfe de Crémone ; aucun ne

connaît le drame qui aurait mis fin au conflit sanglant des deux familles (1). Sans s'inquiéter de cette difficulté, Luigi da Porto, qui était romancier et non historien, s'aperçut que les commentateurs qui écrivaient en latin nommaient les Montecchi « Monticuli » ; or il connaissait à Udine une famille « Monticoli di Verona » ; il admit qu'elle descendait des Montecchi exilés de Vérone, et imagina entre ceux-ci et les Cappelletti une rivalité retentissante. Toutefois, il faut remarquer qu'il n'avait aucune illusion sur la solidité de son hypothèse ; car il a écrit négligemment : « Il est vrai qu'en feuilletant d'anciennes chroniques, j'y ai lu que ces deux familles soutenaient en plein accord le même parti. Cependant, telle que je l'ai entendue, je vous exposerai l'aventure sans y rien changer (2). » Désinvolte façon de dire : ce n'est peut-être pas vrai ; mais cela m'arrange.

L'action est placée à l'époque où Bartolommeo della Scala était seigneur de Vérone ; c'est-à-dire entre 1301 et 1304, tout à fait à l'époque de Dante ; et puisqu'il a fait déjà d'autres emprunts au grand poète, il est bien probable que Luigi da Porto lui a pris encore le prénom de son héros, Romeo, qui est le nom d'un personnage mentionné dans le « Paradis », un Provençal, qui s'appelait Romeu de Villeneuve.

La rivalité supposée des deux familles, Montecchi et Cappelletti, à Vérone, au début du xiv^e siècle a fourni au conteur la raison pour laquelle, dès le début de leurs amours, les deux jeunes gens se persuadent que jamais leurs parents ne consentiront à leur mariage ; ils doivent donc recourir à un mariage secret. C'est là une combinaison très heureuse, à laquelle le vers de Dante confère une autorité exceptionnelle. Et alors Luigi da Porto se met en devoir de raconter comment est né l'amour dans le cœur des malheureux rejetons de ces familles ennemies.

*
*
*

Une espèce de trêve, plus ou moins tacite, était intervenue entre les deux camps ; et à la faveur de cet apaisement, Messer Antonio, chef des Cappelletti, « homme d'humeur accueillante et

(1) On en est même venu à penser que Montecchi ne fut pas à l'origine un nom de famille, mais bien la désignation d'un parti. Voir Olin H. Moore, *The origins of the legend of Romeo and Juliet in Italy* ; dans *Speculum*, vol. V, n° 3, juillet 1930 (Cambridge, Mass.).

(2) Il est à noter que la phrase citée est placée dans la bouche du narrateur, l'archer Pellegrino ; aimable archer, qui raconte à cheval de si belles histoires, et qui, à l'étape sans doute, compulse les vieilles chroniques !

joyeuse », donna une série de fêtes, et de jour et de nuit — c'était l'époque du Carnaval — auxquelles accourut tout ce qu'il y avait de distingué à Vérone ; et un soir, Romeo Montecchi lui-même ne craignit pas de s'y rendre, uniquement attiré par le désir d'y rejoindre une dame qu'il courtisait.

Romeo est encore « très jeune » ; c'est presque un adolescent, imberbe, élancé, si joli qu'il s'est déguisé en nymphe ; or, quand il eut retiré son masque — ce qui parut assez hardi dans la propre demeure des Cappelletti —, sa beauté fit pâlir celle de la plupart des femmes. La fille de Messer Antonio, Juliette, en fut extrêmement frappée, et brûla aussitôt du désir de le voir de près et de s'entretenir avec lui ; mais la réserve qu'il observait causait un véritable chagrin à la jeune fille. La raison de cette attitude est l'amour mal récompensé que Romeo éprouve pour une autre ; il est mélancolique et se tient à l'écart, sans parler à personne. C'est donc chez Juliette seule que se produit le coup de foudre : « Dès qu'elle eut rencontré les regards du jeune homme, elle sentit qu'elle ne s'appartenait plus. »

Juliette est douée d'une « beauté surnaturelle » ; mais elle possède d'autres qualités : elle a de la décision, de la hardiesse ; elle ne craint pas de s'imposer (1). Aussi, avant la fin du bal, trouve-t-elle moyen d'approcher le beau jeune homme et de lui adresser la parole, à la faveur d'une espèce de ronde, où danseurs et danseuses alternés se tiennent par la main et doivent changer rapidement de place à un signal donné : le hasard amène ainsi Roméo près de Juliette ; et celle-ci, en lui prenant la main, lui dit quelques mots aimables, auxquels il ne peut pas moins faire que de répondre par un compliment. Elle insiste et lui dit : « Je vous jure, sur ma foi, que je ne vois ici aucune femme qui, auprès de vous, me semble belle ». Puis elle le quitte, pour ne pas risquer de se faire remarquer, et le laisse profondément troublé. Il rentre chez lui, réfléchit que la belle qu'il poursuivait ne lui vaut que des chagrins, et il se donne tout entier à ce nouvel amour, bien qu'il sache qu'il s'agit de la fille de son pire ennemi. Celle-ci, de son côté, est partagée entre deux sentiments : elle se rend bien compte que la rivalité de leurs parents oppose un obstacle sans doute insurmontable à leur union : Roméo peut-il seulement aimer une Cappelletti ? Son unique dessein ne serait-il pas de la déshonorer ? Mais comment faire ? Elle n'est plus libre de reprendre son cœur ;

(1) « La quale di soprannaturale bellezza, e baldanzosa e leggiadrissima era. »

et alors elle se flatte de pouvoir persévérer dans cet amour, et elle veut croire que de grands bienfaits en résulteront : « Qui sait, se dit-elle, si notre union ne sera pas l'occasion d'une trêve définitive, qui ramènera la paix dans Vérone ? »

On voit avec quel soin et quel effort de pénétration psychologique Luigi da Porto a représenté les origines de cette grande passion. Fidèle à la tradition de ses devanciers, il a prêté à son héroïne un caractère primesautier, qui lui fait prendre en main, au moins au début, la direction des événements. Et voici une autre initiative dont elle est encore responsable.

Roméo maintenant passe de longues heures, le soir, sous les fenêtres de sa belle ; il s'enhardit même à grimper jusqu'à sa fenêtre fermée, au risque de se rompre le cou, pour le seul plaisir d'entendre au moins le son de sa voix. Un soir, avant de se mettre au lit, Juliette ouvre sa fenêtre pour respirer un moment ; Roméo se préparait tout juste à grimper à son poste d'écoute. Se croyant surpris, il essaie de se sauver ; mais il y a clair de lune : Juliette l'aperçoit, le reconnaît et l'appelle. C'est leur premier entretien un peu prolongé, et c'est aussi pour eux l'occasion de formuler leurs serments les plus solennels. Puis leurs entretiens se renouvellent par la fenêtre, chaque fois que rien ne s'y oppose.

Les semaines, les mois passent ; l'hiver arrive, et avec lui la neige — les hivers sont rigoureux à Vérone. Alors Roméo dit à Juliette : « N'avez-vous pas pitié de moi qui vous attends ici le soir par tous les temps ? » — « Mais si, j'ai pitié de vous, répond-elle ; mais que voulez-vous que j'y fasse ? Faut-il vous dire de vous retirer ? » — « Non, certes, reprend Roméo, mais si vous me disiez d'entrer dans votre chambre, nous y serions bien plus à l'aise pour causer ! » On croit entendre le Vannino de Sermini ; mais Juliette n'est pas la Montanina : elle prend la chose fort mal et déclare que, malgré tout son amour, elle n'entend pas faire courir le moindre risque à sa vertu. Puis elle ajoute qu'il y aurait moyen de s'entendre : elle est toute disposée à épouser Roméo, et tout de suite : « Entendez-vous avec mon confesseur, dit-elle, avec frate Lorenzo : qu'il nous unisse et je suis à vous ! »

Ainsi est préparé, expliqué, sinon justifié, ce mariage secret, qui est la première péripétie du drame. Qu'on se reporte au récit de Masuccio, qui débutait par cet épisode, sans qu'on en pût saisir les motifs ; le progrès est considérable à tous égards : nous connaissons les deux jeunes gens et nous nous intéressons à eux, car nous les sentons engagés dans une aventure pleine de menaces pour leur bonheur. Ce n'est pas à dire que tout soit naturel et vraisemblable en cette affaire ; on aimerait, par exemple, à savoir

quelles tentatives a faites la jeune fille pour sonder discrètement les dispositions de ses parents. Le conteur a parlé de paix entre les ennemis — *essendo pacificati* —, il a montré Juliette qui se flatte de contribuer, par cette union, à consolider cette paix ; n'y avait-il personne à qui elle pût confier cet espoir ? Plus loin on lira que Messer Antonio est contraire à leur union et que les amoureux le savent ; comment l'ont-ils appris ? Il reste là un peu de flottement.

Le mariage va donc être célébré par un moine, un franciscain, frate Lorenzo. L'apparition de ce frère Laurent est capitale ; c'est un personnage dont le caractère est très accusé, la physionomie inoubliable. Nous sommes loin du religieux de Masuccio, de qui nous ne savons qu'une chose : on l'amène à faire tout ce qu'on veut pour de l'argent. L'art du Vénitien n'a pas cette violence sommaire : il est plus nuancé, plus subtil, tout aussi cruel — plus cruel même, pour ce moine corrompu, égoïste et hypocrite. Sans appuyer, sans recourir à de grands mots, Luigi da Porto fait une satire impitoyable de la déchéance des ordres monastiques au début du xvi^e siècle. Qu'on lise ce portrait : « Ce moine appartenait à l'ordre des frères mineurs de l'observance (!). C'était un grand philosophe, un grand expérimentateur des secrets de la nature et de la magie. » En d'autres termes, ce fils de saint François s'occupait d'alchimie et de sciences occultes, au lieu de se consacrer à la prédication et aux œuvres charitables. Mais il y a pis que cela. Il se trouve — rencontre un peu surprenante, mais propice à la satisfaction des deux amoureux — que ce confesseur de Juliette est aussi l'ami de Roméo : « Ce moine voulait à la fois sauvegarder sa bonne réputation auprès de ses ouailles et ne pas se priver de certains plaisirs ; dans ce but, il avait dû prendre pour confident quelque gentilhomme de la ville, et, entre tous, il avait fait choix de Roméo, jeune homme circonspect, généreux et sûr, et c'est à lui qu'il avait ouvert son cœur, jalousement fermé à tous les autres. »

Voilà un joli portrait de débauché et d'hypocrite ! La traduction « ses ouailles » ne rend pas le ton méprisant du texte : *il suo vulgo*, ce vulgaire imbécile, dont il tient à conserver l'estime, et qui, on l'apprend par la suite, se compose des plus belles dames de la ville ! Et il a trouvé en Roméo un ami discret et complaisant qui l'aide à satisfaire son goût des plaisirs — l'expression est modérée, mais pleine de sens — et à sauver les apparences. Comment ? Cela n'est pas expliqué mais on peut le deviner sans trop de peine : lui faciliter le moyen de faire peau neuve, de se déguiser, de se parfumer peut-être, après avoir quitté

son couvent et avant de fréquenter une société plus joyeuse.... Tel est le confesseur de choix auquel a été confiée la direction de Juliette.

Bien entendu, frère Laurent n'a rien à refuser à Roméo ; il se prêtera donc à tout : et, comme il a l'âme d'un intrigant, il voit aussitôt plus loin : comme Juliette, il pense que ce mariage pourrait avoir d'heureux effets pour la pacification ultérieure de Vérone ; il s'en attribuerait tout l'honneur et s'assurerait ainsi la reconnaissance de Bartolommeo Della Scala !

La mariage a lieu dans des conditions qui sont décrites avec une précision fort savoureuse. Sous prétexte de se confesser, Juliette se rend à l'église San Francesco, et s'agenouille dans un confessionnal qui communique, par une ouverture fermée d'une grille, avec une des cellules du couvent contigu : dans la cellule se trouvent frère Laurent et Roméo. Le moine enlève la grille, qui est démontable, et unit les deux jeunes gens ; ceux-ci prennent, séance tenante, toutes les dispositions nécessaires pour se rejoindre le soir même. Mais comment ont lieu les rendez-vous furtifs des deux jeunes époux ? C'est un détail sur lequel le conteur est entièrement muet ; quelques indications pourtant ne seraient pas superflues, car il y a là des difficultés très sérieuses : Juliette est fille unique ; elle vit entre son père et sa mère ; on ne voit pas auprès d'elle, comme près de l'Hélène de Bandello, une nourrice complaisante, qui prend tout sous sa responsabilité — parce qu'Hélène n'a plus sa mère. Comment Juliette jouit-elle d'assez d'indépendance, dans le palais paternel, pour avoir un mari sans que personne s'en doute ? Plus tard on apprendra bien qu'il y a chez Messer Antonio un serviteur, Pietro, qui est au courant des amours de sa jeune maîtresse et qui porte des lettres d'elle à Roméo ou au moine ; mais il ne peut guère faire plus, et ce confident ne jouera un rôle utile que par la suite.

* *

Le bonheur des jeunes époux ne dure guère : un événement sanglant vient le ruiner, tout comme dans le récit de Masuccio. Mais Luigi da Porto a très finement senti que l'acte du Siennois Mariotto, qui se prend de querelle, dans la rue, avec un de ses concitoyens, et lui assène un coup de bâton sur la tête, révèle une brutalité qui sied mal au héros de cette aventure sentimentale ; il a donc donné à Roméo une attitude chevaleresque, qui lui concilie toutes les sympathies. Les vieilles haines, qu'on croyaitapai-

sées, entre les Montecchi et les Cappelletti, se sont subitement rallumées; des duels, des défis se renouvellent sans cesse dans les rues de Vérone, et voici que Roméo et ses partisans se trouvent un jour brusquement aux prises avec les parents de Juliette; Roméo met l'épée à la main, mais seulement pour se défendre, et en évitant de frapper ceux qui touchent de près à sa jeune femme; à la longue pourtant, voyant les siens blessés ou en fuite, pris de colère, il fond sur Tebaldo, le plus redoutable de ses adversaires, et l'étend mort sur le sol. Tous les Cappelletti s'éclipsent mais ils ont vu Roméo frapper Tebaldo; ils le dénoncent à Bartolommeo della Scala, qui condamne le coupable au bannissement perpétuel.

Roméo a tout de suite cherché asile auprès de frère Laurent, et c'est encore dans le confessionnal truqué du moine que les deux jeunes gens ont un dernier entretien; puis Roméo s'éloigne de Vérone. Mais il ne commet pas l'erreur de Mariotto, ce Siennois qui s'en allait tout droit jusqu'en Egypte! Il se rend prudemment à Mantoue, à une quarantaine de kilomètres d'où il pourra suivre les événements. L'avantage d'une pareille proximité ressortait déjà de l'aventure de Gentile dei Garisendi, contée par Boccace, où l'amoureux avait pu, dans la nuit, venir de Modène à Bologne sur la tombe de sa belle. Au moment de la séparation, Juliette dit un mot qui ressemble fort à une critique visant le récit de Masuccio: elle prie Roméo de rester le plus près possible d'elle au lieu d'aller à Rome ou à Florence, comme il en manifestait l'intention. Cette heureuse correction va permettre au conteur de donner au dénouement un aspect tout nouveau.

Voici venu le moment où Juliette désespérée, inconsolable, finit par attirer l'attention de ses parents; il faut avouer que jusqu'alors ils se sont peu préoccupés d'elle! Maintenant ils s'inquiètent; sa mère la presse de questions sans pouvoir lui arracher la moindre confidence. La bonne dame, d'abord décontenancée, a tout à coup une inspiration; elle va trouver son mari et lui dit: « Je vois ce que c'est! notre fille a envie de se marier, mais elle n'ose pas le dire; c'est pour cela qu'elle ne cesse de pleurer! » Très satisfait de cette explication, le père trouve facilement le mari désiré, et la mère vient dire triomphalement à sa fille: « Sèche tes larmes, car dans peu de jours tu épouseras un gentilhomme digne de toi. » Mais Juliette pleure de plus belle, et sa mère y perd son latin.

Mise au pied du mur, sommée de dire si elle accepte le mari qu'on lui propose, elle déclare que non, malgré la violente colère à laquelle s'abandonne son père. Sa mère essaie de la prendre par

la douceur, sans obtenir autre chose que cette déclaration : « C'est la mort que je désire, pas autre chose ! » Ses parents en concluent qu'elle a un autre amour dans le cœur ; mais qui aime-t-elle ? La mère revient à la charge : « Ecoute, lui dit-elle ; nous voulons te donner le mari que tu désires ; nomme-le ; je dirais presque que même si c'était un Montecchi, nous te le donnerions — mais nous savons bien que cela n'est pas possible ! »

Cette manière de frapper d'exclusive précisément celui qu'aime la jeune fille n'engage pas Juliette à entrer dans la voie des aveux : elle se borne à sangloter et les parents décident de la marier au plus tôt, pour éviter quelque scandale. A leur point de vue, ils n'ont pas tort.

Roméo, mis au courant de ce qui se trame, fait dire à Juliette : « Résiste à tout prix à ce mariage ; dans huit jours, j'aurai tout préparé pour t'enlever. » C'est là justement ce que les parents veulent éviter. Juliette alors demande la permission d'aller se confesser à frère Laurent ; et elle l'obtient d'autant plus aisément que sa mère a justement prié le moine de découvrir le secret de sa fille. Elle s'adresse bien.

Les scènes développées que Luigi da Porto a consacrées aux efforts que font les parents pour pénétrer le mystère dans lequel Juliette s'enferme avec une courageuse résistance sont pleines de détails intéressants, naturels, tout à fait nouveaux : aucun des précurseurs du conteur n'avait encore serré la réalité d'aussi près. On peut penser cependant qu'il y avait une grandeur plus farouche dans l'attitude de la Giannozza de Masuccio, qui, après avoir essayé de résister à son père, comprend qu'elle ne pourra pas éviter de lui céder. Calculant alors qu'elle n'a de secours à attendre de personne, elle prend seule une résolution virile : elle dit à son père qu'elle est prête à lui obéir, et en même temps elle décide de rejoindre Mariotto, en recourant à un stratagème dont elle n'ignore pas les risques. Juliette est plus faible, plus petite fille ; ses larmes sont touchantes, mais, dans cette conjoncture, la résolution de Giannozza est plus tragique.

Ce n'est pas Juliette qui s'avise du narcotique ; elle dit à son confesseur : « J'entends dire que mon mariage va être avancé ; on va m'emmener hors de la ville, dans une résidence où l'on espère que ma résistance causera moins de scandale. Donnez-moi du poison, pour que j'échappe à ce supplice ; si vous ne le faites pas, je me poignarderai. »

L'accueil fait par le moine à ce discours est tout à fait curieux, et accuse violemment l'égoïsme odieux du personnage : s'il accepte

de rendre service à Juliette ce n'est par affection ni pour elle ni pour Roméo, mais seulement parce qu'il réfléchit à quel point « il est entre les mains » de ce dernier : Roméo pourrait le perdre. D'autre part, frère Laurent fait jurer à Juliette le plus grand secret : « Tu sais, Juliette, que je confesse la moitié de la ville, et je jouis de l'estime de tous ; je ne veux pas d'un scandale qui ruinerait ma position... » Il tient à rester le confesseur à la mode ; et, pour atteindre ce but, sa réputation de saint homme doit être intacte ; et il dit cela à une de ses pénitentes !

Pour en venir au fait, il ajoute : « Je ne te donnerai pas de poison, mais une poudre que tu délaieras dans de l'eau, et qui te fera passer pour morte pendant quarante-huit heures. Absorbe-la au début de la nuit ; deux jours après, j'irai te retirer de la sépulture de ta famille, qui est située dans notre couvent, et je te donnerai asile dans ma cellule, jusqu'au moment où, déguisée en moine, tu pourras m'accompagner à Mantoue, où nous retrouverons Roméo. » C'est exactement ainsi que Giannozza sort du tombeau et de Sienne, dans le conte de Masuccio. Cette solution rend Juliette toute joyeuse ; mais le moine ajoute : « N'auras-tu pas peur de te trouver dans le tombeau à côté de ton cousin Tebaldo, qui s'y trouve depuis plusieurs jours ? » — « Pour rejoindre Roméo, déclare Juliette, je passerais à travers l'enfer ! » — « C'est bien, reprend frère Laurent ; mais pense à me remettre, avant ce soir, une lettre, écrite de ta main, pour Roméo ; tu lui expliqueras tout notre projet, car s'il entendait parler de ta mort avant de savoir exactement ce qui en est, qui sait à quel désespoir il serait en proie. » Ceci est encore une critique bien nette du récit de Masuccio. Juliette promet de le faire ; elle prend la poudre, et rentre tout heureuse à la maison ; ses parents, la voyant consolée, en éprouvent un grand soulagement.

Dès le lendemain on l'emène hors de Vérone, dans la direction de Mantoue, à une villa où les fiancés sont présentés l'un à l'autre. Croyant que le mariage va être brusqué, Juliette avale, le soir même, le narcotique, après avoir revêtu ses plus beaux atours et s'être étendue sur son lit, les bras croisés sur sa poitrine. Le matin suivant, on la trouve morte, ou du moins on la croit telle ; et Luigi da Porto ajoute ceci au récit traditionnel : une servante révèle que Juliette s'est empoisonnée ; elle le sait parce qu'elle est allée chercher le verre d'eau dans lequel sa jeune maîtresse a fait dissoudre la drogue ; sur le moment, elle n'y avait pas attaché d'importance, croyant que Juliette, étant très altérée, avait pris un calmant.

Et voici les perfectionnements que le conteur apporte au récit

de Masuccio, pour expliquer l'équivoque tragique qui fait croire à Roméo que Juliette est réellement morte.

Dès le matin, frère Laurent a confié la lettre de Juliette pour Roméo à un de ses frères qui se rendait à Mantoue ; mais ce moine n'a pas réussi, de toute la journée, à joindre le jeune homme. Ayant l'ordre de remettre ce message à Roméo en personne, il l'a conservé par devers lui, en attendant une meilleure occasion. Mais pendant ce temps, Pietro, le serviteur de Juliette, prend sur lui d'avertir Roméo de la mort de sa femme. Il n'est pourtant pas assez étourdi pour se mettre en route sans s'être entendu avec frère Laurent — ceci vise manifestement le passage de Masuccio, où le frère de Mariotto omet de consulter le moine. Mais un mauvais sort s'en mêle : Pietro ne peut atteindre frère Laurent qui, ce jour-là, a dû s'absenter de Vérone ! Dans l'occurrence, c'est le moine qui, connaissant le zèle de ce serviteur, aurait dû l'avertir.

Pietro part donc pour Mantoue et rejoint Roméo avant que celui-ci ait reçu le message de Juliette. Convaincu dès lors qu'elle s'est empoisonnée, et en proie à de violents remords, car il n'a rien fait pour la libérer, il veut se transpercer de son épée, mais ses amis l'en empêchent. Alors il prend la résolution de se rendre, le soir même, à Vérone, où le corps de Juliette est ramené et enseveli dans « le cimetière de San-Francesco ». De deux choses l'une, se dit-il : ou bien il sera reconnu et mis à mort — comme le Mariotto de Masuccio — ou bien il aura le temps d'ouvrir la tombe de sa femme, et il mourra à ses côtés ; dans ce but il s'est muni d'une fiole qui renferme un poison violent — de l'« eau de serpent » — tenu par lui en réserve pour la première occasion.

Arrivé à l'épisode, on peut dire classique, de l'ouverture du sépulcre, Luigi da Porto donne quelques détails topographiques et historiques sur l'emplacement de l'ancien couvent des Franciscains à Vérone : celui-ci se trouvait alors dans la citadelle (Castel San-Pietro, sur la rive gauche de l'Adige, dominant la grande boucle du fleuve qui, devant ces hauteurs, tourne brusquement au sud) ; mais depuis lors, les religieux ont transporté ailleurs leurs pénates. Ces détails sont inutiles pour l'intelligence du récit, mais ils sont exacts : l'église et le couvent de San-Bernardino, très loin de là, dans le quartier de San Zeno, ont été construits en effet pour eux au milieu du xv^e siècle. L'évocation de ces souvenirs encore peu anciens était, pour les lecteurs de 1530, une garantie d'authenticité ; d'autre part, le conteur spécifie que ce « cimetière de San Francesco » était composé de

sépulcres de pierre adossés aux murs extérieurs de l'église. Le tableau est d'une précision parfaite (1).

*
* *

Roméo se présente seul devant la sépulture de Juliette ; Luigi da Porto a beau parler de la grande vigueur du jeune homme, c'est une invraisemblance. Il se glisse dans le sépulcre, et s'y enferme. Il s'est muni d'une lanterne sourde, pour pouvoir contempler une dernière fois les traits de sa femme ; ayant avalé le contenu de sa fiole, il serre Juliette dans ses bras et attend la mort. Mais voici que l'action du narcotique cesse ; la jeune femme se réveille, et comme elle s'attend à être tirée du tombeau par frère Laurent, elle croit d'abord que c'est celui-ci qui la presse contre son cœur ; aussi lui adresse-t-elle des reproches justifiés. L'épisode jette une lumière révélatrice sur la confiance que la pénitente mettait dans la moralité de son confesseur ! Mais Roméo se fait connaître ; et alors se déroule, dans cette sépulture fermée, une scène déchirante ; les deux amants s'expliquent sur tout ce qui s'est passé, sur la méprise irréparable dont Roméo a été victime, et sur la précipitation fatale avec laquelle il s'est empoisonné, au moment même où ils pouvaient être réunis ! Et il expire entre les bras de Juliette.

A ce moment survient frère Laurent qui, fidèle à sa promesse, vient délivrer la vivante ensevelie ; il est accompagné d'un autre moine, et tous deux soulèvent le couvercle du sarcophage. Quelle n'est pas leur surprise en y trouvant le corps inanimé de Roméo ! Juliette succombe à son tour, non pas par le poison, ni par le poignard : elle meurt parce qu'elle ne peut plus vivre, par un acte de volonté, exactement comme le Girolamo de Boccace mourait à côté de l'insensible Salvestra, qui s'est détachée de lui : le conteur vicentin reprend à ce propos les termes mêmes dans lesquels le Florentin avait décrit ce curieux suicide.

La nouvelle pourrait s'achever ici. L'émotion étant arrivée à son comble, le mieux serait de conclure au plus vite ; peu nous importe en somme ce qu'en pensent frère Laurent, les Montecchi, les Cappelletti et le Seigneur de Vérone.

Cependant il y a quelque intérêt à considérer ce prolongement

(1) Au milieu d'un souci d'exactitude si caractéristique, peut-on relever une négligence chronologique de Luigi da Porto ? Il a parlé de l'action du narcotique, qui durerait 48 heures ; or le récit ne laisse apercevoir que 24 heures sans plus, entre l'absorption du narcotique et le réveil de Juliette.

de la nouvelle, parce que les auteurs qui ont repris le récit du Vicentin, sans en excepter Shakespeare, ont accordé eux aussi une certaine place aux dernières conclusions du drame.

Frère Laurent assiste, abasourdi, au dénouement foudroyant qu'il n'avait pas prévu. C'est alors qu'il est surpris avec son compagnon par une patrouille d'hommes armés, qui font une ronde à travers la ville. Pris pour des voleurs ou des nécromanciens, ils vont être arrêtés, quand l'officier qui commande la patrouille reconnaît frère Laurent, figure populaire et respectée à Vérone : les moines sont invités à réintégrer leur couvent, mais l'officier fait son rapport à Bartolommeo della Scala. D'autre part, les Cappelletti, avertis que la sépulture de leur fille a été ouverte, portent plainte contre frère Laurent, parce qu'ils le savent ami de Roméo.— Ceci est peu net : comment savent-ils que Roméo est lié avec le moine ? Et s'ils le savaient, pourquoi ont-ils permis qu'il fût le confesseur de Juliette ? Pourquoi lui ont-ils conservé toute leur confiance ?

Toujours est-il que, sommé de comparaître devant le Seigneur de Vérone et d'expliquer ce qu'il faisait devant la sépulture ouverte des Cappelletti, le moine paie d'audace et raconte une histoire à dormir debout : « J'étais, dit-il, le directeur de Juliette ; absent de la ville au moment de sa mort et de son ensevelissement, je tenais à dire moi-même, en présence de son corps, certaines prières qui, répétées neuf fois, ont la vertu d'affranchir les âmes des peines du Purgatoire... » L'autorité de frère Laurent était si grande que peut-être Bartolommeo se fût-il contenté de cette explication fantaisiste. Mais frère Laurent avait des ennemis dans son propre couvent ; quelques-uns d'entre eux allèrent ouvrir à nouveau la sépulture, que le moine avait précipitamment refermée : ils y trouvent le corps de Roméo enlacé à celui de Juliette et mènent grand tapage de leur découverte.

Mis, cette fois, au pied du mur, frère Laurent doit avouer qu'il a menti, et il raconte toute l'histoire. Son hypocrisie est ainsi publiquement dévoilée. Réussit-il par la suite à récupérer son prestige ? Le conteur ne le dit pas, et peu importe. Du moins cette tragique aventure eut-elle un heureux résultat : les pères des deux jeunes gens se réconcilièrent sur les cadavres de leurs enfants, et Bartolommeo voulut qu'ils fussent ensevelis dans une même tombe ; suivant la tradition, une inscription y fut gravée, qui rappelait les circonstances de leur mort.

De tout cela il ressort que le mérite éminent de Luigi da Porto consiste surtout dans l'habileté avec laquelle il a su donner du

naturel et de la vraisemblance à une aventure fort compliquée : il lui a conféré une espèce de réalité, qui s'est imposée au peuple de Vérone, et c'est là un résultat artistique dont la valeur n'est pas négligeable. Mais il a fait plus : sur un point, il a été créateur, en ce sens qu'il a inventé un motif profondément tragique, celui qui constitue le dénouement. Il ne manque certes pas d'aventures célèbres, depuis Héro et Léandre ou Pyrame et Thisbé, où l'on voit des amoureux incapables de se survivre l'un à l'autre ; mais Luigi da Porto a imaginé une complication qui crée une situation nouvelle. Son point de départ est le dénouement de Masuccio ; mais chez le Napolitain le stratagème de la mort simulée échoue, en ce sens que lorsque Mariotto meurt, il ignore que Giannozza n'est plus dans sa tombe, et quand elle reparait, elle n'a plus qu'à mourir à son tour. Roméo, lui, arriverait à temps pour assister au réveil de Juliette, s'il n'avait eu la fâcheuse idée de commencer par avaler son poison ; or celui-ci n'agit pas si vite que Juliette ne se réveille sous ses yeux, et alors il y a un court moment où les deux amants se retrouvent vivants, juste assez de temps pour comprendre qu'ils sont irrémédiablement perdus l'un pour l'autre. Parmi les moyens ingénieux auxquels les romanciers ont eu recours pour tordre les nerfs de leurs héros — et par contre-coup ceux de leurs lecteurs et lectrices — celui-ci est assurément un des plus remarquables.

Par un singulier hasard, ce dénouement perfectionné n'est pas passé dans la tragédie de Shakespeare. On verra par suite de quelles circonstances.

(A suivre.)

Problèmes d'art et Langage des sciences

par Pius SERVIEN,

Docteur ès lettres.

VI

Théorie des phrases équivalentes. — La zone du langage total que nous avons appelée Langage des sciences est la seule, nous l'avons vu, qui puisse être étudiée directement. La zone opposée, le Langage lyrique, échappe évidemment à une étude directe en termes de science ; c'est à l'étude de ses rapports avec le Langage des sciences qu'il faut revenir toujours.

Or, la clef des oppositions entre ces deux zones du langage total, c'est la considération des phrases équivalentes. Le critère d'un texte en Langage des sciences, c'est qu'on peut l'exprimer au moyen de certaines autres phrases, sans rien changer à son sens.

Nous allons étudier ce problème central, en examinant d'abord les manières d'obtenir des phrases équivalentes, et en reconnaissant qu'aucune ne se retrouve en Langage lyrique.

Nous examinerons ensuite une série de conséquences de l'existence des phrases équivalentes ; et nous reconnaitrons encore qu'elles ne subsistent pas, dès qu'on sort du Langage des sciences.

Ce sera autant de fois mettre en lumière l'opposition des deux pôles du langage total. Et ce sera aussi commencer à étudier le Langage lyrique, au moyen d'un certain nombre de négations : en reconnaissant certaines bornes au delà desquelles son domaine ne s'étend pas.

Oblention de phrases équivalentes au moyen d'une décision. — Une façon immédiate de former des phrases équivalentes, et qui nous a servi à présenter les deux pôles du langage, c'est de décider que deux mots (par exemple « est » et « orient ») ont une signification identique. Nous avons montré qu'à l'un des pôles le décret est exécutoire ; à l'autre pôle, il ne l'est pas, les mots offrent une résistance insurmontable.

Il importe de s'expliquer à quoi tient cette résistance. Pour y parvenir, examinons les mots décrétés équivalents, successivement au point de vue sonore et au point de vue sens.

Le point de vue du son. Le vers et les ratures. — Au point de vue sonore, si nous sommes dans une zone du langage non indifférente aux rythmes (et nous venons de voir que la zone appelée Langage lyrique pourrait s'appeler justement langage-rythme), il suffit que deux mots aient une structure sonore différente, pour qu'il devienne contradictoire de les décréter identiques.

Tout au plus peut-il se produire parfois de quasi-équivalences ; mais non permanentes : relatives à certaines circonstances. En effet, l'expérience montre qu'on transige parfois. Il arrive que certains détails sonores aient un rôle tout à fait négligeable, comparé à certains autres : il en est ainsi, souvent, dans les pages où il y a un certain rythme prédominant. Rappelons que le rythme total s'analyse, comme nous l'avons montré ailleurs, en plusieurs rythmes composants ; notamment arithmétiques, toniques et rythmes des timbres (1). Un de ces rythmes peut être tout à fait prédominant ; et alors deux éléments de phrase peuvent être équivalents au point de vue sonore, *s'ils sont seulement équivalents du point de vue de ce rythme prédominant.*

Considérons la strophe :

Le vent qui caressait sa tête échevelée
 Me montrait tour à tour et me voilait ses traits
 Comme l'on voit flotter sur un blanc mausolée
 L'ombre des noirs cyprès (2).

Les mots « la brise » et « le vent » sont loin d'être des équivalents sonores. Néanmoins, dans la phrase précédente, à rythme arithmétique prédominant (et surtout si l'on respecte la place des accents toniques, ainsi que les timbres à la fin des vers), il ne serait pas impossible d'utiliser ces mots comme si, au point de vue sonore, ils pouvaient être substitués sans grand inconvénient l'un à l'autre :

La brise caressait sa tête échevelée
 Me montrant tour à tour...

Que nous nous proposons seulement d'écrire un vers arithmé-

(1) V. notre *Essai sur les rythmes toniques du français*, chap. II (Presses Universitaires de France, 1925).

(2) Lamartine, *Nouvelles méditations poétiques*, Le crucifix.

tique correct, les deux échantillons précédents satisfont l'un et l'autre à la définition de l'alexandrin.

L'existence d'une structure rythmique définie a priori, engendre ainsi la possibilité de certaines équivalences sonores ; ce qui semblait exclu en langage-rythme. Une certaine structure a priori, qui s'est révélée peu à peu naturelle à une certaine langue, ou bien s'est habituée à y être naturelle ; une structure comme l'alexandrin, devenue naturelle au poète français, offre des ressources précieuses aux mosaïstes de mots. Comme la mosaïque permet les ratures et les hésitations plus que la peinture à l'huile, et celle-ci plus que la fresque ; l'alexandrin, plus que tout matériel de mots, permet la rature indéfinie. En créant la possibilité de phrases équivalentes au point de vue sonore, *il permet de parler d'une structure initiale bien définie, et quasi naturelle ; d'en enlever des pièces qu'on remplacera par d'autres, et cela sans allérer la structure initiale ; sans qu'elle cesse d'être quasi naturelle* (1).

Ceci ne vaut, d'ailleurs, que dans la mesure où il y a, dans un alexandrin ou un octosyllabe, presque seulement ce qui suffit pour être alexandrin ou octosyllabe.

En effet, s'il s'agit seulement de rester octosyllabe, on peut partir d'une certaine structure et lui trouver des équivalentes :

Vous avez, lys sauvé des vents (2),

est octosyllabe (abstraction faite de la terminaison masculine) aussi bien que :

Vous avez, lys sauvé des brises,

Seulement il faut remarquer que lorsque le lyrisme devient plus intense, que le rythme n'est plus quelque rythme prédominant défini a priori, mais synthèse de rythmes : une sorte de vic étrange des sons ; alors l'octosyllabe correct

Autant en emporte la brise

(1) C'est pourquoi, au point de vue sonore, les alexandrins de Heredia restent normaux, et comparables en santé sonore aux alexandrins de Lamartine, qui écrit de génie ; tandis que la prose de Flaubert est anormale, comparée à de la prose écrite de génie.

Cette propriété du vers, d'admettre des éléments quasi équivalents et par suite d'avoir une limite de correction élevée, n'appartient évidemment pas aux seuls vers arithmétiques. Par exemple Rousseau, poète tonique, corrige souvent par équivalents toniques : « avant de lui parler des nôtres » par « avant de lui dicter les nôtres » ; « au repos » par « à l'espoir », etc.

(2) Hugo, *Les rayons et les ombres*, A Mademoiselle Fanny de P...

ne pourra plus être déduit, sinon en cassant quelque corde, de la plainte poignante :

Autant en emporte le vent (Rutebeuf).

Ici il n'y a plus d'équivalences. Si l'on s'éloigne suffisamment du Langage des sciences, si l'on va vers l'autre pôle extrême du langage total, une phrase, même considérée au point de vue sonore seulement, n'a plus d'équivalente qu'elle-même.

Nous croyons pouvoir nous borner, ici, à situer la question. On trouvera une étude plus développée de ces aspects sonores dans nos recherches antérieures sur les rythmes (1).

Le point de vue du sens : les phrases pseudo-équivalentes de la métaphysique. — On vient de voir comment, par leur nature sonore, les mots résistent à nos décisions, et ne consentent pas à se transformer en étiquettes équivalentes.

Cette résistance disparaît d'elle-même, quand il s'agit du Langage des sciences, puisqu'il est indifférent aux sons. Elle devient de plus en plus forte à mesure qu'on avance vers le pôle opposé, vers la pointe extrême de ce Langage lyrique qui est un langage-rythme.

Ces considérations proposent d'elles-mêmes la tentative suivante :

Donnons-nous un mot quelconque du langage total. Des raisons sonores, nous venons de le voir, s'opposent en général à ce qu'on décrète qu'un mot quelconque du langage total est désormais équivalent à un certain autre mot, ou groupe de mots. Les seuls mots qui acceptent ce décret, ce sont les mots du Langage S, où les facteurs sonores sont sans influence. Mais alors, un mot quelconque étant donné, ne pouvons-nous pas au moins décréter que nous le considérons, abstraction faite de sa valeur sonore, en l'arrachant à toute ambiance de langage-rythme, en l'entourant au besoin seulement de mots en Langage S ?

C'est sur cette tentative, considérée comme possible, qu'est basée toute la métaphysique ; toute celle partie de la philosophie qui, depuis les Grecs, discute par syllogismes où entrent des mots L ; et qui,

(1) V. notamment dans l'*Essai sur les rythmes* déjà cité, le chapitre Paradoxe sur les corrections, et les p. 113 sq.

De même, dans notre *Les rythmes comme introduction physique à l'esthétique* (Bibl. de la Revue des Cours, Boivin, éd.), le chap. Analyse de la prose, § 6. Théorie des ratures.

par sa nature même, ne peut ni prouver vraiment, ni persuader vraiment (1).

Sans nous arrêter ici à l'histoire de cette tentative millénaire, regardons-la en elle-même, familièrement, comme si on nous la proposait aujourd'hui. Elle revient à penser qu'on peut toujours mutiler un mot quelconque tant qu'on veut, sans qu'il ait jamais le droit de cesser de vivre ou d'être lui-même.

Regardons, en effet, les mots du côté sens seulement. Comme nous l'avons vu plus haut : le simple fait qu'il existe des dictionnaires étymologiques montre que la métaphysique, considérée comme distincte de la physique ou du lyrisme, est une tentative de Danaïdes. Ou bien, en effet, un mot (comme « plaire », par exemple) est mis en circuit avec toute son histoire, et alors on sait bien qu'il vit et qu'il est quelque chose ; mais alors ce mot ne saurait jamais être équivalent d'autres mots qui auraient vu d'autres pays ; dont l'histoire serait nécessairement différente. Ou bien on supprime la dictionnaire étymologique, on coupe le circuit qui rattache un mot à son histoire ; et alors il faut que ce qui reste, une fois cette vie supprimée, puisse être indiqué du doigt, et ne soit pas un simple cadavre sonore. *Si je considère le mot « soufre », et que je le coupe de son histoire, il me reste encore ceci dans la main, ce corps jaune sur lequel je peux opérer et trouver des phrases équivalentes. Mais si je sépare de son histoire un mot comme « plaire », qu'est-ce qui m'en reste qui vaille la peine d'en parler ?* Ce n'est pas ce qui vit dans la vie des hommes ; ce n'est pas un objet là dans ma main ; c'est un simple bruit d'où le sens s'est envolé ; ou le songe-creux d'un seul homme qui ne sait pas bien, ni à quoi il songe, ni s'il retrouvera jamais le chemin qui mène à ce je ne sais quoi auquel, pour un instant, il a cru avoir songé.

Par exemple, quand la métaphysique soumet un mot L par excellence, « dieu », à des opérations légitimes seulement en Langage S : ou bien elle l'entoure d'étiquettes sonores suspendues à des vides spécieux ; ou bien elle crée une sorte de polythéisme en divinisant, autour de la première notion, d'autres comme « Être parfait », etc. Voici ces lignes d'un texte célèbre :

...Revenant à examiner l'idée que j'avais d'un être parfait, je trouvais que l'existence y était comprise en même façon qu'il est compris en celle d'un triangle que ses trois angles sont égaux à deux droits.

(1) L'assentiment, si jamais il est obtenu, l'est par une 3^e méthode : « *Hæc enim spinosiora prius ut confitear me cogunt quam ut adsentiar* » (Cicéron, *Tusculanes*, I, 8).

Dans le même texte, comme équivalent exact de « Etre parfait » est employé le mot « Dieu » (1).

C'est le procédé-type : disposer d'un mot quelconque du langage total (et celui-ci, aux profondeurs ineffables pourvu qu'il vive, est le type des mots qui ne s'y prête pas), comme on dispose d'un mot du Langage des sciences. On lui applique tranquillement certains traitements qui conviennent à des mots comme « triangle ». Avant tout et essentiellement, on lui donne par décret des équivalents ; cet « Etre parfait », par exemple, qui pourrait bien cependant s'obstiner à en différer autant, qu'une fête de Robespierre de l'état d'oraison.

Et cependant il y a des différences essentielles entre le décret qui identifie les deux mots précédents et le décret qui identifie « triangle » et « polygone à trois côtés ». « Triangle » et son équivalent par décret ou par démonstration, représentent désormais la même chose, n'ont plus d'existence séparée, se recouvrent absolument sans que l'un dépasse l'autre d'aucune façon. Il n'en est pas de même pour les équivalents qu'on s'efforce de donner à un mot pris hors du domaine du Langage des sciences. Ces pseudo-équivalents ont au moins certaines plages qui ne se recouvrent pas. « Etre parfait » et « dieu » sont deux mots qui, en tant que mots pleins de vie et de sens, diffèrent, comme leur histoire même. Rendre l'un équivalent de l'autre, serait abolir l'un des deux, en faire une pure étiquette sonore, et s'efforcer d'accrocher cette étiquette à l'autre. Après l'opération, l'un des deux mots n'existe plus en ce monde, il a été « destitué de son sens » ; et avec lui disparaît de nos richesses de la pensée, tout ce qu'il représentait, tout ce contenu qui n'a plus d'autre vase pour le conserver. Le métaphysicien n'en sera d'ailleurs pas aidé à faire un pas de plus ; il n'a fait que se mutiler d'un mot.

Pour voir qu'on ne peut pas se livrer, à l'occasion de tels mots, aux jeux d'étiquettes permis en sciences ; pour se rendre compte de la résistance invincible qu'on rencontre, dans ce domaine, quand on veut déplacer une étiquette, appeler une chose d'un autre nom ; on peut considérer ceci :

1^o « Deux » se rend indépendant du mot indo-européen qu'il continue, et admet un changement d'étiquette. Je n'ai pas besoin du mot « deux » lui-même pour définir ce que ce mot représente ; je peux montrer deux objets, ou dire « un plus un », etc. La chose ainsi définie indépendamment du mot « deux », il est

(1) Descartes, *Discours de la méthode*, quatrième partie.

clair que l'étiquette « deux » ne m'est pas absolument nécessaire, j'en peux prendre une autre quelconque et la piquer à cette chose.

Au contraire, le mot « dieu » ne se rend pas ainsi indépendant de son histoire, du mouvement des lèvres qui a modelé cette pensée (1). Si je me donne l'illusion de pouvoir attacher une autre étiquette à la même pensée, on voit que ce n'est pas par une opération comme la précédente. Tantôt le mot « deux » n'était pas nécessaire lui-même. Ici, je peux substituer désormais à « dieu » d'autres noms : « Être parfait », « Être suprême », « Très Haut ». Mais pour être sûr qu'une de ces étiquettes désigne bien ce que j'appelais d'abord « dieu », il faut absolument que je revienne à ce mot ineffable, qui a vécu avec les hommes, et sans lequel je ne serais jamais sûr de désigner ce qu'il désigne (2).

Autrement dit, il faut distinguer le procédé qui appelle Holomorphe ce qui était appelé Synectique ; et le procédé qui appelle Phoibos ou Ekaergos ce qui était appelé Apollon : et rattacher à ce second procédé, non au premier, les définitions de la métaphysique. Il faut distinguer les choses indépendantes de leur étiquette (et alors on est libre d'opérer des changements d'étiquette), telles que « deux », « soufre » ; et d'autre part les choses-étiquettes, qu'on ne saurait trouver sûrement sans repasser par le chemin de leur première étiquette. Dans ce dernier cas, définir n'aboutit pas à changer d'étiquette, mais tout au plus à surcharger la première étiquette, dont il n'y a pas moyen de se passer, d'un parasite sonore dont on se passerait bien.

2^o Il y a plus, et cela marque bien la résistance signalée. *Il n'est même pas possible que ce parasite sonore soit n'importe quel mot.* On peut se figurer avoir substitué à Jupiter un mot tel que Optimus ou Maximus, comme on substitue à Synectique

(1) Cf. opposé à Descartes, le fragment de Pascal (*Pensées*) : «... ce sont gens qui savent ce chemin que vous voudriez suivre, et guéris d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé.»

(2) Par exemple, considérer concurremment le « ens absolute infinitum » de Spinoza, dont l'étude à allure géométrique sert de base, non à une théorie des ensembles ou des fonctions, mais à l'*Ethique* ; et d'autre part le « deiwos » indo-européen, v. A. Meillet, *Linguistique historique et Linguistique générale* La religion indo-européenne, II (H. Champion, éd.).

A spéculer dans la première voie, bizarre mélange de propositions L et de propositions S, on tombe parfois dans de pures propositions S, c'est-à-dire effectivement des propositions de théorie des ensembles ; comme celle-ci, d'ailleurs inexacte, pièce d'un raisonnement de Fénelon : « Mais deux infinis seraient égaux ; etc. » (*De l'existence de Dieu*, II^e partie, chap. v, art. 1). Quelle fausse méthode a pu conduire, alors qu'on se croyait légitimement dans un certain domaine, à se retrouver soudain dans un certain autre ?

un mot tel que Holomorphe. En fait, la différence se marque une fois de plus : J'aurais pu, à Synectique, substituer n'importe quel autre mot du dictionnaire. La définition une fois effectuée par décret, le nouveau mot aurait servi tout aussi bien. Mais il n'y a pas un homme ou un métaphysicien pour qui le mot « Dieu » ait un sens, qui autoriserait un traitement pareil de ce même mot. Nul philosophe chrétien, dans ses raisonnements ou dans ses prières, ne consentira à définir cette idée au moyen d'un nom pris dans n'importe quelle classe de mots. Certaines classes sont admissibles, certaines autres peu convenantes, d'autres exclues. Il n'y a pas d'objet du Langage des sciences qui aurait de ces répugnances ; qui admettrait qu'on l'appelât de tel nom et non de tel autre. Ici la décision est entièrement libre. Dans le domaine opposé, même ceux qui croient la décision possible (ceux qui usent d'équivalents comme « Être parfait ») doivent reconnaître qu'elle est limitée (par exemple tout mot évoquant une idée irrévérencieuse ne pourrait être choisi comme équivalent).

Pour illustrer ce qui vient d'être dit, au moyen d'un mécanisme grossier : un mot L est nécessairement alimenté par un courant d'images. On ne peut désigner certains mots L au moyen d'étiquettes qui, puisque le courant d'images reste ouvert, risqueraient d'en laisser passer de baroques ou d'irrévérencieuses. Par contre, une telle étiquette ne pourrait pas gêner un mathématicien : ici le courant d'images est fermé. Les étiquettes sont de pures étiquettes destituées de tout sens ; et si un groupe est appelé « fuchsien », il ne risque pas, dans le domaine S, de s'enrichir pour cela de visions empruntées au Livre de la Jungle.

On voit qu'il y a dans le langage total des mots qui, non seulement par leur côté sonore, mais par leur côté sens, résistent à nos décrets, n'admettent pas qu'on leur donne des équivalents. *Ils ne sont pas des étiquettes interchangeable, qu'on pique à des choses ; mais des étiquettes-choses, des synthèses qu'on ne peut défaire sans détruire.*

(Les mêmes raisons qui s'opposent à ce qu'un mot soit décrété l'équivalent d'un autre mot, valent naturellement s'il s'agit de substituer un mot à un groupe de mots.)

Oblention de phrases équivalentes au moyen d'une trouvaille. — On peut arriver à se procurer des phrases équivalentes par des moyens d'un autre type que la définition.

Par exemple, j'emploie la même quantité d'électricité à obte-

nir divers effets : décomposition de divers corps chimiques ; effets de chauffage, tels que élever de un degré la température de diverses quantités de corps différents ; etc. J'ai recours à l'expérimentation pour savoir désormais que la phrase « quantité d'électricité produisant l'effet A » est équivalente à la phrase « quantité d'électricité produisant l'effet B », etc.

Plus généralement, la notion d'énergie a servi à relier au moyen de phrases équivalentes des domaines divers tels que effets calorifiques, mécaniques, électriques, chimiques, etc. A la base de ce vaste édifice, l'énergétique, il y a la trouvaille de l'ingénieur préhistorique : si je frotte deux morceaux de bois l'un contre l'autre, ils s'échauffent. Ce qui revient à découvrir l'équivalence des deux phrases (toutes choses égales d'ailleurs) : « morceaux de bois énergiquement frottés l'un contre l'autre » et « morceaux de bois qui s'échauffent ». Il y a ensuite, mais des milliers d'années plus tard, la trouvaille de l'ingénieur Meyer : non seulement « froter » et « chauffer » sont, à un certain point de vue, deux phrases équivalentes (en Langage S déjà, mais non en nombres) ; il est possible de mettre à nu les nombres implicites dans ces phrases en Langage S. Meyer reconnaît l'équivalence entre une certaine mesure de travail mécanique et une certaine mesure de chaleur. Une façon commode d'exprimer cette équivalence, c'est d'introduire sous ces apparences diverses un mot nouveau, l'énergie, traduisant l'invariance numérique.

Cet exemple est l'histoire abrégée du Langage des sciences. On en voit les étapes essentielles : 1^o comment naît du Langage S, au moyen d'une trouvaille d'équivalentes ; 2^o comment ce Langage, à un certain moment, est pressé jusqu'à livrer les chiffres infus, qu'il contient toujours. S'il s'agit de toute une classe de phrases S, comme dans l'exemple précédent, c'est donc qu'à ce moment se fonde une branche de la physique.

Comme on peut parler le monde en termes d'énergétique, on peut le parler en termes d'optique : c'est toujours le même pont d'équivalentes jeté à travers les choses. Des trouvailles d'équivalentes créent pour ces choses un langage spécial, aux chiffres infus ; un langage à invariants, domaine naturel de la théorie des groupes : ce que nous avons appelé le Langage des sciences.

Servons-nous toujours des exemples précédents. Voici maintenant un autre homme des anciens temps, qui n'est pas un ingénieur comme Prométhée ou Meyer, et ne s'occupe pas du bois qui flambe dans l'âtre ; mais regarde avec envie le roi Alkinoos

assis près de la flamme, qui boit « comme un dieu » (1). Cette conception, très sincère et point satirique, de la divinité, nous paraîtrait une raillerie dans un poème d'aujourd'hui. C'est dire que « agir comme un dieu » signifie entre autres : « agir comme un tel croit qu'un dieu agit ». De la phrase « agir comme un dieu », chaque fois qu'on croit avoir découvert une équivalente, on n'a fait que découvrir en soi-même un nouvel aspect de sa propre croyance. Trouvaille de trouvère, peut-être aperçu neuf d'un ouvrier de mythes ; elle peut passer de bouche en bouche, elle ne peut passer inchangée de main en main, de pensée en pensée. Un passant rassemble le village, lui raconte une histoire que chacun croira à sa façon ; jusqu'à l'admirer un jour sans la croire. C'était un passant tout différent que celui venu d'abord, deux morceaux de bois sec à la main, et après son passage chacun peut obtenir du feu de cette façon ; nous en obtiendrions encore. Celui-ci seul avait réellement découvert une paire de phrases équivalentes, comme chacun peut le vérifier après lui. Aux phrases du type « agir comme un dieu », on n'en a jamais découvert ; on n'envisage pas au moyen de quels repères extérieurs on ferait vérifier, on stabiliserait une telle équivalence ; ni, le jour venu de mesurer, quelle chose on mesurerait : dans l'espèce, à quel dieu on prendrait la mesure. Il s'agit donc d'un domaine du langage tout différent, aussi légitime que vrai puisqu'il a pour garant la vie des hommes ; mais tout différent de l'autre domaine du langage *et qui n'admet pas les mêmes traitements.*

Accroissement et organisation des chaînes d'équivalentes. — Dans une zone du langage où l'on sait déjà qu'il existe des phrases équivalentes, il y a encore un autre moyen de reconnaître que deux phrases sont équivalentes. On remonte la chaîne d'équivalentes de l'une et de l'autre, jusqu'à constater sur l'une et l'autre chaîne la présence d'un même maillon. Les deux propositions, étant équivalentes à une même troisième, sont équivalentes entre elles.

Mais cette opération n'est légitime que si l'on s'est assuré d'avance qu'on est dans une zone du langage où il existe des équivalentes. C'est dire que les remarques que nous faisons maintenant valent seulement pour le Langage des sciences.

Ces chaînes d'équivalentes peuvent être de pures tautologies :

(1) *Odyssée*, VI, 308-9 :

ἔνθα δὲ πατρὸς ἑμοῖο θρόνος ποτικέκλιται ἀύγῃ,
τῷ ὄγε οἴνοποτάζει ἐφήμενος ἀθάνατος ὢς.

par exemple si les maillons se déduisent l'un de l'autre par des définitions répétées (ce qui revient à s'amuser à écrire, par définition, que A est équivalente à B, B à C, etc.), ou par l'adjonction de phrases nulles.

Ces chaînes peuvent être bien autrement importantes, si parfois l'égalité entre deux maillons successifs est un axiome, ou le résultat de l'observation et de l'expérimentation (un axiome est d'ailleurs, au fond, de la même nature). Les chaînes ont alors prise sur le monde.

La science apparaît ainsi comme un ensemble de chaînes d'équivalentes, qu'on arrive à rattacher entre elles par certains de leurs maillons. Ainsi, de temps en temps, deux ou plusieurs chaînes sont fondues en une autre. En général, les menues découvertes scientifiques consistent en l'adjonction d'un nouveau maillon à une chaîne; les grandes, en la remarque qu'un certain maillon est commun à deux ou plusieurs chaînes, qu'on aurait crues très éloignées.

Ainsi, la science augmente par la découverte de nouveaux maillons; ce qui ou bien prolonge une chaîne existante, ou attire l'attention sur une nouvelle chaîne. Ce type de progrès augmente le volume de la connaissance. Mais la science progresse aussi par la fusion de chaînes séparées en une seule chaîne, grâce à la découverte de quelque maillon commun. *Cel autre type de progrès diminue heureusement le volume de la connaissance, sans diminuer en rien la quantité de matière; opération que l'on ne retrouve pas réellement hors des sciences (1).*

Le progrès ainsi conçu est en effet impossible ailleurs, tant qu'on emploie un langage L, sans phrases équivalentes. Par exemple, le progrès en histoire littéraire est d'empiler indéfiniment: si on veut réduire le tas, on ne peut le faire réellement en condensant, mais en jetant.

(A suivre.)

(1) Cf. Servien, *Le Langage des sciences* (Coll. scientifique, A. Blanchard, éd.), notamment chap. II.

Romanciers allemands contemporains

par R. GUIGNARD,

Chargé de cours à l'Université d'Alger.

XI

Les romans de Kafka.

L'écrivain Kafka, mort de la tuberculose en 1924, mérite une place à part parmi les romanciers allemands. De son vivant il ne s'était fait connaître que par quelques nouvelles, très appréciées d'ailleurs ; c'est seulement après sa mort que son ami, M. Brod, a publié, avec des postfaces très intéressantes, trois grands romans, alors que Kafka avait détruit lui-même beaucoup de ses manuscrits, et avait demandé qu'on ne publiât rien de ce qu'il laissait. M. Brod, à cause des contradictions dans les déclarations de Kafka sur ce point, a jugé qu'il avait le droit de faire connaître celle des œuvres importantes de son ami qu'il avait pu sauver du feu. L'histoire littéraire doit lui en savoir gré, car il l'a enrichie de trois œuvres auxquelles leur caractère fragmentaire n'enlève rien de leur grandeur saisissante.

Ces trois romans : *l'Amérique*, *le Procès* et *le Château*, sont écrits dans une langue qui frappe tout d'abord par son caractère de sobriété et de simplicité : des phrases, sinon très courtes, du moins d'une structure très claire ; un vocabulaire qui ne se distingue par aucune recherche ; aucun pathos : le récit suit un cours tranquille, et si on classe Kafka parmi les expressionnistes, ce ne peut pas être parce qu'il laisse ses phrases incomplètes, ou qu'il multiplie les points d'exclamation ou de suspension, moyens faciles pour donner l'illusion de l'agitation sentimentale.

Ce qui rend cette forme plus remarquable encore, c'est son contraste avec le contenu, qui est mystérieux. Mais une précision s'impose : le sentiment du mystère ne vient pas, comme chez Meyrink par exemple, de l'intervention d'êtres spécialement gro-

tesques, ou nettement surnaturels. Les deux derniers romans surtout se passent dans des maisons sans caractères extraordinaires, dans des bureaux souvent situés sous les toits, dans de modestes intérieurs. Les personnages sont d'un type courant : un jeune homme qui, à la suite d'une aventure, va chercher fortune en Amérique (*L'Amérique*), un arpenteur (*Le Château*), un fondé de pouvoir (*Le Procès*) ; ils n'ont aucune qualité extraordinaire, ni, à plus forte raison, aucun trait surnaturel. Leur entourage est également composé de personnes comme nous avons l'occasion d'en observer tous les jours, et qui n'ont pas les traits accusés à dessein des personnages de Meyrink. Cependant, il y en a qui remplissent des fonctions, qui se livrent à des actes, dont le caractère familier et normal ne doit pas nous faire illusion : c'est là que s'introduit le mystère. Dans les deux derniers romans surtout, il y a une force supérieure qui entre — ou refuse d'entrer — en relations avec le héros principal. A chaque page, on sent sa présence, sans jamais pouvoir faire autre chose que d'essayer d'en deviner la nature ; ses serviteurs eux-mêmes la considèrent comme quelque chose de très familier à leur esprit, et d'inconnaissable en même temps : en tout cas de très redoutable, exigeant une obéissance absolue sans discussion.

Le sentiment de mystère qui naît ainsi est renforcé par les procédés descriptifs. D'abord, Kafka se plaît à montrer au milieu de la trame des événements journaliers, des interventions inexplicables, dues à l'action de la puissance cachée : par exemple, au début du *Procès*, le héros attend en vain, un matin, son premier déjeuner. Il sonne, et une personne qu'il n'a jamais vue entrée dans sa chambre ; il lui demande : « Qui êtes vous ? » L'inconnu se contente de dire : « Vous avez sonné ? » et le héros ne continue pas ses questions. L'inconnu se tourne vers la porte restée entrebâillée, et dit : « Il veut qu'Anna (la cuisinière) lui apporte son petit déjeuner. » On entend des rires dans la pièce à côté, et l'inconnu, quoique ces rires n'aient rien pu lui apprendre de nouveau, se retourne vers K..., lui disant : « C'est impossible. » K... se lève, quoique l'inconnu cherche à le retenir : mais il a déjà le sentiment qu'il ne doit pas se laisser surveiller. Dans la pièce à côté, un homme qui lit un livre lui annonce enfin qu'il est arrêté, mais sans pouvoir lui en dire la raison. Et tout le roman, tous les romans de Kafka, consistent en des apparitions successives de tels personnages, qui extérieurement ne se distinguent en rien des autres hommes, dans la vie courante.

D'autre part, un exemple pris dans *Le Château* nous montrera par quels procédés de style Kafka augmente, ou fait naître à l'oc-

casien, le sentiment du mystère. L'arpenteur K... a été appelé à comparaître devant un secrétaire du nom de Momus, mais il voudrait parler à un employé plus haut placé, nommé Klamm. Son hôtesse, qui assiste à l'entretien, lui donne des renseignements. Elle est venue, dit-elle, pour demander qu'on ne le loge plus chez elle, et elle n'exprime son opinion que pour faciliter la tâche du secrétaire : mais elle ne défend pas à K... de tirer profit de ses paroles. Passer par le secrétaire est le seul moyen d'arriver à Klamm, et encore y a-t-il peu d'espoir : « diese letzte, kleinste, verschwindende, *eigentlich gar nicht vorhandene* Hoffnung ». Puis elle avoue qu'elle l'a surestimé lorsqu'elle a fait sa connaissance. K... demande au secrétaire si le compte rendu de son interrogatoire pourra avoir pour résultat de le faire comparaître devant Klamm. Le secrétaire dit que non. L'hôtesse proteste que K... s'obstine à déformer ses paroles ; elle ne lui a jamais dit qu'il pouvait avoir la moindre perspective de parvenir jusqu'à Klamm par ce procédé. Mais c'est aussi déformer ses paroles que de dire qu'elle lui a enlevé tout espoir ; en ce sens qu'être soumis à un interrogatoire dont Klamm très vraisemblablement ne lira jamais le compte rendu, c'est entrer dans une certaine mesure en relations avec lui, car il serait possible, à la rigueur, que Klamm le lût. Et le secrétaire a été nommé par Klamm, il représente son esprit.

L'analyse de cette conversation, qui occupe une dizaine de pages du roman, montre comment se déroulent la plupart des conversations dans l'œuvre de Kafka : elles consistent en une série de révélations fragmentaires (et les fragments ne peuvent pas se réunir en un tout logique) quelquefois contradictoires ; et comme ceux qui s'entretiennent avec le héros ne sont pas eux-mêmes très bien renseignés, l'abondance des suppositions (marquée par des « vielleicht » ou des « wohl ») donne l'impression d'un balancement perpétuel qui soutient l'intérêt de ces conversations sous l'abstraction desquelles on devine à chaque instant le mystère.

Les trois romans sont des romans de la solitude humaine : mais avec des nuances différentes. Dans *L'Amérique*, Joseph K... fait plusieurs tentatives pour être admis définitivement dans différents groupes sociaux. Dans *Le Procès*, le héros est poursuivi par une autorité dont il ne sait ce qu'elle lui reproche, il ne cherche pas à se dérober au jugement, il veut au contraire le provoquer, car il se sait innocent, et il estime que le tribunal cesserait de le rechercher s'il pouvait l'éclairer. Dans *Le Château*, l'arpenteur K... désire simplement être admis à résider dans le village situé au pied d'un château et à y fonder une famille : mais il est lui aussi empêché par des employés d'ordre inférieur d'arriver jusqu'aux

autorités supérieures, et il s'épuise en vains efforts. Selon Max Brød, sous le symbole de la solitude humaine se cacherait une aspiration métaphysique à la grâce, qui est en effet un don, non pas un droit, que l'individu puisse réclamer directement, et qui réalise l'intégration de l'âme humaine dans une communauté suprasensible.

Le premier grand roman de Kafka, *L'Amérique*, fut commencé vers 1913 ; à cette date le premier chapitre parut sous le titre *Le Chauffeur*. Ce n'est pas un tableau de la vie américaine, que Kafka ne connaissait d'ailleurs que par les livres. L'Amérique est pour lui un monde où tout est démesuré, une communauté immense dans laquelle l'homme cherche à s'intégrer, et qui annonce les communautés encore plus vastes, mais plus mystérieuses, qui seront symbolisées par le tribunal (dans *Le Procès*) et le château (dans le roman du même nom), communautés dépeintes d'ailleurs d'une façon beaucoup moins réaliste. Karl Rossmann est exclu de la communauté primordiale, la famille, pour avoir séduit une bonne (en réalité, c'est plutôt lui qui a été séduit). Ses parents l'envoient — il a seize ans —, gagner sa vie en Amérique. A l'arrivée du paquebot à New-York, il oublie son parapluie dans sa cabine. Il descend le chercher, après avoir confié sa malle à un compagnon de voyage. Il s'égaré dans les couloirs et rencontre enfin un chauffeur, qui lui fait ses confidences. Oubliant parapluie et malle, Karl Rossmann accompagne le chauffeur au bureau pour se porter garant de son zèle et de sa bonne conduite, alors qu'il ne le connaît que depuis quelques instants ; les choses semblent mal tourner pour le chauffeur ; par contre, Karl est reconnu par son oncle, le sénateur Jakob, prévenu de son arrivée par la bonne, à cause de laquelle le jeune homme a été chassé de sa famille. Jakob lui explique qu'il a rompu toutes relations avec ses parents d'Europe pour des raisons qu'il vaut mieux ne pas préciser. Les bagages se retrouvent comme par enchantement, et Karl va vivre dans la luxueuse maison de son oncle. Lorsqu'il sait suffisamment l'anglais, il prend des leçons d'équitation en compagnie d'un jeune homme très riche, nommé Mack. Puis il obtient la permission de visiter les immenses bureaux de son oncle, qui le présente à d'autres hommes d'affaires. C'est ce qui va causer sa perte : un jour il fait la connaissance d'un ami de son oncle, M. Pollunder. Ce dernier veut à tout prix emmener Karl à sa maison de campagne ; et le jeune homme accepte, malgré les objections du sénateur Jakob. A leur arrivée, Karl et M. Pollunder sont reçus par Klara, fille de M. Pollunder, qui leur apprend qu'un certain M. Green est déjà arrivé, et compte ne repartir

que le lendemain matin. M. Pollunder est très ennuyé, il parle de ramener Karl chez son oncle, mais sur les instances de Klara, il y renonce. Après le dîner, Karl se promène avec Klara dans la maison — qui vient d'être en grande partie rebâtie — l'éclairage électrique n'est pas encore installé partout, et, de place en place, dans les corridors, des domestiques sont postés, avec des chandeliers. Klara et Karl se battent, et c'est la jeune fille qui est la plus forte, grâce à sa connaissance du jiu-jitsu. Karl, vexé, n'a plus qu'un désir : s'en aller au plus vite ; un domestique le met sur la route de la salle à manger, où sont encore M. Pollunder et M. Green. Il leur exprime son désir de rentrer chez son oncle ; mais auparavant, il faut qu'il aille dire au revoir à Klara et il trouve dans la chambre à côté de celle qu'elle habite le jeune Marck, qui est en réalité le propriétaire de la maison. A l'en croire, il l'aurait fait attirer par Klara pour l'entendre jouer du piano sans qu'il s'en aperçoive — et effectivement, Karl vient de jouer du piano. Entre temps, les douze coups de minuit ont sonné, et une nouvelle surprise attend Karl : M. Green lui remet une lettre dans laquelle son oncle lui reproche d'avoir agi contrairement à sa volonté, et déclare ne plus vouloir s'occuper de lui. L'enveloppe de la lettre porte qu'elle doit être remise après minuit, et Karl se rend bien compte que si M. Green et M. Pollunder ne l'avaient pas envoyé dire au revoir à Klara, il aurait été de retour chez son oncle avant minuit, et sans doute ce dernier lui aurait-il pardonné. Après avoir reproché à M. Green sa déloyauté, Karl s'en va avec ses bagages qui ont été reportés par l'envoyé de son oncle, qui lui donne de quoi prendre un billet de chemin de fer pour San Francisco.

Désormais, Karl mène une vie vagabonde en compagnie de deux aventuriers, un Irlandais, Robinson, et un Français, Delamarche, qui commencent par vendre un de ses complets, en gardant presque tout l'argent pour eux, et qui en veulent surtout à ses dollars. Un soir, Karl va chercher des provisions dans un hôtel, et il s'attire la sympathie de la cuisinière en chef, qui l'invite à rester : il refuse, pour ne pas abandonner ses compagnons ; mais lorsqu'il retourne auprès d'eux, il s'aperçoit qu'ils ont fouillé dans sa valise et que la photographie de ses parents, qu'il conservait précieusement, a disparu : aussi suit-il un domestique de l'hôtel que la cuisinière en chef a envoyé à sa recherche.

Bien accueilli par cette excellente femme, et bientôt lié d'amitié avec une jeune fille, Thérèse, qui a fait de lui son confident, Karl passe comme garçon d'ascenseur, des jours heureux quoique le service soit très pénible. Mais cette communauté va bientôt le rejeter : Delamarche n'a pas oublié l'existence de Karl, et envoie un jour

Robinson le chercher pendant son service. Robinson lui promet monts et merveilles ; il dit qu'ils vivent tous deux en compagnie d'une femme admirable, une cantatrice nommée Brunelda. Cela ne l'empêche pas de lui demander de l'argent. Et il a apporté une bouteille d'eau-de-vie, si bien qu'au bout de quelque temps il est ivre-mort. Karl demande alors à un de ses camarades de le remplacer un instant, et monte Robinson dans le dortoir des garçons d'ascenseur. Cette absence est de courte durée : mais elle a été remarquée ; le remplaçant bénévole du jeune homme n'a pas tenu sa promesse, et Karl est mis à la porte malgré l'intervention de la cuisinière en chef : son cas s'est aggravé du fait que Robinson a été découvert dans le dortoir, et mis dans un piteux état par les autres garçons d'ascenseur.

Après avoir échappé au concierge qui veut le battre parce qu'il ne l'a pas assez souvent salué pendant son séjour à l'hôtel, Karl, par suite d'un concours de circonstances assez compliqué, arrive finalement dans la maison où logent ses deux anciens compagnons. Il s'aperçoit bien vite que Robinson joue un rôle de domestique, et que la cantatrice Brunelda est une grosse femme dépourvue d'attraits. Le voilà entré de force dans une communauté dont il a le désir de sortir le plus tôt possible. La maison dans laquelle ils habitent est d'une hauteur démesurée, et le spectacle de la rue avec ses balcons et ses gens en bras de chemise est décrit d'une façon très vivante et originale. Malheureusement, au moment où Karl se résigne à accepter provisoirement et faute de mieux de rester au service de Brunelda, le roman s'interrompt. Nous retrouvons Karl au coin d'une rue, en train de lire une affiche apposée par les soins de la direction du « Grand théâtre d'Oklahoma ». Cette affiche annonce que l'on embauche jusqu'à minuit tous ceux qui se présentent. Après cette heure, il sera trop tard.

Arrivé devant le théâtre, Karl constate à sa grande surprise que personne n'ose y entrer, malgré les centaines d'anges qui sur une estrade jouent de la trompette. Parmi ces anges, se trouve son ancienne bonne, qui lui donne tous les renseignements nécessaires. Il passe par plusieurs bureaux dans lesquels on lui pose des questions sur ses antécédents et ses capacités ; finalement il est engagé comme ouvrier d'usine, et prend part à un banquet qui lui fait oublier ses misères. Il retrouve un de ses camarades de l'hôtel, et part avec lui — en compagnie d'autres membres du « théâtre » — vers Oklahoma. Ce chapitre qui devait être le dernier, est resté inachevé. Nous savons seulement, par Max Brod, que Karl devait retrouver ses parents

et développer librement son activité : le « Théâtre » semble donc être la grande communauté spirituelle ou surnaturelle qui ne répond pas à la bonne volonté par l'incompréhension ou la méchanceté, et qui permet le libre épanouissement de la personnalité humaine.

Dans *Le Procès*, après son arrestation — que nous avons racontée plus haut — Joseph K... demande à ceux qui sont entrés dans sa chambre de justifier de leur identité, car il sait qu'il vit dans un Etat policé, et peut-être ses collègues ont-ils voulu lui faire une mauvaise farce à l'occasion de son trentième anniversaire qui tombe précisément ce jour-là. Il s'aperçoit à leurs réponses que ce sont des employés d'un ordre tout à fait inférieur : ils avouent ne pas être très forts sur le chapitre des papiers d'identité, ils ne font qu'exécuter des ordres. Joseph K... demande alors à être conduit devant leur supérieur : mais ils lui disent qu'il doit attendre une convocation et reprendre des forces en prévision du moment où il devra supporter le poids de son procès. Après qu'il s'est habillé, ils le présentent à un surveillant qui est arrivé entre temps, sans doute, mais qui ne peut pas donner à Joseph K... de renseignements sur l'autorité qui a décidé de le poursuivre, et lui recommande seulement d'avoir une attitude plus modeste, de songer plutôt à lui-même qu'à ceux qui s'occupent de lui. Après cette « arrestation », Joseph K... reçoit la permission d'aller à son bureau, à sa grande surprise, car il se demande pourquoi on ne l'a pas tranquilisé plus tôt. Trois employés de la Banque où il travaille sont là — il ne les avait pas remarqués — afin qu'il arrive en leur compagnie, et qu'on croie qu'il vient de faire une course avec eux ; le surveillant et les deux employés disparaissent sans qu'il y fasse attention sur le moment.

Le surveillant a refusé de lui serrer la main : il n'y a pas attaché grande importance, mais le soir, lorsqu'il rentre chez lui, sa logeuse, tout en lui faisant mille compliments, refuse elle aussi de lui serrer la main. Il attend alors une autre locataire, M^{lle} Burstner, car il veut lui faire des excuses pour le désordre qu'ont mis dans ses photographies les hôtes du matin ; lorsqu'il lui parle d'une commission d'enquête et du sentiment qu'il a d'être innocent, elle se montre peu disposée à le croire sur parole, et il est occupé à lui raconter son aventure du matin avec ses étranges particularités lorsque l'habitant de la chambre voisine frappe pour les faire taire.

A la fin de la semaine, un coup de téléphone le convoque pour un interrogatoire dans une maison des faubourgs, le dimanche suivant, jour qui a été choisi, lui dit-on, pour ne pas le troubler dans ses habitudes ; cet interrogatoire sera court, mais il y en aura

d'autres, lui dit-on, à peu près tous les dimanches : car il importe que son procès soit rapidement mené, mais examiné à fond. Il décide de se rendre à cette convocation, mais pour mettre les choses au point, et il espère que cette audience sera la dernière.

La rue dans laquelle se trouve le tribunal est une de ces rues que Kafka décrit avec prédilection : de hautes maisons grises, habitées par de pauvres gens, avec du linge qui sèche aux fenêtres, des hommes en bras de chemise qui fument leur pipe, et des petites boutiques en dessous du niveau de la rue, sur le seuil desquelles bavardent des femmes. La maison dont on lui a donné le numéro ne se distingue par aucun signe extérieur, et il trouve difficilement l'endroit où siège le tribunal ; il frappe à toutes les portes, en demandant un personnage qu'il vient d'inventer, le menuisier Lanz. Après avoir été sur le point d'abandonner la partie et avoir redescendu les escaliers, il remonte jusqu'au 5^e étage. Une jeune femme, sans répondre à la question qu'il lui pose, le fait entrer dans une salle à deux fenêtres, entourée par une galerie qui est si près du plafond que ses occupants ne peuvent pas se tenir debout. La salle est pleine, et la jeune femme, malgré ses protestations, referme la porte derrière lui. Les occupants de la salle, qui semblent divisés en deux groupes, portent presque tous de longs habits noirs qui leur donnent un air solennel, et discutent avec animation. A l'extrémité de la salle, sur une estrade, est une table à laquelle est assis un juge devant lequel un jeune garçon conduit Joseph K... et qui lui reproche son retard. La plus grande partie de l'assemblée se tait, seuls les occupants de la galerie, moins bien habillés que les autres, continuent à faire des remarques. Lorsqu'on demande à Joseph K... s'il est peintre, et qu'il le nie, presque tout le monde se met à rire. Joseph K... déclare que la procédure entreprise contre lui ne mérite ce nom que s'il veut bien le lui donner ; il prend avec précaution, comme s'il avait peur de se salir, le cahier que le juge tenait entre les mains et proteste contre son « arrestation », encouragé par les applaudissements d'une partie de l'assistance : mais les applaudissements cessent, et font place à des conciliabules mystérieux ; il s'aperçoit que tous les assistants ont à leur col des insignes : ce sont les fonctionnaires contre lesquels il vient de parler, et il s'en va, refusant, malgré les avertissements du juge d'instruction, de se soumettre à l'interrogatoire prévu.

Le dimanche suivant, cependant, il retourne au tribunal sans même avoir été convoqué : sa liberté intérieure commence à disparaître. Il trouve seulement la jeune femme qui l'avait reçu la fois précédente, et dont il a remarqué la conduite inconvenante à la fin de son séjour dans la salle du tribunal ; elle est la femme du

gardien, mais elle est poursuivie par un étudiant qui voudrait en faire son amie ; Joseph lui est sympathique et elle promet de l'aider : le juge d'instruction, lui dit-elle, écrit beaucoup de rapports — mais elle n'a pas le temps d'en dire bien long, car l'étudiant vient la chercher, pour la mener chez le juge, qui l'aime lui aussi.

Resté seul, Joseph K... remarque un écriteau, avec l'inscription : « escalier menant aux bureaux du tribunal ». Singuliers bureaux, que ces bureaux situés sous les toits, et bien dignes d'un si piètre tribunal, pense l'accusé, et il va les visiter en compagnie du gardien qui avait été faire une commission, et s'était acquitté de sa tâche, le plus vite possible, mais pas assez vite cependant pour s'opposer aux entreprises de l'envoyé du juge d'instruction.

Joseph commence à s'apercevoir de la gravité de la situation lorsqu'il reçoit à l'improviste la visite de son oncle Karl venu exprès à la ville : il a entendu parler du procès intenté à son neveu, et veut en activer la fin, pour que l'honneur de la famille soit sauvegardé ; mais le fait qu'il ne s'agit pas d'un tribunal ordinaire rend la question très épineuse. L'oncle Karl conduit Joseph chez un de ses amis qui est avocat ; ils le trouvent précisément en compagnie d'un homme de loi. Mais Joseph, au lieu de s'occuper de son procès va rejoindre Leni, la bonne de l'avocat, qui ne lui cache pas son désir d'être son amie. Elle lui donne des conseils pour son procès : il doit montrer plus de souplesse, il ne pourra se tirer d'affaire qu'en avouant, sans quoi elle ne pourra pas l'aider. Joseph retrouve son oncle devant la maison, il l'attend depuis longtemps et lui fait des reproches.

Le malheureux héros a laissé momentanément échapper une première possibilité de se défendre. Une personne, qui a entendu parler de son procès, l'envoie alors chez un peintre qui fait les portraits de tous les juges et qui pourrait lui venir en aide. Ce peintre, Titorelli, dont la pittoresque demeure est sans cesse assiégée par des enfants qui regardent ses hôtes par le trou de la serrure, semble avoir l'habitude de recevoir des visites comme celles de Joseph, et se soucier beaucoup plus de lui vendre des paysages de sa composition que de lui apporter une aide réelle. Mais il lui fait un exposé sur les trois façons dont peuvent se terminer les poursuites du tribunal : la véritable mise en liberté, qui est très difficile à obtenir, et pour laquelle le peintre ne pourrait absolument rien ; la mise en liberté apparente, qui est suivie d'une nouvelle arrestation après laquelle le procès recommence, puis à la seconde mise en liberté succède

une seconde arrestation et ainsi de suite ; enfin la prolongation à l'infini de la procédure : pour cela l'accusé doit rester en rapports constants avec le juge d'instruction, et le procès en reste toujours aux préliminaires. Cela prend beaucoup de temps, mais on évite ainsi l'ennui des arrestations successives.

Voulant avant tout faire proclamer son innocence, Joseph décide de déclarer à son avocat qu'il compte se passer désormais de ses services, car il veut s'occuper lui-même, et avec plus d'énergie, de l'affaire.

Quelques chapitres manquent avant la fin du roman : peut-être nous auraient-ils raconté les efforts de Joseph pour faire reconnaître son innocence : en tout cas, il finit par succomber. Un jour, il va à la cathédrale, qu'il veut montrer à un étranger. Un prêtre lui adresse la parole : c'est l'aumônier de la prison, qui lui reproche de tenir à la main un album de photographies des monuments de la ville, au lieu d'un livre de prières, et lui annonce que son procès finira mal, car on le considère généralement comme coupable. Le jugement approche. Joseph, continue le prêtre, a trop grande confiance dans divers appuis, en particulier dans celui des femmes. Et il lui raconte l'histoire du paysan qui arrive devant la porte qui défend les approches de la loi. Le portier lui répond qu'il est possible de la lui ouvrir, mais pas maintenant, et qu'il lui faudra ensuite passer devant beaucoup de portiers beaucoup plus importants que lui. Le paysan attend pendant des années, et au moment de mourir, il demande au portier comment il se fait que personne d'autre, depuis qu'il est là, n'est venu demander l'entrée. C'est, lui répond-il, que cette porte n'était faite que pour toi. Et selon le prêtre, le paysan n'a pas été trompé : il n'avait qu'à poser à temps la bonne question.

Finalement, deux personnages solennels habillés de noir arrivent chez Joseph et le tuent cérémonieusement. La conclusion de ce roman est donc pessimiste : Joseph (si l'interprétation mystique de Max Brod est exacte) n'a pas voulu se laisser guider par les puissances supérieures, et il a succombé dans la lutte pour s'affirmer par ses propres forces.

La conclusion du *Château* devait être moins désolée, mais après le récit des longues désillusions du héros, l'arpenteur K... L'arpenteur arrive un soir dans un village couvert de neige. Il n'y a plus de chambres libres à l'auberge, et on lui permet de s'étendre dans la salle commune. Mais il est réveillé presque tout de suite, par un jeune homme qui lui dit être le fils du concierge du château, et lui demande s'il a la permission du comte. K... lui répond

qu'il ignorait jusqu'à ce moment l'existence du château et celle du comte. Peu importe : il va lui falloir s'en aller. Alors il dit que le comte l'a fait venir. On téléphone au château pour savoir s'il dit vrai ; la première réponse est négative, mais presque aussitôt on téléphone de nouveau du château : on l'accepte comme arpenteur, on est donc décidé à lutter de ruse avec lui. Le lendemain il se dirige vers le château, qui se compose de toute une série de constructions d'aspect vétuste : mais il ne peut pas trouver le chemin qui y mène. Après s'être entretenu avec le maître d'école du lieu et quelques autres habitants, il se fait ramener à l'auberge : il croyait être parti depuis une ou deux heures, il n'avait pas faim — et pourtant la nuit tombe. Il trouve là deux hommes qu'il a vus descendre du château, et qui se présentent à lui comme les deux aides dont il a annoncé l'arrivée la veille. Ils s'appellent Arthur et Jérémie, mais se ressemblent tellement que K... décide de leur faire faire toujours le même travail, et ensemble. K... téléphone au château pour savoir quand il pourra s'y présenter ; la réponse est : « Jamais ! » Quelques instants après, pourtant, il se reprend à espérer : car un envoyé du château, nommé Barnabé, pour lequel il a tout de suite beaucoup de sympathie, lui apporte une lettre l'informant qu'il est admis à servir la communauté, et que Barnabé viendra de temps en temps lui demander s'il a quelque chose à communiquer au château. K... voit dans ce messenger un personnage important qui pourra peut-être le tirer d'affaire, en le mettant en relations directes avec les autorités mystérieuses dont dépend son destin, et il l'accompagne chez lui, où il fait la connaissance de ses deux sœurs, Amélie et Olga.

Comme le soir est venu, il va passer la nuit à un hôtel qui est moins éloigné que celui dans lequel il a reçu l'hospitalité la veille. C'est dans cet hôtel que logent les fonctionnaires du château, lorsqu'ils doivent passer la nuit au village ; et précisément, Klamm, le signataire de la lettre que K... vient de recevoir, est encore là. Pour la première fois, K... se sent ému malgré lui en songeant aux autorités du château, qu'il a considérées jusque là comme des êtres bizarres, mais qui seront bien obligées, finalement, de lui permettre de s'établir dans le village. Il y a là un processus analogue à celui par lequel le héros du *Procès* finit par vouloir provoquer à tout prix une décision du tribunal qu'il a dans les premiers temps tenu pour purement grotesque. K... n'arrive à apercevoir Klamm qu'à travers une fente d'une cloison ; par contre — les héros de Kafka font vite, et sans même le vouloir, la conquête des femmes, mais ce n'est jamais à leur avantage — il devient le fiancé de la serveuse, qui a été jusqu'alors la maîtresse de Klamm, et qui s'appelle Frieda.

K... est doublement heureux de cette aventure : il va pouvoir fonder un foyer dans ce village où tout, dès l'abord, lui était hostile ; et le fait que Frieda a été la maîtresse de Klamm lui donnera, espère-t-il, l'occasion d'avoir avec lui des relations personnelles, qui ne seront peut-être pas sans influence sur les relations officielles. L'hôtesse cherche à lui enlever ces illusions.

Suivant les instructions de la lettre que lui a remise Barnabé, K... va chez le chef du village. Momus lui explique les méthodes de travail des « chancelleries » : les bureaux travaillent séparément, et toujours très vite, si bien qu'un bureau peut avoir tranché une question tandis qu'un autre continue à s'en occuper. En principe, jamais aucune erreur n'est commise, mais pour ce qui est de la nomination d'un arpenteur, une confusion s'est produite du fait d'un document égaré, de la perte duquel on s'est aperçu trop tard, alors qu'une décision négative avait déjà été prise par un bureau différent de celui qui a mis de nouveau l'affaire en train. Ainsi, la situation de K... est toute différente de celle qu'il croyait avoir. Quant à la confirmation par téléphone, c'était sans doute une plaisanterie d'un employé, car le téléphone ne met en réalité en communication avec aucune personne précise, mais simplement avec l'ensemble des bureaux. S'adresser personnellement à Klamm, c'est une prétention insensée, dit Momus. K... trouve tout cela ridicule, et refuse de se soumettre à un interrogatoire (1). Quelques heures après, le maître d'école du village vient annoncer à K... sa nomination, à titre provisoire, comme domestique attaché au service de l'école ; d'abord K... refuse d'accepter, mais comme on le chasse de la chambre où il avait trouvé un refuge, il accepte, à condition que sa fiancée, avec laquelle il vit déjà, se charge des négociations avec le maître d'école, qu'il juge humiliantes. Le soir arrivé, K... va faire une nouvelle tentative pour aborder Klamm, qui va partir de l'hôtel ; il se poste à côté de son traîneau, il y pénètre même pour y prendre une bouteille d'eau-de-vie, sur les indications du cocher, mais on remarque sa présence, et le traîneau est remis, pour partir lorsque K... sera rentré dans la salle de l'hôtel. Après une nouvelle entrevue avec Momus, K... rejoint Frieda et ses deux aides, qui n'ont pas cessé de le suivre depuis qu'ils se sont présentés à lui, et dont les manières grotesques et l'excessive soumission apparente lui inspirent des craintes. Le récit de la fin de la soirée et de la matinée suivante est une succession de scènes réalistes et comiques : comme il fait froid, K... va fendre avec une hache

(1) Tout comme Joseph B... comparaisant pour la première fois devant le tribunal.

la porte du serre-bois, et peut ainsi chauffer la pièce, qui est d'ailleurs une des deux salles de classe. Le lendemain ils ne sont pas levés lorsque les enfants et le maître d'école et l'institutrice arrivent, c'est une confusion générale. Le maître d'école est en colère parce que la porte du serre-bois est défoncée : Frieda, après avoir voulu rejeter la faute sur les deux aides, avoue que son mari est l'auteur de ce méfait ; et l'institutrice soigne son chat qui s'est blessé, en courant trop vite pour se cacher des hôtes inattendus de la veille au soir. Le maître d'école annonce à K... qu'il renonce à ses services, mais K... voulant profiter des droits qui lui sont reconnus par les autorités refuse de partir, et tout finit par rentrer dans l'ordre. K... chasse ses deux aides qui lui sont devenus absolument insupportables. A la fin de l'après-midi, K... impatient de ne pas voir arriver Barnabé, auquel il avait donné la mission d'aller parler à Klamm en personne, et de lui demander d'accorder un entretien à K..., même en limitant le nombre de mots que ce dernier serait autorisé à prononcer, va chez lui : le messenger n'est pas de retour, et K..., qui ne voulait qu'entrer et sortir, reste jusqu'à dix heures du soir, car Olga entreprend de lui raconter les malheurs de sa famille.

Ce long récit permet de mieux saisir le sens du roman : K... n'est pas le seul qui cherche à entrer en relations avec les autorités inaccessibles du château ; et l'histoire de la décadence de la famille de Barnabé lui montre par quels procédés le château punit ceux qui l'ont offensé dans la personne d'un de ses représentants.

Le père de Barnabé, d'Olga et d'Amélie était un cordonnier estimé, membre influent de la compagnie de sapeurs-pompiers ; ses affaires allaient bien, lorsqu'un jour Amélie fut remarquée par un employé du nom de Sortini. Le lendemain, elle recevait de lui une lettre rédigée en termes si grossiers qu'elle la déchirait séance tenante et jetait les morceaux à la figure du messenger. Depuis ce jour, la famille s'est vue peu à peu abandonnée de tout le monde, le père a dû renoncer à son métier, mais jamais personne ne lui a dit qu'il y avait dans tout cet ensemble de faits une punition ; lorsqu'il s'est plaint, on lui a répondu que la décadence de son métier était un simple phénomène économique, et c'est en vain que pendant de longs mois il a cherché à s'approcher d'un employé. Lorsque son père a été atteint de paralysie, Olga s'est mise à fréquenter les domestiques des employés, avec l'espoir de trouver parmi eux celui que sa sœur avait offensé : mais en vain ; elle a enfin envoyé Barnabé aux bureaux du château, mais il n'est pas messenger officiel, et la lettre qu'il a apportée à K... a été la première dont

il ait jamais été chargé Ainsi, là encore, de vains efforts pour pénétrer à une autorité supérieure, et se faire rendre justice.

K... va être puni d'avoir écouté ces discours : les aides renvoyés ont profité de son absence pour enlever Frieda — ce qu'ils n'auraient jamais osé faire tant qu'ils étaient en service. Frieda va reprendre sa place de serveuse et fait des reproches à son ancien fiancé. Le roman s'arrête là. Selon Max Brod, qui tient ces précisions de la bouche de Kafka, l'arpenteur devait cependant, à la fin, obtenir partiellement satisfaction, au moment de mourir après avoir épuisé ses forces dans la lutte. On devait lui faire savoir, de la part des autorités du château qu'il n'avait à proprement parler aucun droit à s'établir dans le village, mais qu'on le lui permettait cependant « compte tenu de certaines circonstances accessoires ». Ainsi, K... plus heureux que le fondé de pouvoir Joseph K... voyait, à force de frapper, la porte s'ouvrir; mais ce n'était qu'au dernier moment.

L'analyse de ces trois romans montre avec quelle richesse d'imagination Kafka développe le thème mystique de la grâce et de la justice divines, en ayant recours aux symboles les plus humbles et en les mettant en œuvre d'une manière très réaliste, souvent même grotesque ou comique.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.*

L'Esprit de la philosophie thomiste

par A. FOREST,

Chargé de Conférences à l'Université de Poitiers.

I

Le thomisme devant la philosophie contemporaine.

L'histoire des doctrines médiévales présente cet incontestable intérêt de rendre aux philosophies que nous étudions leur originalité et leur prix, en nous montrant les conditions dans lesquelles elles se sont élaborées, les difficultés qu'elles avaient à résoudre. C'est ainsi que nous avons pu montrer, dans une précédente série de leçons et en nous plaçant à ce point de vue historique, ce que fut au XIII^e siècle l'invention des thèses qui semblent ne présenter aujourd'hui qu'une scolastique abstraite et formaliste. Mais de plusieurs côtés on essaye de donner à ces doctrines un intérêt plus actuel et l'on veut y chercher une inspiration susceptible de nous guider encore aujourd'hui dans notre réflexion la plus actuelle. Que vaut cette prétention ? Il convient d'abord de bien voir l'extrême difficulté et la tâche presque paradoxale de la tentative qui est ainsi entreprise. Admettons d'abord que l'histoire ait pu nous montrer ce qu'est en fait le système le plus important du XIII^e siècle, celui que nous allons seul considérer, le thomisme ; les éléments intégrés dans la doctrine ne corres-

pondent, semble-t-il, à rien qui soit susceptible de nous intéresser encore aujourd'hui. D'abord la science du moyen âge, comparée à la complexité, à la subtilité de nos préoccupations actuelles est presque inexistante ; la seule connaissance scientifique que l'on puisse à la rigueur appeler de ce nom, l'astronomie nous présente une interprétation géocentrique qui est en retard même sur le système de Ptolémée. On distinguera, il est vrai, la vision de l'univers physique et la vision philosophique du réel. Cette distinction est, certes, capitale. Et pourtant n'avons-nous pas une extrême difficulté à nous placer d'emblée au point de vue de l'ontologie médiévale ? Nous ne voudrions pas négliger la force des raisons qui rendent parfois le thomisme difficilement assimilable à beaucoup d'esprits contemporains. C'est qu'en effet il est impossible d'oublier ce qui s'est passé depuis la rupture de la tradition médiévale. La philosophie s'est orientée dans un sens tout différent de cette ontologie que l'on dit périmée. Elle a surtout cherché un point de départ nouveau de la réflexion, elle a cru le trouver dans l'activité même du sujet pensant, la pensée s'est saisie elle-même comme une activité de liaison, et des penseurs chrétiens comme Maine de Biran ont pu opposer avec force le point de vue de la substance et celui de la conscience, montrer que toute philosophie de la substance détruit finalement l'expérience directe du sens intime. Des critiques de ce genre, venant de philosophes qui ont le souci évident de conserver les valeurs les plus hautes de la vie spirituelle, ce qui est d'ailleurs le souci de toute philosophie, ne peuvent être oubliées. Peut-être le thomisme a-t-il de quoi répondre à ces difficultés, et, pour le dire tout de suite, nous le pensons. Mais la philosophie ne peut pas se constituer comme si nous n'avions pas, soit expressément dans l'esprit, soit comme à l'arrière-plan de notre conscience, la connaissance de ces difficultés. C'est là ce qui fait tout l'intérêt du problème que nous posons ici en examinant la situation du thomisme devant la philosophie contemporaine. Nous ne pouvons donc prendre parti sur un tel problème qu'en cherchant à définir ce que nous appelons l'esprit de la philosophie thomiste. Si toute philosophie se définit par un effort d'invention et de création, notre tâche ne doit pas être uniquement de fixer le sens exact des thèses de la doctrine thomiste, à la lumière de l'histoire, mais de chercher l'esprit qui l'anime, et de montrer comment cet esprit peut être encore aujourd'hui celui de la réflexion la plus exigeante et la plus scrupuleuse.

Mais pour qu'un tel rapprochement ait un sens il faut au moins que l'on nous accorde que la réflexion métaphysique a un objet

propre, et que la philosophie n'est pas la simple présentation des résultats acquis par la science, ou, de ce seul point de vue, un effort de synthèse manifestement toujours inachevé, toujours impossible. Mais la pensée métaphysique n'a presque jamais oublié son originalité, et les travaux contemporains sur Auguste Comte nous montrent la persistance de ce point de vue jusque dans le positivisme lui-même. Aujourd'hui, des spéculations de ce genre ne sont point abandonnées, le tout est d'aller les chercher là où elles sont véritablement. C'est qu'en effet la métaphysique pose les questions classiques sous une forme sans cesse renouvelée, et de nos jours il semble que le problème métaphysique qui se trouve au premier plan de nos préoccupations soit celui de la nature du concret. On trouve aujourd'hui, et l'on trouvera de plus en plus, des études nombreuses sur cette question qui s'impose chaque jour davantage à notre attention. Mais si les termes sous lesquels la question se pose sont quelque peu nouveaux, le problème est très ancien, il est peut-être le problème propre de la réflexion métaphysique, et il nous semble qu'il nous permettra de bien situer le débat entre le thomisme et les philosophies contemporaines. De quoi s'agit-il en effet ?

L'exercice même de notre pensée nous suggère de la façon la plus nette la distinction entre des éléments abstraits et des réalités concrètes. Penser, c'est dans une grande mesure analyser, réduire par suite la diversité à l'unité, et ne plus retenir de la réalité singulière qu'un schéma conceptuel. Un abstrait c'est donc surtout un incomplet, c'est une virtualité de déterminations qui peuvent convenir à plusieurs sujets, mais qui ne suffisent à en déterminer aucun dans son originalité, et l'on peut dire que c'est dans la réflexion sur cette dualité entre l'intelligible et le réel, entre le concret et l'abstrait, que la métaphysique prend son point de départ. La pensée cherche à s'égaliser au réel, à franchir les bornes du formel et de l'abstrait, et sa première tâche est donc de comprendre ses caractères propres d'une réalité concrète, pour essayer ensuite d'en rendre raison par des principes. Or il nous semble que le concret se présente à nous avec un double caractère de plénitude intérieure et d'universalité, de totalité. C'est une remarque souvent faite qu'une chose donnée dans notre expérience est toujours plus riche que ce que nous en pouvons saisir d'une façon fragmentaire et successive, un être n'est pas pour nous la somme de ses qualités, et celles-ci n'ont toute leur valeur que si elles nous paraissent venir d'une source en quelque sorte mystérieuse et lointaine, dont nous pourrions approcher plus par l'affection, que par la pensée. Qu'est-ce que le

moi se demande Pascal ? « Celui qui aime quelqu'un à cause de sa beauté l'aime-t-il ? Non, car la petite vérole qui tuera la beauté sans tuer la personne fera-t-il qu'il ne l'aime plus ? Et si on aime pour mon jugement, pour ma mémoire, m'aime-t-on moi ? Non, car je puis perdre ces qualités sans me perdre moi-même, où est donc ce moi s'il n'est ni dans le corps ni dans l'âme ? » (f. 283). Il y a donc dans la réalité concrète comme une sorte de virtualité infinie, irréductible à son expression, et la pensée arrive mal par elle-même à nous mettre en présence de cet univers vraiment solide, cohérent, fait de réalités qui possèdent leur propre perfection que l'on ne saisira pas entièrement du dehors. C'était dans une grande mesure la nouveauté historique du thomisme de se mettre à la fois en présence de l'univers solide, qui était celui d'Aristote, de l'univers idéal, qui était celui de Platon. Cette inspiration n'a pas été oubliée à travers l'histoire des idées. Leibniz, par exemple, trouvera dans l'infini le caractère propre de la monade et le vrai principe de l'individuation des substances. Une substance quelconque a des attributs infinis, parce qu'elle exprime tout le reste de l'univers, qui est infini. Telle est dans son système la véritable raison pour laquelle le concret nous échappe toujours de quelque façon. « Ce qu'il y a de plus considérable en cela, dit-il, est que l'individualité enveloppe l'infini, et il n'y a que celui qui est capable de le comprendre qui puisse avoir la connaissance du principe d'individuation de telle chose, qui vient de l'influence (à l'entendre vainement) de toutes les choses de l'univers les unes sur les autres (1). » Des idées de ce genre se retrouveront d'une autre façon dans la philosophie de M. Bergson. Nul mieux que lui n'a insisté sur le caractère en quelque sorte inépuisable de ces totalités que sont les êtres concrets, et que nous ne pouvons recomposer, comme des mécanismes, suivant n'importe quelle loi ou quel principe. Sous sa forme la plus haute, le concret c'est l'esprit, or un esprit est riche de tout son passé qui s'intègre dans le présent. Comme la monade de Leibniz exprime tout l'infini de l'espace et du temps, l'esprit selon Bergson est toujours plus que ce qui se traduit dans l'instant. Ainsi de plusieurs côtés la philosophie met fortement en lumière ce que nous appelons la plénitude, la richesse intérieure, l'infinité même de l'être concret.

Mais pouvons-nous nous en tenir à ces éléments ? L'univers est-il fait des substances concrètes qui resteraient en quelque

(1) *Nouveaux Essais*, III, 3, Erdmann 303 b.

sorte isolées, séparées les unes des autres ? N'est-ce pas au contraire le propre de la réflexion métaphysique de se placer toujours au point de vue de l'ensemble, de l'universalité des relations qui définissent le réel ? C'est surtout sous l'influence du romantisme que ces idées ont pris toute leur signification dans la philosophie moderne. C'est pour cela que Hegel, qui a subi si fortement, on le sait, l'influence du romantisme, nous dit, d'une façon en apparence paradoxale, que ce qui passe pour être le particulier et le concret est en réalité le plus abstrait et le plus général. On retrouvera expressément cette même critique dans une des doctrines les plus importantes de notre temps, chez Hamelin. Peut-on dire enfin que la perfection la plus haute se trouve dans la chose, en tant qu'elle est isolée, et ne doit-on pas dire au contraire, que pour une analyse assez élaborée une réalité donnée n'est rien sans l'ensemble des rapports qu'elle soutient avec toutes les autres, de sorte que dans cette hypothèse la seule réalité vraiment concrète ce serait l'univers lui-même dans son ensemble ? Ainsi la dualité des éléments que nous venons de discerner nous fait saisir exactement quelle est aujourd'hui la tâche de la métaphysique. Nous voudrions à la fois comprendre le tout et comprendre l'intimité des choses. Nous cherchons à élaborer une vision métaphysique qui nous mette en présence de la diversité irréductible des substances et de l'harmonie de l'ensemble. Suivant un vers souvent cité par Boutroux nous demandons que toutes les choses soient une et que chaque chose soit un tout :

πῶς δὲ μοι ἐν τι τὰ πάντα ἔσται καὶ χωρὶς ἑκάστων.

En face de réflexions de ce genre nous évoquons spontanément les problèmes que se pose la philosophie médiévale lorsqu'elle se trouve pour la première fois en présence de la doctrine aristotélicienne qui reconnaît l'existence propre d'une nature des choses. Il serait donc possible de chercher, de ce point de vue, ce qui dans le thomisme correspond aux préoccupations actuelles. Nous allons procéder cependant d'une façon plus lente et en apparence détournée en cherchant d'abord pourquoi le thomisme apparaît souvent, parmi les doctrines actuelles, comme une philosophie exilée, et dans quelle inspiration la pensée moderne essaye au contraire de résoudre le problème que nous avons posé.

Ce que l'on remarque, en se plaçant encore d'un point de vue extérieur et superficiel, c'est que le thomisme se présente par opposition aux systèmes contemporains comme une philosophie de

l'être, une ontologie. L'on sait en outre que tout l'avenir d'une doctrine est le plus souvent fixé dans sa méthode, dans ses données initiales. Or que peut-on attendre d'une réflexion métaphysique sur l'idée d'être ? Il semble qu'elle soit bien incapable de nous conduire à cette vision métaphysique dont nous avons reconnu l'exigence. D'abord une philosophie de l'être apparaît comme une philosophie de la chose fermée en elle-même, comme un bloc isolé. L'être, dit-on, s'oppose au rapport, et c'est en abandonnant toute spéculation ontologique que l'on aboutit à l'universalité des relations qui est, beaucoup plus que l'être primitif, dépassé par la dialectique, le vrai caractère du réel. En outre, comment peut-on aboutir, en partant de l'expérience directe, à cette idée d'être qui paraît, telle qu'on nous la présente, difficile à fixer, étrangère peut-être même à notre pensée directe ? L'idée d'être, dira-t-on, est le résultat d'une analyse que l'on obtient lorsqu'on a dépouillé le réel de toute diversité qualitative, lorsque l'on cherche ce qu'il y a de commun à tout objet pensé. Mais on voit les dangers qu'une telle méthode ferait courir à la métaphysique. En effet, lorsque l'on part de l'idée d'être on aboutira toujours à voir la réalité sous la forme la plus pauvre et la plus banale par abstraction des différences vraiment singulières, et la métaphysique est bien loin de se trouver finalement en présence de cette richesse originale des choses qu'elle doit expliquer. En somme, l'ontologie a tous les défauts d'une méthode de la pure analyse, elle décompose, c'est-à-dire qu'elle isole, qu'elle sépare ; elle abstrait et tend par là vers la réalité la plus vide, la plus appauvrie. Telles sont, prises dans leur signification la plus générale, les critiques que l'on trouvera soit dans le phénoménisme de Renouvier, soit dans les diverses formes de l'idéalisme contemporain.

Mais la philosophie ne renonce point à son ambition, elle essaye dans les plus hautes doctrines de notre temps, de mener à bien la tâche qui est la sienne. A vrai dire, cette tâche ce n'est pas la science qui peut la remplir, et par elle seule elle ne franchira point l'abîme qui sépare le réel et le rationnel. La science est tout entière guidée par ce qu'on peut appeler le principe d'économie. Elle cherche à reconstruire le complexe avec le plus simple, et veut se représenter la marche des phénomènes à l'aide des hypothèses les plus commodes ; en cherchant les éléments simples, elle tend à tout réduire. C'est pour cela que les doctrines médiévales, de même que celles du XVIII^e siècle, disaient qu'il y a, à côté de la science, une philosophie de la substance, une science de l'être en tant que tel. La métaphysique ne considère pas tel

aspect des choses, mais elle vise l'univers en général, comme le chasseur, dont parle James, lorsqu'il veut rendre sensible cette différence, disait qu'il avait « visé l'ours en général ». Seulement une telle spéculation apparaît impossible, pour les raisons que nous avons indiquées. Comment saisissons-nous donc la nature du réel, ou si l'on veut de l'absolu, au delà de l'intelligible ? La philosophie moderne répond à ce problème par une doctrine de grande importance, et qui l'écarte de plus en plus des philosophies du passé. C'est qu'en effet, à côté de l'objet que nous saisissons dans la connaissance, il faut tenir compte de l'acte même de penser, c'est-à-dire de référer et de lier. Cette idée remonte à Kant, dont la grande originalité est de considérer l'objet non comme un donné, mais comme un produit, au delà duquel on peut toujours chercher l'activité qui le constitue. C'est l'acte transcendantal du jugement, et c'est de là que va partir le renouvellement de la métaphysique au XIX^e siècle. Kant avait exclu toute vision métaphysique des choses parce que pour lui nous n'avons pas d'intuition intellectuelle. Mais cette intuition, qui n'existe pas du côté de l'objet pensé, ne serait-elle pas dans la diverse manière de lier les représentations, puisque c'est cela même qui est penser. Ainsi la métaphysique va devenir une dialectique, elle va identifier l'objet avec l'acte même de le constituer, et c'est dans cet acte qu'elle va saisir la réalité la plus haute. Sans doute, sous cette inspiration commune, se rencontrera la plus grande variété, mais toujours par cette nouvelle méthode la philosophie va tendre à restituer la valeur de l'existence concrète. Le concret, disions-nous, c'est d'abord le système ou l'harmonie des choses. Or quelle doctrine justifierait mieux cette idée que celle qui identifie l'être au rapport et qui trouve en nous-mêmes cette activité de référence et de liaison ? La philosophie n'a pas à unifier les choses du dehors, elle les unifie en les pensant, puisque nous sommes nous-mêmes, en tant que sujet intellectuel, une dialectique vivante. Ainsi la pensée est pour ainsi dire, de plain-pied avec l'être, et l'ambition de la philosophie c'est, disait Lachelier, « d'esquisser quelques traits d'une science qui, si elle arrivait à se constituer, serait à la fois celle de la pensée et celle de toutes choses ».

En même temps le concret c'est la perfection, la richesse intérieure et en quelque sorte inépuisable, et c'est aussi vers cette valeur la plus haute que se dirigera la métaphysique dont nous venons d'indiquer le principe. Lachelier n'a fait que reprendre le principe dégagé par Ravaisson ! l'esprit est ce qui est, entendons ce qui est de la façon la plus haute et la plus solide. Il disait en-

core que Dieu sert à entendre l'âme, et l'âme la nature, ainsi pour comprendre la nature nous devons nous placer en face de l'idée la plus haute, et les formes inférieures de l'être ne sont que les conditions de cette activité suprême. Cette activité d'ailleurs ne doit pas être considérée uniquement sous l'aspect de la pensée, elle est plus encore volonté, liberté, grâce divine. On voit donc comment on peut essayer, du point de vue même de la pensée contemporaine, de pénétrer par delà la science dans le domaine métaphysique. Le monde de la science n'est que le phénomène, le symbole d'une réalité qu'il faut saisir en elle-même, et pour cela n'essayons pas de dépasser d'une façon objective la vision du savant. Revenons au contraire à nous-mêmes. Nous saisirons d'abord la pensée qui unifie les phénomènes et qui seule par conséquent rend l'univers vraiment concret. Nous verrons ensuite ce qu'est en nous-mêmes l'existence concrète, qui est, sous sa forme la plus haute, celle de l'esprit. Et si enfin l'absolu nous est en quelque mesure accessible nous le saisirons dans cette expérience la plus haute que nous avons nous-mêmes d'une liberté du vouloir qui anime d'ailleurs tout le mouvement de la pensée, nous comprendrons, grâce à cette faculté pratique du Bien, qui seule dépasse l'entendement, et qui est peut-être la raison même, la prééminence absolue de l'idée du Bien vers laquelle Platon déjà orientait toute l'intelligence philosophique.

C'est par rapport à des idées de ce genre que nous devons prendre parti lorsque nous voulons juger des rapports du thomisme et de la philosophie contemporaine, et nous ne pensons pas que ce soit en s'engageant dans la direction que nous venons d'indiquer que l'on pourra résoudre les difficultés métaphysiques. Il nous semble en effet que l'idéalisme est victime de la même illusion qu'il dénonçait, peut-être à tort, dans les philosophies médiévales, et que, en tous cas, il n'évite pas lui-même d'une autre façon. L'idéalisme veut abandonner l'être pour la considération du rapport, et la substance pour celle de la conscience. Mais n'aboutit-il pas ainsi à une nouvelle forme d'analyse et de réduction ? Il ne voit plus la réalité que sur un seul plan, et la synthèse n'est réalisée qu'aux dépens de la souplesse, de l'originalité des éléments qui s'y trouvent intégrés. Disons en termes scolastiques que l'idéalisme est lié à une philosophie de l'univocité. Sans doute, c'est à une forme supérieure de l'être, la pensée elle-même, que l'on ramène toute existence, mais il n'en reste pas moins que nous sommes en présence de ce que James appelait une philosophie mince, une philosophie où l'idée remplaçant le fait et l'existence primitive, toute réalité est au fond

du même ordre, étalée pour ainsi dire dans un univers sans profondeur. Sans doute, la philosophie ne peut pas, sans se renoncer elle-même, oublier l'idéal de la dialectique et de la synthèse. Mais ne peut-on enfin concilier les exigences diverses de la diversité et de l'unité, de l'un et du multiple ? Ce qui est très frappant en tous cas c'est que beaucoup de doctrines contemporaines s'écartent de l'idéalisme, guidées par ce souci de redonner de l'épaisseur à notre vision du monde. La plus importante est assurément le Bergsonisme, et l'on ne saurait oublier cette impression de liberté, de fraîcheur spirituelle, de plénitude que laisse à tous les esprits la vision bergsonienne du monde. C'est aussi un signe très remarquable de l'orientation actuelle de la pensée que la recherche du concret dans la philosophie de M. Gabriel Marcel, cette philosophie de l'invocation, soucieuse surtout de trouver dans l'univers des êtres que nous puissions saisir à la deuxième personne, qui joigne ainsi l'idée d'âme à celle de l'amour et de la prière. Il y a là une véritable invention métaphysique dont nous devons attendre les prolongements, et pour notre part nous pensons qu'un nouveau réalisme qui serait en même temps soucieux de conserver l'esprit synthétique de la tradition philosophique ne peut se constituer que dans l'esprit du thomisme.

Pour en comprendre l'originalité il faut sans doute se placer dans une perspective nouvelle et qui peut nous surprendre. Pourtant quelle que soit l'originalité de la réponse, le problème est bien chez saint Thomas celui que nous n'avons cessé d'examiner jusqu'ici. Nous essayerons donc de comprendre le thomisme sans oublier l'existence des philosophies modernes, puisque dans tous les cas la métaphysique se heurte au fait de la diversité dont elle veut rendre compte en la sauvegardant, et en même temps en l'intégrant dans une plus vaste unité. Une doctrine soucieuse de respecter l'originalité du donné peut-elle aussi éviter le pur empirisme et s'élever au plan d'une vision vraiment métaphysique ? Saint Thomas assurément l'a pensé, et mieux que quiconque il était placé pour voir les dangers de cette entreprise. Lorsque la doctrine aristotélicienne se développe à la Faculté des Arts de l'Université de Paris, elle est accueillie d'abord par des esprits dialectiques, par de purs logiciens qui vont tirer des concepts aristotéliciens une philosophie de l'identité. Si le décret de 1210 interdit la doctrine d'Aristote, c'est que la spéculation métaphysique conduit au panthéisme des esprits comme David de Dinant, Amaury de Bénes et leurs disciples. La tentation était forte en effet, considérant toutes choses au point de vue de l'être, d'en tirer l'affirmation d'une réalité, communauté de nature entre

tous les êtres. *Omnia unum, quia quicquid est Deus est.* C'est d'une autre façon le danger contre lequel, au siècle précédent, s'élevait saint Bernard dans sa critique d'Abélard, les métaphores empruntées à notre expérience peuvent être appliquées à Dieu et nous donner ainsi une intelligence vraie de la Trinité. Saint Thomas situera la réflexion métaphysique sur ce terrain même de l'existence du multiple, il essaiera d'en chercher d'une façon beaucoup plus souple le vrai principe d'unité. Le fait même de la multiplicité est un des points de départ les plus assurés de la preuve de l'existence de Dieu. Dire qu'il existe des choses multiples, c'est reconnaître qu'une chose donnée n'est point en elle-même la totalité de l'être, elle n'est pas seulement ce qu'elle est en propre, mais elle est aussi la négation ou plutôt l'altérité des autres substances, ainsi la nature de « l'autre » est répandue en tout autant que la nature de l'être. Dès lors, la réalité que nous trouvons dans notre expérience n'est pas cette réalité qui trouve son existence en elle-même ou dans sa propre perfection que rien ne viendrait limiter du dehors. Il faut donc que la contingence du monde soit sans raison ou que sa raison soit finalement dans l'être absolu.

On voit quel est le caractère d'une telle réflexion et quelles sont les conséquences auxquelles elle pourrait nous conduire. Le principe de l'unité des choses n'est pas dans le plan même de ces choses, il n'est pas leur somme ou leur loi, il est d'un autre ordre et non pas d'un autre âge que les réalités temporelles. La diversité la plus grande peut donc être réalisée en ses plans différents de perfection dans notre univers métaphysique, cette diversité même n'est pas un obstacle à l'unité dont le principe est dans un plan supérieur. Mais en même temps une telle doctrine reste animée de l'esprit dialectique et synthétique. L'absolu ne nous est point donné dans aucune intuition, nous ne le saisissons que par la nécessité de cette dialectique ascendante qui réfère tout à lui, car « nous savons de Dieu, dit saint Thomas, non ce qu'il est mais ce qu'il n'est pas, et le rapport que soutient avec lui tout le reste ». Ainsi entendue, la participation à l'être est le fondement véritable de l'unité, et tout l'esprit du thomisme consiste à éviter l'alternative subtile dans laquelle veut nous enfermer le dilemme du Parménide : L'être est la négation de l'un, l'un est la négation de l'être.

Mais il ne suffirait pas de montrer en quoi le thomisme se rapproche des préoccupations les plus actuelles. Son originalité ne consiste pas moins à poser des problèmes à peu près complètement négligés de nos jours. Il faut reconnaître en effet qu'il y a

quelque chose de vraiment nouveau et peut-être un peu surprenant à chercher le principe d'unité des choses non pas certes du point de vue des choses mêmes, mais du moins du point de vue d'une réalité métaphysique qui ne se ramène pas à notre acte seul de référer et de penser. On voit le problème qui se trouvera posé par là au centre même de la réflexion thomiste, c'est le problème de la finalité, ou si l'on veut de l'amour. Une philosophie moderne peut être une philosophie de la générosité, la pensée nous fait saisir en effet notre subordination à l'ensemble des choses, elle nous fait sortir de notre égoïsme et nous attache à l'universalité des choses que nous concevons. Mais ce ne sera pas une philosophie de l'amour, au sens métaphysique plus que moral de ce mot. L'univers de la philosophie moderne a un principe d'unité dans la pensée elle-même, mais il n'a pas de finalité, il n'a pas d'orientation autre que celle que nous lui donnons nous-mêmes dans la pure autonomie de notre acte. Aux yeux de saint Thomas, au contraire, le monde n'est qu'une aspiration vers cette suprême réalité dont il est l'image et vers laquelle il s'oriente en l'imitant. De là, l'aspect poétique et aussi mystique de l'univers thomiste. Parce que la perfection la plus haute est toujours au delà des prises de notre pensée, il reste quelque chose de mystérieux et d'inaccessible dans la réalité concrète en tant qu'elle exprime l'infini. Dans l'univers du réalisme thomiste il y a toujours plus dans les choses que ce qu'elles donnent et même que ce qu'elles sont, puisqu'elles ne seraient pas sans ce mouvement par lequel elles expriment Dieu dans leur être et dans leur progrès.

On sait comment de nos jours le thomisme favorise le renouvellement de l'esthétique, on sait aussi comment on pourrait trouver l'inspiration propre de cette philosophie dans la mystique qui l'achève en la dépassant. Le double univers de la mystique et de la poésie c'est celui que voit saint Jean de la Croix lorsqu'il parle de la présence de Dieu dans le monde, de celui qui

En répandant mille grâces
Est passé à la hâte par ces forêts
Et en les regardant
Les a laissées revêtues de sa beauté.

C'est en effet en se plaçant à ce point de vue que l'on verra le mieux la cohérence, l'unité de la réalité concrète, et Tauler disait encore que « celui-là comprend le mieux la distinction qui est entrée dans l'unité ». Mais en indiquant ces prolongements possibles de la doctrine restons-en à l'aspect métaphysique lui-même. La doctrine thomiste est, certes, originale dans sa méthode et dans

l'esprit avec lequel elle nous conduit à examiner les problèmes classiques de la philosophie. C'est ce que nous avons voulu montrer dans cette première leçon. Mais nous aurons à chercher maintenant, en nous en tenant bien entendu aux très grandes lignes en quoi consiste la doctrine elle-même, et nous l'analyserons de la façon la plus simple en examinant successivement ce qui concerne la nature et la vie de l'esprit. La valeur du thomisme serait assez grande et son inspiration métaphysique assez haute s'il nous mettait finalement en présence d'un univers plus vaste, plus divers et plus riche enfin que nous ne pouvions sans doute l'apercevoir par nous-mêmes. C'est là, en effet, le bienfait intellectuel que nous attendons d'une métaphysique désintéressée, et cette tâche philosophique nous allons nous demander si la doctrine de saint Thomas a su la remplir.

(A suivre.)

Rhétorique latine et Classicisme français

par M. Jean COUSIN,
Chargé de Cours à l'Université de Poitiers.

II

Rhétorique et principes généraux.

On a souvent essayé de marquer les rapports qui unissent l'organisation du royaume de France et l'établissement de la doctrine classique : notre pays, débarrassé des soucis espagnols, libéré d'une « redoutable concurrence », se prépare à diriger l'Europe ; à l'intérieur, le grand Cardinal brise les résistances et chacun succombe à son tour : nobles, princes, famille royale, prêts à se révolter, obéissent. Le cardinal mort, les désirs d'indépendance se manifestent : malgré tout, l'absolutisme s'établit et dure. En littérature, nous avons un spectacle analogue : indépendance et révolte que l'autorité s'efforce de réduire, que l'Académie et Boileau et Le Brun et Lulli vont bientôt à peu près anéantir.

Inspiration variée, tendances diverses, productions multiples, genres nombreux ; compagnies littéraires et artistiques, salons, groupes séparés, et pourtant, il y a un certain sens de l'unité, un certain désir de coordination. Le pouvoir eut la finesse de le comprendre et de diriger le mouvement. Richelieu, aidant l'Académie à se former, apporte l'appui de l'autorité royale à une initiative privée pour tourner à la gloire du Roi la gloire littéraire de la France.

Les fondateurs de l'Académie, qui furent en partie ses premiers membres, ont le respect de l'autorité, d'une autorité qui est devenue la leur : impérieux dogmatisme fondé sur les principes d'Aristote et la pratique des écrivains de l'antiquité, qui va déterminer jusqu'aux procédés dont le poète doit se servir, à l'exemple des anciens.

De là, la condamnation des indépendants ; de là, les attaques dirigées contre « les princes des belles-lettres » qui n'ont pas ob-

servé leur rôle de gardiens de l'orthodoxie et ont laissé la fantaisie bouleverser les choses. C'est ainsi que La Mesnardière attaque Castelvetro (1) pour avoir mis en doute l'infailible Aristote et qu'il lui oppose l'exemple de Jules-César Scaliger.

Ce matamore littéraire fut le premier « législateur du Parnasse » : il établit le règne de Virgile, comme critique ; comme esthéticien, il va contribuer à faire régner Aristote, il va contribuer à la fondation de l'académisme (2) littéraire.

En effet, à côté de la Rhétorique, il y a la Poétique : elles sont inséparables. Or, au xvi^e siècle, Aristote est en vogue, même en dehors du clan des philosophes : traductions de Vida et de Paccius, éditions de Robortello, de Signi, de Maggi, de Vettori, dialogues de Fracastor, de Minturno ; poétiques ou commentaires de Trissino, de Daniello, de Scaliger, de Castelvetro, de Cinthio, de Patrizzi, du Tasse, de Beni exposent, discutent, commentent la pensée du Maître et, tout de suite, un fait s'impose à l'attention : il y a un effort constant pour restituer en son orthodoxie la pensée aristotélicienne. Il faut faire éclater en son jour la vérité, qu'a seul prêchée le Stagirite. De plus, on voit souvent alléguée la littérature latine, alors que la grecque est négligée, c'est-à-dire qu'on est plus attentif à l'imitation qu'à l'original ; enfin, on a le souci de l'exposition claire et l'on devine l'influence indiscutable d'une bonne rhétorique de source cicéronienne ou quintilianienne. Tous nos auteurs critiques, M^{lle} de Gournay, Balzac (3), Chapelain (4), Saint-Amant (5), Scudéry (6), Ménage (7), le P. le Moyne (8), l'abbé d'Aubignac (9) et même les autres, quand ils discutent sur leurs œuvres, Corneille (10), Molière (11), Racine (12), se fondent sur l'autorité d'Aristote... vu à travers les Italiens ou directement. Notre classicisme voue un culte vibrant au philosophe : « flambeau » pour Chapelain (13), « paranymphe de la

(1) J. de La Mesnardière, *Poétique*, préface.

(2) Nous entendons par là la doctrine de l'Académie française ou plutôt l'idéal littéraire qu'elle représente.

(3) Balzac, *Œuvres*, t. 1, p. 173.

(4) Chapelain, *Lettres sur les vingt-quatre heures*, p. 337. *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, p. 370.

(5) Saint-Amant, *Œuvres*, t. 1, p. 284. Préf. du *Passage de Gibraltar*.

(6) Scudéry, *Observations sur le Cid*, p. 73 et suiv.

(7) Ménage, *Anti-Baillet*.

(8) Le P. Le Moyne, *Dissert. du poème hér.*, p. xiv.

(9) D'Aubignac, *Pratique du théâtre*, p. 18.

(10) Corneille, *Avertissement sur le Cid*.

(11) Molière, *Critique de l'Ecole des femmes*, sc. 6.

(12) Racine, *Préf. de Bérénice*.

(13) Chapelain, *Préf. de la Pucelle*, p. 99.

poésie... le plus grand esprit du monde... prodige de science... illuminé au-dessus de tous les hommes » pour La Mesnardière(1), « divin homme » pour Sarrasin (2), « miracle de la nature » pour Vossius lui-même (3), Aristote est admiré, malgré les réserves partielles de l'abbé d'Aubignac (4), de Corneille (5) et de Saint-Evremond (6).

Bien plus, il reçoit le culte d'un dieu : « Ce merveilleux personnage est plus juste que l'arrogance de plusieurs écrivains modernes, qui font gloire de mépriser ce que les savants et les rois ont également adoré dans les siècles des disciplines. Mais quand je fais réflexion sur le peu de connaissances que j'ai acquises par l'étude, et que je vois luire sur moi les éclatantes lumières de ce miraculeux génie, qui me semble être dans le Ciel et conférer divinement avec ces Intelligences qu'il nous a si bien figurées, alors, certes, je ressens une vénération profonde pour ce prodige de la science et je le crois illuminé au-dessus de tous les hommes. » On comprend dès lors que l'autorité d'Aristote s'accorde avec la raison pour démontrer la vérité, tout comme « dans le dogme catholique la raison naturelle s'accorde avec la révélation pour démontrer la vérité (7) ».

Ainsi donc, sous l'égide d'Aristote, l'imitation des anciens va devenir un des articles du code classique, puisque les préceptes du beau sont les mêmes, pour tous les temps et tous les pays, que la raison nous conduit à reconnaître les anciens pour maîtres, qu'ils sont seuls détenteurs de la vérité, seuls à connaître la nature.

En quoi consiste cette imitation de la nature ? Quelle est ici la part de la rhétorique ?

C'est un fait : tous les auteurs, dans tous les temps et tous les pays, ont affirmé qu'ils suivaient la nature. Depuis l'*Ul pictura poesis* d'Horace (8), qui assimile les deux arts en en faisant une copie de la réalité, les théoriciens, horatiens ou non, Du Bellay (9), Vauquelin (10), Bréval (11), Scudéry (12), Conrart (13), Co-

(1) La Mesnardière, *loc. cit.*

(2) Sarrasin, *Disc. de la tragédie.*

(3) Vossius, *De artis poeticae natura*, p. 28.

(4) D'Aubigné, *op. cit.*, p. 142.

(5) Corneille, *Œuvres*, t. I, p. 262.

(6) Saint-Evremond, *De la tragédie anc. et mod.*, *Œuvres*, t. III, p. 106.

(7) La Mesnardière, *Poét.*

(8) *Art poét.*, v. 361.

(9) *Deffence*, p. 165.

(10) Vauquelin, *Art poét.*, l. I, v. 226.

(11) *Recueil de lettres*, p. Faret, t. II, p. 42.

(12) *Ibrahim*, préface.

(13) *Épîtres*, de Boisrobert, t. I, p. 252, ép. xxxix.

tin (1), Chapuzeau (2), beaucoup d'autres, assignent cet idéal au poète. De leur côté, Scaliger (3), Chapelain (4), Colletet (5), la Mesnardière (6), Sarrasin (7), le P. le Moyne (8), Rapin (9), le Bossu (10), Saint-Evremond (11) se réclamant d'Aristote, reprennent la même idée. On trouve encore, — et ce n'est qu'une expression différente de la même idée, — le souci d'atteindre au naturel, c'est-à-dire, de conformer l'œuvre d'art à l'idéal modèle qu'est la nature. Cet amour du naturel se manifeste partout dans notre littérature, du moins dans les œuvres des théoriciens : Ronsard, dans la deuxième préface de la *Franciade*, l'exprimait déjà et Boileau aura comme devanciers, Théophile (12), Faret (13), Balzac (14), Chapelain (15), Boisrobert (16), Maynard (17), Colletet (18), d'Aubignac (19), Pellisson (20), Nicole (21), et il est inutile de souligner comment les grands classiques, Molière (22), Boileau (23), Pascal (24), La Fontaine (25), ont affirmé leur désir et réalisé leur idéal d'être naturels.

Qu'est-ce que cette nature ? M. Bray se pose la question et modestement, il se garde d'y répondre (26). « Nous n'aurons pas la témérité de donner à cette question les réponses que ni Chapelain ni Boileau n'ont données ». Ayons donc cette témérité. Si Chapelain et Boileau sont muets, c'est qu'ils entendaient par nature quelque chose de défini, du moins pour eux ; mais il est facile de voir que leurs devanciers étaient plus explicites et qu'ils

- (1) *Enigmes*, Lettres à Damis.
- (2) *Théâtre français*, p. 33.
- (3) *Poét.*, p. 3.
- (4) *Lettre sur les vingt-quatre heures*, p. 337.
- (5) *Disc. de l'éloquence*, p. 18.
- (6) *Poét.*, p. 364.
- (7) *Disc. de la trag.*, *Œuvres*, t. II, p. 74.
- (8) *Dissert. du poème héroïque*, p. xvii.
- (9) *De carmine pastorali*, p. xxxvi, xxxvii.
- (10) *Traité du poème ép.*, p. 9.
- (11) *Œuvres*, t. IV, p. 99.
- (12) *Fragm. d'une hist. comique*, *Œuvres*, t. II, p. 11.
- (13) Préface des *Œuvres* de Saint-Amant, t. I, p. 8.
- (14) *Œuvres*, t. I, p. 460.
- (15) *Lettres*, t. I, p. 519.
- (16) *Épîtres*, t. I, p. 18.
- (17) *Œuvres*, t. III, p. xv, l. 190.
- (18) *Traité du sonnet*, p. 57.
- (19) *Pratique du théâtre*, p. 210.
- (20) *Œuvres* de Sarrasin, t. I, p. 26.
- (21) *Traité de la vraie beauté*, p. 179.
- (22) *Précieuses ridicules*, sc. 9. — *Impromptu*, sc. 1.
- (23) *Art poét.*, ch. III, v. 414.
- (24) *Pensées*, édit. E. Brunschvicg, p. 333, n° 33 de la section I.
- (25) *Épître à Huet*.
- (26) R. Bray, *op. cit.*, p. 146.

faisaient du naturel une imitation de la nature. Donc cela implique des rapports précis entre nature, naturel, imitation et possibilité d'imiter.

Les théories littéraires d'Aristote sont liées évidemment à ses théories philosophiques et les unes sont expliquées par les autres ; or, comme le dit M. Robin (1), « la nature est un art spontané, immanent à l'être qui en est à la fois le sujet et l'agent et sans qu'il y ait besoin d'une cause distincte et extérieure ; quelque chose comme un médecin qui se guérirait lui-même, avec cette différence toutefois que la réunion de l'état morbide et de l'action curative est alors purement accidentelle, et non essentielle à l'être en question. Ce qui distingue surtout la nature aristotélique de celle des physiciens, c'est qu'elle n'est pas seulement matière, sujet inorme et siège nécessaire des déterminations futures ; elle est aussi et surtout forme, inséparablement de sa matière comme la camardise à l'égard du nez, et fin, une essence qui exige et réalise son propre achèvement. Comme l'art humain, la nature est en effet pensée dirigée vers une fin, providence sans délibération ni choix, finalité par attrait d'un bien à venir et qui est pourtant antérieur selon l'ordre de l'être ». On comprend par suite que le philosophe écrive dans la *Poétique* (2) : « Il faut, dans les mœurs comme dans la constitution des faits, toujours rechercher le nécessaire ou la vraisemblance, de manière que tel personnage parle ou agisse conformément à la nécessité ou à la vraisemblance et qu'il y ait nécessité ou vraisemblance dans la succession des événements ». Nos commentateurs ont vu là l'idée d'une détermination interne, d'une tendance à l'être et en passant au domaine de la rhétorique, ils ont retrouvé les théories du vraisemblable nécessaire et du vraisemblable relatif, qu'Aristote critiquait du reste. Est-ce de cette nature que parlent nos rhéteurs ? Est-ce de la matière première, pure abstraction, nullement connaissable en soi, mais seulement par analogie avec les créations artificielles ? Ou bien est-ce de la forme, seule réel et connaissable, « terme ultime » qui « doit être ce qui est le plus réel et exister tout en acte à part de tout ce qui, le précédant, en dépend néanmoins et ne s'explique que par lui » ? Assurément non.

Si l'aristotélisme domine une grande part de cette poétique, il ne domine pas tout.

Où faut-il donc chercher la source de cette poétique ? Dans le stoïcisme. Pour les Stoïciens, en effet, la raison est constituée par

(1) L. Robin, *op. cit.*, p. 333.

(2) Aristote, *Poétique*, 1454, a. 33.

les sensations naturelles ; elle est indistinctement possédée par tous les hommes et par eux seuls.

Voilà déjà une idée de l'universalité de la raison qu'il faut retenir. Ces sensations nous donnent la connaissance du réel dont la logique est une traduction verbale ; ce réel est corporel ; rien n'existe qui ne soit corps, l'incorporel ne comprenant que les abstractions de la pensée, et comme ce réel n'est réel que dans la mesure où on le connaît, la nature n'est qu'une « raison en action », l'expérience « l'œuvre incessante et l'expression de la raison », le travail de la dialectique une découverte des « articulations de cette œuvre » et une fidèle exposition de ces articulations ». Telle est la nature dont parlent nos classiques en transposant cette théorie philosophique en une conception littéraire : la « simple nature » dont parle Pascal est avant tout celle que nous connaissons par les sensations et la simple nature de La Fontaine n'est point autre chose ; quand le P. Rapin (1) écrit : « La nature doit être le seul guide qu'il faut se proposer dans l'usage des figures et des métaphores. Toutes ces images dont se sert la poésie pour s'exprimer, deviennent fausses, quand elles ne sont pas naturelles », quand le P. Beuhours affirme que le naturel en matière de pensée est « je ne sais quelle beauté simple, sans fard et sans artifice, telle qu'un ancien dépeint la vraie éloquence » (2) et ajoute (3) : « On dirait qu'une pensée naturelle devrait venir à tout le monde ; on l'avait, ce semble, dans la tête avant que de la lire », cette *adaequatio rei et mentis* n'est-elle pas la preuve que l'expérience est l'expression de la raison et que par suite la fausseté est quelque chose d'irrationnel, entendons, quelque chose qui n'est pas fait d'expérience. Comment ce stoïcisme littéraire, assez vague du reste, auquel viennent se mêler des influences extérieures, a-t-il pu naître ? Est-il dû à la continuation de ce mouvement néo-stoïcien dont M^{lle} Léontine Zanta a écrit l'histoire ? Ce n'est pas impossible. Mais j'incline à croire que l'enseignement de la rhétorique y est pour quelque part. Quintilien (4) est très clair sur ce sujet : « Est le plus naturel ce à quoi la nature permet de se réaliser le mieux du monde » et je dirai bientôt dans un autre ouvrage combien le rhéteur est fidèle au stoïcisme. Ici se trouve affirmée l'idée que le naturel est la meilleure réalisation de la nature, en d'autres termes, la plus vraie.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de voir apparaître cette no-

(1) Le P. Rapin, cf. *Comparaisons*, p. II. *Réflexions*, p. 126, 136 et suiv.

(2) *Entretien sur la langue fr.*, cf. p. 50 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 296.

(4) Quintilien, *Inst. oral.*, IX, 4, 5.

tion de vérité ; si l'en fait du naturel la source de la beauté, il s'ensuit que la vérité est aussi la source de la beauté, comme l'écrivait Nicole (1) ou comme le disait Boileau (2),

Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable.

.....
Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant,
Mais la Nature est vraie, et d'abord on la sent.

ou encore qu' « une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie ».

Il y a donc là une égalité intéressante : nature, vérité, beauté, mais on se trouve alors en face d'un nouveau problème : tout ce qui est dans la nature est-il dans l'art ? Nicole affirme (3) : « Il n'est pas possible que ce qui est contre la nature puisse jamais plaire ni que ce qui lui est conforme déplaise en aucun temps. » Mais alors, faut-il imiter tout ou choisir ?

Je ne crois pas qu'il y ait eu au xvii^e siècle un seul théoricien pour ne pas se déclarer partisan du choix : quand Deimier (4) parle de « représentation parfaite », quand Chapelain (5) écrit que l'imitation « doit être si parfaite qu'il ne paraisse aucune différence entre la chose imitée et celle qui imite », quand Godeau, La Mesnardière, Desmarets (6), reviennent à la même opinion, ils n'excluent pas l'idée d'un choix ; par suite, nous supposons que l'imitation d'une réalité « belle » ou « digne d'imitation » peut être exacte. Supposition qui n'est pas permise : nos classiques pensent que l'artiste ne peut pas représenter la nature telle qu'elle est ; plus l'œuvre d'art est ressemblante au modèle, plus l'art de l'auteur est admirable dans l'imitation, mais précisément la copie « doit surpasser le modèle » comme dit Aristote, et l'art consiste dès lors à transformer la nature. Aristote avait déjà distingué trois façons d'imiter : en mieux, en pis ou conformément au modèle (7). « Polygnote peignait les hommes plus beaux que nature, Pauson moins beaux, Denys tels qu'ils sont. » Quintilien, dans son *Institution oratoire* (8), est plus explicite et nous achemine vers la doctrine classique définitive : « Si l'on reconnaît pour naturel uniquement ce qui est le produit de la nature, tel qu'il est

(1) *Traité de la vraie beauté*, p. 191.

(2) *Épître IX*.

(3) *Traité de la vraie beauté*, p. 204.

(4) *Acad. de l'Art poétique*, p. 215.

(5) *Lettre sur les vingt-quatre heures, Œuvres*, p. 338.

(6) Godeau, *Disc. sur les œuvres de Malherbe*, p. 378 ; La Mesnardière, *Poët.*, p. 136 ; Desmarets, *Traité pour juger...*, p. 15.

(7) Aristote, *Poétique*, 1448, a. 5.

(8) Quintilien, *Inst. oral.*, IX, 4, 3.

avant tout embellissement, tout l'art oratoire est vain ; car, les premiers hommes ont parlé sans connaître les règles et les soins qu'il comporte... Y a-t-il un art qui soit né soudainement ? Qu'est-ce qui n'est pas embelli par la parure ? »

C'est cette opinion que l'on retrouve chez le P. Le Moyne en 1641 (1) : « Il faut que le poète corrige les défauts de la nature et qu'il achève ce qu'elle n'a fait qu'ébaucher. » De là, l'emploi de toutes les figures de rhétorique dont nous parlerons plus tard, qui sont destinées à transformer la nature :

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux
Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux ;
D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable (2).

Ainsi, ces serpents et ces monstres, qui semblent être une hantise pour le xvii^e siècle, peuvent être vus avec plaisir. Nous sommes fort loin du réalisme et du naturalisme, fort loin de l'imitation intégrale : la nature que l'on imite est une nature choisie et ordonnée par l'esprit.

De plus, les classiques ne songent point à imiter autre chose que la nature humaine ; en général, c'est l'homme qui les intéresse et la nature extérieure est fort peu représentée dans leurs œuvres. Saint-Evremond (3) est très clair sur ce point : « Un discours où on ne parle que de bois, de rivières, de prés, de campagnes, de jardins, fait sur nous une impression bien languissante, à moins qu'il n'ait des agréments tout nouveaux ; mais ce qui est de l'humanité, les penchants, les tendresses, les affections, trouvent naturellement au fond de notre âme à se faire sentir : la même nature les produit et les reçoit, ils passent aisément des hommes qu'on représente, en des hommes qui voient représenter. » Un tel goût de la littérature psychologique est souvent expliqué par l'absence de liberté des auteurs qui n'ont pas à discuter sur la société politique, ni sur la morale, ni sur la pensée et qui ne sont pas ainsi à même de traiter les lettres comme une activité de jeu ou un moyen d'exprimer leur opinion personnelle sur la vie. L'explication est bonne, mais insuffisante : elle omet tout ce qu'il y a de formel dans l'inspiration des classiques ; elle laisse ignorer l'esclavage où les tiennent les règles de la rhétorique et de la poétique.

L'art classique n'est pas réaliste ni naturaliste ; il veut imiter

(1) P. Le Moyne, *Disc. de la poésie*, p. 29.

(2) Boileau, *Art poétique*, ch. III, v. 1-4.

(3) Saint-Evremond, *Œuvres*, t. III, p. 47. *De la poésie*.

le beau, qui est un beau raisonnable, la nature, qui n'est vue que sous les aspects du beau raisonnable, et atteindre à la vérité, qui n'est au fond qu'une vérité rationnelle.

En fait, le système classique est un idéalisme rationaliste.

C'est ici qu'il faut parler de l'imitation des anciens. La recherche des sources a permis de découvrir qu'il y a imitation pour le choix des sujets, l'usage des procédés, les habitudes de style : c'est là ce qui détermine en partie la prédominance de la littérature psychologique.

Tout le xvi^e siècle a comme idéal l'imitation dont la Pléiade a fait une des lois littéraires de l'époque. Homère et Virgile, Pindare, Horace, Anacréon, Catulle ou Ovide sont des modèles intangibles, de « grandes lumières premières. » Le xvii^e siècle n'a pas la même attitude d'esprit. Il n'admet pas, — au moins en théorie, — l'imitation servile, déclare l'invention supérieure, revendique assez vivement l'indépendance des modernes. Chapelain considère que cette servilité est « bassesse de cœur » et « stérilité d'esprit » ; Balzac ne veut pas dépendre servilement de l'esprit des anciens, Ogier n'admet l'imitation qu'accompagnée « d'industrie » et propose comme idéal de « dérober l'art et l'esprit des Anciens plutôt que leurs paroles » ; Godeau (1) veut consulter « ses oreilles », « son jugement », « le goût du siècle » ; Racan (2) distingue les « misérables copistes et les excellents imitateurs » ; Colletet enfin loue l'imitation libérale et blâme l'imitation servile. Scudéry (3), Pellisson, Corneille, Cassagne, Cotin, Boileau, La Fontaine, Racine, Rapin, Bouhours, Saint-Evremond sont d'accord avec eux et *l'Épître à Huet* exprime leur commune pensée :

Mon imitation n'est point un esclavage :
Je ne prends que l'idée et les tours et les lois
Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs quelque endroit, plein chez eux d'excellence,
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

(1) Godeau, *Disc. sur la trag. de Giry.*, p. 278.

(2) Racan, *Œuvres*, t. I, p. 247.

(3) Scudéry. Préface d'*Alaric*, p. xvii. — Pellisson, *Disc. sur Sarrasin* (*Œuvres de Sarrasin*, t. I, p. 48). — Corneille, *Premier discours*. — Cassagne, *Œuvres de Balzac*, préface. — Cotin, *Critique désintéressée*, p. 32. — Boileau, *Diss. sur Joconde*. — La Fontaine, Préface des *Contes*. — Racine, *Prem. préf. de Britannicus*. — Rapin, *De carmine pastorali*, p. ci. — Bouhours, *Entretien sur le bel esprit*, 201. — Saint-Evremond, *Œuvres*, t. V, p. 254. — *Stances sur la dispute des Anciens et des Modernes*.

Vossius avait lui aussi distingué l'*imitandi modus servilis* et l'*imitandi modus ingenuus* en donnant au dernier l'avantage. Victoire du classicisme sur l'humanisme littéraire ; on imite parce qu'on admire ce qui est beau ou réputé comme tel ; comme on doit imiter la nature et que les Anciens sont censés l'avoir bien imitée, on voit nettement, — M. R. Bray l'a bien dit (1), — que le principe de l'imitation des Anciens est fondé sur le principe de l'imitation de la nature. Sur quoi s'appuient nos théoriciens ? Sur l'idée que les anciens ont mieux que quiconque représenté la nature. Il ne s'agit de rien de moins ici que de la querelle des anciens et des modernes dont la Pléiade a posé les termes et cette idée est l'une des plus tenaces, — c'est du reste l'idée fondamentale des partisans des anciens, — que les modernes ne détruiront jamais. Ainsi Quintilien vantait, dans son livre X, ceux qui l'avaient précédé et les considérait comme des modèles nécessaires et inimitables : ce sont eux qui avaient représenté la nature telle qu'elle doit être représentée, nature extérieure et nature humaine. De plus, ce principe d'imitation est fondé sur le consentement universel. Vossius, dans son *De Imitatione* (2), soutient cette opinion ; Boileau (3) écrit : « Il n'est plus question, à l'heure qu'il est, de savoir si Homère, Platon, Cicéron, Virgile, sont des hommes merveilleux : c'est une chose sans contestation, puisque vingt siècles en sont convenus... Et je ne règle point l'estime que je fais d'eux par le temps qu'il y a que leurs ouvrages durent, mais par le temps qu'il y a qu'on les admire. C'est de quoi il est bon d'avertir beaucoup de gens qui pourraient mal à propos croire ce que veut insinuer notre censeur, qu'on ne loue les anciens que parce qu'ils sont anciens, et qu'on ne loue les modernes que parce qu'ils sont modernes... L'antiquité d'un écrivain n'est pas un titre certain de son mérite ; mais l'antique et constante admiration qu'on a toujours eue pour ses ouvrages est une preuve sûre et infaillible qu'on les doit admirer. » N'avons-nous point là un principe d'esthétique inspiré par les doctrines stoïciennes auxquelles nous faisons allusion plus haut ? Ce consentement universel qui est l'une des bases de leur philosophie est également invoqué par les critiques anciens comme une règle sûre de bon goût. *Consuetudinem sermonis vocabo consensum eruditorum*, dit Quintilien, et c'est encore le *consensus* des grammairiens qu'il invoque pour dresser son Catalogue des auteurs au livre X. C'est

(1) R. Bray, *op. cit.*, p. 171.

(2) Vossius, *De imitatione*, p. 2.

(3) Boileau, *Réflexion VII sur Longin*.

ce même consentement qu'invoquaient à son tour Vossius et tout l'enseignement de la rhétorique et de la poétique dans les Collèges.

Les principes ainsi établis, reste la question de leur application. Comment faut-il imiter ?

Les classiques n'ont point imité tous les anciens, sans discrimination, comme on le croit communément encore. Les théoriciens du xvii^e siècle n'ont pas été d'aveugles adorateurs de l'antiquité. Bien au contraire, ils opposent aux anciens les modernes : Homère, Sophocle, Virgile sont discutés et l'on trouve chez eux des fautes ; dans son dialogue *De la lecture des vieux romans*, Chapelain discute avec Sarrasin, disciple de Claude Fauchet, et Ménage et les deux premiers s'efforcent de démontrer au dernier, entiché des anciens et dédaigneux des « misérables carcasses » des modernes, que les extravagances des héros homériques ne peuvent être supportées par un lecteur « raisonnable ». Il est possible de faire « mieux » et « autrement » que les anciens. Certains, comme Saint-Amant (1), déclarent qu'il faut même dédaigner la poésie d'imitation : « Il est vrai que la conversation familière des honnestes gens et la diversité des choses merveilleuses que j'ay veues dans les voyages tant en Europe qu'en Afrique et en Amérique, jointes à la puissante inclination que j'ay eue dès ma jeunesse à la poésie, m'ont bien valu une estude. Au reste, une langue n'est pas une science ; les parties dont l'âme est composée se trouvent aussi bien aux Français qu'aux Romains. L'imagination, l'entendement et la mémoire n'ont point de nation affectée, et pourvu qu'on les veuille cultiver avec quelque soin, elles portent du fruit indifféremment en toutes sortes de climats. J'avoue qu'il faut qu'un advocat sçache le latin pour alléguer les lois de Justinien, qu'un grammairien soit consommé dans les langues pour enseigner l'étymologie des mots et qu'un docteur de Sorbonne ait appris le grec et l'hébreu pour puiser dans leur propre source les textes formels de l'Écriture sainte. Mais pour ce qui est d'un poète, d'un philosophe moral ou d'un historien, je ne crois pas qu'il soit absolument nécessaire. Je dy ceey pour certaines gens à la vieille mode, qui lors que la vérité les contraint d'approuver ce que je fay, n'ont rien à dire sinon : c'est dommage qu'il n'ait point estudié ! Je le dy encore pour ceux qui, au lieu d'essayer de faire quelque chose d'eux-mêmes, s'amusement non seulement à imiter, mais à prendre

(1) Saint-Amant, *Avertissement*, p. II (*Œuvres compl.*, t. I).

laschement tout ce que l'on voit dans les autres auteurs... Outre tout cela, je ne sçay quel bonheur on espère recevoir de ces serviles imitations : car, comme entre les peintres le moindre original d'un Fréminet est beaucoup plus prisé que n'est la meilleure copie d'un Michel-Ange, tout de mesme entre les bons esprits l'invention estant accompagnée de toutes les choses requises à la vraye poésie, est tousjours préférée à toutes les autres parties d'un ouvrage ». Vossius (1), d'Aubignac (2), Pascal (3) sont du même avis ; d'Aubignac assurait : « Je ne veux proposer les Anciens pour modèles qu'aux choses qu'ils ont faites raisonnablement ». Desmarets (4) et Boileau (5), les deux adversaires, se reconciliaient pour un instant, sur ce principe.

Sans doute y a-t-il comme cause à ce fléchissement de l'admiration qu'on porte aux anciens une vigoureuse poussée de modernisme ; mais l'influence directe ou indirecte des poétiques n'y était pas pour rien. Dans son *Institution oratoire* (6), Quintilien consacre un important chapitre à l'imitation et voici les principaux éléments de son exposé : l'art consiste en grande partie dans l'imitation ; mais il faut imiter avec circonspection et discernement. L'imitation ne suffit pas : il faut aussi l'invention. Qu'imitaient en effet les premiers hommes ? De plus, il faut dépasser ce que l'on imite : la rivalité vaut mieux que l'imitation servile ; le progrès des autres arts et des autres sciences prouve que nous ne devons pas nous condamner à la stagnation. Toute copie est moindre que l'original. En outre, il faut imiter autre chose que les mots, s'attacher aux idées, fondre ensemble au besoin plusieurs œuvres et les qualités de divers auteurs. Enfin, il est indispensable de joindre aux emprunts des qualités naturelles.

Il y a là toute la matière des dissertations des « modernes », qui connaissaient indubitablement l'*Institution oratoire* : ce qui est assez curieux, c'est précisément de voir ici la rhétorique contre la rhétorique à propos de l'imitation. Au xvii^e siècle, la même lutte renaît ; les conditions ont changé pourtant. Deux causes apparaissent nettement à qui veut expliquer ce changement. Il y a tout d'abord l'importance de l'inspiration chrétienne : les défenseurs de la poésie chrétienne, Godeau, Balzac, le P. Le Moyne,

(1) Vossius, *De imitatione*, p. 16.

(2) D'Aubignac, *Pratique du théâtre*, p. 21.

(3) Pascal, *Pensées et opuscules, fragm. d'un traité du vide*, p. 74 et suiv.

(4) Desmarets, *Traité pour juger...*, p. 2, 5, 37.

(5) Boileau, *Réflexion V sur Longin*.

(6) Quintilien, *Inst. orat.*, livre X, ch. 2.

essaient de démontrer qu'à une société vivifiée par des siècles de christianisme conviennent un art et une poésie d'inspiration chrétienne et que les œuvres bibliques valent bien les œuvres païennes : « Les admirateurs de l'antiquité (1), soit de la Fabuleuse, soit de l'Historique, nous battent perpétuellement les oreilles de la conquête de la Toison d'Or et de la guerre entreprise pour ravoir Hélène. Ce serait un blasphème au premier chef de comparer la couronne de J.-C. soit avec une toison fabuleuse soit avec une femme impudique... » Balzac, à propos de l'*Herodes* d'Heinsius, est encore plus précis : « Un poète Chrestien doit, à mon avis, considérer que par la conversion de l'Empire Romain, la langue Latine s'est convertie : il doit se contenter de retenir les Mots et les Phrases, sans s'obliger aux Dogmes et aux Opinions du premier temps. Mais quelque Poëte que ce soit, il doit toujours avoir esgard à la religion en laquelle il escrit. » Il faut donc tenir compte des adaptations nécessaires au temps, à l'espace et aux idées.

Ce n'est pas tout : il y a en second lieu le dédain croissant des honnêtes gens (2) pour l'inspiration érudite et la faillite de la rhétorique pédante, ruinée par la rhétorique mondaine. Les gens honnêtes, qui fréquentent les petites académies, les salons et les ruelles, détestent les régents de collèges et l'antiquaille de l'Ecole. L'érudition des maîtres, l'enseignement broussailleux des pédants, l'abus des formules, le formalisme des exercices n'y avaient pas peu contribué : la proscription du français hors des classes exaspérait les élèves, et les anciens élèves ne pouvant admettre une telle indifférence à l'égard du génie national stigmatisaient la « trahison des clercs » et rangeaient la haine du moderne dans les vertus professorales. Les louangeurs du temps passé, brouillés avec l'histoire, affirment aujourd'hui que les humanités sont en décadence : je n'y contredis point. Mais la décadence avait commencé déjà au temps du chevalier de Méré : « il n'y a presque plus que les doctrineurs qui sachent bien le latin. » C'était un mal nécessaire : « Pour les lettres qu'on enseigne aujourd'hui, écrit T. Lefèvre (3), y a-t-il rien de plus barbare, de moins utile, rien qu'il faille plus s'empresse de désapprendre si l'on veut avoir commerce avec de vrais honnêtes gens. » Ces honnêtes gens sont élèves des Jésuites, qui développent le goût

(1) Le P. Le Moyne, Préface de *Saint Louis*.

(2) Cf. thèse de M. Magendie, sur la *Politesse mondaine*.

(3) Cité dans Lantoiné, *Hist. de l'enseignement secondaire en France au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle*, Paris, 1874.

d'une érudition variée, légère et discrète, parce qu'ils savent plaire à leur clientèle. Action et réaction. Ils ignorent la véritable antiquité et ils finissent par ne plus l'aimer : « le mépris des lettres croist de jour à autre, la présomption et ignorance accompagnée d'orgueil intolérable et autres telles traverses, seront cause que les hommes de bien ne se rompront plus la teste après des choses qui demandent autre siècle que celui-ci ». On professe alors dans les milieux mondains qu'il y a deux sciences : la science aimable et la science ennuyeuse, celle des honnêtes gens et celle des savants. Les honnêtes gens qui ne sont point des ignorants savent de tout un peu ; ils ont une érudition familière qui les fait bien accueillir et rechercher partout : « le plus grand ornement de l'homme plausible consiste dans une parfaite intelligence des matières, dans une connaissance à fond des principaux personnages de cette actuelle tragi-comédie de l'univers. » Tout, dans l'organisation politique et sociale, aboutit à la Cour ; tout, dans les demeures des grands ou des riches bourgeois, conduit au salon ; tout, dans l'éducation et l'instruction, a pour but de faire acquérir à l'homme du monde « l'air galant ». Cet air galant, « c'est je ne sais quoi qui naît de cent choses différentes. Je suis persuadée qu'il faut que la nature mette du moins dans l'esprit et dans la personne de ceux qui doivent avoir l'air galant, une certaine disposition à le recevoir ; il faut de plus que le grand commerce du monde, et du monde de la cour, aide encore à le donner ; et il faut aussi que la conversation des femmes le donne aux hommes ; car je soutiens qu'il n'y en a jamais eu qui aient eu l'air galant, qui aient fui l'entretien des personnes de mon sexe... » (1). Et c'est ainsi que le désir de plaire aux dames met en fuite l'érudition et le pédantisme ! L'antiquité toute nue choque les bienséances et la délicatesse de l'homme du monde : il faut donc l'accommoder au goût du jour : « Je veux bien, dit l'Ariste du P. Bouhours, ...qu'il (le bel esprit) se serve dans les rencontres des pensées des bons Auteurs, pourvu qu'il y ajoute des beautés nouvelles, et qu'à l'exemple des abeilles, qui changent en miel ce qu'elles prennent sur les fleurs, non seulement il choisisse ce qu'il y a de bon dans les livres, mais encore qu'il se fasse propre ce qu'il choisit, et qu'il le rende meilleur par l'usage qu'il en fait. » Et ces beaux esprits aiment Homère pour son naturel, sa facilité et son agrément, pour son art à commencer la narration par le milieu, « afin de suspendre l'esprit », mais l'auteur grec est beaucoup

(1) *Grand Cyrus*, Cité dans V. Cousin, II, 252-255.

moins estimé que Virgile, le parfait honnête homme de l'antiquité. Malgré les critiques adressées à l'œuvre virgilienne par Sorel, Méré, Desmarets ou Saint-Evremond, on sent qu'il y a partout une admiration sans bornes pour le chantre des amours d'Énée : chantre « pudique », aussi « aimable par sa vertu et ses mœurs qu'admirable par son esprit » ; il a écrit « le plus beau poème de l'antiquité » et dans ses *Géorgiques*, il est supérieur à tous, « car c'est véritablement une grande gloire que d'être exact et achevé par tout, mais c'en est une plus grande en poésie de toucher, de charmer et de ravir ». Ovide et les élégiaques sont bien jugés, Ovide surtout pour sa facilité, son abondance, son naturel et ses pensées si pleines d'amour et si passionnées.

Mais, on ne cherche point à connaître cette antiquité dans les textes originaux : si l'on pratique Homère, Anacréon, Théocrite, Plutarque, Lucien, Lucrèce, Horace, Virgile, Ovide, Stace, Perse et Juvénal, c'est à l'aide de traductions que nous appelions aujourd'hui des adaptations. Perrot d'Ablancourt sert de truchement et cherche à plaire : il y réussit. « Les grands maîtres, à qui nous devons ces traductions, écrit Bouhours, ont été si heureux de copier les Anciens qu'on peut dire que les copies ne le cèdent point aux originaux ; et pour moi, si je ne craignais de scandaliser les doctes, je ne ferois nulle difficulté de préférer l'*Alexandre* de Vaugelas à celui de Q. Curce. »

Ainsi donc l'antiquité maquillée est préférée à l'antiquité au front lavé d'eau claire ; tout le monde, par suite de la diffusion des livres, discute et se croit apte à trancher ; « pour dix hommes qui l'entendent (le latin), il y en a dix autres qui ne l'entendent point » (1), et l'on s'éloigne de l'imitation savante multipliant les concessions : « c'est la moindre chose que de plaire aux savants. Il faut plaire à la Cour. Il faut être du goût des Dames pour réussir » (2). Et le bon Huet murmure avec une mélancolie touchante que « les dieux s'en vont ».

Que deviennent les savants, les doctes et leur rhétorique ? Ils sont bafoués. « Nous nommons farouche, écrit Bouhours (3), un sçavant qui est toujours sur ses livres et qui a moins de commerce avec les vivans qu'avec les morts. » Et Corbinelli (4) mandait à Bussy-Rabutin : « J'ai traduit tout Horace, tout Perse et tout Juvénal. Je suis farei de sentences, de préceptes et de

(1) Charpentier, *La Défense*.

(2) De Villiers, *Entretiens*, p. 59.

(3) Bouhours, *Remarques nouvelles*, p. 439.

(4) Corbinelli, *Lettre du 16 juin 1669*.

maximes, et il ne tient qu'à moi d'en estre gâté; je ne sais pas même si je ne le suis point, et par précaution ou par remède, j'eusse esté affermir ma santé auprès de vous, ou chercher des préservatifs contre la Science. Il est vrai qu'elle rouille le génie, en polissant le jugement ». Vossius lui-même représente le pédant, qui entendait presque toutes les langues de l'Europe et n'en parlait aucune, mais « il s'exprimait dans la conversation, comme il aurait fait dans un commentaire sur Juvénal ou sur Pétrone » (1). Tous ces pédants sont importuns : le schisme est consonimé. Les doctes sont renvoyés à leurs écoles par les corsaires de salons, les esprits fins « délicats, subtils, ingénieux, propres à briller dans les conversations et dans les cercles, comme disait La Bruyère, les Cotin-Segrais, Colletet, Benserade, Desmarests, Donneau de Visé, Boursault le satirique et Pradon le fanfaron et Quinault le très tendre. Les salons se disputent La Calprenède et s'enorgueillissent de posséder Boyer, Le Clerc et Coras, on pâme devant les italianismes et l'on se congratule en écoutant des pointes.

Mais les doctes ne se tiennent pas pour battus : ils engagent la lutte et ils gagnent la victoire, sans que leurs alliés consentent à le reconnaître : ce sont les « grands classiques » qui les y aident.

Tout d'abord, Mairet (2), Scudéry (3), Chapelain (4), Balzac (5), Corneille (6), réproouvent l'italianisme ; La Mesnardière (7) leur fait écho ; le P. Le Moyne (8), le P. Rapin (9), Bouhours (10) préparent la voie à N. Boileau (11) qui assure le succès de l'antiquité contre le mauvais goût italien, et quoiqu'ils se défendent âprement contre les exigences des doctes, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine même s'y soumettent avec mesure. Scudéry rappelle à Corneille qu'il existe des règles auxquelles il faut obéir ; Balzac est d'accord avec les savants ; Chapelain mesure la valeur d'un ouvrage à son respect des règles et le plaisir du public à la régularité de la pièce ; l'Hôtel de Rambouillet n'admire l'Arioste que parce qu'il respecte les règles ; La Mesnardière estime seulement les écrivains qui se soumettent aux préceptes de la Poé-

(1) Saint-Evremond, VI, cxliij.

(2) Mairet, Préf. de *Silvanire*, p. 22.

(3) Scudéry, *Observ. sur le Cid*, p. 90.

(4) Chapelain, *Lettres*, t. I, p. 237, 381, 500.

(5) Balzac, *Œuvres*, t. II, p. 634.

(6) Corneille, *Œuvres*, t. I, p. 397. Exam. de la *Veuve*.

(7) *Poésies* (de 1656), préface, p. x.

(8) *Diss. du poème héroïque*, p. x.

(9) *De Carmine pastorali*, p. lii, xcix, lxii.

(10) Bouhours, *Entretiens*, p. 204.

(11) *Diss. sur Joconde ; Art poétique*, ch. I, v. 43.

tique et de la Rhétorique. On en arrive même à croire que la connaissance des principes remplace le génie. O abeilles du mont Hymette ! Cigales au crissement sonore ! Murnure des fontaines sacrées ! « Le temps d'Hésiode n'est plus : on ne devient plus en une courte nuit un grand poète... »

De fait, Corneille, qui chicane sur l'interprétation des règles, finit par se soumettre. Molière, qui revendique plus de liberté, La Fontaine, qui aime son indépendance, ont pour idéal de plaire et s'ils raillent les pédants, ils respectent l'érudition et les principes de la Poétique et de la Rhétorique : le premier a trop de bon sens pour s'insurger contre le bon sens, le second, trop d'amour de l'antiquité pour ne pas témoigner cet amour en s'inspirant des anciens. Racine veut plaire : éternel principe de la rhétorique. Et Boileau conseille de ne rien offrir au lecteur que ce qui put lui plaire. Qui d'entre eux n'est pas un érudit ? Mais cette érudition se cache ; pour rester agréable la science se dissimule et la rhétorique est camouflée ; l'inspiration, si étroite soit-elle, demandée aux anciens n'est pas un servile esclavage, mais une imitation généreuse, analogue à celle que recommandait Quintilien, et c'est miracle de voir comment cette rhétorique bien comprise fait triompher le parti des doctes, une fois débarrassés de leur pédantisme par les grands génies, du parti des mondains, qui glissent à la médiocrité.

Ainsi le classicisme apparaît comme un établissement de l'équilibre : minorité de génies, il crée au-dessus et en dehors des salons et des groupements littéraires, de l'Académie qui tarde à le reconnaître et des coteries mondaines qui s'apprêtent à la revanche, un art profond et simple, nourri de la sève antique. Et grâce à la faveur du Roi et à l'approbation de l'élite, il conquiert pour un temps le public, en réunissant dans une harmonieuse unité le bon goût des anciens et les finesses des modernes, guidé par le génie aux inventions immortelles.

(A suivre.)

Étude littéraire de quelques dialogues de Platon

par Aimé PUECH,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

IV

Le Gorgias.

Le *Gorgias* est, comme le *Prolagoras*, un des chefs-d'œuvre littéraires de Platon ; mais il est d'un caractère très différent. Il contient, associée à la thèse que Socrate y défend, une véritable apologie de Socrate, assez différente de celle que nous lisons dans l'*Apologie* proprement dite. On explique aujourd'hui généralement cette différence par les considérations que voici : on note que, dans l'*Apologie*, nous ne voyons pas apparaître la préoccupation de défendre l'attitude politique de Socrate ; de démontrer qu'il n'a pas été un adversaire de la démocratie ; qu'il n'est pas responsable, pour avoir été leur maître, du rôle joué par Alcibiade ou par Critias. Il est certain que ce chef d'accusation ne figure pas dans la formule rédigée par Anytos, Méléto et Lycon, telle que Platon et Xénophon nous permettent de la reconstituer. Nous ignorons si dans leurs discours rien ne fut dit qui pût l'évoquer. Nous savons d'autre part que, six ans environ après la mort de Socrate, en 394-3, un rhéteur, Polycratès, contemporain d'Isocrate et auquel celui-ci a adressé son *Busiris*, composa une *Accusation de Socrate* (Κατηγορία Σωκράτους), — pur exercice de rhétorique — où ce grief jouait au contraire un rôle essentiel, et qui réveilla une polémique autour du souvenir de Socrate. Il est assez vraisemblable qu'elle a contribué tout au moins — si elle ne l'a pas provoquée directement — à la composition du *Gorgias*, quoique, dans le dialogue, le nom de Polycratès ne soit pas prononcé et qu'il ne soit même fait aucune allusion vraisemblable à ce sophiste.

Le *Gorgias* est une œuvre forte, émue, éloquente ; plus qu'émue

même, passionnée et âpre autant que le *Protagoras* est spirituel et charmant. L'ironie fine et comique n'en est point absente, surtout dans la première partie ; mais elle ne peut tenir dans l'ensemble qu'une place secondaire. Elle détonnerait, si elle était trop prolongée ou trop marquée. De même la mise en scène, qui est un des attraits les plus vifs du *Protagoras* où elle prend un grand développement, ne saurait ici accaparer ni même distraire l'attention. L'introduction est donc aussi simple et aussi brève que celle du *Protagoras* était ample et variée. Socrate arrive chez Calliclès, qui héberge Gorgias comme Callias hébergeait Protagoras, après que Gorgias vient de terminer une des séances où il fait parade de ses talents. Il est accompagné de ce disciple presque fanatique, Chéréphon, que nous connaissons déjà, et qui, dit-il, l'a retenu sur l'agora. Mais Gorgias est infatigable. Socrate arrive après la séance ; peu importe ; la séance recommencera.

Si nous négligeons Chéréphon, qui est une figure accessoire, les personnages qui prennent part à l'entretien sont au nombre de quatre : Socrate, Gorgias, Pôlos et Calliclès. Gorgias est le fameux rhéteur sicilien, qui est venu à Athènes, comme ambassadeur de sa ville natale, Léontini, en 427, et qui s'y est fait admirer, comme dans son pays d'origine, comme en Thessalie et dans toute la Grèce. Il n'était pas un sophiste, comme Protagoras, Hippias ou Prodicos ; il n'avait pas de prétentions à la philosophie ou à la science, ou du moins ne les avouait pas par le titre qu'il se donnait. Il se qualifiait de *rhéteur*, et il fut le véritable créateur de la prose grecque, de la prose oratoire tout au moins. Orateur et écrivain très brillant, il a, sinon inventé, du moins soumis à une technique précise des procédés de style très particuliers, qui sont destinés à suppléer, dans la prose, le *mètre* par lequel la poésie se distingue d'elle : *πάρισα*, c'est-à-dire membres de phrases parallèles d'une longueur analogue, *ὁμοίωτελευτα*, c'est-à-dire consonances, qui, par leur place à la fin de la période, ou à celle de chacun de ses membres, en soulignent les divisions et le rythme, etc. Son tort a été d'en abuser, et de les employer avec une sorte de raideur qui risque de les rendre fastidieux. Il y joignait, dans la même intention de rendre la prose capable de rivaliser avec la poésie, l'emploi de métaphores hardies, qui portaient parfois un rude défi au bon goût. Ces exagérations, dont on fut vite blasé, ne doivent pas nous empêcher de reconnaître l'étendue de son influence ni ce qu'elle eut d'heureux, à mesure que ceux qui s'inspiraient de sa manière la modéraient et la corrigeaient. Isocrate fut le principal de ceux-là, et il est

facile de reconnaître que sa propre manière, quoique plus sobre et plus sage relativement, dérive de celle de Gorgias. Gorgias, qui a vécu très vieux, était déjà fort âgé à l'époque où Platon nous le présente. Platon le traite avec ménagement, et l'on peut presque dire avec respect. Il ne le met au premier plan qu'au début du dialogue, et bien qu'il fasse sortir de ses déclarations, un peu abusivement, la thèse qui va être discutée et condamnée, c'est par Pôlos, avec quelque réserve encore, par Calliclès ensuite, avec un radicalisme sans scrupule, qu'il la fera défendre, dès qu'elle commencera à apparaître en son vrai jour. Le jeune Pôlos, Sicilien d'origine comme Gorgias, — il était d'Agrigente, — a toute la fougue, toute l'ardeur de son âge, et Platon ne se gêne déjà plus pour le compromettre. Mais l'invention la plus originale de Platon en ce dialogue, et l'une des plus fortes de toute son œuvre, c'est celle du personnage de Calliclès, qui est, avec Socrate, la figure principale. Calliclès est une énigme, que tous les exégètes de Platon cherchent à résoudre, sans qu'aucun y ait réussi jusqu'à présent. Il est marqué de traits tout à fait caractéristiques ; mais nous ne connaissons aucun Calliclès historique, pour surprenant qu'il soit qu'un homme aussi remarquable ne soit mentionné à aucun propos. Faut-il se résigner à croire que le nom est fictif ? et même que le personnage est, pour l'essentiel, une pure création de Platon ? que Platon a simplement incarné en lui un certain état d'esprit qu'il avait diagnostiqué et qu'il voulait condamner ? Un jeune helléniste de talent, M. Humbert, est le dernier qui se soit posé la question, et il en a présenté, dans l'une de ses thèses, une solution qu'il a su rendre séduisante. Il estime que, sous le masque de Calliclès, se dissimule Polycratès, ce sophiste, qui avait écrit, nous l'avons vu, un pamphlet qui fit beaucoup de bruit sous le titre d'*Accusation de Socrate*. Je confesse pour ma part n'avoir pas été convaincu. La tradition sur Polycratès, qui est très sommaire, nous apprend seulement qu'il fut un rhéteur réputé, auteur d'un *Busiris* et de l'autre écrit déjà indiqué, et qu'il enseigna à Chypre. Même s'il ne devint ainsi un sophiste qu'après s'être exilé d'Athènes, nous ne voyons vraiment pas de raison qui nous contraigne ou même nous autorise à l'identifier avec le personnage du *Gorgias* que nous allons bientôt connaître de plus près. Du reste, même si Platon avait eu en vue un personnage réel, — ce qui serait plus conforme à son habitude que d'en inventer un de toutes pièces, — nous n'en serions pas moins assurés que c'est lui qui a donné une expression si forte, si originale, à ce plaidoyer en faveur de l'injustice qu'il a mis en la bouche de son Calliclès.

La composition du *Gorgias* est aussi savante que celle du *Protagoras*. Elle l'est peut-être encore plus, étant donné la complexité du sujet. Cette complexité est un trait caractéristique des œuvres les plus importantes de Platon. Elle se laisse pressentir dans les petits dialogues ; mais nous en verrons les exemples décisifs dans presque tous ceux que nous allons maintenant étudier. Nous y trouverons toujours le thème principal associé à d'autres, et il est même parfois difficile de déterminer quel est véritablement le thème principal. Le thème qui sert de point de départ dans le *Gorgias*, c'est la définition de la rhétorique, et une détermination de sa valeur. Mais de ce problème, Platon en fait sortir un autre singulièrement plus grave : c'est celui du choix que nous devons faire entre les diverses sortes de vie qui s'offrent à nous ; c'est celui de notre destinée. Toute la morale se trouve en jeu. Dans le *Phèdre*, nous le verrons, Platon examine la rhétorique du point de vue formel, et de ce point de vue assez humble il nous mène cependant jusqu'aux plus hautes cimes. Dans le *Gorgias*, le point de vue formel est vite abandonné, et c'est au nom de la morale que Platon condamne la rhétorique.

Platon, comme d'habitude, a gradué ici et varié la marche de la discussion en faisant se succéder les interlocuteurs de Socrate. Gorgias, Pôlos, Calliclès, en marquent les trois étapes. La variété vient aussi, comme dans le *Protagoras*, des formes qu'elle revêt tour à tour : dialectique qui procède par questions et réponses brèves ; larges exposés en tirades ; enfin, *mythe*, qui dans le *Protagoras* était au début et restait d'une extrême simplicité, qui se place ici à la conclusion, et prend à la fois plus d'ampleur et plus de sens. Après quelques mots de bienvenue adressés par Calliclès à Socrate, celui-ci est introduit auprès de Gorgias, et lui pose la question qu'il est venu lui poser. Quel est l'art qu'il enseigne ? Qu'est-ce au juste que cette rhétorique où il s'enorgueillit d'être passé maître ? C'est par l'intermédiaire de Chéréphon que Socrate entre ainsi en rapport avec Gorgias, et c'est Pôlos, primesautier de nature, qui s'offre tout aussitôt à répondre, sous prétexte que Gorgias, qui, nous l'avons vu, vient de donner une séance, a besoin de repos, au moins pendant quelques instants. Mais Pôlos, en bon disciple du rhéteur, se lance immédiatement dans les généralités vagues ; Socrate lui coupe la parole, et se retourne vers le maître. Il est très plaisant de voir à quel point celui-ci a lui-même envie de parader tout de suite, comme Pôlos, en débitant quelque tirade éloquente dès longtemps préparée. Mais sa vanité même, qui est d'exceller en tout, l'oblige à accepter les conditions de Socrate, qui lui demande des réponses brèves. La

malice par laquelle il essaie de se revancher est de les faire plus que brèves, monosyllabiques. Peu à peu cependant, pressé par son adversaire, il en arrivera à déclarer que la rhétorique est l'art des discours. Réponse trop générale au gré de Socrate. De quels discours ? Des discours politiques, précise Gorgias ; de ceux qui s'adressent au Sénat, à l'assemblée, aux tribunaux. La rhétorique est donc — c'est la formule à laquelle Socrate amène Gorgias ; — *ouvrière de persuasion*, *πειθοῦς δημιουργός*. Mais la formule ne donne pas plus que la première la précision que réclamait Socrate. De quelle persuasion ? Gorgias alors avance que, dans toutes les délibérations en question, c'est la *justice* qui est en cause. Voilà introduit le problème moral, qui donnera au *Gorgias* son plus haut intérêt.

Puisque la rhétorique *persuade*, elle ne *démontre* pas, elle *n'enseigne pas* ; elle n'est pas *science*. C'est une infériorité pour Socrate ; c'est le fin du fin pour Gorgias. Le triomphe de la rhétorique, c'est que qui s'y est exercé n'a pas besoin de compétence, et, alors que souvent le médecin ne saura pas persuader le malade de se soumettre au traitement qui convient, le bon rhéteur y réussira. Quant aux abus qu'on pourrait faire de cet art de persuader, Gorgias en reconnaît la possibilité, en maintenant, non sans apparence de raison, que ce n'est pas la rhétorique qui en est responsable. Gorgias a du bon sens ; mais le bon sens ne suffit pas à Socrate ; Socrate fait appel à la raison. Gorgias a raison au point de vue pratique ; Socrate va se placer dans l'absolu. Dans aucun de ses dialogues plus hardiment que dans le *Gorgias*, Platon, qui le fait parler, n'a jeté son défi au bon sens vulgaire, et poussé, sans craindre le paradoxe, les conclusions d'un principe posé jusqu'au bout de tout ce qu'il contient. Il marque sa volonté d'aller au fond des choses, en refusant d'accepter les atténuations que Gorgias veut apporter, pour ne pas rompre avec la morale et avec l'opinion commune, à la thèse qu'il a d'abord acceptée. Il faut que Gorgias se résigne à en voir dérouler par Socrate toutes les conséquences.

En élargissant le débat relatif à la rhétorique, Socrate en vient à proposer une classification de tous les arts, qu'il répartit en deux catégories, ceux qui sont des arts véritables, — c'est-à-dire qui sont au fond des sciences — et ceux qui sont purement empiriques. Ces derniers ne visent qu'à flatter nos instincts, sans se préoccuper de satisfaire nos besoins raisonnables. Dans une longue tirade, Socrate expose cette conception, en opposant par exemple la médecine à la cuisine ; la gymnastique à la toilette ; la législation à la sophistique. A quoi donc s'opposera la rhéto-

rique, qui rentre en tout cas dans les arts empiriques de la flatterie ? Dans un débat très vif, où Pôlos, qui s'est substitué à Gorgias, s'échauffe de plus en plus, tandis que Socrate, au contraire, reste entièrement maître de lui, ce dernier pose nettement la question de la responsabilité de l'orateur. L'exemple que Pôlos donne, après Gorgias, de la toute-puissance de la rhétorique, c'est celui des procès criminels, où l'orateur expérimenté peut faire acquitter son client, ou se faire acquitter lui-même, que la cause soit juste ou non. Socrate, professant que l'injustice est le plus grand de tous les maux, constate alors froidement que, d'être capable d'obtenir de tels acquittements, c'est, de la part de la rhétorique, être nuisible et non pas utile. Le coupable devant le tribunal — tel est le paradoxe de Socrate — a pour intérêt réel de se faire condamner, d'expié. Ainsi nous sommes déjà en présence de la thèse qui reparaitra dans la *République*, où elle sera exprimée avec plus de force encore. Le juste, sur le pal, est plus heureux que l'injuste au comble de la puissance ; il n'y a personne de plus malheureux que le roi de Macédoine, Archélaos, envié de tous pour la prospérité dont il jouit, mais qui n'est parvenu au trône que par le crime. Ces pages centrales du *Gorgias* où Socrate établit contre Pôlos que mieux vaut subir l'injustice que la commettre, sont, comme celles de la *République* auxquelles je viens de faire allusion, parmi les plus nobles et les plus émouvantes que Platon ait écrites.

Mais si belle et si originale que soit cette partie du dialogue, elle est encore surpassée par la suivante, par celle où Socrate a pour adversaire Calliclès. J'ai dit quelle figure puissante Platon nous a présentée sous le nom de ce dernier, soit qu'il en ait puisé les éléments dans la réalité et qu'il dessine un portrait, soit qu'il crée un type, mais un type auquel il a su donner, en ce cas, un caractère individuel. La brusquerie avec laquelle Calliclès intervient suffit à nous révéler, du premier coup, ce caractère ; c'est une scène analogue à celle que nous rencontrerons à la fin du premier livre de la *République*, lorsque Thrasymaque fait irruption dans le débat. Calliclès ne peut croire que les paradoxes de Socrate soient sérieux, et si Pôlos, quoique déjà plus hardi que Gorgias, a gardé cependant encore une certaine crainte du scandale, Calliclès, lui, déchire tous les voiles. Il accepte sans aucune hésitation les conséquences les plus choquantes que Socrate prétend tirer de la définition sur laquelle on est tombé d'accord. Il prend carrément le parti de l'injustice, et fait avec cynisme l'apologie du droit du plus fort. Voici le morceau le plus caractéristique :

« Le plus souvent, la nature et la loi se contredisent ; il est donc impossible, si l'on craint par fausse honte de dire ce que l'on pense, de ne pas tomber dans la contradiction. Tu as découvert ce secret, et tu t'en sers pour discuter avec mauvaise foi : si l'on te parle de la loi, tu interrogés sur la nature, et, si l'on te parle de la nature, tu interrogés sur la loi. C'est ainsi que tout à l'heure, à propos de l'injustice subie ou commise, quand Pôlos avait en vue ce qui est le plus laid selon la loi, tu harcelais la loi au nom de la nature. Selon la nature, en effet, ce qui est le plus laid, c'est toujours le plus désavantageux, subir l'injustice ; selon la loi, c'est de la commettre. La subir n'est même pas le fait d'un homme : c'est bon pour un esclave, à qui la mort est plus avantageuse que la vie, et qui, contre l'injustice et les mauvais traitements, est sans défense à la fois pour lui-même et pour ceux qu'il aime. La loi, au contraire, est faite par les faibles et par le grand nombre. C'est donc par rapport à eux-mêmes et en vue de leur intérêt personnel qu'ils font la loi et qu'ils décident de l'éloge et du blâme. Pour effrayer les plus forts, les plus capables de l'emporter sur eux, et pour les empêcher de l'emporter, en effet, ils racontent que toute supériorité est laide et injuste, et que l'injustice consiste essentiellement à vouloir s'élever au-dessus des autres ; quant à eux, il leur suffit, j'imagine, d'être au niveau des autres, sans les valoir.

« Voilà pourquoi la loi déclare injuste et laide toute tentative pour dépasser le niveau commun, et c'est cela qu'on appelle l'injustice. Mais la nature elle-même, selon moi, nous prouve qu'en bonne justice celui qui vaut plus doit l'emporter sur celui qui vaut moins, le capable sur l'incapable. Elle nous montre partout chez les animaux et chez l'homme, dans les cités et les familles, qu'il en est bien ainsi, que la marque du juste, c'est la domination du puissant sur le faible et sa supériorité admise. De quel droit, en effet, Xerxès vint-il porter la guerre dans la Grèce, ou son père chez les Scythes ? et combien de cas semblables on pourrait citer ! Mais tous ces gens-là agissent, à mon avis, selon la vraie nature du droit, et, par Zeus, selon la loi de la nature, bien que ce soit peut-être contraire à celle que nous établissons, nous, et selon laquelle nous façonnons les meilleurs et les plus vigoureux d'entre nous, les prenant dès leur bas âge, comme des lionceaux, pour nous les asservir à force d'incantations et de mômeries en leur disant qu'il ne faut pas avoir plus que les autres, et qu'en cela consiste le juste et le beau. Mais, s'il se rencontrait un homme assez heureusement doué pour secouer, briser, rejeter toutes ces chaînes, je suis sûr que, foulant aux pieds nos écrits, nos sorti-

lèges, nos incantations, nos lois toutes contraires à la nature, il se révolterait, se dresserait en maître devant nous, lui qui était notre esclave, et qu'alors brillerait de tout son éclat le droit de la nature » (1).

Le passage se conclut par une citation fameuse de quelques vers de Pindare, tirés d'un poème que nous avons perdu, et qui ont donné lieu à bien des commentaires, soit qu'il s'agit d'en établir exactement le texte, soit qu'il s'agit d'en interpréter le sens. Comme le contexte nous manque, il est malaisé de dire dans quelle mesure l'usage qu'en fait Calliclès est justifié.

Comme nous voilà loin de la rhétorique ! Socrate avait bien raison de dire (500 a) que l'objet de l'entretien était, en réalité, de « choisir un genre de vie ». Et Calliclès ne voit pas moins justement la nature du problème, quand il fait remarquer à Socrate que si la thèse qu'il soutient sur l'injustice et la justice, dans leur relation avec le bonheur, est conforme à la vérité, « c'est toute la vie humaine qui est mise à l'envers, et il faut reconnaître que nous tous, nous faisons exactement le contraire de ce que nous devrions faire. » Oui, c'est bien un renversement des valeurs que Socrate réclame ; c'est bien un bouleversement de la vie humaine ; c'est l'application intégrale, sans aucune tricherie, du principe de la morale.

Le discours par lequel Socrate réfute Calliclès aboutit, — et c'est la dernière beauté du *Gorgias*, — à un mythe non moins fameux que le débat qui précède. A plusieurs reprises, Platon a présenté, sous cette forme du mythe, cette peinture de la destinée humaine d'outre-tombe, qui est irréalisable sous celle d'un exposé didactique aussi bien que sous celle d'une discussion dialectique. Il l'a fait, sans doute après avoir écrit le *Gorgias*, dans le *Phèdre* encore et dans la *République*. Il n'est pas surprenant, puisqu'il s'agit de mythes, qu'il n'y ait pas entre les trois dialogues un accord minutieusement exact. Quand on procède à la comparaison, il n'est pas toujours aisé de discerner la raison des différences qu'on constate, ni, par conséquent, de s'en servir pour établir un classement chronologique des trois dialogues. Je viens de dire cependant : dans le *Phèdre*, et dans la *République*, sans doute après le *Gorgias*. Mon impression personnelle est en effet que des trois mythes, celui du *Gorgias* a chance d'être le plus ancien, et que si Platon a modifié volontairement ses vues sur la vie d'outre-tombe, c'est dans le *Phèdre* et dans la *Répu-*

(1) Traduction A. Croiset.

blique qu'il y a lieu de chercher la trace d'un progrès. Pour aujourd'hui, j'indique seulement, avec brièveté, les traits les plus essentiels du mythe que nous présente le *Gorgias*.

Platon part de l'antique tradition du jugement des morts, avec l'hypothèse qu'au temps de Cronos, et encore au début du règne de Zeus, les morts étaient jugés avant leur décès, et qu'ils étaient jugés par des vivants ; ce qui, dit-il, entraînait inévitablement des erreurs. Ces erreurs indignaient Pluton dans l'*Hadès* aussi bien que les gouverneurs des *Iles fortunées*. Des innocents allaient en enfer, et des coupables au paradis. Zeus fit donc une réforme ; il établit que le jugement n'aurait lieu qu'après la mort, et désigna comme juges Minos et Rhadamante pour les Asiatiques, Éaque pour les Européens. Ainsi aucune des considérations égoïstes qui peuvent avoir de l'influence sur les vivants n'aurait plus de poids. L'homme serait jugé uniquement sur ses vertus et sur ses vices. Pour plus de sûreté, Platon imagine que, de même que le corps, après la mort, conserve, tant qu'il ne s'est pas dissout, ses traits individuels, l'âme, dépouillée du corps, conserve aussi, pendant un certain délai, la marque, la cicatrice de ses actes.

Ce qui est intéressant à noter, c'est le motif par lequel Platon justifie les châtimens ou les récompenses que nous attendons outre-tombe. Nous verrons qu'il se placera au même point de vue dans la *République*. Platon est étranger souverainement à toute conception barbare de la peine, de la peine considérée comme une vengeance, comme l'exercice d'une sorte de droit de talion. La peine, selon lui, n'a que deux fins possibles : améliorer le coupable et servir d'exemple aux autres.

Les coupables sont donc distingués en deux classes : ceux qui sont capables d'être corrigés et les incurables. Tout cela sans doute est présenté sous forme d'un mythe, et ne doit pas en conséquence être pris au pied de la lettre, en ce qui concerne les *faits*. Mais les idées qui ont inspiré le mythe sont chères à Platon ; elles expriment des croyances qui sont pour lui inébranlables. La leçon qu'il se propose de nous donner est dégagée de la fable, à la fin du dialogue, avec une éloquence sobre autant qu'émouvante.

§ 26 d :

« Pour ma part, Calliclès, j'ajoute foi à ces récits, et je m'applique à faire en sorte de présenter au juge une âme aussi saine que possible. Dédaigneux des honneurs chers à la plupart, je veux

m'efforcer, par la recherche de la vérité, de me rendre aussi parfait que possible dans la vie, et quand viendra l'heure de mourir, dans la mort. J'exhorte aussi tous les autres hommes, autant que je le puis, et je t'exhorte toi-même, Calliclès, contrairement aux conseils que tu me donnes, à suivre ce genre de vie, à rechercher le prix de ce combat, le plus beau qui soit sur la terre, et je te blâme de ce que tu seras incapable de te défendre quand viendra pour toi le temps de ce procès et de ce jugement dont je parlais tout à l'heure ; je songe avec indignation que, lorsque tu comparaitras devant le fils d'Égine (Éaque) pour être jugé, lorsqu'il te tiendra sous sa main, tu resteras bouche-bée et la tête perdue, pareil là-bas à ce que je serais moi-même ici, et qu'alors tu t'exposeras à te voir en pleine déchéance, souffleté et couvert d'outrages de toutes sortes.

« Tu considères peut-être ces perspectives comme des contes de bonne femme, qui ne méritent que ton mépris ; et peut-être en effet aurions-nous le droit de les mépriser, si nos recherches nous avaient fait trouver quelque conclusion meilleure et plus certaine. Mais tu peux voir qu'à vous trois, qui êtes les plus savants des Grecs d'aujourd'hui, Gorgias, Pôlos et toi-même, vous êtes hors d'état de démontrer qu'aucun genre de vie soit préférable à celui-ci, qui a en outre l'avantage évident de nous être utile chez les morts... Il faut donc nous laisser guider par les vérités qui viennent de nous apparaître, et qui nous enseignent que la meilleure manière de vivre consiste à pratiquer la justice et la vertu, dans la vie et dans la mort. Suivons leur appel, et faisons-le entendre aux autres hommes, mais n'écoutons pas les raisons qui t'ont séduit et au nom desquelles tu m'exhortes : elles sont sans valeur, Calliclès. »

Paroles admirables, dont l'équivalent n'avait jamais été entendu en Grèce avant Platon, et qui gardent pour nous, même après des siècles de christianisme, toute leur valeur.

(*A suivre.*)

Les origines littéraires de la France contemporaine

par Pierre MOREAU,
Professeur à l'Université de Fribourg.

II

L'ordre moral (suite).

II. — D'UN RÉGIME A L'AUTRE.

Cette « redingote » n'était pas aussi neuve qu'on voulait le faire croire : les Isaïe ou les Ezéchiel n'avaient pas manqué au second Empire, ni les Jérémie. Il n'est même pas besoin d'entrer dans les rangs de l'opposition, de lire *Le National*, d'écouter, à la Chambre, les interventions de Pouyer-Quertier, de Jules Simon ou d'Ernest Picard, pour imaginer que le Paris d'Hausmann est une terre de perdition, pour entendre dénoncer la « hausse énorme » dont souffre le peuple et dont triomphent les agioteurs, les « dépenses excessives », les scandales, le « luxe de la plus malsaine espèce », les « fortunes mal faites » qui s'étalent : « Ce spectacle, croyez-moi, n'est pas un bon enseignement (1)... ». Il n'est pas besoin d'aller à l'Académie, où le duc de Broglie réveille « le culte des vérités éternelles », et en parle « le langage à la génération qui nous succède, à cette génération étourdie de sa chute, engourdie dans le doute, enivrée des intérêts de l'heure » ; ni de s'adresser aux Tacite, aux Suétone et aux Cicéron du moment, à l'auteur de *Cicéron et ses amis*, à celui des *Propos de Labienus*, au Prévost-Paradol du *Journal des Débats* ; ni encore de parcourir, dans *Le Correspondant*, les alexandrins attristés de Victor de Laprade sur *Les Muses d'Etat*, sur cette génération avide qui fait « fi du vieil idéal ». Il n'est pas besoin, non plus, de chercher dans les rangs du clergé, ou dans son voisinage, d'ouvrir *L'Univers* de Veillot, de suivre les fougueuses campagnes de Mgr Dupanloup. Le théâtre même avait été, sous le règne de Napoléon III, une tribune de morale, et l'Empereur l'encourageait à cette mission : « Persévérez, Monsieur, votre nouveau succès vous y oblige, dans cette voie de moralité... », écrivait-il à Ponsard, en 1856, après *La*

(1) *Le National*, 4 mars 1869. Cf. Fuchs, *Banville*, p. 302.

Bourse. Dumas fils, qui écoute les conseils d'Enfantin et lit les brochures saint-simoniennes (1), fulmine contre les vices de la société. L'« Ecole du bon sens » les déplorait avec une modération bourgeoise, la « littérature brutale » les marquait du fer rouge (2). Elles avaient pénétré dans ce monde des « lionnes pauvres », des « aventurières », des « filles de marbre », des « faux bonshommes », des « Jocrisses » et des « effrontés » qui dissolvaient la nation, faisaient de l'argent la nouvelle idole, monde des Turcaret modernes qui s'appelaient ici Péponet, là Giboyer ou Maître Guérin : « L'argent est l'argent, quelles que soient les mains où il se trouve. C'est la seule puissance que l'on ne discute jamais... », voilà le code de ces flibustiers du Second Empire ; et le théâtre répondait, par la voix de Théodore Barrière : « Voilà assez longtemps que cela dure !... Passez à l'ombre, rangez un peu vos voitures, place aux honnêtes femmes qui vont à pied. » Des sages, dont la sagesse était faite d'un peu de fatigue et de beaucoup de scepticisme, des Aristes, qui se nommaient Desgenais dans les *Filles de Marbre*, Olivier de Jalin dans le *Demi-Monde*, des personnages de berquinade ou de contes moraux qui étaient les fils ou les filles des Maître Guérin et des Péponet, lançaient l'anathème et le défi à ces maîtres corrompus du pays ; et, déjà, ils murmuraient le mot cynique : « Crève donc, société ».

La littérature était enveloppée dans cette condamnation (3). Les procès de moralité se multipliaient, contre *Madame Bovary*, contre *Les Fleurs du Mal*. Des avertissements ou des menaces tenaient en bride la poésie même. On flétrissait les audaces du réalisme nouveau. La critique criait à la carence de l'idéal, à la dégradation morale de l'art. Schérer déclarait, en 1869, qu'on ne pouvait « comparer les vingt dernières années avec les trente qui les précèdent, sans y reconnaître un abaissement marqué ». Il lui semblait que la plume ne servait plus qu'à « deux classes d'hommes : le faiseur et l'amuseur ». Il dénonçait *La Crise actuelle de la Morale*. Elle est, disait-il, « un des éléments ou des agents d'une transformation générale dans le sens de la médiocrité et de la vulgarité... Et dire ce qu'il en aura fallu de vies et d'écrits, d'encre et de sang, d'enthousiasme et de sacrifice, pour réaliser cet idéal ! » Que l'on était loin des rêves romantiques ! N'était-ce

(1) Cf. Weill : *L'école saint-simonienne*, p. 302.

(2) Cf. H. Gaillard, *Emile Augier et la comédie sociale*, 1910 ; Brieux, *Emile Augier, chevalier de la bourgeoisie*, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} janvier 1932 ; Schwarz, *A. Dumas fils dramatisé*, New-York, 1927, etc.

(3) Cf. Cassagne, *La théorie de l'art pour l'art*, 1908.

pas la fin d'une ère, de l'ère chrétienne ? Renan n'était pas loin de le croire : « Le pays s'enfonçait de plus en plus dans une croissante vulgarité... » affirmera-t-il dans *la Réforme intellectuelle et morale* ; Schérer le croyait : « Il me semble parfois, écrivait-il, que nous vivons à la frontière de deux âges, dont l'un achève de disparaître, tandis que l'autre a déjà pris aux trois quarts sa place. L'ère qui finit est un produit du christianisme. On y croyait à l'invisible, on mettait à toute chose un arrière-plan d'infini, on vivait dans l'au-delà. Dans cette atmosphère imprégnée de surnaturel, naissaient les hautes pensées et les nobles sentiments, fleurissaient le culte de la femme, les vertus chevaleresques et la poésie. C'était ce que j'appellerais la période romanesque de l'humanité... L'âge mûr a succédé... Nous sommes en train de fonder quelque chose d'excessivement nouveau, de peu attrayant pour ceux qui ont encore un pied dans le passé, le bien-être croissant dans une croissante vulgarité. »

Vulgarité ou plutôt brutalité, époque sans âme, « conception mécanique de l'âme humaine », « mépris singulier de l'homme » (1), voilà les mots que l'on prononce « en sortant d'entendre le dialogue net et acéré d'une comédie de Dumas fils ou d'applaudir les *Faux Bonhommes* entre deux articles de Taine » (2). N'était-ce pas comme un XVIII^e siècle nouveau, avec son élégance, sa fièvre ? Carpeaux, Banville étaient des fils lointains de Houdon, de Watteau, de Marivaux. Comme au XVIII^e siècle aussi, des roués, qui s'appelaient maintenant dandies, Morny à la place de Lauzun ; et, encore, en plein âge d'artifice, l'amour de la nature, des sous-bois, des bœufs au labour, des champs moissonnés de Corot, de Rosa Bonheur. *L'enterrement à Ornans* à la place de *L'Accordée de Village*... Et, toujours comme au XVIII^e siècle, un retour à l'antique, un paganisme exalté, non plus des David, des André Chénier, sans doute, mais des Gérôme, des Couture, des Parnassiens. Non plus Gabriel, sans doute, mais Charles Garnier, Visconti ; non plus des idéologues comme Condillac, Volney, mais des positivistes comme Taine, Renan. Deux décadences somptueuses et pareilles, dans un décor d'opéra, dans une gloire d'académie.

Aussi, que de menaces, vers 1860 comme vers 1780 ! Hugo avait inscrit sa prophétie sur le festin de Sardanapale :

Ce serait une erreur de croire que ces choses
Finiront par des chants et des apothéoses.

(1) Voir l'article de J.-J. Weiss, le 12 mars 1883, sur cette littérature du second Empire, *Au tour de la Comédie-Française*.

(2) Sainte-Beuve, *Moniteur* du 4 mai 1857, à propos de *Madame Bovary*.

Un frisson d'inquiétude courait dans ce Paris où l'exposition de 1867 dressait son palais orgueilleux : « Partout, avouait alors M^{me} Baroche dans ses *Notes et Souvenirs*, règne le sentiment confus d'un péril prochain... Il semblait que ce palais allait s'évanouir derrière nous, comme la paix, dont il n'est qu'une image fugitive et mensongère. » Derrière sa majestueuse façade on entendait de sinistres craquements. La force du pays se déployait encore à la revue de Longchamp, le 6 juin 1867, mais sous le regard plein de secrets du roi de Prusse et de Bismarck. Cette même année, un grand livre collectif affirmait la gloire de Paris ; mais Victor Hugo y laissait entendre, en paroles sibyllines, les sanglants malentendus qui devaient opposer Paris à la France (1).

Déjà, la génération du second Empire était prise entre deux armées qui l'encadraient et, peu à peu, se resserraient sur elle : une arrière-garde, ceux que Jules Vallès appelle « les vieilles barbes de 1848 » ou les « pontificards » (2), et dont il raille les « catéchismes » ; une avant-garde, composée de « toute la jeune opposition, des journalistes, des avocats, des bas Bleus qui, de leur jarretière, étrangleraient l'Empereur » (3). C'étaient d'ardents démolisseurs, à qui les *Conciones* et les héros antiques avaient tourné la tête (4), et, plus encore, *La Comédie humaine*, les Rastignac, les Séchard, les Rubempré. « Ils m'ont agrippé le cerveau », disait Vallès de ces « héros qui sont ses frères d'ambition et d'angoisse » (5). Il avait montré en Balzac, dans une conférence de 1865, un maître de révolution (6). C'étaient de bruyants polytechniciens comme l'émeutier Georges Cavalier, dit Pipe-en-bois, des bousingots, des agitateurs, qui semblaient sortis d'un roman de Murger. C'était « un bibliste de la Révolution, un missionnaire barbu de la foi républicaine » (7), comme Eugène Pelletan. C'étaient le sonore Gambetta, le pointu Rochefort, le doctrinal Nefftzer du *Temps*. Et c'était tout le salon de M^{me} Adam, et aussi tout le café Voltaire. On réveillait le souvenir du Deux Décembre (8). On lançait, comme des brûlots à l'Empire, l'un sa

(1) V. André Bellessort : *La société française sous Napoléon III*.

(2) *L'insurgé*, p. 34 et 184.

(3) *Ibid.*, p. 34.

(4) *Ibid.*, p. 99.

(5) *Ibid.*, p. 34.

(6) Voir le compte rendu de cette conférence par Hector Pessard, dans *Le Temps* du 18 janvier 1865.

(7) *L'insurgé*, p. 126.

(8) Cf. Ténot, *La Province en décembre 1851, 1866 ; et Paris en décembre 1851, 1868*.

Lanterne (1) et l'autre son *Réveil* (2), l'un son *Avenir national* (3) ou sa *Revue politique* (4), l'autre *La Rue* (5) ; et quand l'Empire répondait en grondant, quand il poursuivait Delescluze, une grande voix comme celle de Gambetta emplissait le prétoire d'imprécations lyriques.

Maintenant que la déchéance est prononcée, il faut en finir avec le monde de l'Empire, « l'Empire, vingt ans de corruption » (6). M. Thiers a lancé le mot du jour : « l'Ordre moral » (7). Une ère commence (8), l'ère de Thiers, de Mac-Mahon, de l'Assemblée de Versailles, de la fondation d'un régime, de l'avènement d'un nouveau personnel politique.

Tous, ceux qui soutiennent l'« ordre moral » bourgeois, ou académique, ou doctrinaire — un Broglie, un Jules Simon, un Thiers, — ceux qui forment l'armée de l'« ordre moral » révolutionnaire, Victor Hugo qui finit sa vie, au témoignage de Goncourt, « dans la tourbe » des « hommes à feutre mou », Gambetta, ses amis, désavouent l'Empire déchu, fixent sa légende de Bas-Empire. Le 26 octobre 1871, à la séance publique des cinq académies, Jules Simon fait le bilan des « ruines morales » : « Nous avons remplacé la gloire par l'argent, le travail par l'agiotage, la fidélité et l'honneur par le scepticisme... Méhu et Lesueur par des chansonnettes. » Qui régnait hier encore ? Les « femmes perdues »,... « les voleurs publics ». « Se rire de la morale, la nier, ne plus croire qu'au succès, ne plus aimer que le plaisir,... est-ce bien le spectacle que nous avons eu, est-ce bien la société que nous avons été ? » Une fête, une orgie, voilà ce que sera aux yeux des écrivains nouveaux cet empire brillant et éphémère de la Comtesse de Castiglione ou de la Guimond. Regardez : « Les orchestres cachés chantaient sous les fleurs ; il y avait, sous l'éclatante lumière des lustres, des ondoiements d'épaules blanches, où

(1) Henri Rochefort.

(2) Delescluze.

(3) Peyrat.

(4) Challemel-Lacour.

(5) Jules Vallès.

(6) H. Cérard, *La Saignée*.

(7) Dans une lettre à Mgr Guibert, 14 juillet 1871.

(8) Voir sur ce sujet, outre les livres pittoresques de Maurice Reclus : *L'Avènement de la III^e République*, de Daniel Halévy : *La fin des Notables*, d'André Bellessort : *Les Intellectuels et l'Avènement de la III^e République*, de Jules Bertaut, *La III^e République (L'opinion et les mœurs)*, les témoignages de contemporains, qui font revivre la société de ce moment : le *Journal d'E. de Goncourt*, les *Souvenirs d'un Parisien* de Gaston Jollivet, *A travers la République* de Louis Andrieux, *Silhouettes de mon temps* d'Adrien Marx, *Après l'Empire* de Pierre de Lano, les *Souvenirs* de Freycinet, *Ce que mes yeux ont vu* d'Arthur Meyer *La joyeuse enfance de la III^e République* de Gyp, etc.

ruisselaient des diamants... » — « grandes fêtes de Compiègne », « grandes débauches de Saint-Cloud », « incarnation féerique de la corruption et du détraquement d'une époque où les chants de *Te Deum* se mêlaient aux feux d'artifice, où les hosannahs des prêtres accompagnaient les flammes de Bengale (1). C'était l'âge d'or de la *Belle Hélène*. Maintenant, quand on reprend cette opérette fameuse, le public est froid ; il craint que son plaisir ne le détourne de l'ordre moral (2). Décidément, la société de la veille est bien finie. Quand une de ses reines, la princesse de Metternich, repasse par Paris dans l'été de 1871, son cœur se serre. A peine sortie du bois de Boulogne, au trot de ses deux petits poneys, qui, naguère, étaient à la mode, à peine l'Arc de Triomphe dépassé, elle a perdu courage, elle n'a pas eu la force d'aller plus loin, elle a dit : « Rentrons » (3).

Cette vieille société abdique. Gabriel, duc de Rarécourt de la Vallée, duc et marquis de Pimodan, écrit ses *Soirs de défaite* :

Nous sommes des vaincus, Français et gentilshommes,
Deux fois vaincus. La gloire a quitté nos drapeaux,
Le pouvoir a quitté nos mains pâles.....

et il s'ensevelit dans « des haillons d'hyacinthe et de pourpre » ; il voit venir le temps où

Il ne restera rien, rien de l'Europe antique,
Rien des trônes et des pouvoirs et des autels.

Avec une résignation nuancée de dédain, il laisse d'autres construire, répondre, par leur *ordre moral*, à cet impérieux besoin d'ordre et à cet obscur besoin moral qui travaillent le pays.

Besoin d'ordre. Il faut reprendre la confiance perdue, affirmer les droits de la nation à la vie. Quel enthousiasme, le 29 juin 1871, lors de la première revue de Longchamp, autour de Thiers et de Mac Mahon qui s'étreignent ! Quelles colères au procès de Bazaine ! Et les grands vers empanachés, qui affirment la victoire des vaincus, s'opposent, sur la scène, à la prescription de la gloire : *La Fille de Roland* d'Henri de Bornier en 1875, *Rome vaincue* d'Alexandre Parodi en 1876. En un « moulinet héroïque » (4), Durandal et Joyeuse, brandies au rythme des stances sonores,

(1) Gérard, *loc. cit.*

(2) J. Lemaitre, *Impressions de théâtre*, t. I, p. 217.

(3) *Illustration*, du 26 août 1871.

(4) Edmond Rostand, *Discours de réception à l'Académie*.

lancent des éclairs vengeurs. Comme celle des trouvères, cette poésie tout impersonnelle traduit un sentiment commun, prononce les mots dont la foule a besoin :

Mais le sort différent laisse l'honneur égal !...
Le vengeur va venir ! Je le sais ! Je l'attends !....
O vainqueurs ! Prenez garde aux enfants des martyrs !

« J'exagère à peine, écrira Jules Lemaitre, en disant que c'est nous tous qui avons dicté, quatre ans après la défaite, *la Fille de Roland* et que M. de Bornier l'a seulement écrite et signée (1) ». *Nous lous...* Tous ceux qui se tournaient alors vers la France, et lui répétaient les vers qui venaient de retentir au Théâtre-Français :

Terre du dévouement, de l'honneur, de la foi,
Il ne faut donc jamais désespérer de toi,
Puisque, malgré tes jours de deuil et de misère,
Tu trouves un héros dès qu'il est nécessaire !

Il n'est pas jusqu'aux tréteaux, aux revues de fin d'année, aux chansons, qui ne s'attachent alors à prêcher la régénération, la réhabilitation nationale, qui ne « déplorent et fustigent la décadence de nos mœurs », qui ne s'avisent de « nous prêcher l'amour de la patrie par l'organe de Tabarin ou de Gautier Garguille, ou de faire brandir le drapeau tricolore par des personnes en maillot couleur chair » (2). Pour grouper les nouvelles forces qui vont travailler à construire le pays nouveau, un salon du boulevard Poissonnière, au quatrième étage du vieil hôtel Sallandrouze, ouvre son pêle-mêle d'étoffes orientales, de bergères Louis XVI, de glaces de Venise, de vases de Chine, de portières japonaises, de trophées d'armes, que domine le buste de M^{me} Adam par Salomon (3). C'est le salon d'Edmond Adam, où se réunit le groupe de *La République française*, où se rencontrent Freycinet, Lockroy, Gambetta.

Gambetta, le tribun du jour. Ses adversaires mêmes subissent l'ascendant de cette force. Emile Ollivier y reconnaît « l'audacieux selon le type italien », l'homme d'intuition vive, qui devine, qui entraîne, qui trouve les phrases auxquelles les multitudes ne résistent pas. Les parlementaires d'ancienne lignée s'arrêtent, étonnés, scandalisés, devant cette éloquence incorrecte, confuse, chargée de mots à l'allure scientifique, de parenthèses, de propo-

(1) J. Lemaitre, *Impressions de Théâtre*, t. V, p. 234.

(2) *Ibid.*, p. 252.

(3) Cl. Vento, *Les salons de Paris*, p. 295.

sitions incidentes, et de je ne sais quel « dogmatisme révolutionnaire ». Où est la « délicatesse du trait », l'« exacte mesure », le « bon goût » ? Pourtant, ils ne peuvent s'en défendre : un frémissement naît, sous ce souffle vigoureux, des élans brusques secouent l'attention ; et, de ce « mélange de vulgarité déclamatoire et d'inspiration débordante » se dégage, excitée par les interruptions mêmes, « une profonde intensité de vie » (1). « Le dos rond, le geste tutoyeur, dit Alphonse Daudet, riant « en large », tandis que Rochefort rit « sec et en long », il est « débordant et fumeux comme une cuve de vin de Cahors ».

Mais est-ce à lui, à ses amis, que va se confier la bourgeoisie de 1871, cette bourgeoisie « qui, alors comme toujours, était affolée d'ordre », — selon le mot d'Edouard Drumont, — et qui garde toujours « l'idéal d'une maison bien tenue... où les escaliers sont bien cirés, la moquette régulièrement brossée... » (2). Elle se défie de ces « grands tarisseurs de chopes », que Sardou porte, le 1^{er} février 1872, dans *Rabagas*, sur la scène du Vaudeville. Rabagas et tous les Rabagas qui fulminent contre le « gouvernement dépravé », contre sa « corruption byzantine », sont des alliés compromettants pour l'Ordre moral. Celui-ci s'accommode mieux des Orléanistes diserts, du duc d'Aumale, le prince académicien et général, qui compose à Chantilly des pages d'histoire si sérieuses, si savantes. Il se reconnaît plus volontiers aussi dans le félin Jules Simon, aux gestes onctueux. Il est à son aise dans ce « monde où l'on s'ennuie », que Pailleron portera sur la scène en 1881. Il triomphe à l'Assemblée de Versailles, honnête, vertueuse, laborieuse, condamnée et vaincue d'avance (3). Surtout, il cherche protection auprès d'un homme de ressources, M. Thiers, d'un vaillant maréchal, Mac-Mahon.

Chez la princesse Troubetzkoï, sous le vaste palmier, au centre du salon, M. Thiers trône et donne audience, « tient cour plénière » entre M^{me} Thiers et M^{lle} Dosne (4). L'infatigable petit homme, toujours actif, toujours calculant, manœuvrant, établit ce régime inouï en France : le « principat bourgeois d'un vieillard de soixante-treize ans » (5). Plus tard, ce sont les Jeudis de l'Elysée, au temps du Maréchal, au temps où le « monde » ne boude

(1) Charles Chesnelong, *Les derniers jours de l'Empire et le gouvernement de M. Thiers*, Perrin, 1932. Cf. aussi Daniel Halévy, *Trois diners avec Gambetta*, Grasset.

(2) E. Drumont, *La fin d'un monde*, p. 118.

(3) Cf. Bosq, *Souvenirs de l'Assemblée nationale*, Plon, 1908.

(4) Claude Vento. *Les salons de Paris en 1889*, p. 172.

(5) Chesnelong, *loc. cit.*, p. 235.

plus le régime. Mais que de déceptions, pour l' « Ordre moral » ! Charles Chesnelong en fait le tableau désolé, dans une lettre de 1873 : « les duplicités de M. Thiers, les prétentions impolitiques du Comte de Chambord », « les habiletés des d'Orléans », les « palinodies », « les divisions de l'Assemblée ». Et ce n'est pas tout encore : les événements du 16 mai, l'abdication du Maréchal, l'année 1877 qui ouvre une nouvelle période dans l'histoire du régime.

Du moins, l' « Ordre moral » conserve une garde fidèle parmi les écrivains. Ils se sont donné ce vaste programme : une réforme intellectuelle, une restauration des vraies valeurs de l'esprit. Ils se sont avisé qu'une société doit se fonder sur la connaissance de la nature des choses, tenir compte des faits et de l'histoire. Ils ont cette idée : qu'il existe une science politique. Et ils fondent, en 1872, cette Ecole libre des Sciences politiques, qu'illustrent les noms d'un Albert Sorel, d'un Boutmy, d'un Leroy-Beaulieu. Sully-Prudhomme trace le plan d'une France savante et pacifique qu'il chante dans ses sonnets ; il la voit « la craie en main » devant « un tableau d'école ». En célébrant *Les Funérailles de M. Thiers*, il évoque une image nouvelle de la Liberté, amie de l'ordre, qui

Enseigne à lire au peuple..... ;

et son œuvre, désormais, est consacrée à la patrie, à la pensée, à l'avenir. Eugène Manuel publie en 1871. ses *Poésies populaires* ; il met en scène *Les Ouvriers*, et son héros, un modeste graveur, expose cet édifiant emploi de ses journées :

Je suis les cours publics, il s'en fait à foison !
J'apprends tant bien que mal à forger ma raison...
J'ai des sociétés dont je suis secrétaire...

Avec un optimisme digne de 1848, il sculpte l'effigie de « l'ouvrier pensif et doux, du bourgeron frère de la redingote » (1). Ne disait-on pas qu'en 1870 c'était le maître d'école allemand qui avait vaincu ? A l'Eldorado, M^{me} Amiati, drapée comme une statue de la République, chantait, d'une belle voix de contralto :

Un peuple est fort quand il sait lire,
Quand il sait lire un peuple est grand !

En face de cette science démocratique, d'autres rétablissaient

(1) J. Lemaitre, *loc. cit.*, p. 197.

l'idéal aristocratique de la culture et de l'élite. Renan avait rêvé, à Versailles, aux jours de la Commune, ses *Dialogues philosophiques*, et la future oligarchie des privilégiés qui domineront la planète par la science ; il publiait en 1871 sa *Réforme intellectuelle et morale*. Gobineau croyait plus que jamais à l'inégalité des races humaines, et ce précurseur de Nietzsche, qui avait édifié, par delà le bien et le mal, une morale des forts contre la morale des faibles, écrivait, pour lutter contre ceux qui « trouvent charmant d'être des Français de la décadence », ses dernières pages (1). Une école moderne d'historiens affirmait ses méthodes : Taine qui avait déjà écrit, dans son *Graindorge* : « On ne vit qu'en s'incorporant à quelque être plus grand que soi-même », ébauchait dès avril 1871, sa *France contemporaine*. Autour de lui, des jeunes gens fervents suivaient la marche patiente et forte de sa pensée. L'un d'eux évoque ce cours d'esthétique de l'École des Beaux-Arts, où se pressaient, autour de la chaire du philosophe, les Paul Bourget, les Elémir Bourges, les Jules Laforgue (2). Fustel de Coulanges, qui avait dans *La Cité antique*, approfondi le phénomène social, national et religieux, remontait maintenant aux origines de la cité moderne. Il préparait son *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France* ; il dénonçait, le 1^{er} septembre 1872, dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, ce « patriotisme d'un caractère particulier », qui consiste à ignorer et à haïr le passé de la patrie. Il prononçait « Le véritable patriotisme... est l'amour du passé, c'est le respect pour les générations qui nous ont précédés. » Albert Sorel qui, à Tours, aux derniers jours de 1870, avait médité sur les conditions d'un relèvement national, publiait en 1875 son *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, préparait ce grand monument de *L'Europe et la Révolution française* qui restitue à la tradition politique de la France, son vrai visage et son unité. Emile Montégut jetait dans la *Revue des Deux Mondes* de 1871, un *Coup d'œil sur la Révolution française*, étudiait *La Démocratie et l'idée de Patrie*. L'accusé, en ce lendemain de guerre, était l'individualisme ; le juge, la tradition.

(1) *La III^e République française et ce qu'elle vaudra*, pub. par L. Scheman-1907, Strasbourg. Sur Gobineau, cf. E. Seillière; *Le Comte Gobineau et l'Action, nisme historique*, et le numéro de la revue *Europe* du 1^{er} octobre 1923, qui lui est entièrement consacré.

(2) P. Bourget dans le *Parlement* du 15 juin 1880 et *Les Annales* du 1^{er} avril 1928. De même M. Saint-René Taillandier nous montre les lycéens de 1873 se récitant les uns aux autres, avec exaltation, les pages du maître (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1928).

Non pas seulement la tradition politique. Au besoin d'ordre, s'ajoutait un besoin moral. L'Eglise avait aussi ses droits à ressaisir après le second Empire, qui l'avait plus d'une fois brimée, dont elle avait plus d'une fois excommunié le naturalisme païen (1). *Le Correspondant* des Broglie, des Cochin, des Montalembert, tel prédicateur, comme le P. Ventura, tel vicaire général, comme l'abbé Gaume, avaient dénoncé « le ver rongeur », le paganisme dans l'éducation et dans la société. Les désastres de 1870 leur apportaient un argument tragique. Aux plus mauvais jours du siège, une vague mystique avait couru sur la ville. On disait, — et ses adversaires en ricanaient — que le général Trochu avait « recours à sainte Geneviève » (2), on citait une de ses dépêches où il invoquait le nom de la Sainte, que Jules Favre avait effacé (3). Le 16 juin 1875, la première pierre de l'église du Vœu national sera posée à Montmartre. Mgr Dupanloup est toujours sur la brèche, tenace, aisément fougueux, quittant l'Académie quand Littré y entre, en appelant au Sénat quand le gouvernement se prépare à célébrer le centenaire de Voltaire. Vuillot est toujours là, et Barbey d'Aurevilly, plus hautain que jamais, plus amer, plus superbe. Puvis célèbre sainte Geneviève en fresques immortelles. Bouguereau, Henner peignent des tableaux religieux.

Sans doute, cet épisode de renaissance religieuse sera éphémère. Plus d'un esprit voulait la France religieuse, à condition de détruire sa religion : tel Renouvier. A partir de 1879, une grande voix est perdue pour l'Eglise : celle d'Hyacinthe Loyson. Vers le même moment, Renan écrit *Caliban, L'Eau de Jouvence, L'Abbesse de Jouarre*, où il s'en prend aux pétitions catholiques, où il raille saint Thomas. En 1878, on célèbre le centenaire de Voltaire. Les événements du 16 mai portent un coup nouveau à l'Eglise. Et, le 4 mai 1877, Gambetta a prononcé sa phrase fameuse. Mais, en dehors de l'Eglise et de la religion, la France de l'« Ordre moral » ne manque pas de prédicateurs, de prophètes et de justiciers. Elle a des Jérémies boulevardiers, comme Dumas fils, qui lui dicte, dans *la Femme de Claude*, en 1873, « la loi de Dieu ». Il lui lance, dans sa préface, ces avertissements sinistres : « Prends garde, tu traverses des temps difficiles ; tu viens de payer cher (elles ne sont même pas encore payées) tes fautes d'autrefois ; il ne s'agit plus d'être spirituel, léger, libertin, railleur, sceptique

(1) Cf. Jean Maurain : *La politique ecclésiastique du second Empire*, Alcan.

(2) H. Céard, *La saignée*.

(3) Juliette Adam, *Mes illusions et nos souffrances*, p. 315, 20 janvier 1871.

et folâtre : en voilà assez, pour quelque temps au moins. Dieu, la patrie, le travail, le mariage, l'amour, la femme, tout cela est sérieux, très sérieux, et se dresse devant toi. Il faut que tout cela vive, ou que tu meures... La Bête qui t'a séduit et trompé reste sur ton sol et te menace ; l'enfant sur lequel tu comptes et en qui ton esprit doit revivre, cette génération qui doit te venger, hésite et se trouble entre le travail et le plaisir, entre l'idéal et la passion ; sois attentif, sois recueilli, sois résolu, soit implacable ; quelle que soit la tentation qui t'appelle hors de ta route, repousse-la ; quel que soit l'obstacle qui se dresse devant toi, brise-le ; sinon, tu disparaîtras du nombre des vivants. »

Homélie laïque ; anathèmes à la Bête de l'Apocalypse, contre la débauche, le ferment destructeur de la société, le « vibrion ». On le retrouve encore, en 1876, dans *l'Etrangère* de Dumas, ce « vibrion », cet « ouvrier de la mort.. qui fait inconsciemment ce qu'il peut pour corrompre, dissoudre et détruire tout le reste du corps social ». Jamais le théâtre ne fut plus moral, ni le roman. Octave Feuillet dit la vertu méconnue ; au-dessous de lui, Georges Ohnet célèbre les maîtres de forges laborieux ; au-dessous de Georges Ohnet, Albert Delpit...

Ne nous hâtons pas trop de croire à une subite rédemption. La vie reprend, mais non pas toute purifiée des vulgarités de naguère. L'ascension dont on rêve va plus d'une fois vers un idéal qui n'est pas si différent des anciennes Expositions Universelles. En voici justement une nouvelle, qui triomphe en 1878. Faut-il résumer l'idéal qu'elle offre au monde ? Que l'on regarde le Trocadéro. Plus d'une fois aussi, les pieuses objurgations de la presse (1) et des théoriciens de l'« Ordre moral » irritent ou font sourire. Une revue du Château d'Eau, à la fin de 1871, fustige « ces prudhommes qui, sous prétexte de régénération, voudraient arracher les grelots de notre vieille gaieté française » ; qui détestent « tout ce qui est jeune, tout ce qui est gai et tout ce qui chante ».

Sous la façade de l'Ordre Moral, ce que l'on croyait enseveli continue ; le monde de la veille a abdicqué, mais il est plus bruyant que jamais ; c'est peut-être « la fin d'un monde », mais d'un monde qui ne veut pas mourir.

(A suivre.)

(1) On mettra à part, dans celle-ci, la contribution significative et remarquable d'Edouard Hervé, avec *Le Journal de Paris* et *Le Soleil*.

Tite-Live

par Henri BORNECQUE,
Professeur à l'Université de Lille.

VI

Les sources de Tite-Live : écrivains antérieurs.

Des historiens antérieurs, par lesquels il a connu les documents, qui a-t-il consulté et dans quelles conditions ? Le champ était vaste. En dehors des Romains, que nous avons énumérés et caractérisés, il y a des Grecs, entre autres, Silénos, Aratos de Sicyone, Polybe, Timagène. En particulier, Silénos avait composé une histoire d'Annibal, très consciencieuse (*diligentissime*), nous dit Cicéron. Polybe, dans ses *Ἱστορίαι*, avait raconté l'histoire des soixante-quinze années qui s'écoulaient entre le début de la seconde guerre punique (221) et la prise de Corinthe (146) ; en guise d'introduction, il exposait les événements qui se sont passés de 264 à 221, c'est-à-dire depuis le commencement de la première guerre punique.

Tite-Live nous dit bien, à plusieurs reprises, qu'il a vu tous les historiens qui ont écrit avant lui, tous les ouvrages publiés antérieurement. Mais il faut partout restreindre l'affirmation dans les limites indiquées une fois par lui-même (XXXII, 6, 8) : « tous les autres garants grecs et latins, ceux du moins dont j'ai lu les *Annales*. » De fait, lorsqu'au livre XXXIX (50, 11), il nous parle « des historiens grecs et latins », on a établi qu'il s'agit seulement de Polybe et de Rutilius ; et quand, au livre XLII (11, 1), ils s'appuient sur « les *Annales* de plusieurs écrivains », « plusieurs » désigne Polybe et Claudius Quadrigarius. A propos de l'effectif des troupes de Scipion (XXIX, 25, 2), il invoque cinq sources : c'est le seul cas. Il y en a le plus souvent trois, ou deux, en présence. Ne nous étonnons pas de ce contraste entre le nombre de sources annoncées et celui des sources consultées. C'est l'habitude des historiens anciens, comme suffit à le montrer le rapprochement avec Denys d'Halicarnasse, Tacite et Dion Cassius.

S'ils ne se reportent pas à toutes les sources antérieures, c'est,

entre autres, qu'elles ne leur sont pas toujours facilement accessibles. Les manuscrits sont rares ; la première bibliothèque publique vient d'être fondée par Asinius Pollion, qui était, de dix-sept ans seulement, l'aîné de Tite-Live. Quand un ouvrage leur est accessible, songeons au nombre de volumina qu'il représente ! Représentons-nous aussi la difficulté de consulter ces volumina, écrits sans séparation de mots ni de phrases, sans index, et qu'on tenait de la main droite, en les déroulant de la main gauche, si bien qu'il était impossible d'écrire, comme nous faisons, entourés de plusieurs ouvrages sur lesquels nous portons les yeux tour à tour.

Puisque Tite-Live a dû faire un choix, comment déterminer les sources sur lesquelles a porté ce choix ? Mille difficultés pour y réussir. D'abord les historiens anciens ne croient pas nécessaire de citer leurs sources. Valère-Maxime pillera Tite-Live et ne le nommera qu'une fois. La biographie de Coriolan, par Plutarque, repose presque entièrement sur Denys d'Halicarnasse, dont le nom n'est pas cité. Dans les premiers livres de ses *Histoires*, Tacite suit un historien qu'il n'indique pas ; il se contente de nommer deux fois son ami Vipstanus Messalla et une fois Pline l'Ancien. De même pour Tite-Live. Les écrivains antérieurs, il ne les nomme guère que pour les invoquer sur un point particulier ou pour les critiquer. Une seule exception : Polybe. Mais, de Fabius Pictor, il nous dit qu'il manque de précision. Caton n'a en vue que son apologie. Cœlius Antipater exagère volontiers. Valerius d'Antium omet certains faits et en outre s'avère comme un menteur éhonté (*adeo nullus mentiendi modus est*) : par exemple, d'après l'historien grec Silénos, on prit soixante scorpions, tant petits que gros ; à en croire Valerius, le nombre serait de six mille gros et de treize mille petits. D'habitude, sur les sources auxquelles il s'est adressé, il s'en tient à des termes vagues. Dans le passage où il a consulté (*invenio*) cinq sources, quatre sont indiquées par *alibi... alibi... alibi... quidam*. De même encore, par exemple, au début du chapitre 49 du livre XXVI : « Je vois chez les uns (*alibi*) à peu près trois cents otages, chez les autres (*alibi*) trois mille sept cent vingt-quatre. Ce n'est pas le seul point sur lequel mes sources sont en désaccord : pour la garnison carthaginoise, l'un (*alius*) écrit qu'elle s'élevait à dix mille hommes, un autre (*alius*) à sept, un autre (*alius*) à deux mille tout au plus ; sur les prisonniers, on trouverait ici (*alibi*) qu'il y en eut dix mille, ailleurs (*alibi*) plus de vingt-cinq mille. » Il invoque, sans préciser par un nom, toutes ses sources, la plupart, plusieurs, beaucoup, pas toutes, certaines.

Ces indications vagues ne nous renseignent évidemment pas. D'autre part, le jugement qu'il porte sur un historien antérieur ne permet pas de deviner *a priori* s'il le suit ou non. Supposons, par exemple, que nous ayons perdu les livres XXXI-XLV, on ne croirait jamais que Polybe a servi de guide à Tite-Live pour une bonne partie de son ouvrage. Car, dans la troisième décade, il se borne à l'appeler « source qui n'est pas à mépriser », et c'est au livre XXXIII seulement qu'il le qualifie de « source sûre pour toutes les affaires romaines, surtout quand elles ont eu la Grèce pour théâtre ».

Enfin, quand Tite-Live cite un de ses prédécesseurs pour un fait isolé, on est embarrassé pour décider dans quelle mesure exacte il s'inspire de lui. En effet, Polybe excepté, nous n'avons d'eux que des fragments. Au livre XXXIV (44, 7), il est fait mention d'un complot ourdi par A. Pléminius. Si, d'aventure, nous avons perdu le chapitre 22 du livre XXIX, ou même s'il y avait une lacune au § 10 de ce chapitre, où Clodius Licinus est invoqué à propos de C. Pléminius, nous ignorerions que c'est dans Licinus que Tite-Live a puisé cette information. Or si Valerius d'Antium est nommé 34 fois, Claudius 12 fois, Cœlius 11 fois, Macer 7 fois, Fabius Pictor et Piso 6 fois, on ne trouve que deux mentions de Tubéro et d'Acilius ; on n'en relève qu'une de Cincius Alimentus, de Caton l'Ancien, de Rutilius et de Licinus lui-même.

Toutes ces difficultés n'ont pas arrêté les philologues modernes ; au contraire. Que d'ouvrages ou d'articles sur la question depuis l'étude de Nitzsch en 1854 ! Mais les résultats ont été longtemps conjecturaux, parce qu'ils s'appuyaient sur des indices généralement minces et faibles. Ainsi, pour nous en tenir à trente ans de recherches sur la troisième décade, Nitzsch regarde Fabius Pictor comme la source commune de Tite-Live et de Polybe. Dix ans plus tard, à Fabius Pictor il substitue Silénos. Böttcher soutient que la seule source de Tite-Live a été Cœlius, qui, tout comme Polybe, a copié Silénos. Vollmer se range à la thèse de Böttcher, mais admet que Fabius Pictor et Valerius d'Antium ont été consultés aussi par notre historien. Sous l'influence de ces travaux, Nitzsch, en 1872, change une troisième fois sa façon de voir ; pour les premiers livres de la troisième décade, il donne son adhésion à Böttcher ; pour les autres, il admet que Tite-Live s'est uniquement inspiré de Valerius d'Antium, lequel d'ailleurs, se rattache étroitement à Polybe. En 1875, c'est en Calpurnius Piso que Keller trouve la source commune de Tite-Live et de Polybe. En 1889, Breska admet, dans l'ensemble, la thèse de Böttcher-

Nitzsch, mais croit que certaines parties sont empruntées à Cœlius, Claudius Quadrigarius, Valerius d'Antium (1).

Dans ces dernières années, les recherches sont devenues plus objectives et les résultats plus sûrs. Ainsi Klotz, étudiant les titres que Tite-Live donne aux gouverneurs de l'Espagne, constate que, dans la deuxième année de leur magistrature, jusqu'au livre XXXVIII inclus, ils sont appelés proconsuls, mais qu'ensuite Tite-Live leur donne le titre de préteurs ou de propréteurs. Ce détail éveille son attention, et il note, entre les livres XXXIX et suivants, d'une part, et les précédents, d'autre part, un certain nombre de différences, celle-ci, en particulier, que, jusqu'au livre XXXVIII inclus, Valerius d'Antium est cité d'abord, Claudius Quadrigarius en second lieu, au contraire de ce que l'on constate à partir du livre XXXIX. Il en conclut que les sources de Tite-Live ne sont plus les mêmes à partir du livre XXXIX : jusque-là, il s'appuie sur Valerius d'Antium ; ensuite, il le remplace par Claudius Quadrigarius.

Donc, pour les livres XXXI à XLV, il a consulté surtout, à côté de Polybe, Claudius Quadrigarius et Valerius d'Antium. Comme nous l'avons indiqué, c'est d'abord Valerius qu'il suit et Claudius ne sert qu'à contrôler celui-ci. Puis, à propos du procès de Scipion, ayant constaté les inexactitudes de celui qu'il considérait comme la meilleure source, il renverse le rapport : à partir du livre XXXIX, c'est Claudius qu'il consulte avant tout. Caton, lui, n'est invoqué qu'accessoirement et pour des faits qui lui sont particuliers.

Que se passe-t-il pour la troisième décade ? Polybe y étant cité, on serait tenté de croire que, là aussi, c'est lui que Tite-Live a choisi de préférence comme guide. Mais c'est à la fin seulement (XXX, 45, 5) que l'on trouve son nom ; encore est-il accompagné, comme nous l'avons dit, d'une appréciation singulièrement moins chaude que le jugement porté dans la décade suivante. D'autre part, si Tite-Live s'était servi régulièrement de Polybe avant la fin de la troisième décade, comment, au chapitre 38 du livre XXI, donnerait-il, pour l'armée d'Hannibal, des chiffres différents de ceux des chapitres 21 et 22, transcrits de Polybe ? Comment, au livre XXV, nous aurait-il représenté comme superstitieux Scipion, qui, d'après Polybe, ne l'était pas ? Les rapports que l'on constate, dans la troisième décade, entre Tite-Live et Polybe, peuvent s'expliquer autrement, par l'intermédiaire d'un annaliste latin, Cœlius Antipater ou Claudius. Cœlius, à

(1) V. l'étude de von Stern dans les *Berliner Studien*, XII, 2.

ses souvenirs personnels, avait joint les détails trouvés par lui, non seulement chez ses prédécesseurs latins, mais chez Siléno et chez Polybe. Claudius, lui, avait contaminé Acilius et Polybe ; à Polybe, il joignait donc la tradition romaine courante, ce qui épargnait du travail à Tite-Live, sans compter que Polybe était long, fatigant à lire et imposait un effort de traduction. L'on s'explique ainsi que Tite-Live, même s'il a remarqué, avant la fin du livre XXX, la supériorité de Polybe, ne l'ait pas encore pris comme source principale. A vrai dire, quatre passages (XXVI, 24, 1-4 ; XXVII, 29,9-33,5 ; XXVIII, 5, 1-8, 14 ; XXIX, 12, 1-16) ont été empruntés directement par Tite-Live à Polybe ; mais, tous relatifs aux affaires grecques, il n'est pas douteux qu'ils n'aient été ajoutés après coup, lorsque Tite-Live avait reconnu la supériorité indiscutable de Polybe sur ces matières. En effet, le premier est introduit par un *per idem tempus* qui ne convient pas, au milieu de notices sur des morts de prêtres et l'entrée en charge de magistrats. Le second se trouve entre la maladie du consul Crispinus et la nomination d'un dictateur pour tenir les comices. Il commence par *eadem aetate*, ce qui le place en 208, alors que, dans la suite, Tite-Live parle des jeux néméens de 209. On ferait des observations analogues pour les autres passages. Donc, dans cette décade, c'est avant tout l'ouvrage de Cœlius Antipater qu'il a eu sous les yeux, sans parler de Valerius d'Antium, et, peut-être, occasionnellement, de Pison.

Reste la première décade : la question est presque insoluble, pour les raisons données à propos des sources en général ; dans tous les cas, elle est très délicate. Tite-Live semble s'être adressé à Macer, à Tubéro, à Valerius d'Antium, et, sans doute à travers eux, à Fabius Pictor et à Calpurnius Piso ; il faut sans doute y joindre, pour les livres VI à X, Claudius Quadrigarius. Peut-être certaines digressions (sur les migrations gauloises, Alexandre d'Épire et Cléonyme de Sparte) viennent-elles d'auteurs grecs, mais vraisemblablement par l'intermédiaire de Cornélius Népos, originaire, lui aussi, de la Gaule cisalpine, et que Tite-Live a pu connaître, car il avait environ trente-cinq ans lorsque Népos est mort. C'est à Népos également que nous conduit une remarque de M. Jullian : observant que les récits de la bataille de l'Alia chez Tite-Live, Appien et Plutarque, sont plus colorés, plus détaillés, plus précis que ceux de Polybe et de Diodore, empreints aussi d'une couleur plus religieuse, il suppose qu'ils ont pu subir l'influence de quelque épopée gauloise (nous savons, par Tite-Live même, qu'il y en a eu sans doute), connue grâce à l'Insubre Cornelius Népos.

Pour les livres après le 45^e, il est très vraisemblable que Tite-Live s'était servi de Posidonios, le continuateur de Polybe, et de Timagène d'Alexandrie, qui avait conduit le récit des événements jusqu'à l'époque contemporaine ; cependant ce n'est pas d'après ce dernier qu'il a raconté l'histoire de César. Il avait, naturellement, consulté les *Commentaires*, continués par Hirtius. Enfin il n'a pu ignorer l'ouvrage en dix-sept livres, où Asinius Pollion racontait la période de 60 à 42.

En résumé, il s'est adressé d'abord à des auteurs latins, aux annalistes, qui lui sont plus accessibles ; il les considère comme de bonne foi, car, la première fois qu'il rencontre des versions opposées, il en est surpris comme s'il ne s'y attendait pas. Puis, un jour, une citation, un souvenir, un hasard, on ne sait, l'amènent à consulter une nouvelle source : c'est au livre XXX seulement qu'on trouve le nom de Polybe et c'est à partir de ce moment qu'il recourt à l'historiographie grecque. Il ne s'est reporté aux *Origines* de Caton qu'à partir du livre XXXIV, où Caton lui-même est mis en scène.

Parmi les auteurs qu'il consulte, il y a une source principale, quelquefois deux, l'une pour les affaires romaines, l'autre pour les affaires grecques, et des sources de contrôle, dont il oppose quelquefois les versions à celles de la source principale. Cette dernière, il la suit jusqu'à ce qu'il ait une raison de se défier d'elle, comme nous l'avons montré. Par exemple, à partir de la troisième décade, il suit assez exactement Polybe, surtout pour les affaires de Grèce, abstraction faite de quelques infidélités, inadvertances d'un lecteur pressé ou menus contresens : c'est ainsi que, au livre XXXIII, un légat romain viendra trouver les Etoliens aux Thermopyles, tandis que le texte de Polybe indique la ville de Thermes en Etolie ; un peu plus loin, Tite-Live attribue comme fils à Antiochus III, deux personnages, Ardys et Mithridate, qui sont en réalité, M. Holleaux l'a montré, deux généraux connus par d'autres témoignages. D'ailleurs, comme Polybe avait écrit une histoire universelle, tandis que notre auteur ne se proposait de raconter que l'histoire de Rome, Tite-Live a laissé de côté les événements exposés par Polybe et n'ayant d'intérêt que pour les Grecs ; ensuite il n'a pas jugé bon d'accueillir les considérations sur l'enchaînement des événements, sur la situation politique, militaire, géographique et commerciale des peuples : il les regardait sans doute comme trop difficiles à comprendre ou comme trop étrangères à son objet, alors que, aux yeux de Polybe, elles sont indispensables à l'intelligence et à la critique des faits. Par contre, il ajoute certains dé-

tails, nécessaires ou intéressants pour un lecteur romain, empruntés à un annaliste, et qui, dans une histoire universelle composée pour des Grecs, n'offraient qu'une importance secondaire. Au reste, « son imitation n'est pas un esclavage ». Souvent il prend dans Polybe de longs passages, qu'il traduit librement, en modifiant tel ou tel détail, suivant les exigences de la grammaire et de la rhétorique ; quelquefois il range les pensées dans un autre ordre ; ailleurs, il laisse de côté un point et en développe un autre, la forme portant toujours sa marque propre.

La méthode de travail suivie par Tite-Live et telle que nous venons de l'exposer, permet assez difficilement d'admettre les hypothèses de certains philologues modernes, qui, au livre II, par exemple, font remonter les chapitres 1, 1 à 7, 4 à Tubéro, les chapitres 7, 6 à 8, 9 à Piso, les chapitres 9-14 à Tubéro, le chapitre 15 à Valerius d'Antium, le chapitre 16 et le commencement du chapitre 17 à Piso, la fin du chapitre 17 à Valerius d'Antium, les cinq premiers paragraphes du chapitre 18 à Piso, etc. D'ailleurs, avec les volumina anciens, cette façon de travailler aurait été matériellement impossible, comme nous l'avons montré.

On est en droit de considérer comme empirique la manière dont Tite-Live a choisi les historiens auxquels il a emprunté les éléments de son récit. Il est certain qu'elle est loin de la pratique moderne. Mais, à tout peser, comment Tite-Live aurait-il pu procéder ? Sur quel critérium s'appuyer ? Sur l'accord plus ou moins complet des ouvrages avec les documents ? Pour cela, il lui aurait fallu d'abord posséder ou consulter les documents. Puis cette comparaison aurait dû porter non pas sur une partie d'une œuvre antérieure, mais sur cette œuvre entière. Or Tite-Live n'a pas lu l'ensemble des deux ou trois sources qu'il suit ; il se borne au sujet qui l'occupe, c'est-à-dire à l'année dont il raconte l'histoire ; sinon, comme l'indique Nissen, l'on ne s'expliquerait pas la contradiction sur l'ambassade rhodienne entre le chapitre 15 du livre XLIV et le chapitre 3 du livre XLV. De même, au livre XXXVIII, il n'aurait pas placé la mort de Scipion l'Africain en 187, pour la reculer de quatre ans, au livre XXXIX, sur la foi de Polybe et de Rutilius.

Même sans consulter les documents, la connaissance directe qu'il aurait eue des pays où se déroulent les événements, des notions précises sur les institutions politiques, militaires, sociales et autres des Romains, de leurs alliés et de leurs ennemis auraient pu lui permettre de déceler les erreurs ou les lacunes de ses prédécesseurs, et, par suite, lui fournir un critérium pour son choix.

Or, nous avons eu l'occasion de le montrer, il n'a pas jugé à propos de visiter le théâtre des guerres, même lorsqu'il se trouvait à proximité de Rome. D'autre part, rappelons-nous qu'il n'a rempli aucune fonction publique, militaire ou civile. L'on s'en aperçoit du reste.

Les batailles, il les raconte en artiste ; mais qu'on essaye, d'après un récit de Tite-Live, de se représenter exactement le lieu et les phases du combat ! Même lorsqu'il a sous les yeux un guide sûr et compétent, comme Polybe, il ne le comprend pas. Faisant le récit de la bataille de Pydna, il insiste sur l'ardeur au combat des soldats romains (XLIV, 36, 3 et 37, 10), mais expose de la façon la plus obscure, parce qu'il ne l'a pas saisie, une manœuvre importante. De même, à Cannes, il faut deviner la tactique du centre carthaginois au commencement de la bataille. A la Trébie, c'est par une remarque incidente à la fin du récit que nous voyons sur quelle rive se déroule la lutte. Au surplus, pour être équitable, il faut reconnaître que Tacite, questeur, préteur, consul et proconsul, gendre d'un grand général, ne paraît pas se sentir tout à fait à son aise quand il lui faut raconter quelque opération militaire. « Les gens du métier, dit M. Boissier, l'accusent de nous mal renseigner sur l'état des lieux, le nombre des combattants, la disposition des troupes, les phases de la lutte. » Si, du moins, à défaut de connaissances pratiques, Tite-Live avait des notions théoriques ! Mais, en 446, par exemple, il suppose l'existence de la solde, qui n'a été créée qu'en 406. Comme M. Couissin l'a montré dans son étude sur les *Armes romaines*, Camille, chez Tite-Live, emprunte aux Gaulois un type d'épée qu'ils ne connurent qu'un siècle plus tard. Ce qui est plus grave, à la bataille de Trasimène, parlant de l'ordre normal de bataille, il le fixe ainsi : *principes, hastati, triarii*, alors que, de l'avant à l'arrière, se succédaient *hastati, principes, triarii*, disposition logique, puisque la fuite commence généralement par les derniers rangs, où l'on mettait les soldats les plus instruits. Donc, loin de pouvoir vérifier sur ce point les assertions de ses prédécesseurs, il est obligé de s'en remettre aveuglément à eux.

Pour les institutions politiques de Rome, il est impossible de se prononcer. Sans doute, il s'y intéresse peu (1). On ne trouve rien sur le rôle des comices curiates et centuriates depuis l'introduction de ces derniers ; on ne voit pas bien dans quelle assemblée les premiers tribuns de la plèbe ont été élus ; aucun

(1) Cf. Soltau, *die Entstehung der altrömischen Volksversammlungen et die Gültigkeit der Plebiscite*.

renseignement sur les *concilia plebis*, ni sur les cas où les plébis, cites étaient valables ; rien de précis sur la loi *Villia Annalis*-qui, en 181 avant J.-C., sous les apparences modestes de fixer un minimum d'âge, d'abord, un ordre, ensuite, pour l'obtention des diverses magistratures, un intervalle, enfin, entre deux magistratures, ne tend rien moins, écrit M. Carcopino, qu'à défendre « l'oligarchie sénatoriale contre l'élévation trop rapide des nobles. Elle la protégeait contre l'irruption brusquée des favoris du peuple. Enfin, sous prétexte de la modérer, elle enchaînait les élections à la hiérarchie du Sénat. De par la loi *Villia*, œuvre d'un tribun complaisant, le sénat assujettissait sans bruit la souveraineté populaire à des règles calquées sur celles de sa propre organisation, et modelait, en quelque sorte, les comices à son image ».

Mais, ici encore, qu'on n'attribue pas cette attitude de Tite-Live à ce que, pour la première fois, l'histoire est écrite par un homme qui n'a pas fait de politique, ou, du moins, qui n'en a fait que dans les écoles des rhéteurs, où l'on parlait surtout de tyrans et de citadelles, institutions depuis longtemps périmées à Rome. En effet, l'on trouve, sur les institutions politiques, aussi peu d'intérêt chez les premiers annalistes, tous sénateurs, comme chez les historiens ou théoriciens romains, qui avaient rempli les plus hautes magistratures, je veux dire Cicéron, Salluste, Tacite. Tous considèrent ces institutions comme connues. Au lieu d'en tracer un tableau d'ensemble, ils se bornent, dans les cas les plus heureux, à quelques renseignements, souvent peu clairs, parce qu'ils sont donnés occasionnellement. Voilà pourquoi, au chapitre 8 du livre VIII, qui se rapporte à l'an 340 avant J.-C., nous sont donnés, sur l'armée, des détails qui auraient été mieux placés en 406. De même l'élection des tribuns par la plèbe, que suppose le chapitre 43 du livre IV, aurait dû être explicitement mentionnée dès le chapitre 55 du livre III. Mais, de quelques légères erreurs ou inadvertances, on ne peut conclure à l'ignorance de Tite-Live sur ce point.

Ce qui est sûr, c'est qu'il ne connaît pas bien les mœurs et les usages des époques ayant précédé son temps. Il a le sentiment vague que les siècles précédents ne ressemblaient pas exactement à celui d'Auguste (voir, par exemple, I, 18, 1 et 57, 1) ; mais il ne se représente pas nettement en quoi ils en diffèrent, si bien qu'il généralise ce qu'il voit autour de lui. Par exemple, il peindra le combat des Horaces et des Curiaces d'après les combats de gladiateurs auxquels il avait assisté, et qu'il s'imagine les Horaces armés, comme les Romains de son temps, du *gladius*, épée forte, courte, à double tranchant, également bonne pour frapper d'es-

toc et de taille, et qui fut empruntée aux Espagnols quatre ou cinq siècles plus tard. Il donne comme ordinaire, au temps de la défaite de Caudium, l'usage des anneaux d'or, alors que Marius, fidèle à l'ancienne coutume, portait encore l'anneau de fer. D'une façon générale, il est clair que les aventuriers campés avec Romulus au pied du Palatin pour piller les caravanes qui remontent la vallée du Tibre n'ont rien de commun avec les paysans laborieux, économes et disciplinés qui triompheront de Carthage et feront la conquête du monde, pas plus que ceux-ci ne ressemblent aux Romains cultivés et un peu amollis du temps de Cicéron. Cette diversité échappe à Tite-Live, ou du moins, si elle ne lui échappe pas tout entière, il ne se préoccupe pas d'en donner l'impression nette dans son ouvrage.

Tous les peuples aussi ont un air de famille, parce que Tite-Live transporte chez eux les institutions publiques et privées de ses concitoyens. Les Samnites, lorsqu'ils combattent les Romains, sont déjà organisés en légions. Chez les Carthaginois, les soldats reçoivent des couronnes murales et Hannibal parle de *praetorium*. Pour Tite-Live, les Gaulois et les Carthaginois, comme les Romains, donnent les ordres aux troupes à l'aide des enseignes, qu'on plante pour commander « halte » et qu'on arrache lorsqu'il s'agit de repartir. Dans un autre domaine, contrairement à tout ce que nous savons, il suppose chez les Gaulois le culte des mânes. Le Numide Masinissa parle de matrones et de torches nuptiales. Peut-être, d'ailleurs, convient-il de préférer ce manque de couleur locale à l'assurance de Caton, que le souci d'exactitude conduit aux pires invraisemblances. En outre, les historiens anciens, même Tacite, ne sont pas curieux de pittoresque. Comme on l'a fait observer (1), « le souci du décor extérieur, en histoire, ne remonte guère qu'au XIX^e siècle sous l'influence du romantisme, et, s'il est devenu si puissant, c'est grâce à la photographie « qui place aujourd'hui si aisément et si exactement sous nos yeux les monuments et les paysages, les costumes et les portraits ».

En résumé, on s'explique le critérium adopté par Tite-Live pour le choix des auteurs sur lesquels il s'est appuyé : on ne voit pas qu'il pût en prendre un autre. Reste que le principe même et la façon dont il l'a appliqué ont entraîné des conséquences qui ne sont pas des plus heureuses.

(A suivre.)

(1) Abbé Petitmangin, *Versions latines commentées*, livre du maître, p. 301.

Jean-Jacques Rousseau

par Anatole FEUGÈRE,

Professeur à l'Université de Toulouse.

III

La vie errante et la retraite studieuse aux Charmettes (1729-1743)

A Annecy, auprès de M^{me} de Warens, Rousseau connut quelques semaines radieuses. Il vivait dans l'enchantement, trop occupé à jouir du présent pour s'inquiéter de l'avenir. Comme il fallait pourtant y pourvoir, M^{me} de Warens consulta un de ses parents, M. d'Aubonne, qui voulut bien examiner l'enfant. Le résultat de cet examen fut désastreux : « L'honneur de devenir quelque jour curé de village était la plus haute fortune à laquelle *il pût* aspirer (1). » Conformément à ce diagnostic, Rousseau fut mis au séminaire, où il entre, la mort dans l'âme et « comme *il aurait été* au supplice » (2). Heureusement, il avait emporté là-bas un livre capable de le distraire et de le consoler, c'était un livre de musique, « les cantates de Clérembault ». Il avait grand besoin d'être consolé, car son professeur de latin, certain lazaris, était un pensum vivant. Il ne peut évoquer sans frémir cette figure repoussante : « des cheveux plats, gras et noirs, un visage de pain d'épice, une voix de buffle, un regard de chat-huant, des crins de sanglier au lieu de barbe (3) ». Ce n'était pas un méchant homme, mais la sympathie ne se commande pas plus que la confiance. Avec lui, l'enfant, comme hébété, n'apprenait rien, maigrissait à vue d'œil. Le supérieur alors le confia à un maître plus jeune et d'aspect moins farouche : c'était un séminariste, l'abbé Gâtier, « âme sensible, affectueuse, aimante », dont il combina les traits caractéristiques avec ceux de l'abbé Gaime pour faire « de ces deux dignes prêtres l'original du vicaire savoyard ». Pour les rendre plus touchants, il prêtera au premier

(1) *Confess.*, l. III, p. 79, *Œuvres complètes*, édit. Hachette, in-12, t. VIII.

(2) *Ibid.*, p. 82.

(3) *Ibid.*, p. 83.

des doutes sur la foi et au second des faiblesses sentimentales, que n'éprouvèrent pas en réalité ces « dignes prêtres » (1).

Comme les leçons du doux séminariste ne réussissaient guère mieux que celles de l'effrayant lazariste, on jugea au bout de deux mois qu'il n'était « même pas bon pour être prêtre » (2). Notons le dédain qu'il affecte à l'égard de l'état ecclésiastique. Il faut voir là l'influence des préjugés « philosophiques » du XVIII^e siècle français beaucoup plus que l'hostilité du protestant envers les catholiques. Il parlera d'un ton encore plus méprisant des pasteurs de Genève.

M^{me} de Warens, voulant tirer parti du penchant qu'il marquait pour la musique, le mit en pension chez M. Nicoloz, dit Le Maître, qui était le maître de musique de la cathédrale. Cette « vie de la maîtrise toujours chantante et gaie » (3) le charma. Durant six mois (octobre 1729-avril 1730), il se trouva si heureux qu'il s'engoua impunément d'un M. Venture de Villeneuve, jeune aventurier dans le genre de Bâcle, et consentit de bon cœur à ne plus le fréquenter, à la prière de M^{me} de Warens, qui redoutait avec raison sa vagabonde influence. Le printemps venu, à la veille des fêtes de Pâques, M. Le Maître s'étant brouillé avec le chapitre de la cathédrale, lui joua le tour de décamper soudain. Il emportait dans ses bagages une caisse remplie de musique et le jeune musicien Jean-Jacques, chargé par M^{me} de Warens de chaperonner le *petit chal*, ainsi appelait-elle M. Le Maître, dont elle favorisa l'évasion. C'était un brave homme, mais il aimait trop la bouteille, et il était sujet à des crises d'épilepsie. Il convenait donc de ne pas le laisser seul errer sur les grands chemins. Mais on aurait pu lui trouver un mentor plus sérieux et plus courageux que le petit Jean-Jacques. Ils arrivèrent sans encombre à Lyon, mais bientôt M. Le Maître fut pris d'une attaque : « Je fis des cris, dit Rousseau, appelai du secours, nommai son auberge et suppliai qu'on l'y fit porter ; puis tandis qu'on s'assemblait et s'empressait autour d'un homme tombé sans sentiment et écumant au milieu de la rue, il fut délaissé du seul ami sur lequel il eût dû compter (4). »

Rousseau était rentré en droite ligne à Annecy, où il ne trouva plus M^{me} de Warens, partie en grand mystère pour Paris. Il retrouva en revanche Venture que les dames s'arrachaient. Il partagea son gîte, car il n'avait pas osé, en l'absence de sa bien-

(1) *Confessions*, l. III, p. 84.

(2) *Ibid.*, p. 85.

(3) *Ibid.*, p. 86.

(4) *Ibid.*, p. 91.

faitrice, s'installer chez elle, mais il ne pouvait se passer de hanter la chère demeure, où s'étaient écoulés de si heureux jours. A défaut de la maîtresse, il causait avec la jeune servante, M^{lle} Merceret, de Fribourg. Elle lui fit connaître une de ses amies, Esther Giraud, « au museau sec et noir, barbouillé de tabac d'Espagne ». qui « pour mes péchés, dit-il, s'avisa de prendre du goût pour moi ». Il en parle bien légèrement dans ses *Confessions*, mais nous avons conservé quelques lettres qu'il lui écrivait à cette époque et dont le ton est sérieux et déférent, il s'y montre animé de sentiments pieux, comme si le nouveau converti tenait à dissiper les défiances catholiques à son égard. Très apprécié dans ce petit monde ancillaire, l'amour-propre de Rousseau n'en était qu'à demi flatté : « Je me plaisais fort au milieu de toutes ces filles, et soit pour faire leur cour à M^{me} Giraud, soit pour moi-même, toutes me fêtaient à l'envi ! Je ne voyais à tout cela que de l'amitié. J'ai jugé depuis qu'il n'eût tenu qu'à moi d'y voir davantage ; mais je ne m'en avisais pas, je n'y pensais pas. D'ailleurs, des couturières, des filles de chambre, de petites marchandes ne me tentaient guère ; il me fallait des demoiselles. Chacun a sa fantaisie. g'a toujours été la mienne. Ce n'est pourtant pas du tout la vanité, c'est la volupté qui m'attire, c'est un teint mieux conservé, de plus belles mains, une parure plus gracieuse, un air de délicatesse et de propreté sur toute la personne, plus de goût dans la manière de se mettre et de s'exprimer, une robe plus fine et mieux faite, une chaussure plus mignonne, des rubans, de la dentelle, des cheveux mieux ajustés. Je préférais toujours la moins jolie ayant plus de tout cela (1). »

Aristocrate, comme on le voit par maints passages semblables à celui-ci, aristocrate jusqu'au bout des ongles, d'ongles si propres et si bien soignés qu'ils l'auraient sûrement dénoncé sous la Terreur aux espions de son disciple Robespierre, il rêve mieux que le cœur des soubrettes : « Il me fallait des demoiselles. » A peine a-t-il formulé ce vœu, l'heureux garçon, que la fortune en met deux sur son chemin. Par un beau matin d'été, c'était le 1^{er} juillet, comme il s'était hâté de « gagner la campagne pour voir lever le soleil », il rencontre deux jeunes filles qui lui demandent son aide pour faire passer à gué leurs chevaux récalcitrants. C'étaient M^{lles} de Graffenried et Galley. En leur compagnie, il passe à Thônes une journée inoubliable. Ils s'amusent à faire la dinette et la cueillette des cerises. Ceux qui par défiance systé-

(1) *Confessions*, l. IV, p. 94.

matique voient des fictions partout, sauf dans les pièces officielles, ceux qui ont des préventions particulières contre les auteurs de mémoires et plus spécialement contre l'auteur des *Confessions* se plaisent à voir ici ce que Th. Gautier appelle une « transposition d'art ». Rousseau ne ferait que reproduire un tableau de genre qui l'aurait frappé. A cette hypothèse ingénieuse et gratuite, je préfère celle du bon sens, qui est que Rousseau reproduit tout bonnement ce qu'il a vu de ses yeux : « Nous allâmes dans le verger achever notre dessert avec des cerises. Je montai sur l'arbre et je leur en jetai des bouquets dont elles me rendaient les noyaux à travers les branches. Une fois, M^{lle} Galley avançant son tablier et reculant la tête se présentait si bien, et je visais si juste que je lui fis tomber un bouquet dans le sein ; et de rire. Je me disais en moi-même : que mes lèvres ne sont-elles des cerises ! Comme je les leur jetterais ainsi de bon cœur (1) ! »

S'il eût été maître de sa destinée, il eût choisi M^{lle} de Grafenried comme confidente et M^{lle} Galley comme maîtresse. Bref, de toutes deux il garde un capiteux souvenir, et c'est elles qu'il évoquera en écrivant la *Nouvelle Héloïse* : Saint-Preux entre Julie et Claire, c'est Rousseau entre M^{lle} Galley et M^{lle} de Grafenried.

M^{lle} Giraud, jalouse de ces deux demoiselles, voulut empêcher Rousseau de les revoir ; elle détermina donc la Merceret à regagner Fribourg avec Rousseau pour chaperon. En passant à Lyon, il s'arrête pour voir son père, qui l'accueillit plus froidement qu'il ne le dit dans les *Confessions*. Au cours de ce petit voyage, la Merceret lui fit des avances dont il s'aperçut trop tard. Il se demande alors s'il n'aurait pas mieux fait de s'en aviser à temps, et de l'épouser comme elle en mourait d'envie. Il aurait été organiste comme le père Merceret :

« J'aurais perdu sans doute de grands plaisirs, mais j'aurais vécu en paix jusqu'à ma dernière heure (2)... »

Ainsi va le vieux Rousseau, promenant son cœur, son pauvre cœur inassouvi, de regret en regret, comme allait le jeune Jean-Jacques, mené par son caprice de désir en désir. Jean-Jacques, se sentant bien supérieur à sa condition, rêvait d'une fortune égale à son mérite, c'est-à-dire prodigieuse. Rousseau, saturé de gloire, aspire à l'obscurité d'une vie simple dans un coin perdu de la Suisse.

(1) *Confessions*, l. IV, p. 97.

(2) *Ibid.*, p. 103.

Quel être singulier ! va s'écrier Candide. — Que ces plaintes sont vraies et touchantes, lui répliquera Martin. — Mais ne voyez-vous pas, dit Candide, qu'il n'est fait comme personne ? Je trouve, moi, dit Martin, qu'il ressemble à tout le monde. — La preuve, dit Candide, qu'il n'est fait comme personne, c'est que lui-même l'affirme : « J'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent (1) ». — Cette tranchante affirmation, dit Martin, n'est pas une raison suffisante.

Rousseau, en effet, se calomnie en se prétendant tout différent des autres. Il nous intéresserait moins, s'il nous ressemblait aussi peu. Ces chants alternés de la jeunesse qui espère tout de l'avenir, de la vieillesse qui regrette tout le passé, c'est un des grands thèmes lyriques, communs à toutes les écoles, à tous les poètes qui se succèdent. Écoutons Musset :

Lorsque la coquette Espérance
 Nous pousse le coude en passant
 Puis à tire-d'aile s'élançe
 Et se retourne en souriant,
 Où va l'homme ? Où son cœur l'appelle.
 L'hirondelle suit le zéphir
 Et moins légère est l'hirondelle
 Que l'homme qui suit son désir.

Musset, dira-t-on, est un romantique, un disciple de Rousseau. Son exemple ne prouve rien. Récuserons-nous donc Villon, ce mauvais garçon pleurant les erreurs de sa « jeunesse folle » et sa belle heaumière « jà parvenue à vieillesse », lamentant sa beauté perdue ; et sa ballade des dames du temps jadis : « Mais où sont les neiges d'antan ? » Et par delà les siècles, tout près de nous, avons-nous entendu des accents plus émouvants que ceux de notre « Princesse des Lettres » regrettant à son tour les *Éblouissements*, l'éblouissant éclat de la jeunesse qui s'en va, tandis que le bonheur n'est pas encore venu ?

Cette alternance cadencée des jeunes espoirs et des vieux regrets, c'est l'éternelle histoire trop connue, trop commune, trop humaine, pour qu'on se lasse jamais de l'entendre conter.

Jusqu'à Fribourg, Rousseau était défrayé de tout par la Merceret. Le voilà maintenant forcé de gagner sa vie. Il s'improvise aussitôt compositeur et chef d'orchestre. Il donne à Lausanne un grand et lamentable concert : « Non, depuis qu'il existe des opéras français, de la vie on n'ouït un pareil charivari (2). » Cet

(1) *Confessions*, l. IV, p. 101.

(2) *Ibid.*, p. 105.

échec n'était pas fait pour lui attirer des élèves. Il s'en alla donc tenter fortune à Neuchâtel, où il apprenait peu à peu la musique en l'enseignant. Il dut à la bonté de quelques aubergistes qui lui faisaient crédit, de ne pas mourir de faim. Il se lassa bientôt de cette existence précaire et monotone, et fut repris de la nostalgie de la route. Un jour, en se promenant, il rencontre « un homme à grande barbe, avec un habit violet à la grecque, un bonnet fourré, l'équipage et l'air assez noble » qui baragouinait une espèce de langage où Rousseau devina de l'italien. Le personnage se disait prélat « grec et archimandrite de Jérusalem » (1), chargé de quêter en Europe pour le rétablissement du Saint-Sépulcre. Rousseau accepte de le suivre en qualité d'interprète et de secrétaire. Après être passés à Berne et à Fribourg, ils gagnèrent Soleure, où résidait le marquis de Bonac, ambassadeur de France, qui flaira dans le prétendu archimandrite un escroc et le sépara sur l'heure de son naïf secrétaire, dont il prit soin. Après tant d'aventures, Rousseau commence à s'assagir. La preuve, c'est qu'il voit M^{me} de Bonac sans tomber amoureux et qu'il ne caresse pas l'espoir de « faire un grand chemin dans la maison de son mari » (2).

Progrès sensible accompli dans la voie de la raison, mais tant d'autres sont nécessaires pour être parfaitement sage qu'il attendra encore longtemps avant de persévérer.

Son rêve était d'aller à Paris. Un colonel suisse au service de la France, M. Godard, avait besoin d'un gouverneur pour son neveu « qui entraît fort jeune au service ». Rousseau qu'on lui recommanda, fut agréé. Il partit seul, ravi de voyager à pied « en compagnie de ses chimères ». Il se voyait déjà officier « avec un beau plumet blanc », et dans la suite maréchal de France. « Je m'échauffais tellement sur ces folies, que je ne voyais plus que troupes, remparts, gabions, batteries et moi au milieu du feu et de la fumée, donnant tranquillement des ordres ma lorgnette à la main. Cependant, quand je passais dans des campagnes agréables, que je voyais des bocages et des ruisseaux, ce touchant aspect me faisait soupirer de regret ; je sentais au milieu de ma gloire que mon cœur n'était pas fait pour tant de fracas ; et bientôt, sans savoir comment, je me retrouvais au milieu de mes chères bergeries, renonçant pour jamais aux travaux de Mars » (3).

Après le rêve, la réalité : l'aspect de la capitale le déçut. Au

(1) *Confessions*, l. IV, p. 109.

(2) *Ibid.*, p. 112.

(3) *Ibid.*, p. 112.

lieu des « palais de marbre et d'or » qu'il attendait, il n'aperçut que « de petites rues sales et puantes, de vilaines maisons noires, des mendiants, des charretiers, des ravaudeuses, des crieuses de tisane et de vieux chapeaux. » Quant au colonel Godard, c'était un vieux ladre qui voulait avoir « pour rien » les services de Rousseau. Les Parisiens en revanche lui parurent très aimables et si accueillants qu'il crut sa fortune faite. Cependant au bout de deux mois, il n'avait rien obtenu et s'en retournait, heureux de quitter cette ville populeuse et de se livrer de nouveau à « l'ambulante félicité », qu'il aimait par-dessus tout et dont il a si bien dit le charme :

« La marche a quelque chose qui anime et avive mes idées ; je ne puis presque penser, quand je reste en place ; il faut que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. La vue de la campagne, la succession des aspects agréables, le grand air, le grand appétit, la bonne santé que je gagne en marchant, la liberté du cabaret, l'éloignement de tout ce qui me fait sentir ma dépendance, de tout ce qui me rappelle à ma situation, tout cela dégage mon âme, me donne une plus grande audace de penser, me jette en quelque sorte dans l'immensité des êtres pour les combiner, les choisir, me les approprier sans gêne et sans crainte. Je dispose en maître de la nature entière ; mon cœur, errant d'objet en objet, s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent, s'entoure d'images charmantes, s'enivre de sentiments délicieux. Si pour les fixer je m'amuse à les décrire en moi-même, quelle vigueur de pinceau, quelle fraîcheur de coloris, quelle énergie d'expression je leur donne ! On a, dit-on, trouvé de tout cela dans mes ouvrages, quoique écrits vers le déclin de mes ans. Oh ! si l'on eût vu ceux de ma première jeunesse, ceux que je n'ai jamais écrits !... Pourquoi, direz-vous, ne les pas écrire ? Pourquoi les écrire ? vous répondrai-je. Pourquoi m'ôter le charme de la jouissance ; pour dire à d'autres que j'avais joui ? Que m'importaient des lecteurs, un public et toute les terres, tandis que je planais dans le ciel (1) ? »

Si Rousseau emportait de Paris un mauvais souvenir, c'est parce qu'il n'y avait pu trouver celle qu'il y venait chercher.

M^{me} de Warens étant revenue en Savoie, c'est vers la Savoie qu'il se dirigeait. Au cours de ce voyage, il avait demandé l'hospitalité à un paysan qui l'accueillit d'un air méfiant ; il lui offrit d'abord du lait écrémé et du gros pain d'orge, puis se ravi-

(1) *Confessions*, l. IV, p. 113-115.

sant, il tira d'une cachette « un bon pain bis de pur froment, un jambon, une bouteille de vin », dont il le régala, mais quand Rousseau fit mine de le payer, il refusa en donnant les marques d'une vive frayeur. Il lui expliqua qu'il était obligé de cacher tout ce qu'il possédait à cause des aides et de la taille et « qu'il serait un homme perdu si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim ». La scène est dramatique, un peu trop à mon gré. On comprend mal l'effroi du brave homme au moment où Rousseau lui offre une pièce d'argent, comme si ce n'était pas plus facile à dissimuler que du pain, du jambon et du vin ! Si romancée que nous paraisse l'anecdote, Rousseau eut alors la brusque révélation d'un état social tout différent de celui qu'il avait connu en Suisse : « Ce fut là, dit-il, le germe de cette haine inextinguible, qui se développa depuis dans mon cœur contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs. » Il y a du vrai dans ce contraste entre l'heureuse indépendance des paysans suisses et la sujétion des paysans français traqués par les agents du fisc, mais il y a aussi de la littérature. Connaissant les pages fameuses inspirées à Montaigne et à La Bruyère par leur pitié pour les pauvres gens de France, Rousseau n'a pu résister au plaisir de composer aussi son morceau à effet. Il y a parfaitement réussi.

A Lyon, il avait épuisé toutes ses ressources, il en prenait allègrement son parti, assuré de trouver partout quelque repas frugal, « couchant à la belle étoile ou sur un banc aussi tranquillement que sur un lit de roses. » Mais il a beau garder de ce voyage un souvenir charmant, il n'en remercie pas moins la Providence de n'avoir plus connu depuis lors la misère et la faim. Il avait quelques relations à Lyon. Par l'intermédiaire de M^{lle} du Châtelet, il correspondait avec M^{me} de Warens installée à Chambéry. Elle ne tarda pas à lui dire de venir la rejoindre, en faisant verser entre ses mains l'argent nécessaire à ce voyage. Il se remit en route, sans trop de hâte, tant il jouissait de son cher paysage alpestre, « avec des torrents, des rochers, des sapins noirs, ... des précipices à mes côtés qui me fassent bien peur. » En effet, protégé par un solide parapet, il aime à se pencher sur un gouffre profond, pour goûter la sensation délicieuse du vertige, comme il lui est arrivé à Chailles, près du Pas de l'Echelle :

« Bien appuyé sur le parapet, j'avancais le nez et je restais là

(1) *Confessions*, l. IV, p. 116.

(2) *Ibid.*, p. 119.

des heures entières, entrevoyant de temps en temps cette écume et cette eau bleue dont j'entendais le mugissement à travers les cris des corbeaux et des éperviers qui volaient de roche en roche et de broussaille en broussaille à cent toises au-dessous de moi (1). »

Ainsi là où beaucoup de ses contemporains ne voyaient guère que des déserts affreux qui leur causaient la plus pénible impression, Rousseau goûtait l'aspect « romantique » de la nature sauvage et solitaire, que n'a pas encore altérée la main des hommes.

M^{me} de Warens fit bon accueil à Rousseau, qui pourtant devait s'attendre à être bien grondé, si l'on en juge par sa correspondance. On y voit qu'elle avait contre lui un sérieux grief, auquel il est fait allusion, sans que nous connaissions le motif précis de ses reproches. Elle lui en voulait sans doute d'avoir si vilainement abandonné M. Le Maître pour reprendre sa vie errante, alors qu'en la compagnie de son professeur de musique, il aurait pu faire de grands progrès et gagner de quoi vivre honnêtement, à Lyon ou ailleurs. Si elle ne gronda pas Rousseau, elle lui imposa du moins une terrible pénitence, celle de s'astreindre désormais à une occupation régulière. Elle lui trouva une place d'employé dans les bureaux du cadastre. Peu de temps après son arrivée, il entra en fonction (octobre 1731) :

« C'est ainsi qu'après quatre ou cinq ans de courses, de folies et de souffrances depuis ma sortie de Genève, je commençai pour la première fois de gagner mon pain avec honneur (2). » Mais l'honneur était encore pour lui un accablant fardeau. Il se lassa bien vite de ce travail rebutant de gratte-papier, « enfermé huit heures par jour dans un triste bureau empuanti de l'haleine de tous ces manants, la plupart fort mal peignés et fort malpropres » (3). Quel dédain d'aristocrate, chez ce petit bourgeois parvenu !

Dur était le contraste entre ces longues journées fastidieuses et les « soupers très gais et très agréables » offerts à ses nombreux amis par M^{me} de Warens. Tout s'y passait sans façon, comme il convient entre de bonnes gens qui ne se piquent pas de belles manières, mais savent apprécier à leur joyeuse valeur les gaillardises et rient avec fracas du gros sel prodigué dans leurs gras propos. Ils savaient apprécier aussi la musique, et quand on avait assez de rire à gorge déployée, on chantait à tue-tête, avec ensemble,

(1) *Confessions*, l. IV, p. 122-123.

(2) *Ibid.*, p. 124.

(3) *Ibid.*, l. V, p. 133.

car chacun avait sa partie dans ces concerts : M. Roche, maître de danse et son fils jouaient du violon ; Canovas, collègue de Jean-Jacques au bureau du cadastre, jouait du violoncelle ; l'abbé Palais, le bien nommé, chantait « d'une voix de bœuf », dont on admirait l'ampleur, et n'en tenait pas moins bien le clavecin. Le grand animateur de ces réunions était le P. Caton, qui n'avait rien de ses deux rudes homonymes romains : « pétri de grâces et cher aux muses, quoique moine » (1), il chantait des duos avec M^{me} de Warens. Quant à Rousseau, qui avait fait de grands progrès depuis le charivari de Lausanne, il maniait d'une main sûre le bâton de chef d'orchestre. Ces expériences musicales l'éclairèrent. Il comprit que son avenir n'était pas dans les bureaux du cadastre ; une vocation autrement noble l'attirait ailleurs : il se sentait appelé à enseigner la musique, dont, à vrai dire, il n'avait encore qu'une connaissance superficielle, mais qu'il achèverait d'apprendre à force de l'enseigner. Sans écouter les sages objections de M^{me} de Warens, il donna sa démission d'employé du cadastre, et s'improvisa maître de musique et de chant. Le succès fut prompt. Les demoiselles de Chambéry le fêtaient à l'envi, et lui-même en retour tombait amoureux de chacune d'entre elles. Après l'enfer nauséabond du cadastre, c'était un paradis : « Je ne vois que des objets charmants, je ne sens que la rose et la fleur d'orange ; on chante, on rit, on cause, on s'amuse ; je ne sors de là que pour aller ailleurs en faire autant (2). » Il venait à son heure ou ne venait pas, s'attardait ou levait brusquement la séance, au gré de sa fantaisie : « Je me plaisais à mes leçons quand j'y étais ; mais je n'aimais pas être obligé de m'y rendre, ni que l'heure me commandât ; en toute chose la gêne et l'assujettissement me sont insupportables (3). » Son irrégularité ne lui nuisait pas. On passait tout à ce fantaisiste toujours charmant à force d'être lui-même toujours charmé ; non seulement il aime toutes ses écolières, mais il aime tout leur entourage et jusqu'à leurs mamans, quand elles sont encore jeunes. Ses hommages multipliés flattent leurs objets par leur évidente sincérité, toujours la même et toujours nouvelle. On sent si bien qu'il n'est pas un don Juan fascinateur, ironique et narquois, mais un vrai amoureux, tendre et timide à souhait, un chérubin inoffensif et d'une gaucherie exquise ! Comment ne pas lui pardonner ses balourdises, ses bou-

(1) *Confessions*, l. V. p. 132.

(2) *Ibid.*, p. 134.

(3) *Ibid.*, p. 135.

tades, voire même ses retards, dont pourtant on devine trop bien la cause ? Il faut d'ailleurs si peu de chose pour le ramener ou pour le retenir ! Un mot, un soupir, un sourire, tout lui est bon pour tout apprendre et pour tout oublier. Il est sensible à la moindre attention, la plus légère faveur comble ses vœux. C'était très grave. En femme d'expérience, M^{me} de Warens s'alarma du danger que courait la vertu du jeune enchanteur auprès de ses enchanteresses écolières. Elle résolut d'y parer et se sacrifia au bien public. C'était en 1733, en automne ; les feuilles tombaient. Elle avait 34 ans et Jean-Jacques 21.

Les gens qui n'aiment pas Rousseau prétendent volontiers qu'il est responsable de la mort de Claude Anet. Ce fidèle intendant désespéré de n'être plus le seul favori de la dame, serait mort, dit-on, de chagrin. Il est mort, le 13 mars 1734, d'une pleurésie, qu'il avait contractée « en cueillant du génipi au haut des montagnes ». Mais, n'est-ce pas en réalité un suicide ? La seule raison qu'on puisse alléguer en faveur de cette hypothèse romanesque, c'est qu'une première fois, avant la liaison de M^{me} de Warens avec Rousseau, il avait tenté de se tuer en absorbant du laudanum parce que sa maîtresse lui avait adressé, on ignore à quelle occasion, de vifs reproches. M^{me} de Warens s'étant aperçue à temps de la chose, l'avait sauvé, non sans peine. Afin d'éviter d'être de nouveau sauvé par la main même qui le faisait périr, il aurait choisi un lieu lointain, pour disparaître discrètement, comme disparaîtra un des héros les plus romantiques de George Sand, Jacques. Claude Anet n'avait-il pu accepter sans frémir le partage ? Ce serait assez naturel. Mais Rousseau est persuadé du contraire, car, à l'entendre, M^{me} de Warens avait un don particulier : tous ses amis s'aimaient en elle. Au lieu d'exciter, comme une autre Hélène, leurs rivalités haineuses, elle était leur trait d'union : « Combien de fois elle attendrit nos cœurs et nous fit embrasser avec larmes en nous disant que nous étions nécessaires tous deux au bonheur de sa vie ! » Ainsi « s'établit entre nous trois une société sans autre exemple peut-être sur la terre. Tous nos vœux, nos soins, nos cœurs étaient communs, rien n'en passait au delà de ce petit cercle... et malgré nos liaisons particulières, les tête-à-tête nous étaient moins doux que la réunion (2). »

Ce goût trinitaire de Rousseau est un des traits les plus déplaisants de son romantisme ; il allait devenir contagieux grâce au

(1) *Confessions*, l. V, p. 146.

(2) *Ibid.*, p. 143.

succès de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions*. L'amant de M^{me} de Warens est l'ancêtre authentique de George Sand encadrée de Musset et du docteur vénitien, l'ineffable Pagliolo.

La disparition de Claude Anet fut un désastre irréparable, car M^{me} de Warens n'a plus désormais personne pour mettre un peu d'ordre dans ses affaires embrouillées et pour l'empêcher de se ruiner. Rousseau, qui, on ne saurait trop le répéter, ne manque ni de sens ni de clairvoyance, constatait avec peine ce désordre ; il essayait d'y porter remède, mais chacune de ses tentatives se retournait contre lui. Ses voyages fréquents à Nyon, à Genève, à Lyon, à Besançon, loin de rapporter ce qu'il en attendait, coûtaient fort cher à M^{me} de Warens : il ira se perfectionner dans l'art musical à Besançon, auprès de l'abbé Blanchard ; il se rendra à Nyon pour soutirer quelque argent à son père, comme avance sur la succession maternelle, mais il n'obtiendra qu'en 1737, au moment de sa majorité, quand il aura 25 ans révolus, une somme de trois mille livres, qu'il sera heureux de jeter aux pieds de sa bienfaitrice (1). En attendant qu'il puisse amortir un peu sa dette il prend son parti d'accepter sans scrupule ce qu'elle fait pour lui, car mieux vaut qu'il en profite, plutôt que les chevaliers d'industrie qui l'exploitent à l'envi. Les gains provenant de ses leçons de musique étaient maigres et tendaient à diminuer. Ses fugues trop répétées, les soins que sa santé le forçaient à prendre, le désir de réserver à son travail personnel — et à ses loisirs — le plus de temps possible, son irrégularité, enfin, l'empêchaient de se consacrer de façon sérieuse et lucrative à l'enseignement de la musique. Il ne s'en explique pas assez clairement dans les *Confessions*, mais il dut y renoncer très vite, avant même de voir les bonnes familles de Chambéry fermer à peu près toutes leur porte à M^{me} de Warens, qui, malgré l'étrange bienveillance du clergé à son égard, ne pouvait manquer de les choquer, moins par ses mœurs domestiques, qui ont pu, à la rigueur, être ignorées, que par ses façons d'aventurière, incapable de se conformer aux règles du savoir-vivre. Si l'on jugeait Rousseau à la mesure commune, il apparaîtrait comme un paresseux endurci, et un parasite-né. Mais deux choses l'excusent, sans d'ailleurs le justifier, sa santé et son génie : s'il négligeait trop de courir diligemment le cachet, c'est qu'il avait mieux à faire, il le sentait confusément, et il s'acharnait au travail, en vue d'acquérir la culture qui lui manquait. Dans son ardeur d'apprendre, il s'était imposé un

(1) *Confessions*, l. VI, p. 176.

régime sévère, qui avait dépassé sa force de résistance. Victime de ce surmenage, il éprouvait une foule de malaises d'autant plus alarmants qu'ils ne semblaient correspondre à aucune maladie caractérisée : oppressions, soupirs involontaires, pleurs à propos de rien, palpitations, crachements de sang, fièvre lente (1). Croyant souffrir d'un polype au cœur, il se décide à consulter une sommité médicale, le docteur Fizes, professeur à Montpellier (2). Il fait le voyage en compagnie de M^{me} de Larnage, dont il a conservé un souvenir très ardent. Cette dame, chargée de dix enfants et de quarante-deux ans, n'en fut pas moins sensible au charme du jeune homme. Elle l'« entreprit » si hardiment, qu'il fut bien obligé de s'en apercevoir et de répondre à tant d'avances. Il le fit de son mieux. Mais l'heure de la séparation vint bientôt. M^{me} de Larnage s'arrêtait à Saint-Andéol, près de Pont-Saint-Esprit, dans le bas Languedoc. Rousseau lui avait promis de l'y rejoindre à son retour de Montpellier. Mais, au retour, il songea que la dame avait une fille de quinze ans, dont évidemment il s'éprendrait. Il ne voulut pas s'exposer à cet « autre danger », et stoïque, il brûla l'étape. De la part de notre trinitaire, le sacrifice était méritoire, comme il le remarque d'un ton satisfait ; il goûta pour la première fois de sa vie, en cette occurrence, « la satisfaction » de « mériter » sa « propre estime », en préférant son devoir à son plaisir. Il avoue aussi de bonne grâce un autre motif, moins héroïque : dans un de ses accès de « mythomanie », pour se rendre plus intéressant, aux yeux de M^{me} de Larnage, il s'était donné pour un Anglais jacobite, du nom de Dudding, comme naguère en Suisse il arborait le nom de Villeneuve de Vaussore. Comme il ne savait pas un mot d'anglais, le moindre hasard pouvait le démasquer.

Il quitte Montpellier en février 1738, et arrive peu de temps après à Chambéry, où il se voit remplacé dans les faveurs de M^{me} de Warens par le jeune Wintzenried (né en 1716), dont, naturellement, il parle sans tendresse. M^{me} de Warens eut beau lui déclarer que, malgré tout, il ne perdrait rien, Rousseau n'accepta pas ce nouveau partage. Il comprit alors l'absurdité de cette gageure immorale du ménage à trois, dont s'accommode volontiers le nouvel élu par la même raison qui fait le désespoir du premier occupant, ou de l'ancien remplaçant, qui se voit remplacé à son tour. Il se révolta cette fois-ci, parce qu'il était rem-

(1) *Confessions*, l. V, p. 156.

(2) *Ibid.*, l. VI, p. 177.

placé, mais il admettra fort bien la chose, plus tard, quand il pourra caresser l'espoir de reprendre, auprès d'une autre, M^{me} de d'Houdetot, ne fût-ce qu'en rêve, le rôle rêvé de remplaçant.

C'est sous le règne de Wintzenried, qu'il demeura presque continuellement aux Charmettes. Dans le lieu dit les Charmettes près de Chambéry, M^{me} de Warens, désirant que Rousseau convalescent, respirât l'air de la campagne, surtout en été, loua successivement, à partir de 1736, deux ou trois maisons : « Après avoir essayé deux ou trois de ces maisons, dit Rousseau, nous choisîmes enfin la plus jolie, qui appartenait à M. de Noeray ». Comme la maison Noeray, on en a la preuve, ne fut louée qu'en juillet 1738, il faut placer dans quelque autre maison des Charmettes « l'idylle » de 1736 et c'est bien gratuitement, dit P.-M. Masson, que « l'imagination populaire se plaça... à reconstituer aux Charmettes (c'est-à-dire dans la maison Noeray) je ne sais quel roman plus ou moins faisandé. En fait, cette petite maison qu'il conviendrait d'appeler déjà un ermitage, n'abrita qu'une très studieuse retraite » (1). C'est là que Rousseau, qu'on y a relégué, se recueille, cherchant dans l'étude à oublier son déboire sentimental. Il avait déjà commencé à s'initier aux « belles connaissances » avant son départ pour Montpellier. Il s'était tracé son programme d'études « divisé en deux chefs principaux : le premier comprend tout ce qui sert à éclairer l'esprit et l'orner de connaissances utiles et agréables, l'autre renferme le moyen de former le cœur à la sagesse et à la vertu » (2). Ces lignes sont écrites en 1735. Il était alors partagé entre le monde et la vie intérieure : le monde, c'était les leçons de musique, les concerts, les soupers, les menus tracas domestiques, tout le temps perdu en niaiseries dans l'entourage de M^{me} de Warens, ou en voyages inconsidérés. Privé maintenant de ces divertissements, il apprend à s'en passer, il les remplace par l'étude, qui sert de dérivatif à son chagrin ; il trouve dans les livres les confidentes de ses peines, les conseillers qui peuplent sa solitude et l'aident à la supporter. Il subit une crise salutaire qui accentue et confirme sa résolution de chercher dans le travail, moins la joie de savoir, ou la satisfaction de primer et de briller, que le besoin de valoir moralement et d'atteindre à la sagesse.

Il se constitue alors un « magasin d'idées » ; il s'impregne de ses

(1) P.-M. Masson, *La religion de J.-J. Rousseau*, Paris, Hachette, 1916, 3 vol. in-12, t. I, p. 94.

(2) Rousseau à son père, fin 1735.

lectures ; il veut comprendre avant de discuter. Méthode féconde, qui lui permettra, le moment venu, de puiser dans ce « magasin » et d'y reprendre les idées, qui, lentement élaborées, s'étaient assimilées à sa propre substance : « En lisant chaque auteur, je me fis une loi d'adopter et suivre toutes ses idées, sans y mêler les miennes et sans jamais disputer avec lui. Je me dis : commençons par me faire un *magasin d'idées*, vraies ou fausses, mais nettes, en attendant que ma tête en soit assez fournie pour pouvoir les comparer et choisir... Au bout de quelques années passées à ne penser exactement que d'après autrui, sans réfléchir, pour ainsi dire, et presque sans raisonner, je me suis trouvé un assez grand fond d'acquis pour me suffire à moi-même et penser sans le secours d'autrui... Pour avoir commencé tard à mettre en exercice ma faculté judiciaire, je n'ai pas trouvé qu'elle eût perdu sa vigueur, et quand j'ai publié mes propres idées, on ne m'a pas accusé d'être un disciple servile et de jurer *in verba magistri* » (1).

Il étudie ainsi Descartes, Platon, Locke, Malebranche, Leibniz, la *Logique de Port-Royal*, Voltaire, la plupart de nos grands écrivains classiques. Il me paraît avoir subi en particulier l'influence de Platon et de Montaigne. Il s'adonne aussi aux sciences : chimie, histoire, géographie.

Malgré ses efforts, son isolement lui pesait ; aussi s'empresse-t-il d'accepter un poste de précepteur qui lui était proposé à Lyon chez M. de Mably. Il ne pouvait en effet prendre son parti de voir que dans l'esprit de M^{me} de Warens, Wintzenried était tout et lui-même rien :

« Insensiblement, je me sentis isolé et seul dans cette même maison dont auparavant j'étais l'âme et où je vivais pour ainsi dire à double. Je m'accoutumai peu à peu à me séparer de tout ce qui s'y faisait, de ceux même qui l'habitaient, et pour m'épargner de continuels déchirements, je m'enfermais avec mes livres ou bien j'allais soupiner et pleurer à mon aise au milieu des bois. Cette vie me devint bientôt tout à fait insupportable. Je sentis que la présence personnelle et l'éloignement de cœur d'une femme qui m'était si chère irritaient ma douleur, et qu'en cessant de la voir, je m'en sentirais moins cruellement séparé. Je formai le projet de quitter sa maison ; je le lui dis, et loin de s'y opposer elle le favorisa. Elle avait à Grenoble une amie appelée Madame Deybens, dont le mari était l'ami de M. de Mably, grand prévôt de Lyon. M. Deybens me proposa l'éducation des enfants de M. de

(1) *Confession*, l. VI, p. 169.

Mably. J'acceptai et je partis pour Lyon sans laisser ni presque sentir le moindre regret d'une séparation dont auparavant la seule idée nous eût donné les angoisses de la mort » (1).

A Lyon, il s'aperçut que les qualités d'un bon précepteur lui manquaient. Il avait deux élèves : l'aîné, appelé Sainte-Marie, âgé de huit ou « neuf ans », l'esprit assez ouvert, vif, étourdi, badin, « mais d'une malignité gaie », était plutôt sympathique. Mais le cadet, qui « paraissait presque stupide, était têtu comme une mule » (2). Il perdit toute autorité, parce qu'il les traitait comme des enfants en âge de comprendre. Comme ils ne comprenaient pas, le maître s'emportait, et sa fureur les mettait en joie. M. de Mably, « très galant homme », fit preuve d'une méritoire courtoisie envers ce personnage peu commode, fat et gourmand, qui s'avisa de convoiter « un certain vin blanc d'Arbois très joli » et une certaine dame non moins jolie, car Rousseau, fidèle à ses idées romanesques, n'avait pas manqué de faire la cour à M^{me} de Mably. Elle fit semblant, comme son mari, de n'en rien voir. Quant au vin d'Arbois, on se contenta de ne plus confier à ce fin connaisseur la clef de la cave. A cette époque remonte un projet d'éducation pour M. de Sainte-Marie, qui est comme un prélude à l'*Emile*. L'année que Rousseau passa chez M. de Mably ne fut pas perdue. Il fut amené à réfléchir sur les questions pédagogiques, dont il comprit, par expérience, l'importance et la difficulté. Il apprit surtout alors comment il ne faut pas faire ; il ne faut employer avec les enfants ni le sentiment, ni le raisonnement, ni l'emportement. Ce sera un des principes qu'il développera avec vigueur, dans l'*Emile*, et la méthode qui consiste à partir de l'observation du réel, où triomphent le mal et l'extravagance, pour en tirer par contraste l'idée du bien et du raisonnable, est celle qu'on retrouvera non seulement dans l'*Emile*, mais dans tous ses écrits. Cette attitude révèle son esprit de contradiction ; combinaison d'humeur chagrine, de penchant romanesque (« Il n'y a de beau, dit-il, que ce qui n'est pas »), d'amour-propre jaloux de se distinguer, en bravant les usages établis et les préjugés du sens commun, d'individualisme rationaliste proclamant *a priori* mauvais et absurdes tous les préjugés, toutes les coutumes par cela seul qu'ils existent sans avoir d'autre raison d'être que leur existence, qui n'est qu'un fait et non un droit. Par ce dernier trait, Rousseau rejoint les encyclopédistes et représente mieux que pas un d'eux ce que Taine appelle l'esprit clas-

(1) *Confessions*, I, VI, p. 190.

(2) *Ibid.*, p. 191.

sique, et qui n'est que l'esprit cartésien, assez différent lui-même de l'esprit de Descartes.

Pendant son séjour chez les Mably, Rousseau soupirait après les Charmettes. Au bout d'un an, il n'y put tenir et voulut revoir sa chère Savoie. Il partit sans être brouillé avec M. de Mably ; le cas est rare. D'ordinaire, il ne quitte pas ses patrons ou ses bienfaiteurs sans avoir eu soin de les bien offenser et de mettre, comme à plaisir, tous les torts de son côté. Il avait si bien manœuvré à Turin que les maîtres les plus patients avaient dû le renvoyer. Son départ de Genève lui faisait peu d'honneur, et depuis, ses nombreuses fugues succédaient peut-être plus souvent qu'il ne le dit, à des discussions orageuses, imputables dans une large mesure à son caractère violent et fantasque.

Quand il était revenu de Montpellier, M^{me} de Warens l'avait reçu avec bonté, mais sans enthousiasme. L'accueil froid qu'il trouve, à son retour de Lyon, ne lui laisse plus aucune illusion sur l'importunité de sa présence ; aussi, quelques semaines plus tard, il est de nouveau à Lyon, où il séjourne six mois (de juillet à décembre 1741). De quoi vivait-il à Lyon ? *Les Confessions* ne donnent aucun renseignement précis sur les quatorze mois qui s'écoulaient entre la fin de son préceptorat et son départ pour Paris (de mai 1741 à juillet 1742). Livré à lui-même, il a de nouveau dépéri et encore une fois, c'est la dernière ; « blessé, tirant de l'aile », il rentre au cher vieux nid dévasté, mais toujours secourable. On l'y trouve convalescent au début de 1742. Il le quitte définitivement vers le 25 juillet pour se rendre à Paris, porteur d'un nouveau système de notation musicale, dont il attend merveille. Il se voit déjà dans l'opulence, couvrant d'or sa bienfaitrice.

« Plein de ces idées magnifiques, dit-il..., je partis de Savoie avec mon système de musique, comme autrefois j'étais parti de Turin avec ma fontaine de Héron (1). »

C'est la fortune qu'il est allé chercher à Paris. Il n'y trouvera que la gloire, le malheureux. La gloire, cette puissance décevante que nous l'entendrons injurier en vain pour dissiper son prestige, que Chateaubriand, un peu plus tard, poursuivra éperdument, pour se faire aimer, la gloire n'aura été en définitive pour ces cœurs solitaires, comme pour l'âme incomprise de Corinne, que « le deuil éclatant du bonheur ».

(A suivre.)

(1) *Confessions*, l. VI, p. 194.

La vie économique européenne du milieu du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle

par Henri HAUSER,
Professeur à la Sorbonne.

V

Les débuts de la grandeur néerlandaise.

« Les Hollandais qui, à cause de la mer, ne foulent que quelques lambeaux de terre qu'ils dérobent aux flots à l'abri de tas de sable nommés digues, rebelles à Dieu et au Roi..., ont obtenu, par la prospérité de leurs affaires, une renommée de gens belliqueux, et gorgés d'opulentes richesses. Ils se vantent d'être les fils aînés de l'Océan... Ils vont chercher l'or et l'argent dans nos flottes, comme celles-ci vont les chercher aux Indes ... »

Ainsi parle un farouche ennemi, l'Espagnol Quevedo (1). Un ami, J.-J. Scaliger, vantait dès 1608 « ce petit coin du monde qui commence à dominer l'Océan ». Des instructions anglaises de 1604 avaient déjà donné en exemple ce pays « où sont les meilleurs marchands du monde ». Dans les mêmes termes, en 1616, un mémoire de la municipalité parisienne dira : « Les Hollandais ont rendu ce coin de terre qu'ils habitent, jadis inconnu et à demi perdu dans les flots de l'Océan, très connu et très habité et tant abondant en richesse et en commodités qu'il passe de beaucoup les provinces les plus estimées de l'Europe ». Un Vénitien, en 1618, leur rendait cet hommage dont on mesurera tout le poids : « Amsterdam est l'image de Venise jadis naissante. »

Comment, en trente ou quarante ans, est née cette grande puissance, avec laquelle traitent les rois, Henri IV et Jacques I^{er}, devant qui recule un Philippe III, et qui intervient dans les affaires de l'Empire ? Cela s'est fait d'abord petit à petit.

[1] Trad. Bouvier, *Quevedo*, p. 298 et ss.

Dès 1560, dans l'ensemble des Pays-Bas encore espagnols, Guicciardini notait la part croissante prise par ces marins de Hollande et de Zélande élevés à la rude école de la pêche — pêche du hareng et pêche hauturière de la baleine, — le nombre croissant de leurs vaisseaux à Anvers où leurs gros navires de 3 à 600 tonneaux, favorisés par les règlements de Charles-Quint, arrivaient chargés d'alun, d'épice et d'huiles, et ne dépensaient rien sur place. Il connaît les ressources de ces provinces du Nord, leurs prairies, leurs tourbières, l'élevage perfectionné par des croisements, la production laitière, les industries : pas de lin, « et fait toutefois plus de toileries fines qu'aucune autre région du monde entier. Point de laine, et fait draps infinis » notamment ceux de Leyde. « N'y a aussi de bois, et fait plus de navires... que ne fait peut-être tout le demeurant de l'Europe. » Il montrait dès lors les bateaux d'Amsterdam visitant non seulement les ports de l'Europe occidentale, mais aussi « d'Allemagne, de Pologne, de Livonie, de Norvégie, d'Oostlande, de Suède..., chargés principalement à Dansic, à Revele et aux Nerves de marchandises sans nombre » et la bourgeoisie si riche qu'à l'arrivée d'une flotte de 2 à 300 grands navires, tout est vendu en cinq jours et les navires peuvent reprendre la mer.

La crise de 1576-1609 aurait pu être mortelle. Mais deux circonstances ont favorisé les *Gueux*, dont la guerre même a développé la puissance navale : d'abord la ruine d'Anvers, surtout lorsque, la grande métropole ayant été occupée en 1585 par Farnèse, les révoltés fermèrent l'Escaut ; puis les mesures même prises par Philippe II pour leur enlever le ravitaillement de l'Espagne et, après 1580, celui du Portugal. Les Hanséates, auxquels il s'adressa, n'étaient plus en état de se substituer aux vaisseaux des rebelles qui continuèrent à trafiquer « dessous la couverture de France, d'Angleterre et d'Allemagne » et de « remporter en leurs villes et provinces force argent et or pour retour de fromages, blés, beurre, harengs, toutes sortes de manufactures, chair, bière, brai, tère (goudron), cire et autres marchandises de Oostlande... » Par ses interdictions même, Philippe II livrait le commerce des Indes à ces marins qui avaient, lorsqu'ils étaient ses sujets, appris à connaître les chemins de la mer.

Alors commence la glorieuse série des voyages hollando-zélandais. C'est d'abord dès 1594 la recherche des routes du Nord-Est, les aventures de Barenz et la création d'huileries de baleine sous les latitudes boréales, à la Novaïa Zemlaïa, au Spitzberg (1596). Mais la publication du voyage de Linschoten de Haarlem, qui avait en 1583 accompagné l'archevêque de Goa, remet à la

mode la route des Indes par le sud de l'Afrique. Dès 1595, Cornelius van Houtman de Gouda, ancien employé maltraité d'une compagnie portugaise, obtient de neuf marchands d'Amsterdam — *Compagnie des pays loirains* — quatre vaisseaux. 60 canons, 250 hommes. Il touche Madagascar, Malacca, les îles de la Sonde, Java, berceau du futur empire, Bantam. Après deux ans d'une épopée de commerce et de guerre, ramenant des Chinois, des Malabars, un Japonais, un Goudjérate, il revient au Texel au milieu des cris de triomphe. Une seconde flotte part, des compagnies rivales se forment à Amsterdam, en Zélande, et le retour des cargaisons pleines déchaîne un enthousiasme délirant, par exemple en 1598 celui de van Neek, qui a laissé derrière lui des factoreries. Sur les traces de Magellan, Olivier van Noort cingle « entour de l'univers.., et puis, passant les Moluques et circumnaviguant le globe du monde retournant à la patrie » après trois ans d'épreuves (1598-1600). Traduits aussitôt en français, ces récits de voyage attestent la fin du monopole ibérique des épices et aussi de l'or, que les Hollandais vont chercher, avec l'ivoire et les esclaves, en Guinée. Dès la fin du xvi^e siècle, ils ont plus de 10.000 navires, de 160.000 marins, et leurs bénéfices annuels sont évalués à près de 20 millions de florins. Ils ont touché le Japon dès 1600, l'Annam en 1601.

Les compagnies qui organisent ces voyages sont généralement des sociétés occasionnelles, formées pour une entreprise déterminée d'armement, souvent dissoutes après partage des bénéfices. Les villes rivalisent entre elles, mais bientôt c'est à Amsterdam et dans la province de Hollande que se concentrent les plus grands capitaux et d'où partent les plus grosses flottes.

Ces compagnies isolées — et d'ailleurs s'entendant entre elles — répondaient à l'esprit particulariste des provinces et des villes, mais leur multiplicité avait pour inconvénient de faire hausser le prix des épices aux Indes, et de les faire baisser en Néerlande, tandis que l'initiative prise par Elisabeth le 31 décembre 1600 de grouper en un seul corps tous les marchands anglais trafiquant aux Indes favorisait le port de Londres. C'est pourquoi les Etats généraux, ne pouvant agir comme un gouvernement centralisé, proposèrent aux Compagnies une fusion, et ratifièrent (20 mars 1602) le traité signé entre elles. L'*Oost Indische Kompagnie* se constituait, en somme, comme l'avaient fait les Provinces elles-mêmes, par une fédération de 8 corps autonomes, inégaux en puissance, et qui cessèrent de s'appeler « compagnies » pour s'intituler « Chambres ». Des 73 directeurs

qui administraient au début les intérêts communs, 23 représentaient la grosse chambre d'Amsterdam, 14 celle de Zélande, 12 Delft, 9 Rotterdam, 4 Hoorn, 11 Enkhuizen. Plus tard, 17 directeurs et un conseil de 60. En cas de vacance, la chambre intéressée présentait 3 candidats au choix des Etats de la province. Chaque Chambre s'occupait de ses vaisseaux et c'est peu à peu qu'elles s'aidèrent entre elles. Elles se partagèrent le capital de 6.600.000 florins en actions de 2.000, valables pour 21 ans, mais avec possibilité de se retirer au bout de 11 ans. Ce capital avait été souscrit en trois termes (1603-1605), à la suite de l'apposition d'affiches. Il s'agissait donc d'un vrai mouvement national, ouvert à toute la bourgeoisie marchande, plusieurs provinces moins intéressées pouvant se grouper pour avoir un agent commun, et les villes ou provinces qui avaient investi au moins 50.000 florins pouvant se faire communiquer les comptes. La Compagnie payait à l'Etat une redevance annuelle et 3 % sur les marchandises exportées, y compris le numéraire, mais ramenait ses retours en franchise. L'octroi de 1602 réservait l'exclusif du commerce néerlandais entre l'est du Cap et l'ouest de Magellan à la Compagnie, qui devint, en réalité, la forme marchande de la République. Les bénéfices de 1605 permirent une répartition de 15 %, en 1606 elle fut de 75 %. Ainsi commencèrent à s'accumuler dans les simples et propres demeures qui bordaient les canaux des villes, les étoffes splendides et les meubles précieux. Il fallait défendre avec une jalousie féroce, au besoin contre les chrétiens, ces fructueux privilèges, dont la trêve de 12 ans rendit l'exploitation moins coûteuse en permettant de réduire les escortes et de grossir les convois. En 1624, la Compagnie voulut se débarrasser de la concurrence des Anglais de l'*East India Company*, dont les comptoirs d'Amboine et de Banda étaient reconnus cependant par un traité. On les impliqua dans un complot pour pouvoir les mettre à la torture, les massacrer et les expulser, détruire leurs établissements, confisquer leurs biens. On disait qu'ayant rencontré près de Java deux navires dieppois chargés d'épicerie les Hollandais les avaient brûlés « afin d'ôter l'envie aux Français d'y plus retourner ».

Cette compagnie n'était d'ailleurs pas la seule. En 1614, celle du Nord reprend les opérations des chasseurs de baleine. Ils ont enlevé ce trafic aux Basques, comme ils s'étaient déjà emparés de celui du hareng. Maîtres des côtes de Norvège et même du Groenland, ils s'y réservent l'usage de leurs brûleries, si bien que « les pauvres Français » doivent faire leurs huiles en « pleine mer au hasard de se brûler ou de périr dans les glaces ». Celle du

Levant, qui d'ailleurs n'avait d'abord pas d'exclusif et faisait obligatoirement escale à Livourne, armait en guerre 4 à 6 navires par voyage (pas moins de 24 canons et 60 hommes) pour résister aux pirates, rachetait les esclaves hollandais, rapportait de Syrie et de Chypre du coton, promenait le pavillon néerlandais à côté de ceux de France et d'Angleterre, obtenait un traité de la Porte.

Après la fin de la guerre de 12 ans, on reviendra en 1621 à une idée de Maurice, esquissée en 1617, la création d'une compagnie des Indes occidentales pour le pillage systématique des possessions espagnoles et portugaises d'Amérique et d'Afrique. Elle s'installe à Bahia, à Pernambouc, à Surinam, à Caracas, à Saint-Eustache et à Curaçao.

Cette puissance économique a de bonne heure pour base une organisation bancaire sans rivale. Celle-ci, comme les Provinces-Unies elles-mêmes, comme la Compagnie des Indes, est fille des circonstances. Dès l'essor de 1585, les négociants néerlandais avaient souffert d'un mal dangereux, l'anarchie monétaire. En raison même de l'autonomie des provinces et voire des villes, il y avait sur le territoire de la fédération les monnaies de quatorze hôtels, sans parler des espèces étrangères amenées par la course et le trafic. Les bonnes pièces frappées par les nouveaux pouvoirs, rixdales (*Reichsthaler*), « lions », ducats d'or, faisaient prime, ce qui entraînait l'abaissement de l'unité de compte, le florin. On rendait responsable de cet agio (et de la fuite des bonnes monnaies) les changeurs et les agents caissiers et, pour sortir de ce désordre, dès 1606, les marchands réclamaient une banque, à l'instar de Venise. N'avait-on pas vu, précisément en 1584-1587, à la suite de faillites retentissantes, la Sérénissime créer une banque d'Etat, le *Banco di Rialto*, pour centraliser le règlement de toutes les lettres de change ? Sur ce modèle, en 1609, la ville d'Amsterdam (imitée ensuite par Middelburg, Delft et Rotterdam) supprime les caissiers et changeurs. C'est la Banque, investie du monopole du change, qui devient le caissier général et obligatoire de tous les commerçants, le seul centre légal des paiements des lettres. Elle reçoit des particuliers tous les dépôts en monnaies de toutes espèces ou en lingots pour un minimum de 300 florins, chaque dépositaire étant crédité de la valeur réelle de son dépôt, qui est déclaré insaisissable sous la garantie de la ville. Il peut en disposer soit au comptant soit par virement au compte d'un autre déposant. Ainsi la Banque devient un organisme qui englobe toutes les opérations commerciales du pays. Elle fait monnayer ses avoirs métalliques en pièces esti-

mées, que ses clients utilisent pour le commerce extérieur, et qui ne tardent pas à être réclamées, de préférence à toutes autres, sur les marchés lointains, particulièrement sur ceux dont l'éducation commerciale est rudimentaire, dans la Baltique orientale ou la mer Blanche. Les commerçants de toute nation ne peuvent se risquer à Narva ou à Arhangel qu'avec des monnaies hollandaises. Et comme la Banque prélève un bénéfice très minime sur ses opérations de change, les capitaux flottants ont une raison de plus pour se diriger vers Amsterdam. Nul ne peut disposer d'un montant supérieur à son dépôt, sauf la Compagnie des Indes à laquelle, au moins à partir de 1619, la Banque consent des avances temporaires au moment du départ des flottes. De là pour la Banque une liquidité absolue en tout temps, en paix ou en guerre, puisque l'encaisse métallique (autour d'un million de florins) est toujours sensiblement égale (parfois légèrement supérieure) au total des engagements. De là aussi la confiance illimitée qu'on a dans la Banque, dans sa monnaie spéciale (simple inscription sur les registres), son florin *banco*, qui fait un agio de 4 à 5 % sur la monnaie courante, soit sur les espèces brabançonnnes qui continuent à entrer dans le pays, soit même sur les monnaies que le gouvernement fait frapper à un cours nouveau. Avec la Compagnie (les directeurs des deux établissements sont souvent les mêmes), la Banque achève de donner aux Provinces-Unies le caractère original d'une puissance qui repose essentiellement sur une base monétaire et commerciale. Amsterdam est le grand centre international des métaux précieux, le trésor de l'Europe.

Avec les capitaux, elle attire ceux qui savent s'en servir. Comme toutes les communautés commerçantes, plus ouvertement encore que jadis Anvers, elle est un refuge largement ouvert aux persécutés pour cause de religion. Les Juifs et marranes expulsés de la péninsule ibérique, et qui souvent sont venus à Amsterdam avec l'idée de se réembarquer vers le Levant, se laissent prendre par ce pays où ils vivent en paix, où la *Joedenstraat* n'est pas un ghetto, où ils peuvent élever leurs synagogues, nommer leurs rabbins, reconstituer leurs communautés, même se livrer entre eux à des querelles religieuses et s'excommunier à loisir. Les noms espagnols et portugais fourmillent dès lors en Hollande. Et si l'on a exagéré l'influence de cet élément social sur la prospérité hollandaise, il ne faut pas nier que ces hommes, en mettant à la disposition de leur nouvelle patrie leurs capitaux mobiles, leur connaissance des affaires, leurs relations internationales, ont largement contribué à la grandeur d'Amsterdam

comme ils aideront la Hollande à coloniser le Brésil. Lorsqu'un jour Cromwell eut la fantaisie d'appeler un rabbin de Hollande en Angleterre, il y eut grand émoi à Amsterdam : que deviendrait la Hollande, si elle allait perdre ses Juifs ?

Cette puissance capitaliste des Hollandais, le bas prix de leur fret, l'activité de leurs chantiers de constructions navales et les qualités de leurs navires leur assurent la domination commerciale non seulement des anciennes mers hanséatiques, mais des mers occidentales d'Europe, comme distributeurs des retours de l'Inde et transporteurs locaux, même pour le cabotage, voire pour la navigation fluviale dans les estuaires. C'est un cri en France, dès 1615, qu'il n'y a pas dans nos ports 10 ou 12 navires français pour 60 ou 80 hollandais, même souvent remplis de marins français. Ils ont, dès le début du xvii^e siècle, leurs facteurs et commissionnaires dans toutes nos villes de l'ouest, surtout à Nantes et à Bordeaux, à Saint-Malo, la Rochelle, Brouage. Ils y forment de vrais syndicats, monopolisant le commerce des vins, traitant directement avec la production, c'est-à-dire qu'ils commanditent les vigneron, et s'emparent des vignes en cas de non-paiement des avances. En contre-échange ils lèvent à l'entrée de leurs ports des droits en apparence égaux pour tous, mais calculés pour frapper les étrangers, et, comme les marchandises d'importation ne peuvent y être vendues que par l'intermédiaire d'un Néerlandais, ils demeurent maîtres des prix. Voilà comment, dira-t-on un peu plus tard, « l'artifice et la police de leurs commerces » ne fait servir « ce petit pays infertile... que d'étape et magasin aux denrées et marchandises qu'ils amènent du dehors pour les distribuer et débiter aux autres nations ». Le mot de « rouliers des mers » viendra plus tard ; il est déjà une vérité.

Les richesses ainsi accumulées, en permettant de subventionner des troupes et d'armer des flottes de guerre, assurent aux Provinces-Unies une position de premier ordre, parmi les grandes puissances, dans les conflits européens. Dès les années 1620 se prépare un déplacement de puissance qui va faire d'Amsterdam, cette ville amphibie de bourgeois et d'armateurs, la capitale du monde occidental.

Mais dès lors aussi se prépare la scission entre deux éléments : cette bourgeoisie riche qui, après avoir réalisé ses conquêtes d'outre-mer, rêvera de les digérer dans la paix ; la noblesse, et surtout la famille d'Orange-Nassau, forte d'une tradition glorieuse, dans les rangs de laquelle se recrutent les chefs d'armée et qui essaie de grouper en une seule main les stathoudérats des provinces. Ceux-là, qui appellent dans leurs bandes les porteurs d'épée

et les soudards de France et d'Allemagne, ont intérêt à ce que dure la guerre terrestre, la savante stratégie contre les Pays-Bas espagnols qui les rend indispensables ; ils savent gagner pour eux, contre l'oligarchie bourgeoise, les rancunes et les souffrances du petit peuple des villes, marins et gens de métier. Et cette opposition des classes ne tardera pas, comme toutes choses en ce temps, à revêtir la couleur religieuse d'une opposition entre le calvinisme relâché des hommes d'affaires et le rigide, le farouche prédestinationnisme des prolétaires.

La légende de la " Morte vivante "

ÉTUDE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

par Henri HAUVETTE,

Membre de l'Institut

Professeur à l'Université de Paris.

IX

Les imitateurs italiens de Luigi da Porto. — La nouvelle de Bandello. — G.-B. Giraldi : un déguisement du thème de la morte ensevelie.

La nouvelle de Luigi da Porto obtint immédiatement un grand succès, attesté par les éditions publiées de 1530 à 1539 et par les imitations ou adaptations qui en furent faites en Italie même. En 1553, parut un poème : *Dello amore di Giulia e di Romeo*, en « ottava rima », sous le nom d'une mystérieuse *Clizia Veronese*, en qui on croit reconnaître un certain Gerardo Boldiero, ami de Matteo Bandello (1). Un an plus tard, dans le second volume de ses nouvelles, le même Bandello publiait le sujet déjà traité par Luigi da Porto. Un médiocre poète, Luigi Groto, tira de cette dramatique aventure une tragédie intitulée *Adriana*, qui se déroule dans une antiquité imaginaire, et qui fut publiée en 1578, non sans un certain succès, au moins de lecture, car on en connaît dix réimpressions jusqu'en 1626.

Du poème de *Clizia* et de la tragédie de Groto, il n'y a rien à dire, car ils n'apportent à la légende aucun élément nouveau de quelque intérêt, et c'est en vain que, aux environs de 1880, de grands efforts ont été faits pour découvrir dans l'*Adriana* une des sources de Shakespeare (2). La nouvelle de Bandello, bien qu'elle suive de fort près le récit de Luigi da Porto, mérite au contraire une étude attentive, car c'est d'elle que dérivent les versions ou adaptations françaises, puis anglaises, qui ont inspiré Shakespeare. Enfin, à titre de simple curiosité, une nouvelle de G.-B. Giraldi, publiée en 1565, sera encore retenue ici pour clore

(1) Voir G. Brognoligo, *Studi di storia letteraria*, Rome, 1903. C'est ce Gerardo Boldiero à qui Bandello a dédié la nouvelle XII de la Seconde partie, et par qui le même Bandello aurait entendu raconter la nouv. XLI de la même partie (Gerardo et Elena).

(2) Voir G. Chiarini, *Studi Shakespeariani* (Livorno. Giusti, 1897), p. 243 et suivantes.

la série des contes en italien : c'est une déformation inattendue, un déguisement étrange du thème désormais célèbre, dans le but de le rendre moral et de faire éclater l'incorruptible vertu d'une épouse fidèle.

*
* *

On connaît déjà *Bandello* (Ch. II). Le sans-gêne avec lequel il a suivi pas à pas la nouvelle de Luigi da Porto, sans faire la moindre allusion au mérite de celui-ci, serait déconcertant, si nous ne savions pas que le reproche de plagiat, auquel nous attachons aujourd'hui tant d'importance, était alors chose inconnue. L'absolue négligence de *Bandello* à détourner de lui pareil soupçon est telle que, dans la dédicace de son conte au célèbre médecin et poète latin *Girolamo Fracastoro*, il écrit ceci : « Un jour, comme on s'entretenait des événements tragiques qui se produisent dans les aventures amoureuses, le capitaine *Alessandro Peregrino* raconta une touchante histoire qui se passa à *Vérone* au temps de *Bartolomeo della Scala*, et dont le dénouement tragique fit pleurer presque tout le monde. » Ainsi même dans la fiction initiale de sa nouvelle, *Bandello* suit textuellement son modèle : le narrateur qui aurait révélé l'aventure au conteur lombard porte le même nom, à peine modifié dans sa forme, que l'archer *Pellegrino* du *Vicentin* ; il est devenu capitaine ; il y a gagné un prénom, et il a renoncé à débiter ses récits au rythme d'une chevauchée ; — ce sont autant de progrès, dont il est redevable à l'ingéniosité de *Bandello*.

Ces menues corrections caractérisent bien ce qu'on pourrait appeler la méthode de celui-ci : il imite, mais avec assez de liberté, assez d'esprit critique pour rectifier et améliorer certains détails. C'est un peu ce que Luigi da Porto avait fait en imitant *Masuccio* ; seulement cette fois il y avait moins à corriger, et on serait tenté de trouver que ce dernier venu a un peu trop surchargé un récit déjà suffisamment étoffé ; sous sa plume, la nouvelle gagne en précision, mais acquiert aussi une prolixité et une lourdeur, dont Luigi da Porto s'était en général gardé.

Sans s'arrêter à toutes les modifications de détail introduites par *Bandello*, on peut se borner à indiquer, à grands traits, ses innovations les plus caractéristiques — et d'abord en ce qui concerne les deux protagonistes.

Ceux-ci ont peu changé. Cependant *Roméo* est plus galant, plus roué ; il a plus d'expérience. Ce n'est plus l'adolescent qui se déguise en nymphe : depuis deux ans déjà, il courtise une dame qui oppose à ses hommages une froideur invincible ; ses amis

l'engagent à renoncer à une conquête qui lui échappe, pour chercher quelque autre belle moins rigoureuse. Il a reconnu le bien-fondé de leurs conseils ; cependant c'est pour revoir encore une fois l'inflexible qu'il s'est rendu à la fête que donne Antonio Cappelletti, où il rencontre Juliette, sans savoir d'abord qui elle est ; séduit, charmé, il ne la quitte plus des yeux, et elle remarque aussitôt l'insistance de ce regard. C'est donc Roméo, ici, qui reçoit le coup de foudre ; l'amour qu'il conçoit ainsi se communique à la jeune fille et c'est lui qui profite de la ronde finale pour échanger avec Juliette quelques propos déjà très tendres. Ce Roméo est donc moins passif, et les deux jeunes gens s'éprennent l'un de l'autre avec d'autant moins de résistance qu'ils ne savent pas encore quels sont leurs noms respectifs. Lorsque, peu après, ils les découvrent, il est trop tard : l'amour les a déjà saisis. Ce nouvel arrangement est assez raisonnable ; on peut y voir un certain progrès — sans aller jusqu'à dire qu'il accroît l'intérêt du récit.

Juliette est moins modifiée que Roméo ; elle conserve le caractère décidé, hardi que lui avait prêté Luigi da Porto. Dès leur premier entretien, elle à sa fenêtre et lui dans la rue, Juliette lui déclare qu'elle est prête à l'épouser, et engage Roméo à se mettre en rapport avec son confesseur, pour que celui-ci les unisse secrètement. Elle va un peu vite en besogne !

Dans la suite, la seule addition notable de Bandello, en ce qui concerne Juliette, est l'effroi qu'elle éprouve au moment d'avaler le narcotique qui va la conduire — pour un temps — dans la tombe. Déjà dans la nouvelle de Luigi da Porto, frère Laurent lui avait imprudemment demandé si elle n'aurait pas peur d'être déposée dans la sépulture de sa famille, à côté de Tebaldo, son cousin, qui s'y trouvait depuis peu. Voilà une question qu'il ne fallait pas poser ; le moine veut-il décourager Juliette ? Mais cette maladresse a une excuse ; elle provoque l'héroïque réponse de la jeune femme : « Pour rejoindre Roméo, je passerais à travers l'enfer ! », réponse que reproduit Bandello ; mais ensuite, au moment d'absorber la drogue, Juliette a un instant de défaillance ; elle ne peut s'empêcher de se figurer ce sépulcre noir, profond, sans air, avec tout ce qu'il renferme ; et alors elle prend peur ! Que lui arrivera-t-il, si elle se réveille avant qu'on vienne la délivrer ? Elle sait quelle horreur instinctive, insurmontable, lui inspirent les mauvaises odeurs, tout ce qui grouille et ce qui rampe, et elle est sur le point de jeter loin d'elle la poudre que lui a remise son confesseur. Mais il lui suffit de penser à Roméo d'une part, et de l'autre au mariage qui lui est imposé, pour surmonter toutes ses répugnances et ses terreurs.

La scène s'inspire d'une psychologie très juste, très humaine ; on la retrouvera chez Shakespeare. La première idée en appartient à Bandello.

Le rôle du moine est exactement le même chez les deux conteurs ; cependant, il y a des nuances, qu'il vaut la peine de noter. Le frère Laurent de Bandello est moins cynique ; toute intention satirique a disparu de son portrait, et le dénouement, en particulier, lui épargne l'humiliation de devoir avouer publiquement ses mensonges ; il n'est inquiet ni par la police ni par l'enquête du Seigneur de Vérone. D'autre part, il se montre paternel avec Juliette ; on peut même dire qu'il est aux petits soins avec elle. Ainsi c'est lui qui prépare le sépulcre où elle sera déposée : il veille à ce que soit tiré d'un côté le cadavre de Tebaldo ; il fait balayer soigneusement la place où dormira Juliette et il lui prépare même un oreiller pour qu'elle y appuie sa tête. Cette attitude a quelque chose de touchant.

S'il reste d'une moralité aussi douteuse que chez Luigi da Porto, si sa pénitente continue à penser qu'il veut abuser d'elle, quand elle se réveille dans les bras de Roméo, du moins ce frère Laurent tient-il des propos fort chrétiens — ce qui n'atténue pas son hypocrisie, tout au contraire ! Lorsque Juliette lui demande du poison, car elle a hâte de mourir, il lui dit : « Je veux que tu te prépares à vivre autant qu'il plaira à Dieu : c'est Lui qui nous a donné la vie, lui qui nous la conserve ; il lui appartient de nous la reprendre quand il lui plaît. » On comprend donc mieux le grand ascendant qu'il possède auprès des gens de Vérone et de leur souverain ; car il a ici plus de dignité et d'onction. C'est dans ce sens que le personnage évoluera par la suite.

En ce qui concerne la conduite de l'action, Bandello a remédié à quelques gaucheries de son modèle, en introduisant dans son récit au moins deux personnages accessoires, dont le rôle est fort utile.

La plus grave de ces gaucheries a déjà été signalée : Luigi da Porto n'avait aucunement expliqué comment les jeunes époux avaient pu réaliser leur union secrète dans le palais même des Cappelletti, où Juliette, fille unique, vivait entre son père et sa mère. Cette lacune n'a pas échappé à Bandello, qui s'est appliqué à la combler. On se souvient de ce serviteur des Cappelletti, Pietro, qui était le confident de sa jeune maîtresse, sans pouvoir lui rendre le moindre service sur ce point délicat : il fallait une femme, mêlée de très près à la vie quotidienne de Juliette. Pietro devient donc, chez Bandello, le serviteur de Roméo, et c'est une femme complaisante qui veille sur les rendez-vous des jeunes

époux. Pourquoi n'est-ce pas la nourrice de Juliette, qui est nommée au début de la nouvelle — « la vieille qui l'avait nourrie », — qui lui avait révélé le nom du beau jeune homme dont elle venait de s'éprendre, mais qu'on ne revoit plus par la suite ? Le conteur l'a-t-il oubliée ? Le fait est que Juliette décide de prendre pour confidente « une vieille servante qui couchait dans la même chambre qu'elle ». Celle-ci d'abord jette les hauts cris et gourmande la jeune fille ; mais devant la volonté inébranlable de Juliette, il ne lui reste qu'à se soumettre ; grâce à elle, et avec son aide, Juliette fixe aux barreaux de sa fenêtre l'échelle de corde de Roméo ; grâce à elle surtout, les deux amoureux, secrètement unis par frère Laurent, se rencontrent la nuit dans le jardin attenant à la demeure de Juliette, sans éveiller aucun soupçon : Roméo escalade un mur, avec l'aide de Pietro, et le conteur donne les détails les plus complets sur les ébats des deux époux. Ces rencontres se renouvellent assez fréquemment, et c'est encore dans l'ombre propice de ce jardin, témoin de leurs amours, qu'a lieu la scène déchirante des adieux, lorsque Roméo, après l'assassinat de Tebaldo, doit quitter Vérone pour Mantoue. Luigi da Porto avait placé cette scène d'adieux dans le confessionnal de San Francesco, ce qui était une double erreur ; car ce confessionnal était un cadre trop étroit pour contenir une scène aussi dramatique, et en outre il avait déjà servi pour célébrer le mariage ; y recourir une seconde fois était montrer une certaine indigence d'imagination.

Quant à Pietro, il devient l'auxiliaire indispensable de Roméo, qu'il accompagne dans tous ses rendez-vous nocturnes. Au moment où on apprend la mort — apparente — de Juliette, il se trouve à Vérone, et est saisi d'une immense douleur en songeant au désespoir qu'en éprouvera son maître. Cependant il ne perd pas la tête, et avant de partir pour Mantoue, il veut assister aux funérailles ; c'est seulement quand il a vu le corps inerte de Juliette déposé dans le sépulcre, et celui-ci refermé, qu'il se prépare à porter la terrible nouvelle à Roméo. Cependant, ajoute le conteur, il était si troublé que pas un instant il n'eut l'idée d'aller d'abord s'entretenir avec frère Laurent, « comme il avait coutume de le faire ». Voilà une grave étourderie ! Cependant, il faut rendre justice, ici comme ailleurs, au soin avec lequel Bandello s'est appliqué à tout justifier. Par ce soin méticuleux, s'il n'a pas éliminé toutes les invraisemblances, du moins en a-t-il réduit le nombre.

Ce souci constant de tout expliquer, de tout rendre acceptable, cette espèce de rationalisme appliqué aux œuvres d'imagination,

cette passion de réalisme, qui pousse le conteur à étaler devant nos yeux, comme dans la vie, une multitude de menus détails, finit par refroidir l'intérêt, par lasser le lecteur. C'est l'exagération d'une méthode, qui était déjà sensible chez Boccace ; Luigi da Porto s'était peu écarté de ce grand modèle ; Bandello renchérit sans mesure, parce que, malgré l'agrément de bon nombre de ses contes, c'est un artiste inégal, un écrivain prolix, notamment dans les discours qu'il fait prononcer à ses personnages — défaut sensible surtout au dénouement de sa nouvelle.

Arrivé à ce degré de précision dans la minutie, le récit du conteur ne réserve plus aucune initiative à l'imagination du lecteur, et ne laisse subsister aucun coin d'ombre dans ses tableaux : tous les détails sont poussés au premier plan, en pleine lumière, et il en résulte une incontestable fatigue. — Exemple : Roméo arrive sous la fenêtre de Juliette porteur d'une échelle de corde ; Bandello explique que la jeune fille lui jette une corde dont elle tient le bout ; Roméo attache ladite corde à son échelle, et Juliette la tire à elle, puis la fixe solidement aux barreaux de sa fenêtre, après quoi l'amoureux n'a plus qu'à grimper. Le lecteur se dit : « Il suffisait de me dire qu'il monte à la fenêtre par une échelle de corde ; j'aurais pu comprendre le reste tout seul ; il ne m'aurait pas déplu que l'auteur fit semblant de me prêter assez d'imagination pour cela. »

Ailleurs il entre dans des explications longues, étrangères au sujet, pour justifier certains détails accessoires, qu'on pourrait ne pas expliquer du tout, ou expliquer tout autrement. Exemple : aussitôt après que se répand le bruit de la mort de Juliette, frère Laurent envoie à Mantoue un des moines de son couvent, pour remettre en main propre à Roméo une lettre, dans laquelle il l'informe du plan qui va permettre à Juliette de le rejoindre bientôt. Luigi da Porto s'était borné à dire que ce moine, n'ayant pas réussi à rencontrer Roméo, avait conservé la lettre en poche : on pouvait penser que ce frère manquait de ténacité pour découvrir le destinataire d'un message aussi important ; mais cela suffisait pour provoquer la catastrophe. Bandello n'a pas été satisfait à si bon compte : en arrivant à Mantoue, son moine met pied à terre au couvent de San Francesco ; puis, quand il veut, avec un compagnon, se mettre en quête de Roméo, il en est empêché par la police sanitaire (*i sergenti della sanit*) ; car un décès venait de se produire au couvent, décès suspect qui est attribué à la peste ; toutes les issues du couvent sont donc gardées ; personne ne sort, et Roméo ne reçoit pas la lettre du frère Laurent. Et le lecteur se dit : « Soit, c'est une explication ; mais on pourrait en imaginer

vingt autres ; celle-ci n'est ni spécialement intéressante ni spécialement vraisemblable ! »

Voilà quelques-unes des impressions que suggère la nouvelle de Bandello. Malgré la verve du conteur, la fertilité de son imagination, son goût du détail précis, emprunté à la réalité, son récit paraît long et encombré de menus faits, de mots inutiles surtout.

Cependant cette nouvelle rédaction a éclipsé le conte plus sobre du Vicentin, et s'est substituée presque aussitôt à celui-ci. Est-ce à dire que les lecteurs du xvi^e siècle préférèrent le talent de Bandello à celui de son prédécesseur ? Il serait imprudent de l'affirmer. La vérité est que les trois gros volumes de contes, publiés par Bandello en 1554, en attendant le quatrième (1573), obtinrent un grand et légitime succès, dû à leur richesse, à leur variété et, peut-on dire, à leur masse même, en regard de laquelle la nouvelle isolée de Luigi da Porto cessa d'attirer l'attention.

*
* *

Avant d'écouter l'écho que la légende de la morte vivante a eu en France, et de là, par un nouveau rebondissement, en Angleterre, il n'est pas sans intérêt d'assister à l'agonie de ce motif, si riche et si vivace, dans cette même littérature italienne, qui l'avait porté à son plus haut point de perfection, sous le rapport d'un ingénieux agencement des circonstances. Le fait mérite quelque attention ; car si ce conte est d'origine nettement littéraire, et non populaire, c'est-à-dire s'il s'est graduellement perfectionné par les apports successifs d'au moins trois écrivains différents conscients du but à atteindre — Masuccio de Salerne, Luigi da Porto et Bandello — c'est aussi par l'initiative d'un autre écrivain, désireux de la moraliser, que l'aventure a été déformée, rendue méconnaissable, réduite à l'état de simple caricature. Et ceci n'est qu'un indice, entre beaucoup d'autres, du pédantisme et de l'épuisement des facultés créatrices qui marquèrent le dernier stade de la Renaissance en Italie.

Cette fâcheuse métamorphose se trouve dans un gros volume publié en 1565, un des derniers en date de ces grands cycles de contes en prose, qui obtinrent tant de succès depuis le xiv^e siècle, de Boccace à Bandello. Le titre même de ce tardif recueil est caractéristique : *Gli Ecalommili*, c'est-à-dire, en grec (*Hekalon mylhi*), les « cent nouvelles », ce qui traduit littéralement le titre sous lequel on désignait couramment le *Décameron*. Quelle innovation ! quelle originalité ! L'auteur dut être fier d'inscrire

ce noble mot, tout neuf, sur la première page de son livre. Tout le long de ses contes, il a pris ainsi la peine de donner à ses personnages des noms grecs pour exprimer les choses les plus simples : nous présente-t-il un avare ? Il l'appelle *Filargiro* (celui qui aime l'argent) — « Harpagon » est mieux trouvé ! — A cette manière nous devons pourtant un beau nom, qui nous est cher, celui de Desdémone ; car c'est dans les *Hecatommilhi* que l'histoire du More de Venise apparaît pour la première fois ; l'auteur n'a pas baptisé le More ; mais il a cherché un nom pour sa malheureuse victime et il ne l'a pas cherché bien loin ! S'avisant que « heureux » se dit en grec *eudaimôn*, et par conséquent « malheureux » *dysdaimôn*, il a nommé son héroïne Disdémone, ce qui est une platitude ; mais il lui reste l'honneur d'avoir forgé (mal forgé) ce nom, que Shakespeare a rendu immortel.

Il s'appelait Giovanni Battista Giraldi ; il enseigna la philosophie et la rhétorique aux universités de Ferrare, puis de Turin, enfin de Pavie. Ce professeur occupe une place importante dans l'histoire littéraire de son siècle, car il a beaucoup écrit ; non seulement des discours sur le poème héroïque, la comédie et la tragédie, mais encore des tragédies, une comédie, un poème. Plus hardi que Boileau, il ne s'en est pas tenu à exposer la théorie des genres : il a voulu encore en donner des modèles — des modèles qui n'ont pas grandement enrichi la poésie italienne, mais qui ont obtenu, au moins dans la tragédie, des succès éclatants. Arrachant la tragédie à l'influence des Grecs, dont le Trissin, G. Rucellaï, L. Alamanni s'étaient surtout inspirés, il prit pour guide Sénèque et cultiva le genre horrible, destiné à éveiller, chez les spectateurs, moins la pitié que l'épouvante. Lorsque sa première tragédie, *Orbecche*, fut représentée en 1541 à la cour de Ferrare, les spectateurs furent en proie, nous dit-on, à des émotions sans précédents : ils sentaient leurs cheveux se dresser sur leurs têtes ; ils claquaient des dents ; les femmes se trouvaient mal ; ce fut du délire ! Nous avons aujourd'hui quelque peine à prendre au sérieux tous ces croquemitaines. Mais Giraldi fit école. Et puis il a composé ses Cent Nouvelles — ses *Hecatommilhi* — dans l'intention de rivaliser avec le *Décameron*, peut-être même de l'éclipser en l'imitant, mais en suivant une voie toute différente.

Quelle voie ? La curieuse dédicace latine du livre au Souverain du monde (*Deo optimo Maximo*) va nous le dire : « Dans mes Hecaton Mythi que voici, je me suis appliqué à condamner les vices, à rendre la vie meilleure, à châtier les mœurs, à honorer la sacrosainte autorité pontificale et la dignité de l'Eglise Romaine ». Giraldi continue en disant qu'il a pour principale préoccupation

de se conformer aux ordres, instructions et décrets des papes ; et il déclare que s'il s'est, par mégarde, écarté de ce programme, il condamne formellement ces erreurs involontaires.

On se sent loin de Boccace, de Masuccio et de Bandello. C'est l'époque de la Contre-Réforme, du Concile de Trente, de l'Inquisition et de la Congrégation de l'Index. Les hommes d'église qui, à ce moment, préparaient une édition expurgée du Décaméron, y laissaient subsister les contes les plus libres, mais en effaçaient tout ce qui pouvait porter atteinte au prestige du clergé et de son enseignement. Les aventures où des prélats, des prêtres, des moines ou des nonnes jouaient un rôle ridicule ou odieux, furent portées au compte de laïques, professeurs, étudiants ou filles perdues : l'immoralité attribuée à ceux-ci semblait parfaitement inoffensive. Et de même les Hecatommithi contiennent plus d'une nouvelle peu honnête ; mais l'Église, ses dogmes et ses ministres y sont épargnés.

Quant à leur matière même, les contes de Giraldi présentent cette particularité intéressante de rouler, pour la plupart, sur des thèmes cent fois traités déjà, mais arrangés — peut-être dérangés —, en tout cas combinés de manière à exalter telle ou telle vertu, à la glorification de laquelle ni Boccace ni Masuccio ni Bandello n'avaient jamais songé.

Avec quel succès ? On va en juger par l'emploi que Giraldi a fait du thème de la vivante ensevelie, pour exalter la fidélité surhumaine d'une épouse unie à un mari indigne.

La scène est à Séville. Pourquoi ? On le voit mal ; le récit ne se pare d'aucun trait de couleur locale, sauf peut-être le nom du mari, Consalvo. Pour que la vertu de l'héroïne, Agata (en grec, Agathe signifie vertueuse), ait un éclat éblouissant, il faut que Consalvo soit un imbécile, un misérable, un assassin ; il est tout cela. Il commence par s'amouracher d'une courtisane éhontée, Aselgia (Aselgis veut dire impudique) ; il veut l'épouser, et dans ce but, il faut qu'il se débarrasse d'abord de sa femme ; aussi s'ouvre-t-il de ce projet à un de ses amis, un étudiant en médecine, et lui demande tout simplement de lui fournir un poison violent, qui ne laisse aucune trace. L'étudiant ne se fait pas prier un instant, sur la simple promesse que Consalvo ne révélera en aucun cas sa complicité. Mais l'astucieux étudiant est amoureux d'Agathe, et il remet au mari un simple narcotique. Consalvo mêle aussitôt cette drogue aux aliments de sa femme, qui tombe en léthargie et qu'on enterre. La nuit suivante l'étudiant la délivre à l'heure où elle se réveille, et à partir de ce moment, Giraldi l'appelle Risti (Rystis, libérateur). Risti explique

à sa proie comment il se fait que désormais elle lui appartient : Consalvo l'a empoisonnée ; Risti l'a sauvée ; il l'a donc bien gagnée. Ainsi reparait la question juridique soulevée par la légende primitive. Mais Agathe ne veut rien entendre, vainement son prétendu sauveur lui donne-t-il asile dans une maison de campagne, où elle est confiée aux soins d'une vieille femme, qui lui prodigue les plus mauvais conseils : elle demeure inébranlable.

Pendant ce temps Consalvo épouse Aselgia ; mais comme il est très jaloux et qu'elle le trompe outrageusement, les scènes les plus violentes éclatent entre eux. Un jour, Consalvo hors de lui s'écrie : « Et dire que c'est pour t'épouser que j'ai fait mourir Agathe ! » Cet aveu ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd : Aselgia s'empresse de dénoncer son mari, qui est arrêté et doit reconnaître qu'il a en effet empoisonné Agathe ; mais, fidèle à la parole donnée, il ne dénonce pas Risti. Consalvo est condamné à mort, ce qui remplit de joie l'astucieux Risti, car il se dit : Agathe n'aura plus aucune raison, après cela, pour ne pas devenir ma femme ! Mais c'est mal connaître Agathe : quand celle-ci apprend la condamnation de Consalvo, elle va trouver le podestat et lui demande : « Pourquoi condamnez-vous mon mari, puisque je suis vivante ? » — « Mais comment cela se peut-il, puisqu'il avoue qu'il vous a empoisonnée et enterrée ? » — « Interrogez Risti, il doit en savoir quelque chose ! » Et Risti raconte comment son poison n'était qu'un narcotique. Consalvo est absous, son mariage avec Aselgia est annulé, et Agathe reprend fidèlement sa place auprès de son abominable mari. Elle n'est vraiment pas dégoûtée, et l'excès même de sa vertu lui impose un renoncement inhumain, contraire à la plus élémentaire dignité.

Tout commentaire est superflu ; qu'il suffise d'ajouter que ces personnages manquent d'émotion, de vie, d'âme en un mot, à un degré déconcertant. Ainsi se fermait, en Italie, avec le conte de Giraldi et la tragédie de Groto, le cycle des œuvres fondées sur le thème de la vivante ensevelie.

C'est hors d'Italie que celui-ci devait être régénéré par un souffle de poésie qui allait le transfigurer.

(*A suivre.*)

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

Membre de l'Institut,

Professeur à la Sorbonne.

Les druides, le gui sacré
et l'autel de Paris

par C. GERMAIN DE MONTAUZAN,

Professeur à l'Université de Lyon.

La question des druides, de leur origine, de leur rôle cultuel, pédagogique et politique, est une de celles qui, faute de documents suffisants, seront toujours débattues. Dans sa magnifique *Histoire de la Gaule*, M. Camille Jullian lui a consacré, ainsi qu'à celle des dieux celtiques, une centaine de pages. Sur la foi de César, il reconnaît bien aux druides une importance capitale dans la vie religieuse des Gaulois. Mais, comme l'auteur des *Commentaires* se borne, dans son VI^e livre, en grande partie consacré aux institutions gauloises, à des renseignements assez vagues sur le sacerdoce druidique, et comme, dans l'ensemble de son récit, il n'en montre aucunement les effets religieux, M. Jullian hésite à attribuer aux druides cette sorte d'originalité grandiose dont notre tradition nationale s'est plu à les revêtir. Il ne croit pas leur institution très ancienne, ni d'origine essentiellement celtique, ni très profonde dans ses doctrines, ni très mystérieuse dans son prestige, ni très spéciale dans ses cultes. La cueillette du gui, considérée communément comme un de ses rites fondamentaux, lui paraît un usage superstitieux, émanant plutôt d'un clergé inférieur, et adopté par les druides, mais sans rapport

avec leur théologie particulière. Comme le seul druide désigné nominativement par César, Divitiac, intervient très fréquemment dans les premiers livres des *Commentaires*, et qu'il y joue un rôle bien plus guerrier et politique que religieux, M. Jullian émet des doutes prudents sur le caractère mystique, ésotérique d'un tel sacerdoce.

Ne pourrait-on cependant apporter quelques arguments sérieux en faveur de l'antiquité reculée du druidisme, de son caractère nettement celtique, et du rapport étroit qui existait entre les manifestations extérieures de son culte, telles que précisément la cérémonie du gui, et sa théologie, fondée sur la croyance en l'immortalité de l'âme et sur la reconnaissance d'une trinité divine, la triade celtique, Taranis, Esus et Teutatès ?

*
* *

César considérait la doctrine druidique comme originaire de Grande-Bretagne. Sans qualifier d'erronée une assertion qu'au surplus il se borne à rapporter, il est facile d'en faire voir au moins l'insuffisance.

Considérons d'abord le nom même de *druide* et son étymologie.

Jusque vers le milieu du siècle dernier, nul ne doutait que ce nom ne vint du grec *δρῦς*, chêne, ou plus exactement du radical indo-européen *dru*, arbre. Le druide aurait donc été l'homme des chênes, ou l'homme des arbres. Si contestée que soit présentement cette étymologie, elle est assez rationnelle pour que M. Jullian n'ose point la rejeter.

Celle qui semble détenir actuellement la faveur est tout autre, et se dit purement celtique. Ce serait la particule intensive *dru*, signifiant *très*, et le verbe *vid*, voir, ou *gwyd*, savant. Le druide serait donc le *très voyant* ou *très savant*.

Dans le mot latin *druīda* la pénultième est brève et par conséquent n'est pas accentuée ; et pourtant *id* est l'élément significatif ; tandis que l'accent tonique porte sur *dru*, simple préfixe, ce qui n'est pas très rationnel. Mais un doute plus sérieux peut provenir de ce que ceux qui préconisent cette étymologie, tout en la déclarant celtique, disent que le druidisme aurait été florissant en Gaule dès l'époque néolithique, bien avant l'arrivée des Celtes par conséquent. Or est-il vraisemblable que des conquérants aient consenti à céder à des prêtres d'un pays conquis une autorité comme celle qu'eurent chez eux les druides ? Il est du moins étonnant que le nom ancien de ces prêtres ne se soit pas con-

servé, tandis que se conservait ou même s'agrandissait leur influence.

N'est-il pas plus vraisemblable de faire remonter les druides aux plus anciennes origines celtiques, hors de Gaule, en adoptant l'étymologie traditionnelle ? Les Celtes firent incontestablement partie de la grande migration aryenne d'Asie en Europe, qui date de l'époque néolithique, soit du 3^e millénaire avant J.-C. Dans son *Manuel d'archéologie préhistorique*, Déchelette établit solidement qu'en remontant le plus haut possible le cours des temps, on trouve les Celtes dans la vallée du Danube. Tout en essaillant vers le nord et l'ouest, ils gardèrent là, durant de longs siècles, un établissement stable, qui permit aux Gaulois de lancer des expéditions en Grèce et en Asie mineure aussi bien qu'en Italie. En admettant même la réalité historique de Bellovèse et de Sigovèse, neveux d'un roi des Bituriges nommé Ambigat, est-on sûr que ce soit par nos Alpes que les Celtes aient pénétré en Italie ? Ne serait-ce pas plutôt par la voie du Norique, en venant de la haute vallée du Danube ? Les bandes de Celtes qui en l'an 279 avant notre ère descendirent de Thrace et de Macédoine et pillèrent la Grèce, puis s'établirent en Asie Mineure, venaient peut-être en partie de Gaule. Mais toutes ces expéditions ne prirent corps réellement qu'aux bords du haut Danube, véritable point de départ.

C'est de là aussi que les Celtes avaient poussé jusqu'aux plaines basses de l'Allemagne septentrionale, Frise et Jutland, qui ne sont pas leur pays d'origine, et cela sans se mélanger aux autres races dites hyperboréennes. Puis ils poussèrent jusqu'aux Iles Britanniques, en même temps qu'une partie d'entre eux, suivant le cours du Rhin, venant de l'amont ou remontant de l'aval, débordait dans la Gaule septentrionale, probablement vers la fin de l'âge du bronze, aux abords de l'an 1.000 avant notre ère.

Ainsi, primitivement établi aux bords du Danube, donc sur la grande voie de pénétration de l'Orient et de la péninsule hellénique en Europe centrale, les Celtes restèrent vraisemblablement en rapport avec les peuplades aryennes demeurées dans les Balkans et en deçà. Et je reviens au nom de *druides* et à son sens étymologique d'*hommes des chênes*, en songeant aux Pélasges, la plus antique race de la Grèce du Nord, qui honoraient spécialement les nymphes des forêts, et dont le très vieux sanctuaire était à Dodone, en Epire, où l'on entendait la voix des dieux dans le murmure d'un chêne sacré. Ses puissants rameaux, agités au

souffle du vent, annonçaient par leur bruissement la volonté divine. Une ancienne parenté entre les prêtres de Dodone et les druides n'est-elle pas chose possible ? Un lien religieux ne se serait-il pas maintenu entre eux pendant des siècles ? Et cela n'expliquerait-il pas ces doctrines spiritualistes, que César attribue aux druides, et qui ont tant de rapports avec celles que Pythagore propagea au vi^e siècle dans la Grande Grèce et dans l'Épire ? De là, passant aux druides du haut Danube, elles purent se répandre dans tout le clergé celtique, dont les membres, de contrée en contrée, demeuraient en correspondance. Comment sans cela ces doctrines auraient-elles atteint les Celtes de Gaule, les autres peuples traversés ne les ayant point ?

César dit que la doctrine est venue de Grande-Bretagne, où elle serait née. Mais une génération spontanée de haute philosophie y est aussi inexplicable qu'un apport de celle-ci par des commerçants ou d'hypothétiques philosophes venant par la voie de Gibraltar et de l'Océan, pour évangéliser, si l'on peut employer ce terme, une contrée à demi sauvage. La vérité semble être que les druides celtes, venus dans ces îles avec leurs congénères émigrés de la Frise ou du Jutland, ont pu y conserver plus purs leurs usages. Qui ne sait que, de tous les Etats européens, le Royaume-Uni est celui où les traditions se maintiennent avec le plus de fixité, en raison de cette situation insulaire ? C'est pour cela aussi que le druidisme y persista pendant des siècles encore après l'ère chrétienne. Il est donc naturel que l'école théologique, le *séminaire* des druides, y résidât au temps de César, et que l'on prit ce pays pour le lieu d'origine de la race celtique, qui se raréfiait alors considérablement dans la région danubienne. Mais c'est bien dans celle-ci, à mon sens, que le druidisme avait pris naissance, au contact du culte prémycénien des Pélasges.

Et maintenant, regardons les Celtes qui ont pénétré en Gaule par le nord-est, s'étendre progressivement sur son territoire presque entier. Ils atteignent le cours de la Saône et celui de la Loire, envahissent notre Normandie et notre Bretagne, longent l'Océan en refoulant les Ibères, avec lesquels bientôt ils formeront dans le sud-ouest la race mixte des Celtibères. Le plateau central lui-même finit par être pénétré, tandis que les Ligures sont refoulés au sud-est jusqu'aux Alpes-Maritimes. Vers le v^e siècle avant J.-C., la Gaule est à peu près tout entière celtique.

Quel y fut le rôle des druides ? Ce fut apparemment d'y prendre la direction de tous les cultes préexistants, tout en y apportant les leurs. Il n'y eut plus de dieux officiels en Gaule que ceux dont le culte fut approuvé par les druides. « Vous seuls, dit Lucain

dans la *Pharsale*, avez le privilège de choisir entre les dieux ceux qu'on doit adorer, ceux qu'on doit méconnaître. »

En réalité, les druides ne supprimèrent aucun dieu, aucun culte, général ni local. Ils s'attribuèrent seulement la direction de ces cultes, en assurant la prééminence des leurs propres.

Sans entrer ici dans la question de leur recrutement et de leur hiérarchie, — la naissance y était pour beaucoup, que l'on fût fils de druide ou fils de chevalier, la plèbe en étant sans doute exclue —, je rappelle que, d'après César, les druides n'avaient — pour la Gaule s'entend — qu'un seul chef, nommé à vie, et qui résidait selon toute vraisemblance dans le pays des Carnutes (région de Chartres), où se tenaient leurs assemblées générales. Chaque cité devait avoir son groupe de druides, organisé avec discipline, et en nombre fixe ou variable. Il faut repousser évidemment l'idée d'Alexandre Bertrand, qui assimilait les collèges de druides aux lamaseries du Thibet, sortes d'immenses récluseries, où des communautés pratiquent l'ascétisme avec observance rigoureuse de rites traditionnels. Il suffit de penser que la mission qu'avaient les druides d'instruire la jeunesse les groupait, mais assez librement, en des centres où celle-ci pouvait se réunir autour d'eux, en plein air, et plus spécialement dans ces forêts de chênes dont la Gaule presque entière était couverte, et qui était, conformément à leur nom de druides, leur domaine consacré.

César ne dit rien des autres prêtres subordonnés aux druides. Par contre, trois auteurs grecs, Timagène, Diodore et Strabon, nous disent qu'au-dessous des druides étaient les *ovales*, ou *evhages*, ou *eubages*, comme les appelle Chateaubriand dans les *Marlyrs*, — ou plus simplement les devins —, puis les bardes.

Les devins en question semblent n'avoir été autre chose que les anciens prêtres de la religion antérieure du pays, mais plus ou moins transformés, rééduqués, asservis même par les druides : serviteurs des divinités des sources, des pierres et des animaux, conservateurs des vieilles superstitions, telles que celle de l'œuf de serpent, vendeurs d'amulettes, chirurgiens empiriques, en un mot, sorciers.

Quant aux bardes, Diodore les définit ainsi : « des poètes qui chantent la louange ou le blâme en s'accompagnant d'un instrument semblable à la lyre. » C'était la harpe. Et l'on peut retrouver ici la noble et poétique tradition de l'aède homérique, célébrant, au départ et au retour des guerriers, leurs exploits récents ou ceux des ancêtres. Encore un trait que l'on pourrait signaler de l'antique parenté des Celtes avec le monde hellénique primitif.

C'est avec ce cortège d'ovates et de bardes que les druides se rendaient, à *l'an neuf*, dans la forêt de chênes, cueillir le gui sacré : scène qu'a décrite Pline l'Ancien, et que, d'après sa donnée, nos historiens ont plus ou moins poétiquement rendue. Une des plus belles de ces transcriptions est la page bien connue de Michelet.

« Les druides croyaient le gui semé sur le chêne par une main divine, et trouvaient dans l'union de leur arbre sacré avec la verdure éternelle du gui un vivant symbole du dogme de l'immortalité. On le recueillait en hiver, à l'époque de la floraison, lorsque la plante est le plus visible, et que ses longs rameaux verts, ses feuilles et les touffes jaunes de ses fleurs, enlacés à l'arbre dépouillé, présentent seuls l'image de la vie au milieu d'une nature morne et stérile.

« C'était le sixième jour de la lune que le gui devait être coupé ; un druide en robe blanche montait sur l'arbre, une serpe d'or à la main, et tranchait la racine de la plante, que d'autres druides recevaient dans une saie blanche, car il ne fallait pas qu'elle touchât la terre. Alors on immolait deux taureaux blancs dont les cornes étaient liées pour la première fois. »

S'il ne s'agissait là que d'une superstition à l'égard des vertus magiques du gui, nous nous expliquerions mal le sacrifice de taureaux accompagnant la récolte. Or il paraît y avoir là tout un symbolisme religieux.

Le sacrifice est évidemment offert à un dieu avec lequel l'arbre et la plante avaient un rapport direct, au dieu du chêne. A Dodone, c'était Zeus, dieu du jour, dieu du feu céleste, dieu de la foudre. Écoutons Decharme, le maître incontesté en fait de mythologie grecque : « Il est possible que le chêne, premier nourricier de la race humaine, ait été, à ce titre, consacré au dieu qui en est le père. Le chêne sacré de Zeus paraît cependant avoir une signification plus générale, et il est difficile de ne pas rapprocher cette tradition de celle de l'arbre céleste, commune à toute la race aryenne. Cet arbre est l'image des bandes de nuages qui s'étendent et se ramifient dans le ciel, et semblent envelopper le monde entier de leurs vastes branches. Dans la mythologie védique, il a pour fruit la foudre, dont le rameau enflammé est dérobé par un oiseau divin et apporté par lui sur la terre. »

Le dieu qui, dans la religion des druides, correspondait au Zeus des Grecs, au Jupiter des Latins, était, tout le monde l'admet, celui qu'ils appelaient *Taranis*. Puisqu'il était, ainsi que Zeus, dieu de la foudre, pourquoi, par assimilation au Zeus de Dodone, ne serait-il pas aussi dieu du chêne ? Et ce rameau,

symbole de la foudre, pourquoi ne serait-il pas le gui, puisque les druides disaient celui-ci mystérieusement apporté du ciel ?

On pourrait ne voir là qu'une hypothèse fragile comme tant d'autres, s'il n'était possible d'y trouver une confirmation singulière dans le bas-relief d'un autel gallo-romain, bien connu, découvert à Paris en 1710, sous le chœur de Notre-Dame, et que l'on peut voir en original au musée de Cluny, et, en moulage, au musée de Saint-Germain.

C'est une sorte de dé quadrangulaire portant respectivement sur ses quatre faces le nom et la représentation figurée de quatre dieux, dont deux latins et deux gaulois : Jupiter (inscrit *Iovis*) ; Vulcain (inscrit *Volcanus*) ; *Esus*, un des dieux de la triade druidique, sous les traits d'un bûcheron coupant un rameau d'un arbre ; — et un quatrième, inscrit *tarvos trigaranos* (c'est-à-dire taureau aux trois grues). C'est un taureau en effet, portant, comme plantés sur le dos et la tête, des rameaux semblables, entre lesquels sont posées trois grues.

Il y a, dans les trois éléments de cette dernière image, trois symboles évidemment. Le tout est de les définir, et là-dessus l'on n'est pas d'accord. Personne jusqu'ici, à ma connaissance, n'a cru devoir s'aviser que le taureau (*tarvos*) pourrait être une forme adoptée pour représenter un des dieux de la triade, du moment qu'il se trouve là précisément à côté d'*Esus* qui en fait partie ; ou un symbole de ce dieu, comme la chouette, par exemple, symbolise Minerve, ou l'aigle Jupiter. Ce dieu n'est pas Teutatès, figuré dans l'iconographie gauloise avec des attributs rappelant tantôt ceux de Mercure, tantôt ceux de Mars. J'y verrais volontiers *Taranis*, dieu de la foudre, faisant ainsi pendant à Jupiter, dont il est en quelque sorte l'équivalent gaulois. Rappelons que le taureau a souvent, dans les mythologies antiques, été pris pour le symbole de la foudre, par son impétuosité soudaine, par ses cornes divergentes et perforantes. Le radical *tar* n'est-il pas le même dans *Taranis* et dans *tarvos* = *lavros* ? *Tar*, *tor*, *taur*, dans tous les noms composés, suggèrent en général l'idée de taureau. La légendaire tarasque était une sorte de taureau. Et ce qui n'est sans doute qu'un hasard, mais qui se remarque — en réunissant le début et la fin de ce double nom, ne lit-on pas *tar... anos* ? *Taranis* ne proviendrait-il pas, par apocope, de *tarv-granos* ou *tarv-granis*. Cela, bien entendu, sous toutes réserves, en tant que suggestion d'un vraisemblable hasard.

J'ajoute enfin que *ταῦρος*, *γέρανος*, sont des vocables grecs d'origine, ce qui ajouterait un argument aux partisans des sources pélasgiques des cultes druidiques.

Le feuillage ? On y reconnaît en général un feuillage de saule ; mais, fruits à part, — les globules du gui ne s'y voient pas, — ces feuilles ressemblent étrangement tout de même à celles du gui. Admettons cependant que ce soit un feuillage quelconque. La présence ici des trois grues, associées au taureau, a évidemment un sens. N'ai-je pas dit tout à l'heure que le rameau de l'arbre céleste, rameau symbolisant ainsi la foudre, était dérobé par un oiseau divin ? Le voici, sous la forme de ces migrateurs ailés, pouvant par nature désigner des messagers. Ils font présent de ces rameaux au dieu lui-même, ou à l'animal qui le représente, lui communiquant ainsi la force fulgurante.

Considérons maintenant la cérémonie druidique dans la forêt de chênes. Voici le gui, d'autant plus précieux qu'il est plus rare sur le chêne, et plus vraisemblablement conçu par l'imagination populaire comme apporté du ciel ; et par qui, sinon par des oiseaux, messagers célestes ? Puis voici le taureau qu'on immole au dieu Taranis, dieu de l'éclair divin, que symbolisent à la fois la plante et l'animal.

Ainsi, bien loin d'être simplement la cueillette superstitieuse d'une panacée, la cérémonie du gui, si populaire dans nos annales par son caractère poétique et pittoresque, serait bien un des rites druidiques fondamentaux, en rapport étroit avec le nom et l'origine de ces prêtres. C'était le culte du dieu du ciel, maître des nuées, de la foudre, des orages, et du feu céleste, lumière éternelle.

En poursuivant cette étude, on pourrait arriver à montrer comment Esus, le bûcheron de l'autel de Paris, fait pendant à Vulcain, comme le taureau Taranis à Jupiter et que, dieu souterrain lui aussi, il ne serait autre que ce dieu chthonien que César assimile à Dispater (c'est-à-dire Pluton), que les druides disaient père de la race celtique. Esus coupe le rameau, symbole du feu qui sera le feu souterrain. En adjoignant à ces deux dieux de l'autel Teutatès, dieu de la terre habitée, la triade se complète : dieu céleste Taranis, dieu terrestre Teutatès, dieu souterrain Esus ; — et l'on se ferait ainsi sans doute une idée déjà moins confuse de la mythologie des druides et de l'origine de leurs doctrines spiritualistes.

Les origines littéraires de la France contemporaine

par Pierre MOREAU,

Professeur à l'Université de Fribourg.

III

La « fin d'un monde ».

En vain une génération voudrait chasser, d'un coup, tous ses aînés, innover un ordre nouveau : longtemps encore, dans l'imagination du peuple, les figures qu'il a l'habitude de rencontrer sur le boulevard restent le symbole de la vie de Paris. Ses grands hommes sont ceux qui se perpétuent, en cire, dans les scènes pué-riles du musée Grévin. Et que voit-il dans ce musée, quand il y pénètre, entre 1880 et 1890 ? Le catalogue nous l'apprend : un petit Victorien Sardou tout plissé pose la main sur l'épaule d'un Dumas fils énorme ; Gounod est assis au piano, non loin d'Aurélien Scholl ; et Ludovic Halévy écoute, assis sur un canapé, tandis que Weiss et Sarcey considèrent un buste sur une console. Ces effigies de cire auraient pu être à cette place vingt ans plus tôt. Leur monde est fini, peut-être ; mais elles ne veulent pas quitter la place.

Demandons à ces survivants ce qu'ils conservent ainsi, à travers les années, quel héritage de l'ancienne société ils transmettent à la nouvelle. Ils apportent à 1880 un esprit qui est de 1860. Quel esprit ? D'abord l'esprit tout court, celui du Paris d'avant la Commune. Et puis l'esprit poétique, qui va se desséchant dans l'« Ordre Moral ».

I. — ART ET POÉSIE

Cet esprit poétique, on le croyait pourtant disparu depuis un quart de siècle. Vers 1850 ou 1860, on jugeait que l'art était mort.

Selon les uns, comme Michelet, l'histoire l'avait tué. Selon d'autres le réel. « Le moment est funeste pour les vers », avait dit Flaubert à Bouilhet. C'est alors qu'une volée de poètes s'était levée, qui se disaient de 1830, et qui avaient pour nids *L'Artiste*, la *Revue fantaisiste*, ou la *Revue française*, la *Silhouette*, le *Corsaire* ou la *Sylphide* (1), — des artistes rares, raffinés (2), originaux (3), des ciseleurs de bijoux précieux. Il y avait là d'anciens romantiques, de nouveaux bohêmes, des voyageurs, des peintres, des dandies, des délicats comme Fromentin, des funambules comme Banville, des figures sorties du *Roman comique* comme Glatigny, et d'autres qui fréquentaient le salon de la princesse Mathilde. Gautier était leur maître. Ils réclamaient, dans ce monde prosaïque, « des ailes, des ailes, des ailes » et ils sautaient « dans les étoiles » (4) ; ils narguaient les Prudhommes, faisaient fi des réalistes et des pédants :

N'ayant pas lu Dostoïewski
 Nous conservons des airs peu rogues,
 Et certes ce n'est pas nous qui
 Nous piquons d'être psychologues (5).

Leur univers était celui d'Ovide, de Ronsard et de Watteau, parfois des précieux, toujours des romantiques. Venus après le *Coucher du soleil romantique*, comme dit l'un d'eux, Baudelaire, ils en saisissaient du moins « un oblique rayon ». Ils découvraient Edgar Poe (6), et, avec lui, une nouvelle âme humaine ; Wagner, et, avec lui, un art nouveau. Ils professaient l'art pour l'art, le culte exclusif de la forme, créaient le « style artiste », et se consolaient de la nature dans l'artifice. Ils s'évadaient dans un jeu délicat, auquel s'associaient tous les arts, en une savante « transposition d'art », enseignaient à leurs sens les « correspondances » qui les enrichissent l'un par l'autre. Puis, quand ils se retrouvaient parfois en face d'eux-mêmes, un effroi soudain les saisissait, et ils poussaient les cris déchirants des *Fleurs du Mal*. Ils cherchaient

(1) Cf. Cassagne. *La Théorie de l'Art pour l'Art...* ; Fuchs : *Théodore de Banville* ; Italo Siciliano : *Dal Romanticismo al Simbolismo, Th. de Banville*, 1927. En outre, les *Confessions* d'Arsène Houssaye, 1835-1891 ; les souvenirs de Judith Gautier ; les *Artistes littéraires* de Maurice Spronck (1889).

(2) Cf. Sabatier : *L'Esthétique des Goncourt*, 1920.

(3) Cf. Robert Vivier : *L'Originalité de Baudelaire* ; et G. de Reynold : *Baudelaire*, 1920.

(4) Banville : *Odes funambulesques : Le saut du tremplin*.

(5) Banville : *Sonnailles et Clochettes : Les Lapins*.

(6) Outre le livre de Seylaz, sur l'influence de Poe sur le symbolisme français, cf. Lemonnier : *E. Poe et la critique française de 1845 à 1875* et *Les Traducteurs français d'E. Poe*.

alors des paradis artificiels. Ils cédaient à des rêves, à des mirages, songeaient à des départs, à des dépaysements, se berçaient de l'invitation au voyage, évoquaient, en se plongeant dans les parfums de quelque chevelure,

La langoureuse Asie, et la brûlante Afrique,
Tout un monde lointain, absent, presque défunt.

La Chine imaginaire de Louis Bouilhet, la splendeur des *Emaux et Camées*, le *Poison* de Baudelaire, autant d'évasions, et même l'humour provincial de Soulyard et ses mignardises. Les poètes échappaient à l'invasion du réel, mais ils lui échappaient par la fuite.

Le réel devait les rejoindre, l'esprit du siècle, auquel ils se dérobaient, s'imposer à eux. Alors, ils s'avisèrent de se servir du siècle contre lui-même, de s'évader loin de lui par la voie même qu'il leur ouvrait, par la science. Les hommes de *L'Artiste* ne croyaient qu'à l'art ; ceux du *Parnasse* crurent à l'art encore, mais aussi à l'esprit critique, à la philosophie, à la vérité historique. Ce nom de parnassiens, qu'ils tenaient de leur adversaire Barbey d'Aurevilly, n'est peut-être, comme dira l'un d'eux, Coppée, à l'Académie, en y recevant Heredia, qu'un groupement artificiel ; leurs tendances, selon l'aveu de Louis Xavier de Ricard, sont peut-être contradictoires ; il est malaisé de ranger dans une même école la poésie philosophique d'un Sully-Prud'homme, d'une M^{me} Ackermann, d'un Jean Lahor, la poésie familière d'un Coppée, d'un Aicard, d'un Vicaire ; et ceux qui trahiront le Parnasse ; et ceux qui glisseront de la haute poésie au conte gaillard ; et les universitaires, comme Lafenestre, Frédéric Plessis, Emmanuel des Essarts ; et l'hidalgo Heredia ; et les créoles Leconte de Lisle, Lacaussade, Dierx ; et le païen mystique Louis Ménard et l'inventeur Charles Cros ; et Mendès avec France, Bourget avec Jules Breton ; sans compter les épigones, le vicomte de Guerne, Haraucourt, Dorchain, Ephraïm Mikhaël, Laurent Tailhade... Les uns restent les hommes des Tropiques ; les autres, comme Coppée, des Parisiens ; d'autres reflètent leur Saintonge natale, comme André Lemoyne ; d'autres leur Nivernais, comme Achille Millien ; leur Quercy, comme Léon Cladel. Les uns sortent de l'École des Chartes, les autres des brasseries. Mais une même tâche les unit : maintenir le culte de l'art, sans en maintenir le dédaigneux isolement ; associer au culte de la poésie et du beau la science, l'histoire ou la philosophie de leur temps. Ils ont voisiné à la fois avec Taine et Baudelaire, avec Banville et Renan.

Positivisme et poésie se combattaient ; ils ont inventé une poésie du positivisme. Et ils en ont transmis le désir aux générations mêmes qui s'écartaient d'eux (1).

Car l'idéal parnassien survit au Parnasse, en ces années indécises qui suivent la guerre. Les foyers qui l'accueillaient ne sont pas tous fermés. L'avènement du *Parnasse* date de 1866 ; mais deux autres *Parnasses* paraissent encore, en 1871 et en 1876. Naguère, les poètes, jeunes encore, qui se réunissaient chez la marquise de Ricard, chez Nina de Villard (2), ou encore, autour de Catulle Mendès, chez Augusta Holmès, bruyants, exubérants, goguenards, se retrouvaient plus graves, le samedi, dans leur sanctuaire, dans cette mansarde de Leconte de Lisle, qu'un témoin appelle « un Olympe intime » (3), et dont un autre nous peint le décor enfumé, les plâtres d'après l'antique qui ont pris une patine de vieux ivoires (4). Ce sanctuaire du boulevard Saint-Michel survit à 1870. Le maître y rythme toujours de sa voix mâle et vibrante ses vers nouveaux, en dardant, à travers son monocle, un regard d'un éclat singulier. On y entend discuter, sur la valeur d'un adjectif, le jeune poète des *Noces corinthiennes* et le jeune poète de *La Vie inquiète* (5). De nouveaux venus vont à ce lointain quartier, comme à l'un des lieux sacrés de Paris : tel Maurice Barrès. Le maître vieillit, il est vrai, et son salon avec lui. Un jour d'hiver 1894, M^{me} Alphonse Daudet (6) revoit le poète, en robe de chambre, affaissé, attristé : « Je me cache, dit-il, car je suis bien vieux... » Un autre salon, du moins, recueille les survivants du Parnasse, et les mêle au jeune Symbolisme : rue de Berry, puis rue de Balzac, puis à l'Arsenal, Heredia, d'un geste large et d'une voix retentissante, reçoit des hôtes dont il ne sait pas toujours les noms, mais qui sont tous des poètes, et avec qui il raisonne sur les vers, tout en ravivant, sous la paume de sa main, l'éclat de quelque belle reliure (7). Passage Choiseul, l'entresol qui

(1) Cf. Mendès : *La Légende du Parnasse contemporain*, Bruxelles, 1884 ; L.-X. de Ricard : *Petits Mémoires d'un Parnassien*, *Petit Temps*, 1898, 1899 ; 1900 ; *La Revue*, 1^{er} février 1902 ; *Comœdia*, 25 janvier et 13 février 1911 ; Gustave Kahn ; *Le Parnasse et l'Esthétique parnassienne* ; Thérive : *Le Parnasse*, 1929 ; P. Martino : *Parnasse et Symbolisme*.

(2) P. Dufay : *Chez Nina de Villard*, *Mercure de France*, 1^{er} juin 1927.

(3) Virginie Demont-Breton : *Les Maisons que j'ai connues*, Plon, t. II.

(4) H. Houssaye, Disc. de récept. à l'Acad. française, 2 décembre 1895.

(5) V. Demont-Breton, *loc. cit.*, t. II, p. 127 sq. Cf. Calmettes : *Leconte de Lisle et ses amis*.

(6) *Souvenirs autour d'un groupe littéraire*, p. 199.

(7) M. Barrès : Disc. de récept. à l'Acad. française ; Antoine Albalat : *Les Samedis de J.-M. de Heredia (Souvenirs de la vie littéraire, 1920)* ; André Lebey : *Chez Heredia, Nouvelles Littéraires*, 27 janvier 1933 ; H. de Régner, *Ibid.*, 17 mai 1930 ; et les souvenirs de Léo Larguier.

porte l'enseigne de *Percepied*, Alphonse Lemerre successeur, est toujours l'entresol du Parnasse ; et d'autres librairies encore, comme celle du quai Malaquais, à l'enseigne d'Honoré Champion, entendent les longs entretiens de ces poètes érudits, qui aiment les livres. Les jeunes revues ne se lassent pas de servir *La Renaissance littéraire et artistique* (1), le *Monde nouveau* (2), *La République des Lettres*, *Le Monde poétique*, *La Vie moderne* (3) ; et Anatole France dirige *Les Lettres et les Arts*. On joue *Les Erynnies* à l'Odéon en 1872 ; on attend jusqu'en 1893, comme un événement poétique. *Les Trophées*, dont les rimes d'or sont déjà serties, éparses, à travers les petites revues. Sully-Prudhomme, Coppée définissent le Parnasse, en entrant à l'Académie ; et Coppée y reçoit Heredia. Parmi le public clairsemé qui assiste aux leçons de Louis Ménard, on reconnaît parfois un jeune écrivain, qui s'initie à la religion du « païen mystique ». Les foyers du Parnasse ne sont pas tous éteints...

Surtout, son idéal n'est pas mort, cet idéal scientifique, qui alliait la beauté et la vérité, pour faire de celle-ci la servante de celle-là, — « La science est le moyen dont le but est l'art », disait Leconte de Lisle. Les regards se tournent encore vers les mondes inexplorés, où l'astronomie cherche de nouvelles étoiles. Le poète des *Solitudes* les interrogeait naguère ; dans les stances de *L'idéal* il imaginait l'astre dont les derniers hommes seulement, selon les lois physiques de la lumière, connaîtraient l'existence, et il lui vouait son amour. Aujourd'hui, un de ses disciples, Auguste Dorchain, dans *Les Etoiles éteintes*, songe, au contraire, aux astres que nous voyons encore, selon ces mêmes lois, et qui pourtant, ne sont déjà plus. La même curiosité passionnée des lois du monde et de la vie plonge les poètes d'aujourd'hui comme ceux d'hier dans les livres des philosophes et des savants. Ils veulent ressaisir le chaos obscur des origines, entrevoir, par les doctrines de l'évolutionnisme, la naissance lointaine des formes humaines, au sein du monde animal. Ce « naturisme », ce « primitivisme », qui éclataient dans le *Khirôn* de Leconte de Lisle ou chez Léon Dièrx, dans *La Vie des Morts* d'Armand Silvestre qui appelait la mer « temple obscur des métamorphoses », s'insinue encore dans les *Poèmes dorés* d'Anatole France, dans *L'Illusion* de Jean Lahor qui dédie à Darwin son poème de *Réminiscences*. *L'Origine des Espèces* n'a

(1) Fondée par Emile Blémont et Jean Aicard.

(2) Fondé par Charles Cros.

(3). Titres des revues successives fondées par Catulle Mendès à partir de 1875.

jamais eu plus de lecteurs, et jamais n'a été plus désespérante la pensée des formes transitoires, des métamorphoses sans nombre qui repétrissent la matière. Georges Lafenestre l'exprimait dans ses *Images fuyantes* ; Armand Silvestre, dans *Les Arbres*. Mais voici qu'elle est, dans *La Justice* de Sully-Prudhomme, l'une des plus poignantes preuves de l'injustice universelle ; et, dans la lutte pour la vie que rappellent sans cesse les sciences naturelles, ces âmes tristes ont trouvé une nouvelle raison de tristesse.

Elles en trouvent d'autres, dans le spectacle des philosophies et des religions. Elles ont voulu se réfugier dans les cultes de l'Inde. Avec Jean Lahor, Leconte de Lisle, elles ont goûté au panthéisme. Elles ont dit, — et même une M^{me} Ackermann, — que ce monde éphémère est illusoire. Les unes ont sombré dans le nihilisme. Les autres n'ont eu de recours que dans un stoïcisme sans horizon. Poésie désolée et sans lumière, à laquelle manque toujours la joie, souvent la grâce : une femme même, comme M^{me} Ackermann, ne la peut aborder qu'avec une âme virile. Le désarroi qui suit 1870 aggrave encore cette inquiétude religieuse des poètes. Les études de sciences religieuses se multiplient plus que jamais. Des conférences, comme celle de Léon Feer au Trocadéro, le 19 octobre 1878, vulgarisent le bouddhisme. Des effluves d'Orient passent dans les esprits de ce temps, mêlés à l'influence de Schopenhauer. Et, à l'École des Hautes Études que l'on vient de fonder, les profanes mêmes tentent d'apprendre le sanscrit, sous la direction de M. Hauvette-Besnault.

Mais l'idéal que le Parnasse a transmis au siècle finissant est plus encore, peut-être, son idéal historique, cette nostalgie, ce mirage d'histoire, qui a été le grand rêve de tout le XIX^e siècle, ce désir insatisfait de retrouver l'âme des âges disparus, de vivre avec les morts, de ressusciter la vie intégrale. Les « légendes des siècles » ne manquent pas à la gloire du Parnasse, et il ne s'est pas lassé d'écrire des *Récits épiques*, par la plume de Mendès, par celle même de Coppée. Il veut faire le compte des passions que les hommes ont éprouvées, des idoles qu'ils ont adorées, de leurs amours, de leurs haines, de leurs guerres ; et il en dresse *Les Trophées*. Il évoque, à travers l'histoire d'Hannibal ou de Cléopâtre, à travers le livre des *Amours* de Pierre de Ronsard ou l'épopée des Conquistadors,

Les deux enfants divins, le plaisir et la mort.

Surtout, il fait le compte de ce que les hommes ont cru, de leurs religions, de leurs dieux. Il étudie, avec Louis Ménard, *Le Poly-*

théisme hellénique ou *Les Israélites d'après l'exégèse biblique* ; il regarde, avec une ardente mélancolie, les cultes se succéder. Que de fois avons-nous changé, dit Georges Lafenestre dans ses *Images fuyantes*,

La figure, et les noms, et les âmes des dieux.

L'Olympe hante les imaginations, et aussi la Bible, — celle-ci sombre comme un poème barbare, celui-là radieux. Le chant païen, que, depuis le XVIII^e siècle, les poètes n'ont cessé de répéter (1), ne s'est pas interrompu avec ces nouvelles générations (2) ; elles mettent en vers les tableaux de Chassériau (3) ou de Gérôme, les travaux des archéologues (4). Un universitaire, Frédéric Plessis, élève, comme un symbole *La Lampe d'argile* ; un autre, Emmanuel des Essarts, rêve de vivre ses jours « pareils aux visions plastiques » dans quelque république ancienne,

Songe de Pythagore, œuvre d'un Dorien ;

Sully-Prudhomme envie la destinée,

D'un enfant grec du monde ancien.

Loin de l'impure laideur qu'*Hypatie* laisse au monde moderne, ils vont vers l'« immortelle Beauté », vers cette Vénus de Milo, que tour à tour ont chantée Leconte de Lisle et Armand Silvestre. Peu de mois avant la *Prière sur l'Acropole*, que Renan publiera en 1877, Anatole France oppose, dans ses *Noces corinthiennes*, le riant paganisme au christianisme sévère. D'autres, comme Mendès, aiment l'antiquité pour son alexandrinisme, pour son orgie de décadence, pour sa chatoyante corruption ; ils sont du temps de Claudien et d'Ausone. Mais tous gardent un regret obsédant des choses qui ne reviendront plus. A tant de raisons diverses de pessimisme, l'histoire ajoute l'image d'une irrémédiable décadence. La suprême philosophie de l'histoire est celle que croasse, dans *Les Poèmes barbares*, le Corbeau de Leconte de Lisle.

(1) Louis Bertrand : *La fin du Classicisme et le retour à l'antique...* 1897 ; René Canat, *La Renaissance de la Grèce antique*, 1911.

(2) Peyre : *Louis Ménard*, 1932, et *Bibliographie de l'hellénisme...* 1932.

(3) Par exemple *Le Tepidarium* de Heredia.

(4) Observer la coïncidence de dates des *Promenades archéologiques* de Gaston Boissier et des sonnets latins de Heredia.

Il restait pourtant à ces poètes une joie, qu'ils transmettront à leurs héritiers : la joie de l'art, celle qui fait écrire à Heredia *Email* ou *Vitrail*, qui fait vivre le Sully-Prudhomme du *Bonheur* parmi des aubes d'Angelico, des matins nacrés du Corrège, celle encore d'André Lemoyne évoquant les « fiers et sombres cavaliers » de Rembrandt, celle du peintre-poète Jules Breton, répandant sur ses poèmes, comme sur une de ses toiles, des bleus, des verts, des bruns, de « fauves harmonies ». Un poème de Léon Dierx doit se commenter par un paysage de Corot. Un Georges Lafenestre, historien des peintres et poète parnassien, unit en lui le double amour de l'école. On y chérit les formes précises et pures, d'où toute ombre, toute brume s'est dissipée. Plus d'improvisation romantique : un travail rigoureux et probe, des règles fermes, dont un Sully-Prudhomme voudrait faire une loi à son ami Henri de Régnier, qui se dérobe (1) ; point de vers « mous », sans ressorts, gonflés de « lymphe », comme ceux que Leconte de Lisle reproche à Lamartine. Nul n'est admis dans le cénacle, s'il n'abjure les facilités de l'« école décadente ». Au péril de quelque pédantisme (sotérique, — les « Apollôn », les « Aidès », — de quelque artifice, — le jeu des sonnets enfermant de vastes sujets dans leurs menus bas-reliefs, — au risque d'être accusé d'impersonnalité, d'impassibilité, de se voir traité, comme Leconte de Lisle par Laurent Tailhade, de « bibliothécaire pasteur d'éléphants », ou de se voir accusé, comme le poète du *Manchy* par Dumas fils, de rester étranger à « tout ce qui est de l'humain », l'artiste s'enfermera dans son œuvre, dédaigneux des applaudissements de la foule, heureux d'un beau vers, d'une image éclatante.

Cette fière attitude mérita au Parnasse déchu l'estime de ceux mêmes qui lui succédaient ; un Mallarmé consultait encore un Heredia. Plus d'un, d'ailleurs, dans la nouvelle génération, demeurait fidèle à l'école dépossédée. Un Ephraïm Mikhaël sertissait encore dans ses vers métalliques l'orfèvrerie parnassienne ; Auguste Dorchain dédiait à François Coppée *La Jeunesse pensive*, et aurait pu la dédier à Sully-Prudhomme ; le vicomte de Guerne, au sortir de l'École des langues orientales, répandait, dans *Les Siècles morts*, — *L'Orient antique*, *L'Orient grec*, *L'Orient chrétien*, — des flots d'alexandrins chaldaïques, d'où émergeaient, dit Henri de Régnier, les noms d'Assurbadipal et de Nabou-koudour-ousour ; Auguste Angellier, dans les sonnets *A l'Amie perdue*, plus

(1) *Nouvelles littéraires*, 21 décembre 1929.

tard dans *La Lumière antique*, passait des vers éclatants de « velours frangés d'or », « galères royales » que Heredia pouvait aimer, à la demi-teinte de Sully-Prudhomme ; Jean Richepin faisait résonner, en une rhétorique de Normalien passé au service de la Bohême, des blasphèmes bien rythmés, qui agitaient farouchement les noirs cheveux frisés de cette tête de prince maure ou de rajah. Maurice Maindron, dans ses « récits du temps passé » semblait le Heredia du roman. Et faudrait-il changer beaucoup de vers aux *Médailles d'argile*, pour qu'Henri de Régnier fût du Parnasse (1) ?

Pourtant, avec l'âge et l'expérience, les Parnassiens eux-mêmes reconnaissaient ce qui avait manqué à ce Parnasse. Sully-Prudhomme l'avouait à l'Académie, le 23 mars 1882 : cette lyre si bien construite et si bien accordée, n'avait pas chanté en accord avec l'âme moderne ; il souhaitait de voir s'accomplir un jour « cette réconciliation ». A la même place, Coppée confessait à Heredia, treize ans plus tard, « les préjugés » de leur jeunesse : ils avaient eu plus de souci des « gaufriers » que de la « pâte » qu'il y faut mettre. L'on sentait de plus en plus vivement qu'au-dessus de l'art même il faut aller à l'humanité, au-dessus de la forme à l'âme. Jean Lahor s'écriait, dans ses *Vers dorés* :

La splendeur de la forme est une corruptrice....

L'école intime, si hautement bafouée par une Juliette Adam, reprenait ses droits ; déjà Coppée avait chanté les petits bourgeois, qui vivent dans « les doux voluptés que l'habitude engendre » et dans des meubles Louis-Philippe ; ses horizons étaient ceux de la Bièvre ou de Grenelle et il ne se défendait pas de la douceur simple des larmes ; il s'inclinait sur ces vies tristes et pauvres, dont Sainte-Beuve, jadis, avait déjà voulu se faire le poète, ces vies qui ont peut-être une odeur renfermée et fade, mais qui ont aussi la grandeur de l'humilité, l'évangélique simplicité d'un tableau de son contemporain Millet. D'autres se tournaient vers le monde de la vie morale, chantaient l'élégie intime des *Solitudes*, des *Vaines tendresses*, cherchaient à prier et finissaient en méditant Pascal. Les formes nettes, les bas-reliefs ne suffisaient plus à ces âmes qui aspiraient à l'inconnu. Un philosophe spiritualiste comme Caro saluait chez Eugène Manuel cette inspiration de « l'infini » ; Jean Aicard chantait *Le Dieu dans*

(1) On peut voir aussi dans *Païenne* de M^{me} Adam (1883) une exaltation de la lumineuse antiquité du Parnasse.

l'homme ; Paul Bourget disait *La Vie inquiète*. Dans sa prière même sur l'Acropole, Renan regrettait, en face de la déesse athénienne, les « mystères » de son « ciel austral ». Plus d'un avait déjà quitté le temple parnassien, celui-ci pour le cabaret montmartrois, celui-là pour la chimère, pour l'excentrique. Charles Cros, Rollinat, Villiers de l'Isle-Adam étaient partis ; Verlaine se tournait contre ses anciens maîtres, les accablait d'*Inveclives*... Le Parnasse n'abdiquait pas, mais il reculait peu à peu.

II. — DILETTANTISME ET FANTAISIE

Trois ans après le jour où elle avait aperçu, voûté et morne, dans son salon du boulevard Saint-Michel, le maître du Parnasse déchu, M^{me} Alphonse Daudet rencontrait aussi, aux Tuileries, un autre vestige d'autrefois, un vieil académicien naguère brillant et fêté, spirituel entre tous, et qui n'était plus que l'ombre de lui-même (1) : Pailleron, un peu de la féerie parisienne qui s'éteignait.

Cette féerie s'éteint-elle jamais, à vrai dire ? Elle se déplace seulement. Si, au siècle précédent, elle avait jeté ses notes vives dans le jardin et les cafés du Palais-Royal, elle avait, depuis, lancé toutes les flammes de la bohème dans ceux du Quartier Latin, tout l'éclat du dandisme dans ce petit espace du Boulevard, entre la rue Grange-Batelière et celle de la Chaussée-d'Antin, que Musset célébrait comme « un des points rares sur la terre où le plaisir est concentré ». Même, elle n'avait pas tardé à franchir ces limites, à s'évader dans les fantaisies de la butte Montmartre. La guerre et la Commune l'avaient à peine interrompue. On pouvait se croire encore au temps que d'Alton-Shée, Véron, Audebrand, Arsène Houssaye, évoquent dans leurs mémoires, *La Mode* et *L'Artiste* dans leurs chroniques, au temps où Taine, consciencieusement, minutieusement, la décrivait par la plume de Frédéric-Thomas Graindorge. C'est le XVIII^e siècle encore vivant, disait-il (2) ; ou plutôt c'est Alexandrie, c'est la Rome de la décadence. « En ce temps-là comme aujourd'hui, l'homme avait été raffiné et étriqué par la culture et la concentration de l'effort ; les grandes capitales avaient exaspéré les désirs... » Il reconnaissait, au musée, dans les masques du IV^e siècle, ce monde fiévreux, qui vit à la lumière du gaz, qui a fait de la nuit le jour, et qui

(1) *Souvenirs autour d'un groupe littéraire*, p. 220, janvier 1897.

(2) *Graindorge*, 7^e édition, 1877, p. 28.

constitue la plus brillante des civilisations (1). D'autres, — les Goncourt, Feuillet, Dumas fils, Sardou, — avaient dit le tourbillon de la vie parisienne; d'autres encore l'attrait irrésistible qu'elle exerçait sur l'étranger. Meilhac et Halévy avaient montré la grande marée de l'Europe et de l'univers déferlant, par toutes les gares de la ville, dans cette capitale des plaisirs. Cet attrait ne s'était pas démenti depuis 1870. *L'Etrangère* de Dumas fils en montrait les périls. J.-J. Weiss dénonçait « la prise de possession de Paris par l'étranger », le *Parisian-West* qui s'étend, peuplé de Mexicains et de Sarmates, des Batignolles à la Muette. Une pièce du Théâtre libre, *Le comte Witold* de Stanislas Rzewuski, plus de dix ans après *L'Etrangère*, peignait la nostalgie de l'homme des steppes, qui ne peut, dans son propre pays où il revient mourir, détacher son cœur de cette douceur de vivre, de cet air subtil des boulevards qui l'avait pris jusqu'aux moelles. Gondinet, dans *Le Parisien*, en 1886, exprimait ce je ne sais quoi, qui attache l'homme de Paris à ces visages familiers de la Madeleine, des Champs-Élysées : « C'est un épicurien délicat, un dilettante, disait Jules Lemaitre du héros de cette pièce, un nonchalant très ingénieux, qui a su arranger et composer toute sa vie avec un art qui tire doucement de Paris tout le plaisir qu'il peut donner... » Un seul regret, au fond de ces âmes voluptueuses : le regret des plaisirs d'autrefois, qui leur semblent plus vifs que ceux d'aujourd'hui : quand on reprend *la Belle Hélène* ou *Barbe-Bleue*, elles revoient, au milieu du pétilllement de la musique d'Offenbach, une société étourdie mais voluptueuse, qui avait inventé la « blague », et qui vivait dans une ivresse irrésistible et légère, une ivresse de vin de Champagne ; et l'on murmure alors, avec une nuance de mélancolie : « Seigneur ! Comme nos pères ont dû s'amuser (2) ! ».

On s'amuse encore, de la rive gauche à la rive droite, de Procope à Torton, dans ce monde des brasseries, dont Sardou fait la satire dans *Rabagas*, dans ce monde plus brillant où règne Aurélien Scholl, entouré d'Albert Wolff, de Chavette, de Villemot, de Fromentin, parmi ceux qui déjeunent chez Marguery, qui tiennent leurs assises chez Brébant, à ce « dîner des Spartiates » où Paul de Saint-Victor, Arsène Houssaye, Edmond de Goncourt parlent de littérature, de journalisme et de théâtre. Audebrand, l'un des rois du Café et du Boulevard, s'écrie : « Ah ! la guerre, les révolu-

(1) *Graindorge*, p. 147.

(2) J. Lemaitre, *Impressions de Théâtre*, t. IV, 8 octobre 1888.

tions, la stratégie, en voilà assez ! Les théâtres sont rouverts, ... les étrangers arrivent en foule, il y a de la gaieté dans l'air. » Comme au temps du Directoire, la danse fait fureur. Ce ne sont que bals blancs, bals roses, bal de l'Opéra, bal des Incohérents, où les Galipeaux, les Alphonse Allais multiplient les facéties, cohue vulgaire de l'Hôtel de Ville, brocardée par Mac-Nab. Un petit journal paraît, *L'Hydropathe*, où Jules Jouy, André Gill, Charles Cros, Alphonse Allais déploient leur verve. *La Vie parisienne* continue à offrir une image chatoyante du luxe parisien, à croquer d'un trait vif les mœurs, avec la pointe d'ironie de Ludovic Halévy, la pointe de satire de Gyp. *Le Figaro* est toujours la gazette du Boulevard ; non loin de lui, le *Gil-Blas*, et toute une nuée de feuilles indiscreètes, scandaleuses parfois... Et, sur ce monde emporté d'une vie frénétique, s'inscrit en traits durs la satire impitoyable de Forain, au crayon mordant, passe la danse banvillesque des dessins de Willette.

Y a-t-il rien de changé depuis le temps de Daumier, de Banville et d'Offenbach ? Un nouvel opéra se dresse, resplendissant, image d'une époque de pompe, avec son grand escalier qui s'accorde aux morceaux de bravoure, aux grands airs que chante la Patti ; la vie parisienne s'y reconnaît avec complaisance ; elle se plaît à pénétrer au foyer de la danse, que lui entr'ouvrent les livres de Ludovic Halévy, les tableaux de Degas. Elle chérit aussi l'opérette, la musique légère, ces rythmes sautillants et trépidants, que Sarcey reconnaît avec joie, dans le « cancan » ressuscité, lorsqu'on reprend, en 1881, *Orphée aux enfers*. La sarabande endiablée s'est à peine apaisée chez le musicien nouveau, Charles Lecocq, dont les refrains emplissent de bonne humeur la France entière. A Montmartre, le cabaret du Chat-Noir, qui groupe autour de Rodolphe Salis, les Albert Samain, les Rollinat, les Haraucourt, les Maurice Donnay, les Mac-Nab, semble, dans son décor de moyen âge fantaisiste, la chapelle de l'esprit montmartrois, dernier-né de l'esprit parisien. Un autre cabaret, celui d'Aristide Bruant, offre, tous les vendredis, au monde élégant, le frisson ou l'illusion des bas-fonds et du réalisme. Originale, brochant sa fantaisie saisissante sur les couplets vulgaires, Yvette Guilbert renouvelle la chanson. Les revues de fin d'année (1) font la satire des événements. La pantomime offre, à un public blasé d'esprit, le spectacle élémentaire et troublant des scènes muettes où la vie se traduit en symboles. Les ombres chinoises, découpées

(1) Robert Dreyfus : *Petite Histoire de la Revue de fin d'année*, 1909.

par Caran d'Ache, passent sur l'écran du Chat Noir, comme le dernier jeu d'une société qui réveille, dans les plaisirs de l'enfance, sa sensibilité épuisée. Ceux que Veillot appelait naguère « la précieuse troupe des esclaves publics », ceux que Drumont appelle « les histrions, les mimes et les scribes », tiennent en haleine le Paris de 1890, comme celui de 1860.

Entre tous ces amuseurs, les maîtres incontestés sont ceux du théâtre. Ils n'ont guère changé. Parmi les acteurs, M^{lle} Reichenberg est chaque jour plus ingénue, et l'âge ne semble lui donner que plus de talent pour représenter la jeunesse ; Got incarne toujours, dans ces rôles de genre qu'il compose avec puissance, les hommes d'argent, les bourgeois cupides ; Coquelin, exaltant le comique jusqu'au lyrisme, ne cesse pas de lancer, de sa voix claironnante, ses mots d'un effet irrésistible, que souligne son visage expressif et amusant. Toute de grâce, d'intelligence et de finesse, M^{lle} Bartet traduit, dans leurs passions contenues, dans leurs défaillances et leurs révoltes, les âmes des femmes de trente ans. Ardent, convaincu et candide, rugissant et farouche, tempérament héroïque, à la voix de bronze, aux gestes de statue, Mounet-Sully, qui déconcerte encore plus d'un critique par ses « emportements inattendus » (1), sait être tour à tour Hamlet et Œdipe. La « voix d'or » de Sarah Bernhardt répand sur tous les rôles une mélodie chantante, une hautaine nonchalance, que corrigent son charme, sa sensibilité profonde (2). Les auteurs s'appellent toujours Dumas fils, Sardou, Pailleron ; ils donnent encore au public cette comédie moderne, pleine de ces allusions, de ces portraits à clef, qui assaisonnent, pour les contemporains, *Le Monde où l'on s'amuse*, *Le Monde où l'on s'ennuie* ; ils lui présentent encore ces jeux du cirque, ces grands spectacles, aux décors historiques, aux scènes violentes et brutales, qui font de *Théodora*, ou de *la Tosca*, une sanglante parade de décadence ; les vaudevilles de Labiche, au sortir de cette période de l'Ordre Moral, « où l'on n'avait plus osé être gai », jouissent d'un regain de mode : on découvre leur « profondeur », leur « lyrisme », leur « amertume », et, dans ces parodies truculentes de l'amour, dans ces caricatures de la bourgeoisie, on applaudit « l'esprit gaulois », un « caractère national » qui « inspirait une façon de considération et de respect à une époque où l'on ne parlait que de recons-

(1) Brunetière, *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1879, *Le répertoire classique à la Comédie-Française*, p. 460.

(2) *Ibid.*, et 15 avril 1880, *De l'interprétation du répertoire tragique*, p. 939.

tituer les forces de la nation» (1); surtout la bouffonnerie, la fantaisie qui atteint à la farce, enchantent le public de Meilhac, d'Halévy ou de Crémieux, lui donnent, irrespectueuses, persifleuses, je ne sais quel piment mêlé de sentimentalité et de cynisme, de libertinage gracieux et de « mots de nature », qui le conduisent insensiblement de la littérature brutale à la littérature cruelle, de la comédie du Second Empire à la comédie « rosse », au Théâtre Libre.

A les voir et à les entendre, on ne sent pas très vivement que la société s'est transformée. Peut-être ce théâtre retarde-t-il sur son temps. Pourtant, on éprouve parfois comme une gêne, à entendre parler les personnages de Sardou, de Dumas ou des Goncourt : on perçoit que leurs mots et leurs pensées mêmes ont vieilli. Ce n'est plus comme *Nos Intimes* de 1861 que sont nos intimes d'aujourd'hui ; les « baronnes d'Ange » de 1890 n'ont plus les mêmes robes ni le même langage que celle du *Demi-Monde* ; et nos journalistes ne ressemblent pas à ceux de *Charles Demailly*. On lit encore les romans d'About, de Feuillet ; mais on ne reconnaît plus, chez celui-ci, le grand monde dont il est le peintre, ni, chez celui-là, les « jolies choses » qui plaisaient tant à Frédéric-Thomas Graindorge.

Le siècle, en avançant, n'a pas, sans doute, bouleversé la nature humaine, mais il a accentué une évolution qui s'amorçait déjà sous le Second Empire ; un fossé séparait celui-ci du romantisme et de ses rêves : ce fossé s'est encore élargi. Meilhac et Halévy, Labiche, semblaient tourner en raillerie les grandes passions romantiques ; mais maintenant voyez, en 1888, *Cocart et Bicoquel* d'Hippolyte Raymond, qui semble renvoyer le romantisme en province, montre toute une petite ville éprise d'un assassin, et les plus belles tombant pâmées aux bras de cet Hernani. Quand on porte *Gerfaul* à la scène en 1886, la critique découvre bien vite, sous les décors modernes, un « relent de 1840 » et sourit de ces belles phrases sur l'idéal ; lorsque, en 1891, on adapte au Théâtre Libre *Le Père Goriot*, ou que l'on reprend *Kean* à l'Odéon, elle déclare : ces personnages sont plus loin de nous que ceux de Molière ou de Beaumarchais. Les hommes du Second Empire avaient été impitoyables pour les attardés, pour ceux que Sardou appelait *Les Ganaches* ; leurs héritiers de la Troisième République ne sont pas plus indulgents aux « ganaches ». Ils avaient eu le goût du luxe, d'une vie facile, où le mobilier lui-

(1) J. Lemaitre, *Impr. de Théâtre*, t. VI, p. 170, 4 août 1890.

même s'accordait, par ses formes souples, élastiques à leur élégance sans contrainte ; la vie de leurs héritiers suit le même cours : le bois de Boulogne que nous décrivent les souvenirs de 1880 ou de 1890 est toujours le parc aristocratique, où les cavaliers et les attelages passent, magnifiques et fringants ; les meubles où se déroulent les scènes du *Monde où l'on s'ennuie* sont toujours ceux que Sardou décrivait, en 1866, dans *Maison neuve* ; et déjà s'annonce le « modern style ». La formule du monde est toujours celle de *Graindorge* : « Jouir et paraître ». Graindorge retrouverait encore, s'il recommençait ses explorations, cette frénésie de réclame qu'il dénonçait, ces efforts pour « tirer l'œil », ce « besoin d'excitation ». Peut-être même trouverait-il, si nous en croyons le Dumas de *La Femme de Claude* et d'*Une Visite de noces*, plus de perversion ou de déséquilibre, avec des bouffées inattendues de berquinade sentimentale ou d'idylle, que nous apportent *L'abbé Constantin* ou telle romance du jour. La loi du divorce dont une Gyp ou un Sardou disent plaisamment les surprises, ajoute encore à ce chaos de la société, d'où se dégage, confusément et peu à peu, un type nouveau d'homme et de femme.

La femme : ce n'est plus la merveilleuse des premiers jours du siècle ; ce n'est plus la sylphide ou la lionne du romantisme, la femme décrite par Balzac et George Sand. A peine est-ce encore celle que Winterhalter a peinte et que Graindorge a observée. Elle avait déjà en ce temps-là des audaces de pensée et de mots ; elle rêvait de la palpitation intense des nerfs, du tourbillon qui emporte tout, les sens et la tête ; elle disait : « Connaitre la vie... » (1) ; et le bon Graindorge s'émerveillait de ces menus mouvements d'oiseau, de ces toilettes de dentelles, de ces robes épanouies aux plis lustrés. Elle était, chez Meilhac et Halévy, *Frou-frou*, déjà très audacieuse, très libre d'allures et de paroles, mais souffrant de ses propres audaces. Elle était la *Renée Mauperin* des Goncourt, la jeune fille émancipée, dont les gamineries faisaient sourire, mais qui finissait par en être cruellement punie. Depuis, l'évolution s'est précipitée, ou, si l'on veut, le progrès. La jeune femme de 1870 faisait déjà des lectures sans choix ; et Paul Alexis (2) nous en montre une, pour qui *la Comédie humaine* a été comme un coup de clarté, suivi bientôt des cent volumes des œuvres complètes de Voltaire. Bientôt Becque pourra croire, dans *La Parisienne*, fixer les traits nouveaux de la femme de Paris. Les

(1) *Graindorge*, p. 8.

(2) *Après la bataille*.

sévérités mêmes désarment, qui entouraient naguère les « baronnes d'Ange » et les « Dames aux Camélias » : après *Le Demi-Monde*, lisez la *Georgelle* de Sardou, l'*Yvette* de Guy de Maupassant, ou *Le fils de Coralie*. Mais surtout, à Froufrou ou à Renée Mauperin succède ce caractère gargonier, cette verve narquoise impertinente et effrontée, cette insubordination d'écolière indisciplinée, qui composent Gyp et son héroïne Loulou. Que respecte-t-elle ? Ni les psychologues, ni les décadents, ni les ministres, ni les grands de finance ou de politique. Dans sa drôlerie cavalière et combative, elle est, en femme, ce qu'Henri Rochefort est en homme.

L'homme : il est encore le roué et le dandy de naguère, toujours élégant, toujours ironique. Et pourtant il obéit à un type nouveau d'élégance et d'ironie, qui n'est plus tout à fait celui des grands aventuriers, Rastignac, Rubempré, Morny. Il est encore chargé de stendhalisme ou de balzacisme, comme le *Monsieur de Camors* d'Octave Feuillet. Il se donne encore, comme lui, un masque d'impassibilité, d'égoïsme intelligent et narquois. Avant de devenir le roturier Greslou du *Disciple*, il est encore gentilhomme de race et disciple du des Ryons de *L'Ami des Femmes*. Si même il sacrifie la particule de son nom, comme Henri de Rochefort, c'est encore trait de gentilhomme ; et c'est bien une figure d'époque que cet Henri Rochefort, surmonté de ce toupet célèbre, qu'Alphonse Daudet compare à une « flamme de punch », révolutionnaire qui habite un élégant hôtel de la Cité Malesherbes, grand amateur de bibelots, de courses de Longchamps et de beaux meubles, qui trousse chaque jour, pour *L'Intransigeant*, des articles facétieux et féroces. « L'esprit d'à présent, net, dépouillé, direct, assez féroce... », dit Jules Lemaitre (1), cet esprit qui, à force de tout comprendre, a fini par ne plus rien aimer, et qui affecte de regarder la terre du haut de Sirius, a créé, à son usage, le mot de dilettantisme.

Qu'est-ce qu'un dilettante, ce dernier représentant de l'esprit boulevardier, ce produit extrême d'une très vieille civilisation ? N'allez pas vous méprendre, et lui prêter la raison un peu lourde de Francisque Sarcey. Sarcey, il est vrai, large et gai comme un « frère Jean des Entommeures » (2), réjouit, de sa gaité copieuse et de son bon sens courageux, toute une part du Paris de 1880 ; il l'attire à l'Odéon pour lui asséner des vérités premières et de

(1) *Impressions de Théâtre*, t. V, p. 247, 1890.

(2) *Ibid.*, t. VI, p. 91.

la verve ; mais il dédaigne trop les raffinements, pour que les dilettantes, à leur tour, ne le dédaignent pas un peu. Ils revendiquent bien quelques-uns des ancêtres qu'il aime, Epicure, Montaigne, Voltaire ; mais ils y ajoutent Goethe, Sainte-Beuve et M. Renan. Leur philosophie est sceptique, comme la sienne, mais elle est délicate. Ils s'installent commodément dans le monde, comme lui, mais c'est pour jouir de son spectacle bigarré. Vers 1830, ils s'appelaient les *dilettanti* et mettaient la musique au-dessus de toute chose ; aujourd'hui, ils ont autant de souplesse dans l'intelligence que dans le goût. Rien ne les choque, qu'une réalité trop triviale et trop basse ; le naturalisme blesse leurs instincts d'aristocrates ; ils se sauvent de la vie vulgaire par l'ironie. Ce sont des Attiques, et Maurice Donnay, dans *Lysistrata*, en 1892, les incarne dans le philosophe Eironès. Ce sont des impressionnistes, pour qui la critique n'est que l'art de jouir des livres. Changeants, ils contemplant un monde qui change. Ils s'attachent, par passe-temps, à de menus jeux d'érudition ou de littérature, — comme tel héros de leurs livres, Monsieur Bergeret, à un commentaire de Virgile, ou telle de leurs héroïnes, la princesse Trépot, à sa collection de boîtes d'allumettes. L'un d'eux, Jules Lemaitre, est charmé le jour où le Chat-Noir, lui a montré, en ombres chinoises, cette histoire des quatre voyageurs anglais qui jouaient au whist, flegmatiquement, au milieu des tempêtes, des attaques de corsaires et du naufrage final : « Candide disait : Cultivons notre jardin, — et c'était la même chose ou à peu près. Ayons tous notre whist... C'est l'art pour les uns, pour les autres la littérature. Puisque nous ne pouvons connaître que d'infimes parcelles de l'univers et que nous ne pouvons agir sur lui que dans une mesure tout à fait insignifiante, faisons dans notre coin, sous notre lampe, un rêve ; et laissons-nous sombrer doucement, comme de pauvres petites ombres que nous sommes (1) ».

C'est un naufrage, en effet, qui s'annonce, pour le monde des dilettantes. La société va devenir de moins en moins attrayante pour eux, l'air du temps de plus en plus irrespirable. Le dandisme cède la place à des formes inférieures de l'élégance : le mot de « snob » a fait son apparition dans la langue, et, en 1875, dans *Tricoche et Cacolet*, celui de « gommeux ». Le dessinateur Mars fixe ces nouveaux types dans la silhouette de ses « trois illustres

(1) *Impressions de Théâtre*, t. II, p. 334. (Cf. Gustave Michaut : *Le Dilettantisme et M. Anatole France, Correspondant*, 10 mai 1913.)

essoufflés » (1), Guy, Gontran et Gaston. Paris regarde encore vers un arbitre de l'élégance comme au temps des d'Orsay et des Morny : le prince de Sagan célébré par Raoul Ponchon. Mais l'aristocratie de la race et de la vie garde-t-elle son prestige, dans cette société bouleversée, dans sa littérature même ? En 1892, François de Curel la représente épuisée, dans ses *Fossiles* ; vers le même moment Henri Lavedan, dans *Le Prince d'Aurec*, puis dans *Le Marquis de Priola*, en fait une peinture cruelle. Le monde brillant n'est plus que celui qu'il désigne d'un mot, — *Viveurs*, — au titre d'un de ses tableaux de mœurs.

Dans *La Fin d'un Monde*, en 1889, Drumont faisait déjà l'oraison funèbre du boulevard et des dilettantes. « Les lettrés et les peintres, dit-il, ne cherchent plus que dans un passé déjà vague, l'opéra brillant et spirituel d'autrefois, le foyer de la danse de Balzac, le temps des Coralise et des Florine... » Cette même année, un évangile nouveau était promulgué, en une manifestation grandiose, un « évangile de métal » (2), l'évangile de la science et de l'industrie. 1889, en effet, marque une fin et un avènement, — 1889, année bruyante, année funèbre, l'année de la grande épidémie, l'année de l'Exposition Universelle. Les vieux Parisiens qui se promènent parmi les énormes jouets scientifiques de cette exposition, cette Galerie des Machines, ce Palais des Arts libéraux, se sentent dépaysés ; ils ne reconnaissent plus leur Paris ; une tour de Babel, toute de fer et colossale, se découpe sur ce ciel qui leur était familier. Ils protestent de toutes leurs forces au nom de l'art, au nom du goût français ; une pétition indignée est signée de Gounod, de Charles Garnier, de Sardou, de Pailleron, de Gérôme, de Bouguereau, de Dumas, de Coppée, de Leconte de Lisle, de Sully-Prudhomme... Mais la tour Eiffel se dresse toujours. Symbole d'une civilisation nouvelle, — on ne peut, selon Goncourt, rêver rien de plus laid pour l'œil d'un vieux civilisé, — elle semble défier, de sa masse métallique, les monuments gracieux et surannés de l'âge révolu. Charles Garnier protestant contre Eiffel, l'Opéra contre la Tour, n'est-ce pas un signe du temps ?

(A suivre.)

(1) *Impressions de Théâtre*, t. V, p. 345.

(2) *Ibid.*, p. 251.

Étude littéraire de quelques dialogues de Platon

par Aimé PUECH,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

V

Le Phèdre.

Notre étude nous a déjà conduits, avec le *Protagoras* et le *Gorgias*, au cœur de l'œuvre de Platon, à ces dialogues où l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, richesse de la pensée, art de la mise en scène et de la composition dramatique, talent du style. Le *Phèdre* est une œuvre d'égale qualité, à tous ces points de vue, et d'une originalité encore supérieure. Par la nouveauté, par la hardiesse et la fraîcheur de l'imagination, on ne peut lui comparer que le *Banquet*. Il offre de plus cet attrait, — qui risque de se tourner en impatience, — de constituer, quand on veut en conjecturer la date approximative, le problème le plus difficile entre tous les problèmes, si nombreux et si délicats, de la chronologie platonicienne. C'était une opinion assez répandue dans l'antiquité qu'il avait été le premier dialogue composé par Platon ; cette opinion, semble-t-il du reste, ne provenait d'aucune tradition extrinsèque ; elle n'avait sans doute d'autre garantie que l'impression de jeunesse entraînant, de séduction irrésistible que produit sur tout lecteur une telle œuvre. La tendance qui prédomine aujourd'hui est toute contraire. Elle dérive principalement de la méthode de statistique appliquée au style. L'emploi de certaines formules, — par exemple du fameux $\tau\acute{\iota}\mu\tilde{\eta}\nu$, qui serait postérieur au voyage en Sicile, — rapproche le *Phèdre* des dialogues de la dernière manière, et l'on s'est appliqué aussi à fortifier cette constatation par l'examen de la doctrine. Mon sentiment personnel est intermédiaire. Sans contester la valeur

des données que fournissent les éléments matériels du style, on ne peut les considérer isolément, sans tenir compte du caractère général de l'œuvre. Or, si l'on s'en rapporte à l'impression d'ensemble, il n'y a rien de plus éloigné que le *Phèdre* de la troisième manière de Platon. Il est beaucoup plus raisonnable de penser que ce dialogue appartient à la période centrale de la vie du philosophe, à celle de sa pleine maturité, à laquelle le rattachent aussi les idées qu'il développe comme les procédés — dialectique ou mythe — par lesquels elles sont développées.

Le héros, Phèdre, est peut-être de tous les personnages de Platon, celui qui, de tout temps, a attiré le plus de sympathie. Nous le retrouvons dans le *Banquet*, ailleurs encore, et l'orateur Lysias nous apporte sur son compte des renseignements qui complètent ceux que nous fournit Platon. Originaire du dème de Myrrhinous, il était de bonne famille, et riche ; mais plus tard il perdit sa fortune. Préoccupé de sa santé, il aimait à fréquenter les médecins ; il avait pour ami Eryximaque et il suivait avec scrupule les prescriptions d'Acoumenos ; c'est par hygiène qu'il se promenait hors des murs, le jour où Socrate fit de lui cette rencontre qui devait le rendre immortel. Non sans quelque pente à un léger snobisme, il avait aussi un goût vif et spontané pour toutes les choses de l'esprit. Il aimait les jeux subtils de la philosophie, et il était encore plus passionné pour l'éloquence. Plus encore qu'il n'en tient lui-même, il provoque, partout où il passe, ces beaux discours qu'il adore. C'est lui qui, dans le *Banquet*, suscite le thème de l'entretien : il est, dit Platon, *le père du discours*, *πάτερ τοῦ λόγου*. Au moment où Platon nous le fait connaître pour la première fois, dans le *Protagoras* où il le montre assis au pied de la chaire d'Hippias d'Elée, il est encore un adolescent. Il est plus âgé à l'époque du *Banquet* comme à celle du *Phèdre*. M. Parmentier, un de nos collègues belges, qui lui a consacré un joli article dans le *Bulletin de l'Association Guillaume-Budé* (n° 10), lui donne une quarantaine d'années au moment de ce dernier dialogue. C'est peut-être beaucoup, et quoique M. Parmentier ait raison de soutenir qu'il n'était plus un tout jeune homme, on paraît un peu surpris que Socrate, eût-il lui-même, au moment où est censée se passer la scène, une soixantaine d'années, qualifiât précisément de *jeune homme* (*ὄ νεανίας*), et même de *mon garçon* (*ὁ παῖς*) un homme parvenu à la pleine maturité.

Le *Phèdre* est peut-être l'exemple le plus typique de cette composition savante, complexe, qui distingue tous les grands dia-

logues de Platon et que je définissais l'autre jour, à propos du *Gorgias*. Dans le *Gorgias*, du thème de la rhétorique, Platon s'élève par degrés jusqu'au principe même de la morale et au problème de notre destinée. Rien de plus merveilleux que la richesse d'idées profondes que Platon, dans le *Phèdre*, dégage peu à peu de ce même thème. Il semble que nous n'ayons affaire au début qu'à un simple exercice sophistique, mais le sujet s'amplifie par une série de déductions que Platon sait rendre non seulement naturelles, mais en quelque sorte nécessaires. Ce discours de Lysias que Phèdre dissimule sous son manteau, et qu'il brûle de communiquer à Socrate, tout en feignant, avec une coquetterie raffinée, tout le contraire, ce discours, qui n'est qu'un jeu plein d'artifice, traite un thème suggestif, le plus suggestif qui soit pour Socrate et pour Platon, celui de *l'amour*. Par l'intervention de Socrate, le caractère instinctif de l'amour provoque une classification et une définition des diverses espèces de délire, toutes d'inspiration divine : prophétie, téléstique, poésie. L'étude de ces manifestations d'un état d'esprit, où à l'élément humain se mêle un élément supérieur, conduit à une étude sur la nature de l'âme elle-même ; à l'affirmation de son immortalité, fondée sur ce que cette nature est d'être le principe du mouvement ; à l'analyse de ses parties, car elle est multiple, capable de s'élever vers le monde des idées, capable d'avoir des ailes, mais capable aussi de retomber sur terre. Alors elle perd ses ailes, elle s'incarne dans un corps, qui est pour elle comme une prison ; mais, dans cette prison même, elle peut sentir se réveiller en elle le souvenir du monde supérieur où elle a vécu ; ses ailes peuvent repousser, quand elle est fécondée par cet amour qui, prenant son point de départ dans la contemplation de la beauté corporelle, passe de là, par une gradation, par une ascension, à celle des idées. Nous sommes montés ainsi jusqu'à des régions où la dialectique est impuissante à nous guider. Pour les explorer, pour les décrire, il faut recourir au *mythe*, et l'admirable mythe du *Phèdre* nous peint la vie céleste de l'âme, avant son accouplement au corps, alors qu'elle faisait partie du cortège des Dieux. Dans cette pérégrination autour du ciel qu'elle accomplit à leur suite, elle réussit plus ou moins à s'élever et à se maintenir à leur niveau. Si elle tombe, les ailes brisées, elle doit subir l'existence terrestre, et ses incarnations, par ordre descendant, peuvent la contraindre à partager toutes les formes de la vie, depuis les plus nobles, comme celle du philosophe ou du souverain, jusqu'aux plus viles. La durée de l'épreuve qui lui est ainsi imposée varie de 1.000 à 3.000 ans ; c'est pour le philosophe qu'elle est le plus réduite. Le

choix qu'elle fait d'une nouvelle vie, au bout de la période, correspond au degré de la perfection qu'elle a acquise dans une vie antérieure. Quel horizon vaste et merveilleux se révèle ainsi à nous ! Et sans que l'unité soit rompue, le dernier tiers du dialogue nous ramène à cette rhétorique d'où nous étions partis, à ce discours de Lysias qui est un modèle — à ne pas imiter. Puisse Lysias, à l'exemple de son frère Polémarque, se tourner vers la philosophie ! Même dans son domaine limité, qui n'est pas celui du vrai, mais celui du vraisemblable, la rhétorique ne peut se passer de la philosophie. Le jeune Isocrate, qui déjà s'annonce comme le rival heureux de Lysias, saura peut-être entendre cet appel et s'y conformer. Comment l'orateur se passerait-il de psychologie ? Comment réussirait-il à persuader, s'il ignorait la nature des âmes ? Mais cela même ne lui suffit pas. Il n'y a pas d'éloquence véritable, dit Socrate, sans quelque familiarité avec les parties les plus élevées de la philosophie, surtout avec la physique céleste, l'astronomie. Périclès n'aurait pas atteint l'éloquence sublime qui l'a mis hors de pair s'il n'avait pas connu Anaxagore. Mais combien cette éloquence reste au-dessous de la philosophie qui lui donne sa force ! L'art savant de Lysias ou d'Isocrate ne peut se manifester que par le travail à tête reposée, par le discours écrit. Or l'écriture, comme l'avait prévu le roi Thémous, est un cadeau périlleux que le Dieu Theuth a fait aux hommes. Elle est précieuse comme aide-mémoire. Mais le discours écrit est chose morte, incapable de se défendre, de répondre aux objections qui peuvent lui être adressées. Seule la parole est vivante, la dialectique socratique est efficace.

Ainsi non seulement la rhétorique a été ramenée et subordonnée à la philosophie, mais, grâce à ce mode de composition complexe qui est le triomphe de l'art de Platon, les parties les plus importantes du système de Platon, celles qui sont relatives à la nature et à la destinée de l'âme, ont été exposées. Tel est le contenu du dialogue ; voyons de plus près les mérites littéraires de cette œuvre supérieure.

Socrate disait qu'il n'aimait que la ville, que la nature n'avait rien à lui apprendre et qu'il ne poursuivait que la connaissance de l'homme. Platon, qui comprenait tout, était sensible au charme d'un beau paysage et savait le décrire aussi bien qu'un gymnase ou une palestra. Et c'est ainsi qu'au début du *Phèdre* une escapade exceptionnelle de Socrate, qui s'est risqué à sortir d'Athènes, jusqu'aux bords de l'Ilissos, nous vaut cette page délicieuse que tout le monde connaît, mais que je ne puis me dis-

penser de vous relire. N'ayant pu disposer encore de l'édition et de la traduction de M. Robin qui sont à la veille de paraître dans la collection Budé, je l'ai traduite moi-même :

SOCRATE. — Phèdre, mon ami, d'où viens-tu et où vas-tu ?

PHÈDRE. — Je viens de voir Lysias, Socrate, et je vais me promener hors du rempart. Je suis resté longtemps assis là-bas, depuis l'aurore, et, sur le conseil de ton bon camarade, qui est aussi le mien, Acouménos, je fais mes promenades sur les grandes routes ; il assure qu'elles sont moins fatigantes que sur les pistes.

SOCRATE. — Et il a raison, camarade. Mais Lysias, je le vois, était donc à la ville ?

PHÈDRE. — Oui, chez Epicrate, dans cette maison qui est proche de l'Olympieion, la maison de Morychos.

SOCRATE. — Et que faisiez-vous ? Je suis sûr que Lysias vous régalaient de ses discours.

PHÈDRE. — Tu le sauras, si tu as le loisir de me suivre et de m'écouter.

SOCRATE. — Ah penses-tu que je ne fasse pas passer avant toute chose, selon le mot de Pindare, le plaisir d'écouter ton entretien avec Lysias ?

PHÈDRE. — Viens donc par ici.

SOCRATE. — Je t'écoute.

Phèdre raconte alors à Socrate comment, dans le discours qu'il vient d'entendre, Lysias traitait le sujet le plus ingénieux ; il faisait parler un homme qui brigue l'amour d'un bel adolescent, sans l'aimer, et lui prêche que c'est précisément le prétendant qui n'aime pas qui doit être préféré à l'amant. C'est un cas de casuistique amoureuse, appliquée à ces mœurs grecques, qui nous paraissent aujourd'hui bien désagréables. Socrate demande que Phèdre lui récite le chef-d'œuvre ; Phèdre objecte qu'il n'a pas si bonne mémoire. Socrate alors, fin limier, lui parle ainsi :

SOCRATE. — Phèdre, si je ne connais pas Phèdre, je ne me connais plus moi-même. Mais l'un n'est pas plus à craindre que l'autre. Je sais bien qu'ayant la chance d'entendre un discours de Lysias, il ne s'est pas contenté de l'entendre une fois ; il est revenu souvent à la charge, pour le prier de le lui redire, et Lysias s'est empressé de le satisfaire. Il a fini par se faire donner le manuscrit, pour examiner à son aise ce dont il avait si grande envie. De bon matin, il est resté assis, à cette besogne, et au bout du compte il s'en est allé à la promenade, tenant bien en sa mémoire, par le chien ! j'en suis sûr, tout le discours, s'il n'était pas trop long. Il voulait aller hors du rempart, pour le méditer, mais il a rencontré sur son chemin un homme que l'amour de l'éloquence rend malade ; en le voyant, il a été rempli de joie ; il a vu qu'il avait trouvé un compagnon de sabbat, et il l'a prié de le suivre. Comme notre amoureux d'éloquence lui demandait de lui dire ce discours, il s'est mis à faire des manières ; il s'est donné l'air de n'avoir pas envie de le redire ; et il serait capable à la fin, si personne ne voulait l'écouter, de nous le faire entendre par force. Demande-lui donc, Phèdre, de faire tout de suite ce que de toute façon il ne manquera pas de faire.

Et en effet, Phèdre, de la main gauche, cache sous son manteau le manuscrit du discours. Il est obligé de l'avouer.

PHÈDRE. — Allons ! Lisons ! Où veux-tu que nous prenions place ?

Et c'est alors la délicieuse description du paysage :

SOCRATE. — Tournons par ici, du côté de l'Illisos, et là, nous nous assiérons en toute tranquillité, où il nous plaira.

PHÈDRE. — J'ai bien fait, je le vois, de ne pas mettre mes chaussures ; toi, c'est ton habitude. Il nous sera ainsi plus commode de traverser aujourd'hui l'eau en nous mouillant les pieds, et ce n'est point désagréable, particulièrement en cette saison de l'année et à cette heure du jour.

SOCRATE. — Viens donc et regarde aussi où nous pourrons nous asseoir.

PHÈDRE. — Tu vois ce platane, celui qui est si élevé ?

SOCRATE. — Oui, certes.

PHÈDRE. — Il y a là de l'ombre, de l'air, sans excès, avec de l'herbe pour s'asseoir, ou, si nous le préférons, pour nous étendre.

SOCRATE. — Allons donc.

PHÈDRE. — Dis-moi, Socrate, n'est-ce pas ici que Borée, dit-on, ravit Orithye, sur les bords de l'Illisos ?

SOCRATE. — Oui, on le dit.

PHÈDRE. — Est-ce bien d'ici ? En tout cas, ces filets d'eau sont jolis purs, transparents ; des jeunes filles doivent prendre plaisir à jouer auprès d'eux.

Ce discours de Lysias, si admiré par Phèdre, est un échantillon typique de la sophistique, aussi bien pour le fond que pour la forme. Lysias nous est surtout connu comme orateur judiciaire, mais il a pratiqué aussi l'éloquence d'apparat ; il a pris plaisir à traiter des sujets fictifs, paradoxaux, et à montrer sa virtuosité en les faisant applaudir. Que faut-il penser du morceau que Phèdre lit à Socrate ? Est-il vraiment de Lysias, et, s'il est de lui, comment se fait-il qu'il ne figure pas dans le recueil qui nous est parvenu de ses œuvres ? Il est bien vrai qu'il peut sembler que la critique de Socrate n'aurait plus de valeur si elle ne portait pas sur une œuvre authentique. Cependant les anciens ne jugeaient pas en ces matières comme nous. L'œuvre de Platon abonde en pastiches, nous en avons déjà vu des exemples, et nous savons qu'il réussit à merveille dans ces tours de force. Le plus vraisemblable est, contre la première impression, qu'il a bien composé lui-même le discours du prétendant qui veut se faire aimer sans aimer.

Si pastiche il y a, il est habile. Le discours est un pur jeu d'es-

prit, mais agréable, plein d'aisance. La pensée n'y est pas ordonnée rigoureusement ; elle suit son caprice. Il n'y a là, à aucun degré, cette logique et cette cohérence que Socrate réclame à la fin du dialogue. Aussi Socrate déclare-t-il qu'il ne vaut rien et qu'il a entièrement déçu son attente. Il se propose de le refaire pour donner une leçon à Lysias ; et Platon, qui a souvent pris plaisir à ces savants artifices, Platon, qui était sans doute assez satisfait de son *à la manière de Lysias*, va s'amuser à se surpasser lui-même, à deux reprises. Par deux fois, il reprend le thème de l'amour ; l'enrichit de pensées plus profondes ; le pare d'une forme plus élégante. Il n'y a que Platon pour oser ces paris et pour les gagner.

Le premier de ces essais ne prétend pas modifier la position de la question, telle que Lysias est censé l'avoir imaginée. Mais, si Socrate a admiré chez Lysias la clarté et le charme de l'expression, l'harmonie de la phrase, il a trouvé que son invention était pauvre ; car il n'a cessé de se répéter, et semble avoir réduit toute sa prétention à varier la forme d'une même idée. Phèdre a beau déclarer au contraire qu'il n'est pas possible d'ajouter quelque chose aux arguments de Lysias ; comment, si cela était vrai, Socrate sentirait-il son esprit déborder d'idées nouvelles ? d'idées, qui, dit-il avec une fierté modeste, ne sauraient venir de lui et qui ne peuvent être que des réminiscences ; — des réminiscences, puisqu'il s'agit d'amour, venues des poèmes de *la belle Sapho* et d'Anacréon.

Qu'a fait Lysias ? Rien d'autre que de développer une pensée banale s'il en fut : l'amour fait perdre la raison. Donc il faut préférer à l'amant en délire celui qui n'aime pas et garde son sang-froid. La belle découverte ! Nous touchons ici au fond des choses, et, tout en prétendant refaire simplement le discours de Lysias, Socrate va déjà le corriger. Il présente ainsi l'hypothèse : Il y avait une fois un enfant, ou plutôt un adolescent, qui avait de nombreux amoureux. L'un d'eux, qui était un habile homme et n'était pas moins épris que les autres, mit dans la tête du garçon qu'il ne l'aimait pas, et il essaya de s'en prévaloir. Nous voilà, du premier coup, sortis de l'école et du paradoxe, pour rentrer dans la vie et la vérité.

Le *Phèdre* ne serait toutefois qu'une œuvre de second rang, si Socrate se bornait à donner à Lysias une leçon de bon sens et de logique. Ce qui constitue l'originalité et la valeur incomparables du dialogue, c'est le second discours de Socrate, celui qu'il présente comme une amende honorable à l'amour, une

palinodie à la manière de celle de Stésichore. Non seulement il n'est pas vrai qu'il faille préférer à celui qui aime celui qui n'aime pas, ce serait un blasphème contre l'amour, mais il n'est pas plus vrai que l'amour soit blâmable parce qu'il est un délire, une *μανία*. Il est trop simple de dire d'un mot : *μανία*, en présument que toute *μανία* est mauvaise. C'est oublier tous les biens qui nous viennent de la *μανία*, qui est un don divin.

Platon a deux faces : celle du philosophe, de l'intellectuel qui s'élève du monde sensible à la région pure des idées, du mathématicien, du géomètre, de l'astronome ; et celle du moraliste qui connaît la nature humaine, qui sait que notre vie intellectuelle a sa source dans la vie du sentiment et de l'instinct, et qui veut rendre la place qui leur est due à ces grandes forces spontanées. Dans une de ses œuvres de début, dans l'*Ion*, il avait déjà révélé la complexité de sa pensée, et bien que l'objet de ce petit écrit ne fût proprement que de rabattre la vanité du rhapsode et du poète, en leur montrant qu'ils sont étrangers à toute science, il y décrivait, dans une page justement célèbre, cette chaîne d'inspirés qui part de la Muse pour aboutir à l'auteur, et restituait ainsi sa part à l'élément divin en l'homme, à l'inspiration. Dans le *Phèdre*, il reprend le problème et en fait un examen plus approfondi, qui trouvera son dernier aboutissement dans le *Banquet*. Il veut l'amour, l'ἔρως, à l'origine de la vocation philosophique.

Mais je n'ai point le dessein d'étudier toute la signification de cette doctrine. Nous étudions ici la forme littéraire des dialogues. Voyons quel en est le mérite dans la seconde partie du *Phèdre*, comme nous l'avons vu pour la première. Le mythe, qui, dans la plupart des grandes œuvres de Platon — par exemple dans le *Gorgias* ou le *Phédon* — se trouve placé à la fin, est ici au centre même. Le second discours de Socrate commence par la proclamation de l'immortalité de l'âme, prouvée par le fait que l'âme est principe du mouvement. Cette idée, jointe à celle de la divinité du ciel et des astres, est restée jusqu'au bout, jusqu'aux *Lois*, le fondement de ce qu'on peut appeler la *religion* de Platon. Elle est d'abord avancée sur un ton de solennité grave, puis démontrée par une argumentation. Mais une fois cette vérité essentielle établie, la nature et la destinée de l'âme ne peuvent être exposées que sous la forme mythique. Et ce mythe du *Phèdre*, qui a été une si abondante source d'inspiration ou de commentaires pour le platonisme postérieur, surtout pour le néoplatonisme, est, au point de vue littéraire, avec certaines pages du *Banquet*, ce que Platon a écrit de plus extraordinaire, la révélation la plus étonnante de la puissance et de la souplesse d'un talent qui réussit à

exprimer même l'inexprimable. Il n'y a rien dans la langue grecque de plus grandiose que la description de la marche des Dieux — Hestia seule restant immobile au centre du monde — cette pérégrination céleste qui, sous une forme concrète, représente les révolutions astronomiques : en tête du cortège, le Guide suprême, Zeus, conduisant son char ailé, après lui les autres Dieux et derrière eux la foule des âmes, luttant péniblement pour gravir la côte qui mène à la calotte du ciel, perdant souvent pied, se bousculant les unes les autres. Il n'y a rien de plus hardi que celle de la naissance et de la perte des ailes ; celle surtout de la révolte de celui des chevaux du char qui figure la Sensibilité. Ce sont là des pages véritablement intraduisibles, comme celles du *Banquet* que j'évoquais tout à l'heure. Il faut les lire dans le texte, pour se rendre compte de la violence que Platon fait à la langue, violence si audacieuse à la fois et si habile que ceux-là seuls qui possèdent une connaissance quelque peu approfondie du grec peuvent espérer l'apprécier.

Le dernier tiers du dialogue, où la question de la rhétorique est reprise, devient plus technique et nous repose de ces visions si étranges, et cependant si précises et si claires. Mais Platon a mis encore infiniment d'art à y éviter la sécheresse, à colorer, à animer la discussion, à reposer le lecteur par des intermèdes adroitement amenés. C'est ainsi qu'il nous conte, avec une fantaisie pleine d'esprit, la jolie fable des cigales, qui furent primitivement des hommes, si épris du chant, si épris des Muses qu'ils en oublièrent de se nourrir et se laissèrent ainsi dépérir sans s'en apercevoir. Les Muses les métamorphosèrent en cigales, et ainsi s'explique cette sorte de furie qui possède ces chanteuses infatigables. Un peu plus loin, c'est la fable de l'invention de l'écriture par le Dieu Theuth, et de son entretien avec le roi Thamous, une des pages où une certaine influence des traditions égyptiennes sur Platon est incontestable. C'est enfin cette prière finale de Socrate, qui nous ramène à la vision du paysage si joliment décrit au début, et qui exprime, dans ce cadre exquis et si grec, des idées si nobles que les chrétiens, *Apologistes* ou *Pères de l'Eglise*, l'ont souvent admirée et citée :

O cher Pan, et vous tous, tous les Dieux qui résidez en ces lieux, puissiez-vous m'accorder la perfection intérieure, et faire que tous les biens extérieurs que je possède soient en harmonie avec mon âme ! Puissé-je voir dans la sagesse la véritable richesse ; puissé-je n'avoir pas plus d'or que n'en peut posséder le sage ! — Ai-je besoin d'autre chose, ô Phèdre ? Il me semble que mes vœux sont raisonnables.

PHÈDRE. — Moi aussi, associe-moi à ces vœux ; car tout est commun entre amis.

SOCRATE. — Retirons-nous.

Les deux amis peuvent s'en retourner. Cette matinée sous le platane, aux rives de l'Ilissos, n'a pas été perdue pour eux ni pour la postérité. Avec le *Banquet*, qui sera la matière de notre prochaine leçon, le *Phèdre* représente, dans la vie même d'un très grand écrivain, une de ces réussites exceptionnelles où entre pour une part la *θεία μοῖρα*, le don divin.

(A suivre.)

La légende de la " Morte vivante "

ÉTUDE DE LITTÉRATURE COMPARÉE

par Henri HAUVETTE,

Membre de l'Institut

Professeur à l'Université de Paris.

-X

Traductions et adaptations de la légende hors d'Italie. — Les « Comptes du monde aventureux » (1555). — La nouvelle d'Adrien Sevin (1542). — Les « Histoires Tragiques » de P. Boaistuau (1559). La version de Boaistuau et la tragédie de Shakespeare. — « Los Castelvinos y Monteses » de Lope de Vega.

L'apport des écrivains français au perfectionnement du thème, que les conteurs italiens avaient enrichi de détails ingénieux, réalistes, et d'une psychologie pénétrante, est bien loin de mériter une attention aussi minutieuse. Il n'est pourtant pas entièrement négligeable, et il présente tout au moins ceci d'intéressant, que les versions françaises ont fourni un trait d'union entre l'Italie et l'Angleterre.

Une de ces traductions, publiée à Paris chez le libraire Groulleau, en 1555, dans le recueil intitulé *Comptes du monde aventureux* (10^e conte), par A. D. S. D. (initiales restées mystérieuses), est calquée sur la nouvelle des « Amants de Sienne » de Masuccio. Les héros y portent les noms de Mignanel (Mariotto Mignanelli) et de Gavose (le nom Gianozza ayant été mal lu). La traduction est si fidèle, dans sa maladresse, qu'il n'y a pas à revenir sur son contenu ; deux détails seulement méritent d'être relevés.

C'est d'abord l'altération du caractère du moine. Déjà Bandello avait atténué le cynisme du personnage. Le public français du xvi^e siècle, plus religieux que le public italien, ou du moins plus habitué à respecter la religion et ses ministres, n'aurait pas accepté facilement cette figure de moine vénal ; car on se souvient que le personnage, chez Masuccio, se laisse acheter « pour de l'argent » ; c'est une conscience à vendre. A deux reprises, l'héroïne s'adresse à lui, d'abord pour qu'il l'unisse secrètement à

Mariotto, puis pour qu'il lui fournisse un narcotique ; les deux fois il n'a cédé qu'à des arguments sonnants. Ce détail est supprimé dans la traduction : les deux amants, « pour avoir excuse et couverture plus honneste, par le moyen d'un frère augustin leur familier consommèrent l'amour et le mariage ensemble ». Même omission dans le second cas ; mais cette fois, le traducteur a ajouté de son cru un trait caricatural assez inattendu : la jeune femme, pour échapper au mariage que veut lui imposer son père, « envoya secrètement quérir le frère augustin.... qu'elle sceut tellement gagner qu'il fut content de conduire la perfection de l'entreprise à luy sur l'heure mesme découverte. Et comme celuy qui estoit aussi fin et malicieux qu'un vieux singe, prépara un breuvage à ceste jeune dame ».

La comparaison n'est pas de nature à beaucoup rehausser le prestige du moine ; mais s'il a de la malice comme un vieux singe, encore n'accepte-t-il pas d'argent. Ce n'est qu'une nuance, mais elle mérite d'être notée.

Au dénouement l'héroïne n'entre pas au couvent, comme le raconte Masuccio, elle défaille sur la tombe de Mariotto et meurt — comme Salvestra, dans la nouvelle de Boccace, et comme l'annonçait le sommaire de celle de Masuccio : « Saisie d'une douleur désespérée, se laissa tomber à telle véhémence que le cœur, affaibly de tant de tourments et mélancolies, demeura abandonné de tous ses sens et vertus naturelles, en façon que le siège de l'âme lui faillit à l'instant, demourant toute roide estendue ».

*
* *

En 1542 parut à Paris, par les soins de l'imprimeur et libraire» Denys Janot, un beau volume in-folio, contenant « Le Philicope de Messire Jean Boccace, traduit d'Italien en François par Adrian Sevin, gentilhomme de la maison de Monsieur de Gyé », autrement dit François de Rohan, qui fut chargé en 1548 d'une ambassade à Rome ; ce traducteur était natif de Meung-sur-Loire. Il s'agit du roman de Boccace intitulé *Filocolo*, mais rebaptisé *Filicopo* par plusieurs éditeurs italiens à partir de 1538. Ce roman, déjà mentionné plus haut, ne nous intéresse plus ici ; mais le traducteur français, arrivé au bout de son épître dédicatoire, a cru bon d'y ajouter, sans aucune raison valable et sans transition aucune, une histoire qu'il dit avoir recueillie lui-même en Grèce, et dont il aurait été le témoin oculaire dans une ville de Morée. Or, cette histoire est une simple variante de la nouvelle de Roméo et de Juliette. Voici comment ce récit est introduit : « Et encore

pour mieux vous inciter à aymer fermement, je réciteray, avant que commencer mon œuvre, une moderne nouvelle arrivée puis naguères en ma présence, et au sceu de plusieurs, à Courron, forte place et ville en la Morée située en Levant... ». Il s'agit de Coron, au sud du Péloponèse, sur la côte ouest du golfe de Mésénie (ou de Coron).

Qu'Adrian Sevin ait réellement assisté au drame qu'il raconte, il n'y aurait lieu de l'admettre que si on nous en donnait de bonnes preuves ; car cette malice des conteurs, qui consiste à attester que leurs récits sont rigoureusement authentiques, a un peu trop servi. Qu'il ait voyagé dans le Levant, qu'il ait abordé à Coron, en Morée, c'est possible ; mais il n'y a pas lieu de le croire. Car sa nouvelle est dépourvue de toute couleur locale, de toute précision géographique : dire que la Morée est « située en Levant » est vague ; le contenu ne nomme pas la localité voisine de Coron où se réfugie l'amoureux coupable d'un assassinat — la Mantoue de ce Roméo.

Mais il y a pis. Le conteur a eu la malheureuse idée d'affubler ses personnages de noms auxquels il trouvait sans doute une saveur orientale accentuée, et qui sont simplement rébarbatifs et à peine prononçables : il y a là deux pères qui s'appellent l'un Karilio Humdrum, l'autre Malchipo Phorchiarich ; l'un a un fils, Bruhachin, et une fille, Burglipha, l'autre un fils seulement, qui répond au nom de Halquadrich, tandis que les mères portent les noms de Kalzandra et de Harriaquach ! Roméo sera ici Halquadrich, et Juliette Burglipha.

Mis en présence de ces noms hétérocytes, un helléniste très au courant de l'histoire de la langue grecque moderne est resté bouche bée. Passe encore pour Kalzandra — nom d'ailleurs inconnu — qui rappelle un peu la fameuse fille de Priam ; mais les autres ! Halquadrich a une désinence qui fait penser à un nom serbe, et Bruhachin, qui représente peut-être une prononciation Broughatchine, a aussi une résonance slave. Mais quoi ? la Morée était-elle alors peuplée de Slaves ? On ne peut se défendre de supposer que, pendant un séjour à Venise, où affluaient Esclavons, Albanais, Levantins de toutes races et de toutes langues, A. Sevin a saisi au vol, et noté très à peu près des noms étranges, au moyen desquels il pensait donner à son récit une piquante couleur locale. Pour ce mince résultat, il n'était pas nécessaire de pousser vers l'Orient plus loin que Venise. Là également il put lire la nouvelle de Luigi da Porto, publiée depuis 1530, réimprimée en 1535 et 1539. Elle est le modèle dont il s'est inspiré.

Mais il a voulu faire œuvre personnelle. En transportant l'aven-

ture en Grèce, il a bien marqué son intention de renouveler entièrement les données du roman ; et il y a en effet introduit de profondes modifications, quelques-unes vraiment intéressantes, surtout par les raisons qui les ont inspirés.

Nous sommes donc à Coron, où vivent « deux puissants personnages de grande estime » ; l'un a deux enfants, un garçon, Bruhachin, et une fille, Burglipha ; l'autre n'a qu'un fils, Halquadrich. Aucune haine ne divise les deux familles ; au contraire, les trois enfants sont élevés ensemble comme frères et sœur, également chers aux parents de l'un et des autres. Mais voici que les deux pères succombent à une épidémie de peste : à ce moment, Bruhachin a douze ans ; Halquadrich et Burglipha en ont onze : ils continuent à grandir côte à côte, et l'amitié du petit garçon pour la petite fille devient de plus en plus tendre. Manifestement, cette version des origines enfantines d'un grand amour contrarié est emprunté au roman même de Boccace, que Sevin a traduit. Mais un jour vient où Bruhachin s'aperçoit de cet amour naissant et en conçoit de la jalousie ; il signifie à Halquadrich que ses assiduités auprès de sa sœur sont déplacées, qu'elles compromettent Burglipha et font jaser les gens ; bref, il lui défend de la revoir. Bravant cette défense, Halquadrich, dès le lendemain, revient voir celle qu'il considère comme sa fiancée ; une violente altercation éclate entre le frère et l'amoureux : ils mettent l'épée à la main et Bruhachin est tué. Halquadrich réussit à se sauver : il quitte Coron sur un brigantin et va se cacher dans une localité peu éloignée.

Ainsi un frère joue ici le rôle du cousin germain — Tebaldo — de la jeune fille. Cette substitution et le prétexte de bienséance invoqué par le frère sont des circonstances toutes nouvelles. Le meurtre, en outre, n'a plus lieu dans un combat de rue, à la suite d'une rencontre fortuite : il est la conséquence des passions des personnages, amis la veille, subitement devenus ennemis. L'action est ainsi plus serrée, plus logique, plus « classique », au sens français du mot. D'autre part, il n'y a plus de mariage secret ; Sevin a-t-il pensé que cet épisode risquait de choquer les lecteurs français ? Peut-être. En Italie (au moins chez les conteurs !) la chose était courante ; un traducteur français de l'histoire des *Amanls de Venise* par Bandello écrira fort impertinemment : « En Italie, on ne demande guères les prestres en semblables cérémonies ! » (1). Masuccio, Luigi da Porto avaient fait interve-

(1) *Histoires tragiques*, t. IV, p. 243 de l'édition de Turin, 1571. Ce traducteur est François de Belleforest.

nir des moines d'une moralité équivoque ; A. Sevin a préféré omettre ces détails déplaisants.

Cette nouveauté donne à l'amour de l'héroïne un caractère intéressant : elle doit haïr son ami sans que pour cela son cœur cesse de l'aimer : « Pouvez penser le martire de Burglipha, de voir pour elle son cher frère mort, et son ami pour tel mesfait fugitif, dont il convenoit le prendre en mortelle haine. » Elle se montre d'abord résolue à prendre cette attitude hautaine. Halquadrich a un serviteur, Bostruch, qui vient tout de suite apporter à la jeune fille une lettre d'excuses, de protestations, de supplications amoureuses : si Burglipha lui retire son amour, il n'a plus qu'à mourir. Partagée entre son amour et son devoir, la jeune fille reçoit le messenger, l'écoute, et se garde bien d'en dire un seul mot à sa mère ; mais elle dissimule ses sentiments sous une colère feinte : elle s'étonne que Bostruch ose se présenter devant elle ; Halquadrich est « le plus grand traistre du monde », elle « désire, selon son mérite, le veoir est rangler » ; puis elle brûle sa lettre devant Bostruch, en disant : « Je voudrois avoir veu semblable de luy ; aussi vray qu'il n'aura de moy sinon poursuite à sa ruine et vitupérable mort, et te défends le retour céans de par luy ! » Il est impossible de ne pas penser ici à la situation de Chimène, poursuivant par devoir le meurtrier de son père. Les Français n'ont pas attendu que l'Espagne leur révélât ce qu'est le point d'honneur ; or c'est une attitude dont il n'y a pas trace chez la Juliette italienne. En apprenant comment sa bien-aimée a reçu son serviteur, Halquadrich s'évanouit et « cheut comme mort », dit A. Servin, qui connaissait Dante (1).

Mais Burglipha n'est pas Chimène : Bostruch reparait, insiste et parvient à la fléchir ; elle promet de rejoindre son ami — c'est une volte-face un peu brusque ! — Mais comment s'y prendra-t-elle ? C'est alors qu'elle recourt à « un vieil prebstre de la loy, qui avoit lors la cure des cérémonies ». Elle lui confie son projet de rejoindre son fiancé et « luy requiert conseil à l'exécution de l'entreprinse ; autrement, en ce jour, elle se mettroit à mort ». L'idée est saugrenue ; car pour faire une fugue amoureuse, le conseiller le plus indiqué n'est pas un vieux prêtre : une nourrice complaisante ferait beaucoup mieux l'affaire ; mais ne trouvant pas de nourrice chez Luigi da Porto, Sevin a conservé l'homme d'église, sans réfléchir que la démarche de Juliette était toute naturelle, le moine ayant uni en secret les deux jeunes gens.

(1) E. caddi come corpo morto cade. (*Inferno*, V, dernier vers).

L'intervention du vieux prêtre devient incompréhensible, une fois son rôle et son caractère modifiés.

Après avoir esquissé une résistance de pure forme, le digne homme remet à Burglipha une poudre qu'elle doit prendre dans du vin blanc, le matin, au lever, et qui lui procurera un sommeil tout pareil à la mort, pendant vingt-quatre heures. C'est au vieillard que la famille apportera le corps de la jeune fille, pour l'inhumér, dit-il, « en nostre manière accoustumée ». On ne sait pas en quoi consiste cette « manière », mais elle offre un grand avantage au conteur : elle évite un ensevelissement pour rire et une violation de sépulture : la fausse morte est donc déposée dans quelque crypte, d'où le prêtre la tirera pour l'amener dans sa chambre, à l'heure de son réveil ; après quoi il l'accompagnera, de nuit, « en habit dissimulé » — jusqu'à la retraite d'Halquadrich. C'est le plan même de frère Laurent dans le récit de Luigi da Porto : « Je te garderai dans ma cellule jusqu'à ce que je me rende à Mantoue pour un chapitre qui doit se tenir bientôt ; je te conduirai à ton époux sous le costume de notre ordre. »

Tout irait bien si, au moment des funérailles, ne survenait Bostruch, qui s'empresse d'aller annoncer à Halquadrich la mort de Burglipha. Le soir même, le jeune homme désespéré arrive à Coron. Mais n'ayant pas, comme le Roméo italien, du poison en réserve, il commence par en acheter une forte dose chez un apothicaire. — Qu'on n'oublie pas l'apparition de cet apothicaire : il aura une postérité.

Halquadrich trouve Burglipha encore endormie dans le dépôt mortuaire où elle repose, il éclate en imprécations, absorbe la moitié de son poison, la prend dans ses bras et attend la mort. C'est à ce moment que la jeune fille se réveille ; et la scène, si elle avait été traitée par un écrivain moins insuffisant que Sevin, eût pu être belle : les deux jeunes gens ne sont pas mariés ; c'est la première fois qu'ils s'abandonnent librement aux bras l'un de l'autre ; ils échangent de longs baisers et accomplissent « totalement ce qui est décent et permis en honneste et parfait amour ». Voyant son ami près de mourir, elle lui arrache le reste de son poison, et tous deux expirent, unis enfin dans l'étreinte de la mort.

Le récit de Sevin est platement écrit, les gaucheries y abondent ; mais il faut reconnaître que plusieurs des idées et des situations nouvelles qu'on y découvre auraient mérité d'être reprises par un écrivain plus habile. Le plus curieux est qu'elles ont été réellement reprises, mais sans un meilleur succès.

En 1772, le bon Ducis fit représenter une déplorable contre-

façon du *Roméo et Juliette* de Shakespeare, dans laquelle on trouve un écho inattendu de ce récit de Sevin ; il s'agit de réminiscences précises. L'amour des deux jeunes gens est une affection d'enfance : Roméo, sous un nom d'emprunt, a été adopté par Capulet ; il a été élevé entre la jeune fille et Tebaldo, qui n'est plus le cousin, mais le propre frère de Juliette. Il n'y a pas de mariage secret : les jeunes gens s'aiment et espèrent s'unir grâce à une réconciliation de leurs familles ; mais l'assassinat de Tebaldo ruine leurs espérances. Alors Juliette décide de mourir ; il n'est plus question de narcotique : elle s'empoisonne dans le souterrain où sont alignées les sépultures des Montaigus et des Capulets : Roméo l'y rejoint avant qu'elle expire, et dans cette entrevue suprême, Juliette veut, comme les amants grecs, se parer du nom d'épouse de Roméo :

Adieu, je meurs contente.
J'expire entre tes bras ta femme ou ton amante.
Ah ! donne-moi ta main ! Que j'emporte avec moi
La douceur d'être unie un moment avec toi !

Roméo, qui a reproché à Juliette de ne pas lui avoir laissé

La part que son amour lui donnait au poison,

se frappe et, ensuite, tombe inanimé sur le corps de sa fiancée.

Dira-t-on que Ducis a connu le récit d'Adrien Sevin ? Il serait imprudent de l'affirmer, mais la chose n'a rien d'impossible. Ducis a refondu si impitoyablement le drame de Shakespeare, il y a si cavalièrement amalgamé l'épisode de la mort d'Ugolin que, si le hasard a placé sous ses yeux l'histoire des amants de Coron, il ne devait pas hésiter à en tirer profit.

*
* *

Les nouvelles de Bandello avaient vu le jour à Lucques en 1554 ; dès 1559, une traduction française de l'histoire de Roméo et Juliette paraissait à Paris, en un volume de petit format, intitulé : « Histoires tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandel, et mises en nostre langue françoise par Pierre Boaistuau surnommé Launay, natif de Bretagne... ». Le conte des Amants de Vérone y occupe la troisième place, dans un choix de six nouvelles. Ce volume eut une suite, due à François de Belleforest, qui y ajouta jusqu'à six autres tomes. Le succès de la collection fut tel, jusqu'en 1620 environ, que la bibliographie exacte et

complète de tous ces petits volumes est presque impossible à dresser (1) ; et c'est grâce à ce grand succès de librairie que l'œuvre de Bandello devint une mine de sujets romanesques et tragiques qui fut largement exploitée en France, et hors de France.

Un des caractères, blâmable sans doute, mais qui nous intéresse tout particulièrement dans la traduction de Boisteau (ne craignons pas de moderniser son nom), est sa grande liberté. Ce Breton, qui ne paraît pas avoir eu de l'italien une connaissance très approfondie, s'était fait du talent du conteur lombard, comme écrivain, une piètre opinion : « Sa phrase », dit-il, m'a semblé tant rude, ses termes impropres, ses propos tant mal liés, et ses sentences tant maigres (!), que j'ai eu plus cher le refondre tout de neuf et le remettre en nouvelle forme que me rendre si superstitieux imitateur ». Voilà qui est clair : Pierre Boisteau ne se pique d'aucune fidélité : il remanie délibérément l'œuvre du conteur italien, et ceci est vrai surtout pour la nouvelle de Roméo et de Juliette. Cela ne signifie pas qu'il y ait introduit des trouvailles géniales ; mais quelques-unes de ses innovations se sont incorporées dans la légende, par le fait même du grand succès qu'obtint sa publication.

Ces détails nouveaux sont-ils le fruit de son invention personnelle ? Il se peut. On a supposé aussi qu'il avait eu d'autres modèles sous les yeux ; quelques similitudes d'expression ont été relevées entre sa traduction et la nouvelle de Luigi da Porto (2) ; mais il ne s'agit que de ressemblances peu caractéristiques. On va voir qu'il pourrait bien avoir connu le récit d'A. Sevin ; et ces indices permettent de supposer que les réminiscences de ses lectures ont suggéré à Boisteau quelques-unes de ses modifications. Quoi qu'il en soit, sur deux ou trois points, ce traducteur s'est nettement écarté de Bandello.

Voici d'abord le moine. Inspiré sans doute par un sentiment de respect, rare alors en Italie, pour la religion et les religieux, Boisteau a donné au frère Laurent une physionomie vénérable tant à cause de sa piété que de son grand âge ; il n'est pas seulement vieux ; il est « déjà sur le bord de la fosse », et ce vieillard est un sage. Le portrait est curieux comme effort de conciliation entre le rôle du religieux italien et le nouvel aspect qu'il doit revêtir devant le lecteur français : « Le frère Laurent estoit un

(1) Voir la très solide étude de René Sturel, *Bandello en France au XVI^e siècle* publiée dans le *Bulletin Italien (Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux)*, années XIII (1913) à XVIII (1918).

(2) R. Sturel, *ouv. cité*, p. 9 du tirage à part.

ancien docteur en théologie, de l'ordre des frères mineurs, lequel, outre l'heureuse profession qu'il avoit faite aux saintes lettres, estoit merveilleusement bien versé en philosophie, et grand scrutateur des secrets de la nature, mesme renommé d'avoir intelligence de la magie et autres sciences cachées et occultes, ce qui ne diminueoit en rien sa réputation, car il n'en abusoit point. Et avoit ce frère, par sa preudhomie et bonté, si bien gagné le cœur ces citoiens de Véronne qu'il les oyoit presque tous en confession, et n'y avoit celuy, depuis les petitz jusques aux grands, qui ne le révérast et aimast, et mesmes le plus souvent, par sa grande prudence, estoit appelé aux plus étroictes affaires des seigneurs de la ville. Et entre autres, il estoit grandement favorisé du seigneur de l'Escale, seigneur de Véronne, et de toute la famille des Montesches et des Capellets et de plusieurs autres. »

Etant donné ce caractère grave et respectable, comment justifier son rôle auprès des deux amants ? Boisteau s'y est appliqué non sans intelligence ; le frère se décide à faire le mariage uniquement par probité politique, en vue d'opérer la réconciliation des familles ennemies ; et s'il consent à remettre à Juliette un narcotique, destiné à favoriser son évasion, pour qu'elle rejoigne l'ennemi de sa famille, c'est après avoir tenu ce raisonnement : Roméo et Juliette sont maintenant mariés ; c'est un fait ; on veut d'autre part qu'elle épouse le comte Paris de Lodrone ; or il est, pour le moment, impossible de révéler aux parents son union secrète avec Roméo, si vite après le meurtre de Tebaldo. Alors il ne reste qu'à secourir pour le mieux l'infortunée en la soustrayant à un mariage qui serait un adultère. Le passage est fort intéressant : il annonce ces cas de conscience, ces délibérations morales, ces monologues si fréquents dans notre théâtre classique. En présence de la résolution de Juliette qui veut mourir, frère Laurent est profondément troublé, il se retire dans sa chambre pour se recueillir ; doit-il ? ne doit-il pas ? « Après avoir été agité d'une infinité de divers pensemens, fut vaincu de pitié et advisa qu'il aimoit mieux hazarder son honneur que de souffrir l'adultère de Paris avec Juliette. Et estant résolu en cecy, ouvrit son cabinet (1), print une fiole et s'en retourna vers Juliette... » Ce souci d'exposer les hésitations du personnage était quelque chose de nouveau.

Autre détail : Boisteau a supprimé les rencontres nocturnes des deux jeunes gens dans le jardin ; l'escalade du balcon de

(1) Son armoire.

Juliette au moyen d'une échelle de corde n'a lieu que le soir du mariage, et celui-ci est consommé dans la chambre même de la fiancée ; la scène n'est d'ailleurs pas moins voluptueusement décrite que dans la nouvelle de Bandello.

Mais les plus grandes libertés prises par Boisteau portent sur le dénouement, et c'est d'abord une addition. Averti par son serviteur, à Mantoue, de la mort de sa jeune femme, Roméo décide d'aller dans la nuit ouvrir la sépulture de Juliette à Vérone, pour contempler ses traits une dernière fois et mourir à ses côtés. Mourir ; mais comment ? Le traducteur sans doute ne trouve pas naturel que ce jeune homme ait du poison en réserve. Il ira donc en acheter ; mais la vente du poison est défendue ? Il suffit de bien choisir le marchand : « Ayant advisé entre autres la boutique d'un apothicaire assez mal peuplée en boîtes et autres choses requises à son estat, il pensa lors en luy-mesme que l'extrême povreté du maistre le feroit volontiers consentir à ce qu'il prétendoit luy demander. Et après l'avoir tiré à part luy dist : Maistre, voilà cinquante ducats que je vous donne, et me délivrez quelque violente poison, laquelle, en un quart d'heure, face mourir celuy qui en usera. Le malheureux, vaincu d'avarice, luy accorde ce qu'il luy demandoit, et feignant luy donner quelque autre médecine devant les gens, luy dist tout bas : Monseigneur, je vous en donne plus que n'avez besoin ; car il n'en faut que la moitié pour faire mourir en une heure le plus robuste homme du monde. » Sans exagérer l'importance de cet épisode, on voit que Boisteau a tiré bon parti de la sèche mention de l'apothicaire faite incidemment par A. Sevin.

Moins heureuse est la suppression introduite dans les derniers moments des amoureux. Au lieu de placer le réveil de Juliette avant la mort de Roméo déjà empoisonné, Boisteau a trouvé plus simple de laisser mourir d'abord Roméo et de réveiller ensuite Juliette, ce qui supprime l'invention si pathétique de Luigi da Porto, fidèlement conservée par Bandello. Juliette désespérée « ayant tiré la dague que Roméo avoit ceinte à son côté, se donna de la pointe plusieurs coups au travers du cœur » — ce qui renouvelle un genre de mort déjà vu dans les *Amants de Nancy* de Masuccio.

On se demande nécessairement à quel motif a obéi Boisteau en affaiblissant ainsi un dénouement exceptionnellement tragique. Deux raisons peuvent être envisagées. L'une serait que, parmi les qualités d'un bon dénouement, figure la rapidité. Quel profit trouvait-on à provoquer des explications sur lesquelles le lecteur est renseigné ? La cause est entendue, l'issue inévitable :

qu'on en finisse au plus vite. Il est piquant de noter que ce calcul est celui qu'a fait Victor Hugo au dénouement de sa *Lucrèce Borgia* (1) : dans une première rédaction, *Lucrèce*, avant de mourir, sortait de son évanouissement, tandis que *Gennaro*, qui avait retrouvé sur elle ses propres lettres à sa mère, la reconnaissait trop tard et se jetait en pleurant à ses pieds : la pièce s'achevait par un entretien touchant entre le fils désespéré et la mère heureuse d'éprouver la tendresse de ce fils qu'elle avait tant chéri. Le poète s'est corrigé, il a préféré finir sur un brusque coup de théâtre : « Ah ! tu m'as tuée... *Gennaro*, je suis ta mère ! » L'effet — un peu gros — est certainement plus saisissant. Mais on peut douter que *Boisteau* ait fait ce calcul, qui supposerait, de sa part, une entente du théâtre fort surprenante. Aussi vaut-il mieux penser qu'une autre préoccupation l'a guidé. Chez *Bandello*, comme chez *Luigi da Porto*, *Juliette*, en se réveillant sous l'étreinte de *Roméo*, croit d'abord que c'est le frère *Laurent* qui la serre dans ses bras — méprise choquante, qui devient injustifiable avec la nouvelle physionomie du moine ; et *Boisteau* aura voulu supprimer toute possibilité de pareille équivoque : quand *Juliette* reprend ses sens, *Roméo* est déjà mort !

*
* *

Avec ces adaptations françaises de la nouvelle italienne, on est en possession de tous les éléments essentiels que *Shakespeare* a fait entrer dans son célèbre drame. Ce n'est pourtant pas dans la rédaction française de *Boisteau* que le grand poète anglais les a directement puisés. Dès 1562, *Arthur Brooke* avait suivi pas à pas le récit des *Histoires tragiques* et en avait tiré un poème, maladroit et prolix, qui dépasse trois mille vers. Ce fut la source directe et principale de *Shakespeare* ; mais celui-ci a pu aussi emprunter quelques détails accessoires à une traduction en prose due à *William Painter*, contenue dans le second volume (1567) de son recueil de contes intitulé *The Palace of Pleasure* ; le premier volume ne contenait pas moins de soixante nouvelles tirées du *Décameron* ; dans le second, l'œuvre de *Bandello* était largement représentée, d'après les traductions françaises de *Boisteau* et de *Belleforest*. Au reste, l'étude des sources de la tragédie de

(1) L'observation est de René Sturel, ouv. cité, p. 23 du tirage à part.

Romeo et Juliette a été faite avec le plus grand soin (1) ; il n'y a plus à y revenir.

Quand on passe des récits des conteurs italiens, ingénieux, minutieux, prosaïques — au drame qui est réputé le premier en date d'une série de chefs-d'œuvre incomparables, on se sent transporté dans un monde entièrement nouveau, celui de la jeunesse et de la passion, avec quelques-uns des défauts inhérents à ces qualités primordiales : de l'inexpérience, un flux de paroles poussé jusqu'à l'intempérance, une recherche abusive de l'esprit, un goût de violence qui porte à son paroxysme l'expression de tous les sentiments. L'exagération se montre partout : Juliette n'a pas encore quatorze ans ! — La colère de Capulet, devant le refus que sa fille oppose au mariage qu'il lui propose, s'exprime par une attitude et un langage dont la rudesse n'évite pas la grossièreté ; — au dénouement, deux cadavres ne suffisent pas : il faut encore que Paris, le prétendant de Juliette, se fasse tuer par Roméo, et on apprend que la mère de ce dernier vient aussi d'expirer !

La conduite de l'action témoigne du même besoin d'accumuler les coups de théâtre : bien qu'il ne fût aucunement préoccupé d'observer l'unité de temps, Shakespeare a précipité les événements avec une fougue, avec une fièvre, qui ne laissent pas un instant de répit aux personnages, ni le temps de respirer aux spectateurs : le matin, les deux jeunes gens sont secrètement unis par le frère Laurent ; l'après-midi Roméo tue Tybalt et est condamné à l'exil ; le soir il rejoint Juliette pour la première fois dans sa chambre, puis il quitte Vérone au point du jour. Au début de la nuit suivante, Juliette absorbe le narcotique et au matin les funérailles ont lieu ; dès ce jour-là Roméo, informé à Mantoue de la mort de Juliette, achète du poison ; il vient dans la nuit ouvrir le tombeau à Vérone et s'y empoisonne.

En raison même de cette précipitation, bien des circonstances deviennent invraisemblables, pour ne pas dire incompréhensibles. Par exemple, on saisit mal à quel mobile obéit le frère Laurent en acceptant, à brûle-pourpoint, de célébrer secrètement l'union des deux amoureux, dès la première confidence que Roméo lui fait de cet amour — il va vraiment un peu vite ! — et se borne à faire cette brève remarque, en quittant la scène :

(1) En particulier par J.-J. Munro, *Brooke's « Romeus and Juliet »*, Londres, 1908.

Cette union m'agrée, et je compte sur elle
Pour éteindre à jamais une sotte querelle (1).

C'est une simple réminiscence de ce que le poète avait lu, sans y attacher grande importance ; car Shakespeare ne s'inquiète pas d'expliquer minutieusement les diverses étapes de l'action ; le pourquoi et le comment des choses ne l'intéressent pas : il a mieux à faire. Ce qui le captive, ce qui enflamme son imagination et donne le branle à son génie, c'est la soudaineté de cette grande passion, née instantanément, et qui embrase les deux jeunes gens de la même ardeur. Avant d'avoir vu Juliette, Roméo est tout entier à Rosaline qui le désespère ; l'idée de chasser de son cœur cet amour lui paraît un blasphème :

Qu'ils soient brûlés ces yeux pour leur apostasie,
S'ils devaient renier celle qu'ils ont choisie !

Mais ensuite il a vu Juliette, il a eu avec elle un unique entretien nocturne, par la fenêtre, et tout est renversé ; il dit au moine.

Oui, ce fut un amour soudain comme la foudre,
Mais si profond qu'en moi, d'avance, il est ancien.
Elle a fixé mon cœur et j'ai fixé le sien.
C'est Juliette Capulet ! Dieu nous unisse !
Il faut qu'avant ce soir votre main nous bénisse !...
N'est-ce pas ? Vous nous unirez dès aujourd'hui ?

Le respectable moine est un peu décontenancé par cette fougue ; mais le poète anglais lui a prêté une bienveillance charmante, qui ne lui permet pas d'esquisser la moindre résistance devant ce torrent débordé ; sa figure en reçoit un reflet de bonhomie et d'indulgence qui l'enrichit de poésie. En voyant arriver Juliette dans sa cellule, pour y rejoindre Roméo, il prononce pour lui-même ces vers d'une exquise fraîcheur :

Jamais sur ces gazons démarque aussi légère
Ne fera moins peser sa trace passagère...
Le corps des amoureux pourrait être porté
Par ces fils de la Vierge épars au vent d'été,
Tant l'amour, en charmant les êtres, les allège ! (2)

Tout le soin avec lequel un Bandello s'était appliqué à justifier chaque menu détail est ici remplacé par un flot de poésie.

(1) Je cite l'adaptation du drame shakespearien par André Rivoire, toutes les fois qu'elle traduit fidèlement le texte anglais. Shakespeare a écrit exactement : ce mariage pourrait changer en amour sincère la haine de vos familles.

(2) « So light is vanity », dit le texte : « si légères sont les vanités de ce monde ! » ce qui a un accent d'ascétisme, mais accompagné de tant de charme !

Ce qu'est cette poésie dans les rôles des deux amoureux, il n'est pas nécessaire de le dire longuement ; car rien peut-être n'est plus connu que les deux scènes qui nous font assister aux progrès foudroyants de la passion des deux jeunes gens, d'abord leur premier entretien par la fenêtre, puis le départ de Roméo après l'unique nuit d'amour. Malgré quelque redondance et un certain abus de style précieux, l'emprise simultanée de l'amour sur deux cœurs ne saurait être rendue avec un lyrisme plus spontané, plus éloquent, depuis les confidences que Juliette, de son balcon, fait à la nuit, et que recueille Roméo caché dans l'ombre du jardin, jusqu'à ces rappels et à ces retours, à ces reprises successives d'une scène qui ne peut pas finir :

- JUL. C'est dans vingt ans demain !
Qu'est-ce qui m'a donc fait vouloir que tu reviennes ?
Je cherche...
- ROM. Alors, j'attends que tu t'en ressouvienes.
- JUL. Alors j'oublierai tout pour te garder ici.
- ROM. Alors pour y rester j'oublierai tout aussi...
- JUL. Je te voudrais lointain puisque l'aube est prochaine,
Lointain mais prisonnier d'une invisible chaîne,
Comme un oiseau lointain qu'on laisse voltigeant,
Mais qui ne peut s'enfuir qu'au bout d'un fil d'argent.
- ROM. Que ne suis-je l'oiseau qui distrairait tes paresseuses !
- JUL. Je te ferais mourir à force de caresses !

La séparation, à la fin de la nuit suivante, est plus pénible encore ; car Juliette est devenue la femme de Roméo, et celui-ci doit s'exiler ; la scène est plus courte, mais elle renferme quelques accents qui expriment de façon définitive la douleur de la séparation.

- JUL. Pourquoi partir déjà ?... Mon bien-aimé, demeure !
- ROM. Soit ! qu'on vienne en tes bras me prendre, et que je meure !
Si tu le veux ainsi je ris à mon destin...
Je dirai comme toi : « Ce n'est pas le matin ! »
Je veux ce que tu veux. Si ton cœur le souhaite,
Je dirai comme toi : « Ce n'est pas l'alouette
Dont le cri tout là-haut s'obstine à retentir ! »
Crois-tu donc plus que toi que je tiens à partir,
Quand par un tel lien mon âme est retenue !
Juliette le veut, Mort, sois la bienvenue !
Il n'est pas jour encor... Causons, mon cher amour,
Parle, raconte-moi...
- JUL. C'est le jour, c'est le jour !!
Fuis, va-t-en, pars ! C'est bien l'alouette qui chante,
Elle enroue à crier sa voix rauque, ah ! méchante !

Pour favoriser l'union éphémère des deux jeunes époux, il a fallu deux complices — le moine, qui a légitimé leur amour, et la nourrice qui veille sur leur solitude. Obéissant à une inéluctable

nécessité de la situation, Shakespeare a donné toute son importance, tout son relief au rôle de la nourrice, à peine indiqué, nullement réalisé, par Bandello ; et celle-ci est devenue une des figures les plus caractéristiques du drame. Figure comique dans les premiers actes, par son bavardage indiscret, sa verve populaire, populacière même, la nourrice devient ensuite l'entremetteuse, désintéressée certes, car elle agit par pure affection — mais un peu cynique ; et la vulgarité de sa nature apparaît lorsqu'elle engage Juliette à oublier Roméo — immédiatement après la séparation ! — pour épouser le comte Paris :

J'estime que la vie, hélas, n'est pas un conte,
 Et que le mieux en somme est d'épouser le comte !
 C'est un beau gentilhomme !...
 Et pour moi, s'il fallait absolument choisir,
 Des deux, c'est le second qui ferait mon plaisir...
 D'autant que l'autre est mort, ou du moins c'est tout comme ;
 Dame ! s'il ne peut plus vous servir en tant qu'homme !

Ce réalisme, d'abord bouffon, ensuite cruel et répugnant, s'inspire directement de la nature et de la vie, où la bassesse côtoie la noblesse, en un contraste sans cesse renouvelé.

Reste le dénouement, qui opposait des difficultés insurmontables à un homme de théâtre ; car comment mettre en scène l'épisode final de Luigi da Porto et de Bandello, puisqu'il s'accomplit dans un de ces grands sarcophages de marbre, bien connus en Italie, et qui plus est, dans un sarcophage fermé ? Le texte de Shakespeare indique que le dernier tableau se déroule dans « un cimetière », et au milieu de ce cimetière se dresse le monument de la famille Capulet. Roméo, armé des leviers traditionnels n'a plus à soulever un lourd couvercle de pierre, mais bien à forcer « une porte ». On est ainsi amené à supposer que, cette porte une fois ouverte, on voit l'intérieur du tombeau. Après avoir tué Paris, Roméo y dépose le cadavre de sa victime ; puis il se penche sur le corps de Juliette, s'étend près d'elle, boit le poison et meurt. Juliette se réveille au moment où le frère Laurent s'approche de la sépulture : elle comprend la méprise dont Roméo a été victime et, prenant le poignard qu'il porte à son côté, elle s'en transperce.

On peut discuter à perte de vue sur les avantages et les inconvénients de ce dénouement, comparé à celui des conteurs italiens. La seule chose sûre est que Shakespeare n'a pas librement choisi celui-ci : il n'en a pas connu d'autre. Il n'en a même pas spécialement apprécié la soudaineté, qui coupe court à tout développement ultérieur, car il a tenu à nous faire assister à la réconcilia-

tion des familles ennemies, et dans ce but il a voulu que le frère Laurent expliquât devant le prince de Vérone et les pères des deux amoureux, comment les choses s'étaient passées. Comme le public est parfaitement renseigné à cet égard, c'est là une longueur inutile.

Mais la conclusion pathétique imaginée par Luigi da Porto n'a jamais été oubliée. Le célèbre acteur anglais Garrick, au XVIII^e siècle, a voulu rétablir le dénouement italien, parce qu'il donne lieu à une scène d'un grand effet ; mais il n'a pas réussi à convertir les lettrés ni le public de son pays. A Paris, en 1921, lorsque la Comédie-Française représenta une fort adroite adaptation du drame de Shakespeare par André Rivoire, ce poète souligna que sa « tragi-comédie » était écrite « d'après Shakespeare et Luigi da Porto » : le titre seul, « Juliette et Roméo », affirmait déjà cette intention. Mais en dehors du dénouement, du titre, et de quelque menu détail (1), l'adaptation reproduit très fidèlement l'œuvre de Shakespeare. Le cimetière du dernier tableau présente la sépulture des Capulets que ferme une grille ; Roméo la brise, et tout se passe d'abord comme dans le drame anglais, jusqu'au moment où Roméo avale le poison. Mais il ne succombe pas aussitôt ; il prend Juliette dans ses bras et attend ; c'est alors qu'elle se réveille, se croyant saisie par le frère Laurent, ce « moine impur » ! — et ceci n'a plus aucun sens, étant donnée la transformation du personnage. La scène est d'ailleurs émouvante à souhait, et le dramaturge français a été bien inspiré en abrégant les explications qui précèdent, dans le texte anglais, la réconciliation finale.

*
*
*

Il est impossible de ne pas mentionner ici un contemporain de Shakespeare, le grand poète et dramaturge espagnol Lope de Vega (1562-1635), dont la fécondité, dans tous les genres, a quelque chose de fabuleux : rien que pour la scène, il aurait écrit plus de dix-huit cents pièces et plus de quatre cents « autos sacramentales » — dont nous ne possédons que quatre cent soixante-dix pièces et cinquante « autos », ce qui est déjà suffisant. A cette consommation inouïe de sujets dramatiques ne pouvait échapper le motif de la morte vivante. Mais l'usage que Lope de Vega en a

(1) Celui-ci entre autres : frère Laurent fait écrire par Juliette en personne la lettre qui doit être portée à Roméo, à Mantoue, comme chez Luigi da Porto, au lieu de l'écrire lui-même, comme chez Bandello, et chez Shakespeare.

fait ne saurait retenir longtemps l'attention, car son intarissable fantaisie l'a entraîné très loin du thème lentement élaboré en Italie, au point qu'il l'a traité d'abord en drame de cape et d'épée pour lui donner un dénouement de pure comédie. Dans une autre note, la transformation n'est guère moins radicale que celle que Giraldi avait déjà infligée au récit de Luigi da Porto.

Comment et sous quelle forme la légende est-elle arrivée jusqu'à Lope de Vega ? Sur ce point capital, aucune recherche n'a encore mis au jour les intermédiaires qui ont pu faire parvenir en Espagne l'aventure tragique des amants de Vérone. Si grande que soit l'indépendance dont a usé Lope à l'égard de ses sources, il est invraisemblable que celui-ci ait eu sous les yeux le texte de Luigi da Porto ou celui de Bandello ; car les noms propres sont déformés par lui d'une façon cruelle, mais qui ne fut pas systématique : le titre même de la comédie — « Castelvinos y Monteses » — contient un écho encore reconnaissable des noms italiens ; l'héroïne demeure « Julia », mais son amant devient « Roselo », et le moine prend le nom de « fray Aurelio » ; la scène se déroule à Vérone, dont le seigneur est un « duc Maximilien », et un moment à Ferrare (au lieu de Mantoue) ; Tebaldo, le cousin de Juliette que tue Roméo, devient ici Octavio, et courtise sa cousine tandis que Teobaldo est le père d'Octavio. On a l'impression que Lope a repris ces noms de mémoire, se souvenant des uns (par exemple Antonio, père de Juliette, et le comte Paris), oubliant ou estropiant les autres. Peut-être avait-il entendu conter l'histoire, ou peut-être l'avait-il lue, mais sans en avoir conservé le texte sous les yeux pour composer sa pièce.

Le point de départ est exactement le même que dans la nouvelle italienne : Roselose rend, masqué, à la fête qu'offre Antonio Castelvino ; il est frappé de la beauté de Julia, ôte son masque, et Julia est à son tour embrasée d'amour. A un moment donné, celle-ci se trouve entre Roselo et son propre cousin Octavio ; elle en profite pour mettre dans la main de Roselo une bague avec un billet, qui lui fixe un rendez-vous pour cette nuit même, dans son jardin. Cette jeune fille est très pressée ! Mais cette position entre deux cavaliers fait penser à la ronde générale qui clôt le bal, chez les conteurs italiens, et favorise les premiers propos échangés entre les deux jeunes gens ; d'autre part, le rendez-vous dans le jardin fait penser à Bandello. Mais comment ne pas remarquer aussi de curieuses rencontres avec Shakespeare ? Reconnaisant dans son palais Roselo, qui s'est démasqué, le vieil Antonio tire l'épée et veut s'élancer sur lui, geste que Tybalt esquisse dans le drame anglais ; il faut que son frère Teobaldo arrête le fougueux

vieillard. D'autre part, Lope précipite les événements avec autant de hâte que Shakespeare : le rendez-vous a lieu au jardin, après le départ des invités ; sans plus tarder, Roselo propose à Julia de contracter un mariage secret, que célébrera un saint moine de ses amis, et il justifie sa proposition en disant que ce sera le moyen de mettre un terme à la haine des deux familles.

Avec la seconde « journée » les choses se compliquent déjà, notamment par un incident tout nouveau qui provoque la mêlée au cours de laquelle Octavio est tué par Roselo ; après quoi on assiste aux adieux des deux amants.

A partir ce moment, Lope se détourne tout à fait du récit des Italiens : l'élément comique s'introduit dans l'action avec le valet poltron de Roselo, Marino, qui est le « gracioso » de la pièce. Julia apprend de son père que celui-ci a promis sa main au comte Paris : elle décide de mourir et dépêche sa suivante au moine qui lui envoie le narcotique ; puis elle le boit, en proie à une terreur affreuse. A Ferrare, Roselo, informé que Julia doit épouser Paris, la croit infidèle et courtise déjà une autre femme. Mais un de ses amis arrive, lui raconte la mort feinte de Julia, ses funérailles, et lui révèle le secret du narcotique. Roselo vient à Vérone avec son ami et aussi son valet, qui égaie cette scène macabre par ses bouffonneries : il trouve Julia réveillée ; tous vont se réfugier, déguisés en paysans, dans une ferme appartenant à Antonio Castelvino ; et là ils se font enrôler pour exécuter certains travaux. Antonio arrive à son tour dans sa ferme, et Julia lui parle, de l'étage supérieur, lui déclarant qu'elle est descendue du Paradis pour lui révéler la raison de sa mort : elle aimait Roselo et était mariée secrètement avec lui ; son père lui refusera-t-il son pardon et celui de Roselo ? Antonio jure qu'il aime déjà Roselo comme son fils ! Là-dessus Roselo est reconnu et traduit devant Antonio qui déclare qu'après le colloque qu'il a eu avec l'esprit de sa fille, Roselo est son gendre. Alors Julia paraît à son tour ; elle vivra heureuse avec son mari ; sa cousine Dorotea épousera l'ami de Roselo, et Marino épousera la suivante de Julia, Celia, qui reçoit une dot de mille ducats.

François Victor Hugo, qui, dans sa traduction de Shakespeare, a donné un résumé de la comédie de Lope de Vega, déclare que c'est la parodie de la légende italienne, dont Shakespeare a écrit la tragédie (1).

(A suivre.)

(1) Une autre analyse de la comédie de Lope, plus détaillée, est contenue dans le *Studi Shakespeariani*, de G. Chiarini, p. 292-305.

Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine

par Charles CESTRE,

Professeur de littérature et civilisation américaines à la Sorbonne.

(Cours public 1932-1933.)

IV

Les libertés communales, fondements de la démocratie américaine.

Tocqueville a vu clairement, avec une sûreté de coup d'œil qui fait honneur à sa pénétration, qu'en Amérique les Etats particuliers comptent beaucoup et que, dans la vie politique et civile des Etats, l'organe essentiel est la « commune » (*township*). Ce sera là l'objet d'une importante section du premier volume.

La grande nouveauté qu'offrait l'Amérique aux yeux de l'observateur européen, c'est que s'y exerçait le principe de la « souveraineté du peuple ». Tocqueville place au début de son ouvrage cette remarque fondamentale, qui non seulement traduit la réalité, mais qui était le plus capable de réveiller de son temps, en France, le stimulant du libéralisme américain, comme il s'était exercé autrefois à l'époque de la Révolution. La merveille, pensait-il, c'est que cette primauté du peuple régnait depuis l'origine des colonies — ou plutôt de la colonie du Massachusetts, fondée par les Puritains. Elle résultait en partie de l'extension de libertés déjà revendiquées par la classe moyenne en Angleterre, et de l'individualisme qui constituait le caractère primordial de la religion puritaine. Elle était due aussi aux conditions exceptionnelles, dans lesquelles s'étaient développées les premières communautés de la Baie, et qui avaient permis à ces germes de grandir d'une vigoureuse poussée, tandis qu'en France, même après la Révolution, et en Angleterre, malgré les avantages du régime parlementaire, le peuple n'avait pas encore conquis la place que l'évolution politique et sociale semblait lui promettre.

On ne saurait trop insister sur le fait, écrit Tocqueville, que les

colons américains du Nord (dont l'influence s'exerça sur les autres), avaient, si l'on peut dire, la démocratie dans le sang, dès leur arrivée sur la terre nouvelle, grâce à l'héritage d'idées politiques, de croyances religieuses, et déjà de mœurs civiques, qu'ils apportaient d'Angleterre. La charte royale accordée au premier millier d'émigrants, qui devaient aborder sur le rivage de la Baie en 1630, était unique de son espèce, différente de celle de la Virginie et des colonies du Centre et du Sud (1). Elle leur laissait la faculté d'organiser eux-mêmes leur gouvernement. Ils en profitèrent pour poser les principes fondamentaux de la démocratie : intervention du peuple dans les affaires publiques, vote libre de l'impôt, responsabilité des agents du pouvoir, liberté individuelle et jugement par jury (2). Ils prévirent les garanties essentielles non seulement de l'ordre dans l'autonomie républicaine, mais de la croissance sociale et du bien-être de tous : règlements consentis pour maintenir la tranquillité publique, répartition des terres et administration des héritages, comptes rendus des délibérations des assemblées, registres de l'état civil, entretien des routes, secours aux pauvres, instruction pour tous (3).

Tocqueville n'indique pas ce qu'il faut entendre par le « peuple ». Ne devrait-il pas nous faire savoir qu'à Boston il s'agissait des « notables », membres de l'Église congrégationaliste, propriétaires de terres ou nantis d'un capital, à l'exclusion des fidèles non admis au sanctuaire, des non-possédants et des domestiques (c'est-à-dire les trois quarts de la population) ? Il n'explique pas non plus que les colonies libérales — Connecticut, Rhode-Island, New-Haven — furent fondées par des mécontents, las de l'oppression du gouvernement oligarchique et théocratique. Son indifférence à l'histoire le conduit à laisser dans l'ombre le fait que les inégalités de fortune grandirent avec le temps, par l'accaparement de la terre et par l'enrichissement de quelques-uns dans le commerce et l'industrie. Il sait que le régime censitaire, qui était la règle dans les colonies (au Massachusetts, aussi bien qu'en Virginie), survécut à la Révolution et venait seulement de disparaître en 1830 ; mais il ne recherche pas les causes de la formation de cette hiérarchie sociale, ni ne mentionne l'agitation populaire qui s'est efforcée de faire disparaître les inégalités politiques entraînées par elle. Si, en effet, les colonies de la Nou-

(1) *Démocratie en Amérique*, I, II, 56.

(2) *Id.*, 62.

(3) *Id.*, 64-66.

velle-Angleterre furent animées, au point de départ, de l'idéalisme républicain, les institutions républicaines y prirent bientôt un caractère bourgeois, qui excluait du vote et des fonctions publiques le grand nombre. Autant ce que dit Tocqueville de l'esprit des « pèlerins » est juste, autant ce qu'il affirme des cent cinquante années qui suivirent l'exode correspond peu à la réalité. L'apprêt du style, dans ce passage, dissimule mal l'insuffisante connaissance des faits. « La civilisation de la Nouvelle-Angleterre, écrit-il, a été comme ces feux allumés sur les hauteurs qui, après avoir répandu la chaleur autour d'eux, teignent encore de leurs clartés les derniers confins de l'horizon (1). » Cette brillante fioriture est un trompe-l'œil. Le berceau de la démocratie et de l'égalité, ce furent les postes de « pionniers » qui essaimèrent vers la « frontière », c'est-à-dire vers la haute vallée des fleuves et les contreforts des montagnes du Nord au Sud des Alleghanys. Là, défricheurs et laboureurs, dénués de biens, exposés aux mêmes dangers, contraints au même labeur physique, d'ailleurs pieux et attachés à l'ordre civique autant que leurs compatriotes de la côte, fondèrent des communes (*towns*) gouvernées vraiment par tous, sous la direction de quelques-uns de leurs pairs, élus pour leurs mérites, révocables en cas d'abus de pouvoir. Entièrement libres dans les limites de leurs territoires, ces groupements ne tardèrent pas à désirer avoir leur part dans le gouvernement de chaque colonie. Ils protestèrent contre l'accaparement du vote pour les députés à l'Assemblée par les citadins. Il y eut un antagonisme marqué entre les éléments « agraires » et les éléments « commerciaux », entre ce qu'on appelait déjà l'Ouest et les privilégiés de l'Est et du Sud. C'est en Virginie qu'éclata le premier soulèvement agraire, connu sous le nom de « Rébellion de Bacon », en 1676. Au cours du XVIII^e siècle, les agrariens s'unirent aux ouvriers des villes pour mener ensemble le combat. Peut-être y aurait-il eu une révolte sociale en Amérique, à la fin du XVIII^e siècle, si la Guerre d'Indépendance n'avait forcé les bourgeois à composer avec les agriculteurs — pionniers, groupés en Virginie autour de Patrick Henry, et avec les prolétaires des villes, dont Samuel Adams se fit le porte-parole au Massachusetts.

L'œuvre de Tocqueville aurait gagné en vérité et en portée s'il avait eu connaissance de ce mouvement. Lui qui voulait, en proposant aux Français l'exemple de l'Amérique, éviter le retour de

(1) *Démocratie en Amérique*, 48.

la Révolution, il aurait donné une singulière force à sa thèse, s'il avait montré comment la lutte contre l'Angleterre n'évita de dégénérer en lutte intestine, que parce que les privilégiés des classes supérieures, impressionnés par la poussée agressive de ceux d'en bas et contraints par les nécessités de la guerre, abandonnèrent une partie de leurs privilèges. L'auteur de la « Déclaration des Droits » de Virginie, qui rédigea aussi la « Déclaration d'Indépendance » du peuple américain, Thomas Jefferson, fils de pionnier, né et élevé dans l'Ouest, était favorable aux revendications du petit peuple et acquis aux idées des philosophes français. C'est son influence, avec celle des Patrick Henry et des Samuel Adams, en opposition à celle des Washington, des Hamilton et des John Adams, qui infusa un souffle démocratique dans les conseils du pays, pendant la lutte. Le parti conservateur regagna du terrain après la victoire (1). La Constitution, proclamée en 1787, marqua autant de défiance à l'égard du peuple qu'elle prit de précautions pour contrebalancer l'un par l'autre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire (2). Peu après les Etats, dont la bourgeoisie s'effrayait des audaces des jacobins français, révisèrent dans le sens conservateur les Constitutions qu'ils s'étaient données pendant la guerre. Les Fédéralistes l'emportèrent pour un temps. Mais la démocratie grondait. L'élection de Jefferson à la présidence, en 1800, fit triompher le parti républicain à la fois dans le gouvernement fédéral et dans le

(1) Gouverneur Morris, du parti des aristocrates, écrivit en 1774 : « La plèbe commence à penser et à raisonner. Pauvres reptiles ! C'est pour eux un matin de printemps ; ils peinent pour changer de peau au soleil, et, avant l'heure de midi, vont se mettre à mordre, j'en ai peur ». Dans le premier cabinet de Washington, Hamilton, continuellement en lutte avec Jefferson, s'écria un jour (vers 1790) : « Votre *peuple*, monsieur, n'est qu'une grande bête ! »

(2) Un seul des éléments du gouvernement fédéral (la Chambre des représentants) dépendait de l'élection populaire. Le Sénat était élu par les Législatures des Etats ; le Président, par des « délégués », élus eux-mêmes par les Législatures des Etats (c'est-à-dire par une élection au 3^e degré). Les restrictions du suffrage (orthodoxie religieuse, possession de biens-fonds ou d'un capital) subsistaient. Les juges des Etats étaient nommés, comme les juges fédéraux, par l'exécutif assisté de la Chambre haute, et à vie. Dans la pensée de la Convention Constituante, il s'agissait bien, comme le dit Arthur Lee, de donner à « une oligarchie dirigeante » la mainmise sur la nation. Tocqueville n'était pas hostile à cette forme de gouvernement ; c'est celle qu'il désirait pour la France, sous la garantie du libéralisme des classes supérieures et de la prédominance de l'esprit de liberté (disciplinée et limitée) sur l'esprit d'égalité chez les gens du peuple. Nous inclinons à penser que cette préférence, qu'il a marquée nettement dans ses lettres, il a hésité à l'exprimer, explicitement dans son livre, et que sa répugnance à entrer dans des développements historiques vient en partie de là.

gouvernement des États. Un mouvement commença, qui devait peu à peu effacer les privilèges politiques de la bourgeoisie. Coup sur coup s'effectuèrent l'abolition de la loi de sédition et des restrictions à la liberté de la presse ; la séparation de l'Église et de l'État ; l'extension de l'instruction ; la réduction des droits de douane (*tariff*), qui favorisaient les industriels aux dépens des agriculteurs et des consommateurs ; la réduction des dépenses pour l'armée et la marine, afin de ne plus « gaspiller les efforts du peuple sous prétexte de veiller sur lui » ; un nouveau mode de vente des terres de l'Ouest, permettant la formation de petites exploitations au lieu de grands domaines en vue de la spéculation. Le nouvel État de l'Ohio, dans l'Ouest, se donna, en 1801, une constitution démocratique sur la base du suffrage universel, et ce fut un précédent dont le retentissement fit peu à peu céder le régime censitaire dans les États de la côte Atlantique. En Pensylvanie, des protestations s'élevèrent contre l'inamovibilité des juges, qui, nommés par les Fédéralistes alors qu'ils étaient au pouvoir, mettaient des entraves à l'ascension du peuple. La révocation de nombreux juges, en raison de leur partialité, entraîna la révision des Constitutions des États, lesquelles établirent pour les fonctions judiciaires le système de l'élection.

De toutes les mesures que nous venons d'énumérer, Tocqueville ne mentionne que la suppression du cens électoral, sans la rattacher à l'agitation populaire, pacifique mais résolue, qui l'explique, et sans citer le nom de Jefferson. Il introduit un long développement sur l'abolition du droit d'aînesse — sans doute parce que cela l'intéressait particulièrement en tant que descendant d'une famille aristocratique — et lui attribue une importance qu'elle n'eut pas, étant donné qu'elle ne s'appliquait qu'à la Virginie. Ce passage, traité dans le ton des dissertations générales, si fréquentes dans l'œuvre, relève de l'histoire universelle plutôt que de l'objet précis en discussion et ne compense pas l'absence d'informations sur les trente années, 1800-1830, qui constituent une des phases les plus importantes de l'histoire de l'Amérique. Notre surprise croît encore lorsque nous constatons que, dans ce chapitre sur la « souveraineté du peuple », n'apparaît pas le nom du Président Jackson, qui paracheva l'évolution politique et sociale du pays dans le sens de la démocratie intégrale. De 1800 à 1830, l'exode vers l'Ouest avait pris une intensité sans précédents. Les pionniers, représentants décidés, et parfois exaltés, des droits du petit peuple, avaient gagné en nombre et s'étaient fixés en groupements politiques et civils — « Territoires » et bientôt « États » — qui participaient pleinement dé-

sormais à la vie de la nation. Andrew Jackson, pionnier lui-même avant de se distinguer comme général dans la guerre de 1812 contre les Anglais et dans la guerre de 1817 contre les Indiens Séminoles (qui avait valu à l'Amérique l'acquisition de la Floride), représentait les éléments nouveaux et l'esprit nouveau. C'est pour l'élire que, pour la première fois, le choix des « délégués » passa de la Législature des États aux citoyens dans leurs réunions « primaires » : il fut l'élu direct du peuple, c'est-à-dire de la majorité constituée par les agriculteurs de l'Ouest, les artisans et les ouvriers des villes, les boutiquiers et les petits bourgeois, tous ceux qui ne voulaient plus être dirigés par « les hommes riches, capables et bien nés », comme John Adams avait défini l'élite sociale au temps de la prééminence des Fédéralistes. Le Massachusetts, obstiné dans ses préférences oligarchiques, vota, en 1829, pour le patricien John Quincy Adams — qui ne se releva pas de sa défaite... Comme les faits justifient peu le prestige que Tocqueville attribuait à la Nouvelle-Angleterre ! Il se rendra bien compte (comme nous le verrons) que la classe riche et cultivée, en 1831-1832, ne comptait plus guère politiquement en Amérique. Mais c'est comme si, lui qui désirait conserver en France à l'aristocratie « ralliée » un rôle de direction, il répugnait à reconnaître explicitement que le « peuple » aux États-Unis avait cédé le pas à la « plèbe ». Peut-être a-t-il évité de s'engager sur le terrain de l'histoire pour ne pas avoir à insister sur cette transformation (1).

La souveraineté du peuple postule l'égalité des droits civils et politiques. Tocqueville a soin d'introduire, à l'usage de ses lecteurs français, la distinction entre le sentiment noble de l'égalité, soutien de la liberté, et la passion perverse de l'égalité, indifférente à la liberté. L'égalitarisme issu de l'envie, se manifestant par l'aversion à l'égard de toute supériorité de sang, de rang,

(1) Aujourd'hui il s'est reformé une classe de manipulateurs des élections, composée non plus de privilégiés dominant la masse, mais d'hommes d'affaires et de professionnels de la politique, qui manœuvrent les électeurs par d'habiles artifices. Des parvenus de l'industrie, du commerce ou de la finance, fournissent à l'un ou à l'autre des deux partis en présence les énormes sommes qui se dépensent au cours des campagnes électorales, dans l'espoir de diriger la politique dans le sens de leurs intérêts. Ils suscitent dans chaque district un « grand maître des élections » ou *boss*, qui, avec l'aide d'agents à sa solde, par l'intrigue, la réclame, l'éloquence à grand orchestre, des subsides à des troupes de choc, berne les électeurs en leur laissant croire que c'est eux qui décident. Mais la « machine électorale » est un développement moderne, dont il n'y avait encore que de rares signes avant-coureurs du temps de Tocqueville.

ou de fortune, s'accommode du despotisme : il suffit que le despote nivelle les classes sous le joug qu'il impose, pour qu'une nation oublieuse des viriles vertus de la liberté s'incline sous sa main de fer. Tocqueville, inquiet des survivances de l'esprit napoléonien en France et craignant que les imprudences des jacobins ne conduisent de nouveau à l'anarchie, qui finirait par l'Empire, met une sorte d'ardeur sacrée à décrire et à louer en Amérique l'union indissoluble de l'égalité et de la liberté, grâce à laquelle la démocratie, malgré ses défauts, subsiste, prospère, et sauve l'indépendance personnelle en quoi réside l'essence même de la dignité humaine. Il aurait pu donner plus de force encore à son argumentation, s'il avait montré ce qui s'était passé lors de l'élection à la présidence d'Andrew Jackson. Ce général, adoré du peuple pour ses victoires, qui avaient consommé la défaite de l'ennemi héréditaire (l'Anglais) et avancé la conquête du continent (sur les Indiens, alliés aux Espagnols), héros nimbé de gloire (si faciles à tout prendre que paraissent ses succès), n'avait cherché en rien à donner un caractère militaire à sa candidature, et, une fois élu, s'était posé en gardien de la Constitution et en défenseur des lois. Même un aventurier de la carrière des armes ne pouvait jouer, en Amérique, le condottiere politique (1).

Tocqueville a vu très justement qu'un des fondements de la liberté américaine, c'est l'existence de *communes* indépendantes et autonomes. Cet aspect de la liberté démocratique aux Etats-Unis l'enthousiasme, parce que c'est celui, croit-il, qui pourrait être transporté en France et s'y acclimater. Plus tard, l'essentiel de sa doctrine libérale découlera de cette prémisse.

Ce n'est pas le lieu de discuter ici la valeur ou l'insuffisance de ce point de vue dans ses rapports avec l'organisation politique de la France (2). Nous, maintenant, sur notre terrain — celui de la politique et des mœurs des Etats-Unis — notons avec quelle perspicacité Tocqueville est allé droit au cœur de la démocratie américaine et avec quelle exactitude il en a saisi le fonctionne-

(1) Il en sera de même de Théodore Roosevelt, 70 ans plus tard. Ce colonel des *Rough-Riders*, héros de la guerre hispano-américaine, a pu devenir le fondateur de l'impérialisme américain et l'initiateur de la politique du *big-stick* à l'égard des nations étrangères ; il n'a jamais songé à s'arroger, en politique intérieure, le pouvoir personnel.

(2) Cette question est traitée en détail, surtout dans le sens de la critique négative, par E. d'Eichthal dans *A. de Tocqueville et la Démocratie libérale* (Calmann-Lévy, 1897), et par E. Faguet dans *Politiques et moralistes du XIX^e siècle* (Société française d'Impr. et de Libr., 1900).

ment — non d'ailleurs sans exagérer quelque peu l'importance des institutions communales dans la formation de l'esprit de liberté en Amérique, et non sans négliger d'en faire ressortir certains défauts. Pour louer plus à son aise, il s'est limité à l'étude de la commune rurale, laissant de côté les villes où l'administration prend un caractère tout différent et où il aurait sans doute trouvé davantage à critiquer. Puis il annonce qu'il prend pour type la commune rurale de la Nouvelle-Angleterre, ne faisant qu'indiquer brièvement la nature de l'administration locale dans les autres régions du pays. S'il avait accordé plus d'attention à l'histoire, il n'aurait pas attribué les différences que l'on remarque dans le Sud, par exemple, au fait que les choses changent « à mesure que l'on descend vers des Etats où les lumières ne sont pas si universellement répandues » (1). Il ne manquait pas de « lumières » dans le Sud, où les planteurs étaient plus cultivés que les villageois de la Nouvelle-Angleterre ; mais, comme il n'y avait pas de villages, le *comté* (ou, comme nous dirions, le « canton ») était venu l'unité administrative, et, dans le comté, les notables avaient pris en mains l'administration, parce que leur fortune, leur prestige social et la tradition leur donnaient l'ascendant sur la classe misérable des « pauvres blancs » (*poor whites*). Dans l'Ouest (où il ne manquait pas non plus de « lumières », dans le sens d'expérience politique et de pratique du *self-government*) les villages étaient également rares. Le comté, là aussi, prit la place de la commune, mais avec toutes les institutions démocratiques de la commune compatibles avec la plus grande étendue de la subdivision.

Pour ce qui est de la *township* de la Nouvelle-Angleterre, Tocqueville l'a admirablement décrite, dans son organisation, dans ses démarches vitales, dans son esprit. Elle est restée aujourd'hui ce qu'elle était de son temps.

Dans ces petites agglomérations rurales, comprenant le plus souvent de 2.000 à 3.000 habitants, sans dépasser jamais 10.000, on voit subsister et fleurir le gouvernement direct par le peuple que les pères pèlerins avaient instauré dans leurs petites communautés serrées autour de l'église. Les exclusions à titre d'hétérodoxie religieuse ou d'insuffisance de biens ont disparu : tous les citoyens (y compris les immigrants en instance de naturalisation) ont le droit de vote, sans distinction de culte ni de fortune (2). Quatre fois par an, le corps électoral est convoqué en entier à un *town-meeting*, à la maison de ville ou en tout autre lieu assez

(1) *Op. cit.*, I, v, 131.

(2) Depuis 1920, les femmes sont admises au suffrage.

vaste, parfois en plein air, pour discuter de tous les intérêts de la commune : écoles, service des eaux, routes et voirie, égouts, budget, relations ou contestations avec les autres communes, etc., et pour procéder aux élections locales, de comté, d'Etat, ou fédérales. On choisit un président (1), et tout se passe selon la discipline civique que les Américains doivent à leurs ancêtres anglais (2). Car ces hommes libres, fidèles dans l'ensemble aux traditions posées à l'origine par les pasteurs et les notables, conçoivent la liberté, non comme la licence de tout dire ou de tout faire, mais comme le droit de défendre leurs intérêts dans l'harmonie des intérêts collectifs et sous l'égide des lois. Ils reconnaissent les contraintes nécessaires — celles des lois fédérales, des lois de l'Etat et des ordonnances locales. Ils se soumettent à l'autorité (comme nous allons le voir) d'une autorité établie par eux-mêmes et divisée entre un grand nombre d'agents, chaque agent n'ayant que des attributions restreintes, clairement délimitées, et étant tenu responsable de sa gestion. Ces agents, Tocqueville les désigne par le terme général de « magistrats » (*officers*), le titre de « fonctionnaires » ne s'appliquant à eux en aucune façon.

L'administration de la commune, selon les directives posées par le *town-meeting*, est confiée à une vingtaine de magistrats élus généralement chaque année, qui, selon l'importance de leurs fonctions, accomplissent leur mandat gratuitement, ou reçoivent un traitement, ou sont indemnisés par le moyen de vacations. Les fonctions qui correspondent à celles du maire des grandes villes sont exercées par les *selectmen*, au nombre de trois ou plus, jusqu'à neuf. C'est eux qui appliquent les ordonnances, prennent les mesures d'ordre public, dressent les listes électorales, préparent le projet de budget, proposent les règlements qui semblent devenus nécessaires, convoquent les assemblées régulières ou provoquent des réunions extraordinaires pour les affaires pressantes. L'assemblée peut aussi être réunie en session exceptionnelle par une pétition d'un certain nombre d'électeurs, pour un objet précis.

Les services qui sont administrés chez nous par des fonctionnaires, soit de la commune, soit de l'Etat, sont ici entre les mains d'élus du peuple. Ces magistrats, pour ne citer que les principaux,

(1) Appelé « modérateur », en souvenir du caractère ecclésiastique du gouvernement, aux premiers temps.

(2) Si parfois, dans les *townships* récemment établies de l'Ouest, un élu trop vertement attaqué jetait bas sa veste pour boxer son interlocuteur, c'était une exception, dont on pouvait s'amuser un moment, mais que l'opinion réprouvait.

sont entre autres : le greffier (secrétaire de l'assemblée et conservateur de l'état civil), le trésorier, les répartiteurs (chargés de fixer la quotité d'impôts pour chaque contribuable), le percepteur, les commissaires des écoles, les commissaires de l'assistance publique, l'agent de la voirie, des routes et des ponts, le commissaire de la santé publique, le constable. La commune est libre d'augmenter ou de réduire son budget, de prendre des initiatives à condition d'en supporter les charges, d'emprunter, d'ester en justice. Elle est soumise aux articles constitutifs par lesquels l'Etat a fixé le statut des *townships*, et doit accepter les obligations qui règlent les relations des *townships* entre elles, ou avec le comté, ou avec l'Etat ; mais elle n'a besoin d'aucune autorisation, n'est bridée par aucun contrôle. On peut juger du degré de liberté dont elle jouit par le nombre de magistrats communaux qui jouent le rôle des fonctionnaires d'Etat chez nous. « En France, le percepteur de l'Etat lève les taxes communales ; en Amérique, le percepteur de la commune lève la taxe de l'Etat. Ainsi, parmi nous, le gouvernement central prête ses agents à la commune ; en Amérique, la commune prête ses fonctionnaires au gouvernement » (1).

Il est cependant nécessaire, pour sauvegarder les intérêts généraux et pour pourvoir, quand il le faut, aux dépenses d'utilité lointaine (dont les communes ne prendraient peut-être pas d'elles-mêmes l'initiative), qu'une autorité supérieure intervienne. Cette autorité vient du comté ; l'agent qui en est investi est le *justice of the peace*. C'est à la fois un juge de paix, comme les nôtres, chargé de prononcer dans les litiges mineurs entre contestants, et aussi un agent administratif qui a pour rôle d'harmoniser les intérêts des communes. Il procède souvent à l'amiable, par le moyen de conversations avec les *selectmen*, auxquels il donne des conseils et suggère des mesures prises d'accord entre plusieurs communes. Il y a aussi une manière plus formelle et plus impérieuse d'établir l'accord. Les juges de paix du comté constituent un tribunal qui tient quatre sessions par an (*court of quarter sessions*) : c'est devant ce tribunal, à la fois judiciaire et administratif que se règlent les cas ardu. Les juges de paix, dans la Nouvelle-Angleterre, sont nommés par le gouverneur de l'Etat. Dans les Etats plus démocrates encore de l'Ouest, ils sont devenus électifs.

Qu'on remarque le rôle administratif des cours de sessions — comme nous montrerons plus loin le rôle politique des tribu-

(1) *Op. cit.*, I, v, p. 106.

naux supérieurs aux Etats-Unis. Cette intervention du pouvoir judiciaire est nécessaire dans un pays où les fonctions administratives sont exercées par des magistrats élus. Si un magistrat néglige ses devoirs, le tribunal intervient. Mais il est à noter que l'intervention directe, par l'organe du ministère public (*district attorney*), ne se produit que dans le cas de malversation ou de manquement flagrant. Le redressement des torts est laissé aux individus lésés par la négligence, l'erreur ou la mauvaise volonté d'un magistrat. Ainsi, que le mauvais état d'une route ait entraîné un accident, l'accidenté a recours devant le tribunal contre l'agent voyer, qui est civilement responsable. Dans le cas de manque de zèle ou de partialité, n'ayant entraîné aucun dommage précis, mais préjudiciables en fin de compte à la collectivité, il reste aux citoyens la sanction du vote à la fin de l'année.

Le système n'est pas sans inconvénients, mais Tocqueville a été très frappé des heureux effets qu'il exerce sur les habitants des campagnes. Ils prennent un intérêt vivant, ardent, ému, à la bonne administration de leur commune, à sa prospérité et à son développement. Ils aiment leur village, moins parce qu'ils y sont nés, que parce que le village est devenu pour eux une personne collective, dont ils sont fiers, à laquelle ils sont attachés comme on s'attache à qui on se dévoue. La petite patrie, dit Tocqueville, a plus de physionomie aux Etats-Unis qu'ailleurs. Et, en apprenant à aimer leur petite patrie, ils apprennent à aimer la liberté. La liberté est si belle, dans la vie active du village, par le stimulant qu'elle donne aux facultés d'initiative et d'organisation, par les sentiments larges qu'elle développe, par la confiance en soi qu'elle fait naître, par la dignité personnelle qu'elle justifie, par les occasions qu'elle assure d'exercer des fonctions de commandement, qu'elle prend le dessus sur la passion de l'égalité. On pense moins aux différences de fortune, lorsque tous se rencontrent égaux sur le terrain commun de l'administration du village (1). On ne jalouse pas les riches pour leurs biens. Sans

(1) Tocqueville se préoccupe trop peu des causes économiques de l'absence d'envie chez les humbles, en Amérique. La cause principale, c'est que, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il était possible pour les énergiques et les ambitieux d'aller chercher fortune dans l'Ouest, où il y avait à bon compte des terres libres et neuves. Depuis 1890, l'expansion vers l'Ouest est close. Il faut maintenant un capital pour s'établir agriculteur dans l'Ouest aussi bien que pour fonder une industrie. Aussi voit-on apparaître au XX^e siècle, à la campagne et à la ville, une démocratie plus exigeante. Woodrow Wilson a reconnu la légitimité de ses revendications dans son livre *The New Freedom* (1912). Il a fallu, pour l'apaiser, adopter la « politique des hauts salaires », inaugurer l'ère de la législation sociale et voter des secours aux cultivateurs dans la détresse en raison de la mévente du bétail ou des récoltes.

doute, on n'admettrait pas qu'ils le prissent de haut ; mais tant qu'ils observent (pour employer le terme créé plus tard par Walt Whitman) la « camaraderie » démocratique, on a pour eux les sentiments que développent le bon voisinage et la collaboration. Si les choses ne se passent pas partout et toujours ainsi, c'est là cependant un des traits caractéristiques et heureux de la vie américaine.

Les libertés communales sont aussi l'école du citoyen. Il apprend, dans les assemblées locales, à s'intéresser aux affaires en homme qui sent vraiment qu'il prend part à leur gestion. Il y a moins de gens, en Amérique qu'ailleurs, prêts à dire : « Je ne m'occupe pas de politique ». La politique est une chose importante, parce qu'on en voit les répercussions dans la vie de tous les jours, et intéressante, parce qu'on la fait sienne. Elle prend un caractère concret et précis ; elle risque peu de s'attacher à un idéalisme abstrait ou de se laisser emporter par des passions de tête, dangereuses par ce qu'elles ont de vague et de purement imaginaire.

Et voilà pourquoi Tocqueville, redoutant pour la France le danger du jacobinisme (qui portait déjà le socialisme révolutionnaire dans son sein) ou le danger du césarisme (qui asservirait les esprits et émousserait les consciences), admirait le régime de l'autonomie communale aux États-Unis. Il désirait pour la France, avec les modifications nécessaires, une décentralisation analogue, qui, commençant par en bas l'éducation politique de la nation, la conduirait à aimer la liberté, à se conduire dans les contestations civiles selon les principes de la liberté, et à reconnaître, sans haine ni envie, les mérites de chefs, élevés au-dessus du peuple par la culture et les traditions, mais dévoués à son bonheur et résolus à se faire, en échange du respect qu'on leur accorderait, les serviteurs de la démocratie.

Tocqueville n'a pas fermé les yeux aux inconvénients de la décentralisation. Il a au contraire assez bien établi la balance de ses dangers et de ses avantages. C'est ainsi qu'il note : 1° que les républiques américaines n'ont pas d'armée permanente (1) ; 2° qu'elles ont des forces de police insuffisantes ou mal organisées (2) ; 3° qu'il devrait y avoir des inspecteurs fédéraux des ser-

(1) La difficulté de réunir une armée apparut 30 ans plus tard dans la Guerre de Sécession, où les engagements pour l'armée du Nord ne furent pas toujours suffisants et où les tentatives de conscription réussirent mal.

(2) La faiblesse de la police rendit les grèves, qui éclatèrent dans les quinze dernières années du XIX^e siècle, particulièrement violentes et sanglantes. Les ouvriers se servirent de bombes et les « gardes » des patrons, de mitrailleuses.

vices publics ; 4^o qu'il devrait y avoir dans chaque comté un membre du parquet chargé de rechercher et d'inculper les délinquants et les criminels (1) ; 5^o que l'exercice de la fiscalité laissée aux communes est une manière « embarrassée » de percevoir les impôts (2). (I, v, p. 146-149).

D'autre part, il est persuadé que ces inconvénients sont considérablement atténués parce qu'il règne depuis longtemps dans les localités l'esprit de liberté, que l'ordre, la discipline civique et le sens de l'intérêt général sont passés dans les habitudes. C'est cette diffusion des « lumières » (comme il dit) qu'il faudrait réaliser en France, par le moyen de l'instruction pour tous, avant d'y établir la décentralisation. Les avantages qu'y gagnerait la France ne seraient pas seulement d'ordre politique. Les qualités d'initiative se répandraient dans tous les domaines de l'activité. Au lieu de populations « inertes », comme le sont celles qui ne savent qu'obéir, on verrait le peuple s'initier à l'esprit d'entreprise, à l'instar de l'Amérique, pour les affaires privées aussi bien que pour les affaires publiques, et un branle d'énergie, de vigueur industrielle et commerciale, de réforme dans les procédés de culture, de création dans tous les domaines, secouer le pays.

C'était beaucoup attendre des libertés communales. Tocqueville aurait dû se demander si certains traits de la race anglo-saxonne, l'abondance des ressources naturelles, la facilité de créer et de fonder dans un pays neuf, les chances offertes à tous de s'élever par le travail, l'intelligence et l'audace, ne compensaient pas plus que l'organisation politique de la commune. Il se soucie trop peu des conditions économiques, particulièrement importantes à noter en 1830, alors que l'Ouest offrait aux plus humbles un champ d'action illimité.

Il aurait été amené à envisager les données du problème d'un point de vue plus large, s'il avait accordé à l'administration des villes la même attention qu'à celle des agglomérations rurales. Le régime urbain en effet était (et est encore) très différent de celui des villages. Cependant, malgré l'absence de la plupart des libertés dont jouissent les *townships*, les villes sont animées

(1) La justice a toujours été lente et peu efficace aux Etats-Unis. Elle l'est devenue scandaleusement depuis que la « prohibition » a multiplié les délits et les crimes.

(2) Les Etats-Unis ont cherché, à la fin du xix^e siècle, à établir un système fédéral d'impôt sur le revenu. La résistance dura 20 ans. Ce n'est qu'en 1913 que le Président Wilson réussit à faire accepter cette mesure démocratique, malgré l'opposition du monde des affaires et de la finance. Encore fallut-il introduire à cet effet un amendement dans la Constitution (le 16^e).

au plus haut degré de l'esprit d'initiative et d'entreprise dans les affaires privées.

On s'étonne que Tocqueville ne se soit pas préoccupé de la croissance des cités et de la forme de gouvernement qui les régissait. La population des Etats-Unis avait grandi de trois millions et demi, à l'époque de la Révolution, à sept millions ; et ce gain, par le fait que les immigrants s'établissaient surtout dans les villes, avait essentiellement profité aux centres urbains. New-York et Philadelphie comptaient chacune 200.000 habitants ; Boston et Baltimore, 60.000 ; il y avait 14 cités de plus de 20.000 habitants. Au-dessus de 10.000 habitants, les villes n'avaient plus l'indépendance des *townships*, mais étaient soumises à une charte, votée par la Législature de l'Etat. Le gouvernement y était organisé selon le système de freins et de contrepoids, emprunté au gouvernement de la nation et des Etats. L'exécutif était exercé par un maire, à l'origine nommé par le gouverneur, plus tard élu par le conseil municipal (1). A New-York, il y avait un Conseil d'*aldermen*, élus par quartiers, qui nommait les fonctionnaires. A Philadelphie, les fonctionnaires et les juges étaient nommés par le Gouverneur de l'Etat, et il y avait deux conseils élus (*Select Council* et *Common Council*) qui, conjointement, choisissaient le maire. Dans aucune ville, les agents administratifs n'étaient élus par le peuple. Non seulement les électeurs ne s'administraient pas eux-mêmes, mais les Conseils qu'ils avaient élus étaient constamment entravés par l'intervention de la Législature de l'Etat. La concession des services d'utilité publique à des compagnies ne pouvait se faire sans l'autorisation de la Législature. Les politiciens qui composaient ce corps savaient trop bien quelle source de profit pouvaient constituer pour eux, ou pour leur parti, les tractations avec les compagnies, pour abandonner le règlement de ces affaires aux municipalités.

Les luttes de partis sévissaient dans les élections des villes, comme dans les élections d'Etats ou les élections fédérales. En opposition aux Fédéralistes, tenus fermement en main par Hamilton, l'organisation centrale des républicains-démocrates avait été établie dans la cité de New-York à *Tammany Hall* par Aaron Burr. L'antagonisme des deux clans — qui portait moins sur les intérêts de la ville que sur les manœuvres en vue des élections générales — avait été si violent qu'un duel avait eu lieu entre Hamilton et Burr, dans lequel le célèbre ministre des fi-

(1) Aujourd'hui élu par la population.

nances de Washington avait été tué (1804). Ces luttes politiques, âpres et violentes, troublaient la vie des villes et en bannissaient le calme, la douceur, la tolérance et la solidarité, que Tocqueville avait remarqués dans les campagnes. Le caractère politique étroit et agressif de Tammany Hall avait empiré depuis que les Irlandais immigrés en avaient fait leur quartier général. Les rivalités politiques donc et l'habitude grandissante des politiciens de se servir de leur mandat pour remplir leurs poches étaient loin d'offrir toujours un spectacle édifiant.

Il ne faudrait pas exagérer cependant. Les contestations politiques, rattachées à la vie large des partis dans le pays, avaient des aspects constructifs et féconds. Au point de vue où se place Tocqueville — à savoir, que les libertés communales sont l'école du citoyen — la situation dans les villes aurait pu lui fournir d'importantes indications.

S'il s'était soucié d'élargir son enquête et d'y faire intervenir les considérations historiques, il aurait aussi trouvé amplement à glaner dans la vie politique des Etats. A vrai dire, puisqu'il s'agissait de mettre en relief les conditions favorables à l'esprit de liberté, le gouvernement des communes n'en était qu'un élément, et qui le cédait en importance à la participation des citoyens au gouvernement des Etats.

Tocqueville est si obsédé par l'idée que l'autonomie des unités rurales est la cause pour laquelle l'Amérique a échappé aux passions d'où naissent les révolutions, qu'il brosse d'imagination un tableau quasi idyllique de la vie collective des villageois. On dirait par moments un Rousseau traçant sur le papier les mœurs théoriques d'une république idéale, plutôt qu'un observateur tirant des conclusions précises des faits concrets. C'est ainsi qu'à ses yeux les « affections vives », que fait naître la commune, écartent « les passions ambitieuses » du cœur humain. Les citoyens, satisfaits des activités locales, ne se laissent pas gagner par le désir d'accéder à un mandat législatif dans l'Etat, ou à une magistrature fédérale.

« C'est dans la commune, au centre des relations ordinaires de la vie, que viennent se concentrer le désir de l'estime, le besoin d'intérêts réels, le goût du pouvoir et du bruit ; ces passions, qui troublent si souvent la société, changent de caractère lorsqu'elles peuvent ainsi s'exercer près du foyer domestique et en quelque sorte au sein de la famille » (I, v, p. 108-109).

Combien cela correspond peu à ce que nous apprend la biographie de nombreux grands hommes politiques des Etats-Unis ! En Amérique, comme en France sous la III^e République, les

villages ont souvent fourni à la nation ses meilleurs chefs. Parmi ceux dont la voix retentissait au Congrès et se répercutait dans tout le pays en 1831, citons Daniel Webster, le grand orateur du Massachusetts, défenseur de la suprématie fédérale sur les droits des Etats, né au village de Salisbury, New Hampshire ; Henry Clay, le Virginien à l'éloquence enveloppante, qui cherche à concilier les thèses opposées du Nord et du Sud par d'habiles compromis, né au village de Hanover, Virginie ; John Calhoun, apôtre exalté des droits du Sud, dressant d'ambitueuses théories sociales pour justifier l'esclavage, né dans une *log-house* à Abbeville, Caroline du Sud ; Andrew Jackson, fils de pionnier, pionnier lui-même, devenu général, sénateur, et enfin président. C'est dans leur village, d'abord, que ces hommes ont conçu l'ambition légitime de faire figure à la Chambre des représentants de leur Etat, puis au Congrès ou dans une haute magistrature nationale. N'est-ce pas dans une hutte de bûcheron, au feu de l'âtre, qu'Abraham Lincoln s'instruisit des lois de son pays dans des livres empruntés au bourg voisin ? N'est-ce pas dans une auberge de village qu'il s'exercera à exposer, devant des voisins émus des troubles de l'Etat, ses idées sur l'abolition de l'esclavage, les compromis entre le Nord et le Sud, le maintien de l'Union ? Lui aussi fera ses premières armes dans la Législature de son Etat, l'Illinois.

Pas un mot, dans l'ouvrage de Tocqueville, sur la politique au sein des Etats et le rôle des Législatures. Il donne, à la fin du Livre I, parmi les « documents », le texte de la Constitution de l'Etat de New-York, sans aucun commentaire. Pourtant les Assemblées ou Conseils, élus par le peuple (au suffrage restreint) pendant la période coloniale, puis les Législatures après la Révolution, avaient joué et jouaient encore un grand rôle dans la vie politique du pays. Si le régime autonome des communes est l'école des citoyens, on peut dire que les Législatures sont l'école des hommes d'Etat. Tocqueville fera plus loin la remarque que les « représentants », à la Chambre basse du Congrès, sont souvent des hommes médiocres, mais qu'il en est parfois différemment des « sénateurs ». Il n'en cherche pas la raison. Cette différence s'explique par le fait que ces derniers sont traditionnellement choisis parmi ceux qui ont joué un rôle de premier plan dans la Législature de leur Etat, qu'ils s'y sont formés à la technique de la politique, y ont acquis des qualités d'orateurs ou de *debaters*, et, discutant, à l'occasion, des questions d'une certaine ampleur, ils se sont initiés aux problèmes nationaux. Historiquement, les Chambres locales, avant la Révolution, ont donné consistance et

force à l'esprit de liberté qui a animé les habitants des colonies dans la lutte pour l'indépendance. Ils ont imprimé à la résistance le caractère *pratique*, qui l'a soutenue, nourrie, et finalement fait triompher — avec l'aide décisive de la France. Après 1776, les Législatures ont continué à jouer un rôle important, parfois funeste, mais suivi avec passion par leurs commettants.

Cent ans avant la rébellion, les Assemblées en avaient donné le signal avant-coureur. Le duc d'York, monté sur le trône sous le nom de Jacques II, s'était cru assez fort pour ressaisir l'autorité que son frère Charles II n'avait pas osé rétablir tout entière. Possédant en propriété personnelle la colonie de New-York, il y envoya un gouverneur énergique, Andros, qui avait mission de faire bon marché de l'Assemblée de la colonie, comme les ministres royaux en Angleterre avaient charge de mater le Parlement. Andros, débordant de zèle, entreprit de prendre en main le gouvernement, non seulement de la colonie de New-York, mais de celle de New-Jersey et des colonies de la Nouvelle-Angleterre. Il y réussit. Pendant quelques années, il unifia les colonies du Nord — celles qui s'étaient toujours montrées le moins souples — sous sa domination sans aménité. Ce fut l'ère du « pouvoir royal direct », contre lequel les colonies se révoltaient en secret, mais sans pouvoir braver la marine anglaise et ses compagnies de débarquement. Survint en Angleterre la Révolution de 1688. Aussitôt qu'on l'apprit en Amérique, les Assemblées des colonies « asservies » firent leur Révolution locale, forcèrent Andros à reprendre la mer, et recouvrèrent leur indépendance, qui fut confirmée par Guillaume III dans les conditions du *statu quo ante*. De fait, ce fut le premier acte d'une révolte qui devait prendre toute son ampleur en 1765, sous la provocation d'une nouvelle tentative d'oppression de la part de George III.

Dans l'intervalle, Franklin, membre de l'Assemblée de Pennsylvanie, décida cette dernière, en 1754, à convoquer à Albany un *Congrès* des colonies. Il ne s'agissait pas de faire acte de rébellion, mais de prendre contact et de délibérer, pour la première fois, sur les intérêts communs des colonies. Second signal avant-coureur.

Ce n'est pas ici le lieu de passer en revue les événements de la Révolution. Notons seulement que les Assemblées provinciales y jouèrent un rôle capital. Elles se placèrent, pour faire entendre leurs revendications, sur le terrain pratique des immunités civiles et politiques des colons, en tant que citoyens anglais. Elles défendirent les libertés nationales et traditionnelles que les pre-

miers colons avaient apportées avec leurs chartes et développées dans l'esprit qui avait animé la République de Cromwell. En 1765, Patrick Henry qui éleva avec véhémence la protestation du Sud contre le « droit de timbre », imposé arbitrairement par l'Angleterre aux colonies, était membre de la Chambre des Bourgeois de Virginie ; James Otis, qui ne fut pas moins vigoureux dans sa protestation au nom du Nord, était membre de l'Assemblée du Massachusetts. Ces hommes, dans leur province, éveillés aux grands problèmes qui se posaient alors pour le pays par la discussion du budget local, par la défense de leurs concitoyens contre le Gouverneur, par leurs réflexions au sujet des affaires publiques sur les libertés et les garanties de la Constitution anglaise, étaient prêts à jouer leur rôle de patriotes révolutionnaires au Congrès Continental en 1774. La Révolution, pour eux, signifiait avant tout, selon l'esprit des discussions politiques menées dans les Assemblées depuis un siècle et demi, la lutte légale, mais ferme, pour la défense des droits établis. Sans doute il ne fut pas inutile que Thomas Jefferson, instruit des « droits de l'homme », dans leur portée théorique et universelle, par les écrits de Locke et de Montesquieu, rédigeât la Déclaration d'Indépendance. Sans doute il ne fut pas inutile que Thomas Paine publiât le périodique, *Common Sense*, dans lequel il fit saisir par l'ironie au bon sens populaire les absurdités de la royauté. Ces ouvrages donnèrent à la sensibilité et à l'imagination des roturiers le coup de fouet, sans lequel la passion patriotique n'aurait pas pris l'intensité qui scutint l'ardeur belliqueuse et porta les insurgents au sacrifice de leurs biens et de leur vie pour la cause de la liberté. Mais la Révolution américaine, en opposition à la Révolution française, eut surtout, par le fait des hommes d'État provinciaux qui la conduisirent, un caractère précis et concret de revendication traditionnelle. Les membres du Congrès Continental, les Samuel Adams et les John Adams, les Dickinson et les Franklin, les Patrick Henry, les Thomas Jefferson et les John Rutledge étaient des députés des Assemblées des colonies, travaillant pour leur petite patrie en même temps que pour la grande patrie, dont l'idée se formait peu à peu. Il en fut de même pour la Convention Constituante, où les Washington, les Madison, les Mason, les Gouverneur Morris, les Hamilton rédigèrent les articles de la Constitution.

Après la Révolution, dans l'Union établie tant bien que mal, les Législatures des nouveaux États conservèrent la même activité politique, parfois brouillonne, mais toujours intense. La lutte s'engagea entre l'esprit d'indépendance des États et l'es-

prit fédéral, qui ne devait triompher définitivement qu'après la longue et cruelle Guerre de Sécession (1861-1865). Dès 1831, Tocqueville comprit l'importance de ces dissensions ; mais il n'en retrace pas l'histoire et n'en tire pas de conclusions sur la formation de l'esprit de liberté, même mal dirigé ou aveugle, qui bouillonnait avec une effervescence dangereuse. Il ne rappelle pas la protestation de la Virginie et du Kentucky, en 1799, contre les lois d'exception promulguées par le Président fédéraliste John Adams ; celle du Massachusetts, en 1809, contre l'embargo ; celle du Connecticut, en 1812, contre la guerre avec l'Angleterre ; enfin l'agitation, déjà grosse de menaces de sécession, de la Caroline du Sud, en 1831, en faveur de la « nullification » (non-acceptation de la loi douanière, du « tarif abominable », où le Sud voyait un empiétement du Nord sur ses intérêts légitimes). Outre que ces faits eussent singulièrement éclairé l'acheminement des esprits vers la rupture temporaire de l'Union, ils eussent fourni des preuves de l'énergie, autant que de la témérité, de l'esprit de liberté, plus significatives pour l'histoire de la démocratie en Amérique que les développements (si justes qu'ils soient) sur la politique au village. Les communes et les comtés avaient des préoccupations plus immédiates et des visions plus restreintes, mais ils étaient atteints, eux aussi, par les grands courants qui agitaient le pays, comme on le vit bien quelques années plus tard à l'occasion des désordres qui se produisirent, même dans les petites agglomérations, au sujet de l'abolitionnisme et de l'anti-abolitionnisme.

Si Tocqueville s'est cantonné dans l'étude des libertés communales, c'est qu'il était dominé par le désir de tirer de la description des institutions locales américaines des leçons heureuses, à ce qu'il croyait, pour l'avenir de la démocratie en France. Il est impossible de ne pas voir dans cette partialité un effet de « l'idée-mère », qui lui avait suggéré le livre et qui en conditionne souvent les parties. Nous lui devons une remarquable présentation de la *township* dans la Nouvelle-Angleterre. Mais l'ouvrage y perd en largeur historique et en intégralité. On ne peut nier que ce ne soit là un défaut, car la démocratie américaine ne se comprend bien que si on en suit la genèse et si on l'observe dans toutes ses manifestations. Ce défaut est compensé, heureusement, par les nombreuses et belles qualités dont nous rencontrerons, au cours de notre étude, d'abondantes preuves. (A suivre.)

Tite-Live

par Henri BORNECQUE,

Professeur à l'Université de Lille.

VII

Les sources de Tite-Live : Conséquences entraînées par la façon dont il les consulte.

Tite-Live, nous l'avons montré, a choisi ses sources, d'après un critère tout empirique ; il en consulte plusieurs à la fois ; il les consulte année par année.

Puisqu'il ne se rapporte pas à un seul et même garant, et que les auteurs auxquels il s'adresse sont de valeur très différente, historiens probes, comme Polybe, annalistes romanesques et hâbleurs, comme Valérius d'Antium ou Claudius Quadrigarius, il en résulte que, « dans son œuvre sont mélangés des récits de valeur fort inégale : les uns empruntés à des Grecs qui savaient leur métier et leurs devoirs d'historien, les autres à des Romains pour la plupart dépourvus de critique et désireux d'exalter leur patrie et leurs grands hommes, même en dissimulant et en faussant la vérité. Chez ces chroniqueurs abondaient les erreurs, les légendes, les mensonges ; les mêmes événements y étaient racontés de manière très diverse. Il ne sut pas choisir. Il est un guide fort peu sûr là où le texte de Polybe nous manque pour distinguer le bon grain de l'ivraie ». Tel est le jugement porté par M. Gsell (1), d'ailleurs assez mal disposé à l'égard de Tite-Live. Mais ici il se borne à constater un fait qu'il faut reconnaître avec lui et qui n'est pas sans diminuer l'autorité de l'historien latin.

D'autre part, puisqu'il ne se rapporte jamais à un seul garant, on est en droit de rechercher son attitude lorsque ses sources ne

(1) *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, III, p. 150-151.

concordent pas, lorsque l'une parle de 300 otages environ et l'autre de 3.724. En effet, lorsqu'elles sont d'accord, il ne discute pas leurs affirmations, sauf en de rares occasions : aussi bien la philosophie antique reconnaissait-elle comme preuve le *consensus gentium* ; en ce qui concerne l'histoire, Strabon érige en principe que le manque de concordance est à lui seul une preuve de mensonge (ἐξ αὐτοῦ τοῦ μὴ συμφωνεῖν ἐλέγχεσθαι ψευδομένους, I, p. 22 C), ce qui conduit, en renversant la proposition, à admettre l'accord comme preuve de véracité. Lorsque Tite-Live relève des contradictions, comment va-t-il les trancher ?

Ne cherchons pas de principe rationnel : discussion des témoignages opposés les uns aux autres ou examen de la valeur intrinsèque de la source. La première méthode, on l'a vu, il lui est arrivé de l'appliquer, mais sporadiquement et pour ainsi dire exceptionnellement, jamais par système, bien que Quintilien loue ses doutes fréquents. Plus souvent, un Mommsen ou un Taine, qui aurait commencé par déterminer le degré de créance que l'on peut accorder à chacune des sources, se rangerait à l'avis de celle que l'examen préalable lui aurait révélé comme la plus sûre, ou, ce qui revient au même, écarterait celles qui semblent sujettes à caution. Tite-Live a quelquefois procédé ainsi : il lui arrive d'adopter une version parce qu'elle se trouve chez un auteur digne de foi, les autres étant considérés comme suspects, soit qu'ils écrivent dans un esprit de parti et favorisent particulièrement les intérêts de leur gens, soit qu'ils se rendent coupables d'exagérations. Mais ce n'est pas chez lui une règle et on le comprend : comme il a choisi ses sources pour des raisons de commodité, il continue à les suivre, même lorsque leur exactitude lui apparaît comme douteuse.

Dans ces conditions, lorsqu'il y a des divergences entre ses sources, quelquefois il les dissimule : c'est ce que nous montre la comparaison avec d'autres historiens. Il y avait de nombreuses formes (deux au moins) de la légende relative aux origines de Rome ; Tite-Live devait les connaître par Varron ; il en a choisi une, sans discuter la seconde. Avec Cicéron, il attribue à Tullus Hostilius la création du collège des Féciaux, qui, d'après Plutarque, remonte à Numa. Pourquoi n'a-t-il rien dit de cette seconde tradition ? Par contre, il place sous Numa la division de l'année en douze mois, qui, d'après Censorinus, ne date que de Tarquin l'Ancien. N'aurait-il pas dû mentionner la deuxième opinion, même s'il ne l'admettait pas ? Car il est peu vraisemblable qu'il ne l'ait pas connue, ou bien le reproche à lui adresser serait encore plus grave.

Dans la plupart des cas, il rapporte toutes les versions sans se décider. Vers la fin du livre VIII, il expose que A. Cornélius a été nommé dictateur en 322, selon les uns pour diriger la guerre, d'après les autres pour célébrer les Jeux romains à la place du préteur L. Plautius, gravement malade. Il ajoute simplement : « Il n'est pas facile de choisir entre les versions ou entre les garants. » Et il ne choisit pas. Au livre XXXVIII, il n'hésite pas davantage à écrire : « Sur la fin en particulier de la vie de Scipion, son procès, sa mort, ses funérailles, son tombeau, les historiens s'opposent, si bien que je ne sais quelle tradition, quels auteurs suivre. » Ce qu'il avoue ici explicitement correspond trop souvent à son attitude.

Lorsqu'il lui arrive de prendre parti, il se décide d'après différents critères.

D'abord l'antiquité de l'auteur. Comme tous les historiens anciens, grecs ou romains, de Polybe à Pline le Jeune, Tite-Live est persuadé de la haute valeur des témoignages contemporains des faits. Sans doute les historiens qui nous les rapportent ont pu être informés de première main, mais par des témoins partiiaux, être partiiaux eux-mêmes, et, lorsqu'il s'agit de guerres, sans avoir pu connaître ce qui se passait dans le camp opposé. Autant de motifs de défiance qui n'échapperaient pas à un historien moderne et que Tite-Live semble avoir soupçonnés. Par exemple, à propos de la nomination du premier dictateur, il trouve deux noms dans ses sources : T. Larcius et M. Valérius, fils de Valérius. Les plus anciennes (*veterrimi*) désignent Larcius comme le dictateur et Sp. Cassius comme son maître de la cavalerie. Tite-Live ajoute : « Ce sont des consulaires qu'ils choisirent ; ainsi le demandait la loi sur la nomination des dictateurs. Raison de plus pour me faire admettre que c'est Larcius, consulaire, plutôt que Valérius, n'ayant pas encore été consul, que l'on donna comme guide et comme chef aux consuls ; d'ailleurs, si l'on avait voulu choisir un dictateur dans la gens Valéria, on aurait bien plutôt fait porter le choix sur M. Valérius le père, d'un mérite éprouvé et ancien consul. » Mais c'est là une exception : généralement, l'ancienneté de l'auteur suffit pour faire adopter son témoignage par Tite-Live, qu'il s'agisse d'un combat dans le Samnium (VIII, 30, 7), combat omis dans certaines annales, mais rapporté par les sources les plus anciennes (*antiquissimi*), ou des pertes romaines à la bataille de Trasimène, dont il cite les chiffres d'après Fabius Pictor, « qui a vécu à l'époque de cette guerre » (XXII, 7, 4). Inversement, à l'incertitude de l'histoire de Rome avant le quatrième siècle, il y a deux causes, selon Tite-Live : d'abord « l'extrême

éloignement qui jette sur les faits le même voile d'incertitude que la grande distance sur les objets lointains », ensuite l'absence de documents contemporains.

Souvent, c'est à l'avis de la majorité qu'il se range. C'est la raison qui le porte à croire que les Horaces furent Romains plutôt qu'Albains, que la guerre où s'illustra T. Manlius, en combattant un Gaulois, eut lieu en 357 plutôt qu'en 367. De même, s'il admet que la première sécession de la plèbe s'est faite sur le Mont Sacré et non sur l'Aventin, c'est que cette tradition est plus répandue (*frequentior fama*).

Encore ces critères sont-ils, en quelque mesure, objectifs. On n'en peut dire autant de la vraisemblance, qui dicte souvent son opinion. Parfois il le déclare nettement : c'est ainsi que, pour le chiffre du butin, sur lequel ses sources diffèrent, il adopte le chiffre moyen, « parce que le plus vraisemblable » (XXVI, 49, 6) ; ailleurs, il estime « plus vraisemblable » que les sommes reçues par Scipion en argent aient pesé plus lourd que celles reçues en or, et que son amende ait été de quarante sestertia plutôt que de deux cent quarante (XXXVIII, 55,9). Quelquefois, on le voit nettement, c'est le même criterium qu'il adopte, sans le dire (I, 39, 5 ; I, 55, 7 ; V, 21, 8, etc.), adepte sans doute, en philosophie, de la Nouvelle Académie, comme Cicéron, son modèle pour le style.

Que dire des cas où il érige ses propres sentiments en principe de critique ? Quelquefois, convenons-en, il les soutient d'autres raisons. Par exemple, il lui répugne de croire (*non libet credere*) que le dictateur Postumius ait livré au bourreau son fils, qui avait quitté son poste, malgré les ordres donnés. « La diversité des opinions, dit-il, autorise mon doute ; de plus les ordres cruels sont attribués à Manlius (*Manliana*) et non à Postumius (*Postumiana*). » De même, à la Trébie, il aime mieux (*malim*) que le consul Scipion ait été sauvé par son fils, le futur Scipion l'Africain, plutôt que par un esclave ligure, comme le raconte Caelius : « C'est la version que l'on trouve le plus souvent dans les sources et celle qui a prévalu. » Ailleurs, il n'appuie ses préférences d'aucun motif. Par exemple, en 329, il ne craint pas de s'exprimer ainsi : « On avait pour consuls M. Claudius Marcellus et C. Valérius, à qui les *Annales* donnent, comme surnom, tantôt Flaccus et tantôt Potitus. D'ailleurs peu importe ici le surnom véritable ; ce que je voudrais, c'est qu'on se fût trompé en racontant que c'était le poison qui avait fait périr ceux dont la mort a donné à cette année la triste célébrité d'une peste. »

Telles sont les conséquences qu'entraîne, pour l'œuvre de Tite-

Live, la méthode tout empirique de choisir les sources. D'autres résultent de la façon dont il les a consultées, année par année, ou bien, quelquefois, revenant en arrière, après avoir découvert un auteur nouveau qui lui semble digne de foi, et, sans se préoccuper de corriger les contradictions, piquant au petit bonheur quelques additions dans la partie déjà rédigée. On imaginerait difficilement que cette manière de travailler ne comportât pas certains inconvénients. Le premier, et le plus apparent, ce sont les doublets, dont nous avons déjà signalé l'existence. L'explication s'en trouve généralement, soit dans le passage d'une source à une autre (par exemple lorsque les féciaux, qui paraissaient avoir été institués sous Tullus Hostilius, semblent n'être établis que par Ancus Marcius), soit dans la chronologie différente des sources, qui donnent le même fait en des années différentes, ce qui amène Tite-Live à le reproduire deux fois, soit enfin dans la négligence de l'historien. Elle revêt différentes formes. Par exemple la similitude du nom Tarquin a fait attribuer d'abord à Tarquin l'Ancien, puis à Tarquin le Superbe la construction des égouts et la pose de la première pierre du Capitole. Ailleurs Tite-Live ignore que les habitants de Teanum Apulum étaient appelés indifféremment *Teanenses* et *Teales*. Trouvant dans une de ses sources que les Teanenses et les Canusiens s'étaient soumis à la domination romaine (*in deditionem venerunt*), et, dans l'autre, que les Teates Apuli (sans mention des Canusini) avaient demandé un traité, il a cru qu'il s'agissait de deux peuples différents. C'est par la même négligence que, dans les chapitres 11 et 22 du livre XXI, ayant, d'après Polybe, rectifié l'état exact des forces d'Hannibal, il a maintenu, au chapitre 38, les chiffres antérieurement donnés et qui ne concordent pas avec les autres.

Ces mêmes raisons expliquent les erreurs — nombreuses, il faut en convenir — relevées chez Tite-Live.

La chronologie ? Quelques exemples suffiront. Au livre III, chapitre 33, il est en retard d'un an sur la chronologie varronienne, qu'il avait suivie pour la royauté. Au livre IV, chapitre 7, § 1, il est de nouveau d'accord avec elle, sans songer que, avec les *Annales*, il reconnaît au décemvirat une durée de trois ans, non de deux, et que, par suite, les événements qu'il place en 310 devraient être reportés en 311. Les campagnes du théâtre d'opérations espagnol durant la deuxième guerre punique sont généralement antidatées d'un an, au contraire de ce qui se passe en Grèce à la même époque. C'est en 207 qu'il place les Jeux olympiques de 208 (livre XXVII, chap. 7). Les annalistes n'étaient pas d'accord et Tite-Live l'a bien vu (II, 21, 4). D'autre part, il fallait

réduire en années romaines les olympiades, opération délicate, que n'ont pas réussie davantage Diodore de Sicile ou Denys d'Halicarnasse. Enfin il semble que, au moment où Tite-Live commença à écrire son œuvre, les fastes capitolins n'avaient pas encore été rédigés ; sinon, comme l'indique Weissenborn, il n'aurait pas manqué, dans les cas douteux, de s'appuyer sur leur témoignage.

D'ailleurs, d'une façon générale, la chronologie ne semble pas plus le préoccuper que la géographie ou la topographie. La guerre de César en Helvétie, qui se place en 58, est traitée au livre CIII, se termine par le triomphe de Pompée, dont la date est 62. Il ne donne pas la date du second traité entre Rome et Carthage : d'ailleurs il ignore le premier, dont Polybe nous parle. La date de la bataille de Zama est chez lui aussi incertaine que le lieu. Il n'indique pas davantage à quelle heure commence, par exemple, la bataille de Trasimène. Ce sont renseignements purement instructifs, moins intéressants pour un écrivain que les détails émotifs, pittoresques ou curieux.

A côté des erreurs ou divergences chronologiques, on relève des contradictions. Elles sont nombreuses. Même les défenseurs les plus ardents de Tite-Live, Cocchia, par exemple, sont obligés de le reconnaître. On en trouvera, chez ce dernier, une liste (1) qui s'arrête au livre XXX et qui est d'ailleurs très incomplète (2). Il serait long de tout énumérer. Bornons-nous à quelques preuves. La nomination du roi Numa est attribuée au Sénat ; celle d'Ancus Marcius, comme celle de Tullus Hostilius, au peuple. Le délai de réflexion accordé par le fécial, en cas de réclamation, est ici de trente jours, là de trente-trois. Au chapitre 39 du livre I, Tite-Live doute que Servius Tullius soit fils d'une servante ; au chapitre 47, son doute est levé. Au chapitre 36 du livre III, les Ides de mai sont désignées comme *sollemnes ineundis magistratibus*, tandis qu'auparavant les Kalendae sextiles étaient considérées comme le jour de l'entrée en charge. Dans les chapitres 42 et 48 du livre V, Rome est complètement détruite par l'incendie qu'ont allumé les Gaulois ; au chapitre 49, elle n'est plus qu'à moitié détruite ; au chapitre 51, le Sénat se réunit dans la Curia Hostilia. Au livre XXIII, chapitre 32, on confie vingt-cinq navires à Valérius ; au chapitre 34, on lui en retire cinq, et il en a encore vingt-cinq au chapitre 38. Au chapitre 32 du livre XXXIX, le consul Porcius n'a joué aucun rôle dans les opérations contre les

(1) *Saggio critico intorno alla vita e all'opere di Tito Livio*, p. 31, n. 62.

(2) Cf. Klotz, *Realenzyklopädie* de Pauly-Wissowa, art. LIVVS, p. 836-837.

Liguriens, tandis que, au livre suivant, chapitre 34, nous apprenons que, durant cette guerre, il avait fait vœu d'élever un temple. Il faut d'ailleurs convenir que, chez Tacite aussi, l'on note de nombreuses contradictions, non seulement d'un ouvrage à l'autre, ce qui peut s'expliquer par la découverte de documents nouveaux, mais à l'intérieur du même ouvrage (1).

On relève aussi des confusions et des omissions. Ici encore la liste pourrait être longue, comme le montre Weissenborn, qui n'a pas tout dit. Passons sur les erreurs de prénoms. Voici qui est plus grave. Tite-Live mentionne, comme déjà connues, bien des choses qu'il a oublié de faire connaître. Au début du livre II, le Sénat se compose de 900 membres, sans qu'on sache comment l'on est arrivé à ce chiffre. Dans le récit de la bataille de Cannes, il nous dit qu'Hannibal établit son camp le dos tourné au Volturne ; c'est seulement deux chapitres plus loin qu'il explique que c'est le nom donné à notre sirocco par les gens du pays. Bomilcar s'éloigne deux fois de Syracuse (XXIV, 36 et XXV, 25), sans qu'on ait mentionné son retour entre ces deux absences. Fulvius, appelé à Rome (XXVI, 8, 9), se retrouve devant Capoue, trois chapitres plus loin, sans qu'on sache comment. Inversement, il arrive à notre historien de renvoyer à des détails qu'il se propose de donner plus loin ; puis il raconte les faits autrement ou perd sa promesse de vue (2). D'une façon générale, les changements survenus dans la répartition des provinces et des légions ne sont pas indiqués toujours, ni très exactement.

Comme M. Courbaud l'écrivait de Tacite, chez lequel on relève le même défaut (nous nous sommes borné à remplacer Tacite par Tite-Live) : « Tout cela n'est pas bien grave en soi ; chaque inexactitude est peu de chose. C'est plutôt la répétition des inexactitudes qui devient gênante et le principe commun dont elles procèdent qui est blâmable. Cicéron avait cependant formulé une règle excellente, en ces matières : « L'historien ne doit rien oser dire de faux, ne doit rien oser dire qui ne soit vrai » ; *ne quid falsi dicere audeat (historia), ne quid veri non audeat* (3). Que Tite-Live ne s'est-il toujours conformé à ce principe ! Mais il eût fallu qu'il ne se souvint plus autant d'avoir été orateur », et d'abord, ajouterons-nous, de vouloir être un moraliste.

(A suivre.)

(1) Cf. Boissier, *Tacite*, p. 78.

(2) Voir VI, 42, 6 et VII, 10, 5.

(3) *Les procédés d'art de Tacite dans les « Histoires »*, p. 91.

VARIÉTÉ

Une nouvelle théorie de l'alternance des rimes masculines et féminines dans la poésie française

par L. RUDRAUF,

Professeur à l'Université de Tartu (Esthonie).

Quiconque aime la poésie française ne saurait lire qu'avec un intérêt passionné et une respectueuse gratitude le beau livre de M. Maurice Grammont sur *Le Vers français*. Cette pénétrante analyse de ressources harmoniques et expressives qu'offrent les sonorités du langage français atteint brillamment son double but qui est d'enrichir notre connaissance des lois esthétiques et de former notre sensibilité à des réactions plus promptes et plus justes.

C'est cependant, malgré la franche admiration que je tiens à ne pas marchander à l'éminent linguiste de l'Université de Montpellier, dans le dessein de le contredire sur un point que j'entreprends cette étude.

Il y a dans le livre de M. Grammont un chapitre consacré à la rime, où l'auteur, guidé par sa connaissance expérimentale de la prononciation française actuelle, fait table rase de la théorie classique des rimes masculines et féminines. Cette théorie repose, comme personne ne l'ignore, sur le rôle de l'*e* muet. Sont féminines les finales qui se terminent par un *e*, masculines les finales qui en sont dépourvues. L'alternance des rimes féminines et masculines est décrétée obligatoire.

Cette règle, observe M. Grammont, avait un sens à une époque où l'*e* final était réellement prononcé. Or, nous enseigne-t il avec une légitime autorité, il est caduc aujourd'hui à la pause et par conséquent à la fin des vers. Il s'ensuit que pour le lecteur mo-

derne, qui n'a pas à se soucier de la prononciation conventionnelle obstinément perpétuée par certains milieux professionnels de la diction, l'agrément de l'alternance masculine et féminine a disparu de la poésie traditionnelle partout où la règle de l'*e* muet entre seule en jeu. Une partie de son charme s'est donc évaporée de notre poésie du passé et, si nous voulons en retrouver quelque chose, nous sommes réduits à l'inconvénient d'une prononciation archaïque qui nous laisse mal à l'aise au milieu de notre plaisir poétique.

M. Grammont ne s'est pas borné à cette constatation affligeante. Il a cherché un remède. Renoncer à la règle d'alternance masculine et féminine, ce serait priver notre poésie d'une de ses plus délectables parures et la vouer à une fastidieuse monotonie. Il faut la sauver en l'établissant sur la base de la prononciation moderne. Il existe heureusement dans la langue française deux séries de finales nettement différenciées, les unes se terminant pour l'oreille par une voyelle, les autres par une consonne. Les finales vocaliques sont masculines, les finales consonantiques sont féminines. Ainsi en décide M. Grammont. On voit que toutes les rimes féminines selon la règle classique où l'*e* muet succède à une voyelle, comme *vie, rue, ramée, etc.*, passent dans le camp masculin, et qu'en revanche des rimes comme *roc, bec, David, amour*, où la consonne est prononcée malgré l'absence de l'*e* final, entrent dans la chaîne féminine. Après quoi, le quadrille poétique peut recommencer.

C'est une solution simple et logique, j'en conviens, mais à mon sentiment trop simple et trop souverainement logique. Il est incontestable que des vers conformes à la règle proposée par M. Grammont offrent à l'oreille un effet d'alternance très franchement accusé et plus facile à saisir que celui qui résulte de la règle de l'*e* muet. Qu'on en juge par deux exemples opposés, empruntés d'ailleurs l'un et l'autre à la poésie traditionnelle. Ainsi que M. Grammont l'observe lui-même, les séries de vers alternant en accord avec la prononciation moderne sont heureusement fréquentes chez les poètes classiques, romantiques, parnassiens et autres plus récents. Je dirai même que certains d'entre eux marquent pour cette manière de rimer une prédilection dont M. Grammont serait fondé de tirer avantage. J'ai été frappé, par exemple, de la fréquence de cette sorte d'alternances dans l'œuvre de Moréas et particulièrement dans les *Stances* où non seulement elles dominent, mais où leur proportion augmente d'un livre à l'autre. Voici des citations qui permettent au lecteur de se rendre compte du phénomène discuté.

Je présente d'abord un passage où le plus grand maître de la versification française satisfait à la loi édictée par l'éminent théoricien de notre prosodie nationale :

Et les grands continents, brumeux, verts ou dorés,
 Par les grands océans sans cesse dévorés,
 Tout, comme un paysage en une chambre noire
 Se réfléchit avec ses rivières de moire,
 Ses passants, ses brouillards flottant comme un duvet,
 Tout dans mon esprit sombre allait, marchait, vivait !
 Alors, en attachant, toujours plus attentives,
 Ma pensée et ma vue aux mille perspectives
 Que le souffle du vent ou le pas des saisons
 M'ouvrait à tout moment dans tous les horizons,
 Je vis soudain surgir, parfois du sein des ondes,
 A côté des cités vivantes des deux mondes,
 D'autres villes aux fronts étranges, inouis,
 Sépulcres ruinés des temps évanouis,
 Pleines d'entassements, de tours, de pyramides,
 Baignant leurs pieds aux mers, leur tête aux cieus humides.
 Quelques-unes sortaient de dessous des cités
 Où les vivants encore bruissent agités,
 Et des siècles passés jusqu'à l'âge où nous sommes
 Je pus compter ainsi trois étages de Romes.

Hugo : *La Pente de la Réverie* (*Les Feuilles d'Automne*).

Nul doute que nous éprouvons une sécurité rythmique qui s'accroît à mesure que cette succession régulière de rimes vocales et consonantiques se prolonge. Aussi sommes-nous quelque peu déroutés, lorsque, pendant les six vers suivants, notre oreille est frappée par une suite indifférenciée de six rimes à voyelle, car pour M. Grammont *armées* se prononce exactement comme *armé* et *fermées* comme *fermé* :

Et tandis qu'élevaient leurs inquiètes voix,
 Les cités des vivants résonnaient à la fois
 Des murmures du peuple et du pas des armées,
 Ces villes du passé, muettes et fermées,
 Sans fumée à leur toit, sans rumeurs dans leurs seins,
 Se taisaient et semblaient des ruches sans essaims.

Nous concédons tout cela à M. Grammont et nous partageons encore son sentiment quant à la similitude d'effet que produisent des rimes à alternance vocalique et consonantique, quel que soit leur sexe dans le système traditionnel. Qu'en en juge par l'opposition des deux strophes suivantes empruntées encore à Hugo :

Il dit : C'est l'éternel ! et poursuit son chemin ;
 Il se met à descendre.
 Vit, souffre, et tout à coup dans le creux de sa main
 N'a plus que de la cendre.

Hier, j'étais proscrit. Vingt ans, des mers captif,
 J'errai, l'âme meurtrie ;
 Le sort nous frappe, et seul il connaît le motif.
 Dieu m'ôta la patrie.

Hugo : *Le Deuil (L'Année terrible)*.

L'une et l'autre de ces deux strophes satisfont à la règle de M. Grammont, mais avec cette différence que la seconde subit une interversion de sexe : ce qui est masculin devient féminin, ce qui est féminin devient masculin. Il serait vieux jeu de s'en scandaliser.

Mais, dira-t-on, voici un contradicteur qui est constamment d'accord avec son adversaire. En vérité, je ne m'accorde avec lui que sur un point qui est le suivant : il y a alternance parfaite quand une rime vocalique est suivie ou précédée d'une rime consonantique. Mes réserves commencent lorsque M. Grammont soutient qu'en dehors de ce cas il n'y a pas d'alternance sexuelle dans une poésie française conforme à la prononciation moderne. Ces réserves s'appliquent principalement aux séries consonantiques si fréquentes dans notre versification. En ce qui concerne les séries vocaliques, j'incline davantage à accepter le point de vue du maître, avec de légères restrictions cependant, d'ailleurs uniquement motivées, je l'avoue, par un sentiment personnel.

Toutes les rimes se terminant par une consonne prononcée sont du même sexe, déclare M. Grammont, et une succession de ces rimes n'offre à l'oreille aucune sensation d'alternance. C'est cela que je conteste. Voici deux couples de rimes toutes féminines selon la règle discutée :

J'ai vu les nuits de Syracuse,
 Où, dans les rocs roses et secs,
 On entend s'irriter la Muse
 Qui pleure sur dix mille Grecs,

COMTESSE DE NOAILLES : *Les Soirs du Monde (Les Vivants et les Morts)*.

Point d'alternance dans ces quatre vers ? Aucun poète ne saurait en tomber d'accord, ni aucun musicien, ni aucun amateur sensible aux sonorités diverses du français, ni, je crois, aucun appareil enregistreur.

Le contraste sonore entre des rimes comme *Muse* et *Grecs*, *ronge* et *corrosif*, *regard* et *nostalgique*, et autres plus ou moins semblables est tellement frappant, qu'il me semble contraire à la nature de leur attribuer le même sexe. Quelle est d'ailleurs la raison qu'invoque M. Grammont quand il fait passer dans la série féminine toutes les finales consonantiques ? Il montre que le par-

ler populaire a tendance à employer au féminin les substantifs se terminant par une consonne prononcée (l'air est fraîche, une centime, la moustique, la légume, la sulfate). La raison invoquée, sinon pour fonder, du moins pour appuyer sa thèse, est, comme on voit, une raison grammaticale. Or M. Grammont m'accordera que le problème de la rime n'est pas d'ordre grammatical, mais d'ordre musical. Un substantif ou un adjectif au féminin peut sans inconvénient fournir une rime masculine ou inversement. La question du genre n'a pas à intervenir dans cette discussion qui porte exclusivement sur des sonorités.

Mais alors les désignations de masculines et de féminines ne seraient-elles pas avantageusement remplacées par des termes empruntés au vocabulaire musical ? Je l'ai pensé un instant, et peut-être, en effet, ne serait-il pas absurde de parler de rimes majeures et de rimes mineures. Mais ces deux vocables ont en musique un sens très spécial qui ne se laisse pas facilement étendre à d'autres arts, quoiqu'on l'ait tenté aussi bien pour la peinture que pour la poésie. En outre, ils s'appliquent à des gammes, et une rime est un son unique quoique complexe.

Je ne tiens d'ailleurs pas pour arbitraire la séparation des rimes en masculines et féminines. Je crois au contraire que si le problème est d'ordre musical, il est également d'ordre sexuel, et la preuve, c'est que ce dualisme qui traverse toute la nature vivante, aussi bien physique que morale et spirituelle, va nous servir admirablement à définir, d'une manière à la fois claire et nuancée, les contrastes sonores qui sont à la base de la loi d'alternance.

Qu'est-ce qui est masculin ? qu'est-ce qui est féminin ? Bien entendu nous ne nous occupons ici ni de physiologie ni d'anatomie. Notre tâche se borne à discerner des différences de tempérament et à observer comment elles s'expriment en formes sonores. Donc, on ne saurait nier que le tempérament masculin n'ait quelque chose de tranché, d'abrupt, de brut, de sec, de tenace, tandis que le tempérament féminin est souple, mollissant, tendre et alangui. D'accord sur ce point, revenons aux quatre vers de la comtesse de Noailles, ou, choisissons dans son œuvre d'autres vers tout aussi expressifs quant à la dualité du sexe.

Malgré mes bras tendus, malgré mon cœur tenace,
 Vous entrez avant moi, compagnons de mes jours,
 Dans l'attirante terre, exclusive et vorace,
 Qui resserre sur vous ses humides contours.

(*Les Vivants et les Morts.*)

Après les définitions que je viens de donner, le sentiment des

lecteurs n'est-il pas disposé à admettre que *lenace* et *vorace* sont des rimes masculines et tranchent nettement sur *jours* et *contours* qui sont des rimes féminines ? Je crois d'ailleurs que l'observation et la réflexion auront vite fait de vérifier le bien-fondé de cette impression.

Voici d'autres rimes masculines selon moi : *allaque, lac, lulle, brul, frappe, rapl, acle, peste, lisse, hache, griffe*. Qu'ont-elles en commun ? Elles se terminent toutes par une consonne sourde. Or la voyelle se heurte pour ainsi dire contre un obstacle inerte auquel il ne réussit pas à communiquer une vibration qui prolongerait sa propre sonorité. L'obstacle, dirait-on, est imperméable au son, et cela expliquerait peut-être pourquoi, à la suite d'une consonne sourde placée en finale, les organes de phonation n'éprouvent aucun besoin de faire entendre ce souffle sonore qu'est l'*e* dit muet ; ces rimes rendent par conséquent un son brusque et abrupt, qu'on doit légitimement regarder comme le signe phonétique du tempérament viril.

Les consonnes sonores, tout au contraire, sont comme des cordes tendues, ou comme des parois résonantes. La voyelle, en les rencontrant, semble leur communiquer sa vibration sonore dont le timbre seul disparaît. Perméables au son, pour revenir à l'image déjà employée, elles favorisent, après elles, la persistance d'une légère sonorité, si minime soit-elle. *David*, nous apprend M. Grammont, se prononce exactement comme *avide*. J'en suis persuadé, mais n'est-ce pas plutôt parce qu'à la suite d'une occlusive sonore il faut presque un effort pour éteindre complètement l'*e* muet ? Peu importe d'ailleurs l'*e* muet au développement de notre thèse. L'essentiel, pour l'instant, est d'avoir établi que les consonnes sonores sont de nature à adoucir le choc de la voyelle précédente et d'amollir, de féminiser le caractère sonore des syllabes finales. *Vile* ne saurait rimer avec *vide*, ni *vif* avec *vive*. Par contre, ces adjectifs fournissent à la rime une alternance parfaite.

Ainsi, pour résoudre le problème des rimes consonantiques, il suffit de proclamer masculines les finales à consonances sourdes, et féminines les finales à consonances sonores ? La tâche n'est malheureusement pas aussi simple. La théorie de M. Grammont a l'avantage d'être d'une simplicité antique. Mais n'est-ce pas là son vice radical ? Elle ne rend pas compte d'une foule de nuances qui animent et varient le jeu des oppositions et enlacements de la rime française. C'est pourquoi je ne suis nullement déçu de rencontrer sur le chemin de mon exposé la difficulté que voici et qui ne sera d'ailleurs pas la seule.

Les finales consonantiques ne se laissent pas répartir sans reste en sourdes et en sonores. Il existe en français diverses séries de finales à consonances mixtes, comme *arc, ource, outre, ouple, ectre, uscle, illre, aste, ouffre*. Quel est le sexe de ces finales ? Les réalités phonétiques nous mettent ici en présence d'un sexe ambigu, ce qui ne saurait nous surprendre. L'antique hermaphrodite n'a pas cessé de jouer un rôle en esthétique. La nature et l'imagination produisent de ces créatures bisexuées qui ne sont pas nécessairement monstrueuses, qui sont même la règle dans la nature végétale. Il est très heureux, pour la richesse formelle et expressive de notre prosodie, que le français possède un choix abondant de correspondances sonores à ces états d'âme mixtes, à ces tempéraments où fusionnent les principes mâle et femelle. Car, en vérité, il n'y a pas là deux principes totalement séparés. Il y a des hommes efféminés et des vierges guerrières. Ne soyons donc pas surpris de retrouver dans le répertoire sonore où puisent les poètes les équivalences de ces gradations où se complait l'innépuisable nature. En ce qui concerne les rimes à consonances mixtes, il paraîtra naturel de les appeler hermaphrodites.

Mais alors comment formuler la loi d'alternance ? Il faut admettre qu'il n'y a pas d'alternance absolue, et s'élever à la conception d'une alternance relative ; car je crois que c'est là un progrès dont notre plaisir poétique se trouve augmenté. J'ai dit tout à l'heure qu'il n'y avait pas dans la nature deux principes sexuels absolument séparés, mais il y a bien deux pôles sexuels, l'un mâle, l'autre femelle. C'est ce principe de *polarité* qui nous permettra de formuler une loi d'alternance relative.

A cet effet, il faut classer les rimes françaises dans l'ordre de leur polarité, allant des finales les plus brusques et les plus viriles aux plus fémininement suaves. J'ai tenté d'établir une semblable échelle pour les rimes consonantiques dans le tableau ci-dessous, qui n'a rien de définitif, quoiqu'il soit le résultat de plusieurs remaniements, et qui sera d'ailleurs suivi de quelques remarques critiques faisant ressortir ses avantages et ses imperfections.

Pôle masculin :	1 ^o	voyelle, occlusive sourde : <i>ac, aque, ipe, appe, ut, ite, otte.</i>
	2 ^o	— deux occlusives sourdes : <i>act, acte, apt, ypte.</i>
Sourdes (n) :	3 ^o	— spirante sourde-occlusive sourde : <i>aste.</i>
	4 ^o	— occlusive sourde-spirante sourde : <i>ipse, ave, exte.</i>
	5 ^o	— spirante sourde : <i>iche, ef, iffe, asse, acc.</i>
	6 ^o	— liquide-occlusive sourde : <i>alc, arc, alpe, arpe, arte.</i>
mixtes (b) :	7 ^o	— liquide-spirante sourde : <i>ource, olphe, alse.</i>
	8 ^o	— occlusive sourde-liquide : <i>icle, ucre, aple, upre, outre.</i>

Mixtes (h) :	9°	voyelle, deux occlusives sourdes-liquide : <i>ectre</i> .
	10°	— spirante sourde-occlusive sourde-liquide : <i>uscle, astré</i> .
	11°	— liquide-occlusive sourde-liquide : <i>erclé, iltre</i> .
	12°	— spirante sourde-liquide : <i>affle, ouffre</i> .
	13°	— occlusive sonore : <i>ab, i^e, id, adé, ugue</i> .
	14°	— liquide-occlusive sonore : <i>albe, erbe, ourde, algue, ergue</i> .
Sonores (f) :	15°	— occlusive sonore-liquide : <i>able, ibre, indre, aigle, aigre</i> .
	16°	— liquide-occlusive sonore-liquide : <i>arbre, ourdre</i> .
	17°	— nasale ou l : <i>ame ine, al, ile</i> .
	18°	— nasale mouillée : <i>agne</i> .
	19°	— liquide r : <i>eur, ard, ar, ir</i> .
	20°	— liquide nasale : <i>alme, arme, argne, erne</i> .
	21°	— deux liquides : <i>erle</i> .
	22°	— liquide-spirante sonore : <i>erge, ulve, erve</i> .
	23°	— spirante sonore-liquide : <i>ivre</i> .
	24°	— spirante sonore : <i>uge, ase, èze, ive (ille, eil) (1)</i> .

Comme on le voit, j'ai placé les rimes à une seule occlusive simple ou double à l'extrême pôle masculin. La prononciation instantanée de ces consonnes vigoureusement articulées donne à ces finales une netteté et une dureté bien masculines à mon sentiment, et qui semblent justifier leur place privilégiée dans l'échelle de polarité. On sera peut-être surpris de ne pas trouver sur le même rang les rimes se terminant par deux occlusives sourdes. Mais j'ai l'impression que la seconde des deux occlusives est moins énergiquement articulée que la première. Il en résulte comme un fléchissement de vigueur, peu sensible, il est vrai, mais suffisant pour motiver une légère déchéance dans la hiérarchie virile. Viennent ensuite une occlusive précédée, puis une occlusive suivie d'une spirante. Les occlusives étant des consonnes instantanées, et les spirantes des consonnes sistantes, ces groupes ont un caractère nettement différent des groupes qui précèdent. Leur prononciation a plus de durée. Leur potentiel viril en est-il diminué ? Cela arrangerait bien mon système, mais je me garde bien de l'affirmer. Néanmoins, le groupe où l'occlusive se trouve à la fin me semble imprimer à la rime une allure plus brusque que ne fait le groupe inverse. Au n° 5, l'élément occlusif a disparu, et la spirante sourde règne seule. Ces finales

(1) J'avais d'abord fait figurer *ille, eil* à l'échelon 18 comme sonante mouillée au même titre que *n* mouillé, sans être d'ailleurs satisfait de ce classement. M. P. Fouché professeur à la Sorbonne, qui a bien voulu jeter un coup d'œil sur mon modeste travail, vient de m'éclairer heureusement sur la vraie nature de ce son. On l'appelle *yod* (il mouillé n'existe plus en français), et on le classe comme spirante médio-palatale. Maintenant qu'on me l'a dit, il me paraît évident que nous sommes en présence d'une spirante sonore qui doit figurer à côté de *j, z* et *v*. J'ajoute que le son correspondant *sourd* n'existe pas en français. C'est à peu près le *ch* allemand dans *ich*.

gardent une décision et une netteté remarquables avec peut-être quelque chose de moins dur que les finales à occlusives. Les occlusives sourdes détonent en coups secs, les spirantes sourdes sont comme des crissements d'épées ou des cinglements de cravaches.

Les différences de polarité d'un échelon à l'autre, à l'intérieur de cette série incontestablement masculine, peuvent être minimes et paraître négligeables aux esprits peu enclins à tant de subtilité. Mais à partir du moment où un élément sonore entre dans la consonance finale, l'abaissement du potentiel viril ne peut échapper à personne.

Je n'analyserai que sommairement la série mixte dont l'ensemble a ce caractère équivoque que j'ai signalé plus haut. Elle comprend sept degrés qu'on peut diviser en deux sections assez nettement différenciées. Les échelons 6 et 7 comprennent les finales se terminant par des sourdes, et qui pour cette raison me semblent devoir être normalement placées plus près du pôle masculin que les finales des cinq échelons suivants qui s'amolissent en liquides tendant ainsi plus résolument au pôle féminin. Les éléments sonores de toute la série des consonances mixtes sont partout des liquides. Placées devant les sourdes, elles ont pour effet d'amortir très sensiblement le choc de la voyelle et de donner à la rime une vibration moelleuse. On peut se demander si cette sonorité veloutée, due à l'interposition d'une espèce de sourdine entre la voyelle et la consonne, ne féminise pas ces finales à un degré supérieur aux finales de la section suivante, où les voyelles (sauf à l'échelon 2 caractérisé par une occlusive sourde encadrée de liquides) éclatent avec autant d'énergie que dans les rimes masculines. Il m'a semblé, néanmoins, que le fléchissement de vigueur dans l'articulation de la consonance et la sonorité de la liquide finale étaient décisifs pour rapprocher ces sortes de rimes du pôle féminin. A la page 59 de son traité de *La Prononciation française*, M. Grammont remarque que les liquides à la finale après une occlusive sont simplement chuchotées « au milieu de la parole ordinaire ». Il est sans doute d'avis, comme moi, qu'il faut leur laisser toute leur sonorité dans le discours oratoire et en poésie, non point par esprit de tradition, mais pour céder à une impulsion toute naturelle. Ce sont d'ailleurs ces consonances à liquides finales qui m'ont inspiré les premiers doutes à l'endroit de la théorie de M. Grammont, car l'*e* muet de la prosodie classique y survit, qu'on le veuille ou non. J'aurai à revenir plus spécialement aux finales ainsi constituées pour traiter à part les cas d'alternance déterminés par elles.

Comme on le voit, plus encore que la série masculine, la série mixte présente des problèmes complexes et qui ne comportent pas de solution simple. La série féminine est plus nuancée encore, et il faudrait être bien naïf pour s'en étonner. Le tempérament masculin est simple et raide ; la nature féminine est ondoyante et diverse. Aussi mon tableau de polarité présente-t-il pour la série féminine autant de degrés que pour les deux autres sections réunies. La gradation est fondée sur l'articulation plus ou moins douce des consonnes. Comme dans les séries précédentes, les occlusives sont en tête à cause de la netteté due à leur prononciation instantanée. Viennent ensuite leurs combinaisons avec les liquides qui les précèdent, les suivent ou les encadrent. Puis les sonantes qui, seules ou combinées, fournissent cinq nuances différentes. A l'extrême pôle féminin nous trouvons les spirantes sonores, dont l'exquise suavité nous est garantie par la prédilection de Verlaine. Leur essentielle féminité triomphe aussi dans leur nature expressive. Tandis que les spirantes masculine, dans l'emportement des passions guerrières, savent siffler de rage et grincer de haine, les féminines ont le pouvoir de mêler au chant ensorceleur de l'éternelle sirène le susurrement irrésistible des promesses perfides (1). On remarquera qu'en principe j'ai fait passer les consonnes simples avant les consonances composées. J'ai cru devoir faire une exception pour les spirantes sonores qui, dépouillées de tout alliage, distillent la plus pure essence féminine.

Et maintenant admettons pour un instant que nous ayons réussi à mettre debout, à la satisfaction du plus grand nombre, notre échelle de polarité sexuelle. Comment s'énoncera alors la loi d'alternance relative ? La formule en est très simple : *L'effet d'alternance de deux rimes est en proportion de leur différence de potentiel sexuel*. Appelons t (tension) la différence de potentiel (p). Soit une rime a du potentiel pa , et une rime b du potentiel (pb). Nous aurons la formule : $t = pa - pb$. Et quel triomphe, n'est-il pas vrai, d'avoir enfermé dans une formule mathématique aussi simple qu'élégante les phénomènes les plus subtils du jeu des contrastes sonores.

Mais pour qu'on pût accepter en toute rigueur cette fallacieuse algèbre et la traduire en chiffres effectifs, il faudrait pouvoir réel-

(1) M. Grammont a supérieurement étudié la valeur expressive des sons. Je ne comprends pas la querelle que lui cherche, à ce propos, M. Tramoy, dans son livre *La Musique des Vers*. La thèse incriminée par lui a été présentée avec toutes les réserves et précautions utiles, et le passage qu'il cite à la page 43 de son ouvrage (les sons ne sont jamais expressifs qu'en puissance, etc.), n'est nullement une palinodie de la part de M. Grammont, mais résume le fond même de sa doctrine.

lement mesurer ce potentiel qui dépend de la sensibilité et de l'émotivité de chaque individu. Même s'il existait entre chaque rime et son effet psychique un rapport constant, nous serions loin d'un résultat vraiment scientifique, car, quoi qu'on ait tenté dans ce sens, on n'en est pas encore à mesurer les énergies psychiques comme on mesure l'énergie électrique. Cette formule est donc trompeuse, parce qu'elle semble promettre une précision impossible à atteindre. Elle n'en contient pas moins une vérité générale bonne à méditer et qui, on le verra, peut conduire assez loin dans l'interprétation des faits prosodiques touchant la rime. En effet, si la polarité sexuelle n'est pas mesurable, elle affecte cependant notre sensibilité selon une courbe bien caractérisée, quoique soumise à des fluctuations, comme tout ce qui est d'ordre psychique.

L'allure approximative de cette courbe devrait être sensiblement la même pour tout le monde quant à son sens. Mais elle variera d'un individu à l'autre quant à son amplitude. Qu'il me soit permis d'indiquer celle qui correspond à mon sentiment. Allant du pôle masculin au pôle féminin, je la choisis descendante, laissant d'ailleurs à chacun la liberté de préférer le sens inverse. La courbe, descendante ou ascendante, ne présente pas un développement régulier. La différence du potentiel n'est pas constante d'un degré à l'autre. Elle est assez minime à l'intérieur de chaque série, masculine, hermaphrodite et féminine. Elle est très forte d'une série à l'autre. Voici le graphique qui résulte de ces considérations et qui, bien entendu, n'a qu'une valeur appréciative.



N'abusons pas plus longtemps des mathématiques, car il est temps d'aller au-devant d'une objection très grave et singulièrement préjudiciable à l'emploi de notre échelle de polarité. Nous avons raisonné jusqu'ici comme si la nature des consonances finales était seule à déterminer le sexe d'une rime. En vérité, il faut tenir compte d'une autre caractéristique de la syllabe finale, plus décisive peut-être pour son degré de polarité : c'est la quantité de la voyelle. Il est impossible de faire abstraction des longues et des brèves, si l'on veut mettre la loi d'alternance en harmonie avec les réalités phonétiques.

Partons encore d'un cas concret, et reprenons l'exemple qui a servi de point de départ à notre théorie :

J'ai vu les nuits de Syracuse,
Où, dans les rocs roses et secs,
On entend s'irriter la Muse
Qui pleure sur dix mille Grecs.

Nous avons expliqué le contraste des rimes par l'alternance d'une consonne sourde et d'une consonne sonore. Nous aurions pu, tout aussi bien, l'expliquer par l'opposition d'une voyelle brève et d'une voyelle longue. La voyelle brève a un son brusque et tranché : elle est masculine. La voyelle longue est alanguie et flexible : elle est féminine. Quelque législateur du Parnasse pourrait en prendre prétexte pour décréter obligatoire l'alternance de rimes longues et brèves. Cette loi ne serait ni absurde ni complètement arbitraire. Elle aurait l'avantage d'être extrêmement simple et d'avoir une base psychologique, alors que celle de M. Grammont ne s'inspire que de considérations formelles. Elle déciderait en bloc du sort des rimes vocaliques toutes brèves (?) et par conséquent masculines, et elle départagerait nettement (sauf quelques finales où la quantité est actuellement douteuse) les rimes consonantiques en masculines et féminines sans se trouver embarrassée dans des nuances et des équivoques. Elle mettrait fin à un abus trop fréquent dans la poésie traditionnelle qui consiste à faire rimer entre elles des longues et des brèves, comme *fêle* et *charrelle*, *lâche* et *hache*. Mais pas plus que celle de M. Grammont elle n'empêcherait d'autres alternances d'exister. En outre, elle aurait à mes yeux un grave défaut en commun avec cette dernière, qui est de supprimer bien des gradations indispensables à la perfection de l'art. Car, sans condamner les couleurs franches, je pense avec Verlaine qu'en art et en poésie il faut vouloir la nuance et la nuance encore.

Dans l'exemple cité, la nature des voyelles et des consonnes se trouve concourir à un même effet de polarité. Mais en conjuguant les deux principes, les rencontres les plus diverses peuvent se produire et se produisent réellement dans les œuvres poétiques existantes. Nous pouvons être en présence de rimes toutes longues ou toutes brèves. Dans ce cas la consonance décide seule du degré de polarité et mon échelle s'applique sans difficulté. Lorsque, par contre, les rimes sont alternativement longues et brèves, il peut y avoir concours ou conflit entre les deux principes. La polarité se trouve augmentée par l'emploi de brèves plus proches du pôle masculin et de longues pour les rimes plus proches du pôle féminin. Elle se trouve au contraire diminuée, effacée ou peut-être renversée par l'emploi inverse. Ce dernier cas offre à coup sûr les problèmes les plus embarrassants, mais nous sommes décidés à n'escamoter aucune difficulté.

Un peu d'arithmétique nous aidera à dresser la liste des combinaisons possibles en conjuguant le principe de polarité vocalique et le principe de polarité consonantique. Nous avons d'un côté les longues et les brèves et de l'autre côté les sourdes (série *a*), les mixtes (série *b*) et les sonores (série *c*). Les rimes peuvent être soit toutes longues, soit toutes brèves, soit alternativement longues et brèves. Il est en résulte les trois tableaux suivants :

A) TABLEAU DES COMBINAISONS DE RIMES TOUTES A VOYELLES
LONGUES :

1°	combinaison de longues	de la série <i>a</i> .
2°	—	— des séries <i>a</i> et <i>b</i> .
3°	—	— de la série <i>b</i> .
4°	—	— des séries <i>b</i> et <i>c</i> .
5°	—	— de la série <i>c</i> .
6°	—	— des séries <i>a</i> et <i>c</i> .

Pour faciliter l'interprétation de ce tableau, traduisons-le en *exemples types* nous permettant d'apprécier la différence de potentiel :

- 1° sphinx — hâte ; Pâque — fête.
- 2° lynx — ventre ; taupe — monstre.
- 3° âpre — temple.
- 4° pâtre — retard ; maître — déluge.
- 5° langue — cœur ; vase — onde.
- 6° lynx — rive ; chante — mort ; lâche — ruse ; sphinx — peur.

B) TABLEAU DES COMBINAISONS DE RIMES TOUTES A VOYELLES BRÈVES :

1°	combinaison de rimes brèves de la série a.
2°	— — des séries a et b.
3°	— — de la série b.
4°	— — des séries b et c.
5°	— — de la série c.
6°	— — des séries a et c.

Exemples types :

- 1° bec — relique ; acte — terrasse.
 2° lac — source ; capte — arc ; rixe — souffre ; arc — rapt.
 3° parc — spectre ; perte — muscle.
 4° arc — lame ; astre — universel ; parc — bal ; cercle — perle.
 5° étonne — éternel ; palme — rival ; David — moral.
 6° lac — marine ; chute — solennel ; bec — fatal ; nappe — palme.

C) TABLEAU DES COMBINAISONS DE RIMES A VOYELLES ALTERNATIVEMENT LONGUES ET BRÈVES :

1°	combinaison de rimes longues et brèves de la série a.
2°	— — longues de la série a avec des rimes brèves de la série b.
3°	— — brèves de la série a avec des rimes longues de la série b.
4°	— — longues et brèves de la série b.
5°	— — longues de la série b avec des rimes brèves de la série c.
6°	— — brèves de la série b avec des rimes longues de la série c.
7°	— — longues et brèves de la série c.
8°	— — longues de la série c avec des rimes brèves de la série a.
9°	— — brèves de la série c avec des rimes longues de la série a.

Exemples types :

- 1° bloc — rampe ; faste — fête.
 2° lampe — gouffre ; tête — arc.
 3° grec — antre ; griffe — âpre.
 4° arc — reître ; source — oncle.
 5° paraître — David ; fenêtre — illumine.
 6° filtre — bonheur ; arc — refuge ; spectre — heure ; parc — cor.
 7° arrive — rival ; malheur — ville ; extase — virile ; dort — banal.
 8° brise — roc ; peur — griffe ; nombre — adapte ; port — récif.
 9° final — conquête ; lourde — tâche.

Dans ce dernier tableau, les combinaisons où la polarité due à la nature des consonances se trouve renforcée par la polarité des

longues et des brèves sont enregistrées sous les n^{os} 3, 6 et 8, et partiellement sous les n^{os} 1, 4 et 7. Les autres cas sont ceux où, à notre grande perplexité, les deux principes agissent en sens contraire.

On voit que le nombre des combinaisons se divise en 21 groupes : six pour les rimes longues, 6 pour les brèves et 9 pour les longues et brèves alternant. Il peut paraître fastidieux de les examiner en détail. C'est cependant pour quiconque veut vraiment voir clair dans ce problème complexe et délicat un effort utile et d'ailleurs nullement dépourvu d'agrément, à condition de ne pas prendre pour base de la discussion les exemples-types, mais d'aller cueillir des bouquets de rimes vivantes dans le paradis enchanté de notre poésie (1).

La conclusion qui s'impose lorsqu'on a fait consciencieusement l'épreuve au contact de la poésie vivante des systèmes rivaux, est, je crois, celle-ci :

La règle de M. Grammont est bonne à condition de n'être pas exclusive. Elle donne lieu à des alternances très franches, recommandables lorsqu'on veut scander fortement un morceau de vers. Appliquée sans restriction elle appauvrit fâcheusement les registres sonores de notre instrument poétique, en éliminant des contrastes très réels fournis en grande abondance par des séries de finales toutes terminées par des consonnes.

Les finales vocaliques sont toutes masculines en raison de leur brièveté. Je le concède à M. Grammont avec de timides réserves que je ne puis motiver ici. Les finales consonantiques, par contre, ne sauraient être toutes regardées comme féminines. Leur sexe est déterminé par la nature de la consonne et la quantité de la voyelle. Sont masculines les consonnes sourdes et les voyelles brèves, féminines les consonnes sonores et les voyelles longues. Ce double critérium ne permet pas une répartition nette en deux catégories sexuelles. Il se produit, en effet, un grand nombre de cas douteux par la fusion dans une même rime d'éléments de

(1) Ce serait abuser de l'hospitalité de cette Revue que de lui demander vingt pages de plus pour examiner en détail les combinaisons prévues par les tableaux ci-dessus. Une pareille enquête est cependant nécessaire. Je l'ai faite, pour ma part, minutieusement. Elle donne lieu à des observations très curieuses. Elle révèle en même temps la fréquence des combinaisons à étudier. Il va sans dire que quelques-unes sont extrêmement rares et presque introuvables. Mais le plus grand nombre se rencontre sans trop de peine. Celles qui sont contraires à la règle classique, c'est-à-dire faites d'une succession de rimes toutes masculines ou toutes féminines selon la définition traditionnelle, on les chercherait avec plus de succès chez quelques poètes plus modernes, quoique les anciens y aient eu parfois recours pour réaliser certains effets inaccoutumés.

sexe différent. Il faut admettre l'existence, en prosodie comme ailleurs, d'un sexe équivoque, hermaphrodite, susceptible d'alterner avec les sexes normaux. On constatera qu'à l'intérieur même de chaque sexe des contrastes sensibles entrent fréquemment en jeu. Pour les légitimer on a recours au principe de polarité sexuelle et à la loi d'alternance relative. Il y a alternance toutes les fois que deux rimes en se rencontrant accusent, à un degré quelconque, une différence de potentiel sexuel. Cette loi ne résout pas toutes les difficultés, mais elle explique les nombreux contrastes sonores qui se font sentir à l'intérieur des séries consonantique. Tandis que la loi de M. Grammont prétend frapper d'archaïsme une grande partie de la poésie d'ancienne observance, celle que nous proposons en restaure presque entièrement la modernité, c'est-à-dire la conformité à la prononciation actuelle, et cela malgré la caducité réelle de l'*e* final. Cet *e* présente d'ailleurs plus d'un cas de survivance qui sauve quelque chose de la règle classique.

On peut aimer la règle de M. Grammont pour son extrême simplicité et reprocher à la mienne ses difficultés et ses contradictions. Mon excuse, et peut-être ma justification, est d'avoir voulu l'adapter aux faits, à tous les faits dans les bornes de ma connaissance. Ai-je été trop loin dans les distinctions subtiles ? M'accusera-t-on d'avoir tenu compte de différences trop minimes, de contrastes presque insaisissables ? Ceux qui vivent de poésie savent bien, et M. Grammont le sait mieux que quiconque, ce qu'un phénomène sonore d'apparence insignifiante, ce qu'« un peu d'air battu » peut éveiller en nos âmes d'émotions profondes, de passions bonnes ou mauvaises. Un léger contact, un frôlement imperceptible, « et le courant passe », n'est-ce pas là votre avis, Monsieur l'abbé Bremond ? C'est le mien. Mais il faut prendre garde que le courant n'est pas nécessairement divin. Il est trop souvent, en nos âges d'hérésies romantiques, le frisson suspect communiqué par un génie imposteur.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1932-1933

(1^{re} Série)

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Moyen Age et XVI^e siècle.

		Date du N ^o	Page	Tome
<i>Préhistoire littéraire de la France :</i>				
— I.....	<i>G. Cohen.</i>	30 déc. 32,	103,	I
— II. Du latin au roman.....	—	15 févr. 33,	385,	I
<i>Malherbe et son fils :</i>				
— I.....	<i>R. Lebègue.</i>	15 janv. 33,	193,	I
— II.....	—	30 janv. 33,	312,	I

XVII^e et XVIII^e siècles.

<i>Jean-Jacques Rousseau :</i>				
— I. Années d'enfance et d'apprentissage.....	<i>A. Feugère.</i>	15 janv. 33,	223,	I
— II. La première conversion...	—	15 févr. 33,	429,	I
— III. La vie errante et la retraite aux Charmettes.....	—	15 mars 33,	638,	I
<i>Rhétorique latine et classicisme français :</i>				
— I. Introduction ; Rhétorique et naissance du classicisme.	<i>J. Cousin.</i>	28 févr. 33,	502,	I
— II. Rhétorique et principe généraux.....	—	15 mars 33,	589,	I

XIX^e et XX^e siècles.

<i>Les réactions de la vie contemporaine sur la littérature :</i>				
— X. La poésie et la vie moderne.	<i>F. Strowski.</i>	15 déc. 32,	71,	I
<i>Les origines littéraires de la France contemporaine :</i>				
— I. L'ordre moral.....	<i>P. Moreau.</i>	28 févr. 33,	481,	I

		Date du N°	Page	Tome
—	II. L'ordre moral (<i>suite</i>)....	<i>P. Moreau.</i>	15 mars 33, 616,	I
—	III. La « fin d'un monde »..	—	30 mars 33, 681,	I

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

Défense et illustration de la littérature :

—	I.....	<i>J. Hankiss.</i>	15 déc. 32, 27,	I
—	II.....	—	30 déc 32, 128,	I
—	III.....	—	15 janv. 33, 273,	I
—	IV.....	—	30 janv. 33, 362,	I

LITTÉRATURE GRECQUE ET LATINE

Tite-Live :

—	I. Sa vie et son œuvre....	<i>H. Bornecque.</i>	15 déc. 32, 1,	I
—	II. Application de la théorie des milieux... ..	—	30 déc. 32, 115,	I
—	III. Le moment littéraire....	—	15 janv. 33, 264,	I
—	IV. Le sens de la vérité....	—	30 janv. 33, 349,	I
—	V. Les sources : souvenirs.	—	15 févr. 33, 458,	I
—	VI. Les sources : écrivains antérieurs	—	15 mars 33, 628,	I
—	VII. Les sources : conséquences entraînées par la façon dont il les consulte....	—	30 mars 33, 746,	I

Etude littéraire de quelques dialogues de Platon :

—	I. Aperçu général de son œuvre....	<i>A. Puech.</i>	15 janv. 33, 208,	I
—	II. Le Charmide.....	—	30 janv. 33, 303,	I
—	III. Le Protagoras.....	—	28 févr. 33, 492,	I
—	IV. Le Gorgias.....	—	15 mars 33, 606,	I
—	V. Le Phèdre.....	—	30 mars 33, 699,	I

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE ET COMPARÉE

La légende de la « Morte vivante » :

—	III.....	<i>H. Hauvette.</i>	15 déc. 32, 44,	I
—	IV.....	—	30 déc. 32, 157,	I
—	V.....	—	15 janv. 33, 237,	I
—	VI.....	—	30 janv. 33, 338,	I
—	VII.....	—	15 févr. 33, 443,	I
—	VIII.....	—	28 févr. 33, 536,	I
—	IX.....	—	15 mars 33, 663,	I
—	X.....	—	30 mars 33, 709,	I

		Date du N°	Page	Tome
<i>Romanciers allemands contemporains :</i>				
— VIII. Formation intellectuelle de Wassermann.....	R. Guignard	30 déc. 32,	181,	I
— IX. Wassermann.....	—	30 janv. 33,	370,	I
— X. Wassermann : les romans d'Etzel Andergast.....	—	15 févr. 33,	467,	I
— XI. Les romans de Kafka...	—	28 févr. 33,	563,	I

PHILOSOPHIE

L'Esprit de la philosophie thomiste :

— I. Le thomisme devant la philosophie contemporaine.....	A. Forest.	15 mars 33,	577,	I
---	------------	-------------	------	---

ESTHÉTIQUE

Problème d'art et langage des sciences :

— IV.....	P. Servien.	15 déc. 32,	82,	I
— V. Le langage lyrique irréductible au langage des sciences.....	—	30 déc. 32,	171,	I
— VI.....	—	28 févr. 33,	552,	I

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Géographie commerciale et industrielle; la situation économique mondiale :

H. Hauser. 15 déc. 32, 19, I

L'Eglise et la Révolution française :

— IX. Le programme religieux de la Législative.....	A. Mathiez.	15 déc. 32,	56,	I
— X. La naissance de la religion révolutionnaire.....	—	30 déc. 32,	144,	I
— XI. Le développement de la religion révolutionnaire jusqu'au 10 août 1792..	—	15 janv. 33,	246.	I

L'évolution de l'Empire Britannique au XVIII^e siècle :

H. Hauser. 30 déc. 32, 97, I

La vie économique européenne du milieu du XVI^e au milieu du XVII^e siècle :

— I. Les transformations économiques de l'Europe..	H. Hauser.	15 janv. 33.	218,	I
--	------------	--------------	------	---

		Date du N°	Page	Tome
—	II. Transformations économiques et sociales.....	<i>H. Hauser.</i>	30 janv. 33,	332, I
—	III. Le renversement des valeurs sociales ; l'avènement du mercantilisme.	—	15 févr. 33,	418, I
—	IV. Les débuts de l'Empire anglais.....	—	28 févr. 32,	531, I
—	V. Les débuts de la grandeur néerlandaise.....	—	15 mars 33,	655, I
<i>Les druides, le gui sacré et l'autel de Paris :</i>		<i>C. Germain de Montauzan</i>	30 mars 33,	673, I
<i>Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine :</i>				
—	I. Sa vie et vue sur son œuvre.....	<i>Ch. Cestre.</i>	30 janv. 33.	289, I
—	II. (<i>Suite</i>).....	—	15 févr. 33,	404, I
—	III. De quelques défauts d'esprit et de méthode.....	—	28 févr. 33,	519, I
—	IV. Les libertés communales, fondement de la démocratie américaine.....	—	30 mars 33,	727, I

VARIÉTÉS

La Pologne.....	<i>Em. Bourgeois.</i>	15 déc. 32,	93, I
Une nouvelle théorie de l'alternance des rimes masculines et féminines dans la poésie française....	<i>L. Rudrauf.</i>	30 mars 33,	753, I

P
Philol.
R

295641

Author
Revue des cours, 34¹, 1952-53

Title

NAME OF BORROWER.

DATE

**University of Toronto
Library**

**DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET**

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

